



HAL
open science

La ville récréative. Ce que la récréativité fait à l'urbanité: réflexion à partir des pratiques du parkour et de l'urbex

Robin Lesné

► To cite this version:

Robin Lesné. La ville récréative. Ce que la récréativité fait à l'urbanité: réflexion à partir des pratiques du parkour et de l'urbex. Géographie. Université du Littoral Côte d'Opale, 2021. Français. NNT: 2021DUNK0599 . tel-03545164

HAL Id: tel-03545164

<https://theses.hal.science/tel-03545164>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de Doctorat

*Mention Sciences Humaines et Humanité
Spécialité Aménagement de l'espace, Urbanisme*

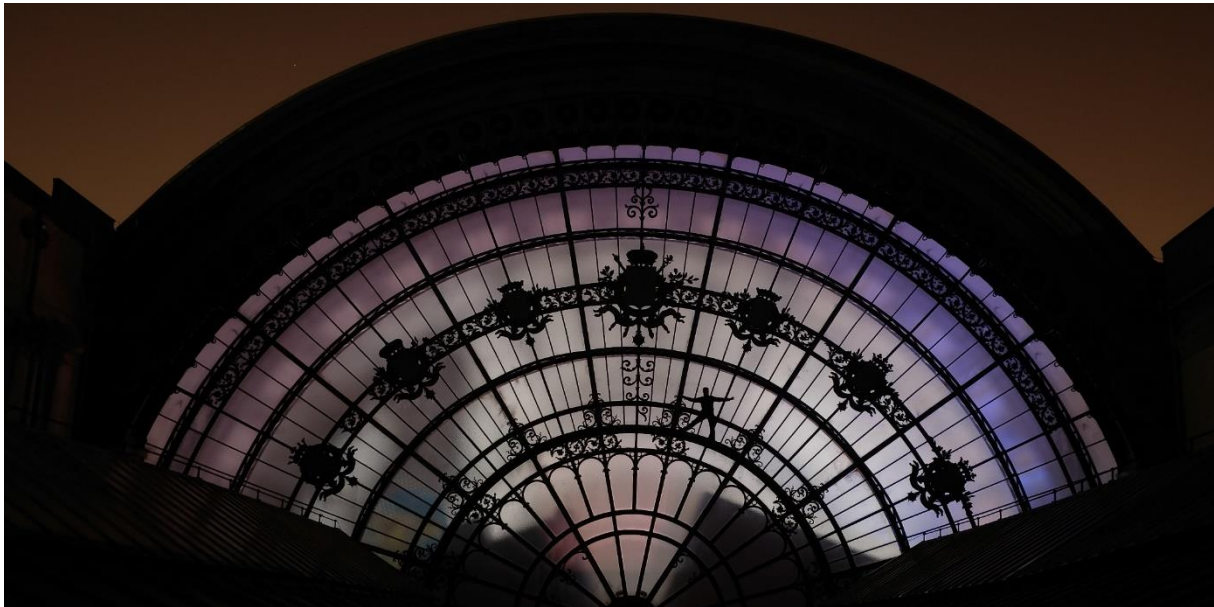
présentée à l'Ecole Doctorale en Sciences Humaines et Sociales (ED 586)

de l'Université du Littoral Côte d'Opale

par

Robin Lesné

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Littoral Côte d'Opale



***La ville récréative. Ce que la récréativité fait à l'urbanité :
réflexion à partir des pratiques du parkour et de l'urbex.***

Soutenue le 6 décembre 2021 après avis des rapporteurs, devant le jury d'examen :

M. C. Gibout, Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale
M^{me} M. Gravari-Barbas, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
M. A. Le Blanc, Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale
M. F. Lebreton, Maître de Conférences, Université du Littoral Côte d'Opale
M^{me} P. Marcotte, Professeure, Université Laval
M^{me} S. Miaux, Professeure, Université du Québec à Trois-Rivières
M. J. Monnet, Professeur, Université Gustave Eiffel
M. R. Recours, Maître de Conférences HDR, Université de Montpellier

Directeur
Rapporteure
Président
Co-encadrant
Examinatrice
Examinatrice
Rapporteur
Examineur

Thèse de Doctorat

*Mention Sciences Humaines et Humanité
Spécialité Aménagement de l'espace, Urbanisme*

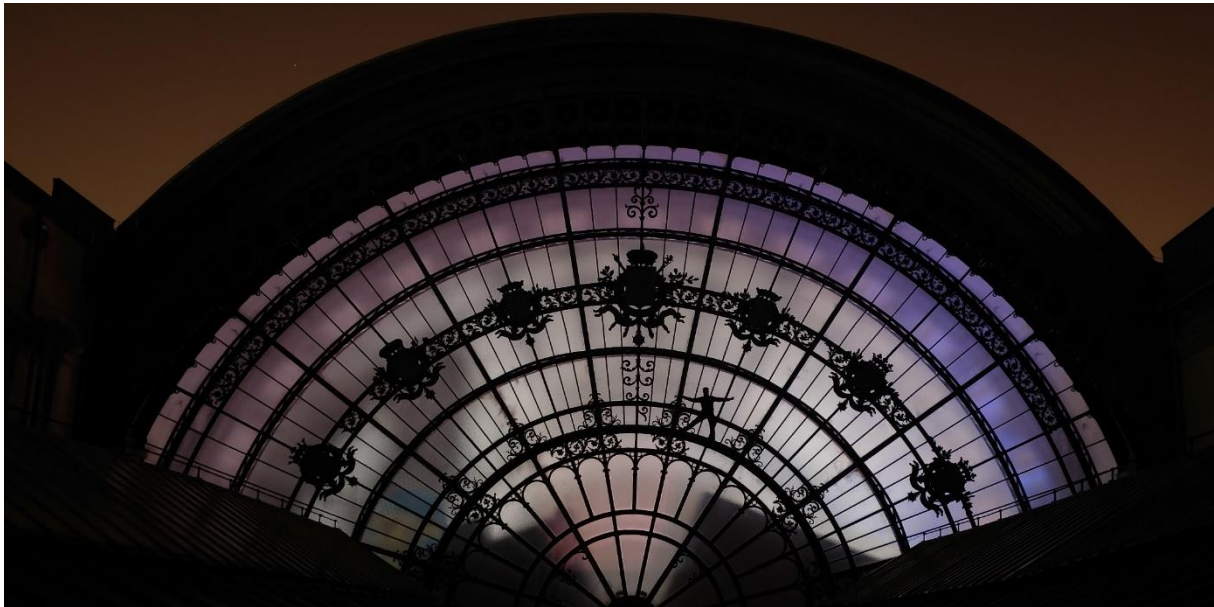
présentée à l'Ecole Doctorale en Sciences Humaines et Sociales (ED 586)

de l'Université du Littoral Côte d'Opale

par

Robin Lesné

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université du Littoral Côte d'Opale



***La ville récréative. Ce que la récréativité fait à l'urbanité :
réflexion à partir des pratiques du parkour et de l'urbex.***

Soutenue le 6 décembre 2021 après avis des rapporteurs, devant le jury d'examen :

M. C. Gibout, Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale
M^{me} M. Gravari-Barbas, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
M. A. Le Blanc, Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale
M. F. Lebreton, Maître de Conférences, Université du Littoral Côte d'Opale
M^{me} P. Marcotte, Professeure, Université Laval
M^{me} S. Miaux, Professeure, Université du Québec à Trois-Rivières
M. J. Monnet, Professeur, Université Gustave Eiffel
M. R. Recours, Maître de Conférences HDR, Université de Montpellier

Directeur
Rapporteure
Président
Co-encadrant
Examinatrice
Examinatrice
Rapporteur
Examinateur

REMERCIEMENTS

En gymnastique, nous aimons clamer que notre discipline est la plus collective parmi les sports individuels. Après trois années de doctorat, je peux affirmer qu'il en va de même de la thèse. Je tiens donc à exprimer ma gratitude très sincère envers celles et ceux qui ont fait partie de mon « équipe » au cours de cette aventure. Je suis un doctorant chanceux d'avoir été accompagné et soutenu tout au long de mon projet par Christophe Gibout et Florian Lebreton. Évidemment, je tiens à saluer leurs qualités scientifiques qui ont grandement contribué au résultat de ce travail. Mais je souhaite surtout insister sur la dimension humaine de leur encadrement. Par leur bienveillance, leur écoute et leur confiance, ils m'ont permis de m'épanouir. Ils ont également cru en mon projet et ont su convaincre l'Université du Littoral Côte d'Opale et son président, Hassane Sadok, que je remercie ici, de son intérêt, ce qui a permis d'en obtenir le financement intégral. Pour tout cela, je leur suis infiniment reconnaissant.

Parce qu'ils ont consenti à plonger dans mon travail, à le parcourir, à l'évaluer et à se rendre disponibles pour ma soutenance, je remercie naturellement les membres de mon jury Maria Gravari-Barbas, Sylvie Miaux, Pascale Marcotte, Antoine Le Blanc, Jérôme Monnet et Robin Recours.

Je tiens particulièrement à exprimer ma gratitude envers Sylvie Miaux et Robin Recours pour leur accompagnement dès le début de ma thèse par leur participation à mon comité de suivi. J'y joins évidemment Solène Gaudin car, après m'avoir encadré durant deux années de master et m'avoir accompagné dans la construction de mon projet personnel, elle a répondu présente à ma sollicitation pour continuer à me suivre à travers ce comité. Leurs remarques à toutes et à tous sur le plan scientifique mais aussi professionnel et personnel ont contribué au bon déroulement de mon aventure doctorale.

Je remercie également les membres du laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société ainsi que le personnel de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Dunkerque pour leur accueil. Je pense également aux collègues des départements de géographie et de STAPS de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Leur compagnie et leur aide m'a été précieuse à plusieurs reprises.

Je souhaite également adresser ma reconnaissance envers quelques collègues qui ont participé de prêt à mon travail et ont pu me faire bénéficier de leurs compétences. Je pense à Christelle Audouit pour son accompagnement sur les questionnaires et entretiens, à Delphine Groux pour son suivi administratif sans faille, à Marie Laboureur qui m'a accompagné dans toute la partie cartographique, à Philippe Chagnon qui m'a fait redécouvrir et apprécié la richesse des analyses factorielles ainsi qu'à Antoine Le Blanc pour ses conseils et son soutien sur de multiples aspects.

J'ai une pensée chaleureuse pour mes collègues doctorants, en particulier Julia, Eugénie, Marie, Julien et Jonathan avec qui nous avons collaboré plus d'un an dans le comité d'organisation de notre journée d'études, ainsi que les autres collègues du 3^e étage. Leur entourage a toujours été stimulant.

Je remercie enfin les associations Urban Gravity, Parkour59 et Brussels Parkour School ainsi que tous les participants des sessions et entretiens de cette étude qui m'ont accordé leur confiance et de leur temps. J'ai fait des rencontres très riches scientifiquement et humainement et, même anonymes ici, je ne les oublie pas.

Finalement, je pense à mon entourage personnel, ceux qui ont agi dans l'ombre sans même le savoir le plus souvent. Je les appelle mes bienveillantes et mes bienveillants.

*Peu importe le temps, peu importe les kilomètres,
Les pensées sont des mots, le cœur est une boîte aux lettres.
Dans la nuit qui nous entoure elles sont fluorescentes.
C'est pour mes bienveillants et pour mes bienveillantes.*
(Disiz, *Les Bienveillants*, 2012)

Par leur accueil chaleureux, celles et ceux que j'ai rencontrés à la gymnastique ou à l'université et qui sont devenus mes amis de Dunkerque m'ont permis de vivre une vie épanouie hors du travail et, par conséquent, dans mon travail.

Parce que la distance n'a pas effacé nos liens, je sais à quel point tous mes proches ont compté dans cette aventure. Qu'ils soient de la « team Soso », de la « team St Gilles », de ma famille ou de ceux qui sont comme la famille, ils m'ont entouré et porté. Je remercie notamment mon père, ma sœur, Bérangère, Émeline et Océane pour leur relecture consciencieuse des différentes parties de ce travail. Je pense tout particulièrement à Océane pour son soutien sans faille, ses encouragements quotidiens et sa patience à mes côtés.

Cette jeunesse aspirait probablement à un destin auquel le risque, l'inconnu donnent sens et saveur. La vie n'est une belle aventure que lorsqu'elle est jalonnée de petits ou grands défis à surmonter, qui entretiennent la vigilance, suscitent la créativité, stimulent l'imagination et, pour tout dire, déclenchent l'enthousiasme, à savoir le divin en nous. La joie de vivre est une valeur suprême à laquelle nous aspirons tous, mais que des milliards de dollars ne peuvent offrir. Elle est une sorte de privilège, le fait d'un prince mystérieux qui l'octroie à la chaumière et peut, à son gré, la refuser au palais le plus somptueux. (Rabhi, 2013, p. 23)

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE : LA VILLE ET LE RÉCRÉATIF	9
PARTIE 1 : SE PRÉPARER À LA RECHERCHE	43
CHAPITRE 1 – État de l’art, revue systématique de littérature et analyse bibliométrique dans une thèse de doctorat	44
CHAPITRE 2 – Le parkour et l’espace urbain : revue systématique de la littérature et analyse bibliométrique	52
CHAPITRE 3 – L’urbex et l’espace urbain : revue systématique de la littérature et analyse bibliométrique	87
CHAPITRE 4 – Une exploration convergente des objets pour tracer les orientations de la recherche	122
PARTIE 2 : SE LANÇER DANS LA RECHERCHE	137
CHAPITRE 5 – Une méthodologie diversifiée ancrée dans l’approche inductive	138
CHAPITRE 6 – Le rapport du chercheur à sa recherche : enjeux épistémologiques, éthiques et méthodologiques	188
CHAPITRE 7 – Acteurs, manifestations et représentations de la récréativité urbaine : exposé des résultats	215
PARTIE 3 : REVENIR SUR LA RECHERCHE	301
CHAPITRE 8 – Des pratiques de récréation, ou le renouvellement du rapport à la ville	302
CHAPITRE 9 – Une récréativité urbaine qui interroge la ville	345
CHAPITRE 10 – Quelle concrétisation de l’urbanité récréative ?	392
CONCLUSION GÉNÉRALE : LA VILLE COMME TERRITOIRE RÉCRÉATIF	427

INTRODUCTION GÉNÉRALE : LA VILLE ET LE RÉCRÉATIF

J'avais été prévenu puisque pour mes camarades de la nuit il s'agissait de leur seconde sortie sur ce site : Quentin avait repéré un moyen d'accès par une échelle atteignable en escaladant un peu une gouttière. En effet, une robuste gouttière permet d'atteindre une étroite plateforme à cinq mètres du sol depuis laquelle il est possible d'attraper l'échelle métallique rouillée suspendue quelques mètres plus haut. Novice et ne cachant pas ma légère appréhension, nous décidons que Quentin, grimpeur le plus expérimenté, mènera l'escalade et que Thomas passera après moi. Lorsque j'atteins la première plateforme au pied de l'échelle, Quentin me demande comment je me sens. Mes jambes tremblent et ma respiration s'est accélérée, il ne fait aucun doute que le vertige s'est emparé de moi... Mais plus fort encore que cette appréhension, ma curiosité de découvrir le site qui m'est proposé et mon envie d'accompagner Quentin et Thomas en haut pour recueillir ce matériau de recherche si précieux me permettent de trouver en moi le courage de monter encore plus haut. Je réalise alors, précisément à ce moment, à quel point ma position dans cette activité de recherche est très loin du désengagement et de la neutralité axiologique pourtant si chers à la normativité d'une science exacte et objective. Je suis le premier objet de ma propre étude. Je prends donc la suite de Quentin et m'élève de nouveau d'environ cinq mètres grâce à cette échelle suspendue au-dessus du vide. L'adrénaline s'empare de mon corps, celle-là même qui me fais ressentir paradoxalement la peur de la prise de risque et l'excitation de l'escalade. Nous atteignons une nouvelle plateforme plus large cette fois-ci. Il nous reste une dernière échelle, solidarisée avec la paroi, pour finalement arriver sur le toit de cette aile nord. Du moins, c'est ce que je pensais...

Car une fois sur les toits du bâtiment, la réalité est tout autre : nous nous trouvons face à un toit en métal en forme de demi-cylindre couché. Pour atteindre le premier objectif de la soirée, la pointe de cette aile, il nous faut donc emprunter ce qui s'apparente à une échelle courbée formant un escalier à barreaux afin d'arriver sur le faite de cette toiture puis d'en redescendre de l'autre côté. Heureusement pour moi, tout ce réseau de cheminements métalliques sur la toiture est accompagné systématiquement de garde-corps ; aussi ma déambulation peut-elle s'effectuer debout. Bien que je sois attentif à la position de mes pieds pour ne pas louper les barreaux, je ressens enfin le minimum de confiance qui me permet de relever la tête et profiter du point de vue. Et quel point de vue ! Tout autour de nous s'étire la skyline bruxelloise (Fig. 0.1). Bien que je ne sois pas familier de cette ville, je ne peux que m'émerveiller de découvrir ce tableau nocturne aux multiples points de lumières urbaines que l'on peut apparenter à un ciel étoilé. Déjà nous arrivons au bout de cette toiture et descendons sur une grande terrasse qui marque la pointe de l'aile nord. L'éclairage du bâtiment fait qu'un projecteur très puissant situé sur l'aile sud est dirigé directement sur notre position ; aussi faisons-nous attention de rester accroupis dans nos déplacements pour éviter d'être vus depuis le sol.

(roof1, 01/05/2019, 00 h 30)



Figure 0.1 : La skyline bruxelloise de nuit depuis un point de vue presque inaccessible. Photo : Robin Lesné, 2019.

0.1 Une genèse personnelle du projet de recherche

L'extrait de récit d'exploration précédent a une valeur tout à fait particulière. Son choix, loin de relever du hasard, repose sur de multiples relectures du carnet de terrain. Il est ici présenté car il expose et résume une grande partie des éléments et enjeux qui sont au cœur de la présente démarche de recherche doctorale et de la réflexion qui s'articule dans cette thèse. Il y est question, dans le désordre, du détournement des éléments matériels et symboliques de l'espace, d'activités physiques et sportives, de vertige et de corps, de groupe et de loisirs, de curiosité et d'émotions, de pratiques ludiques et de récréatives, d'engagement du chercheur, d'esthétiques urbaines ou encore d'exploration et de transgression. Chacun d'entre eux fera donc l'objet d'un développement propre et plus approfondi par la suite. À ce stade, il s'agit davantage, à l'instar du récit d'enquête (Bizeul, 1998) sans en reprendre les codes pour autant, de revenir sur la genèse de l'entreprise de recherche qui s'articule ici. Sans prétendre à l'ambition d'une investigation totalement à la première personne, il est nécessaire, pour des raisons d'honnêteté tant scientifique que morale, d'admettre et de reconnaître que la totalité du projet doctoral est marqué par une grande implication de la personne-même du chercheur. Il est donc important d'en comprendre les tenants et aboutissants afin de permettre au lecteur de savoir d'où la réflexion part, c'est-à-dire, au-delà des incontournables définitions des concepts et revues de littérature, lui faire savoir qui développe une telle réflexion et comment la personne qu'il est peut influencer ce qu'il écrit. En effet, le travail réflexif favorise l'appropriation du sens du propos au lecteur et rappelle que le point de vue de l'auteur est relatif, mouvant et dépendant d'un contexte. Tout travail de recherche

exige une mise en perspective de l'itinéraire de l'auteur susceptible de donner au lecteur quelques clés utiles de lecture. Car rien n'est moins scientifique que ces propos désincarnés qui abolissent l'être pensant qui les a accouchés. Le regard que l'on pose sur le monde est la résultante d'une alchimie complexe entre les déterminants culturels et affectifs qui nous ont façonnés et l'intensité des stratégies mises en œuvre pour y échapper. (Faget, 2010, p. 9)

Par conséquent, il s'avère nécessaire de débiter cette thèse par une présentation orientée de son auteur – donc de « moi » puisque la première personne semble la plus indiquée, sans en abuser – afin d'en comprendre doublement la genèse, à savoir comment ce chercheur fait partie de cette recherche et comment cette recherche constitue une partie de lui en retour.

0.1.1 Une part de soi dans la recherche : sensibilité et histoire personnelles

Comme s'attache à le démontrer Gibout (2012), il y a réciprocité entre la vie sociale entourant le chercheur et sa vie personnelle ; aussi le choix du sujet et du terrain n'est-il jamais un hasard et la vie personnelle de celui ou celle qui conduit l'investigation l'influence. Deux niveaux d'imbrication sont ici identifiés. Tout d'abord, force est de reconnaître que la première part de moi dans cette recherche relève de mes propres attirances et capacités. « *Comme les autres hommes, les scientifiques se laissent guider dans leur travail, dans une certaine mesure, par des désirs et des penchants personnels. Ils sont assez souvent influencés par des intérêts de groupes auxquels ils appartiennent.* » (Elias, 1993, p. 12) et le monde scientifique est donc, comme tout autre dimension du monde, touché par un certain niveau d'engagement personnel. Ma grande expérience de la gymnastique avec plus de 20 années de pratique et une courte carrière de haut niveau est certainement un élément décisif dans l'attraction pour le monde sportif, qui plus est lorsqu'il revêt une dimension acrobatique. Comme le précise Vinit (2016), aimer ce qui est conduit, que ce soit pour le sujet en lui-même ou bien pour les résultats escomptés, par exemple, constitue une des conditions de la recherche. Il formule ainsi l'hypothèse que le chercheur doit être relié par le cœur à son sujet pour accepter de lui donner toute sa voix, ce qui paraît bien être mon cas du fait de mon rapport aux activités physiques acrobatiques. Deux autres points semblent importants à relever à ce stade. D'une part, je suis un citadin puisque j'ai grandi en ville, résidé toute ma jeunesse en première couronne périurbaine et réalisé toutes mes études secondaires en centre-ville d'une métropole française. D'autre part, j'ai toujours fait preuve d'une grande curiosité au point de me l'être souvent vu reproché. « *A knowledge of our personalities can potentially help guide what type of fieldwork we are most suitable for or capable of* » (Moser, 2008, p. 387) ; aussi ces éléments ne sont-ils certainement pas anodins dans la présente recherche qui tend à investiguer la ville et ce que la curiosité et les aptitudes acrobatiques de certains citadins permettent d'y révéler. Le second niveau d'imbrication de ma personne dans cette entreprise scientifique se situe, *a contrario*, du côté de mes peurs. J'ai peur du vide ou, plus précisément, je souffre de vertige par attraction du vide (Quinodoz, 1994), ce qui correspond au fait que, dans une situation où un processus de mise à distance entre l'individu et l'objet est en cours, l'espace entre eux est perçu comme un vide intérieur.

L'angoisse ainsi générée n'est plus de l'ordre de l'anéantissement mais de la chute dans cet espace. La forme de vertige qui lui correspond est, par exemple, vécue par les personnes qui ne peuvent s'approcher au bord d'un précipice et expliquent ce fait par un irrésistible désir de sauter dans le vide. (Léséleuc (de), 1997, paragr. 14)

La combinaison de la curiosité et de cette peur d'avoir envie de sauter face au vide mène ainsi à une forme de tentation telle que l'entend Jankélévitch (1961), soit la combinaison de quatre éléments : l'imminence,

une temporalité marquée par l'immédiateté, donc une forme d'impatience ; la situation liminaire à travers une simplification manichéenne du problème de manière binaire menant à l'interdiction de neutralité, source de culpabilité, soit plonger en regrettant mais aussi regretter de ne pas savoir ce à quoi conduit la chute ; la passion d'une intensité exaltante de l'événement et l'aventure de se sentir sur le bord de l'avènement d'un autre monde et d'un ordre nouveau dont l'irréversibilité donne de la solennité à la décision, donc l'envie de ressentir toute l'intensité de la position au bord du vide ; ainsi que la liberté de décision écartant toute forme de refuge derrière la fatalité ou le hasard, donc un besoin d'être maître et responsable de ses actions au bord du vide. Le bilan de toutes ces composantes de ma personnalité dont l'influence sur la construction du projet de recherche est indéniable mène à la conclusion que l'entreprise consiste, entre autres choses, faut-il l'admettre, à succomber à sa propre curiosité pour oser explorer ses propres peurs. Or la géographie offre, pour le curieux, un terrain d'investigation infini : elle peut prétendre s'intéresser à tout. D'aucuns n'attribuent que le caractère spatial à cette science, sa capacité à localiser et nommer des éléments du monde, « *mais c'est bien plus encore : c'est découvrir où l'on est. C'est-à-dire dans quoi, avec qui, au milieu de quoi, en bout de quoi et de qui.* » (Brunet, 1995, p. 477). Empruntant à toutes les sciences, cherchant, par exemple, des explications historiques, des productions sociales, des raisons économiques ou des particularités géologiques, la géographie se construit par cette capacité à considérer ce qui l'entoure – non seulement l'environnement physique et matériel, mais aussi social – de la manière la plus exhaustive possible : « *la familiarité des géographes avec les autres sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, psychologie, économie, histoire), avec leurs théories (philosophie) et leurs méthodes, nourrit la démarche géographique* » (Di Méo, 2014, p. 9). Ainsi, pour le jeune, citoyen en devenir, à la soif intarissable de compréhension du monde qui l'entoure, la géographie

c'est saisir le « milieu » où je vis, où les autres vivent : un savoir fondamental pour tout habitant-acteur, pour toute entreprise, pour toute communauté qui doit gérer son territoire approprié. Satisfaire ces curiosités élémentaires est retrouver celles des Grecs : qui sont ces autres, et qu'allons-nous en faire, ou faire avec ? S'en défendre, échanger, chaparder ? (Brunet, 1995, p. 478)

À l'heure de poser le travail à l'écrit, une démarche de prise de recul permet, déjà, d'affirmer que cette recherche fait désormais bien partie de moi tant elle m'a appris sur moi-même. Sans développer davantage ces éléments ici, il s'agit tout de même de les reconnaître car ils complètent les propos de Gibout (2012). Si la vie personnelle du chercheur influence la construction de son travail de recherche, il semble qu'il y cherche également, inconsciemment très certainement, des réponses à ses propres questions d'ordre personnel.

En plus de tous ces éléments de sensibilité, mon histoire semble également être davantage imbriquée avec cette thèse que je ne voulais bien l'admettre à son lancement. La connaissance et la rencontre de personnes et de pratiques qui partagent ma curiosité tout en démontrant une capacité à dépasser mes propres peurs par leur engagement dans un jeu avec le vide matériel – la hauteur – ou symbolique – l'abandonné – semble avoir permis l'identification de l'objet qui structure la présente recherche. Elles me permettraient d'accéder à une piste de réponse à la question « Que nous apprennent-elles de ce qu'est vraiment vivre ? ». L'intérêt pour ces activités et leurs pratiquants s'inscrit, en effet, dans la contradiction de l'ethnologue.

Il a sous les yeux, il tient à sa disposition une société : la sienne ; pourquoi décide-t-il de la dédaigner et de réserver à d'autres sociétés – choisies parmi les plus lointaines et les plus différentes – une patience et une dévotion que sa détermination refuse à ses concitoyens ? (Lévi-Strauss, 1955, p. 458)

Lévi-Strauss apporte quelques éléments de compréhension pour résoudre sa propre énigme et le paradoxe qu'elle soulève. Il y voit un manque d'adaptation à sa société d'origine de la part du scientifique, ce qui est éclairant car dans le cas présent, il informe d'un potentiel problème de ma part avec ce qui n'irait pas dans ma société, autant de détails qui feraient qu'à mes yeux, mon monde « ne tourne pas rond ». En investiguant sur ce qui m'est étranger, je pourrais alors, à l'instar de l'ethnologue, concilier mon appartenance à ma société d'origine et mes propres réserves sur celle-ci tout en exploitant mon détachement pour faciliter mon rapprochement d'autres « mondes ». Lorsque j'estime que l'institution gymnique adopte certaines positions et prend certaines décisions concernant le parkour que je n'approuve pas, j'exploite ma réserve quant à ce qui fait les maux de mon univers pour me rapprocher de la communauté du parkour, un univers *a priori* étranger, qui est également en décalage avec cette institution. Le parkour est considéré à ce stade – une définition plus complète viendra plus loin – comme une activité physique de déplacement d'un point A à un point B par franchissement des obstacles rencontrés, sans autre outil que le corps et dans une logique d'efficacité (Fig. 0.2). Lévi-Strauss traduit ce goût pour des sociétés différentes comme une forme d'hostilité du chercheur envers sa propre société et ses codes et coutumes, ce qui en fait un subversif qui a tendance à aller à l'encontre des traditions de sa société mais à protéger celles des autres sociétés. Sans prétendre ici vouloir remettre en cause ce qui fonde mon univers et défendre celui d'autrui, il est vrai que les mots de cet anthropologue résonnent en moi et m'invitent ici à reconnaître qu'il y a dans ma démarche de recherche une motivation à interroger certaines réalités de ma société avec lesquelles je ne suis pas en phase et à chercher dans des sociétés autres des éléments pour y répondre. Il ne s'agit donc pas tant de l'approche si contestatrice que semble dessiner l'idée de Lévi-Strauss, mais davantage d'une ambition constructive d'intérêt pour ce qui est différent en ce qu'il peut apporter des clés de lecture et faire émerger des alternatives compatibles avec ma société d'origine. À cet effet, deux éléments de mon parcours personnel font écho à cette réflexion. D'une part, le choix de travailler, pour l'exercice de Travail Personnel Encadré au lycée, sur le sujet de la délinquance et d'y apposer le principe d'*homo oeconomicus* pour changer de prisme et appréhender la rationalité d'un tel acte ancrée dans une dissonance représentationnelle avec la société dominante montre, assez tôt, cette attirance pour ces autres « mondes ». D'autre part, un enchaînement d'expériences personnelles, notamment autour du monde de la gymnastique, m'a amené à multiplier les rencontres avec les pratiquants de parkour – les traceurs – puis à découvrir l'activité de l'exploration urbaine (l'urbex) du fait des liens qui existent entre ces deux activités récréatives. Cette dernière correspond à un loisir de recherche et de localisation d'infrastructures abandonnées afin de les visiter et/ou de les photographier, le plus souvent de manière illégale (Fig. 0.3). Des précisions quant à la présentation de cette activité seront apportées plus loin. Le parkour et l'urbex m'ont alors immédiatement intéressé non pas pour m'y initier moi-même mais dans une optique de curiosité et de recherche de compréhension de ces pratiques et de leurs adeptes. En

somme, de leurs univers. En prenant de la distance, le décalage, encore une fois, entre ces « mondes » et le mien semble avoir grandement influencé cette orientation.



Figure 0.2 : Franchissement de deux murets par la combinaison d'un saut de chat et d'un saut glissé. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.



Figure 0.3 : Exploration d'une centrale électrique abandonnée. Photo : Robin Lesné, 2019.

0.1.2 La part de la recherche en soi : jouer pour vivre autrement la ville

Parce que le doctorat est une réelle aventure personnelle, bien qu'elle soit une activité collective à plusieurs titres, j'ai progressivement compris que cette recherche en cours faisait partie de moi et, plus encore, qu'elle participait à ma construction. Avec le recul, l'idée de « jeu » s'avère être l'élément central autour duquel cette réflexion a trouvé sa place en moi, et cela à trois niveaux. Premièrement, alors que j'avais tendance à séparer tout ce qui relevait du jeu du reste de ma vie afin d'éviter que le ludique et le sérieux ne s'entremêlent – ce qui se traduit, concrètement, par l'instauration de temps et d'espaces, donc de situations, propres au jeu mais desquels il ne doit pas sortir –, j'ai pris conscience du rôle que joue le jeu dans la construction de soi, y compris de ma propre personne. À ce titre, les propos de Huizinga prennent désormais tout leur sens pour moi.

[Le jeu] constitue un accompagnement, un complément, voire une partie de la vie en général. Il pare la vie, il en compense les lacunes, et à cet égard est indispensable. Indispensable à l'individu comme fonction biologique, et indispensable à la communauté pour le sens qu'il contient, sa signification, sa valeur excessive, les liens spirituels et sociaux qu'il crée, en bref comme fonction de culture. (1951, p. 28)

En effet, Lottigier-Brossard (2015) rappelle que le jeu est la chose la plus sérieuse qu'il soit en ce qu'il conditionne la prise de conscience du caractère relatif au temps et à l'espace de l'existence humaine tandis que Rawlinson et Guaralda (2011) insistent sur son rôle incontournable dans le bien-être de chacun du fait qu'il produit des souvenirs, crée du *sense of place*, connecte les personnes ou encore révèle les désirs et les peurs. Deuxièmement et de manière complémentaire, j'ai ainsi pu réaliser que, loin d'être une situation spécifique à étudier de manière déconnectée de la vie, le jeu constitue une des clés de compréhension du monde. S'il est une parenthèse dans la quotidienneté, il en fait bien partie, construisant « *des mondes temporaires au cœur du monde habituel* » (Huizinga, 1951, p. 30). Par conséquent, le caractère liminal du jeu – il fait atteindre un seuil menant à une activation sensorielle – en fait le miroir de la société favorisant sa compréhension en

ce qu'il est un des rares moyens d'accéder aux pratiques et relations inconscientes (Woodyer, 2012). Troisièmement, en ma qualité de citoyen, je n'avais jamais interrogé les liens que cette caractéristique a avec le jeu ; aussi ai-je pu ouvrir les yeux sur leur étroite connexion. Le ludique constitue le but et le résultat de la fonction centralisatrice de l'espace urbain du fait de son caractère embrassant la vie sociale, sans entrave, imprévisible et engagé parmi la diversité de pratiques et de personnes. Il est donc à mettre au même niveau que la production et la rationalité comme constituant significatif des villes (Stevens, 2007). Il occupe notamment une place centrale dans le renouvellement du rapport à la ville : « *Through street art and other interventions, its members seek to exploit opportunities for play and subversion as they interact with the city's spaces.* » (Pinder, 2005, p. 385). Ainsi, depuis les années 1950, le jeu ressurgit dans l'espace urbain à travers des aménagements et des modes d'usage dans des formes souvent avant-gardistes et auto-organisées traduisant l'expression d'une revendication contre la ville « normalisante » et pour la ville ludique (Rawlinson et Guaralda, 2011). En somme, cette recherche m'a permis de prendre conscience à quel point, pour moi aussi, jouer est synonyme d'exister, c'est-à-dire se tenir ou se placer – *sistere* – hors de quelque chose – *ex* –, donc trouver ses bonnes places, soit « *la nécessité imparable de déployer, en interaction avec les autres réalités sociales, nos spatialités et d'arranger ainsi nos espaces de vie, à la mesure des valeurs que nous y affectons* » (Lussault, 2009, p. 219). Parce que le ludique est vecteur d'existence pour l'être humain, il lui permet de se constituer en opérateur spatial pour articuler un processus constructif et constitutif de son identité sociale par le jeu du corps avec l'espace, corps marqué par des espaces de vie d'échelles variées. Autrement dit, si cette thèse tend à traiter du jeu, du ludique, du récréatif et du loisir pour mieux les comprendre et, peut-être, leur redonner toute la reconnaissance qu'ils méritent, il est évident qu'elle a eu pour premier effet de me convaincre moi-même, son auteur, que jouer permet de vivre la ville autrement, ce qui en fait, à ce titre, une nécessité.

0.2 Une triple approche géographique

Une fois ces quelques éléments de remise en contexte des fondements personnels du travail de recherche explicités, les « je » et les « moi » sont mis de côté et laissent place, à moins de situations spécifiques, au « nous » académique. Car il s'agit désormais de revenir plus précisément sur la genèse et les cadres scientifiques de cette entreprise doctorale. Pour cela, il est tout d'abord important de préciser que la présente démarche de recherche a été engagée bien avant l'enregistrement de notre thèse, à l'automne 2016, soit deux années plus tôt. L'initiative remonte à un travail réalisé en Master 1 pour un premier mémoire étudiant. À travers la mobilisation d'une grande diversité de disciplines scientifiques, allant de la psychologie environnementale aux activités physiques et sportives en passant par la géographie et l'aménagement du territoire, cette étude s'intéressait au rapport à l'espace développé par les individus pratiquant le parkour. La démarche y prenait volontairement le parti de s'appuyer majoritairement sur des ressources scientifiques, et pas sur une enquête de terrain, afin d'avoir un champ de vision large et de ne se fermer à aucun questionnement. Ce rapport était abordé selon plusieurs acceptions des individus et de l'espace, entre pratiquant et espace sportif, entre corps et environnement physique, entre citoyen et ville, ou encore entre citoyen et société urbaine. Par la suite, l'année de Master 2 a été l'occasion de prolonger la réflexion en

partant du postulat qu'alors que le parkour est une activité ludosportive investissant les espaces urbains et étant de plus en plus visible, dans le contexte de massification des pratiques sportives libres qui évoluent sur les places publiques, dans les espaces verts et tous les autres espaces ouverts de villes, il présente un enjeu contemporain en aménagement. Reposant sur l'étude de la pratique et de ses caractéristiques que sont ses dimensions ludo-récréative, juvénile, subversive et la particularité de sa forme d'occupation de l'espace, l'enjeu de ce travail de recherche était de comprendre comment le parkour est en mesure d'entraîner un renouvellement de l'approche des pouvoirs publics. En mobilisant des terrains d'études sur les villes de Nantes et de Rennes à travers des phases d'observation et des entretiens avec divers acteurs, la démarche s'intéressait tout particulièrement à l'outil d'aménagement émergent qu'est le parkour-park. Le raisonnement développé y a conduit à estimer que le parkour tend finalement à faire bouger toute la ville et que si les municipalités traitent désormais avec les enjeux du détournement de l'usage des espaces, d'une demande croissante de ludisme et de récréatif dans l'espace public, ou encore de l'émergence d'une forme originale de citoyenneté de jeunes qui s'investissent par des modèles alternatifs, c'est la société urbaine toute entière qui est impactée par un plus large changement social auquel participe le parkour. Ces deux travaux de master ont donné lieu à trois formes de valorisation : un premier article qui s'attache à réfléchir à l'urbanité au regard de la pratique du parkour et du rapport à la ville qu'elle construit (Lesné, 2019b) dans une perspective de géographie sociale ; un deuxième article co-écrit avec Christophe Gibout et Florian Lebreton reposant sur le matériau empirique de ces travaux et visant à interroger l'objet du park à travers sa transposition du skateboard au parkour (Lesné *et al.*, 2019) avec de grandes influences de la géographie du tourisme et, *a fortiori*, des loisirs ; ainsi qu'un troisième article principalement focalisé sur l'inscription des traceurs dans la différence en matière d'âge, d'usages de l'espace et du corps et de transgression visant à mettre en exergue le caractère constructif de la déviance sociale (Lesné, 2019a) par la mobilisation des objets centraux et de certains prismes de la géographie culturelle. Avec le recul, ces trois papiers dessinent les trois grandes orientations géographiques de la thèse qui les suit et dont ils ont grandement contribué à lancer la réflexion. Avant d'aller plus loin sur ce point, puisque la dimension hautement géographique de cette thèse est ancrée dans une réflexion plus ancienne dans laquelle l'espace est au cœur des préoccupations, il s'agit ici de revenir sur ce terme afin d'en clarifier l'acception dans la présente étude. Pour cela, la distinction entre « lieu » et « espace » proposée par de Certeau (1980) est un point de départ intéressant. Considérant le premier comme l'ordre de distribution des éléments dans des rapports de coexistence, il estime qu'« *un lieu est donc une configuration instantanée de positions. Il implique une indication de stabilité.* » (Certeau, (de) 1980, p. 173). De là, il met en évidence que l'espace s'en démarque en ce qu'il considère également les directions, les vitesses et le temps. Il existe donc à travers les mouvements qui s'y déploient, ce qui en fait un « lieu pratiqué » (Certeau, (de) 1980) parce que relevant d'un processus de construction répondant aux besoins directionnels des individus. Pour compléter ces éléments avancés par un philosophe et historien, il est pertinent de se tourner vers la sociologie et, évidemment, la géographie. Toutes deux mettent en avant la dimension sociale incontournable de la notion d'espace au-delà de sa dimension matérielle. « *L'Espace est ce à travers quoi nous existons, c'est-à-dire nous sommes en relation. Et ainsi les espaces. On peut dire que l'espace est produit dans la mesure où des relations qui*

s'établissent créent l'espace et en déterminent la structure. » (Ledrut, 1977, pp. 11-12). Ainsi, Lussault (2009) insiste sur le fait que l'espace, d'une part, est plus qu'un contenant en ce qu'il constitue une somme de ressources et contraintes matérielles et immatérielles qui font partie de l'expérience sociale et sont incorporées tout comme elles entourent l'individu et, d'autre part, qu'il ne peut être réduit à la matière puisqu'il correspond également à une somme de relations entre individus et/ou groupes avec une dimension de distance, de placement, de déplacement, de limitation et de franchissement. Enfin, au-delà de ces acceptions très concrètes et sociales, il est finalement nécessaire de revenir sur le caractère politique de l'espace. En effet, la politique n'est pas inhérente à l'individu mais l'est à l'organisation humaine d'entités distantes et en relation, visant alors à s'occuper de cet « espace » entre les humains (Lussault, 2009). Par conséquent, la notion d'espace mobilisée tout au long de ce travail doit systématiquement, à moins d'indication contraire, être comprise dans ses dimensions matérielle, sociale et politique.

0.2.1 Géographie sociale : vivre et vivre ensemble l'environnement urbain

Comme le montrent les articles issus de la recherche préalable à cette thèse, la réflexion s'articule au croisement de plusieurs influences et traditions scientifiques. D'une part, il semble important de reconnaître l'attachement au champ de la géographie sociale en ce qu'il est au cœur du laboratoire ayant forgé ma formation universitaire aux sciences sociales et plus particulièrement à la géographie. En effet, le groupe de chercheurs à l'origine de la constitution de l'Unité mixte de recherche Espaces et Sociétés (UMR ESO 6590) se fit autour d'un objectif commun. Il ne s'agissait pas d'aborder les mêmes sujets, mais de développer une méthode d'appréhension de leurs propres sujets partagée par tous. « *Cette géographie privilégiant dans ses méthodes une entrée sociale a eu pas mal d'écho dans les universités de l'ouest* » (Di Méo, 2014, p. 24), ce qui explique la constitution d'une UMR fédérative à l'échelle de plusieurs universités du Grand Ouest français. Ce projet commun se vérifie d'ailleurs par la prégnance de cette équipe dans les réflexions francophones quant à une certaine discipline géographique, à l'image de l'ouvrage Penser et faire la géographie sociale, contributions à une épistémologie de la géographie sociale (Séchet et Verchambre, 2006), fruit d'un colloque organisé par l'UMR ESO en 2004. D'autre part, réfléchir à l'idée d'une ville récréative et l'interroger implique nécessairement de s'ancrer dans une réflexion sur l'objet urbain, donc d'en définir les notions de « ville » et d'« urbanité ». Ainsi, la rencontre de la géographie sociale et d'une réflexion sur la ville invite ce travail et sa démarche à adopter une sensibilité particulière à la dimension sociale des objets de l'urbain.

0.2.1.1 Introduction à la géographie sociale

Au début du XX^e siècle, la géographie humaine et la géographie sociale se confondent, tant et si bien que l'une est considérée comme l'autre : « *Une chose est certaine, c'est que nous nous sommes trouvés en possession d'une géographie sociale et d'une géographie humaine qui n'étaient finalement qu'une seule et même chose.* » (Racine et Raffestin, 1983, p. 305). Pour autant, à cette même époque, les géographes sont déjà conscients de la part de social qu'ils se doivent de considérer dans leurs analyses. Paul Vidal de la Blache, figure de la géographie française classique, alors descriptive et compréhensive mais peu explicative des relations entre l'homme et son milieu, reconnaissait dès le début du XX^e siècle que « *les causes géographiques n'agissent sur l'homme que par l'intermédiaire des faits sociaux* » (Vidal de la Blache, 1912, p. 38). Alors que la géographie s'intéresse encore peu aux hommes

dans leur milieu qu'est la société, la dimension sociale est déjà reconnue comme influente sur la réalité étudiée. Ainsi, Châtelain (1947) souhaitait, dès le milieu du XX^e siècle, que la géographie mette l'accent sur le facteur explicatif par les classes et/ou catégories sociales, c'est-à-dire les caractères de la vie sociale (Di Méo, 2014). Tout l'enjeu pour appréhender ce qu'est la géographie sociale est alors de comprendre en quoi elle se distingue de la géographie humaine pour être une science géographique non réduite à une certaine branche de la géographie humaine. Rochefort entreprend cet éclairage dans sa thèse sur les travailleurs en Sicile (1961) en retenant deux considérations fondamentales. Tout d'abord, les faits sociaux et la réalité sociale occupent une place croissante dans l'explication des objets centraux de la géographie, à savoir les paysages et les interconnexions spatiales, et se détachent progressivement des faits géographiques (Rochefort, 1963). Ensuite, elle considère que

la géographie sociale commence avec un renversement de l'ordre des facteurs, un renversement d'intérêt, pour ne pas dire de direction de pensée, lorsque le géographe décide d'accorder plus d'importance au groupe humain qu'à l'espace ou plus exactement décide d'accorder de l'importance au groupe humain d'abord, à l'espace ensuite, étant entendu que ce groupe humain baigne dans l'hétérogénéité de l'espace (Rochefort, 1963, p. 20).

Pour aller plus loin, elle ajoute que cette discipline se distingue en géographie par une considération du groupe humain dans sa vie d'une manière générale en priorité, dépassant l'approche de l'homme-habitant dans son espace, c'est-à-dire conservant cette réflexion mais l'incorporant à une vision plus large. Cette façon de définir la géographie sociale en la distinguant de la géographie humaine, d'autres auteurs l'exploitent. Pour certains, « *la différence est davantage de nature thématique que théorique* » (Raffestin, 1986, p. 91) : cette réflexion sur l'espace considère davantage qu'il est le résultat de pratiques et de connaissances humaines qui s'articulent à travers des relations particulières avec l'extériorité – l'environnement matériel – et l'altérité – l'autre humain – selon des médiateurs de ces relations. Raffestin insiste donc sur l'importance des pratiques de l'espace (signes, traces, indices) comme éléments de base de la réflexion en géographie sociale. Alors, cette science réfute les accusations de ses détracteurs qui n'y voient que la cartographie d'objets d'études sociaux cherchant des corrélations entre des attributs et des lieux. Di Méo (2014) également s'est attaché à revenir sur la géographie sociale. Pour lui, elle consiste à construire une explication des faits géographiques à caractère social dans une perspective d'interaction constante entre l'espace et la société sans aucune supériorité de l'un sur l'autre ; aussi écrit-il que « *l'objet de la géographie sociale est – avant tout – l'étude des rapports existant entre rapports sociaux et rapports spatiaux* » (Di Méo, 2014, p. 7).

0.2.1.2 L'objet urbain

Comme l'explique Perec, il vaut mieux « *ne pas essayer trop vite de trouver une définition à la ville, c'est beaucoup trop gros, on a toutes les chances de se tromper* » (1974, p. 83). L'orientation de la sociologie urbaine est donc ici retenue pour définir principalement notre acception de l'objet « ville ». Dans cette perspective, la ville est considérée comme l'espace de la diversité constituant un terreau aux dynamiques sociales, identitaires et culturelles du fait que la proximité y est bien plus marquée que dans n'importe quelle autre forme de rassemblement

humain. Et ainsi de l'école de Chicago qui considère la ville comme un condensé de dualités telles que des grandeurs et des misères, des moralités et des immoralités – ce qui est sociologiquement nommé « déviance » – ou encore des changements sociaux et des reproductions sociales. L'espace urbain est donc celui de la cohabitation des contrastes car il se caractérise principalement par la combinaison de l'hétérogénéité des populations et de leur proximité. De manière complémentaire, Lefebvre (1968) y voit un lieu d'actualisation de la liberté des individus et de créativité dans les rapports sociaux. Ainsi, pour Chantelat *et al.* (1996), la ville n'est pas un simple lieu de présence mais constitue un contexte socio-spatial urbain, soit un espace de création culturelle ainsi qu'une forme d'urbanité propices à l'invention sociale et l'émergence de nouvelles pratiques sportives, des « sports urbains » et pas seulement des sports dans l'urbain. Par ailleurs, Simmel (1903) développe une approche de la sociologie urbaine qui porte sur l'individu à travers la question de l'influence que peut avoir la ville sur celui-ci. Dans cette perspective, il considère les espaces urbains, et spécifiquement les métropoles, comme des lieux d'émergence du sujet – donc de l'individu – dans sa singularité et dans son autonomie par tension entre les modes de vie individuel et universel. Ainsi, l'individu vivant en ville pourrait s'affirmer davantage grâce à l'opportunité de se distinguer du groupe humain qu'il peut saisir. De plus, le fait que la ville soit surchargée car très riche en activités qui cohabitent à proximité immédiate provoquerait une hyperstimulation nerveuse à double effet potentiel sur l'individu. D'une part, cela peut causer un processus de conservation psychique par adoption d'une attitude blasée comme refuge et protection vis-à-vis d'autrui et d'une grande quantité d'informations ou, d'autre part, cela peut entraîner le développement d'un mode de vie inédit que l'individu exagère volontairement pour qu'il obtienne de l'attention visuelle et auditive d'autrui et, *in fine*, de la reconnaissance parmi le fourmillement collectif qui caractérise l'espace urbain. Ainsi, Simmel fait de la ville un facteur de détachement de l'individu qui peut davantage affirmer sa singularité dans cet espace, mais aussi un facteur d'anonymat pour le citoyen qui « subirait » la richesse de l'espace urbain et chercherait à s'en prémunir. Cette dimension aliénante de la ville est donc à prendre en considération puisque « *le destin quotidien des citoyens leur échappe de plus en plus ; ils cessent peu à peu d'être les citoyens d'une ville. Comme habitants ils sont chaque jour davantage sujets et de moins en moins souverains.* » (Ledrut, 1977, p. 83).

De cette acception, il s'agit alors de passer de l'objet « ville » à la notion d'« urbanité » afin de développer un affinement et une complexification conceptuels. Pour débiter, il faut préciser que le terme « urbanité » est autant sujet à une forme de consensualité qu'à de vives critiques. Gasnier la définit comme l'« *état social de formes de pratiques, d'usages, de consommation, de civilité et de citoyenneté urbaine* » (1994, p. 35) et estime qu'elle est créée et recrée par les utilisations de ce qu'offre la ville et par les détournements sociaux d'usage. Bisson (2019) revient sur cette notion pour expliquer, quant à lui, que le monde scientifique ne s'accorde que sur l'idée d'une combinaison entre densité et diversité de personnes, du bâti, des services et des interactions pour l'appréhender. Il relate ainsi que de multiples acceptions existent selon les contextes culturels et scientifiques d'utilisation. Et Lévy de préciser :

Ainsi, le concept d'urbanité qui tend à résumer la « différence spécifique » de l'urbain, n'est réductible ni à la géographie, ni à l'économie, ni à la sociologie, ni à la politique. Et il n'aurait pas pu voir le jour si des

penseurs comme Jane Jacobs ou Henri Lefebvre n'avaient pas d'emblée adopté une attitude adisciplinaire, ce qui voulait dire, face à l'institution académique, indisciplinaire. Ils ont eu la détermination suffisante pour parler de la ville comme d'un concept possible et souhaitable et ont rendu possible l'émergence de sciences urbaines dont une des caractéristiques est qu'elles créent un lieu de dialogue argumentatif commun à tous. (Lévy, 2016, paragr. 41)

Il s'agit donc, en conclusion des débats, de retenir une définition plus « pratique » que « descriptive » de la notion d'« urbanité » car son idée est, finalement, davantage attachée aux dynamiques d'interactions interindividuelles et entre les individus et l'espace. Ainsi, l'urbanité repose sur la diversité pour Lazzarotti (2006) et les individus y prennent place aussi à travers leur reconnaissance de la différence d'autrui, de son altérité, ce qui fonde l'urbanité comme un style de vie dans le rapport au monde et aux autres. Parce qu'il a récemment travaillé sur la notion, Bisson propose une définition que nous retenons *in fine* : l'urbanité est la « somme d'interactions caractérisant les pratiques des individus dans un environnement urbain » (Bisson, 2019, p. 443) qui est lui-même source de possibilités d'appropriation conditionnant ces interactions.

0.2.1.3 Convergence de la géographie sociale et de l'objet urbain : une ville à vivre et à vivre ensemble

La rencontre de l'approche par la géographie sociale et du questionnement sur la ville fait émerger, selon nous, la nécessité de mobiliser le concept d'« habiter ». En effet, cette notion joue toujours un rôle et appelle à être définie en ce qu'il s'agit d'un mot sensible de la science géographique catalysant de nombreux débats (Lazzarotti, 2006). Nous articulons sa présentation autour de trois aspects. Premièrement, l'idée de « l'habiter » revêt une dimension expérientielle et vécue ; aussi tend-t-elle à se développer en géographie sociale par considération que l'espace est nécessairement relationnel et que les individus n'y sont pas passifs du fait de leur mode d'habiter qui y sont divers. Ainsi, l'habiter constitue un espace subjectif qui « ne peut être perçu et représenté qu'en fonction de l'expérience individuelle, mais aussi sociale que nous en acquérons par l'intersubjectivité » (Di Méo, 2014, p. 72) et ne peut alors pas être dissocié du vécu, du sentiment d'existence et de la conscience de soi dans une perspective sensible. Pour Stock (2015), l'habiter correspond à une multiplicité de formes de faire avec l'espace – appropriation, identification ou encore investissement affectif et émotionnel – dans une multiplicité de situations. Ces éléments dessinent la deuxième perspective, à savoir que le concept d'« habiter » est de nature profondément dynamique car constructive. « *Dwelling implies the development, the realization and the accomplishment of an individual in his abiding connection with the world around him and the world he constructs.* » (Machemehl *et al.*, 2017, p. 2). Il s'agit ainsi d'un processus permettant de « se construire en construisant le monde » (Lazzarotti, 2006, p. 192) car, en se construisant par le monde, chacun contribue à la construction des autres à travers le monde et est construit par eux. Alors, comme le conclut Lazzarotti, « *habiter, c'est cohabiter* » (2006, p. 193). Troisièmement, comme évoqué plus haut, l'appropriation est au cœur de l'habiter. Pour Dulau (2009), habiter correspond à faire que l'extérieur devienne intérieur et à faire que l'indifférence extensive devienne une différence intensive, soit constituer le territoire en structure de sens. Ainsi, « *habiter un lieu ou un espace c'est réellement se l'approprier, s'imprégner de ses formes et de ses ambiances voire s'y attacher et éventuellement jouer un rôle dans son évolution et sa transformation* » (Roult *et al.*, 2021, p. 78). Il s'agit donc

d'une action s'opérant sur les espaces de la vie quotidienne à travers une appropriation active et une réinterprétation de la structure spatiale préexistante par différenciation entre les normes et les usages de l'espace (Remy, 2015).

Par conséquent, il est nécessaire de revenir sur les deux composantes majeures de l'habiter, à savoir le cohabiter et l'appropriation. En effet, parce qu'il est une forme de spatialité impliquant des interactions sociales, habiter revient toujours à faire avec autrui qui habite également, donc co-habiter (Roult *et al.*, 2021). Comme l'explique Lazzarotti (2006), tous les habitants d'un lieu n'ont pas le même savoir de ce lieu mais ils partagent tous un savoir collectif qui les lie à travers ce lieu et dont la mobilisation permet de dépasser l'habiter le lieu pour le cohabiter. Puisque les cohabitants sont toutes les personnes ayant un intérêt et un attachement dans ou pour le lieu, les résidents n'en sont pas les seuls habitants qui le cohabitent et, par conséquent, tous les types d'habitants construisent et déconstruisent les lieux. Dans cette perspective, cohabiter relève d'une question de vivre-ensemble du fait qu'il implique une confrontation des normes d'utilisation de l'espace propres à des groupes différents ainsi qu'une variété de formes d'action permettant d'exprimer son existence (Lussault, 2009). Quant au concept d'appropriation spatiale, l'intégrer à la réflexion sur l'habiter invite à le déconstruire pour envisager de renouveler son approche. Littéralement, l'appropriation de l'espace revêt le double sens de le rendre propre à une pratique visée et d'en faire son bien propre (Lussault, 2009). Cette action correspond donc à une prise de possession d'une étendue de terrain qui constitue un acte social car, même si elle est individuelle, elle s'exprime dans un rapport aux autres, ce qui est d'autant plus vrai lorsqu'elle est collective (Brunet *et al.*, 1993). Très concrètement, l'appropriation peut être ainsi considérée comme un processus qui débute par un usage puis procède d'un marquage territorial. Pour autant, il est nécessaire de dépasser cette acception car l'appropriation spatiale n'est pas de nature exclusive (Escaffre, 2011 ; Riffaud, 2021) et ne signifie pas nécessairement le rejet ou la résistance aux usages dominants (Mould, 2015b) mais correspond plutôt à un processus autonome intégrant l'acceptation qu'autrui utilise et use du même lieu (Riffaud, 2021). Par une approche davantage constructive du concept, l'appropriation relève, d'une part, d'une action de développer une maîtrise de l'espace et, d'autre part, d'une action de production spatiale. Il s'agit d'une conduite, au même titre que d'autres, qui permet aux individus de développer un maniement à la fois concret et symbolique de l'espace qui les environne (Meunier et Choay, 2009 ; Escaffre, 2011). Par cette maîtrise de l'environnement spatial, il est alors possible de lui attribuer du sens à travers ses usages ; aussi chaque personne qui en développe une utilisation en devient-elle plus qu'un usager mais un co-constructeur (Daskalaki *et al.*, 2008) qui crée du territoire (Escaffre, 2011). Par conséquent, Riffaud (2021) considère que l'appropriation spatiale correspond à une forme d'utilisation de l'espace hautement productrice d'espace public car confirmant son accessibilité et étant source d'hétérogénéité et de nouvelles formes de sociabilités impliquant de la transaction sociale.

0.2.2 Géographie du tourisme et des loisirs : vivre, travailler, se déplacer mais aussi – surtout ? – se divertir

Dans la présente recherche, il est entrepris de développer une lecture de la ville par la géographie sociale au regard d'activités de loisir puisqu'il s'agit d'interroger l'idée de la ville récréative. Par conséquent, l'objet

« loisir » mérite une attention particulière. Tout d'abord, quelques éléments sont mobilisés afin de rappeler que le loisir est une composante inhérente à l'espace urbain. En 1933, des architectes et urbanistes rédigent la charte d'Athènes (Le Corbusier, 1957) qui définit quatre fonctions pour la ville : vivre, se déplacer, travailler et se récréer. L'urbanisme par zonage s'impose alors et dédie certains espaces de la ville aux loisirs. Ce modèle se révèle dépassé au XXI^e siècle, notamment du fait que les loisirs en ville franchissent la circonscription des espaces qui leur sont dédiés. Parallèlement, le développement urbain est marqué par un report des loisirs hors des murs, que cette dynamique soit intentionnelle et prévue dans le projet urbain ou qu'il s'agisse d'un choix des pratiquants dans le but de conserver une certaine liberté (Stevens, 2007). Ce mouvement est lié au fait que la « fonction » du loisir ne correspond pas exactement à l'ordre et à la prédictibilité de l'aménagement et du management urbains par sa tendance à franchir les limites. En effet, le loisir, tel que défini par Dumazedier (1962), regroupe les activités qui ne sont ni nécessaires ni obligatoires, qui ne visent pas à gagner de l'argent et sont désintéressées, qui s'articulent hors des obligations familiales, sociales, politiques ou religieuses et, enfin, qui sont entreprises librement. Ces pratiques sont donc souvent informelles, autonomes et/ou autorégulées (Vieille-Marchiset, 2009) tout en constituant un modèle qui s'immerge dans la société par leur diffusion dans les espaces de vie du quotidien (Augustin, 1997). Une précision est à apporter à ce stade : contrairement à certains raccourcis, le loisir se distingue du temps libre (Vieille-Marchiset, 2009). Ce dernier constitue la temporalité hors des contraintes scolaires, professionnelles et hors du temps physiologique (manger, dormir, etc.) et a vu son importance s'accroître, notamment du fait de sa capacité à contribuer à l'épanouissement personnel, en particulier chez les jeunes (David, 2011). Comme l'explique Zafran (2004), la distinction est assez évidente chez les plus jeunes du fait de l'influence des parents sur l'occupation du temps libre justifiée principalement par les enjeux de scolarité tandis que le loisir relève davantage d'un choix autonome. De manière plus contemporaine, il a été mis en évidence que le temps libre est une notion fortement ancrée dans un temps dédié, à savoir celui qui s'oppose au temps de travail, tandis que le loisir présente une plus grande fluidité, pouvant s'insinuer dans des situations professionnelles (Roult *et al.*, 2021). Enfin, il est important de rappeler que l'activité touristique constitue une forme de loisir. Parce que ses pratiques sont issues d'une rupture avec l'espace, le temps et l'activité quotidienne, le tourisme correspond à un loisir déroutinissant visant à échapper aux obligations de la vie quotidienne et « où le principe de plaisir remplace le principe de réalité en vigueur dans l'univers urbain quotidien » (Bourdeau *et al.*, 2011, p. 450). À ces éléments, Duhamel (2019) ajoute que le tourisme constitue une expérience, notamment une expérience du corps, ce qui confirme son inscription dans le champ des loisirs. L'une des particularités des loisirs est leur ancrage dans un processus de construction et de reconstruction de soi. Billard (2004) note, par exemple, que la finalité du loisir est de compléter l'éducation tout en compensant ce que coûte l'éducation, c'est-à-dire se retrouver et se reconstruire. La récréation constitue donc une forme de restauration en ce qu'elle se manifeste par des activités ne relevant ni du travail ni des obligations quotidiennes et qui favorisent le renouvellement physique et mental de l'individu (Ciekurs *et al.*, 2020). Ainsi, l'équipe Mobilités, Itinéraires, Tourisimes (MIT) a grandement contribué à la géographie du tourisme et des loisirs en France au tournant du millénaire en opérant notamment un glissement du

« récréatif » au « recreatif ». Elle établit que le touriste répond, au-delà de l'enjeu de récréation par le ludique, à celui d'une « *reconstitution, après le travail, du corps et de l'esprit* » (Équipe MIT, 2002, p. 104). Le recreatif constitue, dans cette perspective, tout ce qui permet de se construire et de se divertir hors du temps de travail, ce qui englobe les pratiques touristiques et de loisir dans leur étendue large (Duhamel, 2019).

Alors, en écho aux raisonnements conduits précédemment en matière d'inscription dans le champ de la géographie sociale et d'étude de l'objet « ville », il s'agit donc d'articuler une réflexion considérant que le loisir constitue une forme spécifique d'habiter l'environnement urbain. En effet, « *le loisir et les activités corrélées sont fondamentalement un mode d'habiter, ponctuel peut-être mais surtout transitoire, d'un lieu ou d'un espace à un autre* » (Roult *et al.*, 2021, p. 79). Et Stock (2015) de considérer que le touriste « habite » parce qu'il articule un « faire avec » les dimensions spatiales de la société. Dans cette perspective, il faut souligner la reconnaissance déjà établie des activités ludo-sportives comme pratiques véhiculant une potentialité d'habiter. À ce titre, il est estimé que les récréations ludo-sportives jouent un rôle dans l'exploration de nouvelles territorialités parmi les espaces de proximité, participant d'un réenchantement des caractères de l'habitabilité (Bourdeau *et al.*, 2011) ou encore que la pratique sportive, parce qu'elle contribue à une maîtrise de la production de l'espace d'évolution, de ses significations et des logiques de domination qui s'y trouvent, participe d'un rapport spécifique à l'espace qui le rend « habitable » (Coulom, 2014).

0.2.3 Géographie culturelle : le jeu et le corps, média d'une expérience alternative de la ville

Mobiliser les pratiques de loisir comme mode d'habiter et de construction d'un rapport à la ville implique de s'intéresser à la « différence » dans une perspective de géographie culturelle, d'autant plus lorsque les activités revêtent un caractère informel. En effet, à titre d'exemple, les traceurs présentent à travers leurs déambulations « *une représentation symbolique qui s'inscrit envers elle [la ville] comme une différence et non une opposition entre l'imaginaire et le réel* » (Gibout, 2016a, p. 244). La différence est ici à appréhender comme un état de distinction des normes dominantes qui peut être construit ou renforcé volontairement ou non par des dispositifs, ce qui mène dans certains cas à faire de cette différence une transgression justifiant l'exclusion (Sibley, 1995). Les parkour-parks illustrent bien ce processus en ce qu'ils entraînent une évolution des représentations sur la pratique hors des espaces dédiés pouvant la marginaliser, voire la rendre clandestine (Lesné, 2019a). Être jeune s'inscrit dans cette perspective de la différence puisqu'une perception négative est aujourd'hui communément répandue dans la société quant aux adolescents, surtout lorsqu'ils se trouvent dans l'espace public, ce qui conduit à l'adoption de stratégies d'éviction passant notamment par l'aménagement d'espaces dédiés et reposant sur un argumentaire de maintien de l'ordre (Brunelle *et al.*, 2018). Ainsi, les modèles de gestion et de régulation de la différence sont à interroger en ce qu'ils sont marqués par l'instauration de « *spatial conduct of conduct* » (De Martini Ugolotti et Silk, 2018), c'est-à-dire de conduites socio-spatiales à tenir. Ils s'y mêlent un discours d'éviction des espaces publics et la construction de relations de pouvoir qui opèrent une forte influence sur les accès, présences et pratiques dans les espaces de la ville et une forme de prédétermination des comportements appropriés. Dans la présente recherche, deux marqueurs de la différence sont considérés avec une importante attention : le jeu et le corps.

La notion de « jeu » relève particulièrement des idées d'aisance, de risque, d'habileté, de délaissement et de divertissement ou encore d'absence de contrainte ; aussi s'agit-il d'une « *activité libre et volontaire, source de joie et d'amusement* » (Caillois, 1991, p. 36). Elle rassemble trois dimensions centrales. Tout d'abord, (1) le jeu est assimilable à une forme de liberté en ce qu'il s'agit d'une action non instrumentale (Stevens, 2007). Il est superflu du fait qu'il ne soit pas nécessaire mais motivé par l'envie de jouir du plaisir qu'il procure, qu'il puisse être différé ou supprimé sans grande contrainte et qu'il ne relève ni d'une urgence physique, ni d'un devoir moral, ni d'une tâche, ce qui incite Huizinga à considérer « *un premier trait fondamental du jeu : celui-ci est libre, celui-ci est liberté* » (1951, p. 26). Et Woodyer d'insister : « *play is: voluntary (it cannot be forced to order); superfluous (it is neither a physical necessity nor a moral duty); [...] disinterested (it stands outside the satisfaction of our wants and needs)* » (2012, p. 314). Par ailleurs, (2) le jeu participe et est essentiel à la construction de l'individu parce qu'il correspond à une forme de transgression exploratrice du monde social et de soi, de son corps et de son imagination (Stevens, 2007). « *Autrement dit, le jeu permet la construction d'un monde dans lequel la modification de la réalité ultime de notre vie quotidienne se traduit par le remplacement de certains de ses aspects par un quasi-réel.* » (Féménias, 1999, paragr. 27). En cela, il permet la création d'une forme d'évasion des autres aspects de la vie quotidienne urbaine contemporaine, que ce soit en testant et repoussant les limites ou en rencontrant autrui (Stevens, 2007), ce qui participe à la construction de l'individu. Enfin, certains auteurs considèrent que (3) le jeu est séparé de la quotidienneté. Huizinga postule que « *le jeu n'est pas la vie « courante » ou « proprement dite ».* Il offre un prétexte à s'évader de celle-ci pour entrer dans une sphère provisoire d'activité à tendance propre. » (1951, p. 26), Stevens y voit une toire qui instaure nécessairement une séparation avec le quotidien (2007) et Woodyer (2012) considère qu'il ne relève pas de la vie « réelle ». Pour autant, nous estimons qu'au contraire, le jeu est profondément ancré dans le quotidien par son attachement à ses marges, or les marges sont à comprendre comme ce qui dessine la périphérie de quelque chose tout en étant en son sein, telle la marge d'une copie qui est bien sur la feuille et non en-dehors et à laquelle sont attribuées des fonctions spécifiques.

Quant à l'objet « corps », élément central de la géographie culturelle, il est retenu pour son rôle incontournable dans la construction du rapport au monde et dans les logiques de différenciation. En effet, il est un médium de perception du monde pour l'individu (Merleau-Ponty, 1945) et « *c'est à partir du corps que se perçoit et que se vit l'espace, et qu'il se produit* » (Lefebvre, 2000, p. 190). Ici, le prisme corporel est entendu dans le sens de la corporéité, c'est-à-dire la dimension matérielle et physique de la corporalité à laquelle s'ajoute la dimension sensorielle, émotionnelle et affective. En somme, un rapport au monde qui passe par les cinq sens et la kinesthésie, par exemple glisser et perdre l'équilibre, mais aussi les sensations, impressions et émotions telles que la peur procurée par l'ambiance lugubre d'un lieu. La géographie, en tant que science de l'espace, étudie la manière dont les êtres humains habitent le monde, ce qui prend en considération le rapport du corps à ce qui lui est extérieur ainsi que l'espace en ce qu'il rassemble de multiples corps : le corps, sentant et sensible, donne sens, constitue, est engagé et habite le monde (Duhamel, 2014). Les arguments de cette philosophe s'inscrivent dans ce qu'il est possible de considérer comme un « tournant corporel » initié par les géographes Di Méo (2010) et Barthe-Deloizy (2011) dans leurs articles réfléchissant à la place du corps dans la discipline. Il est en effet rappelé que le corps joue un rôle de médiateur à l'interface entre l'individu

et l'espace et que « *l'homme possède l'espace en lui, le corps en tant que spatialité implique l'espace et le construit* » (Barthe-Deloizy, 2011, paragr. 15). Ainsi, Di Méo émet l'hypothèse d'une co-construction entre le corps et ses espaces à partir du phénomène de « corpospatialité », soit la confusion du corps et de l'espace qui l'environne dans un espace-temps (Fournand, 2008) par « *spatialisation du corps et de corporisation de l'espace* » (Di Méo, 2010, p. 487), participant d'une co-construction des espaces. D'une part, il est au cœur de l'expérience sensible et sensorielle, notamment de l'espace urbain puisque « *la ville est une réalité sociale d'ordre sensoriel et sensuel ; elle appartient au monde de l'expérience sociale, de l'éprouvé et du senti. C'est un vécu.* » (Ledrut, 1977, p. 232). Comme le rappelle Le Breton (2000) la relation à son espace de l'individu en déambulation est d'abord affective et corporelle (sensorielle) car la ville est « en » lui. Lazzarotti (2006) complète cette idée en précisant que pratiquer un lieu revient à s'y intégrer et s'y familiariser, ce qui constitue une expérience géographique corporelle car sensible, sensorielle et émotionnelle. D'autre part, le corps est également un objet social, ce qui est une réalité moins fréquemment considérée. Le rapport au monde et son apprentissage comporte forcément un rapport aux autres et un apprentissage des autres, mais aussi un apprentissage de soi dans les lieux et dans le monde, ainsi que parmi les autres (Lazzarotti, 2006). « *Les usages sociaux du corps participent pleinement à la construction des savoirs, des techniques et des milieux dans lesquels ils se déploient.* » (Lebreton et Andrieu, 2011, p. 100). Par ailleurs, les corps sont les marqueurs des relations de pouvoir dans l'espace (De Martini Ugolotti et Silk, 2018) en ce qu'ils incarnent principalement la différence.

0.3 Des influences théoriques plurielles et pluridisciplinaires

Après tous ces éléments permettant de comprendre la genèse personnelle et épistémologique du projet de recherche, il s'agit de revenir sur les cadres théoriques et disciplinaires qui ont principalement participé à sa construction. À travers une navigation entre la sociologie et les sciences de l'espace tout en s'autorisant de se laisser embarquer par les courants philosophiques et aménagistes, la structuration de la base de la réflexion s'articule autour de quatre points : déconstruire l'idée de récréativité pour questionner ce qu'est la créativité, notamment pour la ville ; interroger la transgression et la déviance qui piquent la curiosité de la démarche par le prisme de la récréativité en ce qu'il peut renouveler la réflexion sur ces concepts sociologiques ; développer une meilleure compréhension des tendances contemporaines en matière de loisir et de tourisme afin d'affiner l'étude de la récréativité urbaine car ils sont éminemment récréatifs et peuvent être urbains ; et interroger l'habiter ainsi que l'urbanité au regard de la récréativité à travers la rencontre d'approches renouvelées concernant la créativité, la transgression et le loisir.

0.3.1 De la Ville Créative à la ville créative

À partir des années 1960 émerge un modèle de développement économique des espaces urbains qui relève de la créativité : la Ville Créative. Il correspond à une croissance de l'intérêt pour les villes régénérant leur environnement social, politique et économique à travers l'imposition d'une économie cognitive et culturelle remplaçant une économie industrielle et à laquelle participent les espaces culturels et patrimoniaux (Marcotte, 2016). En effet, à partir de ce tournant, la question du développement des villes « *se mêle avec la*

célébration du déclin de la ville industrielle, comme si des phénomènes comme la désindustrialisation étaient la condition nécessaire à l'émergence d'un nouvel ordre économique, basé sur l'immatériel et l'éphémère, sur la créativité » (Gravari-Barbas, 2009, p. 283). Dans cette ère post-industrielle se dessine ainsi le concept de « *Creative City* » pour réorienter les manières de penser, aménager, développer et manager la ville en vue d'une revitalisation urbaine et économique par la créativité et les activités créatives (Oliveira et Paulino, 2017). Ce modèle repose sur une certaine conception de la créativité, c'est-à-dire celle qui peut contribuer à des bénéfices économiques et favoriser un territoire dans le contexte de croissance d'une compétition inter-villes (Mould, 2015b) ou, autrement dit, celle de la classe créative (Florida, 2005). Pour autant, Mould (2015b) considère que la Ville Créative est un mode d'amélioration des conditions de vie (inclusion sociale, pauvreté, etc.) utopique. Il en émet une critique virulente à plusieurs égards et lui préfère ce qu'il nomme la « *creative city* », donc sans majuscule. La Ville Créative, définissant ce qui est « créatif », marginalise les autres formes de créativité, notamment les pratiques récréatives informelles : « *this process is the total reconceptualisation of 'true' urban creative practices – those of reappropriation, transgression, interventionism, subversion, resistance, activism and experimentation – into oppositional activities to be resisted or capitalised upon* » (Mould, 2015b, p. 3). Il partage avec Vivant (2009) le point de vue que la ville créative se situe davantage là où le renouvellement culturel et artistique échappe aux régulations et aux formes d'instrumentalisation. Par conséquent, la vraie créativité impliquerait nécessairement de s'inscrire en rupture avec la Ville Créative et consisterait à faire avancer la justice sociale sans conquérir l'espace ou encore à s'aventurer dans la liminalité pour renouveler les façons d'expérimenter la ville. En cela, elle participerait à la reconstruction de soi : « *What does it mean to be creative in the creative city? It means seeking out new ways of becoming in the city* » (Mould, 2015b, p. 112). Ainsi, la présente réflexion sur la ville récréative appréhende la dimension créative de la récréation selon cette dernière considération, loin d'une perspective de marketing territorial tel qu'il se développe dans ses stratégies les plus répandues.

0.3.2 Dépasser la déviance sociale pour penser la dissidence récréative

Parce qu'ils s'inscrivent en décalage avec les représentations sociales dominantes en matière de pratiques récréatives, ces loisirs de la ville créative ont tendance à être assimilés à des formes de déviance puisque « *sont qualifiés de « déviants » les comportements qui transgressent des normes acceptées par tel groupe social ou par telle institution* » (Becker, 1985, p. 9). Autrement dit, la déviance correspond à ce qui n'obéit pas aux normes propres à un groupe et se trouve définie par la « *transgression d'une norme acceptée d'un commun accord* » (Becker, 1985, p. 32). Pour autant, quelques nuances sont à préciser. D'une part, parce que la société est composée de plusieurs groupes, les transgressions chez les uns ne le sont pas forcément chez d'autres ; aussi la déviance se définit-elle par rapport à un groupe social et n'est pas une réalité de fait (Becker, 1985). D'autre part, la déviance n'est pas une propriété inhérente aux actes ou aux personnes mais relève de la construction sociale d'une catégorie par les activités de plusieurs acteurs dans un réseau complexe mêlant les « déviants », leur entourage, ceux qui font respecter les normes et ceux qui les créent (Becker, 1985). La déviance est donc pleinement de et dans la société et mérite en cela un intérêt scientifique, particulièrement géographique : comme l'écrit Cresswell, « *transgression (literally, "crossing a boundary") is often defined in geographical terms. Geography, then, can tell us a lot about transgression, and transgression, conversely, provides valuable insights into the way places affect*

behavior and ideology. » (1996, p. 21). Il s'agit donc de considérer la déviance comme un produit de la société qui est nécessairement constitutif du système humain car la société restreint les possibilités de comportement en dictant des normes sociales mais elle ne supprime pas pour autant les déviations comportementales de ces normes (Becker, 2002). Alors, il est possible d'en développer une appréhension davantage constructive.

We need always to look to subvert those marginalising systems that are being formulated. We must engage in lines of flight and seek out new connections, new shared experiences, new moments of sociality that enliven the creativity of places. We need to continually become-minor, search for the margins and minorities that push away from centralising forces. We must continue to seek out new possible functions of objects. (Mould, 2015b, p. 164)

En cela, le prisme de la dissidence récréative est intéressant. Celle-ci se caractérise par sa divergence des normes socio-spatiales, par son ancrage dans la culture sportive et/ou récréative différentielle et par « *un objectif principal : la critique (éthique, politique et esthétique) ou, dans une moindre mesure, la contestation des espaces de la vie quotidienne* » (Bourdeau et Lebreton, 2013, p. 2). Ici, la déviance est considérée comme une opportunité de participation sur l'espace public à travers des interactions et de potentielles démarches de concertation entre les « déviants » et avec les autres acteurs (Lebreton, 2015b). Cette grille de lecture du décalage des pratiques récréatives avec le modèle dominant de récréation urbaine semble ici tout indiquée pour en développer une appréhension constructive.

0.3.3 Alternatifs et/ou « hors des sentiers battus » : renouvellement des loisirs et du tourisme

Il semble donc plus que jamais pertinent d'interroger les dynamiques contre-culturelles, alternatives ou transgressives dans la mesure où elles constituent des réservoirs d'innovation touristique en débordant ou en inversant les cadres, les normes et les codes (géo)culturels ad hoc construits par et pour le tourisme. (Bourdeau, 2012, p. 42)

En effet, la transgression – ou du moins l'alternatif – touche également les pratiques de loisir et de tourisme. Cette tendance s'inscrit notamment dans la confusion croissante entre le quotidien et ces activités puisque dans la ville contemporaine, les habitants-résidents veulent du hors-quotidien de loisir, si possible avec une forme d'exclusivité, tandis que les non-résidents – les touristes – veulent du quotidien avec certaine authenticité (Roult *et al.*, 2021). Les années 1990 ont, en effet, vu l'adoption progressive par les citoyens de comportements touristiques dans leur propre ville puis, de manière plus récente, les touristes ont manifesté l'ambition d'adopter les comportements des habitants à travers un « tourisme de l'ordinaire » entre des espaces hors des chemins touristiques classiques et l'accès à l'expérimentation de la vie quotidienne. Il s'opère donc un dépassement des frontières et un rapprochement des pratiques ; aussi faut-il désormais davantage parler d'usagers de la ville du fait de ces différences floues qui n'ont parfois plus lieu d'être (Gravari-Barbas, 2013). Cette évolution contemporaine correspond à une double tendance d'authenticité et de renouvellement de l'ailleurs. Ces dernières années sont, en effet, marquées par le « *développement d'un*

tourisme hors des sentiers battus qui se caractérise par une demande croissante pour des activités et des espaces alternatifs, non intégrés dans les circuits touristiques dominants le marché, et perçus comme authentiques » (Le Gallou, 2018a, p. 28). Maitland et Newman (2009) notent ainsi que les touristes se désintéressent des zones qui leur sont destinées, formes de « Disneyland » trop propres et trop soignées, pour aller vers des sites qui ne sont pas envisagés spécifiquement pour eux, à l'image de l'attrait pour les lieux du quotidien répondant à une recherche d'authenticité et d'expérimentation de ce qui n'a pas été conçu pour les touristes. Derek (2015) relève donc un intérêt croissant pour l'insolite, c'est-à-dire tout ce qui est hors des chemins les plus fréquentés par le tourisme. Il en découle deux modèles théoriques : le tourisme hors des sentiers battus et l'altertourisme. Le premier correspond à l'exploration d'espaces et de lieux peu/pas utilisés par le tourisme, soit un tourisme interstitiel recherchant une concentration de créativité, les lieux de l'imprévu et du non contrôlé ainsi que l'accès de privilégiés à une expérience authentique (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015). Quant à l'altertourisme,

sa bascule s'opère selon deux conditions. Premièrement, les touristes développent une capacité à construire un ancrage local à partir des modes et formes de vie authentiques du territoire. Deuxièmement, une recomposition de la dialectique « ici-ailleurs » est engagée et crée de l'exotisme de proximité par réenchantement du quotidien. Concrètement, la pratique touristique permet donc la rencontre de l'urbanité locale, i.e. la ville habitée par ses habitants dans sa quotidienneté. (Lesné, 2021, p. 388)

Cette évolution contemporaine dans le domaine des loisirs et du tourisme n'est pas sans effet concret sur les espaces urbains. D'une part, elle entraîne l'émergence de nouvelles zones de tourisme à travers des espaces où les touristes sont co-utilisateurs avec les locaux : des « *heterogeneous tourist places* » (Edensor, 2001) où cohabitent un large spectre d'activités et de personnes. D'autre part, la demande d'altertourisme « *met au centre de ses pratiques l'habitabilité récréative et écologique. Le visiteur d'une métropole souhaite ainsi rencontrer et vivre cette forme d'habitabilité pour enrichir et répondre à ses attentes d'altérités interactionnelles et poétiques.* » (Corneloup, 2014, p. 11). Cette recherche de rencontre avec l'alter-ville, donc la ville habitée par ses habitants authentiques dans leurs pratiques alternatives, ainsi que de rencontre avec l'urbanité locale constitue alors un enjeu pour les métropoles. Elles doivent travailler à accroître et à préserver leur potentiel en matière d'habitabilité récréative et écologique afin d'améliorer leur attractivité et, par conséquent, dynamiser leur territoire (Corneloup, 2014). Interroger la ville récréative semble donc nécessairement devoir prendre ces éléments en considération, notamment la confusion croissante du quotidien et de tout ce qui relève des loisirs dans la ville créative, ainsi que le développement de nouvelles formes de tourisme et de loisir qui constituent des opportunités pour la Ville Créative dont il n'est pas envisageable de se détacher totalement.

0.3.4 Habiter et récréation, ou la question de l'habitabilité récréative

Comme évoqué, il est donc question d'habitabilité – l'ensemble des conditions de l'habiter – dans la réflexion à conduire, ce qui s'inscrit dans une démarche de dépassement de l'idée que l'habitant ne fait que résider et utiliser un territoire, mais qu'il le façonne et lui donne sens également, donc que ses pratiques produisent l'habitabilité du territoire (Corneloup *et al.*, 2014). En cela, il construit « *un espace vécu, sensible et*

symbolique et qui lui permet de développer une certaine valeur » (Lesné, 2021, p. 389). Mobiliser la notion d'habitabilité vise ainsi à comprendre comment se construit le social dans un territoire de vie, soit comment les interactions géographiques entre l'individu et les autres individus d'un territoire, formant un « *ensemble de pratiques incarnées d'un lieu* » (Corneloup *et al.*, 2014, p. 50), construisent localement des formes sociales et culturelles d'espace. En effet, l'idée de l'habitabilité « *traduit la capacité des individus à s'approprier un lieu pour en faire un espace de réalisation et d'expression de soi et de ses proches* » (Corneloup *et al.*, 2014, p. 50), ce qui participe d'un processus de production et de reproduction spatiale et sociale. En laissant aux individus la possibilité d'expérimenter leur existence selon leurs propres représentations, normes, histoires et cultures (Riffaud, 2021), l'habitabilité constitue une « *modalité d'être au monde au sein d'un espace* » (Falaix et Corneloup, 2017, p. 83). En cela, le lieu se fait spatialisant car producteur d'une expérience sensible de lui-même et approprié en fonction des subjectivités et sensibilités de chacun.

Dans cette perspective, il convient de mobiliser l'idée d'une habitabilité récréative, notamment travaillée par Jean Corneloup. Celle-ci s'inscrit dans le contexte d'une récréativité croissante dans la société marquée par un changement de comportements vers un art de vivre écologique et un habiter repensé ainsi que par un engagement des individus comme acteurs de leur vie à leur image et de dynamiques sociales (Corneloup, 2010). Il s'agirait d'une « *transition en terme récréatif comme volonté d'inscrire l'esthétisme et la définition du bien vivre, du loisir et du tourisme comme axe prioritaire en innovation sociale* » (Corneloup, 2016, p. 132), ce qui impacterait divers pans de la société tels que le travail, la nature, les biens ou encore le vivre-ensemble. Alors, « *la notion d'habitabilité récréative renvoie à cette idée que la population locale habite un lieu à partir du moment où des pratiques expérientielles sont possibles, activables et réalisées* » (Corneloup, 2016, p. 131) et s'articule autour de trois dimensions (Corneloup, 2014) : une habitabilité écologique à travers une appropriation sensible, corporelle et imaginaire de l'espace permettant de marquer un lieu et de lui donner sens, fondatrice d'une géographicités ; une habitabilité sociale en ce que les liens sociaux dans des groupes informels correspondent à des occasions d'échanges et de partage des et autour des lieux de pratique ainsi que d'expériences collectives renforçant le sentiment d'appartenance ; et une habitabilité culturelle se manifestant à travers une forme d'enculturation par la maîtrise du territoire de pratique accroissant le sentiment d'appartenance territoriale. Par ailleurs, l'habitabilité récréative se démarque notamment par son lien avec le réenchancement des espaces du quotidien. Elle participe à une revitalisation de l'existence confinée dans des normes et standards entraînant un réenchancement du rapport des individus à l'espace parce qu'elle opère une réappropriation territoriale dans le contexte aliénant de l'espace urbain, parce qu'elle s'inscrit en rupture avec l'utilisation du temps libre dans une perspective de rationalité et de fragmentation du quotidien, parce qu'elle recherche la convivialité par opposition à l'anonymat et l'agressivité de la ville et parce qu'elle favorise une réhabilitation du corps par bascule d'un outil de travail vers un vecteur de l'expérience sensible (Falaix et Corneloup, 2017). Ainsi, pour Charlier *et al.*, il s'agit d'« *envisager d'une façon originale l'habitabilité récréative par un détournement ludique du rapport aux espaces du quotidien qui en dépasserait une lecture purement et simplement fonctionnelle* » (2018, p. 63) pour en faire des espaces investis, habités et, par conséquent, réenchantés. Penser l'habitabilité récréative se révèle, finalement, nécessaire afin de limiter le foisonnement des non-lieux (Augé,

1992) et des formes d'acosmies, c'est-à-dire d'absence de monde dans une forme d'anomie qui ne serait pas seulement sociale mais aussi « environnementale » car marquée par une perte de repère et un égarement vis-à-vis du lieu d'évolution qui fait de l'environnement, ici de la ville (Falaix et Corneloup, 2017), un système indépendant, déconnecté et extérieur à l'individu et à son existence.

0.4 Démarche de recherche

This is not just a book about parkour. Rather, parkour should be viewed as the ethnographic lens through which we can discover broader insights into the state of work, leisure, cities, transgression, capitalist ideology and an ontology of the subject. (Raymen, 2019a, p. 19)

À l'instar de Raymen, nous ne souhaitons surtout pas ici proposer une thèse sur une ou plusieurs activités récréatives étudiées. Ces loisirs sont à considérer comme les objets de l'étude dont le sujet est bien celui de la ville récréative. En cela, ils constituent le prisme retenu pour une entreprise scientifique qui dépasse largement le cadre de leur pratique et porte sur de multiples éléments dont, dans le désordre et de manière non exhaustive, la ville créative, l'urbanité, le jeu, la déviance, le vivre-ensemble, le rapport à l'espace, le tourisme, le corps ou encore l'habiter et l'habitabilité, le tout dans une perspective de récréativité urbaine.

0.4.1 Présentation des objets : deux activités de loisir

Le processus de sélection des activités étudiées repose sur huit critères qui permettent autant de circonscrire les contours des loisirs retenus que d'évincer certaines pratiques. Avant tout, parce que la réflexion s'articule autour de la ville récréative, il ne peut s'agir que de (1) pratiques « de » la ville, c'est-à-dire avec une logique interne inspirée des architectures et sociabilités urbaines, marquées par un très fort sentiment d'appartenance au milieu urbain à travers une relation de proximité et une inscription spatiale vécue quotidiennement ainsi que proposant une rupture avec l'environnement urbain analysable par l'appropriation de certains espaces illustrant une fuite de la métropole pour ses caractères anonyme et impersonnel (Lebreton, 2010b). De plus, les activités choisies se caractérisent par le fait que (2) le déplacement y constitue une fin en soi et non un moyen d'accès, à l'image de « *la marche-loisir, forme particulière de marche à pied qui a la caractéristique d'être une activité choisie et auto-justifiée car réalisée pour elle-même* » (Monnet, 2016a, paragr. 2). La déambulation y est donc le principe-même de la pratique, comme dans le cas des pratiques itinérantes en ville décrites par Coverley.

L'important n'est ni le départ ni l'arrivée mais le chemin parcouru. Varier les itinéraires, chercher les chemins tortueux, détournés, jusqu'à se perdre, ressentir l'ivresse de l'incertitude, découvrir des choses qu'on n'avait jamais vues avant, se surprendre... Épuiser le trajet autant que ses jambes. (2011, p. 125)

Si la plupart des formes de course, par exemple, relèvent de ce critère, il élimine une activité comme le *street workout* du fait de son caractère immobile. Ces pratiques sont également voulues (3) auto-organisées afin d'embrasser au mieux la créativité urbaine telle que conçue par Mould (2015b). Présentant une forme d'autonomie dans leur désir d'être vécues ainsi qu'un esprit d'autodétermination et d'autogestion par distance vis-à-vis des institutions classiques (Adamkiewicz, 2002) sans en être exclues (Lebreton et Héas,

2010), ces activités sont marquées par une liberté de pratique quand et où elle est voulue. Par conséquent, la dimension institutionnelle des *urban trails* les met automatiquement à l'écart de l'investigation. Dans la continuité de leur inscription dans la créativité, il est souhaité que les activités présentent (4) un caractère subversif. À ce titre, Garrett inscrit l'urbex parmi les pratiques qui « *colonize and occupy spaces in the context of popular practice rather than colonial exploitation, being undertaken by local groups and individuals without state or institutional support* » (2017, paragr. 9) tandis que nous considérons le parkour comme « *une action à finalité récréative sur l'espace public et/ou ouvert de la ville, caractérisée par son refus de reconnaissance et de soumission à l'autorité politique et/ou idéologique* » (Lesné, 2019a, p. 98). Le fait que le *street workout* se déroule le plus souvent dans un espace dédié sans détournement spatial ou que la plupart des pratiques de courses en ville présentent un faible caractère transgressif a pour effet de ne pas envisager de retenir ces loisirs. Par ailleurs, parce que la question du rapport à l'espace semble centrale dans la réflexion, il est volontairement établi que les activités doivent présenter (5) un niveau important d'engagement corporel, donc une « *exposition au danger, conscient et assumé* » (Routier et Soulé, 2012, p. 64) qui constitue une dimension de l'activité. En effet, cet engagement est assimilable à une forme d'« être au monde » relevant d'un caractère identitaire ; aussi s'agit-il de pratiques dans lesquelles l'expérience participe à la construction du corps et où le pratiquant avec son corps sont acteurs de l'espace puisque « *our body is not primarily in space: it is of it* » (Lamb, 2011, p. 171). Ainsi, malgré leur adéquation avec tous les autres critères, les pratiques de glisse et roule urbaines sont ici écartées du fait de leur utilisation d'un outil intermédiaire dans la relation entre le corps et la matière, que ce soit une planche, des patins ou encore un BMX. Tous ces éléments menant à porter l'intérêt principalement sur des pratiques physiques et/ou sportives, une volonté de diversification invite à considérer des activités qui ont (6) une dimension culturelle et même artistique dans leur démarche. De nouveau, la plupart des formes de course sont rejetées par la faiblesse de leur aspect artistique, contrairement aux pratiques de glisse et roule urbaines, de danse *in situ* ou du parkour qui cherchent à créer une chorégraphie avec l'espace, ou encore aux activités plastiques de rue comme le graffiti ou le *yarn bombing*¹. À ce titre, leur rattachement à une entreprise d'exploration s'avère utile pour les distinguer : « *Urban exploration is closely allied with practices such as skateboarding, graffiti and parkour (free running), which also constitute modern forms of exploration of cities.* » (Garrett, 2017, paragr. 9). Plus précisément, afin d'éviter l'écueil des (7) transformations matérielles volontaires de l'espace souvent accompagnées de tout un lot de questionnements sur les dégradations matérielles ou sur leur inscription dans le registre de l'art, entre autres choses, toutes les activités qui en relèvent sont écartées. Enfin, parce qu'il s'agit d'un travail de thèse qui vise, d'une certaine manière, à enrichir la connaissance, le dernier critère est de retenir des pratiques (8) moins étudiées dans la littérature. L'abondance de travaux sur les pratiques de glisse et roule urbaines ou sur le graffiti achève la mise de côté de ces activités. La récente thèse de Riffaud (2017b) traitant notamment de la danse *in situ* incite également à ne pas la conserver, au risque d'être redondant du fait de la proximité entre ce travail et celui ici entrepris. Finalement, deux pratiques sont donc retenues : le parkour et l'exploration urbaine.

¹ Tricotage de rue

0.4.1.1 Le parkour, une activité ludo-sportive

Le parkour correspond, selon les dires de certains de ses créateurs (Perrière et Belle, 2014), à un art du déplacement. Il s'agit d'une activité de franchissement des obstacles en milieu urbain ou naturel caractérisée par sa capacité d'adaptation, marquée par une recherche de justesse et d'efficacité et permettant le développement d'aptitudes pour la fuite et la poursuite. Elle relève d'un état d'esprit et d'un style de vie participant à la construction de l'individu dans la société au-delà d'un simple sport, notamment car elle est considérée comme un moyen d'expression. En somme, le parkour « *est un art du déplacement et une activité physique dont la visée est un déplacement libre et efficace en dehors des voies de passage préétablies et se confrontant à tous types d'environnements et d'éléments* » (Gibout et Lebreton, 2014, p. 71). Ses plus anciennes origines connues sont celles de l'hébertisme du début du XX^e siècle, une philosophie athlétique d'un officier naval français, Georges Hébert, proposant un entraînement physique intense pour développer les vertus personnelles, à savoir des capacités et aptitudes athlétiques mais aussi le courage et l'altruisme afin d'être civiquement utile (Atkinson, 2009). Ainsi, « *ce ludo-sport est un mode de déplacement sans en être un moyen, i.e. une mise en mouvement du corps, seul outil de l'activité, qui se déplace dans l'espace sans chercher à en atteindre un certain point* » (Lesné, 2019b, paragr. 2). Dans le champ sportif, donc des activités codifiées avec une réglementation, la mise en place de compétitions et une fédération reconnue, il se présente comme une forme singulière. S'il en inclut plusieurs caractères comme l'organisation sociale, l'invention de soi ou sa participation à la structuration de la société contemporaine, il constitue un loisir sportif et non un sport (Augustin *et al.*, 2008). À ce titre, il est inscrit dans la catégorie des sports de rue, c'est-à-dire des pratiques d'investissement et d'appropriation des toutes sortes de lieux publics, qui sont de la ville et qui présentent un caractère souvent spectaculaire et exhibitionniste. Celles-ci réinventent les usages de la ville par création d'un dialogue particulier avec les lieux, sont investies par des jeunes en quête d'émancipation qui affirment leur place en laissant leur trace dans l'espace urbain, s'inscrivent dans l'émergence de nouvelles cultures urbaines et soulèvent des problèmes d'aménagement du fait de leur statut qui n'est pas clairement défini (Augustin, 2001a ; Augustin *et al.*, 2008). Plus concrètement, le parkour prend deux formes majoritaires dans son articulation sur le terrain urbain : « *la plus visible et fréquente est celle des entraînements par répétition de figures en un lieu donné* » tandis que la seconde, le *run*, correspond à une « *une course à travers une portion de ville variant les altitudes, longueurs de sauts, phases de grimpes et d'acrobaties* » (Lesné, 2019a, p. 84) et se fait beaucoup plus rare.

Il est important de préciser que l'activité ici étudiée présente différentes formes et différentes dénominations. Pour autant, la communauté des traceurs accepte et se reconnaît largement sous le terme « parkour » bien que la pratique soit désormais composée de plusieurs branches. Pour cette raison et tout comme peuvent le faire d'autres auteurs (Ameel et Tani, 2012a), nous employons le mot « parkour » pour désigner le loisir étudié sans différencier ses orientations internes. Chronologiquement, l'activité s'est premièrement vue attribuer le nom de « Parkour » et cela dès les années 1990 lorsque ce qui est encore principalement une discipline émerge dans la banlieue parisienne. Ce territoire constitue alors un laboratoire à ciel ouvert où les traceurs s'approprient le mobilier urbain à travers leur performance (Perrière et Belle, 2014). David Belle, considéré comme le fondateur du premier groupe de pratiquants (Yamakasi), attribue d'ailleurs à la

dénomination « Parkour » plusieurs qualités : elle fait le lien immédiat avec le parcours du combattant militaire dont il reconnaît l'influence ; elle reflète bien l'idée de construire son cheminement de déplacement dans l'espace mais aussi plus généralement de construire son propre chemin de vie ; enfin, l'utilisation du « k » apporte cette rupture avec les cadres de l'orthographe à la manière dont le parkour s'inscrit dans une remise en question des codes sociaux et des normes dominantes. Au début des années 2000, à la suite du succès cinématographique du film dont ils sont les acteurs principaux, les pionniers et membres du groupe Yamakasi – les *yamak* – prennent des directions de vie différentes. Sébastien Foucan participe alors à l'exportation de l'activité outre-Manche. Elle y rencontre un succès rapide et important, mais, face au manque de transparence du terme « Parkour », il lui est préféré l'expression plus explicite de « *freerun* » (Perrière et Belle, 2014). Avec le temps, le *freerun* se distingue comme une branche du parkour qui se focalise davantage sur l'acrobatie et perd en partie la dimension efficiente du déplacement propre au parkour. Enfin, suite à la démocratisation de l'activité, certains *yamak* originels réintroduisent une expression qu'ils employaient dès les débuts mais qui avait été mise au second plan : « l'art du déplacement » (Perrière et Belle, 2014). Cette résurgence illustre le mouvement de retour aux sources et aux origines de la pratique, se focalisant alors davantage sur les valeurs, principes et philosophies de la pratique plus que sur sa concrétude. Des écoles d'art du déplacement – [Art du déplacement Academy](#) – sont constituées à travers la France et le monde par ces pratiquants du premier groupe et ceux qu'ils considèrent comme les héritiers de leur mouvement. Il y est enseigné le parkour comme mode de déplacement efficient d'un point à un autre s'affranchissant des normes d'usage de l'espace, mais une attention particulière est donnée à la dimension artistique et chorégraphique de cette articulation du corps dans l'environnement matériel de la ville.

0.4.1.2 L'exploration urbaine, un loisir transgressif

Pour ce qui est de l'urbex – « *urban explorers are groups of people committed to researching, locating, scoping, exploring and often photographing temporary, obsolete, abandoned, derelict and infrastructural spaces in the built environment* » (Garrett, 2016b, p. 72) –, il est important de préciser que la « chasse » et la recherche d'un lieu fait tout autant partie de l'activité que son exploration en elle-même (Arboleda, 2016 ; Arboleda, 2017b). De plus, l'accès aux lieux étant non autorisé ou interdit par les propriétaires, administrateurs ou autorités publiques ; aussi le *trespass* est-il au cœur de la pratique (Rapp, 2014) et l'infiltration en constitue une dimension inhérente.

C'est vrai que ça serait moins drôle si toutes les portes étaient grandes ouvertes et si on pouvait rentrer par la grande porte, quoi. Mais non ! C'est vrai qu'il y a un petit aspect grisant, quand même... Tout ce parcours pour accéder à l'intérieur, ça fait partie du jeu, quoi. (Giniaux, 2020, 13 min 18 sec)

Les lieux sujets à l'urbex sont « urbains » en ce qu'ils ont été produits par les humains et qu'ils en gardent des traces, donc ils peuvent également être situés en zone rurale. Ils se distinguent du quotidien par leurs fonctions, échelles et/ou niveau de délabrement, qu'ils soient abandonnés ou encore utilisés (Rapp, 2014). En effet, bien qu'il s'agisse le plus souvent de sites délaissés, les explorateurs s'adonnent également à leur activité dans des infrastructures encore en usage. Même s'il est compliqué d'estimer les origines de la pratique, la cataphilie parisienne d'exploration des souterrains de la ville est souvent considérée comme

l'ancêtre de l'urbex (Garrett, 2010 ; Gal, 2015) : « *Cataphi les are the odd breed of urban explorer who spend much of their time illegally roaming (and building) the ancient quarry network that we call 'the catacombs' or 'the ktas' as shorthand* » (Garrett, 2011b, p. 271). Pour autant, force est de reconnaître que l'exploration relève d'une tendance comportementale bien plus ancienne attachée à la curiosité pour ce qui est au-delà des limites (Garrett, 2016b) prégnante chez les êtres humains. Ainsi, comme l'explique Robinson (2015), l'urbex présente une dimension touristique indéniable du fait de ses caractéristiques communes avec le tourisme, notamment l'exploration, la découverte et la visite. Enfin, il est important de préciser que si l'article « Arts of urban exploration » de Pinder (2005) est une référence pour de nombreux travaux sur l'urbex, y compris la présente recherche, il ne traite pas du tout de cette activité. Il y est question de pratiques de sortie de l'obscurantisme de territoires et populations par toutes les dynamiques coloniales, de la démarche de partir à la découverte des maux quotidiens de la ville avec ses habitants, d'une pratique psychogéographique et de dérive urbaine propre du mouvement situationniste, d'un ancrage dans une critique de l'urbain par réévaluation de ses politiques et potentialités développée dans la revue Transgressions: a journal of urban exploration fondée en 1995 par Alastair Bonnett ainsi que des mouvements artistiques engagés dans une critique de la ville.

Il est nécessaire de présenter, avant d'aller plus loin dans la réflexion, les différentes dénominations que porte l'activité ici étudiée. Les expressions « urbex », « exploration urbaine » et « *urban exploration* », parfois réduite à « U.E. » ou « UE », lorsqu'elles décrivent le loisir qui est l'objet de cette thèse, concernent toutes la même activité. D'autres pratiques proches, à savoir la *bunkerology*, la spéléologie urbaine, les visites guidées de ruines urbaines et le *rooftopping*, ne doivent pas être considérées comme des formes d'urbex. Tous leurs adeptes ne se reconnaissent pas dans le terme « urbex » et distinguent nettement leurs pratiques de celle-ci. Les quatre formes précitées doivent donc être considérées davantage comme des pratiques parallèles et similaires à l'urbex, présentant de nombreux points communs mais qui en sont bien distinctes et n'en constituent donc ni des branches ni des sous-pratiques. L'exploration urbaine, telle que présentée par ses principaux pratiquants et analystes comme Ninjalicious (2005) ou Garrett (2012), décrit une activité qui a pu exister dès lors que de premières infrastructures humaines furent délaissées et peut être, en ce sens, millénaire. Pour autant, sa forme contemporaine et l'engouement croissant qu'elle a connu relève de deux avancées technologiques majeures, à savoir l'invention et surtout la démocratisation de la photographie, d'abord, puis et principalement d'internet. La *bunkerology*, par exemple, est une activité qui émerge dans les décennies qui suivent la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe puisqu'elle consiste à explorer, voire habiter, des bunkers construits dans un objectif militaire. Le philosophe Virilio écrit ainsi un ouvrage (1975) sur ce qu'il nomme alors la bunker archéologie. Le contexte de Guerre Froide et la menace nucléaire ont eu pour effet le développement d'abris antiatomiques semblables à des bunkers qui sont par la suite également devenus sujets à la *bunkerology*. Cette pratique a connu un renouvellement plus contemporain à des fins touristiques, parfois à l'initiative des acteurs locaux (Lebreton et Gibout, 2017). Quant au *rooftopping*, il s'agit au contraire d'un mouvement plus récent empruntant pour beaucoup à la grimpe urbaine. Sa pratique consiste « *of accessing rooftops to take dizzying skyline photography, often peppered with symbolic political messages and displays of bravado imported from parkour* » (Garrett, 2015, paragr. 4). Ce phénomène connaît notamment une

forte expansion en Russie et en Chine où de jeunes athlètes, à l'image de [Vitaly Raskalov](#), repoussent toujours plus loin les limites de leurs ascensions illégales sur les plus hauts bâtiments où ils apprécient se faire photographier pour témoigner des exploits réalisés (Andrieu et Chavaroche, 2017). Ainsi, face à la diversité des formes d'exploration de l'urbain et dans un souci de faciliter la compréhension et d'alléger la lecture, nous regroupons dans ce travail, à moins d'indication contraire, toutes les formes étudiées d'exploration urbaine sous le terme « urbex » et les distinguons nettement d'autres loisirs d'exploration de l'urbain tels que la *bunkerology*, la spéléologie urbaine, les visites guidées de ruines urbaines et le *rooftopping*.

0.4.2 Une approche inductive à tous les niveaux

Pour interroger la ville récréative à travers le prisme des pratiques du parkour et de l'urbex, l'induction est au cœur de la construction de la réflexion, que ce soit dans la méthode comme dans la démarche. Le choix d'une recherche de nature inductive est retenu car l'enjeu de cette étude n'est pas de s'intéresser à ce qui expliquerait les faits mais de saisir comment les faits font et prennent sens. Il s'agit donc de comprendre le sens pour accéder au fait ; aussi l'herméneutique consiste-t-elle, ici, « à interpréter le sens des intentions et à étendre la compréhension intersubjective entre les individus et leur environnement ou milieu de vie » (Lebreton, 2012, p. 247), ce qui correspond à une volonté de dépasser la recherche de raisons des comportements dans les milieux sociaux et les caractéristiques individuelles pour analyser l'ensemble des relations de toutes les parties prenantes liées aux faits, comme dans le cas de la déviance (Becker, 1985). Dans cette perspective, le modèle hypothético-déductif est donc nécessairement écarté et il lui est préféré une analyse par compréhension des logiques et des modalités des pratiques sans se fixer à un cadre de pensée prédéfini qui induirait alors des représentations préexistantes sur les objets étudiés (Lebreton, 2012). La méthode mise en place semble ainsi s'inscrire dans la perspective interactionniste en ce qu'elle vise à construire un cadre théorique à partir du matériau empirique dans une approche inductive procédant par émergence, ce qui relève de l'interactionnisme symbolique (Guillemette et Luckerhoof, 2009). En effet,

ce courant de recherche ne repose pas sur l'adhésion à des « théories », mais sur une démarche empirique, le travail de terrain, avec insistance sur l'observation directe, et sur une approche originale de la société conçue comme ensemble d'actions collectives, qui implique un intérêt soutenu pour certains aspects de la réalité sociale négligés par d'autres traditions plus « positivistes » (Becker, 1985, p. 15).

Par conséquent, pour étudier ces activités d'exploration de l'urbain, la méthode est elle-même exploratoire car elle développe une approche détachée d'hypothèses mais visant à comprendre une réalité au regard de certains objectifs. Or, comme l'expliquent Blais et Martineau (2006), lorsque l'objet de recherche ne présente pas de catégorie préexistante, s'inscrit dans une approche exploratoire et/ou envisage un nouvel angle pour un sujet déjà documenté, ce qui correspond à l'étude présente, l'analyse inductive est tout indiquée. Il s'agit alors d'articuler un ensemble de techniques visant à faire ressortir des catégories grâce à l'interprétation du chercheur à la lecture détaillée des données brutes, l'idée de « catégorie » étant entendue comme une expression textuelle courte dénommant un phénomène issu du matériau qui ne se contente pas de désigner son contenu mais qui incarne l'attribution de signification propre au phénomène. De plus, dans cette

perspective et à l'instar de la *grounded theory*, « on ne problématise pas vraiment et on ne formule pas vraiment de question de recherche, mais on identifie plutôt les paramètres du phénomène ou des situations sociales que l'on veut étudier » (Guillemette, 2006, p. 36).

Au-delà de la méthode, toute la démarche de recherche se trouve être imprégnée d'induction ; aussi le principe de sérendipité constitue-t-il le fil conducteur de l'étude, que ce soit pour l'investigation sur le terrain, à travers les choix de lecture, dans les analyses du matériau comme tout au long de la structuration de la réflexion. D'une part, il s'agit d'accepter de ne pas tout contrôler et de laisser une place au « hasard » dans l'activité de recherche, comme le préconise Riffaud (2018c) avec la flânerie sociologique. En effet, il y considère le hasard comme une opportunité réflexive qui se présente et dont l'intérêt est qu'il favorise la liberté de curiosité du chercheur et qu'il permet de s'extraire des grilles de lecture faisant œillères pour exploiter les événements rencontrés au fil de l'investigation. Cependant, cela implique de déconstruire la nécessité d'un total contrôle du chercheur sur sa méthode pour « simplement constater que ce n'est pas parce que certains choix ne viennent pas de décisions conscientisées qu'ils sont infondés » (Riffaud, 2018c, paragr. 5). Il ne faut pas entendre ici que considérer et intégrer le hasard dans sa méthode signifie qu'elle soit désorganisée ou anarchique, mais il s'agit davantage de construire une planification conciliant un certain désordre qui est maîtrisé sans être organisé avec un balisage préalable suffisamment souple pour permettre une liberté dans le cheminement de la pensée. La flânerie sociologique – ou géographique dans le cas présent – est donc très loin d'une forme d'oisiveté scientifique car la coïncidence n'existe pas en sciences humaines et sociales ; aussi s'agit-il, au contraire, de maintenir un haut niveau d'attention à tout moment de la recherche pour ne pas laisser s'échapper des données (Riffaud, 2018c). D'autre part, adopter une démarche inductive revient à accepter une forme de malléabilité de la recherche pour, ensuite, l'exploiter comme ressource méthodologique. Il s'agit de considérer que l'objet de recherche est modifiable en permanence et ce jusqu'à la fin du fait du caractère central de l'émergence et de l'ouverture à la découverte, donc qu'il voit ses contours et composantes se préciser avec l'avancement de la recherche.

La délimitation de l'objet de recherche répond à des critères qui sont davantage de l'ordre de la pertinence sociale et scientifique que de l'ordre de la cohérence théorique de la problématique de départ, de telle sorte que cette pertinence peut se manifester progressivement au fur et à mesure que la démarche de recherche s'ouvre à de nouveaux champs d'exploration. Dans cette perspective, l'objet de recherche est défini davantage comme un « territoire à explorer » ou un phénomène à comprendre progressivement que comme une question de recherche. La délimitation de l'objet au point de départ du projet de recherche se fait donc en termes très généraux – à spécifier par la suite – et est appelé à être modifié tout au long de la recherche. (Guillemette, 2006, p. 37)

0.4.3 S'interroger sur l'idée de « ville récréative »

Ainsi, au regard de la prégnance de l'induction dans toute l'entreprise de recherche, nous préférons ne pas formuler de problématique ou, du moins, en proposer une sous la forme du projet de ce qu'il est souhaité d'investiguer. La présente thèse vise donc à étudier la construction, l'interrogation et la régulation de la ville

récréative dans ses dimensions matérielle, sociale et politique au regard des pratiques du parkour et de l'urbex. Cela fait référence aux trois grandes dimensions de l'espace (Lussault, 2009) puisque la ville est bien un espace ; aussi doit-elle être considérée et appréhendée d'un point de vue matériel, social et politique. Cette entreprise de recherche ambitionne d'appréhender cette idée de « ville récréative » au même titre que Gravari-Barbas suggère la réalité d'une « ville festive » qui serait « « *bédoniste* », *sensuelle, plurielle, multiculturelle* » (2009, p. 281). Elle n'y interroge pas le renforcement de la place des loisirs dans la ville mais bien la promotion d'une ville du loisir qui constitue elle-même le divertissement ; aussi s'agit-il ici d'appréhender la ville comme espace récréatif et non de se limiter aux espaces récréatifs de la ville. Il est important de préciser ce qui est entendu derrière l'idée de « récréativité », notamment dans sa distinction avec la ludicité. En effet, le ludique, correspondant à « *la capacité à mobiliser le jeu, est une des dimensions de la récréativité* » (Lesné, 2019a, p. 99) complétée par le dépassement physique de soi, la redécouverte d'un paysage et le plaisir de partager des moments de sociabilité (Lesné *et al.*, 2019). De plus, à l'instar de Gibout (2016c), il ne s'agit pas de travailler sur une ville récréative dans le sens de la Charte d'Athènes avec un zonage des espaces selon leur fonction, mais de considérer la ville elle-même et dans son intégralité comme le territoire de ce divertissement. Par ailleurs, il existe déjà un premier travail sur la ville récréative (Paquot, 2015) qui doit être présenté comme un élément de départ de la réflexion. D'une part, il s'agit de postuler que

la ville récréative, comme son nom l'indique, s'amuse et distrait. La fantaisie est son mode de régulation. L'étonnement sa manière d'être. Les rires la réveillent, la curiosité l'anime, l'urbanité la consolide. La ville récréative prend son temps, elle n'exclut personne. Comme son nom l'indique, elle est joueuse. (Paquot, 2015, p. 134)

D'autre part, il est important de prendre en compte que cette ville récréative fait face et répond à une urbanisation dont la tendance est qu'elle « *uniformise les fonctionnalités, rationalise les activités, comptabilise les opportunités, écrase les alternatives, musèle les poètes, lamine les différences* » (Paquot, 2015, p. 135). Pour autant, Paquot mobilise principalement le prisme de l'enfance à travers l'ouvrage collectif qu'il a dirigé sur cette question, or nous souhaitons aller plus loin dans la concrétude de la ville récréative et dépasser la grille de lecture du jeu dans son acception enfantine.

0.4.3.1 Quatre pistes de réflexion

Le questionnement général formulé plus haut se décline en quatre grandes orientations qui donnent le ton quant à la réflexion conduite. La première vise à interroger la redéfinition de trois dualités spatiales par le prisme de la récréativité urbaine. Il s'agit tout d'abord de revenir sur l'opposition entre espace public et espace privé, ces deux éléments présentant plusieurs niveaux de distinction selon les sens juridique et symbolique, selon la gestion et la réglementation spatiale par un groupe ou non ainsi que selon l'engagement d'un rapport psychologique personnel (Remy, 2015). Sans l'antiquité gréco-romaine, il s'agissait d'une opposition entre deux sphères d'action : la sphère politique et celle du particulier (Sabatier, 2007). De nos jours, dans la vie quotidienne, la distinction entre l'espace privé et l'espace public est principalement celle séparant le logement de la rue ou de la place (Remy, 2015). Tous ces éléments méritent d'être interrogés au

regard des pratiques récréatives étudiées tout en considérant une autre dualité spatiale complémentaire : celle de l'espace ouvert ou fermé car « *un espace maîtrisé par le propriétaire et protégé des interventions extérieures s'oppose à un espace ouvert, dans lequel chacun peut se mettre en scène pour les autres et négocier sa position dans une sociabilité indéterminée* » (Remy, 2015, p. 51). Dans cette perspective, Carlier distingue la publicité de l'« isolement écologique » d'un espace selon qu'il fait plus ou moins monde du fait de la diversité de ses usages et usagers ainsi que de la porosité de ses limites. « *On peut donc considérer que les espaces sont traversés et travaillés par un double mouvement d'ouverture et de fermeture, de dépli et de repli* » (Carlier, 2018, paragr. 37). En considérant les espaces ouverts comme les symboles du renouvellement des espaces publics par une plus grande tolérance, Augustin (2001b) identifie bien tout l'enjeu de la présente réflexion, à savoir comprendre ce qui fait le caractère public ou privé d'un espace *a posteriori*, c'est-à-dire au regard de ce qu'il en est fait et des significations qu'ils portent, plutôt que selon une catégorisation *a priori*. Enfin, une dernière dualité spatiale est à interroger à travers le raisonnement sur la ville récréative : l'ici et l'ailleurs. En effet, « *si la créativité récréative a été très forte en montagne dans les années 1985-2000 (mountain bike, parapente, rafting, snowboard...), elle s'est ensuite largement déplacée vers la ville* » (Bourdeau *et al.*, 2011, p. 452) ; aussi la question de mieux comprendre cette évolution urbaine se pose-t-elle.

Deuxièmement, il est envisagé de s'intéresser à l'inscription de la ville récréative dans une forme de revendication. Le postulat de départ est que la ville est capitaliste puisque les forces capitalistes ont transformé les potentiels espaces d'expression de la diversité et de l'interaction, qualités relevant *a priori* de la ville, en non-lieux (Augé, 1992) symbolisés par une forte homogénéisation et marquant l'urbain par l'aliénation et la consommation passive (Daskalaki *et al.*, 2008).

Dans ce monde où l'espace et le temps sont devenus de plus en plus des abstractions, où la ville et la vie sont de plus en plus désincarnées et où nous sentons notre existence dominée par des puissances étrangères et lointaines, la première réaction est de vouloir s'approprier notre espace de vie avec les autres hommes qui en vivent comme nous. On veut contrôler les conditions les plus immédiates et les plus réelles de l'existence et de la coexistence : la terre et son usage. On veut ramener le politique au concret. (Ledrut, 1977, p. 286)

Ainsi, les études sur des activités de cultures alternatives caractérisées par le détournement et l'opposition à la prédétermination des usages des espaces urbains montrent qu'elles incarnent une remise en question de la standardisation impulsée par la ville capitaliste (Daskalaki et Mould, 2013), à l'image du parkour considéré comme un post-sport « résistant » au déterminisme capitaliste de la ville (Atkinson, 2009). De manière complémentaire, il s'agit d'intégrer la réflexion à celle sur le droit à la ville – une opposition à la vie misérable en ville qui devient répulsive (Lefebvre, 1968) – tout comme d'intégrer la question du droit à la ville dans la réflexion en retour. En effet, Ledrut (1978) considère que les citoyens sont de plus en plus soumis aux illusions de leur pouvoir d'action de possession par absence d'une réelle production collective de la ville sous forme d'une prise en main du destin des lieux dont ils dépendent. Alors, développer une critique de la qualité, de l'usage, de l'imagination et du vécu des espaces de la sphère publique devient « *vital given the significance of these spaces for sustaining a vibrant and democratic urban culture, and for defending rights to the city* » (Pinder,

2005, p. 399). De telles pratiques ne sont donc pas politisées en elles-mêmes mais s'inscrivent dans une opposition directe au capitalisme à travers la forme qu'elles prennent pour investir l'espace. Le prisme de la récréativité révèle alors tout son intérêt puisqu'il correspond bien aux besoins des citoyens pour l'ouverture, l'aventure, le jeu, l'imprévu, l'immédiateté, se dépenser et enfin percevoir le monde à travers ses cinq sens propres au droit à la ville (Lefebvre, 1968). En effet, cette réalité est déjà bien documentée pour le skateboard puisque « *skatespots emerged as appropriated public spaces that signal the possibility of an alternative urban politics founded on use and pleasure rather than exchange and accumulation* » (Vivoni, 2009, p. 144) et il semble nécessaire de la considérer dans l'entreprise d'étudier de la ville récréative.

Comme il a été évoqué précédemment, la transgression est au centre de la réflexion ; aussi s'agit-il troisièmement d'interroger en quoi elle revêt une dimension constructive. D'une part, l'idée est d'envisager une acception positive de la déviance. Puisque le passage à l'acte déviant correspond à une priorisation de normes alternatives propres à un groupe social, quitte à transgresser les normes plus généralement acceptées (Becker, 1985), alors cette action semble positive dans le registre de normes qui l'a motivée. En effet, Barthélémy considère que « *cette déviance sera positive dans la mesure où elle n'est pas répréhensible ni sanctionnée socialement* » (Barthélémy, 2005, pp. 168-169). D'autre part, parce qu'elle peut être positive, alors la déviance peut devenir constructive. Du moins, il s'agit du point de vue défendu par Lebreton (2015b) lorsqu'il la présente comme une action sur l'espace public et/ou ouvert de la ville caractérisée par son refus de reconnaissance et de soumission à l'autorité politique et/ou idéologique. Il s'attache notamment au fait que l'acte déviant peut devenir un « espace » de négociation entre différentes forces opposées dans un même contexte en considérant la possibilité de concertation, de dialogue et de processus participatif au sein de ces sphères de pratiques. Notamment vérifiée dans le cas d'une déviance à finalité récréative, comme le sont les pratiques ici étudiées, il la qualifie alors comme une « régulation conjointe », c'est-à-dire un compromis entre la volonté des autorités et l'accepté des pratiquants. Le parkour semble particulièrement s'inscrire dans cette perspective puisqu'il est devenu en 2013 un outil de médiation éducative dans le milieu judiciaire pour les jeunes, ce qui a conduit à ce qu'une association roubaisienne de parkour soit lauréate 2015 du prix « Fais nous rêver » de l'Agence pour l'éducation par le sport (Audebrand, 2015). Ainsi, en prenant également en considération la grille de lecture positive et constructive de la déviance, il semble possible d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'idée de ville récréative.

Finalement, le quatrième axe de réflexion est celui du rapport à la ville. Parce qu'elle voit sa récréativité évoluer, que ce soit par renforcement, régulation ou diversification, par exemple, il semble évident que le rapport qu'entretiennent les individus avec elle se transforme en parallèle. Le prisme du corps est notamment à considérer dans ce raisonnement puisqu'il est premièrement à l'espace, puis dans l'espace en ce qu'il constitue un moyen d'avoir un monde et de percevoir l'espace (Barthe-Deloizy, 2011). Par exemple, Monnet (2015) revient sur la pratique de la marche, y compris en ville, en expliquant que plusieurs ouvrages qui lui sont consacrés à la fin des années 2000 et au début des années 2010 se construisent autour d'un auteur-marcheur qui a alors l'occasion de réfléchir à ce qui lie l'activité de l'esprit, celle du corps et le fait d'observer ce qui l'entoure. Il s'agit ainsi de prendre en compte toute la diversité des implications du corps

dans le rapport à la ville, donc au niveau du sensible et du sensoriel mais aussi des émotions, des valeurs, des symboliques et de la mémoire, car toutes jouent certainement un rôle dans la récréativité urbaine et elles sont, par conséquent, à étudier.

0.4.3.2 Une organisation du raisonnement calquée sur les pratiques

Dans la planification de leur pratique, traceurs et explorateurs présentent des points communs : ils se préparent par l'échauffement, le choix du matériel, les repérages tant sur site que sur internet et un conditionnement psychologique spécifique à l'activité afin de saisir l'ensemble des possibilités offertes ; ensuite ils se lancent en franchissant le premier grillage et en effectuant le premier saut puis évoluent à travers le spot ou le site en exploitant au maximum toutes ses potentialités, donc tous ses éléments et dans toutes les approches possibles ; enfin, *a posteriori*, immédiatement ou peu de temps après, ils effectuent un retour sur leur expérience en évaluant leurs sensations, leurs performances avec ses satisfactions et axes d'amélioration, notamment à travers l'analyse de leurs images, le tout en dépassant la chronologie des événements de la session pour développer une lecture transversale. Parce que la présente étude investigate ces deux activités pour réfléchir à la ville récréative, elle se construit sur un cheminement parallèle. La première partie, composée de quatre chapitres, est donc celle de la préparation à la recherche, soit le temps d'un repérage exhaustif du terrain scientifique d'évolution afin d'en identifier toutes les potentialités. Le chapitre 1 propose ainsi une présentation de la démarche spécifique de revue de littérature retenue à travers une analyse bibliométrique, une explication des enjeux et intérêts à systématiser l'état de l'art ainsi qu'une explication de la méthode des *scoping reviews* (Arksey et O'Malley, 2005) mise en place. Les deux chapitres suivants correspondent donc aux deux enquêtes bibliométriques réalisées sur une question de recherche autour du parkour (Chapitre 2) puis de l'urbex (Chapitre 3) dans leurs liens avec l'objet urbain. En parcourant les deux corpus, il s'agit d'explorer leurs cadres formels, notamment en matière d'autorat et de contextes institutionnels et disciplinaires, leurs cadres fondamentaux entre leurs dimensions théorique, conceptuelle, bibliographique et méthodologique ainsi que de développer, finalement, une analyse croisée des conclusions et perspectives de recherche. *In fine*, le chapitre 4 permet de relever l'enjeu de construire les orientations de la réflexion à partir de la rencontre des deux *scoping reviews*, c'est-à-dire de dégager en quoi et sur quoi ces deux questionnements convergent dans la littérature scientifique et comment cela dessine les directions et questionnements de la présente recherche. Dans la deuxième partie, l'investigation se lance, ce qui correspond au temps de l'évolution au cœur du matériau dont il s'agit d'exploiter tous les éléments, toutes les dimensions et sous tous les angles possibles autour de trois points. Le chapitre 5 permet de présenter le terrain étudié tant en matière d'espace géographique couvert que de groupe de personnes et d'activités considérées, puis d'expliquer tous les outils d'investigation mobilisés et toutes les modalités déployées, concluantes comme infructueuses ou limitées. L'exposé de la méthode est complété par une volonté, voire une nécessité, de discuter des éléments de réflexivité quant à la démarche de recherche à travers le chapitre 6. Celui-ci revient donc sur le choix et le déploiement de l'induction, sur la question des relations à double-sens entre le chercheur et sa recherche ainsi que sur les implications liées à l'étude de pratiques dites « engagées ». Une fois le cadre de la recherche explicité, un exposé des résultats est déroulé

à travers le chapitre 7. Ici, l'approche est isolée par « blocs » de l'enquête tout en adoptant une démarche compréhensive, voire interprétative. Dernièrement, à la manière des pratiquants, il est proposé de revenir sur la recherche dans la troisième partie en prenant le temps d'une discussion critique en trois axes autour des résultats. Celle-ci procède par considération du matériau dans sa globalité, à l'inverse de la présentation des résultats, afin d'améliorer la compréhension globale du phénomène étudié. Un premier échelon d'analyse est articulé à travers le chapitre 8. Il y est question de l'individu et de son rapport à cette ville récréative comme facteur de la récréation de soi selon une déclinaison entre quatre échelles : la corporéité, la construction personnelle, l'altérité puis la société urbaine. Le chapitre 9 traite du second échelon ; aussi y est-il question de la ville à proprement parler. La question de sa récréativité se répartie entre trois niveaux, à savoir son interrogation de la production sociale des espaces, sa participation à leur reproduction et les enjeux qu'elle soulève pour l'institution. Enfin, une lecture davantage transversale est proposée dans le chapitre 10 pour réfléchir à la concrétisation d'une urbanité récréative. Il s'agit de discuter de l'idée d'un habiter récréatif, de ce qu'est effectivement la ville récréative et des perspectives d'un aménagement urbain davantage récréatif. Finalement, la conclusion de cette étude permet d'en dresser un bilan à travers une synthèse critique, de répondre à tous les questionnements mis en exergue et de dessiner des perspectives pour la suite.

PARTIE 1 : SE PRÉPARER À LA RECHERCHE

CHAPITRE 1 – ÉTAT DE L'ART, REVUE SYSTÉMATIQUE DE LITTÉRATURE ET ANALYSE BIBLIOMÉTRIQUE DANS UNE THÈSE DE DOCTORAT

Tout travail de recherche passe nécessairement par une étude de la littérature scientifique. L'exercice de la thèse de doctorat n'échappe pas à cela et constitue certainement l'aventure la plus approfondie à travers la production académique. Réaliser un état de l'art, une analyse bibliographique ou encore une revue de la littérature constitue souvent une priorité du doctorant, or cette étape porte autant de noms qu'elle présente de méthodes différentes. Pourtant, il existe certaines approches davantage systématisées et instituées, aux objectifs et contours bien définis. Parmi celles-ci, l'analyse bibliométrique présente la spécificité de considérer la littérature au-delà de ses seules conclusions de recherche. Il s'agit, à partir d'une revue systématique de la littérature, d'engager une approche des ressources par des méthodes quantitatives et qualitatives qui se focalisent sur la production scientifique mais également sur leurs contextes et sur les moyens de parvenir aux conclusions énoncées. Ainsi, un chapitre d'ouvrage, un article scientifique, un rapport ou tout autre document constitue une source d'informations multiples et l'objectif est alors de les étudier de la manière la plus exhaustive possible.

1.1 Présentation de la revue systématique de littérature et de l'analyse bibliométrique

Une telle entreprise ne peut être envisagée sur l'ensemble de la bibliographie mobilisée par un travail de thèse. Ces ressources sont trop diverses dans leurs natures et thématiques pour que leur analyse prenne un réel sens. Au contraire, l'approche bibliométrique présente un réel intérêt pour défricher un sujet particulier : une niche scientifique, une thématique très précise ou encore un objet sur lequel seraient appliquées des contraintes, à l'image de l'étude sur le sport et la ville des articles présents uniquement dans la revue *Loisir et Société* (Roult *et al.*, 2018). Dans le cas de cette recherche doctorale, il s'avère que les deux objets étudiés correspondent à cela. Le parkour comme l'urbex présentent tous deux une littérature scientifique relativement récente et peu dense dans le champ des sciences humaines et sociales, comme il sera démontré par la suite. Par ailleurs, l'investigation a confirmé l'intérêt de réaliser de telles analyses bibliométriques. Si elle a permis de rencontrer des travaux présentant un travail bibliographique important, aucune démarche bibliométrique visant l'exhaustivité n'a été identifiée pour l'urbex. Du côté du parkour, une seule entreprise de la sorte (Pagnon *et al.*, 2021) a été repérée mais elle s'intéresse à l'ensemble de la littérature, tous champs disciplinaires compris, portant sur la pratique. Par ailleurs, elle se révèle incomplète pour les sciences humaines et sociales puisqu'elle ne regroupe que 33 des 146 productions scientifiques publiées jusqu'en 2017 identifiées dans le présent travail. Une telle démarche, après les 15 à 20 années de recherche sur ces objets, peut donc prétendre proposer un état de la connaissance détaillé et critique. Il s'agit

notamment d'offrir une étude de base permettant d'identifier de manière synthétique ce qui a déjà été appréhendé et comment afin de mettre en avant les pistes pré-identifiées ou émergentes en vue des prochaines années d'investigation sur ces objets.

1.1.1 Des objectifs d'exhaustivité et de structuration de la connaissance

Bien que sa méthode soit relativement stabilisée, la revue de littérature présente plusieurs dénominations telles que « *scoping study/review* » (Arksey et O'Malley, 2005 ; Girardin *et al.*, 2020) ou « *systematic review* » (Badger *et al.*, 2000 ; Centre for Reviews and Dissemination, 2009 ; Roullet *et al.*, 2018 ; Roullet *et al.*, 2019). Toutes ces formes s'accordent globalement autant sur les objectifs d'une telle exploration de la littérature que sur ses méthodes incontournables. La *systematic review* peut être décrite comme une « *démarche de recherche scientifique rigoureuse, transparente et reproductible [qui] sert à repérer, sélectionner, évaluer et synthétiser, de manière critique et exhaustive, des études pertinentes qui abordent un problème donné, et ce, de manière systématique* » (Roullet *et al.*, 2018, p. 31). Elle émerge dans les années 1970 comme méthode permettant un état exhaustif de la connaissance sur une ou des questions de recherche spécifiques en vue de l'identification de pistes ou lacunes scientifiques, principalement dans le champ des sciences médicales (Munn *et al.*, 2018). Arksey et O'Malley présentent, quant à eux, leur *scoping study* comme un tour d'horizon d'un champ de recherche qui n'a pas encore fait l'objet d'un examen aussi approfondi. Ils décrivent précisément leur démarche par une forme de cartographie : « *A key strength of the scoping study is that it can provide a rigorous and transparent method for mapping areas of research.* » (Arksey et O'Malley, 2005, p. 30). La principale différence avec la *systematic review* est alors de dépasser la description de la connaissance pour chercher à en comprendre la construction (Munn *et al.*, 2018). Elle se décline en trois niveaux, se focalisant sur les concepts-clés du champ étudié, sur les ressources pertinentes et sur les preuves apportées.

1.1.2 Des intérêts au-delà du monde scientifique

L'analyse bibliométrique peut et doit être considérée comme une méthode intéressante en elle-même. Elle ne se contente pas de reprendre et de synthétiser l'enrichissement scientifique d'autres travaux mais constitue la source d'un apport intéressant et nouveau à la science. En effet, cette méthode dépasse la seule étude de la production de connaissance à travers les conclusions d'un corpus documentaire :

Reviewers are in a position to illustrate the field of interest in terms of the volume, nature and characteristics of the primary research. This analysis in turn makes it possible to identify the gaps in the evidence base, as well as summarizing and disseminating research findings. (Arksey et O'Malley, 2005, p. 30)

En réunissant et en synthétisant toutes les productions qui relèvent du parkour et de l'urbex, la démarche est de reconstituer le puzzle de leurs multiples approches afin de proposer une compréhension globale des acquis et d'identifier de nouvelles orientations de recherche (Arksey et O'Malley, 2005). Cette ambition dépasse celle d'une curiosité de chercheur et répond à une réelle nécessité. Tout comme d'autres scientifiques du champ des activités physiques et sportives qui se sont engagés dans une démarche similaire sur un sujet différent, nous pensons que « *la question intéresse non seulement les chercheurs, mais aussi les professionnels parmi lesquels des acteurs du sport politiques, urbanistes, responsables de structures sportives ou les personnes concernées par la*

question des politiques de la ville et des politiques urbaines » (Roult *et al.*, 2018, p. 28). Dans le même registre mais au sujet du tourisme, il est reconnu que la revue systématique de littérature « *should be able to support and inform the industry in several ways* » et que « *likewise, comprehensive and organic representations of tourism knowledge should be used by practitioners to develop tourism related policies and implement effective managerial and marketing practices* » (Pahlevan-Sharif *et al.*, 2019, p. 164).

Pourtant, l'examen approfondi, systématisé et par une méthode aussi quantitative de la littérature sur une question de recherche précise reste une pratique encore peu répandue. À notre connaissance, il n'existe ni *systematic* ni *scoping review* sur les loisirs d'une manière générale. Dans le champ du tourisme, les premières sont nombreuses et notamment sur le *smart tourism*, tandis que les secondes semblent ne concerner exclusivement que le sujet du tourisme médical. Quant au patrimoine, il est également très peu investigué par de telles études et il l'est uniquement dans le cadre de *systematic reviews*. Dans le domaine des activités physiques et sportives, le constat est identique. Il faut cependant relever la récente initiative sur le sport et la ville (Roult *et al.*, 2018), mais celle-ci ne repose que sur une seule revue. Par ailleurs, la présente étude de l'ensemble de la production scientifique sur le parkour comme sur l'urbex permet d'affirmer qu'un tel exercice n'a encore jamais été réalisé pour aucune des deux activités. Au mieux, certaines introductions d'articles (Lamb, 2014a ; Mould, 2015a) développent une démarche proche, mais jamais de manière systématique et en ne s'intéressant qu'aux conclusions et partiellement aux méthodologies mobilisées. Par conséquent, l'intérêt d'une telle entreprise semble renforcé par son caractère totalement inédit.

1.2 Méthodologie : construction et analyse du corpus

Deux analyses bibliométriques sont réalisées, reposant sur deux revues systématiques de la littérature. La première porte sur l'activité du parkour et se focalise sur un objet d'étude plus précis, à savoir « Le parkour et l'espace urbain ». Il s'agit donc de placer l'attention sur la littérature qui s'intéresse aux liens entre ces deux éléments. La seconde analyse bibliométrique porte sur l'exploration urbaine et s'oriente également plus précisément sur « L'urbex et l'espace urbain ». De la même manière, ne sont donc considérées que les ressources s'intéressant à ces deux éléments liés. Ces exercices suivent une méthode mobilisée dans d'autres travaux similaires (Badger *et al.*, 2000 ; Arksey et O'Malley, 2005) et présentée explicitement par Arksey et O'Malley (2005) à travers cinq étapes : la définition de la question de recherche ; l'identification des ressources ; la sélection des ressources ; la récolte des données ; et l'interprétation des résultats.

1.2.1 Définir la question de recherche : allers et retours

Le processus de construction de la réflexion est identique pour les deux études. Il s'agit d'une démarche progressive permettant un affinement de la question de recherche lors des premiers temps de l'investigation. En effet, le questionnement principal est volontairement laissé évasif initialement afin d'accepter une certaine souplesse lors de la sélection des ressources. Dans un premier temps, les objets de la revue de littérature sont donc simplement le parkour d'un côté et l'urbex de l'autre. Le défrichage des bases de données permet de présenter une vue très large et, alors, de définir exactement les questions de recherche. L'interrogation porte sur le niveau de précision. Étudier la littérature scientifique sur le parkour ou l'urbex

est trop large. Se circonscrire au champ des sciences humaines et sociales dans la perspective de travailler sur la ville récréative est également trop évasif puisque les études en sciences de l'information et de la communication présentent, le plus souvent, un intérêt moindre. Alors, seulement après ce premier défrichage, les questions de recherche précises sont établies. Elles impliquent pour chaque analyse bibliométrique de considérer les objets à condition qu'ils soient étudiés en lien avec l'espace urbain, donc de se demander quelle est la relation analytique et réflexive entre les objets « parkour », d'une part, et « urbex », d'autre part, et celui de « l'espace urbain ». Autrement dit, les présentes études visent à analyser de la manière la plus exhaustive possible la littérature scientifique portant sur le parkour ou l'urbex à condition que l'approche soit également centrée sur sa dimension spatiale et urbaine. La démarche est d'établir un bilan de la recherche sur ces sujets, de montrer comment ils se sont affirmés progressivement comme des objets de recherche à part entière, de comprendre les orientations qu'ils ont prises dans la communauté scientifique et de réorganiser leurs multiples approches afin de proposer une compréhension globale des acquis et d'identifier de nouvelles orientations d'investigation et de réflexion (Arksey et O'Malley, 2005).

Une telle initiative se décline en une liste spécifique d'objectifs précis : (1) étudier les rythmes et champs scientifiques des publications sur le parkour et sur l'urbex ; (2) sélectionner la littérature scientifique portant sur les objets « parkour » ou « urbex » en lien avec l'espace urbain ; (3) proposer une lecture géographique, disciplinaire et linguistique de l'autorat ; (4) analyser les thématiques et/ou sujets des journaux dans lesquels se trouvent les articles retenus ; (5) décrire les contextes de production de ces papiers en matière de financement et d'intégration à des programmes de recherche et/ou travaux universitaires ; (6) déterminer les champs disciplinaires et sujets des papiers retenus dans chaque revue systématique ; (7) identifier les différentes disciplines, les cadres théoriques et les concepts mobilisés par ces recherches scientifiques ; (8) relever les méthodologies et méthodes d'investigation employées ainsi que les autres activités de loisir étudiées ; (9) développer une analyse géographique des différents terrains investis dans les papiers retenus ; (10) analyser les références mobilisées par les ressources retenues pour identifier les travaux extérieurs les plus influents ; et (11) récolter, synthétiser et catégoriser les principales conclusions et perspectives de recherche émanant de cette littérature scientifique.

1.2.2 Défricher les bases de données pour identifier les ressources

Cette étape, ainsi que la suivante, présentent un intérêt fondamental limité mais sont incontournables car elles assurent une transparence quant à la méthode de collecte et de sélection des données. Leur explicitation contribue donc à relever un enjeu majeur des revues systématiques : « *we believe that there is an urgent need for scholars in the field to adopt protocols developed for systematic reviews* » (Pahlevan-Sharif *et al.*, 2019, p. 164). Le travail d'exploration des bases de données de la littérature scientifique a été réalisé entre mars et juin 2020. Celles qui ont servi à l'identification des papiers sont les suivantes : Brill, British Medical Journals, CAIRN, Cambridge University Press, DOAJ, EDP Sciences, EM Premium, Emerald, Google Scholar, JSTOR, Nature, Open Edition, Oxford University Press, Persée, Sage, ScholarVox, Science direct, Scopus, Springer, Taylor & Francis et Wiley. L'investigation s'est déroulée par une recherche d'expressions spécifiques dans les titres, mots-clés et/ou résumés. Aucun type de publication n'a été exclu dans un premier temps. Pour le

parkour, les expressions retenues sont « parkour », « *freerun* » et « art du déplacement ». Pour l'urbex, il s'agit de « urbex », « *urban exploration* » et « exploration urbaine ». Aucune expression n'a été utilisée en complément car à ce stade la question de recherche n'était pas arrivée à son niveau de précision définitif tel que décrit précédemment. Face à la quantité de résultats, une sélection a été faite par lecture des titres, résumés ou premières lignes des ressources. Celle-ci visait uniquement à éliminer tout papier dont l'une des expressions recherchées serait présente mais ne désignerait pas l'activité de loisir étudiée. Par exemple, le mot « parkour » est utilisé en informatique pour décrire une certaine fonction et le mot « urbex » désigne également un projet de l'Agence Spatiale Européenne. Finalement, 249 ressources ont été identifiées pour par le défrichage sur le parkour et 92 pour celui sur l'urbex.

1.2.3 Sélectionner les ressources

Du fait du caractère récent de la recherche scientifique sur ces deux objets, aucune borne temporelle n'a été imposée. 2005 est l'année des plus anciennes publications identifiées dans chacun des deux cas. De plus, face à la quantité limitée de résultats, il a été choisi de ne pas s'imposer de contrainte linguistique. L'anglais domine largement, suivi par le français, puis, dans le cas du parkour, l'espagnol et le portugais. Elles constituent toutes des langues que nous sommes capable de comprendre pour décider si une ressource est pertinente ou non. Ainsi, pour les autres langues – allemands, finnois, danois, polonais, etc. rencontrées uniquement dans l'étude sur le parkour –, du fait de leur rareté, il a été choisi d'utiliser un service de traduction automatique pour éviter l'éventuelle « perte » d'une ressource importante.

D'autres critères ont été mis en place pour sélectionner la littérature retenue au sein du corpus (Fig. 1.1 et 1.2). Ils concernent le fond comme la forme des papiers. La première étape de sélection était disciplinaire. Par défaut, toute ressource hors du champ des sciences humaines et sociales ou de la kinésiologie a été retirée du corpus final pour l'analyse bibliométrique. Cela ne concerne aucune ressource au sujet de l'urbex, mais 59 pour le parkour car relevant des sciences de l'ingénieur, de la vie ou médicales. La seconde étape était formelle. Comme dans d'autres revues systématiques de littérature, les ouvrages entiers ont été exclus puisque « *the function of books in a literature review appears to be that of providing an overview of a field rather than a source of specific data* » (Badger *et al.*, 2000, p. 225), ce qui n'est pas le cas des chapitres. De la même manière, les thèses et mémoires ont été retirés car nous avons estimé qu'ils seraient redondants avec les articles ou chapitres dont ils seraient à l'origine. Par ailleurs, les publications ne donnant pas lieu à un système de relecture par les pairs (introduction, critique d'ouvrage, note de recherche, etc.) ont également été évincées. Cette étape a permis d'écartier 11 documents au sujet du parkour et 14 au sujet de l'urbex. Le troisième temps était concentré sur le contenu des papiers restants. À ce stade, la question de recherche a pu être stabilisée autour de l'étude de chacune des activités dans son lien avec l'espace urbain. De manière progressive, par lecture des titres, puis des résumés et finalement des articles ou chapitres en entiers (Roult *et al.*, 2019), toutes les ressources ne relevant pas de la question de recherche ont alors également été retirées. Il s'agit de l'étape de sélection la plus importante car elle a engendré le retrait de 87 papiers au sujet du parkour et de 26 au sujet de l'urbex. Enfin, l'ultime procédure a consisté à écartier les doublons, c'est-à-dire les papiers totalement ou grandement similaires, d'un même auteur et présents dans plusieurs journaux ou

ouvrages. Au final, le processus de sélection des ressources a amené l'échantillon pour l'analyse bibliométrique à 90 ressources pour « le parkour et l'espace urbain » (Annexe 1.1) et à 51 ressources pour « l'urbex et l'espace urbain » (Annexe 1.2). Ce sont donc respectivement 100 et 41 productions scientifiques qui ont été écartées des corpus alors qu'elles relevaient bien de champs disciplinaires *a priori* intéressants.

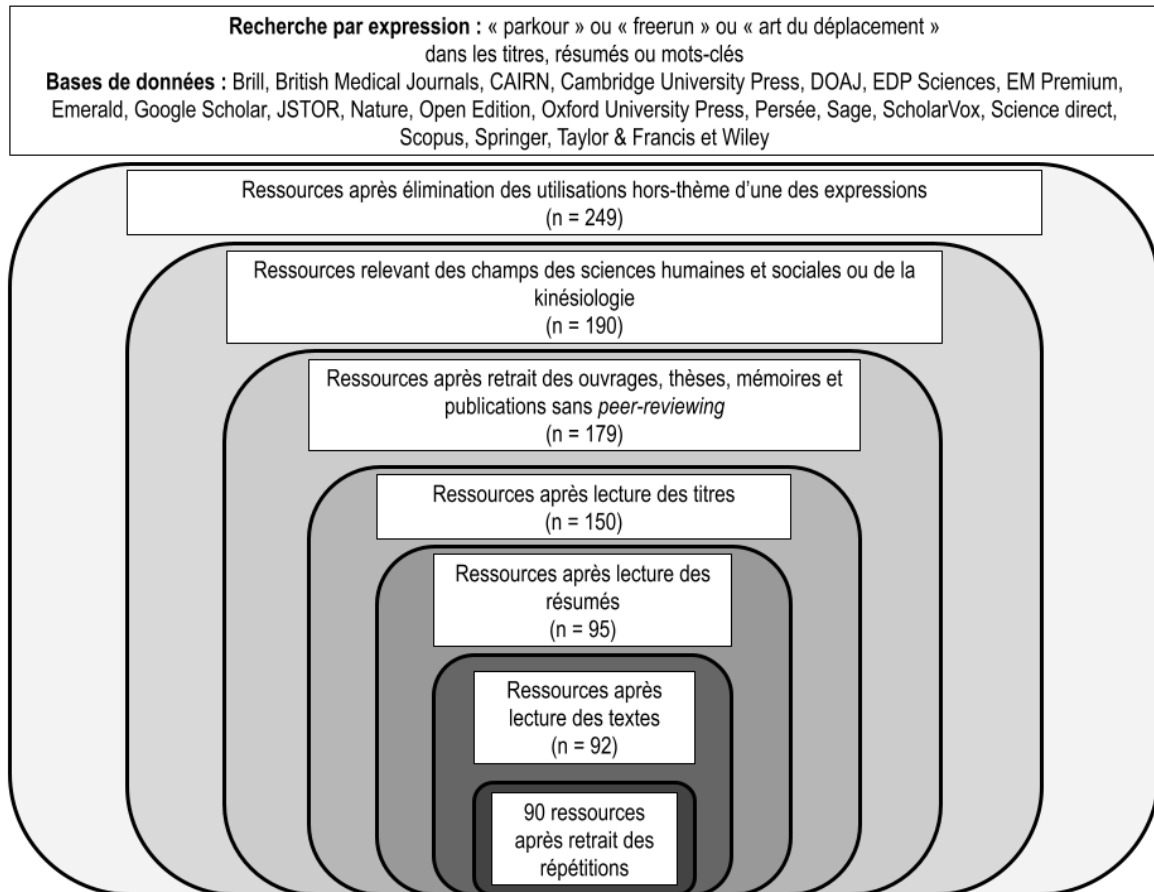


Figure 1.1 : Identification et sélection des publications du corpus « Le parkour et l'espace urbain ». Réalisation : Robin Lesné, 2020.

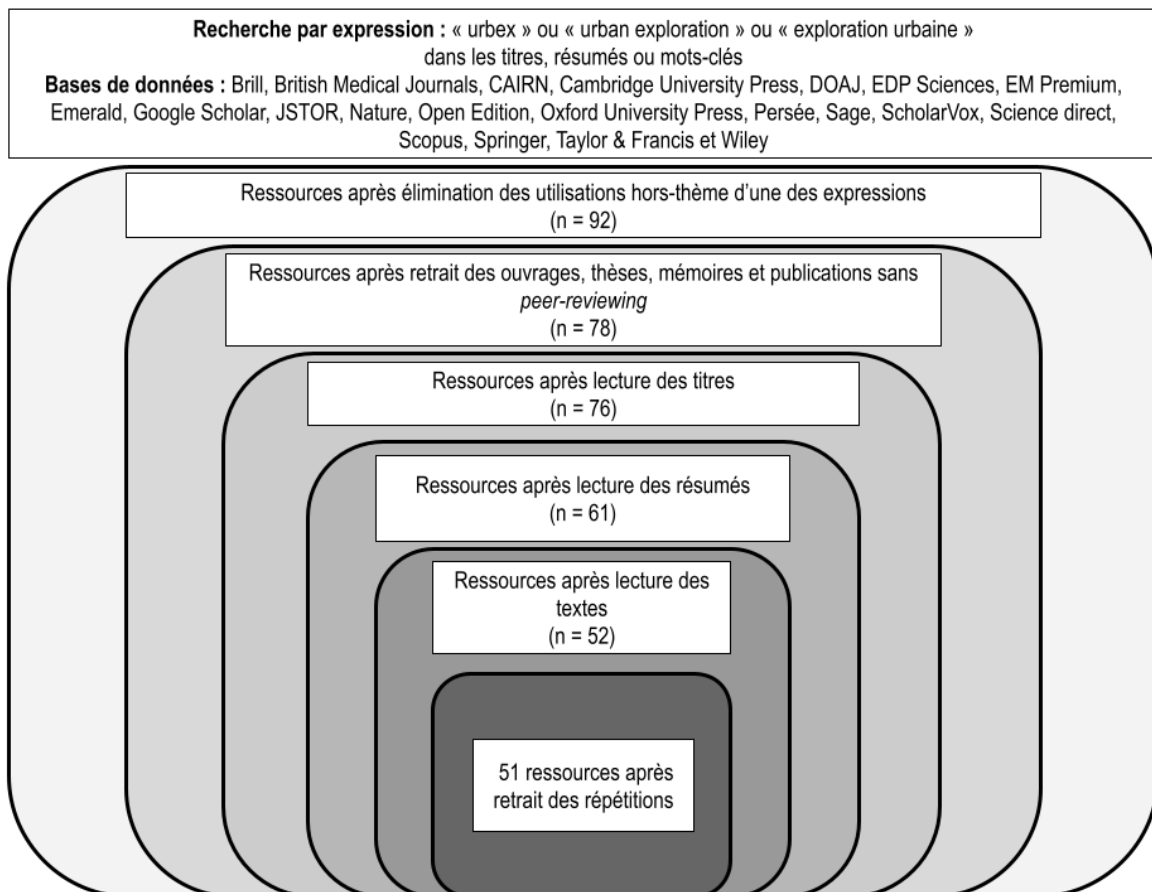


Figure 1.2 : Identification et sélection des publications du corpus « L'urbex et l'espace urbain ». Réalisation : Robin Lesné, 2020.

1.2.4 Quelles données récolter ?

Une forme unique d'extraction des données a été mise en place afin de pouvoir comparer toutes les ressources retenues entre elles (Arksey et O'Malley, 2005), mais également entre les deux analyses portant sur les deux sujets. Le choix des informations récupérées sur chaque papier répond à la liste des objectifs sous-jacents à la question de recherche. Ainsi, pour l'ensemble des ressources identifiées sur les bases de données avant sélection, seuls les années de publication et champs disciplinaires d'inscription ont été extraits. Par contre, pour les articles et chapitres qui ont validé toutes les étapes de sélection, une liste bien plus conséquente d'informations a été éditée. Toutes les données ont été regroupées et compilées dans des tableaux de synthèse produits par type de données. Il s'agit, dans l'ordre des objectifs de recherche, des éléments suivants : la langue d'écriture ; les auteurs, leur discipline et le pays de leur université de rattachement ; les journaux, leur champ disciplinaire et leur sujet (pour les articles uniquement) ; l'inscription ou non de l'étude dans le cadre d'un travail universitaire, d'un programme de recherche, d'un partenariat et/ou d'un financement ; les sujets des papiers selon une catégorisation établie par la lecture de tout le corpus ; les cadres théoriques (paradigmes et/ou écoles de pensée), les concepts et les disciplines mobilisés ; la nature de la méthodologie, la liste des méthodes d'investigation mobilisées et la liste des pratiques étudiées ; les localisations des terrains investiguées, *a posteriori* distribués par pays et continent ; la liste des conclusions et perspectives de recherche établies par les auteurs, *a posteriori* réorganisées en thèmes et sous-

thèmes ; et la liste des références mobilisées par chaque ressource, *a posteriori* rassemblées par fréquence de mobilisation des auteurs dans chaque ressource.

1.2.5 Faire parler le corpus par l'interprétation

Pour chacune des deux revues de littérature, l'interprétation des résultats est proposée en trois temps. Le premier présente un enchaînement d'analyses descriptives. Celles-ci répondent principalement aux six premiers objectifs. Il s'agit donc, d'abord, de décrire la production scientifique sur le parkour et sur l'urbex à travers un tour d'horizon transdisciplinaire sans aucune restriction formelle ou fondamentale. Ensuite, une présentation critique des éléments qui concernent uniquement les 90 et 51 papiers retenus par les revues systématiques de littérature sur l'espace urbain et, respectivement, le parkour ou l'urbex est proposée. Sont alors étudiés les caractéristiques de l'autorat, des journaux pour les seuls articles, les contextes institutionnels de production de ces papiers et, enfin, leurs champs disciplinaires et sujets afin d'en offrir une lecture sommaire. Le deuxième temps de l'analyse bibliométrique propose une lecture davantage croisée et déplace l'attention du contexte « formel » au contexte « fondamental ». Il se concentre donc particulièrement sur le fond des papiers et permet de répondre aux quatre objectifs suivants de la *scoping review*. Par l'exploration des cadres théoriques, conceptuels, disciplinaires, littéraires et méthodologiques (approches, méthodes et terrains), l'idée est de distinguer les différents angles analytiques et interprétatifs qui dominent la construction des réflexions dans le corpus retenu. De cette manière, il est envisagé de dépasser la présentation d'un résumé des apports scientifiques pour se focaliser sur les cheminements réflexifs ayant mené aux conclusions explicitées par les articles et chapitres. Ces derniers éléments, à savoir les conclusions et les perspectives de recherche, sont exposés dans une troisième partie de manière organisée selon une structure construite par la lecture. Elle répond au dernier objectif de l'exercice et son intérêt est double. D'une part, cela participe à la construction d'un état de l'art sur un sujet intégrant une dimension critique importante. Celui-ci repose sur un exposé structuré des principaux résultats et conclusions de chaque corpus. D'autre part, une telle méthode permet de mettre en avant de manière vérifiée l'existence de lacunes, besoins, pistes et perspectives de recherche, c'est-à-dire les orientations à suivre pour enrichir la connaissance scientifique sur le sujet. Tout au long de cette dernière étape, pour les deux corpus, sont indiqués, entre parenthèses à la fin de nombreuses phrases, les articles analysés qui se réfèrent aux résultats obtenus et à l'argumentaire tenu. De cette manière, le lecteur souhaitant aller plus loin sur un ou plusieurs des points émergents peut facilement identifier la littérature qui est susceptible de l'intéresser.

CHAPITRE 2 – LE PARKOUR ET L'ESPACE URBAIN : REVUE SYSTÉMATIQUE DE LA LITTÉRATURE ET ANALYSE BIBLIOMÉTRIQUE

Le sport et la ville est un thème important des recherches en sciences du sport (Roult *et al.*, 2018). Il est certainement davantage central dans ce champ que dans celui des recherches sur l'objet urbain d'ailleurs. Une certaine forme d'activité physique intéresse particulièrement les chercheurs qui lient les objets « sport » et « ville ». Ses dénominations sont diverses, illustrant des natures multiples mais aussi convergentes (Fig. 2.1) : sports urbains (Chantelat *et al.*, 1996), ludo-sports (Augustin, 1997), pratiques sportives « sauvages » (Gibout et Mauny, 2009), « auto-organisées », « libres »² ou encore sports de rue³. La première provient d'une étude s'intéressant aux pratiques physiques en ville des jeunes en opérant un dépassement d'une considération de ces activités comme des « sports dans la cité » pour les appréhender comme « sports de la cité » (Chantelat *et al.*, 1996). Les sports urbains se distinguent particulièrement par leur dimension politique du fait de la saisie des termes « sports de rue » et « sports urbains » par les acteurs du champ politique mais aussi de « *la problématisation de leurs appréhension et distance institutionnelles et leur logique contre-culturelle* » (Lesné *et al.*, 2019b, p. 380). Quant à la seconde, elle est introduite en réponse à l'émergence d'activités physiques qui partent à la conquête des grands espaces de nature et à la reconquête des espaces urbains afin de satisfaire un besoin grandissant d'aventure et de récréativité (Augustin, 1997). Malgré ces différences, les pratiques qui relèvent de cette catégorie de sports et d'activités physiques partagent deux qualités principales : leur caractère auto-organisé et leur caractère urbain. En effet, elles sont marquées par une organisation autorégulée les inscrivant dans une logique d'émancipation du système fédéral de performance et de compétition, de distanciation du modèle du club sportif et de développement de sociabilités informelles hors des institutions (Augustin, 2002). Quant à leur caractère urbain, il doit être compris au-delà de l'idée de ce qui relève de la ville. Ces sports sont urbains et ce caractère leur est inhérent « *car ils ne peuvent émerger que de la ville dans un rapport aux normes sociales oppositionnel, voire conflictuel* » (Lesné *et al.*, 2019, p. 381). Ainsi, des premières études relevant de ce champ et s'intéressant au skateboard, les chercheurs ont largement ouvert leurs horizons, considérant une multiplicité de pratiques comme le football de rue, le hip-hop, d'autres sports de glisse et de roule, le base jump, la course à pied, le basketball 3x3, le street golf, les rodéos urbains motorisés, la spéléologie urbaine, etc. Par conséquent, le parkour n'a pas échappé à ce mouvement scientifique.

² Contrairement au terme « auto-organisées » largement usité dans les travaux scientifiques, la terminologie « pratiques sportives libres » est peu présente dans le discours académique mais est davantage mobilisée dans le champ politique, à l'image de la politique [Nantes Terrain de jeux](#).

³ Il en va de même pour la terminologie « sport de rue », notamment employée dans le cadre de l'initiative française des premiers États généraux du sport urbain qui ont eu lieu en 2009 à Paris.

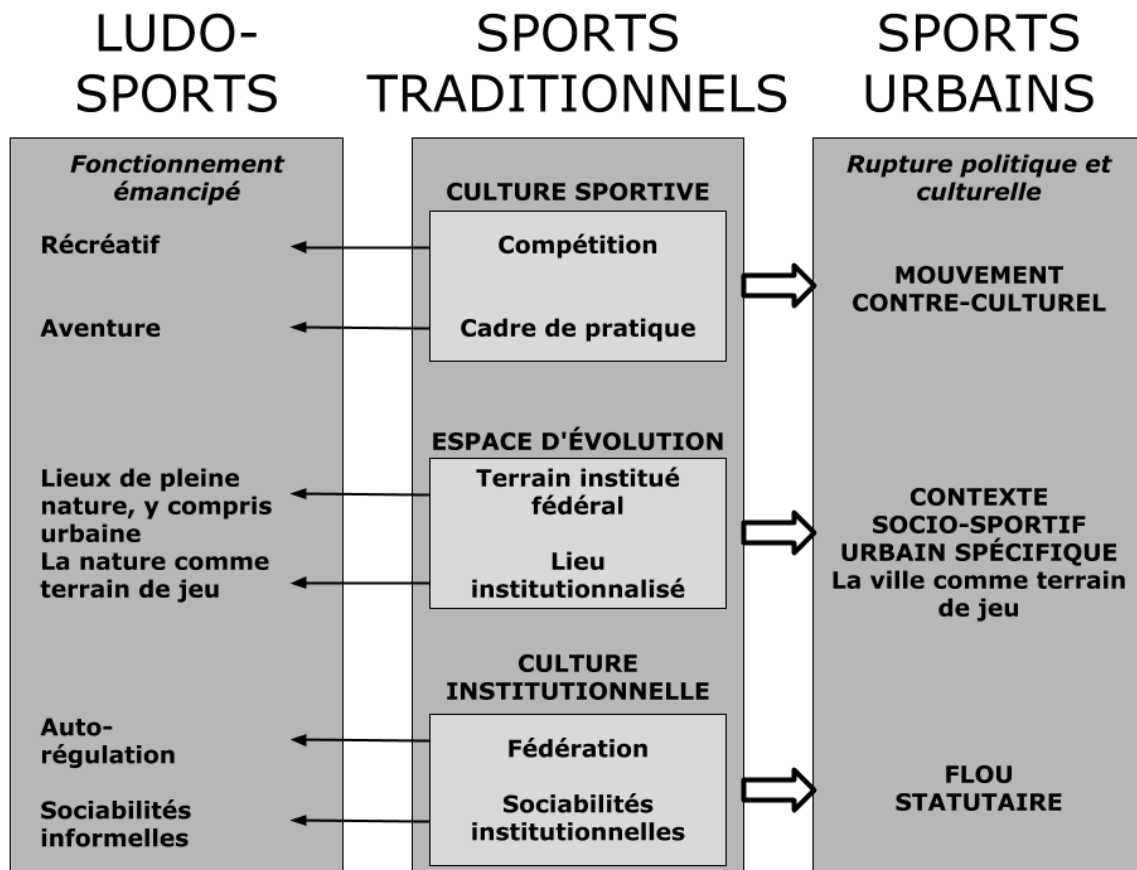


Figure 2.1 : Sports urbains et ludo-sports face au mouvement sportif traditionnel. Paru dans Lesné et al., 2019.

2.1 Le cadre « formel » des publications, ou la remise en contexte de la production scientifique sur le parkour et la ville

Cette première étape se veut descriptive. Elle propose une vision large de la production scientifique sur le parkour puis une analyse plus fine des contextes de rédaction et de publication (auteurs, journaux et cadres institutionnels) ainsi que des environnements réflexifs des papiers traitant de la question de recherche retenue ici.

2.1.1 Une approche transdisciplinaire de la production scientifique sur le parkour

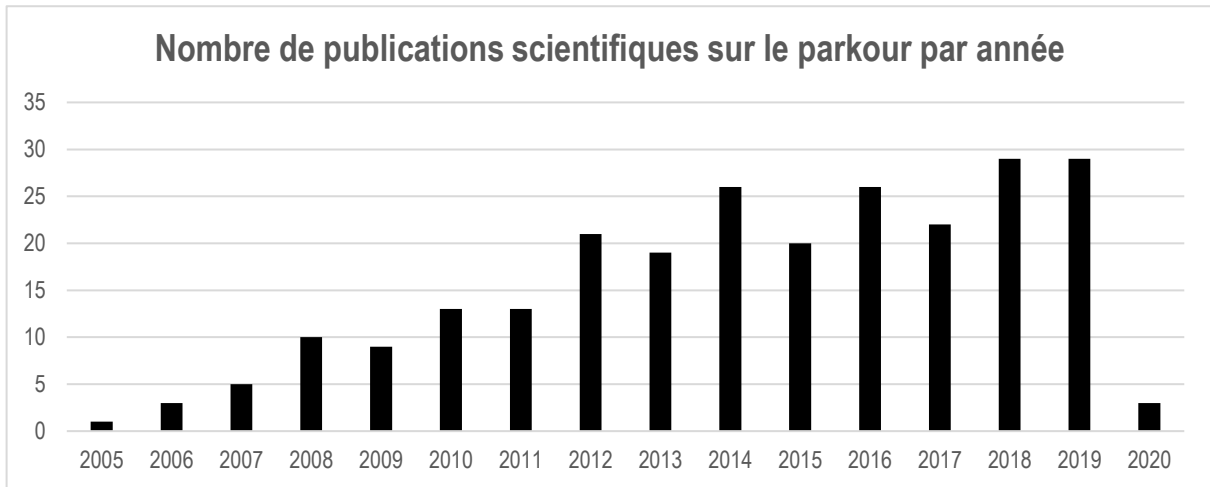


Figure 2.2 : Rythme de la publication scientifique sur le parkour. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

L'exploration la plus exhaustive possible des bases de données a permis d'identifier 259 productions scientifiques traitant du parkour. Le caractère récent de cette activité peut expliquer cette quantité limitée puisque les premiers écrits ne datent que de 2005. Une quinzaine d'année séparent donc l'émergence de la pratique dans certaines communes de la banlieue parisienne et son entrée dans le monde scientifique. La saisie de ce sujet par les chercheurs coïncide avec l'ouverture du parkour au grand public. Les premières publications suivent la médiatisation de la pratique à travers le cinéma (Seri, 2001 ; Morel, 2004) mais aussi les reportages de David Belle diffusés à la télévision française. Dès lors, cet objet connaît un intérêt académique croissant, illustré par l'augmentation régulière du nombre de publications (Fig. 2.2) jusqu'en 2014. À partir de 2015, cette croissance ralentit, marquée par quelques années plus creuses et un nombre annuel de publications qui semble se stabiliser entre 25 et 30.

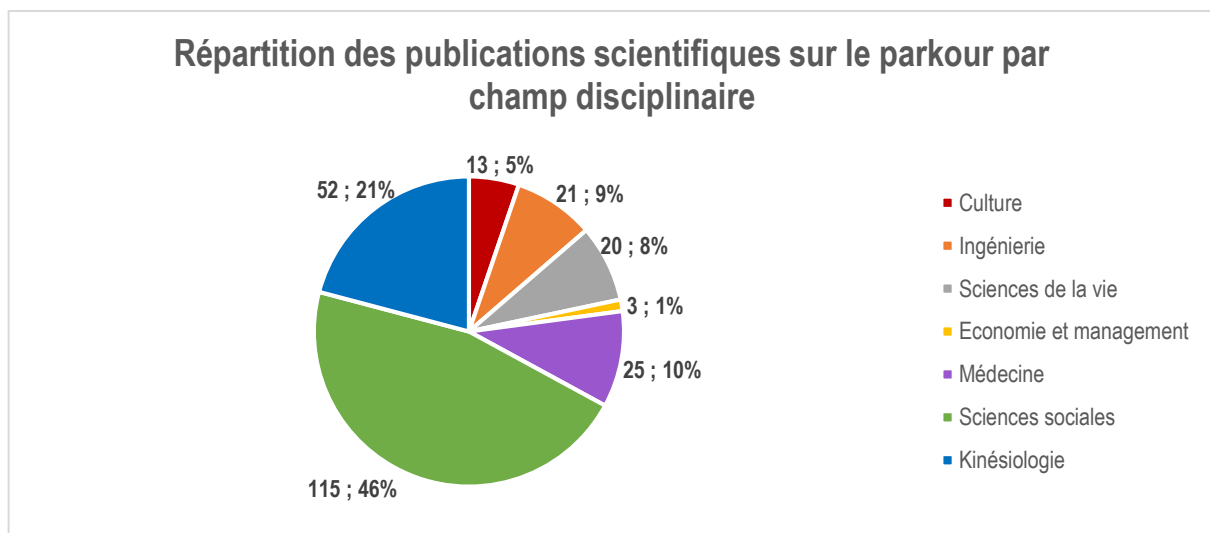


Figure 2.3 : Le parkour, un objet central ou marginal selon les champs disciplinaires. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

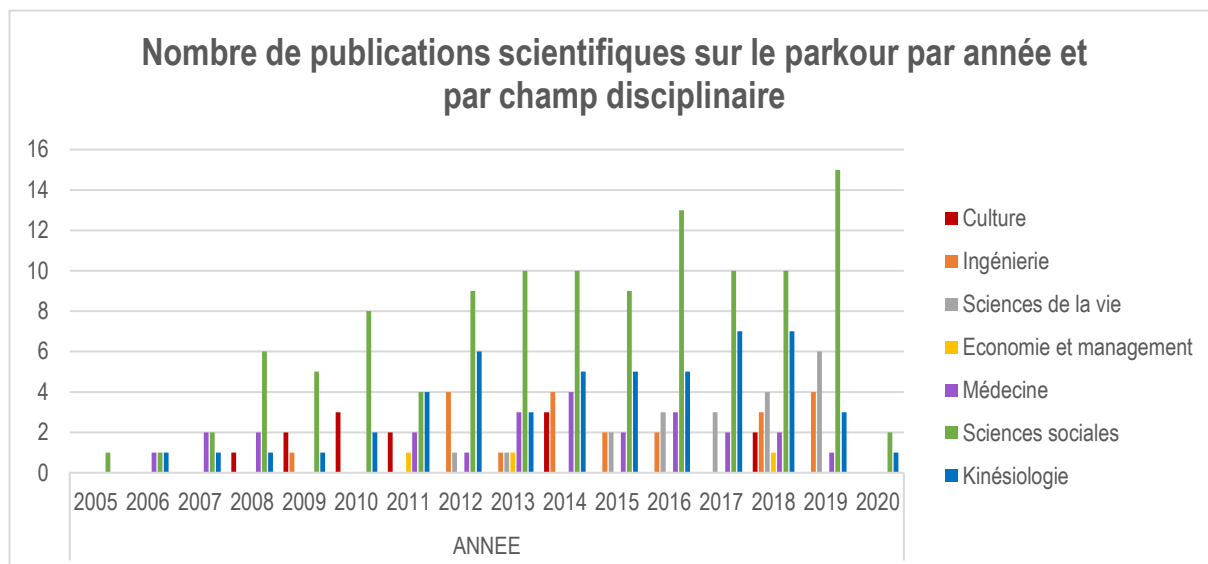


Figure 2.4 : Le parkour dans la science, une opportunité ponctuelle ou ancrée. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

La lecture de la production scientifique sur le parkour au regard des champs disciplinaires met en avant plusieurs éléments. D'une manière générale, deux domaines scientifiques dominent l'étude du parkour aujourd'hui (Fig. 2.3). Les sciences sociales occupent nettement la première place puisque qu'elles concentrent 46 % de la production scientifique sur cet objet. Elles furent d'ailleurs les premières à s'y intéresser, faisant office de précurseurs en 2005 (Fig. 2.4). Cela explique également que ce sont les premières à avoir connu une forte croissance des publications concernant le parkour. L'intérêt des sciences sociales pour cet objet n'a jamais faibli depuis et cette régularité a permis d'atteindre les 115 productions scientifiques sur le parkour en sciences sociales début 2020. Le second champ disciplinaire dominant est celui de la kinésiologie. Il concentre 21 % de la production scientifique sur le parkour et peut également être considéré comme précurseur puisqu'il a commencé à s'y intéresser en 2006 sans aucune année blanche depuis. Il a donc connu une nette augmentation de sa production sur le parkour, mais de manière plus tardive et moins forte que les sciences sociales, à partir de 2011 contre 2008. Cette activité physique est devenue un objet d'étude régulier des chercheurs en kinésiologie, ce qui a mené au niveau actuel de production scientifique. La médecine s'est également intéressée de manière précoce au parkour, dès 2006. S'il s'agit d'un objet régulièrement saisi par ses chercheurs, il reste relativement marginal avec deux fois moins de publications que la kinésiologie. Entre 2008 et 2012, presque chaque année, un nouveau champ disciplinaire saisit l'opportunité d'étudier le parkour (Fig. 2.4). Il devient alors un sujet régulier pour certains comme les sciences de la vie et l'ingénierie, rattrapant presque le niveau de production de la médecine. Pour les autres champs disciplinaires – la culture et les sciences économiques et du management, relevant tous deux des sciences humaines et sociales –, le parkour est un objet ponctuel de recherche. Ainsi, il s'avère qu'il occupe une place variable dans le monde scientifique. Les publications à son sujet sont largement dominées par le champ des sciences sociales alors qu'il est très marginal parmi les autres sciences humaines et sociales. Dans le large univers des sciences de la nature, techniques et de la santé, le parkour est au contraire régulièrement investi par tous les champs disciplinaires avec une légère prépondérance de la kinésiologie. Elle s'explique par le rattachement de cette pratique aux activités physiques et sportives.

2.1.2 Auteurs et journaux du corpus : une certaine diversité des horizons scientifiques

Le processus de sélection précédemment décrit a permis de construire une revue systématique de la littérature sur le sujet qui est composée de 90 papiers dont 72 articles de journaux et 18 chapitres d'ouvrages scientifiques. Aucune limite linguistique n'ayant été fixée, il est possible d'étudier les langues de rédaction de ces publications. L'anglais domine largement puisqu'il représente plus de deux tiers des papiers (n = 61). Parmi les autres langues, à savoir l'allemand, le danois, l'espagnol, le finnois, le français, l'italien et le portugais, celle de Molière est la plus importante (n = 12). Cela démontre la place prépondérante de la communauté scientifique francophone sur le sujet du parkour et de l'espace urbain. Le corpus présente un rythme de publication similaire à celui de l'ensemble de la production scientifique sur le parkour. Les 10 premières années, à partir de 2005, sont marquées par une croissance forte et régulière du nombre de publications relevant de la question de recherche. À partir de 2015, ce nombre connaît un déclin lent, passant de 9 publications en 2014 à 6 en 2018. L'année 2019 présente cependant un regain d'intérêt pour le sujet puisque la production scientifique atteint son record annuel avec 11 publications. Le sujet semble donc être toujours porteur et source de nouveaux apports à la connaissance.

2.1.2.1 Où se trouvent les papiers sur le parkour et la ville ?

Les 72 articles retenus proviennent de 64 journaux différents dont 9 sont sollicités deux fois dans le corpus : *Agora débats/jeunesses* ; *Espaces* ; *International Journal of Sport Policy and Politics* ; *Journal of Sport and Social Issues* ; *Modern Italy* ; *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health* ; *Rivista Geografica Italiana* ; *Social & Cultural Geography* ; et *Urbanités*. La majorité des journaux s'inscrivent en sciences humaines et sociales d'une manière générale (n = 38) et certains sont plus largement multidisciplinaires (n = 15). Parmi les 11 revues spécialisées complétant le corpus, 6 sont des journaux de géographie, ce qui en fait la discipline la mieux représentée. Presque toutes les revues non spécialisées présentent un sujet spécifique affinant leur orientation. Ce sont les arts (n = 7), la ville, le sport, la société (n = 6), la culture, les loisirs ou encore l'espace (n = 4) qui sont les plus importants. Ainsi, entre les revues spécialisées en géographie et celles se focalisant sur des objets « ville » ou « espace », l'approche spatiale domine dans le corpus. Elle concerne 25 % des journaux et semble être au cœur de la réflexion scientifique sur le parkour et l'espace urbain.

2.1.2.2 Qui travaille et publie sur la question de recherche du parkour et de la ville ?

Les 90 publications retenues sont le fait de nombreux auteurs (n = 94) dont 19 sont impliqués dans au moins deux papiers différents du corpus. Les auteurs les plus fréquents sur le sujet retenu sont Lebreton et Tani qui signent cinq publications chacun, puis Ameel et De Martini Ugolotti avec quatre papiers chacun et, enfin, Atkinson, Fuggle, Gibout, Kidder, Lamb, Larsen et Lesné qui sont tous impliqués trois fois. Ces 11 auteurs peuvent être considérés comme les plus productifs sur le sujet à ce jour. Il est intéressant de noter que parmi eux, 3 sont sociologues et 3 sont rattachés aux sciences de l'espace (géographie ou aménagement du territoire). Cette observation est à l'image de l'autorat général du corpus de textes. La sociologie est en effet la discipline de rattachement de nombreux auteurs (n = 16). Elle devance largement les sciences de

l'éducation et la géographie (n = 8) ainsi que la kinésiologie (n = 7) puis les arts visuels et performatifs (n = 6) et les études urbaines (n = 5). Sociologues et chercheurs en sciences de l'espace sont donc des auteurs fortement présents sur le sujet, mais les scientifiques spécialisés dans l'éducation ou dans la kinésiologie sont également fréquents. Ce dernier groupe s'explique certainement et de nouveau par le rattachement du parkour aux études des activités physiques et sportives. Il est également intéressant de noter la place de l'autorat non académique. Ils et elles sont en effet 7 à n'avoir aucun rattachement direct au monde de la recherche scientifique et sont sollicités dans des productions à multiples auteurs (Nordgreen *et al.*, 2018) ou produisent seuls des papiers (Marquet, 2017), ce qui est exclusivement le mode de production des auteurs se présentant comme pratiquants (Thomson, 2008 ; Freitas, 2014 ; Bonhomme, 2017). Leur présence importante montre l'ancrage du sujet dans la concrétude de la pratique du parkour, que ce soit à travers les traceurs comme les autres acteurs qui interagissent avec cette activité dans leur cadre professionnel.

L'analyse géographique de l'autorat est également riche en apprentissage et en compréhension de la production scientifique sur le sujet (Fig. 2.5). Compte-tenu des tendances dégagées par la revue de littérature réalisée sur le sport et la ville (Roult *et al.*, 2018) et reportées ici, ainsi que des premières impressions en parcourant le présent corpus, il nous a semblé opportun de croiser la cartographie de l'autorat à celle de la production scientifique, notamment en sciences sociales. Pour cela, un matériau a été récolté sur la base de données [Scopus](#) pour connaître la production scientifique totale et celle en sciences sociales⁴ de chaque pays (en nombre de références) en 2019. Deux informations ont été construites à partir de cela. La première est un indice de contribution aux sciences sociales, correspondant au poids du pays dans la production de papiers en sciences sociales du monde mais relativisé par sa contribution à la production scientifique d'une manière générale.

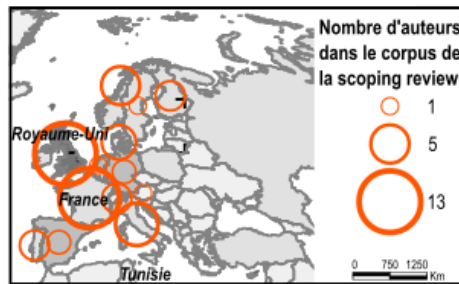
$$\text{indice de contribution aux sciences sociales en 2019} = \frac{\text{nombre de références du pays en sciences sociales en 2019}}{\text{nombre total de références en sciences sociales dans le monde en 2019}} * \left(1 + \frac{\frac{\text{nombre de référence du pays en sciences sociales en 2019}}{\text{nombre mondial de références en sciences sociales en 2019}} - \frac{\text{nombre de références du pays en 2019}}{\text{nombre mondial de références en 2019}}}{\frac{\text{nombre de références du pays en 2019}}{\text{nombre mondial de références en 2019}}} \right)$$

La seconde est, plus simplement, le poids des sciences sociales dans la production scientifique de chaque pays. En distinguant les territoires selon que ce rapport, calculé par la fraction de droite de l'indice précédent, est proche de la moyenne mondiale ou bien nettement supérieur (taux de variation supérieur à 0,4) ou nettement inférieur (taux de variation inférieur à -0,4), il est possible de mettre en évidence les pays dont l'indice précédent relativise grandement leur participation. Par exemple, la Chine produit une grande quantité des papiers du monde en sciences sociales mais peu au regard de sa production scientifique globale

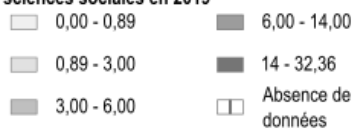
⁴ Sur la base de données Scopus, la requête « SUBJAREA(SOCI) » sélectionne toutes les références en sciences sociales, ce qui comprend les champs suivants (en anglais) : Social Sciences(all) ; Social Sciences(miscellaneous) ; Archeology ; Development ; Education ; Geography, Planning, and Development ; Health(social science) ; Human Factors and Ergonomics ; Law ; Library and Information Sciences ; Linguistics and Language ; Safety Research ; Sociology and ; Political Science ; Transportation ; Anthropology ; Communication ; Demography ; Gender Studies ; Life-span and Life-course Studies ; Political Science and International Relations ; Public Administration ; Urban Studies.

tandis que le Kazakhstan est dans une situation inverse et que le Royaume-Uni est un des principaux producteurs des papiers scientifiques dans le monde tout en contribuant particulièrement à la production en sciences sociales. Pour ce qui est de l'étude bibliométrique sur le parkour et la ville, trois pays se distinguent parmi les institutions de rattachement des auteurs : le Royaume-Uni (n = 13) ainsi que le France et les États-Unis (n = 12). À eux trois, ils représentent près de 40 % de l'autorat. De plus, il s'agit des territoires auxquels sont rattachés 7 des 11 auteurs les plus productifs. Un autre pays joue également un rôle important dans la production scientifique sur le sujet. Avec respectivement 5 et 4 signatures de papiers, les auteurs finlandais Ameel et Tani positionnent la Finlande comme un territoire majeur de la recherche scientifique sur le parkour et la ville. Ainsi, les quatre principaux espaces de production sur le sujet retenu sont des pays qui produisent beaucoup en sciences sociales de manière absolue (États-Unis, Royaume-Uni et France) ou relativement à leur production scientifique générale (Royaume-Uni et Finlande). La France se distingue moins du fait que sa 12^e place dans le classement des producteurs en sciences sociales soit nettement relativisée par sa 8^e position dans celui de la production scientifique mondiale tous champs confondus contrairement aux trois autres pays mieux positionnés dans le premier que dans le second classement. D'une manière générale, l'Europe occidentale (n = 56) et l'Amérique du Nord (n = 20) sont deux sous-continent très impliqués dans la production scientifique sur le sujet, contribuant respectivement à 60 % et 21 % de celle-ci. Le lien de cette situation avec leur rôle dans la production en sciences sociales se dessine bien sur la carte. L'Amérique centrale et du Sud (n = 9) ainsi que l'Océanie (n = 7) sont des sous-continent de rattachement des auteurs correctement représentés dans le corpus, ce qui est à mettre en lien avec leur rôle, notamment pour l'Amérique centrale et du Sud, dans la production en sciences sociales. L'Asie du Sud-Est est peu représentée, ce qui correspond à une zone du monde produisant une quantité importante de références en sciences sociales mais finalement faible au regard de sa production scientifique générale. Les autres sous-continent se font remarquer par leur absence d'implication. Cela est paradoxal au regard de l'existence de la pratique du parkour en Europe de l'Est ou en Asie, la Chine ayant récemment accueilli de grandes compétitions internationales de parkour. Plusieurs pays africains se démarquent nettement comme des territoires avec un rapport nettement favorable aux sciences sociales au regard de leur production scientifique globale, pour autant ils ne participent pas à la recherche sur le sujet du parkour et la ville. Ainsi, bien que des liens se dessinent entre la culture nationale pour les sciences sociales et le rôle dans la recherche sur le sujet de la présente analyse bibliométrique, il semble évident que d'autres facteurs explicatifs de la participation, ou non, des pays à ce champ d'investigation restent à identifier. L'existence de la pratique sur le territoire local paraît être une piste à écarter en ce sens puisque les auteurs du Proche Orient et de l'Afrique du Nord sont absents du corpus alors que des terrains y sont étudiés, comme en Algérie (Hecking, 2017), à Gaza, en Égypte, en Iran ou au Koweït (Thorpe et Ahmad, 2015).

Le parkour et la ville, un sujet de recherche étroitement lié à la culture des sciences sociales



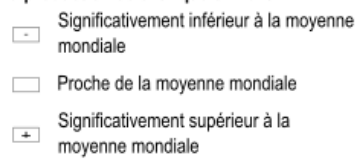
Indice de contribution aux sciences sociales en 2019



Pays dont au moins un auteur fait partie du corpus de la revue de littérature "Le sport et la ville" (Roulet et al., 2018)

Chine

Poids des sciences sociales dans la production scientifique en 2019



Nombre d'auteurs dans le corpus de la scoping review



ArcMap, Projection Molweide, Datum WGS 1984

Sources :
Admin 0 – Countries 4.0.0, naturalearthdata.com ;
Scopus.com, 2021

Réalisation : Robin Lesné, 2021

Figure 2.5 : Cartographie de l'origine géographique (pays de l'université de rattachement) des auteurs du corpus sur le parkour et la ville.

2.1.3 Contextes institutionnels des études identifiées : l'enjeu du financement

Les 90 papiers ciblés (Tableau 2.1) par la revue systématique sont issus de 51 études différentes identifiées par les lectures. Ainsi, plus de la moitié de ces investigations ont mené à la production d'au moins deux publications ; aussi sont-elles chacune suffisamment diversifiées pour permettre d'apporter plusieurs réflexions intéressantes à l'enrichissement de la science sur le sujet du parkour et de l'espace urbain. Deux types d'études se distinguent (Tableau 2.2). Les premières sont issues de thèses de doctorat ou de mémoire de master. Ces travaux académiques sont à l'origine de plus d'un quart des papiers identifiés. Trois de ces études sont à relever car elles sont particulièrement influentes sur le corpus : les thèses de doctorat de De Martini Ugolotti (2016) et de Lebreton (2009) ainsi que le mémoire de master de Lesné (2018).

Tableau 2.1 : Contextes institutionnels des publications retenues dans la revue systématique de littérature sur le parkour.

	Programme de recherche avec un partenariat et un financement	Sans programme de recherche avec un partenariat et un financement	Total
Thèse de doctorat ou mémoire de master	4	20	24
Sans thèse de doctorat ou mémoire de master	6	60	66
Total	10	80	90

Tableau 2.2 : Contextes institutionnels des études identifiées dans la revue systématique de littérature sur le parkour.

	Programme de recherche avec un partenariat et un financement	Sans programme de recherche avec un partenariat et un financement	Total
Thèse de doctorat ou mémoire de master	3	10	13
Sans thèse de doctorat ou mémoire de master	4	34	38
Total	7	44	51

Le second type d'étude qui est à distinguer est celui de la recherche en partenariat avec un organisme extérieur financeur. Ce contexte ne concerne que 9 % des publications retenues et 14 % des études identifiées. Les programmes de recherche « *Emotional geographies, everyday life and young people* » de l'*Academy of Finland* et « *Movement, Play and Sport* » de *Nordea Fonden* ont permis respectivement la production de 3 et 2 papiers ici retenus. Ces contextes de recherche sont moins productifs que les doctorats ou masters. Cela s'explique certainement par leurs champs d'investigation car ils portent sur un sujet nettement plus large que le parkour et l'espace urbain. Ils ont donc mené à d'autres productions scientifiques qui sont hors du présent cadre analytique. Plusieurs informations émergent de l'analyse de ces partenariats de recherche. Ils portent principalement sur deux thématiques : (1) la jeunesse et (2) les activités physiques et sportives. Ce sont les pays d'Europe du Nord qui présentent le contexte le plus favorable au montage de tels programmes de financement de la recherche pouvant interroger ce sujet. En effet, sur les 7 programmes présents dans le corpus, 4 sont conduits en partenariat avec des organismes de ces pays. De plus, 7 des 10 papiers produits dans le cadre d'un partenariat de recherche investissent un terrain norvégien, finnois ou danois. Malgré l'existence de ces travaux étudiants et de ces programmes de recherche, il s'avère que la recherche hors

d'un programme spécifique est la plus prégnante du corpus. Ce mode de production concerne deux tiers des études relevées et est à l'origine de deux publications sur trois. Le sujet retenu semble donc devoir encore prouver son intérêt auprès des potentiels financeurs, notamment hors des pays d'Europe du Nord.

2.1.4 Champs disciplinaires et sujets : une approche principalement sociale et spatiale

L'entrée dans le contenu des réflexions propres aux publications retenues se fait à travers un aperçu de leurs champs disciplinaires tels que présentés pour l'ensemble de la production scientifique sur le parkour. Sur les 90 papiers, une très large majorité relève des sciences sociales (n = 83). Abstraction faite des ressources retirées pour des raisons de forme, il s'avère que parmi les publications traitant du parkour en général et relevant des sciences sociales, plus des $\frac{3}{4}$ sont conservées dans la revue systématique de littérature. La question de recherche sur le parkour et l'espace urbain se présente donc comme le sujet central des réflexions sur le parkour pour les chercheurs en sciences sociales. Une réalité contraire s'observe dans le champ des études sur la culture. Alors que 13 publications relevant de ce champ traitent du parkour, moins d'un tiers est conservé dans le corpus (n = 4). La question de recherche semble donc ne pas être un sujet dominant chez les chercheurs interrogeant le parkour à travers une approche par la culture. Quant aux dernières publications retenues, elles s'inscrivent en kinésiologie (n = 3). Bien que largement minoritaires, leur présence conforte la volonté de ne pas retirer les publications de ce champ disciplinaire du simple fait qu'il ne relève pas des sciences humaines et sociales. Aucun des papiers identifiés en management et économie n'a été conservé. Leur approche du parkour est à l'image du développement tardif des réflexions scientifiques de ce champ à son sujet, c'est-à-dire concentré sur l'institutionnalisation et la marchandisation de l'activité.

De manière plus détaillée, la lecture des 90 publications a permis de faire émerger une typologie de huit sujets distincts. Elle a pour intérêt de représenter l'ensemble des approches sur la question de recherche. Chaque papier a donc été catégorisé selon le sujet dont il relève et la répartition révèle des sujets dominants et d'autres aux effectifs bien plus restreints. Le plus prégnant, représentant 29 % du corpus, est celui du rapport entre l'individu et l'espace (n = 26). Cette place est à l'image de la prépondérance de la sociologie et des sciences de l'espace dans le questionnement central. Trois sujets suivent, chacun marqué par une approche disciplinaire spécifique : la compréhension des dynamiques spatiales en milieu urbain (n = 17), empruntant principalement aux sciences de l'espace ; l'étude du parkour comme critique idéologique de l'urbain (n = 14), approche notamment influencée par la philosophie et d'autres penseurs ; et la réflexion traitant de l'influence des *lifestyle sports* – catégorie dont fait partie le parkour – sur la société urbaine (n = 12), sujet s'intéressant plus généralement aux liens entre loisirs et société. Les quatre derniers sujets identifiés concernent entre 9 % et 3 % du corpus. Leur faible représentativité s'explique par deux raisons. D'une part, certains développent une réflexion sur le parkour qui dépasse la question de recherche ; aussi de nombreuses publications sur ces sujets existent-elles sans concerner le parkour et la ville. Il s'agit de travaux portant sur la construction sociale de l'individu (n = 8), mobilisant principalement la sociologie et dont les réflexions s'articulent notamment autour de l'individualisme méthodologique pour étudier les traceurs. Il s'agit

également – et de manière complémentaire – de travaux s’intéressant au parkour à travers sa communauté de pratiquants (n = 4). Principalement influencés par la sociologie, ces papiers développent des raisonnements relevant de l’holisme méthodologique pour étudier la communauté des traceurs. D’autre part, deux sujets présentent une très forte spécificité. Le premier concerne la question de la relation corporelle et matérielle entre l’individu et la ville (n = 6). Il peut être considéré comme un sous-groupe des rapports entre l’individu et l’espace urbain, mais la particularité de son approche centrée sur le corps a incité à l’en distinguer. Le second sujet concerné par ce cas de figure est celui du renouvellement de l’urbanité (n = 3). Il s’agit d’une niche scientifique à la frontière entre les sciences de l’espace et la sociologie et s’avère être la spécialité de trois auteurs français en collaboration fréquente, à savoir Gibout, Lebreton et Lesné.

2.2 Le cadre « fondamental » des publications, ou la compréhension de la construction des réflexions développées sur le parkour et la ville

La démarche s’oriente désormais vers l’analyse du cadre « fondamental » du corpus. L’exploration des influences théoriques et des orientations méthodologiques permet de mieux comprendre la construction des réflexions autour de la question de recherche.

2.2.1 Une première appréhension des cheminements réflexifs par les cadres disciplinaires et théoriques : sociologie et philosophie sur fond spatial

L’analyse du contenu des publications repose premièrement sur l’étude des influences théoriques des réflexions développées. Pour cela, il est tout d’abord proposé de s’intéresser aux disciplines mobilisées par les auteurs pour alimenter leurs écrits, c’est-à-dire l’inscription disciplinaire qu’ils attribuent eux-mêmes à leur réflexion ou bien l’inscription disciplinaire connue des éléments théoriques mobilisés. Puis, en complément, une attention est portée aux paradigmes et écoles de pensées repérés dans le corpus.

2.2.1.1 Influences disciplinaires : prépondérance sociologique et philosophique

D’une manière générale, 19 disciplines différentes sont identifiées comme influentes dans les publications. Quatre papiers ne présentent aucun cadre disciplinaire. Une catégorisation reposant sur le niveau de sollicitation des disciplines est réalisée. Mobilisées dans au moins la moitié des publications, la sociologie (n = 52) et la philosophie (n = 45) sont les plus influentes sur le corpus. Pour la première, ce constat est à l’image de la prégnance des sociologues et des sujets sociologiques dans la revue de littérature. Pour la seconde, cette place est surprenante au regard des seuls 14 papiers au sujet directement philosophique. Cette discipline constituerait donc un cadre de base pour la plupart des réflexions, y compris celles qui ne sont pas principalement philosophiques. Quant à l’approche spatiale, avec 37 papiers mobilisant au moins l’une de ses deux disciplines – la géographie (n = 24) et l’aménagement urbain (n = 18) – dans leur cadre réflexif, elle occupe également une place très importante dans le corpus. Cette observation est de nouveau à l’image des éléments précédemment présentés, le champ scientifique de l’espace étant prégnant parmi les auteurs, les sujets des publications et ceux des journaux. Viennent ensuite 7 disciplines diverses mobilisées dans 2 à

6 publications : l'anthropologie, la kinésiologie, la culture, la psychologie, l'ethnographie, les loisirs et la psychogéographie. Leurs faibles mobilisations au regard des 4 disciplines les plus mobilisées incitent à considérer leur influence comme secondaire. Enfin, 8 disciplines ne sont mobilisées que dans un seul papier ; aussi leur utilisation reste-t-elle marginale. Néanmoins, le regroupement de toutes les disciplines ayant une approche partielle ou totale par la psyché (psychologie, psychogéographie, psychanalyse et psychologie environnementale) permet d'identifier une influence intéressante. Apparaissant dans 7 publications différentes, cette approche semble également avoir un rôle secondaire dans les réflexions sur le parkour et l'espace urbain.

En moyenne et uniquement pour les publications qui en ont un, les cadres disciplinaires sont composés de deux disciplines scientifiques différentes ($n = 35$), cette composition variant d'une ($n = 27$) à quatre ($n = 3$) disciplines. Pour aller plus loin dans l'exploration des cadres disciplinaires, les combinaisons récurrentes et, au contraire, les disciplines « solitaires » sont donc étudiées. En effet, l'écologie et la littérature ne sont mobilisées que dans des cadres mono-disciplinaires tandis que l'anthropologie, la géographie et l'aménagement urbain constituent tous à une seule reprise un cadre mono-disciplinaire. Par ailleurs, 20 % des mobilisations de la sociologie et 25 % de celles de la philosophie se font à travers ce schéma de cadre mono-disciplinaire, ce qui démontre la capacité de ces deux disciplines scientifiques à constituer, seules, un cadre réflexif sur la question de recherche. En effet, plusieurs sujets identifiés dans la revue de littérature se prêtent à une approche par l'une de ces disciplines de manière solitaire, contrairement à l'approche spatiale qui est presque systématiquement accompagnée d'au moins une autre discipline scientifique pour constituer le cadre réflexif. Quant aux combinaisons, six sont principalement identifiées. La plus récurrente est celle des deux disciplines les plus mobilisées, donc la sociologie et la philosophie ($n = 22$), présente dans plus d'un quart des cadres réflexifs. Il faut noter ici qu'elle révèle la tendance très forte de la philosophie à être mobilisée avec la sociologie (dans la moitié des cas), alors que la sociologie est statistiquement davantage indépendante de la philosophie. Les deux combinaisons les plus récurrentes suivantes sont d'autant plus intéressantes qu'elles partagent un point commun. En effet, géographie et sociologie ($n = 15$), ainsi qu'aménagement urbain et sociologie ($n = 12$) sont des combinaisons disciplinaires mobilisées dans 17 % et 13 % des papiers. Toutes deux illustrent la tendance très importante de l'approche spatiale à accompagner ou à être accompagnée de la sociologie pour construire le cadre réflexif : dans plus de 60 % des publications mobilisant la géographie et dans deux tiers de celles mobilisant l'aménagement urbain, la sociologie est également présente. Cette analyse peut être reproduite dans une moindre mesure avec la philosophie, géographie et philosophie ($n = 9$), ainsi qu'aménagement urbain et philosophie ($n = 5$) étant également des combinaisons plutôt récurrentes. Enfin, une dernière combinaison mérite d'être citée. À sept reprises, géographie et aménagement urbain constituent ensemble, ou avec d'autres disciplines, un cadre réflexif. Cela renforce le poids important de l'approche spatiale dans le corpus et conforte la démarche de l'étudier en mêlant souvent les deux disciplines qui la composent.

2.2.1.2 Influences théoriques : le courant phénoménologique puis situationniste

Il est important de préciser que l'étude des paradigmes et écoles de pensées ne concerne qu'un nombre restreint de publications qui en mobilisent (n = 25). Dix éléments différents identifiés dans les papiers composent ce groupe mais deux en particulier se démarquent et présentent une richesse autant théorique que méthodologique : la phénoménologie (n = 13) et le situationnisme (n = 8). Leurs effectifs sont faibles au regard des 90 publications retenues, mais importants parmi les seules 25 mobilisant de telles influences. Courant de pensée philosophique, la phénoménologie est le plus souvent combinée au cadre disciplinaire philosophique (dans 10 cas sur 13). Initialement développé par Husserl (1900-1901), le courant phénoménologique se présente dans le corpus à travers l'analyse de l'objet au regard des phénomènes concrets de la pratique du parkour, reposant sur l'observation de terrain et l'expérience vécue par les pratiquants qui la partagent avec le chercheur. En effet, dans tous les textes mobilisant la phénoménologie et dont l'investigation ne se limite pas à une revue de littérature (n = 10), la récolte des données comporte au moins une des trois méthodes suivantes : les entretiens (n = 9), l'observation participante (n = 6) ou l'auto-ethnographie (n = 3).

Quant au courant situationniste, il est également systématiquement mobilisé parallèlement à la philosophie alors que tous deux ne sont pas directement liés. Le plus souvent, il est accompagné de deux concepts qui sont caractéristiques de sa réflexion. Le premier est la figure du flâneur (n = 4), reprise de Baudelaire (1863) qui l'utilisait pour caractériser une certaine forme de déambulation urbaine philosophique et dont s'inspirent les situationnistes pour forger leur idée de la dérive urbaine. Cette dernière constitue donc le second concept récurrent (n = 3). Debord (1958) décrit la théorie de la dérive comme une méthodologie pratique d'expérience de l'espace urbain. Son usage est un peu différent dans ce corpus puisque c'est le parkour qui y est considéré comme une forme de réalisation de la dérive. Il ne s'agit donc plus d'une méthode scientifique d'étude de l'activité par une investigation de terrain reprenant les principes de la dérive. La moitié des papiers mobilisant le situationnisme développe une méthode reposant uniquement sur la littérature, donc sans investigation de terrain, alors que cette méthodologie ne concerne qu'un quart des publications de tout le corpus. Cette surreprésentation de l'analyse exclusivement littéraire parmi les réflexions influencées par le situationnisme trouve son explication dans le fait qu'il s'agisse d'un courant de pensée très engagé, bien au-delà des sciences (politique, littérature, etc.). Finalement, parmi les huit autres paradigmes et écoles de pensée, seul le marxisme (n = 3) et la théorie non représentationnelle (n = 2) sont mobilisés plusieurs fois.

2.2.2 Approfondir la compréhension des cheminements réflexifs grâce à l'analyse réticulaire des concepts : l'espace, le corps et la méthode sociologique

En plus des disciplines, paradigmes et courants de pensée, les cadres théoriques des publications de la revue de littérature sont composés de concepts. La richesse d'information qu'ils portent par leurs occurrences et leurs combinaisons apporte un complément d'analyse incontournable à la compréhension des cheminements réflexifs développés sur le sujet du parkour et de l'espace urbain. À la lecture détaillée du corpus, 158 concepts différents sont identifiés, qu'ils soient explicitement introduits par les auteurs ou à

l'usage davantage implicite. Le nombre de concepts mobilisés par publication varie de 1 ($n = 5$) à 6 ($n = 2$) pour une moyenne de 3,5. Deux tiers des papiers mobilisent 3 ou 4 concepts. D'une manière générale, quatre concepts se démarquent nettement car ils sont mobilisés dans plus de 10 % des textes : espace public ($n = 20$) ; appropriation spatiale ($n = 12$) ; résistance ($n = 12$) ; et *embodiment* ($n = 11$). Les deux premiers illustrent l'approche spatiale centrale dans le corpus, notamment à travers la question de la cohabitation dans l'espace public. Les deux seconds reflètent l'approche sociologique. Ils témoignent de deux entrées : d'une part, une sociologie de la différence et, d'autre part, une sociologie de et par le corps.

2.2.2.1 Construction de la cartographie épistémologique sur le parkour et la ville

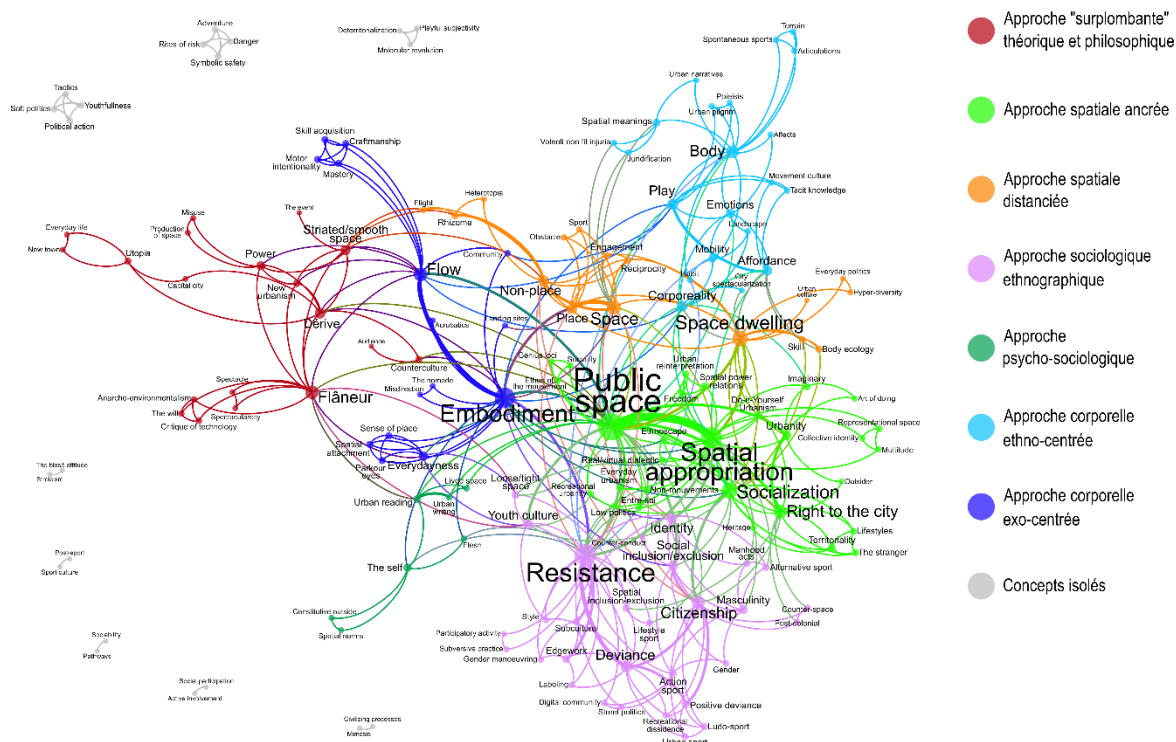
Pour analyser le cadre conceptuel de la revue de littérature, une « cartographie » des concepts (Fig. 2.6) est proposée. Elle repose sur la construction d'un réseau réalisé avec le logiciel Gephi et permet de produire une carte épistémologique du corpus de textes. La majorité des papiers étant en anglais, ce travail a été réalisé dans cette langue. Chaque concept identifié constitue un nœud du réseau, représenté par un cercle dont la taille est proportionnelle à la fréquence de sa mobilisation dans le corpus. Le fait que deux concepts soient mobilisés dans une même publication constitue un lien entre deux nœuds du réseau. Ce lien peut être plus important si l'utilisation combinée de ces deux concepts est plus fréquente, ce qui s'illustre par une largeur plus importante du trait reliant les cercles.

La construction du réseau passe par deux traitements. Le premier consiste à une réorganisation de la spatialisation des concepts via la méthode Force Atlas. Le principe est d'éloigner au maximum les nœuds qui ne sont pas liés tout en rapprochant au maximum les nœuds qui sont liés. De plus, le réseau présente certains concepts « isolés » : cinq binômes, un trinôme et deux quadrinômes de concepts propres à une seule publication chacun. Ils ont été manuellement rapprochés du réseau principal pour faciliter la lecture mais conservent leur rupture avec celui-ci. Le second traitement correspond à la classification des concepts. L'outil « Modularité » de Gephi, pour lequel une résolution de 1 a été retenue, permet de catégoriser les nœuds en groupes présentant une certaine cohérence. Celle-ci repose sur un double principe : les nœuds regroupés présentent une proximité maximale mesurée par leurs interconnexions, c'est-à-dire leurs liens, et les nœuds séparés présentent une proximité minimale mesurée par l'absence d'interconnexion. La classification propose dans un premier temps un découpage de la globalité du réseau en 15 groupes. Nous avons procédé à une réorganisation manuelle simple. Par défaut, chaque micro-réseau de concepts isolés est reconnu comme un groupe distinct de la classification ; aussi a-t-il été choisi de tous les rassembler sous l'appellation « concepts isolés » et de les écarter de l'analyse.

Cartographie des concepts mobilisés : épistémologie de la revue systématique de littérature "Le parkour et l'espace urbain"

Noeuds : concepts (n=158), poids fonction du nombre de mobilisations dans le corpus (1, 20)

Liens : mobilisation de deux concepts dans une même publication (n=402), poids fonction du nombre d'occurrences du lien (1, 6)



Gephi : Spatialisation Force Atlas, Modularité de résolution 1

Figure 2.6 : Représentation réticulaire des concepts mobilisés dans le corpus sur le parkour et la ville.

Réalisation : Robin Lesné, 2020

2.2.2.2 Analyse de la cartographie épistémologique sur le parkour et la ville

Le réseau complexe de concepts interconnectés est donc finalement organisé en 7 groupes dans lesquels se distinguent trois dualités et un groupe spécifique. Ce dernier concentre plusieurs concepts illustrant une approche du sujet que nous qualifions de « surplombante » car plutôt détachée, philosophique et très théorique. Elle correspond à ce que d'autres avaient déjà identifié comme le phénomène discursif d'une critique sociale et culturelle (Aggerholm et Larsen, 2017) particulièrement présent dans les réflexions sur le parkour. Les concepts centraux de ce groupe sont d'ailleurs la théorie de la dérive et la figure du flâneur propre au courant situationniste, l'espace lisse ou strié qui est une vision oppositionnelle développée par Deleuze et Guattari, l'idée de pouvoir au centre des réflexions de Foucault, ou encore le concept d'utopie. Ce groupe est donc nettement influencé par les auteurs de la *French theory*.

La première dualité identifiée dans cette analyse épistémologique porte sur l'approche spatiale de la question du parkour et de la ville. Un petit groupe de concepts illustre ce que nous définissons comme une approche spatiale distancée, c'est-à-dire à travers des réflexions plutôt théoriques et une méthode plutôt détachée car reposant peu sur la concrétude de l'expérience spatiale du parkour. En illustre certains concepts comme l'hétérotopie (Foucault, 1984), le non-lieu (Augé, 1992) ou encore l'écologie corporelle (Andrieu, 2011). Sur la cartographie des concepts, ce groupe est situé à l'interface de l'approche « surplombante » et de l'approche

spatiale que nous définissons comme ancrée. Il est relié à la première approche à travers les travaux de Deleuze et Guattari : le rhizome et l'espace lisse ou strié. Ses liens avec l'approche spatiale ancrée passent notamment par les concepts de lieu, d'espace et d'habiter qui interagissent avec les concepts plus concrets d'espace public et d'appropriation spatiale. Par opposition, donc, l'approche centrale ancrée se caractérise par la mobilisation de concepts complémentaires relevant d'une méthode attachée au terrain et à l'expérience concrète de la pratique. Si l'espace public et l'appropriation spatiale en sont centraux, le caractère ancré de ce groupe est conforté par la présence de concepts comme la territorialité, l'urbanité, les urbanismes du quotidien ou encore le *Do-It-Yourself* (DIY). Par ailleurs, ce groupe est marqué par les réflexions de deux penseurs français très attachés à l'analyse spatiale, à savoir de Certeau à travers le concept des arts de faire et Lefebvre à travers celui du droit à la ville.

La seconde dualité épistémologique identifiée relève – logiquement après l'approche spatiale – de l'approche sociologique. Elle se distingue dans le corpus selon qu'elle soit ethnographique ou psycho-sociologique. Nous qualifions d'ethnographique une d'entre elles du fait des concepts qu'elle concentre, reflétant le caractère ethnographique de la méthodologie tant dans la méthode d'investigation que de réflexion. En effet, cette approche illustre une appréhension de la question de recherche focalisée sur le groupe de traceurs pour étudier les spécificités de sa culture et de ses modes de vie dans leur contexte social global. Il est principalement question de résistance, de citoyenneté, d'identité, de masculinité ou encore de dynamiques sociales d'inclusion et d'exclusion. La mobilisation de ces concepts vise à présenter le parkour et ses pratiquants dans leur rapport à la société urbaine. La déviance, un des concepts centraux de ce groupe, conforte cette idée puisqu'elle est principalement développée dans l'ouvrage *Outsiders* (Becker, 1985), originellement publié en 1963, marquée par une sociologie profondément ethnographique, notamment avec le plein engagement du chercheur dans et sur son terrain d'étude, au milieu des sujets de sa recherche. De manière complémentaire, nous identifions une particularité épistémologique dans le corpus que nous apparentons à une approche psycho-sociologique. Ce groupe n'est le fait que de 4 publications (Fuggle, 2008a, 2008b ; Lamb, 2014b ; Mengilli *et al.*, 2019). Elles sont principalement réunies autour du concept du « soi » et influencé par les travaux de Foucault à son sujet, ainsi que par l'idée d'une lecture et d'une écriture urbaine. Ces travaux articulent finalement une psycho-sociologie car ils se focalisent exclusivement sur l'individu et sa construction dans son rapport à l'espace, le traceur étant ici considéré à travers sa pratique indépendamment du groupe. La méthode ethnographique d'investigation du terrain reste compatible avec cette approche, à l'image du travail principalement auto-ethnographique de Lamb (2014b) ou de l'observation participante de Mengilli, Reutlinger et Zimmermann (2019). Ainsi, l'approche psycho-sociologique développe une réflexion portant sur la construction psycho-sociale de l'individu dans son rapport à l'espace tandis que l'approche sociologique ethnographique s'intéresse aux particularités du groupe des traceurs dans leur rapport à la ville comme environnement social et matériel.

Enfin, deux dernières polarités épistémologiques se distinguent dans la cartographie. Elles forment une dualité car elles illustrent deux approches corporelles de la question de recherche. D'une part, un groupe en position nettement périphérique dans le réseau concentre les concepts relevant d'une approche corporelle

qualifiée d'ethno-centrée. En effet, il s'agit d'une appréhension du sujet à travers le prisme de l'expérience corporelle vécue par les traceurs dans la pratique en elle-même et dans le rapport à la ville qu'elle construit. Le corps est au centre de ce groupe de concepts, mais cette approche le considère au-delà de sa dimension matérielle. Il est donc question de jeu, d'émotions ou de corporéité. Par exemple, le concept d'affordance (Gibson, 1977) reflète cette approche corporelle. Il illustre ici la capacité des traceurs à saisir les objets de leur environnement pour en faire des outils de leur évolution grâce à une évaluation du potentiel d'usage des objets et de leur capacité athlétique. D'autre part, un deuxième groupe de concepts, à la taille relativement restreinte, représente une approche corporelle différente car exo-centrée. Sa position sur la partie gauche du réseau, entre les approches « surplombante », psycho-sociologique et spatiale distancée informe *a priori* de son caractère relativement détaché de l'expérience vécue. Structurée autour des concepts d'*embodiment*, de *flow* et de quotidienneté, elle se caractérise par une qualification de l'expérience corporelle reposant davantage sur le regard extérieur du chercheur-observateur que sur le témoignage du ressenti du pratiquant. En cela et avec un rattachement indirect au champ disciplinaire philosophique, elle s'inscrit dans la logique inverse de l'approche corporelle ethno-centrée qui se rattache, elle, davantage au champ disciplinaire sociologique du corpus.

2.2.3 Aller plus loin dans l'étude des cheminements réflexifs : l'analyse des 90 bibliographies

Pour compléter les éléments précédents concernant le cadre théorique des publications de la revue de littérature, il est intéressant de prendre en compte un dernier point : les travaux mobilisés par les papiers du corpus. L'objectif est d'identifier les auteurs les plus cités et donc les ressources principales sur le présent sujet. Pour cela, un recensement de toutes les références présentes dans les bibliographies des 90 papiers a été réalisé afin de savoir le ou lesquels utilisent chacune des références extérieures. Puis ces dernières ont été regroupées par auteur afin d'obtenir finalement le « poids » de chacun d'entre eux dans le corpus. Celui-ci est calculé en additionnant le nombre de travaux différents d'un même auteur présent dans chacune des 90 bibliographies. L'importance de ce poids est ensuite rapportée au poids total de tous les auteurs pour être mesuré de manière relative grâce à sa « part » (en %). De plus, un classement des auteurs par poids dans le corpus a été réalisé (Rang). Au total, 2 185 références différentes ont été recensées pour 1 781 auteurs.

Nous choisissons de nous concentrer sur les auteurs dont le poids est au moins de 20 ($n = 24$) pour analyser les plus influents (Tableau 2.3). Parmi eux, trois groupes se distinguent. Le premier est le plus large car il rassemble 18 auteurs dont le point commun est d'avoir participé à la production d'un moins un des papiers du corpus. Certains des chercheurs contribuant le plus à notre corpus en font partie, à savoir Lebreton, Tani, Ameel, Atkinson, Fuggle, Gibout et Kidder, les autres ne signant qu'une ou deux publications. Le second groupe est composé d'un seul auteur, Borden, qui pèse à lui seul près de 1 % des références citées par les papiers de la revue de littérature. Il s'affirme comme un auteur central pour le sujet, notamment du fait de son ouvrage incontournable (Borden, 2001) utilisé par plus d'un tiers des papiers du corpus. Il y traite en effet d'un questionnaire similaire mais appliqué au skateboard, ce qui illustre l'influence importante des travaux réalisés sur cette pratique pour le développement des réflexions sur le parkour et la ville. Enfin,

le dernier groupe est celui d'auteurs extérieurs au monde des sports urbains : Lefebvre, Foucault, Deleuze, de Certeau et Guattari. Ce constat illustre l'influence importante des travaux de la *French theory* (Foucault ; Deleuze ; Guattari) sur les réflexions contemporaines autour du sujet. Leurs productions les plus citées sont Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux (Deleuze et Guattari, 1980) et Surveiller et punir. Naissance de la prison (Foucault, 1975). Cela illustre également l'influence des réflexions sur l'objet « quotidien » de la philosophie du XX^e siècle (Lefebvre ; de Certeau), l'ouvrage L'invention du quotidien 1 : Arts de faire (Certeau (de), 1980) étant mobilisé dans un tiers des papiers du corpus. Lefebvre peut ainsi être considéré comme le penseur sur l'espace urbain le plus influent pour la question du parkour et de la ville. Ses ouvrages Le droit à la ville (1968) et La production de l'espace (2000) sont mobilisés respectivement dans 12 et 28 publications du corpus.

Tableau 2.3 : Auteurs les plus importants pour toutes les publications du corpus sur le parkour et l'espace urbain.

Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang	Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang
Wheaton	60	14,19	1	Tani	29	6,86	13
Atkinson	53	12,54	2	Thorpe	29	6,86	13
Lefebvre	46	10,88	3	Bavinton	27	6,39	15
Foucault	43	10,17	4	Gilchrist	27	6,39	15
Deleuze	41	9,70	5	Imas	27	6,39	15
Borden	40	9,46	6	Stara	27	6,39	15
Mould	39	9,23	7	Ameel	26	6,15	19
Lebreton	37	8,75	8	Smith	24	5,68	20
Saville	36	8,52	9	Thrift	21	4,97	21
Daskalaki	32	7,57	10	Fuggle	20	4,73	22
Kidder	31	7,33	11	Gibout	20	4,73	22
de Certeau	30	7,10	12	Guattari	20	4,73	22

2.2.3.1 Distinction et analyse des bibliographies des 73 papiers écrits en français et en anglais

Après avoir été appliquée au corpus entier, la même méthode a été développée sur deux sous-groupes du corpus : les textes écrits en anglais et ceux en français. L'objectif reste d'identifier les auteurs les plus cités, mais la première analyse a alerté de possibles différences selon les environnements linguistiques et culturels de production des publications. Ainsi, pour les papiers rédigés en anglais, 1 778 références différentes ont été identifiées dans les bibliographies. Puisqu'ils constituent la large majorité du corpus, il n'est pas surprenant que les 20 auteurs les plus cités de ce groupe soient presque les mêmes que ceux du corpus global (Tableau 2.4). La hiérarchie change légèrement. Hormis de Certeau, ce sont les auteurs du monde anglo-saxon qui remontent dans le classement au détriment des autres auteurs, ici français (Foucault et Deleuze) et finlandais (Tani). De plus, les deux auteurs français spécialistes du parkour et signant plusieurs publications de ce corpus sont relégués bien loin dans ce sous-groupe : 47^e place avec 8 citations pour Lebreton et 264^e place avec 2 citations pour Gibout.

Tableau 2.4 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour et l'espace urbain rédigées en anglais.

Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang	Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang
Wheaton	50	15,18	1	Kidder	23	6,98	11
Atkinson	46	13,97	2	Smith	23	6,98	11
Lefebvre	35	10,63	3	Deleuze	21	6,38	13
Borden	35	10,63	3	Bavinton	21	6,38	13
Mould	32	9,72	5	Gilchrist	20	6,07	15
Thorpe	29	8,81	6	Imas	20	6,07	15
Saville	28	8,50	7	Stara	20	6,07	15
Foucault	27	8,20	8	Young	19	5,77	18
Daskalaki	24	7,29	9	Tani	17	5,16	19
de Certeau	24	7,29	9	Fuggle	17	5,16	19

Quant aux papiers rédigés en français, ils mobilisent 209 références différentes. La liste des auteurs les plus cités de ce sous-groupe est très différente des précédentes (Tableau 2.5) : seuls 10 auteurs parmi les 24 plus cités dans le corpus global font partie des 25 plus cités dans les papiers en français. Parmi eux, le classement change également mais aucune tendance spécifique ne se dégage puisque des auteurs francophones comme anglo-saxons connaissent des dynamiques ascendantes et descendantes. Ce sous-corpus est cependant marqué par la place centrale de deux auteurs français, Lebreton et Gibout, qui concentrent ensemble plus de 11 % des références bibliographiques avec respectivement douze et onze travaux différents cités. Leur position, importante sur le sujet à l'échelle internationale, devient incontournable dans la communauté scientifique francophone tant par la diversité de leurs productions que par le nombre total de citations qu'ils cumulent. La thèse de doctorat de Lebreton s'impose comme une production scientifique de référence citée dans la moitié des papiers écrits en français. Parmi les auteurs très influents sur le corpus global mais moins sur le corpus francophone, la majorité sont du monde anglo-saxon. Mould, Thorpe, Smith et Young ne sont même pas cités du tout dans les publications écrites en français. Les philosophes Deleuze et Guattari sont également relégués loin dans le classement. Cela semble illustrer une influence paradoxalement moindre de la *French theory* dans la communauté scientifique francophone que dans le monde anglo-saxon. Les 15 nouveaux auteurs qui se démarquent particulièrement dans le sous-groupe francophone des publications sont tous français ou québécois, à l'exception du philosophe et sociologue allemand Simmel. Hormis ce dernier, ces auteurs ne sont pas du tout centraux dans le sous-groupe des publications en anglais. Au mieux, ils ne sont cités que 3 fois et nombre d'entre eux ne sont pas cités du tout (Vieille-Marchiset, Machemehl, Arpaillange, Darlon, Lesné, Miaux, Montane). Les influences des travaux sur le parkour et l'espace urbain sont donc très différentes entre les publications selon qu'elles soient rédigées en anglais ou en français. Si une minorité d'auteurs reste importante dans les deux cas, une majorité voit son poids grandement expliqué par la proximité linguistique.

Tableau 2.5 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour et l'espace urbain rédigées en français.

Auteur	Poids	Part (en %)	Rang	Auteur	Poids	Part (en %)	Rang
Lebreton	27	67,00	1	de Certeau	4	9,93	14
Gibout	18	44,67	2	Tani	4	9,93	14
Lefebvre	9	22,33	3	Ameel	4	9,93	14
Corneloup	8	19,85	4	Bornaz	4	9,93	14
Wheaton	7	17,37	5	Cazenave	4	9,93	14
Gilchrist	7	17,37	5	Héas	4	9,93	14
Adamkiewicz	6	14,89	7	Machemehl	4	9,93	14
Andrieu	6	14,89	7	Arpaillange	4	9,93	14
Augustin	6	14,89	7	Darlon	4	9,93	14
Vieille-Marchiset	6	14,89	7	Lesné	4	9,93	14
Foucault	5	12,41	11	Miaux	4	9,93	14
Kidder	5	12,41	11	Montane	4	9,93	14
Simmel	5	12,41	11				

2.2.3.2 Distinction et analyse des 73 bibliographies par environnements culturo-scientifiques

Pour aller plus loin dans cette démarche de distinction des influences selon les environnements culturels, l'analyse a été reproduite sur trois nouveaux sous-groupes de publications : celles dont le premier auteur est du Royaume-Uni ; celles dont il est de France ou du Québec ; et celles dont il est des États-Unis ou du Canada anglophone. L'idée est double. Il s'agit principalement de chercher une potentielle différence selon que les environnements des papiers écrits en anglais soient américains ou du Royaume-Uni. Il s'agit également de parfaire l'analyse précédente en rattachant les publications écrites en anglais d'auteurs de la communauté francophone à celles écrites en français. Les publications « du » Royaume-Uni citent 591 références différentes. La majorité des auteurs les plus cités de ce sous-groupe (Tableau 2.6) sont également les plus importants pour le corpus global ; aussi leurs influences semblent-elles proches. Parmi les 10 auteurs qui quittent le haut du classement, 6 sont relégués peu loin. Ce sont des auteurs des États-Unis, du Canada, de France, du Royaume-Uni et de Finlande. Cependant, 3 autres sont relégués très loin (Deleuze ; Guattari ; Lebreton) et Gibout n'est même pas cité du tout, or ces quatre auteurs sont tous français. Les 6 auteurs qui entrent dans le haut du classement en remplacement sont, pour deux d'entre eux, des États-Unis et, pour les quatre autres, du Royaume-Uni. Quant à la hiérarchie des auteurs qui se maintiennent, une dynamique se dégage nettement. Sur les 9 auteurs remontant dans le classement, 8 sont du Royaume-Uni et le dernier est français (Foucault), tandis que sur les 5 auteurs descendant dans le classement, un seul est du Royaume-Uni et les autres sont des États-Unis, d'Australie, de Nouvelle Zélande et de France. Tous ces éléments mettent en avant une tendance des publications « du » Royaume-Uni à être davantage influencées par les auteurs de ce pays et moins par les autres, même s'ils font partie du monde anglo-saxon.

Tableau 2.6 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour au premier auteur du Royaume-Uni.

Auteur	Poids	Part (en %)	Rang	Auteur	Poids	Part (en %)	Rang
Wheaton	18	18,27	1	Atkinson	9	9,14	11
Foucault	14	14,21	2	Imas	9	9,14	11
Mould	14	14,21	2	Stara	9	9,14	11
Smith	13	13,20	4	Fuggle	8	8,12	14
Borden	12	12,18	5	Soja	8	8,12	14
Daskalaki	12	12,18	5	Winlow	8	8,12	14
Lefebvre	10	10,15	7	Saville	7	7,11	17
Gilchrist	10	10,15	7	Thorpe	7	7,11	17
Hall	10	10,15	7	Bavinton	7	7,11	17
Harvey	10	10,15	7	De Martini Ugolotti	7	7,11	17
				Silk	7	7,11	17

Les publications d'Amérique du Nord anglophone mobilisent quant à elles 606 références différentes. De la même manière, la majorité des auteurs les plus cités de ce sous-groupe (Tableau 2.7) sont également les plus importants pour le corpus global ; aussi leurs influences semblent-elles également proches. Parmi les 11 auteurs qui quittent le haut du classement, 8 sont relégués peu loin. Ce sont des auteurs de France, du Royaume-Uni et de Finlande. Cependant, 2 autres sont relégués très loin (Lebreton ; Smith) et Gibout n'est, de nouveau, pas cité du tout. Ces auteurs sont soit français, soit du Royaume-Uni. Les 7 auteurs qui entrent dans le haut du classement en remplacement sont, pour six d'entre eux, d'Amérique du Nord anglophone et, pour le dernier, d'Océanie. Quant à la hiérarchie des auteurs qui se maintiennent, la dynamique précédemment identifiée est toujours présente mais de manière moins nette. Sur les 9 auteurs remontant dans le classement, 3 sont d'Amérique du Nord anglophone, 3 du Royaume-Uni, 2 d'Océanie et le dernier est français (de Certeau), tandis que sur les 5 auteurs descendant dans le classement, un est d'Océanie, deux de France et deux du Royaume-Uni, mais aucun d'Amérique du Nord. Tous ces éléments mettent de nouveau en avant cette tendance régionale : les publications « provenant » d'Amérique du Nord anglophone ont tendance à être davantage influencées par les auteurs de cette région et moins par les autres, même s'ils font partie du monde anglo-saxon.

Tableau 2.7 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parcours au premier auteur d'Amérique du Nord anglophone.

Auteur	Poids	Part (en %)	Rang	Auteur	Poids	Part (en %)	Rang
Atkinson	24	24,02	1	Rinehart	8	8,01	10
Wheaton	23	23,02	2	Strauss	8	8,01	10
Thorpe	15	15,02	3	Gilchrist	7	7,01	14
Lefebvre	13	13,01	4	Bavinton	7	7,01	14
Kidder	11	11,01	5	Thomson	7	7,01	14
Young	11	11,01	5	Gieryn	7	7,01	14
Beal	11	11,01	5	Mould	6	6,01	18
Saville	10	10,01	8	Fuggle	6	6,01	18
Lyng	10	10,01	8	Deleuze	6	6,01	18
Borden	8	8,01	10	Gajjala	6	6,01	18
de Certeau	8	8,01	10				

Enfin, pour ce qui est des publications dont le premier auteur fait partie de la communauté francophone, leurs bibliographies présentent 307 références différentes. Contrairement aux deux sous-groupes précédents, mais de manière similaire avec les publications en français, la proximité des influences de ce sous-groupe avec celles du corpus global est moyenne (Tableau 2.8) puisque seulement 10 de ses 21 auteurs les plus cités font également parti du haut du classement du corpus global. Parmi les 15 auteurs qui quittent le haut du classement, 9 sont relégués peu loin. Ce sont des auteurs de France, du Royaume-Uni, d'Océanie et d'Amérique du Nord. Les 6 autres sont relégués très loin et font tous partis de la communauté anglo-saxonne (États-Unis, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni). Les 9 auteurs qui entrent dans le haut du classement en remplacement sont tous issus de la communauté francophone hormis Simmel et Turner. Quant à la hiérarchie des auteurs qui se maintiennent, la dynamique régionale reste présente. Sur les 5 auteurs remontant dans le classement, 3 sont français et les autres sont du Royaume-Uni et de Finlande, tandis que sur les 4 auteurs descendant dans le classement, il n'y a qu'un seul français, Deleuze, rattaché à la *French theory*, puis des auteurs d'Océanie, d'Amérique du Nord et de Finlande. La tendance régionale s'avère confortée : les publications « de » la communauté francophone ont tendance à être davantage influencée par les auteurs de cette communauté et moins par les autres.

Tableau 2.8 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour au premier auteur de la communauté francophone.

Auteur	Poids	Part (en %)	Rang	Auteur	Poids	Part (en %)	Rang
Lebreton	36	62,61	1	Foucault	6	10,43	12
Gibout	20	34,78	2	Turner	6	10,43	12
Lefebvre	10	17,39	3	Vieille-Marchiset	6	10,43	12
Simmel	10	17,39	3	Bourdeau	6	10,43	12
Corneloup	10	17,39	3	Kidder	5	8,70	16
Andrieu	9	15,65	6	Tani	5	8,70	16
Wheaton	8	13,91	7	Ameel	5	8,70	16
de Certeau	7	12,17	8	Cazenave	5	8,70	16
Gilchrist	7	12,17	8	Héas	5	8,70	16
Adamkiewicz	7	12,17	8	Sirost	5	8,70	16
Augustin	7	12,17	8				

2.2.3.3 Bilan bibliographique : différenciation, triple « endogamie » et influences françaises

Ainsi, l'étude des bibliographies des publications du corpus, y compris avec un processus de sélection selon les langues ou aires culturelles, permet de dresser un bilan en trois points. Tout d'abord, plusieurs auteurs sont très influents sur les réflexions portant autour du sujet du parkour et de l'espace urbain. Ils se distinguent en six groupes : (1) les auteurs qui sont particulièrement mobilisés par la communauté scientifique francophone et qui sont de cette communauté, ainsi que Simmel ; (2) les auteurs qui sont particulièrement mobilisés par la communauté scientifique francophone mais qui ont également un poids important dans le corpus global, à savoir les finlandais Ameel et Tani ainsi que les français Lebreton et Gibout ; (3) les auteurs qui sont particulièrement mobilisés par la communauté scientifique anglo-saxonne et qui sont de cette communauté ; (4) deux auteurs particulièrement mobilisés par la communauté scientifique nord-américaine, à savoir l'américain Beal et le français Deleuze ; (5) les auteurs qui sont particulièrement mobilisés par la communauté scientifique du Royaume-Uni et qui sont tous de cette communauté ; et finalement (6) les auteurs qui sont incontournables pour la présente question de recherche, à savoir des spécialistes de ce sujet (Atkinson ; Gilchrist ; Kidder ; Wheaton) et des penseurs critiques français de la seconde moitié du XX^e siècle (de Certeau ; Foucault ; Lefebvre).

Par ailleurs, force est de constater l'existence d'une triple « endogamie » au sein du corpus de texte. Elle est scientifique du fait de la tendance très nette des publications sur le sujet à se citer entre elles. Les ressources les plus importantes dans les réflexions sur les liens entre le parkour et l'espace urbain sont les publications qui traitent de cette question. Cette « endogamie » est également linguistique, comme il a été montré précédemment. Les auteurs francophones favorisent les influences francophones et il en va de même pour les auteurs anglophones. Cela se confirme d'autant plus que les « experts » sur le sujet, s'ils ne sont pas de la communauté linguistique, ont tendance à être moins influents que des auteurs moins experts mais issus de la même communauté linguistique. Enfin, il est aussi possible de parler d'une « endogamie » culturelle. Elle est particulièrement visible par la surreprésentation des auteurs du Royaume-Uni dans les citations des publications écrites par des auteurs de cette région et de même du côté de l'Amérique du Nord anglophone.

Il s'agit d'une forme de reproduction de traditions scientifiques ancrées. Ainsi, la communauté francophone serait sujette à une « endogamie » culturo-linguistique puisque, au-delà de la langue, les différences de culture scientifique contribuent certainement également aux tendances ici identifiées.

Le dernier élément de bilan est que cette étude des bibliographies conforte l'analyse précédemment avancée d'une place importante de la pensée critique française dans les réflexions sur notre sujet. En effet, cinq auteurs français de la seconde moitié du XX^e siècle s'avèrent nettement influents. Lefebvre et de Certeau sont les plus importants et sont mobilisés par la majorité des publications sans distinction culturelle ou linguistique. Quant aux auteurs de la *French theory*, si Foucault s'affirme comme incontournable sur le sujet, cela est moins vrai de ses homologues. Deleuze est particulièrement mobilisé par les chercheurs anglophones sur le sujet et Guattari de manière encore plus fine par les auteurs nord-américains. L'engouement pour la *French theory* dans le monde universitaire américain explique très certainement le phénomène qui se dessine : paradoxalement, au plus la France est éloignée de manière euclidienne, au plus la *French theory* est mobilisée par les chercheurs. L'intérêt pour ce mouvement philosophique, littéraire et sociale est plus important outre-Manche et encore plus outre-Atlantique.

2.2.4 Compléter la distinction des cheminements réflexifs avec les éléments méthodologiques : domination du qualitatif et imperméabilité méthodologique

Dans la continuité de l'analyse des cadres théoriques qui ont permis le développement des réflexions présentées dans les publications, il est nécessaire de s'intéresser aux méthodes d'investigation mises en œuvre par les chercheurs. L'étude des méthodologies porte son attention sur quatre éléments : leur nature ; les activités étudiées ; les méthodes de récolte de données utilisées ; et la localisation des terrains investigués. Une partie des publications du corpus (n = 24) ne repose que sur un travail de littérature ; aussi est-il préféré de ne s'intéresser qu'aux autres qui ont une méthodologie empirique. Dans tous les cas, celle-ci est qualitative, il n'y a donc de méthodologie ni quantitative ni mixte. Ce résultat conforte la domination des données de nature qualitative dans les travaux en sciences humaines et sociales sur le parkour repérée grâce à une démarche comparable de revue de littérature (Pagnon *et al.*, 2021). Le parkour est évidemment un objet des 90 papiers et le plus souvent la seule activité étudiée (n = 73). Dans la plupart des autres cas, deux activités constituent les objets de recherche (n = 8), mais le nombre d'activités étudiées va jusqu'à 8 (Iveson, 2013). Somme toute, ce sont 17 activités autres que le parkour auxquelles les travaux du corpus s'intéressent. Parmi elles, le skateboard est régulièrement complémentaire au parkour (n = 8), ce qui est à l'image de l'influence précédemment décrite des travaux concernant cette pratique sur les réflexions menées autour du parkour. Viennent ensuite le graffiti et la capoeira, objets de 4 publications, puis le hip-hop, le squat et la grimpe urbaine dans 2 publications, ainsi que les activités investiguées par la thèse de Lebreton (spéléologie urbaine, base jump et street golf). Enfin, 8 activités ne sont étudiées qu'à une seule reprise dans le corpus, certaines n'étant pas des activités physiques.

Tableau 2.9 : Utilisation des méthodes de récolte de données parmi les publications du corpus sur le *parkour* et la ville.

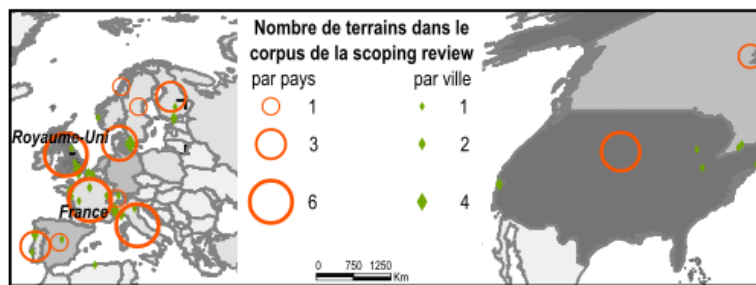
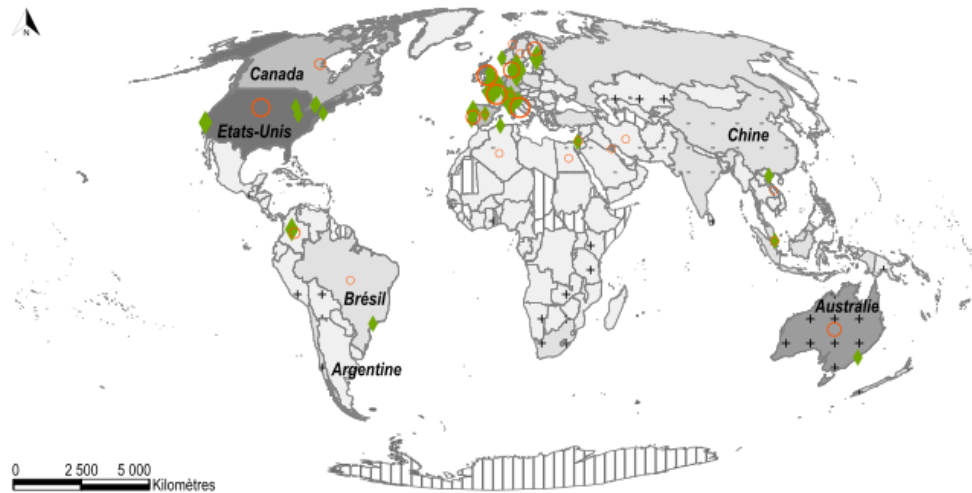
Méthode de récolte des données	Nombre de publications reposant sur une étude mobilisant la méthode	Nombre d'études mobilisant la méthode
Entretien	46	30
Observation participante	36	25
Ethnographie	25	15
Analyse des médias de communication	18	16
Auto-ethnographie	13	7
Analyse des sites web et réseaux sociaux numériques	13	12
Analyse documentaire	7	6
Focus-group	3	3
Observation distanciée	2	2
Récit de vie	1	1
Carte mentale	1	1
Questionnaire	1	1
Production graphique	1	1

Dans les 66 papiers à méthodologie empirique, 13 méthodes différentes de récolte des données sont identifiées (Tableau 2.9). L'influence de la sociologie se retrouve ici à travers l'importance des entretiens, utilisés dans 70 % des publications et 59 % des études. D'autres méthodes « directes » car impliquant une relation directe entre le chercheur et les sujets de son investigation sont également largement mobilisées. Il s'agit de l'observation participante (49 % des études), de l'ethnographie (29 % des études) et de l'auto-ethnographie (18 % des études). L'auto-ethnographie consiste en une technique centrée sur l'expérience et le vécu du chercheur engagé dans la pratique. Elle apporte des éléments d'information proches de ceux issus des entretiens et observations. Il est important de préciser que ces différents outils sont cumulables et souvent mis en œuvre à plusieurs. Toutes ces méthodes « directes » occupent donc une place dominante. Par comparaison, les méthodes « indirectes » telles que l'analyse des médias de communication, des sites web, des réseaux sociaux numériques ou de documents (31 % à 12 % des études) sont moins mobilisées. Les études utilisant des méthodes « directes » débouchent tendanciellement sur plus de publications que les méthodes « indirectes » pour lesquelles il semblerait que la tendance soit qu'une étude ne mène qu'à une seule publication retenue dans le corpus. En portant l'attention sur les combinaisons de méthodes de récolte de données, deux approches méthodologiques précédemment citées se distinguent nettement, à savoir l'une « directe » et l'autre « indirecte ». L'entretien est largement mobilisé dans la méthodologie « directe » et combiné à toutes ses méthodes, mais d'autres combinaisons sont à noter : l'observation participante est mobilisée dans 61 % des cas avec l'ethnographie et dans 31 % des cas avec l'auto-ethnographie ; l'ethnographie est mobilisée dans 88 % des cas avec l'observation participante et dans 28 % des cas avec l'auto-ethnographie ; et, enfin, l'auto-ethnographie n'est mobilisée que seule ou avec l'une des deux autres techniques de la méthode « directe ». Abstraction faite de l'entretien, la technique la plus fréquemment complémentaire à l'analyse des médias de communication est l'analyse des sites web et réseaux sociaux numériques (50 % des cas) et l'inverse est encore plus fort (69 % des cas), toutes deux étant les techniques

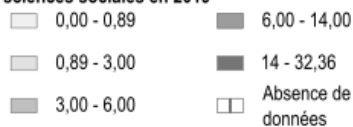
principales de la méthode « indirecte ». Pour autant, elles sont souvent complétées d'entretiens, cet outil s'affirmant comme le plus important pour étudier la question du parkour et de l'espace urbain.

Parmi les 66 publications avec une méthode empirique, 58 relèvent d'une enquête sur un ou plusieurs terrains spécifiques. L'analyse de leurs localisations est proposée par affinement progressif du regard, de l'échelle des continents et sous-continentaux à celle des villes (Fig. 2.7). Ici, les informations concernant la participation à la production en sciences sociales sont reportées mais il semble prudent de ne pas établir davantage de lien entre les contributions de chaque pays et l'existence d'un terrain local. Les corrélations observées sur la carte nous paraissent, en effet, grandement provenir des liens entre autorat et culture des sciences sociales ; aussi ces corrélations ne traduisent-elles pas de lien direct entre la localisation des terrains dans un pays et sa contribution aux sciences sociales selon nous. Plus de deux tiers des papiers et 59 % des études investissent au moins un terrain européen, ce qui fait de ce continent le plus représenté du corpus. L'Amérique du Nord est également fortement représentée puisqu'enquêtée par près d'un quart des études. L'Océanie, l'Amérique du Sud, l'Asie du Sud-Est sont également des régions du monde connaissant plusieurs investigations présentes dans la revue de littérature. La répartition des terrains à l'échelle du globe est meilleure que celle de l'autorat puisque le Proche-Orient et l'Afrique du Nord sont enquêtés alors qu'aucun auteur n'est rattaché à ces sous-continentaux. Pour autant, certaines absences restent notables, dont celles de l'Amérique centrale et de toute l'Afrique sub-saharienne, mais aussi de l'Europe de l'Est et du reste du continent asiatique alors que le parkour y est bien pratiqué. En Amérique du Nord, le nombre de terrains états-uniens est supérieur à ceux du Canada mais tous deux sont largement représentés dans le corpus. Tous les pays d'Europe du Nord sont documentés et certains de manière conséquente (Finlande et Danemark). Du reste, l'Europe se voit divisée en deux par une frontière virtuelle longeant la France, la Suisse et l'Italie. À l'Est de cette limite, aucun terrain n'est relevé tandis qu'à l'Ouest presque tous les pays sont représentés. Le Royaume-Uni, la France et l'Italie sont marqués par une grande richesse d'investigation comparable aux États-Unis. Le faible nombre de villes étudiées dans ce dernier pays ($n = 4$) est surprenant face aux États européens. Le fait que le parkour soit originaire de France, puis qu'il ait connu une première forte diffusion au Royaume-Uni autour de l'an 2000, explique certainement cette réalité. La France ($n = 10$) et le Royaume-Uni ($n = 7$) concentrent les plus grandes diversités de villes investies. Au Royaume-Uni, elles sont principalement à Londres et dans la région du Sud-Est anglais (Crawley, Flackwell Heath, Newhaven et Peacehaven). Ce phénomène s'observe de manière symétrique par la Manche en France, caractérisée par une concentration dans l'ex-région Nord-Pas-de-Calais (Calais, Dunkerque, Lille et Roubaix) et plus généralement par une désertion de toute la moitié Sud du pays contrairement à la moitié Nord (Besançon, Lisses, Nantes, Paris, Poitiers et Rennes). De la même manière, l'Italie n'a été étudiée que dans sa partie la plus septentrionale (Gênes, Padoue et Turin). Finalement, les villes les plus étudiées pour le parkour au regard du nombre de publications reposant sur une étude qui les a investies sont Turin ($n = 6$), Copenhague ($n = 5$) puis Helsinki et Rennes ($n = 4$). De plus, il faut remarquer que ce ne sont pas nécessairement les plus grandes villes qui sont les plus étudiées, particulièrement en France, en Italie et au Royaume-Uni.

Le parkour et la ville, un sujet de recherche aussi sur des terrains extra-occidentaux



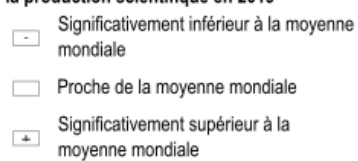
Indice de contribution aux sciences sociales en 2019



Pays dont au moins un terrain est identifié dans la revue de littérature "Le sport et la ville" (Roult et al., 2018)

Chine

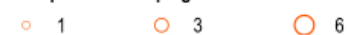
Poids des sciences sociales dans la production scientifique en 2019



Nombre de terrains par ville dans le corpus de la scoping review



Nombre de terrains par pays dans le corpus de la scoping review



ArcMap, Projection Molweide, Datum WGS 1984

Sources :
Admin 0 – Countries 4.0.0, naturalearthdata.com ;
Scopus.com, 2021

Figure 2.7 : Cartographie des terrains d'études investigués dans les articles du corpus sur le parkour et la ville.

Réalisation : Robin Lesné, 2021

2.3 Présentation organisée des principaux apports scientifiques sur le parkour et la ville

La dernière étape de la *scoping review* est l'identification des principaux résultats, conclusions et perspectives de recherche. Ils présentent une structure en groupes et sous-groupes révélant l'articulation de tendances analytiques relatives à la question du parkour et de la ville.

2.3.1 Synthèse en 11 points : ce que disent ces publications sur la question du parkour et de l'espace urbain

Par la lecture des 90 papiers, 331 conclusions différentes ont pu être identifiées. Nous les avons organisés en 11 thèmes, eux-mêmes divisés en 34 sous-thèmes. Cette organisation semble cohérente du fait que les thèmes couvrent tout l'horizon des conclusions sur le sujet sans qu'aucun n'en chevauche un autre. Le nombre moyen de conclusion par thème est de 31, variant de 18 à 41. Le nombre moyen de publications dont au moins une conclusion relève du thème est de 23, variant de 13 à 34. La cohérence de cette organisation semble donc vérifiée par ces répartitions.

2.3.1.1 Rapport au monde

Le premier thème est celui du renouvellement du rapport à l'espace et est divisé en quatre sous-thèmes. Le parkour y est considéré comme (1) une pratique offrant une certaine expérience du monde. À travers la mise en mouvement de leur corps dans une interaction spécifique avec l'espace, les traceurs développent une perception singulière du monde menant à la construction d'une certaine connaissance de leur environnement (Geyh, 2006 ; Fuggle, 2008a ; Larsen, 2013, 2016). Leur pratique se présente comme une forme d'exploration des possibilités du réel dans la perspective d'améliorer l'expérience quotidienne de la ville (Mould, 2009 ; Kidder, 2012 ; Tellez, 2014 ; Thorpe et Ahmad, 2015). L'intensité de l'expérience du monde des traceurs passe par les formes d'interactions qu'ils développent avec les structures et infrastructures urbaines et contribuent à leurs apprentissages du monde (Lebreton, 2010b ; Rotawisky, 2013 ; Gilchrist et Osborn, 2017). Ainsi, le parkour permet (2) le renouvellement des significativités attribuées à l'espace. L'expérience du monde urbain par la corporéité du traceur participe à l'attribution de nouvelles significations, valeurs et émotions à l'espace, c'est-à-dire un nouveau *sense of place* (Fuggle, 2009 ; Ameel et Tani, 2012a ; Rawlinson et Guaralda, 2012 ; Orlandi, 2014 ; Aggerholm et Larsen, 2017 ; Nilsson, 2018). Elles prennent sens pour et par le parkour et s'inscrivent à contrecourant des normes et visions dominantes (Ferrero Martinez, 2011 ; Loo et Bunnell, 2017 ; Lebreton et Andrieu, 2018). Ce renouvellement engage alors (3) un rapport créatif à l'espace. En effet, le parkour présente une capacité de création et d'imagination qui lui est inhérente (Larsen, 2013 ; Genova, 2016 ; Cortés-Murillo *et al.*, 2019 ; Di Filippo, 2019) et cette créativité permet aux traceurs de proposer la réinterprétation de certains espaces mis à l'écart des dynamiques urbaines dominantes (Bavinton, 2007 ; Thomson, 2008 ; Higgins, 2009 ; Freitas, 2014). Au-delà de cette créativité, (4) une forme d'esthétisme est introduite dans le rapport à l'espace puisque le parkour entraîne une revalorisation de la dimension esthétique du rapport à la ville et de ses formes d'usage

(Mörtenböck, 2005 ; Ameel et Tani, 2007, 2012a ; Sharpe, 2013 ; Rotawisky, 2015 ; Ferrero Camoletto et Genova, 2019).

Cette activité favorise également un autre renouvellement : celui de l'engagement dans l'espace. Trois sous-thèmes déclinent ce point. Premièrement, le parkour permet le développement d'interactions spécifiques du corps avec l'espace matériel. En effet, la dimension corporelle et l'interaction physique avec l'environnement est centrale dans la pratique, voire même primaire (Miaux, 2009 ; Brunner, 2011 ; Clegg et Butryn, 2012 ; Ferrero Camoletto et Genova, 2019). Elle contribue au développement d'un rapport davantage corporel à l'espace urbain (Klausen, 2010 ; Brunner, 2011 ; Larsen, 2013), celui-ci étant source d'un questionnement des réalités matérielles de la ville (Fuggle, 2008b ; Sharpe, 2013 ; Lamb, 2014a ; Nilsson, 2018). Deuxièmement, par sa pratique, le traceur ne fait qu'un avec l'espace. Une interconnexion entre le traceur, son corps et l'espace se construit et chacun y est influencé et y influence les deux autres (Fuggle, 2008a ; Lamb, 2014b ; Larsen, 2016 ; Lebreton et Andrieu, 2018 ; Lesné, 2019b). Cela mène à une forme d'unité entre le pratiquant et l'environnement d'évolution dans laquelle le traceur devient une partie de l'espace et l'espace une partie du traceur (Diaz, 2013 ; Sharpe, 2013 ; Lamb, 2014b ; Orlandi, 2014 ; Lebreton et Andrieu, 2018 ; Mengilli *et al.*, 2019). Troisièmement, dans et par les interactions avec son espace environnant, le traceur développe la « *pk vision* » : le parkour est à l'origine d'une faculté de perception spécifique de l'espace environnant par et pour la pratique (Fuggle, 2008b ; Thomson, 2008 ; Ortuzar, 2009 ; Larsen, 2013 ; Tani et Ameel, 2015 ; Mengilli *et al.*, 2019) et celle-ci entraîne une modification de la perception de l'espace dans le quotidien des traceurs (Tani et Ameel, 2015 ; Lesné, 2019b).

Dans la continuité des conclusions précédentes, plusieurs auteurs enrichissent la connaissance scientifique sur le parkour en étudiant les affects. D'une part, il s'agit de décrire la relation affective à l'espace par l'engagement d'une relation sensorielle et sensitive avec l'environnement à travers la pratique (Saville, 2008 ; Lebreton et Andrieu, 2018), par l'intégration de la dimension émotionnelle dans la construction du rapport à l'espace (Saville, 2008 ; Freitas (de), 2011 ; Rawlinson et Guaralda, 2012 ; Tani et Ameel, 2015) et par la prise en compte des affects dans le rapport à l'espace comme constitutifs de son appropriation et d'un attachement (Ortuzar, 2009 ; Kidder, 2012 ; Angel, 2014). D'autre part, il s'agit de s'intéresser à deux aspects de l'activité : la peur et le risque. Ces éléments sont centraux et inhérents au parkour (Guss, 2011 ; Di Filippo, 2019), alors intégrés par les traceurs qui travaillent autour de ces réalités dans et à travers leur pratique (Saville, 2011 ; Clegg et Butryn, 2012 ; Kidder, 2013b). Mais la peur et le risque sont également au cœur des préoccupations des personnes extérieures au parkour et leur gestion de ces éléments est complexe, voire contreproductive (Gilchrist et Wheaton, 2011 ; Gilchrist et Osborne, 2017).

2.3.1.2 Dimension sociale

Si les thématiques centrées sur les dimensions matérielle et corporelle du parkour sont importantes dans le corpus, elles le sont moins que celles relevant de sa dimension sociale. De nombreux auteurs s'intéressent à cette pratique au regard de l'environnement où elle évolue comme espace social à cohabiter. Leurs conclusions sont réparties en quatre sous-thèmes. Elles présentent le parkour comme (1) la source d'une perturbation des normes comportementales. D'une part, il permet de s'extraire du contrôle social et devient

un mode de revendication (Angel, 2014 ; Brent, 2014 ; Stagi, 2015 ; Pereira, 2019) et, d'autre part, il constitue une forme de transgression des normes sociales et de subversion spatiale (Geyh, 2006 ; Freitas, 2014 ; Ferro, 2015 ; Rotawisky, 2015 ; De Martini Ugolotti et Moyer, 2016 ; Smith et Steinø, 2016). Alors, (2) le partage de l'espace entre traceurs et non-traceurs – ces derniers ont leurs propres représentations et dynamiques de labélisation – se présente comme un enjeu. Puisque le parkour s'affiche en mode d'usage et façon d'être alternatifs dans l'espace public (Ameel et Tani, 2012b ; Geertman *et al.*, 2016 ; De Martini Ugolotti, 2017 ; Cortés-Murillo *et al.*, 2019), le partage de ce dernier devient un enjeu pouvant mener au conflit. Cette tension repose systématiquement sur des divergences de représentations sociales et spatiales (Miaux, 2009 ; Tani et Ameel, 2015 ; Lesné, 2019a, 2019b ; Lesné *et al.*, 2019 ; Mengilli *et al.*, 2019), d'autant plus que l'enjeu du partage de l'espace et de leur acceptation est connu et pris en compte par les traceurs, mais pas toujours accepté (Clegg et Butryn, 2012 ; Tani et Ameel, 2015 ; Bonhomme, 2017 ; Mengilli *et al.*, 2019). Pourtant, il est important de préciser que, le plus souvent, les passants adoptent une attitude d'ignorance ou de curiosité ; aussi le conflit, bien que souvent discuté, reste-t-il très rare (Tani et Ameel, 2015 ; Pereira, 2019). Par ailleurs, il est également nécessaire de reconnaître au parkour (3) une capacité à renforcer certaines formes d'inégalités. Son paradoxe réside dans le fait qu'il développe une critique sociale et spatiale par sa dimension transgressive mais participe également à la construction d'inégalités et de dynamiques spatiales exclusives (Ameel et Tani, 2012b ; Caldeira, 2012 ; Kidder, 2013a ; Bertoni, 2018). Plus précisément, (4) le parkour joue un rôle dans la reproduction des inégalités de genre d'après les auteurs qui ont étudié cette question. Il ne peut se détacher de son caractère sportif et donc de sa tendance à contribuer à la construction de la masculinité telle qu'elle est représentée de manière dominante dans la société occidentale (Kidder, 2013a, 2013b ; Wheaton, 2016). Ainsi, le parkour, même avec sa volonté affichée d'être égalitaire et inclusif, participe malgré lui aux inégalités de genre dans l'espace public (Kidder, 2013a ; Wheaton, 2016).

Pour autant, une qualité est largement reconnue au parkour : celle de permettre aux traceurs de prendre place dans l'espace et, à travers ce processus, de prendre place dans la société. Les éléments allant dans ce sens sont répartis en cinq points. Tout d'abord, le parkour peut être considéré comme (1) une forme de revendication d'un droit à la ville. Il constitue un moyen de prendre place dans la ville, c'est-à-dire dans l'espace public, dans la quotidienneté urbaine et dans la société (Gibout et Lebreton, 2014 ; Geertman *et al.*, 2016 ; Mengilli *et al.*, 2019). Aussi, plusieurs auteurs l'analysent au regard des travaux d'Henri Lefebvre et comparent cette pratique à une forme concrète de réclamation d'un droit à la ville (Lebreton, 2010b ; Caldeira, 2012 ; Lesné, 2019b ; Lesné *et al.*, 2019). Cette dimension revendicative est particulièrement analysée lorsqu'il s'agit de (2) la place des jeunes dans la ville. Certains auteurs rappellent le rôle central de l'appropriation spatiale par les jeunes pour leur construction en tant que membre de la société (Mengilli *et al.*, 2019 ; Pyyry et Tani, 2019). Le parkour est alors présenté comme une forme de manifestation politique des jeunes qui doit être autant considérée pour son intérêt à « construire » ces individus que pour les apports potentiels des jeunes à la société qui peuvent passer à travers la pratique (Thorpe et Ahmad, 2015 ; Hecking, 2017 ; Pyyry et Tani, 2019). Au-delà de cette catégorie de population, (3) le parkour est marqué par des enjeux de reconnaissance, de considération, de légitimation et d'institutionnalisation. Son développement

progressif lui a permis de gagner en considération et en légitimité auprès des citoyens et des pouvoirs publics (Clegg et Butryn, 2012 ; Iveson, 2013 ; Benasso, 2015 ; Stagi, 2015 ; Gilchrist et Osborn, 2017 ; Pereira, 2019). Pour autant, la prise en compte de son existence et les actions engagées par les pouvoirs publics, relevant d'un processus d'institutionnalisation, ont tendance à avoir également des effets négatifs sur la pratique, sa communauté et les traceurs (Leone, 2012 ; Mould, 2015a ; Lesné, 2019a). Cet enjeu de reconnaissance illustre (4) la tolérance croissante des autorités locales envers le parkour. Avec le temps, traceurs et pouvoirs publics ont appris à s'approprier et l'activité est désormais parfois intégrée dans certaines politiques urbaines, notamment à travers des procédures de participation citoyenne (Gilchrist et Wheaton, 2011 ; Lebreton *et al.*, 2012 ; Geertman *et al.*, 2016 ; Lesné *et al.*, 2019). L'intérêt est réel et les pouvoirs publics l'ont bien identifié : considérer et intégrer le parkour est pour eux un levier de régulation, un outil d'intégration sociale et un mode de promotion d'un modèle de citoyenneté juvénile (Caldeira, 2012 ; Hecking, 2017 ; Loo et Bunnell, 2017). En effet, il est globalement reconnu au parkour son rôle dans (5) la construction d'une forme de citoyenneté. La pratique est un outil de réclamation d'une société urbaine davantage démocratique et à la gouvernance davantage intégrative (De Martini Ugolotti, 2017 ; Hecking, 2017 ; Lesné, 2019a). De plus, l'entrée des traceurs au cœur du processus démocratique participe à la construction de leur citoyenneté car elle favorise le développement de leurs aptitudes à être et à prendre place dans la société urbaine, donc à prendre part à la vie sociale et politique de leur territoire (Nordgreen *et al.*, 2018 ; Lesné *et al.*, 2019).

Dans le prolongement de cette construction citoyenne, il est plus largement accepté que le parkour participe à la construction sociale des individus qui le pratiquent. D'une part, il contribue aux processus de socialisation et de construction de soi. Le parkour est un loisir inclusif et présente des caractéristiques particulières qui lui permettent d'attirer un public qui ne se retrouve pas dans d'autres formes d'activités physiques et/ou sportives (Gilchrist et Wheaton, 2011 ; Benasso, 2015 ; Wheaton, 2016). Cette pratique favorise l'intégration et l'évolution au sein d'un groupe, voire d'une communauté, permettant ainsi une certaine forme de socialisation (Guss, 2011 ; Prévitali *et al.*, 2014 ; De Martini Ugolotti et Moyer, 2016 ; Pereira, 2019). Elle présente également des vertus émancipatrice et libératrice qui permettent aux traceurs d'atteindre et d'exprimer la liberté qu'ils recherchent (Fuggle, 2008b ; Lamb, 2014a ; Genova, 2016 ; Loo et Bunnell, 2017). *In fine*, le parkour favorise l'affirmation de l'individu par un gain de confiance en soi (Fuggle, 2009 ; Miaux, 2009 ; Gilchrist et Wheaton, 2011). D'autre part, à travers l'activité se construit l'identité du traceur dans et par les relations avec la ville. Le parkour participe à la construction identitaire de l'individu (Angel, 2014 ; Daskalaki *et al.*, 2008), celle-ci passant par le rapport matériel et corporel à l'espace urbain, à son architecture et à ses configurations structurelles (Lamb, 2014b ; De Martini Ugolotti, 2015b ; Potter, 2019), mais également par le rapport à la ville comme espace social et politique (Daskalaki *et al.*, 2008 ; Fuggle, 2008a ; Gibout et Lebreton, 2014 ; De Martini Ugolotti, 2015b ; Ferrero Camoletto et Genova, 2019). Finalement, le parkour participe à une co-construction identitaire de la ville et du traceur, chacun habitant et étant habité par l'autre (Lebreton, 2010b ; Orlandi, 2014 ; Rotawisky, 2015).

2.3.1.3 Interroger et remettre en question

Un dernier groupe de thèmes est très important dans les réflexions menées sur le parkour et la ville. Cette pratique serait un mode de remise en question de diverses réalités propres au monde urbain dans ses dimensions sociale et spatiale. En effet, le parkour est fréquemment étudié en ce qu'il constitue un outil de résistance et/ou de revendication. Il permet (1) l'exposition et la défense de certaines valeurs : il revalorise un rapport davantage écologique à l'espace dans la conscience d'une harmonie possible avec son territoire (Carvalho (de) et Pereira, 2008 ; Clegg et Butryn, 2012 ; Aggerholm et Larsen, 2017 ; Marquet, 2017 ; Potter, 2019) et il promeut une certaine liberté qu'il permettrait de conquérir ou de retrouver dans un contexte urbain qui la réduirait (Bavinton, 2007 ; Ortuzar, 2009 ; Lamb, 2010 ; Mould, 2015a ; Aggerholm et Larsen, 2017 ; Pyry et Tani, 2019). Le parkour est également considéré comme (2) un message et l'incarnation d'une critique politique. Il peut être vu tel un mode d'expression politique à destination de la société urbaine (Daskalaki *et al.*, 2008 ; Sharpe, 2013 ; Gibout et Lebreton, 2014 ; Gibout, 2016a ; Silverstein, 2018) et peut également être perçu comme une forme d'activisme, de revendication et de critique qu'il incarnerait au-delà du message (Mörtenböck, 2005 ; Daskalaki *et al.*, 2008 ; Chow, 2010 ; Orlandi, 2014 ; Mould, 2015a ; De Martini Ugolotti et Moyer, 2016 ; Pyry et Tani, 2019). Enfin, sa pratique semble participer à (3) une remise en question des relations de pouvoir dans la ville. D'une manière générale, il interroge l'ordre socio-spatial ainsi que les rapports de pouvoir et de domination prégnants en ville (Mörtenböck, 2005 ; Ortuzar, 2009 ; Lamb, 2014a, Mould, 2015a ; De Martini Ugolotti et Silk, 2018). Plus précisément, il questionne le néo-libéralisme qui dicte les normes sociales régissant la vie urbaine (Atkinson, 2009 ; Ortuzar, 2009) ainsi que les rapports de pouvoir genrés dans l'espace public et plus largement dans la société (Stagi, 2015 ; Wheaton, 2016).

Alors, cette forme revendicative mène à considérer le parkour comme le moyen d'une re-conceptualisation de la ville. Premièrement, la pratique opère une prise de recul favorisant la réflexion sur l'objet « ville ». Son étude passe alors par la mobilisation de concepts et d'entrées réflexives théoriques pour interroger l'espace urbain (Thomson, 2008 ; Atkinson, 2009 ; Kidder, 2012 ; Diaz, 2013 ; De Martini Ugolotti et Moyer, 2016), notamment par l'application directe des concepts d'espaces lisses/striés, du rhizome et de la déterritorialisation de Deleuze et Guattari (Mould, 2009 ; Ortuzar, 2009 ; Klausen, 2010 ; Rotawisky, 2013). Deuxièmement, par son articulation singulière des corps, le parkour développe de manière inhérente et incarne une critique de l'ordre social régissant les modes d'usage de l'espace urbain ainsi que de l'architecture dictant les fonctionnalités des infrastructures (Carvalho (de) et Pereira, 2008 ; Chow, 2010 ; Diaz, 2013 ; Lamb, 2014a ; Genova, 2016 ; Silverstein, 2018). Troisièmement et par prolongement, cette activité promeut une transformation de l'architecture et des modes d'usage de la ville. Par son inscription dans un mouvement d'émancipation et de recherche de liberté, le parkour opère une ré-imaginaire des infrastructures de la ville et de ses usages en saisissant les opportunités qu'il y trouve à l'aide des aptitudes que les traceurs développent (Miaux, 2009 ; Ferrero Martinez, 2011 ; Genova, 2016 ; Di Filippo, 2019). Grâce à la perception que les traceurs construisent à travers leur pratique, ce loisir possède cette capacité à

ré-enchanter l'espace par révélation de ses des valeurs potentielles insoupçonnées (Fuggle, 2008a ; Klausen, 2010 ; Lamb, 2010 ; Thorpe et Ahmad, 2015 ; Bonhomme, 2017).

Pour cette raison, le parkour participe à un mouvement vers une ville alternative. Il joue un rôle important dans (1) sa construction : les traceurs articulent leur pratique comme une expérience alternative de l'espace urbain et participent à la prise de conscience de la multiplicité des possibilités (Sharpe, 2013 ; Lamb, 2014b ; Geertman *et al.*, 2016 ; Cortés-Murillo *et al.*, 2019) ; le parkour est à l'origine de la construction d'un « monde urbain parallèle » pour les traceurs, assimilable à une hétérotopie (Mould, 2009 ; Lebreton, 2010b ; Rawlinson et Guaralda, 2012 ; Rotawisky, 2013 ; De Martini Ugolotti et Silk, 2018) ; et les pratiquants participent à l'écriture d'un futur alternatif pour la ville (Fuggle, 2008b ; Leone, 2012 ; Ferrero Camoletto et Genova, 2019 ; Pyry et Tani, 2019). L'une des caractéristiques de cette ville alternative est que (2) l'espace y est, entre autres choses, celui du jeu et du divertissement. Le parkour transforme la ville en un terrain de jeu (Ferrero Martinez, 2011 ; Guss, 2011 ; Rawlinson et Guaralda, 2012 ; Rotawisky, 2015 ; Gibout, 2016a ; Smith et Steinø, 2016) et favorise la dimension récréative de l'usage des espaces urbains dans la quotidienneté de la ville par la réintroduction du défi et du ludique (Guss, 2011 ; Kidder, 2013b ; Gibout et Lebreton, 2014 ; Tellez, 2014 ; Di Filippo, 2019). Alors, il participe au divertissement de la ville toute entière, s'offrant comme un spectacle à ciel ouvert et permettant de redonner une valeur patrimoniale à certains lieux (Lamb, 2010 ; Atkinson, 2013a ; Bonhomme, 2017 ; Marquet, 2017). Ainsi, certains auteurs vont jusqu'à voir dans la ville alternative à laquelle contribue le parkour (3) l'émergence d'une urbanité récréative construite dans son rapport spécifique à l'espace urbain (Lebreton, 2010b ; Lesné, 2019a, 2019b).

2.3.1.4 Aspects pratiques

Les deux derniers thèmes conclusifs identifiés réunissent plusieurs éléments qui s'inscrivent davantage dans une forme de concrétude que tout ce qui a été présenté précédemment. Tout d'abord, plusieurs réflexions issues de l'étude du parkour dans ses liens avec l'espace urbain portent sur l'aménagement et l'urbanisme. En effet, premièrement, le parkour les interroge bien, ainsi que l'architecture. Il peut être perçu comme une critique de leur versant fonctionnaliste car il s'oppose à un système d'exploitation et de *containment* des citoyens évinçant toute forme de créativité (Fuggle, 2008b ; Guss, 2011 ; Leone, 2012 ; Diaz, 2013). En réponse, cette pratique présente une capacité à dépasser les usages préconçus des infrastructures urbaines par la ré-imagination des formes d'usages dont les seules limites sont celles de la pensée et des aptitudes corporelles (Fuggle, 2009 ; Klausen, 2010 ; Tellez, 2014). Ainsi, la prise en compte de cette activité par l'aménageur urbain pourrait l'amener à développer de nouvelles formes d'urbanisme (Rawlinson et Guaralda, 2012 ; De Martini Ugolotti et Silk, 2018 ; Nordgreen *et al.*, 2018). Un deuxième point de réflexion émanant de l'étude du parkour et de la ville est l'interrogation et la réinvention de ce qu'est un espace public. La pratique invite à y réfléchir au regard de certaines conceptions et matérialisations de celui-ci (Thomson, 2008 ; Chow, 2010 ; Bertoni, 2018). Elle permet en effet de revitaliser l'espace public en y apportant du divertissement et en le rendant plus inclusif (Klausen, 2010 ; Ferrero Martinez, 2011 ; Lebreton *et al.*, 2012). Le troisième élément identifié dans les conclusions est que le parkour questionne et critique l'aménagement urbain participatif. Ce loisir est souvent ignoré par l'institution alors qu'il présente un potentiel en matière

de démocratie participative (Iveson, 2013 ; Freitas, 2014). Les pouvoirs publics identifient parfois ce potentiel et développent des projets pour se rapprocher des traceurs, mais, le plus souvent, la place de ces derniers reste circonscrite à celle qui leur est assignée (De Martini Ugolotti et Silk, 2018 ; Lesné, 2019a ; Lesné *et al.*, 2019).

Enfin, quelques publications apportent des informations quant aux logiques de localisation de la pratique dans la ville. D'une part, certaines traitent de la sélection et la conceptualisation des spots. L'accessibilité est un des critères les plus importants de leur identification, notamment pour les traceurs débutants, ce qui fait qu'il s'agit souvent d'espaces publics vastes très passants, les caractéristiques techniques venant par la suite (Ferro, 2015 ; Tani et Ameel, 2015 ; Lesné, 2019b). Avec l'amélioration du niveau, les espaces évoluent et deviennent plus étroits, plus verticaux, identifiés par l'œil expérimenté du traceur qui évalue l'environnement au regard de sa pratique (Ferro, 2015 ; Nilsson, 2018 ; Pereira, 2019). De plus, un spot peut se redécouvrir et certains peuvent acquérir une forme de religiosité s'ils deviennent marquants dans le monde du parkour (Larsen, 2016 ; Nilsson, 2018 ; Mengilli *et al.*, 2019). Ainsi, il n'y a pas d'espace-type de parkour car il peut être partout, son appréciation dépendant de multiples caractéristiques techniques et sociales (Larsen, 2013 ; Nilsson, 2018). D'autre part, une attention particulière est portée à la question des parkour-parks, espaces dédiés à la pratique. Face au caractère non préconçu du parkour, les pouvoirs publics adoptent souvent une attitude limitative et, en parkour-park, incitative et éducative (Miaux, 2009 ; Gilchrist et Osborn, 2017). Mais ces espaces dédiés soulèvent un paradoxe chez les traceurs qui les voient autant comme une marque de reconnaissance et un outil de développement que comme un moyen de contenir leur pratique et de l'exclure de l'espace public (Rotawisky, 2013 ; Tani et Ameel, 2015 ; Lesné, 2019a ; Lesné *et al.*, 2019).

2.3.2 Quelles perspectives de recherche sont mises en avant ? Pistes méthodologiques et conceptuelles

Par la lecture des 90 papiers, 99 perspectives différentes ont pu être identifiées et elles s'organisent autour de 13 orientations. En moyenne, il y a 7 ou 8 perspectives par thème, mais la variance est très forte (de 3 à 18). Il est nécessaire de préciser que plus de 20 % des publications (n = 19) n'émettent aucune perspective explicite à l'issue de leur développement. La majorité des points relevés donne lieu à une réflexion dans une autre publication ; aussi les considérons-nous comme déjà explorées. De plus, certaines perspectives s'avèrent être davantage des ouvertures évasives que des pistes concrètes de recherche. Finalement, ne sont présentées que les perspectives spécifiques et qui nous semblent présenter un potentiel pour l'avenir de la recherche sur le parkour et la ville. Plusieurs orientations s'avèrent alors peu fructueuses dans le cadre d'une telle réflexion, mais leurs suggestions sont tout de même présentées succinctement : les questions relatives à la communauté de pratiquants ; l'aspect psycho-social de la pratique ; et la place du parkour dans la société. D'autres orientations sont également peu porteuses pour des motifs différents. Les questions relatives au genre dans le parkour ne sont intéressantes dans le cadre de la présente réflexion qu'à condition d'interroger parallèlement les questions du genre dans la ville et dans l'espace public. C'est en effet un champ très peu exploré puisque seulement 2 papiers s'y intéressent directement et centralement dans le corpus. Elles mériteraient un intérêt plus important et le parkour en est un prisme pertinent (Ameel et Tani, 2012b ;

Kidder, 2013a ; De Martini Ugolotti, 2015b). Quant à l'orientation de l'*empowerment* et de la dimension politique du parkour, il s'agit d'un champ déjà largement exploré ; aussi aucune perspective identifiée ne se révèle-t-elle originale aujourd'hui.

Du reste, 7 orientations soulèvent finalement des pistes de recherche intéressant le présent cadre d'analyse. La première est méthodologique. L'observation participante avec une approche ethnographique semble être la meilleure méthode pour étudier le parkour au regard de son rapport avec l'espace urbain. Si cette idée peut être supposée par la prégnance de ces techniques dans les méthodes précédemment présentées, elle est également explicitement confirmée par certains auteurs (Ferro, 2015 ; Di Filippo, 2019). De plus, il est suggéré que les entretiens sous forme de *focus-group* peuvent être d'un grand intérêt pour des échanges avec les traceurs à analyser *a posteriori* (Clegg et Butryn, 2012). Un dernier point relevant plus de l'approche méthodologique que des méthodes concrètes est relevé : s'il est indispensable de confronter les traceurs à leurs représentations de leur pratique, il est également nécessaire de le faire pour les non-traceurs (Cortés-Murillo *et al.*, 2019). Les autres orientations permettent de mettre en avant des perspectives de natures diverses. Le parkour s'avère être un révélateur des inégalités et injustices de la société ; aussi étudier ces sujets pourrait-il passer par cette pratique (Caldeira, 2012 ; De Martini Ugolotti et Moyer, 2016). La question de la vie urbaine du quotidien permet de révéler deux pistes. D'une part, le parkour étant un mode de perception de l'espace impactant le bien-être et la qualité de vie des citoyens, pratiquants ou non, il est un moyen de mesurer et d'étudier ces éléments (Lebreton et Andrieu, 2018). D'autre part, il est possible d'élargir la question de la construction d'une urbanité récréative à laquelle contribuerait le parkour (Gibout et Lebreton, 2014 ; Lesné, 2019b). Le sujet de l'expérience corporelle et matérielle du parkour suggère la prise en compte de la pratique dans la conception architecturale (Smith et Steinø, 2016) et le développement d'une réflexion spécifique sur la verticalité et l'acrobatie de l'activité dans l'expérience corporelle de l'espace urbain (Aggerholm et Larsen, 2017). Les dernières orientations de recherche identifiées relèvent toutes d'une réflexion sur l'espace. Le parkour invite à repenser l'espace, c'est-à-dire à développer de nouvelles conceptions de celui-ci (Freitas (de), 2011 ; Kidder, 2012 ; Leone, 2012 ; Bertoni, 2018) et notamment à interroger les catégories telles que « espace public », « espace privé », « espace sportif », ou encore « espace accueillant » (Ameel et Tani, 2007 ; Lesné *et al.*, 2019). Quelques pistes d'investigations sont également identifiées au sujet de la construction de significativités pour l'espace par le parkour : celle de la rue comme espace de spectacle (Gibout, 2016a) et celle de la mobilisation de l'imaginaire dans la territorialité et la corporéité de la pratique (Di Filippo, 2019). Il serait également intéressant de mobiliser le parkour pour explorer des questions relatives à l'inclusion et à l'exclusion spatiale. Cette pratique constitue en effet une opportunité d'ouverture des champs de réflexions sur ces enjeux (Lebreton, 2010b ; Angel, 2014 ; De Martini Ugolotti et Silk, 2018). Enfin, il est suggéré d'attribuer un intérêt plus important au concept d'*edgework* (Lyng, 1990) – considérer la dimension constructive et révélatrice d'une évolution sociale de la transgression au-delà de sa catégorisation hors des normes sociales dominantes – comme complément à l'approche par la déviance sociale et la théorie de la labélisation (Brent, 2014) dans les investigations sur ces questions.

CHAPITRE 3 – L'URBEX ET L'ESPACE URBAIN : REVUE SYSTÉMATIQUE DE LA LITTÉRATURE ET ANALYSE BIBLIOMÉTRIQUE

En passant de l'étude du parkour à celle de l'urbex, la thématique des loisirs et de la ville devient le centre de l'attention. Bien que cette dernière semble être, de manière évidente, importante en sciences humaines et sociales, la littérature y révèle rapidement la domination du sous-thème du sport et de la ville. En effet, les recherches en sciences du sport, davantage que les recherches sur l'objet urbain, font de ce sous-thème un sujet central (Roult *et al.*, 2018). De ce champ, deux cadres dans lesquels s'inscrit ou semble s'inscrire l'urbex sont à relever. Premièrement, elle peut être qualifiée de pratique « sauvage » (Gibout et Mauny, 2009) pour deux raisons. D'une part, ses lieux d'évolution ne sont ni institutionnalisés ni fixes mais plus aléatoires. Leur appropriation spatiale est à relativiser car les usagers en ont des usages, ce qui y construit « *un esprit de propriété tacite, temporaire et répétée* » (Gibout et Mauny, 2009, paragr. 18). D'autre part, l'urbex est bien une pratique disciplinée avec des codes et règles internes empruntant aux pratiques conventionnelles mais adaptés et qui conditionnent son existence. De manière secondaire, ce qu'Augustin (1997) définit comme un ludo-sport – idée déjà présentée pour le parkour – paraît adapté à l'urbex puisque qu'elle semble correspondre à une reconquête des espaces urbains dans le but d'une expérience d'aventure et de récréativité. Pour autant, l'urbex n'est pas un « sport » et, bien qu'il s'agisse d'une activité physique en ce qu'elle implique au moins la déambulation et parfois plus (grimpe, franchissement d'obstacle, course, etc.), elle n'est jamais étudiée en tant que telle. Quant au champ des loisirs, l'urbex en relève par deux approches. D'une part, elle constitue un *devotional leisure* car elle est une pratique visant à vivre l'expérience de la vie la plus pleine possible par la mobilisation d'un sixième sens, c'est-à-dire « *that special way of seeing, whose doxa we cannot precisely put into words, but which provides us with our own unique window onto the world* » (Blackshaw, 2018, p. 83). D'autre part, l'urbex s'affirme comme un *deviant leisure* dont il s'agit de dépasser la vision subversive de sa transgression et de sa déviance qui lui sont inhérentes pour réaliser que ces deux caractéristiques correspondent aujourd'hui à un type de loisir « normal » inscrit dans la dynamique sociale de conformisme à une identité « cool » (Kindynis, 2019). Dans le champ de l'aménagement urbain, plusieurs études, notamment publiées dans la revue Landscape and Urban Planning, s'intéressent à la randonnée urbaine. L'urbex peut être assimilée à cette activité du fait de la déambulation qu'elle développe et de sa recherche de découverte de paysages visuels. Pour autant, un nombre très réduit d'études semblent aller dans ce sens (Gal, 2015 ; Le Gallou, 2021). Celles-ci proposent d'aborder l'urbex également par le prisme du tourisme, dernière piste identifiée après les loisirs, le sport et la randonnée. La réflexion y est féconde et l'urbex se trouve ainsi assimilée à plusieurs formes de tourisme. Considérée comme *adventure tourism* (Fraser, 2012 ; Lebreton et Gibout, 2017), c'est-à-dire une forme touristique recherchant la prise de risque, ou comme *interior tourism*, « *a kind of a journey "towards the within", an escape from everyday reality and a type of contemplation* » (Nieszczerzewska, 2018, p. 258), l'urbex se révèle être une pratique touristique permettant l'exploration de soi et menant à la découverte ou la redécouverte de soi. Cette activité peut également être étudiée au regard de l'évolution contemporaine du

tourisme dont elle témoigne. Elle révèle le développement d'un tourisme de ruine reflétant le passage des ruines non transformées et non valorisées du statut d'espaces répulsifs à celui d'espaces désirables (Le Gallou, 2018b). Elle conforte également l'idée de l'émergence d'un *beyond tourism* (Robinson, 2015) qui se caractérise, en comparaison au tourisme « traditionnel », par des sites présentés tels que découverts et donc non transformés, par un regard plus appuyé que le coup d'œil et s'approchant du voyeurisme, voire du fétichisme, par l'allocentrisme des individus en opposition à l'égocentrisme des touristes « traditionnels » et par la recherche d'un passé authentique et non de ce qui est reconnu conventionnellement comme patrimoine ou Histoire.

3.1 Le cadre « formel » des publications, ou la remise en contexte de la production scientifique sur l'urbex et la ville

Le premier temps de cette étude de la littérature procède de manière descriptive. Après un regard sommaire sur la production de tous horizons concernant l'urbex, l'attention se porte sur les papiers relevant de la question de recherche retenue. Leurs autorats, journaux, cadres institutionnels et cadres de réflexion sont ainsi étudiés pour mieux comprendre d'où « parlent » ces ressources.

3.1.1 Une approche transdisciplinaire de la production scientifique sur l'urbex

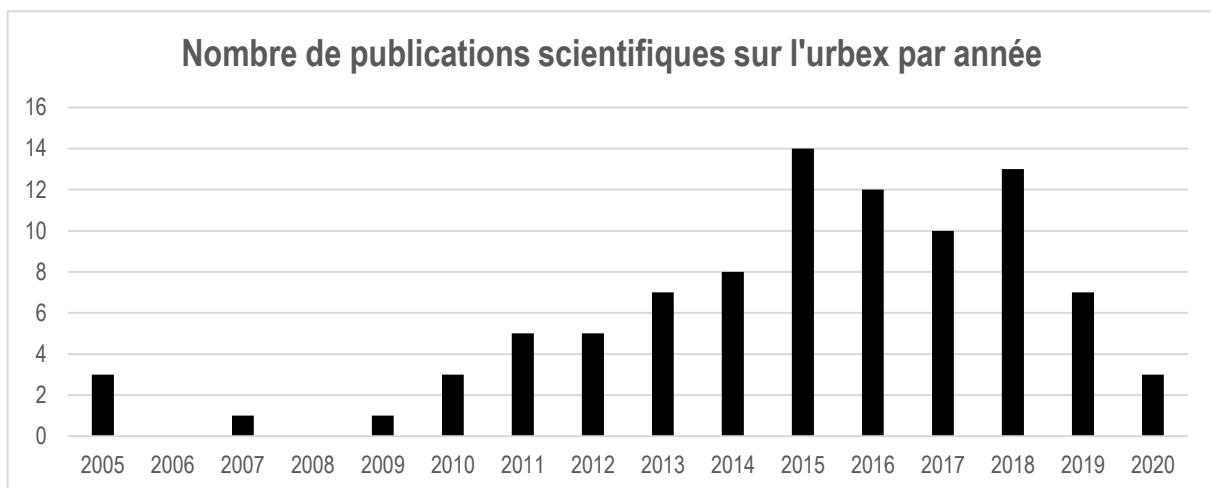


Figure 3.1 : Rythme de la publication scientifique sur l'urbex. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

L'exploration la plus exhaustive possible des bases de données a permis d'identifier 92 productions scientifiques traitant de l'urbex. Bien que l'activité d'exploration d'infrastructures, de sites ou de lieux au-delà des espaces « conventionnels » ne soit pas si récente, sa dénomination et sa forme actuelle ne s'est construite qu'au début des années 2000 (Ninjalicious, 2005). La quantité limitée de publications recensées relève certainement des caractères secret et confidentiel de la pratique, limitant la connaissance de son existence mais aussi l'accès au terrain. La saisie de ce sujet par les chercheurs coïncide avec la publication de l'ouvrage d'un pratiquant sous le pseudo Ninjalicious (2005) qui est considéré comme une forme de Bible

par de nombreux explorateurs. Pour autant, cet objet ne connaît un intérêt scientifique croissant qu'à partir de 2009. Il s'illustre par l'augmentation très rapide du nombre de publications (Fig. 3.1) jusqu'en 2015, année cumulant le plus grand nombre de productions (n = 14). Depuis 2016 et hormis un sursaut en 2018, l'intérêt pour cet objet semble diminuer.

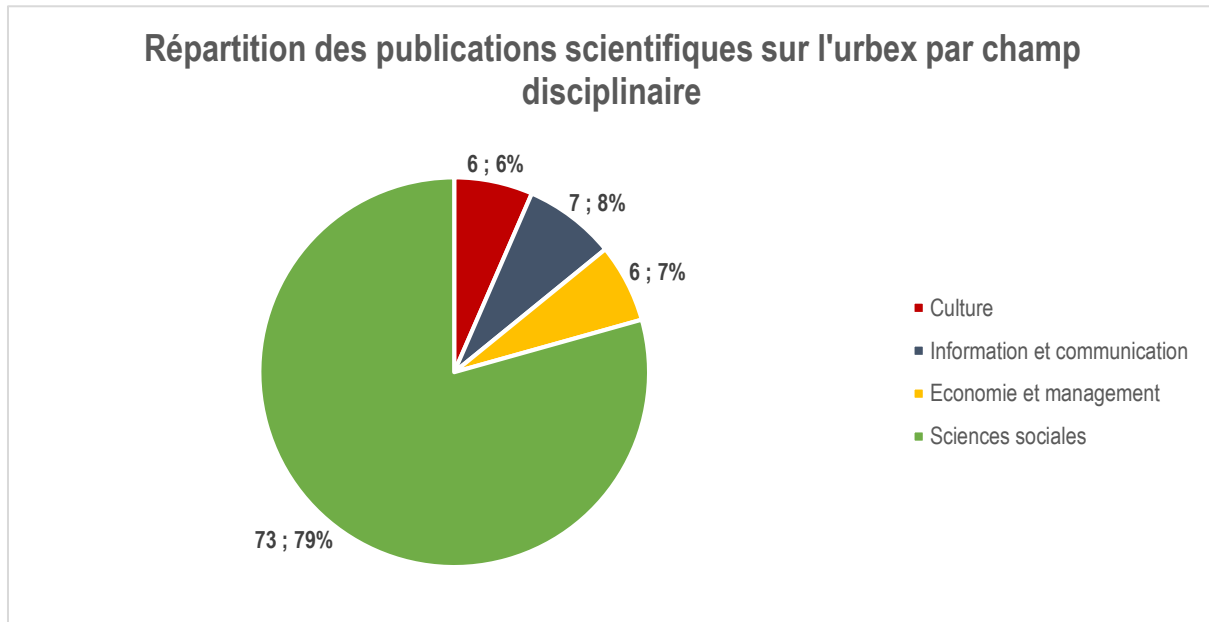


Figure 3.2 : L'urbex, un objet central seulement en sciences sociales. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

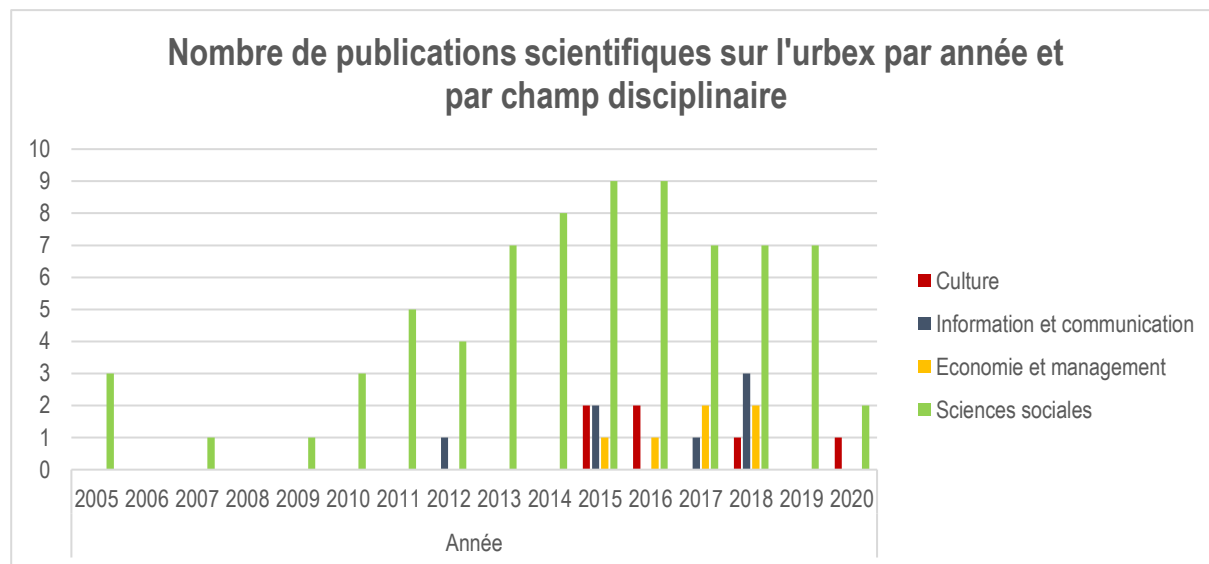


Figure 3.3 : L'urbex, une opportunité ancrée en sciences sociales et « de mode » dans les autres champs disciplinaires. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

Le recensement de la production scientifique sur l'urbex au regard des champs disciplinaires met en avant plusieurs éléments. Les sciences sociales dominent largement l'étude de cette activité aujourd'hui (Fig. 3.2), concentrant 80 % de la production scientifique sur cet objet. Elles furent d'ailleurs les premières à s'y intéresser, faisant office de précurseurs en 2005. Cela explique que ce sont les seules à avoir connu une forte croissance des publications sur cet objet (Fig. 3.3). Après 2016, l'intérêt des sciences sociales pour cet objet a légèrement faibli et n'a pas rebondi depuis. Du reste, trois autres champs disciplinaires ont investi dans des

proportions presque égales la question de l'urbex. Les sciences de l'information et de la communication étaient les premières des trois à s'y intéresser en 2012. Leur investigation sur cet objet relève principalement du fait que de grandes communautés de pratiquants très actifs existent sur les réseaux sociaux numériques. Quant au champ de la culture et à celui de l'économie et du management, leur intérêt pour l'urbex semble correspondre à un « effet de mode » scientifique entre 2015 et 2018, effet que semblent également avoir suivi les sciences de l'information et de la communication d'ailleurs. Pour la culture, l'urbex constitue un objet intéressant du fait de sa dimension historique et patrimoniale. Pour les sciences économiques et le management, l'intérêt réside certainement dans la valeur potentielle des lieux visités, ou bien dans le loisir de niche que peut constituer l'urbex. Ainsi, il s'avère que cet objet occupe une place variable dans le monde scientifique. Les publications à son sujet sont largement dominées par le champ des sciences sociales alors qu'il est très marginal parmi les autres sciences humaines et sociales et totalement absent du large univers des sciences de la nature, techniques et de la santé.

3.1.2 Auteurs et journaux du corpus : la domination de la géographie britannique

Le processus de sélection précédemment décrit a permis de construire une revue systématique de littérature sur le sujet qui est composée de 51 papiers dont 35 articles de journaux et 16 chapitres d'ouvrages scientifiques. L'anglais domine largement puisqu'il représente plus de 80 % des papiers (n = 41). Hormis une en espagnol, les autres publications sont toutes en français. Cela démontre la place prépondérante de la communauté scientifique francophone sur le sujet de l'urbex et de l'espace urbain. Les plus anciennes publications de la revue systématique remontent à 2009, mais, du reste, le corpus présente un rythme de publication proche de celui de l'ensemble de la production scientifique sur l'urbex. De 2009 à 2015, le nombre de publications relevant de la question de recherche évolue de manière fortement croissante et presque régulière. Depuis 2016, la production a légèrement diminué, passant de 9 publications en 2015 à 6 en 2019 et la reprise de 2018 s'observe également. Pour autant, elle reste supérieure à celle d'avant 2015 (entre 1 et 4 publications par an), contrairement à la production globale sur l'urbex. Si l'intérêt pour l'urbex semble diminuer depuis environ cinq ans, réalité assimilable au fait que le sujet serait scientifiquement « passé de mode », ce phénomène est à relativiser pour les publications concernant l'urbex et l'espace urbain qui se maintiennent à un certain niveau de production (entre 5 et 7 publications par an) depuis lors.

3.1.2.1 Où se trouvent les papiers sur l'urbex et la ville ?

Les 35 articles retenus proviennent de 31 journaux différents. Un journal est sollicité deux fois dans le corpus – International Journal of the Sociology of Leisure – et un autre l'est à quatre reprises – Environment and Planning D: Society and Space. Environ un tiers des journaux s'inscrivent en sciences humaines et sociales d'une manière générale et autant sont plus largement multidisciplinaires (n = 10). Parmi les 11 revues spécialisées complétant le corpus, 5 sont des journaux de géographie, discipline la mieux représentée, suivie de l'anthropologie (n = 3). Toutes les revues non spécialisées présentent un sujet spécifique affinant leur orientation. Parmi ceux-ci, ce sont l'espace (n = 4), le tourisme, les loisirs (n = 3), la ville, la criminalité ainsi que le patrimoine (n = 2) qui sont les plus importants. Entre les revues spécialisées

en géographie et celles se focalisant sur des objets « ville » ou « espace », l'approche spatiale domine le corpus. Elle concerne un tiers des journaux et semble être au cœur de la réflexion scientifique sur l'urbex et l'espace urbain. Par ailleurs, les revues portant sur le tourisme ou sur le patrimoine développent certainement pour ces sujets une réflexion au moins partiellement géographique, ce qui renforce d'autant plus le poids de l'approche spatiale.

3.1.2.2 Qui travaille et publie sur la question de recherche de l'urbex et de la ville ?

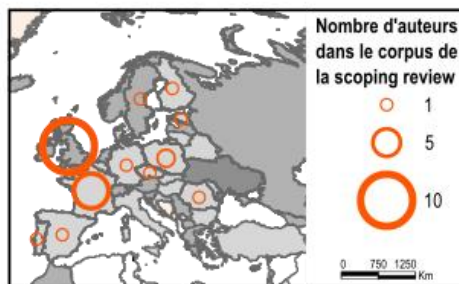
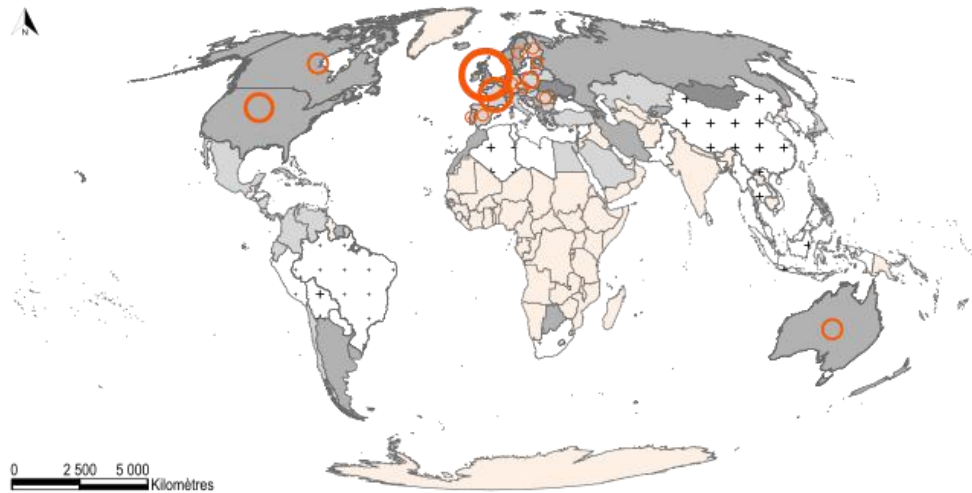
Les 51 publications sélectionnées sont rédigées par 48 auteurs. Seulement 10 d'entre elles sont signées par plusieurs auteurs ; aussi sont-ils 8 à être impliqués dans au moins deux papiers différents du corpus et peuvent être considérés comme les plus productifs sur le sujet à ce jour. Les auteurs les plus fréquents sont donc Garrett et Lebreton avec respectivement 6 et 4 publications, puis Bennett, Kindynis et Le Gallou qui en signent 3 chacun et, enfin, Arboleda, Dauphin et Mould qui sont impliqués 2 fois. Ils sont majoritairement géographes ($n = 5$), les autres se répartissant entre la sociologie ($n = 2$) et la criminologie ($n = 1$). Cette observation est à l'image de l'autorat général du corpus de textes. La géographie est en effet la discipline de rattachement de nombreux auteurs ($n = 10$). Elle devance l'anthropologie ($n = 8$), la sociologie et les études de la culture ($n = 5$), l'histoire ($n = 4$), la littérature et le marketing ($n = 3$) et enfin les sciences de l'information et de la communication, le management et les études en loisir ($n = 2$). Pour autant, la domination de l'approche spatiale doit être relativisée car elle apparaît ici comme celle des seuls 10 géographes. Il est possible de mettre en face certaines combinaisons disciplinaires comme l'anthropologie et la sociologie, sciences étroitement liées et regroupant ensemble 11 auteurs du corpus, ou encore les études de la culture, l'histoire et la littérature qui présentent des objets, des méthodes et des démarches réflexives proches, cumulant quant à elles 12 auteurs au total. Ainsi, à travers cette analyse disciplinaire de l'autorat, trois grandes approches disciplinaires de la question de l'urbex et de l'espace urbain se dégagent : une approche spatiale principalement géographique ; une approche socio-anthropologique ; et une approche par la culture dans une acception large. Elles reflètent d'ailleurs des caractéristiques importantes de la pratique. Sa dimension géographique se retrouve dans la démarche de recherche, d'exploration et d'usage de sites. Sa dimension socio-anthropologique est le fait de son rattachement aux loisirs comme activité sociale et ancrée dans l'humanité. Sa dimension culturelle, enfin, est évidente au regard des questions de patrimoine et de mémoire qu'elle soulève. L'autorat non académique est totalement absent de la revue de littérature, bien qu'il influence les travaux comme cela sera explicité par la suite. Cela mène à deux interprétations. Il se pourrait que le monde scientifique ne soit pas, sur ce sujet, ouvert aux apports de personnes extérieures ou bien, de manière plus plausible, que les pratiquants ne souhaitent pas, à ce jour, contribuer au savoir scientifique sur le sujet. La peur de l'illégitimité, la culture de la clandestinité, la volonté de préserver un « jardin secret » ou encore la préférence pour leurs propres canaux (sites web et réseaux sociaux numériques) sont autant de motifs pouvant expliquer ce désintérêt pour la production scientifique.

L'analyse géographique de l'autorat est également riche en apprentissage et en compréhension de la production scientifique sur le sujet (Fig. 3.4). Tout comme il a semblé opportun de croiser cette information à celle de la production en sciences sociales dans l'étude sur le parkour, nous proposons ici de lire la

cartographie de l'autorat sur l'urbex et la ville à travers le prisme de l'évolution de la place de l'industrie dans l'activité des pays. En effet, parce que les sites explorés sont le plus souvent abandonnés, le recul de l'industrie et ses effets sur le délaissement du bâti, qu'ils soient directs par arrêt d'une usine comme indirects par départ des populations suite à la fermeture d'une mine, semble présenter un lien avec l'urbex *a priori*. De plus, un premier regard sur le corpus a permis de prendre conscience de la prégnance du monde occidental marqué par la désindustrialisation dans la production scientifique sur le sujet. Ainsi, un matériau a été récolté sur la base de données des [Nations Unies](#). Produit par l'organisation mondiale du travail, il recense le nombre d'emplois de chaque pays dans dix secteurs d'activité entre 1969 et aujourd'hui mais, afin d'avoir un jeu de données le plus complet possible, la période 1969-2008 a été retenue. Les taux de variation du nombre d'emplois d'une année à l'autre ont été calculés, lorsque l'information était disponible, pour chaque pays et pour deux secteurs d'activité : industrie de mine et de carrière ; industrie manufacturière. Seul le second secteur a été retenu compte-tenu du nombre nettement supérieur de données manquantes pour le premier. Finalement, la moyenne des taux de variation de la taille de l'industrie manufacturière (en nombre d'emplois) d'une année à l'autre sur la période considérée a été calculée pour chaque pays et est représentée sur la carte, ce qui permet d'illustrer le phénomène de désindustrialisation ou d'industrialisation des différents territoires du monde. À l'échelle du globe, il est tout d'abord mis en évidence la concentration des auteurs sur le sujet de l'urbex et la ville dans seulement deux continents et sous-continent : l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Australie faisant office d'« exception ». Ces espaces correspondent aux territoires les plus marqués par la désindustrialisation au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. La domination européenne est très forte puisque 75 % des auteurs y ont leur institution de rattachement. Ce continent se caractérise également par une plutôt bonne représentation de l'ensemble de son étendu avec 11 pays présents dans le corpus. L'Europe occidentale (n = 29) occupe une place largement dominante mais l'Europe du Nord (n = 2) et l'Europe de l'Est (n = 5) ne sont pas en reste. La culture scientifique de l'urbex semble donc relativement ancrée dans les pays de l'ancien bloc soviétique en Europe, ce passé et les vestiges infrastructurels qu'il a laissés expliquant certainement cet intérêt. Cependant, paradoxalement, la Belgique n'est pas représentée parmi les auteurs alors que ce pays est particulièrement réputé dans le milieu de l'urbex pour sa concentration de sites. Trois pays se distinguent parmi les institutions de rattachement des auteurs : le Royaume-Uni (n = 18) ainsi que le France (n = 8) et les États-Unis (n = 6). Le premier représente à lui seul plus d'un tiers de l'autorat et, ensemble, ces trois pays en concentrent les deux tiers. Hormis Arboleda dont le rattachement est allemand, tous les auteurs les plus productifs précédemment identifiés relèvent du Royaume-Uni et de la France. Viennent ensuite d'autres pays du monde anglo-saxon, à savoir le Canada et l'Australie (n = 2). Si le lien entre désindustrialisation et intérêt scientifique pour le sujet de l'urbex et la ville semble vérifié à l'échelle globale, l'analyse par continent ou sous-continent invite à relativiser cela. En effet, en Europe, les pays les plus marqués par le phénomène de désindustrialisation ne sont pas nécessairement producteurs de papiers sur cette question, à l'image de l'Ukraine, de la Lettonie, de la Russie ou encore de plusieurs pays alpins, des Balkans ou sur la mer du Nord. Les autres espaces du monde se font remarquer par leur absence de représentation. Comme loisir de niche, il semble logique de retrouver particulièrement l'urbex dans les espaces de la « civilisation du loisir » (Dumazedier, 1962) où la valeur du travail a été réduite au profit de

celle du loisir qui connaît alors des évolutions et des alternatives aux activités les plus conventionnelles et de masse. Cette hypothèse semble complémentaire à celle de la désindustrialisation dans l'explication de la cartographie de l'autorat sur le sujet.

**La recherche en sciences humaines et sociales sur l'urbex et la ville,
un autorat du monde occidental marqué par la désindustrialisation**



Taux de variation moyen par an (1969-2008) de la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi



Nombre d'auteurs dans le corpus de la scoping review



ArcMap, Projection Molweide, Datum WGS 1984

Sources :
Admin 0 – Countries 4.0.0, naturalearthdata.com ;
Total employment, by economic activity (Thousands), data.un.org (à partir de LABORSTA, International Labour Organization)

Réalisation : Robin Lesné, 2021

Figure 3.4 : Cartographie de l'origine géographique (pays de l'université de rattachement) des auteurs du corpus sur l'urbex et la ville.

3.1.3 Contextes institutionnels des études identifiées : un sujet fortement étudiantin

Tableau 3.1 : Contextes institutionnels des publications retenues dans la revue systématique de littérature sur l'urbex.

	Programme de recherche avec un partenariat et un financement	Sans programme de recherche avec partenariat et un financement	Total
Thèse de doctorat ou mémoire de master	6	21	27
Sans thèse de doctorat ou mémoire de master	2	22	24
Total	8	43	51

Tableau 3.2 : Contextes institutionnels des études identifiées dans la revue systématique de littérature sur l'urbex.

	Programme de recherche avec un partenariat et un financement	Sans programme de recherche avec partenariat et un financement	Total
Thèse de doctorat ou mémoire de master	2	13	15
Sans thèse de doctorat ou mémoire de master	2	21	23
Total	4	34	38

Les 51 papiers ciblés par la revue systématique (Tableau 3.1) sont issus de 38 études différentes identifiées par les lectures. Sept de ces études ont mené à la production de plusieurs publications, dont quatre qui sont à l'origine de 3 publications et une à l'origine de 5. Ces dernières sont donc chacune particulièrement diversifiées pour permettre d'apporter plusieurs réflexions intéressantes à l'enrichissement de la science sur le sujet de l'urbex et de l'espace urbain. Deux types d'étude se distinguent dans le corpus (Tableau 3.2). Les premières s'inscrivent dans le cadre de thèses de doctorat ou de mémoires de master. Ces travaux académiques sont à l'origine de plus de la moitié des papiers identifiés ; aussi leur poids est-il très important dans la production scientifique sur le sujet car ils en sont les principaux contributeurs. Parmi ces études, six sont à relever car elles sont particulièrement influentes sur le corpus. La thèse de doctorat de Garrett (2012), dont l'urbex est l'objet central, a mené à la production de 5 papiers retenus dans cette revue systématique mais aussi à de nombreux autres traitant également de cet objet hors de la présente question de recherche. Viennent ensuite les thèses de doctorat de Kindynis (2016), Le Gallou (2021) et Lebreton (2009) ainsi que le mémoire de master de Bennett (2010) puisque 3 papiers dont il et elles sont, chacun et chacune, à l'origine sont intégrés au corpus. Enfin, le mémoire de master d'Arboleda (2014) constitue également une ressource importante ayant mené à deux publications complétant la récolte.

Le second type d'étude est celui de la recherche en partenariat avec un organisme extérieur financeur. Ce contexte concerne 16 % des publications retenues, mais seulement 11 % des études identifiées. Si ces chiffres révèlent que ce format semble plutôt productif sur la question de recherche – 4 études pour 8 publications retenues –, la réalité est tout autre. Sur les 4 études, 3 ne sont à l'origine que d'un seul papier retenu. Par ailleurs, la dernière étude en partenariat et qui a mené à la production de 5 publications du corpus s'avère être le programme qui a financé la thèse de Garrett, relevant d'un fond dédié à la recherche propre à l'*University of London*. Les autres partenariats s'inscrivent dans le cadre de programme de financement de la

recherche par des organismes d'intérêt public : *Swedish Research Council*, *British Academy* et *Canada Foundation for Innovation*. Si les deux premiers cadres sont ceux d'études de plus grande envergure s'intéressant au cosmopolitisme et à la marginalité pour l'un et à l'architecture pour l'autre, le dernier est un projet de recherche explicitement orienté sur l'exploration urbaine. Aussi, aucune tendance thématique ne peut se dégager de ces éléments, ni aucune tendance géographique d'ailleurs. Le Royaume-Uni étant le contexte principal d'investigation du sujet, il n'est pas surprenant qu'il concentre la majorité des cadres de recherche en partenariat et financée. Il est fort probable que ce soit la première proposition qui explique la deuxième et non l'inverse. Finalement, malgré le poids important des travaux étudiants et celui relatif des programmes partenariaux, la recherche hors d'un programme spécifique concerne plus de la moitié des études identifiées et mène à la production de 43 % des publications du corpus. Ce sujet semble donc devoir encore prouver son intérêt auprès des potentiels financeurs puisqu'il est aujourd'hui principalement investigué par quelques étudiants curieux.

3.1.4 Champs disciplinaires et sujets : une approche principalement sociale et géographique

Pour entrer dans le contenu des réflexions propres aux publications retenues, il est proposé de débiter par un aperçu de leurs champs disciplinaires tels que présentés pour l'ensemble de la production scientifique sur l'urbex. Sur les 51 papiers, une très large majorité relève des sciences sociales ($n = 46$). Abstraction faite des ressources retirées pour des raisons de forme ($n = 13$), il s'avère que parmi les 60 publications traitant de l'urbex en général et relevant des sciences sociales initialement identifiées, plus des trois quarts sont conservées dans la revue systématique de littérature ; aussi la question de recherche sur l'urbex et l'espace urbain se présente-t-elle comme le sujet central des réflexions sur cette activité pour les chercheurs en sciences sociales. De manière similaire, deux tiers des publications en sciences économiques et management sur l'urbex sont retenues dans le corpus ($n = 4$). Bien que l'urbex constitue un objet très marginal dans ce champ scientifique, les quelques auteurs qui s'y intéressent le font le plus souvent à travers le prisme d'une réflexion considérant le caractère urbain et spatial de la pratique. Une réalité contraire se présente dans le champ des études sur la culture et dans celui des sciences de l'information et de la communication. Alors que respectivement 6 et 7 publications relevant de ces champs traitent de l'urbex, une seule pour la culture est conservée dans le corpus et aucune pour les sciences de l'information et de la communication. La question de recherche retenue semble donc ne pas être du tout un sujet central pour les chercheurs interrogeant l'urbex à travers ces dernières approches disciplinaires.

De manière plus détaillée, la lecture du corpus a permis de faire émerger cinq sujets distincts. Cette typologie construite de manière inductive permet de représenter l'ensemble de leurs approches sur la question de recherche. Chaque papier a donc été catégorisé selon le sujet dont il relève et la répartition révèle des sujets dominants et d'autres aux effectifs plus restreints, la variance allant de 15 à 7 papiers par catégorie. Le plus prégnant d'entre eux, représentant 29 % du corpus, interroge les lieux de l'exploration urbaine au regard de leurs valeurs, notamment symboliques ($n = 15$). Plutôt ouvert, ce sujet est à l'image de la multiplicité des approches disciplinaires sur l'objet : géographes et sociologues comme spécialistes de la culture et du

patrimoine peuvent tous contribuer à une telle réflexion. Trois sujets suivent, deux sont très spécifiques et le troisième est plus large : la question de l'expérience du lieu et de l'attribution de significations à travers son exploration (n = 11), empruntant principalement aux approches géographique et socio-anthropologique ; l'étude de la dimension activiste de l'urbex et de ses pratiquants (n = 9), mêlant sociologie et études de la culture dès lors qu'elles intègrent une dimension critique et adoptent une entrée réflexive par l'alternatif ; et un sujet très général plutôt descriptif dont les publications cherchent à répondre à la question « Qu'est-ce que l'urbex et qui sont ses pratiquants ? » (n = 9) et auquel tous les auteurs sans distinction disciplinaire peuvent contribuer. Le dernier sujet identifié concerne moins de 15 % du corpus et porte sur l'urbex comme mode de renouvellement du rapport à la ville (n = 7). Sa plus faible représentativité peut s'expliquer par le fait qu'il soit principalement le produit de géographes et sociologues, par ailleurs déjà fortement contributeurs du corpus à travers les autres sujets.

3.2 Le cadre « fondamental » des publications, ou la compréhension de la construction des réflexions développées sur l'urbex et la ville

L'étape suivante de la *scoping review* vise à la compréhension des cheminements réflexifs des auteurs. À travers les cadres théoriques et méthodologies des papiers, il est possible d'appréhender la profondeur du cadre « fondamental » du corpus.

3.2.1 Une première appréhension des cheminements réflexifs par les cadres disciplinaires et théoriques : géographie et philosophie sur fond sociologique

L'analyse de contenu repose dans un premier temps sur l'étude des influences théoriques des réflexions développées. Pour cela, le regard est porté sur l'inscription disciplinaire que les auteurs attribuent à leur réflexion ou bien sur celle connue des concepts, idées, paradigmes ou courants de pensées mobilisés.

3.2.1.1 Influences disciplinaires : prépondérance géographique

Toutes les publications présentent un cadre disciplinaire et 15 disciplines différentes aux poids variés les influencent. Utilisée dans plus de la moitié des publications, la géographie (n = 29) est celle au plus fort impact sur le corpus. Ce constat est à l'image de la prégnance des géographes, des journaux de et/ou sur la géographie et des sujets avec une approche spatiale dans la revue de littérature. La sociologie (n = 23) et la philosophie (n = 21) sont les deux autres disciplines dont l'influence sur la question de recherche est très importante. Elles font chacune partie des cadres disciplinaires de plus de 40 % des publications. Pour la sociologie, cette observation est également à l'image des éléments précédents, son champ scientifique étant prégnant parmi les auteurs et les sujets des publications, aussi en combinaison avec d'autres disciplines. Quant à la philosophie, cette place est davantage surprenante : aucun auteur ni sujet des publications ne relève ouvertement et directement de ce champ disciplinaire. Elle semble donc constituer un cadre complémentaire pour une grande partie des réflexions. Vient ensuite l'histoire qui participe à environ

16 % des cadres disciplinaires du corpus (n = 8). Son influence est davantage le fait de sa mobilisation dans le contenu des réflexions que de sa place parmi l'autorat, les journaux ou les sujets des publications. Son lien avec les questions du passé, de ses traces et du rapport qu'ont les personnes à celui-ci, toutes inhérentes à la pratique de l'urbex, explique cette influence. L'économie (n = 4), le marketing (n = 3), les études culturelles et la psychogéographie (n = 2) présentent de faibles mobilisations au regard des éléments précédents ; aussi peuvent-elles être considérées comme des disciplines à l'influence secondaire. Cela est étonnant pour les études culturelles puisque la question de la culture semble centrale à plusieurs sujets. Il semblerait donc que les réflexions sur ces questions ne s'articulent pas autour de ce cadre disciplinaire mais empruntent des apports théoriques à d'autres disciplines. Enfin, 7 disciplines ne sont mobilisées que dans un seul papier donc leur utilisation reste marginale.

En moyenne, les cadres disciplinaires sont composés de deux disciplines scientifiques différentes (n = 26), cette composition variant d'une (n = 15) à quatre (n = 2) disciplines. L'étude des combinaisons récurrentes et, au contraire, des disciplines « solitaires » permet d'approfondir leur analyse. En effet, 24 % des mobilisations de la géographie (n = 7) et 17 % de celles de la philosophie (n = 4) se font à travers un cadre mono-disciplinaire, ce qui démontre la capacité de ces deux disciplines scientifiques à constituer seules un cadre réflexif sur la question de recherche. À l'inverse, l'approche sociologique, quant à elle, est presque systématiquement accompagnée d'au moins une autre discipline scientifique afin de constituer le cadre réflexif. Pour ce qui est des combinaisons disciplinaires constituant les cadres de réflexion, quatre principales se dégagent : deux primaires et deux secondaires. La plus récurrente est celle de la sociologie et de la philosophie (n = 12), présente dans près d'un quart des cadres réflexifs, ce qui révèle la tendance très forte de l'une à être mobilisée avec l'autre et inversement (dans plus de la moitié des cas). Il y a donc une forme de dépendance statistique entre ces deux disciplines. L'autre combinaison très récurrente est celle de la géographie et de la sociologie (n = 10), présente dans près d'un papier sur cinq. Il est possible de parler d'une forme de dépendance de la sociologie à la géographie dans le corpus car la première est mobilisée dans 44 % des cas en combinaison avec la seconde. L'inverse n'est statistiquement pas vérifié puisque la géographie n'est mobilisée que dans environ un tiers des cas avec la sociologie et l'est également de manière importante avec la philosophie, l'histoire ou même seule. Par contre, il faut ici noter une information intéressante : la sociologie ne constitue presque jamais un mono-cadre disciplinaire sur la présente question de recherche et s'avère fortement dépendante de la philosophie et/ou de la géographie pour faire partie d'un cadre disciplinaire. En effet, sur ses 23 mobilisations, 20 se font avec l'une et/ou l'autre de ces deux disciplines. Quant aux deux combinaisons secondaires, elles sont d'autant plus intéressantes à présenter qu'elles partagent un point commun. En effet, géographie et histoire (n = 7), ainsi que géographie et philosophie (n = 4) sont des combinaisons disciplinaires mobilisées dans 14 % et 8 % des papiers et les dernières à l'être plus de deux fois. Elles illustrent la tendance de l'approche géographique à accompagner ou à être accompagnée d'autres disciplines, mais également la diversité des approches combinées dont fait partie la géographie. Si elle constitue de manière notable un mono-cadre disciplinaire, elle s'accompagne également régulièrement de la sociologie, de la philosophie et/ou de l'histoire pour proposer des entrées

pluridisciplinaires variées. Elle s'affirme ainsi comme l'approche la plus importante et la plus polyvalente des cadres réflexifs pour interroger l'urbex et l'espace urbain.

3.2.1.2 Influences théoriques : le courant situationniste puis phénoménologique

En complément de cette analyse des cadres réflexifs, la mobilisation des paradigmes et écoles de pensées identifiés dans le corpus est étudiée. Cela ne concerne qu'un nombre très restreint de publications (n = 10). Dans ces papiers, 7 éléments différents sont repérés. Les mêmes que dans l'étude sur le parkour et la ville se démarquent et présentent un intérêt théorique et méthodologique puisque le situationnisme (n = 4) et la phénoménologie (n = 2) sont les seules influences mobilisées à plusieurs reprises. Leurs effectifs restent, pour autant, très faibles, y compris au regard des seules 10 publications concernées. Le courant situationniste est le plus souvent accompagné des concepts du flâneur (n = 3) et de la dérive urbaine (n = 3), tout comme dans la revue systématique de littérature précédente ; aussi l'analyse de son influence est-elle identique : une pratique d'exploration comparable à une déambulation urbaine philosophique telle que décrite par Baudelaire (1863) ; et la considération de l'urbex comme concrétisation de la dérive urbaine qui dépasse alors son caractère de méthode scientifique. Quant à la phénoménologie, elle est, de la même manière que dans le corpus sur le parkour et la ville, présente à travers l'analyse de la concrétude de l'urbex. Cela passe par une méthode de récolte des données alors systématiquement ethnographique, mêlant le partage de l'expérience vécue par les pratiquants et l'engagement du chercheur.

3.2.2 Approfondir la compréhension des cheminements réflexifs grâce à l'analyse réticulaire des concepts : la géographie, les loisirs et la méthode scientifique

La richesse d'information que portent les concepts par leurs occurrences et leurs combinaisons apporte un complément d'analyse incontournable à la compréhension des cheminements réflexifs développés. À l'issue de la lecture de la totalité du corpus, 111 concepts différents sont identifiés, explicitement introduits par les auteurs ou à l'usage davantage implicite. Le nombre de concepts mobilisés par publication varie de 1 (n = 2) à 5 (n = 12) pour une moyenne de 3,5. Un peu plus de la moitié des papiers mobilisent 3 ou 4 concepts. D'une manière générale, sept concepts se démarquent nettement car ils sont mobilisés dans près de 10 %, voire plus de 20 % des textes : patrimoine (n = 11) ; tourisme (n = 9) ; appropriation spatiale (n = 6) ; marchandisation et *embodiment* (n = 5) ; ainsi que loisir et tactique – dans l'opposition philosophique à la stratégie (Deleuze et Guattari, 1972) – (n = 4). Les deux premiers illustrent l'approche culturelle centrale dans le corpus, notamment à travers la valeur patrimoniale des sites d'urbex, l'activité s'apparentant alors à une forme de tourisme. Le tourisme, l'appropriation spatiale, l'*embodiment* et le loisir reflètent l'approche géographique. Ils témoignent de deux entrées, à savoir, d'une part, une étude de l'urbex par le prisme de la géographie du tourisme et des loisirs et, d'autre part, une géographie sensible de l'expérience de la pratique spatiale. À travers le concept de marchandisation combiné avec ceux de patrimoine, de tourisme et de loisir se dessine la construction d'une réflexion sur l'urbex considérant un potentiel économique pour cette activité dont il s'agit de comprendre les évolutions en cours et de mesurer les effets possibles. Enfin, le concept de tactique fait écho aux réflexions philosophiques pré-identifiées : lié au concept de patrimoine, il suggère que

l'urbex pourrait constituer une « tactique » de construction patrimoniale dans une logique *bottom-up*, donc alternative à la tendance « stratégique » de démarche *top-down* de définition et d'identification de ce qui fait patrimoine.

3.2.2.1 Construction de la cartographie épistémologique sur l'urbex et la ville

Pour analyser le cadre conceptuel de la revue de littérature, il est de nouveau proposé une cartographie des concepts (Fig. 3.5). Elle repose sur une construction identique à la celle présentée dans l'analyse bibliométrique sur le parkour et l'espace urbain. Seuls deux détails l'en distinguent : la cartographie présente cette fois-ci un quadrinôme, trois binômes et deux autres concepts propres à une seule publication chacun, ces concepts « isolés » ayant de la même manière été rapprochés manuellement du réseau principal tout en conservant leur séparation ; et la résolution de l'outil « Modularité » a été fixée à 1,5 contre 1 dans le travail précédent. Ici, la classification propose initialement 12 groupes dans le réseau, mais ce nombre a été réduit à 7 en rassemblant, comme précédemment, les micro-réseaux de concepts isolés en un seul. Cette catégorie a également été écartée de l'analyse ; aussi le réseau complexe de concepts interconnectés est-il finalement organisé en 6 groupes dans lesquels se distinguent deux dualités et deux entités indépendantes.

Cartographie des concepts mobilisés : épistémologie de la revue systématique de littérature "L'urbex et l'espace urbain"

Noeuds : concepts (n=111), poids fonction du nombre de mobilisations dans le corpus (1, 11)

Liens : mobilisation de deux concepts dans une même publication (n=256), poids fonction du nombre d'occurrences du lien (1, 3)

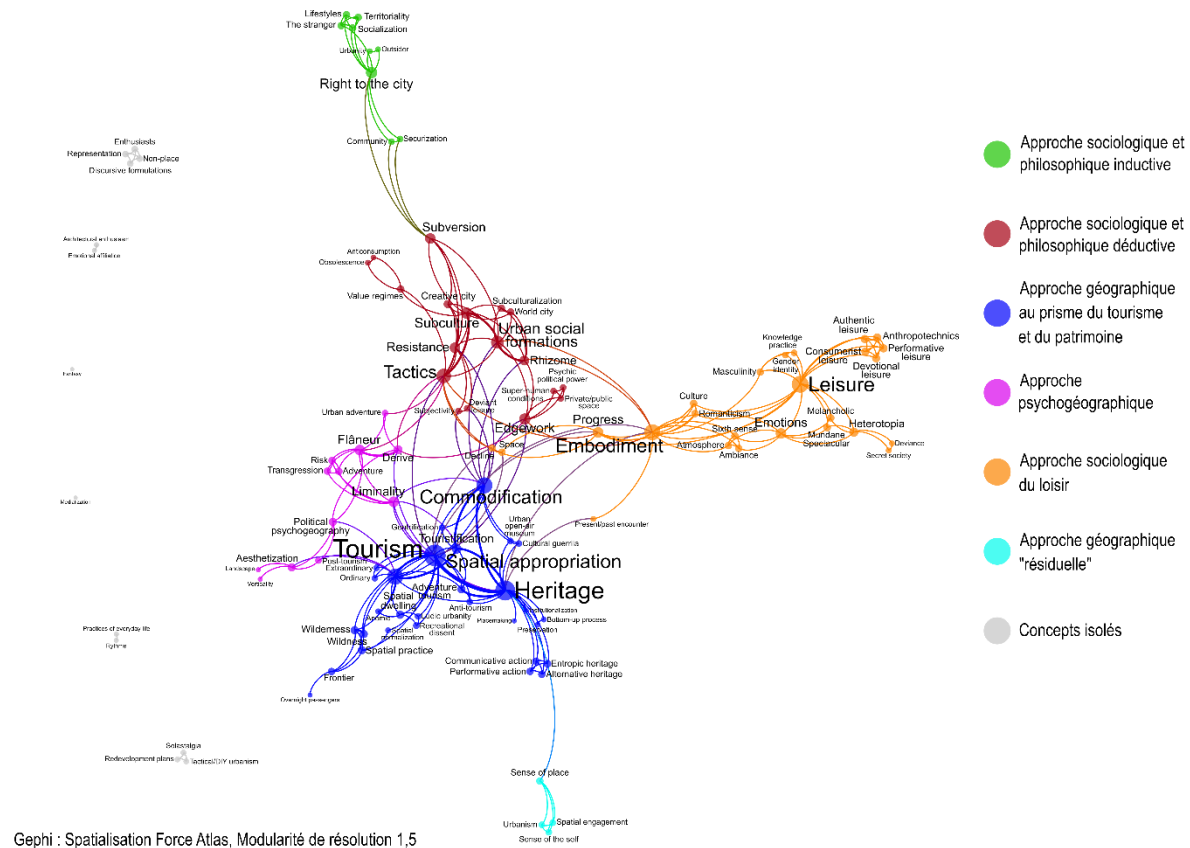


Figure 3.5 : Représentation réticulaire des concepts mobilisés dans le corpus sur l'urbex et la ville.

3.2.2.2 Analyse de la cartographie épistémologique sur l'urbex et la ville

Sur la partie centrale haute du réseau se positionne la première dualité distinguant deux approches. Elles sont toutes deux sociologiques et philosophiques en ce qu'elles mobilisent principalement des concepts propres à ces deux champs disciplinaires. L'une s'avère davantage théorique que l'autre. En approfondissant l'analyse de leurs éléments, il est possible de comprendre que cette dernière est qualifiable de déductive tandis que l'autre est inductive. En effet, l'approche sociologique et philosophique déductive se caractérise par la mobilisation de concepts impliquant une démarche réflexive cherchant à appliquer de tels éléments théoriques sur l'objet étudié, ici l'urbex, afin d'en vérifier la concrétude. Les principaux cadres de réflexion qui l'influencent sont issus de l'œuvre en deux volumes Capitalisme et schizophrénie des philosophes Deleuze et Guattari. Les concepts de tactique (Deleuze et Guattari, 1972) et de rhizome (Deleuze et Guattari, 1980) constituent en effet des modèles centraux dans ce groupe du réseau épistémologique. L'urbex est alors investiguée au regard de plusieurs concepts sociologiques comme ceux de subculture, de subversion et de résistance qui mettent en avant son inscription dans une forme d'alternativité revendiquée. Pour autant, d'autres concepts forts de ce groupe proposent une démarche de dépassement d'une considération alternative réductrice de l'urbex afin de l'étudier comme une pratique constructive et révélatrice d'une évolution sociale plus large. Il s'agit de ceux d'*edgework* (Lyng, 1990), décrivant la recherche d'une expérience physique et psychologique de la liminalité, ou encore d'*urban social formations* (Daskalaki et Mould, 2013) dont le principe est de considérer les pratiques urbaines alternatives à travers la structure du rhizome de Deleuze et Guattari. Le pendant de cette approche est celle qui est également sociologique et philosophique mais inductive. Elle forme un groupe bien plus restreint de concepts naviguant autour d'une idée centrale : le droit à la ville (Lefebvre, 1968). Cette catégorie épistémologique est qualifiée d'inductive car au regard des publications qui en sont les plus représentatives et par comparaison au groupe avec laquelle elle forme une dualité, il faut lui reconnaître une démarche allant davantage dans le sens d'une émergence des éléments concrets issus du terrain vers la construction d'idées fortes alors théorisées. Il ne s'agit donc pas d'appliquer des concepts préconçus et de les vérifier sur la concrétude de l'urbex mais bien d'analyser cette pratique à travers un regard scientifique pour finalement lier les éléments identifiés à des modèles et concepts théoriques. Ainsi, l'urbex n'est pas interrogée au regard du droit à la ville, mais l'analyse de cette pratique mène à estimer qu'elle participe à la construction d'un droit à la ville comme le décrit Lefebvre (1968).

La seconde dualité épistémologique identifiée relève – logiquement après l'approche sociologique et philosophique – de l'approche géographique. Cette dernière se distingue dans le corpus selon qu'il s'agisse d'une géographie du tourisme et des loisirs ou d'une psychogéographie, ce qui correspond aux deux entrées identifiées avant la construction du réseau de concepts. Celle qui a le poids le plus important parmi les papiers est, sans surprise, l'approche par le tourisme et les loisirs. Elle gravite principalement autour de cinq concepts qui sont parmi les plus fréquents dans les 51 publications : tourisme, patrimoine, appropriation spatiale, marchandisation et touristification. La multiplicité des éléments théoriques qui la composent et leur diversité font que cette approche est plurielle. Elle interroge la valeur des espaces de l'urbex, l'appréhension

de cette pratique comme une forme de tourisme ou encore la considération de cette activité comme une niche économique potentielle. Quant à l'approche psychogéographique, sa position dans le réseau traduit en partie ses caractéristiques. Elle est liée à l'approche sociologique et philosophique déductive d'une part et à la géographie du tourisme et des loisirs d'autre part, ce qui illustre son caractère ambivalent entre un fort ancrage spatiale dans la concrétude de l'objet et une tendance à la distanciation par des raisonnements plus théoriques. Elle s'articule notamment autour des concepts du flâneur et de la dérive, empruntés au courant situationniste précédemment présenté, ainsi qu'aux concepts de liminalité et d'esthétisation. Il s'agit donc d'une approche géographique davantage sensible et centrée sur l'expérience de l'urbex comme pratique spatiale. Ainsi, les deux approches identifiées s'avèrent être complémentaires et embrasser largement le champ de la géographie humaine sur le sujet de l'urbex.

Un des groupes de concepts les plus importants du corpus est celui de l'approche sociologique du loisir. Il se positionne de manière symétrique à l'approche psychogéographique et cette symétrie est également épistémologique puisque qu'il constitue une approche similaire mais détachée de l'ancrage spatial. Gravitant autour des concepts de loisir, d'*embodiment*, d'émotions et d'hétérotopie, cette approche s'inscrit pleinement dans le champ de la sociologie. Il s'agit notamment d'une sociologie « sensible » qui s'intéresse particulièrement à l'expérience corporelle et psychologique du loisir, ici de l'urbex. Son éloignement de la dimension géographique pour se rapprocher d'une socio-anthropologie de l'expérience s'illustre, par exemple, à travers le concept d'hétérotopie (Foucault, 1984). Bien que s'intéressant à l'espace, sa mobilisation relève d'un attachement à l'expérience sociale et humaine plus que géographique des explorateurs dans leur pratique. Enfin, la cartographie épistémologique identifie un dernier groupe à l'effectif très faible. Seule une publication contribue à sa construction dans le réseau (Nakonecznyj, 2019) et son rattachement ne passe que par le concept de *sense of place* que mobilise un seul autre papier (Stones, 2016). Rattachée à l'approche géographique, celle-ci est qualifiée de « résiduelle » car elle ne présente pas d'intérêt épistémologique particulier du fait de son caractère exceptionnel.

3.2.3 Aller plus loin dans l'étude des cheminements réflexifs : l'analyse des 51 bibliographies

Tout comme pour le parkour, un dernier niveau d'information pour l'étude des cadres théoriques est retenu : les bibliographies des publications de la revue systématique de littérature. Il s'agit d'identifier les ressources les plus mobilisées et, par extension, les auteurs les plus influents. La procédure est identique à celle de l'analyse bibliométrique sur le parkour et l'espace urbain tant au niveau de la récolte des données que de leur traitement. En tout, 1 417 références différentes de 1 257 auteurs sont recensées et il est choisi de se concentrer sur les auteurs dont le poids est supérieur à 10 ($n = 25$) pour analyser les influences principales du corpus (Tableau 3.3). Parmi eux, six groupes se distinguent, présentés dans l'ordre décroissant de leur effectif. Le premier rassemble 7 géographes et historiens. Leur point commun est d'avoir participé à au moins une production scientifique qui s'affirme comme un travail de référence pour les réflexions sur l'urbex mais qui ne traite pas directement de cet objet. Il s'agit du géographe britannique Edensor – cet auteur concentre à lui seul 2,3 % des citations du corpus – et notamment de son ouvrage *Industrial Ruins: Space,*

Aesthetics, and Materiality (Edensor, 2005a) cité dans 23 publications, de son homologue DeSilvey pour un grand nombre de ses travaux dont quelques articles notables (DeSilvey, 2006 ; DeSilvey et Edensor, 2013), du géographe Pinder dont un article en particulier influence 9 publications du corpus (Pinder, 2005), du binôme nord-américain High et Lewis dont l'ouvrage Corporate Wasteland: The Landscape and Memory of Deindustrialization (2007) est cité à 13 reprises dans la revue systématique, du spécialiste de la ville et de l'urbain Graham qui a signé ou co-signé 10 références différentes citées dans le corpus, ainsi que du géographe Bonnett qui contribue également à un nombre important de références mobilisées par les 51 publications, dont une 4 fois (Bonnett, 1989). Le deuxième groupe d'auteurs fortement influents sur le corpus est composé de 5 auteurs. Tous ont participé à la production d'un (Mott, Roberts) voire plusieurs (Garrett, Bennett, Mould) papiers retenus dans la présente revue systématique. Garrett et Bennett s'affirment ainsi comme les grands spécialistes de la question de recherche sur l'urbex et la ville, le premier concentrant 4,2 % de l'ensemble des citations du corpus et le second 1,5 %. Les deux groupes d'auteurs suivants sont ceux de chercheurs détachés de l'objet « urbex » mais dont les travaux ont une influence notable sur les réflexions qui animent le sujet de l'urbex et de l'espace urbain. D'une part, il s'agit de plusieurs sociologues qui peuvent être considérés comme des références internationales dans le champ de la sociologie : Bauman, Simmel, Urry et Bourdieu. Pour Bauman, Simmel et Bourdieu, l'ensemble de leur travail semble être important sur la question de recherche puisque respectivement 14, 11 et 10 de leurs différentes publications sont citées dans les bibliographies sans qu'aucune ne se démarque réellement. Quant à Urry, sa place importante s'explique par la mobilisation de 6 de ses travaux dont un en particulier, cité à 4 reprises : The Tourist Gaze (Urry, 1990). D'autre part, plusieurs auteurs inscrits dans la pensée critique française de la seconde moitié du XX^e siècle se démarquent : de Certeau, Foucault, Lefebvre et Deleuze. Mis à part l'absence de Guattari, ce groupe est identique à ce qui a été identifié comme une influence majeure des réflexions sur le parkour et l'espace urbain. Ce constat illustre l'empreinte importante des travaux de la *French theory* (Foucault ; Deleuze) sur les réflexions contemporaines autour du sujet. Leurs productions les plus citées sont Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux (Deleuze et Guattari, 1980) – cet ouvrage est également majeur dans les travaux sur le parkour et la ville – et la conférence de Foucault au Cercle d'études architecturales en 1967 lors de laquelle il introduit le concept d'hétérotopie (Foucault, 1984). Ce dernier auteur est donc notamment retenu pour cette réflexion sur l'hétérotopie par les chercheurs sur l'urbex alors que ceux travaillant sur le parkour lui préfèrent son ouvrage Surveiller et punir. Naissance de la prison (1975). Ce constat illustre également l'influence d'une réflexion sur l'espace profondément ancrée dans la quotidienneté de l'expérience humaine et propre à la pensée critique française du XX^e siècle. Les ouvrages La production de l'espace (Lefebvre, 2000), initialement paru en 1974, et surtout L'invention du quotidien 1 : Arts de faire (Certeau (de), 1980), mobilisés respectivement dans 17 % et 35 % des publications du corpus, en sont les témoins. Ces influences et leur importance sont les mêmes dans le cas de la question du parkour et de l'espace urbain. Un cinquième groupe de scientifiques se démarque dans les 51 bibliographies. Il s'agit des criminologues Hayward et Ferrell dont l'influence se situe principalement sur une analyse de l'urbex au regard de sa dimension déviante et illégale, donc en interrogeant son caractère délinquant. Enfin, il faut noter l'influence importante, voire très importante, de trois pratiquants ayant rédigés des ouvrages non

scientifiques largement mobilisés par les chercheurs sur l'urbex. Ils forment le sixième et dernier groupe identifié d'auteurs. Il s'agit tout d'abord de Ninjalicious dont l'ouvrage *Access All Areas: A User's Guide to the Art of Urban Exploration* (2005) est considéré comme un texte de référence par et pour les explorateurs – il est cité dans 23 des 51 papiers de la revue systématique – et fondateur en ce qu'il est le premier à s'intéresser directement à cette pratique et à avoir rencontré un fort engouement. Il fait suite à la publication d'un *fanzine* sur cette activité dirigée par ce même auteur de 1996 à 2005 : *Infiltration: the zine about going places you're not supposed to go*. Il s'agit également de deux explorateurs new-yorkais dont les aventures et celles de leur groupe Jinx sont retracées dans l'ouvrage qu'ils signent ensemble et qui est cité 12 fois dans le corpus : *Invisible Frontier: Exploring the Tunnels, Ruins, and Rooftops of Hidden New York* (Deyo et Leibowitz, 2003).

Tableau 3.3 : Auteurs les plus importants pour toutes les publications du corpus sur l'urbex et l'espace urbain.

Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang	Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang
Garrett	103	42,28	1	Deyo	12	4,93	14
Edensor	56	22,99	2	Graham	12	4,93	14
Bennett	36	14,78	3	Lefebvre	12	4,93	14
Ninjalicious	24	9,85	4	Leibowitz	12	4,93	14
DeSilvey	22	9,03	5	Urry	12	4,93	14
Bauman	18	7,39	6	Bonnett	11	4,52	19
de Certeau	18	7,39	6	Bourdieu	11	4,52	19
Foucault	17	6,98	8	Deleuze	11	4,52	19
Pinder	17	6,98	8	Ferrell	11	4,52	19
High	14	5,75	10	Mott	11	4,52	19
Simmel	14	5,75	10	Mould	11	4,52	19
Hayward	13	5,34	12	Roberts	11	4,52	19
Lewis	13	5,34	12				

3.2.3.1 Distinction et analyse des bibliographies des 50 papiers écrits en français et en anglais

De nouveau, à travers cette première analyse se dessinent des différences selon les environnements linguistiques et culturels de production des publications du corpus. La méthode d'étude des bibliographies est donc déclinée sur deux sous-groupes : les textes écrits en anglais et ceux écrits en français. Ainsi, pour les premiers, 1 241 références différentes ont été identifiées dans les bibliographies. Puisqu'ils constituent la large majorité du corpus, il n'est pas surprenant que les 26 auteurs les plus cités de ce groupe soient presque les mêmes que ceux du corpus global (Tableau 3.4). La hiérarchie change légèrement. Hormis Pinder (Danemark), Bourdieu (France) et Roberts (Finlande), ce sont 10 auteurs du monde anglo-saxon qui remontent dans le classement. Cette bascule se fait uniquement au détriment d'auteurs français (de Certeau, Foucault, Lefebvre et Deleuze) ou non académiques (Ninjalicious, Deyo et Leibowitz). De plus, le sociologue allemand Simmel est relégué à la 51^e place de ce sous-groupe avec 5 citations, tandis que le géographe britannique Cresswell et le photographe états-unien Paiva – et non son homonyme photographe brésilien – font leur entrée dans le haut du classement, tous deux étant également du monde anglo-saxon.

Tableau 3.4 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex et l'espace urbain rédigées en anglais.

Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang	Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang
Garrett	93	44,46	1	Bonnett	11	5,26	14
Edensor	52	24,86	2	Bourdieu	11	5,26	14
Bennett	29	13,86	3	Ferrell	11	5,26	14
DeSilvey	22	10,52	4	Mott	11	5,26	14
Ninjalicious	21	10,04	5	Mould	11	5,26	14
Bauman	18	8,60	6	Roberts	11	5,26	14
Pinder	17	8,13	7	Foucault	10	4,78	20
High	14	6,69	8	Deyo	10	4,78	20
de Certeau	13	6,21	9	Lefebvre	10	4,78	20
Hayward	13	6,21	9	Leibowitz	10	4,78	20
Lewis	13	6,21	9	Deleuze	10	4,78	20
Graham	12	5,74	12	Cresswell	10	4,78	20
Urry	12	5,74	12	Paiva	10	4,78	20

Quant aux papiers rédigés en français, ils mobilisent 192 références différentes. La liste des auteurs les plus cités de ce sous-groupe est très différente des précédentes (Tableau 3.5) : seuls 7 auteurs parmi les 25 plus cités dans le corpus global font partie des 17 plus cités dans les papiers en français. Le classement de ces derniers change également : un auteur français (Foucault) et un allemand (Simmel) connaissent une dynamique ascendante tandis que ce sont des auteurs du monde anglo-saxon qui présentent une dynamique descendante (Edensor et Ninjalicious), voire sont relégués hors de la liste des plus influents car ne cumulant plus que deux citations (Deyo et Leibowitz). Le corpus francophone est cependant marqué par la place centrale d'un auteur français, Lebreton, qui concentre 2,8 % des références bibliographiques avec 8 citations et 5 travaux cités, se positionnant juste derrière le spécialiste de l'urbex, Garrett. Alors qu'il est important sur le sujet à l'échelle internationale, Lebreton devient incontournable dans la communauté scientifique francophone tant par la diversité de sa production que par le nombre total de citations qu'il cumule. Parmi les 20 auteurs très influents sur le corpus global mais moins sur le corpus francophone, 15 sont du monde anglo-saxon. DeSilvey, Bauman, High, Lewis, Hayward, Urry, Graham, Bonnett, Mould, Ferrell et Mott ne sont même pas du tout cités dans les publications écrites en français, tout comme Pinder (Danemark), Bourdieu (France) et Roberts (Finlande). Les 10 nouveaux auteurs qui se démarquent particulièrement dans le sous-groupe francophone des publications sont majoritairement français (n = 7). Hormis Gravari-Barbas qui est citée une fois dans le corpus anglophone, ces auteurs n'ont aucune influence sur la production scientifique anglophone traitant de la question de recherche. Les autres, bien que britanniques (Novy et Maitland) ou états-unien (Goffman), se caractérisent par une influence très forte sur la communauté française et, en comparaison absolue comme relative, par une empreinte faible sur la communauté anglo-saxonne. Les influences des travaux sur l'urbex et l'espace urbain sont donc très différentes qu'ils soient rédigés en anglais ou en français. Si une minorité d'auteurs reste importante dans les deux cas (Garrett, Edensor, Bennett, Ninjalicious, de Certeau et Foucault), une majorité voit son poids grandement expliqué

par la proximité linguistique, bien qu'il semble y avoir d'autres facteurs influents. Ce sont probablement des affinités scientifiques et intellectuelles qui sont à l'origine de certains rapprochements.

Tableau 3.5 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex et l'espace urbain rédigées en français.

Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang	Auteur	Poids	Part (en ‰)	Rang
Garrett	10	34,97	1	Gravari-Barbas	4	13,99	6
Lebreton	8	27,97	2	Gibout	4	13,99	6
Bennett	7	24,48	3	Ninjalicious	3	10,49	12
Foucault	6	20,98	4	Maitland	3	10,49	12
Simmel	6	20,98	4	Héas	3	10,49	12
Edensor	4	13,99	6	Bourdeau	3	10,49	12
de Certeau	4	13,99	6	Corneloup	3	10,49	12
Goffman	4	13,99	6	Glowczewski	3	10,49	12
Novy	4	13,99	6				

3.2.3.2 Distinction et analyse des 50 bibliographies par environnements culturo-scientifiques

Dans cette mesure, il semble intéressant d'approfondir cette étude distinctive en dépassant les délimitations linguistiques pour s'intéresser aux environnements culturels. Trois nouveaux sous-groupes de publications sont donc soumis à la même analyse : celles dont le premier auteur est du Royaume-Uni ; celles dont il est de France ou du Québec ; et celles dont il est des États-Unis ou du Canada anglophone. Les objectifs sont les mêmes que dans le travail précédent sur le parkour, à savoir de rechercher une potentielle différence selon que les papiers écrits en anglais soient américains ou du Royaume-Uni et compléter l'analyse des publications écrites en français en y rattachant toutes les publications d'auteurs de la communauté francophone. Les 22 publications « du » Royaume-Uni citent en tout 853 références différentes. La grande majorité des auteurs les plus cités de ce sous-groupe (Tableau 3.6) sont également les plus importants pour le corpus global ; aussi leurs influences semblent-elles proches. Parmi les 4 auteurs qui quittent le haut du classement, 3 sont relégués peu loin et un descend à la 66^e place. Aucun n'est britannique : les premiers sont de France (Bourdieu), des États-Unis (Mott) et de Finlande (Roberts), tandis que le dernier est allemand (Simmel). À l'inverse, les 5 auteurs qui entrent dans le haut du classement en remplacement sont du Royaume-Uni à l'exception de l'essayiste états-unienne Solnit. Quant à la hiérarchie des auteurs qui se maintiennent, une dynamique se dégage nettement. Sur les 9 auteurs remontant dans le classement, 5 sont du Royaume-Uni, 2 de France, 1 du Danemark et 1 des États-Unis, tandis que sur les 5 auteurs descendant dans le classement, un seul est du Royaume-Uni et les autres sont des États-Unis, du Canada et de France. Tous ces éléments mettent en avant une tendance des publications « du » Royaume-Uni à être davantage influencées par les auteurs de cette région et moins par les autres, même s'ils font partie du monde anglo-saxon.

Tableau 3.6 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex au premier auteur du Royaume-Uni.

Auteur	Poids	Part (en %)	Rang	Auteur	Poids	Part (en %)	Rang
Garrett	59	41,90	1	Blackshaw	9	6,39	13
Edensor	27	19,18	2	Dobraszczyk	9	6,39	13
Bennett	22	15,63	3	de Certeau	8	5,68	16
Bauman	18	12,78	4	Deleuze	8	5,68	16
DeSilvey	15	10,65	5	High	8	5,68	16
Hayward	13	9,23	6	Lewis	8	5,68	16
Pinder	12	8,52	7	Bonnett	8	5,68	16
Graham	12	8,52	7	Deyo	7	4,97	21
Ninjalicious	11	7,81	9	Lefebvre	7	4,97	21
Ferrell	11	7,81	9	Leibowitz	7	4,97	21
Mould	10	7,10	11	Solnit	7	4,97	21
Cresswell	10	7,10	11	Urry	7	4,97	21
Foucault	9	6,39	13	Hall	7	4,97	21

Les 9 publications d'Amérique du Nord anglophone mobilisent quant à elles 238 références différentes. Bien que seuls 17 auteurs ne soient retenus comme très influents sur ce sous-groupe de publications – le seuil est fixé à 3 citations –, il faut noter que la physionomie du haut du classement est éloignée de celle du corpus global (Tableau 3.7) ; aussi leurs influences semblent-elles différentes. Parmi les 16 auteurs qui quittent le haut du classement, 5 sont relégués peu loin. Ils sont du Danemark, des États-Unis, de France et du Royaume-Uni. Ce sont donc 11 auteurs qui sont relégués très loin. La majorité (n = 5) sont britanniques, mais ils sont aussi de France (n = 2), d'Allemagne, de Finlande et même des États-Unis (n = 2). Les 8 auteurs qui entrent dans le haut du classement en remplacement sont d'horizons très divers : Finlande, États-Unis, Autriche, France, Canada, Espagne et Royaume-Uni (n = 2). Quant à la hiérarchie des auteurs qui se maintiennent, la dynamique précédemment identifiée est toujours présente. Sur les 5 auteurs remontant dans le classement, 4 sont d'Amérique du Nord anglophone et le dernier est français (de Certeau), tandis que le seul auteur descendant dans le classement est du Royaume-Uni. Tous ces éléments mettent de nouveau en avant, mais dans une moindre mesure, cette tendance régionale : les publications « provenant » d'Amérique du Nord anglophone ont tendance à être davantage influencée par les auteurs de cette région et moins par ceux qui en sont extérieurs, même s'ils font partie du monde anglo-saxon.

Tableau 3.7 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex au premier auteur d'Amérique du Nord anglophone.

Auteur	Poids	Part (en %)	Rang	Auteur	Poids	Part (en %)	Rang
Garrett	12	39,60	1	Leibowitz	3	9,90	5
Edensor	9	29,70	2	Trigg	3	9,90	5
Ninjalicious	4	13,20	3	Debord	3	9,90	5
Pallasmaa	4	13,20	3	Paiva	3	9,90	5
Bennett	3	9,90	5	Pile	3	9,90	5
DeSilvey	3	9,90	5	Genosko	3	9,90	5
de Certeau	3	9,90	5	Buchli	3	9,90	5
High	3	9,90	5	Gonzalez-Ruibal	3	9,90	5
Deyo	3	9,90	5				

Enfin, pour ce qui est des 11 publications dont le premier auteur fait partie de la communauté francophone, leurs bibliographies présentent 239 références différentes. De manière identique aux publications en français, la similarité des influences de ce sous-groupe avec celles du corpus global est moyenne (Tableau 3.8) puisque 7 de ses 15 auteurs les plus cités font également partie des plus influents sur la question de recherche en général. Parmi les 18 auteurs qui quittent le haut du classement, 4 sont relégués peu loin avec 2 citations chacun. Ce sont des auteurs de France (Lefebvre), du Royaume-Uni (Urry) et des États-Unis (Deyo et Leibowitz). Les 14 autres sont relégués très loin et 12 d'entre eux ne sont pas cités du tout. Ils sont majoritairement britanniques (n = 6) et nord-américains (n = 4), mais aussi danois et finnois. De plus, parmi eux se trouvent également deux auteurs français qui sont donc paradoxalement très peu (Deleuze) voire pas du tout (Bourdieu) influents sur la communauté francophone dans la revue systématique. Les 8 auteurs qui entrent dans le haut du classement en remplacement sont autant issus de la communauté francophone (Lebreton, Gravari-Barbas, Gibout et Héas) que de la communauté anglo-saxonne (Novy, Goffman, Vergara et Maitland). Quant à la hiérarchie des auteurs qui se maintiennent, la dynamique régionale reste présente. Seuls 2 auteurs remontent dans le classement. Ils sont français (Foucault) et allemand (Simmel), tandis que sur les 4 auteurs descendant dans le classement, 3 sont anglo-saxons (Bennett, Edensor et Ninjalicious) et un seul français (Lefebvre). La tendance régionale est confortée : les publications « de » la communauté francophone ont tendance à être davantage influencées par les auteurs de cette communauté et moins par les autres. Pour autant, certains auteurs anglo-saxons sont paradoxalement davantage mobilisés par la communauté francophone qu'anglo-saxonne, et inversement, ce qui pourrait de nouveau s'expliquer par des affinités scientifiques et intellectuelles.

Tableau 3.8 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex au premier auteur de la communauté francophone.

Auteur	Poids	Part (en %)	Rang	Auteur	Poids	Part (en %)	Rang
Garrett	12	31,17	1	Goffman	5	12,99	8
Lebreton	10	25,97	2	Gravari-Barbas	5	12,99	8
Simmel	9	23,38	3	Gibout	5	12,99	8
Bennett	7	18,18	4	Ninjalicious	4	10,39	12
Foucault	7	18,18	4	Vergara	4	10,39	12
Edensor	6	15,58	6	Maitland	4	10,39	12
Novy	6	15,58	6	Héas	4	10,39	12
de Certeau	5	12,99	8				

3.2.3.3 Bilan bibliographique : différenciation, triple « endogamie » et influences externes

Ainsi, l'étude des bibliographies des publications du corpus, y compris avec un processus de sélection selon les langues ou aires culturelles, permet de dresser un bilan en trois points. Tout d'abord, plusieurs auteurs sont très influents sur les réflexions autour du sujet de l'urbex et de l'espace urbain. Ils se distinguent en cinq groupes. Le premier est celui (1) des auteurs qui sont particulièrement mobilisés par la communauté scientifique francophone. Plus de la moitié sont d'ailleurs rattachés à un établissement français. L'influence de ceux-ci sur le corpus global se révèle faible. Viennent ensuite (2) les auteurs qui sont particulièrement mobilisés par la communauté scientifique anglo-saxonne. Le poids largement dominant de la langue anglaise parmi les publications retenues fait que ces auteurs sont également influents sur tout le corpus. Si la majorité d'entre eux est anglo-saxonne, ce groupe est également composé de Pinder (Danemark) ainsi que de Deleuze et Bourdieu (France). De manière plus fine, il s'avère que (3) des auteurs spécifiquement mobilisés par les chercheurs nord-américains anglophones se distinguent, d'autant plus que leur influence sur le corpus global est faible hormis pour Trigg, Paiva et Debord dont le poids est moyen avec respectivement 10, 10 et 9 citations. Ce groupe est le plus hétéroclite puisque sept pays sont représentés et seuls deux auteurs y sont rattachés à la communauté scientifique nord-américaine anglophone. Logiquement, l'analyse révèle le pendant de ce groupe, c'est-à-dire celui (4) d'auteurs particulièrement mobilisés par les chercheurs britanniques. Ils sont 13, dont 8 ont une influence également forte sur tout le corpus, les 5 autres présentant une influence plus modérée avec 7 à 10 citations chacun. Enfin, (5) un certain nombre d'auteurs (n = 9) se révèlent être incontournables sur la question de recherche retenue. Certains ont une influence à relativiser car elle est moindre dans la communauté scientifique nord-américaine (Foucault), francophone (Deyo et Leibowitz) ou dans les deux (Lefebvre), ce qui est donc exclusivement le cas de penseurs critiques français de la seconde moitié du XX^e siècle et de pratiquants. Du reste, les géographes britanniques Garrett, Edensor et Bennett, l'explorateur canadien Ninjalicious et le philosophe français de Certeau constituent le groupe des auteurs les plus influents pour le développement des réflexions sur l'urbex et l'espace urbain.

Par ailleurs, l'analyse met en avant une triple « endogamie » au sein du corpus de texte identique à ce qui est observé pour le sujet du parkour et de l'espace urbain, bien que légèrement moins prononcée. Il existe une forte tendance des publications sur le sujet à se citer entre elles ; aussi cette « endogamie » est-elle tout

d'abord scientifique. Il s'agit notamment de celles de Garrett et Bennett. Elle est également linguistique puisque les auteurs anglophones favorisent les influences anglophones et qu'il en va de même pour les auteurs francophones, au point de privilégier la proximité linguistique sur l'expertise du sujet parfois. Enfin, il est aussi possible de parler d'une « endogamie » culturelle. Cela est particulièrement visible dans le sous-corpus « du » Royaume-Uni où sont surreprésentées les publications écrites par des auteurs de cette région. Outre-Atlantique, la tendance est davantage de privilégier des auteurs de tous horizons sans nécessairement favoriser les nord-américains mais dont la conséquence est de faire reculer l'influence des auteurs britanniques. Il est donc possible de suggérer l'existence d'une « endogamie » culturo-linguistique de la communauté francophone sur le sujet, celle-ci mêlant des préférences de langue et de culture scientifique. Enfin, cette étude des bibliographies permet d'identifier deux influences très fortes sur la question de recherche. D'une part, la pensée critique française de la seconde moitié du XX^e siècle a un poids important. Lefebvre et de Certeau sont mobilisés par respectivement près d'un quart et un tiers des publications, bien que le premier soit très peu utilisé dans les papiers nord-américains. Quant aux auteurs de la *French theory*, si Foucault s'affirme comme auteur incontournable sur le sujet, son homologue Deleuze n'est fortement mobilisé que par les chercheurs anglophones sur le sujet. D'autre part, la géographie humaine britannique et notamment la *social et/ou cultural geography* constitue l'orientation majeure du développement des réflexions sur l'objet ici étudié. Elle est particulièrement représentée dans les bibliographies du corpus par des auteurs tels que Edensor, DeSilvey, Mould, Bonnett ou Cresswell qui concentrent, à eux cinq, 110 citations, donc 5,5 % de leur quantité totale, soit plus que Garrett.

3.2.4 Compléter la distinction des cheminements réflexifs avec les éléments méthodologiques : démarche ethnographique et hybridité méthodologique

Les réflexions articulées dans les publications relèvent de cadres théoriques précédemment analysés mais sont également le produit d'investigations qu'il s'agit désormais d'étudier. Ces méthodologies se déclinent en quatre éléments sur lesquels l'attention est portée : leur nature ; les activités investiguées ; leurs méthodes de récolte de données utilisées ; et la localisation des terrains étudiés. Seule une petite partie des publications du corpus (n = 9) repose exclusivement sur un travail de littérature ; aussi est-il préféré de ne s'intéresser qu'à celles qui ont une méthodologie empirique. Dans la grande majorité des cas, celle-ci est qualitative (n = 36), le plus souvent à travers une démarche ethnographique (n = 22), mais 5 publications reposent sur une méthodologie mixte. L'urbex est évidemment un objet des 51 papiers et elle est le plus souvent la seule activité étudiée (n = 42). Les différentes formes de l'urbex se déclinent à travers le corpus : quatre publications traitent spécifiquement de la *bunkerology*, autant de la spéléologie urbaine, deux des visites guidées de ruines urbaines et une de *rooftopping* ; les autres papiers étant concentrés sur l'activité d'exploration urbaine en général sans positionner le curseur sur une forme spécifique. Mise à part l'urbex et ses formes, les travaux du corpus s'intéressent à 16 autres activités. Le nombre maximum d'activités étudiées par une publication est de 7 (Mould, 2015b). Parmi elles, le parkour est celle qui apparaît le plus souvent (n = 4). Viennent ensuite de nombreuses activités pour lesquelles l'intérêt n'est porté que par une seule étude

systématiquement : les visites par et pour des architectes ; les visites architecturales ; les croisières routières ; les excursions de *dark tourism* ; le *Do-It-Yourself* par récupération de mobilier urbain ; les peintures murales des favelas ; les randonnées d’interstices ; les visites historiques ; le skateboard ; les performances de rue ; les caméras cachées de rue ; le surf, le *yarn bombing* ; ainsi que les autres activités investiguées par la thèse de Lebreton qui se retrouvent dans deux publications (base jump et street golf). Si toutes relèvent du champ des loisirs, la majorité sont soit des activités de déambulation et de découverte, soit des activités de réutilisation des éléments de l’espace public. Découverte, déambulation et détournement de l’existant sont des caractéristiques également attribuables à l’urbex, ce qui explique son étude croisée avec ces différentes activités.

Tableau 3.9 : Utilisation des méthodes de récolte de données parmi les publications du corpus sur l’urbex et la ville.

Méthode de récolte des données	Nombre de publications reposant sur une étude mobilisant la méthode	Nombre d’études mobilisant la méthode
Participation observante	24	15
Analyse des sites web et réseaux sociaux numériques	16	14
Auto-ethnographie	15	10
Entretiens	15	10
Analyse de documents d’explorateurs	8	7
Ethnographie en ligne	4	2
Questionnaire	4	1
Observation participante	3	1
Discussions virtuelles avec des pratiquants	1	1
Analyse des médias de communication	1	1
Observation distanciée	1	1

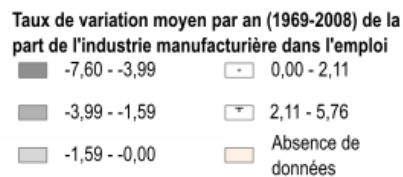
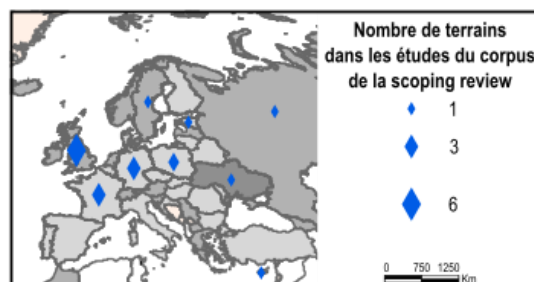
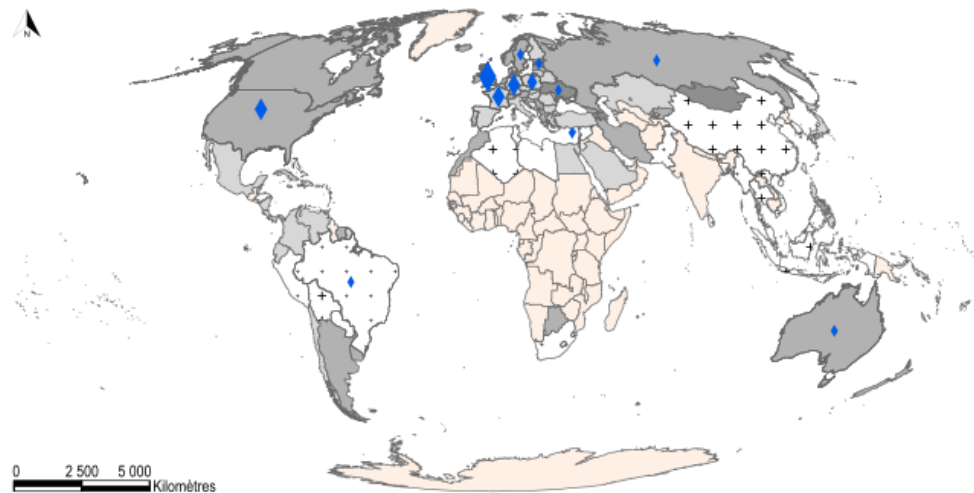
Dans les 42 papiers à méthodologie empirique, 11 méthodes différentes de récolte des données sont identifiées (Tableau 3.9). Une évidence apparaît immédiatement : étudier l’urbex implique un engagement du chercheur non seulement sur, mais également dans son terrain, c’est-à-dire une démarche ethnographique. En confondant la participation observante (39 % des études), l’auto-ethnographie (37 % des études) et l’observation participante, ce sont en tout 28 publications qui sont concernées, soit plus de la moitié. Une dernière méthode « directe » car impliquant une relation directe entre le chercheur et les sujets de son investigation est également mobilisée : l’entretien (26 % des études). Ces différents outils sont souvent mis en œuvre à plusieurs. Les méthodes « directes » dominent donc les démarches d’investigation de notre corpus. Par comparaison, les méthodes « indirectes » telles que l’analyse des sites web et des réseaux sociaux numériques (26 % des études) ou de documents d’explorateurs (18 % des études) occupent une place moindre mais non négligeable. Les études mobilisant des méthodes « directes » débouchent tendanciellement sur plus de publications que les méthodes « indirectes » pour lesquelles il semblerait qu’une étude ne mène qu’à une seule publication retenue dans le corpus. En portant l’attention sur les combinaisons de méthodes de récolte de données, il est possible de nuancer la distinction entre les méthodes « directes » et « indirectes ». La première se démarque bien, notamment par la combinaison de la participation observante avec l’auto-ethnographie, mobilisée dans 14 publications, ou avec les entretiens

(n = 9). La seconde s'observe également à travers deux combinaisons relevées chacune à quatre reprises : l'analyse des sites web et réseaux sociaux numériques soit avec l'analyse de documents d'explorateurs, soit avec les questionnaires. Pour autant, de nombreux papiers reposent sur des méthodes mêlant des outils « directs » et « indirects » : les entretiens, soit avec l'analyse des sites web et réseaux sociaux numériques (n = 6), soit avec les questionnaires (n = 4) ; l'analyse des sites web et réseaux sociaux numériques, soit avec la participation observante (n = 3), soit avec l'observation participante (n = 3). Si les techniques d'investigation de la méthode « directe » ont tendance à être davantage mobilisés entre elles, celles de la méthode « indirecte » sont fréquemment intégrés à des démarches mixtes. La séparation entre les deux méthodes est donc plutôt poreuse, notamment du fait de la prépondérance des outils « directs ». Par conséquent, bien qu'une analyse qualitative « directe » semble être la plus appropriée pour enquêter sur l'objet « urbex », l'exploitation du matériau empirique par des techniques « indirectes » est également à considérer.

Parmi les 42 publications avec une méthode empirique, 32 relèvent d'une enquête sur un ou plusieurs terrains spécifiques. L'analyse de leurs localisations se décline de l'échelle des continents et sous-continentaux à celle des villes (Fig. 3.6) et est de nouveau croisée avec l'évolution du nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière. La carte du monde dessine en effet une corrélation entre la présence d'un ou plusieurs terrains investigués et l'importance du recul de l'industrie dans le même territoire. La présence d'au moins un terrain européen est presque systématique (n = 30), ce qui en fait le continent le plus représenté du corpus. L'Amérique du Nord est également investiguée, mais plus faiblement puisqu'enquêtée par 3 études et présentée dans 6 papiers alors qu'elle est marquée par un phénomène de désindustrialisation similaire à l'Europe. L'Océanie et l'Amérique du Sud complètent cette liste avec seulement un papier et une étude chacune. Si la répartition des terrains à l'échelle du globe est plus équilibrée que celle de l'autorat grâce à l'investigation menée au Brésil (Daskalaki et Mould, 2013), sa répartition planétaire montre une forte domination de l'Europe qui se présente telle un immense terrain d'étude sur l'urbex, d'autant plus que 24 publications s'intéressent exclusivement à un ou plusieurs contextes géographiques européens. Concernant le cas du Brésil, il est important de préciser que sa présence dans le corpus passe par l'étude de l'art mural dans certaines de ses favelas, terrain d'investigation intégré à une réflexion plus large considérant aussi l'urbex. Le fait que ce pays se soit industrialisé au cours de la seconde moitié du XX^e siècle ne doit donc pas être interprété comme l'existence d'un terrain d'étude sur l'urbex dans un territoire non marqué par le phénomène de désindustrialisation. En effet, de nombreuses absences sont notables, dont celles de l'Amérique centrale et des continents asiatique et africain dans leur totalité, constituant autant de territoires à très faible désindustrialisation, voire connaissant une croissance du poids de l'industrie manufacturière en nombre d'emplois. En Amérique du Nord, seuls les États-Unis sont représentés dans le corpus, ce qui paraît paradoxal du fait que Ninjalicious vivait au Canada. Il s'agit donc d'un des pays les plus enquêtés sur la question de recherche. L'Europe est marquée par deux dynamiques différentes d'investigation dont il est possible de définir la cartographie. D'une part, l'Europe occidentale est représentée par seulement trois pays (Royaume-Uni, Allemagne et France) mais qui sont les plus documentés du corpus avec les États-Unis. Ce

phénomène est d'autant plus important que 4 publications (Garrett, 2011a, 2014 ; Kindynis, 2019 ; Bingham, 2020), reposant sur 3 études, ne mentionnent qu'une indication vague de la localisation de leur terrain à travers l'expression « *Western Europe* » et ne peuvent donc pas contribuer à la cartographie. Or leur lecture permet d'affirmer que les chercheurs ont notamment investigué les trois pays précités. D'autre part, 6 autres pays européens, principalement de l'Est (Estonie, Pologne, Russie et Ukraine), ainsi que Chypre et la Suède, ont été l'objet d'enquêtes de terrain. Ils se caractérisent tous par une faible représentation, étant le plus souvent traités dans une seule publication, hormis la Pologne qui apparaît deux fois. Pour autant, la présence de l'Ukraine et de la Russie est ici à mettre en écho avec leur absence dans l'autorat, précédemment identifiée comme paradoxale au regard de l'importance du phénomène de désindustrialisation qu'ont connu ces deux pays. Il peut en être déduit que les terrains les plus « riches » *a priori* au regard de leur délaissement industriel sont bien connus des chercheurs, notamment extérieurs. Des contraintes d'accès au terrain pourraient expliquer leur faible investigation et la non-saisie du sujet par les universitaires locaux, d'autant plus du fait du caractère « autoritaire » des gouvernements de ces pays en plus de la dimension illégale de la pratique de l'urbex. Ainsi, l'Europe est divisée entre une dynamique d'enquête de terrain forte et concentrée dans 3 pays pour sa partie occidentale, tandis qu'elle est plus diffuse dans tout le bloc oriental. À l'échelle des villes, plusieurs situations sont également observées dans les pays à forte investigation. En France et au Royaume-Uni, les terrains sont diversifiés. Si Paris et Londres concentrent la majorité des enquêtes, 3 autres villes picardes et 2 autres villes britanniques sont également traitées. À l'inverse, l'Allemagne et les États-Unis sont marqués par une très faible diversité, Detroit et Berlin étant presque les seules villes étudiées, hormis Duisburg qui l'est aussi, mais à une seule reprise, en Allemagne. D'une manière générale, deux types de villes se distinguent parmi les terrains. Les grandes métropoles, souvent capitales d'un État, constituent le premier groupe. Le second est à l'inverse celui de villes moyennes. Ces dernières sont alors le plus souvent investiguées du fait de la présence d'éléments particulièrement intéressants dans le cadre de l'exploration urbaine. Par ailleurs, il est important de préciser que l'étude de la cartographie des villes constituant les terrains est à relativiser fortement. Enquêter sur l'urbex par des méthodes impliquant de suivre des pratiquants emmène le chercheur dans de multiples lieux, parfois au cœur d'agglomérations urbaines, mais le plus souvent à l'écart. Les terrains d'enquête sur l'urbex sont marqués par leur caractère diffus, ce qui s'illustre par l'absence de localisation plus précise que celle du pays dans 11 publications. Cela représente un tiers des papiers reposant sur un terrain matériel.

Les terrains de la recherche sur l'urbex en sciences humaines et sociales, des territoires plutôt marqués par la désindustrialisation



ArcMap, Projection Molweide, Datum WGS 1984

Sources :
 Admin 0 – Countries 4.0.0, naturalearthdata.com ;
 Total employment, by economic activity (Thousands), data.un.org (à partir de LABORSTA, International Labour Organization)

Figure 3.6 : Cartographie des terrains d'études investigués dans les articles du corpus sur l'urbex et la ville.

Réalisation : Robin Lesné, 2021

3.3 Présentation organisée des principaux apports scientifiques sur l'urbex et la ville

Les cadres « formels » et « fondamentaux » permettent finalement une compréhension optimale des apports du corpus à notre question de recherche. Ainsi, résultats, conclusions et perspectives forment une structure qui fait émerger les différentes tendances analytiques du sujet.

3.3.1 Synthèse en 9 points : ce que disent ces publications sur la question de l'urbex et de l'espace urbain

Par la lecture des 51 papiers, 231 conclusions différentes sont identifiées. Elles sont organisées en 9 thèmes, eux-mêmes divisés en 26 sous-thèmes. Cette structuration semble cohérente du fait, d'une part, que les thèmes couvrent tout l'horizon des conclusions sur le sujet sans qu'aucun n'en chevauche un autre et, d'autre part, des répartitions qui suivent : le nombre moyen de conclusions par thème est de 26, variant de 18 à 36 ; et le nombre moyen de publications dont au moins une conclusion relève du thème est de 24, variant de 18 à 34.

3.3.1.1 La communauté de l'exploration urbaine

Une première liste d'éléments de conclusion, répartis en quatre points, porte sur la communauté des pratiquants et est relativement descriptive quant à ses caractéristiques et enjeux. Ils permettent, tout d'abord, de mieux comprendre (1) qui sont les explorateurs. Il en existe plusieurs types selon la fréquence de leur pratique, mais la majorité d'entre eux sont des hommes entre 20 et 35 ans, bien que la communauté se diversifie, notamment du fait du vieillissement des visiteurs virtuels (Blin et Cousserand, 2012 ; Stones, 2016 ; Branco, 2019). Une des caractéristiques principales qui rassemble la majorité des explorateurs est la distance qu'ils préservent entre leur activité et toute forme de « conventionalisation » de celle-ci (Lebreton *et al.*, 2012 ; Daskalaki et Mould, 2013 ; Arboleda, 2017). Pour cela et du fait que l'urbex est marquée par des codes de conduite et de reconnaissance, il est question de communauté, bien que de nombreux pratiquants réfutent l'existence d'une communauté globale et lui préfèrent leur propre groupe d'explorateurs (Genosko, 2009 ; Garrett, 2014 ; Blackshaw, 2018). Plusieurs enjeux marquent ce loisir et ses adeptes : (2) le secret, qui est un élément central de l'activité permettant la protection de la pratique et de ses espaces des formes de vandalisme ou de perte d'authenticité, voire de « conventionalisation » (Lebreton, 2010 ; Dauphin, 2015 ; Arboleda, 2016 ; Jansson, 2017) ; (3) la question de la prise de risque qui, bien qu'inhérente à l'urbex, n'exclut ni sa modération ni la sécurité, cette dernière se révélant être une préoccupation majeure des gestionnaires des sites visités (Pokolska, 2015 ; Lebreton et Gibout, 2017 ; Kindynis, 2019) ; et (4) la question du genre puisque divers aspects tels que l'exploration, la prise de risque, la découverte ou le contexte industriel font que cette activité est très masculine et peut participer à la construction de l'identité et de la virilité des pratiquants (Bennett, 2012 ; Mott et Roberts, 2013).

3.3.1.2 L'urbex, une expérience

Viennent ensuite deux thématiques explorées par les auteurs et portant sur l'expérience de l'individu dans l'exploration. Il s'agit d'une expérience personnelle de soi-même. D'une part, à travers leur pratique, les

explorateurs peuvent devenir un peu plus eux-mêmes. Ils se construisent et apprennent à se connaître (Apel, 2015 ; Martinez et Laviolette, 2016 ; Amundsen, 2019). Ils érigent une interaction avec le site visité et se découvrent à travers sa découverte, ce qui mène au développement d'une identité partagée (Rowdower, 2011 ; Blin et Cousserand, 2012 ; Dobraszcyk, 2014 ; Nieszczerzewska, 2018). D'autre part, de nombreux explorateurs manifestent une motivation à vivre une expérience particulière à travers l'urbex, permettant de compléter leur découverte d'eux-mêmes. Ils recherchent notamment la mobilisation de sensibilités émotionnelles et sensorielles spécifiques (Bennett, 2013 ; Arboleda, 2016 ; Stones, 2016 ; Cushing *et al.*, 2018). La question de l'exploration semble centrale à la découverte de soi, qu'elle passe par une soif de découverte pour redécouvrir du « connu » ou ce qu'il cache (Blin, Cousserand, 2012 ; Branco, 2019) ou bien par une quête d'aventure vers l'inconnu ou l'inattendu (Bunting, 2015 ; Pokojka, 2015 ; Brouillette, 2017). Des liens sont alors établis entre l'urbex et le tourisme au regard de cette démarche exploratoire dont une finalité est la découverte et la meilleure compréhension de soi-même (Lebreton, 2015a ; Le Gallou, 2018a). De manière complémentaire, il est également question d'interroger l'expérience de l'urbex au regard de la corporéité, donc (1) de sa dimension corporelle matérielle comme émotionnelle, mais aussi (2) de sa dimension sentimentale. En effet, plusieurs auteurs mettent en évidence la primauté de l'engagement corporel comme mode de rapport à l'espace dans la pratique (Genosko, 2009 ; Garrett, 2011a ; Bennett, 2013 ; Kindynis, 2017). L'exploration d'un site est alors une expérience spécifique de la corporéité (Gibas, 2010 ; Blin et Cousserand, 2012 ; Amundsen, 2019), donc des émotions (Fraser, 2012 ; Craggs *et al.*, 2013 ; Branco, 2019). Ainsi, l'urbex participe au renouvellement de l'expérience spatiale et de l'espace lui-même par le corps (Dauphin, 2015 ; Gal, 2015 ; Garrett, 2016a, 2016b ; Bingham, 2020). Par ailleurs, sa dimension mémorielle fait qu'il évoque des souvenirs et construit un rapport au passé dont l'effet sentimental et émotionnel est fort (Apel, 2015 ; Cushing *et al.*, 2018 ; Nieszczerzewska, 2018 ; Nakonecznyj, 2019).

Le poids important du prisme géographique dans l'étude de l'urbex et de l'espace urbain se retrouve à travers le fait que de multiples éléments de conclusions contribuent au thème de la relation symbolique que développent les explorateurs avec l'espace. Ils sont rangés en trois points différents. Celle-ci passe par (1) l'appropriation spatiale des sites visités. À travers leur pratique, les adeptes s'approprient les espaces qu'ils parcourent et avec lesquels ils interagissent, ce qui mène à l'incorporation par l'explorateur d'une partie de l'espace, faisant ainsi corps avec lui (Blin et Cousserand, 2012 ; Blackshaw, 2018 ; Dauphin, 2019). De plus, par l'inscription de leur pratique dans l'ordinaire et la quotidienneté et parce que l'urbex est urbaine de manière inhérente, cette activité devient « de » la ville (Lebreton, 2010b ; Le Gallou, 2018b). Dans leur relation aux sites, (2) les explorateurs opèrent une esthétisation de l'espace. Ils posent sur lui un certain regard et développent diverses émotions qui alimentent leur imaginaire (Gibas, 2010 ; Dobraszcyk, 2014 ; Nieszczerzewska, 2018). Cette imagination mène alors à l'identification et à la reconnaissance de valeurs esthétiques propres à ces sites (Fraser, 2012 ; Garrett, 2016a ; Blackshaw, 2018 ; Amundsen, 2019). De manière plus large, (3) l'urbex procède à l'attribution de valeurs aux infrastructures et espaces qui relèvent de sa pratique. En effet, elle opère une construction de sens et de significations alternatives pour les sites qui s'inscrivent notamment dans l'imaginaire et l'identité des explorateurs (Gibas, 2010 ; Lebreton, 2010b,

2015a ; Le Gallou, 2018b). De manière plus spécifique, l'exploration favorise le développement d'une valeur mémorielle et patrimoniale pour les sites, cela dans et hors des valeurs conventionnelles de mémoire et de patrimoine (Pokojska, 2015 ; Garrett, 2016b ; Cushing *et al.*, 2018 ; Le Gallou, 2018a ; Bingham, 2020). Ainsi, en général, l'attribution de valeurs aux espaces visités se fait hors des régimes de valeurs classiques, notamment ceux du modèle capitaliste et néo-libéral. Ces valeurs sont plutôt ancrées dans les systèmes de représentations propres aux explorateurs (Bennett, 2011, 2013 ; Davidov, 2016 ; Garrett, 2016a ; Arboleda, 2017 ; Anderson *et al.*, 2018 ; Amundsen, 2019).

3.3.1.3 Interroger et remettre en question

L'autre thème conclusif particulièrement géographique est celui des impacts de l'urbex sur la ville. D'une part, la pratique a une influence sur la ville du quotidien et sur l'expérience de la quotidienneté en milieu urbain. Il est possible, en effet, qu'un site d'urbex puisse lui-même transformer une ville (Genosko, 2009 ; Gal, 2015 ; Amundsen, 2019). Dans un registre d'impact moins direct, l'exploration urbaine s'avère être un mode d'amélioration de la compréhension de l'espace urbain du quotidien (Lebreton *et al.*, 2012 ; Garrett, 2016a ; Nakonecznyj, 2019) qui permet d'interroger l'expérience spatiale ordinaire et les usages des espaces du quotidien (Garrett, 2016b ; Le Gallou, 2018a, 2018b, 2018c). Ainsi, l'urbex fait évoluer le rapport à la ville – et plus généralement au monde – des explorateurs (Garrett, 2010, 2011a ; Bunting, 2015 ; Martinez et Laviolette, 2016) tout en impactant la société urbaine dans sa globalité (Lebreton, 2015a ; Lebreton et Gibout, 2017). D'autre part, cette pratique a des effets sur le rapport aux autorités publiques qui régissent le fonctionnement des espaces urbains. L'urbex est une activité qui soulève des enjeux, interroge les pouvoirs publics et ses acteurs, voire constitue une piste de solutions sur différentes questions de gestion de l'espace et du bâti (Craggs *et al.*, 2013 ; Anderson *et al.*, 2018 ; Nakonecznyj, 2019). Plus particulièrement, l'exploration urbaine et ses pratiquants composent une invitation implicite pour les pouvoirs publics en faveur d'un renouvellement de l'approche conventionnelle de la gestion des espaces délaissés et abandonnés, des mesures en faveur de la préservation du patrimoine et de la mémoire et plus largement du tourisme (Gibas, 2010 ; Pokolska, 2015 ; Robinson, 2015 ; Dauphin, 2019). Pour autant, plusieurs auteurs rappellent que les relations entre explorateurs et acteurs des pouvoirs publics, donc, par extension, entre l'urbex et les institutions, constituent un paradoxe du fait des nombreuses caractéristiques de la pratique qui semblent dissonantes avec l'autorité institutionnelle (Rowdower, 2011 ; Arboleda, 2016 ; Stones, 2016 ; Le Gallou, 2018b).

Il ressort également quelques conclusions qui s'ancrent dans des réflexions davantage théoriques. Il s'agit, tout d'abord, de la mobilisation de quatre concepts qui sont alors appliqués, interrogés et/ou renouvelés. Certains auteurs comparent les sites d'urbex à la matérialisation de l'hétérotopie (Dauphin, 2015 ; Kindynis et Garrett, 2015 ; Amundsen, 2019 ; Bingham, 2020). Elle est également liée dans certaines réflexions à l'idée de liberté du fait de son inscription dans un mouvement émancipatoire de l'individu et d'extraction des contraintes de l'environnement quotidien (Garrett, 2014 ; Martinez et Laviolette, 2016 ; Blackshaw, 2018 ; Nieszczerzewska, 2018 ; Branco, 2019). De plus, en se reposant sur différentes caractéristiques de l'urbex, plusieurs auteurs estiment que cette pratique participe à la revendication d'un droit à la ville dans une forme

spatiale, sociale et/ou politique (Garrett, 2010, 2014 ; Lebreton, 2010b ; Branco, 2019 ; Dauphin, 2019 ; Kindynis, 2019). Le dernier concept mobilisé est celui d'*edgework* et permet de dépasser une vision transgressive ou subversive de l'urbex pour en développer une appréhension alternative considérant son caractère constructif (Brouillette, 2017 ; Kindynis, 2017).

Par ailleurs, deux entrées idéologiques reviennent régulièrement dans les travaux identifiés. D'une part, l'urbex est approchée par certains auteurs comme une manifestation de l'anticapitalisme et s'opposant au néo-libéralisme. Elle s'inscrirait dans une démarche contre le consumérisme central au système capitaliste (Anderson *et al.*, 2018 ; Blackshaw, 2018 ; Kindynis, 2019). Cette non-inscription dans le capitalisme, voire l'opposition à ce système, se retrouve aussi et surtout dans l'interrogation que soulève l'urbex sur la valeur des espaces puisque la pratique participe à une revalorisation des sites en perte de valeur, voire absents de toute valeur pour le système économique hégémonique (Fraser, 2012 ; Dobraszczyk, 2014 ; Garrett, 2014, 2016b ; Davidov, 2016 ; Brouillette, 2017 ; Branco, 2019). Pour autant, Kindynis (2017) fait relativiser cette analyse en rappelant que la médiatisation et la spectacularisation croissante des images de l'urbex inscrivent cette pratique dans la culture néo-libérale. D'autre part, la question des rapports de pouvoir dont l'urbex constituerait une forme de résistance est récurrente. Pour certains auteurs, elle alimente une large critique de la société urbaine contemporaine et notamment de l'homogénéisation des espaces urbains au détriment des spécificités locales et individuelles (Genosko, 2009 ; Rowsdower, 2011 ; Mould, 2015b ; Garrett, 2016b ; Arboleda, 2017 ; Lebreton et Gibout, 2017 ; Branco, 2019). Ainsi, certains la considèrent comme une forme implicite (Lebreton *et al.*, 2012 ; Mould, 2015b ; Dauphin, 2019) et/ou explicite (Mott et Roberts, 2013 ; Mould, 2015b ; Cushing *et al.*, 2018) de revendication et d'action pour une transformation des rapports de pouvoir. De manière plus factuelle, l'urbex participerait à une interrogation conceptuelle de l'espace urbain ainsi que des normes et conventions socio-spatiales qui le régissent (Garrett, 2010 ; Fraser, 2012 ; Mould, 2015b ; Davidov, 2016 ; Martinez et Laviolette, 2016 ; Nakonecznyj, 2019). Elle remettrait également en question le rapport à la ville pour contribuer à l'émergence d'une urbanité alternative davantage récréative (Lebreton, 2010b ; Daskalaki et Mould, 2013 ; Dobraszczyk, 2014 ; Lebreton, 2015a).

3.3.1.4 Entrées thématiques : culture et patrimoine, loisirs et tourisme

Enfin, dans un tout autre registre, de multiples éléments conclusifs apportent un enrichissement de la connaissance et des réflexions sur deux thématiques. La première est celle de la culture et du patrimoine, se déclinant en trois points. Il s'agit de mettre en avant (1) comment s'inscrit l'urbex dans le vaste champ de la culture et comment elle l'influence. À travers sa pratique s'opère un plus vaste processus d'interrogation contemporaine de ce qui est « culture », remettant en question une hiérarchie de ses composantes et intégrant de plus en plus d'éléments dans une logique *bottom-up* (Lebreton *et al.*, 2012 ; Apel, 2015 ; Arboleda, 2016 ; Le Gallou, 2018a, 2018c). Au-delà de cette remise en question, l'urbex participe également au renouvellement des formes d'expérimentation des objets culturels par valorisation de la quotidienneté et de l'aventure et par critique d'une muséification (Arboleda, 2017 ; Jansson, 2017 ; Le Gallou, 2018b). Pour autant, il est rappelé de manière très récente que l'activité participe en même temps à alimenter la culture dominante (Kindynis, 2019). Si les explorateurs sont des acteurs de la culture et plus particulièrement du

système de témoignage et d'expérience du passé, il s'agit désormais d'en décrire le rôle. Leur pratique fait d'eux (2) des gestionnaires du patrimoine. En effet, l'exploration urbaine s'inscrit pleinement et consciemment dans la dynamique contemporaine d'expérimentation du passé qu'elle interroge notamment en proposant une forme centrée sur l'émotion, la corporéité et la mémoire (Garrett, 2011a ; Bennett, 2013 ; Craggs *et al.*, 2013 ; Le Gallou, 2018a). Pour que cela soit possible, les explorateurs s'affirment comme acteurs de la protection et de la préservation d'un patrimoine principalement matériel (Bennett, 2011 ; Blin et Cousserand, 2012 ; Arboleda, 2017 ; Anderson *et al.*, 2018 ; Dauphin, 2019). Plusieurs études mettent également en avant (3) la primauté de l'archivage, du témoignage et de la documentation historique dans les motivations des explorateurs et cela notamment au détriment de la recherche d'une expérience du « risque » (Bennett, 2011 ; Pokojaska, 2015 ; Davidov, 2016 ; Stones, 2016 ; Herstad, 2019). Ils jouent ainsi un second rôle dans ce système, à savoir celui d'archivistes et d'éducateurs (Apel, 2015 ; Arboleda, 2016 ; Cushing *et al.*, 2018 ; Herstad, 2019). Parce qu'ils participent à la gestion et à l'archivage du patrimoine qu'ils découvrent lors de leurs expéditions, les explorateurs en sont donc des ambassadeurs par témoignage et sensibilisation à ce passé ; aussi ne peuvent-ils pas être réduits à des « consommateurs » des sites visités.

La dernière thématique conclusive identifiée étudie l'urbex au regard des champs du tourisme et des loisirs. Nous en distinguons trois entrées. Premièrement, pour inscrire cette activité dans ces champs, plusieurs auteurs s'attachent à démontrer en quoi l'urbex est un loisir. De nombreuses études mènent à la considérer en tant que tel et/ou comme une forme de tourisme (Apel, 2015 ; Lebreton, 2015a ; Robinson, 2015 ; Stones, 2016). L'urbex est notamment un loisir en ce qu'elle n'est pas un simple passe-temps mais une activité de passionnés qui influence leur vie quotidienne (Bennett, 2011 ; Davidov, 2016 ; Blackshaw, 2018). De plus, tout comme de nombreux loisirs, l'urbex est décrite comme un moyen de s'extraire des contraintes du quotidien au moins le temps de l'exploration, ce qui explique notamment son intégration progressive à la culture hégémonique des loisirs (Daskalaki et Mould, 2013 ; Mould, 2015b ; Martínez et Laviolette, 2016). Par ailleurs, le prisme touristique permet de considérer l'urbex comme une forme alternative de tourisme renouvelant ses espaces et ses modes de faire (Genosko, 2009 ; Blin et Cousserand, 2012 ; Jansson, 2017). L'un des éléments centraux qui la rapproche du tourisme est l'authenticité recherchée par les explorateurs dans leur expérience des sites (Robinson, 2015 ; Arboleda, 2016 ; Jansson, 2017). Ainsi, dans cette logique, l'urbex est deuxièmement étudiée à travers le prisme d'un processus de « touristification ». Elle semble relever d'une forme contre-touristique s'opposant aux codes dominants du tourisme pour proposer un tourisme paradoxalement anti-touristique (Fraser, 2012 ; Gal, 2015 ; Robinson, 2015 ; Brouillette, 2017). Pour autant, les tentatives de comparaison de l'urbex au *dark tourism* concluent que ce pont doit être relativisé car cette pratique présente de nombreuses caractéristiques la rapprochant du tourisme conventionnel et l'inscrivant dans son évolution (Garrett, 2011a ; Davidov, 2016 ; Le Gallou, 2018c). Ce point est d'autant plus vrai que l'urbex est sujette de manière contemporaine à un processus de « touristification », c'est-à-dire le développement d'un modèle économique de tourisme reposant sur les espaces et modes d'action de l'urbex (Arboleda, 2017 ; Lebreton et Gibout, 2017 ; Le Gallou, 2018a, 2018b). Troisièmement, certaines réflexions vont plus loin pour s'intéresser à la marchandisation qui toucherait l'activité. En effet, elle tend à

ce mouvement du fait de la niche économique touristique qu'elle représente avec ses espaces et son engouement récent (Daskalaki et Mould, 2013 ; Gal, 2015 ; Pokojnska, 2015 ; Arboleda, 2017 ; Lebreton et Gibout, 2017). Pour autant, il est nécessaire pour certains auteurs de préciser qu'il ne s'agit pas tant d'un processus de marchandisation de l'urbex que de récupération des codes d'une pratique par des organismes extérieurs, c'est-à-dire l'émergence d'une activité parallèle reprenant, voire « trahissant », les fondements de l'urbex en vue de faire du profit (Rowdower, 2011 ; Le Gallou, 2018a).

3.3.2 Quelles perspectives sont mises en avant ? Dépasser le prisme de la déviance et interroger quelques dynamiques urbaines

Par la lecture des 51 papiers, 33 perspectives différentes ont été repérées et organisées en 6 orientations. En moyenne, il y a 5 ou 6 perspectives par thème et la variance est faible (de 4 à 8). Plus de 60 % des publications (n = 32) n'émettent aucune perspective explicite à l'issue de leur développement. De plus, ne sont développées ici que les pistes spécifiques et qui semblent présenter un potentiel pour l'avenir de la recherche sur l'urbex et la ville. Une première orientation se distingue des autres car elle s'inscrit dans une perspective méthodologique. Comme cela a été fait dans certaines études (Bennett, 2011 ; Daskalaki et Mould, 2013), il est tout d'abord mis en avant qu'il est nécessaire de dépasser la vision transgressive et marginale de l'activité pour développer une analyse davantage constructive, ce qui est notamment possible en mobilisant le concept d'*edgework* (Brouillette, 2017). Différents auteurs insistent sur la nécessité et l'intérêt important de s'extraire d'une étude de l'urbex à travers le prisme exclusif de l'activité et de ses pratiquants, invitant à s'ouvrir aux discours et représentations de tous les autres acteurs qui peuvent être concernés comme les édiles (Anderson *et al.*, 2018), les professionnels de la culture, du tourisme et des loisirs (Craggs *et al.*, 2013) ou plus largement la population (Bennett, 2011 ; Daskalaki et Mould, 2013). De plus, Kindynis (2017, 2019) insiste sur l'idée que, malgré la dimension illégale de la pratique, l'investigation par participation du chercheur ne doit pas être limitée mais encadrée par de rigoureuses précautions éthiques et méthodologiques. Il est également rappelé par Garrett (2014) l'importance de prendre en compte le fait que l'enquête « dénature » la pratique : un accroissement de l'investigation peut augmenter les effets de l'urbex sur la société mais également entraîner sa plus grande démocratisation et, *in fine*, un recul de son authenticité. Enfin, quelques pistes disciplinaires sont identifiées et semblent mériter un intérêt pour de futures recherches sur l'urbex telles que le tournant vertical en géographie (Garrett, 2016a) ou la démarche psychanalytique (Mott et Roberts, 2013).

Du reste, trois orientations thématiques précises et quelques éléments isolés soulèvent des pistes de recherche intéressantes pour le cadre d'analyse présent. Plusieurs publications mettent en avant la question de la déviance. De telles études sur l'urbex constituent collectivement une invitation à investiguer le champ des microsociétés et de leurs manifestations dans l'espace urbain (Lebreton, 2010b), notamment celles qui s'inscrivent dans une forme de marginalité intéressante du fait de leur organisation spécifique et de leur effet potentiel sur la société urbaine (Anderson *et al.*, 2018). En matière de culture, deux points sont identifiés dans les papiers : l'urbex doit être considérée comme un révélateur en temps réel des évolutions de consommation culturelle et constitue alors un outil de mesure pour préparer les transformations du tourisme

(Robinson, 2015 ; Jansson, 2017). Parallèlement, la piste de la marchandisation de l'urbex et des transformations qu'elle va connaître face aux stratégies capitalistes de récupération (Kindynis, 2017) est identifiée. Bien qu'elle ait déjà fait l'objet d'investigations, elle semble mériter de nouvelles études, notamment pour analyser les évolutions futures possibles. La dernière orientation thématique retenue est celle de la dimension spatiale et urbaine. L'urbex, en lien avec l'espace urbain, s'affirme comme un objet dont l'étude permet d'accroître la compréhension de la ville et des dynamiques de production et d'appropriation spatiales qui l'animent (Le Gallou, 2018b, 2018c ; Nakonecznyj, 2019), plus spécifiquement celles d'une ville récréative en émergence (Daskalaki et Mould, 2013). Enfin, d'autres pistes diverses sont également mises en avant telles que celles des questions de genre (Arboleda, 2016), de technologie, notamment GPS (Bunting, 2015), de handicap (Mott et Roberts, 2013) ou encore de la place des émotions dans l'expérience de l'espace et de la ville (Craggs *et al.*, 2013 ; Gibas, 2010).

CHAPITRE 4 – UNE EXPLORATION CONVERGENTE DES OBJETS POUR TRACER LES ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE

Pour débiter cet exercice de synthèse, il est important de rappeler un élément qui doit inciter à remettre en perspective les analyses bibliométriques. Les revues systématiques de littérature sur lesquelles elles reposent présentent un défaut d'exhaustivité relevant de choix délibérés. L'élimination de certaines publications selon certains critères formels (ouvrages, thèses, mémoires et absence de *peer-reviewing*), la liste des bases de données mobilisées et donc celles ignorées, ainsi que plus généralement l'absence de toute publication hors des bases de données font que les corpus sont certainement incomplets. Pour autant, et contrairement à la majorité des travaux similaires mobilisées (Roult *et al.*, 2019 ; Girardin *et al.*, 2020), il a été choisi de refuser toute barrière linguistique, ce qui a permis de retenir un nombre conséquent de publications dont certaines s'avèrent centrales, notamment dans le travail sur le parkour et l'espace urbain.

En dépit de ces limites, grâce à l'analyse des deux revues systématiques de littérature, nous pouvons désormais prétendre maîtriser le savoir scientifique actuel sur le parkour et l'urbex dans leurs liens avec l'espace urbain tant au niveau de la connaissance qu'à celui des moyens pour la construire. En cela, la présente démarche relève bien de celle d'une *scoping review*. Bien que très intéressante, cette maîtrise ne constitue pas une fin en soi. Son objectif, à travers ces études, est de construire la poursuite de la recherche sur la ville en mobilisant ces deux objets. L'intérêt principal est donc de pouvoir désormais prétendre savoir ce qu'il reste à faire dans ce sens, ce qui présente du potentiel et par quels moyens préconisés il serait pertinent d'engager la démarche. Finalement, ce travail répond à l'adage qu'il faudrait d'abord savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. Ici, en effet, l'approche est de maîtriser de manière exhaustive ce qui existe déjà sur les objets retenus afin d'avoir une idée la plus claire possible de l'orientation que devrait prendre la présente recherche et, plus encore, de la justesse de cette orientation.

4.1 Convergences scientifiques des objets « parkour » et « urbex » dans les études sur l'espace urbain

Le parkour et l'urbex sont les deux activités retenues pour l'investigation dans le cadre de cette recherche. Il semble donc nécessaire de ne pas seulement les considérer de manière isolée comme précédemment fait dans les analyses bibliométriques mais d'identifier les points sur lesquels ces deux objets se rejoignent dans la production scientifique. Pour débiter, il faut rappeler que quatre des publications identifiées dans les revues systématiques de littérature étudient ces deux pratiques ensemble. Ainsi, l'objectif est d'aller plus loin dans l'exploration de leurs liens analytiques sans pour autant proposer une synthèse redondante avec les deux investigations précédentes. Seules leurs convergences sont donc considérées, en suivant le déroulement des analyses bibliométriques. À travers cet exercice, il est possible de démontrer l'intérêt de croiser le parkour et l'urbex comme objets de notre réflexion sur la ville. Si, de prime abord, ces activités sont différentes du

fait de leur caractère sportif ou non, des lieux où elles évoluent ou encore de leur public, il s'avère que leurs analyses au regard de leurs liens avec l'espace urbain présentent des convergences multiples qui incitent à les considérer ensemble dans la présente démarche de recherche.

4.1.1 Comment s'est construit le savoir actuel ? Des méthodologies et influences théoriques et disciplinaires très proches...

Ainsi, l'attention sur les convergences se porte tout d'abord sur les contextes de production des articles et chapitres retenus. Il s'agit de mettre en lumière tous les points communs des cadres « formels » et « fondamentaux » des deux corpus, c'est-à-dire identifier les convergences de leurs contextes et environnements réflexifs. Pour débiter, il est nécessaire de mettre en avant les similitudes entre le parkour et l'urbex dans la littérature scientifique en général. En effet, les premiers papiers identifiés portant sur chacun de ces objets remontent à 2005 dans les deux cas et sont suivis d'une première période de forte croissance des publications avant que celles-ci ne diminuent. Le parkour présente une croissance plus précoce suivie par une stagnation de la production ces dernières années tandis que l'urbex voit son rythme de publication diminuer sur la même période. De plus, dans les deux cas, ce sont les sciences sociales – mais aussi la kinésiologie pour le parkour – qui sont les premiers producteurs, principales contributrices de la production scientifique mais sont premières à s'être intéressées à ces sujets. Bien que d'autres champs scientifiques se soient ouverts à ces activités, ils y restent très marginaux en comparaison. L'urbex et le parkour sont donc des objets scientifiques principalement des sciences sociales, exclusivement du XXI^e siècle alors même que ces pratiques existaient avant, voire bien longtemps avant pour l'urbex, et qui connaissent un intérêt légèrement moindre depuis ces dernières années, laissant supposer un effet de mode dépassé dans le monde scientifique.

4.1.1.1 Points communs dans les cadres « formels »

Pour ce qui est des littératures sur le parkour ou l'urbex dans leurs liens avec l'espace urbain, de nombreux éléments de convergence sont repérés et font que les deux analyses bibliométriques se ressemblent étroitement. L'anglais et le français sont les principales langues des écrits. L'approche spatiale, plus précisément géographique dans le cas de l'urbex, domine parmi les journaux des publications retenues et est prégnante parmi leurs auteurs, bien que les sociologues s'avèrent légèrement plus importants, notamment sur le parkour. Cet autorat est principalement de France, du Royaume-Uni ou des États-Unis et plus généralement d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Les contextes de production sont plus souvent des thèses ou des mémoires de recherche – leurs niveaux de productivité est d'ailleurs très important – que des partenariats avec des organismes extérieurs financeurs qui s'avèrent très rares. Pour autant, la recherche sans contexte académique ou autre partenariat domine dans les deux cas. Quant aux questions de recherche construites, à l'instar des objets « parkour » et « urbex », elles sont très majoritairement investies dans des publications relevant des sciences sociales tout comme elles dominent les travaux sur ces objets en sciences sociales. Elles sont secondaires, voire marginales, dans tous les autres domaines scientifiques à l'exception des sciences économiques et du management pour l'urbex bien que leur production reste très faible. Leurs sujets se déclinent principalement en trois points sur lesquels elles convergent : le rapport de l'individu à

l'espace et/ou à la ville ; les dynamiques spatiales urbaines, plus spécifiquement celles d'attribution de valeurs – « *des qualités socialement valorisables* » (Lussault, 2003b, p. 973) – et de significations à l'espace et d'émergence de la ville récréative ; et le développement d'une critique idéologique de la ville néo-libérale qui s'exprimerait à travers les activités dont traceurs et explorateurs seraient alors des pratiquants engagés et activistes.

4.1.1.2 Similitudes dans les cadres « fondamentaux »

De la même manière, les influences principales des cheminements réflexifs sont proches sur de nombreux aspects. Les principaux champs scientifiques mobilisés sont pluriels mais relèvent des sciences humaines et sociales et sont le plus souvent multiples au sein de chaque papier. Il s'agit principalement de la sociologie, de la philosophie et des sciences de l'espace, notamment de la géographie pour l'urbex. Si la philosophie joue le même rôle dans les deux cas, à savoir de constituer seule ou en combinaison le cadre disciplinaire de réflexion, les rôles des deux autres sont inversées entre les deux corpus : l'approche sociologique est plus fréquente et fait office de toile de fond disciplinaire là où les sciences de l'espace sont mobilisées presque systématiquement en combinaison dans les études sur le parkour et la ville, tandis que l'approche spatiale, notamment géographique, est plus fréquente et joue ce rôle de toile de fond disciplinaire là où la sociologie est mobilisée presque exclusivement en combinaison dans les études sur l'urbex et la ville. Par ailleurs, il s'avère que le situationnisme et la phénoménologie sont, dans les deux cas, des influences théoriques non disciplinaires qui se démarquent, bien que leurs poids restent faibles dans les corpus. Elles participent à l'influence de la philosophie sur l'ensemble des deux corpus.

D'un point de vue épistémologique, il ressort tout d'abord que des concepts gravitant autour de la dimension spatiale, voire géographique, dominent dans les publications. Suivent alors l'approche sociologique, puis culturelle dans le cas de l'urbex, faisant finalement reculer l'influence de l'approche philosophique au troisième ou quatrième rang. En détail, plusieurs types d'entrées spatiales reposant sur des groupes de concepts cohérents sont identifiés, se distinguant selon leur méthodologie ancrée ou distanciée (parkour) et selon leurs prismes entre tourisme et loisir ou psychogéographie et *sense of place* (urbex). De multiples groupes de concepts relevant de la sociologie apparaissent également. De nouveau, c'est à partir de leurs caractéristiques méthodologiques – entre induction et déduction pour l'urbex ainsi qu'entre ethnographie et psycho-sociologie puis ethnocentrisme et exo-centrisme au sujet du parkour – ou selon leur prisme – individu, groupe, corps, loisir – qu'ils se distinguent. Enfin, la mobilisation de concepts davantage philosophiques s'observe dans les deux corpus et leurs approches s'avèrent similaires car plutôt éloignées du terrain et « surplombantes ». Quant aux influences bibliographiques, leurs analyses sont presque identiques et mènent à trois conclusions. Quelques auteurs travaillant sur les présentes questions de recherche se révèlent incontournables, ce qui fait d'eux des « experts », « *[ceux] qui détiennent une connaissance poussée et étendue du problème posé tout en ayant la capacité de l'utiliser pour formuler un jugement indépendant et objectif* » (Bouillon, 2012, p. 14). Ils peuvent être catégorisés selon les communautés scientifiques culturelles et/ou linguistiques qu'ils impactent le plus. Il se dégage une triple « endogamie » bibliographique : scientifique du fait de la récurrence des inter-citations ; linguistique par la plus grande influence des auteurs de la même langue d'écriture ; puis culturelle, notamment observable sur les comportements bibliographiques distincts

entre auteurs nord-américains et britanniques. Enfin, les deux pratiques étudiées dans leurs liens avec l'espace urbain sont un terrain fréquent pour la mobilisation de plusieurs penseurs français de la seconde moitié du XX^e siècle : ceux du mouvement de la *French theory* ainsi que Lefebvre et de Certeau. Leur influence est paradoxalement d'autant plus forte que les auteurs sont géographiquement éloignés de la France. Le sujet de l'urbex et de la ville présente toutefois la spécificité de connaître également une influence très importante de la géographie humaine britannique, présentée comme *social* et/ou *cultural geography*.

Pour ce qui est des influences méthodologiques, elles sont également semblables. L'approche qualitative domine largement – elle est même exclusive dans le cas du parkour – et les démarches empiriques et ethnographiques sont prégnantes. Ces dernières (observation participante, participation observante ou auto-ethnographie) sont même majoritaires dans le cas de l'urbex. Les outils « directs » de récolte de données, notamment les entretiens, sont bien plus mobilisés que les outils « indirects » pourtant présents. Si les combinaisons d'outils séparent bien « direct » et « indirect » pour étudier le parkour, il y a davantage de mixité dans les enquêtes sur l'urbex. Lorsque plusieurs activités sont investiguées, elles ne le sont pas dans une entreprise comparative mais de complémentarité. Si les cartographies des contextes géographiques étudiés sont presque similaires à celles des auteurs, il faut remarquer que les terrains investigués sont plus diversifiés. La plupart sont situés en Europe et en Amérique du Nord mais l'étude de la question de recherche sur le parkour s'étend en Afrique du Nord et au Proche-Orient tandis que celle sur l'urbex est également interrogée de manière plutôt diffuse en Europe de l'Est. Il est important de relever que les pays du Benelux ne sont jamais directement cités dans les deux corpus alors qu'y existent des communautés pratiquantes, à l'instar de celles que nous avons investiguées.

4.1.2 ... menant à des conclusions et perspectives convergentes

Les similarités dans les contextes et environnements réflexifs des deux questions de recherche mènent alors nécessairement à des interprétations qui se rejoignent. Celles-ci se trouvent autant du côté des conclusions de recherche, donc de la production du savoir scientifique, que du côté des perspectives énoncées.

4.1.2.1 Rapport au monde, remises en question et prismes émergents

Concernant les conclusions, sept points de convergences sont identifiés, ce qui est important au regard des 11 et 9 thématiques conclusives des deux analyses bibliométriques. Tout d'abord, il s'avère que (1) les deux activités impliquent une pratique de l'espace et un rapport à l'espace qui permettent aux individus de faire l'expérience d'eux-mêmes et de se construire. Ce développement personnel par le parkour et l'urbex s'opère à travers la socialisation de l'individu dans le groupe de pratiquants mais aussi à travers une exploration de soi. Traceurs et explorateurs apprennent à se connaître dans leur loisir et, par extension, à mieux se connaître eux-mêmes. Dans leur rapport au monde qui s'articule par leurs activités, les pratiquants découvrent et construisent leur propre identité. Le parkour et l'urbex sont donc tous deux des vecteurs de la construction psycho-sociale des individus. Ils sont également des objets par lesquels s'opère un double renouvellement du rapport à l'espace. Il s'agit, d'une part, d'un (2) renouvellement de la relation symbolique à l'espace. Pratiquer permet de vivre une expérience alternative du monde, de se l'approprier et d'en développer un rapport davantage créatif, voire récréatif. Ainsi, traceurs et explorateurs engagent un processus d'attribution

de nouvelles valeurs et significations à l'espace et en particulier à leurs sites d'évolution. Les études sur ce point convergent notamment sur l'idée d'une esthétisation du rapport à l'espace et de l'espace lui-même à travers ces pratiques. D'autre part, il s'agit d'un (3) renouvellement de la relation à l'espace par la corporéité. Celle-ci passe par le développement d'interactions spécifiques entre le corps et l'espace et, de manière plus sensible, par l'intégration des dimensions émotionnelle et sentimentale dans le rapport à l'espace. Un élément précis commun aux deux activités est le risque, caractéristique inhérente aux pratiques mais qui soulève des questionnements multiples et diversifiés.

Alors, l'urbex et le parkour, notamment du fait des renouvellements dans le rapport à l'espace et à la ville qu'ils engagent, ont des conséquences au-delà de leur propre activité. Les auteurs font état de plusieurs effets sur l'espace urbain comme espace social. Les pratiques soulèvent des questions qui les dépassent car (4) elles interrogent la ville en général. Plus précisément, elles remettent en question les normes comportementales et d'usage des espaces du quotidien, la conceptualisation et la concrétisation actuelles de l'espace public, ainsi que les rapports des citoyens aux autorités publiques et leur considération par ces dernières. Toutes ces interrogations vont donc bien au-delà de la concrétude des espaces de pratique puisque la ville comme espace cohabité et politique est elle-même questionnée. Certains auteurs vont plus loin dans cette remise en question par l'urbex et le parkour et voient en eux (5) des objets s'affirmant comme les média d'une forme de résistance à la ville. Ils alimenteraient une critique de l'ordre social et des rapports de pouvoir, s'inscrivant dans une revendication d'un droit à la ville et dans une logique anticapitaliste contre la ville régie par le néolibéralisme.

Pour autant, d'autres auteurs promeuvent, au contraire, de ne pas s'enfermer dans l'analyse des tensions possibles et de s'en extraire. Ils invitent à (6) dépasser les prismes de la déviance et de la marginalité pour considérer que les pratiquants s'affirment en acteurs constructifs de la société urbaine. Les activités sont alors vues comme un moyen pour les traceurs et explorateurs de prendre place dans l'espace, dans la ville et dans la société en faisant connaître leur existence et en exprimant leurs propres visions. Loin d'initier une remise en cause profonde de la ville, les pratiquants seraient plutôt engagés dans la démarche de militer pour leur propre reconnaissance, ce qui constitue leur défi principal. Alors et seulement dans cette perspective, leurs pratiques peuvent être considérées comme une forme de citoyenneté un médium par lequel traceurs et explorateurs peuvent s'engager à leur façon, ici jeune sportif, là acteur de la culture. Enfin, il existe un dernier élément qui revient à de nombreuses reprises dans les deux études. Il s'agit de (7) la question du genre, qui se fait particulièrement remarquée car, d'une part, elle est investiguée à travers les deux questions de recherche, et, d'autre part, car elle revient très souvent comme piste à explorer. Pour autant, après plus de dix années d'appel à creuser ce point dans les paragraphes conclusifs des publications, les auteurs qui en font une question centrale de leur réflexion restent très rares.

4.1.2.2 Méthodologies, cadres de réflexion et orientations thématiques

Au-delà de la question du genre, bien d'autres perspectives de recherche se dégagent des deux études bibliométriques. Leur synthèse croisée est ici proposée, s'articulant de nouveau autour de sept points de convergence. Les premiers sont d'ordre méthodologique, à l'image de l'invitation de l'ensemble des deux

corpus à (1) l'adoption d'une démarche ethnographique dans toute étude portant sur le parkour ou l'urbex et l'espace urbain. Si elle est très récurrente dans les méthodologies, elle est également explicitement recommandée par certains auteurs. Pour autant, deux points de vigilance sont également évoqués : il est nécessaire de prendre des précautions éthiques dans une telle approche du fait de l'immersion au cœur de pratiques transgressives, voire illégales, pour le chercheur ; et il est également important de bien prendre en considération les biais qui sont liés de manière inhérente à cette méthodologie comme sa scientificité, la distance de recherche qui doit exister ou encore la perturbation du réel par la présence et l'engagement du chercheur. De manière plus pratique, (2) plusieurs papiers invitent les lecteurs souhaitant s'engager sur de tels objets d'étude à considérer des méthodes et acteurs encore trop délaissés. D'une part, il s'agirait d'interroger les édiles, professionnels de la culture, du tourisme et des loisirs mais aussi les habitants afin de saisir leurs représentations autour des activités étudiées. D'autre part, les méthodes d'enquête auprès des pratiquants pourraient également être renouvelées, notamment par l'usage des *focus group* en remplacement ou complément des entretiens individuels.

Par ailleurs, les lectures font émerger une perspective peu citée mais propre aux deux corpus : (3) la verticalité. Du côté de l'étude du parkour et de la ville, il s'agit d'intégrer davantage l'expérience corporelle de l'architecture dans sa dimension verticale, donc très concrètement l'évolution des traceurs dans la hauteur de leur environnement et la place que cette hauteur occupe dans leur rapport à l'espace, entre acrobatie, risque et vertige notamment. Quant à l'étude de l'urbex et de l'espace urbain, elle gagnerait à s'inscrire dans le tournant vertical de la géographie, c'est-à-dire mieux investiguer cette troisième dimension spatiale et dépasser la vision du plan horizontal. Dans la continuité de cette idée, un autre dépassement de cadres scientifiques classiques est particulièrement suggéré dans les perspectives des papiers. Il s'agit (4) des prismes de la déviance, de la transgression et de la marginalité. Pour l'approche spatiale, l'invitation qui se distingue est de mobiliser la géographie de la différence pour étudier les logiques d'inclusion et d'exclusion socio-spatiale à l'œuvre dans et sur ces pratiques. Dans une perspective davantage sociologique, il est notamment suggéré de mobiliser le concept d'*edgework* (Lyng, 1990) pour adopter une approche constructive dépassant les dynamiques de labélisation des formes de déviance inhérente aux activités étudiées.

Finalement, trois grandes orientations peuvent réunir la plupart des perspectives thématiques des deux corpus. Le parkour et l'urbex seraient (5) des objets miroir de la société et permettraient, en ce sens, d'en développer une compréhension accrue à travers leur prisme. Il s'agirait spécifiquement, pour le parkour, d'étudier les inégalités et injustices, le bien-être et la qualité de vie et, pour l'urbex, de développer la connaissance sur les évolutions des produits de consommation culturelle et touristique ainsi que sur les dynamiques de marchandisation, voire de récupération, de certaines pratiques et objets. Par ailleurs, ce rôle de miroir de la société conférerait au parkour et à l'urbex la capacité particulière (6) de permettre l'interrogation de l'espace et de ses conceptions. Si les deux corpus mettent en avant la mobilisation de ces pratiques pour étudier la construction et le renouvellement de signification pour les espaces, notamment par l'imaginaire ou une perspective de spectacle, celui sur le parkour révèle son potentiel pour la catégorisation d'espaces public, sportif, privé et accueillant tandis que celui sur l'urbex se concentre sur l'expérience

spatiale. Enfin, il se dégage une incitation à (7) mobiliser ces objets pour élargir plus généralement la compréhension de ce qu'est la « ville ». Ils seraient particulièrement utiles pour étudier l'existence, l'émergence, la construction et la gestion quotidienne d'une ville et d'une urbanité récréatives.

4.2 Affinement du projet de recherche

Grâce à l'ensemble des informations sur la connaissance, les perspectives et les cheminements formels et fondamentaux des questionnements bibliométriques, nous sommes en mesure d'objectiver des pistes de recherche qui reposent sur des axes identifiés et des besoins explicités. Il faut prendre ici conscience de l'intérêt indéniable des exercices bibliométriques précédents. Tous les éléments qui en sont issus, propres à chaque question de recherche mais surtout comme points de convergence des deux études, permettent un éclaircissement de la direction que doit prendre la présente recherche et de la façon dont elle devrait le faire. Il s'agit donc d'un guide pour la construction de la méthodologie qui renseigne autant sur sa partie fondamentale – affinement de la question de recherche principale et des interrogations qui en découlent – que sur sa partie davantage concrète concernant le choix des méthodes d'investigation.

4.2.1 Quelles orientations les *scoping reviews* dessinent-elles pour la présente recherche ?

Les deux *scoping reviews* mènent donc vers plusieurs orientations de recherche. Une réalité propre à la quasi-totalité des papiers traités est tout d'abord identifiée. Les études en sciences humaines et sociales qui choisissent de s'intéresser au parkour ou à l'urbex comme pratique de la ville sélectionnent ces pratiques comme objet, investiguent la question de leur rapport à l'espace urbain pour dresser des conclusions enrichissant la compréhension de l'objet urbain lui-même. L'étude de ces loisirs ne constitue donc pas une fin en soi car, bien qu'elle nous renseigne sur les pratiques, ses informations ne concernent finalement qu'une infime partie de la population et seulement lorsque ces personnes s'adonnent à l'activité. Son intérêt se situe donc au-delà des pratiques elles-mêmes, à savoir dans et sur l'étude de la ville. En cela, le parkour et l'urbex se rejoignent par leurs intérêts dans la science et pour la société urbaine. Ils ne soulèvent pas exactement les mêmes questions, bien que nombreuses se recoupent, mais forment ensemble une complémentarité. Ils s'enrichissent et leur double mobilisation permet autant d'approfondir les questionnements qui les rassemblent que d'étendre les horizons réflexifs grâce à leurs spécificités. Ainsi, il faut donc ici bien saisir que tout travail académique sur ces questions de recherche, s'il prend cette ou ces activités comme objets, se doit de questionner leur rapport à l'espace urbain pour finalement apporter des éléments de réponse sur la ville au-delà de sa seule pratique par les explorateurs et/ou traceurs.

4.2.1.1 Orientations méthodologiques

Dans une perspective méthodologique, il s'avère tout d'abord que la multiplication des pratiques étudiées, lorsqu'elle a lieu, s'opère davantage par une démarche de complémentarité et de regard parallèle que par une logique comparative. Ainsi, une recherche ne portant que sur une seule des deux activités ou bien sur les deux dans leurs liens avec la ville et sans démarche de comparaison semble être une possibilité légitime et à privilégier. De plus, les revues systématiques et l'analyse bibliométrique de leur littérature mettent en avant

que les champs des études sur l'urbex ou le parkour et l'espace urbain se sont développés et continuent de s'articuler à partir d'une multiplicité de cadres théoriques, de concepts, d'écoles de pensée ou de paradigmes issus d'une diversité de disciplines. Leurs influences sont d'autant plus importantes que de nombreux auteurs en mobilisent les cadres dans leurs cheminements réflexifs alors qu'ils ne semblent pas eux-mêmes directement rattachés à ces champs disciplinaires. Cela démontre le caractère protéiforme de ces objets d'étude, impliquant, par conséquent, d'accepter une grande hétérogénéité dans la construction des réflexions et dans leurs influences. Y renoncer aurait pour effet de limiter leur appréhension à une certaine orientation ou à un certain angle analytique et ne permettrait pas d'embrasser leur globalité et leur richesse intellectuelle. Pour cette raison et à l'image des remarques méthodologiques sur le champ des études sportives (Jones, 2015), il est nécessaire d'engager une démarche multidisciplinaire pour s'intéresser à une sous-question de la thématique de la pratique et de l'espace urbain, quand bien même la problématique de recherche serait très précise. L'approche analytique se doit même d'être interdisciplinaire, donc de piocher des éléments théoriques, conceptuels et méthodologiques dans différentes disciplines pertinentes en se refusant toute limitation. Tout comme le parkour surmonte les obstacles des espaces du quotidien et l'urbex s'infiltré dans des espaces délaissés, voire interdits, de l'environnement urbain, franchissant tous deux les limites matérielles et symboliques de la ville, le chercheur qui souhaite les étudier doit également engager une démarche de dépassement des frontières disciplinaires de la science.

Cette incitation à ouvrir les horizons se confirme par l'impossibilité de se limiter à des méthodes et des techniques de récolte des données uniquement quantitatives et statistiques. En effet, lorsqu'elles sont présentes, elles sont systématiquement couplées à des outils qualitatifs. La réalité du parkour et de l'urbex comme pratiques évoluant dans et avec l'espace urbain est bien trop complexe pour pouvoir se résumer à des chiffres qui en illustreraient une situation distante. La méthode qualitative par engagement du chercheur dans et sur son terrain – l'approche ethnographique – semble être à privilégier. Ainsi, la démarche empirique se veut profondément et le plus souvent, voire exclusivement, qualitative, permettant la construction de cadres méthodologiques suffisamment souples pour s'adapter à l'instabilité et au caractère mouvant des pratiques étudiées. En effet, le chercheur doit accepter que la session observée ne peut pas permettre de construire des réalités générales sur la pratique : il y a autant d'« explorations » et de « parkours » qu'il y a de situations d'analyse. D'un jour à l'autre, d'un site/spot à l'autre, d'un pratiquant à l'autre, d'un chercheur à l'autre, l'activité analysée est systématiquement différente. Alors, le chercheur ne peut prétendre proposer que des tendances issues d'une démarche empirique intense et conséquente qu'il se doit de relativiser au regard des éléments de contexte historico-sociaux des individus, des groupes et des espaces qui composent son terrain d'étude. Pour autant, la valeur heuristique de ces études ne saurait être remise en cause ainsi que le montrent de nombreux travaux monographiques dans les sciences humaines et sociales, ou plus encore la démarche ethnologique (Agier, 2019).

Par ailleurs, il ressort deux éléments méthodologiques constituant des « pièges » explicitement signalés. D'une part, dans les études sur le parkour et/ou l'urbex dans leurs liens avec la ville, il est désormais nécessaire de dépasser la seule analyse des traceurs et explorateurs pour réfléchir sur leurs pratiques ; aussi

la considération des représentations des non-pratiquants est-elle préconisée (Bennett, 2011 ; Craggs *et al.*, 2013; Daskalaki et Mould, 2013 ; Anderson *et al.*, 2018 ; Cortés-Murillo *et al.*, 2019). Concrètement, il s'agit donc d'interroger les passants, les riverains, les édiles, les acteurs associatifs et sportifs locaux, ou encore les professionnels des secteurs d'activité concernés. Les méthodes peuvent être multiples : observation, questionnaire, entretien, etc. D'autre part, plusieurs auteurs soulèvent l'enjeu de dépasser la vision déviante, transgressive et marginale du parkour et de l'urbex (Bennett, 2011 ; Daskalaki et Mould, 2013 ; Brouillette, 2017 ; Raymen, 2019b). Pour cela, il est recommandé de s'extraire de la tendance à mobiliser les concepts empruntés à la philosophie ou aux théoriciens critiques et initialement extérieurs au champ des loisirs et sports urbains qui permettent d'inscrire les pratiques dans la déviance sociale et dans l'opposition à la ville néo-libérale. L'objectif est de renouveler les approches pour mettre au jour la connaissance scientifique grâce à de nouveaux prismes et au développement d'une réflexion davantage attachée à la concrétude de la pratique, qu'elle soit observée par le chercheur ou témoignée par les pratiquants, privilégiant alors une analyse constructiviste. Les prismes du patrimoine, des loisirs et du tourisme engagent déjà une telle approche pour l'urbex. Il s'agit donc de poursuivre cet effort et d'entretenir un certain détachement de toutes les influences théoriques initialement extérieures aux loisirs urbains identifiées. L'enjeu est que les cadres servent à comprendre et expliquer les phénomènes observés, donc de ne pas se laisser aller à une forme de « dictature » de la théorie conditionnant la démarche empirique et réflexive, ce qui revient à maintenir le cap de l'induction.

4.2.1.2 Orientations thématiques

Le parkour et l'urbex constituent donc des objets d'une grande richesse pour les recherches en sciences sociales qui s'intéressent à l'espace urbain. Parce que ces pratiques sont urbaines de manière inhérente, parce qu'elles évoluent en milieu urbain, parce qu'elles construisent un rapport spécifique et original aux infrastructures et espaces urbains, parce qu'elles permettent aux traceurs et explorateurs de prendre place dans la ville ou du moins dans une certaine partie de la ville qu'ils font leur, elles constituent des objets à travers lesquels de multiples possibilités de réflexion scientifique sur la ville peuvent s'articuler. Ainsi, trois pistes thématiques convergentes se démarquent finalement du croisement des revues systématiques de littérature. La première est relativement conceptuelle et, à travers l'étude des deux activités dans leurs rapports à la ville, questionne les conceptualisations de l'espace urbain. Qu'est-ce que l'espace ? Comment se distingue-t-il selon qu'il soit public ou privé et ouvert ou fermé (Ameel et Tani, 2007 ; Lebreton, 2010b ; Anderson *et al.*, 2018 ; Lesné *et al.*, 2019) ? L'espace public est-il si public et à qui appartient-il ? Comment se produisent ces différents types d'espace (Le Gallou, 2018b, 2018c ; Nakonecznyj, 2019) ? Pour cela, il est préconisé de considérer davantage la place du corps dans l'espace et les relations des individus à celui-ci. Comment le corps, la corporéité, les sensibilités, les affects, les émotions et les ressentis ou encore les affordances affectent-ils le rapport à l'espace ? Aussi, l'évolution des traceurs et explorateurs dans l'espace urbain interroge plusieurs concepts précédemment identifiés. Comment réactualiser des réflexions sur l'espace telles que la théorie de la dérive, la figure du flâneur et l'expérience de la quotidienneté ?

La deuxième piste thématique dessinée par les corpus est celle de l'altérité. Le parkour et l'urbex constituent des formes alternatives d'usage de l'espace et ont tendance à évoluer dans des espaces « autres » car hors des fréquentations les plus courantes ; aussi soulèvent-ils une multiplicité de questionnements jugés sous-étudiés (Le Gallou, 2018b, 2018c ; Brunel *et al.*, 2019 ; Nakonecznyj, 2019). Il s'agit des réflexions sur le partage de l'espace entre traceurs ou explorateurs et autres usagers, sur les dynamiques d'appropriation spatiale et sur la reconnaissance de leurs formes d'usage. Qui est légitime et dans quel type d'espace ? Quelles dynamiques participent à la construction de l'habiter et de l'habitabilité de l'espace, ainsi que de ses valeurs ? Qu'en est-il, à travers ces activités, des lieux anthropologiques et des non-lieux (Augé, 1992) ou encore des hétérotopies (Foucault, 1984) ? Comme mode d'usage, d'appropriation et d'habiter, ces loisirs soulèvent la question de l'espace délaissé ou inutilisé. Quelle est sa valeur et comment considérer sa dimension esthétique ? Qui peut le valoriser ? Finalement, que vaut-il ? Par ailleurs, à travers cet ancrage dans l'altérité, ces pratiques invitent à réfléchir à l'impact de l'expérience « alternative » de la ville sur le développement de l'individu. Comment favorise-t-elle la construction et la découverte de soi ainsi que la socialisation de chacun ? En quoi constitue-t-elle un terrain d'affirmation de la différence par sa déviance ?

Quant à la dernière piste, elle se situe au niveau de la dimension politique – au sens grec de la *polis* entendue comme « vie de la cité » – des pratiques. Diverses questions mènent à réfléchir à l'émergence d'une ville alternative. En quoi l'espace urbain est-il sujet à des formes de résistance, de lutte de pouvoir et revendiqué par un certain droit à la ville ? La démarche est, notamment, de questionner le rôle des politiques urbaines et la place qu'elles donnent aux dynamiques constructives émergentes. En effet, à l'instar des critiques des années Birmingham des *cultural studies* qui auraient penché vers une dérive populiste par distribution massive et abusive de la qualité de résistance à de nombreuses pratiques culturelles (Mattelard et Neveu, 1996), il est nécessaire de dépasser le prisme de la résistance, notamment du fait de sa connotation peu constructive. Les initiatives émanant des citoyens eux-mêmes ne sont-elles pas davantage une source de richesse et le reflet en temps réel de l'évolution de la société urbaine plutôt que des menaces pour un ordre établi reposant sur ses cadres acquis et maîtrisés ? Quelle est la place des groupes aux usages spatiaux non prévus dans la ville et plus largement dans la société urbaine ? En cela, les activités étudiées invitent à ouvrir les horizons réflexifs pour questionner les formes politiques et démocratiques de la ville aujourd'hui. Bien qu'elle reconnaisse la caractérisation du parkour comme résistance au capitalisme urbain d'un point de vue extérieur, Larsen (2021) incite, dans cette perspective, à explorer davantage cette question à l'intérieur de la pratique. Explorateurs et traceurs ne constituent-ils pas, tout comme les enfants qui jouent dans les terrains vagues, les graffeurs qui peignent les murs vierges ou encore les seniors qui font d'un parc le rendez-vous d'un club de lecture, des acteurs d'une démocratie en pratique ? Ne s'agirait-il pas là d'une citoyenneté, certes alternative, en construction ? Alors, quelle est la nature des relations actuelles et possibles entre ces pratiques et la ville institutionnelle ?

4.2.1.3 Vers la ville « récréative » ?

Finalement, le parkour et l'urbex présentent un pouvoir de remise en question qu'il est important de reconnaître car il participe grandement à la construction des principales orientations d'analyse de ces

pratiques. D'une part, ils interrogent le loisir, la culture, leurs objets et les évolutions de leurs modes d'expérimentation (Robinson, 2015 ; Jansson, 2017), notamment en milieu urbain. Agissant comme une invitation à repenser leurs conceptions hégémoniques, leur intérêt est d'attirer l'attention sur l'intégration d'éléments davantage inscrits dans la quotidienneté des modes de vie de chacun, passée comme présente. D'autre part, ils invitent à réinventer les modes de production et d'usage de l'espace urbain et des espaces de la ville, que ce soit de manière concrète comme conceptuelle, qu'il s'agisse de techniques de construction infrastructurelle et/ou de préservation comme de réflexions sur la valeur et le partage des espaces urbains. Élus et professionnels, architectes, urbanistes et propriétaires, prestataires culturels, animateurs de quartier et maîtres d'ouvrage, décideurs des grandes orientations comme acteurs de terrain : tous sont invités à opérer une bascule du regard et à reconsidérer leurs modèles. Le parkour et l'urbex, sans prétendre proposer des solutions, participent à engager cette démarche, mettent en avant des éléments d'attention et soulèvent des questions qui semblent devoir être posées. Ainsi, d'après nous, toutes ces interrogations, pistes et orientations convergent sur la réflexion d'une certaine ville alternative (Daskalaki et Mould, 2013) : la ville récréative. Celle-ci se déclinerait entre une ville créative, une ville de la re-création de chaque individu et une ville de la récréation et du divertissement. Alors, il s'agirait d'interroger l'existence de cette ville récréative, son émergence, sa construction mais aussi ses formes de régulation et les tensions qu'elle suscite.

4.2.2 La ville récréative ? Précision des questionnements

Finalement, nous retenons tout d'abord de ce travail de structuration méticuleuse du savoir actuel sur nos objets dans leur rapport à la ville quelques principes généraux. Au nombre de quatre, ils constituent le fil conducteur de la construction du questionnement de recherche de cette thèse et de ses déclinaisons. Il s'agit donc (1) de s'interroger en considérant la transversalité des activités étudiées, donc de formuler des questions qui font converger, voire transcendent, le parkour et l'urbex. Dans une perspective similaire, il est nécessaire d'adopter (2) une posture transdisciplinaire dans la mesure où chaque réflexion est développée au-delà de toute forme de cadre ou de délimitation disciplinaire. Cette démarche vise à améliorer la compréhension puisque

parmi les différentes manières de dépasser la tyrannie de la discipline, c'est la post-disciplinarité, c'est-à-dire une nouvelle adisciplinarité indisciplinaire, qui conviendrait le mieux aux sciences sociales, notamment parce que cela faciliterait l'émergence d'une science du social et de mégathéories qu'elle pourrait rendre plus aisées à produire et, que cela offrirait, en conséquence, des outils plus efficaces pour penser le monde contemporain.
(Lévy, 2016, paragr. 2)

Par ailleurs, au regard des recommandations identifiées dans les différentes ressources analysées, il semble évident (3) d'embrasser le plus largement et exhaustivement possible la société urbaine dans la réflexion. Ainsi, les questionnements concernent autant les pratiquants de ces activités que toutes les autres personnes de la ville, qu'ils soient acteurs des pouvoirs publics, citoyens ayant un lien direct avec ces formes de loisir ou même simples passants. De manière complémentaire, les questionnements se veulent pensés avec (4) un ancrage maximal dans la concrétude de ces formes récréatives qui évoluent en ville. Ainsi, la question

centrale sur la construction, l'interrogation et la régulation de la ville récréative matérielle, sociale et politique s'articule en trois grands axes de questionnements. Ceux-ci sont intégrés à une réflexion multi-scalaire. La première échelle est celle de l'individu, puis la suivante s'intéresse aux personnes en interactions, donc au groupe humain qui fait société, pour enfin développer une réflexion autour de l'échelle du territoire de la ville comprise comme entité matérielle, sociale et politique mais aux enjeux propres et dépassant ceux du groupe humain.

4.2.2.1 L'échelle de l'individu : le rapport à la ville et la (re)construction de soi

Le questionnement sur la ville récréative invite tout d'abord à porter l'attention sur le plus petit élément constituant l'espace urbain, à savoir l'individu. Il s'agit principalement de réfléchir à la spécificité du rapport à la ville qu'implique la récréativité pour chaque citoyen considéré isolément. Ainsi, ce qui lierait l'individu à la ville et la ville à l'individu serait récréatif en ce qu'il participerait à la construction et à la reconstruction de soi. Cette récréation serait notamment rendue possible par une modification majeure dans le rapport à la ville : le recentrage sur l'expérience de l'individu. À travers le parkour et l'urbex, chacun aurait l'opportunité d'interroger et de découvrir ou mieux connaître son soi par une attention particulière à l'expérience vécue individuellement en tant qu'être humain. Il s'agit alors de porter une attention particulière à trois aspects de cette expérience spécifique du rapport à la ville, à savoir sa dimension transgressive, son caractère social et socialisant ainsi que la place particulière qu'elle attribue à la corporalité. En quoi la déviance et la différence revêtent une dimension positive et constructive participant au développement de l'individu ? En quoi ces pratiques urbaines remettent-elles les relations interpersonnelles, du « communautaire » à l'altérité, au centre de la construction de soi ? En quoi le corps s'affirme-t-il comme un médium important mais oublié de l'expérience de l'espace urbain pour se (re)connecter à la ville ?

Au-delà de ce recentrage, deux autres éléments semblent intéressants à interroger quant au potentiel de (re)construction de l'individu pour la récréativité urbaine. D'une part – et nous y avons déjà réfléchi ailleurs (Lesné, 2019a) –, une forme de différence s'exprime à travers ces pratiques qui prennent place dans la ville. Il s'agit donc de revenir, à juste titre, sur cette place de la différence dans l'espace urbain et sur ses enjeux en matière de construction de soi. Comment la différence peut-elle avoir une place et s'affirmer dans l'espace urbain ? Pour aller plus loin, il ne suffit pas de réfléchir à cette place comme un état mais comme le résultat d'un processus. Car, pour que la différence ait une place, elle doit, d'une manière ou d'une autre, se faire une place. Comment la différence peut-elle se légitimer auprès de la société urbaine pour être reconnue ? D'autre part, le renouvellement du rapport à la ville pourrait mener à une évolution des relations entre l'individu et l'espace urbain. Plus précisément, chaque citoyen pourrait, notamment à travers des pratiques comme le parkour ou l'urbex, projeter de nouvelles « images » sur la ville. La dialectique de l'ici et de l'ailleurs nous semble, à ce titre, particulièrement intéressante. Est-il possible de voir la ville comme un ailleurs dont la (re)découverte permet de se (re)découvrir ? Dans un autre registre, puisque la ville est l'espace matériel, social et politique de la société urbaine, alors y évoluer comme traceur ou explorateur constituerait une manière de s'y investir. Est-il possible de considérer l'articulation des pratiques comme un mode d'engagement dans la société urbaine ?

4.2.2.2 L'échelle du groupe humain : l'articulation parallèle de diverses formes d'expérience de l'espace urbain

Par un agrandissement de la focale, il semble intéressant de poursuivre la structuration des questionnements en les élargissant à la société urbaine comprise comme somme d'individus interagissant socialement dans l'espace de la ville. Parce que ce groupe est composé de plusieurs éléments, il réunit des objectifs, des préoccupations ou encore des représentations parfois convergentes ou divergentes et favorise leur rencontre. Ce dernier point paraît particulièrement pertinent à investiguer par le prisme du parkour et de l'urbex. Ces activités et leurs pratiquants s'avèrent, sur de nombreux aspects, fortement différents des visions et usages dominants présents dans la société urbaine. Ainsi, l'interrogation se porte sur la manifestation de la rencontre de l'altérité aujourd'hui en ville. Ce questionnement concerne autant la dimension représentationnelle de cette confrontation que sa concrétisation sur le terrain urbain. Quelle place accorde la société urbaine à la récréation et à la transgression dans la ville ? Comment s'opèrent concrètement la gestion et la régulation des coprésences d'altérité ? Il se pourrait que cette altérité revête une dimension constructive en ce qu'elle permettrait de mettre la société urbaine face à certains de ses paradoxes, ou du moins à certaines de ses interrogations. Procédant comme initiatrices d'une remise en question de ce qui fait socialement sens, les pratiques des cultures urbaines, en évoluant dans les espaces urbains, participeraient à leur production et surtout à leur reproduction, donc à leur récréation. Comment ces usages concrets, notamment par le corps, des espaces de la ville interrogent-ils leur conception et leur conceptualisation ? Plus particulièrement, il s'agit de questionner ce qui fait le caractère public d'un espace en ville à travers le prisme du parkour et de l'urbex. Comment ces pratiques des espaces urbains travaillent-elles donc l'idée d'« espace public » ?

4.2.2.3 L'échelle du territoire : la ville récréative, entre réalité et opportunité

Le dernier axe du questionnement ne procède pas tant d'une nouvelle évolution de l'échelle que d'un décalage de celle-ci. L'idée est de porter la réflexion au niveau du territoire de la ville comme produit de la société urbaine et entendu comme une entité matérielle, sociale, politique et administrative. La démarche se veut donc davantage centrée sur le territoire que dans les questionnements précédemment décrits. À cet effet, la première entreprise est d'approfondir la question de la production et de la reproduction de l'espace au regard des pratiques étudiées. Ces formes de récréation pourraient participer également à la valorisation et à la revalorisation des espaces urbains. Par espaces urbains, il faut autant comprendre les espaces de la ville que la ville elle-même. Cette approche se décline en trois points : les pratiques comme média de la révélation de ressources alternatives pour le territoire ; une créativité inhérente à ces loisirs et déconstruisant leur « transgressivité » ; et, au regard de ces éléments, leur adéquation aux dynamiques institutionnelles de développement du territoire. Comment les pratiques de détournement spatial permettent-elles un changement de point de vue et une prise de conscience d'autres potentialités pour les espaces urbains ? En quoi ces formes d'usage de l'espace ne sont-elles pas si transgressives car profondément créatives ? Comment ces activités peuvent-elles s'inscrire dans une stratégie de développement territorial correspondant aux enjeux des institutions urbaines ? Dans cette perspective, il est donc nécessaire de

finalement poser l'ultime question de ce travail de recherche, à savoir celle de la ville récréative. Si une idée assez explicite a pu en être présentée, il s'agit désormais d'interroger ce modèle théorique et sa concrétisation sur les terrains investigués. En quoi l'étude du parkour et de l'urbex démontrent-elle que la ville récréative est une réalité ? Pour autant, l'idée de récréativité en milieu urbain n'est pas, en soi, si innovante puisque dès la charte d'Athènes de 1933 (Le Corbusier, 1957) il était estimé que les loisirs étaient l'une des quatre fonctions de la ville avec la vie, le travail et les transports. À l'opposé de la division des espaces par le zoning, la présente idée de la ville récréative est celle d'une mixité des formes d'usage. Elle ne serait pas récréative en ce qu'elle serait constituée, entre autres choses, d'espaces de récréation, mais en ce qu'elle serait elle-même dans son intégralité et de manière inhérente un espace de récréation. Alors, comment ces pratiques révèlent-elles le potentiel de récréativité des espaces urbains au-delà des modèles dominants de loisir et de jeu en ville ?

PARTIE 2 : SE LANCER DANS LA RECHERCHE

CHAPITRE 5 – UNE MÉTHODOLOGIE DIVERSIFIÉE ANCRÉE DANS L'APPROCHE INDUCTIVE

Le travail conséquent d'analyse de la littérature a doublement aidé à construire et à affiner la démarche de recherche. S'il a permis de mettre en avant les approches, outils et méthodes préférés, à privilégier et à renouveler, il constitue également un socle d'explicitation de la construction de la stratégie méthodologique. En cela, il s'inscrit dans la volonté de proposer une approche qui semble la plus solide possible au regard de ses composantes comme du cheminement de sa constitution. En effet, cette démarche correspond à celle du critère méthodologique de rigueur par la confirmation (Savoie-Zacj, 2018) puisqu'elle permet une certaine objectivité par crédibilité, rigueur et transparence de la recherche en explicitant le cadre théorique qui justifie les outils de récolte du matériau et en décrivant les procédures d'analyse. L'exposé de la méthodologie qui suit comme de sa construction qui précède répondent également à l'enjeu de la « *nécessité de rendre transparent le processus d'analyse et de le formaliser parce qu'il conduit au savoir-faire de la communauté scientifique des chercheurs en recherche qualitative/interprétative* » (Mukamurera *et al.*, 2006, p. 121). Il rejoint ainsi plus largement une certaine optique de participation au monde de la recherche scientifique vers plus d'ouverture.

Pour rappel, les *scoping reviews* ont permis d'identifier cinq principales orientations pour la méthodologie. Il s'agit (1) d'étudier plusieurs activités – ici le parkour et l'urbex – en complémentarité et non en comparaison ainsi que (2) de développer une approche dépassant les cadres disciplinaires pour adopter une forme de transdisciplinarité, y compris dans la construction méthodologique. Par ailleurs, (3) elle doit répondre à la nécessité de dépasser l'attention restreinte aux seuls pratiquants pour s'ouvrir aux représentations des non-pratiquants. Cette logique s'inscrit dans la démarche compréhensive exhaustive permettant de démêler le vrai du faux (Becker, 2002) : le chercheur ne sait pas tout ce que sait chaque personne, mais il sait ce que tous lui ont dit et en sait donc plus que n'importe lequel individuellement. Elle rejoint en cela le critère d'équilibre des critères relationnels de rigueur (Savoie-Zacj, 2018) par l'étude des correspondances entre les points de vue dans la recherche et les différentes voix dans le réel. Plus généralement, (4) l'idée est de renouveler les approches par la mobilisation de nouveaux prismes, notamment celui de la concrétude des pratiques. « *Le chercheur a également intérêt à combiner plusieurs de ces stratégies pour faire ressortir différentes facettes du problème étudié et pour corroborer certaines données reçues.* » (Savoie-Zacj, 2018, p. 200). Becker (2002) préconise, en effet, une collecte des données par de multiples outils pour s'approcher au maximum des conditions d'attribution de sens aux objets et/ou événements par les sujets étudiés et, donc, pour en proposer une description précise. Cette perspective de vérification de la plausibilité de l'interprétation par diversification et multiplication des outils de récolte du matériau – par le retour aux enquêtés et la présence prolongée sur le terrain favorisant une forme d'expertise incorporée, entre autres choses – correspond au critère méthodologique de rigueur de la crédibilité (Savoie-Zacj, 2018). Enfin, (5) le choix est porté sur une méthode principalement qualitative et marquée par un fort engagement du chercheur sur son terrain dans une optique ethnographique. Quelques précisions d'ordre théorique s'imposent sur ce point. La recherche

qualitative gravite autour de la quête de sens et de compréhension puisqu'elle a pour principal objectif « *de donner sens, de comprendre des phénomènes sociaux et humains complexes* » (Mukamurera *et al.*, 2006, p. 111) ou encore « *de mieux comprendre le sens qu'une personne donne à son expérience* » (Savoie-Zacj, 2018, p. 192). Elle s'inscrit dans les paradigmes compréhensif, holistique et interprétatif (Mukamurera *et al.*, 2006) car elle s'articule autour d'une épistémologie interprétative visant à capter le sens de la réalité de chacun et des groupes grâce aux interactions dans le milieu des sujets, donc dans une perspective systémique.

Le sens attribué à la réalité est vu comme construit entre le chercheur, les participants à l'étude et même les utilisateurs des résultats de la recherche. Ces derniers, en prenant connaissance des résultats de la recherche, se mettent en position de délibération, de critique et questionnent son applicabilité et sa transférabilité dans leur propre contexte. (Savoie-Zacj, 2018, pp. 195-196)

Pour autant, notre démarche n'élimine pas totalement la méthode quantitative et se veut davantage mixte. Il est important de rappeler que les données qualitatives peuvent être analysées de manière quantitative (Mukamurera *et al.*, 2006) ; aussi nous faut-il reconnaître, à la suite de Blanchard (2017), que la méthode totalement qualitative n'existe pas dès lors que sont opérées des quantifications littérales telles que des occurrences, des graduations ou encore des distances qui sont toutes des dénombrements, mesures et calculs de manière non systématique. Pour autant, la méthode construite se veut résolument dominée par le qualitatif puisqu'il est plus adapté pour appréhender les phénomènes sociaux dans leur complexité du fait qu'il puisse renseigner depuis l'intérieur de ces derniers et permettre, en ce sens, une préparation rigoureuse d'un quantitatif postérieur (Blanchard, 2017). Enfin, force est d'admettre que la recherche qualitative fait, encore aujourd'hui, face à l'enjeu d'engager la conviction de la communauté scientifique malgré le caractère local et contextuel de l'étude. Dans la logique de transparence garantissant la rigueur scientifique du travail précédemment introduite, l'explicitation exhaustive et de qualité du discours, donc l'exposé de toute la « boîte noire » de l'analyse (Mukamurera *et al.*, 2006) à travers sa substance théorique, technique ou encore méthodologique, entre autres choses, semble être un impondérable pour le présent travail de recherche.

5.1 Présentation des terrains

Puisque ce ne sont pas des lieux spécifiques mais des pratiques spatiales qui sont étudiées, les terrains ne sont pas tant des espaces que des situations aux composantes multiples et diverses. Elles sont d'ordre topologique d'abord, car tout de même concentrées en certaines portions de l'espace, mais aussi d'ordre géographique, lui-même décliné en caractéristiques sociologiques, historiques, morphologiques et politiques des territoires investigués. Enfin, ces situations ne font terrain qu'à condition d'être également des espaces pratiqués par les traceurs et explorateurs ; aussi présentent-elles des composantes liées à ces activités en termes de technicité, d'histoire ou encore de valeurs. Ensemble, ces « terrains » forment l'échantillon de cette recherche doctorale. Plus précisément, il s'agit d'un échantillon théorique et non d'un échantillon statistique, ceux-ci pouvant se distinguer selon leur caractère intentionnel pour le premier et « subi » pour le second. L'échantillonnage théorique est un processus de sélection de personnes, de lieux et de situations de

collecte choisis pour leur capacité à favoriser l'émergence et la construction théorique, « *c'est-à-dire des données qui permettent de toujours mieux comprendre le phénomène plutôt que de simplement le documenter* » (Guillemette et Luckerhoof, 2009, p. 8). Il ne s'inscrit donc pas dans une recherche de représentativité et de saturation statistique propre à l'échantillonnage statistique de population ou de sujets. Il est caractérisé d'intentionnel car il repose « *sur un choix conscient et volontaire des répondants par le chercheur. C'est leur compétence perçue comme pertinente au regard de la problématique de recherche qui incite le chercheur à les inviter à participer à la collecte de données.* » (Savoie-Zacj, 2018, p. 199). L'importance de présenter ces différents éléments des terrains, à savoir les participants à la recherche, leur lien avec les phénomènes étudiés et les contextes du déroulement de l'investigation – en somme, ces situations composant l'échantillon –, relève, de nouveau, d'une entreprise voulue rigoureuse. Cette fois-ci, il s'agit d'assurer la pertinence des interprétations par la possibilité de leur transposition à d'autres milieu de vie, c'est-à-dire leur transférabilité, un autre des critères méthodologiques de rigueur (Savoie-Zacj, 2018).

5.1.1 Logiques de sélection et localisations

La construction du terrain est, pour ce projet doctoral, un processus itératif et évolutif. Il est nécessaire de reconnaître d'entrée de jeu que si elle relève de critères et de motivations construits scientifiquement, elle est également influencée par divers éléments davantage liés à des contraintes de situation et à des considérations personnelles. En effet, le contexte matériel et pratique de cette recherche est caractérisé par quatre aspects à caractère peu, voire pas, scientifique. Tout d'abord, il s'agit d'un ancrage territorial de la thèse sur le Dunkerquois. Celui-ci est autant composé d'éléments pratiques tels que les infrastructures du laboratoire et de l'université de rattachement ou le lieu de résidence du chercheur, que d'éléments socio-scientifiques comme l'environnement de pairs concentré sur Dunkerque ou encore le financement de cette thèse par l'ULCO impliquant l'étude d'un terrain – au moins en partie – local. Cette situation d'attachement au Dunkerquois du chercheur et du cadre matériel, social, administratif et scientifique influencent donc grandement la place de ce territoire dans le terrain, d'autant plus qu'il n'était pas nécessairement identifié dans le projet de recherche initial. Le deuxième aspect est d'ordre strictement pratique. Les contraintes financières bien connues, tant pour la situation des doctorants – même sous contrat – que pour celle des laboratoires de sciences humaines et sociales aujourd'hui en France, ont nécessairement orienté la construction du terrain. Les vestiges de l'Allemagne nazi à Berlin pour l'urbex, le *dark tourism* à Tchernobyl pour la « touristification » de l'urbex ou encore Eindhoven (Pays-Bas) et Basel (Suisse) pour le parkour constituent autant de situations d'investigation certainement très riches pour alimenter la réflexion. Pour autant, il n'a pas été possible d'y envisager financièrement une immersion sur le temps long. Troisièmement, cette recherche s'inscrit dans une volonté d'internationalité depuis sa genèse. Cette démarche se veut comparative afin d'assurer une certaine transférabilité des résultats du fait de la diversité des situations étudiées par la richesse qu'offre la dimension internationale en matière de différenciation des contextes culturels, sociaux et administratifs. Il s'agit également d'une stratégie d'ouverture à l'international tant pour la diffusion de ce travail que pour sa reconnaissance. Si la ville de Brighton était premièrement identifiée du fait de son dynamisme contemporain autour du parkour et pour des raisons d'accessibilité géographique et

financière depuis la côte d'Opale, l'annonce du Brexit a, dès 2018, incité à écarter cette piste. C'est donc vers les territoires bruxellois et wallons que s'est tourné le regard. Enfin, la faible expérience initiale de l'urbex du chercheur, notamment dans une perspective scientifique, a rapidement entraîné un doute quant à la délimitation géographique du terrain. Si la pratique du parkour est bien identifiée sur certains territoires circonscrits, l'exploration urbaine est une activité davantage diffuse et qui sort très souvent des villes. La question était alors de savoir où s'arrête le terrain et si le fait-même d'en définir les limites est une bonne chose. Les échanges avec Bradley L. Garrett, premier chercheur à avoir écrit une thèse sur cette pratique (2012) et reconnu aujourd'hui comme l'un des principaux experts sur le sujet, ont été éclairants. S'il a confirmé la richesse locale en matière de sites d'urbex dans toute la Wallonie et le nord de la France, il a recommandé de ne pas se fixer de limites géographiques *a priori* et de privilégier une attitude opportuniste, c'est-à-dire de se laisser conduire au gré des possibilités et de les exploiter. Ainsi, le terrain d'investigation de l'urbex est diffus spatialement et délimité par les opportunités et nos contraintes pratiques propres à cette recherche. Somme toute, une dernière logique guide cette construction. Il s'agit de multiplier et de diversifier les situations étudiées afin de palier au risque d'« enclichage » (Moussaoui, 2012) ou, autrement dit, d'éviter de ne saisir du terrain que sa partie correspondant à celle du réseau d'insertion du chercheur sans considérer les autres formes propres à ce même terrain.

Cette notion d'« enclichage » permet d'introduire le second axe majeur, après celui du contexte matériel et pratique, de la constitution de l'échantillon théorique. Il est important de reconnaître que le terrain n'est pas « vierge » mais étroitement lié au chercheur pour différentes raisons et, par conséquent, il est impératif d'explicitier ces liens afin d'exposer comment ils ont été une ressource bénéfique à la sélection des situations d'enquête. Une expérience passée du parkour, principalement à travers le travail mené en master auprès de traceuses et traceurs de Nantes et de Rennes, a permis de s'immiscer dans le réseau des pratiquants et des cadres de cette activité à travers la francophonie. Ainsi, l'accès à des personnes-ressource privilégiées sur les métropoles lilloise et bruxelloise a été grandement facilité. Rapidement – dès l'hiver 2019 – les principaux acteurs des associations [Parkour59](#) (Pk59) à Roubaix et [Brussels Parkour School](#) (BPS) à Woluwe-Saint-Lambert ont été rencontrés et ces derniers ont accueilli avec enthousiasme le projet. En plus de ce réseau personnel dans le milieu du parkour, la construction du terrain repose également sur des expériences et réseaux personnels que le « hasard » a transformé en opportunités. Fort d'un échange Erasmus à l'Université Catholique de Louvain (UCLouvain) en 2015-2016, la pratique du parkour sur Bruxelles mais aussi sur Louvain-la-Neuve était bien connue. Les séances d'entraînement à la salle de gymnastique du complexe sportif local ([Centre Sportif de Blocry](#)) avaient alors permis, dès cette période, de rencontrer quelques traceurs en salle qui avait fait part de la richesse et de la renommée de cette ville dans la communauté du parkour, au point que des groupes de pratiquants bruxellois se déplaçaient régulièrement pour une journée d'entraînement à travers Louvain-la-Neuve. Ce projet de recherche a donc débuté avec la certitude de la qualité des terrains bruxellois et/ou néolouvaniste. De plus, ces mois passés en Wallonie avaient déjà révélé la prolifération de vestiges industriels à travers toute la région et l'attrait croissant pour ces sites dans ce qui semblait alors être simplement une perspective artistique et esthétique. En témoigne la rencontre – de

nouveau, la gymnastique en a été le médium – et l'amitié forgée avec l'un des photographes d'une page web dédiée à la valorisation du pays de Charleroi, [Carolographie](#), qui propose de « découvrir Charleroi autrement » en mettant notamment en valeur les traces de son passé industriel. Pour autant, ces faits ne relèvent pas totalement du hasard car nous croyons davantage à la posture de sérendipité que nous adoptons dans nos différentes activités personnelles. Celle-ci a permis, au lancement de ce projet de recherche, d'identifier progressivement de nouveaux éléments contribuant à la construction du terrain, illustrant le processus itératif précédemment décrit. La pratique de la gymnastique – qui n'est pas anodine car étroitement liée au parkour du fait de la tendance des dernières années à l'institutionnalisation de cette activité, notamment par les fédérations – a été une ressource pour la découverte et l'introduction dans le réseau dunkerquois du parkour. Dès 2018, lors des entraînements du chercheur au gymnase de Malo-les-Bains, des contacts sont pris avec plusieurs cadres de l'association [Urban Gravity](#) (UG) et certains de ses pratiquants, facilitant ainsi l'accès aux sessions d'entraînement en extérieur sur ce bassin mais aussi à certaines explorations urbaines, quelques traceurs étant également adeptes de l'urbex. En complément, cette même année, lors d'un événement au théâtre de Dunkerque, quelques photographes et explorateurs confirment la richesse de la région (nord de la France et Wallonie) en matière de sites abandonnés. Dans une perspective similaire, c'est par une curiosité pour tout ce qui touche à l'urbex et au parkour d'une manière élargie que sont découvertes quelques expérimentations « touristiques » en lien avec ces activités. Celles-ci deviennent, en cours de thèse, une nouvelle branche de l'investigation qui n'avait été envisagée originellement mais dont l'intégration semble évidente du fait de leur existence et de leur pertinence. Cette sérendipité se retrouve également par une veille de l'actualité des pratiques, notamment sur le bassin franco-belge. À titre d'exemple, en suivant les activités de la BPS se présente l'opportunité d'une journée de parkour à Louvain-la-Neuve fin juin 2019. Intégrée à l'investigation de terrain, celle-ci permet de rencontrer l'organisateur d'un rassemblement international de traceurs dans cette même ville à la fin de l'été 2019, ce qui se révèle être une nouvelle occasion d'alimenter la récolte du matériau.

Finalement, l'échantillon théorique est composé de trois principaux éléments. Le premier concerne le parkour. Pour étudier cet objet, le choix retenu est celui d'un terrain précis reposant sur des relais locaux de nature associative ou non. Il s'agit de la pratique en sessions libres sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) auxquelles l'accès est possible grâce à l'intégration dans le réseau officieux des traceurs du Dunkerquois (conversation privée « Traceurs de DK » sur l'application Messenger) où le chercheur a été introduit par les cadres de l'association UG ; de la pratique lors des cours en extérieurs proposés par l'association roubaisienne Pk59 dont l'encadrant a autorisé l'accès à l'enquêteur ; de la pratique en sessions libres sur le territoire de la Métropole européenne de Lille (MEL) dont l'accessibilité résulte de l'intégration dans le réseau officieux des traceurs de la région lilloise (groupe privé « Parkour Lille And Chill - Groupe de Parkour » sur le réseau social Facebook) grâce à une invitation par des pratiquants de l'association Pk59 ; et de la pratique en sessions libres lors d'événements ponctuels organisés à Louvain-la-Neuve par l'association BPS (la « PK Jam Summer », le 30 juin 2019) ou par un pratiquant particulièrement reconnu sur la scène belge et internationale du parkour (la « Connexion Jam », du 28 août au 1^{er} septembre 2019). Le

deuxième élément composant le matériau *in situ* est celui de l'urbex. Pour étudier cet objet, l'approche est différente puisqu'il s'agit d'une pratique diffuse dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais et dans toute la Belgique francophone. La saisie des opportunités qui forment les situations d'investigation ne repose pas sur des relais locaux préconstruits mais sur les réseaux de connaissances personnelles et l'intégration progressive parmi quelques groupes d'explorateurs, dont un en particulier dans le Dunkerquois et un autre dans le Douaisis. En effet, les relations professionnelles et amicales locales permettent d'entrer en contact avec trois adeptes de l'urbex, dont un également traceur du Dunkerquois, qui acceptent que le chercheur intègre leurs groupes respectifs pour quelques explorations. Une stratégie d'immersion dans la communauté de l'urbex est parallèlement développée afin de pouvoir participer à quelques autres sessions et diversifier les situations étudiées. Il s'agit de rejoindre quatre réseaux virtuels de pratiquants sous forme de groupes privés sur Facebook (« URBEX Nord », « CH'TI URBEX », « Urbex Belgique/France et « Urbex Dans Le Nord De La France Et La Belgique ») auxquels des demandes d'inscription sont soumises et rapidement acceptés. La publication de messages sur ces différents canaux permet de prendre part à quelques journées d'urbex dans la région parmi des groupes initialement inconnus. Dans une perspective d'enrichissement de la recherche et de diversification des approches telle que recommandée par les revues de littératures, l'investigation *in situ* des loisirs est complétée par une enquête menée auprès de personnes non pratiquantes. Présentée plus en détail dans la suite de ce chapitre, cette démarche consiste à recueillir un regard extérieur au sujet du parkour et de l'urbex et, plus généralement, de ce qui fait la ville récréative. Afin de conserver une logique dans la construction du matériau empirique, ces individus sont retenus selon plusieurs critères dont celui de leur rattachement géographique aux territoires d'enquête, notamment du parkour, et celui de leur relation thématique avec ces pratiques, des champs d'expertises comme la petite enfance ou l'absence de lien *a priori* avec l'une des deux activités étant des facteurs de non-sélection. Enfin, le matériau se compose de quelques expérimentations « touristiques » liées directement ou indirectement au parkour ou à l'urbex. Il s'agit des visites de Roubaix animées par des traceurs de Pk59 présentées il y a quelques années dans l'offre de l'Office du tourisme de Roubaix (Marquet, 2017) ainsi que des visites de l'Aegidium proposées par l'association bruxelloise [Les Visites de mon Voisin](#) et des *city safari* du Charleroi post-industriel montés par l'entreprise [Charleroi Adventure](#). Ainsi, le terrain s'avère bien être un échantillon théorique en ce qu'il est constitué intentionnellement selon les objectifs de la recherche et vise une forme de représentativité des personnes et activités du fait de leurs caractéristiques ainsi qu'une comparabilité entre individus ou sessions (Savoie-Zacj, 2018).

5.1.2 Caractéristiques géographiques

Du fait des natures très différentes des terrains investigués entre le parkour et l'urbex, il semble complexe d'étudier leurs caractéristiques dans une démarche croisée. En effet, s'il est possible de présenter finement et de manière systématisée les territoires d'étude du parkour, cet exercice semble bien plus complexe pour l'urbex. Son caractère diffus contraint à une explication sommaire des principaux éléments caractérisant un espace vaste entre l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais et la Belgique.

5.1.2.1 Les terrains du parkour, une importante diversité

Concernant le parkour, le terrain se présente donc sous la forme de trois secteurs, à savoir les territoires de la Communauté urbaine de Dunkerque, de la Métropole européenne de Lille et de Louvain-la-Neuve. Dans l'optique de les présenter, il est nécessaire de proposer également le traitement spécifique de Roubaix dont les caractéristiques sont différentes de celle de la MEL, ainsi que de la région de Bruxelles-Capitale qui se distingue nettement de Louvain-la-Neuve car la majorité des pratiquants rencontrés en Belgique sont bruxellois. Cette présentation géographique s'articule autour de trois types d'éléments : sociologiques, morphologiques et politiques (Tableau 5.1). Tous ces territoires fortement urbanisés présentent des profils sociaux nettement différents. La situation littorale du Dunkerquois en fait un pôle industrialo-portuaire majeur à l'échelle nationale. Cette spécificité locale se retrouve dans les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des résidents. La population locale est, en effet, marquée par une surreprésentation des emplois dits « moins valorisants » (employés et ouvriers) en comparaison au reste du pays et notamment aux autres communautés urbaines de France. Cette réalité est particulièrement vérifiée chez les ouvriers et liée à la part de l'emploi industriel local. La métropole lilloise est, quant à elle, à l'image des espaces métropolitains français puisqu'elle s'inscrit dans une dynamique de métropolisation et de mondialisation qui favorisent la place du secteur tertiaire parmi sa population, notamment des emplois à haut niveau de qualification. Pourtant membre de la MEL, Roubaix présente des caractéristiques différentes bien qu'elles tendent à se rapprocher. Cette commune est connue pour être l'une des plus pauvres du pays, particulièrement marquée par une population issue directement ou indirectement de l'immigration et surtout, l'une des villes les plus jeunes de France, si ce n'est la plus jeune. La région de Bruxelles-Capitale présente des caractéristiques sociologiques proches de celles de la MEL puisqu'il s'agit également d'une métropole. Pour autant, son statut de « capitale européenne » en fait un espace très cosmopolite. Louvain-la-Neuve est, quant à elle, une ville au profil tout à fait singulier. Ville-université, elle est marquée par une présence très forte des étudiants dans sa population qui en sont largement les principaux habitants. Pour autant, la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a engagé ces dernières années une stratégie de diversification de sa population, s'adressant notamment à des personnes actives et aisées dans une logique de « banlieue » bruxelloise (à moins de 30 minutes en voiture et à une heure de train) et/ou à une population retraitée.

Dans une logique similaire, ces territoires présentent des morphologies d'une étonnante diversité. Le territoire dunkerquois, et particulièrement tout le centre-ville de Dunkerque, a été très fortement impacté par la Seconde Guerre mondiale. Après sa destruction, ce secteur a donc connu un renouvellement total durant l'après-guerre, ce qui en fait une ville à l'architecture et l'urbanisme presque exclusivement caractérisés par la période de la reconstruction. Au contraire, le centre de Lille est marqué par un fort héritage patrimonial et architectural qui dessine toute sa morphologie. Du fait de son histoire et de ses relations, notamment commerciales, avec tout le Benelux, il s'agit d'une ville où la culture architecturale flamande occupe une place importante. Les traceurs lillois s'aventurent également à Villeneuve-d'Ascq qui est une des villes nouvelles initiée sous impulsion étatique en 1965 en France et qui présente donc un urbanisme et une

architecture très fortement inscrits dans cette période. Roubaix est, quant à elle, une ville à la morphologie également marquée, comme Lille, par un héritage très présent. Il s'agit ici de celui de la ville industrielle, Roubaix s'étant grandement développée parallèlement à l'expansion de son industrie, notamment textile. De l'autre côté de la frontière, Bruxelles peut être qualifiée de laboratoire architectural tant sa morphologie est parsemée d'inspirations diverses des villes du monde entier et de toutes les époques, mais aussi de certaines « expériences » urbanistiques et architecturales. Louvain-la-Neuve, enfin, présente une morphologie aussi atypique que son histoire. En 1968, l'Université Catholique de Louvain, alors à Leuven (Flandre belge), est marquée par l'affaire de Louvain, communément nommée *Walen Buiten* (Wallons dehors), qui entraîne le départ de milliers d'étudiants francophones et l'initiative de création d'une nouvelle université. Le site identifié pour le lancement de la construction en 1971 est celui d'une « cuvette » topographique sur la commune d'Ottignies, devenue en 1977 Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il s'agit d'une ville universitaire piétonne typique de l'urbanisme sur dalle. Édifiée *ex nihilo*, elle repose sur une plateforme puisque le « fond » de la cuvette est utilisé pour la circulation routière et ferrée traversant la ville ainsi que pour les stationnements. Comme Remy (2015) le rappelle, la construction de Louvain-la-Neuve est marquée par le refus du campus à l'américaine et le choix d'un modèle de ville bipolaire autour de deux places rapprochées, la Grand-Place et la Place de l'Université. La volonté est d'assurer une centralité plus diffuse et favoriser la mobilité piétonne. Le centre est entouré d'une somme de quartiers voisins autonomes mais fédérés et rassemblés par leur spécialisation, ce qui crée leur interdépendance et permet de limiter l'inégalité au sein du rapport centre-périphérie.

Enfin, ces territoires se distinguent par des orientations politiques différentes. La présente démarche ne prétend pas dresser un état des lieux exhaustif de ces collectivités territoriales mais simplement expliciter leurs principaux axes d'investissement dans les registres du tissu associatif, des sports et des loisirs. Il est possible de présenter ces éléments à partir des entretiens conduits avec différents acteurs à forte responsabilité dans les instances décisionnaires et exécutives de ces territoires et qui seront davantage explicités plus loin. Ainsi, la commune de Dunkerque comme la CUD semblent particulièrement orientées sur le sport de haut-niveau, les activités liées à la mer, le tissu social local et l'accès au sport et à la culture pour tous. Des éléments similaires se retrouvent du côté lillois, avec une nette distinction entre la MEL qui se concentre sur le sport de haut niveau tandis que Lille s'attache davantage au tissu social local et à l'accès de tous au sport et à la culture. Roubaix adopte une ligne directrice différente et unique sur le terrain investigué. Ses principaux enjeux dans ces champs sont ceux de l'insertion sociale, de la construction de l'individu, de l'adéquation de l'offre de loisir aux jeunes ainsi que de l'innovation culturelle. De fait, ces éléments correspondent aux caractéristiques sociales précédemment identifiées avec une population fortement précarisée et jeune ainsi qu'une volonté de se développer. Enfin, comme ses homologues de Dunkerque et de Lille, la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve adopte une politique centrée sur le tissu social local et l'accès au sport et à la culture pour tous. Sa spécificité est qu'elle se repose grandement sur l'université et le réseau étudiant local, notamment dans le champ des loisirs ; aussi se décharge-t-elle, d'une certaine manière, de certains enjeux pourtant propres à son territoire.

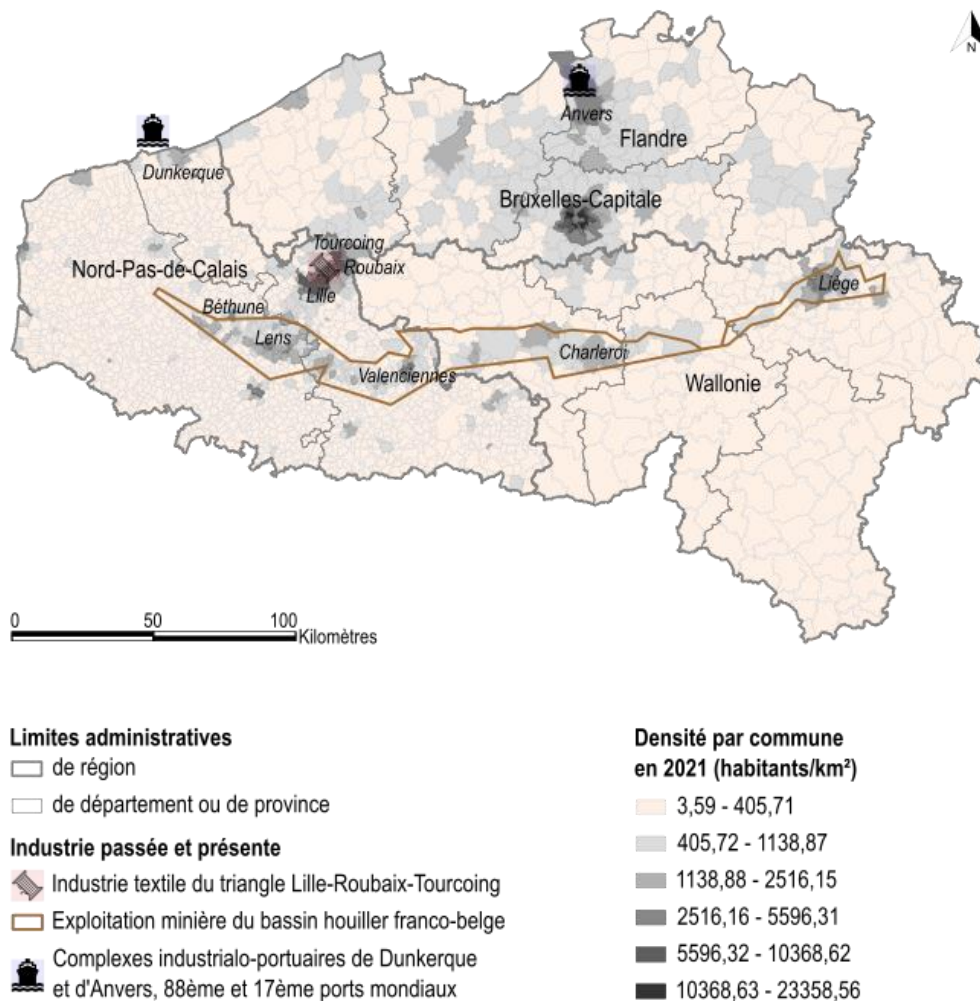
Tableau 5.1 : Caractéristiques géographiques des territoires investigués pour le parkour.

Territoire	Sociologique	Morphologique	Politique
Le Dunkerquois	Faible qualification et industriel	Reconstruction	Haut niveau, mer et « social »
Métropole européenne de Lille	Métropolitain	/	Haut niveau
Lille	Métropolitain	Patrimoine et flamand	« Social »
Villeneuve-d'Ascq	/	Ville nouvelle	/
Roubaix	Précarité, jeunesse et immigration	Industriel	Construction social, jeunesse et innovation
Bruxelles	Métropolitain et cosmopolite	Laboratoire	/
Louvain-la-Neuve	Étudiant	<i>Ex nihilo</i>	« Social »

5.1.2.2 Une vaste étendue urbaine marquée par son héritage industriel, terrain d'aventure de l'urbex

Entre les contraintes pratiques de cette recherche et la nécessité de se laisser porter au gré des opportunités, l'investigation sur l'urbex traverse l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais et la Belgique (Fig. 5.1), à l'exception de la Flandre belge dont certains sites sont connus mais n'ont pas eu l'occasion d'être découverts. Le premier élément à noter sur l'ensemble de cette étendue transfrontalière est sa forte densité de population. Celle-ci est en moyenne de 374 habitants/km² en Belgique en 2020 selon Statbel, de 453,5 habitants/km² dans le Nord et de 220 habitants/km² dans le Pas-de-Calais, contre environ 104 habitants/km² en France selon l'Insee en 2017. Ce territoire est donc marqué par une forte concentration humaine au regard des standards nationaux français, particulièrement dans le département du Nord et en Flandre. De manière plus détaillée, plusieurs poches de densité se distinguent. De Béthune à Liège en passant par Valenciennes et Charleroi s'étend un continuum presque ininterrompu de densités importantes, le plus souvent supérieures aux moyennes nationales ou régionales mais jamais parmi les plus fortes de la zone. Cette bande correspond à l'héritage industriel minier de la région puisqu'il est calqué sur un bassin houiller qui a été fortement exploité par le passé, ayant permis un essor économique accompagné d'une forte croissance démographique. Par ailleurs, deux autres concentrations, de nature métropolitaine, sont à pointer : la région de Bruxelles-Capitale et le bassin lillois. Enfin, la carte met en lumière deux dernières particularités de densité qui sont à lier à l'activité industrielle : le secteur au nord-est de Lille, particulièrement Roubaix et Tourcoing, dont le développement a été grandement permis par l'industrie textile passée ; et le Dunkerquois, dont la densité peut être expliquée par la présence du complexe industrialo-portuaire. Du fait de ses poches de densité le plus souvent liées à l'activité industrielle passée ou présente, cette étendue peut être caractérisée de particulièrement urbanisée.

La région transfrontalière franco-belge, un territoire densément peuplé en lien avec son héritage industriel



Réalisation : Robin Lesné et Marie Laboureur, 2021

Figure 5.1 : Cartographie de la région investiguée pour l'enquête sur l'urbex.

La prégnance de l'activité industrielle aujourd'hui, mais surtout celle d'hier, marque particulièrement ces territoires. Le déclin qu'a connu le bassin minier franco-wallon dans la deuxième moitié du XX^e siècle a particulièrement affecté la région. D'une part, il a entraîné une forte paupérisation et une montée du chômage. Plusieurs dizaines d'années après, ce sont des éléments qui conservent une importance dans la caractérisation sociale de la population locale. D'autre part, ce recul a eu des conséquences infrastructurelles majeures. L'arrêt massif et concentré dans le temps d'activités industrielles a causé un abandon d'une grande partie du bâti, notamment dans les secteurs manufacturier et minier. Tout comme la population reste marquée sociologiquement, le paysage conserve de nombreuses traces de ce passé et de son arrêt assez soudain. Ce dernier élément est d'autant plus important qu'il connaît deux traitements très différents de part et d'autre de la frontière. Du côté français, il existe une culture forte du patrimoine (Morisset, 2009), de sa préservation et de sa rénovation, y compris industriel. Celle-ci est particulièrement visible à travers la

reconnaissance récente du bassin minier s'étendant de Béthune à Valenciennes au patrimoine mondial de l'UNESCO et qui fût accompagné de la création du musée du Louvre-Lens, action à la symbolique forte. Divers autres éléments confirment cette dynamique, à des échelles plus locales, comme à Roubaix qui développe une réflexion d'ensemble sur la potentialité de son architecture industrielle, ou encore dans des secteurs plus originales, à l'image d'une [thèse en cours](#) au laboratoire TVES de Nicolas Marichez portant sur le potentiel et le développement cinématographique des espaces en marge dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais aussi en Wallonie. Car du côté belge, le constat est davantage celui d'une culture du délaissement. Loin d'être théorisée ou démontrée, il s'agit plutôt d'un ressenti largement partagé par les explorateurs. Ils témoignent leur déception face à ce manque de considération, en comparaison au cas français, pour la valeur patrimoniale des sites, mais aussi leur enthousiasme quant aux possibilités que cette situation ouvre pour la pratique de l'urbex, la Belgique s'avérant être un terrain fortement attractif à l'échelle de toute l'Europe dans ce domaine. Pour autant, les deux pays sont soumis à un cadre légal proche et particulièrement important pour la pratique étudiée : toute infrastructure, même délaissée, reste sous la responsabilité de son propriétaire ou gestionnaire. Ainsi, tout incident, même à la suite d'une intrusion illégale, peut entraîner la mise en cause judiciaire de ce responsable légal.

5.1.3 L'urbex et le parkour dans cette aire

Puisque l'échantillon théorique est composé de situations et non d'espaces, il s'agit désormais de présenter l'articulation des pratiques étudiées sur ces territoires. Du fait de leurs différences, notamment au niveau des structures associatives du parkour qui n'existent pas dans l'urbex, de leur dimension plus ou moins sportive ou encore de la plus grande défiance des explorateurs entre eux que chez les traceurs, il semble de nouveau préférable de présenter ces activités de manière séparée. Concernant l'urbex, il s'agit de s'attacher particulièrement à une intuition et à la réputation de la région, d'une part, ainsi qu'aux dynamiques des réseaux sociaux liés à cette activité, d'autre part. À l'image de l'évolution des publications scientifiques sur l'urbex présentées dans le chapitre 3 qui a amené à suggérer qu'il y ait eu une mode de l'urbex dans le milieu académique, cette pratique a connu une popularisation récente très importante. À titre d'exemple, le théâtre de Dunkerque a organisé le 22 novembre 2018 l'événement « Urbex, vous avez dit urbex ? » permettant de faire connaître la pratique au grand public, d'exposer certains clichés et de rencontrer des explorateurs et/ou [photographes](#). Le succès récent de l'urbex est grandement dû, comme expliqué précédemment, aux évolutions techniques et technologiques, à savoir la démocratisation des appareils photographiques numériques, notamment sur les smartphones, ainsi que le succès des réseaux sociaux numériques depuis la fin des années 2000. Quelques chiffres illustrent ce dernier point : le groupe privé sur Facebook « URBEX Nord », créé le 14 mai 2016 comptait, en juin 2019, environ 2 000 membres alors qu'il en compte deux ans plus tard près de 14 000. Du reste, ses homologues « CH'TI URBEX », « Urbex Belgique/France et « Urbex Dans Le Nord De La France Et La Belgique » comptabilisent respectivement 1 900, 2 700 et 1 400 membres au printemps 2021, ces personnes étant souvent les mêmes d'une page à l'autre. Il s'agit d'une pratique de niche que les acteurs de monde de la visite touristique ont bien saisi, comme en témoigne les safaris urbains de Charleroi ici étudiés mais aussi le [Tchernobyl Tour](#), la [visite du cosmodrome de](#)

[Baïkonour](#), celle des [espaces « oubliés » du réseau du métro londonien](#) ou encore le [Detroit Urban Exploration and Photography Tour](#). Par ailleurs, et dans le sens des indications de Bradley L. Garrett, la Belgique est un pays très riche en sites d'urbex au point de s'être construite une réputation, malgré elle, de paradis européen de l'urbex, terminologie qui circule autant dans la communauté de pratiquants que dans certains médias grand public. En illustre les cartes de localisation de sports d'urbex vendues par un des [sites d'achat d'adresses](#). Si 115 lieux y sont recensés en Italie, 95 en Allemagne, 48 aux Pays-Bas et même 462 en France, cela semble faible au regard des 575 adresses belges compte-tenu de la différence de superficie de ces pays.

Pour ce qui est du parkour, cet exercice s'articule en quatre parties et passe principalement par le tissu associatif. Tout d'abord, d'un point de vue générationnel, le terrain regroupe trois étapes du développement de la discipline. Cette pratique est arrivée à Roubaix au début des années 2000 avec le groupe qui se nommait alors Urban Mouv. Les traceurs roubaisiens étaient des pratiquants de la deuxième génération, c'est-à-dire dans la lignée directe des pionniers du parkour en France qui se fait connaître hors de la banlieue parisienne principalement grâce à sa médiatisation durant cette période. Elle est arrivée un peu plus tardivement à Bruxelles du fait de son caractère franco-français. Pour autant, le parkour bruxellois est un des premiers à voir le jour à l'international sans qu'un pionnier ne l'ait importée, certainement autour de la fin des années 2000. Ce n'est que dans les années 2010 que la pratique débute dans le Dunkerquois. Les traceurs locaux sont de la troisième génération car non inscrits dans la lignée directe du groupe Yamakasi et peuvent davantage se reposer sur des « maîtres » régionaux, à savoir les traceurs roubaisiens. De ces trois histoires locales du parkour découlent trois structures et trois structurations différentes. À Roubaix, l'association Parkour59 est l'héritage du groupe Urban Mouv qui la fonde en 2009. Elle obtient rapidement un soutien du pouvoir public local, forte de sa bonne intégration au tissu associatif et sportif roubaisien, ce qui lui permet de se voir attribuer une salle de pratique dédiée quelques années plus tard, la [Free'che](#), par la municipalité. Son développement repose sur deux axes forts qu'elle met en avant, à savoir son investissement dans l'insertion sociale et son message d'ouverture et de tolérance à travers la diversité d'activités qu'elle propose pour tous âges et tous publics (femmes, mobilité réduite, etc.), mais aussi, selon nous, sur l'expertise autodidacte et professionnelle de son président, notamment son habilité à se faire une place dans les différents réseaux locaux. Ainsi, en 2019, Parkour59 compte 230 adhérents (Lesné, 2021). La Brussels Parkour School s'est construite sur un modèle différent et plus proche de celui du club sportif que de l'association. Créée en 2012 et très rapidement affiliée à la Fédération francophone de gymnastique (Ffg) – ce qui illustre déjà son modèle très sportif –, la BPS dispense des cours de parkour de plusieurs niveaux à ses plus de 100 adhérents. Tandis que Pk59 a réussi à obtenir son propre local, la BPS compte sur l'accès à plusieurs gymnases d'écoles ou centre sportif de Woluwe-Saint-Lambert. En 2019, des tensions émergent entre le club et la fédération du fait des nouvelles directives de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) quant à sa stratégie autour du parkour. À la rentrée 2019, la BPS quitte donc la Ffg. Sur le territoire dunkerquois, le groupe de pratiquants se développe en termes de nombre de pratiquants comme de présence sur la scène publique puisqu'il s'investit dans le tissu associatif et sportif local, mais tarde à se structurer plus

formellement. Les traceurs peuvent, en effet, depuis plusieurs années, bénéficier d'un accès à une salle de gymnastique deux fois par semaine en adhérant à l'association Dunkerque Gym, mais cette situation ne leur assure pas d'indépendance. Ce n'est qu'en 2019, du fait d'une plus faible maîtrise de l'univers institutionnel, que l'association Urban Gravity est créée. Immédiatement, elle obtient trois créneaux dans un gymnase municipal et propose alors des cours de parkour à sa petite cinquantaine d'adhérents. Cependant, et à l'instar de Mould selon qui, « *to understand more readily the childlike politics of parkour, we need to return to the street* » (2015a, p. 322), il est important de ne pas se limiter au parkour dans sa forme associative sur les territoires qui constituent le terrain. La nécessité de s'intéresser à la forme *street* du parkour s'articule autour d'une attention aux sessions en extérieur des associations présentées, mais aussi aux sessions de la communauté locale hors-structure. Cela passe par une veille auprès des différents canaux déjà mentionnés sur les réseaux sociaux numériques et particulièrement attentive à l'actualité informelle de Louvain-la-Neuve en matière de parkour, cette ville étant considérée, pour reprendre les propos qui circulent dans la communauté, comme « La Mecque » du parkour. Comme Riffaud (2018b) l'explique de la distinction entre un haut-lieu et un espace totémique, en plus de regrouper des caractéristiques architecturales distinctives, Louvain-la-Neuve présente une forme de religiosité en ce qu'elle est connue de tous dans le milieu du parkour et est vue comme une référence au point d'occuper une place spécifique dans le cœur des pratiquants, ce qui donne lieu à des formes de « pèlerinage ». Pour prolonger la réflexion de cet auteur qui considère que certains lieux d'évolution de sports de rue connaissent une forme de sacralisation et « *sont des spots totémiques parce qu'ils sont des lieux de reliance qui font communautés* » (Riffaud, 2018b, p. 172), il est possible de considérer que Louvain-la-Neuve est une « ville totémique » du parkour.

5.2 Le questionnaire, un outil limité pour les objets

Ce travail de recherche interroge l'idée de la ville récréative, il ne porte donc pas « sur » le parkour et l'urbex mais les mobilise pour une finalité plus large. Dans cette perspective, l'objectif n'est pas d'embrasser l'exhaustivité de ces activités, y compris limitée au champ des sciences humaines et sociales, mais d'avoir une maîtrise minimale et nécessaire de ces objets. À titre comparatif, il semblerait incontournable de maîtriser scientifiquement le phénomène d'érosion du cordon dunaire pour engager un travail sur la perception du risque et le niveau de sensibilisation à ce dernier, bien que ce phénomène ne soit pas le sujet d'une telle entreprise de recherche. Il s'agit donc ici de s'intéresser au parkour et à l'urbex afin d'en avoir une expertise suffisante pour construire une base de connaissances solide au développement de la réflexion sur la ville récréative. Le questionnaire comme outil de mesure (Desanti et Cardon, 2010) semble alors particulièrement indiqué. Dans le cas du parkour, il permet d'engager une démarche collaborative avec les différentes structures identifiées sur les territoires et qui se veut à double sens. L'idée est de réaliser un état des lieux global de l'activité reposant sur les traceuses et traceurs afin de mieux comprendre qui ils sont, comment ils pratiquent et ce qu'est et représente le parkour pour eux. L'utilité est également de pouvoir identifier des spécificités propres à chaque structure et/ou territoire. Par ailleurs, le questionnaire est un outil favorisant la réciprocité car les résultats récoltés, traités et analysés permettent la construction de ce

qui a été présenté comme un « Atlas du parkour » qui peut être, d'une part, présenté aux structures et pratiquants et, d'autre part, rendu accessible sous forme d'un livrable rédigé et disponible auprès des associations. Ces dernières ont donc un intérêt dans l'exercice qui est de mieux comprendre leurs adhérents. Quant à l'urbex, la démarche est similaire mais, en l'absence de structure, le système de réciprocité ne peut être assuré qu'auprès des explorateurs individuellement, ce qui limite son poids par absence d'intérêt « collectif ». Un retour auprès des pratiquants est tout de même possible grâce à l'immersion dans les communautés numériques, ces réseaux sociaux constituant une interface d'échanges entre le chercheur et les adeptes de l'urbex.

5.2.1 Construction et structuration de courts questionnaires

L'entreprise est donc la constitution d'« atlas » des activités à une temporalité donnée – la période 2019-2020 – et sur un ou des territoires donnés – les « régions » de Dunkerque, Roubaix et Woluwe-Saint-Lambert pour le parkour ; la Belgique francophone et les départements du Nord et du Pas-de-Calais pour l'urbex. Pour ce faire, deux questionnaires les plus similaires possibles sont construits : un pour le parkour (Annexe 5.1) et un autre pour l'urbex (Annexe 5.2). Afin de favoriser un nombre conséquent de réponses face à un public certainement peu familier avec cet outil, ou au faible investissement potentiel du fait de sa jeunesse, notamment dans le parkour, et de sa défiance, notamment dans l'urbex, ces questionnaires sont brefs. Le temps de réponse est estimé à environ 5 minutes pour seulement 11 à 14 questions, toutes étant à choix multiples ou ouvertes mais attendant une réponse très courte (commune de résidence, âge, etc.). Une seule question, la dernière, attend davantage de développement, mais reste libre. Enfin, contrairement à de nombreux questionnaires, le choix est fait de positionner les éléments relevant du talon sociologique dès le début et cela pour deux raisons. D'une part, du fait du caractère transgressif et illégal, voire illicite – le non licite se distingue du non légal en ce qu'il s'inscrit dans une illégalité intentionnelle qui ne peut être expliquée par une forme de naïveté mais par une quête de la situation illégale –, des activités, il est nécessaire d'assurer aux répondants leur anonymat. Ils sont informés explicitement que leur identité n'est pas demandée et qu'il sera impossible, du fait de la nature des questions posées, de pouvoir retrouver qui ils sont *a posteriori*. Cet enjeu est d'autant plus important dans le cas de l'urbex puisque cette pratique joue, de manière inhérente, avec l'illégalité par l'intrusion et car, contrairement au parkour, le questionnaire ne passe pas de l'enquêteur aux pratiquants par les cadres associatifs, garants d'une certaine éthique par la relation de confiance qu'ils ont avec les adeptes et que l'enquêteur ne peut pas avoir avec autant de personnes dans la communauté. Face à la défiance potentielle des répondants, il est nécessaire d'assurer une transparence par un engagement de confiance au lancement du questionnaire. L'exposé des questions relevant de « l'identité » de la personne dans le premier temps permet cela puisque chacun peut arrêter de répondre dès lors qu'il estime que les renseignements demandés sont trop personnels et avant qu'il n'ait donné d'autres informations concernant sa propre pratique, limitant un sentiment de regret, voire de trahison. D'autre part, cette stratégie rejoint celle connue pour les entretiens de commencer l'échange en faisant parler l'enquêté sur lui-même à travers des éléments simples pour engager une démarche de « confession ». En effet, il ne s'agit pas d'un sondage d'opinion donc ce qui fait l'identité du répondant n'est pas, *a priori*, influent au point de biaiser les réponses

concernant les formes de sa propre pratique. Au contraire, en lui permettant tout d'abord de se présenter, il est introduit à une démarche dans laquelle il peut se livrer de manière personnelle et est invité à faire part de sa subjectivité.

Les questionnaires sont structurés en deux grandes parties, la première visant à comprendre qui sont les traceurs et explorateurs et la seconde permettant de recueillir des informations sur les rapports entre les pratiquants et leur activité. Il est donc tout d'abord demandé aux répondants des éléments concernant leur « identité » en lien avec leur pratique. Il s'agit de savoir de quel groupe ils relèvent, que ce soit par une adhésion à une communauté numérique ou à une association, mais aussi par l'évolution dans un cercle officieux d'explorateurs ou de traceurs. Suite à cela, ils sont interrogés sur différents éléments : leur âge ou année de naissance, la seconde option semblant plus adaptée pour un public connu plus âgé dans l'urbex ; leur genre, auquel il est laissé la possibilité de s'exprimer librement dans la catégorie « Autre » que plusieurs répondants utilisent ; leur PCS et celles d'un ou de leurs deux parents pour les répondants âgés de moins de 25 ans afin d'identifier précisément leur environnement socioéconomique, notamment chez les étudiants ; ainsi que leur commune de résidence et son code postal, les deux informations permettant d'obtenir une donnée précise par recoupement du fait de la tendance à indiquer le nom de la « grande » ville proche et non celui de sa commune, mais également de faciliter la comparaison entre la France et la Belgique. Le second temps du questionnaire porte sur l'histoire personnelle des répondants avec l'activité, leur positionnement au sein de celle-ci et de sa communauté et, enfin, ce que représente leur pratique pour – et pas seulement selon – eux. Ils sont donc invités à présenter de manière concise différentes informations : quand et comment ils ont débuté à travers une liste d'options issues des lectures et expériences ; leur positionnement déclaré – selon une liste restreinte de possibilités identifiées lors des précédentes investigations de terrain en master – au sein de leur activité et sa communauté ainsi que de leur propre groupe de pratiquants, qu'il s'agisse d'un cercle officieux ou d'une association ; la forme que prend leur activité dans le cas de l'urbex, à savoir la fréquence des sorties et les types de sites visés – donc pas nécessairement déjà visités – selon une typologie issue de l'immersion pratique dans le cadre de cette recherche ; et, finalement, de manière libre cette fois-ci, les raisons et motivations qui les ont menés à débiter leur pratique, à avoir leur propre histoire dans ce loisir et à s'engager de la manière qu'ils ont décrite dans leur activité.

5.2.2 Un échec relatif, signe d'une inadaptabilité de l'outil aux objets

La passation des questionnaires s'est faite exclusivement de manière numérique sur le web, mais par des canaux différents d'une pratique à l'autre. Concernant le parkour, il a été possible de se reposer sur les structures partenaires, à savoir Urban Gravity, Parkour59 et Brussels Parkour School. Ces associations ont transmis l'outil auprès de leurs adhérents par leurs réseaux internes de communication, favorisant son succès du fait de la confiance implicite de ce relais ainsi que de son caractère incitatif. En effet, se déroulant entre septembre 2019 et mai 2020, ponctuée de quelques relances auprès des cadres associatifs, l'enquête a permis de récolter 105 réponses. Dans le détail, ce sont respectivement 16, 52 et 37 personnes des trois associations qui ont répondu de manière complète au questionnaire. Cela représente systématiquement plus de 20 % des effectifs des structures, voire plus de 30 % dans le cas d'Urban Gravity, ce qui constitue des taux de réponses

statistiquement représentatifs des structures. La passation des questionnaires en direction des pratiquants d'urbex s'est, quant à elle, déroulée à travers les quatre groupes privés de Facebook précédemment cités. Concentrée entre mai et septembre 2020, l'enquête a été marquée par au moins une relance mensuelle. Elle n'a permis de récolter que 67 réponses, ce qui est très peu au regard de l'effectif de la page « Urbex Nord » qui était alors d'environ 4 000 inscrits. Dans les deux cas, l'arrêt de l'enquête a été décidé en suivant le principe de saturation (Mukamurera *et al.*, 2006) permettant d'assurer un échantillon représentatif en ce qui concerne les processus sociaux. En effet, aucune donnée suffisamment nouvelle ne ressortait des dernières phases de récolte, d'autant plus que ces relances ne permettaient d'obtenir que peu de réponses supplémentaires : dans le cas de l'urbex, 8 réponses pour la dernière relance de septembre 2020 contre 31 en mai ; pour le parkour, une seule nouvelle réponse grâce à la relance de mai 2020 contre 55 en octobre 2019. Il est donc nécessaire d'acter et de reconnaître l'échec relatif de l'outil du questionnaire concernant l'enquête auprès des pratiquants de l'urbex. Pour une population virtuelle estimée à 4 000 répondants potentiels, l'échantillon est très faible et trop peu représentatif pour espérer engager un processus de généralisation. Pour autant, il reste envisageable de mobiliser les résultats, puisqu'ils existent, à condition de les introduire avec précaution. Premièrement, plusieurs explications relevant de « péripéties » de thèse permettent de comprendre cette faible réussite. D'une part, les annonces mensuelles, voire bimensuelles, sur les différentes pages Facebook se retrouvaient le plus souvent noyées dans le flux de publications. Malgré l'identification de plages opportunes – en semaine et en milieu de matinée ou d'après-midi – car présentant un nombre de publications plus limité, les relances se perdaient dans les dizaines d'informations quotidiennes. Ce phénomène est d'autant plus marquant que, d'autre part, l'algorithme propre à ce réseau social a tendance à mettre davantage en valeur les publications rencontrant le plus de succès, à savoir des images à haute valeur esthétique, face auxquelles le questionnaire reculait rapidement. Deuxièmement, l'outil et son instigateur ont rencontré des réticences, parfois violentes, de la part du public ciblé. L'importance d'assurer l'anonymat et de proposer les questions « d'identité » dès le début s'est trouvée vérifiée par trois formes de retours : un répondant a choisi de compléter le questionnaire sans indiquer sa commune et son code postal de résidence ; deux autres ont arrêté le questionnaire à partir de cette question ; et certains ont également fait ouvertement part de leur mécontentement quant à la présence de cet élément dans le questionnaire, l'espace des commentaires sous les publications sur Facebook servant de réceptacle à cette expression. Troisièmement, la démarche d'enquête elle-même a reçu de vives critiques sur ce réseau social. Si certaines relevaient d'un « ras-le-bol » de la médiatisation de l'urbex à travers les investigations de nature journalistique comme universitaire, d'autres s'inscrivaient pleinement dans la défiance précédemment évoquée, accusant parfois l'enquêteur d'une forme de complicité avec les institutions et/ou forces de l'ordre visant, si ce n'est à dénoncer les pratiquants, du moins à identifier les sites afin de les fermer et limiter l'existence de l'activité. Malgré un effort d'ouverture, de pédagogie et de sensibilisation dans les échanges, la majorité des discussions n'ont pas permis de rassurer ces personnes, créant très certainement un climat de méfiance quant à cette enquête. Cela pose finalement la question de l'adaptabilité de l'outil du questionnaire pour ce type d'activité, notamment l'urbex, inscrite dans la déviance et l'illégalité, voir l'illicite. En effet, à travers son investigation

sur l'urbex, Bingham (2018) relève également au sujet de cette méthode qu'il est fort probable que les personnes enquêtées soient défiantes vis-à-vis de ce type de procédures.

5.3 La démarche ethnographique, entre observation et participation aux pratiques

Les questionnaires visant un premier niveau de maîtrise des pratiques étudiées, ceux-ci sont complétés, dans la perspective de multiplication et de diversification des méthodes, par un outil plus proche de la concrétude des pratiques. En adoptant cet autre angle, la méthodologie s'articule à travers un nouveau prisme et permet de capter d'autres dimensions du réel. À cet effet, l'ethnographie s'avère intéressante, mais dans son acception contemporaine : « *Initialement utilisée pour décrire des cultures éloignées, l'ethnographie est devenue, au milieu du XXe siècle, une méthode d'investigation pertinente pour étudier des populations ou des communautés urbanisées.* » (Cléret, 2013, p. 51). Elle permet au chercheur de s'approcher au plus proche du réel de l'indigène, qu'il soit individu ou forme socioculturelle, et se révèle transposable à des pratiques comme l'urbex ou le parkour dans la société occidentale contemporaine. Pour autant, la méthode retenue ne prétend pas être de l'ethnographie mais seulement s'en inspirer, donc adopter une démarche ethnographique. Celle-ci empreinte notamment certaines de ses orientations majeures, à savoir l'immersion, l'observation et la participation.

5.3.1 L'immersion, une nécessité pour saisir la concrétude des activités

L'ancrage dans les sciences humaines sociales de la présente recherche l'inscrit dans la nécessité d'un fort engagement à travers la méthode d'exploration des problèmes et des théories, à l'image de ce que rappelle Elias au sujet des chercheurs de ce champ :

Leur propre participation, leur engagement conditionne par ailleurs leur intelligence des problèmes qu'ils ont à résoudre en leur qualité de scientifiques. Car, si pour comprendre la structure d'une molécule on n'a pas besoin de savoir ce que signifie se ressentir comme d'un de ses atomes, il est indispensable, pour comprendre le mode de fonctionnement des groupes humains, d'avoir accès aussi de l'intérieur à l'expérience que les hommes ont de leur propre groupe et des autres groupes ; or on ne peut le savoir sans participation et engagement actifs. (Elias, 1993, p. 29)

Ainsi, au-delà de l'impossibilité pour les sciences humaines et sociales de se défaire de la participation de ses acteurs au réel étudié, il est nécessaire de considérer cette interconnexion comme une opportunité pour la construction de la connaissance. En cela, l'immersion du chercheur constitue une ressource afin de saisir au mieux la concrétude des objets. À titre d'exemple, l'étude exhaustive du rapport à la verticalité dans l'espace urbain nécessite, selon Harris (2015), la mobilisation d'une diversité d'outils méthodologiques dont l'observation par plein engagement sur le terrain. Il s'agit, notamment, de dépasser une approche qui se focaliserait sur ce que les sujets disent de ce qu'ils font et vivent à travers des entretiens, des questionnaires ou encore l'analyse de contenu sur les réseaux sociaux numériques pour s'inscrire dans le courant théorique non représentationnel qui vise à ne pas se contenter de l'étude des représentations mais à s'attacher à la concrétude des phénomènes. À cet effet, il a déjà été démontré dans le cas du skateboard que l'analyse des

vidéos sur le web est un outil fortement limité du fait qu'il ne permette d'accéder qu'à ce que les pratiquants veulent bien montrer de leur activité (Crétin, 2007), ce qui justifie ici que la méthodologie présente ne retienne pas non plus cet outil.

5.3.1.1 La nécessité de se mêler du fait de l'objet et de la démarche de recherche

Les caractères inductif et interactionniste de la méthodologie de recherche invitent à considérer sérieusement la nécessité de se mêler au groupe étudié et à construire une relation durable avec eux (Becker, 1985). Cela est d'autant plus vrai que les pratiques enquêtées revêtent une dimension non licite. Dans cette mesure, la participation active du chercheur à l'activité étudiée présente l'intérêt pour lui d'avoir une meilleure appréhension de l'objet : « *Only through direct immersion is it possible to viscerally trace the unlawfulness of an unlawful practice, to share with project participants the adrenaline-fuelled anxieties central to particular kinds of illicit practice.* » (Dekeyser et Garrett, 2017, p. 413).

L'enjeu majeur de la démarche immersive est alors d'accéder à l'authenticité et à la complexité de la réalité. Il ne s'agit pas, pour le chercheur, de devenir lui-même un membre à part entière du groupe étudié, mais d'en faire suffisamment partie pour être en mesure de saisir le phénomène authentique et non biaisé ni par ses propres *a priori* découlant de son manque d'expertise, ni par le caractère limité de ce que les sujets acceptent de montrer. Pour analyser la perception de l'environnement dans la pratique du parkour, Smith (2019) évoque ainsi la nécessité de se déplacer avec les traceurs en ville, de recueillir leur discours sur les lieux traversés et de relever la façon dont ils repèrent les spots sans, pour autant, devenir un pratiquant expert. Ce rapprochement aux enquêtés vise une meilleure compréhension des discours et des gestes par un accès aux résultats autant qu'aux processus y conduisant, permettant d'appréhender toutes leurs nuances (Muscianisi, 2016). Cette présence *in situ* favoriserait la production de sources de première main fiables et nuancées par une préservation maximale de la singularité individuelle (Perera et Beldame, 2016) ou, autrement dit, une conservation des « *arts de faire* » (Certeau (de), 1980, p. 69), ce qui « *enrichit considérablement le champ scientifique en conférant complexité et nuance aux analyses par la remise en cause des catégories usuelles de nos sociétés* » (Perera et Beldame, 2016, p. 19).

5.3.1.2 La nécessité de s'immerger pour accéder aux données

S'il est vrai que l'immersion permet de saisir l'authenticité des phénomènes étudiés, cet enjeu paraît très relatif au regard du suivant. Car, en matière de données elles-mêmes, cette méthode est bien souvent le seul moyen d'accéder à des informations inaccessibles de l'extérieur (Soulé, 2007). Il ne s'agit pas seulement pour le chercheur de prendre part, mais d'une dynamique à double sens. Ce n'est que parce qu'il devient un *outsider* aux yeux de la société et un *insider* à ceux de la communauté étudiée qu'il a accès aux données, ces deux prismes étant entremêlés. Cette démarche est celle de la reconnaissance que l'expérience de la pratique est aussi – et, peut-être, avant tout – une expérience de la différence au regard des normes dominantes. Ce n'est qu'en s'immergeant que le chercheur peut accéder à cette dimension et l'étudier car celle-ci est, plus encore qu'inaccessible, invisible et imperceptible de l'extérieur. À cet effet, Gibout (2012) rappelle l'importance de l'attente dans la recherches sur de tels objets. Le temps d'acceptation parmi le groupe étudié n'est pas perdu car, bien qu'il ne soit pas propice à l'observation de l'objet du fait du biais de la présence du chercheur, celui-

ci constitue une opportunité d'observer l'extérieur. En effet, en prenant part ouvertement aux activités du groupe, s'il n'en est pas encore un *insider*, le chercheur est déjà, aux yeux de l'extérieur, un *outsider*. Il peut donc, sans le biaiser, observer le rapport à son objet des personnes extérieures. Cette notion de temporalité ressurgit dans l'idée que le travail sur le groupe humain implique une imprégnation qui s'étale dans le temps pour l'approfondir et qui est régulière pour entretenir les relations et assurer son efficacité (Moussaoui, 2012), le chercheur pouvant alors jongler entre ses deux statuts d'observateur et de participant.

Au-delà de cette expérience de la différence, composante inhérente aux pratiques étudiées et dont l'accès ne peut passer que par l'immersion, il est important d'avoir conscience de l'enjeu d'accéder aux informations dans la pratique. Pour cela, les travaux convergent sur l'idée qu'il est nécessaire que le chercheur devienne un *insider* aux yeux du ou des groupes étudiés. Face à la difficulté d'accès pour un observateur qui est étranger aux pratiques et à leurs valeurs, la participation sur le terrain constitue la principale solution pour se faire accepter (Lebreton, 2010a). Cela est notamment vrai dans le cas d'activités comme l'urbex qui connaissent une culture du secret entraînant leur marginalisation par la société mais aussi leur auto-marginalisation, à l'image des spots DIY dont l'accès d'un *outsider* à la communauté de glisse et de roule locale serait impossible (Riffaud, 2018d). Le parkour n'est pas en reste dans ce registre, Raymen (2019a) expliquant que la participation du chercheur est, d'une part, requise par les traceurs pour accéder à leur pratique et, d'autre part, jugée nécessaire par les traceurs pour légitimer le fait que le scientifique puisse écrire sur une pratique dont il devrait nécessairement avoir fait l'expérience.

5.3.1.3 La nécessité de s'engager « corps et âme » pour développer une recherche incorporée

Finalement, la nécessité à l'immersion, enjeu majeur que posent les sociologues (Wacquant, 2000) et qui apparaît également important en géographie quant à la compréhension de pratiques spatiales, se dessinent en plusieurs niveaux. Ceux-ci se déclinent selon leur « profondeur » dans les phénomènes étudiés. En surface se trouvent les enjeux méthodologiques strictes concernant la démarche de recherche et la nature des objets. Puis, en s'enfonçant dans les pratiques, se distinguent les enjeux d'accès à leur authenticité, à leur expérience de la différence et, enfin, à leur expérience elle-même. Il semble donc y avoir, notamment dans cette profondeur des phénomènes, la question essentielle pour le chercheur de sa capacité à vivre lui-même l'expérience de la pratique sur laquelle il travaille. Car, en effet, il s'agit du meilleur moyen – du moins, meilleur que l'entretien ou le questionnaire – pour la saisir pleinement (Bingham, 2018). De cette manière, il est, tout d'abord, permis d'éviter les écueils dus à l'extériorité du chercheur. Lamb (2014a) explique que la compréhension de la relation entre le traceur et l'environnement architectural ne peut pas passer, non plus, par l'observation. Il prône alors une *epistemology of doing*, c'est-à-dire une ethnographie critique impliquant une connaissance approfondie et située grâce à la participation à l'objet étudié et à l'autoréflexivité pendant la phase de participation (Gajjala *et al.*, 2007). En effet, il est logique d'estimer qu'au plus les comportements étudiés sont éloignés du style de vie conventionnel du chercheur, au plus la fréquence d'erreurs d'interprétation des vécus et sens a des risques d'être importante du fait des représentations dont il ne peut se défaire. « Ces représentations entrant dans nos crânes comme les résidus de notre vie quotidienne, pour avoir de meilleures

représentations, il faut changer quelque chose à la nature de notre vie quotidienne. » (Becker, 2002, p. 44) ou, autrement dit, pour parler d'objets comme ceux-ci, il est nécessaire d'en avoir une connaissance fine reposant sur une expérience propre. Se dessine ici l'idée que c'est aussi par son corps et sa subjectivité que le chercheur accède à la complexité du réel et en construit une connaissance éclairée.

L'hypothèse est donc que lorsque le corps n'est pas impliqué in situ, la réception cognitive de l'évènement n'est pas la même que lorsque toute la personne, ce qu'il faut appeler sa « subjectivité corporelle », est présente dans le jeu. (Nahoum-Grappe, 2020, p. 176)

Ainsi, il s'agit d'orienter la démarche vers une recherche à la première personne. Celle-ci se veut immersive puisque l'avantage de cette méthode est de vivre la réalité par soi-même et d'en avoir une compréhension améliorée à travers son vécu et son expérience (Soulé, 2007). De plus, cette approche implique résolument un engagement du corps du chercheur, c'est-à-dire une posture qui n'est pas celle du corps subissant l'expérience mais intentionnellement mobilisé comme outil de recherche. L'enquêteur construit alors un rapport davantage sensible au terrain (Riffaud, 2018a) qui s'érige comme une source d'informations et un médium de compréhensions et instrument d'analyses. À cet effet, il est possible de considérer l'existence d'une entreprise introspective dans cette démarche de recherche, à l'image du vertige dont l'étude serait favorisée par le fait de le vivre sous la forme d'une flânerie accélérée (Lavolette, 2015).

5.3.2 Deux outils pour deux méthodes immersives

La stratégie immersive étant adoptée, il est nécessaire d'en définir plus précisément les contours et le contenu. Cette démarche se veut, tout d'abord, observatoire et ancrée dans un raisonnement inductif. Il s'agit donc d'échapper aux discours des acteurs pour vérifier la réalité de la pratique en portant une forte attention à un ensemble de faits, d'objets et de pratiques afin de mieux les connaître par constatation, ce qui correspond à la méthode de l'observation directe. Celle-ci est particulièrement adaptée pour le travail sur de petites communautés, soit dans des espaces circonscrits marqués par un nombre délimité d'interactions, soit dans un segment de communauté où l'idée est d'étudier une pratique commune à un groupe (Arborio et Fournier, 2015), ce qui justifie sa forte adéquation pour le parkour et l'urbex.

Observer est une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique. Et ses finalités ont une efficacité d'abord sociale : témoigner de mondes mal connus ; soutenir une action politique ; constituer en « patrimoine humain » à sauvegarder ce que les changements politiques, économiques et sociaux font disparaître ; répondre à une demande sociale philanthropique. (Arborio et Fournier, 2015, p. 5)

Pour autant, la stratégie immersive retenue ne se contente pas d'observer car elle est aussi voulue interactive. Elle se porte donc vers une méthode mixte combinant l'observation et la participation du chercheur dont l'enjeu central est d'être dans l'interaction avec les sujets, quel que soit le niveau de participation, afin de créer une relation de confiance et de capter leurs avis, ressentis, émotions, discours, etc. La démarche s'inscrit dans la continuité de Soulé (2007) qui précise que le choix de l'observation implique, d'une part, la participation car elle permet de palier à la difficulté de prendre du recul et, d'autre part et en conséquence,

la construction d'une observation analytique considérant la subjectivité du chercheur propre à une forte immersion. Se pose alors la question de la posture d'enquête, c'est-à-dire celle de révéler ou non les motivations de recherche aux sujets (Arborio et Fournier, 2015) qui peut être résumée par le choix entre une immersion « ouverte » ou « clandestine » (Soulé, 2007). Si cette dernière, aussi dite « à couvert », correspond à une méthode d'enquête souterraine sans consentement ni dévoilement de l'intention réelle du chercheur dont l'intérêt est de saisir des processus sociaux à l'œuvre dans leur contexte sans les influencer par la présence du chercheur, elle pose un problème éthique majeur (Soulé, 2007). L'immersion « à découvert » lui est donc préférée pour plusieurs raisons : la présence du chercheur entraîne un faible risque de changement des comportements car son immersion est acceptée ; elle seule permet l'interaction pour aborder les questions et éclaircissements nécessaires ; la prise de notes n'est, dans cette situation, pas suspecte ; et il est plus facile ainsi d'avoir accès à la diversité des situations du phénomène (Arborio et Fournier, 2015)

5.3.2.1 L'observation participante des sessions de parkour

Pour étudier le parkour, la méthode immersive retenue vise à conserver tous les intérêts de la participation sans que celle-ci ne prenne le dessus sur l'observation. Il s'agit de l'observation participante, outil dont le principal atout est qu'« *il permet de dépasser le langage – ce que les personnes disent qu'elles font – pour s'intéresser à leurs comportements et au sens qu'elles y donnent* » (Savoie-Zacj, 2018, p. 203), ce que Sayeux (2008) décrit autrement comme l'intérêt de dépasser la collecte d'informations pour développer une réelle imprégnation de la réalité de la pratique et comprendre comment le groupe se perçoit lui-même de l'intérieur. Cette méthode est particulièrement appréciée en anthropologie car elle admet que la compréhension d'autrui passe par le partage de ce qu'il vit et permet, en ce sens, de saisir les décisions implicites du quotidien « *qui organisent l'expérience et sous-tendent l'univers de sens dans lesquelles elles s'effectuent* » (Moussaoui, 2012, p. 40). À l'instar de Lebreton (2010a), il faut pour autant préciser que, du fait de la démarche heuristique adoptée, il s'agit bien d'une méthode d'observation participante et non de participation observante. En effet, l'intention est de s'approcher au maximum de l'altérité étudiée pour établir un rapport de proximité avec autrui et favoriser le dialogue et, finalement, l'échange de connaissances. Cet outil est donc ancré dans une forme de réciprocité par navigation entre les points de vue *emic* du pratiquant et *etic* de l'observateur, ce qui fait que le chercheur se trouve dans une posture qui n'est pas auto-ethnographique mais délibérative et inductive. De manière très précise, quelques éléments de positionnement propres à cette méthode sont retenus. D'une part, l'observation participante périphérique (Cléret, 2013) est choisie. Celle-ci se caractérise par le fait que la participation du chercheur est suffisante pour qu'il soit considéré comme membre du groupe de traceurs sans en être pour autant un acteur moteur. D'autre part, un protocole d'observation est établi puisque l'observation participante est une méthode qui ne prétend pas alimenter une analyse menant à une réalité strictement vraie mais menant plutôt à une certaine réalité au regard de et pour ce qui a été étudié.

Le regard de l'observateur n'est jamais totalement neuf. Il voit avec des yeux qui ont déjà vu d'autres situations au prisme desquelles ils comparent et appréhendent. Ce construit raisonné et policé par des règles

relevant d'un protocole est sensé, non pas décrire une réalité, mais traduire et interpréter cette réalité au plus proche du sens et des points de vue qui la (re)produisent. (Moussaoui, 2012, p. 44)

Ce protocole s'articule autour d'une grille d'observation (Annexe 5.3) dont la ligne directrice reste inductive. Si la nature des informations recherchées est connue en amont, aucune hypothèse n'est formulée. De plus, les éléments choisis comme étant intéressants à relever proviennent d'une expérience de terrain passée et des lectures, tous étant considéré comme ayant un rôle potentiel dans la construction et la modération de la ville récréative. Un travail en particulier, décrivant quatre caractéristiques des espaces publics non dédiés mais utilisés par les skateurs (Wooley *et al.*, 2011), a alimenté cette réflexion. Le document vise donc à guider l'observation pour relever, entre autres choses, (1) l'accessibilité des espaces de pratique à travers leur localisation, la facilité pour s'y rendre et leur connaissance, (2) la technicité des spots évaluée par la densité d'éléments propices à une diversité de performances, (3) leur potentiel en matière de sociabilité selon les opportunités de relations sociales qu'ils présentent et, enfin, (4) leur degré de compatibilité avec les autres usagers potentiels du même espace, outil de mesure du niveau de conflit et d'harmonie du lieu. Somme toute, la grille est structurée autour de quatre entrées principales. Premièrement, différents éléments de « talon » sont attendus : le contexte de la session de pratique, à savoir où et quand ; et la composition du groupe de pratiquants selon leurs nombre, genres et tranches d'âges. Deuxièmement, il s'agit de porter une attention particulière au rapport entre les individus et l'espace à travers trois dimensions. La dimension corporelle est évaluée au regard d'éléments matériels, de sensations, de ressentis, du sensible et des émotions. La dimension technique est composée des détails en termes de variété de formes, de surfaces, de hauteurs et de matériaux, d'intégration dans la ville par le rôle que joue le lieu dans la vie urbaine, sa fréquentation et sa desserte, ainsi que de respect matériel du site. Enfin, la dimension sociale porte sur la mise en place du partage des usages, les normes sociales, les symboliques et les significations de l'espace. Troisièmement, ce sont les relations sociales propres à la session qui sont étudiées. Il s'agit de décrire et de quantifier – le comptage des constats étant à préconiser car il est utile à la comparaison (Arborio et Fournier, 2015) – la nature des interactions sociales entre traceurs, des traceurs vers les non-pratiquants et des non-pratiquants vers les traceurs. Ce dernier point s'inscrit dans un champ large de réflexion sur la distance interindividuelle propre à l'espace urbain. Les habitants des grandes villes ont tendance à ne se préoccuper que de ce qui interfère avec leurs affaires, ce qui correspond à une réserve nécessaire pour limiter l'hyperstimulation et se protéger du caractère fugitif de l'urbain (Becker, 1985). Elle correspond à l'inattention civile face au jeu dans l'espace public (Stevens, 2007), c'est-à-dire une civilité par ignorance face à l'altérité. Or cette réserve, au-delà d'une forme d'indifférence, se concrétise dans une forme d'aversion ou de répulsion faible pouvant devenir forte en cas de rapprochement du contact (Becker, 1985). Ces idées prolongent la réflexion originelle de Goffman sur la non-personne (1973). Pour lui, cette attitude d'inattention ou d'indifférence est une forme de violence symbolique et l'expression d'une hostilité puisque le citoyen « *tient là un moyen efficace d'exprimer de l'hostilité à quelqu'un qui s'est conduit incorrectement. Dans de telles situations, ce qui importe essentiellement, c'est de montrer au réprouvé qu'on l'ignore* » (Goffman, 1973, p. 148). Quatrièmement, la grille d'observation se focalise sur la dimension récréative de la pratique à travers trois entrées : la créativité, identifiée dans les processus de

scénarisation, de détournement des usages, d'esthétisation de l'espace et d'utilisation de l'image ; les sociabilités, repérées dans les défis, l'ambiance et la place de l'intégration des différences de genre, ethnique, etc. ; et les comportements, à savoir le dépassement de soi, le jeu et un comptage des figures réalisées. Enfin, un espace supplémentaire est laissé sur la grille afin de permettre le relevé d'autres informations comme des extraits de discours ou des éléments inclassables.

Dans l'optique de capter l'expérience en tant qu'*outsider* aux yeux de la société, une seconde méthode a également été mise en place (Annexe 5.4). Parallèle à l'observation, sa démarche était de réaliser de très courts entretiens pendant la session afin de faire réagir les passants en direct sur l'activité, ce qu'ils en pensent et ce qu'ils pensent du choix de localisation. Cette idée a été très rapidement avortée pour deux raisons principales. D'une part, elle s'est révélée infaisable avec un seul chercheur sur le terrain du fait de la richesse des sessions à observer et de l'impossibilité de pouvoir se concentrer sur les deux tâches. D'autre part, elle induit un biais très important car les personnes interpellées ont de fortes chances d'être celles qui ont ralenti ou se sont arrêtées devant les pratiquants et celles qui acceptent de répondre ont certainement un regard, s'il n'est admiratif, du moins bienveillant. Il y aurait donc eu un biais important de surreprésentation d'une certaine réaction positive au détriment de l'attitude d'ignorance, voire d'opposition. Pour autant, cette méthode semble intéressante et mériterait d'être mise en place à part entière en dédiant un chercheur à la récolte exclusive de ce matériau.

5.3.2.2 La participation observante à des visites d'urbex

Pour ce qui est de l'approche immersive dans la pratique de l'urbex, il est question de participation observante et non d'observation participante afin de « *dépasser les apparentes contradictions inhérentes à l'observation participante, pour embrasser complètement, et honnêtement, les inter-subjectivités du travail de terrain ethnographique* » (Soulé, 2007, p. 131). Puisqu'il a été mobilisé pour expliquer en quoi la méthode utilisée dans l'immersion parmi les traceurs relève de l'observation participante et non de la participation observante, Lebreton (2010a) est tout autant utile pour décrire cette dernière méthode. Celle-ci met d'avantage l'accent sur l'auto-ethnographie du chercheur que sur la réciprocité entre lui et les pratiquants, bien qu'elle ne soit pas absente. La récolte du matériau procède donc plus par un accès à la connaissance à travers le prisme de l'expérience que de l'échange. Soulé (2007) identifie quatre intérêts principaux à cette méthode : son adéquation importante avec des objets d'études spécifiques comme le parkour et l'urbex puisque « *la participation revêt un caractère singulier et particulièrement marquant, car elle concerne des activités extraordinaires, fort éloignées de l'univers culturel des scientifiques, réclamant un investissement d'autant plus conséquent et coûteux* » (Soulé, 2007, p. 134) ; la qualité des données qu'elle permet de récolter, portant sur « *ce que quelqu'un expérimente véritablement du monde, et sur la manière dont est vécue cette expérience* » (Soulé, 2007, p. 134) ; l'appréhension de l'objet en profondeur à travers le fonctionnement interne du système social étudié ; et la compréhension de ce qu'est être acteur de ce système à travers une expérience principalement subjective. Comme évoqué, la démarche de la participation observante emprunte en grande partie à l'auto-ethnographie. Le chercheur doit non seulement se faire acteur pour mieux comprendre ce qu'il étudie, mais il devient lui-même un objet de cette étude puisque « *c'est en passant par sa propre expérience qu'il lui est possible d'objectiver celle de l'autre* » (Moussaoui, 2012, p. 40). Ainsi, il se rapproche de

l'expérience ethnographique du terrain marquée par l'étonnement du familier et la familiarisation avec l'étrange et l'étranger (Laplantine, 1996) consistant à ne pas se limiter à la récolte d'informations mais à s'imprégner de la société étudiée par participation et acculturation. Dans cette perspective, le corps occupe une place particulièrement importante au sein du processus d'investigation. Il permet d'accéder aux autres et au monde à travers les épreuves qu'il traverse (Raveneau, 2016). Et Riffaud (2018c) d'ajouter qu'il est nécessaire d'accepter la place de l'émotionnel dans la recherche en ce qu'il complète les informations de l'observation, de l'entretien ou encore du questionnaire.

L'intérêt épistémologique de la jouissance diffère donc de celui d'écouter ses plaisirs. Il réside dans la capacité à mettre au jour des tensions réflexives. La jouissance ébranle, divise et pluralise. Elle a une valeur d'expérience limite et sa quête est donc fondamentale dans la recherche. (Riffaud, 2018c, paragr. 11)

Si la jouissance révèle des questionnements importants, des dissonances et des contradictions, le déplaisir permet de prendre conscience de mauvaises orientations et d'inciter à revoir ses questionnements.

Alors, la méthode retenue de participation observante, en écho à l'observation participante précédemment décrite, se rapproche de ce que Cléret (2013) considère comme l'observation participante active, à savoir celle d'une implication personnelle importante faisant du chercheur un moteur du groupe. En effet, il faut admettre que, dans le cas de l'urbex, « *sur certains terrains nécessitant une forte implication personnelle, la priorité accordée à la participation constitue la condition sine qua non de la réalisation d'une observation* » (Soulé, 2007, p. 135). L'observation ne peut donc avoir lieu qu'à condition que le chercheur soit avant tout participant. Ce choix revient alors à être moral et non éthique (Bingham, 2018) car il est celui d'investiguer l'urbex en tant qu'explorateur, d'abord, puis chercheur, après. Pour autant, cette démarche mobilise la complémentarité entre *insider* et *outsider*, impliquant au chercheur de garder un pied de chaque côté et, en cela, de jouer à l'équilibriste. Concrètement, il prend ainsi part à des explorations, parfois en tant que « suiveur », parfois en tant qu'élément « moteur » du groupe. Avec un petit carnet et un crayon, il s'attache principalement à vivre l'expérience le plus intensément possible et à capter celle vécue par ses compagnons ; aussi la prise de note est-elle très limitée. L'idée est de privilégier ce qui relève du ressenti, des émotions, des sensations et des affects *in situ* car au plus ceux-ci sont intenses, au plus ils peuvent marquer la mémoire incorporée du chercheur. Alors, ce n'est qu'*a posteriori* que le matériau récolté prend forme à travers la rédaction de récits d'exploration à la première personne. Si, comme le rappelle Sayeux (2008), pour toute méthode d'investigation par participation, il y a une perte d'information du fait de la retranscription non immédiate, cette déperdition est compensée par la proximité du groupe et la saisie des ressentis. La phase d'écriture se fait donc après coup mais « à chaud » – dans notre cas, le plus souvent immédiatement après être rentré ou le lendemain au réveil – et est intéressante en ce qu'elle apporte une grande part de ressenti du chercheur : « *Le temps de l'écriture est un moment intense où l'on revit ce que l'on a vécu, des souvenirs et des anecdotes se bousculent, certains nous font sourire, comme résonances de scènes amusantes.* » (Sayeux, 2008, p. 32).

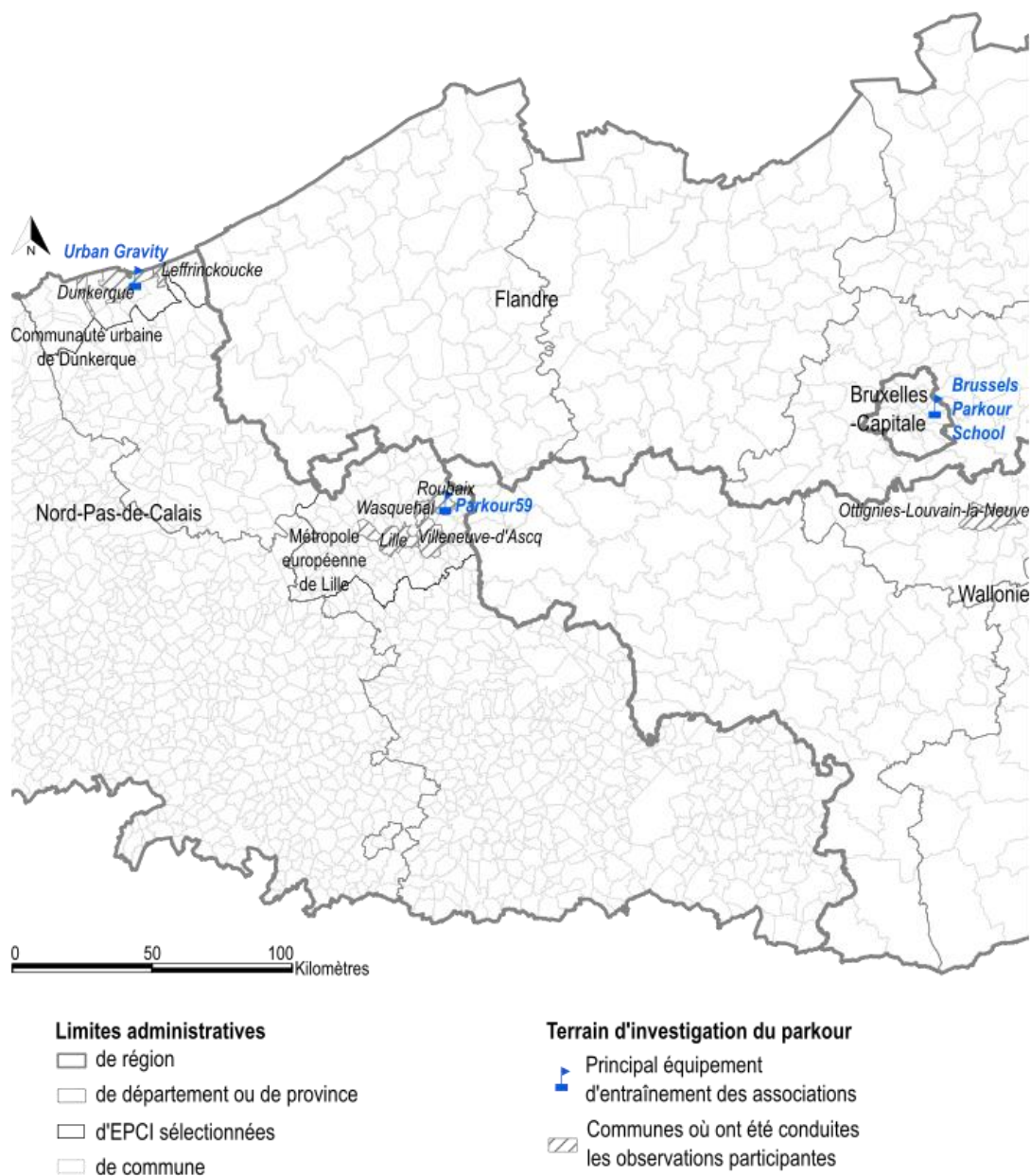
5.3.3 Du carnet de terrain au jeu de données statistiques

Dans les deux cas, l'investigation a couru sur plusieurs mois tout au long de la première année de la recherche. L'arrêt de la récolte de terrain est le fait de la combinaison de trois facteurs. Comme dans le cas du questionnaire, la saturation a joué un rôle majeur. Moins objective, l'atteinte d'un échantillon représentatif (Mukamurera *et al.*, 2006) relève ici d'avantage d'une impression de saturation. Le recueil prend donc fin lorsque le sentiment de saturation de l'analyse théorisante (Guillemette, 2006) survient chez le chercheur, c'est-à-dire lorsqu'il considère que la récolte de données supplémentaires n'enrichirait pas la conceptualisation et la théorisation du phénomène étudié. Par ailleurs, comme le souligne Guillemette (2006), cette saturation théorique relève également des ressources du chercheur. Dans le cas présent, la temporalité contrainte de la recherche, ou, autrement dit, la nécessité d'avancer dans la thèse, ainsi qu'un effet de saisonnalité, l'automne puis l'arrivée de l'hiver marquant une nette réduction de la fréquence des pratiques étudiées, ont conforté le choix de mettre fin à la récolte du matériau. Son traitement suit alors deux principes. D'une part, celui-ci se trouve découpé en plusieurs étapes afin de valider l'analyse à plusieurs reprises puisque chaque étape est une occasion de prendre de recul (Mukamurera *et al.*, 2006). D'autre part, dans la perspective de l'existence de visions pluralistes et conciliantes dépassant la séparation entre le qualitatif et le quantitatif, il s'inscrit, à l'instar de Blanchard (2017), dans une réflexion sur un emboîtement des méthodes comme ultime conclusion au débat autour de ce clivage.

5.3.3.1 Une démarche itérative pour le matériau sur le parkour

Entre juin et novembre 2019, l'investigation sur le terrain a permis de participer à 43 sessions de pratique du parkour (Annexe 5.5), ce qui représente un temps total de 42 heures d'observation participante. En détail, cela correspond à 7 sessions sur le territoire de la CUD, dont 6 à Dunkerque, 16 sur le territoire de la MEL dont la moitié à Lille et, enfin, 20 à Louvain-la-Neuve (Fig. 5.2). La plus faible représentation du Dunkerquois dans le matériau n'est pas un problème car, au contraire, il reflète l'intensité moindre de la pratique sur ce territoire mesurée par les questionnaires et évite ainsi la nécessité de pondérer les données de l'investigation immersive. Par ailleurs, à travers toutes ces sessions se retrouvent bien les deux grandes formes de pratique identifiées par Kidder (2012), à savoir l'entraînement d'un groupe d'un à cinq participants et le *jamming* rassemblant dix à trente traceurs. Plus encore, le terrain permet d'apporter un complément aux observations désormais datées de Kidder en ajoutant la session de type « cours encadré » repérée sur les terrains passés à Nantes comme ici et regroupant le plus souvent cinq à dix pratiquants dont au moins un coach, le tout dans le cadre d'une pratique associative ou par d'autres modes de formalisation.

L'investigation sur le parkour dans la région transfrontalière franco-belge, entre associations et terrains d'observation



Réalisation : Robin Lesné et Marie Labourneur, 2021

Sources :

AdminVector_L08 (Belgique), ngi.be (produit par l'IGN belge) ; ADMIN-EXPRESS_2-4 (France, 2021), data.gouv.fr (produit par l'IGN français) ; population_par_commune (Belgique, 2021), statbel.fgov.be (produit par le SPF Economie)

Figure 5.2 : Cartographie du terrain d'enquête pour le parkour.

Le traitement et l'analyse retenus, relevant de l'emboîtement des méthodes par dépassement des délimitations entre le quantitatif et le qualitatif, s'articulent autour de l'analyse multidimensionnelle. Celle-ci nécessite une étape de préparation importante et conséquente (Annexe 5.6). Elle débute par le report de l'ensemble des éléments du matériau à travers un tableau récapitulatif dans lequel chaque ligne est un critère d'observation issu de la grille et chaque colonne une session d'observation. La lecture du tableau par ligne

permet une appréhension du terrain trans-session et monocritère. Cela favorise la transformation des critères d'observation et des données récoltées en 166 variables (Annexe 5.7), dont 67 sont binaires, 55 sont ordinales (limitées à 5 modalités), 38 sont quantitatives et 6 sont textuelles. Le jeu de données nouvellement constitué connaît alors une réorganisation majeure, notamment à travers le retrait de 90 variables pour de multiples raisons (redondance, caractère intermédiaire car préalable à une autre variable, etc.) dont 50 sont binaires, 37 sont quantitatives et 3 sont textuelles. Ce processus s'accompagne également d'une restructuration au niveau des variables et des groupes de variable : certaines changent de groupe entre la grille d'observation et le jeu de données final ; et le groupe « Comportements » est éclaté pour que ses variables se répartissent dans les autres groupes. Le jeu de données stabilisé connaît un dernier traitement préalable à l'analyse multidimensionnelle. Il s'agit de sélectionner et de séparer, d'une part, les variables « explicatives » dont les données sont prises en compte dans tous les processus de calcul et, d'autre part, les variables « illustratives » qui n'influencent pas ce calcul mais dont l'utilisation procède par l'observation de la manière dont elles se comportent et se positionnent sur les résultats obtenus une fois le calcul terminé. Ce travail de sélection est nécessaire car l'exploration des données ne peut pas se limiter à mettre tous les éléments dans la machine et à attendre de voir ce qu'il en ressort.

Il est rarement avisé de croiser toutes les données selon toutes les variables descriptives (métadonnées, données structurelles, données discursives). Si un tel découpage permet d'observer des phénomènes inattendus, il convient rarement de circuler à l'aveugle. C'est donc à un cheminement progressif allant des descriptions générales aux croisements successifs des données que le chercheur est convié. (Duchastel et Laberge, 2018, p. 17)

Pour ce faire, trois éléments guident le choix : les différents essais de l'analyse factorielle multiple (AFM) montrent la mauvaise corrélation d'un groupe de variable en particulier, « Sociabilités », sur les plans factoriels ; au regard du questionnement sur la ville récréative, les éléments relevant des sociabilités internes au groupe de traceurs semblent moins intéressants ; et les informations du talon des sessions sont automatiquement écartées du calcul pour qu'elles ne l'influencent pas mais qu'il soit possible d'analyser comment celles-ci se positionnent sur les résultats obtenus. Finalement, les variables explicatives sont celles des groupes relevant des dimensions corporelle, matérielle et sociale de l'espace de pratique, des interactions sociales des traceurs vers les personnes extérieures et de celles-ci vers les traceurs, ainsi que de la créativité. Les variables illustratives sont donc celles du talon et des groupes relevant des interactions sociales internes au groupe de pratiquants et des sociabilités. À titre d'exemple, l'évolution du critère d'observation de la grille « Description de l'ignorance des personnes extérieures vers les traceurs » est présentée. Par les lectures trans-session et en croisement avec les quantités d'attitudes extérieures d'ignorance, négatives et positives, il devient la variable ordinale « qualite_ignorance ». Celle-ci qualifie, pour chaque session, le niveau d'ignorance majoritaire des passants croisés parmi 5 catégories : 0, regarder au passage et en parler entre passants ; 1, tous les passants regardent au passage ; 2, de nombreux passants regardent au passage ; 3, regarder après être passé pour ne pas être vu regardant ; 4, détourner le regard. Du fait de son intérêt dans

le questionnement sur la ville récréative et de son rattachement à un groupe de variables correctement corrélé sur les plans factoriels de l'AFM, cette variable est finalement retenue comme explicative.

À partir du jeu de données stabilisé, le choix de l'analyse multidimensionnelle se porte sur l'AFM. Il s'agit donc d'intégrer une procédure quantitative au centre d'une méthode globalement à dominante qualitative (Annexe 5.8), notamment dans la récolte du matériau et la nature des données. Les motivations à la sélection de l'analyse factorielle multiple parmi toutes les méthodes d'analyse multidimensionnelle disponibles sur le logiciel XLStat sont de deux ordres. D'une part, les 55 variables explicatives mobilisées sont composées de 11 variables binaires, 43 variables ordinales, et une seule variable quantitative, ce qui confère un caractère qualitatif à une large majorité des données. Dans cette mesure, il n'est pas envisageable d'effectuer des méthodes davantage adaptées aux données quantitatives comme l'analyse en composantes principales (ACP) et les options se réduisent à l'AFM ou à l'analyse des correspondances multiples (ACM). D'autre part, dans le cas du matériau sur le parkour, du fait de la grande quantité d'informations à considérer, il est préconisé de conserver la segmentation du jeu de données en blocs thématiques qui se matérialisent par les groupes de données. Ainsi, parce qu'elle permet une démarche de pondération de ces groupes de variables, l'AFM est préférée à l'ACM. Les résultats du calcul statistique orientent l'analyse vers la sélection de trois axes et de deux plans factoriels : les axes factoriels F1 et F2 (Fig. 5.4) ; le plan factoriel F1-F6 (Fig. 5.5) ; ainsi que l'axe factoriel F3 et le plan factoriel F2-F3 (Fig. 5.6). En effet, ils sont tous marqués par les bonnes corrélations de plusieurs axes partiels. La méthode de l'AFM intègre dans son calcul un traitement isolé de chaque groupe de variables qui correspond à une ACM par groupe. Ces ACM, par leur propre calcul, font émerger des axes factoriels qui sont finalement reportés par l'AFM sur ses axes et plans globaux et deviennent alors des axes partiels de l'AFM. Ainsi, l'intérêt d'un axe ou d'un plan factoriel s'évalue par le niveau de corrélation d'un ou de plusieurs axes partiels, donc, autrement dit, d'un ou plusieurs axes factoriels issus des ACM préalables. Au total, les trois axes et deux plans factoriels de l'AFM qui se révèlent pertinents à étudier mettent en avant 13 axes partiels, soit 13 axes factoriels des ACM réalisées sur les six groupes de variables explicatives. Il s'agit donc, avant d'analyser les résultats de l'AFM, de bien comprendre ce que traduisent ces axes partiels en évaluant les corrélations des différents facteurs des groupes de variables sur les différents plans factoriels des ACM, puis en analysant les ACM elles-mêmes dans leur globalité.

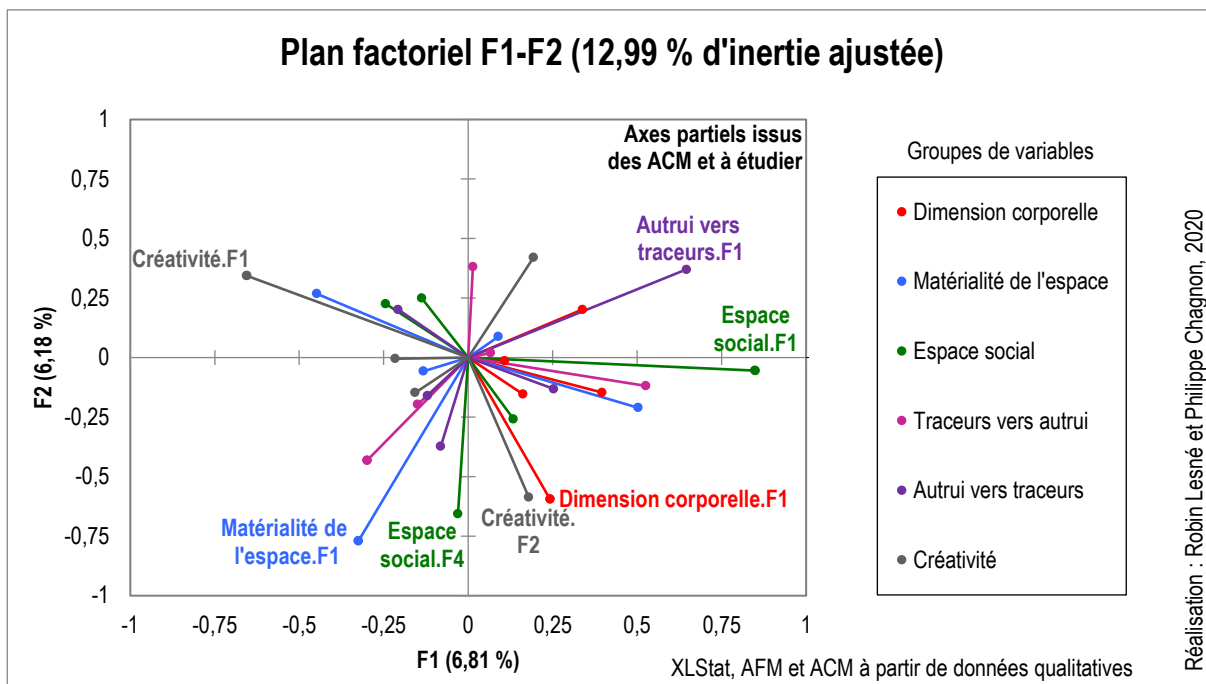


Figure 5.3 : Projection des axes partiels issus des ACM dans le plan factoriel des axes F1 et F2 de l'AFM opérée sur le matériau empirique des observations participantes de parkour.

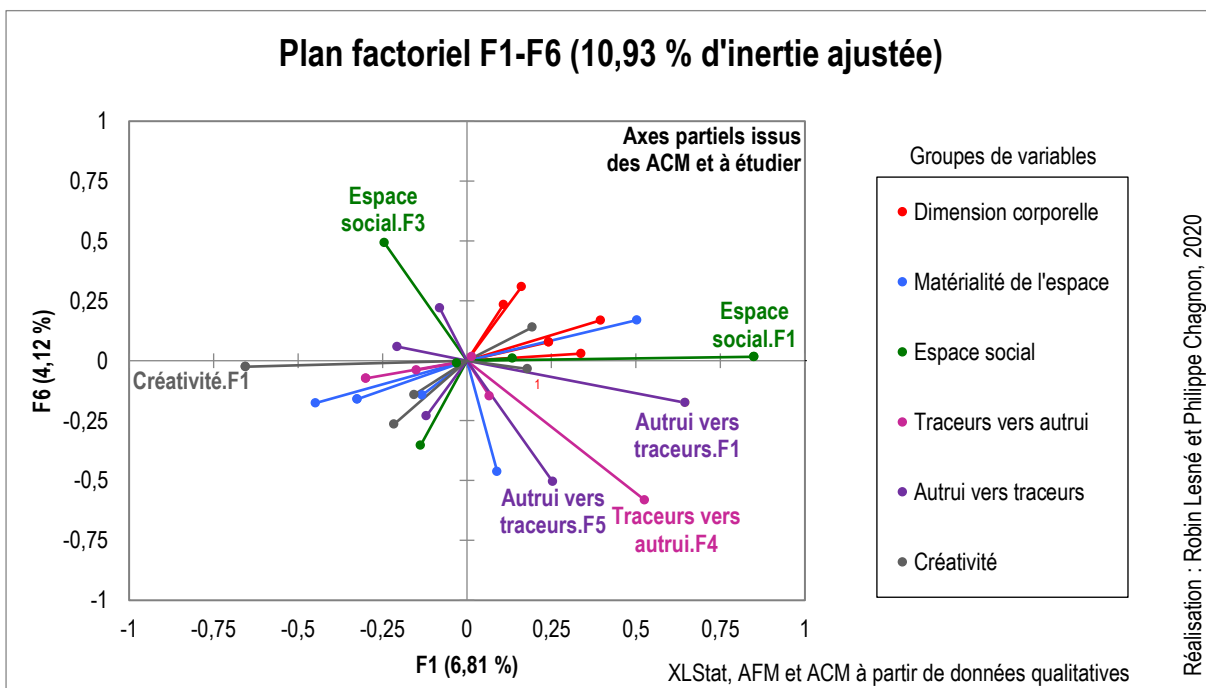


Figure 5.4 : Projection des axes partiels issus des ACM dans le plan factoriel des axes F1 et F6 de l'AFM opérée sur le matériau empirique des observations participantes de parkour.

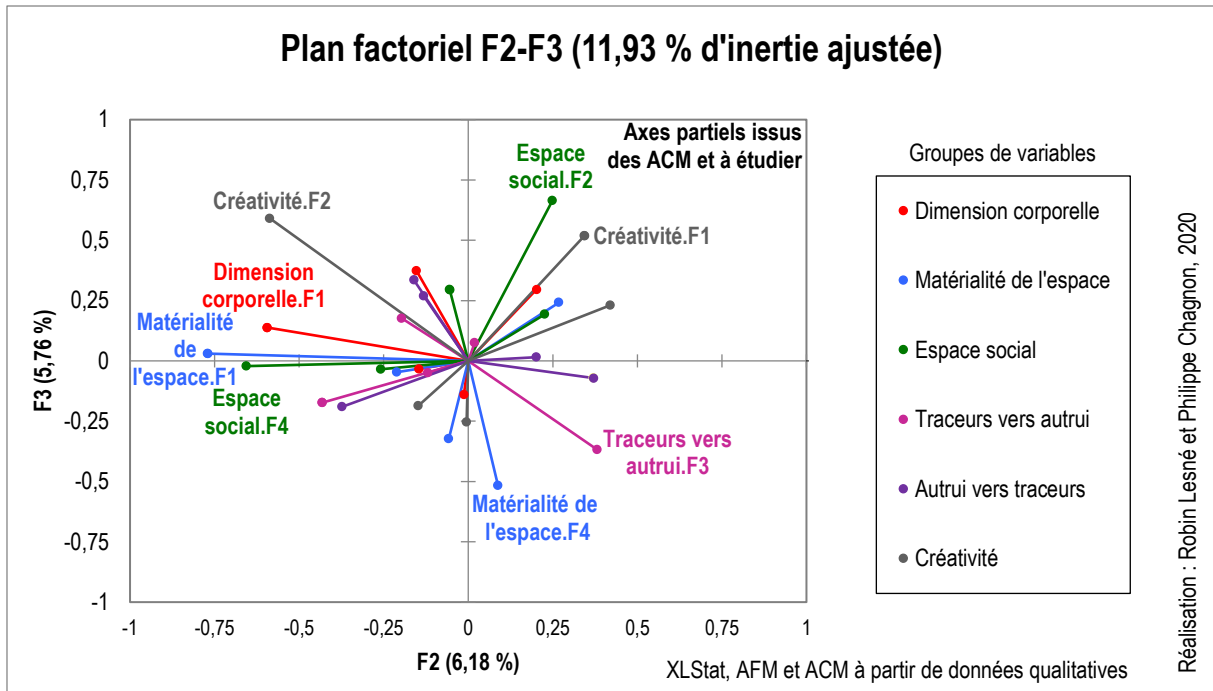


Figure 5.5 : Projection des axes partiels issus des ACM dans le plan factoriel des axes F2 et F3 de l'AFM opérée sur le matériau empirique des observations participantes de parkour.

Finalement, à l'issue de l'ensemble du processus de récolte et de traitement du matériau empirique (Fig. 5.6), l'enjeu est de comprendre les résultats des différents calculs réalisés par l'AFM et les ACM. Des 13 axes partiels issus des six ACM sont identifiées huit dynamiques de dualité, voire d'opposition, quatre tendances qui se dégagent particulièrement d'une « masse moyenne » ainsi qu'une dynamique graduée. La compréhension des résultats de l'AFM devient alors possible à partir de ces éléments. Elle permet de mettre en avant l'existence, au sein du jeu de données global, de quatre dynamiques de dualité, voire d'opposition et d'une tendance qui se dégage particulièrement d'une « masse moyenne ». Toutes ces dynamiques et tendances sont présentées et interprétées de manière plus détaillée dans le chapitre 7 et résumées à travers un schéma de synthèse.

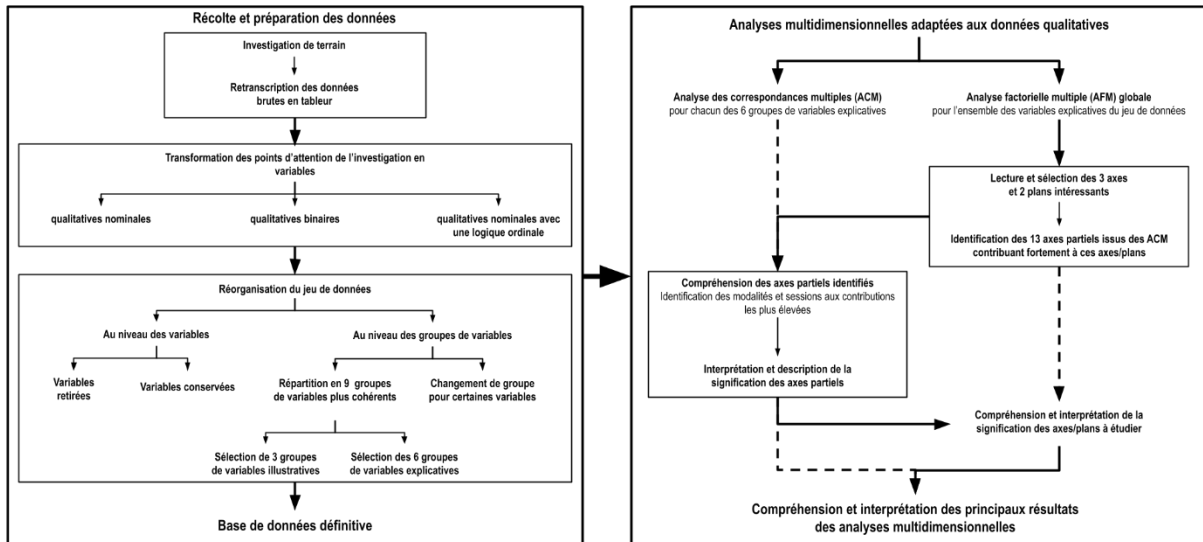
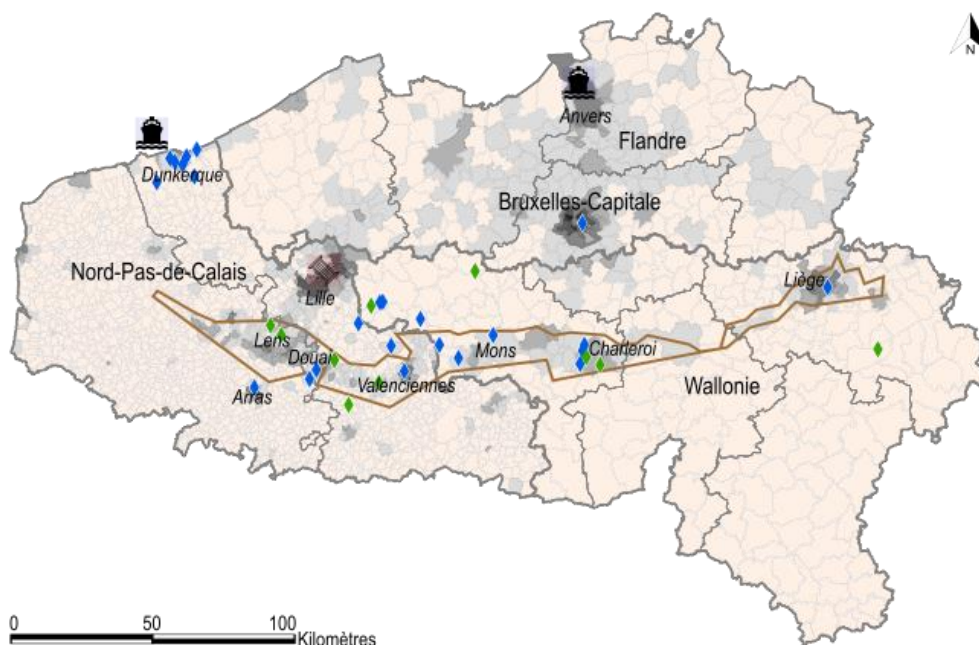


Figure 5.6 : Schéma général de la récolte, du traitement et de l'analyse du matériel issu de l'observation participante de la pratique du parkour. Réalisation : Robin Lesné, 2021.

5.3.3.2 Un traitement plus fluide du matériel sur l'urbex

Se déroulant sur un temps plus long, entre décembre 2018 et septembre 2019, que pour le parkour, l'investigation sur le terrain a permis de participer à 26 sessions d'exploration urbaine (Annexe 5.9), ce qui représente un temps total de 44 heures de participation observante. Ces visites sont dispersées à travers toute la région transfrontalière précédemment décrite, à l'exception de la Flandre belge. Deux secteurs dominent le terrain, à savoir le département du Nord et la Wallonie avec respectivement 13 et 10 explorations, tandis que 2 ont été réalisées dans le Pas-de-Calais et une seule sur la région de Bruxelles-Capitale (Fig. 5.7). Ces écarts de représentativité s'expliquent par la plus faible présence de sites d'urbex dans les territoires urbains les plus denses comme la région bruxelloise puisque, à titre comparatif, aucune visite n'a été réalisée sur le territoire de la MEL, ainsi que par la nécessité d'une démarche de récolte du matériel reposant sur la saisie d'opportunités afin de constituer un échantillon théorique et non statistique.

La région transfrontalière franco-belge, un territoire de recherche riche pour l'urbex notamment du fait de son passé minier



Limites administratives

- de région
- de département ou de province

Densité par commune en 2021 (habitants/km²)

- 3,59 - 405,71
- 405,72 - 1138,87
- 1138,88 - 2516,15
- 2516,16 - 5596,31
- 5596,32 - 10368,62
- 10368,63 - 23358,56

Industrie passée et présente

- Industrie textile du triangle Lille-Roubaix-Tourcoing
- Exploitation minière du bassin houiller franco-belge
- Complexes industrialo-portuaires de Dunkerque et d'Anvers, 88ème et 17ème ports mondiaux

L'urbex dans la région

- Sites explorés au cours de l'investigation de terrain en participation observante
- Sites connus dont la localisation exacte a été récoltée à travers les recherches pour le terrain

Sources :

ArcMap, Projection Lambert 2008, Datum ETRS 1989

AdminVector_L08 (Belgique), ngi.be (produit par l'IGN belge) ; ADMIN-EXPRESS_2-4 (France, 2021), data.gouv.fr (produit par l'IGN français) ; population_par_commune (Belgique, 2021), statbel.fgov.be (produit par le SPF Economie)

Figure 5.7 : Cartographie du terrain d'enquête pour l'urbex.

De nouveau, la méthode retenue pour le traitement et l'analyse, mixant qualitatif et quantitatif, est celle de l'analyse multidimensionnelle qui se découpe entre une étape de préparation (Annexe 5.10) et une autre d'analyse (Annexe 5.11). Dans le cas de l'urbex, la construction du jeu de données débute par plusieurs relectures des récits d'exploration. L'imprégnation du matériau environ neuf mois après les dernières visites correspond au temps de l'analyse *a posteriori* favorisant une certaine prise de recul puisque son « *écriture ne permet pas assez de détachement pour l'interprétation : donner du sens à ce que l'on a vu. Ce n'est que plus tard, l'affect, les émotions et le plaisir retombés, que l'on peut commencer à travailler.* » (Sayeux, 2008, p. 33). Par ce processus de retour réflexif sur le corpus empirique, il est possible d'identifier les idées et « familles » d'idées trans-session récurrentes dans les récits. De ces éléments sont alors construits 57 variables (Annexe 5.12) dont 52 sont ordinales (limitées à 5 modalités), 3 sont nominales, une est binaire et une autre textuelle. Celles-ci sont réparties entre 4 groupes et 9 sous-groupes : le talon, reprenant les éléments de contexte et la composition du groupe d'explorateurs (localisation, temporalité, genres et tranches d'âges) ; une description détaillée du site exploré dans ses dimensions matérielle (formes, matériaux, nature, état et respect) et sociétale (type d'infrastructure, accès, qualités, environnement et délaissement) ; un ensemble d'éléments relevant de l'expérience de la visite d'un point de vue corporel (mobilisations du corps, ressentis, émotions et atmosphère) ainsi que social dans les interactions externes (fréquentation du site, réaction face à autrui et réaction d'autrui face au groupe) et internes (cohésion du groupe et partages) ; et les caractéristiques propres à trois grandes motivations de l'urbex, à savoir les rapports au temps (ancienneté, valeur et activation mémorielles et émotionnelles du site), à l'esthétique (valeur esthétique et artistique du site, formes contemplative ou créative de jouissance et utilisation de l'image) et à l'aventure (complexité d'accès, simulation et recherche de risque). Il s'agit alors, comme pour le matériau sur le parkour, de sélectionner et de séparer les variables explicatives des variables illustratives puisqu'il n'est, ici non plus, pas recommandé de croiser toutes les données (Duchastel et Laberge, 2018, p. 17). Premièrement, les informations du talon des explorations et les variables décrivant les sites explorés sont retirées du calcul pour qu'elles ne l'influencent pas mais qu'il soit possible d'analyser comment celles-ci se comportent avec les résultats obtenus. Deuxièmement, au regard du questionnaire sur la ville récréative, les éléments relevant des sociabilités internes au groupe d'explorateurs paraissent moins intéressants, ce qui écarte également le sous-groupe de variables « Expérience sociale du groupe ». Troisièmement, les différents essais de l'analyse des correspondances multiples révèlent que toutes les variables relevant de l'expérience de la visite, corporelle comme sociale dans les interactions avec l'extérieur, brouillent l'analyse et empêchent de dégager des tendances. Elles sont donc retirées et, finalement, les variables explicatives sont celles des groupes relevant des trois principales motivations à la pratique de l'urbex et toutes les autres sont illustratives. Dès lors, il est nécessaire de bien comprendre que toute l'analyse repose sur deux principes. D'une part, il s'agit d'effectuer un calcul considérant uniquement les informations au sujet des caractéristiques temporelles, esthétiques et aventureuses des sites et de leur exploration afin de mettre en avant certaines dynamiques et tendances fines ou croisant deux ou trois de ces dimensions. D'autre part, les variables illustratives sont mobilisées afin de savoir comment elles se positionnent au sein de ces éléments dégagés par l'ACM. À titre d'exemple et de manière totalement hypothétique, il pourrait donc être possible de mettre en évidence que certaines

intensités émotionnelles (Expérience corporelle de la visite) correspondent à des sessions d'exploration marquées par le poids des émotions liées au temps et par l'absence de recherche de risque, ou encore qu'au plus un site est végétal (Description matérielle du site), au plus il présente des qualités esthétiques dont les explorateurs jouissent uniquement par contemplation et sans démarche créative.

Pour étudier le jeu de données finalement stabilisé, l'analyse multidimensionnelle retenue est l'ACM. De nouveau, la prégnance de variables de nature qualitative parmi celles explicatives (16 ordinales et une nominale) et, plus généralement, l'absence de variable quantitative dans l'ensemble des données portent le choix vers des méthodes adaptées proposées par XLStat, donc l'AFM ou l'ACM. Contrairement au parkour, les seules 17 variables explicatives constituent une quantité d'information relativement peu importante ne nécessitant pas la segmentation en blocs thématiques, d'autant plus qu'il y a un intérêt fort à croiser les différentes motivations à la pratique. L'ACM semble donc préférable à l'AFM. Par ailleurs, cet outil présente une forte solidité qui le rend particulièrement adapté au jeu de données pour trois raisons. Il ne procède pas par calcul de Chi2 mais par mesure de distance donc (1) il ne cherche pas à savoir s'il existe, ou non, un lien statistique entre des modalités mais à mesurer à quel point certaines sessions se ressemblent – d'où le terme d'analyse des correspondances multiples – et sur base de quelles caractéristiques. Il procède à partir de tableaux disjonctifs complets, c'est-à-dire que (2) les modalités des variables thématiques deviennent des variables binaires statistiques. Autrement dit, il ne considère pas, dans l'exemple de la variable « dimension totémique », qu'un site est de renommé soit nulle, soit locale, soit régionale, soit internationale – ce qui revient à ce que chaque site présente une des quatre modalités de la variable – mais qu'un site est ou n'est pas de renommé nulle, locale, régionale et internationale – ce qui revient à ce que chaque site présente une réponse binaire « oui » ou « non » à quatre variables correspondant aux quatre niveaux de renommé –, solidifiant de ce fait le calcul par accroissement du nombre de variables statistiques. Enfin, l'ACM fonctionne dans les deux sens du tableau car (3) « *l'analyse est symétrique : les ensembles I [ensemble des indices des lignes] et J [ensemble des indices des colonnes] jouent des rôles qui sont interchangeables.* » (Evrard *et al.*, 2009, p. 453). L'idée n'est donc pas seulement, d'une part, de dégager des individus statistiques, ici les sessions, qui se ressemblent du fait qu'ils partagent des attributs, représentées ici par les modalités de variables, communs et, d'autre part, de comprendre ce qui caractérise ces groupes d'individus alors identifiés, c'est-à-dire pointer des « types » de sessions d'urbex. Il s'agit également de repérer les caractéristiques des individus statistiques, ici les modalités de variables, qui ont tendance à « fonctionner ensemble » en ce que ces attributs spécifiques sont souvent présents lors des mêmes sessions et rarement lors des autres sessions, c'est-à-dire relever des tendances dans les formes de pratiques de l'urbex. Dit autrement, là où la plupart des analyses chercheraient uniquement à regrouper des sessions d'urbex parce que les « choses qui s'y passent » sont statistiquement les mêmes, l'ACM, fonctionnant à double sens, ambitionne également de regrouper ces « choses » – des émotions, l'usage de la photographie, etc. – parce qu'elles « se passent » statistiquement lors des mêmes sessions d'urbex. L'enjeu final de tout le processus de récolte et de traitement du matériau empirique précédemment décrit (Fig. 5.8) est de comprendre les résultats de l'ACM. Ceux-ci incitent à porter l'analyse sur les axes factoriels F1, F2 et F3 ainsi que sur le plan factoriel F2-F3 car tous semblent porteurs de sens à

la première lecture. Leur compréhension met en lumière deux tendances qui se dégagent particulièrement d'une « masse moyenne », une dynamique de dualité, voire d'opposition, et une dynamique à trois branches. Leurs présentations et interprétations sont décrites de manière détaillée dans le chapitre 7 et résumées à travers un schéma de synthèse.

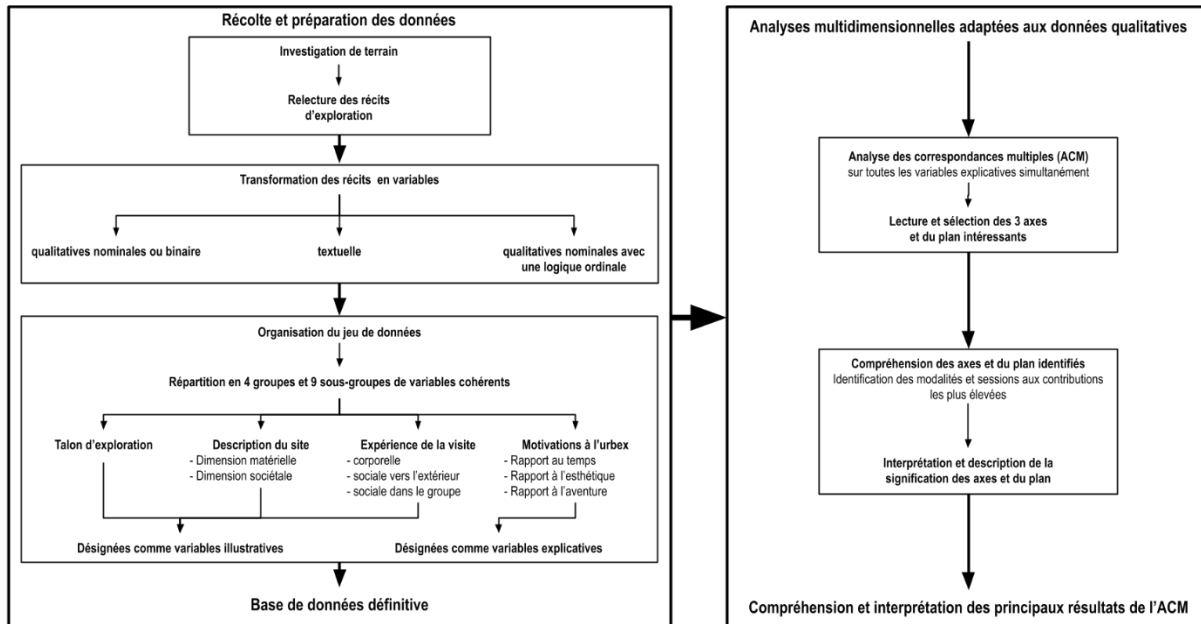


Figure 5.8 : Schéma général de la récolte, du traitement et de l'analyse du matériel issu de la participation observante à la pratique de l'urbex. Réalisation : Robin Lesné, 2021.

5.4 Les pratiques au-delà des pratiquants, l'entretien comme outil compréhensif auprès des acteurs des pouvoirs publics

À travers les méthodes de l'observation participante et de la participation observante, il est possible de saisir une certaine dimension des pratiques étudiées, à savoir principalement ce que les traceurs et explorateurs font et, dans une moindre mesure, ce qu'ils disent sur ce qu'ils font. Cette démarche est donc, à l'image de l'intention qui guide l'ensemble de la méthodologie, focalisée sur la concrétude de la pratique. Puisque les revues de la littérature ont mis en avant la nécessité de s'intéresser à ce qui gravite autour des activités, notamment en matière de personnes, pour dépasser les pratiques elles-mêmes, il s'agit donc de compléter la méthode par un outil pour capter cet élément. L'idée n'est pas de développer une approche pratiquant-centrée qui interrogerait ce qu'ils pensent que les *outsiders* disent sur ce qu'ils font, mais bien de porter l'attention directement sur ce que disent ces *outsiders* des pratiques, donc, de nouveau, de se rapprocher davantage de la concrétude du réel. En effet, l'enjeu est d'éviter l'écueil d'une double méconnaissance (Becker, 1985) à laquelle contraint la seule analyse des traceurs et explorateurs : celle des intérêts des applicateurs de normes sociales qui entrent en compte dans leurs représentations sur les pratiques et celle du niveau de partage des membres de la société conventionnelle avec les perspectives des déviants. Il s'agit alors de capter les points de vue des personnes extérieures au sujet de ces activités et, plus largement, de la

ville récréative. Ainsi, ce sont les acteurs majeurs qui font la ville qui sont visés, qu'ils soient élus ou professionnels des pouvoirs publics. En cela, la démarche rejoint celle des objectifs de la sociologie de l'action publique : « *reconstituer des processus d'action publique dans leur historicité, d'une part, comprendre les pratiques constitutives de l'action publique et les représentations qui les orientent, d'autre part* » (Pinson et Sala Pala, 2007, p. 556). Or, pour analyser les pratiques et représentations des acteurs des politiques publiques, Pinson et Sala Pala précisent qu'il vaut mieux privilégier l'entretien compréhensif car « *dans nombre de cas, il est même la meilleure (ou la seule) voie pour y parvenir* » (2007, p. 557).

5.4.1 L'entretien semi-directif compréhensif, outil d'appréhension des représentations des acteurs des pouvoirs publics

Puisque l'entretien compréhensif est l'outil retenu pour atteindre les représentations des édiles, il est nécessaire d'explicitier de manière plus précise ce qu'il est, les raisons de son choix et ce qu'il permet. Avant cela, il est toutefois important de revenir sur l'entretien en lui-même dans les sciences humaines et sociales. Il s'agit d'une méthode de recueil d'information à travers une discussion plus ou moins dirigée par l'enquêteur avec une sélection spécifique de personnes afin d'obtenir des renseignements sur les faits comme sur les représentations (De Ketele et Roegiers, 2015).

5.4.1.1 Pourquoi l'entretien ?

Face au panel de possibilités méthodologiques pour récolter le matériau désiré, l'entretien est premièrement retenu car préféré au questionnaire. En effet, il présente plusieurs avantages comparatifs comme la création d'un contact personnel, sa capacité à pallier aux difficultés liées aux questions dirigées dans une perspective de recherche des représentations, ou encore sa capacité à éviter l'impression du questionnaire-jugement en ce qu'il favorise une plus grande acceptation de la situation par l'enquêté (Sayeux, 2008). L'entretien revêt une dimension hautement compréhensive du fait de la relation installée entre l'enquêteur et le sujet et de la finesse des informations qu'il permet d'atteindre dans l'échange grâce aux relances, à l'humanité de l'interaction et à la sensibilité mobilisée du chercheur.

S'engager dans une entrevue consiste donc à entrer en contact avec un interlocuteur, à rechercher un accès à l'expérience de l'autre, à cerner ses perspectives au sujet des questions étudiées et à tenter de les comprendre, et ce, d'une façon riche, descriptive, imagée. (Savoie-Zacj, 2018, p. 201)

Plus précisément, la technique d'entretien retenue ici est semi-directive, soit celle dans laquelle l'enquêteur oriente la discussion vers des sujets et laisse alors une expression libre à l'enquêté. Il s'agit d'un entre-deux récupérant les avantages des deux autres méthodes puisqu'il permet d'accéder aux informations précises de l'entretien directif sans limiter l'exploration de la pensée réelle et de l'avis de l'interrogé tout en palliant au manque de cadrage dont peut souffrir l'entretien non directif (Fenneteau, 2007). De manière précise, l'enquêteur en entretien semi-directif engage une recherche d'information par orientation du discours à travers quelques questions autour de thèmes et un accompagnement de l'enquêté en résumant ses propos ou en l'invitant à approfondir certains sujets (Desanti et Cardon, 2010). Cet outil a déjà fait ses preuves et connaît, de nos jours, un fort usage pour les études qualitatives et qui s'intéressent aux perceptions et

représentations dans une démarche compréhensive et non de mesure (Fenneteau, 2007), à l'image de ce projet doctoral.

5.4.1.2 Les objectifs de l'entretien

En effet, cet outil répond aux deux principaux enjeux de la présente recherche auprès des édiles que sont l'appréhension du sens et des représentations du réel, d'une part, et l'adoption d'une approche compréhensive, d'autre part. Chercher à capter les représentations revient à viser le recueil des opinions et avis, de la manière dont les choses et les actions sont perçues, des significations et, éventuellement, des causes qui leurs sont attribuées. Pour reprendre le langage de De Ketele et Roegiers (2015), il s'agit donc de se focaliser sur les perceptions de l'autre (« ce que x pense de y » et « ce que x voudrait que y soit ») et sur les perceptions des représentations de l'autre sur l'autre (« ce que x croit que y pense de y », « ce que x voudrait que y pense de y », « ce que x croit que y voudrait être » et « ce que x aspire à ce que y veuille que y soit »). Dans cette sémantique, si « x » symbolise systématiquement l'enquêté interrogé, « y » peut être le pratiquant comme le non-pratiquant lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux représentations de l'autre sur l'autre. Les intérêts méthodologiques de l'entretien sont multiples et quelques-uns, particulièrement vérifiés pour la recherche ici présentée, sont explicités. Cet outil est pertinent quand l'étude s'intéresse à des populations particulières dans un certain contexte car il donne accès aux points de vue, expériences et sens attribués aux actions, favorise l'appréhension des systèmes de représentations et pratiques sociales et permet de dégager les logiques d'action partagées et divergentes (Desanti et Cardon, 2010). En cela, il résonne avec le rôle du chercheur inscrit dans une méthodologie qualitative qui est de donner du sens aux données (Blais et Martineau, 2006) en voulant comprendre ce que signifie le sens que la personne donne au monde. Par ailleurs, il est particulièrement adapté à l'approche inductive puisqu'il ne vise pas à confirmer ce qui est déjà su par déduction d'un savoir préétabli mais à révéler toute l'épaisseur du phénomène étudié (Vinit, 2016).

Quant à l'adoption d'une démarche compréhensive, elle correspond à une certaine conception de la production du savoir. Les représentations sociales – « *forme[s] de connaissance socialement élaborée[s] et partagée[s], ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1994, p. 36) – se distinguent, en effet, de la connaissance scientifique en ce qu'elles constituent un savoir profane mais à la grande importance dans la vie sociale. Parce qu'elles déterminent le rapport de chacun aux autres et au monde, donc leurs interactions, elles jouent un rôle majeur dans la définition des identités, dans le développement individuel comme collectif et dans la diffusion des connaissances (Jodelet, 1994) et constituent, en cela, une ressource incontournable des sciences sociales. Dans cette perspective, l'entretien se révèle être un outil particulièrement adapté car il favorise l'utilisation de la subjectivité pour appréhender les représentations orientant les processus d'action (Pinson et Sala Pala, 2007). Ainsi, il s'affirme comme instrument majeur de la démarche compréhensive en ce qu'il permet de comparer les discours de différents acteurs, composés de pratiques, de descriptions des activités, d'attentes et de représentations réciproques, autour d'un sujet donné (Desanti et Cardon, 2010). Enfin, l'entretien favorise l'inscription de la recherche dans une perspective webérienne et non durkheimienne de l'appréhension de la réalité sociale (Pinson et Sala Pala, 2007) : tandis que Durkheim défend l'intérêt de saisir les causes de l'action, Weber s'attache

d'avantage à l'étude des raisons des acteurs. Pour ce dernier, le discours permet d'accéder au sens attribuer par l'acteur à l'action sociale, donc de le comprendre pour ensuite expliquer le social. Il s'agit ainsi d'une démarche résolument inductive dont la finalité n'est pas de comprendre l'acteur mais bien d'expliquer le social par la compréhension de ses acteurs.

5.4.2 Construction, conduite des entretiens et récolte du matériau

Au regard des différents territoires constituant le terrain et du questionnement autour de la ville récréative, plusieurs principes sont retenus pour la mise en place de la méthode de récolte du matériau par des entretiens auprès des édiles. Premièrement, il s'agit de restreindre la population visée en définissant un ensemble délimité de champs d'intervention. Cinq secteurs sont identifiés : les sports, notamment du fait du caractère sportif du parkour ; le patrimoine puisqu'il existe des liens évidents entre l'urbex et les questions d'histoire et d'héritage ; la culture, le parkour et l'urbex relevant tous deux de la culture dite « urbaine » ; la sécurité que le caractère illégal, voire illicite, des pratiques interroge ; ainsi que l'aménagement du territoire et l'urbanisme, champ d'intervention impactant nécessairement ces activités et plus généralement la récréativité de la ville. Deuxièmement, la définition de l'échantillon théorique est précisée par la sélection de territoires desquels relèvent les acteurs interrogés. Le caractère diffus de l'urbex limite grandement la possibilité d'en identifier ; aussi sont-ce les terrains du parkour qui orientent principalement cette procédure. Pour autant, les territoires investigués ne sont pas dénués de site propices à l'urbex et leurs édiles sont en mesure de discuter également de ce point. Ainsi, les acteurs ciblés relèvent des municipalités de Dunkerque, Lille, Roubaix et Ottignies-Louvain-la-Neuve, mais aussi de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Métropole Européenne de Lille du fait de la complémentarité de compétences entre les communes et les intercommunalités. La règle pratique fixée est alors qu'il est nécessaire qu'un moins une personne de chaque collectivité territoriale soit interrogée. Troisièmement, un objectif de représentativité est défini, bien qu'ambitieux, non pas d'une quantité d'entretien mais d'exhaustivité des différents acteurs et de représentation de chaque partie prenante (Desanti et Cardon, 2010). L'idée est de réussir à conduire une diversité d'entretiens de manière à ce que chaque champ d'intervention soit représenté par au moins un acteur sur les quatre secteurs géographiques : Dunkerque et la CUD en complémentarité, Lille et la MEL en complémentarité, Roubaix puis Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Puisque la méthode d'entretien retenue est précisément semi-directive, un document guide (Annexe 5.13) est produit afin d'orienter l'échange. Celui-ci se découpe en quatre séquences proposées dans un ordre logique suivant la complexité des thèmes et la nécessité progressive d'une prise de position de la part du répondant. Pour autant, cette trame est fluctuante et les interlocuteurs sont libres d'aborder les points dans l'ordre qu'ils le désirent sans qu'ils n'en aient connaissance en amont, auquel cas le rôle de l'enquêteur est de suivre leur cheminement tout en gardant en mémoire la nécessité de revenir, au moment opportun, sur les thèmes non traités. L'entretien débute systématiquement par une étape préalable de présentation du cadre contractuel (Fenneteau, 2007). L'enquêteur expose alors le rôle de chacun dans la discussion, présente l'étude, son contexte, son commanditaire et ses objectifs sans influencer la suite de l'entretien et explique quelles sont les attentes d'un tel exercice. Ce temps est également celui des engagements pris par le chercheur

envers le répondant, à savoir celui du respect du secret professionnel et de son anonymat dont il explicite les mesures : utilisation de pseudonymes, limitation des informations croisées dans le livrable et assurance de l'impossibilité de retrouver une identité par recoupement. Cette étape est nécessaire à l'instauration d'un climat de confiance mutuel et à déclencher l'acceptation d'un dévoilement de soi. Enfin, l'enquêteur demande l'autorisation de l'enregistrement et annonce la possibilité d'arrêter celui-ci à tout moment. Pour articuler les quatre séquences l'enquêteur peut s'appuyer, en plus de la trame des thèmes à aborder, sur un ensemble de concepts et aspects en lien avec les thématiques qui constituent un panel d'outils de relance. La discussion est lancée par (1) un temps qui vise à comprendre qui est l'interlocuteur. Cette étape favorise le déclenchement du processus de livraison de soi car la personne est sur son propre terrain et peut parler d'elle-même. Les informations attendues concernent son âge, son genre, la place qu'elle occupe dans l'institution, son champ d'intervention, son ancienneté et, pour les élus, son activité professionnelle présente ou passée. Puis l'enquêté est emmené sur (2) le sujet des pratiques des cultures urbaines. Il a la possibilité d'exposer sa connaissance de ce domaine culturel, de ses activités et précisément du parkour et de l'urbex. Deux points sont alors particulièrement discutés, à savoir les relations et influences entre l'institution et ces activités ainsi que les impacts et enjeux d'usages des pratiques sur l'espace urbain. En découle alors (3) l'échange autour de la récréativité urbaine. L'idée est d'amener l'interlocuteur à s'exprimer sur le jeu, le ludique et le corps dans la ville, notamment au sujet de leur place mais aussi de la réaction des citoyens face aux expressions de récréativité. Enfin, le point plus engagé de (4) la dimension politique de tout cela est soulevé. Rassurant, l'enquêteur emporte la discussion vers les questions des messages liés aux pratiques, de leur place dans la société et des jeunes. Tout au long de la discussion, les recommandations de Becker (2002) guident l'attitude du chercheur qui, pour adopter une démarche compréhensive, doit faire preuve d'humilité méthodique. Il s'agit notamment de préférer le « comment » au « pourquoi » car ce dernier crée une réaction de défense et une impression d'un besoin de se justifier, source d'une réponse brève et superficielle face à une forme d'accusation qui attendrait une seule bonne réponse conventionnellement acceptée. Le « comment », au contraire, entraîne une réponse retraçant en détail l'histoire du processus menant au résultat, laisse davantage de liberté de réponse et de choix dans les éléments énoncés et donne l'impression d'un intérêt et d'une curiosité pour la personne de la part de l'enquêteur.

Entre octobre 2019 et avril 2020, la récolte du matériau a permis de rencontrer 28 actrices et acteurs à travers 24 entretiens. Deux éléments particuliers sont à préciser concernant ce corpus : 2 entretiens ont été conduits avec trois interlocuteurs et les 4 entretiens avec les acteurs néolouvainistes ont été réalisés en visio-conférences du fait de la crise sanitaire de la COVID-19. Parmi ces édiles se retrouvent 14 élues ou élus et autant de personnes non élues occupant des postes à responsabilité au sein des collectivités territoriales, à la direction d'un service ou en charge de la responsabilité d'une cellule, par exemple. Afin de respecter leur anonymat, il n'est pas possible de présenter ici plus de détails concernant leurs informations individuelles. Globalement, le corpus est plutôt équilibré au niveau de la répartition des territoires puisque composé de 5 acteurs de la commune de Dunkerque, autant de celle de Lille, 6 de celle de Roubaix et 4 de celle d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ainsi que de 6 acteurs de la CUD et seulement 2 de la MEL. De plus, les

champs d'intervention présentent une représentativité plutôt équilibrée avec 5 acteurs des champs de la sécurité, du patrimoine et de la culture, 7 pour les sports et 9 pour l'aménagement et l'urbanisme. Pour ces derniers, il est important de relativiser leur poids en précisant que les entretiens collectifs ont été conduits avec une grande partie d'acteurs de ce champ. Finalement, le corpus présente quelques lacunes précises (Tableau 5.2) et une défaillance manifeste sur tout le bassin lillois pour la sécurité et la culture.

Tableau 5.2 : Représentativité des champs d'intervention des édiles du corpus d'entretiens par territoire.

	Sports	Patrimoine	Culture	Sécurité	Aménagement et urbanisme
Dunkerque	oui	oui	oui	oui	oui
CUD	oui	oui	oui	oui	oui
Lille	oui	oui	non	non	oui
MEL	oui	oui	non	non	non
Roubaix	oui	oui	oui	oui	oui
Ottignies-Louvain-la-Neuve	oui	non	oui	oui	oui

Lecture : si présence d'au moins un acteur du champ et du territoire dans le corpus, « oui », sinon, « non ».

5.4.3 La retranscription partielle thématifiée, support de la construction du jeu de données statistiques

Dans la continuité de la démarche engagée avec l'analyse du matériau récolté par l'observation participante et la participation observante sur le parkour et l'urbex, la méthode retenue pour l'analyse des entretiens repose sur le principe inductif et dépasse les frontières entre le qualitatif et le quantitatif. Ces derniers se rejoignent particulièrement dans les procédures sur l'idée de décomposer le matériau par découpage, description, exploration et analyse, ainsi que sur l'usage fréquent du raisonnement arithmétique, y compris dans le raisonnement qualitatif puisque « plus ou moins », « souvent » ou encore « rarement » sont des outils de mesure (Duchastel et Laberge, 2018). Dans cette perspective, la méthode d'analyse retenue pour le corpus d'entretiens (Fig. 5.9) correspond au quatre étapes du processus inductif (Blais et Martineau, 2006) : la préparation des données brutes, ici grâce à la retranscription partielle et au découpage thématique des entretiens ; une lecture approfondie et attentive qui s'articule autour d'une lecture transentretiens et intrathème ; l'identification et la répartition de catégories émergentes, processus prenant la forme de la détermination de variables dans le corpus ; et, finalement, l'affinement des catégories, ici permis par la définition de différentes modalités pour chaque variable.

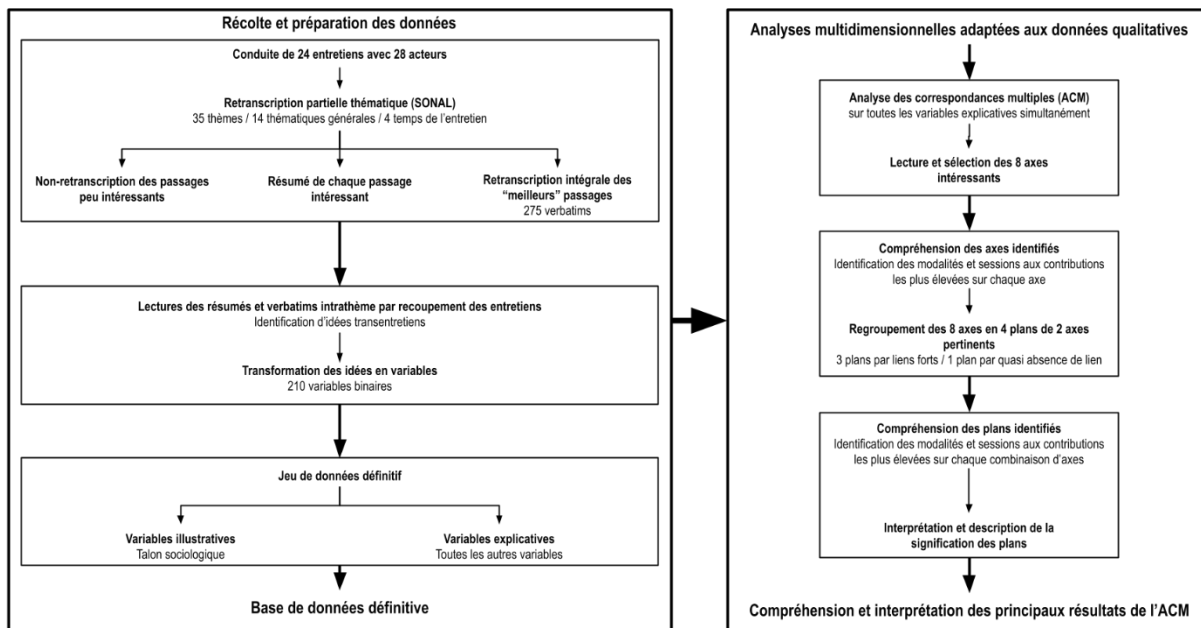


Figure 5.9 : Schéma général de la récolte, du traitement et de l'analyse du matériel issu des entretiens conduits auprès des édiles. Réalisation : Robin Lesné, 2021.

5.4.3.1 Préparation à l'analyse multidimensionnelle

La première étape du traitement du corpus d'entretiens est donc celle de la retranscription partielle thématisée et est opérée à l'aide du logiciel SONAL (Alber, s. d.). Celui est retenu car il « *permet de mieux articuler retranscriptions et analyses, en accompagnant le sociologue dans toutes les étapes de sa recherche, de la construction à l'analyse de son corpus* » (Alber, 2010, paragr. 3), notamment en proposant une visualisation graphique du son avec une division géométrique des éléments du corpus qui deviennent alors appréhendables immédiatement et intuitivement par le découpage thématique. La retranscription est, d'une part, qualifiée de partielle car l'intégralité des propos n'est pas saisie. Les passages jugés peu intéressants ne sont pas du tout retranscrits. Ils apparaissent en gris foncé hachuré sur les bandes représentant chaque entretien (Fig. 5.10). Lorsqu'une séquence de l'échange présente un intérêt, ce qui est le plus souvent le cas, celle-ci est résumée par une courte phrase en décrivant les idées principales. Si nécessaire, la saisie complète d'une partie du verbatim est alors possible lorsqu'elle est estimée particulièrement pertinente car représentative ou illustrative. 275 extraits de verbatim sont ainsi strictement retranscrits. D'autre part, la retranscription est thématisée car l'ensemble des entretiens sont découpés en séquences auxquelles il est attribué un ou plusieurs thèmes. Ces thèmes proviennent du document guide de la conduite des entretiens et sont au nombre de 35, relevant de 14 thématiques générales rattachées chacune à un des quatre temps de la discussion. De cette manière, la méthode rejoint celle d'autres études mobilisant SONAL qui procèdent par « *transcription des verbalisations des acteurs et analyse thématique selon les hypothèses* » (Pélicier, 2017, p. 31), bien que les hypothèses soient ici remplacées par des thèmes de discussion.

La deuxième étape du traitement consiste à lire de manière attentive et répétée le corpus. Pour cela, SONAL permet une extraction de la retranscription à travers des synthèses par thème, ce qui permet de développer une lecture transentretiens et intrathème. Il s'agit d'un processus de recouplement des entretiens

correspondant à une méthode de contrôle des données par la prise de recul du chercheur qui peut alors construire une vision plus juste du corpus car détachée des interprétations et subjectivités des enquêtés (Pinson et Sala Pala, 2007). Des idées transentretiens sont ainsi dégagées par définition de codes de classification de manière inductive grâce au sens qui s'en dégage, c'est-à-dire par « recontextualisation ».

La « recontextualisation » consiste en une dynamique qui permet au chercheur de sortir d'une logique verticale (le discours de chaque participant en présence du phénomène étudié) pour aller vers une logique horizontale (les discours tenus par chacun des participants possèdent des points de convergence (quel sens s'en dégage ?) et des points de divergence (quel sens s'en dégage ?)). Chaque extrait est ainsi « recontextualisé » non plus par rapport à la source des données (chacun des participants), mais par rapport à la dimension conceptuelle commune aux extraits placés sous un même code. (Savoie-Zacj, 2018, p. 206)

En cela, la méthode palie aux critiques émises en direction de l'entretien compréhensif qui lui reprochent d'accorder un intérêt supérieur aux individus et au psychologique qu'aux structure et au social : le recouplement des entretiens permet de distinguer les particularités individuelles des éléments structurels (Pinson et Sala Pala, 2007).

Il s'agit alors, dans la logique de la troisième et de la quatrième étape du processus inductif précédemment décrit, de transformer les idées identifiées en variables se déclinant à travers plusieurs modalités. La procédure retenue correspond à une forme de « mise en tas » puisque « *pas à pas, par précisions progressives, on aboutit à la construction de figures de sens capables de rendre raison de conduites individuelles a priori éparpillées* » (Delès, 2018, p. 9). Cette réduction de la complexité et de la multiplicité des situations d'entretien à des logiques d'action dominantes permet d'aboutir à un ensemble de 210 variables (Annexe 5.14). Si cette quantité ne semble pas être en adéquation avec l'idée de réduire la complexité à des logiques dominantes, elle en relève bien puisque l'ensemble de ces variables sont de nature binaire. Certaines traduisent l'évocation d'une idée dans la discussion ou bien celle de son contraire, mais la majorité traduit plus simplement la présence ou l'absence d'une idée dans l'entretien. Puisque l'étude du matériau se fait par une analyse multidimensionnelle, il est nécessaire d'ajouter une dernière étape au processus inductif. Pour finaliser le traitement du jeu de données, les variables illustratives doivent être distinguées des variables explicatives. Dans le cas des entretiens, seules les variables relevant du talon sociologique de chaque acteur sont catégorisées comme illustratives. Delès (2018) explique, en effet, que le raccrochement des logiques d'action dominantes à leurs déterminants sociaux pour apporter des précisions sur les relations de sens entre les individus et leur posture face au phénomène étudié doit être fait dans un second temps. Cela est nécessaire afin de pouvoir construire, en fin de processus, une typologie reposant uniquement sur les données empiriques implémentées et, ainsi, comprendre quels traits sociologiques pourraient être derrière certains types identifiés (Garneau, 2015). Toutes les autres variables sont explicatives du fait de l'intérêt qu'elles présentent toutes à l'analyse et de leur absence de perturbation lors des essais de l'analyse des correspondances multiples.

5.4.3.2 L'analyse des entretiens par l'analyse multidimensionnelle

Pour étudier le jeu de données finalement stabilisé, l'analyse multidimensionnelle retenue est l'ACM. Exactement comme dans le cas du matériau sur l'urbex, la nature exclusivement qualitative des variables porte le choix vers l'AFM ou l'ACM avec XLStat. De plus, l'absence d'intérêt à séparer les groupes de variables qui correspondent aux séquences et thématiques des entretiens fait que l'ACM est préférée à l'AFM. En effet, il s'agit d'une démarche exploratoire dont aucune idée préalable des résultats n'existe et tous les croisements pourraient être pertinents. La solidité de l'outil du fait qu'il mesure des distances, porte sur des tableaux disjonctifs complets et que son analyse soit symétrique – caractéristiques déjà présentées au sujet de l'ACM sur les données de l'immersion dans l'urbex – conforte d'autant plus son choix. Les résultats du calcul orientent, ici, l'attention sur les huit premiers axes factoriels, donc les axes F1 à F8, puisqu'ils semblent particulièrement porteurs de sens. Leur compréhension mène à l'interprétation de 17 représentations-type au sein du corpus d'entretiens qui sont présentées et interprétées de manière détaillée dans le chapitre 7 et résumées à travers un schéma de synthèse. Pour autant, il est important de préciser dès maintenant qu'il est question de représentations-type et non d'une typologie des représentations. Si elles sont en adéquation avec la nécessité d'exhaustivité de la typologie – « *tous les individus de la population doivent appartenir à un type de la typologie* » (Delès, 2018, p. 10) – puisqu'il s'agit d'un élément incontournable pour assurer la fidélité de la recherche et ses interprétations à toute la complexité du phénomène étudié, elles ne correspondent pas à l'idée que « *tout individu de la population ne doit appartenir qu'à un type de la typologie* » (Delès, 2018, p. 10), donc à la nécessité d'exclusivité. En effet, dans ce travail, les représentations-type se chevauchent car les individus sont « attirés » par ces catégories théoriques qui ne sont que des tendances. Certains acteurs peuvent être proches de plusieurs représentations-types – aucune d'entre-elles ne pouvant correspondre parfaitement à un individu – et certaines peuvent ne correspondre que très peu à l'individu le plus proche d'elles.

5.5 La sérendipité : saisir des orientations imprévues mais à ne pas manquer

Le déroulement de l'enquête, notamment lorsque celle-ci revêt un caractère ethnographique, est davantage dépendant des opportunités et rencontres plus ou moins provoquées ou fortuites que ne voudrait ou ne pourrait l'admettre la démarche scientifique empreinte d'une importante rigueur prétendue. La présente investigation de terrain, faut-il le reconnaître, ne peut se défaire des tournures imprévues qui la composent – et elles sont nombreuses, finalement – dont il ne faut pas, pour autant, réduire l'occurrence au hasard des faits. Bien au contraire, la démarche de recherche adoptée est active, voire proactive, en ce qu'elle s'articule en suivant une volonté initiale de trouver – n'est-ce pas là le sens même de l'activité du chercheur, du moins, littéralement –, bien que ce qui soit recherché ne puisse être vraiment identifié *a priori*. En somme, une recherche profondément inductive par ses ambitions, sa construction et sa mise en application. En compétiteur, le chercheur fait donc face au défi de l'« *art de faire fructifier les opportunités inattendues* » (Soldani, 2020, p. 69), c'est-à-dire la sérendipité.

5.5.1 L'opportunité des usages « touristiques » du parkour et de l'urbex

La première et plus importante de ces opportunités est, sans nul doute, celle de plusieurs expériences d'exploitation des pratiques de l'urbex et du parkour à des fins « touristiques ». Deux précisions s'imposent. D'une part, il ne s'agit pas, particulièrement dans le cas de l'urbex, d'une forme touristique des pratiques mais de la création d'un contenu – en l'occurrence, des visites – qui reprend plusieurs caractéristiques de ces activités. D'autre part, le caractère touristique de ces expérimentations doit être relativisé car toutes ne prétendent pas viser le même public, ni même le profit, et car certaines s'inscrivent explicitement dans un champ autre que celui du tourisme. À partir d'un travail préalable réalisé sur une des trois visites finalement étudiées (Lesné, 2021), l'objectif de la démarche de recherche pour cet objet est de réussir à dépasser la méthode déductive reposant sur la grille de lecture de l'altérotourisme (Fig. 5.10) pour élargir la perspective grâce à d'autres visites comparables et adopter une posture inductive.

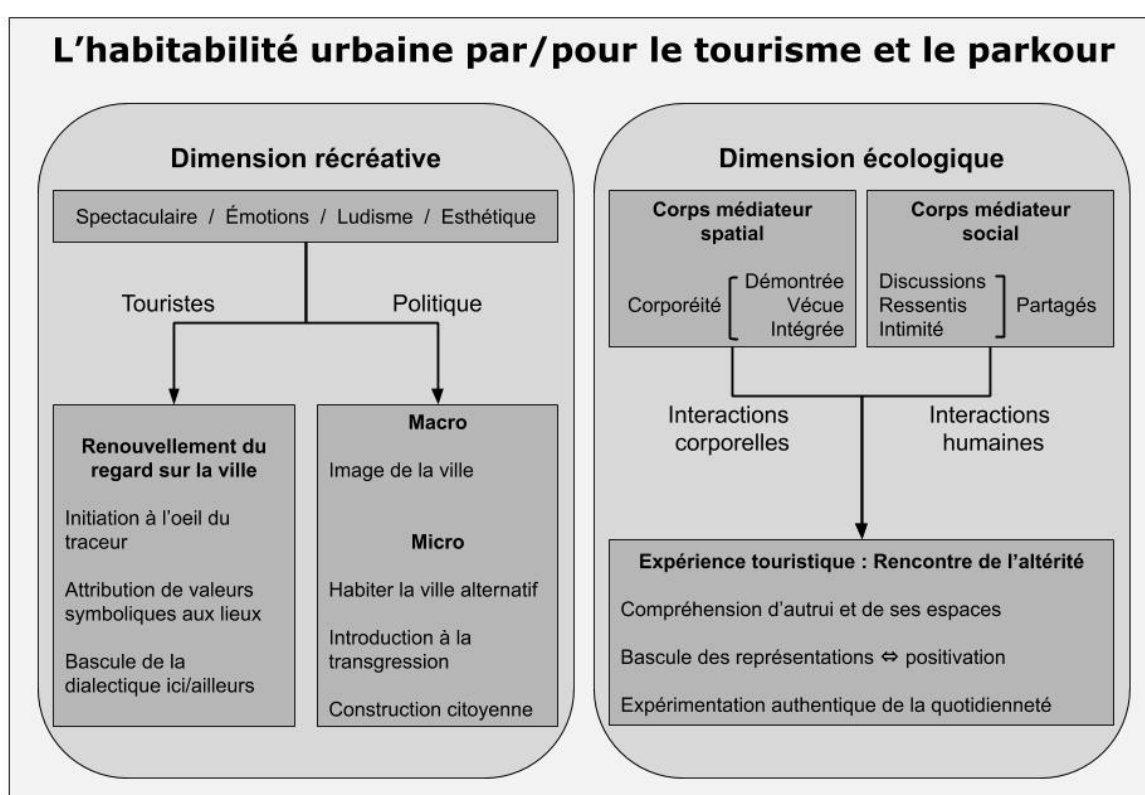


Figure 5.10 : L'habitabilité co-construite par les traceurs et visiteurs. Paru dans Lesné, 2021, p. 401.

5.5.1.1 L'émergence d'une nouvelle orientation dans l'étude

L'objet de cette étude dans la recherche présente une histoire particulière qui relève totalement du principe de sérendipité. Elle débute par la lecture, en cours de doctorat, de quelques numéros de la revue Espaces spécialisée sur le tourisme. Deux expériences originales sont alors découvertes : l'intégration du parkour dans des visites de Roubaix (Marquet, 2017) et l'existence des safaris urbains de Charleroi qui reprennent une grande partie des codes de l'urbex (Buissart, 2018). Dans la perspective de la présente recherche qui prétend interroger l'idée de ville récréative en mobilisant l'étude du parkour et de l'urbex, le potentiel de ces pratiques à des fins proches du tourisme s'affirme comme une composante importante, si ce n'est incontournable, de la démarche scientifique. Le colloque Tourisme, Innovation et Territoire qui s'est tenu à

Boulogne-sur-Mer à la fin de la première année du projet doctoral (25-27 septembre 2019) se présentait alors comme une opportunité pour soumettre rapidement à la communauté académique l'idée d'intégrer de tels éléments à la réflexion plus large de la récréativité urbaine. L'intérêt s'est donc porté spécifiquement sur la collaboration entre l'association Parkour59 et l'office du tourisme de Roubaix avec pour objectif d'interroger la potentialité du parkour comme ressource permettant une valorisation touristique du territoire. La présentation des résultats de ce travail a permis deux avancées majeures dans la démarche. D'une part, si la grille de lecture de l'altertourisme retenue s'est révélée concluante, il a été suggéré d'aller plus loin pour construire un nouveau modèle dans une perspective davantage inductive car l'objet étudié, bien qu'en adéquation avec cette grille, semblait correspondre à plus que cela. D'autre part, le projet a lui-même été approuvé et il a été recommandé de le poursuivre en intégrant d'autres expérimentations similaires car il s'agissait là d'un objet original et trouvant totalement sa place dans la recherche sur la ville récréative. Finalement, la combinaison d'une veille attentive de l'actualité sur l'urbex dans le bassin du nord de la France et de la Belgique et d'une curiosité personnelle comme potentiel touriste amène à faire la découverte de l'association Les Visites de mon Voisin. Basée à Bruxelles, elle propose des visites alternatives de cette ville à travers des espaces négligés et/ou des prismes originaux. Pour ce qui est de son rattachement à la présente étude, cette association permet, dans le cadre de visites guidées, d'accéder à l'Aegidium par une forme d'exploration dont les liens avec l'urbex sont importants et vérifiés lors de notre passage durant l'été 2020. Avant de présenter plus avant la méthodologie construite pour étudier ces expériences, un temps de description des trois visites s'impose.

Comme il a été précisé par les cadres de Parkour59, l'idée de combiner le parkour au patrimoine remonte à 2014 avec une initiative interne puisque « *cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un projet éducatif – Parkour tes monuments – visant à faire rencontrer les traceurs avec les gestionnaires des bâtiments sur lesquels ils pratiquent* » (Lesné, 2021, p. 391). La collaboration entre Pk59 et l'office du tourisme de Roubaix s'est montée après cet épisode. Elle prend la forme d'un partenariat contractualisé entre les deux parties qui fut bien actif en 2017 et 2018 avant de connaître un ralentissement ces dernières années. Il s'agit de visites du centre-ville de Roubaix qui étaient organisées ponctuellement certains samedis après-midi pour une durée d'environ une heure et trente minutes. La vingtaine de visiteurs inscrits était alors emmenée par un groupe de traceurs à travers Roubaix dans l'optique de leur faire découvrir la ville telle qu'eux la pratiquent. Entre les monuments et lieux emblématiques roubaisiens, le public enchaînait les présentations du patrimoine, les démonstrations de parkour et les témoignages des pratiquants. Inscrites dans la collection « Rencontre » de l'office du tourisme comme offre relevant d'une stratégie d'être précurseur, décalé et original (Lesné, 2021), ces visites témoignent de la bonne relation et du climat entre l'association et les pouvoirs publics à Roubaix. Pour ce qui est des safaris urbains de Charleroi, l'initiative est très différente. Après que la ville soit désignée comme la plus laide du monde en 2008 par le magazine néerlandais *De Volkskrant* (GEO, 2015), l'idée vient pour Nicolas Buissart de créer Charleroi Adventure et de proposer des visites de tout ce qui fait la « laideur » de cette ville et qu'il nomme *city safari*. Son entreprise propose des visites de groupe au tarif d'environ 25 € par personne à travers les « bas-fonds » de la ville, ses zones industrielles plus ou moins abandonnées et ses

autres espaces hors des sentiers battus. Quant à l'association belge Les Visites de mon Voisin, elle a été créée en 2017 à l'initiative de deux voisins qui se rencontrent et se découvrent une passion commune pour le patrimoine. Ensemble, ils décident de proposer quelques visites alternatives à leur entourage et voisinage dans un premier temps, puis plus largement grâce à l'association qui formalise davantage leur modèle. Leur offre se compose désormais d'une dizaine de parcours gratuits différents à Bruxelles allant de la redécouverte d'un quartier comme Saint-Gilles à des visites plus engagées comme « [Bruxelles Métropole amnésique](#) » qui vise à déconstruire le passé colonial belge à travers sa place dans l'espace public pour révéler à quel point la mémoire belgo-congolaise constitue un enjeu. Parmi les visites proposées se trouve donc celle de l'Aegidium, seul parcours payant au tarif de 10 € par personne. Ce bâtiment est un ancien cinéma et salle de festivités diverses qui est resté longtemps sans usage officiel et se trouve aujourd'hui au centre d'une réflexion de réhabilitation et de transformation.

5.5.1.2 Construction de la méthode d'enquête

L'investigation pour ces objets est construite autour d'un objectif central et d'une contrainte majeure. Dans la continuité des autres méthodes, l'intention est de privilégier l'immersion du fait de ses multiples intérêts démontrés. Puisqu'il s'agit d'intégrer cette étude dans la recherche plus large sur la ville récréative, alors il semble logique de se rapprocher des stratégies mises en place. Si l'approche immersive par observation participante ou participation observante est particulièrement adaptée, l'accès au terrain est fortement contraint au point de la rendre impossible. D'une part, les visites de Roubaix avec les traceurs n'ont plus lieu depuis 2018 aussi est-il impossible d'y participer. D'autre part, la crise sanitaire de la COVID-19 a mis à mal toutes les activités du secteur culturel. Les safaris urbains de Charleroi connaissent un arrêt brutal et une absence de reprise malgré le retour à une situation plus proche de la normale à l'été 2020. Finalement, seule la visite de l'Aegidium *in situ* est possible donc l'approche immersive n'est pas retenue afin de favoriser la comparaison. Pour autant, le choix des entretiens n'est pas un report puisque ceux-ci auraient été mobilisés dans tous les cas. La méthode mise en place est d'interroger les acteurs directs de ces offres, c'est-à-dire les guides et/ou ceux qui les ont construites, mais aussi certains visiteurs lorsque cela est possible. L'outil de l'entretien semi-dirigé compréhensif est repris à l'identique de la démarche mise en place auprès des édiles. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de revenir sur sa présentation et ses justifications qui sont les mêmes.

Un document guide (Annexe 5.15) est ainsi constitué afin d'accompagner la conduite des entretiens. Il se structure autour de cinq séquences visant principalement à mieux connaître ces visites puis à saisir les représentations sociales qui s'articulent derrière. La chronologie prévue, bien qu'adaptable, de l'entretien prévoit un accroissement progressif de la complexité des thématiques abordées et du caractère engagé de la discussion. Premièrement pensé pour le partenariat roubaisien, le guide a été adapté dans un second temps aux deux autres offres de visite en conservant totalement la trame. Le cadre contractuel est le même que celui des entretiens avec les édiles et est donc présenté similairement aux enquêtés. L'échange débute, de nouveau, par (1) un temps permettant au répondant de se présenter. Au-delà des quelques informations sociodémographiques, il est amené à expliciter sa place dans l'entité (office du tourisme, association ou entreprise), lorsque celle-ci existe, le rôle qu'il y joue, l'activité qu'il y déploie et son parcours personnel

L'ayant mené sur cette voie. Il s'agit également de recueillir une présentation subjective de la structure, de ses objectifs et de ses orientations. Alors, la discussion se décale sur (2) un exposé général de l'offre de visite. L'enquête revient sur son histoire, son déroulement concret et le cadre relationnel avec les pouvoirs publics dans lequel elle s'inscrit. Une fois tous ces éléments de contexte posés, le chercheur prend davantage les commandes de l'entretien pour aborder deux aspects spécifiques. D'une part, (3) la dimension récréative des visites est investiguée. Il s'agit de revenir sur le choix des sites du parcours, d'explorer la part du ludique et de l'animation dans l'offre, de saisir dans quelle mesure elle s'inscrit dans une forme de redécouverte spatiale et/ou de tourisme et de mesurer son impact sur la récréativité spatiale quotidienne. D'autre part, (4) la discussion est entraînée vers la question écologique à travers la place du corps et des interactions sociales dans la visite, le fait que le public puisse « partager » l'expérience du « local » (guide et/ou pratiquant) et l'effet d'une telle visite sur le rapport à la ville. Enfin, (5) un temps de bilan est proposé pour conclure l'entretien. Il permet d'aborder quelques points qui mériteraient encore un approfondissement, notamment la mobilisation d'acteurs du territoire, la dimension politique et l'image de la ville dans les visites. Finalement, la question de l'expérience touristique est posée.

5.5.1.3 Récolte, traitement et analyse du matériau

Parce que la démarche est exploratoire, l'échantillon théorique est très restreint mais tous les acteurs majeurs des trois offres étudiées ont été interrogés. Ce sont donc 8 personnes qui ont été participés à l'étude à travers 8 entretiens conduits en deux phases : une première durant l'été 2019 pour Roubaix ; et une seconde au printemps et à l'été 2020 pour les terrains belges, cette fois-ci uniquement en visio-conférence du fait de la situation sanitaire. Afin de préserver l'anonymat, le niveau de détail concernant les répondants est limité. Toujours est-il que parmi les 8 répondants, la moitié relève de l'offre roubaisienne, 3 de l'Aegidium et un seul des safaris urbains. Par ailleurs, ils se répartissent entre 5 guides et/ou créateurs des visites et 3 visiteurs, certains d'entre eux – prestataires comme clients – ayant également un rattachement institutionnel en lien avec le champ du tourisme et de la culture.

Contrairement aux entretiens conduits avec les édiles, du fait de la taille très restreinte de l'échantillon, l'analyse multidimensionnelle est écartée et il lui est préféré une approche « à la main » non assistée par des calculs informatiques. Pour autant, elle reprend bien les quatre étapes du processus inductif (Blais et Martineau, 2006). La préparation des données brutes est réalisée grâce à (1) une retranscription partielle thématique à l'aide du logiciel SONAL. Son caractère partiel est identique à celui de la procédure suivie précédemment : mise à l'écart des passages peu intéressants ; écriture de résumés des passages intéressants ; et saisie stricte des *verbatim* les plus utiles, soit 268 au total. Les thèmes utilisés pour la retranscription sont ici au nombre de 28. Parmi eux, 17 proviennent du document-guide et sont rangés en 5 thématiques générales correspond au 5 temps de l'entretien. Les 11 autres sont construits en cours de traitement du matériau, donc dans une logique purement inductive. L'extraction des synthèses par thèmes proposée par SONAL permet de développer la lecture approfondie et attentive du matériau à travers (2) une lecture transentretiens et intrathème. Ainsi il est possible de procéder à (3) l'identification de catégories émergentes, à savoir 117 idées propres aux thèmes au-delà des limites entre entretiens. Cela revient, de nouveau, à

développer une analyse par dynamique « recontextualisée » (Savoie-Zacj, 2018). Finalement, l'affinement des catégories émergentes est ici réalisé par (4) la transformation des idées identifiées en 27 caractéristiques qui se répartissent en 6 catégories et se structurent autour d'un schéma d'organisation de synthèse présenté plus en détail dans le chapitre 7.

5.5.2 Soumettre, confronter et solidifier l'analyse par le retour aux enquêtés

Au fil de l'avancement du projet de recherche, le besoin de revenir vers les personnes qui y ont participé s'est fait ressentir de plus en plus. Il relève, premièrement, d'un sentiment propre au chercheur qui s'apparente à une forme de gratitude envers le temps et la part d'eux qu'ils ont accepté de délivrer. Sans que sa mise en place ne soit alors formalisée, l'idée de proposer un mode de retour aux enquêtés pour les remercier a pris de l'importance. Ces remerciements, pour être sincères et traduire fidèlement la reconnaissance, ne pouvaient alors se contenter d'un discours mais il s'agissait, pour le chercheur, de donner, en retour, une part de lui qui intéresserait ces personnes. En effet, si cela prend la forme d'une publication post-recherche, il est probable que les enquêtés conservent un goût amer et un sentiment de tromperie. « *On aurait sans doute tort de négliger l'importance du ressenti des enquêtés face à l'utilisation de leur vie dans un cadre scientifique* » (Guffanti, 2011, paragr. 5). Immédiatement, la présentation des résultats de la recherche directement vers eux a semblé répondre à ce besoin. Deuxièmement, il s'agit d'une nécessité plus concrète ancrée dans un engagement pris par le chercheur. En sollicitant les structures de parkour de Dunkerque, Roubaix et Woluwe-Saint-Lambert, le contrat moral passé était qu'en échange de leur contribution par la distribution des questionnaires auprès de leurs adhérents – forme d'accès privilégiée au terrain pour la recherche –, les associations bénéficieraient d'une présentation et d'un document personnalisé leur permettant d'accéder aux résultats et de mieux comprendre, au regard des éléments interrogés dans le questionnaire, qui sont leurs pratiquants. À ce titre, Smith (2019) pose la question, dans le cas du parkour, de l'intérêt des études sociologiques. Si elles sont importantes pour la sociologie, le sont-elles pour les pratiquants ? Enfin, troisièmement, dans le travail de construction de la méthode de recherche, le retour aux enquêtés a été identifié comme un outil permettant de « *s'inscrire dans une pratique réflexive de la recherche et contribuer à son approfondissement* » (Guffanti, 2011, paragr. 2). Favorisant une plus forte rigueur de l'investigation déployée par l'accès à une étape de vérification supplémentaire, le retour aux enquêtés s'affirme finalement comme incontournable pour la méthode d'enquête. Pour ces trois raisons décrivant une sérendipité construite sur le temps long de la recherche et mêlant des implications personnelles, sociales et scientifiques, l'opportunité de retourner vers les sujets *a posteriori* est pleinement saisie.

Compte-tenu de la quantité importante de personnes ayant participé à cette recherche, notamment dans les sessions de parkour étudiées, un choix s'est imposé. De manière évidente, le retour aux enquêtés a été proposé à tous les interlocuteurs des différents entretiens conduits. Conformément aux engagements pris, cela a également été proposé aux trois associations de parkour qui ont accompagné l'investigation et elles ont été informées de la possibilité d'inviter la totalité de leurs adhérents. Par ailleurs, tous les répondants aux questionnaires pouvaient, à la fin, fournir leurs coordonnées afin d'être contactés pour avoir accès aux résultats de la recherche. Enfin, les différents réseaux de pratiquants construits à travers l'enquête de terrain

ont également été invités pour ces temps de retour. Ces invitations ont été distribuées individuellement aux personnes de confiance car, au regard des réactions sur les pages Facebook d'urbex, il n'était pas envisageable d'ouvrir le retour aux enquêtés à l'ensemble des communautés au risque de subir des perturbations néfastes. Afin d'assurer le meilleur succès possible à ces outils, une stratégie de communication a été mise en place. Concrètement, toutes ces personnes ont été contactées dès le 2 février 2021, soit environ deux mois avant les dates, afin qu'elles puissent bloquer leur agenda longtemps à l'avance. Une relance a également été diffusée le 22 mars. Afin d'optimiser les temps de présentation et d'échange, deux groupes ont été composés : les édiles et acteurs des offres touristiques auxquels les résultats des deux enquêtes par entretiens étaient présentés ; et les pratiquants rencontrés sur le terrain ou issus des questionnaires, dont la séance était consacrée aux résultats de l'immersion dans les pratiques et des enquêtes par questionnaire. Chacun des deux groupes s'est vu proposer deux créneaux de 18 h 00 à 19 h 30 fin mars et début avril 2021 en visio-conférence pour optimiser leur disponibilité, à savoir les jeudis pour le premier et les mardis pour le second. Il en résulte une très faible participation du premier groupe et un meilleur résultat auprès des pratiquants (Tableau 5.3). Parmi les édiles, seul.e un.e élu.e du champ de la culture s'est connecté. L'autre session du jeudi a permis d'accueillir un encadrant de Parkour59 invité dans le cadre de sa collaboration avec l'office du tourisme de Roubaix. Par ailleurs, cinq autres personnes de ce groupe ont demandé à accéder à l'enregistrement de la session, comme il leur était proposé, pour le visionner selon leur disponibilité. Il s'agit de deux acteur.rice.s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, de deux de Roubaix et d'un guide. Pour autant, plus d'un mois après leur diffusion, seul un.e acteur.rice de la commune belge a fait un retour à la suite de son visionnage. Quant aux deux séances avec les pratiquants, elles ont rassemblé, en cumulé, dix personnes dont cinq explorateurs, une traceuse et quatre traceurs. En réponse aux interrogations de Smith évoquées plus haut, il est donc possible de considérer que les pratiquants sont intéressés par ce qu'il peut être dit de leur pratique avec un regard de chercheur en sciences sociales.

Tableau 5.3 : Nombre de participants aux séances de retour aux enquêtés.

		Séance 1	Séance 2
Groupe « entretiens »	Édiles	0	1 élu
	Visites	1 guide	0
Groupe « pratiquants »	Parkour	4 traceurs + 1 traceuse	0
	Urbex	1 explorateur	4 explorateurs

Le retour aux enquêtés a permis d'exposer les modèles construits aux individus qui constituent le matériau empirique sur lequel ils reposent et, ainsi, de recueillir leurs remarques et critiques quant à la vraisemblance des types, catégories et représentations qui ont émergé. En cela, l'outil participe à la solidification des nouvelles théories construites (Delès, 2018). Trois aspects ressortent de cette démarche. Premièrement, les pratiquants confirment que les résultats obtenus et les modèles présentés reflètent bien les activités dans leur diversité et ils se retrouvent tous dans une ou plusieurs tendances identifiées. Deuxièmement, les acteurs institutionnels et les cadres associatifs saluent la capacité de synthèse d'une réalité complexe en un ensemble de modèles qui leur semblent exhaustifs et dans lesquels ils réussissent également à se situer. Ainsi, le retour aux enquêtés correspond à un moyen d'ajuster les travaux à travers une itération tri-directionnelle entre le

chercheur, les données et les sujets dans laquelle les discours de ces derniers sur la recherche sont eux-mêmes étudiés (Mukamurera *et al.*, 2006). Troisièmement, ces mêmes acteurs se révèlent demandeurs d'un prolongement de la démarche en sollicitant des propositions concrètes, ce qui n'est pas le rôle du chercheur.

J'avoue que j'avais une approche un peu utilitariste. J'imaginai plutôt l'association, le groupe d'actions qui utilise la grille pour bien choisir les éléments de langage pour essayer d'obtenir une reconnaissance ou des moyens et, éventuellement, d'approcher ou de mettre en avant l'aspect touristique ou l'aspect citoyen. C'était plutôt comme ça que je l'imaginai, c'était plutôt dans l'autre sens en se disant... Mais ça peut vachement aider les gens qui développent de nouvelles formes récréatives à obtenir une reconnaissance. En disant un peu, voilà « Vous avez entendu parlé du skateboard il y a 20 ans maintenant, ou 40 ans [...] et vous avez entendu parlé du graffiti. Et vous avez peut-être même entendu parlé du parkour et d'urbex ! Et aujourd'hui, on fait du benji sauvage sur des grilles de chantier. » Voilà, je dis n'importe quoi... « C'est notre forme récréative à nous. Ok c'est dangereux, etc. Comme d'habitude, mais voilà... Regardez, on n'est pas les seuls à l'utiliser. » Et puis d'utiliser, un petit peu, la grille d'analyse en disant « Ça, ça va peut-être nous donner les autorisations qu'on nous refuse et nous donner le droit de cité, donc de ne pas forcément être obligés de faire ça la nuit. ». Voilà, je dis ça, ça me vient de manière assez spontanée. [...] Je suis convaincu.e que ça aura toute cette utilité-là, quoi. (Élu.e du champ de la culture, Retour aux enquêtés)

D'autres s'interrogent plutôt sur la manière dont ils peuvent se saisir de ces résultats pour faire évoluer leur pratique, à l'image de Pk59 qui souhaite relancer le programme « Parkour tes monuments » en septembre 2021 et dont l'encadrant présent lors de la présentation à chercher à comprendre comment le présent travail peut les aider à solidifier leur projet. Il est donc finalement possible de dresser un bilan positif du retour aux enquêtés malgré son succès très relatif. En se retournant vers les acteurs, cet outil permet de « communiquer les résultats de recherche à ces personnes et de solliciter leurs réactions pour un résultat plus cohérent et représentatif de la réalité » (Mukamurera *et al.*, 2006, p. 128), ce qui revient à intégrer une validité écologique des modèles construits grâce à leur contrôle par les personnes sur lesquelles ils reposent. Par ailleurs, les quelques critiques émises à l'issue des séances ou des visionnages *a posteriori* par les enquêtés sont très encourageantes. Elles nous incitent à ajouter un élément à la littérature existante sur le retour aux enquêtés qui relève davantage de son intérêt méthodologique que pour la méthode. Tandis que la recherche s'inscrit le plus souvent sur le temps long, cette étape permet de créer une situation de rétribution immédiate et positive qui a un effet motivant certain pour l'avancement de l'étude et l'éventuel lancement d'autres démarches. Le retour aux enquêtés, lorsqu'il se déroule comme dans cette recherche, contribue grandement à la constitution d'un élément qui fait souvent cruellement défaut au monde de la recherche, notamment doctorale : donner le sentiment au chercheur qu'il est utile à la société.

CHAPITRE 6 – LE RAPPORT DU CHERCHEUR À SA RECHERCHE : ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES, ÉTHIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

À l'image du dernier point exposé, la question du rapport entre le chercheur et sa recherche est loin d'être absente de la présente étude et de toute la réflexion qui gravite autour d'elle. À de multiples égards, la prise en compte du fait que l'investigation est conduite par une personne est importante, quand elle n'est pas essentielle et incontournable. À cet effet, un premier élément peu ici être introduit à titre d'exemple. Le caractère transgressif, souvent illégal, voire illicite, des pratiques étudiées oblige à considérer une réflexion sur la dimension éthique du travail de recherche mené. Celle-ci doit être pensée en amont, dans la construction de la méthode d'investigation, mais aussi dans la récolte du matériel *in situ* et souvent à chaud, ainsi qu'*a posteriori* du travail de terrain : « *Just as not every ethical eventuality during fieldwork can be pre-conceived, it is also the case that not every eventuality can be planned for, asking us to take seriously a post-fieldwork situated ethics* » (Dekeyser et Garrett, 2017, p. 415). Au-delà de cette nécessité éthique, la conduite d'une entreprise de réflexivité est une composante majeure de la rigueur scientifique puisque, comme le considère Corcuff (2011), si le chercheur identifie la part de réflexivité dans son travail alors il en accroît la scientificité. À travers ce processus, il est important, entre autre choses, d'aborder la question de la subjectivité inhérente à la recherche du fait de son ancrage dans les sciences sociales. En effet, « *l'objectivation du rapport subjectif à l'objet fait partie des conditions de l'objectivité ; la première des conditions de la scientificité de toute science sociale est qu'elle s'arme de la science de ses propres conditions sociales de possibilité* » (Bourdieu, 1978, p. 68). Autrement dit, la légitimité de ce champ scientifique repose sur l'acceptation de mener une forme d'introspection méthodologique scientifique. Par ailleurs, dans un dynamique davantage tournée vers l'extérieur, la réflexivité se compose également d'une étape d'explication du contexte d'enquête. Parce que « *la restitution de ces étapes de la recherche constitue un régime de preuve et renvoie plus largement à une critique des sources* » (Beldame et Chauvrier, 2016, p. 168), cette démarche s'inscrit dans l'entreprise de rigueur nécessaire à assurer la recevabilité du travail. Il est donc retenu dans le présent projet doctoral de proposer ce chapitre qui, sans prétention d'exhaustivité, vise à relever le défi identifié de la réflexivité pour, d'une part, tenter de légitimer le travail mené et d'assurer sa scientificité et, d'autre part, participer à l'enjeu contemporain majeur de la reconnaissance des sciences sociales. Ce choix est motivé par notre conviction que la réflexivité constitue en elle-même un objet d'étude qui mérite tout autant l'intérêt des chercheurs. Nous nous inscrivons ainsi dans la continuité de Corcuff (1995) qui rappelle que les sciences sont marquées par la domination d'un objectivisme se manifestant à travers une position surplombante et extériorisante par rapport au terrain d'investigation et invite, en réponse à cela, à donner tout son importance à une re-problématisation du rapport entre le savoir du chercheur et celui des acteurs. Il s'agit alors – et l'exercice présent en relève – d'élargir l'investigation en s'intéressant également au matériel du rapport du chercheur avec son terrain, notamment à travers les interactions entre l'enquêteur et les enquêtés, pour expliciter le contexte d'étude et ainsi renforcer le régime

de scientificité de la recherche. En somme, développer une sociologie réflexive qui considère aussi une sociologie de la méthode sociologique.

6.1 Une certaine forme d'induction comme fil conducteur

Évoquée à plusieurs reprises dans la présentation de la méthode et dès le propos introductif, l'induction occupe une place centrale dans la recherche. Cela est particulièrement vrai des outils puisque, d'une part, la présence *in situ* correspond à un outil inductif d'étude d'un problème social par la situation menant à la construction d'hypothèses et de problématiques (Perera et Beldame, 2016) et, d'autre part, dans l'entretien compréhensif, « *la démarche étant inductive, c'est de l'interprétation que découle la théorisation, une théorisation ancrée dans le terrain* » (Pinson et Sala Pala, 2007, p. 595). Pour autant, les références choisies ici ne visent pas seulement à rappeler l'ancrage dans l'induction des outils mais également à démontrer que la construction de la recherche est entièrement rattachée à cette tradition scientifique puisque c'est du matériau empirique que se définissent les questionnements et que se construisent les modèles théoriques. En cela, ce n'est pas simplement la méthode mais bien la méthodologie de recherche qui est inductive.

6.1.1 La méthodologie inductive, ou la question des postures de recherche

Il est possible de considérer que la réflexion sur l'induction dans le projet doctoral serait plus appropriée dans le chapitre 5 explicitant la méthode. Mais il n'en est rien et, au contraire, elle trouve toute sa place ici parce qu'elle interroge, justement, la place de l'induction dans la méthodologie du fait de son entremêlement avec la question de la position du chercheur dans son étude. Elle s'inscrit, ainsi, plus largement dans l'entreprise réflexive du rapport à la recherche. En effet, l'induction ne se situe pas seulement au niveau de la méthode de récolte, de traitement et d'analyse du matériau mais également au niveau de la démarche de recherche dans son ensemble, c'est-à-dire la méthodologie. Ce ne sont donc pas que les modèles théoriques qui « émergent » du terrain, mais aussi les postures et le positionnement du chercheur. Par exemple, l'éthique est, ici, située car elle se construit dans l'action et non au préalable (Dekeyser et Garrett, 2017). En cela, la posture de recherche se rapproche de l'« *edge ethnography* », une méthodologie à laquelle les chercheurs de l'*Association of American Anthropology* sont formés en étant mis face aux inadéquations entre le droit et l'éthique. Comme il sera explicité plus après, l'éthique de cette recherche s'est, en effet, construite sur le terrain au gré des situations.

6.1.1.1 La tradition inductive, une recherche « les yeux fermés »

En premier élément de compréhension de la posture adoptée, il est possible de mobiliser l'image d'une recherche « les yeux fermés » pour qualifier la méthodologie développée. L'idée n'est pas de décrire une attitude obtuse dans les questionnements, un caractère limité de l'investigation ou, pire encore, une appréhension superficielle du matériau. Cette image traduit davantage la posture adoptée par le chercheur dans la présente étude qui implique, ici, de « fermer les yeux » sur certains éléments, là, de « naviguer à l'aveugle » à travers la littérature, le terrain, le matériau ou l'analyse pour, finalement, se mettre en situation

d'« ouvrir les yeux ». En effet, adopter une démarche inductive veut tout d'abord dire qu'il faut faire abstraction du cadre théorique préexistant. À cet effet, le rôle de l'anthropologue tel que décrit par Beldame et Chauvrier (2016) est particulièrement éclairant. Celui-ci ne doit pas présenter les pratiques à partir de concepts construits et *a priori* vérifiés mais interroger la véracité de ces concepts au regard de la réalité indigène. Le défi de l'approche microscopique dans une perspective inductive qui procède par observation *in situ* ou encore par entretien est de s'assurer que la montée en généralité soit bien ancrée dans les données empiriques sur laquelle elle se fonde tout en évitant d'y plaquer des théories préexistantes (Garneau, 2015). Ce procédé, loin d'être évident en tant qu'idée, est également complexe à appliquer ; aussi s'agit-il bien d'un défi. Guillemette (2006) précise, par exemple, que si la *Grounded Theory* implique un refus d'imposition *a priori* d'un cadre explicatif aux données, cette abstraction des cadres théoriques n'est faite que le plus possible car il est difficile pour le chercheur de se détacher au mieux de ce qu'il connaît déjà. Si les investigateurs s'imposent cet exercice complexe, ce n'est pas par quête de mise à l'épreuve ou d'un plaisir dans le fait de surmonter le challenge, mais parce que ne pas s'y contraindre présente un risque réel. En abordant le terrain avec ses idées préconçues issues de son bagage personnel, scientifique ou non d'ailleurs, « *on ne ferait donc que valider ce qu'on a déjà lu et on passerait inévitablement à côté de la réalité de l'objet qu'on observe* » (Congoste, 2020, p. 40). Pour toutes ces raisons, la méthodologie construite ici ne repose pas sur la recherche de vérifications, comme en témoignent les multiples questionnements traduits par les différents outils d'investigation présentés, mais procède, en somme, en « fermant les yeux » sur ce qui est déjà connu et risquerait de biaiser l'appréhension du réel.

De plus, la démarche inductive retenue force le chercheur à accepter que le terrain et l'analyse des données constituent une forme d'aventure en eux-mêmes. Comme le rappelle Sayeux, « *c'est le terrain qui doit « parler », même s'il le fait à travers nos observations et interviews* » (2008, p. 19), ce qui nécessite que la posture de recherche le laisse s'exprimer et, par conséquent, que le chercheur soit aussi mené par son matériau. Il s'agirait même, dans cette perspective, de tolérer également d'être malmené ou, autrement dit, d'« *accepter de « se laisser travailler » par ce qui n'est pas su, sortir des schémas habituels de notre façon de penser pour rencontrer ce qui vient à nous* » (Vinit, 2016, p. 67). Cette *epochè*, c'est-à-dire une induction par détachement du préconçu pour appréhender la source de données, relève de l'herméneutique – l'art d'interpréter – qui se lance à la rencontre du phénomène étudié dans une zone où le chercheur ne peut pas savoir en amont ce qui va résonner et accepte d'évoluer dans une situation d'inconfort et d'ignorance afin de faire émerger, en toute fin, quelque chose de nouveau. Entre le caractère aventureux indéniable des immersions dans le parkour et, plus fortement, dans l'urbex, d'une part, et la mobilisation des ACM et AFM qui sont des outils statistiques d'exploration et non de vérification, d'autre part, la méthodologie adoptée relève bien de cette *epochè* et fait que, d'une certaine manière, le chercheur « navigue à l'aveugle ».

Du fait de la combinaison du détachement des théories connues et de l'acceptation de se laisser porter par le terrain se développe ici une posture qu'il est possible d'apparenter à une forme de naïveté. Celle-ci n'est pas sans intérêt puisque, à l'instar de la *Grounded Theory*, la suspension temporaire du recours aux cadres théoriques préexistants permet une meilleure ouverture à l'émergence du terrain et, en cela, favorise

grandement l'innovation (Guillemette, 2006). Et Congoste d'insister en ajoutant que « *vérifier sur le terrain ce qu'en dit la littérature existante restreint la possibilité de voir et d'entendre ce que les gens ont à dire et constitue une forme de paresse intellectuelle qui stérilise la recherche* » (2020, p. 45). La démarche inductive est donc aussi celle qui favorise l'émergence et, à ce titre, l'ACM et l'AFM semblent tout à fait indiquées. Procédant sans orientation préalable mais par exploration mathématique des données, elles constituent des outils propices à une posture d'écoute en direction de l'ensemble du champ des possibles ou, pour le dire autrement, à une posture d'accueil permettant au chercheur d'« ouvrir les yeux » sur ce que lui révèle son matériau.

6.1.1.2 Une recherche qui prend son temps mais qui ne prend/perd pas du temps

Le second élément incontournable de la méthodologie inductive est la question du temps dans et de la recherche. En effet, la gestion des temporalités propres à l'investigation présente plusieurs intérêts, notamment en matière de qualité de la production scientifique. L'induction est, à ce titre, une approche particulièrement utile en ce qu'elle favorise la solidification progressive de la connaissance construite. La présente étude n'y déroge pas et plusieurs de ses composantes s'inscrivent dans une réflexion sur les temps de la recherche. L'enquête menée auprès des traceurs par immersion sur le terrain participe d'une continuité avec le travail entamé en master ; aussi est-il possible de la considérer comme la seconde étape d'une appréhension scientifique du parkour, que l'investigation précédente soit qualifiée d'exploratoire ou non, d'ailleurs. Quant à l'urbex, la très faible limitation imposée tout au long de la méthode de récolte du matériau relève d'une levée des multiples contraintes propres à la recherche dont certaines relèvent également de la question du temps. Enfin, la segmentation des étapes d'enquête a permis de favoriser la construction des méthodes à partir des terrains passés. La grille d'entretien destinée aux édiles repose sur l'expérience de nombreuses heures d'immersion dans le parkour et l'urbex dont la mobilisation vise à affiner sa construction pour qu'elle se rapproche au mieux des enjeux concrets. Ainsi, d'une manière générale, la méthodologie bénéficie d'une réflexion sur le temps permettant à la recherche de bénéficier des intérêts de l'interaction circulaire entre la collecte et l'analyse des données (Guillemette, 2006). Elle profite également du principe d'*emergent-fit*, soit « *une comparaison ou une confrontation constante entre les produits de l'analyse et les données empiriques pour valider cette analyse et pour l'ajuster continuellement* » (Guillemette, 2006, p. 40). En effet, les outils statistiques de l'AFM et de l'ACM permettent une vérification des résultats et de leur sens directement sur les situations statistiquement correspondantes. Lorsque des tendances sont dégagées, les calculs identifient un ou plusieurs idems ou individus statistiques (sessions de parkour et d'urbex, interlocuteurs dans les entretiens) particulièrement représentatifs. Alors, après compréhension du sens de la tendance, il est possible de confirmer l'exactitude de cette interprétation par vérification auprès des individus statistiques qui en relèvent le plus. Pour reprendre un exemple hypothétique précédemment mobilisé, si, d'une part, l'interprétation d'une tendance laissait penser que certaines intensités émotionnelles dans la pratique de l'urbex correspondaient à des sessions d'exploration marquées par un poids des émotions liées au temps et par une absence de recherche de risque et que, d'autre part, les sessions qui la caractérisaient statistiquement le mieux étaient bien marquées par la prégnance de la nostalgie mais aussi par des conduites vertigineuses intentionnelles, alors il aurait semblé que l'interprétation du sens de la tendance était partiellement erronée.

La question du temps est également celle du temps dans la recherche, donc pas seulement de la recherche. L'induction préconise, dans cette perspective, une posture d'attente active et d'accueil, donc d'un « laisser venir ». Dans ce sens, Vinit (2016) rappelle la nécessité de laisser parler les données. Il précise que si, au début, le matériau s'apparente à une masse noire, pour reprendre son lexique, une lueur finit par passer à travers une brèche. Il s'agit du principe d'émergence, celui-ci impliquant de ne pas procéder à une dissection du matériau mais d'adopter une posture d'accueil en étant « avec » ce qui s'en exprime. Le chercheur est alors bien en sérendipité en ce qu'il porte un intérêt à l'imprévu et à l'anormal pour développer une nouvelle théorie ou en compléter une préexistante. Cette sérendipité peut être qualifiée, d'une part, de stratégique car relevant d'une démarche de curiosité intentionnelle et intéressée et, d'autre part, d'abductive en ce que tous les faits sont mis ensemble pour être observés et mènent, sans aucune visée orientée de l'observateur, à déduire des hypothèses (Duchastel et Laberge, 2018). À cet effet, Guillemette (2006) considère que la méthodologie inductive est profondément ancrée dans une perspective de découverte dans à travers le développement de nouveaux modes de compréhension des phénomènes humains et pas seulement par une observation objective de ce que la réalité donne à voir. Il y a ici, selon nous, des liens à établir avec le parkour et l'urbex. Ces pratiques se situent également dans cette démarche de découverte au-delà du simple fait d'accéder à de nouveaux objets puisqu'elles permettent le développement de nouveaux rapports à soi, à son corps, à sa ville avec ses espaces ou au patrimoine, par exemple, ainsi que de nouveaux modes d'appréhension et de compréhension de ces mêmes éléments. Pour reprendre Arboleda, l'urbex implique que le chercheur dépasse ce qu'il pense trouver pour se laisser surprendre.

Even if I had preconceived ideas of what I was supposed to find, I managed to achieve this by partially breaking away from common negative assumptions while letting myself be surprised. I lowered my expectations, and yet these thoughts came to mind strictly because I was there. (Arboleda, 2021, p. 7)

6.1.2 La construction d'une méthode inductive globale de recherche

Une méthodologie inductive ne repose pas seulement sur des postures mais aussi, voire surtout, sur une méthode. Cette stratégie d'investigation se décline en outils dont certains aspects qui font le caractère inductif de l'approche ont déjà été explicités. Pour autant, il est important de revenir ici sur un des principes cités de l'induction – le détachement du savoir préalable à l'enquête – afin de le déconstruire. Cette étape mène, finalement, à définir de manière précise la méthode inductive retenue, à savoir l'induction délibératoire (Savoie-Zacj, 2018).

6.1.2.1 Une « naïveté » naïve, ou l'impossibilité de se défaire de la connaissance préalable

La procédure d'abstraction du cadre théorique préexistant qui semble incontournable dans la démarche inductive doit être discutée plus en détail. Il s'agit, en effet, davantage d'une posture de « naïveté » idéale que d'une pratique réelle dans la recherche. Nombreux sont les auteurs à apporter des précisions quant à cette stratégie, à la relativiser, voire, parfois, à la critiquer vivement. D'une part, il est important de rappeler à quel point toute entreprise scientifique implique de maîtriser la base théorique concernant ce qu'elle prétend

étudier. À cet effet, Cléret (2013) précise que la conscience de ce qui est déjà su à travers l'exercice de revue de littérature est incontournable pour le chercheur. Et Guillemette d'ajouter qu'« *il ne faut pas oublier la nécessité d'une bonne recension des écrits pour comparer ce qui a été « découvert » avec les connaissances déjà acquises* » (2006, p. 43). Seul l'état de l'art permet d'identifier et de mettre en lumière ce qui n'est pas encore connu grâce à un éveil constant et avisé sur le terrain affinant la perception et dégageant les points clés pour les questions de recherche (Cléret, 2013). Alors, la suspension du recours aux cadres théoriques préexistants ne doit être que temporaire et ne durer que le temps de l'émergence puisque l'interprétation implique d'établir des liens et relations avec cette connaissance (Guillemette, 2006). La méthodologie de la présente recherche doctorale semble être en adéquation avec ce fonctionnement. Les lectures préalables permettent principalement d'avoir une maîtrise solide de la connaissance initiale sur le sujet non pas dans l'optique de la vérifier sur de nouveaux terrains mais d'identifier des pistes de phénomènes, de méthodes et de questionnements pertinents et, *in fine*, d'analyser les résultats au regard de la littérature scientifique.

D'autre part, ces recommandations d'usage de la connaissance correspondent à la face constructive de la critique émise à l'encontre de la démarche d'abstraction du cadre théorique préexistant. Sur l'autre versant de cette critique, il est considéré que « fermer les yeux » sur le savoir est une entreprise illusoire qu'il est nécessaire de démythifier. Il semble, en effet, crétule de croire en la théorie émergente enracinée de l'induction. « *Cette position, typiquement inductive, est maintenant qualifiée de naïve, car le chercheur peut difficilement faire abstraction d'un corpus de connaissances accumulés pendant des années au sujet du phénomène étudié* » (Savoie-Zacj, 2018, p. 206). Dans cette perspective, Duchastel et Laberge (2018) invitent à considérer la part de préconstruction propre à l'induction. La réflexion développée dans une recherche, même inductive, est composée de questionnements et de problématiques qui conduisent nécessairement vers certains objets et certaines de leurs propriétés, or cette orientation est bien empreinte d'un savoir préexistant du chercheur. L'idée n'est pas de « démonter » la méthode inductive mais de la relativiser, puisque les auteurs reconnaissent tout de même qu'« *il y a certes davantage d'ouverture dans le sens où aucun schème compréhensif formalisé n'est proposé au point de départ. Cela permet assurément l'identification de phénomènes inattendus que le chercheur doit savoir capter.* » (Duchastel et Laberge, 2018, p. 18). Par conséquent, du fait de la grande difficulté à s'émanciper des référents théoriques dans toutes les étapes de la recherche, Mukamurera *et al.* (2006) préconisent l'honnêteté scientifique de l'explication, dès le départ, du champ de la connaissance gravitant autour du sujet étudié. Il s'agit d'un moyen d'assumer son existence et son influence, mais aussi d'en prendre conscience dans une démarche réflexive. Reconnaissant que cette incitation à la « naïveté » dans la méthode inductive est, elle-même, naïve, nous avons opté pour les dernières préconisations. Aussi, toute la première partie du présent document permet d'explicitier comment la revue de littérature influence la construction des questionnements réflexifs et de la méthodologie déployée.

6.1.2.2 Une méthode inductive globale : l'induction délibératoire

Finalement, le choix méthodologique se porte sur une stratégie déjà théorisée : la logique inductive délibératoire. Celle-ci « *consiste à utiliser le cadre théorique comme un outil qui guide le processus de l'analyse. La grille d'analyse initiale s'enrichit toutefois dans la mesure où d'autres dimensions pertinentes pour le problème étudié ressortent des*

données. » (Savoie-Zacj, 2018, p. 207). Il s'agit d'une démarche d'entre-deux qui ne vise à ni trop, ni trop peu, mobiliser le cadre théorique préexistant. D'une part, un ou des modèles théoriques sont utilisés pour guider la construction de la méthode précise de récolte des données, donc la grille d'observation participante et les guides d'entretien. Pour autant, cette démarche ne se limite pas à la question de l'effectivité, ou non, des modèles et à laquelle il n'est, d'ailleurs, pas cherché de réponse puisqu'il s'agit davantage d'accompagner le chercheur dans l'identification de pistes, de questionnements ou de curiosités qu'il serait intéressant d'explorer. D'autre part, un ou des modèles théoriques fournissent des catégories préalables d'analyse des données. Encore une fois, il ne s'agit pas de les mobiliser pour les vérifier, mais de les utiliser à bon escient afin d'aider à l'interprétation. Par ailleurs, d'autres modèles émergent nécessairement par l'analyse du fait des nouveautés qui ressortent du matériau et la posture du chercheur est par conséquent celle d'une ouverture à ce que le matériau révèle. Il est important de reconnaître ici que la mobilisation des travaux de Savoie-Zacj (2018) relève moins d'une découverte que de l'inspiration de sa mise en application par Lebreton (2012) dans le champ des sports urbains. Il y explique en détail cette situation d'entre-deux de l'induction délibératoire. Elle correspond, d'une part, à l'induction modérée car il y a bien une pré-étude des concepts. Pour autant, ce cadre conceptuel n'est pas retenu pour ancrer l'analyse. La démarche est donc, d'autre part, proche de l'induction pure en ce qu'elle procède à une construction conceptuelle à partir du matériau empirique. L'induction délibératoire est ainsi entre-deux car la construction du cadre théorique se fait *a posteriori* de la récolte et du traitement des données, mais au regard des concepts préétablis.

Dans l'induction délibératoire, la pré-étude de la connaissance sert à l'identification des concepts théoriques dont certains éléments constitutifs sont intéressants au point de mériter un recueil des données sur le terrain et, parallèlement, à préparer la mise en perspective lors de l'interprétation à travers une précompréhension des concepts préexistants (Lebreton, 2012). À titre d'exemple, celui de la non-personne (Goffman, 1973) dans le cas de l'investigation immersive auprès du parkour est représentatif de cette approche. Il a, nécessairement, inspiré au chercheur l'idée d'étudier le comportement des personnes extérieures qui sont témoins d'une session de pratique. Pour autant, il n'a pas orienté la récolte du matériau vers le recueil d'informations le confirmant ou l'infirmité, mais plutôt incité à prêter attention aux attitudes, réactions et comportements des non-pratiquants : à quel point l'activité les attire ou repousse-t-elle ? quelle est la part de postures d'ignorance parmi l'ensemble des passants ? celle-ci relève-t-elle davantage du mépris, de la peur, de l'absence de temps disponible ou d'autres facteurs ? et de multiples autres questions qui ont émergé sur le terrain. De la même manière, dans l'analyse de ces attitudes, réactions et comportements des personnes extérieures, le concept de non-personne n'a pas été mobilisé afin d'être vérifié ou non. Il constituait plutôt, tout comme de nombreuses autres modèles théoriques, un ensemble de connaissances gravitant autour de l'interprétation. Alors, le chercheur avait tout le loisir, en découvrant ce que le matériau faisait émerger, de saisir « à la volée » un de ces éléments disponibles immédiatement car pré-étudié du fait de son intérêt pour mieux comprendre le réel.

6.2 Posture et positionnement dans l'interrelation chercheur-recherche

Les liens entre le parkour et la gymnastique sont multiples, à l'image de la stratégie des fédérations précédemment évoquées ou de leurs comparaisons dans plusieurs travaux scientifiques très récents (Grosprêtre et Gabriel, 2021 ; Rabaglietti *et al.*, 2021). D'autres éléments sont à noter : la proximité dans les aptitudes acrobatiques ; le mouvement récent des institutions nationales de gymnastique pour le développement de diverses offres de pratique proches du parkour ; la discussion qui anime la communauté des traceurs autour de la « récupération » par les fédérations nationales et internationales ; ou encore le débat que cette évolution suscite entre le refus, ou non, de l'inscription de la pratique dans une forme compétitive et de la participation des traceurs. Or, dans ce contexte marqué par quelques tensions, le chercheur se trouve dans une position à l'interface des deux activités qui devient, dans une certaine mesure, vertigineuse. Dès l'expérience de terrain de master, le choix a été fait d'assumer l'identité gymnique de l'enquêteur, à savoir pratiquant, ancien gymnaste de haut-niveau, arbitre national de la discipline et acteur investi au sein de son comité départemental, régional mais aussi auprès de la fédération nationale. Cet ancrage fort dans le monde de la gymnastique pourrait sembler être, de prime abord, un frein dans l'accès au terrain du fait de la défiance potentielle des traceurs face à cette partie de l'identité du chercheur. Mais il n'en est rien et, au contraire, l'expérience immersive a montré tout l'intérêt d'œuvrer à découvert et « honnêtement ». Les proximités techniques des deux activités ont, premièrement, permis de faciliter l'entrée en interaction avec les pratiquants. L'attitude, le corps et les aptitudes du chercheur laissent transparaître sa familiarité avec cet univers technique, notamment lorsqu'il présentait plus de facilité que des pratiquants à franchir certains obstacles ou lorsqu'il était « mis à l'épreuve » et réussissait avec brio ces « rites initiatiques ». Deuxièmement, la connaissance fine de la tension actuelle entre la communauté du parkour et les instances institutionnelles de la gymnastique ont permis d'engager des discussions animées avec les traceurs et, ainsi, de prendre activement part aux échanges, participant de l'immersion du chercheur. Alors, troisièmement, dans une posture d'« honnêteté », il a été possible pour l'enquêteur de reconnaître son rattachement personnel à son activité sportive tout en prouvant son « adhésion » à la cause du parkour du fait d'un positionnement reposant sur une expérience interne dans le monde de la gymnastique en défaveur de certaines stratégies actuelles mises en place par les institutions gymniques. La question du parkour en fait partie, mais il ne s'agit pas du seul point. Évidemment, le terrain n'a pas été abordé en affichant ouvertement les liens personnels du chercheur avec la gymnastique puisqu'il n'y avait aucune raison de se présenter aux traceurs de cette manière. L'approche reposait davantage sur un principe de sincérité éclairée, c'est-à-dire par l'introduction au moment opportun de ces informations concernant le chercheur en tant que personne afin d'approfondir l'immersion, l'accès à la réalité de la pratique et, *in fine*, la récolte du matériau. Si ces éléments sont évoqués ici, c'est qu'ils participent et sont incontournables à une démarche de réflexivité. Comme l'explique Faget (2010), le chercheur doit interroger son rapport à l'objet et prendre en compte qu'il fait lui-même partie de sa recherche car expliquer le monde revient aussi, un peu, à s'expliquer soi-même. Le retour aux enquêtés, entre autres choses, favorise cette démarche. Il peut être appréhendé comme un retour sur soi-même, sur

sa relation avec les enquêtés, sur les outils d'investigation et sur sa propre histoire personnelle et constitue, en cela, un détour qui permet de mieux comprendre autrui et de bien contextualiser l'enquête (Guffanti, 2011).

6.2.1 Trouver et optimiser sa place au sein de sa recherche

La position singulière du chercheur scientifiquement proche du parkour mais personnellement rattaché au monde de la gymnastique précédemment décrite illustre bien à quel point le fait de trouver sa place est un enjeu majeur pour l'enquêteur dans une démarche immersive. Lebreton (2010a) décrit cette action comme un défi et un réel challenge, d'une part, et comme une régulation perpétuelle, d'autre part, traduisant l'idée que cette place n'est jamais acquise, ce qui renforce sa complexité. En effet, pour cet auteur, l'acceptation du chercheur comme l'un des leurs par les pratiquants – un *insider* – ne peut jamais être complète. Il doit se contenter d'être un « étranger » toléré et réussir à jongler entre sa part de proximité du groupe qui est l'objet de recherche et sa part de distance par la différence culturelle. Si cet exercice est complexe, il n'est en pas moins intéressant, bien au contraire. L'oscillation entre engagement et distanciation (Elias, 1993) qu'il implique favorise la construction d'une posture d'objectivité pour ce sociologue qui préconise, alors, de s'intéresser pour être intégré sans trop s'engager pour éviter de tomber dans l'auto-ethnographie alors imprégnée de subjectivité. Si cette recommandation n'est pas suivie dans l'investigation de l'urbex, c'est par considération d'un second conseil du même auteur qui est, selon nous, davantage adaptée dans ce cas précis. Il s'agit d'exploiter le temps de la distanciation *a posteriori* de l'immersion à travers une prise de recul intellectuelle qui favorise la posture d'objectivité recherchée.

6.2.1.1 Ajuster son engagement et sa distanciation dans l'objet de la recherche

Ainsi, Elias voit juste quand il écrit, dès 1956, « *Problems of Involvement and Detachment* » dans The British Journal of Sociology. Cet article met en avant tout l'enjeu pour le chercheur en sciences sociales de réussir à jongler entre son engagement et sa distanciation avec son objet d'étude. Ce texte s'érige comme la structure de base de l'ouvrage de référence Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance (Elias, 1993) – pour la version française – en matière de positionnement du chercheur dans son rapport à l'objet. Trois idées semblent importantes à préciser dans ce sens : la question de la juste distance, le rôle d'équilibriste du chercheur et la compétence d'ajustement. En effet, ce dernier est forcément inscrit dans la trame du réel qu'il étudie. Cette réalité est sociale et la position interne du chercheur ou encore son identification l'y rattachent nécessairement, le plus souvent involontairement. Son détachement est donc d'autant plus difficile que les charges et tensions sont fortes. Or cet élément constitue un enjeu dans le sens où le manque de distance entraîne un risque de perte d'objectivité ; aussi Sayeux (2008) y répond-t-elle en préconisant d'assumer la dimension humaine du terrain par une relation entre individus avec chacun leur part de subjectivité. Dans le cas de la recherche présente, le fait que le chercheur n'était pratiquant d'aucune des deux activités avant l'investigation a, selon nous, facilité l'évitement des écueils liés à un engagement trop important.

Puisque la juste distance est un questionnement majeur, le défi du chercheur est, tel un équilibriste, de réussir à ne pencher ni trop dans l'engagement, ni trop dans le recul, ce qui correspond à un enjeu anthropologique

de réduction de la distance tout en la considérant (Moussaoui, 2012). Et Congoste (2020) de préciser l'exercice en insistant sur la notion d'équilibre entre, d'une part, la distance nécessaire du protocole scientifique (être en même temps dans et hors le terrain) et, d'autre part, le besoin de donner aux sujets l'impression que le chercheur est totalement dans le terrain. En effet, si la question porte beaucoup sur l'importance de la prise de recul, il ne faut pas négliger celle de l'implication de l'enquêteur. En observation, la qualité du travail de terrain dépend donc aussi d'une capacité à percevoir et à ressentir ce qui s'y déroule ainsi que de la capacité à construire des liens de confiance et de coopération avec les sujets de l'étude. Il s'agirait donc du défi « épistémo-méthodologique » d'une navigation entre proximité émotionnelle et distanciation « objectivante » (Lapointe, 2014). Ainsi, l'investigation auprès des traceurs et explorateurs a été appréhendée par le chercheur davantage en tant que personne qu'en tant que scientifique. Par la mobilisation de ses aptitudes humaines, il interrogeait perpétuellement sur son terrain autant la justesse de son positionnement que son efficacité, acceptant, ici, une dégradation nécessaire d'une fenêtre pour s'introduire dans une maison abandonnée ou refusant, là, de monter sur un toit et préférant observer les traceurs depuis le sol.

Finalement, la question n'est pas tant celle de trouver et d'adopter la « bonne » posture dans un juste milieu qui serait fixe que de développer une compétence d'ajustement permettant de naviguer entre engagement et distanciation selon les nécessités et sans jamais lâcher totalement prise ni d'un côté ni de l'autre, ce qui correspond à l'idée d'une régulation perpétuelle (Lebreton, 2010a). Corcuff (2011) évoque ainsi un double processus de distanciation compréhensive, c'est-à-dire un engagement du chercheur dans l'objet pour en saisir le fonctionnement interne et une prise de recul pour améliorer la compréhension des détails au regard du global. Une autre proposition, davantage imagée, est particulièrement pertinente à mobiliser ici. Le positionnement du chercheur est à la fois au centre de l'objet – il faut être dans l'objet pour le comprendre – et en hauteur dans l'objet – la sociologie est l'art de faire parler cet objet – (Gibout, 2012). L'image est précise et subtile car, s'il semble évident que le chercheur soit dans l'objet, elle propose une seconde situation originale non pas au-dessus de l'objet – ce qui impliquerait d'en être à l'extérieur dans une perspective surplombante – mais en hauteur et en même temps dans l'objet. Alors, Gibout explique que le chercheur alterne entre ces deux positions pour remarquer et reconnaître les détails qui constituent des signes importants. Sur les terrains de la présente recherche, plusieurs stratégies ont été mises en place mais relèvent toutes de cette compétence d'ajustement par alternance perpétuelle entre différentes positions. Plus précisément, l'investigation auprès des traceurs est marquée par un rythme intense d'aller-retours entre le fait d'être au centre et d'être en hauteur, l'ensemble du matériau étant construit *in situ*. Le choix fait pour étudier l'urbex est davantage immersif et donc découpé en deux séquences : lors de la session d'exploration, le chercheur est presque exclusivement dans l'objet et ne prend de la hauteur que rarement, à l'image des prises de notes très ponctuelles ; et la rédaction des récits d'exploration se déroule, elle, principalement dans cette position de hauteur *a posteriori*, bien que des plongées mentales soit possible pour faire ressurgir les affects qui ont émergé *in situ*.

6.2.1.2 Se construire une place parmi les sujets de la recherche

Comme évoqué plus haut avec Lebreton (2010a), se faire une place dans la communauté de pratique constitue, pour le chercheur, un réel défi. Il doit tout d'abord accepter qu'il n'a pas une maîtrise totale de sa position dans les « lieux anthropologiques » (Augé, 1992) du terrain du fait que sa place soit avant tout attribuée par les enquêtés.

Au lieu de maîtriser le rôle de son rôle, pour tant est qu'on ait eu la latitude de s'en forger un en toute vraisemblance en amont, il faudra accepter la place que d'autres nous auront affectée le plus naturellement du monde, et parfois sans broncher. (Gaissad, 2016, p. 74)

De manière plus pragmatique, les méthodes immersives font face au problème de l'accès au terrain. Avant même que le chercheur ne se soumette au rôle qui lui est attribué, « *il est nécessaire que les personnes observées soient d'accord pour accueillir dans leurs rangs une personne étrangère qui s'y introduit pour participer à leur vie quotidienne, avec l'intention explicite d'analyser leurs comportements* » (Savoie-Zacj, 2018, p. 203). Si l'insertion dans un groupe enquêté implique une acceptation par ses membres, Louey (2016) ajoute qu'il est nécessaire que le chercheur adopte également ses pratiques car il s'agit du seul moyen d'accéder aux relations et activités quotidiennes et routinières. Face à ce défi de l'accès au terrain et à son authenticité, la mobilisation des relations sociales et affectives pour créer du lien avec les observés semble être la principale ressource de l'enquêteur (Moussaoui, 2012). Elle est particulièrement utile dans le cas où des éléments de rapprochements sont évidents entre le chercheur et les sujets de la recherche. À cet effet, Couvry (2016) évoque la situation de doctorant comme celle d'une transition proche de la majorité des enquêtés de certains terrains, dont celui du présent projet doctoral. Cette proximité sociale permet aux sujets d'établir des points de convergence avec le chercheur et favorise, ainsi, la création d'une interrelation de confiance particulièrement importante lorsqu'il existe une considération mutuelle du chercheur et des enquêtés déviants comme des étrangers (Becker, 1985). L'échec relatif du questionnaire auprès des pratiquants de l'urbex, notamment du fait des réticences à délivrer les communes de résidence, illustre cette nécessité de gagner la confiance des sujets, ce qui passe principalement, voire exclusivement, par le terrain et le contact humain réel. Par exemple, Geertz (1983) évoque un incident de terrain lorsqu'il a subi la répression policière comme l'ont subie les sujets de sa recherche alors qu'il était en situation d'enquête. Il explique que cette péripétie s'est transformée en opportunité d'approfondissement de l'accès au réel puisque qu'elle a mené à sa pleine acceptation par le groupe étudié. Des événements comparables ont eu lieu sur le terrain de la recherche présente. Lors d'une session d'entraînement à la Citadelle de Lille (parkour39), le chercheur a été la première cible des attaques verbales d'un militaire et a donc immédiatement pris la défense du groupe de pratiquants, prouvant ici sa position dans le groupe. Dans une autre situation (urbex8), face à l'impossibilité d'entrer dans le bâtiment, le chercheur s'est porté volontaire pour escalader une gouttière (Fig. 6.1) et tenter d'ouvrir la porte fenêtre au premier étage, ce qui a permis à tout le groupe de poursuivre l'exploration. Il s'agit, là, de deux exemples d'événements qui ont donné l'occasion au chercheur de prouver la légitimité de sa place dans le groupe enquêté. Pour autant, les actions décrites n'ont pas été, sur le moment, perçues comme des opportunités de légitimation de sa présence mais simplement le fruit d'une réaction du chercheur en tant que personne.



Figure 6.1 : Le chercheur participant escalade une gouttière pour accéder à la porte-fenêtre du premier étage. Photo : Robin Lesné, 2019.

Ainsi, il apparaît nécessaire que, dans la construction de sa place parmi les enquêtés, l'enquêteur mobilise autant, si ce n'est davantage, sa propre personne. Le caractère humain de la méthode immersive est essentiel et, à cet effet, les sujets de l'étude ne doivent pas être considérés comme des objets de la recherche mais comme des partenaires de la production de la connaissance. En cela, les interrelations entre ces derniers et le chercheur méritent également d'être réfléchies. Il s'agit donc de considérer que l'investigation construit la relation entre un sujet participant (l'objet de la recherche) et son partenaire (le chercheur) à travers une méthodologie articulant « des recherches de « sujet à sujet », avec les interactions et « l'intersubjectivité relationnelle » que cela implique » (Sayeux, 2008, p. 28) dans une logique partenariale de construction de la connaissance où le chercheur n'est, finalement, pas participant mais témoin accepté et privilégié de l'objet étudié. En effet, il ne construit pas le réel mais le constate. Pour autant, cette appréhension de la réalité est opérée *in situ* ; aussi dépasse-t-elle largement le seul accès visuel pour intégrer tout l'affectif de l'objet en direction du chercheur comme prisme d'« observation » permettant de saisir et de capter ce réel. Dans cette perspective décrite par Perera et Beldame (2016), ces auteurs explicitent la nécessité de décrire la construction de relations enquêteur-enquêtés puisque le chercheur est bien engagé auprès des individus étudiés. Cette logique s'inscrit dans un tournant réflexif consistant à adopter une anthropologie symétrique dans laquelle l'enquêté est plus qu'un objet d'observation mais une personne et un interlocuteur avec du crédit (Raveneau, 2016). Alors, les relations interpersonnelles entre le chercheur et les enquêtés sont à considérer comme un matériau, ce qui revient à développer une réflexion sur la position du chercheur dans l'univers d'enquête et sur ses relations avec les participants. Les retours aux enquêtés réalisés semblent particulièrement s'inscrire dans cette démarche. D'une part, ils constituent une preuve pour les enquêtés qu'ils ne sont pas que des individus statistiques ou des « rats de laboratoire » mais avant tout des personnes envers qui le chercheur est reconnaissant de leur participation et investissement. D'autre part, il s'agit d'occasions pour articuler une réelle co-construction de la connaissance dans un dialogue d'égal à égal.

6.2.2 Prendre part à sa propre recherche

Il est possible, voire nécessaire, d'aller plus loin dans la réflexion ici développée. À travers le travail de construction de la posture, le chercheur ne doit pas seulement prendre place dans sa recherche. Bingham explique que lors de la mobilisation d'une méthode immersive, il est illusoire de penser que l'enquêteur peut

rester distant et désengagé de son terrain et agir en total indépendance car, au contraire, il fait lui-même parti du terrain discursif qu'il investigate et est donc le sujet de sa propre recherche, ce dont il doit prendre conscience pour l'accepter. À travers son ethnographie de l'urbex, ce chercheur en immersion a pu réaliser que ce qui le distinguait du simple pratiquant était seulement l'approche davantage réflexive qu'il développait dans son activité et la conscience des ambivalences potentielles et contingentes qu'il pouvait rencontrer. Il en conclut que la distinction épistémologique entre le « nous » des chercheurs et le « eux » des enquêtés doit être dépassée car elle n'existe pas vraiment, les chercheurs étant des êtres polymorphes capables de gérer l'oscillation entre les différentes identités induites par leurs investigations. Dans cette perspective, l'exercice de réflexivité sur le positionnement est alors d'autant plus important.

6.2.2.1 Une subjectivité du chercheur inhérente et à exploiter

En effet, force est de reconnaître que la recherche en sciences sociales est empreinte d'une part importante de subjectivité. Cela est particulièrement vrai de la démarche ethnographique du fait de sa nature participative. « *L'implication personnelle et affective du chercheur étant une condition nécessaire à toute recherche interprétative, la neutralité vis-à-vis du phénomène devient dénuée de sens.* » (Cléret, 2013, p. 59). Le chercheur est donc dans l'impossibilité de se défaire de cette réalité. Partant de ce constat, Bourdieu (1978) explique que le scientifique de ce champ doit accepter que sa subjectivité fait partie de son travail et développer, en ce sens, une « objectivation participante » comme alternative à l'observation participante et à l'objectivisme de l'observation distancée.

De manière plus contemporaine, le questionnement s'est déportée de « Comment faire avec cette subjectivité ? » à « Comment exploiter cette subjectivité ? » ou, autrement dit, de la recherche de solutions pour une situation subie à celle d'utilisation intéressée de cette situation. La sociologie ne serait ainsi une science qu'à condition que sa subjectivité inhérente soit assumée à travers une prise de conscience du chercheur que ses valeurs personnelles ne sont pas un obstacle mais des éléments à prendre en compte dans la construction de la réflexion et à étudier pour comprendre comment elles influencent sa pensée (Corcuff, 2011). S'il est possible de considérer que la subjectivité est une limite à la prise de recul, elle peut aussi être transformée en opportunité dès lors que le chercheur comprend et maîtrise ce manque de recul. Il lui faut donc travailler sur son intimité avec les enquêtés autant au niveau de la connaissance du terrain que de celui de son implication affective (Cléret, 2013). À titre d'illustration, le terrain du parkour est particulièrement révélateur. L'évaluation du caractère hostile ou bienveillant des interactions des personnes extérieures vers les traceurs relevait bien d'un jugement subjectif du chercheur. S'il pouvait se reposer sur des indices évidents, tels que les formes de violence, les expressions du visage ou encore le contenu des échanges, il ne reste qu'estimatif car imparfait du fait de la non-implication directe du chercheur – du moins, le plus souvent – et empreint de toute sa subjectivité puisqu'une situation peut être perçue violente par lui et non par autrui. Face au potentiel écueil que cela peut impliquer, la stratégie adoptée a été de concentrer le terrain et de mobiliser un enquêteur unique (le doctorant). Ainsi, il est possible de considérer une forme d'objectivité dans le jugement du fait qu'il soit impartial car venant tout le temps de la même personne et par ajustement au regard des événements passés sur le terrain. Alors, la subjectivité est devenue une

ressource puisqu'une fois mis en place un protocole d'objectivation de celle-ci, elle a pu être mobilisée afin de capter une information que seule elle peut saisir. À cet effet, l'*ethnography of doing* est intéressante en ce qu'elle permet d'éviter la critique faite à certains ethnographes de ne pas suffisamment mobiliser leur propre positionnement (Lamb, 2014a).

6.2.2.2 Faire corps avec sa recherche

Pour aller plus loin sur la question de la subjectivité dans les sciences sociales, de nombreux auteurs n'hésitent pas à invoquer la place du corps du chercheur dans la démarche d'investigation. Reconnaître et accepter sa subjectivité comprend également, selon eux, l'acceptation et l'étude de sa propre expérience vécue dans la recherche. Comme le précisent Laplantine et Moreau (2005), les sciences sociales impliquent, en effet, la sensibilité du chercheur. Toute la réflexion sur l'ajustement entre engagement et méthode scientifique dans le terrain peut être ici reprise et résumée à l'enjeu de la réduction phénoménologique dans la récolte du matériau, c'est-à-dire celui de ne pas se mettre en retrait du champ phénoménal mais de l'intégrer, à l'image de ce qui se fait déjà dans l'étude du parkour : « *To achieve this the training sessions were continuously transcribed into detailed descriptions with an on-going attempt to maintain complexity and attention to the sensory, bodily and lived experiences* » (Aggerholm et Larsen, 2017, p. 74). La méthode pour investiguer l'urbex déployée dans la présente recherche converge sur cette idée puisque le vécu du chercheur était pleinement considéré dans la rédaction des récits d'exploration. Il en était même la principale source d'information. Le traitement du matériau *a posteriori* et sa transformation en variables statistiques ont été mis en place avec une volonté de conserver au maximum cette subjectivité afin de l'intégrer au processus mathématique.

En effet, la dimension corporelle du chercheur constitue une ressource pour vivre l'expérience des sujets de la recherche et est, en cela, une source de données essentielle à la démarche ethnographique. Dans son travail auprès des milieux du jazz et des fumeurs de marijuana, Becker (1985) avait bien compris que l'immersion était nécessaire car elle seule lui permettrait de prendre le rôle de l'acteur pour comprendre son processus interprétatif face aux situations afin d'éviter qu'il ne substitue ses propres interprétations à celles de l'expérience de l'acteur. Ainsi, symétriquement à l'« objectivation participante » bourdieusienne, Moussaoui (2012) propose une « observation subjectivée ». Cet outil consiste à saisir la subjectivité du sujet par incorporation de l'altérité de la part du chercheur, donc par réduction de sa distance culturelle à l'enquête à travers un rapprochement des univers de sens. Il s'agit de construire la connaissance en adoptant une posture où le chercheur est avec l'objet aussi physiquement (Fig. 6.2), à l'instar de travaux précédents sur le parkour à Turin : « *As such, I used my embodied self-reflexivity to recognize my voice and make it an analytical tool to dialogue and create knowledge with participants.* » (De Martini Ugolotti, 2015a, p. 10). La démarche immersive du projet doctoral s'inscrit dans cette entreprise puisqu'elle a permis de ressentir ce que ressentent les pratiquants, que ce soit en parkour lorsque les conflits ou réussites sont si puissants qu'ils affectent physiologiquement tout le groupe ou bien dans l'urbex où le chercheur partageait les mêmes frissons, peurs, extases et enthousiasmes que ses camarades à chaque situation.



Figure 6.2 : Le chercheur évoluant sur la façade avec les traceurs pour une investigation « par corps ». Photo : Robin Lesné, 2019.

6.2.3 La réflexivité sur sa recherche, ou la nécessité d'être conscient de sa propre influence

Les éléments précédemment décrits, notamment le fait que le chercheur fasse partie de sa propre recherche et que celle-ci soit marquée par sa subjectivité, impliquent la reconnaissance d'une influence de sa présence sur le terrain. En effet, la technique de l'observation n'est pas neutre et « *il serait prétentieux d'aspirer à une totale neutralité de l'observateur, une neutralité qui lui garantirait une objectivité absolue* » (Moussaoui, 2012, p. 45). L'entretien n'est pas en reste puisque « *les interventions de l'enquêteur peuvent aider l'enquêté à produire une réflexion, à sortir de lui-même, à prendre du recul, à expliciter ses pratiques* » (Pinson et Sala Pala, 2007, pp. 587-588). Au-delà de ces outils, la production de la connaissance dans sa globalité est, ici, marquée par une absence de neutralité. La recherche qualitative est particulièrement concernée, d'autant plus que le chercheur comme les participants à la recherche ne sont pas neutres puisque leurs valeurs et schémas de pensée influencent leurs conduites respectives (Savoie-Zacj, 2018).

6.2.3.1 Biaiser le réel, un mal nécessaire ?

Réfléchir à l'influence du chercheur sur son objet débute par la nécessité d'être conscient que ce qu'il étudie n'est pas fidèle à une réalité qui aurait existé en son absence mais constitue une réalité dont il fait partie et qu'il impacte malgré toutes ses précautions. Parmi les mesures possibles pour ne pas influencer l'objet, Moussaoui (2012) précise que la distance méthodologique imposée et nécessaire entre l'observateur et l'observé a, tout de même, un effet sur le sujet. Ainsi, la participation impacte l'objet analysé et il ne peut être que biaisé dans la recherche en sciences sociales (De Martini Ugolotti, 2015a). Par exemple, la position de chercheur à découvert sur le terrain du parkour implique un ensemble d'interactions entre lui et les pratiquants, voire entre pratiquants, qui n'auraient pas eu lieu en son absence. Cela est encore plus marqué dans l'investigation sur l'urbex puisque le chercheur est, ici, intégralement un acteur de la pratique prenant part aux explorations et dont l'absence aurait mené à une réalité totalement différente – à l'image du passage dans le « jardin » sur le site de l'hôpital (urbex3, Fig. 6.3) –, voire à l'absence de session parfois. Pour autant, s'il s'agit d'une réalité incontournable, toujours est-il qu'elle doit être conscientisée car l'enjeu n'est pas tant son existence que sa considération dans l'interprétation du matériau et des résultats de son traitement.



Figure 6.3 : Le passage vers le « jardin » par la fenêtre, une initiative du chercheur-participant. Photo : Robin Lesné, 2019.

Alors, après avoir accepté qu'il étudie une réalité dont il fait partie et qu'il influence, le chercheur peut utiliser cette situation, de la même manière que sa subjectivité, comme une ressource. Puisque la présence de l'observateur transforme forcément la situation observée, « *les techniques de neutralisation de la situation d'enquête, la volonté d'atteindre une réalité sociale authentique et celle d'obtenir des données de recherche pures peuvent être considérées dans cette perspective comme des illusions* » (Raveneau, 2016, p. 31). Cet auteur estime alors qu'il ne faut pas essayer de neutraliser la place du chercheur mais, au contraire, la saisir comme une ressource du fait qu'elle déclenche une situation d'un monde social. Perera et Beldame (2016) considèrent également que ces perturbations peuvent être une réelle opportunité dans l'enquête en ce qu'elles mettent en lumière les façons de penser et d'agir des enquêteurs et enquêtés, mais ils précisent que cela implique de développer une sensibilité à la perception et au traitement du chercheur par les sujets de la recherche. L'exploitation de l'influence sur le réel dans le cadre de la recherche est donc, tout de même, conditionnée au développement d'une certaine réflexivité. Sur les terrains, les interactions avec les pratiquants de parkour étaient recherchées à travers la position à découvert de l'enquêteur du fait de leur intérêt, les échanges suscitant certaines réponses, voire certains comportements. À titre d'exemple, une traceuse (parkour7) s'est mise en retrait des pratiquants et a profité de la situation périphérique d'observateur du chercheur pour trouver un nouvel ancrage en marge du groupe. Cette situation a été transformée en opportunité dès lors que l'influence du chercheur sur le réel – ici, devenir une alternative permettant d'être à distance des autres sans sortir du groupe – a été perçue. Il a été possible d'échanger avec la traceuse pour discuter de sa place au sein du groupe. Il s'agit donc d'une stratégie construite *in situ* permettant d'exploiter la perturbation de la réalité et d'en faire une ressource au bénéfice d'une précision des données et d'un affinement de la compréhension des faits. Parce qu'il est difficile pour le chercheur, voire impossible, de ne pas prendre parti dans le cas d'une démarche ethnographique, Guffanti (2011) estime que ce dernier doit expliciter d'où il parle et assumer son positionnement pour comprendre en quoi il modifie l'enquête. Il préconise, entre autres choses, de se livrer à des débats, voire des confrontations, entre le chercheur et les enquêtés car il s'agit d'occasions pour mieux comprendre les positions et points de vue et approfondir l'analyse.

6.2.3.2 Prendre conscience des enjeux éthiques vis-à-vis des sujets et se fixer des règles

L'idée a déjà été évoquée plus haut comme argument en faveur de l'outil du retour aux enquêtés, le respect des sujets de la recherche est un enjeu important. Ainsi, dans le présent travail, notamment du fait des caractères déviant et non légal, voire non licite, ce respect prime sur tous les autres enjeux méthodologiques. Quelques éléments sont à rappeler ici. Premièrement, la recherche peut être qualifiée de « secrète » du fait de l'absence de consentement écrit ou verbal des participants puisque cette formalisation risquerait de les rebuter. Or Bingham (2018) précise que cette procédure implique un travail encore plus marqué du chercheur pour protéger la confidentialité et la vie privée des enquêtés afin de ne pas trahir ou exploiter leur confiance (Fig. 6.4). Son idée n'est pas de sous-entendre des intentionnalités malveillantes de la part de certains chercheurs mais d'explicitier la pression à laquelle est soumise et se soumet l'enquêteur dans cette situation car aucun protocole formel ne sécurise ce respect. Il en est donc le seul maître ou, pour être plus proche de la pensée de Bingham, il se retrouve seul à devoir gérer cet enjeu. Au-delà d'une nécessité de leur assurer qu'il ne leur nuira pas (Becker, 1985), le chercheur est également soumis au devoir de développer une méthode qui ne mettra pas en danger les enquêtés, que ce soit en leur demandant d'agir de telle sorte qu'ils prennent un risque ou en incitant un participant à faire quelque chose qu'il ne veut pas. Plusieurs questions sont ici soulevées d'une manière générale mais aussi par le chercheur dans sa propre réflexion sur son attitude (Bingham, 2018). Qu'en est-il des recherches s'intéressant aux activités des personnes qui se mettent délibérément en danger ? Faut-il s'interroger sur l'autorisation à enquêter sur un tel sujet ?



Figure 6.4 : De dos, de loin ou tête baissée, des techniques pour masquer les visages sur les clichés. Photo : Robin Lesné, 2019.

En effet, si le chercheur ne met pas délibérément en danger le pratiquant à travers son investigation, un doute persiste. Puisque sa présence influence le réel, elle pourrait orienter les événements vers une prise de risque qui n'aurait pas eu lieu en son absence. Il est donc nécessaire qu'il prenne pleinement conscience que ses travaux de recherche peuvent impacter durablement l'objet d'étude, positivement comme négativement. Dans cette perspective, un article journalistique (Barkham, 2012) au sujet de l'urbex et des travaux de Garrett (2012) évoque le développement d'un discours critique contre ce chercheur dans la communauté par certains explorateurs qui s'inquiètent pour l'avenir et l'évolution de la pratique à la suite de sa large diffusion par les enquêtes scientifiques et leur valorisation. Dans la présente recherche, le choix a été fait de concentrer cette

réflexion sur la question morale. L'enjeu n'est pas de savoir si et comment le chercheur impacte l'objet mais plutôt de constamment s'interroger sur sa capacité, en tant que personne, à assumer ses effets sur les pratiques étudiées. Par exemple, le retour aux enquêtés a été volontairement mis en place afin de permettre aux structures de se saisir des résultats et analyses pour en faire des ressources au service de leurs préoccupations. Si cet impact semble pouvoir être durable, il est de nature plutôt positif ou, du moins, neutre selon nous car orienté uniquement dans le sens que donnent les sujets à ce qui leur est proposé.

6.3 Des pratiques à haut niveau d'engagement de soi qui impliquent une approche tout aussi « engagée » du chercheur

Le reportage Mon années avec l'Alt-right (Lindquist, 2018) propose de suivre un jeune militant de l'association de lutte contre les discriminations Hope not Hate qui a infiltré des groupes d'extrême-droite britanniques. Il opère en caméra cachée à des fins, d'une part, scientifiques dans le cadre de son mémoire en Sciences politiques et, d'autre part et principalement, militantes afin de mieux connaître les réseaux extrémistes. Au cours de son immersion sous couverture, il est amené à participer à un forum majeur pour ce courant aux États-Unis et fait face à plusieurs difficultés : l'appréhension, une législation locale interdisant formellement de filmer en caméra cachée au risque de lourdes poursuites ; la peur puisqu'il entre dans un État où le port d'arme est légal ; et terreur du fait qu'il soit amené à côtoyer des personnes particulièrement violentes et armées. Tous ces éléments constituent des enjeux scientifiques pour son travail étudiant mais surtout personnels du fait de la prise de risque importante. Cela soulève des questionnements autour de la légalité, de la moralité ou encore de la peur qui, globalement, convergent sur la question de l'engagement. Il ne s'agit pas là de l'engagement tel qu'évoqué jusqu'à présent dans le dualisme qu'il forme avec la distance et qui peut se résumer au fait de prendre parti ou de participer, mais du sens premier de l'engagement, c'est-à-dire celui de faire une promesse ou de convenir d'un contrat qui, par définition, lie deux parties et, par extension, induit une prise de risque en cas de non-respect de l'engagement. Dans l'exemple de ce mouvement politique extrémiste, le choix final s'est porté sur la décision de ne pas filmer. D'une certaine manière, face à la prise de risque pour lui-même, le militant a donc préféré prendre le risque de perdre en qualité de performance quant à son investigation. Or la réflexion de l'engagement telle que comprise ici intéresse également, dans certains cas, le chercheur. Plus précisément, la question centrale est celle des limites de l'engagement dans la recherche ou, autrement dit, de l'ajustement du niveau de risque personnel accepté au profit de l'entreprise de recherche.

6.3.1 Une démarche scientifique qui interroge l'institution académique

La prise de risque inhérente aux pratiques retenues porte tout d'abord l'interrogation sur le fait même de les étudier. À titre d'exemple, le cas de Garrett (2012) est intéressant. Lors de la construction de son projet doctoral sur l'urbex, un expert éthique indépendant a jugé que son travail était non éthique car il impliquait de participer à des activités illégales dans le cadre de l'enquête (Dekeyser et Garrett, 2017). Cette anecdote

– la thèse a finalement eu lieu – révèle que la loi et l'éthique scientifique présentent des accords et des désaccords et que leur ajustement constitue un enjeu. Se pose ainsi la question de la légitimité académique des méthodes et des objets de la recherche.

6.3.1.1 Pour des pratiques qui franchissent les barrières, des méthodes qui cassent les codes

Par nécessité méthodologique, la stratégie d'investigation mise en place par Garrett se situait au seuil des cadres éthiques qui dessinent les contours de la recherche. En effet, pour étudier des objets alternatifs, des méthodes alternatives sont, le plus souvent, ce qu'il y a de plus approprié (Bingham, 2018). À ce titre, la participation observante, ici mobilisée pour investiguer l'urbex, caractérise un rapport spécifique au terrain marqué par une expérience et un engagement intenses ainsi que par une revendication assumée de non correspondance aux bonnes pratiques méthodologiques décrites dans les manuels (Soulé, 2007). Il s'agit donc d'accepter de dépasser les codes sociaux, légaux et moraux dans la méthodologie si l'objet étudié le fait ou, pour reprendre Congoste,

il faut, pour ce type de terrain, braver le danger de lâcher les repères juridiques qui codifient l'interdit social et en même temps se distancier de la méthode anthropologique, afin d'être en mesure de tenir une posture ethnographique intrinsèquement singulière, permettant de ne pas être arrêtée par les limites que posent la loi et l'institutionnel. Bref, il faut se décider à travailler sans filet, en somme être soi face à son désir de comprendre ce qui nous échappe de l'autre, qui ne comprend d'ailleurs pas notre obstination tout comme notre embarras à le comprendre. (2020, p. 38)

En effet, pour appréhender des acteurs ancrés dans la déviance ou la marginalité et leurs formes de loisir, l'ethnographe doit parfois mettre de côté certaines procédures éthiques et d'évaluation des risques puisque le strict conformisme aux consignes universitaires implique de choisir entre réajuster le projet de recherche, voire le changer, ou passer outre ces injonctions. Or cette dernière option, si elle assure de poursuivre l'articulation de la méthodologie dans la direction initiale, implique également que le chercheur assume par lui-même ses choix, ne pouvant être couvert par l'institution académique. L'enjeu est alors de garantir une éthique morale à l'entreprise, à défaut d'une approbation éthique scientifique institutionnelle : « *in certain research contexts ethnographers may find they must engage with complex and contingent social issues and private moral impulses if it is moral responsibility that lies at the heart of their research rather than an ethical one* » (Bingham, 2018, p. 125).

Pour autant, le chercheur ne fait pas seulement face au problème d'éthique académique. Dans le cas de l'urbex, l'étude de l'activité entraîne nécessairement l'enquêteur à se mettre aussi personnellement en situation d'inadéquation avec le cadre légal (Dekeyser et Garrett, 2017). Par exemple, par l'engagement à respecter la confidentialité sur les participants, il lui incombe de construire son positionnement éthique, c'est-à-dire mesurer et choisir entre sa soumission à la loi – symbolisée ici par le fait de révéler les identités aux autorités – et le respect du secret, alors au prix de sa propre incrimination (Dekeyser et Garrett, 2017). Or dans leur réflexion sur la distinction entre l'éthique et la loi à partir du cas de l'étude de l'urbex, Dekeyser et Garrett soulèvent le paradoxe central d'une telle entreprise scientifique. Il ne s'agit pas tant de réaliser que

la méthodologie la plus adaptée à une recherche de ce type pose un problème légal duquel découle un problème éthique universitaire – l’argument précédemment présenté désapprouvant la thèse de Garrett repose sur le caractère illégal de la situation du chercheur dans son ethnographie, donc sur une question de droit – que de prendre conscience que la soumission au cadre légal peut amener le chercheur à ne plus respecter sa propre éthique scientifique.

It is clear that in considering the relationship between law and ethics, we must recognise that the law itself can become a violent tool and that blanket ‘rules’ leading to categorical statements and a shirking of ethical responsibility under the pressure of legal scrutiny can actually be an unethical position. (Dekeyser et Garrett, 2017, p. 415)

Ce questionnement est certainement le plus important de l’enjeu éthique du positionnement dans la présente recherche. L’acceptation de l’engagement sur la voie de l’illégalité a été rapide puisqu’elle s’est imposée de fait, les pratiquants se mettant souvent en situation non conforme au cadre légal et la méthodologie cherchant à saisir la concrétude du réel au contact de ses acteurs. Pour autant, le doute quant aux limites de la tolérance d’un engagement du chercheur dans l’illégalité et à ce que son retrait de l’activité impliquerait en matière d’éthique méthodologique était constant. Il est ici préféré le terme d’éthique méthodologique à celui d’éthique scientifique car il reflète davantage, selon nous, le questionnement quant à la rigueur du processus de construction de la connaissance. L’éthique méthodologique est ainsi une des branches de l’éthique scientifique mais fait fi, par exemple, du questionnement sur le bien-fondé moral de la démarche de recherche. Ainsi, sur le terrain, le caractère intrusif de la pratique de l’urbex (Fig. 6.5), mais aussi parfois du parkour, le plus souvent en dépit des indications d’interdiction d’accès pour motif de propriété privée, n’a pas freiné le chercheur. Cependant, un questionnement perpétuel rythmait bon nombre de ses actions, à savoir « Suis-je prêt à engager autant ma personne sur la voie de l’illégalité au seul profit de l’éthique méthodologique de la connaissance que je suis en train de construire ? ».



Figure 6.5 : Accéder au site en passant sous la grille malgré l'écriteau d'interdiction. Photo : Robin Lesné, 2019.

6.3.1.2 L'enjeu de la validité scientifique du travail

Derrière ce questionnement évident du fait de l'importance du cadre légal dans les sociétés contemporaines réside une seconde interrogation. Si le deuil du respect de la loi a été fait au motif qu'il est incontournable pour saisir pleinement les objets étudiés et, ainsi, respecter une éthique méthodologique, il reste l'enjeu de la scientificité des méthodes alternatives déployées et, plus globalement, de la méthodologie. Ainsi, plusieurs outils sont à mobiliser afin d'assurer une certaine forme d'objectivité, ou, du moins, de réflexivité sur la subjectivité du chercheur afin d'en réduire l'influence « parasitaire ». Lévi-Strauss estime, par exemple, que l'objectivité de l'ethnographe semble impossible dans l'étude de sa propre société car nous, chercheurs, sommes « entraînés nous-mêmes dans le mouvement de la nôtre [société], nous sommes en quelque sorte partie au procès » (Lévi-Strauss, 1955, p. 460), tandis que cette objectivité semble évidente dans l'étude des autres sociétés puisque l'ethnographe est extérieur et observateur, donc n'en est ni acteur ni agent. Si le déplacement de l'ethnographie vers des terrains urbains locaux ne permet plus de considérer littéralement cette remarque, l'enquêteur travaillant davantage sur des microsociétés qui lui sont extérieures mais qui relèvent tout de même bien de sa société, il est possible de la reprendre pour considérer que la position d'*outsider* du chercheur *a priori* favorise une forme d'objectivité, comme dans le cas de la présente recherche. Andrieu (2016) livre une autre recommandation tout autant pertinente, à savoir la réalisation d'un « *coming out* méthodologique » de la part du chercheur. Par-là, il invite l'enquêteur à faire les aveux de sa subjectivité à travers l'explicitation de son engagement dans son rapport à l'objet de recherche afin de légitimer sa propre objectivité détachée. Lévi-Strauss et Andrieu se rejoignent ainsi, selon nous, sur le fait que si le chercheur en sciences sociales est nécessairement engagé dans son objet, son détachement et la réflexivité sur celui-ci lui permettent de garantir une forme d'objectivité. Nous proposons donc de déplacer le questionnement central de l'engagement et de la distanciation dans la réflexion sur l'objectivité en invoquant l'alternative du détachement. À titre d'exemple dans ce projet doctoral, le statut d'*outsider* du parkour et de l'urbex *a priori* permet au chercheur de s'engager sur et dans ses terrains tout en conservant non pas tant une certaine distance, ce qui limiterait

son accès à la complexité du réel, qu'un détachement, ce qui lui assure de ne pas succomber aux écueils d'une trop grande subjectivité. Il ne s'agit alors pas d'argumenter en faveur de l'objectivité d'une telle posture, mais plutôt de prétendre qu'elle favorise une certaine naïveté permettant de ne pas négliger les évidences qui échapperaient à celui qui les auraient face à lui depuis longtemps.

En cela, finalement, c'est la scientificité-même de la recherche qui est interrogée. Dans son acception commune, rappelle Bingham (2018), cette rigueur scientifique demande de suivre les procédures éthiques et d'évaluation des risques pour donner de la validité à la recherche. Toute méthode qui s'en écarterait serait alors inférieure et illégitime pour produire de la connaissance. *In fine*, le non-respect de ces procédures pourrait devenir un argument de critique d'un travail scientifique et de remise en question de ses résultats et interprétations sur seule base du caractère alternatif de ses méthodes. La question se pose car elle ressurgit de manière récurrente dans le champ des sciences sociales. En étudiant le milieu du jazz et de la marijuana dans les années 1960 à travers une démarche inductive et interactionniste en sociologie, Becker (1985) faisait face à cet enjeu de légitimité ; aussi lui était-il nécessaire de démontrer que les résultats ne venaient ni de sa subjectivité ni du hasard des situations rencontrées sur le terrain. Pourtant, depuis les travaux précurseurs de ce sociologue, cette tradition scientifique dans laquelle s'inscrit la présente recherche a fait ses preuves. L'évaluation entre pairs a, depuis des dizaines d'années, largement porté caution à des stratégies d'investigation alternatives davantage adaptées à des objets tout aussi alternatifs. Par ailleurs, la méthodologie déployée empreinte à diverses productions traitant des questions épistémologiques, éthiques, de méthodes ou encore d'outils présentées tout au long de la réflexion et s'inspire, surtout, du retour d'expérience des multiples chercheurs qui se sont aventurés sur ces terrains alternatifs par le passé et dont les travaux sont, ici, réappropriés au profit de la construction d'une démarche scientifique singulière.

6.3.2 Au pied du « mur », le chercheur en *free solo*

Comme évoqué avec l'exemple du reportage à travers une immersion dans l'extrême-droite, au-delà du questionnement sur le fait d'étudier des pratiques autant « engagées » et par une méthode « engagée » se pose la question de la prise de risque pour l'enquêteur lui-même, en tant que personne. À ce titre, la métaphore de l'escalade semble être une image pertinente. Au regard de la démarche de recherche ici construite, nous considérons que le chercheur adopte une posture assimilable à celle du grimpeur en solo intégrale, ou *free solo*, car il en partage les trois principales caractéristiques. En privilégiant sa morale personnelle à l'éthique scientifique et en acceptant de lâcher prise et de perdre le contrôle dans une forme de « noyade » sociologique, (1) il se repose uniquement sur ses propres capacités. Par ailleurs, (2) il opère sans assurage puisqu'il prend du risque en s'engageant et en évoluant, pour paraphraser Congoste (2020), « sans filet » de sécurité, ainsi qu'en s'inscrivant dans une démarche de construction *in situ* du positionnement éthique. Enfin, ce qui distingue le *free solo* du bloc, en grimpe, repose uniquement sur l'évolution au-delà d'une certaine hauteur. Tout comme le grimpeur recherche cette hauteur pour la prise de risque et les intérêts qu'elle procure, (3) le chercheur est engagé dans une logique d'élévation pour développer une réflexivité sur son engagement dans la pratique au service de la recherche (Gibout, 2012) ainsi que dans une logique de prise de risque car elle lui permet d'avoir accès au savoir et de construire la connaissance.

6.3.2.1 Pour des pratiques de vertige, des méthodes vertigineuses

Pour le sens commun, le vertige renvoie à la peur (pouvant parfois devenir au contraire une attirance pathologique) de tomber dans le vide, ressentie par une personne située au-dessus de celui-ci. Dans un sens métaphorique, il peut exprimer le sentiment d'égarement, de trouble d'une personne qui est dans une situation qu'elle ne maîtrise pas. (Boutroy, 2002, paragr. 26)

Le vertige constitue une expérience élémentaire des êtres humains, que ce soit, comme décrit par Boutroy, dans sa forme la plus commune de la peur et/ou de l'attirance de la hauteur et du vide comme dans sa forme plus figurée d'une impression de perte de contrôle dans une situation. Malgré toute la rigueur scientifique qu'elle cherche à construire, la recherche en sciences sociales est empreinte de vertiges dans cette acception figurée. Ainsi, une forme de « noyade » sociologique, c'est-à-dire un lâcher-prise, semble nécessaire et peut même être considérée comme constitutive d'une rigueur méthodologique. Puisque les informations issues du terrain revêtent, au moins partiellement, un caractère imprévisible, la méthode de l'observation implique une place importante pour l'étonnement (Riffaud, 2018c). Autrement dit, il est important d'accepter que l'investigation présente des paramètres qui ne peuvent être ni contrôlés ni anticipés. Ferez (2020) va même plus loin en considérant qu'accepter d'être affecté implique de laisser le projet de connaissance s'évanouir car s'il est trop présent, alors, rien ne se passe. Et Congoste (2020) d'insister et de compléter au sein du même ouvrage en précisant que la nécessité d'accepter de s'égarer, de ne pas maîtriser l'interaction et d'être observé par l'autre relève de l'admission d'une certaine perte de contrôle qui favorise alors les émergences qui surprennent, étonnent et troublent le chercheur. Cela constituerait, selon lui, le cœur même du matériau. Ainsi, l'image de la « noyade » (Ferez, 2020) s'avère particulièrement représentative de cette injonction à perdre le contrôle ou, dans la sémantique du bain, à accepter de se faire déborder et de perdre pied. Pour autant, loin de Ferez l'idée de faire du chercheur un naufragé. Il s'agit davantage de recommander que ce dernier fasse un pas de côté pour échapper à l'acquis, donc qu'il ne plonge pas éperdument dans l'aventure car le maintien à flot du projet de connaissance est nécessaire à l'ethnographie. C'est par un retour progressif à une méthode rigoureuse d'analyse qu'il qualifie d'objective et par un effort de réflexivité à travers un lâcher-prise et une reconnaissance du passage par les étapes de la « noyade » que le chercheur peut et doit, finalement, « sortir la tête de l'eau ». Nous préférons cependant à l'idée d'objectivité de la méthode celle d'impartialité dans le sens où, puisque le phénomène analysé ne peut se défaire de la participation et de l'influence du chercheur qui composent ce qui se livre à sa perception, il s'agit plutôt d'une subjectivité empreinte d'impartialité car rigoureuse, comme explicitée plus avant. Cette idée de « noyade sociologique » se retrouve bien dans la présente recherche puisqu'elle s'articule autour d'une démarche inductive avec une posture d'attente attentive et d'accueil qui est complétée par l'acceptation de se « perdre » dans le terrain en se laissant guidé par les traceurs et explorateurs. Lors d'un après-midi à Douai, le chercheur a, par exemple, été amené à suivre le groupe en vélo pour rejoindre Arras à 25 kilomètres – soit plus de 50 kilomètres à pédaler dans la journée – parce qu'ils avaient changé de plan alors même que ce n'était pas du tout dans le programme initial. Pour analyser les données issues de la récolte sur le terrain (Fig. 6.6) et à travers les entretiens, la méthode retenue et exposée plus haut décrit cette situation dans laquelle l'analyste se laisse

« submerger » par le flot de données pour s'en sortir progressivement par un processus de tri, rangement, sélection et catégorisation des informations.

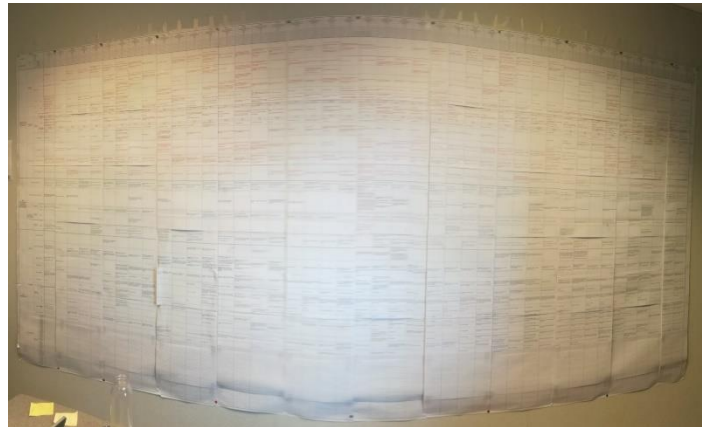


Figure 6.6 : Le tableau du matériau récolté sur le terrain auprès des traceurs (3,10 mètres par 1,50 mètres, Police TimesNew Roman 10), telle une immense vague menaçant d'engloutir le bureau. Photo : Robin Lesné, 2020.

Cette « noyade » reste, cependant, une prise de risque limitée dans le sens où, bien que le relâchement de la maîtrise soit réel, ses enjeux restent minimes car circonscrits au cadre de la recherche. Or, dans la mise en place de sa méthodologie vertigineuse pour étudier des pratiques de vertige, le chercheur s'engage dans des situations de prise de risque pour lui-même en tant que personne. En effet, d'une part, l'urbex et le parkour sont assimilables aux pratiques d'« engagement corporel » en ce qu'elles se caractérisent par une absence du droit à l'erreur et reposent sur « une décision par laquelle les pratiquants acceptent de mettre en gage leur vie ou leur intégrité physique » (Routier et Soulé, 2012, p. 65). D'autre part, l'investigation *in situ* implique d'éprouver les limites de son identité et donc de se rapprocher de ce qui est vécu par les sujets. Elle procède par un engagement du chercheur avec son terrain or

comprendre l'autre in situ suppose parfois une expérience d'intense implication personnelle au cours de laquelle le chercheur peut être amené à s'exposer à des dangers physiques et/ou symboliques. Un tel engagement implique de prendre position et peut parfois laisser place à des formes de déviance. (Beldame et Perera, 2020, p. 20)

Ainsi, la rencontre de ce haut niveau d'engagement des pratiques et de l'engagement nécessaire du chercheur, c'est-à-dire leurs « mises en danger » respectives, oblige ce dernier à accepter et expliciter sa prise de risque corporelle même si cela s'inscrit en opposition à l'autorité académique. Gaissad (2016) évoque alors un double engagement du chercheur puisque, d'une part, il prend le risque de raconter cette expérience dans son exercice universitaire et, d'autre part, il s'expose physiquement sur le terrain, comme décrit dans l'extrait suivant.

Lorsque nous arrivons sur le faite, nous avons atteint notre objectif final. Personnellement, je ne suis pas du tout rassuré. Je m'installe à califourchon, les jambes de part et d'autre du sommet en serrant solidement la tôle. Mes mains s'agrippent fortement à la moindre prise qui le permet. Thomas aussi ne semble pas particulièrement à l'aise dans la situation, mais toujours plus que moi. Il s'adosse à la façade vitrée de la

partie supérieure en verre du toit et garde bien en main les prises qu'il a. Quentin est quant à lui transcendé. On ressent immédiatement que là où nous ne nous sommes jamais senti aussi mal de l'exploration, lui ne s'est jamais senti aussi bien. (roof1, 01/05/2019, 03 h 30)

Le fait que le chercheur soit lui-même sur ce faite de toit (Fig. 6.7) et ressente le frisson de la hauteur lui donne soudainement accès à tout ce que peuvent ressentir ceux qui s'extasient de cette situation de vertige. Il peut, en effet, recueillir *in situ* par son corps des éléments de compréhension du discours du pratiquant : « *Là ce que je ressens à ce moment précis et juste ici, c'est une putain de sensation de liberté. C'est juste génial !* » (Quentin, roof1, 01/05/2019 03 h 30). Cet exemple illustre à quel point il est intéressant, dans le cadre d'une recherche comme celle-ci, que l'enquêteur prenne des risques car ceux-ci lui permettent d'accéder à la connaissance et de construire plus finement le savoir. Il lui faut donc privilégier une posture expérientielle en se laissant aller hors de ses contrôles intérieurs, ce qui permet d'opérer une « sortie de soi provisoire » (Raveneau, 2016, p. 36) transformant l'extase ou tout autre ressenti intense en une source de production de la connaissance ethnographique. La peur est particulièrement intéressante, à l'image de son utilisation par Guinard pour qui elle « *mérite donc d'être prise en considération comme un véritable objet d'étude, et non comme un simple élément de contexte, en ce qu'elle nous dit quelque chose de la ville elle-même et du rapport des citadins à cette dernière* » (2020, p. 100). Il est donc préconisé de l'exploiter comme la source d'un savoir et l'intégrer dans la démarche scientifique car elle favorise finesse et sensibilité dans l'appréhension de l'objet urbain.

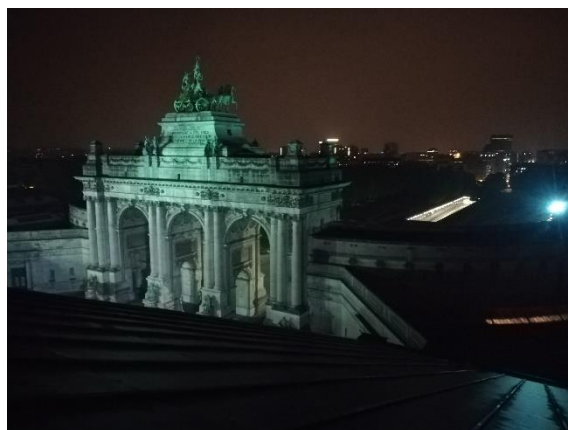


Figure 6.7 : Nuit, hauteur et humidité, un cocktail vertigineux de recherche « par corps ». Photo : Robin Lesné, 2019.

6.3.2.2 « Mes seules limites sont celles que je me fixe. »

Lors des rencontres auprès de lycéens à Lille en décembre 2019 pour leur faire découvrir les métiers de la recherche scientifique, nombreux étaient intrigués par ce projet autour du parkour et de l'urbex. En visionnant des images, l'un d'entre eux a posé la question de la mise en danger du chercheur dans son investigation par la hauteur mais aussi le non-respect de la loi, surpris que cela puisse faire partie d'un métier. Il lui a alors été répondu « Mes seules limites sont celles que je me fixe. ». En effet, il faut tout d'abord reconnaître que dans ce projet doctoral, les questionnements moraux d'ordre personnel priment le plus souvent sur l'éthique scientifique. Il s'inscrit ainsi dans la lignée de l'autonomie éthique de Bingham (2018), c'est-à-dire une réflexivité sur le positionnement qui considère que les questions morales sont hautement

personnelles et qu'il ne peut pas y en avoir de définition consensuelle, dépassant donc la question du respect d'une règle universelle de ce qui est bien ou mal encadrée par l'institution de recherche. Il procède finalement par déplacement de l'enjeu éthique en estimant que l'important est que la méthode soit moralement acceptable autant pour le chercheur que pour les enquêtés.

Alors, dans ces conditions, la construction de la méthode se réalise en amont mais aussi sur le terrain, ce qui revient à ce que le positionnement éthique soit construit *in situ*. En effet, l'éthique ne se définit pas *a priori* selon des règles arrêtées mais « *is composed of a series of complex and situated particularities of individual pieces of research that works less with 'standards' and more with 'specifics'* » (Dekeyser et Garrett, 2017, p. 415). Face aux situations affectant le chercheur du fait d'un décalage des manières de faire, de penser ou des valeurs, la question de l'attitude à adopter se pose : s'interposer, être médiateur ou encore laisser-faire au nom de la neutralité axiologique (Lapointe, 2014). Il s'agit, par exemple, de décider de ne pas monter sur les toits pour observer de plus près le saut (Fig. 6.8) car l'illégalité de cette action primait sur l'intérêt scientifique du fait d'une bonne position d'observation de la scène depuis le sol et de la possibilité d'interagir avec d'autres traceurs connaissant bien ceux qui s'apprêtaient à sauter (parkour29).



Figure 6.8 : Deux traceurs au bord du « roof gap ». Photo : Robin Lesné, 2019.

L'enquêteur doit donc être capable d'identifier ses réactions défensives, d'en comprendre les causes (Lapointe, 2014) et procéder, ainsi, à une réflexivité nécessaire puisque « *the researcher's positionality, both how they perceive themselves and how they expect to be perceived by others, affects the ethics of deciding to follow the solo trespasser* » (Dekeyser et Garrett, 2017, p. 414). Certaines décisions du chercheur sur le terrain ont des conséquences en matière d'éthique mais sont prises à chaud ; aussi doit-il assumer l'imperfection de ses choix dans un contexte d'information incomplète, c'est-à-dire la part de subjectivité qui constitue sa méthode de terrain et qui influence grandement les contours de son engagement dans l'illégalité de la pratique. À l'instar de la subjectivité dans la récolte et l'interprétation du matériau ou de l'influence du chercheur sur l'objet étudié, il devient alors possible d'appréhender cette construction éthique *in situ* non pas comme un « obstacle méthodologique » mais dans une perspective opportuniste et considérer, ainsi, qu'elle favorise la réflexion compréhensive (Lapointe, 2014). Cette modalité de la méthodologie de recherche constitue une source de données très riche en ce que la charge affective liée au questionnement moral personnel du chercheur l'informe quant à la situation étudiée. Censurer cette créativité scientifique par les affects reviendrait à

stériliser la pensée. Sur un site industriel, le chercheur a décidé de décliner l'invitation d'un camarade à monter plus haut sur la structure (Fig. 6.9) du fait qu'il ait ressenti que cette ascension était au-delà de ses capacités et éprouvait alors du vertige (urbex15). S'il s'agit là d'un respect de ses propres limites qui pourrait desservir l'accès à la connaissance, au contraire, il s'agit d'une ressource en ce que l'intensité de l'appréhension du chercheur renseigne sur le caractère fortement vertigineux de l'attitude de l'explorateur.

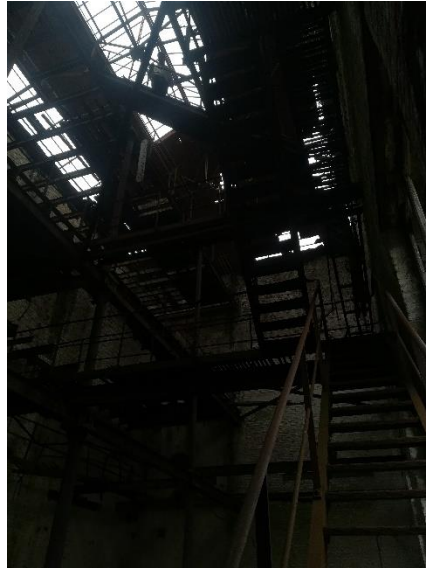


Figure 6.9 : La structure délabrée et à l'apparence fragile, un indicateur des limites du chercheur. Photo : Robin Lesné, 2019.

CHAPITRE 7 – ACTEURS, MANIFESTATIONS ET REPRÉSENTATIONS DE LA RÉCRÉATIVITÉ URBAINE : EXPOSÉ DES RÉSULTATS

Les chapitres 5 et 6 ont respectivement permis d'exposer la méthodologie mise en place pour investiguer le parkour et l'urbex dans le cadre du questionnaire sur la ville récréative, puis de proposer une prise de recul réflexive sur cette stratégie adoptée et ses enjeux en matière de rapport chercheur-recherche. Il a été, à de nombreuses reprises, évoqué le caractère profondément inductif de cette entreprise doctorale, que ce soit dans le déploiement des méthodes et outils comme dans la réflexion sur les postures et le positionnement de recherche. L'induction, « *définie comme un type de raisonnement qui consiste à passer du spécifique vers le général* » puisqu'« *à partir de faits rapportés ou observés (expériences, événements, etc.), le chercheur aboutit à une idée par généralisation* » (Blais et Martineau, 2006, pp. 4-5), se caractérise particulièrement par une procédure qui consiste à résumer les données brutes, faire des liens entre les catégories qui en émergent et les objectifs de recherche pour, *in fine*, construire des modèles. Il s'agit donc, désormais, d'exposer de manière descriptive les résultats de la récolte du matériau, de son traitement et des analyses auxquelles il a été soumis. Pour cela, la démarche inductive décrite par Blais et Martineau (2006) est reprise. Il s'agit d'identifier chaque catégorie émergente par une étiquette et d'en décrire le sens, d'extraire le matériau brut qui illustre et caractérise particulièrement ces catégories et d'établir des liens entre ce réel et les tendances qu'il semble comporter pour, finalement, intégrer les catégories identifiées à un modèle global. Ainsi, le présent chapitre propose un exposé « brut » des résultats obtenus par les analyses de natures diverses, le tout dans une approche descriptive. À ce stade, chacune des cinq composantes du matériau empirique est traitée isolément car cela correspond au raisonnement global de la recherche, à savoir de partir de résultats précis pour monter en finesse d'analyse tout en élargissant l'amplitude des éléments considérés selon un système pyramidale renversé. Autrement dit, ce chapitre porte sur l'ensemble du matériau présenté dans l'ordre d'explication de la méthode du chapitre 5 mais n'a aucune prétention d'interprétation des données prises dans leur ensemble. Cet exercice est volontairement laissé au troisième temps qui permettra un développement de la réflexion articulant et croisant tous les éléments de terrain à travers une lecture transversale.

7.1 « Carte d'identité » des traceurs et explorateurs

Ainsi, le premier point est consacré aux questionnaires passés numériquement auprès des pratiquants du parkour et de l'urbex. Quelques rappels méthodologiques s'imposent pour débiter. Si ces deux activités sont au cœur du projet doctoral, elles en sont bien les objets et non le sujet du questionnaire. Aussi, ces questionnaires ne visent nullement à proposer un travail de profondeur pour mieux comprendre ces pratiques dans toutes leurs dimensions, mais plus humblement à dresser un portrait de la population étudiée. Cette connaissance renforcée des pratiquants a pour principal intérêt d'aider à l'appréhension et à la compréhension des résultats des autres investigations menées ou, tout du moins, d'éviter quelques erreurs imputables à un trop faible niveau d'expertise. Enfin, il est important de rappeler ici que cet outil fait face à

un écueil majeur dans le cas de l'urbex du fait du nombre très limité de réponses obtenues au regard de la taille de la communauté pratiquante.

7.1.1 Profil-type : le jeune homme « urbain »

Les questionnaires permettent tout d'abord de dégager un profil dominant parmi les répondants de chacune des activités. L'analyse typologique présente, en effet, l'intérêt de faire « *apparaître le profil idéal, les traits comportementaux essentiels d'un groupe d'individus et facilite ainsi la compréhension de ses logiques de raisonnement et d'action* » (Delès, 2018, p. 4). Il est toutefois nécessaire d'exposer ces résultats avec toutes les précautions qu'un tel exercice impose. En effet, ce profil est « idéal » en ce qu'il n'existe pas en réalité mais met en avant les tendances majeures qui caractérisent l'échantillon d'un point de vue numérique.

7.1.1.1 Plutôt jeune et plutôt pratiquant que pratiquante

Deux caractéristiques principales se dégagent de manière évidente parmi les pratiquants : ce sont des jeunes, particulièrement dans le parkour, et ce sont très majoritairement des hommes. Pour ce qui est des âges, la jeunesse est nettement spécifique à chaque activité. L'urbex semble être une pratique de « jeunes adultes » (Fig. 7.1) puisque la moyenne d'âge des répondants est de 32 ans. Plus précisément, 39 % ont entre 20 et 29 ans et cette proportion monte à 72 % en ajoutant les 30-39 ans. La catégorie des « jeunes adultes » de plus de 20 ans et moins de 40 ans est ainsi représentative des explorateurs. Pour autant, d'autres tranches de la population sont représentées avec quelques adolescents et des personnes qui ont jusqu'à 75 ans. Quant au parkour, la jeunesse de ses pratiquants est bien plus marquée ; aussi est-il possible de parler, en résonance à ce qui est présenté pour l'urbex, d'une activité « de jeunes » (Fig. 7.2). La moyenne d'âge des répondants est de 20 ans mais le graphique met en avant d'autres éléments représentatifs de cette jeunesse : le pic d'effectif est à 17 ans, 40 % des pratiquants ont entre 15 et 19 ans et 77 % relèvent d'une catégorie élargie des adolescents (10-24 ans). Ces chiffres confirment les résultats précédents sur cette pratique, Tellez (2014) parlant d'une prégnance juvénile des 15-25 ans, Kidder (2012) exposant une faible variance autour de 20 ans sur son terrain et Lesné (2019a) arrivant à un âge médian de 16 ans à Rennes et Nantes. Ils s'inscrivent plus largement dans des constatations réalisées auprès des pratiquants des loisirs sportifs de rue qui sont principalement des adolescents et des jeunes adultes (Gibout et Lebreton, 2014), de ceux des sports autonomes où les pratiques « underground » (street-basket et skateboard) sont plus juvéniles que les pratiques plus conventionnelles de déambulation (running, vélo et roller) avec deux tiers, voire 80 %, de 16-25 ans contre moins de 25 % (Escaffre, 2005). De la même manière que pour l'urbex, ces résultats sont à mettre au regard d'une amplitude générationnelle élargie qui débute à 5 ans et s'étend jusqu'à 52 ans, avec notamment 18 % de pratiquants qui ont plus de 24 ans. Cette dernière information montre que le présent échantillon est plus vieux que celui d'autres travaux, Bonhomme (2017) relevant que 90 % des pratiquants ont moins de 25 ans à la Fédération de parkour (FPK) et Lesné (2019a ; 2019b) établissant un âge médian de 20 ans à condition de retirer les traceurs interrogés dans le cadre d'une pratique associative. En effet, il est important de préciser, en toute fin, que cet échantillon est celui d'adhérents aux trois associations investiguées, or l'immersion sur le terrain a révélé le caractère plus juvénile du parkour encadré que dans sa forme totalement autonome.

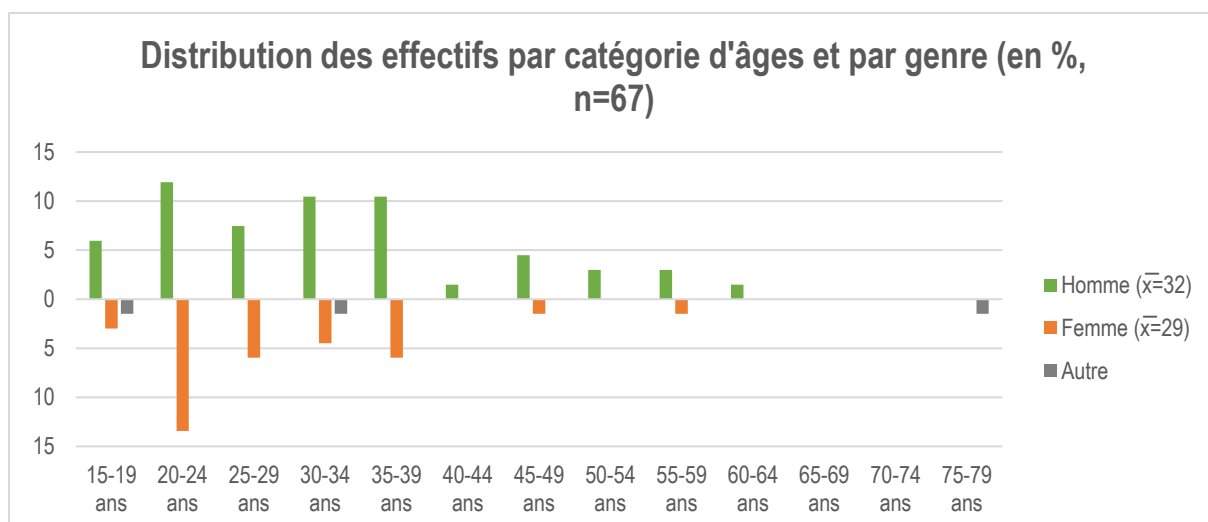


Figure 7.1 : L'urbex, un loisir de jeunes adultes à légère dominante masculine. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

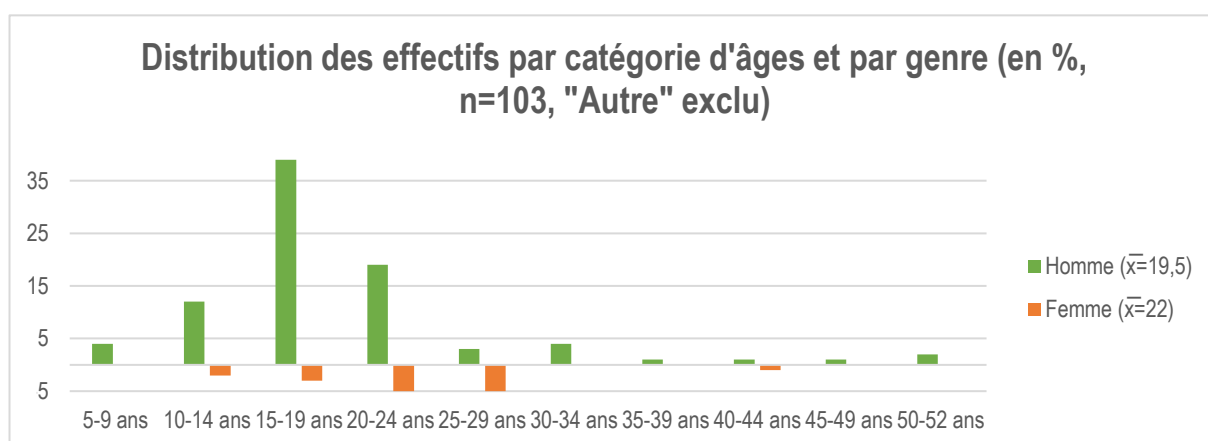


Figure 7.2 : Le parkour, une activité principalement de « jeunes hommes ». Réalisation : Robin Lesné, 2020.

S'il s'agit donc de jeunes personnes le plus souvent, les activités sont également marquées par le fait que les pratiquants sont bien plus nombreux que les pratiquantes. Dans le cas de l'urbex, il y a eu 60 % de répondants pour 35 % de répondantes au questionnaire, trois personnes s'étant présentées comme « autres ». Cela confirme la faible représentation du public féminin déjà identifiée par Mott et Roberts (2013) et particulièrement vérifiée dans le cas de la bunkerologie (Bennett, 2012). Plus précisément, les exploratrices ont tendance à être moins âgées que les explorateurs (29 ans contre 32 ans de moyenne d'âge), celles-ci présentant des effectifs proches de ceux des hommes au regard de la répartition totale dans les tranches d'âges inférieures à 40 ans alors qu'elles sont presque absentes dans les tranches d'âges supérieures. D'une manière générale, deux pistes d'explications sont à soulever quant à cette répartition des genres dans l'activité. D'une part, il est probable que la sous-représentation du public féminin illustre et relève du rapport des femmes à l'espace urbain et aux peurs qui y sont liées, telles que l'obscurité ou l'abandon des lieux, qui peuvent alors être exacerbées par l'urbex. D'autre part, le discours récurrent dans les communautés de pratique mobilisant le lexique sexuel – un site « vierge » et « pénétrer » dans un bâtiment, par exemple – pourrait être un facteur répulsif pour ce public (Mott et Roberts, 2013). Cette inégale distribution des genres

est, de nouveau, encore plus marquée dans le parkour. Parmi les 105 répondants, 87 sont des hommes pour 16 femmes et 2 personnes choisissant la réponse « autres ». Ces chiffres sont similaires à d'autres travaux puisqu'il y avait 82 % d'hommes à la FPK en 2016 (Bonhomme, 2017) et 85 % en 2018 (Gourland, 2019). Ils reflètent plus généralement la dominante masculine identifiée par de nombreux chercheurs dans le parkour (Kidder, 2012 ; De Martini Ugolotti, 2015a ; Wheaton, 2016) et dans les loisirs sportifs de rue (Gibout, 2013 ; Gibout et Lebreton, 2014). De manière plus précise, il faut noter ici que, à l'inverse de l'urbex, les traceuses ont tendances à être plus âgées que les traceurs, avec une moyenne d'âge de 22 ans pour elles contre 19,5 ans pour eux. Cette tendance se concrétise particulièrement dans la catégorie des 25-29 ans de l'échantillon qui comprend plus de femmes que d'hommes. Pour autant la dynamique de féminisation annoncée par Bonhomme (2017) du fait d'une évolution des effectifs féminins à la FPK passant de 12 % à 18 % des adhérents entre 2014 et 2016 semble ne pas se vérifier, ce taux étant repassé à 15 % en 2018 (Gourland, 2019) et toujours à 15 % en 2020 sur l'échantillon de la présente étude.

Ainsi, le parkour est une activité majoritairement de jeunes hommes. Si les trois associations s'inscrivent bien dans ces tendances, des nuances les distinguent (Fig. 7.3), ce qui illustre le caractère « idéal » donc uniquement théorique du profil-type dégagé. Les structures Urban Gravity et Brussels Parkour School présentent toutes deux des profils d'âges proches du résultat global, avec un pic dans la tranche 15-19 ans, tandis que Parkour59 voit ses effectifs bien plus diversifiés dans ses âges et comporte un contingent très important entre 10 et 24 ans sans qu'une tranche ne s'en démarque particulièrement. Quant à la question du genre, elle rapproche, cette fois-ci, la BPS et Pk59 qui sont toutes deux féminisées, avec une domination des roubaisiennes entre 25 et 29 ans, alors que l'association dunkerquoise n'accueille, d'après les profils des répondants, aucune femme.

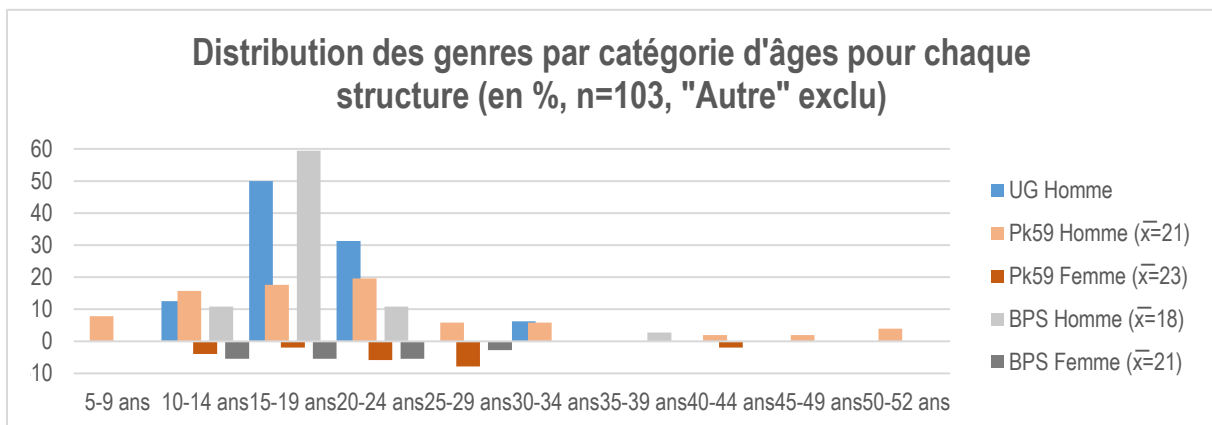


Figure 7.3 : Le « jeune homme », un profil plus ou moins typique de chaque association. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

7.1.1.2 Traceuses et traceurs, exploratrices et explorateurs, des gens de la ville

Les environnements socio-professionnels des pratiquants et leurs lieux de résidence convergent sur l'idée qu'ils peuvent être qualifiés d'« urbains » en ce qu'ils sont « de la ville » car présentant de multiples caractéristiques sociales propres à une identité plutôt urbaine. Dans les deux échantillons, les étudiants représentent une part importante – pour l'urbex –, voire dominante – pour le parkour –, qu'il faut nécessairement relier à la jeunesse des pratiquants. Du reste, les traceuses et traceurs qui ne sont pas

scolarisés sont majoritairement cadres, employés et sans-activité. Concernant les exploratrices et explorateurs, ce sont les PCS des artisans, des cadres et des employés qui dominent (Fig. 7.4). Ainsi, le secteur tertiaire et les emplois à qualification supérieure caractérisent socio-professionnellement les pratiquants, ce qui est particulièrement représentatif d'une population urbaine.

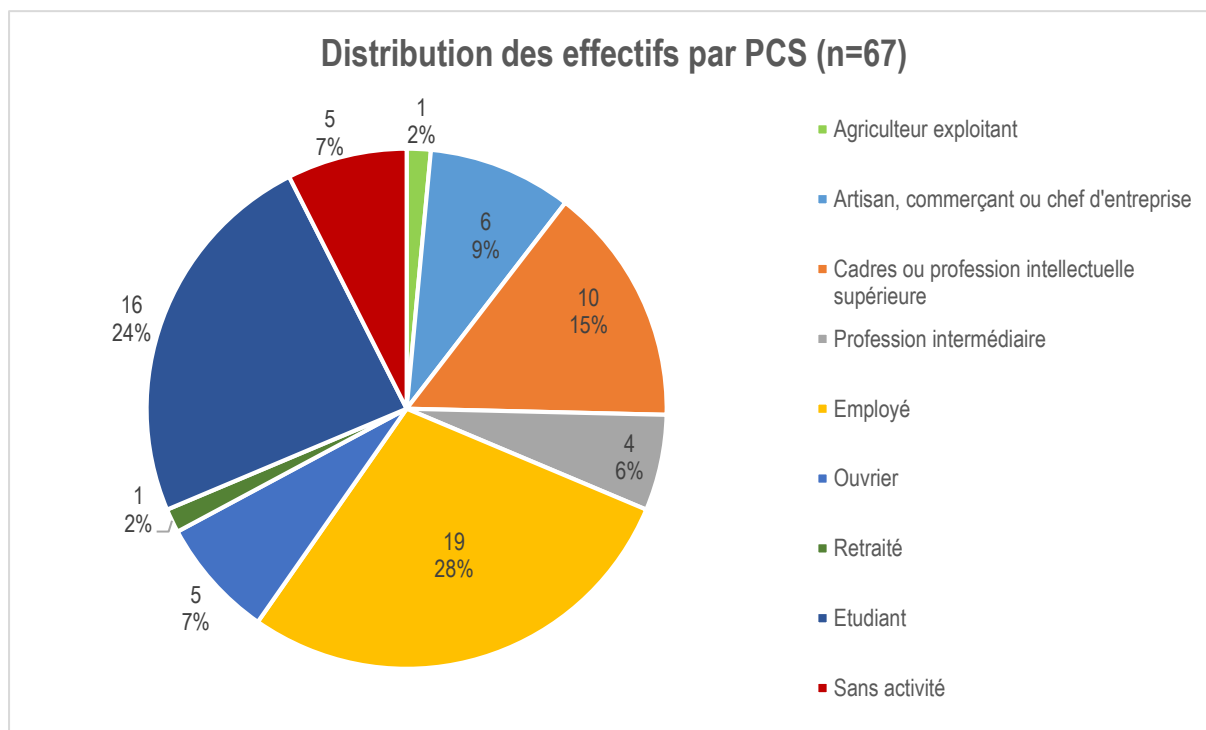


Figure 7.4 : L'urbex, un loisir surreprésenté par les PCS du secteur tertiaire. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

De manière plus précise, il est nécessaire de s'attarder sur les PCS des parents des répondants de moins de 25 ans afin d'appréhender la question de manière complète. Pour le parkour, il se dégage une surreprésentation des catégories des artisans, des cadres et des professions intermédiaires contre une sous-représentation de celles des ouvriers et employés (Fig. 7.5). Cette pratique semble donc être particulièrement prégnante dans une population urbaine, notamment des catégories sociales moyennes et moyenne-supérieures. Ce constat, s'il rompt avec certains préjugés répandus dans la société, corrobore les résultats d'études scientifiques menées dans les sports de rue comme celle d'Augustin (2002) qui relevait que leurs pratiquants n'étaient pas en déclassement social mais s'adonnaient à leur activité par choix : une part minoritaire étaient des enfants de familles ouvrières ou sans emploi tandis que près de la moitié d'entre eux avaient un père issu d'un groupe social « dominant » (cadres, professions libérales, artisans, patronat, commerçants). Gibout et Lebreton (2014) observent également une surreprésentation des classes sociales moyennes et intellectuelles supérieures dans les loisirs sportifs de rue. Quant aux exploratrices et explorateurs de moins de 25 ans, ils sont marqués par la prégnance des cadres et employés dans leur environnement familial, la PCS des ouvriers étant, de nouveau, sous-représentée. Le constat d'une activité plutôt pour les classes moyennes privilégiées n'est donc pas retrouvé ici puisque l'urbex se révèle uniquement être caractéristique d'une population urbaine orientée sur le secteur tertiaire et marquée dans une moindre mesure par les emplois à haut niveau de qualification. Cela se rapproche du public des safaris urbains de

Charleroi puisque leur créateur précise que ses visiteurs « *sont plutôt des gens éduqués (souvent des universitaires, mais aussi des architectes, des étudiants en urbanisme, en art...)* » (Buissart, 2018, p. 34).

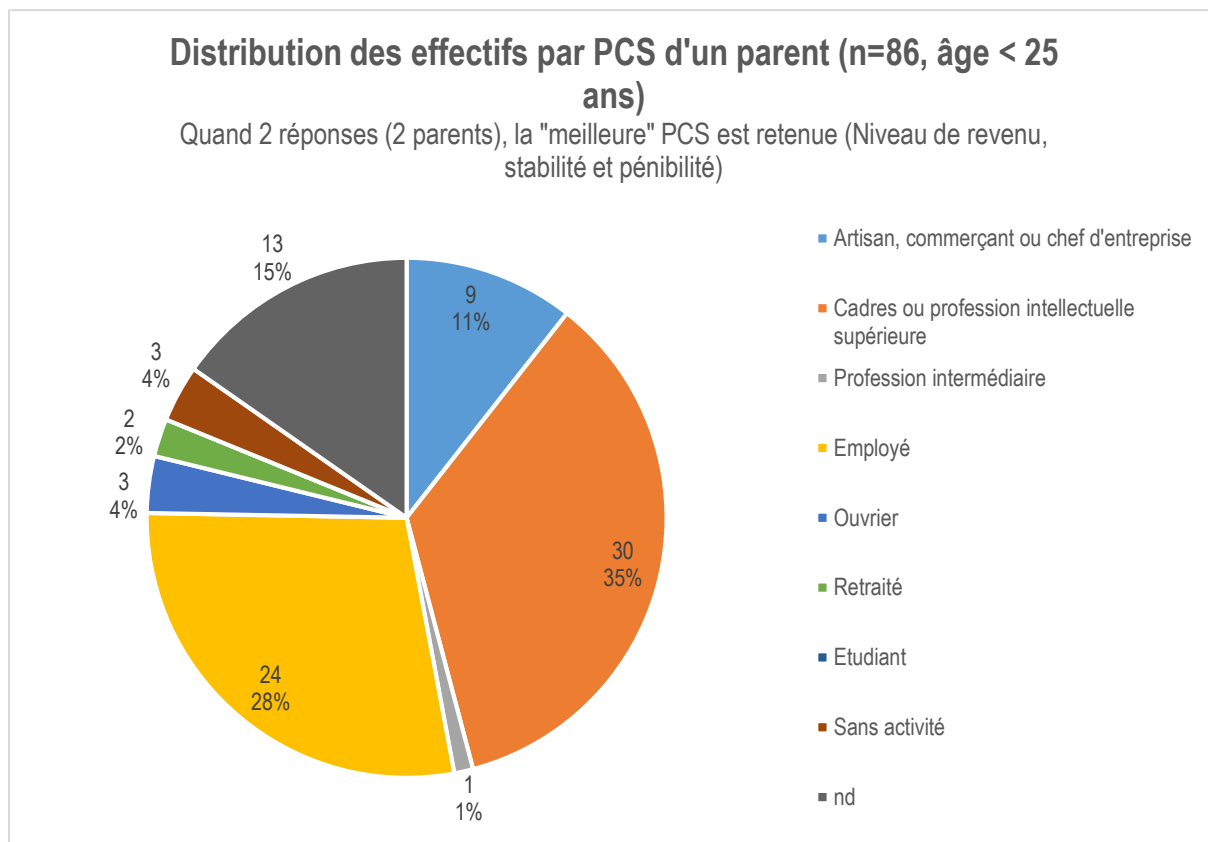


Figure 7.5 : *Le parkour, une pratique plutôt de classe « moyenne-supérieure »*. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

Au sein de l'échantillon des traceurs, des tendances différentes se dégagent également des environnements socio-professionnels des répondants. D'une part, la BPS présente une concentration d'étudiants supérieure à celles de PK59 et UG qui comportent davantage d'actifs dans leurs rangs. Il est probable que le caractère métropolitain de Bruxelles et le haut niveau de capital culturel qui lui est lié explique cette prégnance étudiante, d'autant plus que cette structure se distingue par la jeunesse de ses adhérents au sein du jeu de données. À l'inverse, le caractère plus industriel du territoire dunkerquois et la représentation supérieure des pratiquants plus âgés à PK59 expliquent certainement ces différences. D'autre part, en ne considérant que les PCS des non-étudiants et des parents des plus jeunes répondants (Fig. 7.6), force est de constater que l'association dunkerquoise se démarque des deux autres en ce qu'elle concentre bien plus d'employés et d'ouvriers tandis que la BPS et PK59 connaissent une surreprésentation des cadres – notamment PK59 – et des artisans – notamment la BPS. De nouveau, le caractère industriel du territoire dunkerquois face à Bruxelles qui est une métropole et à Roubaix qui connaît une redynamisation contemporaine et une forme de gentrification peuvent expliquer cette réalité. Finalement, ces trois structures présentent des points

communs significatifs liés au parcours mais sont également marquées par des distinctions qui semblent grandement liées aux territoires dont chacune relève.

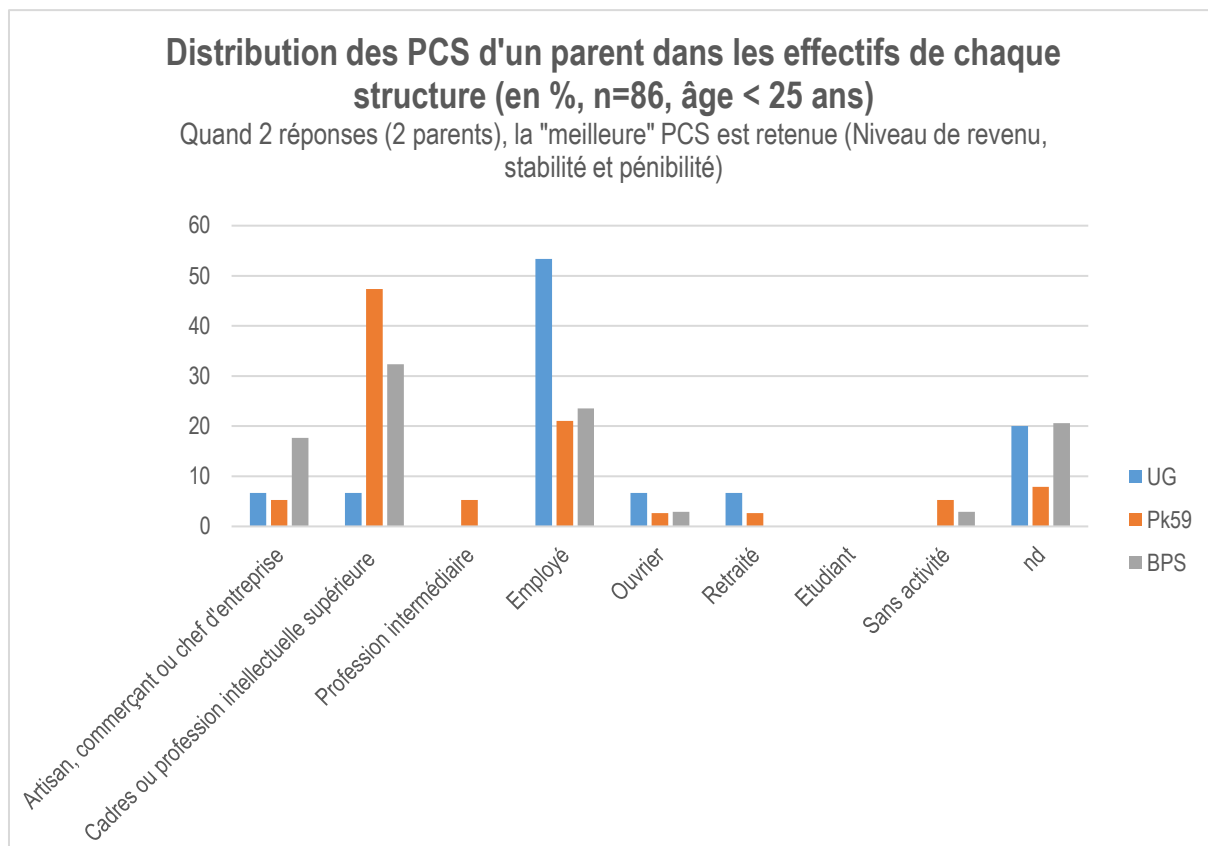
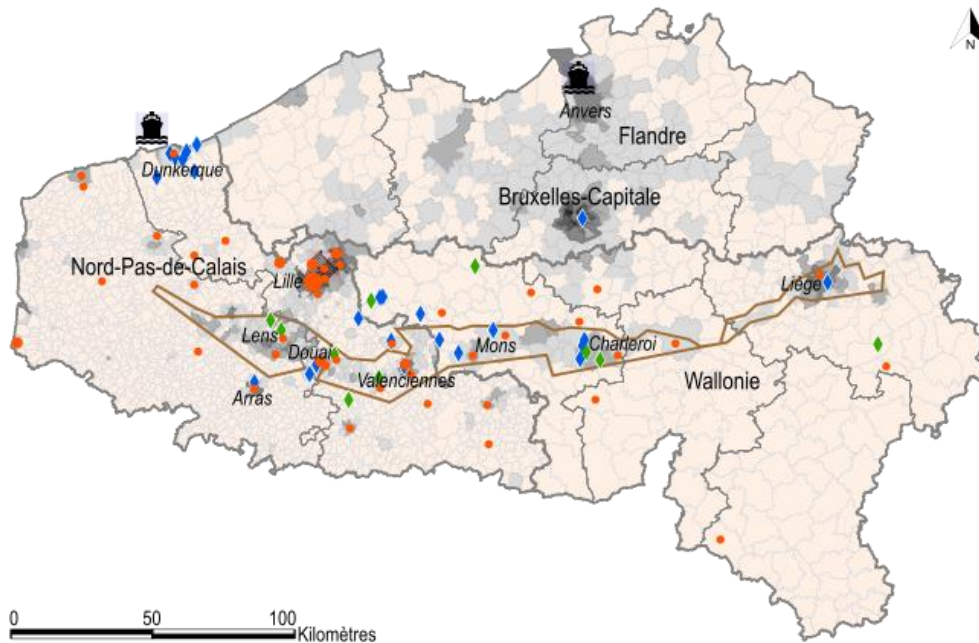




Figure 7.6 : Le *parkour*, une pratique de milieu social davantage populaire dans le Dunkerquois que sur les territoires métropolitains de Lille et de Bruxelles. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

Le caractère urbain des pratiquants appréhendé par leurs environnements socio-professionnels est confirmé par leurs communes de résidence déclarées. Les explorateurs se concentrent particulièrement dans les deux territoires les plus denses du secteur étudié (Fig. 7.7). D'une part, toute l'étendue du bassin houiller anciennement hautement industrialisé et exploité qui s'étend de Béthune à Liège se dégage particulièrement, d'autant plus que celui-ci accueille de nombreux sites d'urbex. D'autre part, un contingent important de l'échantillon réside sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, bien qu'il n'accueille que très peu de sites d'urbex, aucun n'ayant été recensé dans l'investigation mais certains ayant été aperçus sur les réseaux sociaux. Ces deux secteurs confirment donc l'« urbanité » importante des pratiquants, ces espaces concentrant également une part importante de l'emploi du secteur tertiaire et encore plus de celui à haut niveau de qualification.







L'exploration urbaine, une activité particulièrement prégnante chez les "urbains" et pratiquée autour de chez eux






Limites administratives

-  de région
-  de département ou de province



Densité par commune en 2021 (habitants/km²)

-  3,59 - 405,71
-  405,72 - 1138,87
-  1138,88 - 2516,15
-  2516,16 - 5596,31
-  5596,32 - 10368,62
-  10368,63 - 23358,56

Industrie passée et présente

-  Industrie textile du triangle Lille-Roubaix-Tourcoing
-  Exploitation minière du bassin houiller franco-belge
-  Complexes industrialo-portuaires de Dunkerque et d'Anvers, 88ème et 17ème ports mondiaux

L'urbex dans la région

-  Sites explorés au cours de l'investigation de terrain en participation observante
-  Sites connus dont la localisation exacte a été récoltée à travers les recherches pour le terrain

Nombre de pratiquants par commune à partir des réponses au questionnaire

-  1
-  2
-  5

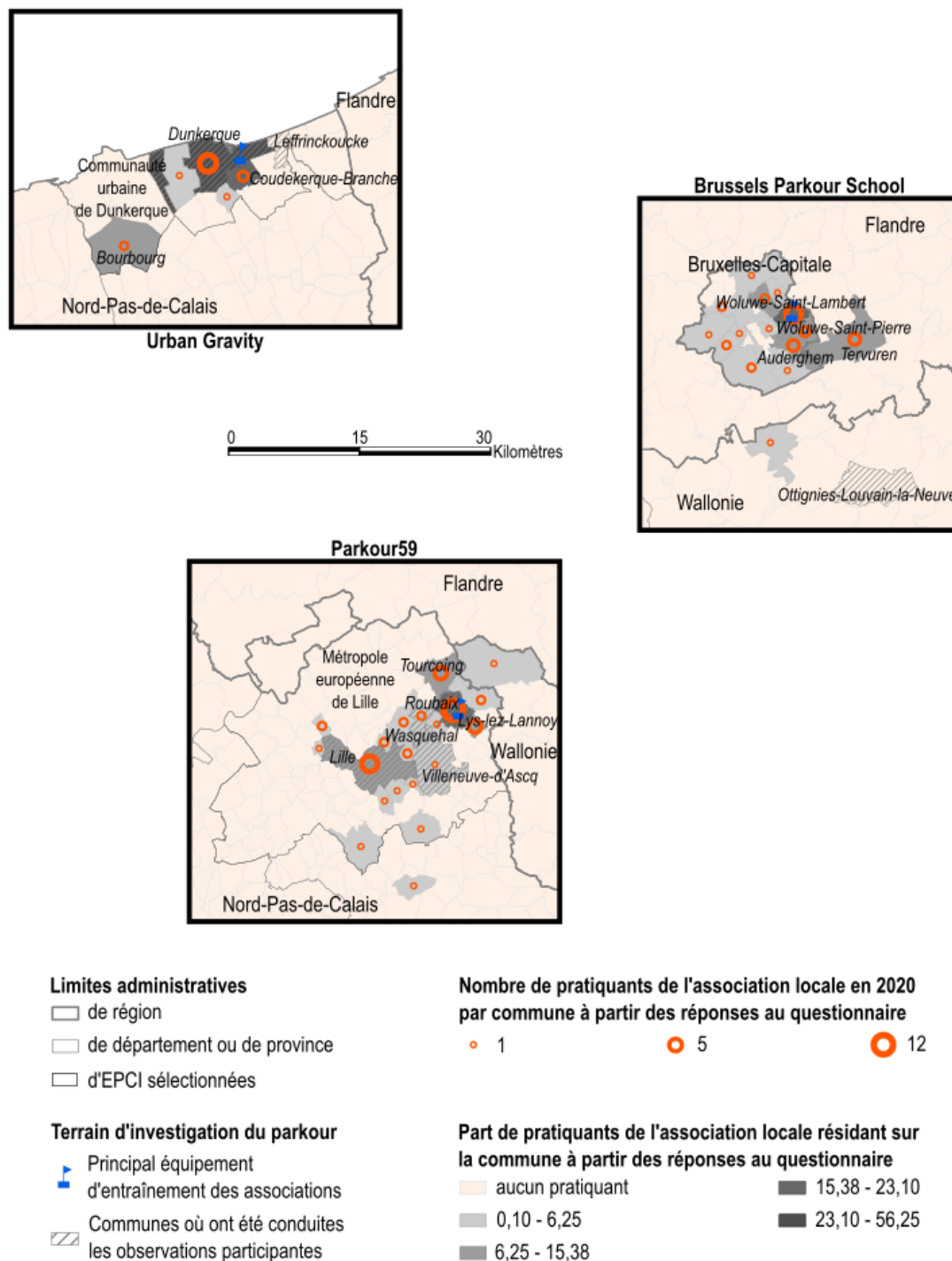
Réalisation : Robin Lesné et Marie Laboureur, 2021

Sources :
 AdminVector_L08 (Belgique), ngi.be (produit par l'IGN belge) ; ADMIN-EXPRESS_2-4 (France, 2021), data.gouv.fr (produit par l'IGN français) ;
 ArcMap, Projection Lambert 2008, Datum ETRS 1989
 population_par_commune (Belgique, 2021), statbel.fgov.be (produit par le SPF Economie)

Figure 7.7 : Cartographie des explorateurs dans la région enquêtée.

Pour ce qui est du parkour, l'ancrage urbain des associations du fait de leur localisation est un élément si déterminant, selon nous, que considérer que les lieux de résidence de leurs adhérents confirment leur « urbanité » serait une forme de surinterprétation. Pour autant, les cartographies (Fig. 7.8) permettent de prendre conscience de la double dynamique dans laquelle se trouvent les structures de parkour. D'une part, elles connaissent une attractivité importante du fait de la spécificité de leur offre d'activité et comptent donc dans leurs rangs des traceurs venant de communes éloignées, notamment PK59 qui attire hors de la MEL, voire en Belgique, et la BPS qui attire hors de Bruxelles-Capitale, voire en Wallonie. D'autre part, elles sont marquées par une dynamique géographique de diminution de la concentration du nombre d'adhérents en parallèle à l'augmentation de la distance à la salle de pratique, ce qui reflète leur inscription dans une logique de club sportif au rayonnement décroissant avec l'éloignement. Par ailleurs, des différences entre les trois structures sont visibles sur les représentations cartographiques. Elles reflètent, finalement, leurs distinctions précédemment décrites en matière de taille, d'ancienneté et de structuration. La faible étendue des adhérents d'Urban Gravity illustre le caractère très local de cette association et son effectif réduit, à l'inverse de Parkour59 dont la zone de chalandise est étendue au-delà du territoire de la MEL. Cela est rendu possible par l'absence d'offre concurrente sur le bassin lillois, contrairement à la BPS qui, bien que située au cœur d'un espace urbain très dense pouvant lui assurer un effectif conséquent, est soumise à une logique de concurrence avec la [XTrem Team Parkour](#) localisée à Schaerbeek qui propose une offre davantage adaptée à la communauté néerlandophone locale. Toutes ces caractéristiques et logiques spatiales des associations de parkour enquêtées ne sont pas sans faire écho aux travaux sur l'application de la théorie des lieux centraux (Christaller, 1933) aux dynamiques d'attractivité des clubs d'athlétisme (Lassalle *et al.*, 2016). De telles similitudes témoignent d'une proximité du monde du parkour en structure avec le sport institutionnel. Par ailleurs, l'exercice cartographique met en lumière l'importance du contexte territorial dans le rayonnement des associations. Si Parkour59 bénéficie d'une situation privilégiée proche de la frontière avec la Belgique francophone, ce n'est pas le cas de UG puisque Dunkerque est à proximité de la Flandre belge. Cette contrainte géographique est encore plus marquée pour la BPS puisque l'étendue circonscrite de ses adhérents révèle sa situation d'enclave francophone bruxelloise dans la Flandre néerlandophone.

La pratique du parkour en structure associative, entre logique de club sportif et spécificité de l'activité



Réalisation : Robin Lesné et Marie Laboureur, 2021

Sources : ArcMap, Projection Lambert 2008, Datum ETRS 1989 AdminVector_L08 (Belgique), ngi.be (produit par l'IGN belge) ; ADMIN-EXPRESS_2-4 (France, 2021), data.gouv.fr (produit par l'IGN français)

Figure 7.8 : Cartographie des traceurs adhérents aux trois associations enquêtées.

7.1.1.3 Nuancer le profil-type

Si l'exercice de constitution de ce profil-type est particulièrement intéressant pour comprendre quel est le profil majoritaire du pratiquant et quelles sont les caractéristiques récurrentes, il est important de nuancer le propos. Il s'agit d'un idéal-type construit dans une logique wébérienne (Weber, 1959), c'est-à-dire en poussant au maximum les caractéristiques jugées pertinentes, qui n'exprime alors pas la réalité la plus fréquente mais constitue un outil de réduction de la complexité permettant de dégager des logiques d'action (Remy, 2015). Ainsi, il est nécessaire, dans la continuité de Delès pour qui l'analyse typologique présente une forte limite car elle « *durcit les attitudes, force les caractères et fait certainement courir le risque d'un « enfermement » des individus dans des catégories plus ou moins figées* » (2018, p. 4), de ne pas réduire les pratiquants à ces caractéristiques mais de garder en tête que la typologie produite est théorique et qu'elle vise à une généralisation qui ne peut que résumer la réalité empirique (Garneau, 2015).

Le bilan est tout de même sans appel parmi les répondants. Le parkour et l'urbex sont des loisirs de « jeunes », notamment d'adolescents ainsi que tout jeunes adultes pour le premier et de personnes dans la première moitié de leur vie active pour le second. Pour autant, les deux activités présentent un éventail d'adeptes aux âges plus variés avec des traceurs allant de l'enfance à l'ensemble de l'âge adulte et des explorateurs de l'adolescence au troisième âge. De la même manière, et particulièrement dans le parkour, les hommes sont surreprésentés bien que ces activités revêtent un caractère inclusif observable dans la diversité des genres des répondants et, finalement, dans les effectifs importants de femmes jeunes adultes dans les deux cas. Cela fait écho aux travaux de Wheaton (2016) qui exposaient déjà cette ouverture à tous les niveaux, aux femmes et aux étrangers, et encore à ceux de Kidder (2013a) qui remarquait un nombre très limité de remarques sexistes et une excellente intégration et participation des femmes dans la pratique. Pour ce qui est des environnements socio-professionnels des pratiquants, la principale conclusion qui n'a pas été présentée est que les résultats sont à manipuler avec une extrême précaution. Si les échantillons sont de petite taille, le caractère déclaratif et autoévalué des PCS semble être un écueil majeur des questionnaires. Il est, en effet, fort probable que de nombreuses erreurs se soient glissées dans le jeu de données du fait d'un manque de familiarité avec ces catégories statistiques, notamment celle « intermédiaire » dont la dénomination n'assure pas du tout de transparence de son sens et qui se révèle bien moins retenue alors qu'elle est particulièrement prégnante dans les populations française et belge. Il aurait certainement été plus pertinent de demander aux répondants d'indiquer, en complément, les professions exercées dans une zone de texte libre afin de procéder à un réajustement lors du traitement. Aussi, mieux vaut-il se contenter de reconnaître que l'étude montre une surreprésentation du public étudiant dans ces activités qui est, indéniablement, liée à sa jeunesse et, tout de même, que l'urbex et, de manière plus marquée, le parkour semblent être des loisirs des classes moyennes ancrées dans le secteur tertiaire et avec un niveau de qualification plutôt supérieur aux standards nationaux. En somme, cela revient à considérer qu'il s'agit tendanciellement d'activités « urbaines », ce qui est confirmé par les répartitions résidentielles concentrées dans les bassins urbains métropolitains et d'héritage industriel régionaux. Finalement, le fait que le parkour appartient aux « sports urbains » et que l'urbex désigne « l'exploration urbain » est loin d'être un hasard car

ces activités relèvent, de manière inhérente, du monde urbain : les adeptes présentent diverses caractéristiques dites « urbaines », les configurations spatiales des pratiques sont majoritairement urbaines et les lieux d'évolution comme les pratiquants se concentrent en ville. Il ne s'agit pas là tant de découvertes que de confirmations et de prolongements de constatations déjà diffusées. Le profil-type dans l'urbex est proche de celui d'Arboleda – « *explorers are usually white, middle-class men between their twenties and their thirties* » (2017b, p. 42) – mais plus diversifié en matière de genre. De la même manière, dans le parkour, ces caractéristiques coïncident avec celles des catégories sportives dont il se rapproche, Lebreton et Héas (2010) dressant le portrait de pratiquants en majorité adolescents et jeunes adultes, à domination masculine avec une exclusion symbolique de la femme et toutes les caractéristiques des urbains (culture, technologie, etc.) dans les activités physiques et sportives auto-organisées. Un parallèle peut être établi avec le skateboard des années 1990 dominé par des garçons adolescents des classes moyennes et moyenne-supérieures et qui connaît, par la suite, un phénomène de diffusion, de vieillissement des utilisateurs et d'émergence du modèle associatif et/ou de club (Calogirou et Touché, 2000) comme le parkour vingt ans plus tard. Pour autant, ces dernières dynamiques sont à préciser puisque les trois structures enquêtées présentent des distinctions en la matière. Ainsi, il ressort que leurs caractéristiques singulières s'articulent autour de trois dimensions : leur histoire, liée à leur ancienneté et impactant leur taille ; leur contexte, avec des capitaux socio-culturels différents marqués, en simplifiant à l'extrême, par le caractère ouvrier du Dunkerquois, populaire mais en évolution de Roubaix et métropolitain de Bruxelles, ainsi que selon les logiques de concurrence sportive locale ; et, enfin, leur ligne directrice interne, entre enjeux de structuration et de reconnaissance pour UG, d'accessibilité et d'insertion sociale pour PK59 et de massification dans une logique sportive pour la BPS.

7.1.2 Deux loisirs, des pratiques proches mais des rapports différents à l'activité

Comme explicité dans le chapitre 5, les questionnaires s'articulent autour de deux séquences. Si la première a permis de caractériser qui sont les pratiquants, la seconde a pour objectif de capter le rapport qu'ils entretiennent avec leur propre pratique. Deux approches sont mobilisées. D'une part, un exercice d'auto-situation dans leur activité est proposé aux répondants à travers des questions portant sur leur ancienneté, leur mode d'entrée et leur engagement dans les communautés de pratique. D'autre part, une démarche de compréhension de la manière dont l'activité résonne pour eux et en eux est entreprise. Elle s'articule autour de questionnements non explicites concernant ce qu'elle leur évoque, ce qu'elle leur apporte et les valeurs qu'ils lui attribuent. De la même manière que précédemment, cette démarche n'est qu'exploratoire et, faut-il l'admettre, superficielle puisqu'elle ne prétend pas proposer une étude en profondeur des activités elles-mêmes mais seulement un premier niveau de compréhension nécessaire des pratiques et pratiquants.

7.1.2.1 Engagement dans l'activité et formes de pratique

En matière d'ancienneté, de très nettes différences sont à noter entre l'urbex et le parkour. La première activité présente une répartition particulière : si, en moyenne, les répondants pratiquent depuis environ 8 années, la catégorie d'ancienneté de 3 à 5 ans est la plus représentée, concentrant 35 % de l'échantillon (Fig. 7.9). Cette information corrobore l'idée d'un effet de mode de l'urbex autour de 2015 dans le domaine

scientifique car cette période de seconde moitié des années 2010 semble avoir été celle d'une arrivée massive de nouveaux explorateurs. La structure globale est donc marquée par un faible contingent de pratiquants « novices » (moins de 3 années d'ancienneté) qui représente moins de 20 % de l'effectif, puis une diminution du nombre d'explorateurs au fur et à mesure que leur ancienneté augmente ; aussi est-il possible de considérer que l'urbex est un loisir « d'initiés ». Pour autant, 60 % des répondants déclarent avoir débuté la pratique entre 15 et 24 ans, ce qui relativise la caractérisation de « jeunes adultes » précédemment évoquée en précisant l'attachement fort de l'activité à l'adolescence élargie. Quant au parkour, il est également marqué par une dynamique décroissante des effectifs avec l'augmentation de l'ancienneté dans la pratique, mais, du reste, se distingue nettement de l'urbex. Ce sont les catégories d'ancienneté de 1 à 3 ans qui sont les plus représentées (Fig. 7.10) pour une moyenne de 2,7 années de pratique. De plus, un nombre très limité de traceurs de l'échantillon déclarent pratiquer depuis plus de 4 ans. Ces éléments sont, évidemment, à lier au fait que la passation s'est déroulée dans les associations qui sont marquées par une logique de rapprochement du modèle de club sportif.

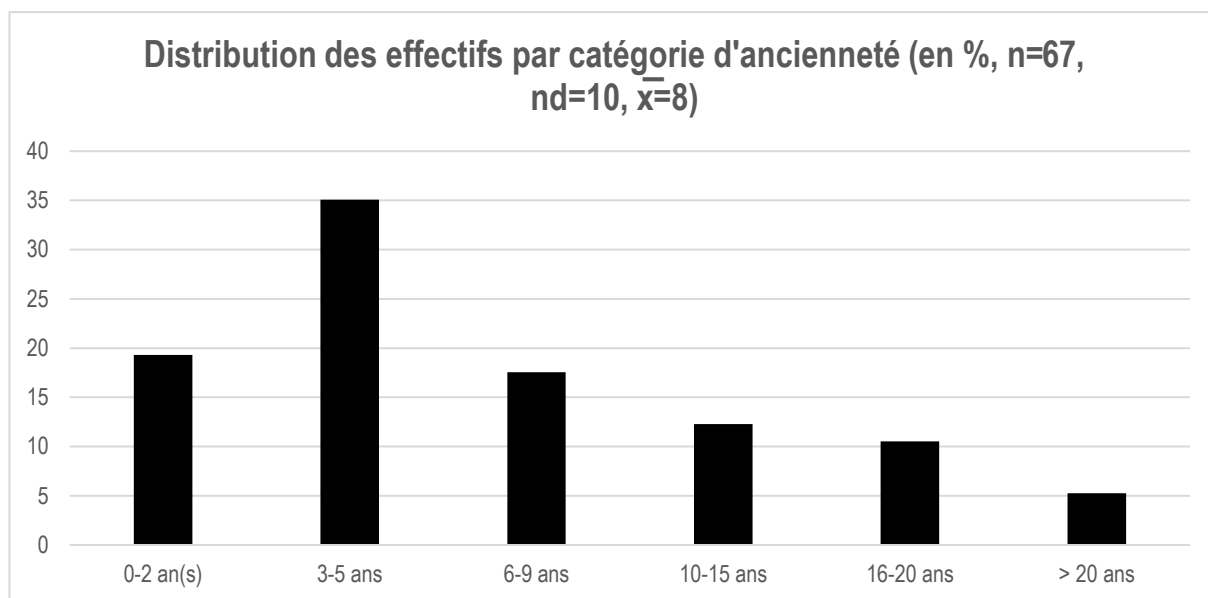


Figure 7.9 : L'urbex, un loisir d'adeptes avec peu de néo-pratiquants. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

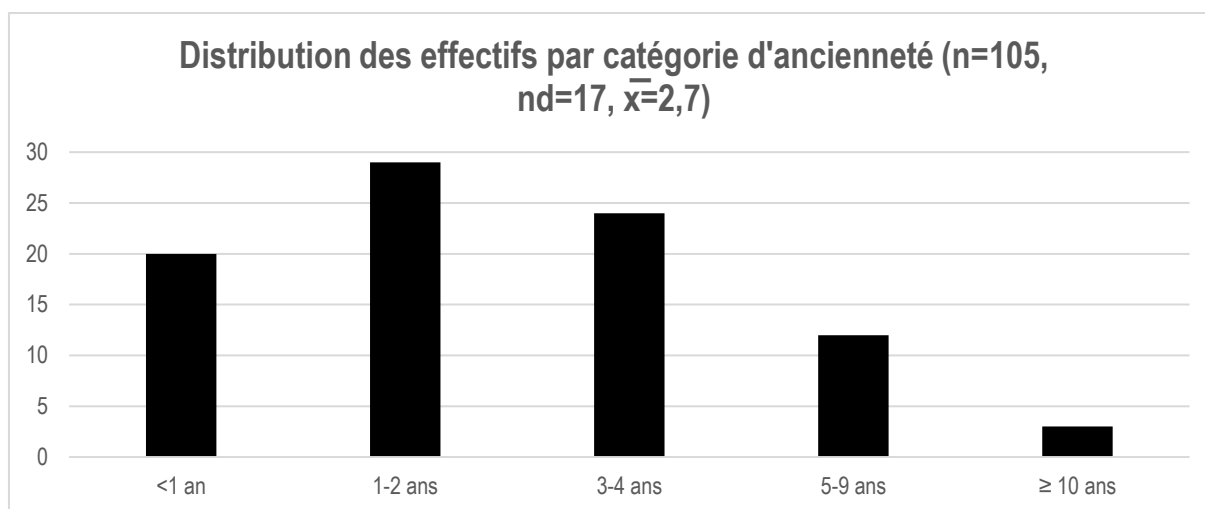


Figure 7.10 : Le parkour en association, une activité proche du modèle sportif avec un effectif important de néo-pratiquants. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

Par ailleurs, quelques différences sont identifiées entre les trois structures de parkour (Fig. 7.11). L'ancienneté de l'association roubaisienne et son héritage d'un groupe des années 2000 se retrouve dans le fait qu'elle est la seule à compter des traceurs qui ont plus de 10 années de pratique parmi ses adhérents. La logique très proche du club de sport de la BPS s'illustre ici par le poids très important des pratiquants avec une à quatre années d'ancienneté. Quant à l'association dunkerquoise, elle présente des effectifs plutôt dispersés en matière d'ancienneté avec un contingent particulièrement important dans la tranche « 5-9 années d'ancienneté » comparativement aux autres structures, ce qui correspond à la génération des fondateurs de l'association qui sont les précurseurs du parkour sur le territoire.

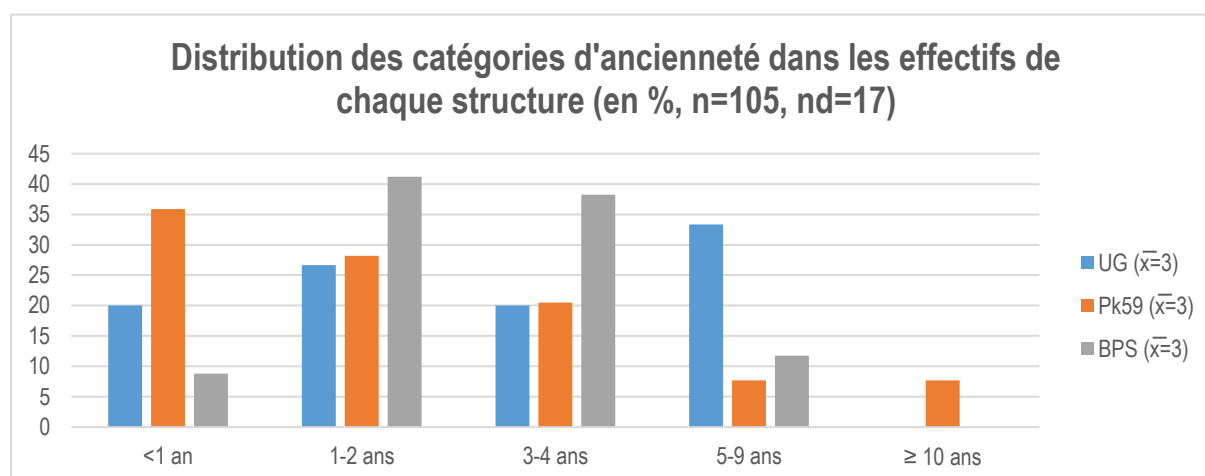


Figure 7.11 : Trois profils d'ancienneté nettement distincts pour trois associations de parkour différentes. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

Pour autant, d'importantes similitudes rapprochent l'urbex et le parkour pour ce qui est de l'introduction dans l'activité, les relations sociales et internet étant, dans les deux cas, les principaux vecteurs. Ils occupent un poids prépondérant dans les modes de découverte de l'urbex (Fig. 7.12), devançant les expériences personnelles et/ou de l'enfance qui se démarquent secondairement. La dimension enfantine de cette activité est déjà connue à travers différents travaux. En bunkerologie, les références à la curiosité ou à l'enthousiasme propres aux enfants sont récurrentes : « *In the online accounts, we see much of this linking of childhood experiences, often as a form of induction, to this practice.* » (Bennett, 2012, p. 634). La dimension introspective de l'urbex révèle

le lien avec l'enfance dans les comportements et les rapports à l'espace et à la société (Nieszczerzewska, 2018), ce qu'illustrent bien les propos d'un explorateur recueillis dans un reportage sur l'activité.

Ça ramène aussi à l'enfance, souvent. Parce que, quand on est petit, on explore souvent des maisons abandonnées dans le quartier, ou ce genre de chose. Presque tout le monde a fait ça dans son enfance. Ça peut ramener des souvenirs, aussi. (Giniaux, 2020)

Dans le parkour, internet, notamment les vidéos sur les plateformes en libre accès et sur les réseaux sociaux, constitue incontestablement le principal médium de découverte de l'activité (Fig. 7.13). Pour comparaison, dans leurs travaux, Rabaglietti *et al.* (2021) relèvent que 33% des traceurs de leur étude l'ont repéré via internet. Suivent alors les relations sociales (familiales, amicales, etc.) puis un ensemble d'expériences personnelles comme le cinéma ou le fait d'être témoin d'une session d'entraînement dans la rue. Au sein de cette tendance générale, quelques particularités distinguent les associations : les traceurs dunkerquois se caractérisent par une découverte reposant grandement sur les réseaux d'interconnaissance et la curiosité personnelle ; sur le territoire de Bruxelles, la dimension sociale dans toute son envergure domine l'entrée dans le loisir ; et les pratiquants de PK59 sont nombreux à s'être lancés après une démarche de recherche d'activité sportive.

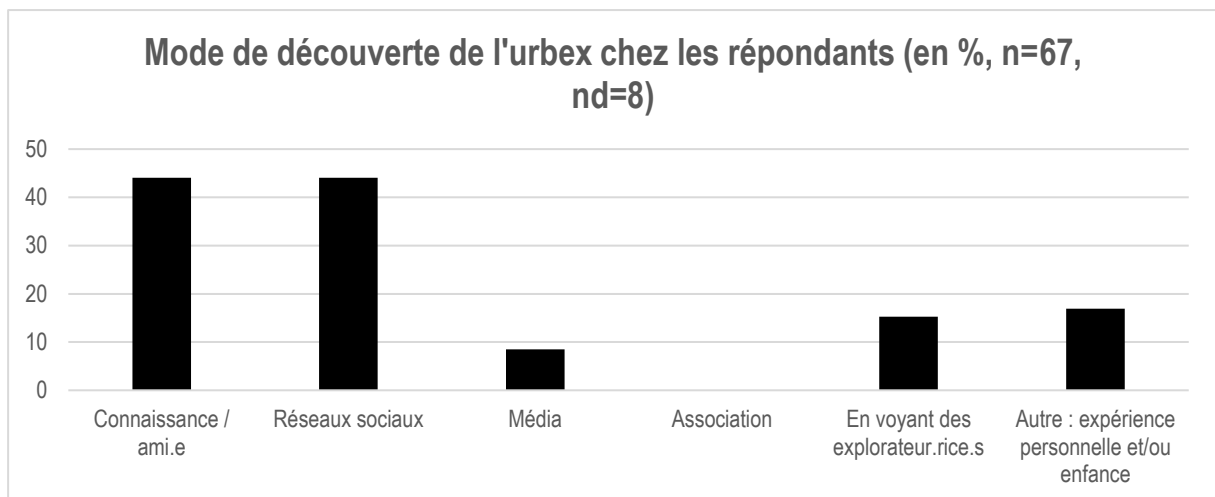


Figure 7.12 : L'urbex, un loisir ancré dans les sociabilités. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

La question de la place dans la communauté révèle, quant à elle, le fait que l'urbex et le parkour sont, sur certains points, deux activités très différentes. Une très grande majorité d'explorateurs se déclare être des pratiquants occasionnels et ils sont très peu nombreux à s'investir dans la communauté à travers les différentes options proposées (association, encadrement, transmission, etc.). Ce résultat est très certainement à mettre en lien avec la défiance inhérente à l'urbex. Au contraire, si tous les traceurs se disent être des pratiquants, leur engagement est particulièrement important, d'autant plus que nombre d'entre eux ont trop peu d'ancienneté pour pouvoir déjà s'investir. Les deux éléments qui reviennent le plus sont l'engagement associatif, d'abord, et le volet éducatif, ensuite. Cela reflète une philosophie de préservation et de respect de l'environnement et de la communauté (Wheaton, 2016) qui se matérialise par le fait d'assumer une responsabilité de transmission d'une morale et de connaissances aux jeunes peu expérimentés, notamment l'éthique de bienveillance envers soi, envers autrui et envers l'environnement de pratique. Sur ce point, Urban Gravity se distingue des autres associations avec une part très importante d'adhérents

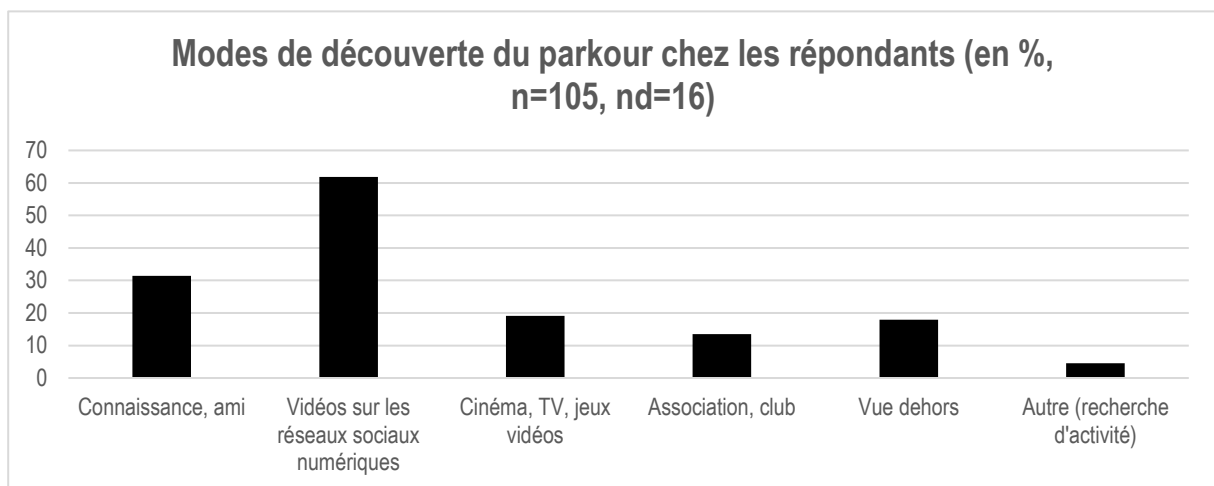


Figure 7.13 : Le parkour, une activité largement popularisée par internet. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

investis dans leur structure et/ou dans la communauté, ce qui est à relier avec le jeune âge de l'association et la présence encore active de ses fondateurs. Parkour59 et la BPS connaissent, quant à elles, un contingent important de « consommateurs » dans leurs effectifs respectifs, d'autant plus lorsque l'association est d'une taille supérieure. Cette réalité a d'ailleurs été un sujet de discussion lors des rencontres des cadres de PK59 qui reconnaissent le succès de leur structure mais déplorent également l'augmentation d'un phénomène de « zapping » sportif au sein de leurs rangs chez les plus jeunes adhérents qui sont nombreux à ne pratiquer qu'une ou deux années sans s'investir dans l'association, donc en « consommateur » de loisir.

La connaissance des formes de la pratique de l'urbex est affinée par l'étude des fréquences des visites et des types de sites visités. Les explorations se déroulent le plus souvent en groupe constitué, en grande partie, par les réseaux informels et, secondairement, grâce aux réseaux sociaux numériques. La figure de l'explorateur « loup solitaire » se révèle rare, correspondant à 13 % des répondants. Les réseaux formels constituent finalement une modalité presque inexistante de constitution des groupes de pratiques, à l'inverse du parkour où le cadre associatif joue beaucoup. Ces éléments rejoignent ce que Mott et Roberts (2013) ont déjà observé, décrivant le parkour comme une pratique qui se fait rarement seul et souvent à deux, voire en

groupe. De plus, les répondants déclarent majoritairement réaliser une à trois sorties d'urbex par mois et, dans une moindre mesure, à un rythme hebdomadaire ou à raison d'une exploration par mois (Fig. 7.14). Cela revient, pour plus de 80 % de l'échantillon, à décrire l'urbex comme un loisir « de weekend ». Enfin, pour ce qui est des types de sites visités, tous les répondants déclarent viser des sites abandonnés et moins de 20 % d'entre eux s'intéressent également aux sites encore en activité. Ce sont les vestiges militaires et, dans une moindre mesure, tous les espaces souterrains (mines, réseaux de circulation, etc.) qui attirent le plus les explorateurs. En dernier élément, il est à noter que l'enquête montre bien que l'urbex se distingue nettement de la *roofculture* en ce que les toitures n'intéressent qu'à peine plus de 10 % des répondants.

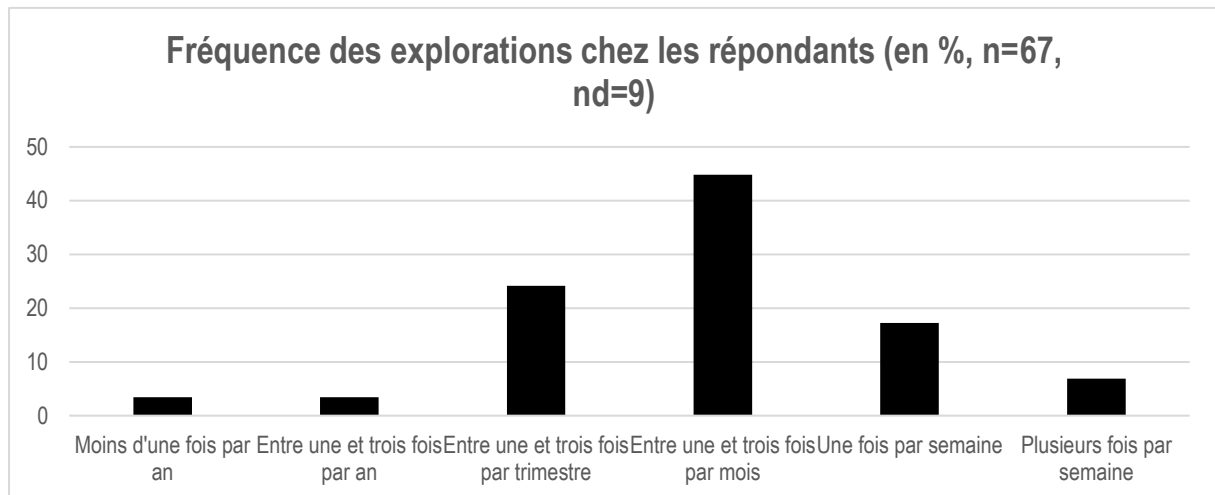


Figure 7.14 : L'urbex, un loisir « de weekend » principalement. Réalisation : Robin Lesné, 2020.

7.1.2.2 Ce que ces activités représentent pour les pratiquants

L'ultime étape du questionnaire interroge les enquêtés sur leur début dans l'activité et leurs motivations, sur leur histoire personnelle en lien avec leur pratique et sur la façon dont ils se voient en tant que traceuse, traceur, exploratrice ou explorateur désormais. À travers une réponse ouverte, ils avaient la possibilité de se livrer, mais peu d'entre eux l'ont fait : seulement 38 explorateurs et autant de traceurs, alors que l'échantillon est d'une taille nettement supérieure. L'idée est, grâce à leur témoignage, de comprendre quelle place occupe l'activité chez eux, donc de saisir ce qu'elle représente pour eux. Concernant l'urbex, cinq tendances se dégagent du corpus. Tout d'abord, (1) le caractère artistique et esthétique, notamment à travers la photographie, est l'élément le plus prégnant dans les témoignages. Il semble occuper une place centrale pour une majorité de répondants et être, à cet égard, la dimension principale de l'urbex dans le sens où elle est celle qui a le plus de valeur aux yeux des pratiquants, à l'image des propos de l'un d'entre eux : « *À la base, je suis passionné par tout ce qui tourne autour de l'art, notamment la photographie, la vidéo, le graffiti, le cinéma, la peinture...* » (Explorateur français, 24 ans, 5 années d'ancienneté). Deux autres aspects se révèlent, à niveau similaire, particulièrement importants. D'une part, (2) la dimension historique, voire archéologique, de l'urbex ressort fortement. Cela rejoint les résultats de Bennett (2011) qui identifie l'influence de l'archéologie et de l'histoire locale dans les motivations à la pratique. Il est notamment question de la valeur patrimoniale des sites et de leur capacité à construire des liens avec le passé et la mémoire collective comme personnelle, à l'image de l'association des [Bains dunkerquois](#) qui s'attache à entretenir la mémoire d'un lieu emblématique d'une

époque de Dunkerque. D'autre part, (3) la dimension expérientielle de la pratique se distingue nettement. Elle s'articule autour de l'aventure, de l'adrénaline, des sensations et d'une forme de quête et de chasse, traduisant une certaine « animalité ».

C'est avant tout une passion, j'aime l'adrénaline que cela procure, braver l'interdit [...] Il m'est arrivé de faire des centaines de kilomètres pour trouver un endroit, la recherche est aussi une aventure, un plaisir car ce n'est pas facile de trouver des sites à l'abandon. Personne n'en parle, c'est souvent le hasard ou parfois une adresse trouvée sur le net. (Exploratrice française, 36 ans, 4 années d'ancienneté)

Ainsi, l'urbex se distingue nettement du *rooftopping* en ce que ce dernier est marqué par une démarche davantage aventureuse qu'artistique (Andrieu et Chavaroche, 2017). Dans une moindre mesure, (4) un lien entre l'exploration urbaine et la curiosité est à établir, plusieurs pratiquants témoignant être tombés « par hasard » sur des sites et avoir ressenti une attirance pour les découvrir. Enfin, (5) l'urbex semble relever également d'une question de sensibilité, notamment à travers les émotions que peut procurer sa pratique. « Dès que vous entrez dans un lieu abandonné, la mélancolie vous prend par la main pour ne plus vous quitter... C'est comme si tu ressentais la nostalgie des heures passées là-bas, sans jamais y avoir vécu... » (Exploratrice belge, 27 ans, 5 années d'ancienneté), à l'image de la nostalgie que Robinson (2015) décrit dans l'urbex comme une forme d'attachement émotionnel au lieu dans un rapport personnel et historique. Cette sensibilité se retrouve également à travers les témoignages de préoccupations quant aux évolutions de l'activité et de sa communauté, entre médiatisation et dégradations.

Du côté du parkour, les réponses sont moins diversifiées et concentrées autour de trois thématiques. Premièrement, il semble y avoir, derrière la pratique, une démarche de découverte et de construction de soi : « Le fait de devoir surmonter ses peurs et devoir dépasser ses limites m'ont fort fait travailler sur moi-même, j'ai pris beaucoup plus confiance en moi-même dans la vie de tous les jours. » (Traceur, UG, 20 ans, 5 années d'ancienneté). Ce discours s'articule principalement autour des idées d'un gain de confiance en soi ou d'un dépassement de soi. Deuxièmement, la dimension sensible et émotionnelle du parkour semble être particulièrement importante – « J'ai toujours eu une passion pour le mouvement, et depuis petit aimais faire le singe, escalader, etc. » (Traceurs, BPS, 22 ans, 3 années d'ancienneté) – et notamment prégnante dans la dimension collective de la pratique puisqu'« ici tout le monde s'entraide, il n'y a pas de jugement » (Traceuse, PK59, 21 ans, 2 années d'ancienneté). Troisièmement, le parkour se révèle, pour plusieurs adeptes, être le moyen d'accéder à une certaine expérience du monde. Il s'agit notamment de discours gravitant autour du fait d'avoir débuté seul, de la complétude de l'activité, ou encore du sentiment de liberté et du rapport à l'espace qui passent par la pratique.

J'ai commencé le parkour car je trouvais les mouvements beaux et élégants. En commençant seul, j'ai découvert ces premières sensations de liberté et de contrôle de son corps. C'était, selon moi, le sport qui utilise le mieux l'entière du corps humain. [...] pouvoir ressentir ces instants de liberté, de retrouver mon agilité et surtout de pouvoir voir le monde qui m'entoure avec de nouvelles lunettes. (Traceur, BPS, 18 ans, 7 années d'ancienneté)

Cette idée de liberté n'est pas nouvelle. Bavinton (2007), déjà, identifiait cette motivation chez les pratiquants que Brent (2014) précise en la considérant comme une liberté totale du fait de ne rencontrer aucun obstacle dans la pratique. Pour autant, cette dimension du parkour correspond également, au regard des discours des répondants, selon nous, au sentiment de liberté procuré à travers le fait de s'adonner à un comportement déviant par délégitimation des autres comportements et des jugements de ceux qui les adoptent (Becker, 1985) qui sont alors substitués par un point de vue interne au groupe de traceurs acquis grâce à l'expérience de la pratique partagée avec les pairs. De manière étonnante, deux aspects ne se démarquent presque pas dans l'échantillon. D'une part, les éléments liés à la sagesse dont est empreinte le parkour sont très peu récurrents, ce qui peut être lié au nombre important de débutants parmi les répondants. D'autre part, la motivation de créativité et de fluidité dans les déplacements à travers l'environnement urbain repérée dans d'autres travaux (Bavinton, 2007 ; Lesné, 2019b) est totalement absente des propos. Il est possible que la seule question ouverte posée n'ait pas suffi à orienter les traceurs vers ce point, mais toujours est-il que son absence révèle, finalement, son caractère secondaire chez les pratiquants. Par ailleurs, quelques différences entre les trois structures sont à noter. Parkour59 se distingue dans le corpus par un discours de « la débrouille » et centré sur l'idée de « s'en sortir ». Cette réalité correspond à une des motivations originelles de la pratique identifiée par Guss (2011) qui constitue une forme de fuite de l'espace de la banlieue comme espace de la répression policière et d'un environnement social d'entre-deux pour les enfants de l'immigration qui ne se retrouvent ni dans le monde socio-culturel de leurs parents ni dans celui dominant en France, à l'image des propos tenus par un répondant : « *Je me suis dit : « C'est ça que je veux faire dans ma vie », donc j'ai commencé seul dans la rue.* » (Traceur, PK59, 13 ans, 3 années d'ancienneté). L'association dunkerquoise se démarque, quant à elle, par la domination d'éléments de langage relevant de la construction de soi et de l'émancipation personnelle.

Je me suis d'abord mis à la gymnastique mais je n'ai pas aimé la façon d'apprendre, trop scolaire à mon goût [...] Maintenant je fais des démonstrations avec Urban Gravity et j'essaie de montrer que le sport peut être une source de bonheur, de liberté, et que l'on peut avoir confiance en soi grâce au sport. (Traceur, UG, 17 ans, 3 années d'ancienneté)

Quant à la Brussels Parkour School, il s'agit de la seule structure où il est possible de retrouver un discours portant sur la sagesse inhérente à cette activité qui s'inspire, entre autres choses, des arts martiaux. Celui-ci est intégré à un propos plus global qualifiable de « raisonné » car faisant preuve d'une certaine maturité et d'un recul dans le rapport à sa pratique, comme en témoigne l'extrait suivant : « *La pratique a progressivement pris de plus en plus de place dans ma vie, tant en investissement que dans ma manière d'appréhender ma vie et mes choix.* » (Traceurs, BPS, 22 ans, 3 années d'ancienneté).

7.1.2.3 Deux dynamiques légèrement divergentes

En guise de synthèse, il est donc important de retenir, tout d'abord, trois éléments. La découverte de l'activité se fait principalement, et dans les deux cas, à travers les relations sociales et internet, bien que les pratiques se distinguent en ce que les « rangs » de ces deux média soient inversées entre l'une et l'autre. Il est à noter

que les explorateurs sont très peu, voire, pour la plupart, pas du tout investis dans leur communauté tandis que celle des traceurs est marquée par un fort engagement de ses membres dans le tissu associatif, dans l'activité et plus généralement auprès de leurs pairs. Au regard des éléments de discours quant au rapport à la pratique des répondants, il se dégage que l'urbex est plutôt centré sur le divertissement, donc la récréation, tandis que le parkour se concentre davantage sur la construction de soi, donc la récréation. En somme, si ces deux activités sont très nettement ancrées dans les loisirs contemporains – à l'image du poids des relations sociales et d'internet –, le parkour correspond plutôt à une pratique permettant de trouver sa place dans le monde alors que l'urbex relève d'une démarche de découverte de ce qu'offre le monde. Par ailleurs, les éléments historiques, contextuels et d'orientation propres à chaque association de traceurs sont en adéquation avec ce qui différencie les trois structures ici. UG est une jeune association en cours de structuration, ce qui correspond à la quête de reconnaissance d'un groupe de pratiquants préexistant, alors que la BPS et PK59 relèvent davantage du modèle de l'association sportive marqué par des « consommateurs » de loisir, bien qu'elles se différencient en ce que les traceurs de la BPS s'inscrivent plutôt dans la recherche d'une nouvelle activité d'épanouissement alors que ceux de PK59 voient dans le parkour un moyen de les accompagner dans leur développement de capacités à faire face à leurs difficultés. En conclusion, il faut donc reconnaître que si les activités sont très proches dans leur concrétude et dans le profil de leurs adeptes, elles se distinguent fortement dans leurs logiques. D'un côté, l'urbex s'avère être un loisir « d'initiés » qui présente donc une volonté de limiter son ouverture, à l'image de la culture du secret. De l'autre côté, le parkour connaît, avec le développement contemporain de son tissu associatif et sa structuration sur le modèle du club sportif, un processus de sportivisation (Lebreton *et al.*, 2010), c'est-à-dire une massification de sa pratique faisant de cette activité, à l'instar du sport, un fait social total porteur de sens pour tous.

7.2 Quelle(s) place(s) pour le parkour dans l'espace urbain ?

Le sujet central de l'entreprise immersive sur le terrain au cœur des pratiques était d'étudier les formes que prend concrètement le processus d'appropriation spatiale dans le parkour. En ce sens, l'entreprise revient à considérer les activités comme des « manières de faire », c'est-à-dire des « *pratiques par lesquelles des utilisateurs se réapproprient l'espace organisé par les techniques de la production socioculturelle* » (Certeau (de), 1980, p. XL). Pour cela, l'idée est de reprendre la démarche typologique telle que décrite par Delès (2018) et précédemment invoquée en lui empruntant, ici, l'idée de réduire, grâce à la combinaison de nombreuses variables, la multiplicité et la diversité d'un phénomène à un nombre restreint de types correspondant à des logiques d'action dominantes propres à ce phénomène. Concernant le matériau issu des observations participantes de parkour, il est nécessaire de rappeler que son étude a été réalisée via la méthode de l'analyse factorielle multiple. Il s'agit d'une analyse multidimensionnelle, donc exploratoire, sur le jeu de données par pondération des groupes de variables. Elle a permis d'identifier que quatre de ses axes et deux de ses plans factoriels sont particulièrement intéressants en ce qu'ils sont caractérisés par la forte corrélation de plusieurs

axes partiels – 13, au total – issus des ACM préliminaires. Il s’agit donc, désormais, de comprendre dans le détail le sens que portent, d’abord, ces axes partiels et, ensuite, ces axes et plans factoriels.

7.2.1 Lecture et compréhension des axes des ACM

Le traitement statistique de l’AFM opéré par XLStat sur le jeu de données se compose de six ACM préalables. Elles ont été calculées sur chaque groupe de variables explicatives, à savoir la dimension corporelle, la description matérielle du spot, la dimension sociale de l’espace d’évolution, les interactions sociales des traceurs vers l’extérieur, celles d’autrui vers les traceurs et, enfin, la dimension créative dans et par le parkour.

7.2.1.1 Le rapport de l’individu à l’espace

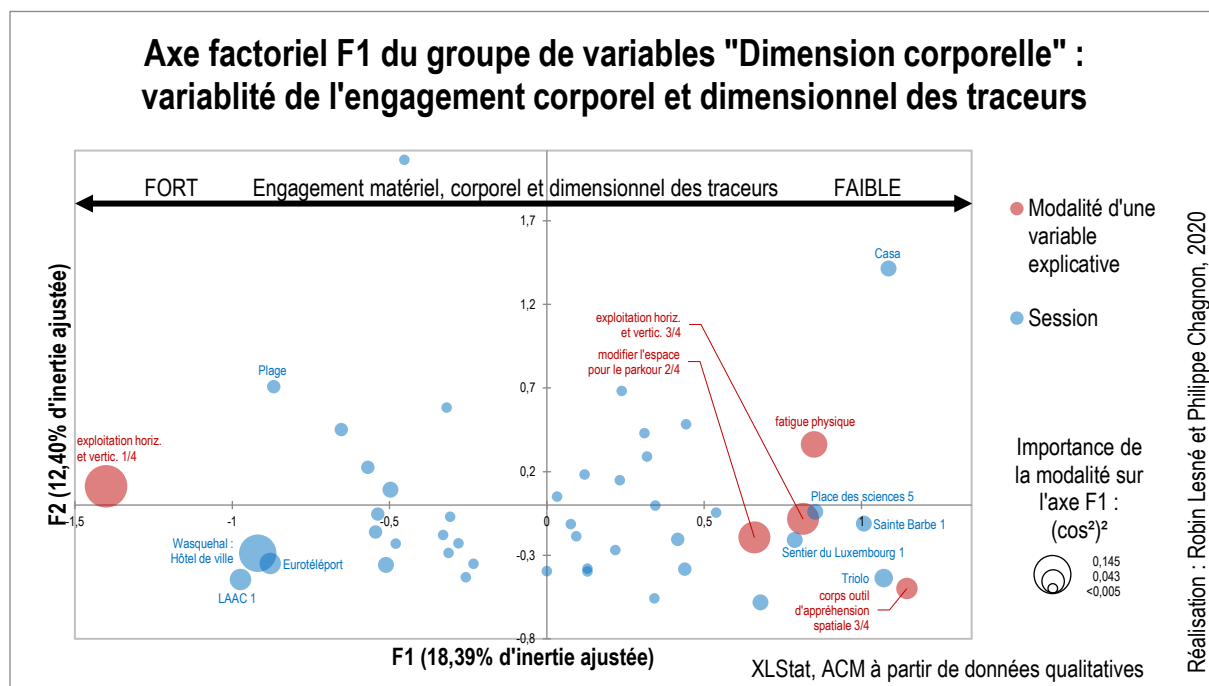


Figure 7.15 : Focus sur l’axe factoriel F1 de l’ACM op r e sur le groupe de variables « Dimension corporelle » du mat riel sur le parkour.

Le premier groupe de variables  tudi  par une ACM est celui de la dimension corporelle, faisant partie du champ d’investigation sur le terrain relevant du rapport de l’individu   l’espace. Plus pr cis ment, les diff rentes variables ici r unies concernent tout ce qui rel ve de l’exp rience corporelle du parkour dans la relation avec le spot d’ volution. Il s’agit d’une approche par la mat rialit  du corps et de son rapport   l’espace, mais  galement par une appr hension du sensible, du sensoriel et des  motions. D’autres dimensions compl tent ces  l ments   l’issue de la r organisation du jeu de donn es : l’exploitation de l’horizontalit  et de la verticalit  de l’espace   travers le parkour ainsi que le d passement de soi, tant physique que mental, des traceurs. L’ACM r alis e sur ce groupe de variables s’av re finalement peu riche puisqu’un seul de ses facteurs, le premier, est fortement corr l    un axe ou plan factoriel de l’AFM. Celui-ci r v le une double polarit  de la corpor rit , principalement mat rielle, dans la pratique (Fig. 7.15). Sur l’axe F1, le secteur aux coordonn es les plus faibles est donc celui d’un engagement limit  du corps tandis que cet engagement est plut t intense sur le secteur aux coordonn es les plus fortes. Ce dernier se caract rise par

une mobilisation importante du corps comme outil d'interaction avec l'espace matériel et comme outil d'évolution dans les trois dimensions.

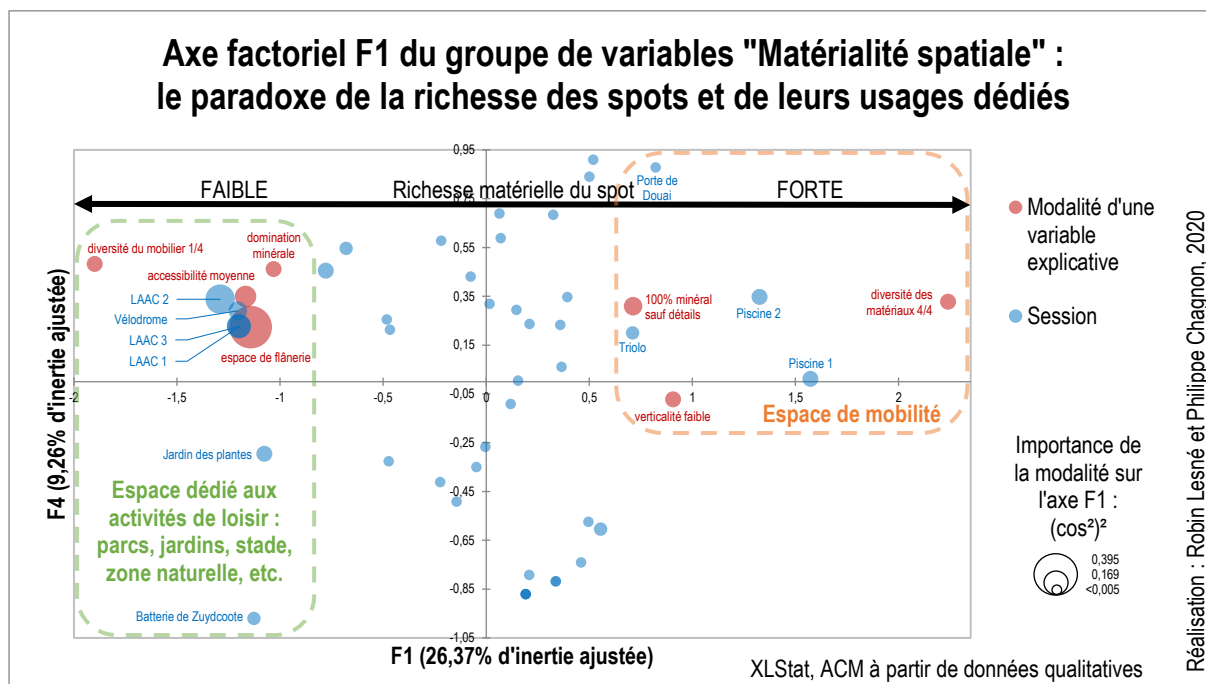


Figure 7.16 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Matérialité de l'espace » du matériau sur le parkour.

Le second groupe de variables étudiant le rapport de l'individu à l'espace était initialement nommé « Matérialité de l'espace ». Dans les faits, il s'agit principalement d'une double description des lieux d'évolution. D'une part, plusieurs caractéristiques matérielles sont analysées comme les éléments de mobilier urbain utilisés par les traceurs, les matériaux des surfaces qu'ils exploitent, la place du végétal, le respect matériel du spot et sa verticalité. D'autre part, l'intégration de ces lieux dans l'espace urbain est étudiée au regard de leur desserte, des types de flux qu'ils accueillent et de leur fréquentation. Le premier et le quatrième des facteurs issus de l'ACM réalisée sur ce groupe de variables sont fortement corrélés aux axes et/ou plans de l'AFM et, ainsi, étudiés. Le premier présente les prémices d'une catégorisation des spots. L'axe F1 les distingue selon qu'il s'agisse d'espaces dédiés aux activités de loisir ou d'espaces dédiés aux mobilités (Fig. 7.16). Toutes les sessions d'observation réalisées dans des espaces plutôt végétalisés sont regroupées dans le secteur des faibles valeurs sur F1, à savoir des petits parcs et espaces sportifs urbains, des grands jardins en périphérie des centres-villes et des zones naturelles à l'extérieur des villes. Ils sont donc logiquement marqués par une place des matériaux minéraux plus modérée, une accessibilité moyenne pour les traceurs car à l'écart des centres-villes et surtout par des flux humains principalement rythmés par la flânerie et la balade. L'axe F1 leur oppose les lieux dédiés aux mobilités, notamment caractérisés par une minéralité plus importante. Cette dualité entre deux types de spots est complétée par une information qui en affine les caractérisations. Il s'avère que les espaces dédiés aux activités de loisir présentent une richesse matérielle pour le parkour (diversité du mobilier et des matériaux) plutôt limitée tandis que les espaces de mobilité se révèlent être les plus riches. Cela soulève un point important de l'analyse : alors que le parkour est une activité de loisir, les espaces de loisir ne lui offrent pas des caractéristiques techniques optimales, celles-ci étant meilleures sur les espaces de mobilité qui ne lui sont pourtant pas dédiés.

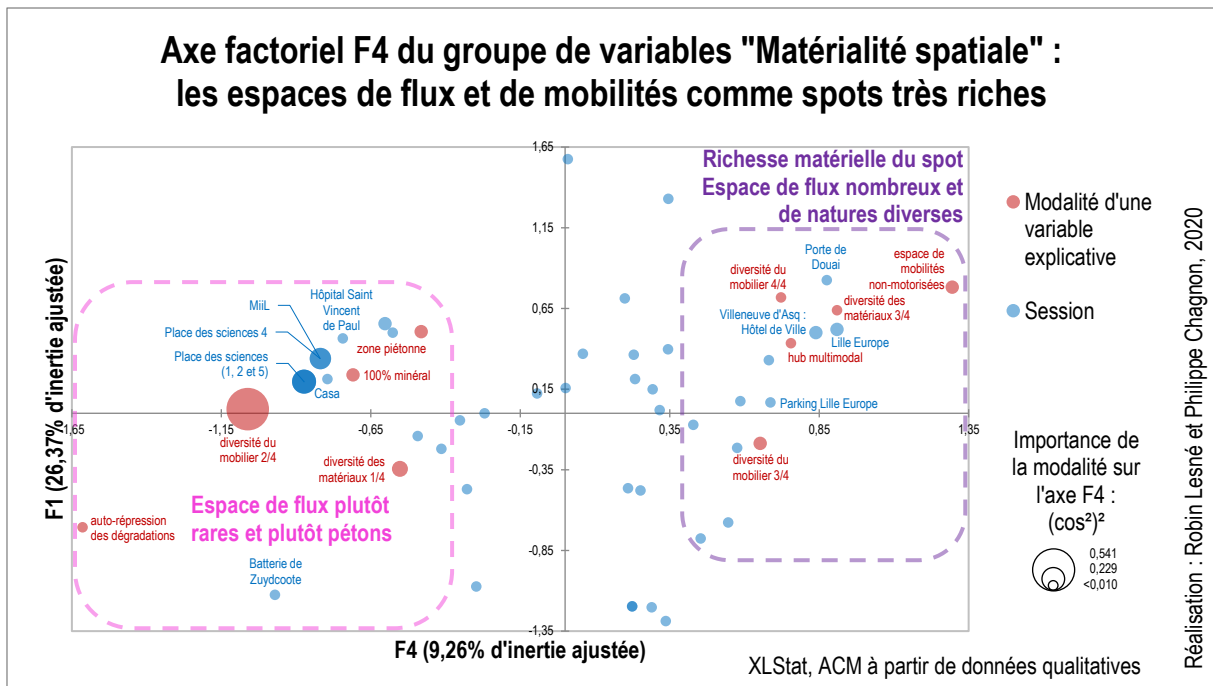


Figure 7.17 : Focus sur l'axe factoriel F4 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Matérialité de l'espace » du matériau sur le parkour.

Quant au quatrième facteur de cette même ACM, il permet d'affiner la catégorisation des espaces d'évolution des traceurs. Il approfondit la description du large groupe des espaces qui ne sont pas dédiés aux activités de loisir en dépassant leur seule caractérisation d'espaces de mobilité. Il en distingue deux formes aux caractéristiques précises (Fig. 7.17). Sur la partie gauche, donc celle des valeurs faibles sur F4, se concentrent les espaces de flux sans motorisation et à fréquentation plutôt faible. Les sessions qui le caractérisent le mieux sont, en effet, celles sur des places piétonnes, notamment à Louvain-la-Neuve. Par ailleurs, ce type de lieux de pratique présente une richesse technique plutôt moyenne. Sur la partie droite, donc celle des valeurs fortes sur F4, ce sont les espaces urbains de mobilités qui se retrouvent. Les sessions et modalités qui caractérisent le mieux ce groupe sont en effet celles des plateformes multimodales, notamment autour de stations de métro dans la métropole lilloise. Il s'avère que ce sont ces spots qui présentent la meilleure richesse technique pour la pratique. Finalement, la combinaison des axes F1 et F4 de cette ACM révèle une problématique centrale du parkour : plus un espace est adapté aux activités sportives et de loisir, plus il est pauvre pour le parkour et, à l'inverse, plus un espace est pensé et utilisé pour des mobilités nombreuses et de natures diverses, plus il est riche pour le parkour.

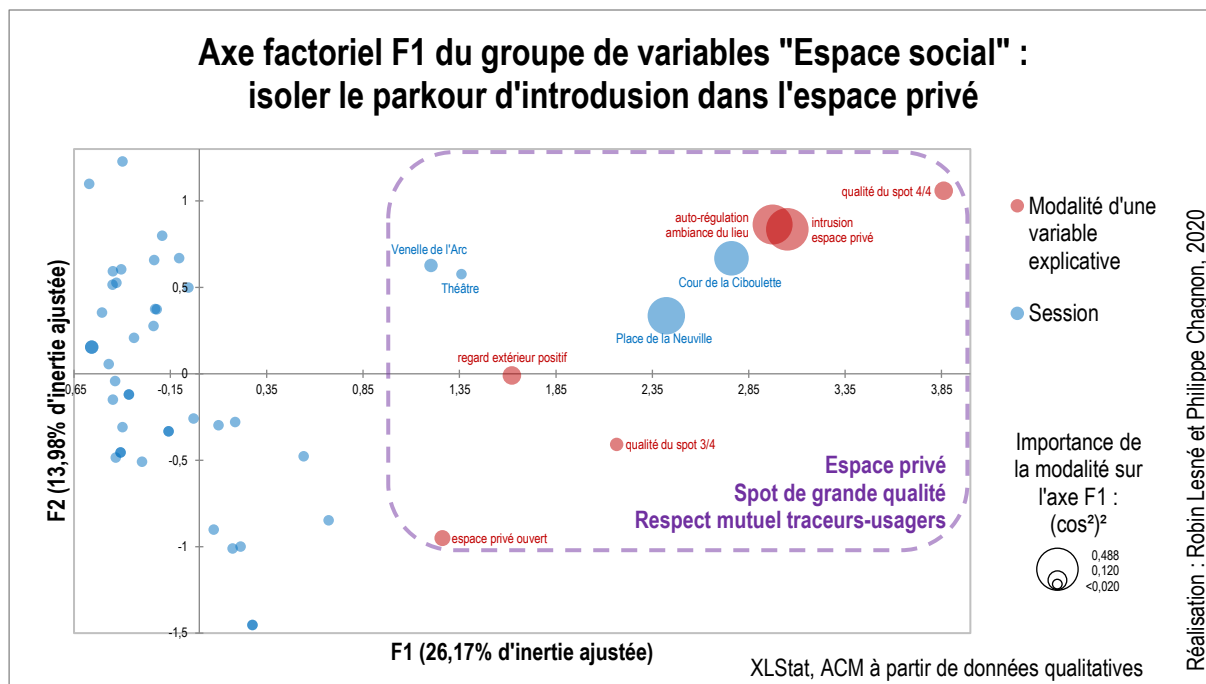


Figure 7.18 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériau sur le parkour.

Le dernier groupe de variables interrogeant le rapport à l'espace porte sur sa dimension sociale et vise à capter deux aspects. Il s'intéresse, d'une part, au partage de l'espace d'évolution des traceurs avec les autres usagers et, d'autre part, à la valeur que les traceurs accordent au spot. Il est donc composé de variables analysant le respect accordé et les contraintes imposées par les traceurs aux autres usagers, caractérisant les niveaux d'ouverture, de récréativité et de réappropriation des espaces et, enfin, la qualité et la valeur totémique du spot pour les traceurs. Il s'agit du groupe dont l'analyse par l'ACM est la plus importante source d'information puisque ses quatre premiers facteurs sont fortement corrélés à des axes et/ou plans factoriels de l'AFM. Le premier isole quatre sessions (Fig. 7.18), dont deux en particulier, qui présentent des caractéristiques bien spécifiques. Lors de celles-ci, les groupes suivis se sont introduits dans des espaces privés, ouverts comme fermés. La principale motivation à cette intrusion est certainement la richesse technique du lieu car ces sessions correspondent aux meilleures qualités de spot selon les traceurs. Il est particulièrement intéressant de constater que, derrière cette forme de déviance, voire d'illégalité, motivée par l'envie de profiter d'un espace idéal pour le parkour, il y a la construction de règles tacites qui régulent l'expérience sociale. Les traceurs sont, en effet, très attentifs au respect du lieu et de ses occupants car ils sont bien conscients de l'illégitimité de leur présence. Cette stratégie s'avère payante puisque les personnes rencontrées portent un regard bienveillant sur la pratique, ou du moins leur demande de départ des traceurs est très courtoise. Parmi les six sessions d'observation lors desquelles les traceurs se sont introduits dans les parties communes d'espaces privés résidentiels et ont pu rencontrer des riverains, à trois reprises ces derniers n'ont exprimé aucune demande de départ du groupe. Dans les trois autres cas, cette requête et l'interaction qu'elle a engendrée ont été compréhensives et calmes : ici, des agents de sécurité ou voisins sont intervenus « par précaution » tout en précisant qu'ils n'étaient personnellement ni dérangés ni opposés à l'activité et, là, un résident voulait être au calme chez lui or, s'il tolérait quelques traceurs, le groupe de quinze le dérangeait.

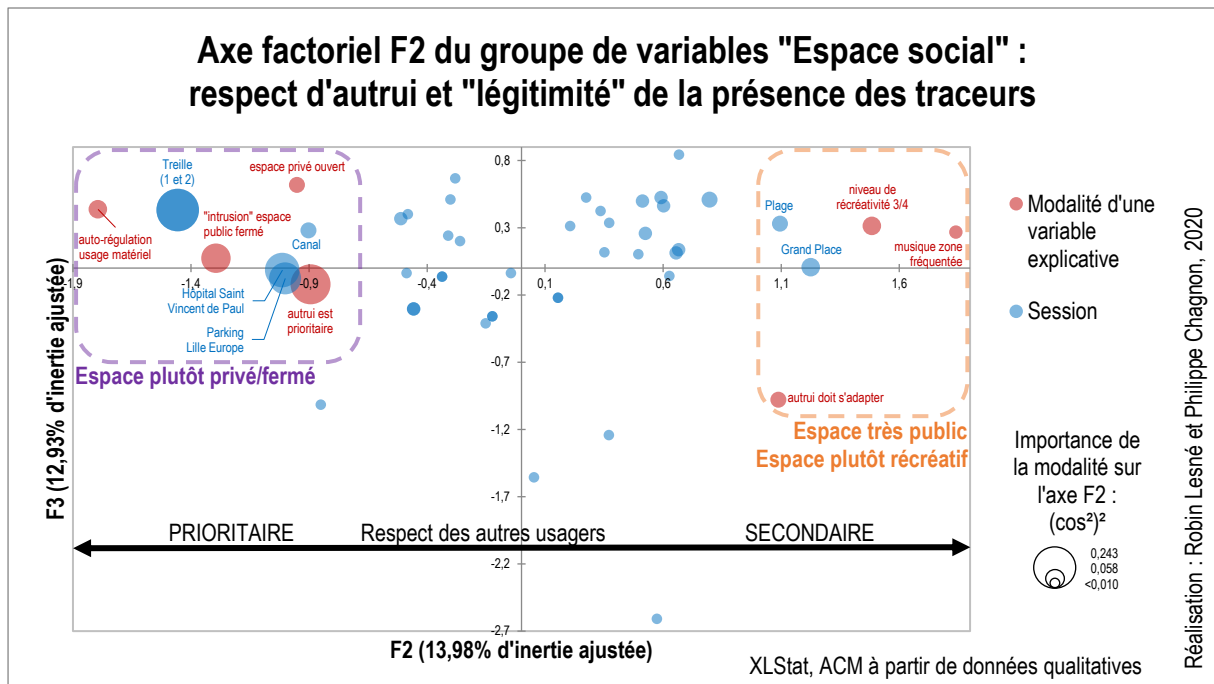


Figure 7.19 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériel sur le parcours.

Le second facteur de cette ACM apporte un complément au premier. Sur l'axe F2 se distinguent deux pôles (Fig. 7.19). Dans le secteur gauche des valeurs faibles sur F2 se trouve un groupe aux caractéristiques proches de celui isolé sur le premier facteur. Il s'agit de sessions dans des espaces plutôt fermés ou privés, sans atteindre le niveau de l'intrusion dans l'espace privé fermé pour autant. De nouveau, le respect d'autrui et du lieu est une préoccupation centrale des traceurs. Par opposition, le secteur aux fortes valeurs sur F2 concentre les sessions sur des espaces très « publics » car accueillant les foules et plutôt récréatifs. Force est de constater que ces sessions correspondent au raisonnement inverse quant à la place d'autrui. Le respect des autres usagers est relégué plus loin dans les priorités, il est estimé qu'ils doivent s'adapter à la pratique et la question de leur dérangement ne semble pas se poser. La rencontre des deux premiers facteurs amène finalement à une conclusion mêlant la légitimité de la présence des traceurs – comprise ici comme une « impression » d'être dans son droit en occupant l'espace construite *in situ* à la convergence d'éléments informatifs d'ordre personnel à l'échelle du traceur, collectifs à l'échelle du groupe de pratiquants et sociaux au niveau des interactions avec les autres usagers – selon l'ordre social dominant et le respect d'autrui : au plus les traceurs sont légitimes à évoluer sur un espace du fait de son caractère « public », au moins ils accordent d'importance au respect des autres usagers et, à l'inverse, au moins les traceurs sont légitimes à évoluer sur un espace du fait de son caractère fermé ou privé, au plus ils accordent de l'importance au respect des autres usagers.

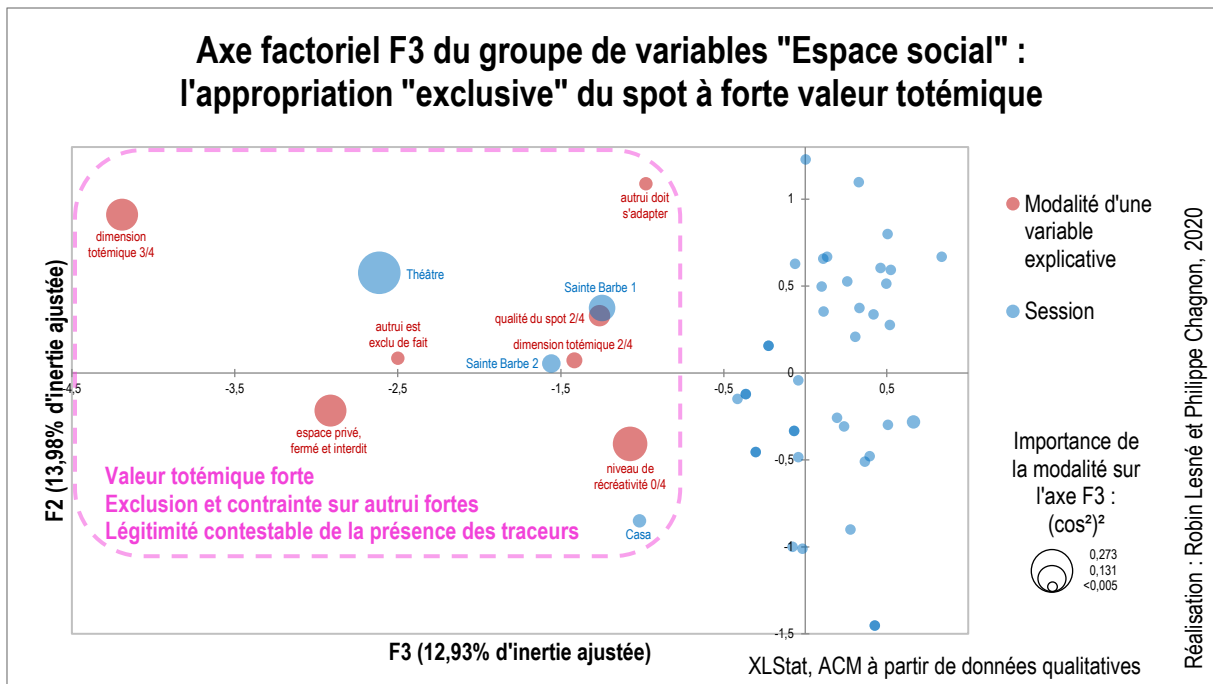


Figure 7.20 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériau sur le parkour.

Le troisième facteur enrichit cette analyse en ce qu'il mobilise une dimension jusqu'alors non exploitée. Si l'axe F3 est principalement construit, tout comme les axes F1 et F2, à partir de modalités issues de variables décrivant les niveaux de récréativité et de publicité – dans la diversité de cette caractéristique – du lieu et le niveau de contraintes imposées aux autres usagers, il mobilise également la variable portant la valeur totémique du spot. Ainsi, un groupe est isolé sur le secteur des valeurs faibles sur F3 (Fig. 7.20). Il s'agit de sessions dans des espaces où la légitimité de la présence des traceurs est fortement contestable et où, pourtant, ils ont tendance à exclure et contraindre fortement les autres usagers. Si cette description va à l'encontre des conclusions tirées des deux précédents facteurs, un élément supplémentaire explique ce comportement « exceptionnel ». En effet, il s'agit de sessions sur des spots à forte valeur totémique pour les traceurs car, ici, le lieu accueille un « *manpower* » connu internationalement et, là, le site a fait l'objet de vidéos célèbres dans l'univers du parkour. Ainsi, il semblerait que la tendance à un respect d'autrui d'autant plus important que la légitimité de la présence des traceurs est faible trouve son exception lorsque le spot d'évolution présente une valeur totémique telle que rien ne peut empêcher les traceurs de réaliser les figures et d'exploiter les zones qu'ils ont prévues.

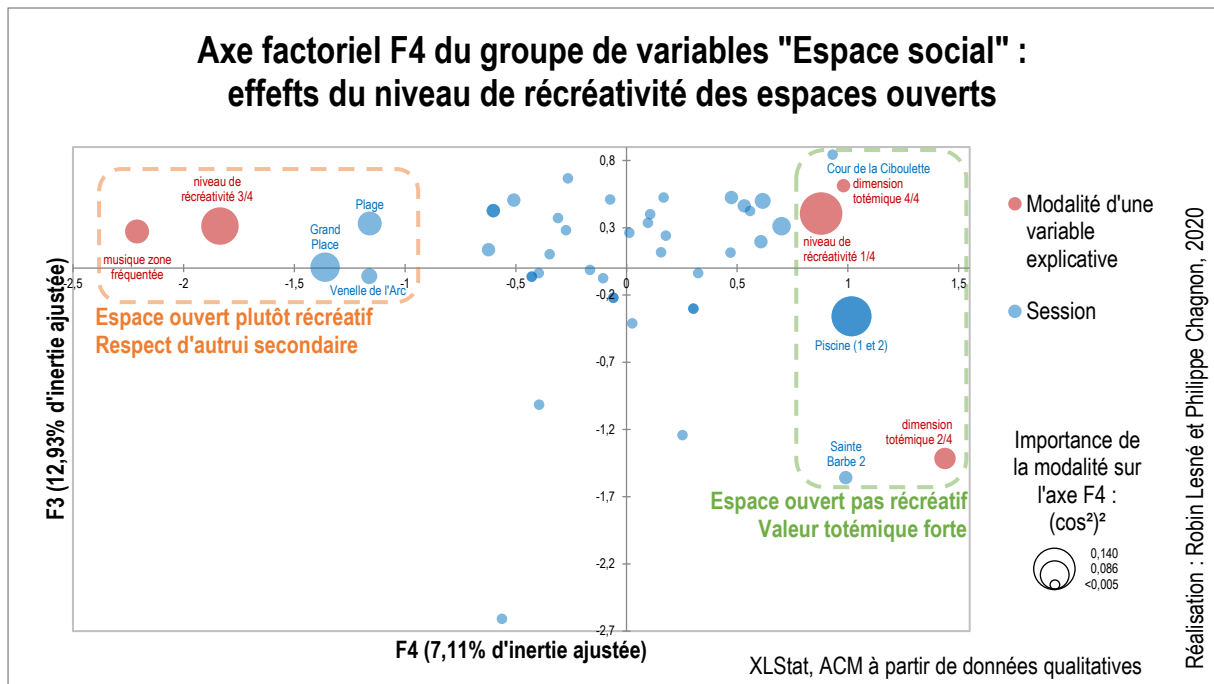


Figure 7.21 : Focus sur l'axe factoriel F4 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériau sur le parcours.

Le quatrième et dernier facteur de ce groupe de variables présente une lecture complexe ; aussi son étude ne relève-t-elle que de sa significativité sur l'AFM car il ne présente pas, en lui-même, de renseignement pertinent pour l'analyse. Il distingue sur ses deux pôles (Fig. 7.21) les espaces ouverts, publics comme privés, selon qu'ils sont plutôt récréatifs – par exemple, une zone de détente et de lecture ou un espace avec des terrasses de café – ou pas du tout – à l'image d'une placette au milieu de bâtiments universitaires, d'un croisement de mobilités piétonnes ou d'une cour d'immeuble. Par ailleurs, cet axe complète la caractérisation en apportant des éléments de description supplémentaires. D'une part, il montre que les espaces ouverts plutôt récréatifs sont marqués par une relégation au second rang du respect des autres usagers et rejoint, en cela, le phénomène identifié pour les espaces fortement « publics » à travers le deuxième facteur. D'autre part, il illustre la convergence entre les espaces ouverts non récréatifs et la forte valeur totémique des spots. Ces caractéristiques complémentaires ne permettent pas de dégager de nouvelles conclusions fortes car les pôles, s'ils s'opposent quant à la récréativité de l'espace, ne présentent pas d'autres éléments significatifs qui les distinguent de manière logique. Pour autant, l'analyse de l'axe F4 est importante car ces éléments prennent sens lorsqu'ils sont croisés avec les caractérisations propres aux autres axes des ACM qui rejoignent celui-ci dans l'AFM.

7.2.1.2 Les interactions sociales entre pratiquants et non-pratiquants

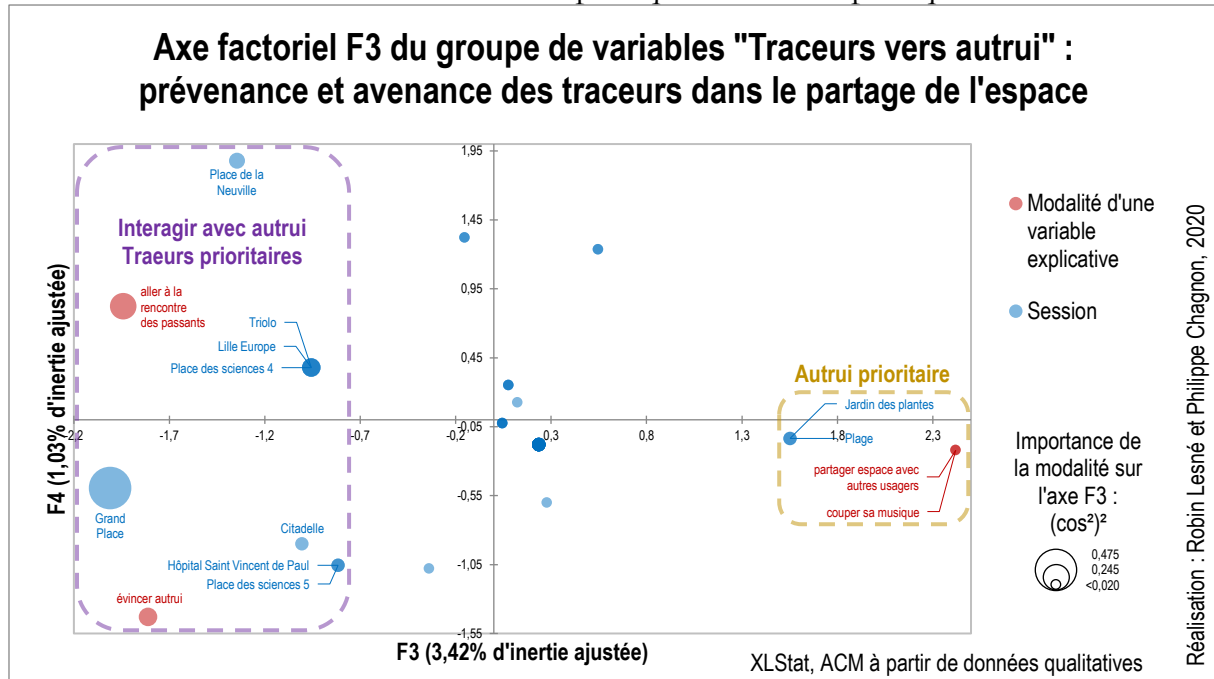


Figure 7.22 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Traceurs vers autrui » du matériel sur le parkour.

Dans la deuxième partie de l'investigation de terrain, ce sont les interactions sociales entre les traceurs et les personnes extérieures au groupe qui sont au centre de l'analyse et de la réflexion, ce champ de la réalité du parkour étant peu, voire pas du tout, documenté. Un groupe de variables s'intéresse, ainsi, aux relations sociales à l'initiative des traceurs en direction des non-pratiquants et se compose de trois informations. Il s'agit de mesures concernant l'investissement des traceurs pour faire découvrir leur activité en cours de session, les contraintes que les traceurs acceptent dans la régulation du partage de l'espace et, enfin, leur capacité à aller se mettre au service des non-traceurs ou, au contraire, à déranger ceux-ci. Étrangement, alors que les deux premiers facteurs portent respectivement 50,27 % et 20,8 % de l'inertie ajustée de l'ACM, ils s'avèrent très peu intéressants dans l'AFM. Ce sont donc les axes F3 et F4, portant pourtant des parts très limitées de l'inertie ajustée, qui sont étudiés car fortement corrélés aux axes et/ou plans de l'AFM. L'axe F3 de cette ACM propose une lecture en deux pôles (Fig. 7.22). Dans le secteur des fortes valeurs, un petit groupe de sessions et de modalités de variables décrit les moments où les traceurs se contraignent pour ne pas déranger les autres usagers. Au contraire, dans le secteur des faibles valeurs, un grand groupe de sessions se caractérise par un comportement des traceurs correspondant à une action fortement contraignante envers les autres usagers de l'espace. Leur démarche est de limiter les flux, voire d'évincer les autres personnes afin d'évoluer selon leur bon vouloir. Paradoxalement, il s'agit également des sessions où les traceurs sont les plus ouverts envers autrui, allant vers les passants pour présenter leur pratique et en parler. Ainsi, plusieurs conclusions émergent quant au partage de l'espace par les traceurs. S'ils peuvent avoir tendance à limiter la liberté d'autrui du fait de leur pratique, cela se passe toujours dans la discussion et la négociation. Loin d'un partage conflictuel, celui-ci, bien que limitant, repose sur le dialogue et l'échange au service de la compréhension. Ce phénomène coïncide avec l'idée que le domaine public est l'espace de l'altérité et

implique, en cela, des négociations au-delà des conduites prédéterminées pour que le jeu s’y articule (Stevens, 2007).

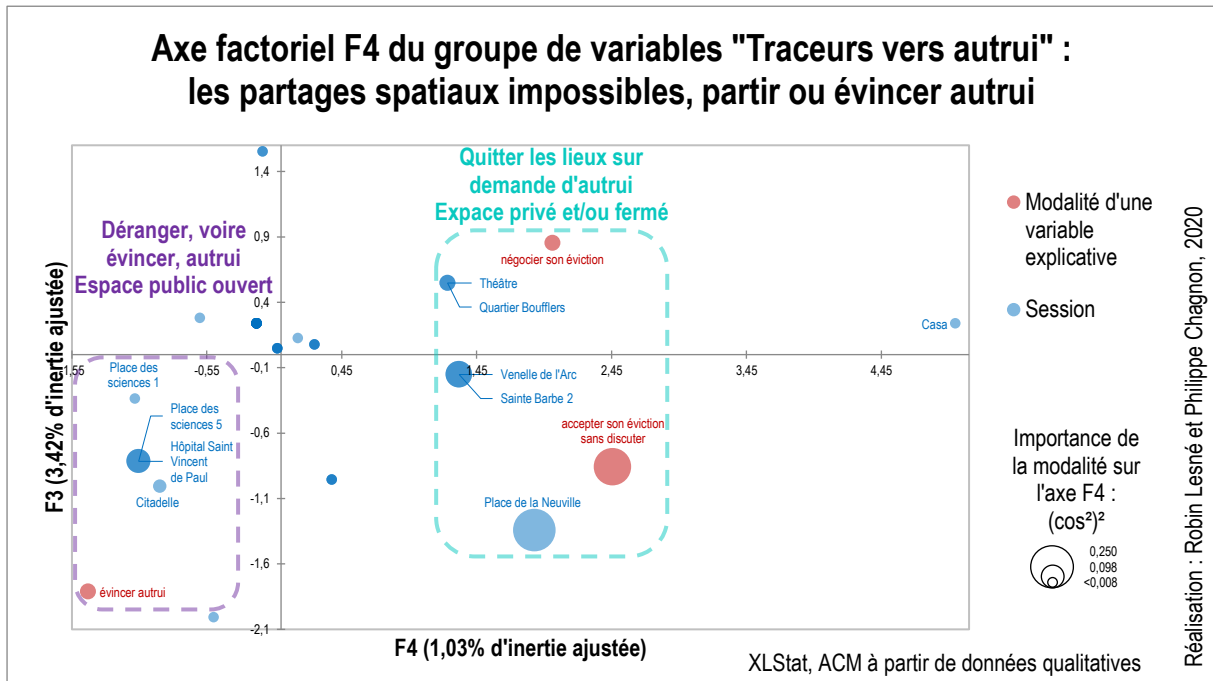


Figure 7.23 : Focus sur l'axe factoriel F4 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Traceurs vers autrui » du matériel sur le parcours.

Comme le montre l'axe F4, il peut arriver, pour autant, que la négociation n'aboutisse pas. Dans ce cas, deux situations se présentent (Fig. 7.23) : soit les autres usagers finissent par être dérangés, voire évincés ; soit ce sont les traceurs qui quittent les lieux. Il est intéressant de remarquer que les sessions caractéristiques de ces deux groupes permettent de mieux comprendre chaque situation. Sur les espaces publics où les traceurs se sentent légitimes tels que cela a été présenté à partir de la troisième ACM analysée précédemment, en cas d'échec des négociations, c'est autrui qui finit par abdiquer. Au contraire, dans les espaces privés où les traceurs se savent peu légitimes, ce sont les traceurs qui cèdent. Tous ces éléments s'inscrivent dans la théorie de la transaction sociale (Gibout, 2009) en ce qu'ils décrivent bien à quel point la construction de l'espace public relève d'un projet commun, fruit de confrontations et de coopérations conflictuelles dépassant l'état de conflit de principes et valeurs pour mener à une expérience collective du vivre-ensemble.

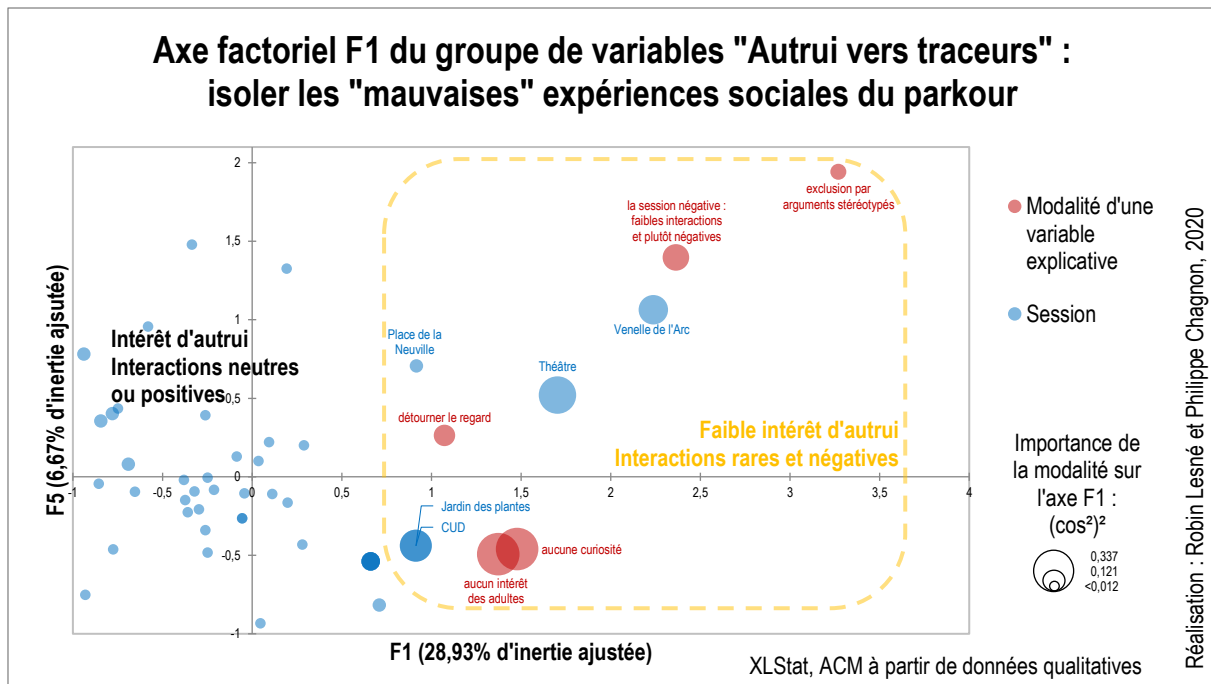


Figure 7.24 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Autrui vers traceurs » du matériel sur le parkour.

L'autre ensemble de variables issues de l'observation des interactions sociales entre les traceurs et les personnes extérieures au groupe s'intéresse donc aux relations sociales de ces dernières en direction des pratiquants. Il est plus riche que le précédent car constitué de sept variables ayant pour objectif de mesurer les niveaux d'ignorance, d'incompréhension, d'exclusion et de curiosité qu'ont les autres usagers de l'espace à l'égard du parkour et des traceurs, ainsi que d'évaluer l'intérêt des adultes et celui des enfants pour cette pratique. Une dernière variable, construite à partir d'une classification en cinq catégories selon la qualité des éléments précédemment cités mais, également, selon les quantités de ces interactions, complète le jeu de données. Ici, au regard de l'AFM, ce sont les axes F1 et F5 de l'ACM qui sont à analyser en détail. En préambule, il est important de préciser que, de manière descriptive, il peut premièrement être déduit des résultats de ce groupe de critères d'observation que l'ignorance domine largement les interactions sociales entre autrui et les traceurs sur le terrain étudié. Cela rejoint les aveux d'un pratiquant formulés à Ameel et Tani (2012b) qui reconnaît cette très faible interaction dans les espaces de pratique abandonnés comme ceux densément fréquentés, expliquant le fait que les passants soient trop occupés, désintéressés et/ou inattentifs par l'absence de caractère surprenant de la pratique en raison de son évolution dans un espace pratiqué couramment et accueillant de nombreuses activités inattendues dans tous les cas. Le premier facteur de cette ACM est intéressant en ce qu'il permet d'isoler un groupe spécifique. Une certaine expérience de la relation entre les traceurs et autrui se dégage, caractérisée par un nombre d'interactions très limité. Du peu qu'elles existent, elles sont marquées par un intérêt et une curiosité extérieurs très faibles et par une prégnance d'interpellations négatives envers les traceurs, notamment lorsqu'ils sont chassés du spot sur base d'arguments témoignant la méconnaissance de l'activité. Tous ces éléments se dégagent sur le secteur des fortes valeurs de l'axe F1 (Fig. 7.24). Le reste des sessions correspond donc aux autres expériences, c'est-à-

dire celles qui ne présentent pas la combinaison d'un faible nombre d'interactions, d'un intérêt limité d'autrui et d'une forte représentation des expériences négatives.

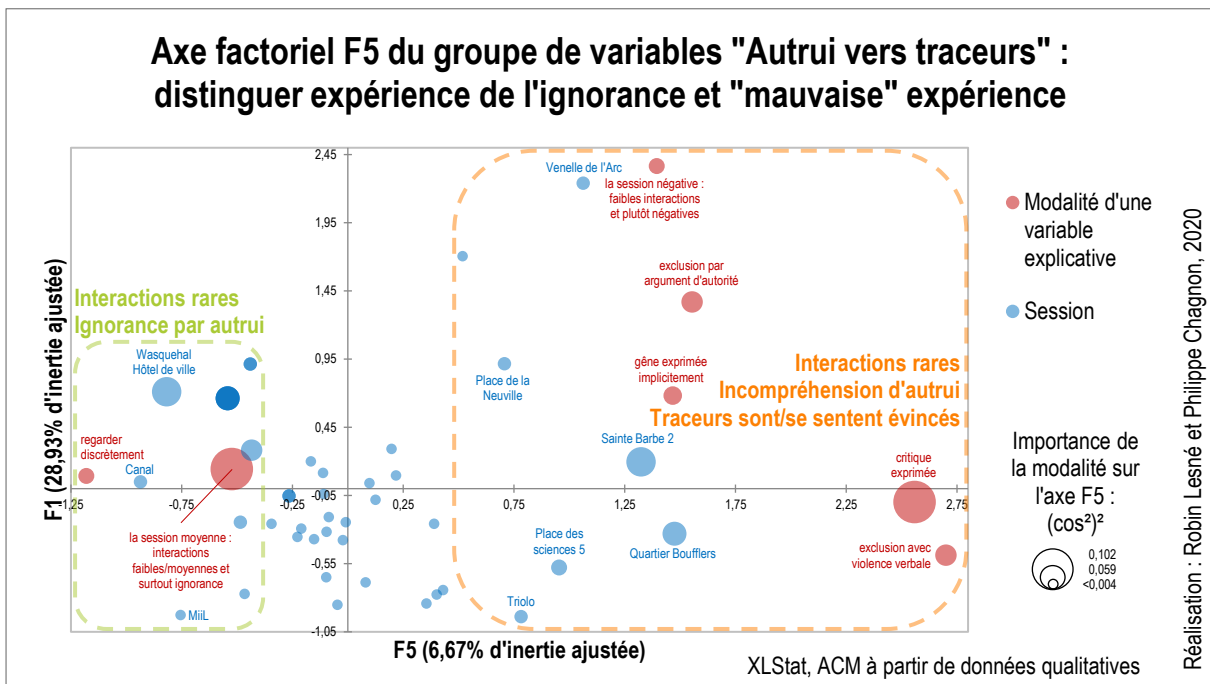


Figure 7.25 : Focus sur l'axe factoriel F5 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Autrui vers traceurs » du matériel sur le parkour.

Le cinquième facteur affine cette description des expériences sociales du parkour. L'axe F5 oppose notamment les sessions au faible nombre d'interactions (Fig. 7.25). Il distingue, parmi celles-ci, sur sa partie gauche, les sessions caractérisées par l'ignorance. Les rares passants y adoptent majoritairement un comportement ignorant les traceurs, du moins de façade car plusieurs se sont finalement retournés discrètement après être passés pour voir sans être vu. Il s'agit ici d'une concrétisation de la sociabilité de la réserve et de l'indifférence caractéristique de l'espace de coprésence entre étrangers (Carlier, 2018) qui se manifeste par une attitude de démonstration à autrui qu'il a été vu et que sa présence éveille l'attention tout en lui montrant qu'il n'attire ni curiosité ni intérêt d'une quelconque nature. Cette forme de sociabilité serait incontournable en ce qu'elle permettrait la régulation de la multitude de croisements d'intrus et serait, en cela, une norme sociale en matière de coprésence. À l'opposé, le facteur F5 concentre dans sa partie droite ce qui peut être décrit comme la « mauvaise » expérience. Les rares interactions qu'ont les personnes avec les traceurs expriment leur gêne et leur dérangement. Contrairement au groupe identifié par le premier facteur de cette ACM, l'éviction des traceurs est ici plus violente car les riverains n'hésitent pas à utiliser des arguments d'autorité, voire une certaine violence verbale à travers des insultes, pour renvoyer les pratiquants du spot.

7.2.1.3 La créativité dans et par la pratique

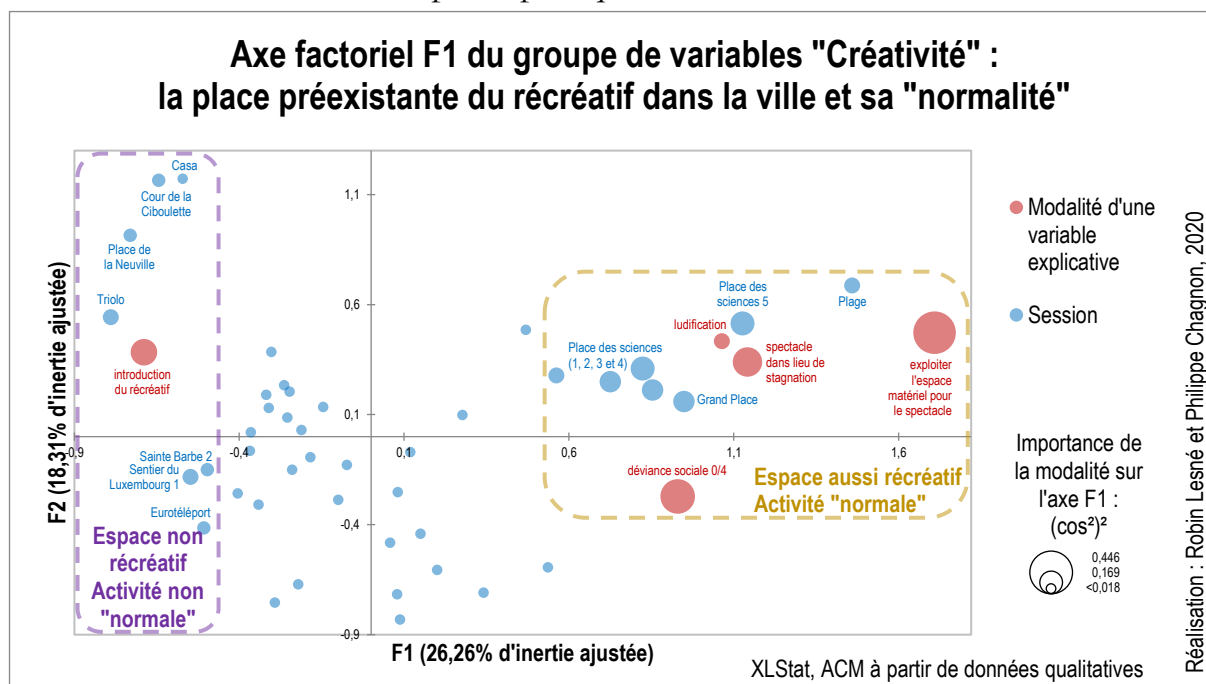


Figure 7.26 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Créativité » du matériel sur le parkour.

Le dernier groupe de variables sur lequel il a été réalisé une ACM est finalement le seul de l'approche d'investigation sur le terrain portant une attention particulière à tout de qui avait trait à la dimension créative ainsi qu'aux figures réalisées et synthétisées grâce à la création de variables décrivant chacune la présence ou non d'une des neuf familles de performances rencontrées. Celui-ci est donc finalement composé, en plus de cette description des figures, de sept autres variables. Elles illustrent, d'une part, la dimension visuelle du parkour à travers le travail de mise en scène de la pratique, l'importance de l'image, les niveaux de revitalisation de l'espace et le poids de l'introduction d'une dimension artistique. D'autre part, ces variables traitent de la dimension ludique de la pratique, comprenant la création ou non de jeu lors de la session, le niveau d'introduction d'une dimension récréative dans l'espace et celui de rupture sociale que constitue le parkour dans le contexte de chaque session. Ici, ce sont les deux premiers facteurs qui sont intéressants d'après la lecture globale de l'AFM. Le premier d'entre eux porte un niveau d'information plutôt descriptif. L'axe F1 met en opposition deux situations rencontrées (Fig. 7.26). Autour de ses valeurs faibles, il concentre les sessions lors desquelles le parkour constituait une réelle introduction d'une dimension récréative dans l'espace. Les spots qui caractérisent ce groupe sont dépourvus de cette dimension *a priori* puisqu'il s'agit de lieux dédiés aux mobilités, d'espaces résidentiels ou encore de zones de bureaux. Le parkour n'y est donc pas une activité « normale ». À l'opposé, l'axe F1 regroupe près de ses valeurs les plus fortes une créativité par le parkour qui tranche moins avec les fonctions préconçues des espaces d'évolution. La pratique y introduit une dimension ludique dans un espace déjà récréatif car accueillant des terrasses de café ou des zones dédiées aux rassemblements de petits groupes stagnants, par exemple. La créativité des traceurs repose, alors, sur une exploitation plus recherchée du potentiel de cet espace en matière de mise en scène et de construction d'un « spectacle » de rue. Par conséquent, le parkour y semble être une activité « normale ».

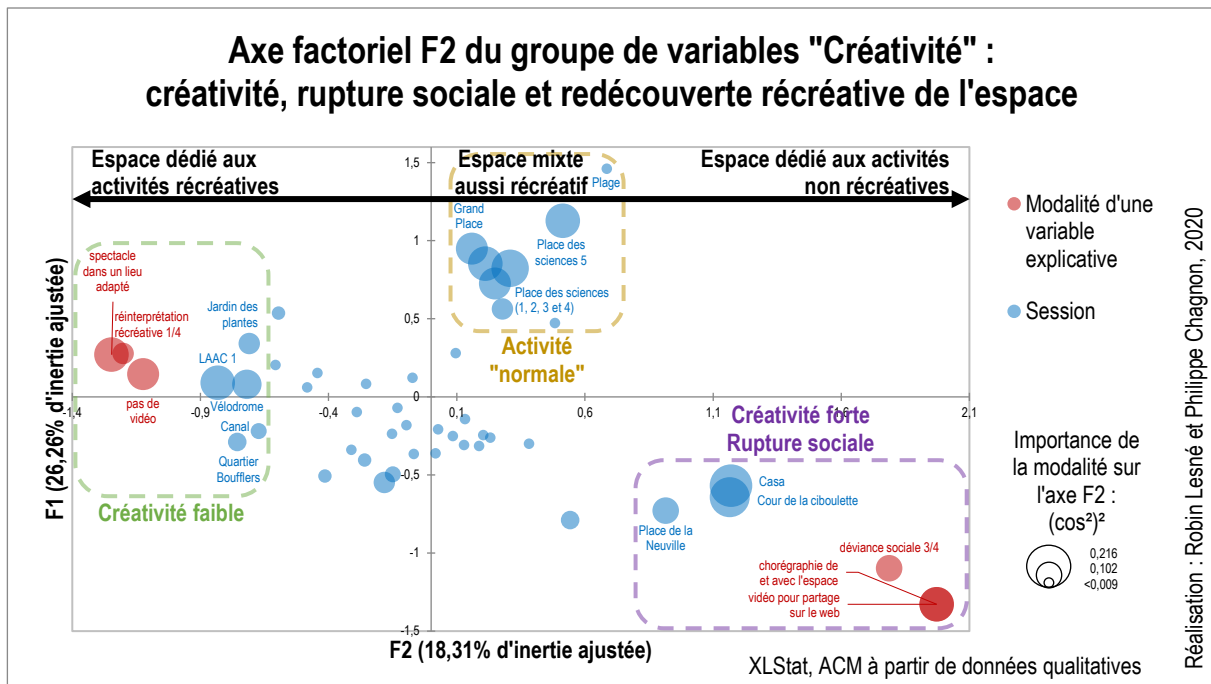


Figure 7.27 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Créativité » du matériel sur le parkour.

Le second facteur reprend en partie ces interprétations et les enrichit. Il permet l'identification de trois pôles sur l'axe F2, situés respectivement autour des valeurs les plus faibles, près des valeurs positives légèrement supérieures à zéro et dans le secteur sur les valeurs les plus fortes (Fig. 7.27). Sur la partie gauche du graphique se concentre, ainsi, la faible créativité. D'une part, les espaces d'évolution sont déjà dédiés aux activités récréatives, ce qui fait du parkour une simple forme récréative de plus parmi d'autres sans réelle réinterprétation créative du lieu. D'autre part, cette créativité est d'autant plus faible qu'il s'agit également des sessions où l'image occupait la place la moins importante de toutes les sessions partagées avec les traceurs. À l'opposé, sur la partie droite autour des fortes valeurs de F2, une expérience inverse du parkour peut être décrite. La créativité y est forte car les traceurs évoluent sur des espaces qui ont des usages socialement conçus qui ne sont pas récréatifs (zone résidentiel ou de travail), ce qui fait du parkour une forme de rupture sociale nettement marquée. La créativité y est également forte car il s'agit des sessions où l'image occupait la place la plus importante de tout le terrain d'investigation. Les traceurs construisaient une chorégraphie complexe à mettre en scène afin de réaliser des vidéos pour alimenter leurs contenus sur les réseaux sociaux numériques. Enfin, le pôle central sur le graphique, bien visible car il est dégagé du reste par sa position « haute » sur l'axe F1, porte du sens en ce qu'il se caractérise par une concentration de sessions très bien représentées sur F2. Certes, ce sont des sessions « moyennes » sur F2, mais il est possible de dire qu'elles sont « très fortement moyennes ». Ce groupe central est très significativement central et n'est pas au centre parce qu'il serait dans un entre-deux flou coincé entre les deux polarités extrêmes. Il s'agit de sessions sur des espaces publics où le parkour semble être une activité « normale ». Les spots peuvent être décrits comme des espaces mixtes car, bien que leur usage premier dans l'imaginaire collectif ne soit pas nécessairement récréatif, ils proposent une certaine liberté d'interprétation qui laisse la possibilité d'y développer plutôt légitimement des usages récréatifs comme le parkour. *In fine*, cet axe F2 permet de dégager

trois types d'espaces en matière de créativité et de récréativité : les zones qui ne sont pas « faites » pour une pratique récréative comme le parkour, les zones qui sont particulièrement adaptées à ce type et d'activités et, enfin, les espaces à haut niveau de publicité mais non récréatifs qui, sans explicitement inviter de telles formes de créativité d'usage, permettent une multiplicité d'utilisations diverses du fait de leur plus faible prédétermination socio-normative d'usage.

7.2.2 Lecture et interprétation des axes et plans de l'AFM

La compréhension du sens porté par chaque axe partiel est incontournable car elle seule permet de développer une lecture exacte de l'AFM. Les trois axes et deux plans factoriel produits par cette dernière et retenus afin d'être étudiés sont appréhendés à partir du sens que porte chacun des axes partiels fortement corrélés avec eux. Ce n'est qu'en croisant ces tendances issues des ACM pré-comprises avec les modalités et sessions particulièrement significatives sur ces résultats d'AFM qu'il est possible d'interpréter, *in fine*, le jeu de données dans sa globalité à travers une lecture doublement transversale car à travers les sessions mais aussi à travers les groupes de variables reprenant les familles de critères d'observation. Somme toute, les cinq composantes intéressantes de l'AFM s'articulent autour de trois thématiques : l'influence des espaces d'évolution sur les formes de pratiques et, inversement, ce que la pratique dit des formes d'espace ; les diverses façons qu'ont les traceurs de prendre et de se faire une place ; et le parkour en ce qu'il est une différence dans la ville.

7.2.2.1 L'interrelation entre les formes spatiales et les formes de pratique

Ce sont les axes factoriels F1 et F2 qui relèvent de la thématique interprétative des liens entre les formes que prend concrètement la pratique sur le terrain et les caractéristiques des espaces d'évolution. Le premier d'entre eux met en relation ce qui doit être compris comme un gradient de « publicité » des espaces *outdoor* non dédiés aux loisirs avec plusieurs formes de caractérisation de la pratique. Il présente le principal intérêt de ne pas diviser le matériau entre espace public et espace privé, ou encore entre espace ouvert et espace fermé, mais de montrer qu'il s'agit plutôt, dans la réalité, d'un *continuum* du fait de la multiplicité des critères qui entrent en jeu (Fig. 7.30). Ainsi, dans la partie gauche du graphique se distingue le parkour évoluant sur un lieu déjà très public et/ou ouvert sans être nécessairement un pôle de mobilités. Les traceurs y opèrent une appropriation peu marquée, notamment par une esthétisation moyenne, voire faible, du site. Cette forme d'usage n'apparaît pas très déviante et les traceurs n'accordent pas de grande importance au respect d'autrui. De manière symétrique sur le graphique, dans un lieu plutôt privé ou, du moins, explicitement fermé et qui constitue un spot de bonne ou très bonne qualité, les traceurs opèrent une appropriation importante par intrusion et par une forte esthétisation du lieu. Cette forme d'usage se présente comme une réelle rupture sociale et les traceurs en ont conscience ; aussi s'attachent-ils à avoir un respect maximal d'autrui. Les rares interactions se caractérisent surtout par des réactions d'incompréhension et sont plutôt négatives. Le *continuum* représentant le gradient de publicité est particulièrement visible en ce qu'un nuage de modalités légèrement à droite du graphique semble se distinguer. Il présente une forte incohérence interne, regroupant des caractéristiques comme « fréquentation faible » et « spectacle dans un lieu très passant » ou encore « détourner le regard » et « regard extérieur positif ». S'il ne porte pas de sens en lui-

même, ce secteur prend sons sens à travers sa position plutôt centrale sur le graphique : il démontre que le parkour invite à repenser ce qu'est la publicité d'un espace car celle-ci est multicritères (Fig. 7.28 et 7.29), ce qui se retrouve dans cette confusion par rapprochement de modalités *a priori* opposées et qui, pourtant, sont statistiquement proches au regard du matériau récolté sur le terrain.



Figure 7.29 : Un espace public mais qui semble n'être « à personne ».
Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 7.28 : Un espace privé mais ouvert et invitant aux pratiques récréatives. Photo : Robin Lesné, 2019.

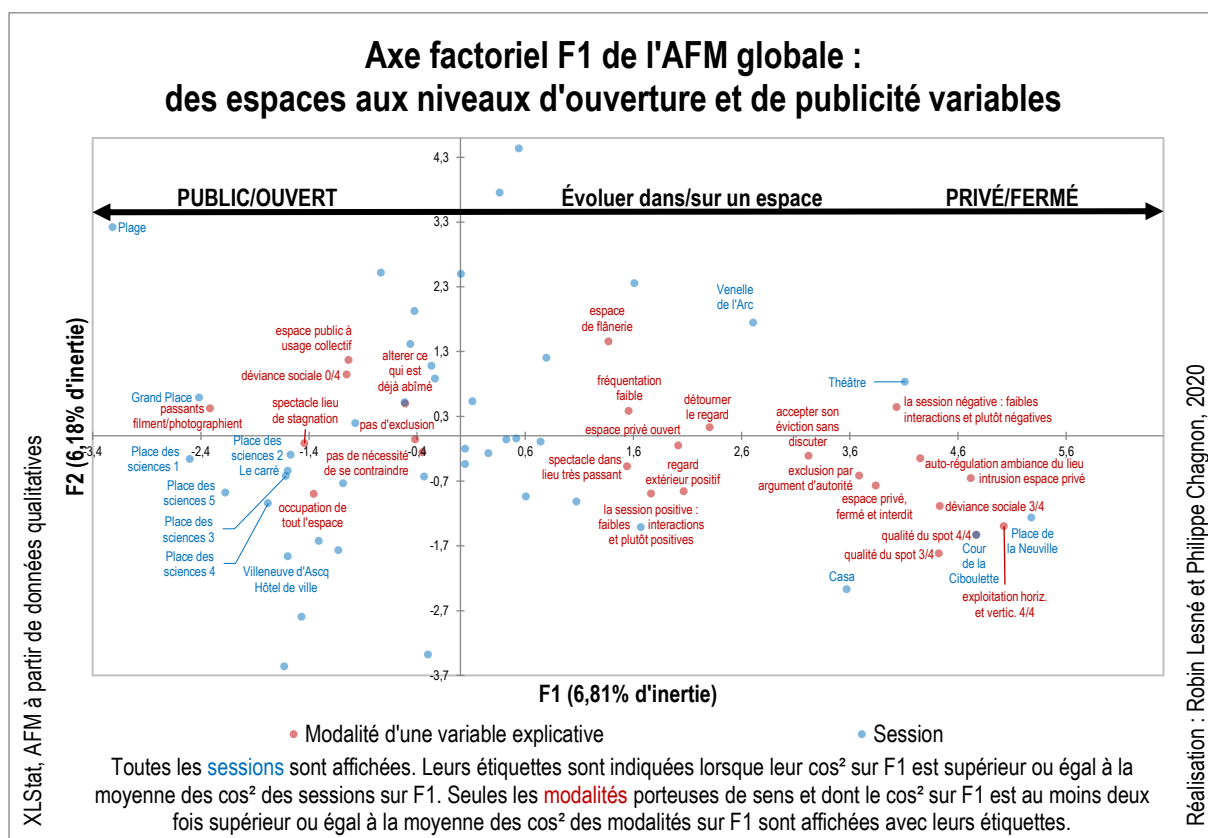


Figure 7.30 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.

Le second axe factoriel relevant de l'idée d'une interrelation entre les formes d'espace et les formes de pratique s'intéresse de manière spécifique aux lieux de la ville à caractère indéniablement public d'un point de vue extérieur. Il distingue l'espace public de mise en jeu des corps de celui qui n'est pas conçu dans cette finalité (Fig. 7.31). Par « mise en jeu des corps », il faut comprendre que ce sont des lieux qui sont

particulièrement destinés à des activités, évidemment, physiques et sportives (équipement sportif, aire de jeux, etc.), mais aussi plus généralement au relâchement des corps ou à leur exposition aux yeux de tous, à l'image d'un rivage ou un d'un jardin public. À titre d'exemple, les plages urbaines de Nantes (En-Nejjari *et al.*, 2020) correspondent bien à cette idée en ce qu'elles participent d'une autorisation au relâchement dans l'espace public par absence de cadre réglementaire, ce qui favorise un sentiment de légitimité pour l'exposition de son corps à la nature et aux autres du fait de signaux spatiaux – la configuration des lieux – et de signaux socioculturels et sensibles, c'est-à-dire une légitimation collective dans le sens où le comportement des autres légitime celui de chacun du fait de leur projet récréatif commun et consensuel, bien qu'implicite. D'une part, le secteur inférieur du graphique, donc dans les valeurs négatives sur F2, concentre la forme de parkour dans laquelle les pratiquants investissent un espace *a priori* ni récréatif ni dédié à la flânerie mais très accessible, minérale et piétonnisé, donc, en somme, un pôle de mobilités. Pour autant, celui-ci présente une importante richesse pour la pratique, ce qui explique que l'évolution des traceurs s'y fait avec un fort engagement corporel et avec une grande exploitation de la dimensionnalité, source d'une forte esthétisation du lieu. La pratique, y introduisant une dimension récréative qui n'y est pas préexistante, suscite ainsi un intérêt modéré pour les personnes extérieures. D'autre part, la zone des valeurs positives sur F2 du graphique dégage une modalité de pratique dans laquelle les traceurs investissent un espace très récréatif et dédié aux activités corporelles et à la flânerie *a priori*, mais qui n'est pas très bien desservi. Il présente une certaine pauvreté pour le parkour ; aussi l'évolution des pratiquants s'y fait-elle sans engagement corporel important, avec une faible exploitation de la dimensionnalité et, en somme, une faible esthétisation du lieu. Parce que le parkour n'y dénote pas du fait d'un caractère récréatif et de mise en jeu des corps préexistant, les quelques témoins de l'activité semblent totalement s'en désintéresser.

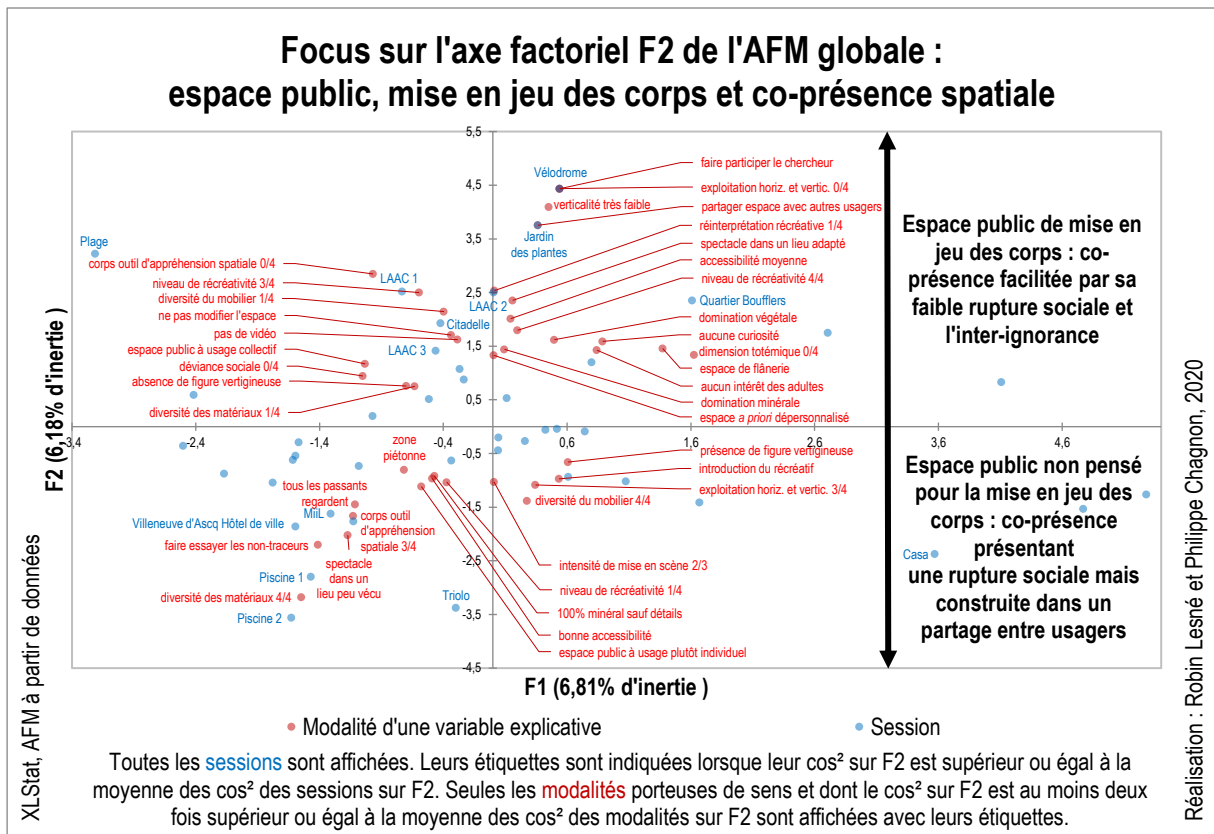


Figure 7.31 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.

Enfin, en considérant l'ensemble de ces éléments concernant les liens entre les formes que prend concrètement la pratique sur le terrain et les caractéristiques des espaces d'évolution, il est possible de mettre en avant une typologie – avec toutes les précautions nécessaires déjà présentées – des lieux qui ont constitué les spots de parkour du terrain. Il s'agit, *in fine*, d'une catégorisation des espaces et des formes de co-usage spatiaux qui prend la forme d'un « Y » en ce qu'elle relève d'une tendance en deux polarités dont une se scinde en deux branches (Fig. 7.32). Le parkour révèle donc que la ville comporte trois grands « types » d'espaces dans une perspective récréative. D'une part, il s'agit (1) des espaces à faible niveau de publicité où une telle activité récréative est sujette à un phénomène de division spatiale, c'est-à-dire soumise à un raisonnement de type : « à chaque espace son usage et à chaque usage son espace », revenant à prédéfinir ce qui est, ou non, approprié. D'autre part, l'autre polarité de la tendance représente les espaces à haut niveau de publicité de la ville. Ceux-ci se distinguent selon qu'ils sont (2) à faible de niveau de récréativité préexistante, auquel cas ils sont sujets au phénomène de partage spatial, ce qui correspond à considérer qu'un même espace peut accueillir différentes activités, y compris récréatives, à condition que chacune y occupe un secteur circonscrit – un « coin » – sans qu'elles ne soient amenées à se croiser, ou, au contraire, (3) à haut niveau de récréativité préexistante et sont, alors, marqués par un phénomène de cohabitation spatiale, donc de mélange de multiples usages amenés à se croiser au sein d'un même espace.

Catégorisation des espaces et des formes de co-usage spatiaux à partir de l'observation participante de la pratique du parkour

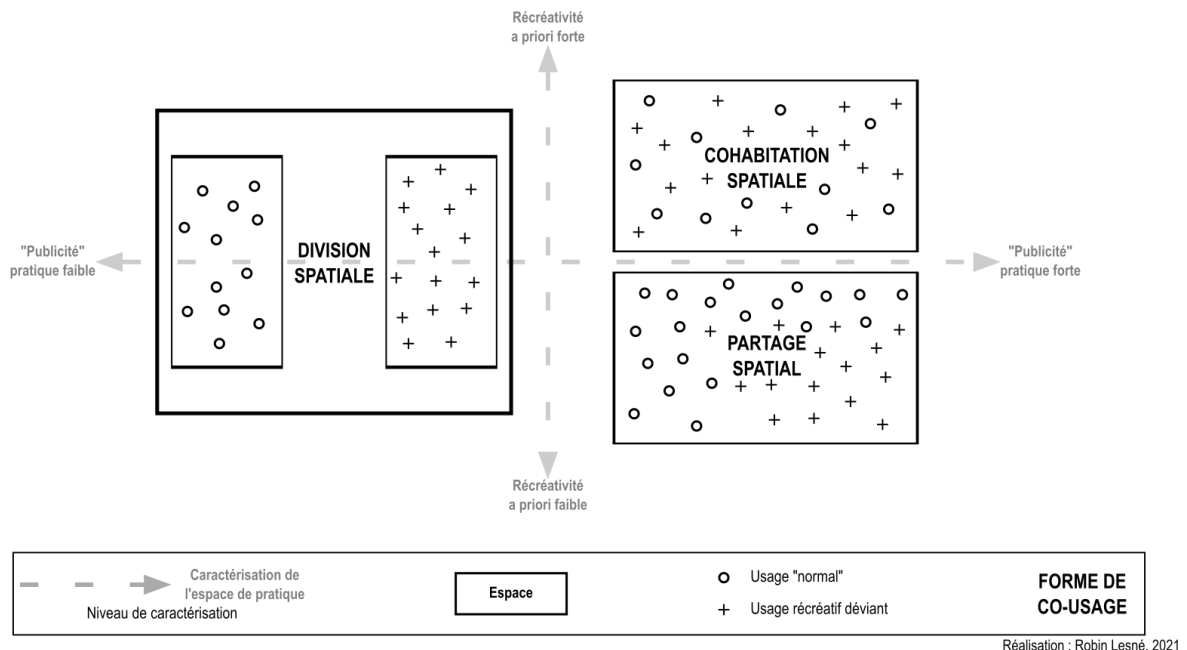


Figure 7.32 : Formes spatiales et formes de pratique du parkour, synthèse de l'interprétation des résultats.

7.2.2.2 Prendre place, se faire une place

La seconde thématique interprétative, portant sur les diverses façons qu'ont les traceurs de prendre et de se faire une place, repose sur l'analyse de l'axe factoriel F3 et du plan factoriel F1-F6. Les questions de légitimité et d'acceptation du parkour sont au centre du sens que porte l'axe F3. Dépassant le dualisme entre les espaces publics et privés, il permet de mieux comprendre comment les traceurs, par et pour leur activité, développent des dynamiques de légitimation visant à se faire accepter par les autres usagers et, plus généralement, par la société. Plus particulièrement, il s'avère que cet investissement est d'autant plus important de leur part qu'ils perçoivent, *a priori*, une certaine illégitimité de leur présence ou que le spot est particulièrement intéressant (Fig. 7.33), ces deux éléments pouvant parfois être combinés. Pour autant, cet axe n'indique pas, contrairement à ce qui pourrait être déduit, qu'en l'absence d'une de ces deux motivations, les traceurs ne développent automatiquement aucune stratégie de légitimation au point de devenir irrespectueux envers autrui. La partie inférieure du graphique regroupe les sessions caractéristiques d'une perspective focalisée sur l'entraînement à travers une situation dans un espace plutôt public et récréatif à faible fréquentation. Ici, les traceurs cherchent, avant tout, à ne pas déranger afin de ne pas être eux-mêmes perturbés dans leur session, donc à se faire discrets. Au contraire, la partie supérieure du graphique met en avant les observations dans lesquelles les traceurs s'affichent ouvertement aux yeux de tous et s'exposent à l'altérité. Il s'agit de sessions sur des spots à haute valeur pour les pratiquants, notamment du fait de leurs caractéristiques techniques mais qui sont, pour autant, marqués par un niveau de récréativité peu élevé. Ce sont principalement des grandes places publiques ou des zones résidentielles privés entre et autour des habitations. Là, les traceurs s'inscrivent dans une dynamique d'affirmation et d'affichage, forçant, en quelque

sorte, à leur légitimation. Leur pratique est intense et mobilise tout l'espace, y compris par le son, donc ne peut pas rester discrète, et les interactions avec les personnes extérieures sont nombreuses, qu'elles soient à l'initiative d'autrui comme des traceurs. Il est possible de considérer qu'il s'agit d'une stratégie « intensive » de légitimation confirmée par des comportements d'éviction des autres usagers menés par les traceurs, parfois conflictuels.

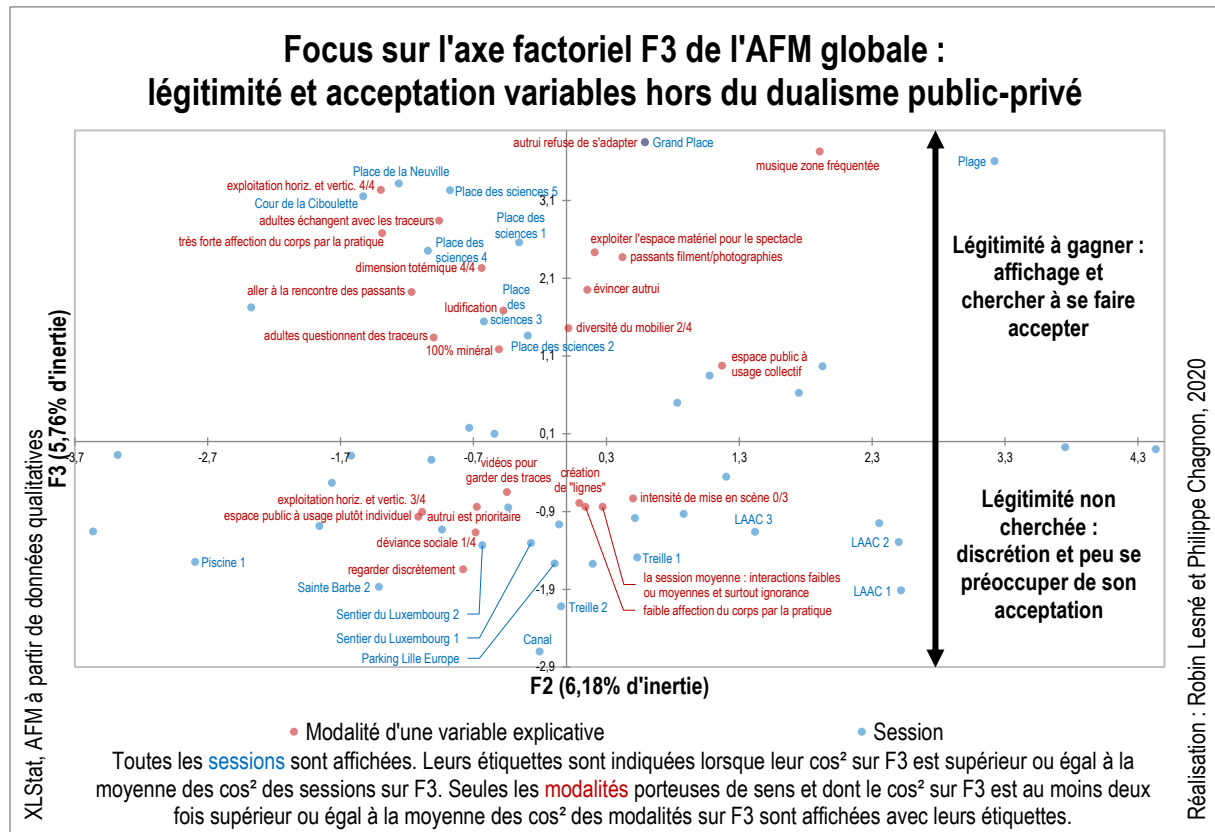


Figure 7.33 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.

Le plan factoriel F1-F6 permet de compléter l'analyse précédente en adoptant un prisme légèrement différent. Si lui aussi porte un sens qui dépasse l'opposition entre l'espace public et l'espace privé, il n'oriente pas tant la réflexion sur les dynamiques de légitimation et d'acceptation que sur les formes d'appropriation et de réappropriation spatiales. De manière synthétique, il oppose des situations d'inter-ignorance à des situations d'illégitimité évidente comme contextes des processus d'appropriation de l'espace (Fig. 7.34). Dans la partie gauche du graphique, les premières situations décrites correspondent à celles d'un processus que nous qualifions de « réappropriation dos-à-dos ». Sur des espaces à caractère plutôt public, traceurs et autres usagers se tournent le dos, les pratiquants développant leur activité et s'appropriant matériellement et temporairement l'espace sans réelle considération des autres usagers tandis que ces derniers n'adoptent presque aucune réaction. Pour ce qui est des secondes situations, les processus sont davantage diversifiés. Dans tous les cas, les traceurs évoluent sur un espace privé ou, du moins, fermé et présentant une très faible dimension récréative mais qui les attirent car il est hautement totémique (Riffaud, 2018b) et de bonne qualité. Les réactions des passants sont rares et prennent deux orientations différentes. D'une part, la partie supérieure droite du graphique représente les situations à issue positive puisque, par la discussion, les

pratiquants réussissent à se faire une place et, en somme, se réapproprient l'espace par la négociation. D'autre part, le secteur situé en-dessous illustre, quant à lui, l'échec des traceurs pour l'obtention ou le maintien de leur place. Malgré leurs tentatives de négociation, ils sont évincés, parfois violemment, et leur entreprise de réappropriation spatiale est avortée.

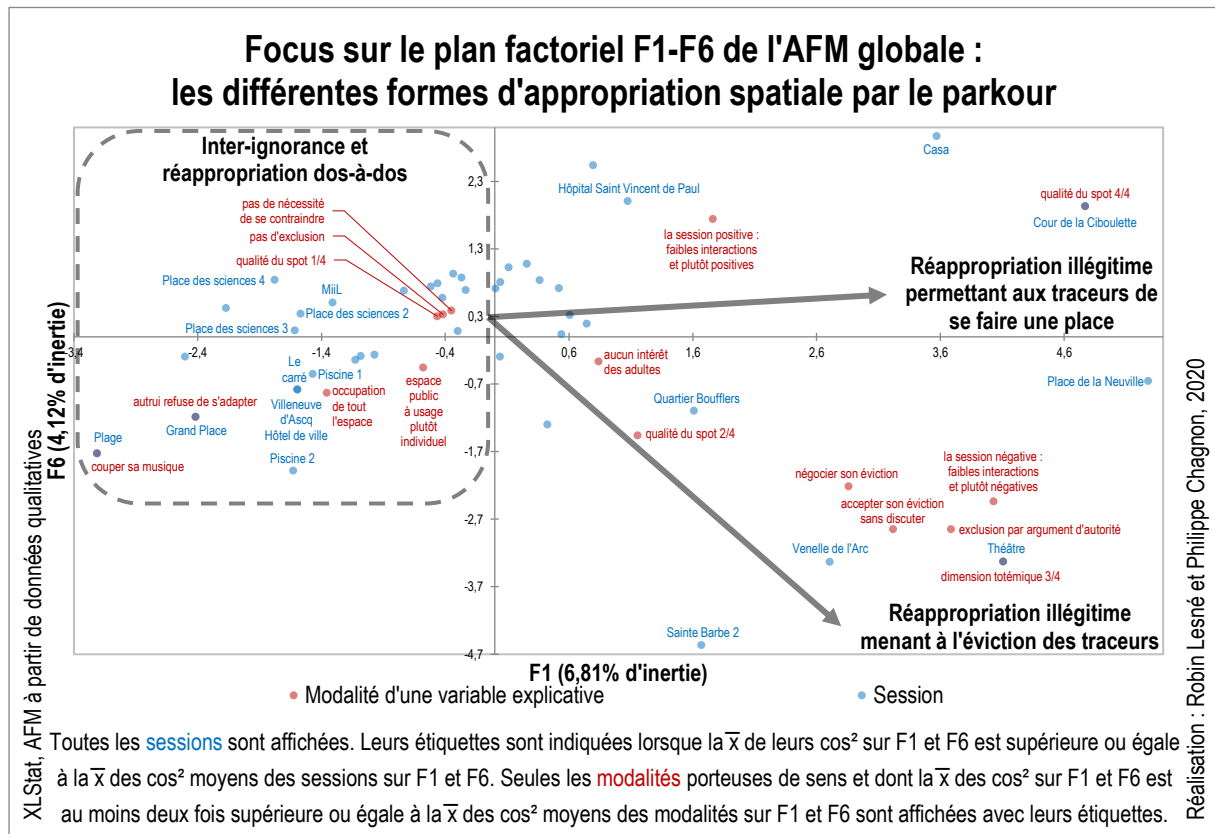


Figure 7.34 : Focus sur le plan factoriel F1-F6 de l'AFM opérée sur le matériel issu de l'investigation sur le parcours.

La thématique ici étudiée à travers l'AFM propose donc, en toute fin, différentes catégories propres aux traceurs de « modes » de prendre ou de se faire une place. Au regard des présentations qui en sont faites, il s'avère que toutes ne reposent pas sur les mêmes critères et que certaines se recouvrent. Pour autant, la méthode de l'analyse des espaces de propriétés (Becker, 2002) invite à interroger huit combinaisons afin de traiter l'exhaustivité des situations. Il s'agit de les distinguer, tout d'abord, selon que les traceurs sont engagés dans une dynamique que nous qualifions « d'imposition » ou dans une autre d'« obtention ». Si la différence lexicale est minime, elle vise à différencier deux entreprises proches mais dont la première est davantage active, voire proactive, tandis que la seconde est plus attentiste sans être, pour autant, passive. Ensuite, ces situations se divisent nettement selon que les sessions soient marquées, ici, par la domination d'une inter-ignorance entre les traceurs et autrui – que la fréquentation du lieu soit très importante comme faible, voire nulle – et, là, par une prégnance d'interactions de nature positives comme négatives. Enfin, il est nécessaire de traiter différemment toutes ces situations lorsqu'elles aboutissent avec succès à une place – temporaire, faut-il le reconnaître – des traceurs ou, au contraire, à leur éviction, quelle que soit sa forme. En procédant par réduction fonctionnelle (Becker, 2002) pour affiner cette analyse des espaces de propriétés en éliminant les combinaisons impossibles, force est de constater que les situations d'inter-ignorance n'aboutissent jamais

à l'éviction des traceurs, cette dernière étant systématiquement déclenchée par un élément extérieur puisque le processus d'auto-éviction n'a pas été observé et qu'il est plutôt préalable à la session lorsque les traceurs décident de ne pas essayer de pratiquer sur un spot. Finalement, ce sont donc six combinaisons qui se dégagent de l'analyse (Tableau 7.1) et forment, d'une certaine manière, six catégories.

Tableau 7.1 : Prendre et se faire une place, synthèse des dynamiques et stratégies spatiales dans le parkour.

	Interactions	
	Inter-ignorance	fructueuses / infructueuses
Imposer sa place	Réappropriation dos-à-dos (Fig. 7.35)	Réappropriation forcée / Réappropriation avortée
Obtenir sa place	Appropriation (Fig. 7.37)	Réappropriation négociée (Fig. 7.36) / Désappropriation subie

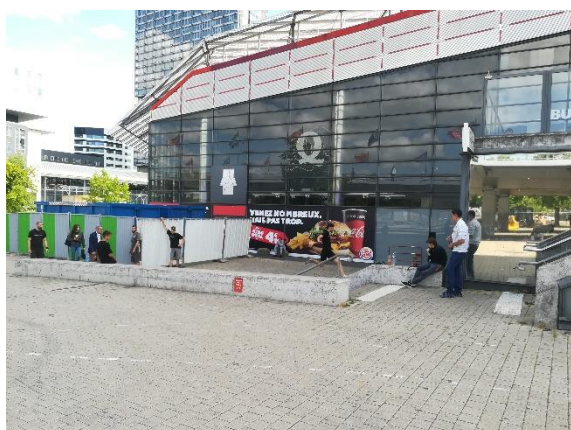


Figure 7.35 : Groupe de traceurs « entourant » son territoire que les passants traversent en les ignorant. Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 7.36 : Traceurs travaillant leur acception par le dialogue et d'autres interactions. Photo : Robin Lesné, 2019.

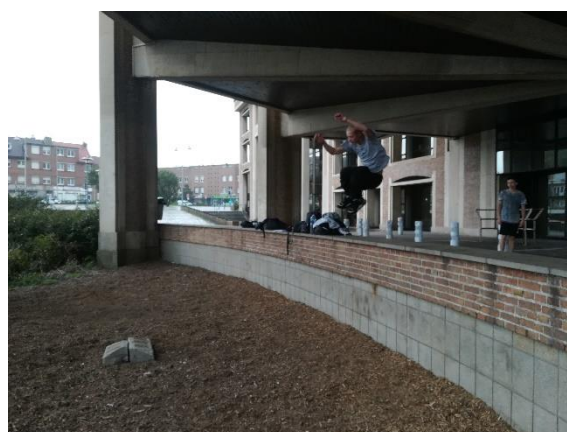


Figure 7.37 : Spot caché un jour de faible activité du bâtiment. Photo : Robin Lesné, 2019.

7.2.2.3 Une lecture géographique de la différence en ville

Pour ce qui est de la dernière thématique interprétative de l'AFM sur le matériau du parkour, elle est concentrée dans le seul plan factoriel F2-F3 et porte sur l'objet de la différence. Plus précisément, il s'y distingue quatre niveaux d'engagement de leur différence dans la ville par les traceurs, traduisant quatre formes de place que prend la différence en milieu urbain (Fig. 7.39). Celles-ci s'inscrivent dans une logique de glissement dans le sens où elles présentent une continuité des unes aux autres. Parce qu'elle est mouvante,

la différence en ville à travers le parkour présente des similitudes avec la réflexion de Stevens (2007, p. 119) sur le jeu qui explique que « *play situations begin in a similar context, as an individual steps beyond their comfort zone toward the unknown* ». Il y décrit que les lieux de « limites » tels que les marges ou les bords des espaces publics sont souvent le berceau des actions ludiques car ils sont plus discrets, moins risqués et moins exposés, puis qu'un glissement s'opère en ce que les « joueurs » ont tendance à se déplacer vers des espaces plus ouverts et à prendre, ainsi, plus de risques. Dans le cas du parkour sur le présent terrain, ce « berceau » est particulièrement repéré dans les espaces publics récréatifs, notamment les jardins publics. Ce premier stade de la différence en ville est, ainsi, celui de (1) son émergence et correspond à une pratique de débutants dans des lieux qui semblent dédiés à des activités ludiques ou sportives. Pour faire écho aux compréhensions précédentes des résultats de l'AFM, il s'agit de sessions marquées par la cohabitation des différentes formes d'usage et par une appropriation spatiale, et non une réappropriation. De là, un glissement est repéré matériellement vers des espaces publics moins récréatifs et symboliquement par une exposition plus importante du parkour au monde extérieur. Encore timides, (2) les traceurs « introduisent » leur différence dans la ville ; aussi la rupture sociale que présente le parkour est-elle encore très limitée. Puis, par gain de confiance, (3) les pratiquants affirment de plus en plus leur différence. Ils sont pleinement engagés dans leur activité et celle-ci se pose nettement en rupture avec les normes sociales (Fig. 7.38), au point qu'il est possible d'observer un phénomène de coupure entre les traceurs et l'environnement socio-spatial dans lequel ils évoluent. À ce stade, le parkour se rapproche du jeu tel que défini par Caillois (1991), à savoir une occupation, d'une part, séparée du reste de la vie de manière spatiale et temporelle au sein d'un univers protégé et réservé et, d'autre part, réglée par des conventions internes qui sont supérieures à toute autre norme. Cette image de la pratique s'apparente au modèle de l'hétérotopie puisqu'elle entre en résonance avec la description de lieux « *absolument différents : des lieux qui s'opposent à tous les autres, qui sont destinés en quelque sorte à les effacer, à les neutraliser ou à les purifier [...] des contre-espaces* » (Foucault, 2009, p. 24). En effet, à travers leur pratique, les traceurs semblent, ici, créer un nouvel espace qui se juxtapose avec d'autres espaces en un même lieu alors qu'ils paraissent incompatibles du fait de la rupture sociale que l'activité présente. En somme, les pratiquants produisent ce qui ressemble à un espace-temps où l'individu est un autre puisqu'ils affirment ici particulièrement leur différence. Pour appuyer la comparaison, d'autres exemples de mobilisation de l'hétérotopie pour analyser des situations récréatives peuvent être avancés. D'une part, les plages urbaines sont décrites comme des lieux en rupture avec les conventions citadines car propices au relâchement corporel et intellectuel. Elles relèvent donc des hétérotopies en ce qu'elles sont « *hors de la loi commune, créant une rupture spatiale et temporelle avec le quotidien urbain* » (En-Nejjari *et al.*, 2020, paragr. 6). D'autre part, le site d'escalade de Claret est décrit comme une hétérotopie pour trois raisons : il s'agit d'un micro-espace clos avec des procédures d'entrée-sortie ; il est marqué par une rupture temporelle par perte de la notion traditionnelle de temps qui devient, alors, relative au rythme de la pratique ; et il est « hors du monde » puisque représentant, contestant et inversant les lieux de la culture traditionnelle (Léséleuc (de), 2004b).



Figure 7.38 : L'exploitation des toits comme rupture forte avec le cadre socio-spatial normatif. Photo : Robin Lesné, 2019.

Pour autant, le glissement de la différence en ville ne se termine pas sur l'hétérotopie et dépasse ce modèle pour aboutir, d'après les éléments du terrain, à (4) une situation d'intégration de la différence. Si le plein engagement dans l'activité est toujours bien présent, les traceurs semblent s'ouvrir à leur environnement socio-spatial, notamment par l'interaction avec les autres usagers. Le parkour se pose alors moins en rupture sociale que dans le stade précédent. D'une certaine manière, il est possible de considérer que les traceurs réussissent, ici, à ce que leur activité trouve une place dans la société urbaine et dans la ville, bien qu'il s'agisse d'une position dans sa périphérie interne, dans sa marge. Ainsi, ils opèrent l'intégration de leur différence dans la ville.

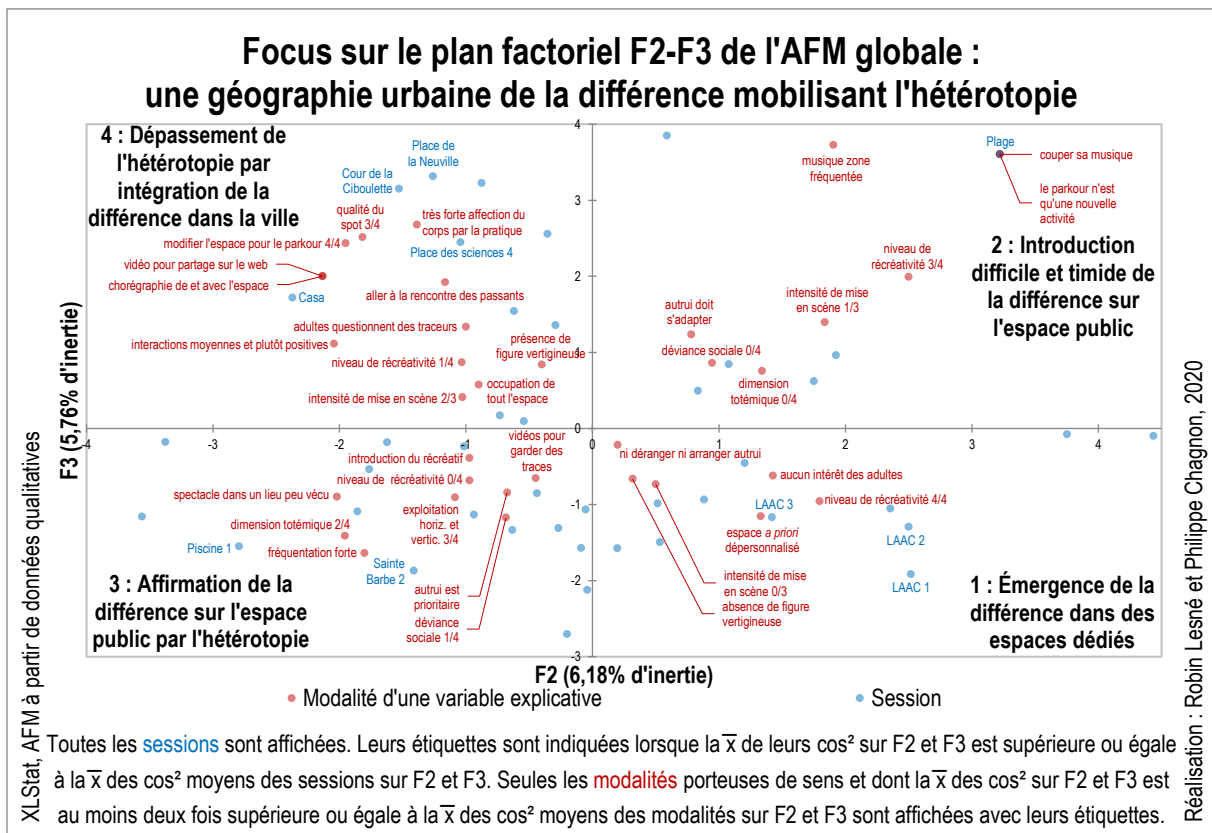


Figure 7.39 : Focus sur le plan factoriel F2-F3 de l'AFM opérée sur le matériel issu de l'investigation sur le parkour.

7.2.3 Se faire une place entre celle qui est donnée et celle qui est prise

La mobilisation de l'AFM pour étudier le matériau issu de l'immersion dans le parkour sur le terrain révèle ainsi tout son intérêt. Cette méthode mathématique a notamment permis cinq avancées dans l'analyse du parkour. Du fait de son caractère exploratoire, l'AFM a contribué à (1) une construction inductive d'une conceptualisation et d'une catégorisation de différents types d'espace dans une perspective récréative qui a révélé toute la pertinence de dépasser le dualisme « espace public / espace privé ». Les différents niveaux d'écart aux normes socio-spatiales se dévoilent bien à travers l'émergence dans le jeu de donnée. Aussi, dans une perspective inductive, (2) la réflexion de Cresswell (1996) sur les situations d'« *out of place* » des pratiques déviantes prend ici tout son sens pour faire résonner les résultats. En mêlant des informations sur la pratique elle-même, sur l'espace d'évolution à travers plusieurs prismes et sur les interactions entre les traceurs et l'extérieur, de nouvelles perspectives se dessinent quant à l'appréhension du loisir en ville. L'analyse a notamment permis d'accéder à (3) une compréhension très fine des diverses formes qu'il existe dans le processus de « prendre place » propre aux traceurs et des différentes modalités de négociation liées à ce processus. De plus, (4) un renouvellement de la connaissance des formes de co-usage, d'appropriation et de réappropriation des espaces urbains ainsi que (5) l'approche de la co-construction de la légitimité des usages de l'espace et de la place de la différence sont rendus possibles par cette AFM. En somme, l'intérêt majeur de cette analyse est sa pertinence pour considérer les relations entre la pratique du parkour et la ville à travers leurs dimensions matérielle, sociale et politique avec un fort ancrage dans leur concrétude pour comprendre comment les traceurs se construisent une place dans la ville. Elle opère donc une approche en adéquation avec les recommandations de la revue de littérature puisqu'elle permet le dépassement des cadres théoriques préexistants et récurrents.

Le parkour, une pratique de la ville Entre la place accordée aux traceurs et la place prise par les traceurs

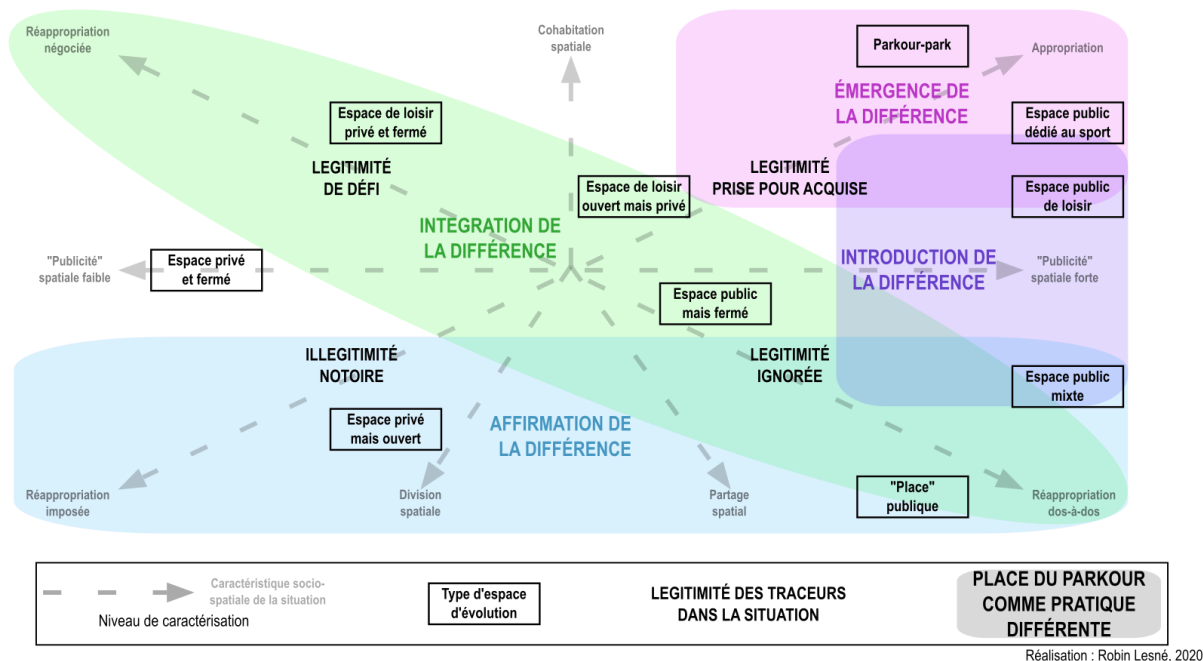


Figure 7.40 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériel recolté par l'observation participante de la pratique du parkour.

Finalement, toutes les dynamiques et tendances dégagées s'organisent au sein d'un schéma général de synthèse (Fig. 7.40) qui se construit à travers quatre points. Sa base se compose d'une caractérisation des situations de pratique observées selon des indicateurs mêlant des aspects spatiaux et sociaux et décrivant les différents niveaux de publicité des espaces, les différentes formes d'appropriation et les différents modes de co-usage spatiaux qui émergent de l'AFM. Par-dessus sont positionnés, alors, les types d'espaces issus de la conceptualisation inductive selon des caractéristiques socio-spatiales. De manière synthétique, il s'agit de les distinguer selon leur caractère public ou privé d'un point de vue socio-normatif ; selon qu'ils sont, ou non, pensés pour accueillir des activités de loisir ; et selon leur caractère ouvert ou fermé qui repose davantage sur leur accessibilité et potentiel d'appropriation pour le parkour. Ainsi, dans les quatre cadrans du schéma se distinguent quatre formes de légitimité. Celles-ci sont construites à partir d'éléments propres à la situation, aux attitudes des traceurs et à ce que laisse entendre l'attitude des autres usagers ; aussi s'agit-il de légitimités en pratique et non définies *a priori*. Enfin, les quatre niveaux du gradient de la place de la différence en ville trouvent leur place sur le schéma global. L'étalement des surfaces qui les représentent permet de mettre en avant leur caractère diffus et la possibilité qu'ils se superposent puisqu'il s'agit bien d'un *continuum* et pas de catégories figées et exclusives.

7.3 L'exploration urbaine, une pratique protéiforme

De manière similaire à l'étude immersive sur le parkour, la démarche d'investigation par la participation observante de l'urbex s'intéressait particulièrement aux formes d'appropriation spatiale des sites visités, considérant également la pratique comme un ensemble de « manières de faire » (Certeau (de), 1980). Ainsi,

l'analyse du matériau reprend l'entreprise typologique (Delès, 2018) afin de réduire la complexité et la diversité du réel à quelques tendances dominantes. Edensor (2005c) présentant l'expérience des ruines comme un rapport au monde plus ludique, sensitif et esthétique que dans l'espace urbain en général, cet exercice semble nécessaire puisque le caractère protéiforme de l'urbex est une réalité, à l'image du témoignage suivant extrait du journal Le Parisien.

Mais sous le terme d'urbex, il y a des pratiques très différentes. Il faut distinguer les intérêts. Le patrimoine, qui a énormément de succès aujourd'hui, est l'un de ces éléments. Mais l'urbex, c'est aussi pour certains, une quête d'espaces alternatifs dans un monde très contrôlé. Il y a aussi la mode de la photo d'urbex, qui est encore autre chose. Moi-même dans mes pratiques, je suis multiple. J'aime bien aussi le côté aventure, même si ce n'est pas ma motivation première. (Darvey, 2019, paragr. 5)

7.3.1 Lecture et interprétation des axes et plans de l'ACM

Concrètement, l'outil de l'analyse des correspondances multiples, une analyse multidimensionnelle d'exploration du jeu de données attribuant un poids égal à toutes les variables, a été mobilisé. Seules les informations relevant des trois principales motivations à la pratique (liées au temps, à l'esthétique et à l'aventure) constituent des variables explicatives et sont utilisées dans le calcul puisque les autres groupes de variables ont été basculés en illustratif pour des motifs logiques ou pratiques. Somme toute, les trois premiers axes factoriels et le plan F2-F3 de l'ACM s'avèrent pertinents à analyser car ils semblent porteurs de sens *a priori*. Les axes reprennent finalement chacun une des principales orientations de la pratique déjà connues mais en proposent une lecture plus fine et le plan permet de développer une appréhension plus transversale de l'urbex.

7.3.1.1 Isoler la pratique « historique et archéologique »

Le facteur F1 porte principalement l'information de la motivation patrimoniale à la pratique de l'urbex. Il détache autour de l'extrémité positive les sessions sur les sites avec la plus forte valeur patrimoniale et historique (Fig. 7.42) et corrobore l'idée que les ruines constituent des objets matériels et symboliques illustrant les conflits passés qui sont des marqueurs physiques mémoriels à valeur patrimoniale potentielle (DeSilvey et Edensor, 2013). Il s'avère que les deux sites particulièrement caractéristiques de cette dynamique sont des vestiges militaires (Fig. 7.41). Les modalités explicatives qui contribuent le plus à la construction de ce facteur sont celles exprimant les plus fortes motivations motivation historique, patrimoniale et temporelle à la pratique, à l'image des témoignages recueillis par Gal qui reflètent que « *les notions de « visite » et d'« histoire des lieux » sont invoquées à de nombreuses reprises comme une motivation forte* » (2015, paragr. 68). D'ailleurs, cette démarche de rencontre du passé par confrontation au patrimoine se retrouve également chez certains historiens professionnels tels que Nicolas Offenstadt qui intègre l'urbex dans son travail de recherche et qui livre dans la presse :

En 2012, je me suis décidé à passer une clôture pour la première fois pour aller voir une ancienne brasserie en Allemagne de l'Est. À l'intérieur, il y avait encore les dossiers du personnel mais aussi beaucoup d'objets, des machines, leurs modes d'emploi, etc. C'est fascinant pour un historien. (Darvey, 2019, paragr. 3)

De plus, certaines modalités spécifiques du groupe de variables relatant la motivation par la dimension esthétique de la pratique contribuent également fortement à la construction de cet axe. Il s'agit du poids et du rôle de l'image. Ces modalités traduisent une utilisation, lors des sessions caractéristiques, de l'image comme témoin du passage des explorateurs et comme outil de documentation. En effet, la pratique est finalement bien moins une forme amateur d'archéologie qu'elle ne relève d'une entreprise de management patrimonial puisque « *photography (and its electronic indexing) is effectively contributing to the preservation of sites that have been otherwise overlooked by historic preservation management* » (Rowdower, 2011, p. 2). Et Florence Hachez-Leroy, historienne à l'Université d'Artois, d'ajouter au sujet des explorateurs que,

de fait, ils sensibilisent aussi l'opinion public, ce qui, pour nous qui sommes ou historiens ou praticiens du patrimoine industriel, est très important puisque, tout seul, on ne peut pas sauver une usine. Il faut vraiment que, autour, il y ait une prise de conscience à la fois de la qualité architecturale, de la valeur historique du lieu, de la valeur sociale, c'est-à-dire mettre en évidence qu'il y a des gens qui s'y intéressent et qu'il y a des gens pour qui ce lieu a de l'importance dans l'histoire familiale, dans l'histoire de la ville, du quartier.
(Giniaux, 2020, 42 min 36 s)

Ainsi, tous ces éléments illustrent que le facteur F1 de l'ACM porte principalement l'information de la dimension patrimoniale et historique de l'urbex. D'abord identifiée comme motivation, elle se traduit bien dans la description des explorations vécues. En effet, les quelques sessions situées à l'extrémité négative du facteur présentent une double caractéristique qui justifie leur position en opposition. Il peut s'agir de sites à valeur patrimoniale et historique très faibles mais aussi de sites avec une certaine valeur patrimoniale et historique dont l'exploration n'a pas cet objectif de documentation à la manière d'un archéologue et/ou historien.



Figure 7.41 : Des salles décorées de peintures représentant le quotidien des militaires de la Seconde Guerre Mondiale. Photo : Robin Lesné, 2019.

L'analyse des modalités de variables illustratives qui s'associent bien à ce facteur apporte des éléments de compréhension complémentaires intéressants. Comme il a été présenté, les sites les plus caractéristiques sont notamment des vestiges militaires. Il s'avère également que ce sont les sites visités du terrain parmi les plus fréquentés. Plusieurs groupes d'explorateurs et de simples promeneurs y ont été croisés. Si, pour les

premiers, l'explication principale réside certainement dans la dimension totémique importante du site, la compréhension de la présence des seconds permet d'affiner la caractérisation de ces sites. Il s'agit en effet de sites qui peuvent être parcourus au détour d'une promenade en « nature urbaine » car marqués par une forte présence végétale dans un contexte plutôt urbain, très facilement accessible et ne nécessitant aucune forme d'intrusion. Ils sont plutôt passants et hébergent même certains habitants parfois. Finalement, au-delà de la valeur patrimoniale que leur accordent les explorateurs, ces sites sont le plus souvent aussi des lieux de vie pour les citoyens dans leur quotidien, qu'il s'agisse d'espaces récréatifs notamment parcourus lors de promenades, ou bien d'espaces de refuge et d'abris habitables et habités par des personnes plus démunies. Alors qu'ils sont ou semblent abandonnés et délaissés par les institutions, ces espaces trouvent des formes d'usage renouvelés par l'urbex pour leur caractère patrimonial et historique mais aussi par d'autres citoyens (Lebreton et Gibout, 2017). Leur abandon et leur délaissement est donc à relativiser car, s'il est officiel, est loin d'être réel.

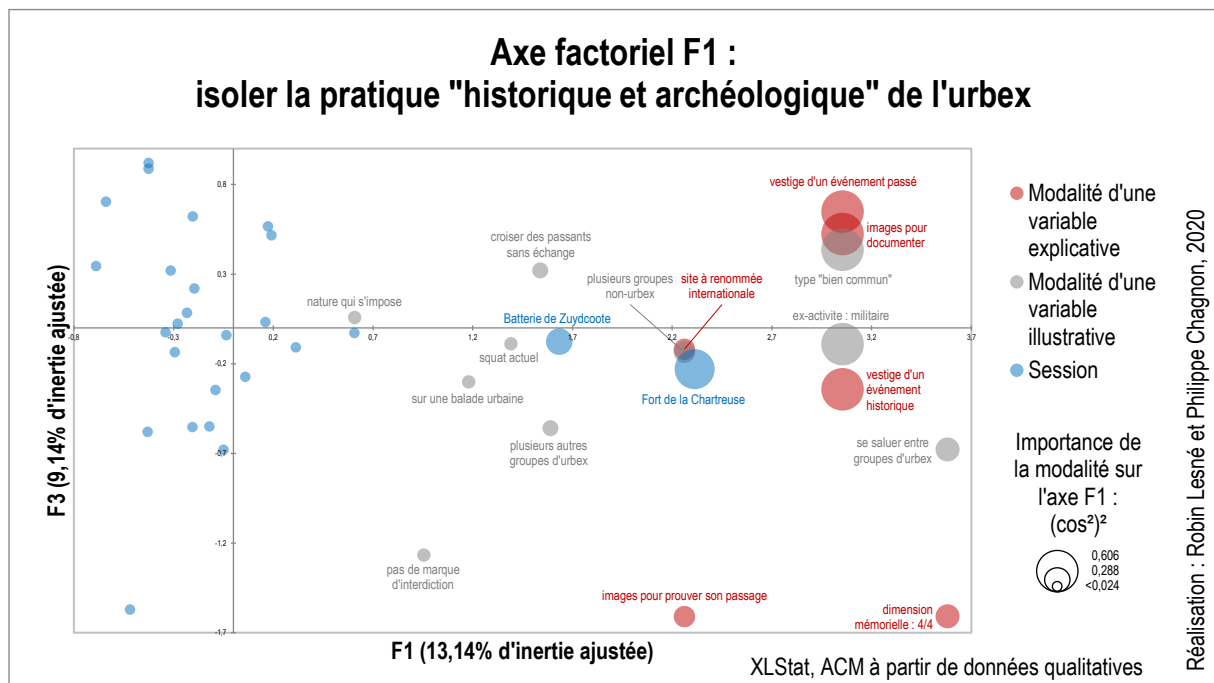


Figure 7.42 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur l'urbex.

7.3.1.2 La dimension artistique et esthétique

Le facteur F2 reprend la dimension artistique et esthétique des motivations à la pratique de l'urbex. Ce sont plusieurs gradients de variables l'illustrant qui contribuent particulièrement à sa construction (Fig. 7.44) : le poids des images dans les sessions, de leur absence à leurs objectifs de documentation et d'art, voire par la mise en scène ; leurs rôles, d'un usage pour soi à une diffusion visant aussi à la reconnaissance ; le niveau de mise en scène dans la réalisation des photos et vidéos (Fig. 7.43) ; et l'intensité de la jouissance du paysage visuel qui s'offre aux explorateurs, de son absence à la contemplation puis à une démarche « égoïste » par recherche d'exclusivité. Ici, le matériau empirique et son étude par l'ACM démontrent mathématiquement et décortiquent comment l'urbex constitue un levier pour une esthétisation potentielle (Garrett, 2016a), notamment par la photographie qui se révèle être un outil de valorisation esthétique de la décrépitude du

bâti (Arboleda, 2017b). Au plus les points ont des coordonnées faibles sur F2, donc vers la gauche, au plus les modalités fortement contributives illustrent une place centrale de la dimension esthétique et artistique dans la démarche de l'exploration.



Figure 7.43 : Mise en scène pour la réalisation d'un cliché dans le hall d'entrée d'une clinique abandonnée. Photo : Robin Lesné, 2019.

Un autre élément complète cette analyse et s'inscrit dans l'idée qu'il existe des liens entre l'enfance et l'urbex. À ce titre, Arboleda (2021) considère que la qualité principale de cette pratique est sa liberté inhérente. Alors, les sites explorés constituent des espaces alternatifs favorisant des usages alternatifs, notamment le jeu qui est assimilé à l'enfance. En effet, il s'avère que les sessions d'exploration où la dimension artistique était la plus prégnante correspondent à celles lors desquelles les explorateurs construisaient également un récit imaginaire autour de leur infiltration. L'intérêt des espaces abandonnés est qu'ils suscitent l'imagination, d'ailleurs les enfants eux-mêmes ont tendance à préférer les lieux où ils trouvent des objets à transformer grâce à leur imagination plutôt que les espaces de jeu qui sont faits pour eux. Au cours d'un entretien, Caitlin Desilvey insiste particulièrement sur ce lien à l'enfance par le travail imaginaire dans l'urbex :

It is partly about wanting to recreate some of that feeling of being a child and going into these slightly transgressive spaces where you can, your imagination can, kind of assemble a world that is other than the world you live in. (Garrett, 2010, pp. 1452-1453)

Cette mobilisation de l'imagination vient donc compléter la démarche d'esthétisation du site visité propre à ces sessions, affiner le sens que porte cet axe et renforcer sa signification. Par ailleurs, au regard des sessions les mieux représentées sur ce facteur, la principale conclusion est qu'il n'y a pas de caractéristique de spot qui soit particulièrement liée à une place plus ou moins importante de la dimension esthétique et artistique de l'exploration. La position des sites visités sur ce gradient relève donc de critères propres aux pratiquants, à leurs aspirations, leurs goûts et ce qu'ils recherchent à travers l'urbex. Ainsi, un même lieu peut être sujet à différentes « formes » d'exploration propres aux goûts des personnes qui les parcourent. Les amateurs de photographies peuvent y trouver un caractère artistique et les explorateurs sensibles à l'esthétique d'une nature « sauvage » y apprécier la diversité végétale tandis qu'un féru d'histoire y trouvera uniquement un intérêt archéologique.

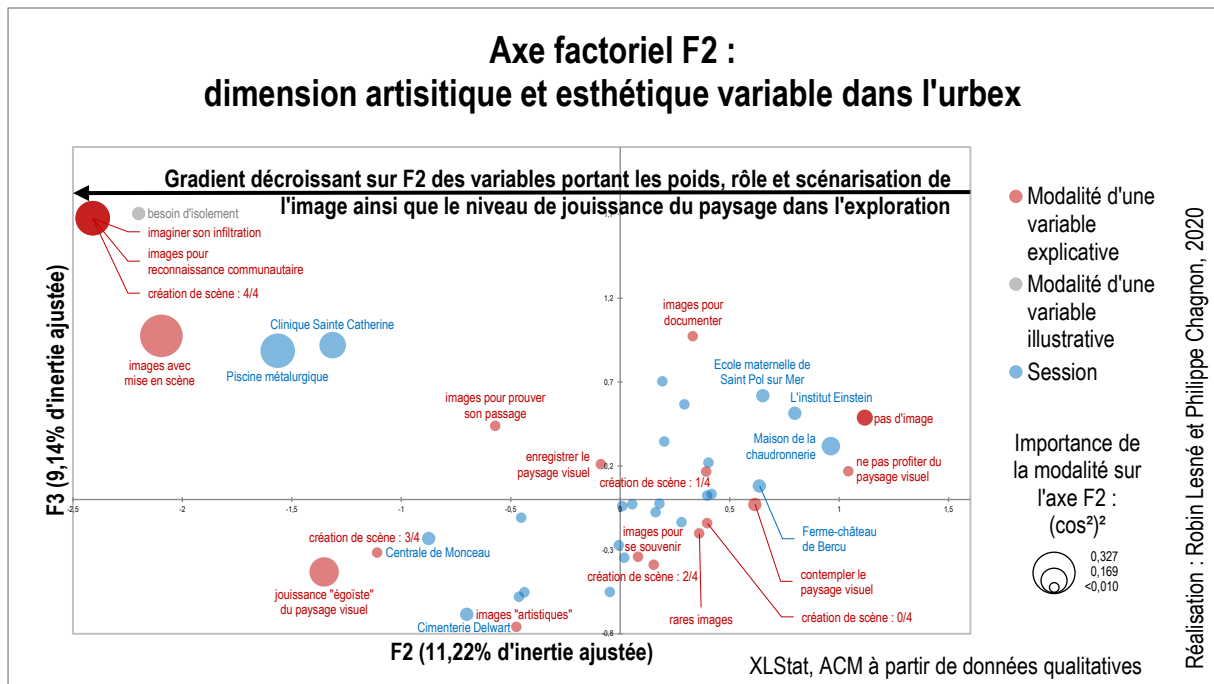


Figure 7.44 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'ACM opérée sur le matériel issu de l'investigation sur l'urbex.

7.3.1.3 Une double orientation de l'aventure dans l'urbex

Le facteur F3 est particulièrement intéressant car il met en lumière une réalité inédite. La majorité des modalités de variables qui contribuent fortement à sa construction et qui y sont bien représentées relèvent de la dimension aventureuse, donc de l'aventure que procure la pratique de l'urbex. Cet axe est complexe car il met en avant deux dynamiques, à savoir des polarités opposées et des gradients (Fig. 7.46). Dans le secteur gauche qui concentre les valeurs très faibles sur l'axe se retrouvent différents éléments caractérisant principalement une expérience de vertige par exposition au risque. Ce vertige est, tout d'abord, matériel et corporel. L'accès aux sites y est décrit comme un challenge physique et mental intense, notamment du fait de l'exploitation de la forte verticalité des infrastructures soumettant l'explorateur à une « *exposure to dangers including structural instability* » (Fraser, 2012, p. 7). En ce qu'elle amène à s'immerger dans le site par un très fort engagement corporel dans les ressentis et le contact physique, l'exploration urbaine favorise en effet le processus de vertige que Stevens (2007) décrit comme le fait de se perdre dans la pure corporalité de l'être permettant d'échapper à l'expérience corporelle normalisée. Ainsi, les perceptions s'en trouvent altérées, voire désordonnées.

Dans le vertige, comme sous un vent trop fort, l'ensemble des manières de percevoir la lumière et la nuit, le dedans et le dehors, le lointain et le proche (spatial ou temporel), subit des transformations plus ou moins radicales, violentes ou ténues, dont le sens général tend vers la fusion de contraires bien séparés en temps de sobriété. (Nahoum-Grappe, 1993, p. 167)

Cet intense engagement du corps relève également d'une dimension sensorielle, à l'image de la prégnance d'une atmosphère fortement pesante entre silence, solitude et angoisse. Lorsque Stevens (2007) décrit le vertige comme un ensemble de comportements pour « se perdre » et se transporter vers d'autres formes

d'expérience, il traduit bien cette impression d'être hors du monde ressentie sur le terrain. Mais il s'agit également d'une expérience vertigineuse dans une perspective sociale puisque, comme le rappelle Fraser, « *there is an element of personal risk with regard to the methods of access (which can include climbing, rappelling, tunnelling and so on), as well as encounters with security or police, or others who make use of such locations* » (2012, pp. 7-8). En effet, l'exploration d'un site passe systématiquement par l'intrusion, le caractère à la limite de la légalité et le jeu qui peut s'engager dans le rapport avec les forces de l'ordre et agents de sécurité étant un des principaux intérêts de l'activité (Arboleda, 2016). Cet ancrage dans l'illicite participe à perturber l'individu dans ses rapports sociaux par la transgression, ce qui relève d'une expérience de vertige (Yonnet, 1983). Ainsi, cette recherche de liminalité par précarisation de son équilibre physique, sensoriel, psychologique et social (Fig. 7.45) fait pleinement partie de l'aventure recherchée dans ces sessions.



Figure 7.45 : Escalade et traversée d'une pseudo-passerelle surplombant le canal pour accéder au site. Photo : Robin Lesné, 2019.

À l'opposé, sur le côté droit regroupant les valeurs fortes sur l'axe F3, ce sont notamment les caractéristiques des sessions à forte dimension artistique et esthétique identifiées sur le deuxième facteur qui se retrouvent. Deux gradients permettent finalement de comprendre cette opposition. Au plus les sessions vont vers les valeurs faibles sur F3, au plus la dimension vertigineuse de l'exploration est intense. Cela conforte l'idée d'une aventure par la recherche d'une position liminale. À l'inverse, au plus les sessions vont vers les valeurs fortes sur F3, au plus l'aventure est intensément simulée : de son absence, elle va vers une individualisation des rythmes d'évolution, puis vers une séparation volontaire du groupe et aboutit sur la construction d'un imaginaire autour du danger de l'exploration. Il s'agit ici d'une seconde forme d'aventure en adéquation avec ce que Stevens (2007) apparente à la simulation dans le jeu, c'est-à-dire la construction d'une identité alternative permettant de s'extraire de son identité quotidienne par une contre-proposition des perceptions de l'imaginé au réel. Ainsi, le facteur F3 présente une originalité en illustrant deux branches dans la dimension aventureuse de l'urbex. Si elle peut être très concrète et principalement basée sur une recherche de vertige physique, elle peut également reposer sur une capacité imaginative. Par exemple, Arboleda (2016) précise que la recherche de jeu avec la légalité et ses « garants » (forces de l'ordre et agents de sécurité) peut être autant réelle qu'imaginée. De nouveau, ces réalités dépendent bien plus des explorateurs que des lieux ; aussi est-il démontré que les sites d'urbex sont doublement riches en potentiels récréatifs car permettant une aventure par mise en danger de soi comme par imagination de sa prise de risque à travers une activité

de simulation. Dans les deux cas, les explorateurs sont engagés dans une recherche volontaire d'exposition au risque, au frisson ou à la peur (Lebreton et Gibout, 2017) – donc au vertige – nécessaire à leur récréation puisque le jeu implique un minimum d'effort et de risque car « *il ne divertit plus celui qui, trop entraîné ou trop habile, gagne sans effort et infailliblement* » (Caillois, 1991, p. 39).

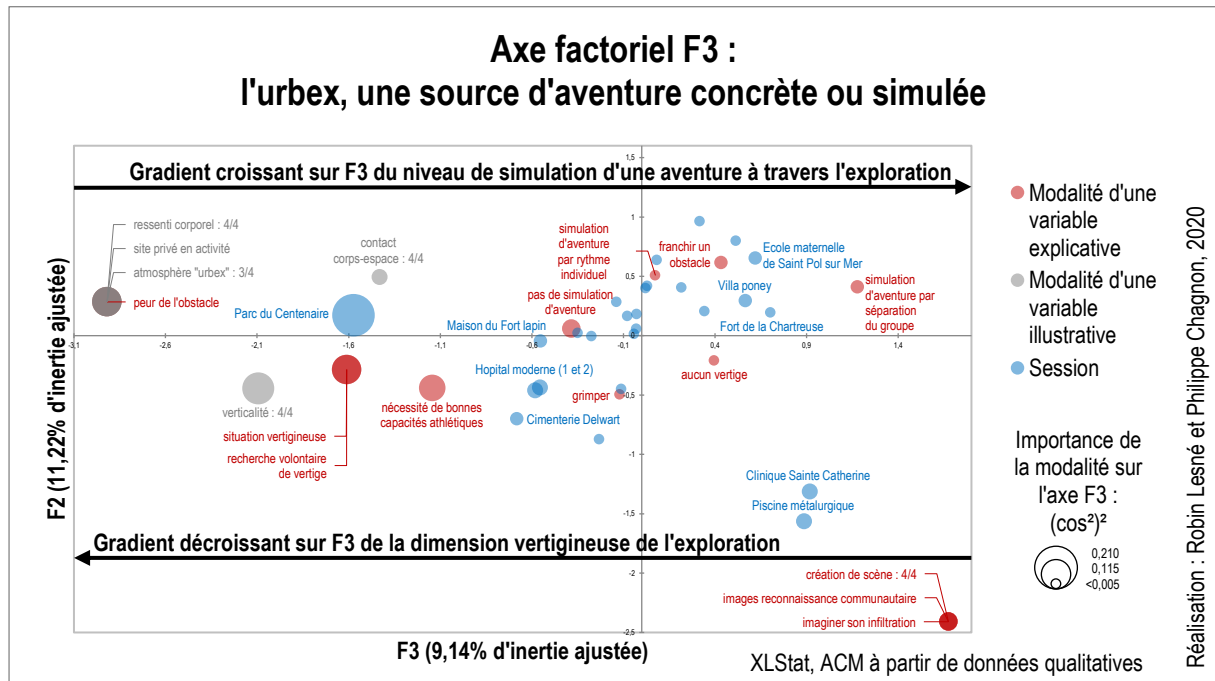


Figure 7.46 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'ACM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur l'urbex.

7.3.1.4 Construire son rapport à l'espace dans l'urbex pour se construire soi-même

Le plan F2-F3 (Fig. 7.47) est certainement la combinaison d'axe la plus riche et intéressante de l'analyse de l'ACM sur l'urbex. Il résume à lui seul une grande partie des informations des axes F2 et F3 qui sont ceux qui participent finalement le plus à l'innovation scientifique puisque la littérature sur les liens entre urbex et patrimoine ainsi qu'entre histoire et mémoire est déjà abondante. S'y retrouvent les deux pôles identifiés sur F3, à savoir ceux de l'aventure par recherche de vertige (secteur jaune) et de l'aventure par simulation et imagination (secteur violet). Ce dernier est complété par les éléments mis en avant sur l'axe F2 car les sessions mobilisant le plus cette simulation s'avèrent être celles où l'image est centrale, première source de motivation et enjeu permanent lors de l'exploration. Par ailleurs, ce plan présente la capacité de décrire une grande tendance pour caractériser la majorité des autres sessions qui ne se situent pas dans ces extrêmes que sont, pour reprendre Caillois (1991), la *mimicry* à l'heure des images et d'internet contre l'*ilinx* dans un contexte d'aseptisation et d'hyper-sécurisation de la vie quotidienne en milieu urbain. Une combinaison de modalités isolées de variables et de gradients met en avant deux démarches récréatives plus globales dans l'urbex. Il y a, d'une part, une forme de pratique qui repose principalement sur le laisser-aller où explorer revient à se balader sans objectif précis sinon celui de se laisser surprendre par ce qui se présentera sur le chemin, donc avec une passivité dans la démarche. L'évolution sur les sites explorés ressemble alors à une forme de flânerie contemplative lors de laquelle l'explorateur se laisse porter par les détails qui attirent son attention. D'autre part, certaines expériences d'urbex sont davantage inscrites dans une démarche proactive

laissant moins de place au hasard. La visite répond à un objectif plus précis, qu'il s'agisse d'une recherche de vertige ou de frisson, même minimes, d'une volonté de réaliser des photos ou encore d'une envie de partir à la recherche de traces du passé. Alors, ce qui se présente à l'expérience n'est pas simplement contemplé mais admiré et valorisé par de multiples moyens ; aussi les explorateurs adoptent-ils une attitude volontariste et engagée.

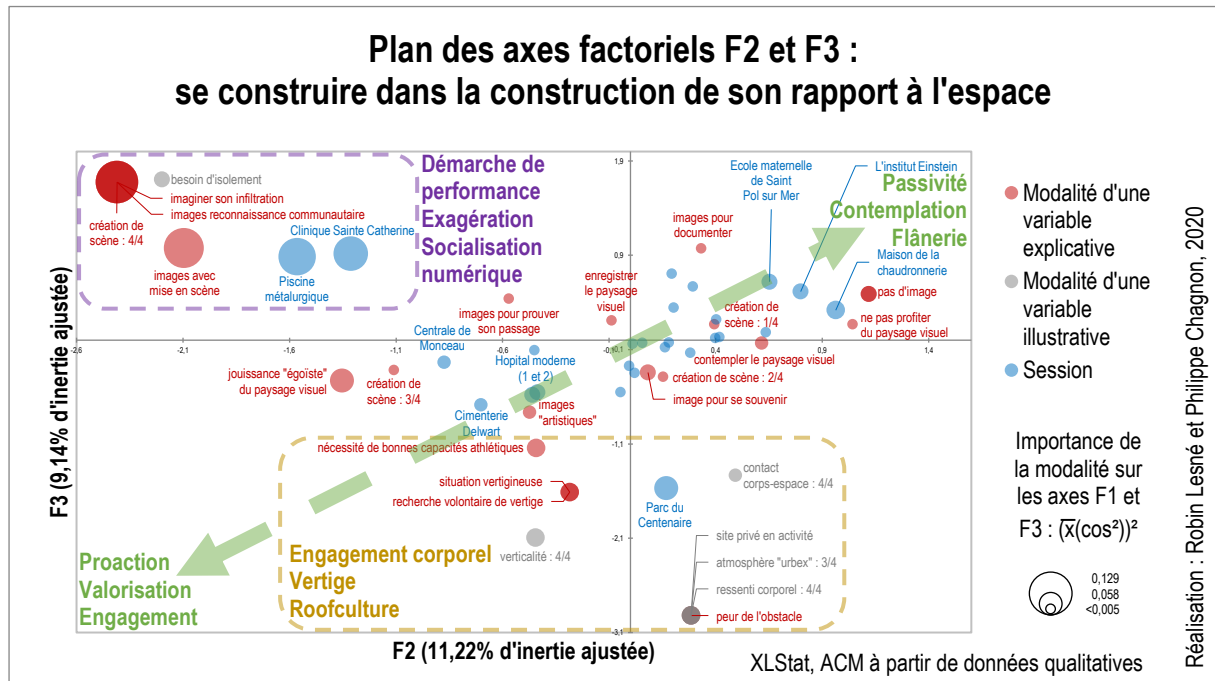


Figure 7.47 : Focus sur le plan factoriel F2-F3 de l'ACM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur l'urbex.

7.3.2 Un loisir pour diverses expériences des espaces urbains délaissés

L'ACM s'avère donc être un outil particulièrement pertinent pour analyser le matériau produit à travers l'immersion dans la pratique de l'urbex. Son caractère exploratoire et le fait qu'il considère toutes les informations de manière similaire favorise grandement le principe d'émergence. Une lecture du loisir dans toutes les dimensions possibles visant une forme d'exhaustivité est ainsi rendue possible puisque de multiples données décrivant les sessions sont implémentés. Il s'agit notamment d'utiliser les éléments de contexte de chaque session, à savoir qui, quand et où ; de distinguer les sites selon divers critères d'ordre matériel comme social ; de prendre en compte les motivations et objectifs préexistants ainsi que les ressentis et la dimension sensible vécus *in situ* ; et de se focaliser particulièrement sur les interactions sociales entre explorateurs mais aussi avec les personnes extérieures. En somme, l'intérêt principal de cette analyse est sa capacité à révéler les potentiels de cette pratique et de ses sites dans une approche récréative de l'espace urbain, donc dépasser la vision marginalisante de l'intrusion en s'inscrivant dans la perspective méthodologique recommandée à la lecture critique de la littérature par les *scoping reviews*.

La pratique de loisir de l'exploration urbaine Une multiplicité de formes pour une diversité de potentiels récréatifs

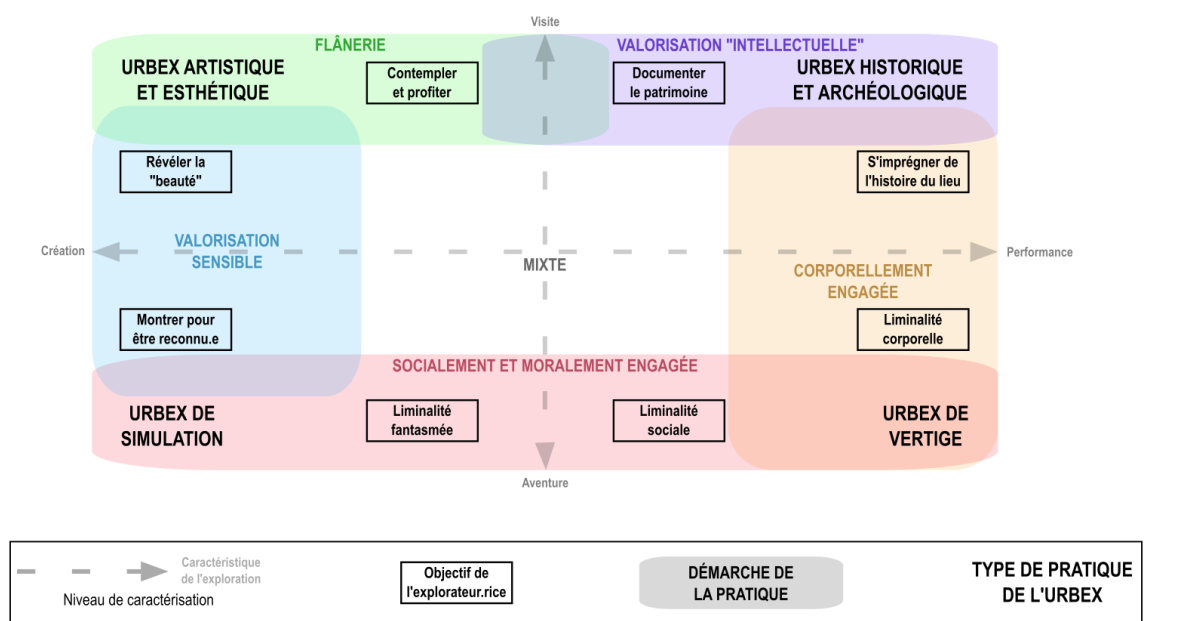


Figure 7.48 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériel recollé par la participation observante à la pratique de l'urbex.

Enfin, toutes les tendances dégagées se structurent au sein d'un schéma général de synthèse (Fig. 7.48) organisé autour de quatre points qui s'articulent à travers deux dynamiques. Tout d'abord, les résultats permettent un affinement progressif de la description de l'activité et de ses formes. Premièrement, le schéma repose sur une base présentant une caractérisation de la pratique de l'urbex selon ses formes d'un point de vue extérieur. Elle distingue, d'une part, la logique de performance avec un résultat final « mesurable » de la logique de création qui vise à produire quelque chose de non mesurable et, d'autre part, la démarche de visite, c'est-à-dire parcourir et découvrir le site, de la logique d'aventure, c'est-à-dire la recherche d'inconnu, voire de risque. Deuxièmement, chacune de ces caractérisations est déclinée en deux objectifs permettant de préciser les motivations des explorateurs dans leur expérience de loisir. De manière plus précise, ces huit objectifs sont donc (1) de s'imprégner de l'histoire du lieu comme le décrit un répondant au questionnaire quand il explique sa pratique par « *un certain attrait de découvrir des espaces laissés à l'abandon qui étaient des lieux de vie intense très souvent. Chercher à s'imprégner des lieux, scruter les traces de ce passé, c'est comme mener une enquête personnelle sur un site.* » (Explorateur français, 39 ans, 4 années d'ancienneté) ; (2) de documenter le patrimoine, à l'image de l'urbex communicatif (Arboleda, 2016) qui consiste en une veille patrimoniale et une publicisation de la connaissance ; (3) de contempler et profiter puisque la pratique revêt une dimension esthétique importante (Lebreton et Gibout, 2017) ; (4) de révéler la « beauté » des sites dans le sens de l'expression nipponne *mono no aware* désignant la beauté de ce qui est éphémère en ce qu'elle est triste du fait de sa vocation à disparaître mais belle par la tristesse qu'elle permet de ressentir (Laplantine, 2010) ; (5) de montrer et diffuser les sites pour obtenir une forme de reconnaissance, comme en témoigne l'explosion du nombre de sites internet dédiés (blogs, comptes, chaînes, etc.) avec l'enjeu d'accumuler des « followers » et des « likes » qui a été constaté

grâce à la veille numérique qui a accompagné ce projet de recherche ; (6) de romancer la situation de liminalité qu'il est possible de percevoir à travers la convergence récurrente du vertige et de la simulation car elles sont toutes deux des formes d'échappement et de réponse à l'atmosphère de la ville et constituent un jeu comme « *emancipation from the routines, constraints and preconceptions of everyday social existence* » (Stevens, 2007, p. 45) ; (7) d'expérimenter une liminalité sociale puisque le vertige peut aussi être psychologique ou moral à travers une disruption des propriétés sociales se manifestant dans la rébellion aux codes, règles et organisations sociales pour en ressentir une forme de libération (Stevens, 2007), ce qui revient, en somme, à expérimenter la déviance ; et (8) de vivre une liminalité corporelle par un vertige perturbant les sensations, faisant ressentir l'instabilité et affectant les perceptions, soit autre appréhension de ce qu'est le contrôle et non sa perte, Stevens considérant que « *the thrill of vertigo comes about when people control their own encounters with the uncontrolled, the irrational, the extreme and the violent* » (2007, p. 42).

Alors, une dynamique de généralisation devient possible à partir de ce niveau de détail. D'une part, la combinaison des caractérisations et des objectifs détaillés permet d'identifier cinq démarches dominantes issues du terrain et transcendant l'urbex comme forme de récréativité. Celles-ci empruntent plus ou moins à plusieurs des éléments sur lesquels elles reposent ; aussi se chevauchent-elles nécessairement et parfois de manière importante lorsqu'elles sont particulièrement proches. Ces démarches dessinent un premier niveau de lecture des expériences ludiques dans l'urbex. D'autre part, un niveau de lecture complémentaire s'y superpose et mène à dégager dans les quatre angles du schéma, donc systématiquement à la rencontre de plusieurs caractérisations, objectifs et démarches d'exploration, quatre grands types de pratique. C'est en cela que l'analyse propose finalement un renouvellement des connaissances actuelles sur les expériences propres à ce loisir. D'un côté, elle développe une lecture très fine et détaillée de la complexité et de la multiplicité du réel de l'activité. D'un autre côté, elle réussit à dépasser l'appréhension de l'urbex selon les trois motivations connues pour démontrer qu'il existe plutôt quatre types de pratique, notamment en distinguant l'aventure selon qu'elle est fortement ou faiblement simulée.

7.4 Appréhensions et représentations de ces pratiques de la ville par les acteurs institutionnels

L'analyse du matériau construit à partir de toutes les investigations de ce projet de recherche relève dans son ensemble d'une même logique inductive qu'est celle de la réduction du réel à plusieurs points et sous-points de convergences permettant de le résumer en admettant qu'il s'agit d'une simplification mais en visant l'exhaustivité de sa représentation. La démarche par typologies est donc le plus souvent celle qui est retenue, bien qu'elle présente des écueils qu'il est nécessaire de considérer. Dans le cas de l'étude des entretiens conduits auprès des édiles, le principal enjeu est ainsi de faire émerger des typologies qui ne catégorisent pas les personnes mais qui reposent sur des divergences et convergences dans leurs discours pour mettre en avant des tendances ou orientations dans leurs représentations et positionnements. En effet, un des principaux défauts de la démarche typologique est qu'elle « enferme » les individus dans des catégories et admet un déterminisme de leurs comportements du fait du « type » dont ils relèvent alors que ces

comportements sont bien plus variés dans les faits et qu'il est impossible de les prédire (Becker, 2002). Dans cette perspective, l'alternative préconisée est de ne pas se focaliser sur des types de personnes mais sur des types d'activités, c'est-à-dire s'intéresser au fait que dans une certaine situation avec certaines contraintes et possibilités, les personnes agissent de telle manière. Cela revient à considérer des cohérences entre les situations et les activités ou, dans le cas des entretiens ici étudiés, des cohérences entre les situations discutées et les positionnements adoptés par les interlocuteurs traduisant leurs schémas représentatifs. Ainsi, par cette approche typologique ne limitant pas les individus à une catégorie, un des écueils du statisme de la typologie est résolu. Le principe d'exclusivité propre à cette démarche analytique considère que chaque individu (lieu, personne, cas, etc.) ne peut relever que d'un seul type, ce qui a pour effet de sur-catégoriser cet individu en lui attribuant toutes les caractéristiques d'un type et exclusivement celles-ci par enracinement (Delès, 2018). Comme explicité dans le chapitre 5, la posture d'appréhension du réel adoptée ici se refuse à ce principe d'exclusivité et considère, au contraire, que les catégories se chevauchent et que les individus naviguent entre elles puisqu'ils s'agit uniquement de tendances.

7.4.1 Une étape préalable de défrichage et de réorganisation des résultats de l'analyse multidimensionnelle

L'outil retenu parmi les analyses multidimensionnelles permettant d'explorer le jeu de données est donc, pour le corpus d'entretiens auprès des édiles, l'analyse des correspondances multiples. Son principal intérêt est de considérer un poids égal pour toutes les variables explicatives implémentées dans l'ensemble des calculs qu'elle réalise, à savoir l'ensemble des variables issues de toutes les thématiques à l'exception de celles relevant du talon sociologique des individus qui sont, quant à elles, illustratives. Au regard des résultats proposés par l'ACM, les huit premiers facteurs – de l'axe F1 à l'axe F8 – sont retenus afin d'être analysés et exploités. D'une part, ils semblent tous porteurs de sens *a priori*. D'autre part, ils paraissent suffisants puisqu'ils permettent, ensemble, que chacune des 28 personnes interrogées soit caractéristique d'au moins une des tendances dégagées, ce qui valide le principe d'exhaustivité de la démarche typologique (Delès, 2018). Une première lecture individuelle de chacun des huit axes est réalisée afin d'en comprendre le sens et d'identifier les individus caractéristiques des tendances dégagées. Un travail de réajustement est alors entrepris suite à une intuition et dans un souci pratique. En effet, la richesse des résultats du fait de l'intérêt perçu *a priori* d'un nombre important de facteurs invite à penser qu'il est probable que certains d'entre eux soient complémentaires, c'est-à-dire que leur sens propre soit d'autant plus pertinent à interpréter qu'il fonctionne particulièrement bien avec un autre. L'intuition est qu'en croisant l'analyse de deux facteurs, la lecture ne se résumera pas à la somme de chacun de leurs sens mais qu'elle sera enrichie par le sens que porte également leur combinaison. Par ailleurs, puisque l'étude d'un facteur se réalise systématiquement sur un plan comportant deux axes, il paraît logique d'identifier en amont les combinaisons de facteurs les plus pertinentes à établir. Ainsi, pour passer des axes factoriels aux plans factoriels, la création de binômes intéressants, exhaustifs et exclusifs de facteurs est entreprise. Celle-ci repose sur une lecture assimilable à une table de contingence (Tableau 7.2). Elle vise à savoir à quel point un facteur est proche d'un autre en ce

qu'ils partagent un nombre plus ou moins important d'individus identiques qui sont caractéristiques de leurs propres tendances.

Tableau 7.2 : Force des liens entre les facteurs issus de l'ACM (Part (en %) des individus caractéristiques des tendances dégagées sur le facteur en ligne qui sont également caractéristiques des tendances dégagées sur le facteur en colonne).

		Axes factoriels							
		F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8
Axes factoriels	F1	/	<u>45</u>	27	<u>18</u>	36	<u>45</u>	27	<u>55</u>
	F2	38	/	<u>54</u>	<u>15</u>	38	<u>38</u>	31	31
	F3	27	<u>64</u>	/	27	<u>9</u>	27	<u>18</u>	<u>18</u>
	F4	25	25	38	/	<u>13</u>	38	38	38
	F5	<u>44</u>	<u>56</u>	11	11	/	<u>11</u>	22	<u>56</u>
	F6	<u>71</u>	<u>71</u>	<u>43</u>	<u>43</u>	14	/	29	<u>43</u>
	F7	38	<u>50</u>	25	38	25	25	/	<u>63</u>
	F8	<u>55</u>	36	<u>18</u>	27	<u>45</u>	27	<u>45</u>	/

Lecture : Les valeurs supérieures à 60 % sont soulignées à trait épais, les valeurs comprises entre 40 % et 60 % sont soulignées à double trait, les valeurs comprises entre 10 % et 20 % sont soulignées en pointillés et les valeurs inférieures à 10 % sont soulignées en pointillés épais.

Ce sont ainsi trois binômes qui sont premièrement identifiés du fait de la force de leurs liens : les facteurs F1 et F6, le premier ayant 45 % de ses individus caractéristiques qui le sont également dans le second et le second ayant 71 % de ses individus caractéristiques qui le sont également dans le premier ; les facteurs F2 et F3, reprenant respectivement 54 % et 64 % des individus caractéristiques de l'autre ; et les facteurs F7 et F8 dont les « liens » de l'un vers l'autre sont respectivement de 63 % et de 45 % au regard de leurs individus caractéristiques. De manière complémentaire, la table de contingence produite met en avant une dynamique inverse intéressante. Les facteurs F4 et F5 sont particulièrement marqués par leur absence presque totale de lien. Le premier voit 13 % de ses individus caractéristiques l'être également dans le second et pour 11 % dans le sens inverse, ce qui en fait la deuxième combinaison la plus pauvre de toutes celles possibles avec ces huit facteurs. Elle est donc retenue en ce qu'il semble que la projection des deux facteurs sur un même plan se fait sans qu'aucun des deux n'influence le comportement de l'autre. Les quatre plans factoriels à étudier étant choisis, il s'agit alors de les valider et de les affiner. Tout d'abord, une étape de confirmation est mise en place. Elle consiste à croiser les tendances dégagées isolément sur chaque facteur de chaque binôme afin de s'assurer de la cohérence de leur lien et de l'absence de contre-sens. L'intuition est ainsi vérifiée puisque les combinaisons retenues fonctionnent très bien ensemble et semblent s'enrichir, chaque facteur paraissant agir en précisant la tendance de son binôme. Enfin, il s'agit de déterminer l'orientation la plus pertinente de chaque graphique, c'est-à-dire quel facteur est représenté en ordonnée et lequel l'est en abscisse. Cette ultime étape n'a pour seul intérêt que de faciliter la lecture visuelle du graphique, ce choix n'ayant aucune influence sur la projection des données dans le plan.

7.4.2 Lecture et interprétation des plans choisis dans l'ACM

L'analyse réalisée sur quatre plans factoriels permet de dégager 17 tendances différentes à interpréter qui correspondent à 17 types de représentations repérées derrière le discours des acteurs interrogés. D'une manière générale, elles correspondent (1) aux positionnements des interlocuteurs face aux pratiques des

cultures urbaines sur un gradient allant du rejet à deux formes de reconnaissance bien distinctes, (2) à un affinement de ces positionnements selon leur degré de réalisme ou d'idéalisme et d'intérêt ou de désintérêt pour les activités, (3) au niveau et à la forme de légitimité ou d'illégitimité attribuée aux pratiques étudiées et (4) aux considérations de ces loisirs dans le cadre des actions des pouvoirs publics ainsi que le rôle de ces derniers face à eux.

7.4.2.1 Du rejet aux diverses formes de reconnaissance

Le plan F1-F6 distingue très nettement deux grands discours qui s'opposent sur le facteur F1 (Fig. 7.49). Sur la partie gauche autour des valeurs négatives sur F1 se concentrent de multiples éléments défendant une vision négative des activités étudiées. Ce discours semble être particulièrement celui de personnes opérant dans le champ de la sécurité et étant retraitées (Fig. 7.50), laissant supposer qu'ils sont d'une moyenne d'âge plus élevée que celle de l'ensemble des interlocuteurs. Le propos s'articule principalement autour de trois aspects. Il est tout d'abord fait état d'une importante méconnaissance du parkour, de l'urbex et, plus largement, des cultures urbaines. De plus, un fort rejet des pratiques est constaté, qu'il s'agisse d'une absence de reconnaissance, de l'impossibilité d'envisager toute forme de collaboration ou encore d'un jugement n'attribuant aucune légitimité aux activités, à l'image de l'extrait d'entretien suivant : « *Des personnes qui lancent des initiatives comme ça pensent que c'est pour l'intérêt général, mais je ne vois pas où est leur garantie que c'est pour l'intérêt général. Eux l'estiment, mais où est la validation ?* » (Acteur.rice du champ de la culture retraité.e). Enfin, s'il est bien un défaut que ce discours reconnaît aux pratiques, c'est leur capacité à perturber, gêner et troubler l'ordre socio-spatial auquel les principaux représentants de cette vision sont particulièrement attachés.

L'étalement des positions des interlocuteurs tout au long de l'axe F1 illustre les variations internes au discours négatif et l'adhésion de certains à un point de vue davantage orienté vers la reconnaissance des pratiques (Fig. 7.49). Il semblerait que ce qui caractérise le plus ce regard positif vis-à-vis des activités soit le fait d'être un acteur du terrain roubaisien et/ou opérant dans le champ de la culture, bien que certains acteurs de ce champ adoptent nettement la position négative vis-à-vis des pratiques, et/ou d'avoir décidé de s'engager sur sa voie professionnelle ou politique afin de d'agir à l'échelle la plus locale possible (Fig. 7.50). Ce discours de reconnaissance se décline en trois dimensions bien distinctes. Le processus de reconnaissance débute par (1) l'acceptation des activités. Il s'agit autant de celle dont font preuve les acteurs rencontrés à travers leur propos que de celle de la société en général selon ces mêmes interlocuteurs.

Moi la vision que j'ai des graffeurs, des traceurs et des explorateurs, c'est que ce sont des gens de la ville. Ce n'est pas une communauté à part, ce sont des gens qui, à un moment de leur vie, de leur journée, font de l'art urbain et puis, à un autre moment, font leurs courses au supermarché et puis à un autre moment emmènent leurs enfants à l'école. Personne n'est traceur à temps complet. Évidemment qu'ils ne sont pas marginaux. (Acteur.rice du champ de la culture, Roubaix)

Dans la continuité, le discours de la reconnaissance repose également sur (2) l'éviction de toute assimilation des pratiques à une forme de marginalité et même à l'explicitation de leur légitimité dans la société. Cette position va même plus loin puisqu'au-delà de l'acceptation et de légitimation des pratiques, les principaux

représentants de ce positionnement reconnaissant également (3) une utilité en matière de marketing et d'attractivité territoriale aux pratiques des cultures urbaines. De manière plus précise, le cadre supérieur droit (valeurs positives sur F1 et F6) réunit plusieurs éléments d'un discours positif principalement centré sur le caractère socialement constructif des pratiques, que ce soit à l'échelle des individus comme du groupe, voire de la société (Fig. 7.49). Cette dynamique est identifiée comme positive et donc à accompagner, à suivre, ou du moins, à ne pas limiter. Ce discours semble être particulièrement celui de directeur.rices de services des collectivités territoriales qui ont décidé de s'engager sur leur voie professionnelle ou politique afin d'agir à l'échelle la plus locale possible (Fig. 7.50). Les premières qualités reconnues aux pratiques par ce positionnement sont leur capacité à être les vecteurs d'interactions sociales et même d'intégration sociale puisque « *l'important, c'est qu'il y ait quelque chose qui permette de recentrer et de resocialiser* » (Acteur.rice investi.e pour agir à l'échelle locale). Les vertus sociales des pratiques se situent également, selon ce point de vue, au niveau de la construction des individus. Plus précisément, elles contribueraient au développement de compétences mobilisables, par exemple, dans le secteur professionnel et favoriseraient le développement de la curiosité sur le monde environnant. Dans cette perspective, ces « nouvelles » activités constituent des tendances que la société et les pouvoirs publics doivent suivre. Il s'agit de l'enjeu de rester dans l'air du temps. Quant au cadre inférieur droit (valeurs positives sur F1 et négatives sur F6), il concentre un point de vue plutôt centré sur le caractère constructif des pratiques pour le territoire (Fig. 7.49). Elles participeraient à une dynamique de valorisation et de revalorisation de certains espaces en perte de vitesse. Dans cette perspective, au-delà d'une non-limitation, il est fait état d'un attachement au caractère authentique des pratiques et d'une nécessité de préserver cette authenticité. Contrairement au point de vue centré sur la dimension sociale, celui-ci est plutôt propre aux élus à forte responsabilité dans l'institution, et/ou aux acteurs du champ de la culture (Fig. 7.50) parmi les interlocuteurs. Ce positionnement est premièrement caractérisé par la reconnaissance des pratiques comme mode de valorisation des espaces en général et plus particulièrement de revalorisation des espaces oubliés.

*Aujourd'hui, ils s'approprient la ville différemment. Et donc c'est ça qui, aujourd'hui, permet de faire évoluer *** pas dans le côté négatif mais en disant positivement : « Regardez ce qu'il se passe à *** ! ». Ce sont des choses extraordinaires. (Élu.e du champ de la culture)*

Ce point de vue s'articule, deuxièmement et dans une perspective proche, autour d'une considération positive et bénéfique de la réappropriation spatiale qu'opèrent l'urbex et le parkour. Il est même estimé que les espaces délaissés, y compris privés, sont propices à ce type de réappropriation permettant leur redynamisation. Avec cette reconnaissance des apports au territoire, notamment en matière de revalorisation spatiale, le point de vue s'attache troisièmement et logiquement à défendre la place des pratiques et à vouloir protéger leur authenticité pour qu'elle continue d'avoir cet effet territorial bénéfique.

Plan des axes factoriels F1-F6 : une vision négative face aux visions positives sociale ou spatiale

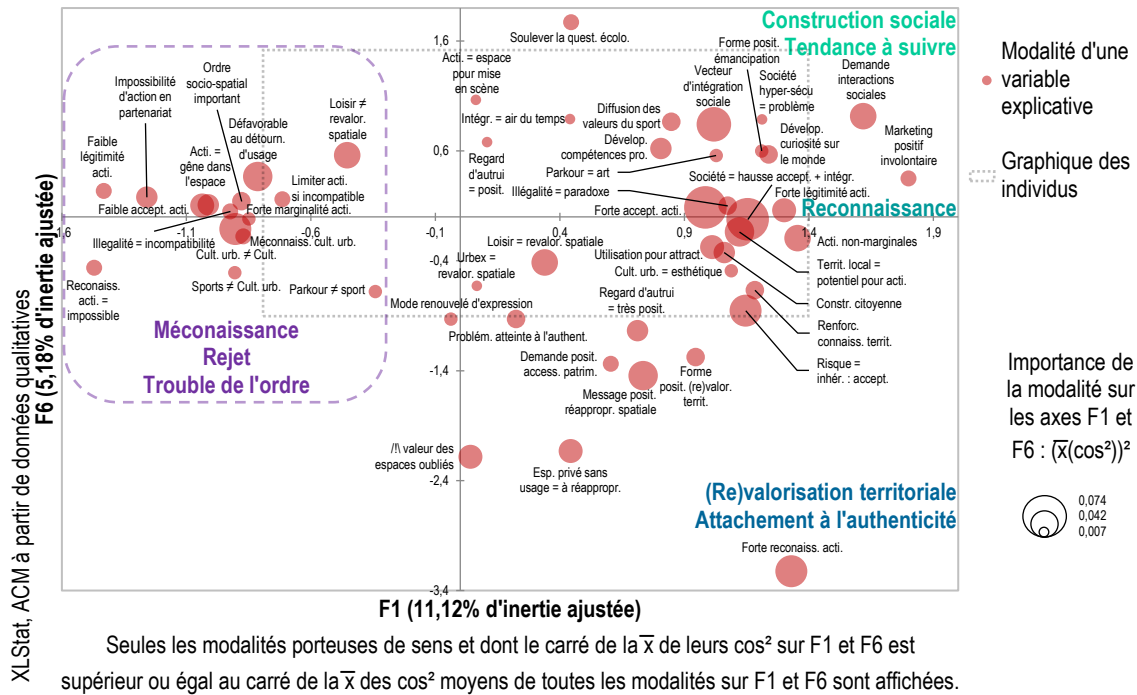


Figure 7.49 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F1-F6 de l'ACM opérée sur le matériel issu des entretiens avec les édiles.

Plan des axes factoriels F1-F6 : une vision négative face aux visions positives sociale ou spatiale

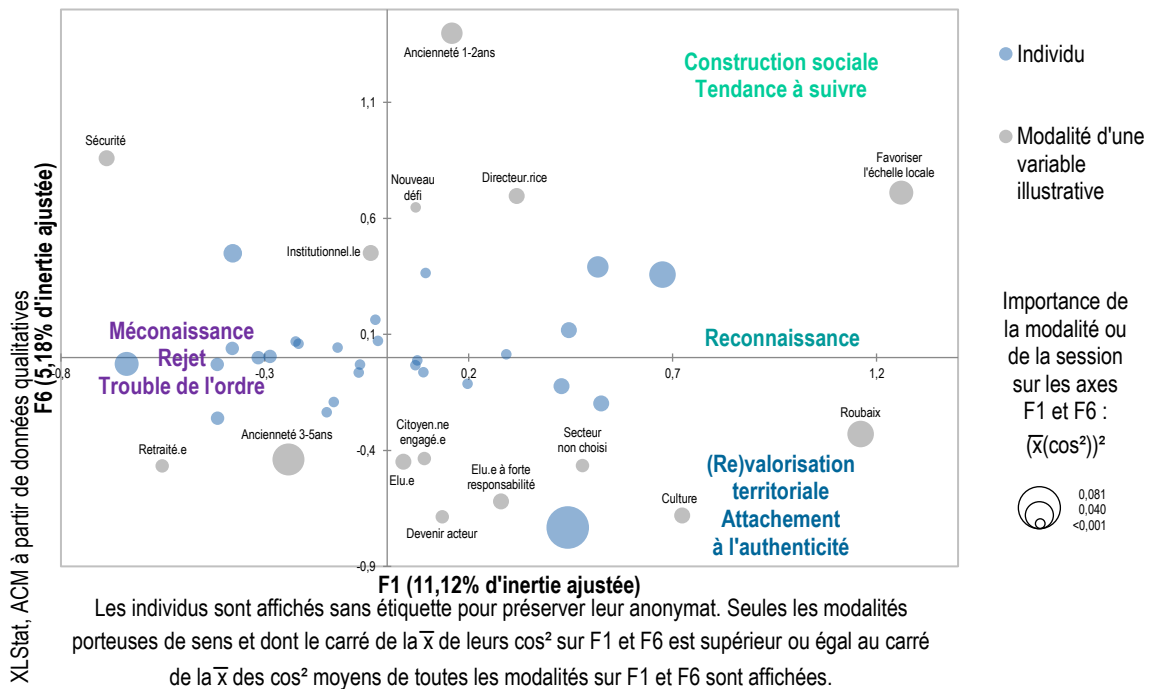


Figure 7.50 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F1-F6 de l'ACM opérée sur le matériel issu des entretiens avec les édiles.

7.4.2.2 Au-delà de l'opposition entre le rejet et la reconnaissance des activités

Le plan F7-F8 permet de distinguer quatre polarités au sein du discours de l'ensemble des interlocuteurs et d'affiner nettement les conclusions issues du premier plan qui tendent à distinguer les points de vue négatif et positif. Il est le produit de perceptions qui s'opposent sur chacun des deux axes qui le composent, mais également d'une troisième perspective qui présente un comportement, quant à elle, autant attaché aux deux axes (Fig. 7.51). Sur le facteur F7 se font ainsi face les approches idéaliste (valeurs négatives sur F7) et réaliste (valeurs positives sur F7) des interactions entre les pratiques et l'espace tandis que sur le facteur F8 s'opposent l'intérêt (valeurs négatives sur F8) et le désintérêt (valeurs positives sur F8) pour les pratiques, ceux-ci pouvant prendre différentes formes et relever de différentes motivations. Enfin, les discours typiques des quatre coins du graphique voient chacun leur caractérisation entre idéalisme et réalisme et entre intérêt et désintérêt être complétée par une perception particulière de la dimension revendicative qu'il y aurait, ou non, derrière le parkour et/ou l'urbex.

Le cadre supérieur gauche du plan (valeurs négatives sur F7 et positives sur F8) est celui d'un discours « naïf » (Fig. 7.51). Nous défendons cette catégorisation dans un double sens de la naïveté, c'est-à-dire autant dans le défaut de connaissance que dans la crédulité « infantile » du terme. Ce propos correspond principalement aux personnes les plus âgées parmi les interlocuteurs, avec une forte ancienneté à leur poste et/ou opérant dans le champ sportif. Tous décrivent qu'une partie de leur mission est de participer au développement de leur territoire (Fig. 7.52). Les pratiques sont en effet vues comme un moyen d'expression. Le message perçu est celui d'une demande de reconnaissance, de considération et, en somme, d'un droit à faire partie de la société. En complément, cette position développe une vision idéalisée de l'espace public et de sa régulation qui s'articule autour d'une double naïveté, à savoir que tout le monde et toute forme de pratique aurait sa place sur l'espace public et que leur cohabitation se ferait de manière automatique et autonome, presque « innée ». Tous ces éléments reflètent le fait que ce discours est celui d'une certaine méconnaissance des pratiques et, par conséquent, de représentations principalement construites sur des idées reçues.

*Pour moi, ce qui compte, c'est que les jeunes... Je préfère qu'ils soient dans des activités comme ça plutôt qu'en train de fumer dans un coin ou de déconner, quoi. Il faut leur donner la possibilité de s'exprimer !
Moi, à un moment donné, j'ai même mis des salles à disposition. (Acteur.rice du champ des sports de plus de 70 ans)*

Par comparaison, le cadre supérieur droit (valeurs positives sur F7 et sur F8) est celui d'un discours bien plus avisé et, par conséquent, critique (Fig. 7.51). Il ne s'agit pas nécessairement d'un point de vue négatif mais plutôt d'une vision raisonnée faisant principalement émerger les contraintes et problèmes liés aux activités. Pour autant, ce n'est pas le champ de la sécurité mais celui du patrimoine qui est particulièrement bien représenté parmi les interlocuteurs caractérisant le plus ce propos. Par ailleurs, ces derniers sont souvent des élus, des acteurs du territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, des personnes de plus de 60 ans en poste et/ou avec plus de 10 ans d'ancienneté (Fig. 7.52). Premièrement, ce discours repose sur l'idée que ces

pratiques sont l'expression non verbale de problématiques épineuses de la société. En particulier, elles soulèveraient les questions hautement interrogées dans la société contemporaine du progrès, de la modernité et de l'écologie. Deuxièmement, l'activité ferait émerger un enjeu majeur en matière de sécurité et de risque puisque « *il faut quand même bien situer les endroits où on peut la pratiquer. Il ne faut pas que ce soit dangereux pour eux et pour les riverains.* » (Élu.e de plus de 60 ans). Il ne s'agit pas là d'un questionnement implicite qu'elle exprimerait mais bien d'une réflexion développée par de nombreux acteurs face à l'articulation des pratiques sur l'espace public ou moins public. Pour autant, ce positionnement se caractérise troisièmement par la réduction des pratiques à des activités de loisir et à une forme de jeu. En ce sens, il tend à minimiser son rôle dans la société en le limitant à celui d'un divertissement sans autre utilité sociale que de se récréer.

Pour ce qui est de la partie inférieure du graphique, elle se distingue tout d'abord sur son secteur gauche (valeurs négatives sur F7 et sur F8) par l'articulation d'un discours diamétralement opposé au précédent puisque marqué par un fort optimisme (Fig. 7.51). Par opposition au point de vue critique, il s'agit ici, semblerait-il, de celui des acteurs recrutés et non élus des collectivités. Ce groupe est particulièrement composé de roubaisiens, de femmes, d'acteurs de l'urbanisme et/ou de personnes avec une très faible ancienneté au regard des 28 interlocuteurs rencontrés (Fig. 7.52). La vision des activités y est bien positive puisque là où un autre point de vue voit l'expression d'une forme de rébellion ou de réappropriation, il en est ici question de manière constructive, illustrant une demande légitime de renforcement de la place du ludique et du récréatif dans l'espace urbain. Cet optimisme se retrouve alors dans les effets et impacts des pratiques sur leurs espaces d'évolution et plus généralement sur le territoire. Il s'agirait de bénéfiques qui tendraient à dynamiser les espaces pratiqués et à opérer une revalorisation territoriale autant pour son expérience du quotidien que pour son image à l'extérieur. « *Ça crée une animation, ça crée une vie dans la ville. Bien sûr, c'est important.* » (Fonctionnaire avec 1 à 2 ans d'ancienneté, Roubaix). Par ailleurs, d'autres qualités sont reconnues au parkour et à l'urbex. Elles se situent à l'échelle des individus puisque ces pratiques renforceraient la connaissance de soi et amélioreraient le rapport à autrui.

Enfin, un discours bien spécifique se distingue dans le secteur droit de cette partie inférieure du plan (valeurs positives sur F7 et négatives sur F8). Il correspond plutôt au point de vue des non-élus des collectivités territoriales avec une responsabilité limitée dans l'institution, à celui des plus jeunes interlocuteurs et/ou à ceux qui ont entre 3 et 5 ans d'ancienneté (Fig. 7.52). En effet, cette position se différencie nettement de toutes les autres car elle se caractérise par l'idée que les pratiquants ne sont engagés dans une démarche ni revendicative ni même d'expression intentionnelle en direction de la société. Les messages perçus seraient donc implicites et involontaires. Pour autant, par opposition au discours « naïf », ce discours est celui d'une attention importante aux pratiques car il est estimé qu'elles soulèvent un enjeu majeur pour l'espace public, à savoir celui de la cohabitation des usages et usagers qui y évoluent simultanément.

Tout le monde ne peut pas faire ce qu'il veut dans l'espace public, voilà, donc il y a, effectivement, le défi plus qu'une difficulté de voir comment chacun peut, un peu, s'approprier l'espace public, soit à certaines heures, soit parce que certains aménagements sont plutôt pour l'un ou pour l'autre. L'aménagement passe-

partout, ça n'existe pas vraiment. (Fonctionnaire à responsabilité limitée avec 3 à 5 ans d'ancienneté)

La lucidité des acteurs rejoint ici la vision « optimiste » et leur fait également reconnaître une qualité aux activités étudiées en matière de rapport au territoire. Elles favoriseraient une meilleure connaissance de celui-ci, que ce soit pour ceux qui l'habitent au quotidien comme pour les extérieurs qui y seraient alors davantage attirés, donc dans une perspective touristique. Ainsi, il s'agit, selon nous, d'un discours marqué par un pragmatisme très fort (Fig. 7.51).

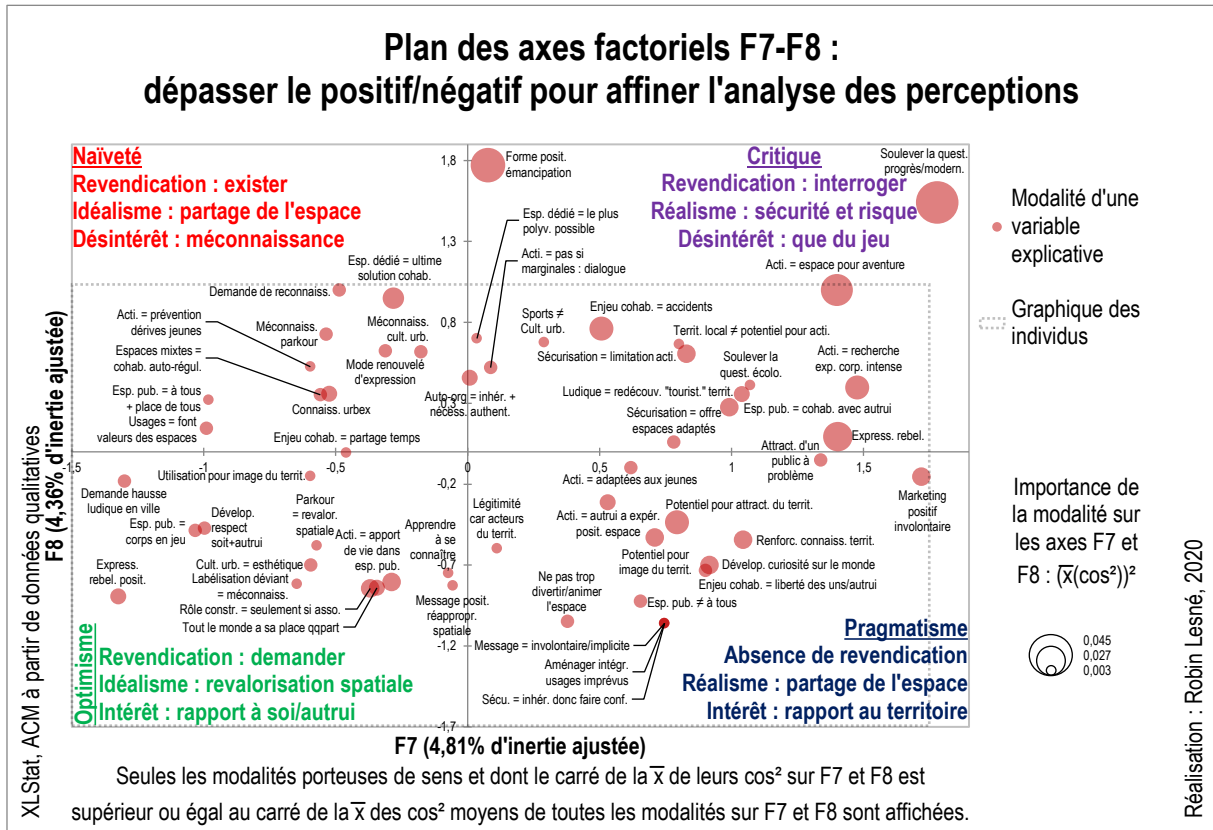


Figure 7.51 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F7-F8 de l'ACM op r e sur le mat riau issu des entretiens avec les  diles.

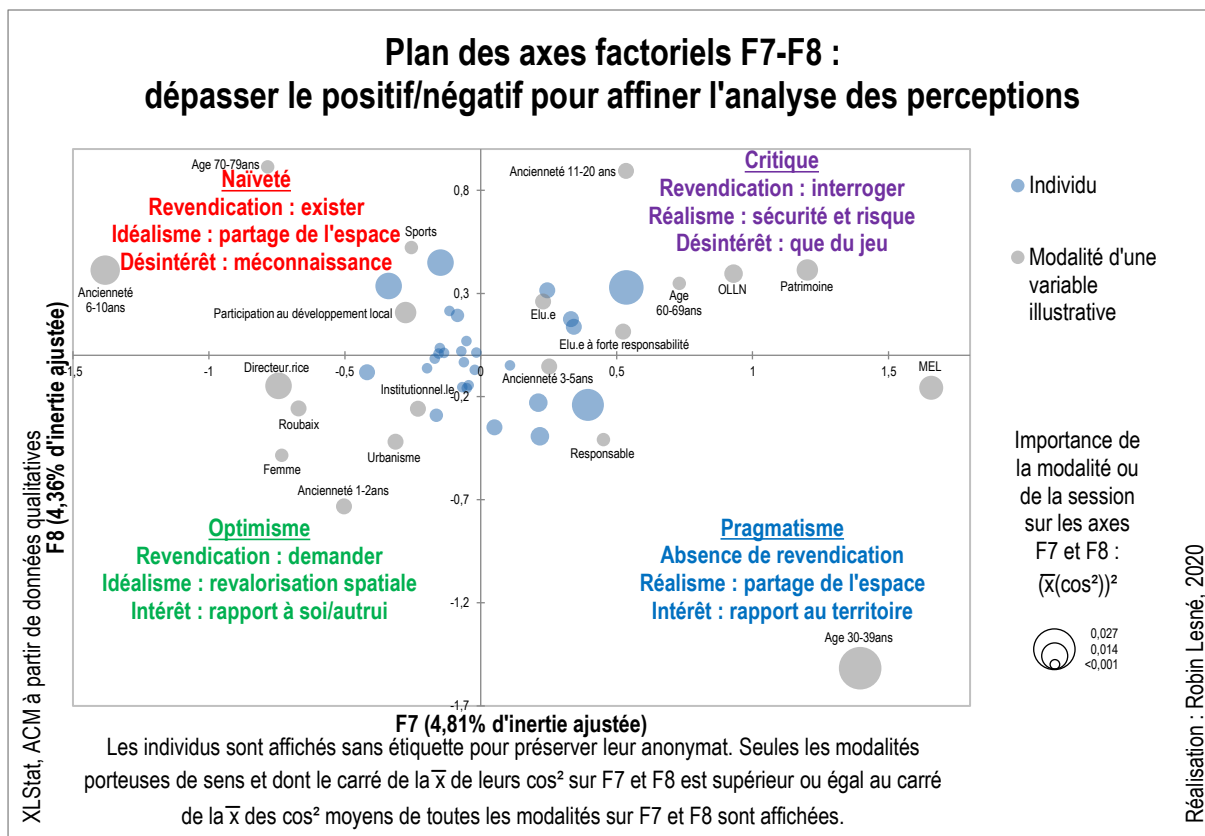


Figure 7.52 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F7-F8 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.

7.4.2.3 Une question de légitimités et d'illégitimités

Tout comme le précédent, le plan F2-F3 permet de distinguer quatre types de discours parmi l'ensemble des interlocuteurs. Tous ces points de vue portent ici principalement sur une question : celle de la légitimité des pratiques. Ils se distinguent, d'une part, selon qu'ils relèvent de discours de légitimation ou d'illégitimité et, d'autre part, si ces processus relèvent davantage d'une opinion basée sur un jugement de principe à partir de ce qui est connu ou pensé des activités ou bien sur un avis issu d'une expérience pratique ou, du moins, de l'aspect pratique des activités (Fig. 7.53). Dans tous les cas, une question liée à l'espace se pose dans chaque discours, mais elle y prend des articulations propres à chacun. Globalement, le discours de légitimation semble être plutôt celui des acteurs recrutés tandis que celui d'illégitimité serait davantage celui des acteurs élus (Fig. 7.54). Par ailleurs, les opinions sur la légitimité des activités « sur le principe » semblent étroitement liées au niveau de connaissance des pratiques et, de manière symétrique, l'opposition entre les opinions sur la légitimité des activités dans une perspective « pratique » suit une opposition de point de vue quant à la régulation de la cohabitation dans l'espace public (Fig. 7.54).

Le cadre supérieur gauche du plan (valeurs négative sur F2 et positive sur F3) est celui d'un discours de légitimation des pratiques reposant sur un jugement de principe (Fig. 7.53). Il se distingue très nettement parmi les interlocuteurs et semble être caractéristique des acteurs opérant dans le champ de patrimoine et/ou sur Roubaix. Il semble également correspondre à celui des personnes de plus de 60 ans et/ou attachées à l'échelle locale dans leur activité (Fig. 7.54). L'argumentaire en faveur de l'importance de la dimension culturelle des espaces urbains et du rôle que peuvent jouer les pratiques pour y contribuer et la renforcer est

très étoffé dans ce positionnement. Il s'agit de l'élément principal construisant ce discours de légitimation des activités « en principe ». L'urbex y est présentée et considérée comme une forme d'art, notamment à travers la photographie. Alors, elle participerait, tout comme le parkour, à accroître et à illustrer le caractère culturel des espaces où ils évoluent et auquel ce point de vue semble très attaché. Il est question de culture par révélation de la valeur patrimoniale d'un site, par mise en exergue de l'usage ludique de l'espace ou encore par identification d'un potentiel touristique. Mais tous ces bénéfices sont, dans ce discours, potentiels et non vérifiés, à l'image de l'extrait suivant.

Plutôt un regard positif ! Moi, je suis plutôt quelqu'un de lucide par rapport à mon âge. Je veux dire que ce qui m'intéressait quand j'avais 15 ans n'intéressera pas des jeunes de 15 ans maintenant. Je pense que les jeunes ont le goût du risque, le goût de l'aventure, le goût de l'innovation... Peut-être chose que, nous, on n'avait pas ! [...] Je pense que les jeunes, maintenant, sont plus explorateurs que ce que moi j'ai pu être, oui. (Acteur.rice investi.e pour agir à l'échelle locale, Roubaix)

Cette vision des activités et de leur contribution à la dimension culturelle du territoire repose sur une bonne connaissance de celles-ci. L'urbex est vue comme une forme artistique, le parkour comme une activité sportive, et toutes ces pratiques, ainsi que le champ plus large des cultures urbaines, apparaissent familières aux interlocuteurs dans ce discours. Cet attachement à l'aspect culturel des loisirs et de leurs espaces d'évolution se fait alors au détriment d'une considération pour la question plus « concrète » de la cohabitation sur l'espace. Bien qu'il s'agisse d'un élément central des entretiens, plusieurs interlocuteurs semblent délaissé la question non pas pour l'éviter mais par désintéret et un seul livre finalement son avis sur le niveau secondaire de cette préoccupation pour lui. Paradoxalement, le discours explicite sur la légitimité des activités étudiées n'est, dans ce positionnement, pas celui d'une très forte légitimation. Pour autant, elle peut y être moyenne ou relativisée, d'autant plus que personne n'exprime ouvertement de réticence face à ces activités.

Un discours relativement proche se développe dans le coin inférieur gauche du plan (valeurs négatives sur F2 et sur F3). Il semble être plutôt celui d'acteurs opérant dans le champ de l'urbanisme et/ou sur le secteur de Lille, ainsi que celui d'une partie particulièrement jeune des interrogés (Fig. 7.54). Premièrement, la légitimité des pratiques y est explicitée dans les discussions. Les interlocuteurs présentent globalement une acceptation des activités qualifiable de moyenne au regard de l'ensemble du corpus, ce qui révèle davantage un propos mesuré qu'une forme de réticence. Dans ce discours, il n'est jamais fait état d'une forme de crainte, peur ou méfiance de la part de la population. L'inverse est même parfois sous-entendu. Deuxièmement, pour appuyer ce positionnement d'une légitimation des activités, le propos repose sur le fait qu'elles évoluent le plus souvent dans l'espace public. Ce dernier est ici considéré comme celui des interactions sociales et de l'altérité, ce qui le rend nécessaire à la société. Alors, le parkour et l'urbex s'inscriraient dans la diversité des usages qui s'y rencontrent et y cohabitent et renforceraient ce rôle de l'espace public auquel ce point de vue est attaché. Troisièmement, dans la continuité de l'idée précédente, ce point de vue est d'autant plus celui de la légitimité des pratiques qu'il développe une vision détachée de la question de la régulation de l'espace

public. Celle-ci se ferait de manière autonome, donc sans intervention des pouvoirs publics mais reposant sur la capacité de chacun à co-habiter ces espaces avec autrui.

*Interlocuteur.rice 3 : Si devant le ***, tous les étudiants se mettent à aller manger leur sandwich sur les bancs...*

Interlocuteur.rice 1 : Au moment où les skateurs sont là...

Interlocuteur.rice 3 : C'est les skateurs qui partiront d'eux-mêmes parce... [...] Ça se gère un peu tout seul ! (Acteur.rice.s du champ de l'urbanisme de 40 à 49 ans, Lille)

Dans le cadre supérieur droit (valeurs positives sur F2 et sur F3) s'articule le pendant du positionnement qui vient d'être présenté, à savoir celui d'un discours construit autour de l'illégitimité des pratiques selon des arguments relevant de leur concrétude (Fig. 7.53). Il caractérise particulièrement celui des acteurs opérant dans les champs de la sécurité ou de la culture, ainsi que des personnes les plus âgées rencontrées. Dans une moindre mesure, il correspond également aux cinquantenaires et aux personnes qui ont une expérience d'engagement citoyen précédant leur investissement présent (Fig. 7.54). Le premier élément constitutif de ce discours est transparent quant à son positionnement vis-à-vis des pratiques étudiées. L'urbex et le parkour y sont sujets à de vives critiques qui reposent principalement sur les problèmes factuels qu'ils soulèvent, notamment celui de la sécurité et de la responsabilité. En cela, il rejoint l'argument dominant de l'éviction identifié par Daskalaki et Mould (2013) reposant sur l'enjeu de la sécurité des pratiquants et surtout des autres usagers de l'espace public. Face à la position défendant la légitimité des pratiques, ce point de vue met en avant le caractère problématique du déroulement de ces activités sur l'espace public en matière de partage et de cohabitation au quotidien. Ainsi, l'avis est que le parkour et l'urbex sont illégitimes sur ces espaces, d'autant plus que les habitants les désapprouveraient massivement. Pour autant, ce discours, du fait de son ancrage dans la concrétude des activités, n'ignore pas certaines de leurs qualités. En l'occurrence, il s'agit des avis positifs de certains non-pratiquants et des bénéfiques que peuvent en tirer les témoins dans l'espace public et plus généralement la société. Malgré cette ambivalence entre illégitimité sur l'espace public et reconnaissance de certains bénéfiques, ce positionnement reste principalement très critique et réfractaire aux pratiques. Il repose sur une idée forte qui semble prendre le pas sur les autres, à avoir que le pouvoir public a un rôle de régulation de l'espace public. Alors, tout ce qui porte atteinte à l'ordre doit être régulé et tend à être jugé comme illégitime car concrètement dérangeant.

Sur le principe, moi j'ai toujours été entièrement d'accord pour que naissent ici ou là des pratiques. Le problème, c'est toujours les limites, l'acceptabilité, le respect des autres. [...] Il y a une « négociation » qui doit se faire entre les parties prenantes, c'est-à-dire ceux qui pratiquent, ceux qui reçoivent ces pratiques [...] et puis la municipalité qui est chargée, quand même, de l'ordre public au sens large du terme, c'est-à-dire de ce qu'il se passe sur son territoire et du bien vivre ensemble sur un territoire. (Acteur.rice du champ de la culture de plus de 70 ans avec une expérience précédente d'engagement citoyen)

Enfin, le coin inférieur droit du plan (valeurs positives sur F2 et négatives sur F3) porte un discours qui voit également ces pratiques comme illégitimes. Bien que le propos concentre la réponse explicite d'une légitimité

de celles-ci, il s'agit, selon nous, d'une affirmation des interlocuteurs pour faire bonne figure puisque les autres éléments de discours qui gravitent dans ce secteur du plan révèlent davantage une illégitimité des loisirs étudiés (Fig. 7.53). En effet, d'une part, le propos s'articule autour de questions stéréotypées et traduisant une assimilation à une forme de déviance sociale, à l'image des liens établis avec les dérives des jeunes ou du dérangement que ces usages occasionneraient : « *On gêne, inévitablement. Dès qu'on joue sur l'espace public, on gêne.* » (Acteur.rice du champ de la culture de plus de 70 ans). Ce discours est fortement similaire à celui délégitimant le skateboard sur l'espace public du fait que sa pratique serait en inadéquation avec l'usage capitaliste et rationnel pour lequel l'espace public serait destiné (Wooley *et al.*, 2011). D'autre part, il est marqué par une méconnaissance des pratiques et des cultures urbaines en général, ce qui renforce alors l'idée d'une vision stéréotypée des activités. Ainsi, il s'agit d'une considération des pratiques comme illégitimes qui se fait sur un jugement de principe puisqu'elle ne repose sur aucune critique liée à leur concrétude. Cette illégitimité implicite de la part des édiles est cependant connue des pratiquants qui sont conscients de l'existence et du poids de cette représentation, à l'image d'un témoignage recueilli lors des retours aux enquêtes. « *L'urbex m'apparaît comme une pratique qui est relativement illégitime d'un point de vue culturel et qui, du coup, peut-être un petit peu déviante dans certains milieux dans lesquels on met moins en valeur cette pratique que d'autres.* » (Explorateur et juriste, Retour aux enquêtes). Aucun profil ne caractérise spécifiquement ce discours, si ce n'est les personnes qui ont expliqué s'être investies dans leur activité pour se sentir devenir acteur (Fig. 7.54). Les extraits d'entretiens qui l'illustrent relèvent d'échanges avec des interlocuteurs qui ont ces caractéristiques les inscrivant plutôt dans le point de vue de l'illégitimité pratique. Ce positionnement semble être davantage une tendance du discours de l'illégitimité pratique qui s'attache plus à des arguments et un raisonnement de principe qu'à une réflexion basée sur l'expérience et les questions pratiques. Ainsi, il s'agirait d'un discours « extrême » potentiel vers lequel les acteurs tendraient plus ou moins sans jamais en relever de manière évidente, mais dont certains sont diamétralement opposés car défendant une légitimité de principe.

Plan des axes factoriels F2-F3 : la légitimité, entre discours sur le principe et regard pratique

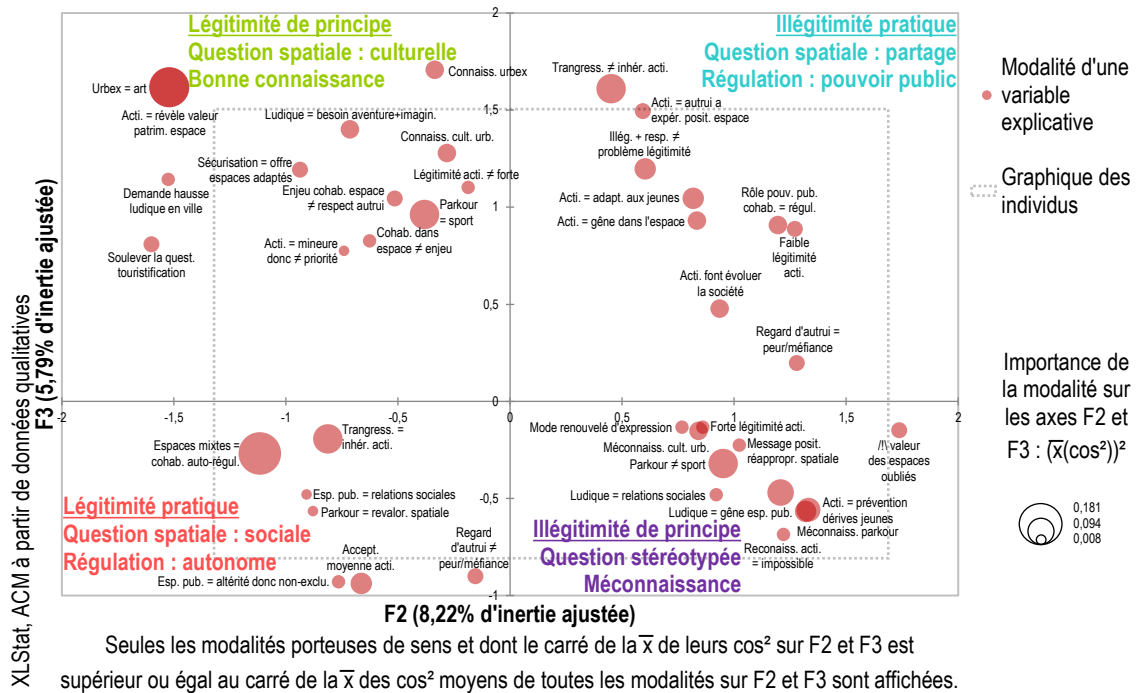


Figure 7.53 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F2-F3 de l'ACM opérée sur le matériel issu des entretiens avec les édiles.

Plan des axes factoriels F2-F3 : la légitimité, entre discours sur le principe et regard pratique

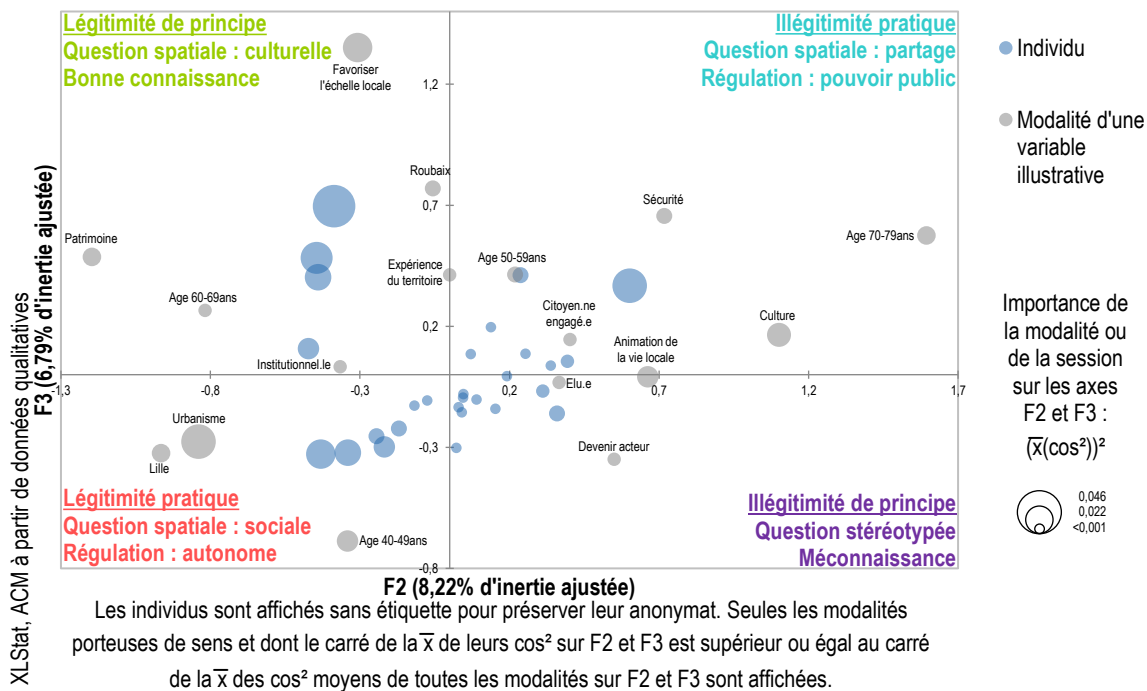


Figure 7.54 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F2-F3 de l'ACM opérée sur le matériel issu des entretiens avec les édiles.

7.4.2.4 Le champ d'expertise, une caractéristique finalement influente

Le dernier plan étudié à partir des entretiens est, de prime abord, complexe mais se révèle riche une fois sa logique identifiée. Composé des facteurs F4 et F5, il est à analyser dans sa globalité puisqu'aucun des deux axes ne semble porter de sens particulier individuellement lorsqu'ils sont projetés ensemble. Ce plan permet de distinguer cinq groupes qui ne traduisent pas tant à des discours que réellement à des représentations parmi les 28 entretiens (Fig. 7.55), celles-ci correspondant approximativement aux cinq champs d'opération ciblés pour identifier les interlocuteurs (Fig. 7.56). Chaque représentation se caractérise principalement à travers deux positions : comment sont considérées les pratiques et quel type de réaction pour les pouvoirs publics semble alors le plus adapté ? Cette dernière analyse des entretiens apporte donc un net enrichissement aux interprétations précédentes en proposant une typologie précise de tendances représentationnelles.

Le premier type d'interlocuteurs identifié se révèle être particulièrement caractéristique du champ du patrimoine, d'une expérience professionnelle d'entrepreneuriat et/ou d'un âge compris entre 60 et 69 ans (Fig. 7.56). Son discours décrit une considération très positive et valorisante des pratiques (Fig. 7.55) dont il identifie plusieurs qualités intrinsèques et qu'il voit comme des manières de transformer le lieu d'évolution en un espace de démonstration et d'expression. L'expérience entrepreneuriale fait qu'il y voit une forme d'innovation que la société, donc aussi les pouvoirs publics, doit suivre voire accompagner. Le propos dessine la perception d'une niche dans laquelle l'investissement est à envisager. Cette représentation est fortement marquée par les affects. Les interlocuteurs ne cachent pas ce qu'ils ressentent ou pourraient ressentir en étant témoin des performances des traceurs et de la découverte concrète ou virtuelle de sites d'urbex. Les dimensions artistique, spectaculaire et émotionnelle des pratiques sont notamment mises en avant. Dans la continuité de cet aspect affectif des activités, elles sont perçues comme un mode d'expression. Elles participeraient à faire de l'espace où elles évoluent une « scène » sur laquelle les pratiquants feraient notamment part de leur sentiment de liberté : *« Ils s'expriment mais ils ne parlent pas puisque c'est des gestes, c'est des sauts. Mais en faisant ces gestes, ces sauts, ces démonstrations acrobatiques, ils s'expriment aussi. Ils relient des lieux les uns entre les autres. »* (Personne de 60 à 69 ans avec une expérience professionnelle d'entrepreneuriat). Une telle vision n'est pas sans évoquer l'idée que l'espace public constitue une scène en ce qu'il correspond à un espace-temps du spectacle par suspension des fonctions circulatoires ordinaires de manière spontanée et temporaire ou organisée et plus pérenne (Monnet, 2012). Cette représentation des pratiques se structure ainsi autour de la conviction qu'elles constituent une forme d'innovation sociale qui présente un intérêt dans une perspective d'entrepreneuriat ou d'investissement. Alors, il est considéré que la société toute entière doit suivre, faire confiance et accompagner une telle dynamique.

Le deuxième groupe présente des similitudes avec le premier, ce qui est confirmé par sa position sur les fortes valeurs positives sur F5 (Fig. 7.55). Il semblerait qu'il s'agisse plutôt du discours des acteurs de la culture, bien que cette caractérisation ne soit pas aussi nette que celles des autres représentations identifiées (Fig. 7.56). De nouveau, le propos repose principalement sur la reconnaissance de qualités aux pratiques, mais elles se présentent ici davantage comme des potentiels qui n'auraient pas encore été confirmés. Il s'agit,

d'une part, du renforcement du rapport à l'espace par l'expérience de loisir ou quotidienne ainsi que par l'attribution de nouvelles significations et, d'autre part, de la reconnaissance du caractère constructif pour le développement personnel des pratiquants. Plus modéré que le positionnement précédent, celui-ci estime que les pouvoirs publics doivent, *a minima*, dépasser la vision de marginalité des pratiques pour s'engager dans une forme d'acceptation et d'intégration. Tout d'abord, cette représentation est celle de pratiques qui participeraient à consolider le rapport à l'espace. Ce renforcement passerait par une meilleure connaissance du territoire grâce à sa découverte ainsi que par la revalorisation de certains lieux, notamment grâce à l'attribution d'une signification patrimoniale.

Si un lieu est – un lieu en déshérence, bien entendu, il n'y a que ça qui intéresse les gens de l'urbex... Si un lieu est en cours de réflexion et de réhabilitation, ce n'est pas mal qu'on en parle. Donc, à ce moment-là, l'urbex peut contribuer, comme d'autres – des associations patrimoniales, etc. Peut contribuer parfaitement à cette sorte d'information sur un sauvetage, finalement, d'un lieu qui va être réhabilité. (Acteur.rice du champ de la culture)

En plus de l'échelle du territoire ou du rapport de l'individu à l'espace, cette représentation repose sur l'idée que les activités participeraient au développement personnel des pratiquants. Cette construction est principalement marquée par l'interdit comme passage incontournable de la jeunesse et par l'apprentissage de la persévérance. Ainsi, cette position similaire à la précédente est très ouverte et bienveillante quant aux pratiques étudiées, leur reconnaissant de nombreuses qualités. Pour autant, ici, il est fait état d'une certaine réserve quant au regard de la société et des pouvoirs publics. Là où la vision innovante estime qu'il faut suivre, la vision de la potentialité est bien consciente que les représentations sociales sur ces pratiques ne sont pas toutes dans ce niveau d'acceptation.

Une troisième représentation majeure, qui occupe le secteur des valeurs fortement négatives sur F4 au sein du plan (Fig. 7.55), se distingue. Sa proximité avec la vision centrée sur l'innovation explique et est expliquée par des éléments de convergence quant à la construction de ces positionnements. La représentation sociale ici décrite semble particulièrement correspondre aux acteurs du champ sportif, aux femmes et/ou aux acteurs attachés à la dimension politique de leur investissement, qu'elle se traduise par une tradition familiale et/ou par une volonté de participer à l'animation de la vie locale (Fig. 7.56). Il semble donc s'agir du positionnement le plus « politique », au sens de la gestion des affaires publiques, parmi les cinq. Les activités y sont perçues comme un potentiel pour apporter une forme de renouvellement des usages de l'espace et, surtout, l'expression d'une citoyenneté des pratiquants. Alors, il est attribué aux pouvoirs publics un rôle de valorisation de cette forme d'engagement citoyen et, plus généralement, une fonction de médiation et de négociation pour que chaque activité trouve sa place dans la sphère et l'espace public. Dans cette représentation, l'évolution des pratiques dans l'espace public est globalement bien vue. Le détournement du mobilier est compris comme une façon de s'entraîner respectueuse des autres usages et, en cela, plutôt accepté. Cette réutilisation de l'environnement est alors perçue comme le révélateur de potentialités insoupçonnées de l'espace public, notamment en matière d'offre de divertissement pour les passants.

Interlocutrice : C'est qu'on peut utiliser l'espace public sous différentes formes et détourner les objets. Et que chacun a sa manière de vivre l'espace public ! Donc voilà... Et qu'on peut faire du sport partout !

Question : Donc il y a une forme de revendication ? C'est un petit peu revendicatif ?

Interlocutrice : Voilà ! Et puis ils donnent un certain sentiment, quand même, de liberté et de transgression, quelque part. (Actrice du champ des sports avec une mission d'animation de la vie locale)

L'activité est, dans cette représentation, une manière pour les pratiquants de s'intégrer dans la société. Cette vision repose sur l'inscription des pratiques dans la dynamique sportive institutionnelle et sur leur articulation dans l'espace public qui traduirait une volonté de faire passer un message à la société. Au-delà, les loisirs sont perçus comme un moyen de prendre part à la sphère publique en cherchant à devenir acteur de son territoire et en s'engageant dans une démarche de coopération avec les pouvoirs publics. En cela, là où la vision entrepreneuriale perçoit une innovation, il est plutôt ici question d'une démocratie participative par les pratiques. Ainsi, cette représentation est bien centrée sur la citoyenneté derrière le parkour et l'urbex. Dans cette perspective, il est considéré que le pouvoir public joue un rôle central d'attention à ces formes citoyennes et d'adaptation. Il s'agirait d'une fonction de médiation pour faire entrer en négociation toutes les parties prenantes et arriver au meilleur équilibre. Pour autant, cette représentation est marquée par une vision de l'espace dédié comme unique solution pour des raisons de conciliation des avis divergents et de sécurité. En cela, par ce caractère davantage « autoritaire » du rôle de l'institution, cette représentation se distingue des deux précédentes.

Le tiers inférieur droit du plan permet d'identifier deux derniers positionnements bien distincts des trois précédents, mais aussi l'un de l'autre. Sur la partie la plus à droite et centrale en hauteur (valeurs positives sur F4 et autour de 0 sur F5) du plan se démarque un positionnement plutôt fermé (Fig. 7.55), principalement caractérisé par le champ d'opération de la sécurité et/ou par l'investissement comme défi ou forme de rapprochement de l'action locale (Fig. 7.56). En matière de regard sur les pratiques, elles y sont perçues comme un dépassement des cadres alors que ceux-ci auraient une grande importance pour assurer un certain ordre dans la société. Alors, elles se trouvent être faiblement acceptées et il est estimé que le rôle des pouvoirs publics en réaction est de réguler et de limiter. Le discours de ce positionnement est nettement attaché aux cadres de la société, qu'ils soient moraux, sociaux ou légaux et ce dernier est ici l'enjeu principal. En effet, la représentation sociale des activités est marquée par une forte assimilation au registre de l'illicite puisqu'elles sont perçues comme une forme intentionnelle de dépassement du cadre de la légalité. Par extension, le parkour et l'urbex relèvent, dans ce positionnement, d'une démarche globale de sortie des cadres de la société. Ce point de vue centré sur le caractère transgressif des pratiques développe par conséquent et de manière logique une faible acceptation de celles-ci. À l'image d'un discours qui se teinte, parfois, de mépris envers ces activités et se laisse aller à des comparaisons relativement éloignées.

Tout ce qui est la découverte, ça me va bien, mais quand on commence à entrer dans des lieux qui sont interdits au public pour diverses raisons, pour des risques d'effondrement ou autre, je ne suis pas trop pour ce genre d'activité. (Acteur.rice du champ de la sécurité)

Dans cette perspective, il est accordé une très grande importance au rôle des pouvoirs publics. L'institution serait, dans cette représentation, le rempart à ces transgressions par la régulation et la limitation qu'elle aurait le devoir de mettre en place. Il s'agit, en particulier, d'assurer la plus grande sécurité possible pour les pratiquants mais aussi, voire surtout, pour les autres usagers de l'espace. En cela, cette vision rejoint un discours fréquent des pouvoirs publics face au skateboard vu comme une pratique dans un environnement informel qui est inappropriée et à réguler par les forces de l'ordre (Turner, 2017).

La dernière position identifiée, située sur la partie inférieure centrale du plan (valeurs autour de 0 sur F4 et négatives sur F5), présente de grandes spécificités qui la distinguent nettement de toutes les précédentes (Fig. 7.55). Ce positionnement caractérise particulièrement les acteurs de l'urbanisme, ceux à forte expérience de leur territoire, les institutionnels non élus à responsabilité plutôt limitée et/ou les personnes occupant un poste plutôt exécutif (Fig. 7.56). Sur ce dernier point, ce discours semble donc s'opposer à celui des « entrepreneurs ». Cette représentation semble être celle d'une « normalisation » des pratiques. Les pouvoirs publics n'auraient pas nécessairement de réaction à adopter, si ce n'est de prendre en compte le développement de telles pratiques comme l'illustration d'évolutions de la société. En effet, cette représentation des activités les considère dénuées d'intentionnalité dans les messages qu'elles feraient passer qui ne seraient alors qu'une interprétation extérieure distincte de la volonté des pratiquants. Ce positionnement est donc fortement lié à la concrétude de la pratique. Les loisirs soulèvent des enjeux réels en matière d'usage de l'espace public, notamment de cohabitation, de sécurité et de responsabilité. Contrairement à tous les discours précédemment identifiés, il est ici accordé une grande importance à la responsabilisation des individus. Leur « péril » serait avant tout leur problème car de leur fait, ce qui expliquerait la mise en place d'une sécurité interne. De la même manière, la bonne cohabitation sur l'espace public relèverait avant tout du bon sens et d'un respect d'autrui réciproque. Par conséquent, les avis sur les pratiques sont multiples. Pour ces raisons, ce positionnement rappelle qu'avant d'envisager une intervention du pouvoir public, il ne faut pas négliger la responsabilité et le rôle de chacun pour toutes ces questions puisqu'

on ne peut pas tout anticiper à travers l'aménagement. C'est une dimension qu'on a rencontrée, par exemple, par rapport au canal où, à un moment, les gens ont demandé, quasiment, de clôturer le canal sur tout le linéaire pour éviter que les gamins ne tombent dans l'eau. (Acteur.rice à responsabilité limitée du champ de l'urbanisme avec une grande expérience de son territoire et à poste professionnel plutôt exécutif)

Pour autant, l'institution n'est pas sans fonction dans cette représentation sociale. Il lui est accordé un rôle important d'aménagement de la ville au service de l'expérience spatiale. Cette perspective n'est donc pas celle d'une réponse à des enjeux devenus des problèmes mais davantage celle de propositions adaptées aux

tendances de la société. En l'occurrence, il s'agirait de renforcer la place du ludique dans la ville et le développement des pratiques étudiées témoignerait de cette évolution des envies. Dans la continuité de ce discours articulé autour des questions d'aménagement, il ressort un point de vue urbanistique intéressant en matière de ville récréative. L'espace dédié aux activités de loisir est ici présenté comme une solution qui n'est pas automatique mais à étudier seulement face à l'impossibilité de faire avec un espace public ouvert de type « place publique ». Alors, cet espace dédié est voulu comme le plus « public » possible, c'est-à-dire le plus accessible et polyvalent possible.

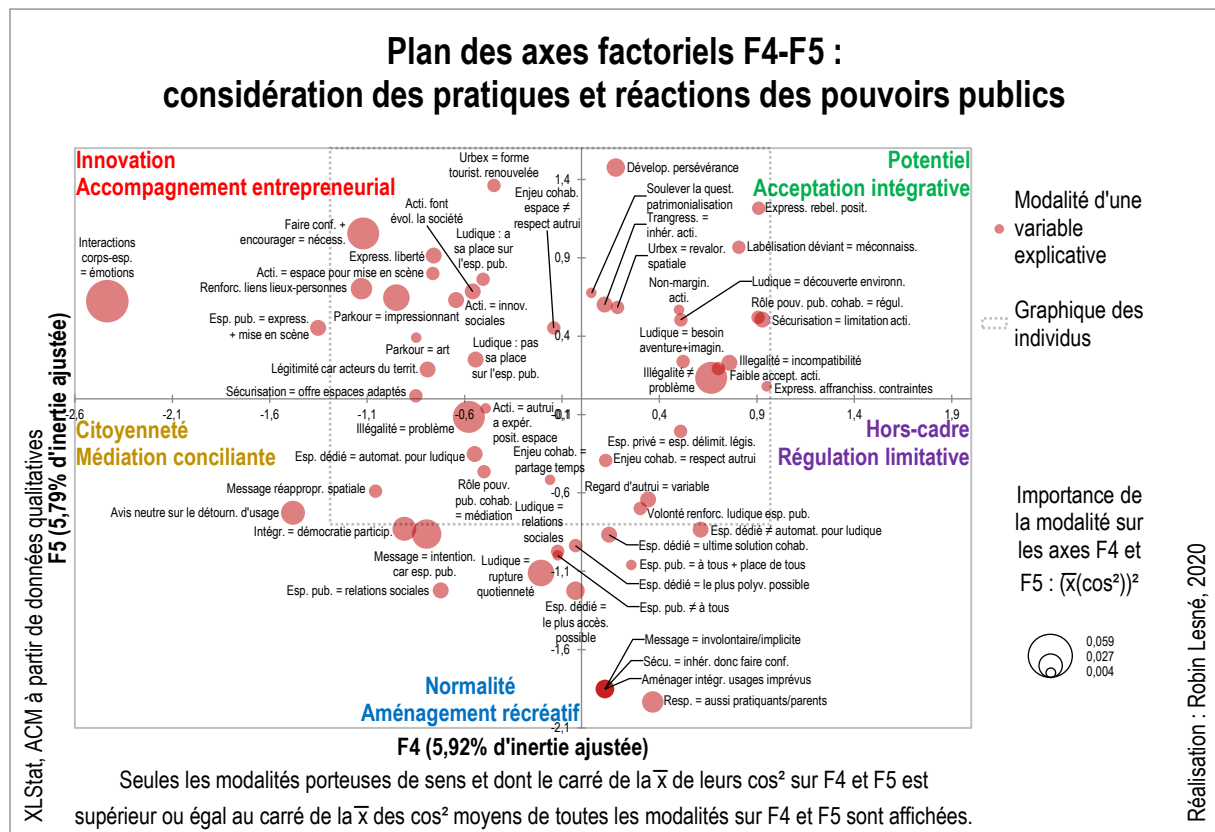


Figure 7.55 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F4-F5 de l'ACM op  r  e sur le mat  riau issu des entretiens avec les   diles.

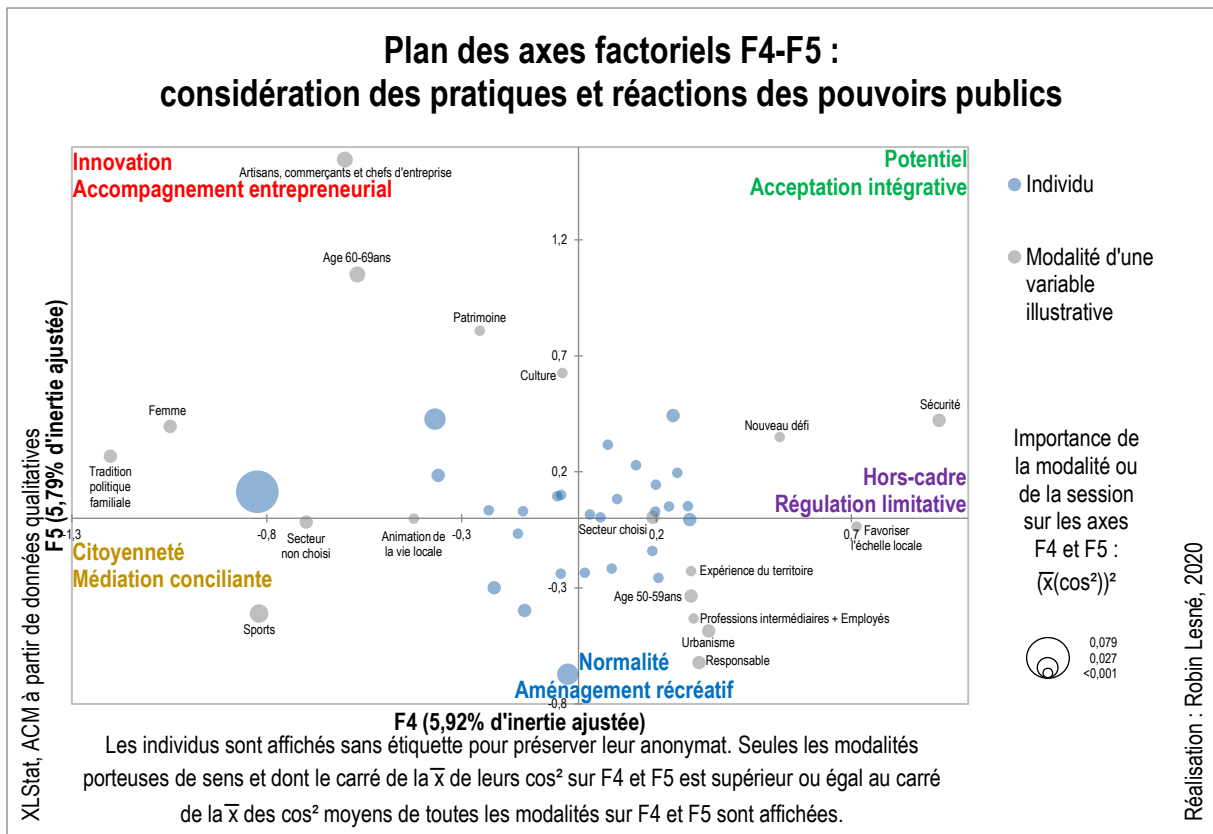


Figure 7.56 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F4-F5 de l'ACM opérée sur le matériel issu des entretiens avec les édiles.

7.4.3 Le parkour, l'urbex et les cultures urbaines pour les édiles : des résistances et préoccupations aux diverses formes de reconnaissance

L'analyse des 28 entretiens fait donc émerger 17 représentations qui présentent toutes deux à quatre caractéristiques spécifiques parfois proches, abstraction faite de leurs catégorisations sociodémographiques qui les complètent *a posteriori*. Pour structurer d'une manière globale l'ensemble de ces représentations, l'idée est de procéder sur le modèle du puzzle : chacune d'entre elles constitue une pièce et au plus elles partagent de caractéristiques similaires ou convergentes, au plus elles sont proches dans la structure générale et, à l'inverse, leurs caractéristiques différentes ou divergentes les éloignent. Une fois le « puzzle » reconstitué, il est alors possible d'en comprendre le sens, de dégager les tendances structurantes de son organisation et d'identifier les grands enjeux (Fig. 7.57) et profils d'acteurs (Fig. 7.58) qui rapprochent les représentations.

L'urbex, le parkour et la ville Organisation des représentations des acteurs des collectivités territoriales et caractérisation des représentations par enjeux centraux

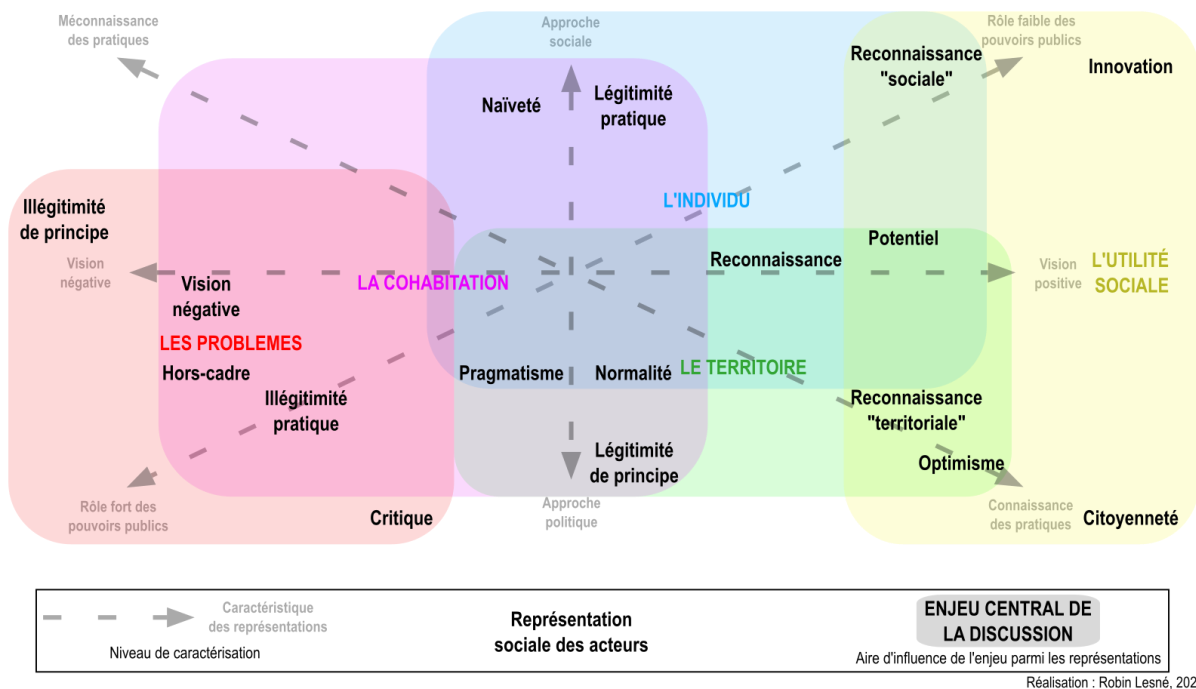


Figure 7.57 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériel recollé à travers les entretiens avec les édiles et focalisé sur les enjeux centraux des discussions.

Ainsi, quatre tendances générales sont identifiées comme particulièrement influentes sur les caractérisations des représentations. Les premières paraissent évidentes, à savoir une opposition entre des visions négatives et positives des activités issues des cultures urbaines et, de manière parallèle, un gradient du niveau de connaissance et de familiarité avec elles ainsi qu'un gradient quant au poids accordé aux pouvoirs publics. Des rapprochements se dessinent en effet entre une vision négative, une méconnaissance des pratiques et un attachement à un rôle fort des pouvoirs publics, et inversement. Une dernière tendance plus originale se distingue et est plutôt détachée des trois autres. Elle sépare, d'une part, une approche sociale de la question qui se centre sur la construction de l'individu dans son rapport à l'espace, à autrui et à la société et, d'autre part, une approche politique qui se focalise sur les liens avec le groupe humain et la société en matière de cohabitation, de partage, de développement territorial ou encore d'appropriation spatiale. Somme toute, cinq enjeux centraux sont finalement identifiés en ce qu'ils sont des éléments incontournables autour desquels gravitent une grande partie des discussions dans les entretiens. Les représentations les plus négatives proviennent principalement d'extraits d'entretiens discutant des problèmes liés aux activités tandis que les représentations plus médianes mais avec de la réserve portent davantage sur la question de la cohabitation. Le glissement vers les représentations plus positives se sépare en deux branches selon que celles-ci gravitent plutôt autour de l'individu ou du territoire pour, en toute fin, converger sur la question de l'utilité sociale des pratiques discutées.

L'urbex, le parkour et la ville Organisation des représentations des acteurs des collectivités territoriales et caractérisation des représentations par profil d'acteurs

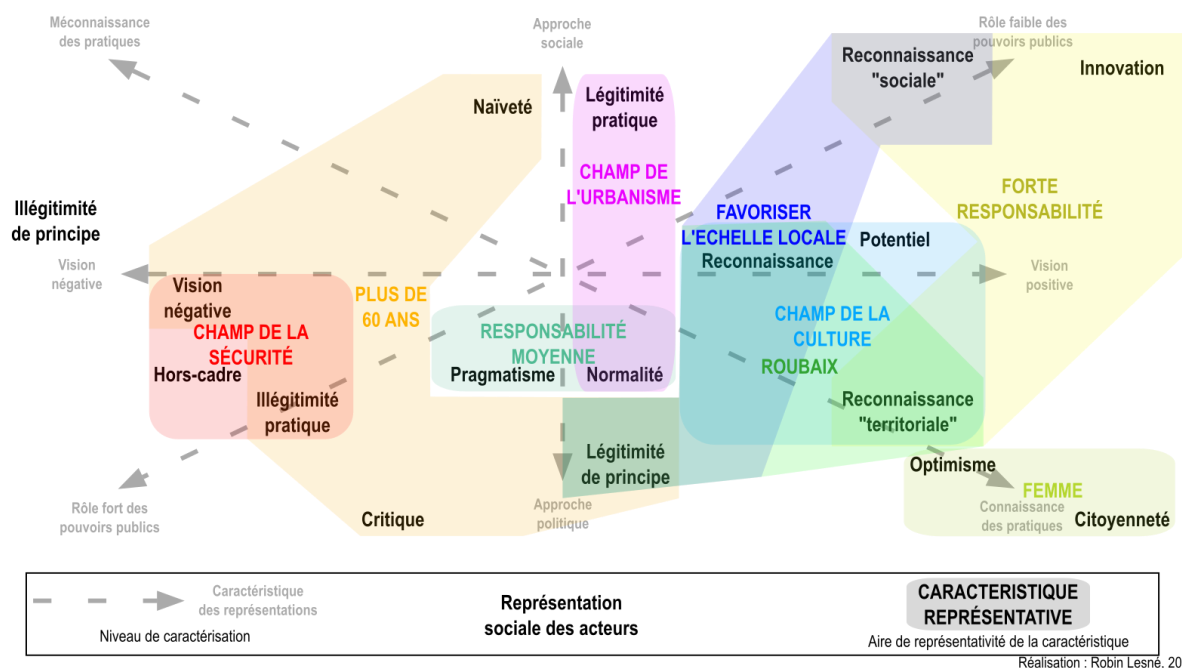


Figure 7.58 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériel récolté à travers les entretiens avec les édiles et focalisé sur les profil d'acteur représentatifs.

De manière complémentaire, en superposant les caractéristiques sociodémographiques des individus particulièrement typiques des représentations dégagées, il s'avère que des liens sont à établir. La partie gauche du schéma où se retrouvent les avis les plus réticents est ainsi particulièrement marquée par le champ d'opération de la sécurité et par un âge supérieur à 60 ans chez les interlocuteurs. La position médiane est plutôt celle de techniciens (responsabilité moyenne et/ou champ de l'urbanisme) qui, du fait de leur statut, ne prennent pas ou peu position. Ce sont les acteurs du champ de la culture et/ou de Roubaix qui semblent particulièrement bien se retrouver dans toutes les représentations positives et reposant sur la question du territoire. Par ailleurs, le schéma révèle ici que le discours sur les loisirs étudiés est d'autant plus positif que les interlocuteurs sont engagés dans une démarche pour favoriser l'échelle locale et ont une responsabilité importante dans leur activité opérationnelle ou d'élu. Enfin, un élément très spécifique est mis en avant : les quelques interlocutrices ont tendance à davantage de retrouver dans les représentations dites de l'optimisme et de la citoyenneté. Finalement, de manière synthétique, toutes les représentations identifiées s'étalent sur un horizon large et présentent des positionnements négatifs ou médians clairement distincts en matière de points de vue, préoccupations et types d'acteurs tandis qu'elles sont bien plus éclatées dans les positionnements les plus positifs relevant de multiples facteurs propres aux acteurs et situations.

7.5 Le parkour et l'urbex dans le champ du tourisme et des loisirs

L'enquête menée auprès de plusieurs acteurs ludo-touristiques se constitue comme une étude dans l'étude avec une approche et des objectifs qui se distinguent nettement du reste de l'investigation. Les entretiens conduits auprès des prestataires, des partenaires et des visiteurs rencontrés visaient modestement à comprendre comment se positionnent ces offres dans le champ du tourisme et des loisirs aux dires de ceux qui les proposent et/ou les ont expérimentées. Il s'agissait notamment de découvrir les visites, de discuter de l'expérience récréative qu'elles présentent et d'interroger leur rapport potentiel ou existant avec l'institution et les pouvoirs publics ainsi que plus largement celui du parkour et de l'urbex dont elles se rapprochent. Le nombre limité d'interlocuteurs et la double temporalité de l'investigation ont, entre autres choses, participé au fait de s'orienter sur une méthode d'analyse non assistée par des outils informatiques de calculs complexes. Pour autant, la démarche est assez proche en ce qu'elle s'attache également à explorer le jeu de données, ici sous forme de contenu textuel, afin d'en dégager des points de convergences et de divergences entre les interlocuteurs et de les repositionner dans un schéma d'organisation générale du corpus *in fine* (Fig. 7.59).

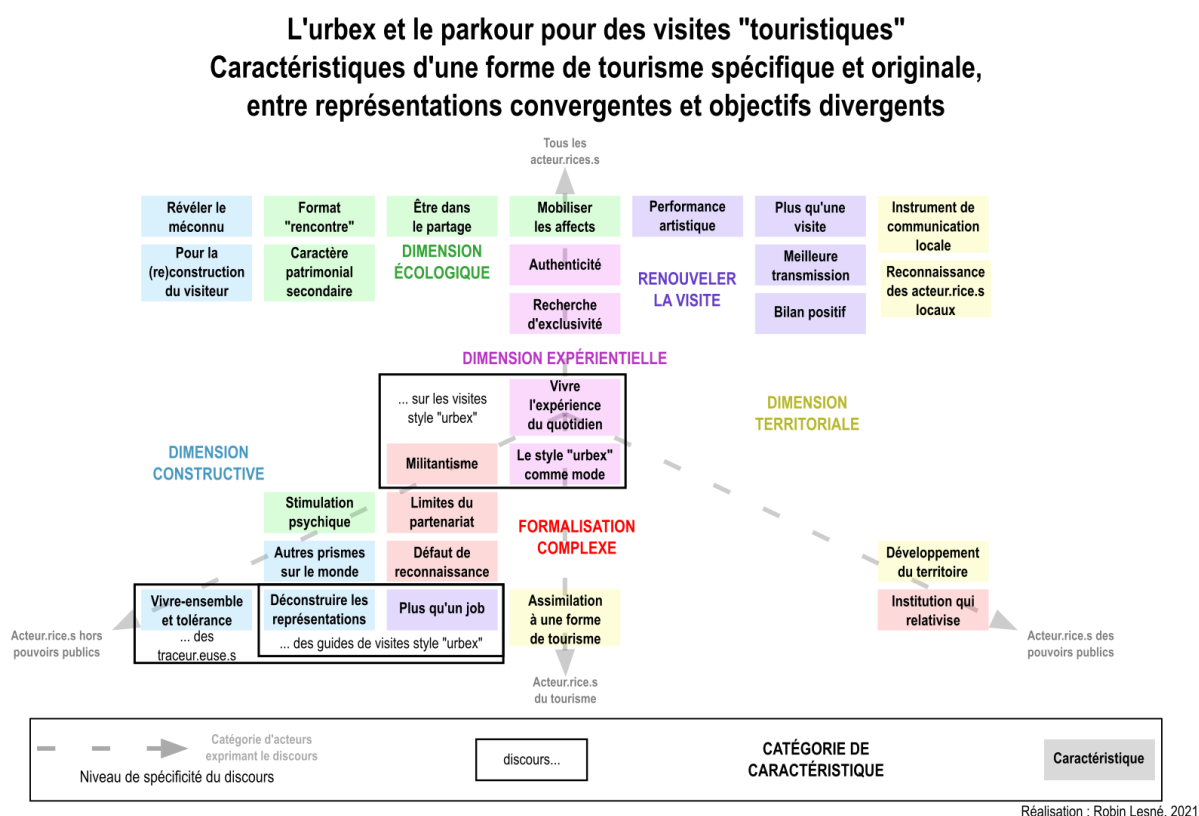


Figure 7.59 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériau recolté à travers les entretiens avec les acteurs des visites étudiées.

Ainsi, il se révèle que la majorité des idées évoquées se retrouvent chez tous les acteurs et que seule une partie minoritaire, mais non négligeable, d'entre-elles sont propres à certaines personnes. Plus précisément, ces éléments distinguant les interlocuteurs sont le fait de sous-types d'acteurs qui se ressemblent toujours

sur des caractéristiques communes (par exemple, uniquement et tous les visiteurs ou uniquement et tous les guides de visites) ou bien ils concernent uniquement une des deux formes de visites étudiées (par exemple, uniquement et tous les interlocuteurs discutant de l'expérience roubaisienne ou uniquement et tous les interlocuteurs discutant des visites inspirées de l'urbex). Les 117 idées finalement dégagées se répartissent de manière équilibrée entre 6 catégories déclinées en 27 caractéristiques. Parmi ces catégories, cinq portent directement sur l'expérience de la visite et la dernière s'articule autour de sa formalisation. Les caractéristiques trouvent leur position sur le schéma général selon qu'elles sont davantage propres à certains acteurs tandis que celles partagées par tous sont étalées sur la partie supérieure. Leur position exacte de gauche à droite repose alors uniquement sur une cohérence avec les autres éléments de la même catégorie pour qu'elles en soient le plus proche possible. Par exemple, les caractéristiques « Révéler le méconnu » et « Pour la (re)construction du visiteur » sont positionnées à gauche car elles relèvent de la catégorie d'idées portant sur la dimension constructive (en bleu) dont les trois autres caractéristiques sont propres aux discours des acteurs hors des pouvoirs publics, donc concentrées dans la partie basse et gauche du schéma. Cela permet finalement d'identifier des « barycentres » des idées et caractéristiques regroupées par chacune des six catégories.

7.5.1 Une volonté commune de proposer une offre alternative à la visite touristique, mais une institutionnalisation complexifiée par des divergences entre acteurs

Un premier niveau de lecture des discours permet, avant d'entrer dans la profondeur du contenu concernant l'expérience de visite proposée, d'aborder le positionnement des acteurs quant à ce type de produits de loisir et de tourisme. Il se dégage une nette ambivalence entre, d'une part, un avis partagé par tous les interlocuteurs sur une volonté de renouveler aujourd'hui l'offre de visites touristiques et culturelles et, d'autre part, une divergence de points de vue quant aux modes d'action puisque les acteurs institutionnels se considèrent incontournables et en phase avec les évolutions contemporaines tandis que ceux de la société civile et qui ont eu l'initiative de lancer de telles expérimentations défendent leur indépendance vis-à-vis de l'institution. Pour revenir sur ces deux éléments, il est proposé de les présenter de manière plus détaillée à travers les idées qui les composent.

7.5.1.1 Une entreprise consensuelle de renouveler le secteur de la visite touristique

De manière la plus souvent explicite, les interlocuteurs s'accordent tous sur la nécessité de renouveler l'offre de la visite. Leur discours repose sur cinq caractéristiques. Premièrement, leurs propos convergent sur la considération des expérimentations étudiées comme quelque chose qui serait « plus » qu'une visite.

En fait, c'est un mix, hein ! Parce que tu venais avec l'urbex, mais une journée d'urbex, c'est chiant quand même. Un petit peu d'urbex, c'est sympa, un petit peu d'histoire, c'est sympa, un petit peu de géo, un petit peu de tout, c'est sympa. Mais l'idée, c'est qu'à quatre heures, ou à trois heures et demi, tu regardes ta montre et tu te dis « Ah merde, plus qu'une demi-heure ! ». (Guide de visites de type urbex)

Ils appuient sur le fait qu'une grande diversité de temps et d'activités est proposée lors d'une même déambulation, notamment en impliquant fortement le visiteur. Leur idée est qu'il est désormais nécessaire de casser les codes pour que l'expérience soit davantage appréciée et éviter un sentiment de lassitude afin d'attirer un public plus jeune traditionnellement moins intéressé par les visites guidées. En effet, un des objectifs de la collaboration entre Parkour59 et l'office du tourisme de Roubaix est le renouvellement des produits touristiques locaux en matière d'expérience pour « *proposer une offre décalée, authentique, alternative, qui collait aux valeurs du territoire* » (Marquet, 2017, pp. 40-41). Deuxièmement, il est fait état d'une activité qui serait alors plus qu'une profession ou un métier mais une vocation. Ce sont les créateurs et les visiteurs qui avancent cet argument, invoquant notamment la passion des acteurs comme moteur principal – « *je ne pourrais pas faire ce genre de boulot sans être passionné.e par ça [...] quand les gens viennent, ils sentent qu'ils sont embarqués dans quelque chose par quelqu'un qui est un peu à fond là-dedans* » (Guide de visites de type urbex) – mais aussi la double casquette de guide et de pratiquant membre de la communauté et la pleine implication nécessaire à la proposition d'une offre décalée. Troisièmement, tous les interlocuteurs reconnaissent que ces visites constituent également une performance artistique. Les acteurs construisant ces offres ont alors un rôle de création et d'animation ; aussi les guides sont-ils des « guide-artistes » proposant « *un spectacle déambulatoire quoi ! [...] Et à un moment c'était très théâtrale.* » (Guide de visites de type parkour) avec tout un travail de scénarisation. Quatrièmement, il est estimé que tous ces éléments favoriseraient une meilleure transmission car, d'une part, les visites font vivre une expérience mobilisant la dimension corporelle et, d'autre part, elles sont conduites par des personnes locales et authentiques.

On est un peu fasciné par ce qu'ils font ! Et ça, ça fait ressentir des émotions. Je pense que c'est ce qui fixe, un peu, les souvenirs, aussi. Et c'est ça, c'est le fait d'avoir... Quand il y a des humains, il y a des émotions. Du coup, ça fixe des choses et c'est pour ça qu'on vit une expérience sympathique, je pense. (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

Enfin, cinquièmement, tous dressent un bilan positif de ces offres puisqu'ils considèrent, entre autres choses, que la dimension corporelle est bénéfique à l'expérience et admettent qu'ils ont vécu ou constaté un plaisir important à travers les visites.

7.5.1.2 Complexité et diversité des avis quant à la formalisation des offres

Pour autant, force est de constater que ces points d'accord ne convergent pas sur un consensus quant à la formalisation de telles offres de loisir et de tourisme. D'un côté, les acteurs institutionnels tiennent un discours de « normalisation » des visites. Il s'agit notamment d'une considération que cette démarche d'ouverture, voire de remise en question des prismes classiques, est préexistante chez les visiteurs, ce qui en limiterait l'effet : « *Les personnes qui habitent *** et qui viennent à nos visites, elles sont déjà convaincues, persuadées de l'intérêt de cette ville. Elles viennent, justement, parce qu'elles trouvent ça super et elles viennent passer des bons moments.* » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites). Dans un discours teinté d'un léger mépris se dégage également l'idée que, finalement, ces visites n'auraient rien inventé. De l'autre côté, les acteurs hors des pouvoirs publics critiquent les partenariats, voire l'institution elle-même, et revendiquent un caractère

militant. Ils font état d'une méfiance, voire d'une défiance, à l'encontre des institutions, considérant plus concrètement que les collaborations sont une source de contraintes. En cela, les interlocuteurs sont proches des constats faits par Vieille-Marchiset (2003) dans les sports de rue en matière de rejet de tout ce qui est politique et de forte déception envers les organisations. La question de la reconnaissance est particulièrement récurrente à travers la critique d'un défaut de reconnaissance. Il est fait état d'une logique de contrôle des discours historiques par l'institution dans l'offre roubaisienne et d'une stratégie de récupération et d'instrumentalisation qui est très mal vue, d'autant plus qu'elle aurait tendance à évincer les acteurs locaux.

Oh je pense aux cultures urbaines en général. Et depuis longtemps, tu peux parler à tous les mecs du monde du hip-hop, ils vont te le dire. Il faut, à un moment, que tu sortes de la rue pour qu'on te considère. Et du coup il faut être dans des galeries d'art pour avoir un peu de cachet. Mais on n'est pas considéré. Tu vois, par exemple, quand je vois le festival XU. On nous dit que le budget est de 25 000 euros et que ces 25 000 euros seront surtout dispatchés dans des grosses structures culturelles qui elles font... qui n'ont pas de légitimité, ils ne viennent pas de la rue j'ai envie de dire. (Guide de visites de type parkour)

Ainsi, de manière plus générale, c'est tout le système de distribution des fonds dans le domaine de la culture qui est vivement critiqué. En cela, il n'est donc pas surprenant de retrouver une forme de revendication et la motivation à faire évoluer ces points et à transmettre un regard critique par la visite, voire à bousculer le système dans sa globalité, illustrant un caractère militant. Les visites proches de l'urbex revendiquent ainsi leur inscription à contre-courant des stratégies de marketing territorial traditionnelles en invoquant leur fonctionnement reposant sur le don et le contre-don ou encore leur distance avec les institutions du fait de leur message en décalage, une visiteuse livrant « *Je pense qu'ils n'ont pas spécialement envie de parler de la « bruxellisation », voilà. Je ne suis pas certain.e ! En fait, je suis relativement certain.e.* » (Membre du public des visites), et liée à leur volonté de préserver leur liberté et leur autonomie.

7.5.2 Les quatre dimensions de cette forme alternative de tourisme

Les échanges avec les différents acteurs impliqués dans et autour de ces visites révèlent principalement que l'urbex et le parkour constituent des ressources pour ces offres de tourisme et de loisir en devenant totalement ou partiellement des composantes. Ils participent ainsi à ce que des expériences récréatives alternatives soient possibles, gravitant notamment autour de quatre dimensions.

7.5.2.1 Des visites qui participent à la construction de soi

La première d'entre-elles, particulièrement mise en avant par les acteurs hors des pouvoirs publics, est le caractère constructif pour les individus. Les visites participeraient tout d'abord à déconstruire les représentations sur les personnes, les activités ou encore les territoires, à l'image des propos recueillis au sujet de la mauvaise image de Roubaix, de la labélisation de « marginaux » des traceurs ou encore de la place du patrimoine délaissé. Alors, elles joueraient un rôle de renforcement du vivre-ensemble et de la tolérance en favorisant les liens entre les habitants et l'institution ainsi qu'en contribuant à la compréhension et à l'acceptation d'autrui. Ces processus sont particulièrement relevés en direction des traceurs dont les visites

participeraient à leur éducation et s'inscrivent dans l'objectif de Parkour59, mais aussi vers le public local, notamment familial.

Parce qu'on est toujours dans l'apprentissage, du coup. Enfin, dans l'enrichissement personnel, l'apprentissage, la rencontre. Voilà, c'est des choses qu'on ne connaît pas, qui ne sont pas... Ce n'est pas des gens qu'on rencontre forcément tous les jours, donc c'est de savoir un petit peu... connaître leur parcours, leurs motivations. (Membre du public des visites)

Un autre élément de construction de soi rapporté est celui de la sensibilisation à une diversification des prismes d'appréhension du monde. Les visites permettraient de faire ouvrir les yeux en témoignant d'autres grilles de lecture, de faire évoluer les visions et regards sur la ville et de prendre conscience que d'autres rapports et modes d'habiter sont possibles puisque « *c'est apprendre aux gens à lire la ville. Parce que la ville est un objet hyper politique. C'est l'espace politique par excellence !* » (Guide de visites de type urbex). Pour toutes ces raisons s'opérerait alors une construction ou reconstruction du visiteur. Les acteurs revendiquent en effet une mission d'accompagnement de la construction des personnes, notamment par la transmission d'aptitudes comme la curiosité et l'acceptation de soi. Ils offriraient ainsi une meilleure compréhension et connaissance du territoire urbain, voire sa redécouverte par le prisme des loisirs, et les clés pour s'engager dans d'autres formes de rapport à la ville, notamment dans une perspective plus *slow* et de remise en question des modes d'habiter, à l'image du mouvement « Cittaslow » (Mallet, 2020).

C'est un message ! C'est un message : « Ne suis pas le chemin ! Ne suis pas le chemin qu'on t'a donné et qui est dessiné au sol. ». Et si tu ne suis pas ce chemin, forcément tu vas trouver quelque chose. Parce que si tu restes sur l'autoroute, qu'à un moment tu ne sors pas de la voie pour voir le village d'à côté, c'est sûr. (Guide de visites de type parkour)

Enfin, cette dimension constructive propre à ces offres de visite se situerait également dans leur capacité à révéler le méconnu en faisant redécouvrir l'espace par ses détails (Fig. 7.60), en mettant en lumière des potentiels inexploités – « *Les gens me disent « Ouais, de toutes façons, moi, je connais tout ***... » mais comme je prends tous les chemins parallèles, en général, ils sont « Oh, je n'étais jamais venu ici ! ».* » (Guide de visites de type urbex) – et, *in fine*, en démontrant qu'un habiter alternatif participe à la révélation des richesses d'un territoire.



Figure 7.60 : Mettre le doigt sur des détails lors de la visite de l'Aegidium. Photo : Robin Lesné, 2020.

7.5.2.2 Une expérience humaine donc écologique

Au regard des propos recueillis, ces offres de visite se caractérisent également par une dimension écologique, c'est-à-dire par une expérience humaine, sociale et corporelle. Celle-ci est de nouveau particulièrement avancée dans le discours des acteurs hors des pouvoirs publics, mais de manière moins importante que précédemment. Premièrement, il est mis en avant le caractère patrimonial secondaire des visites au profit d'une expérience humaine misant davantage sur les atouts immatériels du territoire et sur la rencontre. À Roubaix, le fait que tout se déroule dans un centre-ville riche en patrimoine incite les acteurs à peu s'inquiéter de l'importance de ponctuer le parcours d'éléments de cette nature. Deuxièmement, le format « rencontre » est systématiquement au centre de la construction de l'offre. Cela s'inscrit dans l'attrait contemporain, dans le secteur touristique, pour la découverte de personnes, ici dans la rencontre entre les visiteurs et leur(s) guide(s) avec leur subjectivité, leurs modes de vie et leurs témoignages et expériences, c'est-à-dire la recherche « *d'une rencontre des touristes avec les lieux et les gens ordinaires, en dehors des circuits normalisés, structurant les flux des visiteurs d'un lieu divertissant à l'autre* » (Corneloup, 2014, p. 16). En cela, ces visites présenteraient l'équilibre de la complémentarité entre le patrimonial matériel et l'humain.

En fait, il y avait les deux formes. Il y a le château où tu paies pour entrer et tu visites des armures derrière des vitrines, etc. Et il y a le tourisme où tu es invité à un barbecue parce que tu as sympathisé avec un gars lors d'un festival et il te fait rencontrer ses enfants. Et ses enfants s'assoient sur tes genoux pendant que tu manges et tu manges leur nourriture, tu dors dans leur canapé et en fait, ouais c'est une forme différente. En termes de richesse, les deux sont riches, mais sous une forme différente. Je ne sais pas s'il y en a une qui serait plus importante qu'une autre, les deux sont compatibles, en fait. (Guide de visites de type parkour)

Troisièmement et en prolongement, il s'agit donc de situations de partage. Le pratiquant est l'intervenant principal ; aussi les visiteurs peuvent-ils expérimenter une certaine proximité avec lui du fait de son accessibilité et de son dévoilement : « *Et de là, tu commences à parler de toi et de ton ressenti profond ? Attends, t'as l'impression que t'es dedans, que t'es avec, que tu le/la connais quoi !* » (Guide de visites de type parkour). Plus généralement, cette expérience de partage se retrouve également entre les visiteurs puisque leurs interactions sont favorisées, ce qui créerait une ambiance de familiarité dans tout le groupe. Quatrièmement, en plus des échanges, les affects sont aussi mis au centre de l'expérience comme en témoigne un des guides rencontrés lorsqu'il livre, au sujet des émotions, que « *c'est là que les humains peuvent se connecter ensemble. Quand il y a de l'émotion, que ce soit de l'émotion joyeuse, de l'émotion triste ou du rire. Ça fait partie de ce qui connecte les humains.* » (Guide de visites de type urbex). Il s'agit de partager les émotions et sensations du ou des guide(s), ce qui serait favorisé par des mises en situation volontaires d'intensité affective ou, dans le cas des visites proches de l'urbex, de temps introspectifs. En somme, pour reprendre les travaux sur l'écologie corporelle (Lebreton et Andrieu, 2011, 2018), une forme d'« immersion expérientielle ». Les visiteurs et guides vont même plus loin en considérant qu'il y aurait une forme de stimulation psychologique intentionnelle dans ces visites visant à simuler le vertige et à construire les imaginaires (Fig. 7.61), notamment par des temps dédiés au retour sur soi dans la déambulation. En effet, voir la grimpe et s'imaginer le vide fait ressentir le vertige comme le rappelle Nahoum-Grappe lorsqu'elle explique qu'« *en un sens, le vertige produit la chute par son anticipation hallucinée ; c'est ce premier temps d'hallucination, du « croire tomber », qui nous semble le définir le plus exactement* » (1993, p. 168).



Figure 7.61 : Invitation à l'imagination et à la projection mentale de l'époque des bals dans la salle lors de la visite de l'Aegidium. Photo : Robin Lesné, 2020.

7.5.2.3 Inscription dans le tourisme et le loisir expérientiels

Au regard de tous ces éléments concernant la dimension constructive et, surtout, écologique, il apparaît logique que ces visites se singularisent troisièmement par une dimension expérientielle importante. Partagée de la part de tous les interlocuteurs, celle-ci se décline en quatre caractéristiques relevant d'une double dynamique entre un ancrage dans l'authenticité et la quotidienneté et un attachement à l'exclusivité et à l'exceptionnel. En effet, tous les acteurs s'accordent sur (1) le caractère authentique inhérent à ces offres. L'adaptation aux contraintes d'organisation y est secondaire et les sites sont choisis pour proposer une

expérience de la ville dans sa matérialité et ce qu'elle a d'humain par les interactions sociales, le tout s'inscrivant dans une recherche d'authenticité en ce qu'elle touche davantage le visiteur. Par ailleurs, il s'agit également de défendre la légitimité des acteurs locaux du fait de leur caractère authentique à travers leur subjectivité et leurs propres modes d'habiter qu'ils partagent alors avec ceux qui les rencontrent.

Ils sont dans la réalité, tout simplement. S'ils sont locaux, ils connaissent que, à cette fenêtre, il y a la vieille qui va ouvrir pour leur gueuler dessus. Donc ils en connaissent les risques, les conséquences. Tout simplement, c'est des personnes dans leur environnement, en fait. Du coup, c'est crédible puisqu'ils peuvent au mieux répondre et au mieux se défendre sur la description de leur environnement. Ouais. Aussi, ouais je dirais ça. De l'authentique ! Si tu demandes à un ours polaire de te faire visiter la jungle, ça ne va pas marcher, tout simplement. Il faut demander à un singe. (Guide de visites de type parkour)

Derrière ces visites est également identifiée (2) une recherche d'exclusivité, c'est-à-dire une demande d'être le ou la seul(e) à avoir vécu, vu et expérimenté ce qui est proposé, d'autant plus que la valeur intrinsèque de l'offre est décrite comme augmentée par le caractère inaccessible de l'expérience proposée puisqu'« *il y a un côté attirant, je dirais, quand on dit aux gens « Venez voir parce qu'après ce ne sera plus du tout pareil et vous ne verrez plus jamais comme ça.* » » (Membre du public des visites). En cela, ces visites s'inscrivent dans les logiques propres à l'urbex où la liberté est reconnue comme une des principales qualités en ce qu'elle favorise une expérience personnelle et unique, y compris au sein d'un groupe d'explorateurs (Arboleda, 2021). En plus de l'authenticité, il est également recherché, dans les visites proches de l'urbex, le fait de (3) vivre l'expérience du quotidien. Il s'agit d'une demande de visite décalée et qui casse les codes s'inscrivant dans la tendance à vivre ce que connaissent les personnes du terroir – « *Après, il y a des personnages du cru avec qui j'ai sympathisé qui sont, aussi, eux-mêmes, des attractions.* » (Guide de visites de type urbex) –, ainsi que d'une demande de révélation des lieux de l'ordinaire et du patrimoine alternatif de la quotidienneté. Cette idée n'est pas totalement nouvelle, Marcotte (2016) décrivant le développement d'une forme de tourisme cherchant à vivre l'expérience du résident et Corneloup (2014) considérant que les villes s'engagent sur le tournant altertouristique lorsque les touristes peuvent construire un ancrage local à partir des modes et formes de vie authentiques du territoire, ce qui « *devient alors une ressource touristique alternative à la modernité et à la postmodernité.* » (Corneloup, 2014, p. 16). En effet, il est possible d'inscrire le succès contemporain de telles offres de loisir dans (4) une « mode » de l'urbex décrite par les interlocuteurs de manière implicite lorsqu'ils expliquent que certaines caractéristiques qui se révèlent propres à l'urbex surgissent dans les demandes de tourisme et se concrétisent par un consentement à payer : « *En fait, il y a des photographes même allemands, hollandais, français, des photographes d'urbex, qui viennent. Et donc on les fait entrer par des petits nombres. Donc ils paient évidemment beaucoup plus cher qu'une visite, mais ils sont ravis.* » (Guide de visites de type urbex, Fig. 7.62). Le Gallou (2018a) englobe cela dans le contexte d'une hausse d'une demande de visites touristiques de lieux alternatifs qui sortiraient du tourisme classique, d'un intérêt croissant pour une esthétique des ruines contemporaines et du développement d'une offre touristique institutionnalisée et à but lucratif surfant sur cette vague (Lebreton et Gibout, 2017 ; Le Gallou, 2018a, 2018c). Cet « effet de mode » a d'ailleurs également pu être relevé dans

des travaux précédents pour d'autres sports et/ou « spots » urbains (Stevens, 2004 ; Laurent et Gibout, 2010 ; Gravari-Barbas et Delaplace, 2015).



Figure 7.62 : La possibilité de réaliser des clichés à l'image de la photographie d'urbex lors de la visite de l'Aegidium. Photo : Robin Lesné, 2020.

7.5.2.4 Entre valorisation territoriale et reconnaissance des ressources locales

Enfin, les interlocuteurs explicitent différents éléments relevant d'une quatrième et dernière dimension propre à ces visites, à savoir leur dimension territoriale. S'articulant en quatre caractéristiques, elle se révèle particulièrement présente dans le discours des acteurs interrogés relevant des pouvoirs publics et du secteur du tourisme, donc moins marquée chez les visiteurs et membres de Parkour59. En effet, ces offres constituent pour les édiles rencontrés un outil de développement du territoire. « *En fait, ***, son rôle, c'est de donner une image positive de la ville de *** pour faire en sorte d'y accueillir les touristes. C'est très simple.* » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites). Travaillant dans des structures qui ont une mission de promotion territoriale, ils reconnaissent le potentiel des expérimentations en ce sens, autant comme levier de développement que comme médium de valorisation de l'image. Alors, l'enjeu du partenariat avec les créateurs des visites étudiées relèverait notamment de la valorisation de leur territoire, bien que ce discours soit absent chez ces derniers et chez les visiteurs. Plus généralement, tous les acteurs du tourisme assimilent ces visites à une offre touristique. Ils reconnaissent toucher un public attiré par le patrimoine, la culture et/ou le territoire et plus éloigné que les habitants locaux. Nombre d'entre eux inscrivent leurs offres dans les mouvements de *slow tourism* ou de tourisme hors des sentiers battus. Au-delà de ces éléments, deux caractéristiques sont, quant à elles, citées par tous les interlocuteurs. D'une part, ils considèrent que de telles visites constituent des instruments de communication locale, que ce soit dans une relation intéressée de la part du pouvoir public pour valoriser son action comme dans une démarche engagée des associations ou guides pour transformer l'image de leur ville et/ou de leur pratique. D'autre part, tous abordent la question de la reconnaissance. Les relations et partenariats avec l'institution sont appréhendés comme un signe de reconnaissance et le fait qu'il ne s'agisse pas de bénévolat mais d'une prestation payante renforce cette

impression. Par ailleurs, la mobilisation des acteurs locaux est également perçue comme une forme de reconnaissance, ici, des compétences et d'un savoir-faire, inscrite dans une « *volonté de travailler avec les forces vives du territoire* » (Marquet, 2017, p. 40). Dans cette perspective, les prestataires déplorent un manque de reconnaissance et de considération institutionnelle pour ce qu'ils proposent.

Mais je veux dire, j'ai appris une chose, c'est qu'on a un savoir. Souvent, on utilise les pratiques urbaines, sportives ou autres, comme si ça appartenait à tout le monde, comme si le savoir, bah c'était bidon, ce savoir-là était bidon et n'avait pas d'essence. (Guide de visites de type parkour)

PARTIE 3 : REVENIR SUR LA RECHERCHE

CHAPITRE 8 – DES PRATIQUES DE RECRÉATION, OU LE RENOUVELLEMENT DU RAPPORT À LA VILLE

Dans les deux se jouent de la construction de soi. De ce que j'avais pu voir moi, avec toi – moi j'ai plutôt fait le volet urbex –, on venait chercher à se confronter à ses propres limites, ses propres peurs, un peu. J'avais pu observer le sentiment d'abandon qui était quelque chose qui, parfois, avait été vécu personnellement et qu'on venait retravailler dans la partie abandonnée que représentait le bâtiment. Et le parkour [...] où, en fait, on se construit mais en fait vient se poser la question de recherche de dépassement de soi par le physique, par la prise de risque, mais la prise de risque où il y a une forme de, comme dit le sport, avec ses règles. Voilà, donc on est aussi dans de l'apprentissage sportif. Enfin, je ne sais pas, je trouve que tu as bien relevé que c'est quelque chose qui, finalement, vient aussi donner une forme de crédibilité à ces activités de par le fait que si c'est de la construction de soi, on ne peut pas les ignorer. Ça veut dire que c'est des activités qui existent, qui existeront et que pour les pouvoirs publics, peut-être que les ignorer, c'est ignorer une partie de la construction de soi. (Explorateur et psychologue, Retour aux enquêtés)

Comme en témoigne cet extrait des échanges tenus avec quelques pratiquants lors des phases de présentation des résultats de la recherche qui leur étaient destinées, les activités étudiées participent, de manière inhérente, à la construction de l'individu. Que ce soit au regard des réponses dans les questionnaires, des éléments relevés sur les terrains ou des propos dans les entretiens conduits avec la diversité d'interlocuteurs rencontrés, cette dimension semble incontournable et transversale à toute l'enquête menée dans ce projet doctoral. Plus précisément, si le parkour et l'urbex contribuent à la construction de soi, nous considérons également, si ce n'est plus, qu'ils participent d'une reconstruction de soi dans le sens où ils permettent la redécouverte, la réappropriation ou encore le retour sur soi-même. Il ne s'agit pas là d'une réelle innovation, le rôle des loisirs dans la construction de l'individu étant déjà largement connu. À titre d'exemple, Lobo (2014) explique, à partir de Cohen-Gewere et Stebbins (2013), que les activités de loisir s'érigent en mode d'expérimentation de la liberté, ce qui en fait des opportunités pour se construire en tant qu'individu en s'extrayant des rôles et obligations sociales afin de devenir un peu plus soi-même. En complément, Paquot précise, dans la préface de l'ouvrage L'espace public artisanal (Riffaud, 2021), que le processus d'appropriation ne consiste pas à faire sien un lieu mais à évoluer en étant à son contact, ce qui constitue alors une forme active de reconstruction de soi par accès à l'espace et participation à son animation. L'originalité et le caractère inédit du présent chapitre se situe davantage dans sa capacité à démontrer comment le parkour et l'urbex participent d'un renouvellement de l'appréhension de sa place dans le monde pour le pratiquant. En effet, il est déjà connu que le parkour affecte doublement les traceurs en ce qu'il modifie leur compréhension du paysage urbain et leur façon d'être au monde (Loo et Bunnell, 2017), notamment du fait de l'engagement avec l'environnement qu'il implique de manières matérielle, corporelle et sociale, révélant son potentiel en matière de corporéité de l'expérience des relations individu-espace

(Brunner, 2011). Par ailleurs, l'enjeu est ici, au-delà de cette corporéité, d'étudier le rapport à l'espace à travers le prisme des usages inappropriés de celui-ci, Cresswell rappelant que

one way to illustrate the relation between place and behavior is to look at those behaviors that are judged as inappropriate in a particular location – literally as actions out of place. It is when such actions occur, I argue, that the everyday, commonsense relationships between place and behavior become obvious and underlined. (1996, p. 10)

Cette idée d'être « *out of place* » est à comprendre comme une situation décrivant le fait que les pratiquants sont « hors de leur « place » dans la ville, plus précisément *out of order* et *out of place* vis-à-vis des normes sociales qui régissent les comportements et définissent l'accès aux espaces » (Lesné et al., 2019, p. 384). Alors, en saisissant ce qui fait que les explorateurs et les traceurs dénotent et, plus encore, en étudiant comment ils jouent avec les normes, il est possible de dessiner les contours d'un autre rapport au monde qui est le leur à travers un déroulement en quatre étapes progressant de l'intériorité vers l'extériorité de l'individu : le corps, soi et son environnement, autrui et, enfin, la société.

8.1 La corporéité, médium central du renouvellement du rapport à la ville

Parce que les loisirs étudiés mettent le corps des pratiquants au cœur de leur activité – mode d'appréhension, médium affectif, outil sensible, interface sociale, etc. –, il paraît nécessaire de lui donner, dans la présente étude, une place à la hauteur de celle qu'il occupe dans l'urbex et le parkour. L'enjeu est donc, tout d'abord de remettre le corps au centre de trois réflexions. Premièrement, il s'agit de rappeler que le rapport au monde se construit notamment autour de lui. Comme le précise Hoyaux (2009), « exister », du latin *ek-sistere*, signifie le fait de se tenir debout vis-à-vis de tout ce qui fait monde autour de soi et est mis à proximité, qu'il s'agisse des choses comme des êtres. L'humain est ainsi un être-au-monde dans le sens où il prend autant place dans le monde que le monde ne se trouve en lui ou, pour le dire autrement, il en est constituant comme constitué. Et Stevens d'insister dans son ouvrage sur la ville ludique en précisant que « *the expressive, affective and perceptual powers of the body make possible the enactment of different ways of being in the world* » (2004, p. 139). Deuxièmement, il est important de bien avoir connaissance du fait que le corps est au centre du processus de construction de soi par son rapport au monde. La conscience de son propre corps est une des composantes incontournables du renforcement d'une conscience de soi (Sayeux, 2008), ce qui implique de dépasser la considération le réduisant à un instrument de perception de l'environnement pour que l'individu « existe ». Parce qu'il permet d'accroître la connaissance de soi et de déployer son « soi » dans le monde par sa mise en action, « *en créativité, au sens de relation créative entre individu et environnement, le corps peut avoir un rôle à la fois cognitif et performatif. On pourrait l'appeler le corps créatif* » (Kirschner, 2018, paragr. 9). Troisièmement, il est nécessaire de reconnaître au corps son rôle central dans la construction de l'identité. Lebreton (2015a) le rappelle pour l'urbex lorsqu'il explique que le lieu exploré relève d'un paysage vécu alimentant la construction identitaire de l'individu par

une écologisation spatiale, ce qui est complété par Larsen (2021) dans le cas du parkour où, selon elle, l'interaction avec l'environnement matériel forge l'identité du traceur dans un dialogue à double sens puisqu'il ressent des émotions envers l'espace tout comme l'espace l'affecte.

8.1.1 La place du corps dans les sciences sociales

Pourtant, force est de constater que le corps reste un grand impensé de la géographie française, alors même qu'il est largement étudié par son pendant anglo-saxon (Di Méo, 2010). Il s'agit là d'une lacune en ce que cet objet constitue le point de départ des rapports sociaux-spatiaux, étant générateur des systèmes spatiaux, intégré aux échanges avec l'environnement, médium de connaissance, perception, représentation et d'interaction ainsi qu'enregistreur et diffuseur d'idées et de données. Tous ces éléments incitent Di Méo à préconiser une meilleure intégration de l'objet « corps » en géographie puisque les interrelations entre les corps et l'espace ne constituent-elles pas « *les clés de la lecture et de la compréhension de l'espace social, particulièrement de celui des villes ?* » (2010, p. 487). L'enjeu ne réside pas uniquement, pour autant, dans le fait de redonner au corps une place à la hauteur de son intérêt dans les sciences géographiques car il est également nécessaire de dépasser une lecture corporelle fonctionnaliste de la ville pour adopter une lecture compréhensive et sensible des liens entre les corps en mouvement et l'environnement urbain (Lebreton et Andrieu, 2011).

8.1.1.1 Un intérêt récent croissant

Le tableau n'est pas si noir et il est vrai que la corporéité connaît un intérêt contemporain dans les sciences sociales. Cela est vérifié dans le monde anglophone où certains militent pour sa considération. Par exemple, au sujet des affects, Thrift (2004) explique qu'ils constituent une forme d'intelligence marquée par une grande part d'inconscient ou de non maîtrisé mais qui influence tout de même le rapport au monde bien qu'ils aient été relégués au rang d'éléments irrationnels à exclure de cette réflexion. La France n'est pas en reste et il faut ici présenter, entre autres choses, les travaux géographiques sur la marche. Le contexte actuel est ainsi celui du développement d'une géographie affective et sensorielle dans une perspective hodologique de l'espace visant à dépasser l'objectivité et la rationalité géographique pour considérer davantage le vécu et le rapport intense et personnel au lieu (Douence, 2019). Cette dynamique est donc bien une réalité, comme en témoigne le choix du thème « Corps » pour le [Festival International de Géographie](#) de 2021, et il est possible de considérer qu'elle s'inscrit dans le mouvement d'affirmation des courants théoriques non représentationnel et plus que représentationnel. Ceux-ci relèvent de la conviction qu'il y a un intérêt à dépasser la dimension représentationnelle du rapport à l'espace pour se concentrer davantage sur « *le rôle à la fois cognitif et performatif de l'émotion, en lien avec le ressenti corporel* » (Kirschner, 2018, paragr. 22), notamment dans l'étude des pratiques récréatives. La théorie non représentationnelle considère ainsi l'expérience immédiate et sensible de l'espace dans la construction territoriale en ce que la connaissance spatiale vient de la perception sensorielle (Saez, 2018), à l'image de l'intérêt pour l'habiter lorsqu'il est considéré comme une somme d'expériences quotidiennes et sensorielles plutôt qu'en termes d'actes spectaculaires et symboliques de résistance (Ruiz *et al.*, 2020). Cependant, à l'instar de Lorimer (2005), il est ici préféré l'idée d'une théorie

« *more-than-representational* » plutôt que « *non-representational* » du fait que la négation du rôle des représentations soit fortement limitative et que nous croyons davantage à la complémentarité des approches.

8.1.1.2 La question écologique appliquée au rapport à la ville

Dans cette perspective d'une prise en compte plus importante du corps dans les réflexions, plusieurs chercheurs, Bernard Andrieu en tête, poursuivent une démarche d'écologisation. Ici, la terminologie « écologie » ne relève pas tant de son sens le plus populaire et usuel rattaché au courant de l'écologisme, c'est-à-dire la préoccupation de la protection de l'environnement naturel et de l'homme contre des dégradations de nature anthropique, mais de son sens premier, donc celui de l'étude des relations entre les êtres vivants et leur environnement. En considérant particulièrement la dimension corporelle et humaine dans ce rapport, « *l'écologie renvoie à une série de process, d'interactions fondamentales entre le corps et les milieux naturels et sociaux* » (Andrieu et Sirost, 2014, p. 5). Ainsi, en orientant l'intérêt vers les espaces urbains, il est question d'une écologie corporelle de la ville (Lebreton et Andrieu, 2011). Ici, l'environnement urbanisé est à envisager par les interactions entre la ville et les corps qui s'y inscrivent, ce qui revient à opérer une « écologisation » du corps en considérant son immersion et son adaptation au milieu d'évolution. Plus généralement, le fait d'interroger davantage la dimension corporelle – la corporéité – du rapport à la ville participe à remettre l'expérience humaine – kinesthésique, sensible et sensorielle – au centre de l'expérience urbaine. En cela, il s'agit, à l'instar de Laplantine (2005) de préférer l'idée de *choros* à celle de *topos* dans l'appréhension de l'espace, c'est-à-dire le considérer davantage comme un ensemble d'intervalles propres à la mobilité spatiale et la transformation temporelle que comme une étendue stable et finie dans laquelle l'individu reste. Donc étudier le rapport corps-environnement au regard de sa chorégraphie pour saisir les liens corporels et sensibles entre l'espace et l'actant, tous deux s'impactant mutuellement (Laplantine, 2005). Ce prisme se retrouve particulièrement dans la transposition de la grille de lecture des sports de pleine nature à la ville. Ainsi, les sports de pleine nature en milieu urbain opéreraient une écologisation des espaces urbains par hybridation des sensorialités et des motricités et par promotion de l'immersion corporelle dans l'architecture, accroissant la perception de l'espace ainsi que l'action sur l'espace par le corps et constituant une méthode pour ne faire qu'un avec la ville tout comme faire de la ville une part de son corps (Lebreton et Andrieu, 2018).

8.1.2 Appréhender matériellement la ville par le corps

Paradoxalement, si elle semble avoir longtemps été délaissée, la question du corps dans le rapport à la ville se retrouve dans des écrits bien plus anciens. À ce titre, le passage suivant du livre deuxième de Émile ou de l'Éducation est particulièrement parlant.

Du reste, qu'il apprenne à faire tous les pas qui favorisent les évolutions du corps, à prendre dans toutes les attitudes une position aisée et solide ; qu'il sache sauter en éloignement, en hauteur, grimper sur un arbre, franchir un mur ; qu'il trouve toujours son équilibre ; que tous ses mouvements, ses gestes, soient ordonnés selon les lois de la pondération, longtemps avant que la statique se mêle de les lui expliquer. À la manière dont son pied pose à terre et dont son corps porte sur sa jambe, il doit sentir s'il est bien ou mal. Une assiette

assurée a toujours de la grâce, et les postures les plus fermes sont aussi les plus élégantes. Si j'étais maître à danser, je ne ferais pas toutes les singeries de Marcel, bonnes pour le pays où il les fait ; mais au lieu d'occuper éternellement mon élève à des gambades, je le mènerais au pied d'un rocher : là, je lui montrerais quelle attitude il faut prendre, comment il faut porter le corps et la tête, quel mouvement il faut faire, de quelle manière il faut poser, tantôt le pied, tantôt la main, pour suivre légèrement les sentiers escarpés, raboteux et rudes, et s'élançer de pointe en pointe tant en montant qu'en descendant. J'en ferais l'émule d'un chevreuil, plutôt qu'un danseur de l'Opéra. (Rousseau, 1856b, p. 94)

8.1.2.1 Le caractère central du corps dans le rapport à la ville

Car le corps est bien le premier médium du rapport au monde, informateur initial de tout ce qui en est extérieur et mode d'expression primaire de soi vers l'extérieur. Il est donc au centre du processus de perception-action façonnant les comportements puisque les actes des êtres humains sont le produit de la mobilisation de trois dimensions entremêlées, à savoir le lieu, le corps et les possibilités. Cet « *aller-retour entre ces trois dimensions* » (Riffaud *et al.*, 2015, p. 426) mène à l'articulation des actions lorsque toutes trois convergent. Il est important de bien prendre conscience ici que le lieu n'est pas un élément totalement extérieur auquel les individus sont soumis mais une ressource mobilisée et travaillée puisque « *la ville n'est pas simplement le décor de leurs performances, mais plutôt un partenaire avec qui ils ont appris à coopérer* » (Riffaud *et al.*, 2015, p. 426). Cette capacité à saisir les possibilités d'action, donc les affordances (Gibson, 1977), et à les dépasser par le détournement implique une compétence de perception mobilisant la vue, le touché, l'ouïe mais aussi tous les autres sens et sensations comme il est démontré dans la pratique du skateboard (Gibout, 2006b ; Laurent, 2008b ; Brunel *et al.*, 2019). Lebreton et Andrieu (2011) décrivent, dans le cas du parkour, l'existence d'une écologie de la perception se manifestant par un couple perception-mouvement articulant autant la construction du champ des possibles en matière d'action dans un environnement particulier et selon des aptitudes propres (Fig. 8.1) que la concrétisation de certaines actions.



*Figure 8.1 : Le regard aiguisé du traceur pour percevoir les possibilités sur une configuration de murets et déployer l'action de son choix.
Photo : Robin Lesné, 2019.*

Le rapport corporel à l'espace ne se limite pas à la corporalité précédemment décrite et considère toute la corporéité de l'individu, y compris la dimension immatérielle des interactions corps-environnement. Celle-

ci se trouve, d'une part, dans les affects et significations qui lient la ville et l'être humain. Le dernier binôme d'auteurs cité prolonge sa réflexion sur le parkour en revenant sur la combinaison perception-action dans cette pratique (Lebreton et Andrieu, 2018). Le traceur percevrait diverses possibilités d'action puis adopterait un comportement approprié selon ses propres capacités afin de favoriser le développement d'une harmonie sensorielle entre le corps et les éléments matériels de l'environnement, procédant alors par attribution de significations à l'espace qui n'existent pas en elles-mêmes mais seulement au regard de la perception-action du traceur. Ainsi, l'immatérialité des relations entre le corps et l'environnement est également à considérer dans le parkour puisqu'au-delà d'une connaissance fine de la matérialité de l'espace, les traceurs construisent un rapport intime et affectif à l'espace (Rawlinson et Guaralda, 2012). Cette réalité n'est d'ailleurs pas une spécificité du parkour mais bien celle de toutes les activités physiques, à l'image de la danse *in situ* que Riffaud (2021) décrit comme un art « topophile ». Il considère que cette pratique développe une capacité de lecture et de compréhension des lieux avec une place très forte des affects et des ressentis dans les processus de production et d'appropriation spatiale, notamment via le corps ; aussi est-elle le fruit d'une relation écologique entre le pratiquant et l'espace : « *Ce sont ses sens qui constituent pour lui le moyen de connaissance privilégié des territoires. Il doit faire corps avec la ville pour accéder au potentiel kinesthésique des lieux.* » (Riffaud, 2021, p. 104). En témoigne la volonté de certains traceurs de trouver et de pratiquer également des spots plus végétalisés en ville du fait de leur attachement à une ambiance davantage « naturelle », d'une impression de mieux respirer en s'éloignant du minéral ou encore d'un engagement pour une cause écologique et environnementale. L'investigation de terrain a mené à suivre une session au jardin des plantes de Lille (Fig. 8.2) du fait qu'un des pratiquants appréciait particulièrement ce lieu qui lui évoquait d'agréables souvenirs de ses entraînements à Miramas, quand bien même ce spot présentait une certaine pauvreté technique. D'autre part, la dimension immatérielle du rapport à l'environnement par le corps s'inscrit également dans le fait que l'esprit fonctionne en combinaison avec les deux autres éléments. Ils sont tous trois fortement liés dans le parkour puisque l'esprit prépare le corps à faire et réagir aux informations qu'il prend dans l'environnement à travers une réflexion jonglant entre les capacités du corps et les éléments du décor (Kidder, 2013b). Ainsi, Lebreton et Andrieu (2011) considèrent, dans cette écologisation de la ville, que s'opère autant un processus par lequel l'individu fait corps avec la ville qu'un processus faisant de la ville une partie du corps de l'individu ou, autrement dit, que la ville devient incorporée. Cette image se retrouve d'ailleurs particulièrement dans l'expression qu'utilisent les traceurs lorsqu'ils expliquent qu'ils ont la ville « dans la peau ». Ils jouent sur le fait que la ville fait partie d'eux parce que leur activité participe de ce processus d'incorporation physique, sociale et psychologique de l'espace pratiqué mais aussi sur le fait que leur corps est marqué, parfois à jamais, des traces qu'a laissés la matière urbaine lors de leurs chutes.



Figure 8.2 : Le spot du jardin des plantes de Lille, de simples plots minéraux dans un environnement végétal. Photo : Robin Lesné, 2019.

8.1.2.2 Un rapport « pratique » du corps à l'espace

Comme évoqué par Rousseau lorsqu'il décrit ce qu'il voudrait qu'Émile apprenne afin de développer ses aptitudes à être dans et avec son environnement (1856b), le corps revêt une dimension pratique incontournable dans le rapport à l'espace. Cela est particulièrement vérifié par deux éléments dans les activités physiques en ville : il permet de « mesurer » et d'identifier les lieux les plus propices. En effet, dans les sociétés modernes, « *il semble que le corps ait été oublié comme unité de mesure de l'espace des villes* » (Miaux, 2009, paragr. 14) du fait des innovations techniques et technologiques. Pourtant, il s'agit d'une échelle incontournable pour l'appréhender. Il permet de transformer le réel en unités de temps lorsqu'un enfant doit attendre trois nuits de sommeil avant de retrouver sa mère, mesurant selon son rythme physiologique, ou en unités de distance, le pied et le pouce étant toujours des échelles de mesure largement répandues, par exemple. Le corps se fait ainsi système d'équivalence par construction de valeurs cognitives dans le sens du corps vers l'extérieur (Barthe-Deloizy, 2011). À cet effet, il est question d'une anthropométrie urbaine, c'est-à-dire une évaluation des échelles de mesure au regard du corps humain et de la taille de la ville (Brighenti et Pavoni, 2018). Dans le cas de la pratique du parkour, les pieds sont l'outil de mesure privilégié pour évaluer la longueur des sauts, comme observé sur ce terrain et d'autres (Lesné *et al.*, 2019). Par ailleurs, un des éléments de base de la relation des traceurs et explorateurs à leur environnement est le fait de tester la solidité des supports de pratique en les touchant, ce qui crée une connexion (Ameel et Tani, 2012a), ou encore de vérifier l'accroche d'une surface pour ne pas glisser et l'amorti d'une pelouse pour une réception. Cela participe plus généralement à une dynamique de renforcement d'une construction territoriale à échelle humaine en ce qu'elle se fait par le corps, rompant avec le paradigme des mobilités qui a tendance à « déshumaniser » l'appréhension des distances et des temps des territoires (Lesné, 2019b).

Parkour practitioners push, pull and jump on obstacles to explore their stability, they touch and look at surfaces to evaluate their roughness, and move around to get a feeling of the space between the obstacles and the spatiality of each place. (Larsen, 2021, p. 34)

Ainsi, le corps du traceur est fortement engagé dans l'exploration de l'espace à la recherche de situations à exploiter. Il constitue donc le médium principal de l'identification des spots, notamment par un processus de création mobilisant l'imagination : « Grâce à un regard porté différemment sur la ville et à une analyse précise des matériaux, des revêtements et de la disposition d'obstacles, ces pratiquants déterminent le potentiel créatif d'un lieu. » (Riffaud et al., 2015, p. 425). Dans le cas du skateboard, la recherche de spot est décrite comme une étape impliquant des aptitudes de « lecture » de la ville (Bäckström et Sand, 2019) ; aussi Pointillard explique-t-il qu'être skateur revient autant à savoir réaliser des figures qu'à être capable de reconnaître le potentiel de pratique d'un espace (Pointillard, 2020). De manière similaire dans la grimpe urbaine, il est question de la construction d'un regard sur l'environnement propre au pratiquant dans la relation individu-espace (Brighenti et Pavoni, 2018). Le parkour n'y déroge pas puisque Kidder (2012) parle d'une « *pk vision* », aussi nommée « *parkour eyes* » (Ameel et Tani, 2012a), comme capacité de relecture de la ville et de chaque structure, bâtiment et mobilier à la recherche d'un défi à sa hauteur mais réalisable. Cette aptitude à porter un regard par le prisme de sa pratique se retrouve également dans l'urbex puisque les mois d'immersion du chercheur lui ont permis de se construire des « lunettes » qui ont transformé durablement la façon dont il voit son environnement, développant sa rapidité à repérer d'éventuels sites abandonnés.

8.1.3 Un rapport plus intense à l'environnement urbain

Comme explicité précédemment, le parkour et l'urbex constituent des pratiques d'« engagement corporel » car « *il y a bien mise en péril consciente et assumée de l'équilibre sécuritaire.* » (Routier et Soulé, 2012, p. 66). Les éléments relevés sur le terrain mettent en avant la recherche d'une maîtrise maximale de l'aléa entre appréhension, peurs, émotions, réactions et anticipation, ainsi que l'acceptation du renoncement, de se perdre ou de se laisser envahir. Ainsi, ces pratiques entraînent un rapport à la ville de haute intensité.

8.1.3.1 Fort engagement corporel dans le rapport à l'espace

Les sessions de parkour observées et les explorations conduites ont révélé une forte variabilité dans le niveau d'engagement corporel matériel, à l'image de la multiplicité des contacts entre les individus et la ville au-delà des pieds par les mains ou le dos (Fig. 8.3). Pour la première pratique, le phénomène de « casser » un challenge (Aggerholm et Larsen, 2017) a été constaté, or celui-ci contribue à la construction de significations particulièrement fortes et qui font sens pour le traceur. De manière similaire, par la nécessité d'escalader, de se faufiler ou encore de ramper, les corps des explorateurs sont intensément confrontés à la matérialité des sites (Garrett, 2010) pour une appréhension directe des textures, de la solidité et du niveau de délabrement.

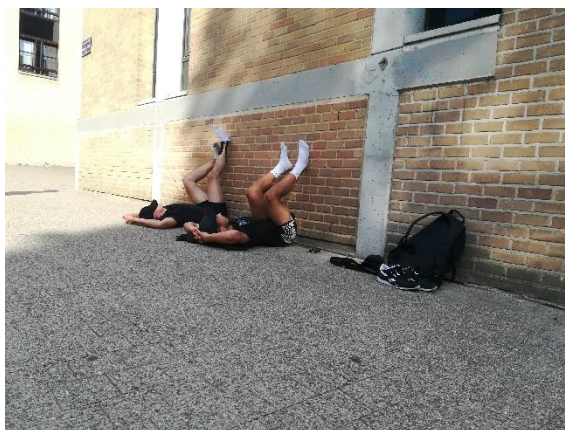


Figure 8.3 : Allongé au sol, les jambes en l'air contre le mur pour les détendre, une attitude corporelle peu courante dans la rue. Photo : Robin Lesné, 2019.

La corporéité des pratiquants dans son intégralité est ainsi fortement engagée. La matérialité du corps mais aussi les affects sont mobilisés, y compris ceux des visiteurs qui suivent traceurs et guides desquels ils peuvent partager les émotions et sensations au profit d'une expérience plus intense.

Mais, effectivement, le fait qu'ils aient été étonnés, qu'ils aient été émus, en fait. Parce que, finalement, moi, franchement, dans la ville et dans l'histoire, ce sont des choses qui m'émeuvent profondément. J'ai un rapport très émotif à tout cela et je le fais passer. (Guide de visites de type urbex)

8.1.3.2 Vivre le frisson de l'urbain

Ainsi, les pratiquants accèdent à une expérience intense et vertigineuse de l'environnement. Dans le cas du parkour, ce sont les sessions avec le plus fort engagement dimensionnel, dans la longueur comme dans la hauteur (Fig. 8.4), qui portent principalement cette expérience. Les observations rejoignent l'idée que des pratiques comme le parkour « *need also be understood as forms of 'extreme', 'adventure' or 'lifestyle' sport, involving self expression, playfulness and heightened embodied sensation* » (Edensor *et al.*, 2011, p. 70). Pour l'urbex, elle se retrouve autant par le vertige corporel lorsque l'explorateur s'expose au risque du fait de sa position ou de l'infrastructure que par la simulation de ce vertige. Les activités participent donc, d'une part, à intégrer plus fortement le frisson dans l'expérience de vie, à l'instar de la grimpe urbaine qui « *may be "just" a pursuit of thrill and enjoyment* » (Brighenti et Pavoni, 2018, p. 64) et plus généralement des pratiques d'engagement corporel qui deviennent chez certains des *lifestyle* par le développement d'une certaine conception de l'activité, d'un mode de vie alternatif singulier, d'un moyen de communication original et d'une identité spécifique (Routier et Soulé, 2012). D'autre part, le parkour et l'urbex s'inscrivent dans une recherche d'instabilité pour en vivre l'expérience et apprendre à la gérer. Différents auteurs l'ont mis en avant dans le parkour qui est considéré comme (1) une quête systématique de défis, c'est-à-dire des situations d'une certaine qualité d'interaction potentielle entre le corps et l'espace qui apparaît à ce moment encore impossible pour soi (Aggerholm et Larsen, 2017) ; comme (2) une pratique d'intégration de la peur qui devient une composante principale de l'expérience en ce qu'elle est une émotion dynamique, possible et productive (Saville, 2008), comme (3) l'expression simple d'un besoin d'incertitude et non de danger, d'étrangeté ou de sauvage (Kidder, 2013b)

ou encore comme (4) un mode d'appréhension de la peur et du risque par réduction des décisions inconsidérées (Clegg et Butryn, 2012).

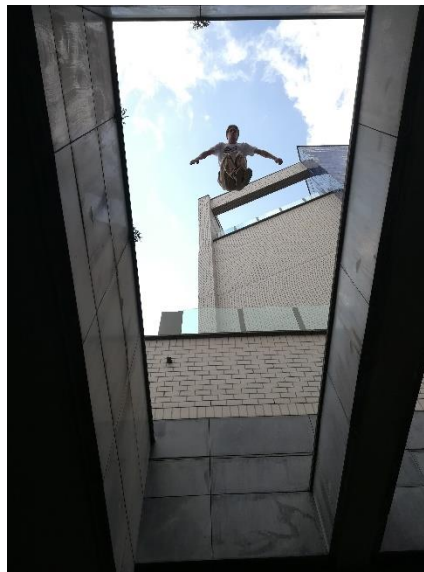


Figure 8.4 : Saut de précision d'environ 5 mètres de long, 3 mètres de dénivelé et 7 mètres de haut. Photo : Robin Lesné, 2019.

De plus, tout le travail de simulation du vertige et de construction d'un imaginaire propre aux activités, notamment à l'urbex, participe à cette expérience du frisson. Cela s'inscrit dans le caractère central du vertige et de l'imaginaire propre à l'expérience humaine d'une manière générale. D'une part, des attitudes urbaines ordinaires peuvent également relever d'une imagination subversive ; aussi s'agit-il de reconnaître qu'elle n'est pas le seul fait de comportements spatiaux créatifs propres à des performances artistiques (Bonnett, 1996). D'autre part, le philosophe Jankélévitch (1961) insiste sur l'omniprésence de la tentation comme forme vertigineuse dans la vie humaine en ce qu'elle s'avère être bien plus une construction de l'esprit volontaire qu'une situation subie et non intentionnelle.

Si je vais entendre un bruit bizarre, suspect, je vais me la jouer un peu en mode comme si on était au Vietnam, tu vois, genre avec des feelings : faire aux gens comme ça pour se baisser, à en faire un peu plus, un peu trop, quoi. S'il y a une odeur, pareil, tu vois. Et voilà ! (Guide de visites de type urbex)

Stimulation et simulation sont donc centrales à l'expérience, à l'image de l'extrait d'entretien précédent dans lequel un guide insiste sur l'exagération et la mise en scène dans sa visite. Comme le précise Nahoum-Grappe (1993), vivre quelque chose pour de faux par simulation en fait fortement éprouver des sensations « pures » tandis que l'occurrence réelle brouille ces sensations du fait de multiples autres informations ; aussi celui qui ne vit pas vraiment mais par simulation ou par procuration se lasse-t-il moins vite.

La prégnance du frisson dans l'expérience spatiale des pratiques étudiées implique alors deux questionnements théoriques. Le premier est celui de la verticalité de la ville qu'il s'agit de considérer davantage, Pinder estimant que « *that idea of a kind of geographical imagination which thinks downwards and thinks upwards, call it a kind of verticality of the city, really opens up a different feel for what constitutes the space of the city* »

(Garrett, 2010, p. 1452). À l'instar des grimpeurs (Brighenti et Pavoni, 2018), les traceurs et les explorateurs habitent la verticalité, leur réappropriation matérielle et symbolique de celle-ci construisant une urbanité d'espaces mis à l'écart (Bing, 2018). En cela, les activités et surtout leur étude s'inscrivent dans le « *vertical turn* » de la géographie par un basculement des imaginaires scientifiques vers des alternatives à l'horizontalisme (Dobraszczyk *et al.*, 2015) comme les souterrains (Garrett, 2016a) ou les grandes hauteurs ici. Le second questionnement relève du vertige qui semble être particulièrement recherché au regard de l'évolution contemporaine des loisirs. Des travaux sur la grimpe (Léséleuc (de), 1997) montrent la transposition d'une angoisse pour l'objet qui empiète sur la vie quotidienne vers le plaisir de ressentir cette angoisse par une sensation de maîtrise et de contrôle dessus dans la grimpe. Ils révèlent que, contrairement à ce qui pourrait transparaître, le plaisir ne se situe pas tant dans la proximité avec le risque que dans la maîtrise de la situation de risque par son issue, ce qui revient à dépasser l'angoisse de l'aspiration propre au vertige par attirance du vide (Quinodoz, 1994) pour apprécier flirter avec ce vide séparant l'individu de l'objet de son désir. De manière similaire, la via ferrata correspond à une technique de vertige en ce qu'elle est une organisation réfléchie avec intention de placer le corps en situation vertigineuse en cherchant à entraîner un désordre corporel (Boutroy, 2002). Plus récent, le *rooftopping* s'éprouve par un double plaisir d'adrénaline provenant de l'effraction spatiale et de l'action vertigineuse (Andrieu et Chavaroche, 2017). Ainsi, comme l'écrit Lebreton (2010a), l'ivresse par modification des corps, effet d'un vertige spécifique contrôlé et occasionnel, est recherchée et répond à un goût pour l'aventure. En effet, la pratique de la capoeira, par exemple, a connu une évolution contemporaine dans ce sens alors qu'elle ne semble pas présenter d'élément de vertige intense *a priori*. Si elle relevait initialement d'une logique agonique, elle a désormais largement adopté l'*ilinx* par sa souscription « *à la culture du risque et à l'extrémisme corporel des pratiques sportives contemporaines* » (Gibout, 2005, p. 103).

8.1.4 Un rapport davantage sensible au paysage de la ville

En plus de l'intensité accrue du rapport à la ville, il ressort de l'enquête que l'expérience spatiale est renforcée dans sa dimension sensible. Il ne s'agit pas d'opposer le frisson et le vertige à l'émotion et à la sensibilité, mais plutôt de les distinguer en ce que les premiers relèveraient davantage de l'intensité là où les seconds seraient du registre de la profondeur de l'expérience de l'environnement urbain. L'idée est de prendre conscience que la corporéité toute entière est particulièrement mobilisée par le parkour et l'urbex, au-delà de sa dimension matérielle puisque, comme le considère Rousseau, « *exercer les sens n'est pas seulement en faire usage, c'est apprendre à bien juger par eux, c'est apprendre, pour ainsi dire, à sentir ; car nous ne savons ni toucher, ni voir, ni entendre, que comme nous avons appris* » (1856b, p. 87). À cet effet, l'urbex nécessite l'exploitation des sens et du corps pour une expérience esthétique complète au-delà de la matérialité du site, incluant notamment la mémoire et l'imagination (Arboleda, 2021). L'exemple du *rooftopping* est également intéressant en ce qu'il peut être considéré comme un « *art immersif en 1ère personne [qui] met à la fois à l'épreuve le corps vivant et l'esthésiologie du corps vécu en renouvelant la cartographie sensorielle de la ville* » (Andrieu et Chavaroche, 2017, p. 304).

8.1.4.1 Un contexte contemporain paradoxal en matière de rapport sensible à l'espace

En matière de rapport à l'espace, le constat actuel est celui d'un recul de la dimension sensible, particulièrement en milieu urbain. « *La métropole contemporaine altère, neutralise et aseptise les ambiances* » (Breviglieri, 2013, p. 214) ; aussi la ville connaît-elle une diminution de sa capacité à offrir des opportunités d'affection des sensations et des émotions. Ce processus serait notamment le fait des mesures de régulation en aménagement ainsi que de police et de marchandisation des espaces qui conduiraient à sa « désensorialisation » par une stérilisation spatiale pacifiant les corps (Edensor, 2007). À ce titre, le parkour peut être perçu comme un mode de réappropriation de son corps au sein de l'environnement urbain en réponse à l'aliénation physique de la ville faisant disparaître les émotions et sensations du rapport matériel à l'espace : « *Parkour thus provides him with the opportunity to experience self-efficacy and a feeling of authenticity that is, arguably, at the core of all youth cultures.* » (Andersson *et al.*, 2019, p. 12). Paradoxalement, il est pourtant largement reconnu que le *sense of place*, processus d'attribution de nouvelles significations aux espaces du quotidien renforçant l'inscription dans à l'environnement et l'appartenance à celui-ci (Ameel et Tani, 2012a), occupe une place centrale dans la construction de l'individu. Un usage plus intense du corps serait, en effet, source de construction de soi en ce qu'il participerait à la production d'une connaissance proximale, c'est-à-dire une connaissance par la dimension corporelle et sensorielle puisque « *the feel of something can generate a sense of who we are and where we find ourselves – a sense of place* » (Hetherington, 2003, p. 1939). Dans cette perspective, La Rochelle et Owens (2014) décrivent le *sense of place* comme un processus décisionnel concernant la construction identitaire personnelle de l'individu en lien avec le lieu. Identité et rapport à l'espace apparaissent donc étroitement liés, notamment autour de l'idée d'habiter qui se construirait par une appropriation spatiale sensible, corporelle et imaginaire permettant aux habitants de marquer le lieu de leur empreinte et de lui donner de l'épaisseur et de la consistance, ce qui est au cœur de l'habitabilité récréative (Corneloup *et al.*, 2014).

8.1.4.2 « Faire corps » pour « ressentir » la ville

La pratique de l'urbex par fort engagement corporel dans le rapport à l'espace s'avère également relever d'une connexion à la mémoire du lieu par corps. Si l'idée d'accéder à son histoire est prégnante, il existe également une démarche d'imprégnation du passé du site exploré. En effet, la ruine constitue un type de patrimoine source d'une expérience esthésiologique particulière et forte. Arboleda (2021) porte ainsi une attention particulière au corps dans l'urbex en ce qu'il constitue un autre mode de découverte par une sensibilité en direction des ruines modernes à travers la contemplation et les moments intimes, favorisant ainsi une prise de conscience de soi et du site. Cette logique de connexion par corps est mobilisée en ce qu'elle favorise l'activation de sa propre mémoire du fait de l'expérience sensible et émotionnelle de la ruine (DeSilvey et Edensor, 2013). La stimulation mnésique dont il est question est notamment démontrée dans le cas des femmes dont les explorations de sites liés à l'accouchement ont pu, du fait de leur fort engagement corporel, susciter l'évocation du souvenir de la naissance de leur(s) enfant(s), ce qui a agi comme activateur d'une partie de leur biographie et de leur vie sociale (Prescott, 2011). Plus généralement, le parkour et l'urbex

opèrent ainsi une réappropriation informelle reconstruisant la significativité du lieu par sa mémoire construite *in situ* et par l'expérience vécue lors de la pratique (Arboleda, 2017b). À cet effet, Brighenti et Pavoni (2018) écrivent de la grimpe urbaine qu'elle opère une « géologisation » de la temporalité de la ville au détriment de son histoire du fait que, par la pratique, le corps s'imprègne de l'histoire de la construction de la surface (Fig. 8.5) qu'il escalade.



Figure 8.5 : La nature, indicateur de l'histoire de l'abandon d'un site d'urbex. Photos : Robin Lesné, 2019.

Ces éléments corroborent l'idée d'un plaisir dans la symbiose avec la matière de l'activité. Les pratiques permettent de faire corps pour apprécier le fait de se perdre dans l'objet du désir (Léséleuc (de), 1997), ce qui correspond au vertige par fusion (Quinodoz, 1994). De plus, l'appartenance à l'espace se trouve chargée, au-delà du processus cognitif, d'affectif dans la relation au lieu, entre attachement et exclusion (De Backer et Pavoni, 2018). Il semble donc logique que la place du corps, des affects et des émotions soit évoquée à de nombreuses reprises à travers les entretiens conduits auprès des acteurs des visites étudiées pour leur rôle dans l'amélioration de la transmission.

Interlocuteur.rice : Et parfois, ça permet aussi d'inscrire cette photographie un peu dans la mémoire, tu vois. Parce que tu vas voir, je dis n'importe quoi, tu vas voir un monument, tu vas voir une belle maison, mais, si jamais il y a quelqu'un qui est en train de faire l'équilibre sur le rebord de la fenêtre de la maison...

Question : Ça va marquer ?

I : Tu vas te rappeler de la maison. Et tu vas peut-être mieux t'en rappeler dans le temps que s'il n'y avait rien eu. Parce que tu vas te souvenir qu'il y avait un mec qui se tenait en équilibre là-dessus.

(Guide de visites de type parkour)

8.1.4.3 Le corps pour apprécier l'expérience de la ville

Ainsi, les deux activités proposent la réintroduction de la dimension sensible et émotionnelle dans le rapport au monde, notamment à travers l'approche artistique et esthétique de l'urbex. De leur côté, les traceurs développent une sensibilité soma-esthétique – corporelle et esthétique de manière indissociable – de l'environnement urbain matériel qui se traduit par une lecture émotionnelle de l'architecture révélant les sensibilités et conflictualités dans le rapport à la ville (Lebreton et Andrieu, 2018). Il est donc possible de parler, au sujet des spots de parkour comme des sites d'urbex, d'espaces affectifs (Simonsen, 2007), c'est-à-

dire des espaces avec lesquels les pratiquants ont un engagement émotionnel et sont donc affectés par eux, ou encore d'espaces représentationnels en ce qu'ils génèrent « *an emotional place-based dimension where feelings of attachment and active participation come into play to redefine power relations, laying into the mainstream perceptions and conceptions of the space* » (Angelucci, 2019, p. 137). Par ailleurs, force est de constater que les effets des pratiques sur le rapport à l'espace déteignent sur le rapport au monde dans la vie quotidienne. Du côté du parkour, cette idée est vérifiée mais n'est pas nouvelle, Kidder (2012) et Bavinton (2007) expliquant que la façon de lire la ville conserve des influences sur le regard du traceur hors du cadre de la pratique. Saville (2008) va plus loin en considérant que les émotions suscitées par la perception de l'environnement sont transposées de la pratique à l'expérience quotidienne. Quant à l'urbex, la transformation du regard du chercheur sur son environnement quotidien du fait de son incorporation d'un prisme d'appréhension du monde traduit cette réalité. À l'instar de l'émotion source de bien-être observée dans la pratique du surf, « *les enquêtés nous ont témoigné leur impression de rompre avec leur quotidien. C'est une parenthèse à une de leur vie, la plus lourde* » (Sayeux, 2008, p. 105). Il n'est donc pas surprenant que les visites étudiées soient présentées à travers un bilan positif qui met en avant l'expérience corporelle comme une source de plaisir.

Ce qui me touchait, c'était à la fois, effectivement, l'effort physique, mais, en même temps, l'espèce de simplicité avec laquelle ça a l'air d'être fait. Et il y a une espèce de fluidité, en fait. Ouais, c'est le côté un petit peu planant. Moi, ça me faisait un peu planer, en fait ! (Membre du public des visites)

8.2 (Re)construction de l'individu par un retour sur soi et sur son environnement

Si la récréation de l'individu passe nécessairement par le corps, elle ne s'y réduit pas. Puisqu'il est question, dans la présente étude, de pratiques récréatives, les propos de Stevens sur le jeu sont particulièrement éclairants à ce titre.

Everyday actions have a role in the continual structuring of the social world, developing people's understanding of who they are and who they want to be and their understanding of how they relate to spaces and to other people around them, and expanding their capacities to act. (Stevens, 2007, p. 53)

Ce caractère constructif pour l'individu du jeu, Caillois (1991) le défend également lorsqu'il explique qu'il participe à l'affirmation de soi, à la formation du caractère ou encore à l'entraînement du corps et de ses aptitudes physiques et intellectuelles. Il s'agit donc de considérer plus largement que le parkour et l'urbex sont des activités qui permettent aux pratiquants de mieux comprendre qui ils sont ; aussi participent-ils à leur construction individuelle. En effet, Fuggle (2008) considère que le traceur construit son identité par sa pratique puisque celle-ci l'interroge et l'invite à la dépasser.

8.2.1 Des pratiques ancrées dans une logique de développement personnel et de construction de soi

Les traceurs et, dans une moindre mesure, les explorateurs évoluent le plus souvent dans l'espace public. Du moins, ils s'exposent au regard de tous or il est déjà connu que la construction identitaire personnelle et du groupe chez les adolescents, public présent, voire prégnant, dans ces activités, se fait en grande partie dans la sphère publique et dans le champ des loisirs (Lieberg, 1995). La relation entre les jeunes et l'espace public gravite donc principalement autour de la construction de soi. L'enfant, déjà, adopte un geste d'échappement lui permettant d'entrer en contact avec l'espace public à travers des prises phénoménologiques potentialisant sa dimension ludique, ce qui participe à sa construction (Breviglieri, 2015). Les jeunes évoluent sur l'espace public une grande partie de leur temps libre car « *it is here, among themselves, in the in-between of streets, parks and squares, that novel social skills are learned, relations and behaviour are negotiated, rules are bent or broken, identities are developed* » (De Backer et Pavoni, 2018, p. 10) ou, autrement, car ils s'y construisent.

8.2.1.1 Se trouver : mieux se connaître pour construire son identité et son épanouissement

Au regard des investigations menées, il s'avère tout d'abord que le parkour et l'urbex permettent à chaque pratiquant de se découvrir lui-même. Défendu par certains édiles, cet aspect de la pratique semble être particulièrement important et reconnu, notamment du fait que la ville constitue, pour les jeunes, un environnement de démonstration de soi, de test de comportements et d'actions ainsi que de recherche des limites (Lieberg, 1995). Il s'inscrit dans les représentations sociales du corps et des rapports à l'espace couramment répandues qui considèrent que le dehors permet de se découvrir et de s'accomplir car il est l'espace de la pleine expression de la richesse des potentialités (Remy, 2015). En effet, les interlocuteurs qui s'inscrivent dans la tendance représentationnelle de l'optimisme mettent en avant la capacité des pratiques à participer au développement personnel.

Ça les fait sortir de chez eux, ça leur permet d'être dans une espèce de transgression. Un individu se construit aussi dans la transgression. Il se construit dans l'erreur, dans la transgression. On ne peut pas faire d'un individu une espèce de plaque de marbre toute lisse, quelque chose qui serait forcément carré et qui fonctionnerait toujours bien. Un individu a besoin de se construire dans l'erreur, dans la transgression. Ça lui permet de s'évaluer par rapport à la société, par rapport à un système, par rapport à un groupe et de repousser, un petit peu ses limites. (Fonctionnaire avec 1 à 2 ans d'ancienneté, Roubaix)

Par ailleurs, chaque association de parkour se révèle être marquée par une motivation des pratiquants à se construire soi-même. Le discours de la débrouille à Parkour59 rejoint l'idée que le jeu est une introduction à la vie apprenant à surmonter les obstacles et à affronter les difficultés (Caillois, 1991). Nahoum-Grappe (1993) constate, dans ses travaux, une préférence corporelle pour la hauteur qu'elle assimile à la recherche d'une réponse à la question enfantine « Où suis-je ? » qui correspond bien à l'idée d'émancipation récurrente chez les adhérents de Urban Gravity. Quant à la motivation de développement d'une forme de sagesse

perçue dans les propos des traceurs bruxellois, il est possible de la mettre en lien avec une démarche de réalisation de soi par dépassement de ses limites et apprentissage d'une maîtrise de la peur (Loo et Bunnell, 2017). Enfin, la place importante donnée aux temps personnels et à l'introspection dans les visites de type urbex complète cette idée que les pratiques constituent un moyen de se découvrir.

L'après-midi, pareil, on continue. Et là je parle un peu moins, tu vois, je laisse les gens un peu plus entre eux. [...] Les gens sont attentifs la première et la deuxième heure puis à un moment donné il faut leur foutre la paix aussi, sinon ils ont la tête comme un seau, tu vois. Et donc, là, t'es plus dans le contemplatif. T'es dans des lieux qui parlent d'eux-mêmes, qui sont assez surprenant. Ou t'es dans des paysages, tu vois.
(Guide de visites de type urbex)

Ainsi, la description de l'urbex comme un « tourisme intérieur » (Nieszczerzewska, 2018) est ici vérifiée en ce qu'elle correspond bien à une aventure introspective. Les sites constituent des espaces de projection des représentations qui ne trouvent pas leur place dans les espaces plus conventionnels et permettent d'opérer une extraction du monde par une mise à l'écart du bruit et des distractions extérieures, ce qui favorise une démarche introspective non parasitée par la société. Cette idée de retour sur soi dans l'urbex est également proposée par Dorignon (2014) lorsqu'elle décrit la quête identitaire par l'expérience du dépassement des limites et de soi comme constitutive d'un épanouissement intérieur propre à cette activité.

Un second élément se dégage du matériau et de son analyse en matière de construction identitaire : la passion. En décrivant l'activité de guide comme une vocation qui dépasse la profession, les interlocuteurs mettent en avant l'engagement et l'implication motivés par la passion, à l'image de cet extrait : « *Moi j'ai lancé ce projet parce que ça me passionnait de lire là-dessus, d'écrire, d'en parler. Parce que, effectivement, il n'y a pas de construction au départ de faire quelque chose de guidé.* » (Guide de visites de type urbex). Or les loisirs, lorsqu'ils sont des activités de passion – donc relevant d'une pratique profonde, diversifiée en son sein, source de création et d'innovation, sous un certain contrôle, intéressante en tout temps et évoluant dans un contexte social favorable (Cohen-Gewere et Stebbins, 2013) –, constituent un moyen de création et d'entretien d'une identité personnelle unique (Lobo, 2014). Pour ce qui est de l'engagement qui en découle, il joue également un rôle dans la construction et l'expression de soi, participant donc à l'édification de l'identité (Routier et Soulé, 2012). Cette passion ne touche d'ailleurs pas que les acteurs les plus investis comme les guides puisque les réponses aux questionnaires par les explorateurs révèlent la prégnance d'une motivation liée à l'histoire et à la curiosité ainsi que l'attraction importante pour les sites militaires. Elles illustrent, selon nous, une démarche d'auto-éducation qui marque fortement la pratique, participant donc à la construction de soi.

8.2.1.2 Développement de compétences

Ainsi, le jeu peut revêtir une dimension éducative, notamment en ce qu'il favorise le développement d'aptitudes réemployables dans la vie quotidienne et d'une certaine maîtrise de soi (Cailliois, 1991). Cela est également vrai lorsque l'activité ludique s'articule dans et avec l'espace public. À ce titre, Lazzarotti (2006) considère que le détournement de l'usage légitime et dominant d'un lieu ne correspond pas à l'utilisation de savoirs géographiques différents mais plutôt à leur mobilisation différente, ce qui favorise la construction

d'une compétence géographique. Pour ce qui est du parkour, des tests sur les aptitudes corporelles ont ainsi révélé que les traceurs ont de meilleures capacités de perception que les grimpeurs, les gymnastes et les personnes lambda, résultat à lier avec la diversité des environnements de pratique de cette activité et avec la nature d'adaptation et d'identification de solutions dans des contextes non destinés à leur pratique (Grosprêtre et Gabriel, 2021).

Il semble donc logique que les regards extérieurs accordent aux pratiques étudiées l'intérêt de favoriser le développement de compétences lorsque leurs adeptes s'y investissent. Il s'agit, d'une part, du discours d'une reconnaissance des activités reposant sur leur dimension sociale. L'investissement de l'espace par les jeunes favorise le développement de capacités et de capabilités réutilisables au quotidien (Gibout et Lebreton, 2014) et les ressources acquises par les jeunes dans la culture hip-hop constituent un capital culturel qui est source de mobilité sociale (Clech, 2016). Cela se vérifie donc dans les pratiques des cultures urbaines, à l'image des propos suivant concernant le graffiti.

L'intérêt c'est que, d'une part, c'est des projets sur du moyen terme : c'est un projet de plusieurs semaines. Ça oblige à de la régularité, ça oblige à de l'intellect, ça oblige à de l'art parce qu'il faut imaginer les volumes. Il y a un volet éducatif : il faut imaginer les volumes, la peinture, les mélanges, la définition même de ce qu'on va vouloir laisser comme trace et qu'est-ce qu'on va laisser comme message sur ce mur.
(Directeur.rice de service des collectivités territoriales investie pour agir à l'échelle locale)

Cette idée de développement de compétences se retrouve particulièrement dans le cas du parkour, une pratique dont la logique « être fort pour être utile » traduit ses origines militaires hébertistes et dont le groupe fondateur – Yamakasi – tire son nom du terme *yamak* qui signifie « homme fort » dans le dialecte congolais du lingala. Ces deux éléments révèlent l'altruisme dont est empreinte la pratique à l'origine, ce qui explique qu'elle soit communément considérée comme une discipline. Divers travaux insistent ainsi sur son caractère éducatif, qu'il s'agisse de prévention de la délinquance, d'autonomie, de construction sociale et de développement des potentialités (Lebreton, 2016) ; d'aptitudes à surmonter les dangers physiques pour se libérer des conditions oppressantes de vie imposées par la forme de gouvernance des individus dans la société moderne (Brent, 2014) ; du développement d'une expérience contrôlée et sécurisée de la prise de risque et de l'aventure (Sterchele *et al.*, 2017) ; ou encore de son intégration à un programme de promotion de l'investissement des jeunes dans la vie de la cité pour valoriser leurs compétences et leur capital humain à travers la réappropriation des espaces publics (De Martini Ugolotti, 2017). D'autre part, en participant aux visites, traceurs et explorateurs peuvent développer des compétences de création, d'animation, de spectacle et de théâtre puisqu'il s'agit de dimensions particulièrement recherchées par les personnes qui s'y inscrivent : « *Moi j'étais plus dans l'attente – entre guillemets – du show, quoi, de l'aspect spectaculaire qu'allaient offrir les traceurs sur les monuments publics ou l'espace public. C'est ça qui m'a attiré en premier lieu.* » (Membre du public des visites).

En prolongement, il est possible de considérer que la rencontre avec l'activité permet la transmission de certaines compétences également chez les personnes non pratiquantes. Cela est notamment mis en avant au sujet des visites guidées par lesquelles « *on apprend à accepter, un peu, où on est, qui on est et compagnie* » (Guide de

visites de type urbex). Le public y renforcerait également sa curiosité. Ce phénomène se retrouve autant dans les deux loisirs étudiés puisque « *a key part of urban exploration subcultural practice is the ability of an adept to initiate novices by leading infiltrations and imparting urban survival skills* » (Genosko, 2009, p. 70) tandis que les traceurs assument leur *pk vision* et s'appliquent à faire voir et percevoir leur environnement à autrui par leur propre prisme (Lesné, 2019a), voire à sensibiliser et transmettre ce prisme.

8.2.2 Mieux connaître, voire redécouvrir, son espace environnant quotidien

Selon nous, il est également important de prendre en considération le fait que la récréation de soi à travers les activités de loisir passe autant par la découverte et une meilleure connaissance de soi que de son environnement dans la construction et la reconstruction de l'individu. Au regard des éléments émergeant de l'enquête, il semble particulièrement intéressant de mobiliser la dialectique de l'ici de l'ailleurs pour aborder cette question. Originellement présentée explicitement par Piolle dans son article sur les usages de la montagne par les citadins (1993), celle-ci invite notamment à étudier l'ailleurs dans l'ici comme modalité de l'habitabilité récréative à travers une recherche de l'exotisme près de chez soi et un réenchantement du quotidien par la création d'un ailleurs de proximité (Corneloup, 2014) : « *« l'ici » compressé du quotidien peut contenir en lui un « ailleurs » idéalisé de proximité, grâce au ré-enchantement produit par la récréation* » (Bessy et al., 2017, p. 32).

8.2.2.1 La dialectique de l'ici et de l'ailleurs appliquée à la question de la récréativité urbaine

Pour commencer, quelques éléments incontournables sont à présenter afin de préparer le terrain à la réflexion mobilisant cette dialectique. Le premier est que la ville peut constituer un ailleurs dans l'ici. Selon Pile (2001), il existerait cinq formes de villes « inconnues » dont trois relèvent du présent raisonnement. Il s'agit de (1) la ville dont la réalité est si familière et si banale qu'elle en devient survolée et négligée, de (2) la ville dont les « *sites can be forgotten, or misrecognized, or buried under myth, or become unreal somehow, or simply have new meanings attached to them* » (Pile, 2001, p. 263) ainsi que de (3) la ville comme portion d'espace qui serait en attente d'être découverte, car à ce jour encore hors des sentiers battus, par une entreprise géographique visant à révéler les pratiques et subversions qu'elle héberge et à mettre en lumière son évidence dans la quotidienneté. Par ailleurs, l'espace urbain peut être considéré comme une source d'imaginaires pour un renouvellement de l'urbanité grâce à des formes alternatives de penser, agir et ressentir la ville, ce qui suggère une situation d'oscillation entre un « ici » marqué par des espaces d'identification subis et un « ailleurs » caractérisé par des espaces d'identification voulus (Lebreton, 2010a). La pertinence de cette analyse est confortée par Thomson (2008) dont l'étude du parkour considérait déjà que la ville fait référence à un ailleurs qui se trouve en son sein même.

Cela permet d'introduire l'idée que la ville ne constitue pas pour autant un « ailleurs » en elle-même car ce sont les pratiques qui s'y articulent qui y construisent de l'« ailleurs » dans son « ici ». Dans le domaine du tourisme, l'espace urbain du quotidien se révèle être un lieu de visite également pour les habitants en ce qu'ils peuvent se réapproprier les lieux de vie (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015), or l'expérience touristique

d'un exotisme dans la quotidienneté se construit uniquement à travers ce processus de réappropriation spatiale. À titre d'exemple, l'exploration du site d'un ancien fort (Fig. 8.6) ayant eu divers usages militaires au cours du XX^e siècle et situé au cœur d'un quartier résidentiel est représentatif. Pour les riverains, cet espace constitue un espace végétalisé auquel est associée les représentations et usages de la nature en ville (Bourdeau-Lepage, 2017), comme en témoigne les promeneurs de chiens, joggeurs et personnes en ballade croisés dans l'après-midi sur le site. Pour les adeptes de l'urbex, ce fort est une source d'exotisme qu'ils se réapproprient afin d'en faire l'expérience d'un « ailleurs » dans l'« ici » de la ville, voire de leur environnement quotidien pour ceux habitant la commune ou sa région. De la même manière, la ville devient un « ailleurs » pour les sportifs en leur permettant de trouver une bouffée d'oxygène et d'échapper à la morosité urbaine (Riffaud *et al.*, 2015) à condition qu'ils y développent des activités physiques de pleine nature urbaine (Gibout, 2006a). Dans ce registre, l'association Parkour59 insiste particulièrement sur la capacité qu'a le parkour à permettre aux traceurs d'échapper aux maux de la ville, particulièrement ceux des quartiers populaires de Roubaix.

On a constitué un groupe, on s'est entraîné et on a commencé à habiter la ville. J'ai commencé à apprendre à sortir de mon quartier et, en fait, ce que j'ai vite compris, c'était que l'univers qui m'oppressait, ce n'était non pas l'autre qui était, en fait, avec les mêmes difficultés que moi mais, en fait, c'était le béton. C'était la ville autour de moi. Et, en fait, j'ai su m'émanciper par le parkour. (Guide de visites de type parkour)

Enfin, ce sont les sports de rue et non la rue seule qui constituent un moyen « *de faire de l'ici un ailleurs en ouvrant des chemins de traverse dans les territoires du quotidien* » (Riffaud, 2018d, p. 225) en ce qu'ils suscitent une expérience de l'altérité autant dans l'espace proche que lointain ainsi qu'une forme d'enchantement ou de réenchantement de l'environnement urbain.



Figure 8.6 : Un fort militaire abandonné en cœur de ville, entre usages quotidiens de nature en ville par les riverains et exotisme pour les explorateurs. Photo : Robin Lesné, 2019.

8.2.2.2 L'ici et l'ailleurs : partir à la découverte de son environnement proche

Parkour tes monuments c'est un projet qui a pour but d'amener les jeunes à réinvestir leur ville. On est parti d'un constat très simple, c'est que les jeunes, les traceurs, ne connaissaient pas leur ville, voyaient certains monuments ou certains lieux comme des lieux élitistes et du coup ne s'en approchaient pas alors

que c'était, comme La Condition Publique, ça appartient à tout le monde. T'es roubaisien ça t'appartient aussi. (Guide de visites de type parkour)

Dans leur discours sur la dimension constructive des visites proposées, les guides mettent notamment en avant le fait qu'elles permettent à chacun de mieux connaître sa ville ou celle qu'il découvre et, *in fine*, d'en développer une compréhension accrue. En effet, elles constituent un moyen d'accéder à une connaissance proximale de l'environnement, ce qui participe de la construction de soi (Hetherington, 2003) du visiteur. Par une meilleure maîtrise du territoire, une forme d'enculturation peut alors se développer et le sentiment d'appartenance s'en trouver accru dans une logique d'habitabilité récréative (Corneloup *et al.*, 2014). Somme toute, l'accès à cet « ailleurs » dans la proximité est source d'une plus grande connivence avec l'espace et d'une hausse de sa valeur précieuse, ce qui renforce le rapport à l'espace du quotidien (Gal, 2015). Cette démarche de découverte de l'environnement proche marque notamment la pratique de l'urbex qui s'articule dans les terrains d'un imaginaire paysagé et urbain, dans les terrains de l'éphémère et de l'événementiel et dans les terrains des utopies sociales et culturelles (Gal, 2015), participant d'une exotisation des espaces de proximité (Bonard et Capt, 2009). En effet, dans le cas des safaris urbains de Charleroi, « *il n'était plus question de beau mais d'exotisme* » (Buissart, 2018, p. 33). En cela, les liens avec le tourisme semblent donc évidents ; aussi sont-ils vérifiés par le discours d'assimilation des visites étudiées à une offre touristique relevant des secteurs du « *slow tourism où on prend le temps et on fait du tourisme proche de chez soi et on s'arrête un instant pour regarder les choses différemment* » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites) ou du tourisme hors des sentiers battus. Ainsi, le parkour et l'urbex participent au processus de reconceptualisation des espaces du quotidien et s'y inscrivent à travers leur potentiel de créativité (Bonnett, 1992).

8.2.2.3 L'ici et l'ailleurs : redécouvrir son environnement quotidien

Les pratiques s'avèrent donc, pour trois raisons, articuler un « tourisme » des paysages urbains de tous les jours. Premièrement, elles s'inscrivent dans une évolution contemporaine des demandes touristiques qui tend vers l'objectif de vivre l'expérience du quotidien par la révélation des lieux de l'ordinaire. En effet, « *la ville cherche désormais en elle-même l'ailleurs naturel qu'elle trouvait auparavant en dehors d'elle* » (Bourdeau, 2012, p. 39) et l'essor des pratiques urbaines traduit une relecture de l'environnement urbain, une réécriture des espaces de la ville et un renouvellement de son expérience entraînant sa redécouverte puisque « *la « mise en aventure » de la ville permet de créer un « ailleurs » et de proposer au visiteur, qu'il soit touriste ou résident, de voir la ville autrement, de la (re)découvrir.* » (Lebreton, 2017, p. 17). Il est donc possible d'y voir la concrétisation d'un post-tourisme par réappréciation des espaces de vie quotidienne à travers la visite de lieux familiers et banals (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015) : « *En soi, les transports en communs à *** sont assez marrants, il y a une espère de ligne de métro aérienne qui est surréaliste : elle passe au-dessus des ***. Ça, déjà, rien qu'en soit, c'est une attraction.* » (Guide de visites). Deuxièmement, l'étude des communes de résidence des pratiquants met en lumière la proximité entre les lieux d'habitation et les sites visités. Cela semble corroborer l'idée que l'humain n'a plus rien à découvrir et qu'il redécouvre donc son monde par une pratique nouvelle dans laquelle l'« ici » devient une configuration spatiale du terrain procurant des sensations différentes (Lebreton, 2010b). La redécouverte se fait donc dans

un sens double puisqu'elle passe autant par la découverte d'un espace connu à travers un nouveau prisme, à l'image des sports de rue basés sur la transgression ludique et les sensations pour « *explorer la ville derrière la ville* » (Riffaud, 2018d, p. 224), que par l'engagement d'une méthode de découverte nouvelle par l'exploration des espaces abandonnés (Gal, 2015). Troisièmement, l'urbex et le parkour se révèlent être des loisirs permettant de renouer avec son environnement quotidien par engagement d'un rapport d'esthétisation, également dans l'imagination et la simulation. En effet, cet attachement émotionnel par la relation esthétique au lieu crée une forme de familiarité et de sentiment d'appartenance à l'espace (Ameel et Tani, 2012a) particulièrement marquée de la mélancolie produite par l'esthétique de la déchéance des ruines (Gibas, 2010) transcendant les valeurs de la modernité (Nieszczerzewska, 2018).

Cette forme touristique présente la particularité de s'intéresser au patrimoine de la quotidienneté. Certains interlocuteurs des discussions sur les visites ont, en effet, fait état d'une demande de révélation d'un patrimoine alternatif qui y est ancré. En cela, ils soulèvent la question du passé qui doit être valorisé dans l'urbex. Pour Le Gallou (2018a), la réponse est celle de la mémoire ordinaire des lieux, c'est-à-dire les passés multiples pour un même site et sans hiérarchisation issus d'une mise en récit accordant beaucoup d'importance aux détails et anecdotes. Les adresses des explorateurs confortent cette démarche de porter un intérêt au patrimoine autour de chez soi ; aussi l'urbex s'inscrit-il dans le renouveau des pratiques de proximité par ajout d'une valeur d'altérité « éloignée » à des territoires « proches » (Bourdeau, 2012). Enfin, il est possible d'interpréter la motivation historique et patrimoniale comme une façon de renouer avec le passé de son environnement pour se reconnecter au territoire par l'histoire et la mémoire des sites du quotidien du fait d'un contexte de resserrement des échelles du temps dans lequel « *l'histoire s'accélère. À peine avons-nous le temps de vieillir un peu que notre passé devient de l'histoire, que notre histoire individuelle appartient à l'histoire.* » (Augé, 1992, p. 38). Ainsi, par une expérience de l'ordinaire, les pratiquants intègrent davantage une dimension sensible à la construction patrimoniale dans « *un rapport différent au passé des lieux abandonnés, où l'interprétation historique mêlerait expérience sensible, imagination et mémoires alternatives exhumés par l'exploration* » (Le Gallou, 2018a, p. 29). En cela, l'urbex procède par interprétation et mêle l'expérience corporelle, l'imagination et la mémoire pour construire des souvenirs de lieux parallèles à leur histoire officielle. Ces mythes incarnés, souvenirs d'expériences *in situ*, sont alors aussi importants que l'histoire-même du lieu en son temps d'utilité capitaliste (Garrett, 2011a). Dans une perspective moins centrée sur l'individu, l'urbex opère ainsi un processus parallèle de construction du patrimoine. Ici, la notion de patrimoine est entendue comme celle d'une « *œuvre, produite en vertu de configurations culturelles, politiques et sociales logées dans cette œuvre elle-même et dans les représentations (discursives ou autres) qui y sont associées* » (Morisset, 2009, p. 18). Il révèle l'état d'une société à un temps donné (celui de la patrimonialisation) et les questions qui la préoccupent à travers ce qu'elle transmet volontairement, mais aussi malgré elle au regard de l'urbex, à ses générations futures. Parce que les explorateurs ne s'intéressent pas au « meilleur » de ce qui est transmis, ils participent à la réécriture d'une mémoire collective (Halbwachs, 1950), le lieu n'étant pas seulement révélateur mais producteur de mémoire et médium d'une spatialisation de l'identité (Morisset, 2009).

8.3 Se confronter à l'altérité pour apprendre à faire et à être avec autrui dans l'espace urbain

La mobilisation de l'échelle de l'individu pour appréhender sa recreation par les pratiques récréatives invite à considérer différents niveaux sur un gradient de l'intérieur vers l'extérieur. Les éléments précédents se sont attachés à la construction et la reconstruction de soi par le corps et le développement de compétences tout en dessinant une ouverture par le rapport à son environnement, corroborant l'idée avancée par l'anthropologie que le social commence à l'échelle de l'individu (Augé, 1992). Pour autant, il est un point désormais nécessaire d'introduire : la dimension sociale du rapport à la ville dans le sens où chacun interagit avec d'autres êtres humains qui font partie de l'environnement urbain. Ici, l'attention se tourne donc vers la rencontre d'autrui en ce qu'elle est un élément constitutif de l'élaboration de soi puisque, comme le rappelle Lazzarotti (2006), prendre place se fait par rapport aux autres, ce qui participe à la construction des habitants et de leur identité. Cela est particulièrement vrai chez les jeunes pour qui l'espace public comme espace de sociabilités constitue un terrain d'entraînement vers l'âge adulte leur permettant de se tester et de se construire une identité personnelle, sociale et civique (Brunelle *et al.*, 2018). En effet, dans la perspective du droit à la ville, « *the right to remake ourselves by creating a qualitatively different kind of urban sociality is one of the most precious of all human rights* » (Harvey, 2004, p. 236), ces sociabilités de qualité étant assimilables à ce que Laplantine (2005) décrit comme le *kairos* : le moment où la relation avec autrui dépasse la coexistence pour devenir une forme d'inter-influence dans laquelle chacun transforme l'autre, c'est-à-dire la réalisation de l'expérience de l'étrangeté dépassant les fictions de l'autre et de l'étranger.

8.3.1 Des pratiques sociales car collectives et d'exposition à l'altérité permettant de travailler son rapport à autrui

La dimension sociale du parkour et de l'urbex est double. D'une part, ils se pratiquent le plus souvent à plusieurs ; aussi des liens sociaux dans des groupes informels s'y articulent-ils, constituant autant d'occasions d'échange et de partage des lieux et autour des lieux de pratique qui renforcent le sentiment d'appartenance (Corneloup *et al.*, 2014). D'autre part, parce qu'elles se donnent le plus souvent à voir ou s'exposent, intentionnellement ou non, au regard d'autrui, ces activités impliquent la rencontre, voire l'interaction, avec l'autre et sa différence du fait qu'il ne partage pas ce loisir.

8.3.1.1 Consensus autour de l'idée que la dimension collective des pratiques est vectrice d'intégration sociale

Tous les acteurs rencontrés, qu'ils relèvent de l'institution et soient extérieurs aux activités ou qu'ils soient des cadres des associations et pratiques étudiées, s'accordent sur l'idée que le parkour et l'urbex participent à l'intégration sociale de leurs adeptes. Le discours des édiles d'une reconnaissance liée à la dimension sociale se focalise notamment sur la construction de soi par l'intégration dans la société à travers la pratique, considérant « *l'envie de repousser ses limites, donc se tester. La vie en groupe, c'est-à-dire l'évaluation personnelle, l'évaluation par rapport à un collectif. Les messages sont là.* » (Directeur.rice de service des collectivités territoriales investies pour agir à l'échelle locale). Ils s'inscrivent ainsi dans la conception constructive de la reconquête des espaces

urbains par le sport qui est vecteur du développement de sociabilités informelles et d'une négociation perpétuelle d'identités sociales (Augustin, 1997). Ces éléments se retrouvent également dans la description des visites étudiées dont les prestataires défendent leur mission d'accompagnement de la construction individuelle, à l'image du discours d'un cadre de l'association roubaisienne.

Maintenant qu'on est un peu plus aguerrri, je peux qualifier Parkour59 comme une structure d'insertion en général, sur un plan culturel. Parce que le parkour ce n'est pas juste un sport, c'est aussi une culture, c'est un mode de vie et ça implique au pratiquant à s'intégrer dans son environnement, dans la population et interagir, etc. (Guide de visites de type parkour)

En effet, le processus de socialisation se révèle être un moteur majeur du lancement dans l'activité de loisir. Les répondants aux questionnaires mettent en avant le poids important d'internet et des relations sociales dans les premiers média de leurs débuts dans la pratique. Si cela traduit la nécessité d'une construction de soi dans le contact avec autrui, nous considérons que les réponses démontrent le caractère incontournable des interactions non virtuelles pour ce processus. De manière complémentaire, la dimension expérientielle des visites s'articule notamment autour d'un enjeu d'authenticité. Il traduit ainsi une demande et une recherche d'interactions sociales pour renforcer le caractère humain de l'expérience vécue.

Je pense qu'en général, les gens recherchent de l'authenticité et que si tu mets une personne A et le même discours avec la personne B, enfin, c'est naze, quoi, c'est naze. [...] Mais là quand c'est un truc comme ça de culture, je pense que c'est important, quand même, que t'ais un vrai échange avec la personne et qu'elle soit impliquée, quoi ! (Membre du public des visites)

Finalement, l'enjeu du partage se révèle donc être central dans l'urbex et le parkour, que ce soit dans leur forme informelle comme à travers des visites davantage organisées. Les interactions sociales occupent une place importante et sont recherchées pour leur capacité à créer de la proximité entre les personnes, menant, *in fine*, à une ambiance de familiarité à travers tout le groupe.

Et ce qui est intéressant dans ce genre de visite, c'est qu'il y a toujours une espèce d'alchimie qui se crée parce que les gens du groupe ne se connaissent pas entre eux. Les visiteurs ne se connaissent pas. Et ils finissent toujours par, voilà, discuter entre eux et... On voit qu'il y a quelque chose qui se passe, en fait ! (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

8.3.1.2 La construction de soi dans la construction de son rapport à l'altérité

Comme explicité plus avant, la dimension sociale de ces activités relève autant de leur caractère collectif que de la rencontre qu'elles impliquent avec l'autre qui ne partage pas la pratique. Par conséquent, être un traceur ou un explorateur contribue à un apprentissage de la gestion de la rencontre des différences et de l'altérité sur le terrain urbain. D'une part, tout une partie du discours des prestataires des visites s'articule autour de leur dimension constructive par le vivre-ensemble et la tolérance qu'elles favoriseraient. Parce qu'elles emmènent pratiquants et non-pratiquants ensemble sur l'espace public, elles favorisent une extraction du contrôle communautaire par l'expérimentation de l'altérité, ce qui constitue un mode de construction du « faire société » (Escaffre, 2007). Mis en avant dans les entretiens, les arguments d'un objectif éducatif et d'un apprentissage de la tolérance par l'exposition à autrui favorisant sa compréhension et son acceptation – « *Et de leur faire rencontrer, voilà, des visiteurs qui n'ont aucune idée de ce qui est, peut-être, leur parcours, leur vie, de ce qu'est même le métier – enfin, le métier... Ouais ! – le boulot de traceur.* » (Membre du public des visites) – font écho aux propos de Riffaud *et al.* (2015) lorsqu'ils considèrent que les pratiques d'usage de l'espace public sont source de débats et de conflits socialement constructifs car favorisant l'amélioration de la compréhension entre les différents usagers ainsi que des relations sociales en général. Le terrain confirme bien ces idées puisque les traceurs évoluant dans les espaces privés ont fait preuve d'aptitudes d'autorégulation qui traduisent cette capacité de gestion de leur rapport à l'altérité, leurs corps définissant ce qu'est autrui par rapport à leur propre singularité (Barthe-Deloizy, 2011) et à l'espace « d'autrui » (Fig. 8.7).



Figure 8.7 : Cage d'escalier et cour d'une résidence privée, des espaces « d'autrui » que les traceurs utilisent en gérant leur étrangeté et l'altérité. Photo : Robin Lesné, 2019.

Dans une moindre mesure, l'investigation met en avant le fait que l'enjeu de l'altérité dans ces pratiques se situe également au niveau de leur rapport avec le pouvoir public. La construction d'un rapprochement entre la « rue » et l'institution dessine ainsi les contours de sa possibilité, contingentée à une ouverture mutuelle des deux parties à l'étrangeté de l'autre. Certaines visites sont considérées comme l'illustration de liens entre les habitants et la ville en tant qu'entité administrative à condition que la démarche de tolérance soit engagée : « *Je pense que les relations elles sont bonnes, assez bonnes. Politiquement c'est important parce que Roubaix c'est une ville de jeunes. Donc c'est important que les élus aient les bras ouverts et les oreilles à l'écoute.* » (Guide de visites de type parkour). La réflexion sur la triangulation proposée par Stevens (2007) est ici éclairante. Il décrit la situation du jeu

dans l'espace public au centre d'un triangle réunissant les joueurs, les témoins et le pouvoir public où les acteurs sont mis en interaction du fait d'une stimulation extérieure alors qu'ils n'étaient pas nécessairement disposés à le faire. Ici, le passant profite du jeu et l'institution, en s'intéressant aux passants qui s'arrêtent, est contrainte de tourner son attention vers le jeu.

Je pense qu'elle répond à une envie, à un besoin donc, voilà. Si ça répond à un de nos usages, très bien, à nous de les accompagner, quoi ! Voilà, on ne peut pas rester à côté d'une discipline comme ça. [...] Je pense que l'espace public, enfin, l'aménagement de l'espace public doit aussi être l'occasion de prendre en compte ces nouvelles pratiques. (Actrice du champ des sports avec une mission d'animation de la vie locale)

Il n'est donc pas surprenant que les édiles dont les discours dessinent une tendance représentationnelle gravitant autour de la citoyenneté considèrent les pratiques comme un mode d'intégration et de participation à la société (Fig. 8.8). En effet, en ce qu'elles sont des dissidences récréatives, de telles pratiques sont vectrices d'interactions entre pratiquants et pouvoirs publics (Lesné *et al.*, 2019).

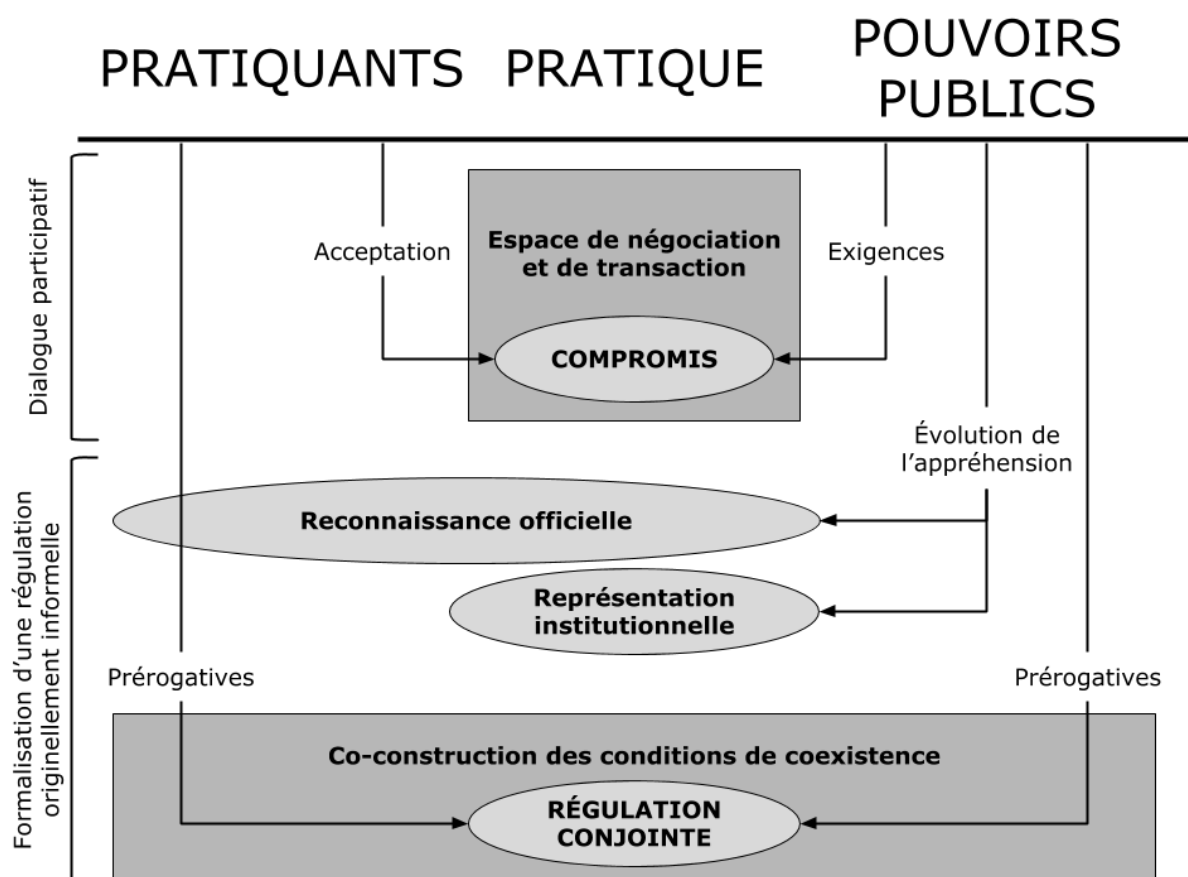


Figure 8.8 : Schéma de la citoyenneté juvénile en action auprès des pouvoirs publics. Paru dans Lesné *et al.*, 2019.

8.3.1.3 Interroger la possibilité effective de la coprésence d'usages différents, y compris non prédéfinis, d'un même espace

La rencontre de ces différences dans la ville crée nécessairement des situations de coprésence de personnes, de pratiques et d'usages qui constituent mutuellement des « autres ». Il s'agit là d'un enjeu majeur au regard de multiples éléments de discours récoltés. D'une part, les visiteurs et guides d'offres de type urbex font état d'une forme de militantisme qui mettrait nécessairement ces derniers à distance de l'institution du fait de leur message en décalage avec ses prérogatives et de leur volonté de préserver leur liberté.

*Et puis, il y a peut-être seulement un an, il y a des gens de la ville de *** qui sont enfin venus voir c'est qui ce.tte connard.se qui passe dans toute la presse, hein ! Et qui, à leurs yeux, donne une mauvaise image de la ville. (Guide de visites de type urbex)*

D'autre part, la question de la cohabitation sur l'espace public s'affirme comme centrale. La vision pragmatique des édiles met en effet en avant son caractère problématique puisque « *vous êtes sur une place publique et il y a des gens qui sont là, qui utilisent l'espace... [...] il y a aussi un côté dangereux. Ouais, le partage de l'espace c'est une question quoi...* » (Fonctionnaire à responsabilité limitée de 30 à 39 ans avec 3 à 5 ans d'ancienneté). La représentation de l'illégitimité pratique des activités, quant à elle, avance que la cohabitation et le partage de l'espace public constituent un réel problème dont la solution ne peut passer que par une régulation forte à l'initiative de l'institution. Selon ce discours, la sociabilité de la réserve développée par chacun et assurant une régulation autonome de la coprésence paraît insuffisante pour que les différents mondes qui se rencontrent dans l'espace public, avec leurs différences, tiennent ensemble (Carlier, 2018) ; aussi l'intervention du pouvoir public est-elle considérée comme nécessaire par les acteurs défendant cette position.

*En imaginant qu'il y a deux jeunes sur une grande place qui ont mis simplement une planche, qui sont au milieu de la place et qui essaient de faire le jump. Ils ne dérangent personne. Mais à partir du moment où la place est pleine parce que c'est devenu l'endroit de *** où tout le monde vient, là, ça ne va plus ! Enfin, je veux dire, il faut qu'on mette des barrières pour dire « Bon, voilà, vous faites votre activité là mais le passage, vous devez le laisser. ». Et donc j'imagine que ce serait un peu pareil par rapport au parkour. Tant que l'activité est diffuse... (Acteur.rice du champ de la culture de 50 à 59 ans avec une expérience précédente d'engagement citoyen)*

Pour autant, d'autres résultats montrent que la coprésence reste possible. Elle est liée à la sortie des cadres socio-normatifs car seule leur abstraction permet un changement de prisme favorable à l'identification d'autres points de convergence possibles et intéressants. Par exemple, le point de vue de la légitimité de principe partagé par certains acteurs repose notamment sur l'idée que la question de la cohabitation de l'espace public est secondaire derrière la dimension culturelle des formes d'usage que constituent ses pratiques.

Je pense que la notion d'espace public, c'est un... Il est vraiment compris d'une manière très dissemblable par les gens et donc, voilà, on est entre la volonté d'appropriation effrénée pour beaucoup, il me semble, quand même, et puis des moments assez bizarres où la question ne se pose plus et l'espace est... Notamment, voilà, le temps des braderies, ou le temps du carnaval, si vous préférez. Le temps d'une manifestation pareille ! Là, je pense qu'il y a une nouvelle notion de l'espace public qui se manifeste et, ça, ça me semble infiniment plus plaisant et intéressant que des formes de partage ou de définition stricte de bandes d'usage dans l'espace public, quoi. (Acteur.rice dans le champ du patrimoine de 60 à 69 ans)

L'extrait retenu est particulièrement significatif de cette idée d'une nécessité de changer de mode d'appréhension de l'espace public pour dépasser la question de la coprésence comme problème. Ici, l'espace public est avant tout considéré en ce qu'il est le lieu d'exposition à l'altérité. Il n'existe qu'à travers une idée collective d'un lieu où chacun peut y côtoyer n'importe quel autre membre de la société, relevant donc d'une accessibilité par les usages effectifs autant que par les représentations sociales (Lévy, 2003). Cette démarche semble particulièrement engagée par les pratiquants enquêtés puisque, dans le parkour, l'observation sur le terrain a révélé un paradoxe dans la richesse des spots : au moins l'espace correspond *a priori* à un usage ludique, au plus il est riche pour la pratique (Fig. 8.9). Le changement de prisme par extraction des cadres socio-normatifs semble donc nettement engagé chez les traceurs, leur permettant de jouir de la ville et, ainsi, de se recréer.



Figure 8.9 : Une entrée de parking privé, un site en rien ludique a priori mais haut-lieu du parkour local car rare spot convert. Photo : Robin Lesné, 2019.

8.3.2 Gestion concrète de l'enjeu de la rencontre du ludique et du sérieux

Les pratiques récréatives étudiées revêtent, en matière d'altérité, une dimension particulière en ce qu'elles articulent un usage ludique de leurs espaces d'évolution. Or, comme le rappelle Stevens (2007), le jeu et le sérieux sont deux mondes à part le plus souvent séparés temporellement et spatialement, ce qui permet de laisser de côté les rôles, conventions, demandes et restrictions du quotidien. Leur rencontre se développe donc à travers une multiplicité de modalités résultant d'un nombre tout aussi important d'éléments influents. Face à la danse de rue, les non-pratiquants adoptent des réactions de surprise, d'arrêt ou encore d'ignorance (Brunaux, 2007), ce qui implique une adaptation de la part des danseurs et danseuses pour ne pas déranger.

En effet, le jeu s'accompagne d'un enjeu de conflictualité entre des désirs et des peurs en concurrence au sein de la sphère publique (Rawlinson et Guaralda, 2011). Ainsi, il est observé dans le cas du skateboard que les modalités de partage de l'espace public dépendent des personnes, des lieux et des moments mais se concrétisent systématiquement par différentes formes d'exclusivité (Brunel *et al.*, 2019), dessinant l'impossibilité du « mélange » pourtant constaté sur le présent terrain lorsque les traceurs adoptent une posture d'intégration à la ville de leur différence.

8.3.2.1 L'autorégulation par construction d'un code interne comme mode privilégié de gestion de la coprésence

En effet, l'investigation met en avant, à plusieurs égards, que la coprésence sur un même espace, notamment un espace public, est tout à fait possible. Par leur autorégulation, les pratiquants sont en mesure d'effacer la conflictualité de la rencontre de leur jeu avec le sérieux de la ville. Le terrain révèle qu'ils se « débrouillent » en se fiant à leur propre jugement et à leurs aptitudes dans chaque situation pour en réduire les tensions potentielles, à l'image des traceurs observés par Miaux (2009) qui cherchent à obtenir la reconnaissance des autres usagers de l'espace. Les guides des visites font état d'une préférence de non-ingérence de pouvoir public dans la régulation de leur activité, comme en témoigne la vive critique émise par l'un d'entre eux : « Comme ils voyaient que ça marchait bien ce genre de visite, plutôt que de bosser avec moi, ils ont été créer leurs propres visites. Sauf que comme c'est une bande de bras cassés... » (Guide de visites de type urbex). En effet, l'analyse des éléments récoltés par l'immersion dans les groupes de parkour révèle une dynamique forte de légitimation et de recherche d'acceptation de la part des traceurs lorsqu'ils perçoivent *a priori* leur illégitimité du fait de la gêne qu'ils peuvent occasionner (Fig. 8.10). Cela est d'autant plus vérifié que cette façon de se faire une place transcende totalement les caractéristiques spatiales préexistantes comme la distinction entre espace privé et espace public ou entre espace récréatif et non récréatif *a priori*, témoignant d'une préoccupation uniquement pratique de leur légitimation.



Figure 8.10 : Presque 21 h 30 au pied des immeubles, une riveraine demande de partir car les enfants dorment et le groupe est sous la fenêtre. Photo : Robin Lesné, 2019.

Dans cette perspective, il s'agit donc, pour les personnes extérieures, de faire confiance aux pratiquants du fait de leur autonomie effective dans le processus de régulation. La tendance représentationnelle de la normalité, particulièrement marquée chez les acteurs opérationnels du champ de l'urbanisme, illustre ce

positionnement. Si les enjeux de partage, de sécurité et de responsabilité y sont bien conscientisés, elle s'articule autour d'une croyance envers la responsabilité individuelle – « *Je les ai rencontrés. Ils font attention, ils ont des règles de sécurité, ils sont au fait de ce qu'il faut faire et ne pas faire. Au moindre souci, ils connaissent la collectivité, ils savent appeler, poser des questions.* » (Acteur.rice du champ de l'urbanisme avec une grande expérience de son territoire et à poste professionnel plutôt exécutif) – et s'attache à l'ouverture d'esprit de chacun dans la gestion de la coprésence. Selon ce point de vue, la régulation du cohabiter l'espace de pratique avec autrui est auto-construite, à l'image de l'auto-imposition de limites constatée dans le parkour (Ameel et Tani, 2012b) et de la constitution d'un espace organisationnel davantage lâche par le fait que « *these new activities are not 'disordered' since they follow a grass-roots, self-ruled and self-managed social and symbolic order within affinity groups under the guise of tribes and crews* » (Ferrero Camoletto *et al.*, 2015, p. 313). Il en va de même pour l'urbex dont une des règles internes communément répandue est de ne prendre que des photos et de ne laisser que des traces de pas (Garrett, 2014), donc de respecter le site en ne cassant, ne dégradant, ne prenant ou ne jetant rien (Fraser, 2012). Ce positionnement incite alors les acteurs à penser les espaces davantage ouverts, c'est-à-dire y favoriser l'accessibilité, la coprésence hétérogène et le frottement social. Leur animation démontre, en effet, l'existence d'une orchestration entre des individus qui ne se connaissent pas sans contrôle formel grâce à une compréhension mutuelle tacite puisque que ces groupes sociaux « *délimitent des territoires et les respectent... en étant, la plupart du temps, à la lisière de la légalité* » (Kirshenblatt-Gimblett, 1988, p. 24).

À un moment, on s'est beaucoup arrêté sur les dysfonctionnements. Il y a toujours ce risque-là qu'il faut pouvoir assumer, voilà. Et donc, aujourd'hui, on est en train de revenir à... On développe, effectivement, des aménités ou des usages sur l'espace public, ce qu'on avait oublié un certain temps. C'est vrai à travers le sport et c'est vrai à travers le jeu, on l'a dit tout à l'heure, mais ça peut aussi être vrai à travers des usages plus communs. (Acteur.rice à responsabilité limitée du champ de l'urbanisme avec une grande expérience de son territoire et à poste professionnel plutôt exécutif)

Ainsi, un respect mutuel entre les différents usages s'instaure et illustre que cette autorégulation constitue le mode de gestion privilégié de la rencontre et de la coprésence. Lors de l'exploration d'une verrerie (Fig. 8.11), le groupe a été surpris par les nouveaux propriétaires du lieu qui s'est révélé en cours de rénovation. Dans une discussion calme, le départ des explorateurs a pu être négocié sans conflit ni menace. De manière similaire, alors qu'ils évoluaient sur une partie privée d'un spot (Fig. 8.12), les traceurs ont pu avoir un échange courtois avec un résident qui a compris ce qu'était le parkour et accepté la pratique, sous réserve de ne pas monter sur le perron.



Figure 8.11 : Une verrerie, site d'urbex qui s'est révélé en cours de réhabilitation. Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 8.12 : Spot de parkour au pied des maisons, vecteur d'interactions sur le perron. Photo : Robin Lesné, 2019.

8.3.2.2 La régulation conjointe, une réalité acceptée par les pratiquants mais promue par l'institution

Les deux événements relatés, notamment l'anecdote du parkour, illustrent le fait que la coprésence est arrangée sur le terrain à travers une interaction entre plusieurs parties prenantes afin de se mettre d'accord sur un point de convergence, ce qui correspond à une régulation conjointe. Une grande partie des acteurs des pouvoirs publics se révèlent avoir une vision plutôt directive de ce processus social. D'une part, il est fait état du caractère contraignant de la collaboration avec l'institution pour les visites

Puis après, nous, on faisait notre repérage, ce qui me permettait d'identifier les lieux sur lesquels on allait passer et surtout sur lesquels ils allaient monter. Parce que, pour chaque lieu, il faut demander une autorisation. Et ça, c'est le travail le plus difficile pour ce genre de visite. Parce qu'il faut trouver à qui appartient ce lieu, qui est légitime pour donner l'autorisation et surtout avoir cette autorisation. Parce que si on ne l'a pas, du coup, il faut qu'on change le parcours. Et puis on recommence le petit jeu... Donc ce n'est pas facile ! (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

D'autre part, le discours des édiles portant sur la citoyenneté derrière les pratiques attribue un rôle important au pouvoir public dans la régulation. Opérant comme médiateur, il est en charge d'encadrer les interactions de la négociation et de s'assurer qu'elles mènent à un compromis. Si le parkour est ici bien distinct d'une forme de pratique marginale, à l'image de la réaction compréhensive de la police dont témoignent certains traceurs en Finlande (Ameel et Tani, 2012b), l'institution et ses acteurs de terrain conservent une mission très directive en matière de régulation conjointe de la coprésence dans cette vision : « On crée un comité d'accompagnement, après. Le comité d'accompagnement c'est la ville, ici, ce sera aussi le *** car c'est lui qui va gérer l'entretien, les jeunes et les habitants. On fait un comité d'accompagnement de 7-8 personnes. » (Acteur.rice du champ des sports avec une mission d'animation de la vie locale et une tradition politique familiale).

Pourtant, l'immersion démontre que l'adaptation aux prérogatives extérieures et la capacité à faire des compromis sont des réalités des pratiques au quotidien et sans nécessaire médiateur intermédiaire. L'observation de la pratique du parkour a ainsi mis en avant la multiplicité des formes d'appropriation et de

réappropriation spatiale en distinguant nettement leurs liens avec de multiples éléments situationnels pris en considération dont, notamment, la réaction des autres usagers de l'espace qui joue un rôle majeur selon qu'elle relève de l'ignorance, de la bienveillance ou du rejet des activités. En cela, prendre place pour les traceurs s'avère être un processus de conciliation ; aussi l'espace public confirme-t-il sa nature transactionnelle puisque ses pratiques s'y rencontrent à travers des débats, conflits et négociations (Riffaud *et al.*, 2015). En effet, le parkour est à appréhender comme un apprentissage au partage, à la discussion et au respect du fait de la multiplicité des usages et usagers d'un même espace dans laquelle il s'insère, se distinguant nettement d'une « urbanité ludique transgressive » (Audebrand, 2015). Il en ressort finalement que la réussite de cette négociation est davantage assurée par le compromis que par l'imposition (Fig. 8.13), comme le démontrent l'adaptation des traceurs d'Hanoi lorsqu'ils favorisent leur appropriation spatiale sur les heures de travail pour limiter la gêne potentiellement occasionnée et parce qu'ils engagent des relations avec les services de sécurité pour obtenir une certaine tolérance (Geertman *et al.*, 2016) ou encore l'échec de la politique répressive de 2008 et la réussite du compromis trouvé en 2016 sur un haut-lieu du skateboard à Bordeaux (Pointillard, 2020).



Figure 8.13 : Un dimanche midi, négocier avec le musée pour continuer la pratique. Photo : Robin Lesné, 2019.

De plus, l'authenticité mise en avant dans la dimension expérientielle des visites est notamment avancée par le fait que l'adaptation aux contraintes organisationnelles est secondaire pour les prestataires : « *Donc le circuit touristique s'intégrait dans ce qu'un traceur pouvait faire lors de son entraînement, lorsqu'il voulait aller bouger, sans vraiment... sans se mettre d'obligation de montrer aux touristes les endroits les plus touristiques de la ville.* » (Guide de visites de type parkour). En effet, comme l'explique Lebreton, le vertige passe avant tout par l'authenticité du lieu, entendue comme un « *respect mutuel et profond entre le pratiquant et son espace de pratique* » (2010a, p. 138).

8.3.2.3 Le conflit comme concrétisation de la dissonance représentationnelle

Finalement, malgré les processus d'autorégulation et de régulation conjointe, toutes deux constitutives de la construction du pratiquant, la rencontre de l'altérité n'est pas exempte de conflit, que ce soit dans le parkour comme dans l'urbex. Du moins, il s'agit là d'un élément central de la perception des pratiques par une partie des acteurs de la ville, notamment ceux du champ de la sécurité, qui s'inscrivent dans la vision du « Hors-cadre » parmi tous les types de représentation identifiés. Ici, le pouvoir public est considéré comme le dernier

rempart au trouble du bon ordre de l'espace public qu'opèrent les activités transgressives et « *la ville est occupée, je pense, à réfléchir à limiter l'utilisation de l'espace public* » (Acteur.rice du champ de la sécurité dont le poste occupé est un défi saisi). Ce discours s'inscrit dans l'idée défendue par Bonnet (2012) que la sécurité ne constitue pas tant une question de délinquance ou de déviance qu'une question de trouble de l'ordre du bon fonctionnement et de l'utilité des lieux. Ainsi, les acteurs adoptent une position de normalisation des usages de l'espace public afin de contrôler ce qui y est accepté et selon quelle forme de présence (Lamb, 2014a).

Pour autant, le temps passé sur le terrain au plus près des pratiques révèle que le parkour et encore plus l'urbex ne s'inscrivent pas, ou très peu, dans une logique d'appropriation spatiale contraignante pour les autres usages et usagers. Premièrement, il s'agit de déconstruire leur conception comme des formes de revendication spatiale. Lorsque les pratiquants subissent une expulsion sur base de motifs arbitraires, c'est-à-dire sans définition claire des comportements acceptables mais par un argument de propriété territoriale, ils ressentent un sentiment d'impuissance dans leur objectif de revendication de leurs droits à l'espace (Ameel et Tani, 2012b). De fait, ils subissent là une conception courante de la revendication spatiale qui en fait une forme de contestation mettant nécessairement en cause la place d'autrui (Lazzarotti, 2006). Deuxièmement, force est de reconnaître que le parkour et l'urbex ne correspondent pas à la logique exclusive de l'appropriation spatiale propre à de nombreuses autres pratiques. Ils se distinguent, par exemple, du skateboard où le conflit résulte de la rencontre de volontés d'utilisation exclusive des espaces par les skateurs et les autres usagers (Brunel *et al.*, 2019) ou encore de l'escalade où l'appropriation de la falaise se traduit par sa privatisation à travers un processus d'imposition de normes socio-spatiales (Léséleuc (de), 2004a). En effet, le constat est, troisièmement, que les traceurs et les explorateurs n'adoptent pas une logique d'imposition mais acceptent toujours de quitter les lieux, quand bien même percevaient-ils un sentiment d'injustice. Vérifiée sur le terrain, cette idée est également présente dans le cas du parkour chez Ameel et Tani (2012b) qui constatent que l'attitude dominante face aux réactions remettant en cause le droit à la ville des traceurs est le déplacement, traduisant une discipline fuyante et non conflictuelle en adéquation avec la philosophie de la pratique, ainsi que chez Geertman *et al.* (2006) qui observent à Hanoi le même départ pacifique et silencieux sur demande des autorités ou des services de sécurité.

En toute fin, il est important de préciser que, dans certains cas, les pratiquants font preuve d'une très faible dynamique de légitimation et de recherche d'acceptation. Ces situations correspondent aux sessions et explorations lors desquelles ils ne perçoivent pas, *a priori*, de réelle illégitimité pour leur pratique. Deux exemples illustrent cela. Lors d'une après-midi de parkour sur le secteur de la Citadelle de Lille, un groupe de traceurs s'entraînait momentanément à proximité d'une zone plutôt fréquentée (Fig. 8.14) et accessible après être passé sous une arche aux portes grandes ouvertes. Cette situation donnait l'impression d'une pleine légitimité de la pratique en ce lieu du fait du caractère récréatif du parc de la Citadelle et de la présence de nombreux passants. Pourtant, les militaires de la caserne au bout du pont sont intervenus assez rapidement pour déloger les traceurs, ce qui a été d'autant plus vécu comme une injustice qu'en plus de leur conviction d'être légitimes, ils constataient qu'aucun autre usager de l'espace ne subissait la même répression. Ici, la décision des militaires traduit bien l'ancrage du conflit dans la dissonance représentationnelle puisque

qu'aucun argument relevant de la concrétude d'usage du lieu n'a été avancé et que l'absence de remarque aux autres passants laisse transparaitre que la présence ne gêne aucunement dans une perspective purement pratique. Pour ce qui est de l'urbex, l'immersion a permis de mieux découvrir l'activité et de prendre conscience que son principe repose sur la pleine légitimité pratique de l'exploration du fait qu'elle cherche à ne jamais occasionner de gêne (Fig. 8.15), bien qu'elle s'ancre également pleinement dans l'illégitimité de principe du fait de son caractère intrusif.



Figure 8.14 : Parc de la Citadelle de Lille, les traceurs sont violemment évincés du spot alors que les passants restent libre de se promener.
Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 8.15 : Intrusion dans une école abandonnée dont le respect du site ne retire rien au caractère interdit de la visite. Photo : Robin Lesné, 2019.

8.4 Se trouver, se faire et/ou se (re)construire une place dans la ville

La dernière échelle d'appréhension de la récréation de l'individu par les pratiques récréatives porte, au-delà du rapport à autrui, sur le rapport à la société ainsi qu'à la ville d'une manière plus générale. La relation entre l'habitant et l'habitat est en effet centrale à l'existence puisque « *travailler l'espace public permet de se sentir exister dans les villes où l'individu peut facilement se noyer* » (Riffaud, 2021, p. 66). À cet effet, il est important de prendre en considération que le « *parkour attempts not to break urban social space apart at its seams, but to offer its practitioner a more emancipated envisioning of what it means to exist within urban space and connect to its flow* » (Lamb, 2010, p. 92). Exister et vivre en ville implique donc d'avoir une place dans l'environnement urbain, ce à quoi participent autant l'hébertisme inhérent au parkour – il favorise le développement d'une communion avec l'environnement local permettant de prendre conscience de sa place dans l'environnement physique et social (Atkinson, 2009) – que la découverte d'un *sense of place* dans l'urbex connectant à quelque chose de « vrai » pour trouver sa place, le sens qu'elle a et sa direction (Garrett, 2010). À l'image de la danse de rue, ces pratiques permettent de prendre place et de prendre corps dans l'espace public (Brunaux, 2007) et, par extension, dans la ville.

8.4.1 Caractère militant, voire revendicatif

Les revues de littérature ont mis en avant deux polarités chez les auteurs au sujet de la dimension revendicative des activités étudiées. Elles se distinguent selon qu'ils les considèrent, d'une part, comme des formes de résistance à la ville par une critique de son ordre social et de ses rapports de pouvoir, par l'expression d'un droit à la ville et par un ancrage anticapitaliste ou, d'autre part, qu'ils incitent, au contraire, à dépasser cette grille de lecture en estimant que la démarche militante n'existerait que dans le registre de la reconnaissance des pratiques. L'investigation menée permet alors d'interroger le caractère revendicatif du parkour et de l'urbex dans leur concrétude.

8.4.1.1 Une démarche revendicative réelle mais non intentionnelle et non résistante

Au regard des propos récoltés lors des entretiens avec les édiles, il semble nécessaire d'admettre d'entrer de jeu que la revendication derrière ces activités est à relativiser. Certains considèrent qu'elle n'existe pas du tout et d'autres la perçoivent tout en défendant l'idée qu'elle n'est pas intentionnelle. Le premier discours relève de la représentation pragmatique des pratiques. Loin des explorations urbaines décrites par Pinder (2005) qui n'étaient pas des activités relevant de l'urbex, les explorateurs et traceurs sont ici vus comme des personnes moins concernées par l'engagement politique de leur investissement de la rue et de l'espace public que par le caractère liminal de leur pratique vis-à-vis de l'ordre social établi (Mott et Roberts, 2013). À l'instar des propos de Mould, « *it is the more artistic, creative and « placemaking » aspects that are celebrated and highlighted* » (2014, p. 536) parmi les préoccupations des pratiquants selon ce discours d'édiles, ce qui participe à déconstruire l'idée d'une nature résistante et oppositionnelle du parkour et de l'urbex.

Interlocuteur.rice : Les traceurs font leur pratique. Après, ils ne veulent pas véhiculer un message mais, malheureusement, malgré eux, je pense qu'ils véhiculent un message.

Question: Malheureusement ?

I : Non, je dis malheureusement... Ce n'est pas malheureusement mais malgré eux, ils véhiculent des messages. En fait, en aillant... Je les ai rencontrés et ils m'ont parlé de leur pratique pure. Pure ! Ils ne m'ont jamais parlé d'image qu'ils véhiculaient. Et encore aujourd'hui, c'est ça. (Acteur.rice de 30 à 39 ans avec 3 à 5 ans d'ancienneté)

Le second discours, s'il se distingue, reste tout de même étroitement lié au premier, comme en témoigne l'extrait choisi qui relève statistiquement autant des tendances représentationnelles pragmatique du plan F7-F8 que de normalité du plan F4-F5 de l'ACM réalisée sur les données des entretiens avec les édiles. Ainsi, il semble y avoir, pour ces acteurs, une absence d'intentionnalité dans la résistance perçue, à l'image de ce qui est observé dans divers autres travaux. Dans le cas des joueurs de jazz et des fumeurs de marijuana, il est considéré que « *les actes non conformes sont souvent commis par des individus qui n'ont pas l'intention d'agir en ce sens* » (Becker, 1985, p. 48), tout comme dans le cas du jeu dans l'espace public puisque « *players engaged in so-called 'resistant' acts are often primarily engaged in expressing themselves through enjoyable activities, not serious oppositional endeavours* » (Woodyer, 2012, p. 318). En reprenant la distinction entre l'intelligence et la créativité proposée par Landry et Bianchini (1995), le parkour et l'urbex doivent ici être reconnus comme des formes de

créativité en ce qu'ils constituent des actions engendrant de manière non intentionnelle l'évolution des concepts et perceptions et non des remises en question intentionnelles propres à l'intelligence. Ainsi, ces activités relèvent de l'« *unwitting resistance* » (Hollander et Einwohner, 2004), c'est-à-dire une résistance reconnue dans l'action par les observateurs extérieurs et ceux qui en seraient la cible ou la victime mais involontaire et non intentionnelle de la part de ses acteurs (Hayward et Schuilenburg, 2014). Dans cette perspective, le caractère revendicatif est donc avéré, avec toutes les précautions et précisions définitionnelles présentées ; aussi est-il possible de qualifier l'urbex et le parkour d'actions politiques « douces ». En effet, certains traceurs admettent qu'ils participent à la société lorsqu'ils pratiquent, bien que leur intention ne soit pas là. Alors, ils préfèrent voir dans leur activité une tentative de changer le monde pacifiquement en ne cherchant dans la ville que le bénéfice potentiel à leur déplacement et ils se détachent de l'expression d'une insubordination aux pouvoirs publics imposant une striation de l'espace (Mould, 2009). À l'instar de Loo et Bunnell (2017), en faisant converger la pratique observée par immersion et les discours relativistes des édiles, la position la plus adaptée à la concrétude semble être de considérer que les loisirs étudiés interrompent et réinterprètent le paysage urbain, construisent de nouvelles temporalités et « déroutinisent » la ville en valorisant sa dimension ludique potentielle. Ils proposent ainsi une alternative par construction corporelle et imaginaire d'une micro-géographie sans, pour autant, s'attaquer aux normes dominantes.

8.4.1.2 De la reconnaissance par la société à une forme d'activisme

S'il est bien une revendication qu'il faut indéniablement reconnaître aux pratiques, il s'agit de leur expression d'une demande de considération. Nombreux sont les édiles à avoir pleinement conscience de cette réalité, certains insistant plutôt sur la reconnaissance et d'autres sur la légitimité qui sont attendues par les pratiquants lorsqu'ils articulent leurs activités dans la ville, notamment sur l'espace public. D'une part, le discours naïf du plan F7-F8 insiste sur une attitude d'adeptes qui cherchent à faire valoir leur place en ce que leur navigation dans les environnements sociaux porte le sens spécifique de redéfinir leur position (De Martini Ugolotti et Moyer, 2016), c'est-à-dire une quête de reconnaissance : « *Dire que c'est politique ? Non ! C'est la reconnaissance et il a besoin, peut-être, de montrer qu'il existe, ce qu'il sait faire, des choses comme ça.* » (Acteur.rice du champ des sports de plus de 70 ans). D'autre part, le discours optimiste dégagé sur le même plan de l'ACM réalisée à partir des données des entretiens met en avant une demande de légitimité de la part des pratiquants, à l'image de l'action d'exploration considérée par Lebreton et Gibout (2017) comme porteuse d'un discours d'affirmation de la légitimité de l'activité vis-à-vis de la société.

Question : Ça exprime quoi ?

Interlocuteur.rice : La liberté ! L'envie de repousser ses limites, donc se tester. La vie en groupe, c'est-à-dire l'évaluation personnelle, l'évaluation par rapport à un collectif. Les messages sont là. [...] Le mot « liberté » a une signification, quand même ! Et elle doit se traduire dans les actes, sinon ça n'a aucun intérêt. Si le mot « liberté » n'est simplement que de la sémantique comme le mot « tolérance », ça n'a aucun intérêt. Je pense que ça doit se traduire par des actes et je pense qu'on a besoin de transgression. Voilà.
(Fonctionnaire avec 1 à 2 ans d'ancienneté, Roubaix)

En complément, il peut être ajouté que la présence féminine et de personnes « autres » dans ces pratiques à dominante masculine montre qu'elles participent à l'affirmation de soi, donc à sa reconnaissance et sa légitimité dans l'activité mais aussi dans la ville puisqu'elles évoluent dans l'espace de tous. Le loisir est en effet connu pour l'émancipation dont il est à l'origine et qui se vérifie particulièrement auprès du public des jeunes filles (Vieille-Marchiset et Gaspirini, 2010).

Pour autant, un certain militantisme existe chez les pratiquants, témoignant de la diversité des profils et des rapports à l'activité. Plus qu'une demande de reconnaissance et de légitimité – en somme, d'intégration sociale –, certains font état d'une volonté de faire bouger les codes sociaux pour que ce qui est « anormal » devienne « normal » sans devoir le contraindre à entrer dans la norme. Cela est particulièrement vérifié dans le discours des guides qui expriment leur engagement militant à travers leurs activités et offres « touristiques ». Il en transparaît leur attachement à la fonction politique de l'espace public « *qui est de percevoir et de formuler les problèmes qui affectent la société dans son ensemble* » (Habermas, 1997, p. 392).

Interlocuteur.rice : Peut-être que c'est de prendre les rênes sur quelque chose de plus important.

Question : C'est à dire ?

I : Bah là c'est entre nous, je ne sais pas... La Mairie peut-être !

Q : Ah oui d'accord ok ! Une manière de s'engager auprès... dans la société, auprès des concitoyens...

I : Dans la société ouais, et faire en sorte de lever les barrières. Ce serait peut-être ça... En vrai là aujourd'hui pas du tout hein !

Q : Oui, mais ça pourrait être une prochaine étape...

I : Plus je m'avance dans le temps plus je vois où est-ce qu'ils sont les freins et d'où ils viennent.

(Guide de visites de type parkour)

Par ailleurs, l'immersion dans le parkour a permis de mettre en exergue les différences internes au processus d'appropriation spatiale selon le caractère plus ou moins public des espaces d'évolution. Il en résulte que la question du respect d'autrui par autocontrainte est mise au second plan dans les espaces à caractère hautement public (Fig. 8.16), ce que nous traduisons comme une forme d'affirmation de son droit à être là et que ce lieu constitue tout autant pour le pratiquant que pour autrui « sa » place. La pratique se dessine donc ici comme une tentative pour prendre part à la ville puisque les traceurs « *use their bodies to participate in the urban landscape in creative ways* » (Andersson *et al.*, 2019, p. 12). En somme, ils cherchent ainsi à s'intégrer dans une société qui ne serait pas encore suffisamment ouverte *a priori*.



Figure 8.16 : Dévier la circulation sur une grande place publique, une action visant autant à protéger autrui qu'à permettre aux traceurs d'évoluer sereinement, donc autant à ne pas gêner qu'à ne pas être gêné.
Photo : Robin Lesné, 2019.

8.4.2 Travailler son rapport à la société pour interroger sa place dans la ville

À partir de ces derniers éléments, il apparaît pertinent de mobiliser l'idée de la lutte des places (Lussault, 2009) pour y inscrire les pratiques. En effet, les traceurs et, dans une moindre mesure, les explorateurs semblent bien contester les places définies en jouant de leur compétence de placement et d'arrangement pour gérer les offenses spatiales et osciller entre intrusion perçue – la perception de non-respect d'une place occupée par un opérateur – et offense d'exclusion – une perception d'exclusion spatiale alors qu'il est estimé avoir des droits. De plus, en articulant leur pratique, ils gèrent le « régime acceptable des proximités » en modulant leurs distances pour trouver les plus adaptées vis-à-vis d'autrui dans chaque situation entre proximité, éloignement, distance et protection.

8.4.2.1 Assumer sa différence pour légitimer son droit à faire partie de la société

La plupart des traceurs et une majorité des explorateurs sont des jeunes, ce qui constitue une des premières composantes de leur différence en ville. La tranche d'âge des 15-24 ans, dominante dans l'échantillon du parkour et principale période d'initiation à l'urbex, correspond à un moment majeur de la construction et de la reconstruction de soi dans son rapport à la société. Le désir de détournement spatial exprime, en effet, une affirmation de leur place et de leur droit d'action sur l'espace (En-Nejjari *et al.*, 2020), ce qui participe à leur construction identitaire, comme démontré avec le skateboard (Savari *et al.*, 2011). Par ailleurs, habiter l'espace par un loisir « public » implique un engagement corporel pour prendre place, donc une révélation d'une partie de l'individualité (Roult *et al.*, 2021), or l'expression de l'intimité de chacun sans s'imposer aux autres, ce qui est propre à l'espace public, favorise l'affirmation du soi sans qu'elle ne se fasse au détriment d'autrui (Lévy, 2003).

L'analyse des données d'observation du parkour sur le plan F2-F3 de l'AFM révèle ainsi que par un processus lent de gain en confiance en soi vis-à-vis de la sphère publique urbaine, les traceurs réussissent progressivement à construire leur intégration dans la société urbaine. En cela, ils permettent à leur différence, s'exprimant par un mode d'usage hors des normes socio-spatiales de comportement, de trouver une place dans la ville. Ils appréhendent ainsi la façon dont ils font partie de la vie de la cité (Fig. 8.17). Ce processus

résulte premièrement d'une négociation avec eux-mêmes entre compromis et normativité dans une perspective de transaction sociale (Gibout, 2016c), ce qui leur permet de se donner à voir et de s'assumer davantage. Parce qu'ils détournent les espaces, ils opèrent alors secondairement une négociation visible et invisible avec l'ordre socio-spatial dominant afin de donner du sens à leur inscription en son sein et mieux comprendre leur positionnement (De Martini Ugolotti et Silk, 2018). Comme le rappelle Pradel dans le cas du graffiti (2005), le processus de la pratique est aussi important que le produit de l'activité ; aussi faut-il comprendre ces loisirs davantage comme une démarche de réappropriation d'un droit d'exister et de se situer dans l'espace que comme une tentative d'appropriation territoriale de la ville à proprement parler.



Figure 8.17 : La digue en été, lieu de démonstration de soi et de négociation de sa place constitutives d'une récréation du jeune traceur. Photo : Robin Lesné, 2019.

Par extension, il est possible de considérer que les pratiquants « participent » aux affaires quotidiennes de leur territoire en ce que l'appropriation de la ville par l'articulation des sports de rue correspond à une affirmation d'une existence politique et à un investissement dans la vie de la cité (Vieille-Marchiset, 2003). En effet, parce que les jeunes traceurs et capoeiristes affirmaient leur présence dans l'espace public, De Martini Ugolotti et Moyer considèrent qu'ils « *temporarily transformed the use of spaces as defined by urban planners and other dominant social groups, and also pushed bystanders and the wider community to take note of their spontaneous and self-determined participation in the city's public life* » (2016, p. 202).

8.4.2.2 Tâtonner pour se trouver une place entre liminalité et utilité

Si le parkour et l'urbex sont tous les deux ancrés dans les loisirs contemporains comme en illustre la place centrale qu'y occupent les relations sociales et internet, la première activité correspond spécifiquement à une volonté de trouver sa place dans le monde. Il s'agit notamment de développer une conscience accrue de soi puisqu'« être mis en face de ses peurs, ça nécessite une confiance parfaite en ses habilités mais aussi une confiance en soi énorme » (Traceur, BPS, 17 ans, 4 années d'ancienneté). Les pratiquants peuvent alors autant trouver leur place dans la liminalité que dans l'utilité sociale de leur loisir.

Il est question de liminalité car ce terme correspond bien à l'idée de se situer dans les marges intérieures de la société, donc pas à l'extérieure de cette dernière. L'individu s'y trouve tenté en ce qu'il est sur le bord de l'avènement d'un autre monde et à la limite de causer un ordre nouveau (Jankélévitch, 1961), ce qui lui procure du vertige. Il recherche ce trouble, essaie « *de détruire pour un instant la stabilité de la perception et d'infliger à la conscience lucide une sorte de panique voluptueuse* » (Caillois, 1991, p. 68). Cette position sur un seuil revêt donc une dimension vertigineuse ; aussi constitue-t-elle un « espace » riche de construction et de reconstruction de soi. Les pratiquants peuvent y saisir les limites et les intégrer à leur jeu, voire en faire le centre de leur entreprise ludique dans le sens où ils jouent avec les limites (Stevens, 2007). Cette perspective est également perceptible dans le discours des édiles, notamment ceux du champ de la culture, qui reconnaissent le potentiel du parkour et de l'urbex en matière de construction de l'individu à travers son rapport à l'espace, son identité et son affirmation face à la société et ses réticences. Les acteurs avancent principalement le fait que le développement des jeunes passe nécessairement par la recherche des limites – « *Ah oui, oui, oui ! Mais enfin, vous savez, quand on est jeune, on brave tous des interdits. [...] La jeunesse est faite pour braver des interdits et avancer, quoi. Autrement, on n'avance pas !* » (Acteur.rice du champ de la culture) –, à l'instar de la construction propre aux enfants d'un espace de l'entre-deux liminal et hybride dans la transgression socio-spatiale de l'ordre adulte urbain (Clope et Jones, 2005). Dans ces limites se situeraient, selon les interlocuteurs, une forme de richesse. Ils rejoignent ici l'idée que la marge n'est ni le vide, ni la désocialisation, ni la désorganisation, mais fait partie de la société tout en étant en rupture avec elle et présente un potentiel de socialisation et d'émancipation (Parazelli, 2002).

*Par contre je me souviens que moi, quand j'étais jeune, on faisait ce genre de truc pendant la construction de ***. *** s'est construit, il y avait des chantiers qui sont restés ou des parties de la ville qui avaient déjà été construites et qui allaient être en développement plus tard et qui pouvaient, éventuellement, être très intéressantes parce qu'il y avait des tas de trucs à découvrir.* (Acteur.rice du champ de la culture)

Cette idée de vertige et de liminalité transparaît également dans la dimension aventureuse propre à l'urbex, qu'il s'agisse d'une exposition au risque social comme physique ou d'une simulation de vertige. La marge du quotidien dans laquelle évolue l'explorateur constitue un espace de transformation de soi puisque sa pérégrination « *takes the explorer away from crowds, away from newness and sameness, away from the codes that regulate public behaviours; away from the watchful eye of police and fellow citizens, away from the safety of the ordered city.* » (Fraser, 2012, p. 16). De plus, l'urbex expose, à sa manière, à l'altérité car elle entraîne dans une autre partie de l'environnement urbain or la ville est le lieu privilégié de la tentation en ce qu'elle revêt une dimension éminemment vertigineuse du fait qu'elle soit l'espace le plus riche et dense exposant fortement aux autres et à l'altérité (Jankélévitch, 1961).

Pour autant, il est important de reconnaître l'ambivalence de la place trouvée par les traceurs et explorateurs dans la ville. S'ils s'ancrent dans la liminalité, ils apportent également quelque chose de bénéfique à la société. Loin d'être contraires, ces deux positions révèlent ici leur compatibilité et invitent à reconsidérer le rôle socialement constructif de la marge. Certains acteurs au profil très spécifique y sont sensibles. Les édiles

entrepreneurs toujours en activité ou retraité, opérant notamment dans le champ du patrimoine, témoignent d'une vision des activités comme des formes d'innovation sociale que la société doit alors suivre. Le fait que de nombreux traceurs déclarent dans les questionnaires leur engagement associatif ou dans la communauté de pratique traduit, selon nous, l'identification d'une place et l'investissement dans une forme d'utilité sociale corroborant la conviction de ces édiles.

Quand on croit à quelque chose, il faut aller au bout de sa démarche, de la démarche. Quand on y croit, bien sûr ! Quand on y croit fortement et quand on pense que ça va apporter quelque chose à la société, que ça va désacraliser, des fois, certaines idées, vous voyez. C'est ce qui est le cas, d'ailleurs, par cette pratique de l'exploration urbaine. (Personne de 60 à 69 ans avec une expérience professionnelle d'entrepreneuriat)

8.4.3 Bricoler sa place dans la ville

Pour reprendre la réflexion de la lutte des places (Lussault, 2009), parce que les explorateurs et les traceurs font face à de nombreuses limites spatiales et à l'injonction de les respecter, ils développent une aptitude à les franchir. Cette capitalisation de schémas d'appréhension passe notamment par l'aventure qu'ils vivent à travers leur pratique en ce qu'elle implique la mobilisation de connaissances quant à la spatialité de leur situation. En effet, l'investigation dans le parkour a mis en avant un apprentissage de la gestion des conflits et des luttes spatiales grâce à une capacité de négociation entre avenance, prévenance, acceptation et imposition des traceurs selon le niveau construit de légitimité de leur place. Ainsi, l'action des pratiquants de prendre une place pour en faire sienne – « *to create and claim their own places within the spaces designed, demarcated and organized by others* » (De Martini Ugolotti et Moyer, 2016, p. 202) – s'avère être un art (Fig. 8.18), à l'instar des « arts de faire » (Certeau (de), 1980).



Figure 8.18 : L'appropriation d'un ensemble résidentiel par les traceurs, entre assurance de non-dérangement d'autres usages, prévention de toute dégradation et négociation avec une riveraine. Photo : Robin Lesné, 2019.

8.4.3.1 Se construire sa place, ou l'enjeu de se faire une légitimité « pratique »...

L'axe F3 de l'AFM réalisée sur le matériau récolté par l'immersion auprès des traceurs met en avant l'importance et la diversité du travail de légitimation et de recherche d'acceptation que ces pratiquants opèrent lorsqu'ils investissent un lieu. De cette manière, ils se construisent donc une place qui leur est

propre. D'une part, ce processus est le fait de leurs simples présence et occupation de l'espace puisque « *le principal défi pour les pratiquants n'est pas de s'imposer et « conquérir » un territoire de pratique, mais d'asseoir la légitimité de leur activité et forme d'occupation de l'espace* » (Lesné et al., 2019, p. 385). Or, comme l'explique Lazzarotti (2006), la répétition de pratiques d'un lieu favorise sa familiarité et fait reculer la question des modalités de l'emplacement à travers une intériorisation des savoirs et règles du site qui en fait un « chez soi ». D'autre part, les adeptes mobilisent particulièrement leur corps dans cette logique, le transformant en médium d'une négociation sociale et spatiale. Les traceurs « transactionnent » lorsqu'ils choisissent leurs parcours, s'adaptent, interprètent ce qu'ils perçoivent et négocient en cas de conflit dans le partage de l'espace (Gibout, 2016c) ; aussi développent-ils un lien physique et social au lieu ancré dans et par leur corps. En effet, face à une nécessité de convaincre de la légitimité de leur droit, les pratiquants dépassent l'aspect législatif pour considérer la dimension corporelle de la rencontre et de ses contraintes situationnelles. Ils sont ainsi en mesure d'identifier comment articuler leurs mouvements avec ce qui paraît « approprié » (Fig. 8.19) ou, autrement dit, comment s'inscrire dans la déviance face aux tentatives de cadrage d'autrui (Brown, 2012).

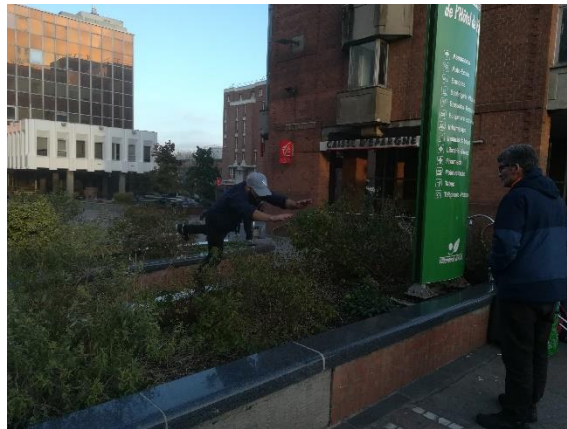


Figure 8.19 : Discuter, montrer et s'arranger, autant de modes de négociation pour que le groupe d'hommes s'écarte afin de laisser le traceur réaliser son saut de chat. Photo : Robin Lesné, 2019.

Par ailleurs, les pratiquants disposent, dans leur panel d'outils de légitimation, de celui de la gestion du temps des lieux. En effet, leur appropriation spatiale est, dans tous les cas, temporaire, ce qui leur confère l'argument de seulement « emprunter » l'espace pour systématiquement le rendre à son utilisation normalisée et à ses usagers « normaux » après leur session (Rawlinson et Guaralda, 2011). Ainsi, le partage du lieu est autant spatial que temporel ; aussi Gibout (2016c) parle-t-il d'une appropriation partielle et transitoire de l'espace public. Parce qu'elle est temporaire et éphémère, il est possible de l'inscrire dans la logique de l'usufruit plutôt que de la propriété (Gibout, 2013), c'est-à-dire le fait de s'auto-octroyer un droit d'usage et un droit de jouir du lieu (Riffaud, 2021). Ce caractère temporaire concerne d'ailleurs autant la concrétisation matérielle de l'activité que son aptitude à déconstruire et reconstruire les significations attribuées au lieu.

Parkour is a temporal reinterpretation of these standard objects and results in a temporal re-signification of the city by questioning social and physical norms and the normal use of the body. At the same time, the re-signification process is bound to the very moment of action: traceurs do not want to leave permanent traces

on the city structure; the mark they are leaving is transient and ephemeral. (Andersson *et al.*, 2019, p. 11)

8.4.3.2 ... et « politique »

À travers les discours des édiles se dessine l'idée que la légitimité des pratiquants et des pratiques étudiés, bien que possible, n'est jamais totalement acquise. Les tendances représentationnelles de la légitimité de principe comme de la légitimité pratique se caractérisent en effet par leur acceptation modérée : « *Des fois, on va plutôt chercher à la contrarier. Mais là, le constat était que ça aurait été, de toutes façons, assez difficile d'essayer d'interdire la pratique. Donc c'était de l'accompagner pour la rendre compatible avec l'aménagement.* » (Acteur.rice du champ de l'urbanisme de 40 à 49 ans, Lille). Selon nous, ces propos reposent sur l'idée que lorsque ces activités s'articulent sur l'espace public, elles revêtent une dimension surnuméraire (Berger, 2018). L'inscription du pratiquant y correspond à une immersion dans des affaires qui se déroulent et se dérouleraient sans lui ; aussi s'ajoute-t-il à un espace de communication déjà occupé, approprié et habité bien qu'il le concerne lui aussi. Alors, ces positionnements s'argumentent notamment par la nécessité d'une démonstration et d'une preuve perpétuelles de cette légitimité ainsi que par son caractère conditionné à une certaine « rigueur » interne.

Moi je reste assez positif.ve sur ce genre de chose ! Ça peut paraître bizarre... [...] Moi je pense qu'on peut être prudent et avoir confiance, je pense que ce n'est pas incompatible. Je pense que si l'activité est bien encadrée par des « sachants » ... (Acteur.rice investi.e pour agir à l'échelle locale, Roubaix)

Ainsi, les traceurs et explorateurs doivent, dans cette perspective, constamment travailler à leur dédramatisation pour gagner et entretenir leur reconnaissance sociale (Geertman *et al.*, 2016), c'est-à-dire adopter une surveillance interne pour évincer tout comportement « négatif » (drogue, dégradation, violence, etc.) et mettre en place des événements ouverts à tous pour faire découvrir et comprendre l'activité. L'enjeu serait alors pour les pratiquants de réussir à combiner leur marginalité sociale à leur centralité géographique pour faire de leur déviance un usage légitime (Lazzarotti, 2006).

Finalement, il est possible de voir dans l'articulation du parkour et de l'urbex une citoyenneté en construction chez les pratiquants participant de leur récréation. D'une part, Vieille-Marchiset (2003) estime que les sports de rue traduisent l'expression d'un besoin de démocratie directe et constituent, à cet effet, une « citoyenneté en acte ». D'autre part, Ripoll (2008) décrit l'émergence d'actions « non institutionnelles » comme mode de participation privilégié par les acteurs qui n'ont pas ou peu accès aux arènes politiques institutionnelles du fait d'un certain niveau de fermeture des structures politiques, estimant qu'elles reflètent la revendication d'une amélioration du fonctionnement pour le rendre davantage démocratique. Alors, le concept d'« *enacting citizenship* » (Hintjens et Kurian, 2019) est intéressant pour appréhender la participation à la construction démocratique des groupes et individus socialement exclus tels que les traceurs et explorateurs dans leur activité. Cette idée suggère qu'en agissant comme s'ils étaient en droit de bénéficier de tous les droits

accordés aux citoyens, les pratiquants revendiquent leur citoyenneté, construisent donc la leur et favorisent sa reconnaissance par autrui.

CHAPITRE 9 – UNE RÉCRÉATIVITÉ URBAINE QUI INTERROGE LA VILLE

Parce qu'elles entraînent un renouvellement du rapport à la ville, les pratiques du parkour et de l'urbex ont dans un premier temps été étudiées par l'échelle de l'individu à travers sa recreation. Or le développement de la dimension récréative du couple humain-espace implique nécessairement une transformation de la ville également. En effet, les propriétés physiques de cette dernière ne sont des contraintes que si l'évolution dans l'espace urbain correspond à son utilisation socialement normale (Becker, 2002) ; aussi est-il important de bien comprendre que les « limites » que présentent la ville aux pratiques récréatives ne sont que des constructions sociales résultant de l'histoire et de l'évolution de ses usages. Ainsi, l'impact que peuvent avoir de telles activités sur une « modification » de la ville relève davantage d'une affection de ce qui la définit dans les représentations sociales que d'un changement de ses éléments morphologiques. Le droit à la ville correspond, dans cette perspective, à l'enjeu « *to make the city more in accord with our heart's desire, and to re-make ourselves thereby in a different image* » (Harvey, 2004, p. 239), ce qui semble se dessiner dans le fait que la ville contemporaine se caractérise par une confusion des espaces récréatifs et des espaces du quotidien (Roult *et al.*, 2021), à l'image du développement du tourisme hors des sentiers battus marqué par une hybridation entre les lieux de résidence, les espaces de vie et ceux du loisir du quotidien comme de l'ailleurs (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015). Par ailleurs, le prisme du droit à la ville permet de rappeler et d'insister sur le fait que l'interaction entre la ville et l'individu relève bien d'une interrelation et fonctionne, à ce titre, à double sens. « *We are, all of us, architects, of a sort. We individually and collectively make the city through our daily actions and our political, intellectual and economic engagements. But, in return, the city makes us.* » (Harvey, 2004, p. 237). En témoigne la puissance des créations du quotidien dans la transformation de la ville, profondément ancrée dans un droit à la ville qu'elles concrétisent (Riffaud, 2021).

9.1 Révéler et interroger la dimension sociale de la production des espaces urbains

La capacité transformative des pratiques récréatives relève, en premier lieu, des questionnements qu'elles soulèvent quant au processus de production spatiale urbaine. Il est possible de considérer qu'elles font évoluer la ville en débutant par une interrogation de sa construction, à l'image de l'urbex dans laquelle « *the recounting of history and spatial conditions are relevant and important, and instead of playing them down for having been collected in an illegal way, they have to be interpreted as added knowledge in the understanding of cities* » (Arboleda, 2016, p. 375).

9.1.1 Des pratiques qui soulèvent des enjeux entre usages concrets et cadres socio-spatiaux normatifs

D'une certaine manière, de telles pratiques de l'espace urbain peuvent être considérées comme des tactiques (Deleuze et Guattari, 1972) en ce qu'elles permettent de « faire avec » le caractère normatif de la ville. Le cas

des skateurs et traceurs d'Hanoi en est un bon exemple puisqu'ils développent, selon Geertman *et al.* (2016), des tactiques d'appropriation spatiale qui leur permettent de faire face aux cadres normatifs de l'espace. Pour ce qui est du parkour et de l'urbex, un élément à ce sujet ressort particulièrement en ce qu'il divise les édiles rencontrés : la question de la propriété privée et de l'intrusion. D'un côté, « *c'est illégal, quand même, à la base. Donc on ne peut pas, nous, cautionner une pratique illégale. En tous cas, pas en tant que collectivité. C'est une intrusion sur une propriété privée.* » (Personne dont le poste occupé est un défi saisi et un moyen d'agir à l'échelle locale). Mais à ce point de vue conforme au cadre légal, d'autres répondent que de telles pratiques participent plutôt d'une réflexion quant aux limites de ce cadre. « *Une friche industrielle qui est une propriété privée, à partir du moment où elle est délaissée et devient friche, devient potentiellement une propriété investissable. Ce qui, en droit, est une vraie question.* » (Élu.e à forte responsabilité). Il est donc possible de percevoir dans ces formes transgressives d'usage de l'espace l'émergence d'un enjeu qui ne concerne pas tant le respect du cadre que le bien-fondé moral et social de ses contours. En effet, Riffaud considère les acteurs de telles pratiques comme des « artisans de l'espace public » dont les « *actions ne sont pas révolutionnaires, mais plutôt de l'ordre de la dissidence discrète, du quotidien et de l'ordinaire* » (2021, p. 58), constituant alors les média d'un contre-pouvoir « doux » ancré dans la quotidienneté et se manifestant par des formes de ruse. Le discours qualifié d'« optimiste » identifié parmi les acteurs institutionnels interrogés s'articule autour d'un raisonnement similaire. Si le caractère revendicatif des pratiques y est reconnu, il est perçu positivement.

Après, je n'y vois pas de message de désobéissance civique ou je ne sais pas quoi, de dire « On est des rebelles ! », etc. En tous cas, c'est une certaine forme de rébellion, mais gentille. [...] C'est plus... oui, un petit peu rebelle, un petit peu de « Je suis libre ! », etc. Enfin, ce côté un peu... Que je trouve assez frais, en fait ! (Femme fonctionnaire, Roubaix)

9.1.1.1 Le détournement spatial comme interrogation des normes d'usage

Un premier niveau de lecture plutôt superficiel de l'articulation du parkour et de l'urbex dans la ville se focalise sur les questions de sécurité et de responsabilité, comme explicité plus avant. Parce qu'elles soulèvent des enjeux forts en la matière, ces pratiques de détournement spatial connaissent une vive critique. Par « détournement », il faut ici considérer les tactiques de production de lieux se manifestant par « *des « réadaptations » (repurpose) des espaces planifiés à d'autres fins* » (Monnet, 2016b, p. 209). L'étude des représentations des édiles et de leurs positionnements fins sur un gradient positif-négatif met en avant les éléments de risque et de sécurité comme les plus importants dans la distinction entre des points de vue réfractaires ou plus ouverts aux activités des cultures urbaines. Ces dernières sont pointées du doigt du fait de leur remise en question de l'aménagement du territoire d'une manière générale : « *Les sites industriels [...] Alors j'en ai fait démolir quelques-uns. J'ai toujours dit, je préfère que le bâtiment soit rasé, puisque c'est prévu qu'il soit rasé. Plus vite on le met par terre, moins on prend de risque pour...* » (Élu.e dans le champ du patrimoine de plus de 60 ans). Ces réticences ne sont pas nouvelles puisqu'il est déjà connu que les enjeux de respect et de risque sont au centre de dynamiques de frein à la reconnaissance des pratiques par les acteurs des pouvoirs publics du

parkour, ici, mais aussi du skateboard, par exemple, depuis plus longtemps comme en témoigne ce traceur qui était un grand adepte de roule urbaine dans sa jeunesse.

Je retrouve aussi des éléments qui ont fait écho à quelque chose qui remonte un petit peu plus mais j'avais un petit peu des similitudes au niveau du skateboard à l'époque. [...] On pratiquait sur un parking de supermarché, tout simplement, et, souvent, cette question revenait. C'était « Oui mais si tu te casses un poignet, on est responsable. Si tu... Voilà, on est responsable ! ». Chose à laquelle nous, on répondait « Bah non, si je fais une figure et que je me pète le poignet, non, c'est moi qui l'ai lancée. ». Mais c'était plus... Bon, voilà, en plus, on était mineur, la crainte des parents donc, comme tu disais tout à l'heure, le cas où la personne qui se blesse n'aurait pas en gestion les répercussions juridiques derrière. (Traceur de Parkour59, Retour aux enquêtés)

Cette critique pour des questions de responsabilité et de prise de risque se retrouve également de manière plus spécifique sur la question du mobilier urbain. En effet, le plus souvent, celui-ci n'est pas conçu dans une perspective ludique mais de sécurité et d'efficacité, ce qui est source de tensions entre ses conceptions et ses usages quotidiens (Stevens, 2007). Ainsi, comme l'expliquent Rawlinson et Guaralda (2012), le risque est certainement l'obstacle le plus important à la considération du jeu en urbanisme. Par ailleurs, certains édiles font état d'un avis encore plus tranché sur la question. Le discours de l'illégitimité pratique ajoute à la sécurité et la responsabilité, ici érigées non plus en enjeux mais en problèmes, la nécessité que le pouvoir public assume un rôle de régulation et engage des actions en conséquence face aux activités qui se dessinent, dans cette vision, comme des menaces.

Toute cette vie, là, qu'il y a sur l'espace public doit, quelque part, être plus ou moins régulée. Sinon, c'est le n'importe quoi ! [...] Si ça devient conflictuel, il est évident qu'à ce moment-là, c'est à la puissance publique de déterminer où est le droit. (Acteur.rice du champ de la culture de plus de 70 ans avec une expérience précédente d'engagement citoyen)

L'enjeu de responsabilité du pouvoir public est invoqué, à l'image de ce qui est constaté par Audebrand (2015) dans le cas du parkour, déjà. Par conséquent, le raisonnement gravitant autour de ces tendances représentationnelles mène le plus souvent au rejet des pratiques. Les pouvoirs publics ne peuvent ni encourager ni cautionner ces pratiques du fait de l'inhérence de leur prise de risque (Lesné, 2019a) ; aussi s'avère-t-il qu'ils adoptent la grille de lecture de la désorganisation sociale (Vulbeau et Barreyre, 1994) pour les appréhender.

Cependant, sur le terrain et en profondeur, au plus près des pratiques, la réalité est tout autre. Distantes de ces conceptions et des enjeux de risque et de responsabilité, les pratiques participent à révéler que ce sont davantage les normes sociales qui dictent les usages plutôt que les usages qui produisent et reproduisent les normes sociales. L'immersion parmi les traceurs a permis de mettre en lumière certains éléments en ce sens. Les sessions que nous qualifions de « négatives », c'est-à-dire celles où les traceurs vivent dans une situation de conflit avec d'autres usagers ou les autorités, sont très rares. Elles se présentent le plus souvent du fait

d'une incompréhension de leur activité par les personnes extérieures et de l'impossibilité de dialoguer, donc d'engager une négociation, notamment parce qu'il s'agit de lieux à très faible fréquentation avec des opportunités d'interaction limitées à un interlocuteur ou groupe unique. Il faut donc déduire de toutes ces caractéristiques des situations de tension que, le plus souvent, le parkour dérange quand il constitue la seule forme d'usage d'un espace « sans vie » sur le moment mais qui a un ou des usages prédéfinis différents, ce qui traduit un conflit représentationnel et non pratique. L'exemple d'une session rennaise (Fig. 9.1) observée lors de l'investigation de master est particulièrement représentative de cette réalité puisque les trois jeunes traceurs y ont été contraints de quitter leur spot du fait des réprimandes d'une riveraine alors qu'ils étaient les seuls à utiliser l'espace sur une heure creuse de la journée. Les arguments avancés reposaient uniquement sur des critères de principe comme le fait qu'il s'agissait d'une propriété privée, qu'ils « n'avaient rien à faire là » – ils étaient considérés *out of place* (Cresswell, 1996) – et qu'ils risquaient de se faire mal, soit aucun élément n'exprimant un dérangement pratique. Ce que rapporte Garrett dans le cas de l'urbex (2016b) va également dans ce sens puisqu'il explique que lorsque les explorateurs sont « pris » par les services de sécurité, ils sont le plus souvent reconduits pacifiquement à la sortie par les gardiens qui semblent s'amuser du jeu de chasse qui s'instaure, traduisant un dérangement uniquement de principe et non pratique par leur présence.



Figure 9.1 : À Rennes, une session de parkour interrompue par une riveraine alors que le spot était sans autre usage sur le moment. Photo : Robin Lesné, 2018.

Ainsi, finalement, la concrétude des pratiques révèle qu'elles dérangent non pas du fait d'une gêne pratique impliquant la contrainte des autres usagers mais bien parce qu'elles « dérangent » dans le sens où elles posent question, interrogent, remettent en cause les normes et battent en brèche les évidences socialement construites. Le caractère militant de leur offre de visite défendu par certains guides témoigne de cette réalité, à l'image des propos suivants : « *Comme il y avait une démarche artistique, ma démarche artistique c'était aussi – je vais dire – de rester, développer quelque chose, dynamiser, ennuyer, enquiquiner. Assumer ce rôle d'artiste, quoi !* » (Guide de visites de type urbex). Car, en effet, par leurs activités et usages informels des friches, par exemple, les acteurs investissent l'espace public et la sphère publique, ouvrant bien, à cette occasion, le débat.

Proposant une autre vision de la manière de penser la ville et participant à son renouvellement, leurs actions vont à l'encontre des processus traditionnels de la planification, en détournent même les rouages. Elles obligent les autorités locales à se poser la question du rôle des espaces indéterminés dans l'édification de la ville contemporaine et surtout du positionnement à adopter. (Ambrosino et Andres, 2008, p. 45)

9.1.1.2 Remise en question de l'ordre socio-spatial et de ceux qui le construisent et l'entretiennent

Pour aller plus loin et prolonger le raisonnement, les réflexions de Cresswell (1996) sont éclairantes à de multiples égards. Il considère que si les convictions subjectives d'une personne ne correspondent pas à sa propre position objective, alors cette personne se trouve face à l'interrogation de la légitimité de ses limites objectives. Il y voit ici un challenge social majeur, à savoir celui de la revendication de légitimité de ce qui s'oppose au sens commun, ce qu'il assimile à une lutte entre une stratégie de défense de la doxa dominante par le groupe dominant et une volonté de repousser les limites de cette doxa de la part du groupe dominé. En partant de cette problématique, nous posons la question de l'interrogation soulevée par le parkour et l'urbex quant à la légitimité de l'ordre socio-spatial actuel et de ceux qui le construisent. L'observation participante a révélé la mise au second plan de la question du respect d'autrui sur les espaces explicitement publics et/ou récréatifs de la part des traceurs. Nous déduisons plusieurs questionnements implicites de leur attitude : à qui est l'espace ? qui y est légitime ? qui y est à sa place ? et qui peut en décider ? En effet, l'imposition de normes révèle les jeux de pouvoirs à l'œuvre et le fait que ce sont les plus puissants par leur statut social (âge, sexe, classe, origine, etc.) qui imposent les normes. Pourtant, il s'avère que le « déviant » peut lui-même considérer ceux qui imposent les normes comme des étrangers auxquels il ne porte pas caution et dont il n'accepte pas les normes imposées (Becker, 1985), comme l'illustre l'imposition forte des traceurs sur certains spots lorsqu'ils leur accordent une valeur totémique importante, n'hésitant pas à contraindre, voire évincer, les autres usagers. Pour reprendre Cresswell (1996), les questions ne sont alors ni celle du sens d'un lieu ni celle du sens d'une action mais plutôt : comment les lieux et actions obtiennent leur sens ; qui détermine ce qui est approprié ou non ; et à qui appartient alors ce monde ? Or, dans cette lutte, les acteurs dominants font état d'une capacité d'adaptation permettant de conserver une forme de contrôle tout en adoptant une posture d'ouverture aux pratiques émergentes. L'analyse détaillée des échanges révèle cependant qu'il s'agit nettement d'une stratégie intéressée dont la visée est celle de la promotion des décisions et actions du groupe « dominant ».

Interlocuteur.rice : Moi, c'est vrai que je travaille un peu moins sur ces thématiques-là du coup c'est pour ça que je parle beaucoup de graffiti. Mais oui, effectivement, toutes les disciplines sont vraiment représentées.

Question : L'expérience est peut-être plus ancienne avec le graffiti ? Du coup, vous...

I : C'est surtout que c'est plus visible en fait ! La scène est plus visible, ici on a des artistes qui, voilà, ont un rayonnement international. (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

Dans cette perspective, il se dessine une dynamique de fond de transformation de l'ordre socio-spatial urbain. Loin de prétendre le faire voler en éclat, nous considérons plutôt que des pratiques comme le parkour

et l'urbex participent à une remise en question de sa constitution actuelle, reposant sur les normes et codes sociaux, et promeuvent sa recomposition en intégrant davantage les usages et les pratiques. Il s'agirait donc d'inverser la logique pour que les actions construisent la « normalité » plutôt que ce soit cette « normalité » qui dicte les actions. Si l'exploration urbaine est un loisir, elle n'en revêt pas moins une dimension hautement « sérieuse ». Le fait que le patrimoine militaire constitue le type de site préféré des répondants ou que les démarches historico-archéologiques et artistico-esthétiques soient les plus importantes traduit bien le fait que cette activité ne se réduit pas à un « jeu ». « *Ruins create the conditions of possibility for the emergence of alternative orders and appropriations in ostensibly regulated urban spaces* » (DeSilvey et Edensor, 2013, p. 474) ; aussi est-il nécessaire de considérer que les sites d'urbex sont mobilisables pour développer une critique de l'idéologie normative de la production spatiale et de l'ordre urbain. Ils constituent des espaces de jeu informel, d'exploration et d'expérimentations autant pour les enfants en ce qu'ils favorisent la mobilisation de l'imagination et un détachement du regard adulte que pour les adultes, participant au développement des sports d'aventure, des événements musicaux ou encore du graffiti (Fig. 9.2). L'exemple du site de Stonehenge (Royaume-Uni) est particulièrement significatif (Cresswell, 1996). Le conflit qui y a opposé les voyageurs le considérant comme un centre spirituel à utiliser et l'institution du patrimoine anglais le classant comme un monument à contempler et à préserver traduit une tendance au détachement des objets esthétiques de la vie quotidienne à travers une forme de sacralisation par séparation géographique entre un domaine spécifique et le domaine du quotidien (Fig. 9.3). Quant au parkour, il est marqué par une distinction nette de la part des traceurs entre deux types d'interlocuteurs extérieurs auxquels ils accordent deux crédits distincts. Le poids des représentations des riverains directement concernés par la pratique est bien plus important que celui des autorités représentées par les agents de sécurité ou les forces de l'ordre, traduisant un attachement plus fort au respect des situations socio-spatiales dans une perspective pratique que par principe. Il est ici possible d'inscrire cette tendance dans le concept de savoir collectif (Lazzarotti, 2006). Il reflète l'idée que tous les habitants d'un lieu n'ont pas le même savoir de ce lieu mais qu'ils partagent tous un savoir collectif qui les lie à travers ce lieu et qu'ils mobilisent pour dépasser son habiter afin de le cohabiter. Il s'agit de considérer que tous ces acteurs en sont des cohabitants présentant chacun un intérêt dans ou pour le lieu, donc que les résidents ne sont pas les seuls habitants du lieu attachés à celui-ci puisqu'ils sont complétés, dans le cas présent, par les traceurs. Ainsi, tous ensemble, résidents et autres usagers construisent et déconstruisent le lieu.



Figure 9.2 : Le site industriel abandonné, galerie de street art à ciel ouvert ? Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 9.3 : Le jardin des sculptures de Dunkerque, une aire de jeux ? Photo : Robin Lesné, 2019.

De manière assez évidente, force est donc de considérer que les pratiques étudiées participent d'une transformation de l'ordre socio-spatial *a minima* par la révélation de son existence, de ses contours et de ses implications. Lorsqu'il explique que ce potentiel réside, pour le parkour, dans le fait qu'il mette en lumière des usages normalisés de l'espace qui sont tombés dans l'invisible parce que trop évidents, Smith considère que sa « *breaching* quality represents less of a 'transformation' of urban space than a practical and embodied misreading of the 'usual' ways in which members understand and utilise material elements of the scene » (2019, p. 39). En ce sens, le détournement des usages correspond donc à l'expression d'une créativité faisant du site d'évolution un espace intermédiaire de création et de recomposition des normes sociales (Brunaux, 2007).

9.1.2 Une genèse davantage représentationnelle que pratique de la conflictualité de la coprésence

Parce qu'elles invitent à repenser les normes socio-spatiales, les activités étudiées perturbent l'ordre dominant et, en cela, sont source de tensions. Si ce point a déjà été abordé à travers le prisme de la construction de l'individu par le développement d'aptitudes transactionnelles avec lui-même et avec autrui dans le chapitre précédent, il s'agit ici de le replacer dans le contexte de la société urbaine d'une manière plus générale. Celle-ci contient, en effet, des codes qui allouent des espaces à certaines personnes et à certains usages et définissent des légitimités par des normes sociales et/ou institutionnelles. Pourtant, elle est composée d'une telle diversité d'humains qu'elle héberge, dans les faits, plusieurs ensembles normatifs en coexistence et, par conséquent, en concurrence (Lussault, 2009). Ces divers schémas représentationnels entrent ainsi en conflit et la déviance y est une création de ceux qui instituent la norme et étiquettent les auteurs de comportements différents de « déviants » (Becker, 1985). Ainsi, « *les conflits d'usage entre les pratiquants et les autres individus se construisent sur une tension représentationnelle et engagent une lutte pour l'acceptation sociale de l'activité par des négociations spatiales* » (Lesné et al., 2019, p. 385).

9.1.2.1 Une tension inscrite dans des conflits représentationnels de la société urbaine plus largement : la dialectique de l'ordre et du désordre urbain...

Comme l'explique Vavoni (1994), la perception de trouble face à certaines situations résulte d'une perception de violence d'une forme de « désurbanité » par violation des règles sociales de comportement qui appartiennent aux conventions et convenances sociales ainsi que d'un certain « ordre social ». Plus précisément, il considère que de telles actions s'inscrivent dans une rupture avec les normes du fait de leur perturbation des quatre registres de l'ordre : la rationalité formelle dans laquelle la discipline prime sur le désordre ; la sécurité et la paix ; le système de repères nécessaire à l'organisation ; et la domination d'un groupe sur un autre par ses agencements sociaux et spatiaux. Cette perception de trouble se retrouve particulièrement dans le discours de la tendance représentationnelle « Hors cadre » parmi les édiles. Il y est considéré que les pratiques « rompent » les cadres de la société du fait de leur illégalité et de leur déviance, ce qui est d'autant plus fortement perçu que ce positionnement est également celui d'un attachement fort à ces cadres et à l'ordre ; aussi en résulte-t-il une non-acceptation des activités comme le parkour et l'urbex.

Interlocuteur.rice : Les skates, les machins, tous les trucs électriques, là... tous les matériels qu'ils ont été d'ailleurs obligés de réglementer parce qu'il n'y a pas de limite.

Question : Et les gens qui font de la course à pied, ça aussi ça pose un problème de sécurité ?

I : Souvent, ceux qui traversent la route sans regarder avec le walkman, ouais ! Enfin, les oreillettes. (Acteur.rice du champ de la sécurité dont le poste occupé est un défi saisi)

Ici, les pratiques sont catégorisées de perturbatrices au « bon ordre des choses », à l'image du parkour lorsqu'il est présenté comme un mode de mise en mouvement de soi alternatif dans l'espace urbain « *incorporating different ways of sensing and feeling, and novel embodiments of speed, style, rhythm and technology* » (Brown, 2012, p. 802) en décalage avec l'ordre social des corps, des objets de la ville et de ses dimensions spatiales et temporelles. Ainsi, de telles activités s'inscrivent dans le défi de l'ajustement social de la coprésence puisqu'il faut reconnaître, à l'instar de la réflexion développée dans l'ouvrage Comment se conduire dans les lieux publics (Goffman, 2013), qu'un rassemblement de personnes implique un ajustement à la situation et une fonte dans la situation. « *C'est en effet la coprésence physique – et donc le fait que le comportement de chacun livre une information aux autres – qui caractérise les interactions immédiates et les soumet à un ordre social spécifique.* » (Lilian, 2013, paragr. 5). Chaque situation d'interaction sociale se trouve donc régie par des règles produites selon des « propriétés situationnelles », or tout l'enjeu se situe justement sur le caractère socialement construit, donc en partie subjectif, des normes qui guident la régulation de la coprésence, comme en fait état l'un des interlocuteurs interrogés.

Quand c'est sur la voie publique où il y a d'autres circulants, des personnes âgées, des poussettes et puis que tout se mélange. Il y a des endroits où on fait des espaces partagés, hein. [...] C'est bien aussi, ça, mais il faut des grands espaces ! Et puis quand on leur dit que le vélo est toléré mais interdit quand il y a du monde, c'est à l'appréciation de chacun. Alors comment on fait ? (Acteur.rice du champ de la sécurité dont le poste occupé est un défi saisi)

L'approche globale des représentations des édiles sur le schéma général met finalement en avant des discours similaires. La rencontre conflictuelle des activités avec les autres formes d'usage de l'espace mène à leur rejet du fait d'une perception de trouble de l'ordre socio-spatial notamment construite par une grande méconnaissance des pratiques en question. Cette position est, selon nous, à lier au profil « conservateur » des acteurs qui adoptent de telles visions puisqu'il s'agit des personnes les plus âgées parmi toutes celles rencontrées et notamment de celles opérant dans le champ de la sécurité. Il est donc possible de penser que la genèse d'un tel point de vue réside également dans la peur profondément humaine de l'absence de contrôle sur l'autre qui est inconnu et sur son jugement. En effet, les espaces publics urbains revêtent une part d'indétermination et sont marqués par des limites socialement construites à partir des tensions effectives et potentielles résidant dans la peur et le manque de confiance en autrui exacerbés par la proximité interindividuelle qui s'y impose (Stevens, 2007). Par exemple, Cresswell (1996) note que le problème du graffiti à New-York City (États-Unis) n'est pas tant celui de la dégradation matérielle que celui de l'image de désordre qu'il renvoie alors que cette ville se préoccupe du symbole de contrôle, d'ordre et d'harmonie qu'elle incarne. Par ailleurs, un tel discours de rejet des pratiques des cultures urbaines se trouve renforcé par la conviction qu'il existe des espaces appropriés pour ces formes d'usage : « *Je ne suis pas trop pour ce style de démarche. Sachant que, bon, après, il peut y avoir des endroits qui sont dédiés à ce style de pratique. Ça ne me gêne pas.* » (Acteur.rice du champ de la sécurité retraité.e). La possibilité que ces activités évoluent dans des espaces dédiés ne renforce pas en elle-même, *a priori*, leur rejet. Cependant, comme l'explique à juste titre Turner (2017), parce qu'un tel équipement est érigé comme espace de citoyenneté, les autres formes de pratique deviennent à leurs yeux celles de personnes marginales qui refusent de s'inscrire dans l'espace socio-politique qui leur est accordé. Et De Martini Ugolotti et Silk (2018) de valider cette idée à partir de leur investigation turinoise dans laquelle ils notent que la valorisation du parkour dans des contextes urbains spécifiques et prédéfinis entraîne sa considération comme une activité de créativité urbaine dépolitisée et renforce sa marginalisation dès lors qu'il évolue hors de ces contextes, devenant une pratique disruptive et antisociale.

9.1.2.2 ... et les tensions « générationnelles »

Le fait que le discours de rejet soit particulièrement caractéristique des interlocuteurs les plus âgés parmi tous les acteurs rencontrés révèle que les tensions autour des activités étudiées s'inscrivent plus largement dans un décalage entre les générations. Ici, le terme de génération désigne une classe d'agents sociaux d'âges similaires et qui partagent des événements historiques, des expériences, des aspirations, des sentiments, des idées, des contraintes et des occasions (Dumas et Laforest, 2013). Nous identifions deux niveaux pour ce décalage. Le premier est, de manière assez évidente, celui « opposant » la jeunesse au monde adulte. En effet, le « problème » juvénile est une réalité sociale bien connue et documentée. La vision négative des jeunes comme des individus suspects dans l'espace public est largement répandue dans la société (Owens, 2002), notamment en ce qu'ils « menaceraient » l'ordre public d'après les responsables politiques (Németh, 2006). Leur image connaît une dynamique de dégradation particulièrement accrue depuis la fin du XX^e siècle.

Cette action spécifique en direction des jeunes qui va s'accroissant, la focalisation sur les politiques d'insertion puis d'intégration dans les années 1990, mais aussi de la politique de la ville associée à la prévention de la délinquance puis à la sécurité, les définissent de plus en plus comme problèmes à traiter. D'où le glissement dans les représentations des « problèmes rencontrés par la jeunesse » à la « jeunesse comme problème ». Cette image négative est globalement celle qui prévaut aujourd'hui dans un contexte d'insécurité sociale. (Bier, 2007, p. 58)

Ainsi, la forte représentativité des jeunes parmi les pratiquants d'urbex et, encore plus, de parkour inscrit nécessairement ces activités dans un « conflit » générationnel reposant sur une image construite *a priori* et en méconnaissance de ces loisirs qui se caractérise par des représentations et labélisations apposées sur leurs adeptes. Pour Ameel et Tani (2012b), les réactions négatives face au parkour sont, en effet, causées par un déficit de compréhension propre à une population plus âgée en difficulté du fait de son impossibilité d'anticiper les actions des traceurs. Ce rejet se trouve exacerbé par une assimilation des pratiquants à une jeunesse décadente qui traîne dans la rue, leur seul acte déviant de traceur entraînant leur considération comme des individus déviants dans tous les pans de leur vie (Becker, 1985).

Le second niveau de décalage générationnel se situe, d'après nous, dans la rencontre conflictuelle entre le formel et l'informel. La ville constitue un environnement contraignant pour les formes juvéniles d'usage des espaces. Lorsque le jeu de l'enfant échappe à l'attention de l'adulte, ce dernier le rattrape en sa qualité d'autorité éducatrice afin de mettre fin au désordre qu'il cause (Breviglieri, 2015) ; aussi la ville est-elle « *perceived as a force of structural violence particularly against children and young people where the limitations, the mono-functionality and overwhelming rules and regulations are seen as restricting spaces* » (Andersson *et al.*, 2019, p. 6). Pourtant, lorsqu'il joue, l'individu ne fait, en réalité, pas que « jouer ». La ville est plus qu'un terrain de jeu, elle est un terrain de création par déconstruction des rapports à l'espace et de ses fonctions opposant nécessairement la contestation des normes et de la morale de « l'enfant » au sérieux et à la rationalité de « l'adulte » (Riffaud, 2021). Cette dissonance entre le formel et l'informel se retrouve bien dans les activités étudiées, que ce soit dans le parkour dont les pratiquants évoquent une volonté de maintenir une distance avec l'institution pour éviter un phénomène d'absorption (Lesné, 2019a) comme dans l'urbex, y compris dans sa forme plus organisée puisque les guides des visites étudiées expriment une certaine méfiance, voire une défiance, envers les institutions dont ils se prémunissent d'une stratégie de formalisation qui dénaturerait leurs offres.

*Donc, il y a un truc qui s'appelle *** et, en fait, dès qu'on a commencé à être un peu public, ils nous envoyaient des messages en nous disant « Ab mais on aimerait bien vous intégrer... » et tout. Et nous, on faisait trop les [fiers/fières] en répondant « Mais non, on est indépendant.e.s. » et tout parce que je me méfie un peu. (Guide de visites de type urbex)*

9.1.2.3 Les divergences de représentation sur ce qui est approprié ou non

Finalement, ces dialectiques entre ordre et désordre, jeunes et adultes ainsi que formel et informel inscrivent les conflits d'usage de l'espace autour des activités étudiées dans des divergences représentationnelles entre ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas bien plus que dans des enjeux « pratiques » (dégradation matérielle, gêne d'autres usages, etc.) liés à chaque situation. Les tensions relevées sur le terrain du parkour lors de l'immersion se révèlent ainsi créées par des dissonances dans les représentations des légitimités des personnes comme de leurs utilisations des lieux. Elles relèvent d'un enjeu de « propriété » et de pouvoir ou, dit autrement, d'une réaction à une menace perçue de bascule de « notre » lieu à « leur » lieu du fait des modifications de ses significations induites par ses transgressions (Cresswell, 1996). En effet, l'investissement de l'espace public par des pratiques ludo-sportives autonomes et le détournement de ses fonctions peut entraîner un sentiment d'envahissement (Adamkiewicz, 1998), à l'image des études menées sur le skateboard qui relatent que l'appropriation par les skateurs donne l'impression aux autres que l'espace « à tous » devient un espace « propre » aux skateurs, ce qu'ils refusent car par « à tous » ils entendent avant tout « à personne », ou, du moins, seulement à ceux qu'ils désirent (Savari *et al.*, 2011). Derrière ces conflits de « propriété » spatiale se trouve, selon Lazzarotti (2006), le jeu des rapports de pouvoir puisque les pratiques légitimes de chaque lieu détiennent une capacité de légitimation des personnes qui maîtrisent ces formes d'usage. Ces conflits représentationnels ne sont pas nouveaux dans le champ des pratiques sportives des cultures urbaines, comme en témoignent certaines études menées sur le parkour révélant que le sentiment d'avoir un droit légitime sur l'espace est à l'origine des frictions dans l'espace public (Ameel et Tani, 2012b) ou encore l'exemple du skateboard cité précédemment et également mis en avant par Borden qui considère que

in redefining space for themselves skateboarders threaten accepted definitions of space as they confront the social, spatial, and temporal logic of capitalist space. Skateboarders take over space conceptually as well as physically, and so strike at the very heart of what everyone else understands by the city. (2001, p. 194)

L'urbex n'est pas en reste, toutes les motivations à la pratique identifiées reposant sur une utilisation ludique réinventée en rupture avec les usages sérieux passés des lieux visités. L'enjeu réside alors dans leur rencontre car les sites ne sont jamais totalement déchargés de leurs usages précédents lorsqu'ils sont visités et car les visites précèdent toujours un usage futur, toutes ces utilisations passées, présentes et futures pouvant être amenées à se rencontrer. Cela pose la question de la propriété spatiale et s'articule au sein d'une divergence entre ses différents systèmes de représentation. Plus précisément, la question qui se pose est alors celle d'une propriété reposant sur un usage expérimenté et communiqué ou sur une régulation formelle et administrative (Childress, 2004). Elle oppose ainsi plus généralement l'appropriation par l'occupation et l'utilisation, donc pratique et symbolique, à l'appropriation par la détention légale qui n'implique pas de marquage physique et symbolique du lieu (Fig. 9.4). La stratégie d'éviction des pratiquants par mobilisation de l'argument de propriété privée se pose ici en paradoxe en ce qu'il oppose l'espace négligé par ses propriétaires à l'espace qui fait sens pour ceux qui l'utilisent et lui donnent sens (Mould, 2015a), soulevant

la question de la légitimité supérieure d'une de ces deux formes de propriété et d'appropriation. D'après nous et au regard de ce que nous donnent à voir les populations enquêtées, la réponse réside dans un déplacement de la question et dans la reconsidération de la distinction entre la propriété et la possession, la seconde nous paraissant plus adaptée au régime légal et permettant à la première de relever du régime pratique et symbolique.



*Figure 9.4 : Une ancienne cimenterie à l'abandon, propriété de ceux qui l'ont achetée mais ne l'utilisent pas ou de ceux qui la pratiquent sans la posséder ?
Photo : Robin Lesné, 2019.*

9.2 La récréativité dans les usages de la ville, un outil de reproduction des espaces urbains

Parce qu'elles soulèvent diverses questions quant à sa production, il est possible de considérer que les pratiques étudiées participent à la reproduction de l'espace. À l'image du paysage, l'espace est investi, pratiqué et reçoit l'engagement des individus ; aussi ne se réduit-il ni à une façon de voir ni à un environnement dont la construction sociale serait stable et est, par conséquent, un processus (Loo et Bunnell, 2017). Ses usages en constituent donc le premier mode de production, comme l'exemple de la marche l'illustre. Pour Thomas (2007), le cheminement piéton reconfigure le bâti en ce qu'il le déforme et le recrée par le ressenti et la motricité. Autrement dit, la marche remet en cause l'adéquation entre espace conçu et espace perçu et s'invite, à cet effet, dans une recomposition de la ville. L'idée rejoint les éléments précédemment évoqués sur une appréhension du monde par ce qu'il en est fait et le sens qu'il porte en conséquence plutôt que par les représentations préconçues qui s'y apposent sur base de ce qui dessine les contours des normes sociales. Les travaux sur la grimpe urbaine mettent ainsi en avant le fait que les significations des espaces ne dépendent pas de leur valeur inhérente mais de la valeur que les individus leurs attribuent en lien avec leurs propres projets (De Backer et Pavoni, 2018). Il s'agit donc d'interroger ici la reproduction spatiale inscrite dans le projet récréatif.

9.2.1 Redéfinition de ce qu'est l'espace « public »

L'articulation de la réflexion présentée tout au long de ce travail est jusqu'ici parsemée de multiples éléments laissant entendre que l'espace public est au centre du raisonnement. Il s'agit donc, désormais, de consacrer

une partie de l'attention exclusivement à la question de cette particularité spatiale, notamment ce qui fait qu'elle est « publique ». Le postulat de départ est celui des conceptions dominantes de l'espace public dans les sciences sociales, notamment les sciences de l'espace. Ainsi, pour Lévy, il revêtirait deux caractéristiques principales, à savoir son accessibilité pour tous et sa « *capacité de résumer la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble* » (2003, p. 336). De manière plus précise, il serait l'objet permettant de saisir le « faire société » en étant l'espace de tous, de la coprésence, de l'anonymat, de la rencontre aléatoire, de l'expérience de l'altérité ainsi que de la construction et du renforcement de l'« être ensemble » (Sabatier, 2007). De manière contemporaine, Riffaud (2021) a retravaillé en profondeur le concept d'espace public en mobilisant le prisme des pratiques des cultures urbaines pour discuter d'un espace public artisanal ; aussi sa réflexion est-elle tout à fait appropriée ici. Il relève trois critères incontournables : l'espace public doit être accessible, donc ouvert et permettant d'y circuler et de s'y mouvoir mais aussi d'y accéder psycho-socialement ; il doit constituer un lieu de coprésence de divers individus et de diverses pratiques dans lequel chacun doit pouvoir trouver une place car, selon lui, l'hétérogénéité est essentielle au caractère de publicité et contingente à la diversité des avis et pratiques qu'il est possible d'y développer ; et il doit accueillir des frottements sociaux régulés par les civilités de chacun ou, autrement dit, permettre l'expression de l'extimité de tout individu en y lançant ou participant à un débat à travers une discussion comme dans l'action. Riffaud apporte également deux précisions. D'une part l'absence d'un seul des trois critères mène à la réalité d'un espace « pseudo-public ». D'autre part, « *un espace n'est pas public quand tout le monde peut y venir, mais quand tout le monde y vient, quand tout le monde se l'approprie* » (Riffaud, 2021, p. 22). Dans cette perspective, il s'agit donc ici d'interroger ce qui fait la publicité de l'espace au regard des pratiques du parkour et de l'urbex en considérant sa concrétude et ses possibilités.

9.2.1.1 Des pratiques qui participent à déconstruire la notion de « publicité » d'un espace

Les éléments qui se dégagent de l'analyse mettent tout d'abord en avant que les loisirs étudiés interrogent l'idée-même de la publicité. Premièrement, sa remise en question réside dans une confusion du public et du privé à travers les espaces de pratique, ce qui constitue une originalité en ce que la question de la « privatisation » de l'espace « public » est fréquente mais que la dynamique inverse de « publicisation » de l'espace « privé » est plus rare. Deux réflexions sont tout de même à relever. D'une part, les limites entre le public et le privé semblent être sujettes à des formes de mobilités transfrontalières invitant à les redéfinir.

L'espace public dépasse le cadre du domaine public ; il intègre des espaces de propriété privée mais d'usage public (comme les arcades ou les passages commerciaux). Il existe un usage privé du public (dans l'intimité d'un passage public, par exemple) et un échange public du privé (par exemple dans l'espace partagé des relations tissées entre terrasses d'un bâtiment collectif). (Renaudie, 2000, p. 133)

D'autre part, Lussault (2003a) relève tout le paradoxe de la définition simple de l'espace public qui le réduit à tout espace relevant de la sphère publique et n'appartenant pas, par conséquent, à une personne morale de droit privé. Il explique que, selon cette acception, l'espace clos appartenant à la puissance publique, tel

que le hall d'une mairie, est un espace public, ou encore que l'espace cadre de sociabilités citadines accueillant de nombreuses personnes comme le centre commercial peut ne pas être public, ce qui est loin de refléter les pratiques de ces lieux et les sens qu'ils portent dans leur concrétude. L'idée d'une porosité entre le public et le privé prend ici tout sens, le caractère public du parkour et de l'urbex étant indéniable alors que ces activités n'hésitent pas à s'aventurer sur des espaces de propriété privée. L'immersion parmi les traceurs a ainsi mis en exergue que des dynamiques d'appropriation spatiale similaires sont mises en œuvre par les pratiquants dans des espaces *a priori* publics et/ou récréatifs comme privés et/ou fermés. Cela traduit l'idée que, dans la réalité, ce qui fait la publicité d'un espace relève de multiples critères qui transcendent largement l'opposition entre l'espace public et l'espace privé du point de vue du droit ; aussi ces activités invitent-elles à dépasser une telle vision bipartite comme le considère Lévy (2003) lorsqu'il explique qu'il n'y a pas de binarité « espace public ou non » mais un gradient du caractère public d'un espace. Selon lui, ce gradient (Tableau 9.1) constitue un indicateur d'urbanité, c'est-à-dire une évaluation du potentiel de densité et de diversité. Par ailleurs, il est possible de voir dans ces résultats obtenus à partir de l'immersion dans le parkour la concrétisation de l'espace « représentationnel » (Angelucci, 2019) qui est interstitiel puisque délaissé par la majeure partie des citadins et hybride du fait de son fort engagement émotionnel et de sa situation floue entre vie privée et publique.

Tableau 9.1 : Le gradient de publicité d'un espace (à partir de Lévy, 2003).

	Espace sociétal : « appartient à tous »	Espace collectif : « appartient » à plusieurs personnes
Accès libre : Aucune contrainte	Domaine public	Domaine semi-public
Accès normé : Contraintes de comportement, d'attitude ou de tenue	Domaine semi-public	Domaine semi-privé
Accès restreint : Forme de sélection et de contrôle d'accès	Domaine semi-privé	Domaine privé

Le second niveau d'interrogation de la publicité spatiale réside dans le fait que le parkour et l'urbex témoignent d'enjeux propres aux espaces « publics » dans tous les sites sur lesquels les pratiquants évoluent, quel que soit leur régime de propriété légale. La tendance représentationnelle de la naïveté identifiée parmi les édiles est éclairante sur ce point car elle considère que tout le monde a sa place sur l'espace public et que la cohabitation s'y fait de manière autonome, or ces acteurs constatent également que ces dynamiques et celle d'appropriation spatiale ne sont pas si évidentes, y compris sur l'espace « public ».

On a pris la salle et on a mis dans l'emprise territoriale et fermée, dans le petit parc, on a souhaité mettre un espace « parkour » pour les plus jeunes. On s'est planté, quand même, là-dessus ! Parce que l'utilisation de l'espace et l'appropriation de l'espace pas l'association, ce n'est pas évident. (Acteur.rice du champ des sports avec 6 à 10 ans d'ancienneté)

De plus, le caractère abandonné des sites d'urbex et l'absence fréquente de réelle contrainte matérielle à l'intrusion fait que ces espaces privés sont, le plus souvent, des lieux où peuvent se croiser des passants étrangers les uns des autres qui maintiennent une certaine distance entre leurs relations pour assurer leur coprésence et sont, par conséquent, accessibles au tout-venant (Carlier, 2018). Enfin, les conflits de légitimité précédemment étudiés existent sur l'espace public (Fig. 9.5) et sont loin d'être systématique sur l'espace privé (Fig. 9.6). Par conséquent, la publicité d'un espace, entendue comme vérifiée à condition qu'une activité comme le parkour ne soit aucunement conflictuel, ne relève pas – ou, du moins, pas uniquement – du régime de propriété légale de l'espace. Cette pratique constitue donc bien une forme d'interrogation de la nature de l'espace public et de ses usages et usagers légitimes, comme dans l'exemple turinois (De Martini Ugolotti et Silk, 2018).

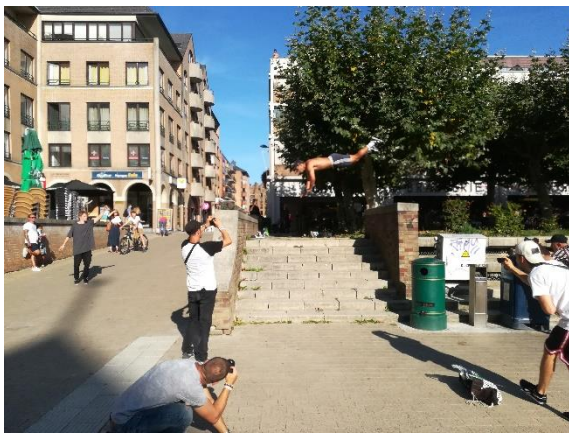


Figure 9.5 : Sur une place publique, un homme refuse de dévier son chemin et insulte les traceurs malgré leurs explications. Photo : Robin Lesné, 2019.

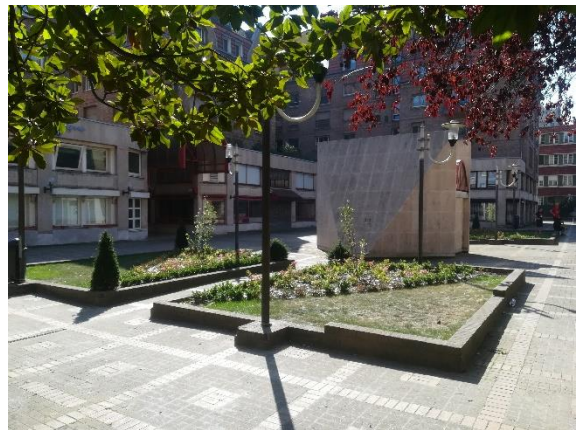


Figure 9.6 : Une quinzaine de traceurs évoluant dans une cour d'immeuble sur une parcelle privée sans aucun conflit. Photo : Robin Lesné, 2019.

9.2.1.2 Reconstruction de l'idée d'« espace public » par les usages et fonctions plutôt que par les cadres socio-normatifs et juridiques

Par conséquent, il s'agit de mobiliser les pratiques étudiées afin de redéfinir l'espace public en se détachant des prismes juridiques et des normes pour s'attacher à leurs usages et fonctions. À ce titre, la réappropriation spatiale semble se profiler comme une solution aux maux de la société contemporaine se manifestant dans l'espace public puisqu'elle est alors en mesure de le reproduire.

Pour moi, c'est une réponse, ou une forme de réponse, à l'absence de ce qu'est devenu... Enfin, l'absence d'usage de ce qu'est devenu l'espace public à force, quoi. C'est-à-dire qu'on ne peut pas jouer au foot dans la rue parce qu'il n'y a pas de terrain de foot donc je vais m'inventer une activité dans un cadre avec ces contraintes, que ce soit le parkour ou le street en skate. Je pense que c'est une forme d'adaptation.
(Fonctionnaire dans le champ de l'urbanisme)

Cette dynamique perceptible à travers les activités imprègne également les représentations de certains édiles interrogés, à l'image de l'extrait précédent illustratif de la vision optimiste identifiée sur le plan F7-F8 qui voit dans les pratiques des cultures urbaines, notamment les sports de rue, la manifestation d'une revendication positive. Il en va de même pour l'urbex puisque « *the subculture of urban exploration puts its major*

focus on illegally trespassing abandoned buildings with the purpose of rendering them visible while denouncing the limited availability of public space » (Arboleda, 2017b, p. 41). Ainsi, se réappropriier l'espace public qui « *est une épreuve, un lieu d'expérimentation qui permet d'habiter au sens d'exister, c'est-à-dire de faire l'expérience de la présence en un lieu* » (Gwiazdzinski, 2014, p. 29) constitue, en quelques sortes, l'action de le reproduire en le travaillant de manière « artisanale » (Riffaud, 2021). Loin de l'expression d'un mécontentement, il s'agit là d'un mode de faire alternatif qui est autant déconstructif que constructif et, en ce sens, reproductif. Cela passe notamment par la réappropriation de lieux oubliés ou qui ont perdu en considération ou par la réactivation de ceux qui sont en perte de vitesse, les pratiquants-artisans étant donc en mesure de reproduire une multiplicité d'espaces publics à travers une palette de diverses manières.

L'une des avancées majeures permises par les pratiques récréatives dans leur « récréation » de l'espace public est certainement leur impulsion pour une évolution de son appréhension, passant de celle d'un espace « à personne » à celle d'un espace « à tout le monde ». En effet, la logique dominante actuelle est que personne ne se sent réellement légitime pour s'appropriier l'espace car il n'appartiendrait à personne, ce qui va à l'encontre d'une idée de production spatiale hétéroclite considérant que tout le monde y a sa place car il n'est la propriété de personne (Riffaud, 2021) ou, pour établir davantage la distinction, car il n'est possédé par personne. En effet, cette subtilité de langage semble tout à fait intéressante ici, à l'image des propos tenus par un des interlocuteurs en entretien : « *Je pense que, par définition, l'espace public appartient à tout le monde.* » (Acteur.rice du champ de l'urbanisme). L'enjeu réside ainsi dans l'opération d'une bascule visant à dépasser l'acception que l'espace public n'appartient à personne pour considérer qu'il appartient, au contraire, à tout le monde car il n'est possédé par personne. Autrement dit, il est à disposition immédiate de tout le monde sans contrainte mais personne ne peut, pour autant, en disposer et en jouir de manière exclusive en évinçant autrui et/ou ses formes d'usage, à l'image des propos de Rousseau dans son Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes : « *vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne* » (1856a, p. 237). En complément, ce changement de perspective implique de prendre en compte que l'espace public est également celui qui permet de « faire tenir ensemble » tout le monde. Il n'est pas ce qui permet d'apprivoiser autrui ou de lier ce qui est distant mais il constitue « *ce qui se déploie entre, comme ce qui, dit Hannah Arendt, inter homines est, ce qui sépare les individus, les tient dans une extériorité des uns aux autres et dans une extériorité de chacun à l'ensemble* » (Tassin, 1992, p. 33) ; aussi faut-il y voir le modulateur d'un jeu entre des séparations qui lient et des liens qui séparent. Pour autant, ces éclaircissements ne résolvent pas toute l'ambiguïté de ce qui fait le caractère public d'un espace puisqu'il s'ancre tout de même dans le paradoxe de l'hospitalité urbaine (Carlier, 2018) : si son caractère accessible, donc disponible pour tous sans possibilité d'exclusion de ce qui est autre, fonde sa publicité, le fait qu'il soit également appropriable l'inscrit dans des dynamiques contradictoires de repli sur soi et d'extériorisation de son intimité.

En guise de synthèse, nous proposons finalement ici notre propre définition de l'espace public à la convergence de tous les travaux cités et de ce que nous interprétons de nos enquêtes. Au-delà d'un espace « à personne », « à tout le monde » ou encore « de tout le monde », nous pensons que l'espace public est celui qui est « pour quiconque ». En effet, en supprimant les prépositions « à » et « de », toute notion de

propriété est écartée tandis que la préposition « pour » symbolise, selon nous, l'idée plus adaptée de disposition et d'accessibilité qui est bien un des enjeux centraux de l'espace public. De plus, le terme « tout le monde » sous-entend une coprésence spatio-temporelle constante de diverses personnes et de divers usages, or l'investigation a démontré que l'espace peut aussi être « vide » sans que son appropriation ne soit évidente ; aussi préférons-nous le terme de « quiconque » qui n'induit pas nécessairement cette coprésence sans l'écartier pour autant. Dans cette mesure, l'espace public constitue bien ce lieu disponible et accessible si cher à Riffaud (2021). En effet, la véritable publicité d'un espace réside dans sa liberté effective d'accès et d'usage par tous (Stevens, 2007), dans la perspective du droit à la ville (Lefebvre, 1968), et son ouverture relève, quant à elle, de son caractère non dirigé à des utilisateurs prescrits (Stevens, 2007) car

l'espace public de représentation ne saurait être accaparé de façon excessivement intime ou durable. Son appropriation ne peut être que passagère, séquentielle, car il doit rester un espace commun, disponible à tous et à chacun : c'est un espace en mouvement, capable des métamorphoses les plus inattendues et les plus éphémères, en constant renouvellement. (Raulin, 2014, p. 178)

En plus d'être disponible, l'espace public est donc un lieu nécessairement ouvert. Il s'agit d'un domaine marqué par l'accessibilité en ce que chacun y a son droit de visite et en ce que l'expérience de l'intrusion y est possible car impliquée par ce droit d'y circuler (Carlier, 2018). Cette idée fait écho au discours de reconnaissance reposant sur la dimension territoriale des pratiques identifiées sur le schéma global d'organisation des représentations des édiles. La réappropriation spatiale y est vue comme une dynamique positive et bénéfique à la ville d'une manière générale.

Moi j'y trouve un message de – c'est un peu ce qu'on a évoqué sur l'espace public : une envie de réappropriation, une envie d'utilisation du bien public, de l'espace public ; des notions de bien commun, des notions de « La ville est à nous ! », des notions de, quelque part, être acteur de la ville, qui sont importantes. (Élu.e du champ de la culture à forte responsabilité)

9.2.1.3 Reproduction concrète des espaces publics

Après ces réflexions d'ordre principalement théorique, bien que reposant sur des éléments issus de l'investigation, il s'agit d'interroger plus concrètement comment cette reconceptualisation et les pratiques étudiées participent à la reproduction des espaces publics. Deux idées majeures constitutives de leur publicité se démarquent en ce sens : leur ouverture aux formes d'usage alternatives et leur dimension sociale. Pour ce qui est du premier axe, il s'agit donc tout d'abord de prendre en considération que la diversité des pratiques spatiales en coprésence (Riffaud, 2021) révèle la multiplicité des critères qui composent le caractère public d'un lieu. L'axe F1 de l'AFM réalisée sur les données du parkour met en effet en avant que de nombreux éléments diversifiés définissent, en pratique, le niveau de publicité de l'espace dans une logique de gradient. Ils reprennent, entre autres choses, la propriété juridique, l'accessibilité et la régulation déjà identifiées par Sabatier (2007) comme constitutives de ce qui fait qu'un espace est, en pratique, plus ou moins public. De plus, il s'avère qu'un espace ne peut être public qu'à condition qu'il accueille une diversité d'usages dans un

mouvement d'« *ouverture à la diversité de la fréquentation et des pratiques sociales* » (Sabatier, 2007, p. 184), y compris hors de toute rationalité puisque, « *in a sense, good public spaces are always used inefficiently; the space is always wasted* » (Stevens, 2007, p. 32). Et Monnet (2012) de rappeler que l'émergence de l'idée d'« espace public » dans les temps modernes est parallèle à l'identification d'usages ludiques de ces espaces. Des pratiques comme le parkour et l'urbex relèvent explicitement de cette diversité touchant parfois au ludique et à l'inefficience ; aussi s'inscrivent-elles dans une logique d'architecture d'usage (Breviglieri, 2013) ici appliqué à l'espace public puisqu'elles contribuent à une reconstruction des espaces accordant du crédit à leurs potentialités créatives et inattendues d'usage par sa réappropriation. Enfin, si la publicité spatiale repose sur son ouverture à des formes d'usage alternatives, elle est également contingentée à la gestion effective de la coprésence de cette diversité d'usages, à l'image de la question de l'hospitalité urbaine qui transcende les enjeux d'accessibilité et d'accueil pour considérer l'enjeu de régulation entre ouverture et fermeture (Carlier, 2018). À titre d'exemple, Gibout (2013) considère que l'espace public sportif est en production continue à travers les accords issus d'une coopération conflictuelle entre ses usages sportifs et les autres catégories et groupes sociaux avec lesquels il est partagé. Ainsi, les axes F1 et F2 de l'AFM sur le matériau récolté par l'immersion dans le parkour distinguent différents niveaux de publicité spatiale à partir des formes de co-usages qui s'y articulent et de leur régulation entre division, partage et cohabitation. Dans cette perspective, il s'agit d'approfondir la compréhension de ce qui fait la publicité d'un lieu en intégrant à la réflexion l'idée d'espace commun, soit un « *agencement qui permet la coprésence des acteurs sociaux, sortis de leur cadre domestique* » (Lussault, 2003a, p. 334) dans lequel les individus se retrouvent intentionnellement ou non et y articulent leurs actions et interactions entre eux et avec la matérialité de leur environnement. Alors, l'analyse de l'espace peut se faire par les usages et représentations des individus pour comprendre les systèmes normatifs et agencements spatiaux qu'ils produisent, contrairement à une démarche inverse qui considérerait les usages et représentations comme conséquences des normes et agencements. Nous proposons donc d'appliquer cette bascule de l'appréhension du caractère public des espaces à travers trois exemples issus du terrain.

Spot des bacs en brique, Lille : Croquis d'organisation spatiale entre traceurs et autres usagers

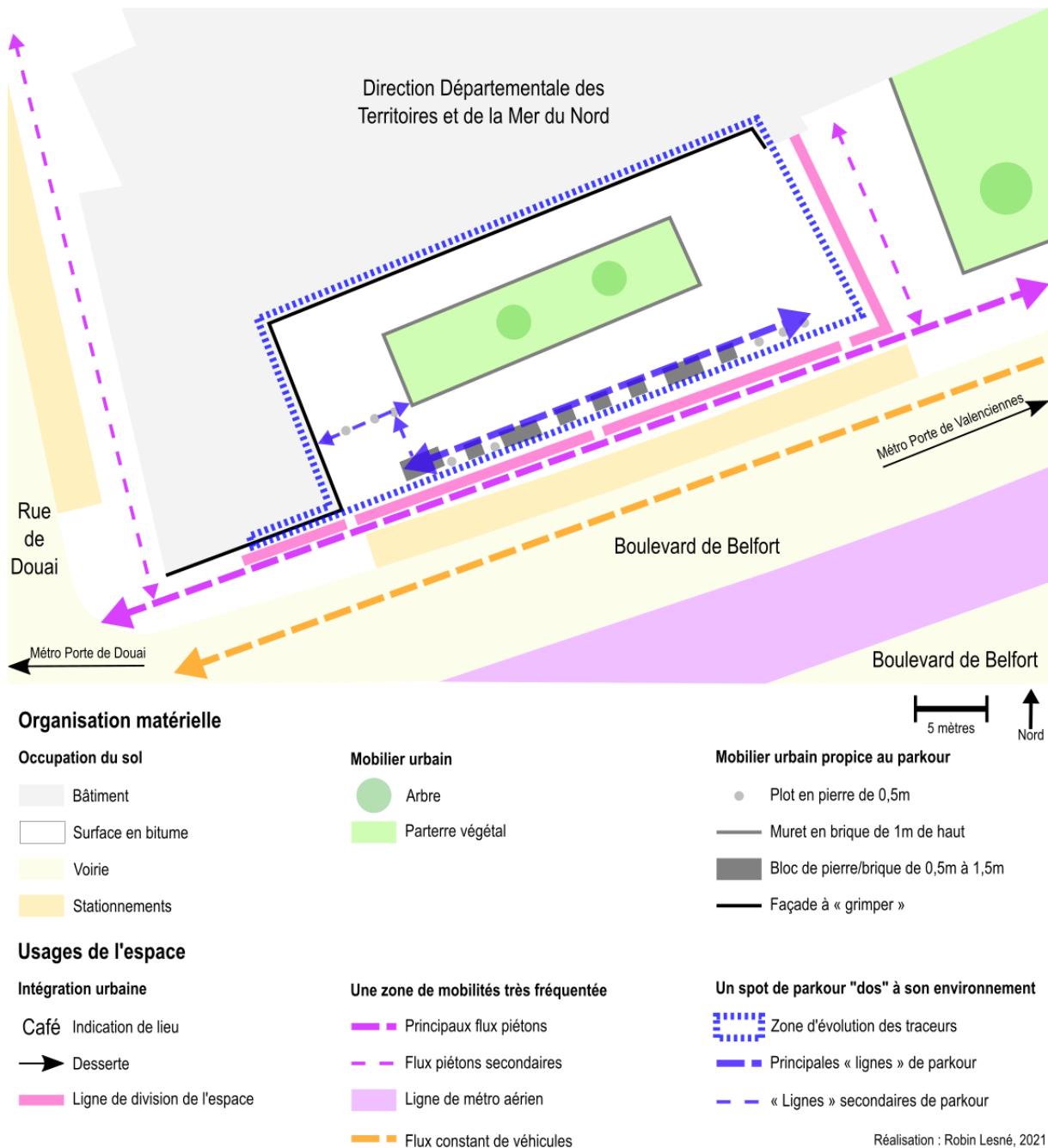


Figure 9.7 : Près de la station de métro « Porte de Douai » de Lille, le spot des bacs en brique, une situation représentative de la logique de division spatiale par séparation des espaces et des usages.

Le premier d'entre eux est le spot de parkour des bacs en brique de Lille (Fig. 9.7), représentatif du modèle de la division spatiale. Il se situe dans un secteur *a priori* très peu adapté aux activités récréatives, « coincé » entre des bâtiments administratifs et un axe majeur des mobilités motorisées. La zone d'évolution des traceurs y est circonscrite à la petite esplanade « décorative » d'environ 450 m² devant les bureaux qui les met à distance de la rue. Sa fonction ornementale semble peu effective au regard du manque d'entretien des parterres végétaux et de sa faible fréquentation ; aussi est-elle devenue un lieu de passage pour les rares personnes entrant dans le bâtiment et, aux dires du gardien rencontré, un haut-lieu des consommateurs de

drogue à la nuit tombée. Finalement, il s'agit d'un espace dont l'usage est très éloigné de l'utilisation à laquelle il était initialement destiné. En matière de pratique spatiale, il est donc à noter un phénomène de division, c'est-à-dire que chaque usage évolue dans un espace circonscrit et que chaque espace est limité aux usages qui lui sont socialement attribués. Autrement dit, dans le cadre de la pratique du parkour, les traceurs n'empiètent pas sur le trottoir de circulation des piétons et encore moins sur la voirie, tout comme aucun piéton ne traverse leur zone d'entraînement au point que les personnes accédant au bâtiment préfèrent contourner l'esplanade que de la couper dans la diagonale. Ainsi, si ce spot constitue bien, d'un point de vue juridique, un espace public, nos résultats montrent que son caractère public sur un gradient de publicité spatiale est faible. Il semble peu accessible car répulsif hormis pour les adeptes du parkour ou de l'héroïne et présente, en conséquence, une très faible diversité d'usages. Il s'y joue donc une régulation très limitée des coprésences puisque celles-ci sont rares. En somme, l'analyse des activités qui se déroulent sur ce lieu, ici limitée à une session ponctuelle d'art du déplacement, révèle qu'il s'agit bien d'un espace public sur le papier mais très faiblement public en pratique.

Place des Sciences, Louvain-la-Neuve : Croquis d'organisation spatiale entre traceurs et autres usagers

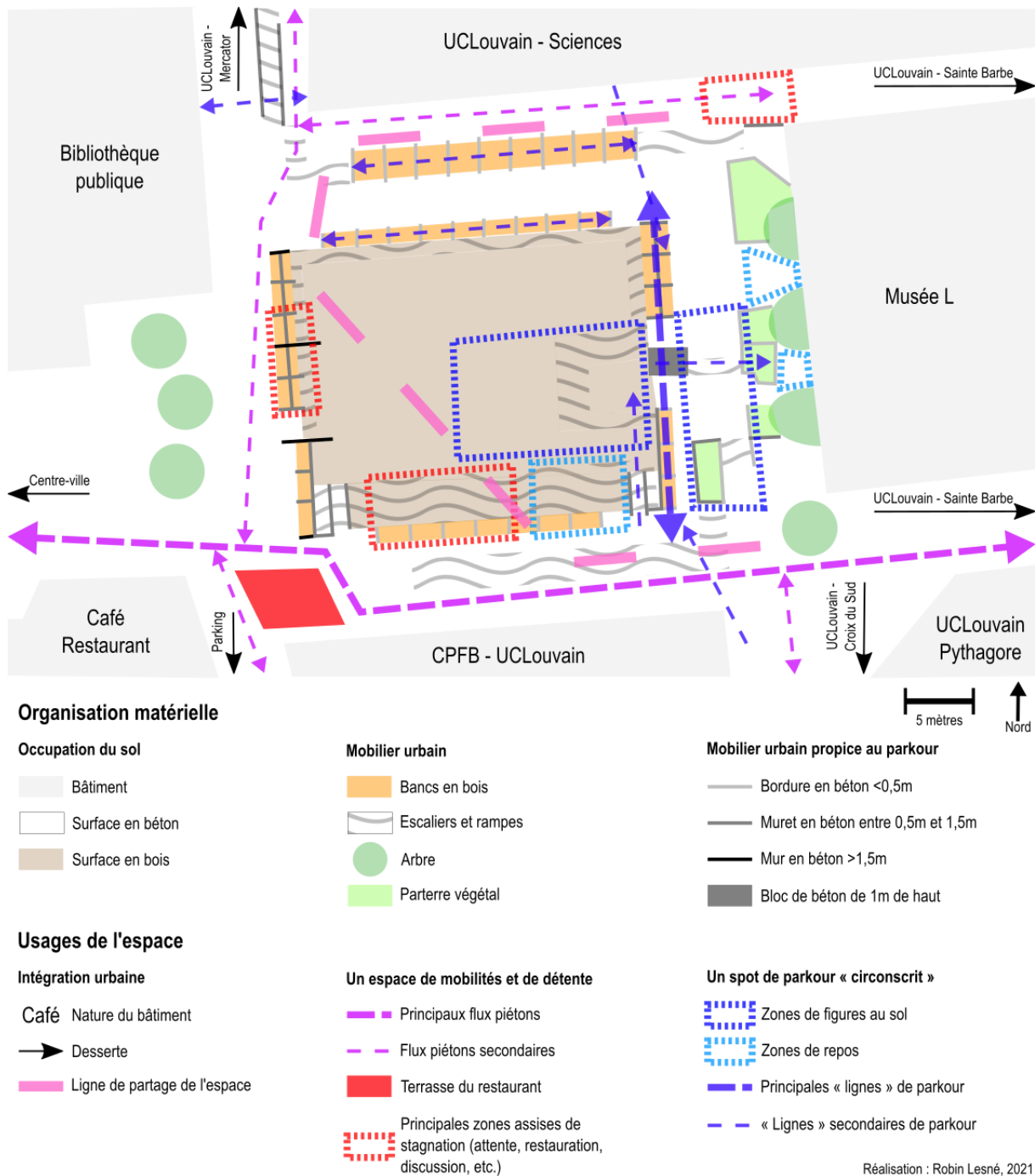
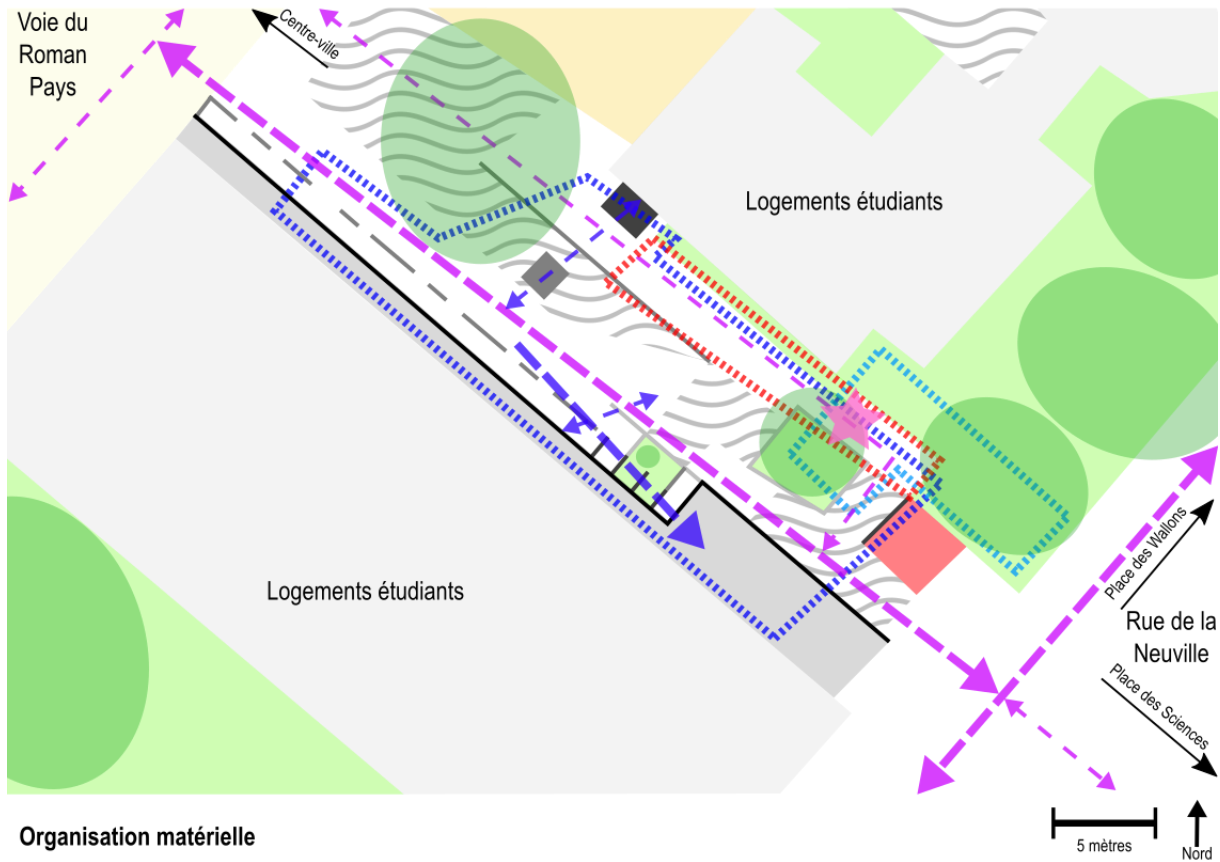


Figure 9.8 : Place des Sciences, Louvain-la-Neuve, une situation représentative de la logique de partage spatial par répartition des différents usages d'une même espace dans plusieurs secteurs.

Le second exemple retenu est la place des Sciences de Louvain-la-Neuve (Fig. 9.8). Elle est particulièrement bien connue et appropriée par le chercheur du fait des cinq sessions d'observation conduites sur ce spot en 2019 et de sa fréquentation récurrente durant les mois passés à l'UCLouvain en 2015. L'expérience vécue *in situ* et l'analyse du matériel ont permis de considérer qu'il s'agit d'une place éminemment significative de l'idée de partage spatial que nous avançons. Ses 1 400 m² totalement piétonnisés constituent le cœur du quartier du Biéreau et la principale centralité de tout le secteur des sciences de l'université. Elle est pensée

et utilisée dans une idée de mixité puisque s'y croisent aux quotidiens des milliers de personnes qui y passent, y déjeunent, y travaillent, y discutent, etc. en plus des quelques événements ponctuels qu'elle accueille. En témoigne son environnement immédiat, entre des bâtiments universitaires et des bâtiments dédiés aux loisirs. Finalement, il s'agit d'un espace aux usages mixtes autour duquel gravite une partie importante de la vie de la ville, du quartier et de l'université. Cette mixité se traduit, en matière de pratique spatiale, par un phénomène de partage : plusieurs usages évoluent simultanément sur cet espace et tiennent ensemble grâce à une répartition tacite des zones et des usagers s'autorisant tout de même une forme de porosité. Dans le cadre de la pratique du parkour, les traceurs évoluent principalement dans un secteur particulièrement intéressant pour ses intérêts techniques tandis que les autres usagers exploitent plutôt d'autres secteurs de la place. Deux points importants sont à relever. D'une part, de la même manière, ce partage s'opère entre les autres usagers selon qu'ils sont plutôt dans une logique de passage ou de stagnation. D'autre part, cette répartition n'exclue par la rencontre et le croisement de différents types d'usages, tenant alors ensemble grâce à un agencement mutuel tacite. Ainsi, paradoxalement, alors qu'elle est en gestion par l'université et ne constitue pas vraiment, en cela, un espace public d'un point de vue juridique, la place des Sciences présente un niveau de publicité spatiale important d'après les observations. Elle est fortement accessible, comme en témoigne sa fréquentation très importante et diversifiée ; aussi est-elle marquée par une grande diversité d'usages et, par conséquent, de coprésences s'articulant ensemble au sein d'une régulation sociale informelle reposant sur une forme d'intelligence dans la répartition des usagers sur l'espace. En somme, l'analyse de cet espace par ses activités et au regard de l'expérience de ce terrain fortement incorporé par le chercheur révèle, à l'inverse du spot des bacs en brique, qu'il s'agit d'un espace qui n'est pas vraiment public sur le papier mais qui l'est fortement dans les faits.

Rampe des Ardennais, Louvain-la-Neuve : Croquis d'organisation spatiale entre traceurs et autres usagers



Organisation matérielle

Occupation du sol

- Bâtiment
- « Voie » d'accès au 2ème étage
- Surface en pavés
- Voirie
- Stationnements

Mobilier urbain

- Escaliers et rampes
- Arbre
- Parterre végétal

Mobilier urbain propice au parkour

- Bordure en pavés <0,5m
- Muret ou rambarde entre 0,5m et 1,5m
- Façade à « grimper »
- Bloc technique de 1m de haut
- Auvent en béton à 2m de haut

Usages de l'espace

Intégration urbaine

- Café Nature du bâtiment
- Desserte
- Rencontre des co-usagers de l'espace

Un espace de mobilités et de détente

- Principaux flux piétons
- Flux piétons secondaires
- Terrasse du restaurant
- Principale zone assise de stagnation (restauration, discussion, observation des traceurs, etc.)

Un spot de parkour, une couche de l'espace

- Zone d'évolution des traceurs
- Zone de repos
- Principale « ligne » de parkour
- « Lignes » secondaires de parkour

Réalisation : Robin Lesné, 2021

Figure 9.9 : Rampe des Ardennais, Louvain-la-Neuve, une situation représentative de la logique de cohabitation par confusion et entremêlement des différents usages de l'espace.

Nous retenons en troisième exemple le site de la rampe des Ardennais de Louvain-la-Neuve (Fig. 9.9) car il s'agit d'un espace tout à fait singulier et particulièrement intéressant pour la réflexion sur la publicité spatiale. Pas spécialement pratiqué au cours du séjour Erasmus, cette étroite voie de 45 mètres de long pour moins 5 à 10 mètres de large a été totalement redécouverte par le chercheur lors de l'observation d'une session de parkour. Entourée de résidences pour étudiants, elle joue un rôle de passage entre le centre-ville et le quartier

du Biéreau pour les piétons et constitue la principale alternative à la rue des Wallons très fréquentée. Cette double fonctionnalité entre mobilité pédestre et cadre résidentiel procure au site un caractère fortement végétalisé dans une ville où le béton est omniprésent et, par conséquent, une ambiance « intime » du fait de son étroitesse qui rompt avec l'hyper-utilité des voies de la ville systématiquement dimensionnées proportionnellement à leur fréquentation. L'originalité de la rampe des Ardennais réside donc dans le fait qu'elle est devenue dans les usages une voie secondaire reliant deux parties de la ville et se trouve sous-dimensionnée en comparaison à la rue des Wallons qui semble avoir été spécifiquement destinée à faire ce lien. Finalement, il s'agit d'un espace de mobilité piétonne présentant un cadre « convivial » du fait de sa morphologie, de la place qu'y occupe le végétal et de ses issues débouchant toutes deux sur des restaurants ; aussi connaît-il un usage certainement différent de celui qui lui était destiné initialement. Cette ambiance entraîne, en matière de pratique spatiale, un phénomène de cohabitation. Tout comme dans le cas du partage spatial, plusieurs usages évoluent simultanément sur cet espace et tiennent ensemble mais la différence est qu'ils se superposent totalement et qu'une répartition tacite des zones et usagers n'y est ni nécessaire ni effective. Cela se traduit, dans le cadre de la pratique du parkour, par une évolution des traceurs parmi les passants et autres usagers stagnants, tout comme il est possible de considérer que ce sont les passants et ces autres usagers qui évoluent parmi les traceurs. Les pratiquants exploitent la totalité des opportunités techniques que présente le spot sans se soucier d'une forme de séparation spatiale des usagers, ce qui favorise grandement la rencontre et le croisement de différents types d'usages tenant ensemble grâce à un agencement mutuel tacite comme dans le cas du partage mais selon d'autres logiques socio-spatiales. Ce troisième exemple qui est, au regard de nos résultats, l'un des sites présentant le plus fort niveau de publicité dans la logique de gradient que nous défendons, se singularise donc sur deux points. D'une part, son « ambiance » et sa fréquentation témoignent de son importante accessibilité. D'autre part, il accueille une diversité d'usages moindre que la place des Sciences mais qui est d'autant plus intéressante à relever que leur coprésence repose sur une régulation sociale informelle dont l'intelligence ne résonne pas dans une logique horizontale de l'espace. En somme, l'analyse de la rampe des Ardennais montre qu'un espace *a priori* public d'un point de vue juridique mais pas nécessairement destiné à assumer et assurer les rôles de frottement social et de régulation des coprésences, donc pas totalement public sur le papier, peut présenter un très haut niveau de publicité *a posteriori* du fait de l'articulation et de la cohabitation de la diversité des usages qui en sont fait et des usagers qui le pratiquent.

Pour ce qui est du second axe de notre réflexion sur la reproduction concrète des espaces publics, il se focalise sur la dimension sociale de l'espace, ici comprise comme son rôle pour faire tenir ensemble une multiplicité et une diversité d'individus. Trois points établissent son niveau effectif de publicité. Il est important de reconnaître que cette fonction de l'espace public relève (1) d'un attachement à son modèle idéal hérité de l'Antiquité grecque. Dans un « *brouillage généralisé entre la conception « géographique » des espaces publics et celle travaillée, au sens de la « sphère publique », par la philosophie et la science politique* » (Lussault, 2003a, p. 333), l'agora grecque est érigée en idéal-type d'articulation des relations sociales et de la citoyenneté. Cette vision de l'espace public est communément répandue et idéalisée, comme en témoigne la tendance

représentationnelle de la légitimité pratique parmi les édiles qui s'attache à défendre l'idée que l'espace public est avant tout celui de l'altérité. Cette position converge avec les considérations que l'investissement spatial par des pratiques ludo-sportives autonomes favorise les rencontres entre citoyens et, en ce sens, participe à la construction de l'espace public (Adamkiewicz, 1998), ou encore qu'une activité comme le parkour suscite le dialogue entre traceurs et non-pratiquants sur l'usage et la gouvernance de l'espace public (Rawlinson et Guaralda, 2011).

Interlocuteur.rice : On a cette volonté, effectivement, d'essayer de réinsuffler aux gens l'envie de sortir...

Question : Sortir pour rencontrer les autres ?

I : Sortir pour rencontrer les autres et puis de voir des choses qu'ils n'ont pas nécessairement l'habitude de voir chez eux. (Acteur.rice du champ de l'urbanisme)

Alors, (2) un espace ne pourrait être public qu'à condition de favoriser le frottement social (Riffaud, 2021) ; aussi s'agit-il « de s'assurer de la possibilité d'expérimenter, dans des distances domesticables, les relations d'altérité ; il ne s'agit pas d'être poli et policé mais de permettre des frottements dont la démultiplication des expériences relativise les conflits » (Renaudie, 2000, p. 134). En cela, il correspondrait à un projet commun, résultat de confrontations et coopérations conflictuelles menant à des décisions communes articulant échanges, négociations et impositions. Dans cette perspective de la transaction sociale, l'espace public générerait ainsi une expérience collective du vivre-ensemble atteinte par dépassement du conflit de principes et de valeurs (Gibout, 2009) qui revêtirait une fonction d'urbanité, c'est-à-dire de vivre-ensemble dans l'hétérogénéité (Vulbeau et Barreyre, 1994). Par conséquent, (3) parce qu'il contribue au « faire société » en l'interrogeant et en questionnant le type de société qu'il participe à construire, un lieu deviendrait effectivement un espace public (Brunel *et al.*, 2019). Le rôle du loisir est notamment à relever dans ce processus en ce qu'il constitue un espace-temps de récréation participant à la construction sociale de l'espace public car il est vecteur d'une expérience partagée du lieu mis en spectacle, que ce soit, pour chacun, à travers la mise en scène de sa propre pratique ou en s'intégrant parmi les « spectateurs » (Monnet, 2012). Finalement, il ne pourrait donc pas y avoir de définition absolue de ce qu'est un espace public mais seulement la structuration d'un idéal puisqu'il n'existerait pas en lui-même mais seulement en pratique d'après Sabatier (2007). Par conséquent, l'enjeu n'est ni de modéliser ni de qualifier la publicité d'un espace mais de décrire comment les actions des acteurs la construisent par partage des activités et reconnaissance d'autrui.

9.2.2 Levier de développement territorial

Bien que la question de ce qui fait la publicité de l'espace soit au centre de sa réflexion, l'ouvrage L'espace public artisanal (Riffaud, 2021) développe également d'autres raisonnements. Il interroge, entre autres choses, comment les pratiquants « artisans » marquent l'espace. D'une part, il y est mis en avant que tous ces « joueurs » cherchent à laisser une trace dans la ville qui peut être visible comme invisible, bien que leur discours puisse dire le contraire. Dans ce cas, il s'agit de marques imaginaires produites par l'articulation du corps dans l'espace qui peuvent être puissantes du fait de leur capacité à toucher à la mémoire et à la pensée ; aussi entraînent-elles une modification de l'image d'un lieu après le passage. D'autre part, l'auteur y défend

l'idée que ce qui est alors produit par les citoyens « artisans » de l'espace public constitue une ressource dont sont en mesure de se saisir les acteurs majeurs de la ville. En partant de ces éléments et de manière similaire à la réflexion sur l'espace public, il s'agit donc ici d'interroger les marquages et transformations durables de l'espace opérés par le parkour et l'urbex et de les articuler avec l'idée d'un développement territoriale dont les contours restent à définir.

9.2.2.1 L'urbex et le parkour, des pratiques participant à une forme de (re)valorisation du territoire

Au regard des éléments recueillis à travers les différentes investigations, il faut tout d'abord reconnaître que ces pratiques, si elles ne participent pas à un développement du territoire, en font tout du moins la promotion. Toute une partie des échanges sur les visites étudiées gravite autour de ce point. Les structures institutionnelles partenaires y sont présentées comme des organismes à mission de mise en valeur du territoire à travers le renforcement et la diffusion de son image. Ces expérimentations « touristiques » sont ainsi considérées comme des outils et des leviers contribuant à cette entreprise. En effet, parce qu'elles relèvent d'une forme de créativité du fait de l'évolution des personnalités, des identités et des messages, voire de la rénovation physique que ces visites engagent, elles favorisent une régénération urbaine et contribuent au *city branding* (Oliveira et Paulino, 2017), donc au marketing de la ville. En cela, elles participent d'une dynamique en cours depuis les années 1980-1990 de promotion d'images de villes où il fait bon vivre à travers une communication centrée sur le plaisir de vivre en ville, ce qui s'accompagne d'un renouvellement de la fabrique urbaine procédant par investissement des vides industriels, valorisation des patrimoines et redéveloppement des friches urbaines (Gravari-Barbas, 2009). Ainsi, l'enjeu principal des relations entre les prestataires de ces offres et le pouvoir public se situe au niveau de la valorisation territoriale, à l'image du choix institutionnel de reconnaissance de deux spots totémiques de glisse et roule urbaines à Londres et Montréal s'inscrivant dans une stratégie de démarcation dans la compétition interurbaine : « *Dans les deux cas, les décideurs ont incontestablement utilisé ces espaces sportifs pour affirmer leur singularité et promouvoir leur territoire.* » (Riffaud, 2018b, p. 176).

Toi tu parles des politiques. Par contre, les personnes qui gèrent l'Office du tourisme, ou même l'élu qui s'en charge. Là par contre lui il verrait ça ! [...] La politique du tourisme, enfin de l'Office du tourisme, ou du moins, je ne sais pas si c'est rattaché au service patrimonial, eux ils verraient ça. Eux ils verraient ce que tu es en train de me dire, enfin ce que tu penses. La partie urbaine, la partie monument, découverte, voir autrement. Tu vois, ce serait ça. C'est ça qui est de la politique aussi en fait quand tu parles comme ça !
(Guide de visites de type parkour)

Par ailleurs, la diversité des spots sur lesquels les traceurs évoluent et des sites sujets à exploration révèle que les pratiquants n'établissent pas de réelle hiérarchie entre les lieux de la ville. Le territoire se trouve dans son intégralité mis en avant par de telles activités, que ce soit dans ses espaces délaissés comme bouillonnants de vie, dans ses marges comme en son centre, dans ce qui est mis en valeur comme dans ce qui est préféré caché, etc. À ce titre, l'urbex interroge, de fait, les conceptions dominantes de ce qui fait patrimoine. Le prisme des régimes d'authenticité (Morisset, 2009) est, sur ce point, éclairant. En ce qu'ils révèlent comment se joue l'équilibre entre les trois composantes du patrimoine – « *le rapport qu'une société entretient avec le Temps, le rapport qu'elle entretient avec l'Espace (ou sa façon d'objectiver l'espace) et le rapport qu'elle entretient avec l'Autre (ou sa façon de l'identifier et de se situer par rapport à lui)* » (Morisset, 2009, p. 26) – et en considérant que le patrimoine renseigne plus sur les acteurs de sa patrimonialisation que sur lui-même, alors les régimes d'authenticité permettent d'identifier, de comprendre et de caractériser les différentes conceptions du patrimoine (Lesaffre, 2009). Ici, l'urbex met donc en lumière un patrimoine négligé, oublié et/ou délaissé (Fig. 9.10) ; aussi participe-t-elle à une remise en question des modèles dominants d'aménagement de l'espace et de gestion patrimoniale. « *Spaces of urban decay open up possibilities for alternatives and for more critical approach to planning and to the politics of memory and urban space* » (Gibas, 2010, p. 157). Alors, en ce qu'elles sont des lieux de mémoire qui se détachent des lieux conventionnels tels que les monuments, ou les musées (Edensor, 2005b), les ruines modernes deviennent une forme de patrimoine (Arboleda, 2017a). Leur réappropriation informelle par l'urbex constitue, dans cette perspective, une action de redonner vie aux bâtiments après leur abandon par une revalorisation de l'architecture et du patrimoine basée sur la dimension communautaire, citoyenne et auto-organisée et par une revalorisation du *Do-It-Yourself* dans la stratégie de maintien des valeurs esthétiques et culturelles du patrimoine (Arboleda, 2017b).



Figure 9.10 : Une piscine abandonnée, témoin d'un modèle socio-spatial d'habitat des cités minières. Photo : Robin Lesné, 2019.

Se pose alors la question de ce qui connaît, très concrètement, un regain de valeur et d'intérêt par de telles activités. Car la tendance actuelle est celle de toutes ces caractéristiques propres à l'urbex et d'un ancrage dans l'alternatif en matière de promotion territoriale, à l'image de ce que relève De Martini Ugolotti (2015a) quant à l'exploitation de la dimension subversive du parkour pour la construction socio-spatiale de lieux s'inscrivant dans une démarche plus large de mise en valeur et de diffusion d'une certaine image de la ville.

*Mais c'est-à-dire que les zones où moi je vais, c'est des zones dont on était gêné dans le passé, tu vois. Et bah ça, c'est comme devenu à la mode ces usines en ruine. Mais avant, on n'allait pas par-là, c'était même dangereux parce que c'est un peu où ils ont claqué tous les nord-africains, tu vois. Mais, maintenant, c'est devenu à la mode, ils ont créé un *** et ils font beaucoup de pub autour de ce *** pour que les gens aillent par eux-mêmes visiter. (Guide de visites de type urbex)*

Selon nous, il s'agit, notamment à travers l'urbex, d'une valorisation sensible du territoire, ce qui constitue une orientation plutôt récente. Elle passe, par exemple, par la promotion d'une esthétique de la transition (Fig. 9.11), à l'image des temps de veille dans l'aménagement des friches, c'est-à-dire une « phase de désérence – entre la cessation de l'activité et la réinsertion du lieu dans un cadre planifié » (Ambrosino et Andres, 2008, p. 39) qui devient une opportunité de construction d'une urbanité non planifiée et de création de nouveaux rapports sociaux par les acteurs de la société civile, transformant la ville en laboratoire d'expérimentations. Cette revalorisation de l'existant par opposition à la potentialité d'un futur traduit, selon Arboleda (2017b), une prise de contrôle de l'étape transitoire du bâtiment permettant d'éviter le retrait de sa charge expérientielle révélée par l'urbex. Ainsi, il est possible de considérer que de telles pratiques érigent de nouveaux haut-lieux liés à la mémoire et à l'histoire tout en étant ancrés dans une lecture contemporaine de ce qui en est fait. « Le haut lieu devient le support d'une activité qui peut être totalement déconnectée de sa signification propre. » (Gentelle, 1995, p. 138).



Figure 9.11 : Des paysages dignes des plus belles toiles. Photo : Robin Lesné, 2019.

Par ailleurs, nous identifions cette valorisation du territoire également comme une mise en avant et une mobilisation des ressources humaines locales, ce qu'illustrent bien les visites investiguées. D'une part, elles reposent sur des compétences de divertissement de leurs guides qui forment alors des ressources à valoriser et sont reconnues comme telles, à l'image de la présentation de son propre rôle faite par une des personnes interrogées comme une mission de « création de la programmation des visites, des visites guidées ou animations, ateliers, etc. à destination du public individuel – donc au grand public – et aussi à destination de groupes, adultes et scolaires » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites). La mobilisation de ces ressources constitue, à l'instar des élites du hip-hop de Seine-Saint-Denis, un double intérêt politique à travers « un « patriotisme de clocher » commun » (Clech, 2016, p. 170) entre l'institution et les acteurs de la société civile car elle allie la

reconnaissance de ces derniers à la démonstration d'une autonomie territoriale en matière d'identité et d'innovation. D'autre part, ces offres présentent l'avantage de pouvoir prétendre à une meilleure transmission du fait que les « gens du cru » y soient reconnus comme des forces locales et mobilisés de la sorte. Cela s'inscrit dans l'évolution contemporaine de l'innovation touristique qui repose aussi – et de plus en plus – sur les ressources humaines du territoire (Gibout, 2019).

Là, au contraire, ils nous apportent des points de vue différents, des petites anecdotes et c'est leur vision à eux, quoi. C'est ça qui est intéressant ! Et on s'imprègne davantage. On s'imprègne davantage d'une expérience personnelle, en fait, ou associative. Donc c'est d'autres apports. (Membre du public des visites)

En effet, comme l'explique Corneloup (2014), l'enjeu dépasse celui de la rencontre et de l'imprégnation de la vie locale pour relever désormais de la mise en contact des visiteurs avec les personnes qui en constituent l'alternatif. « *C'est alors le capital de culture alternative qui devient une ressource locale pour augmenter la capacité de ces touristes à partager les mêmes visions du monde que les locaux, acteurs de cette culture alternative.* » (Corneloup, 2014, pp. 25-26). Ainsi, le quotidien des acteurs d'un territoire, leurs formes sociales et matérielles d'habiter la ville et les spécificités de leurs pratiques forment une altérité qui constitue une ressource pour l'évasion recherchée dans les loisirs et le tourisme (Lesné, 2021).

9.2.2.2 L'affirmation de nouveaux loisirs qui favorisent la découverte de nouvelles ressources récréatives locales

Parce qu'elles font la promotion du territoire notamment à travers une partie de son patrimoine et de ses habitants « alternatifs », les pratiques étudiées participent bien à un mouvement de promotion territoriale. Ces activités se font ainsi le médium d'une communication vers la population locale pour l'inviter à s'intéresser aux possibilités de son environnement proche, permettant de dépasser la situation initiale de ressources qui ne sont pas considérées justement parce qu'elles sont partout (Arboleda, 2021). Premièrement, les visites mettent en avant qu'un habitat alternatif permet de révéler les richesses du territoire, à l'image du skateboard qui utilise des lieux « banals » pour tenter de réécrire la ville en insérant du sens dans les espaces qui en sont dénués *a priori* (Borden, 2001 ; Laurent et Gibout, 2010).

Mais c'est vrai que c'était un site, je l'aurais même évité. Tandis que là, je ne le vois plus du tout pareil, en fait. Du fait qu'ils l'aient investi et qu'ils nous l'aient montré différemment. Je trouve que ça vaut le coup d'aller dans des lieux, justement, qui ne sont peut-être pas forcément touristiques, entre guillemets, avec l'association, quoi ! (Membre du public des visites)

Deuxièmement, le discours des édiles relevant du positionnement pragmatique s'articule, entre autres choses, autour d'une reconnaissance que les pratiques favorisent une meilleure connaissance du territoire : « *Sur le volet curiosité, oui. Développer la curiosité, développer le sens du regard sur le monde, le sens de la vision qu'on peut avoir des choses. Une certaine vision urbaine, on développe une certaine vision urbaine.* » (Acteur.rice de 30 à 39 ans avec 3 à 5 ans d'ancienneté). Troisièmement, les acteurs institutionnels interrogés dans le cadre de l'investigation

des offres de visite mettent en avant le rôle de ces dernières dans la stratégie de communication locale ; aussi se révèlent-ils intéressés pour en faire les instruments d'une promotion de l'image des actions publiques mises en place. Ces éléments ne sont pas nouveaux dans le cas du parkour puisqu'il est déjà reconnu comme s'inscrivant dans une action de promotion d'une ville créative qui serait plus « cool » et alternative (Kuldova, 2019) du fait de son caractère transgressif exploité au service d'une culture désirée par le système capitaliste (Raymen, 2019a).

Je pense qu'il y a peut-être un aspect politique derrière de [l'élu.e/l'échevin.e] à la culture ou [du/de la maire/bourgmestre] de montrer qu'on fait des choses et qu'il y a des choses qui sont en cours, qui sont prévus et qu'on pense aux citoyens. Il y a un programme politique sans doute derrière aussi. (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

Alors, les ressources découvertes grâce à ce prisme alternatif ancré dans les pratiques peuvent être exploitées dans une optique de revalorisation du territoire. Quatre aspects issus de l'enquête vont dans ce sens. Tout d'abord, il s'agit (1) d'une vision existante chez les édiles puisque les entretiens ont mené à l'identification d'une tendance représentationnelle optimiste notamment attachée au rôle du parkour et de l'urbex dans cette perspective. Cette dernière activité récréative est considérée comme une opportunité de réutilisation des sites abandonnés présentant divers avantages des pratiques alternatives mis en avant par Lebreton et Gibout (2017) que sont le fait d'être tendanciellement moins onéreuse par le fort investissement autonome des usagers, la plus faible demande usagère, la recreation de la mémoire du lieu et sa revitalisation ainsi que la construction alternative du patrimoine.

Par exemple l'urbex, moi, j'y trouve un regard esthétique. Je trouve que ceux qui font ça, souvent, ont un regard extrêmement intéressant et assez bienveillant sur la friche. Ils cherchent à mettre en valeur. Il y a un souvent un côté... Quand ils font des reportages photos ou des choses comme ça, ce sont souvent des très beaux reportages, c'est super joli. (Femme fonctionnaire, Roubaix)

Par ailleurs, lorsque les acteurs des visites étudiées mettent en exergue leur potentiel en matière de révélation du méconnu, ils défendent notamment leur capacité à (2) faire redécouvrir la ville par ses détails et en démontrer les potentialités puisque « aussi, voilà, c'est super complet. Il nous fait regarder des choses qu'on ne voit pas spécialement. » (Membre du public des visites). L'adoption d'un prisme « touristique » par l'habitant, phénomène étudié depuis les années 1990 (Derek, 2015), participe ainsi à lui révéler les richesses de son environnement immédiat. Les pratiques de l'urbex et du parkour contribuent, en effet, à cette dynamique. « Qu'ils soient artistes ou sportifs, ces citadins font surgir le « non-dit » sous les éléments architecturaux » (Riffaud et al., 2015, p. 426) ; aussi les adeptes de ces loisirs favorisent-ils la ré-imagination des espaces oubliés/délaissés de la ville (Higgings, 2009) à l'instar des danseurs *in situ* qui travaillent principalement le sens, la symbolique et les imaginaires de la matière urbaine et des lieux publics et créent des traces invisibles dans l'espace mais qui ne peuvent pas être effacées des mémoires (Riffaud, 2021). Plus particulièrement, ce sont les potentialités négligées des interstices qui sont révélées, à l'image de l'altertourisme qui est, selon Corneloup (2014), un

« ethnotourisme » s’ouvrant sur les espaces interstitiels, souterrains et secondaires de la ville. En effet, l’urbex met en lumière une nature « sauvage » ou, du moins, non contrôlée prégnante dans les interstices urbains et constituant une source de contraste au paysage « aseptisé » de l’espace urbain (Arboleda, 2017a). Le parkour, quant à lui, peut être vu comme une activité qui « ramène à la vie » les espaces dénués de sens, délaissés, ignorés ou négligés lorsqu’il y propose une créativité par le jeu (Kidder, 2012). Il semble ainsi logique qu’un discours de (3) reconnaissance reposant sur les bénéfices territoriaux des pratiques étudiées se retrouve parmi les édiles. Il s’agit notamment d’une vision d’élus locaux présentant un fort attachement à leur territoire et une volonté de le valoriser, considérant alors que la réappropriation spatiale par de tels loisirs participe à des dynamiques de revalorisation et de redynamisation.

En théorie, on n'a pas le droit de graffer n'importe où, ce que l'on veut. On doit faire des déclarations préalables, etc. En pratique, sur certains espaces délaissés, sur des maisons murées, ça ne pose pas vraiment de problème. [...] En pratique, comme je disais, on constate que pour un bâtiment très délabré, un bâtiment muré depuis de nombreuses années, un délaissé urbain, une palissade ou quelque chose comme ça... Il est devenu commun, il est devenu acceptable, socialement – là je me mets en dehors de mon rôle d'élue – il me semble qu'il est devenu relativement commun et acceptable que ce soit utilisé à d'autres fins. À des fins artistiques ou des fins d'exploration. (Élu.e du champ de la culture à forte responsabilité)

Enfin, l’attention portée aux communes de résidence des pratiquants, notamment des explorateurs, révèle que (4) les aménités locales attirent puisque l’urbex se présente comme un loisir de weekend régulier dans un rayon accessible à la journée autour de chez soi. En cela, il est possible d’inscrire cette activité dans le champ du transtourisme, c’est-à-dire « *une figure de l'entre-deux entre quotidienneté et tourisme, registres amateur et professionnel, lieux ordinaires et touristiques, tout en étant marqué par une grande diversité de pratiques oscillant entre proximités et itinérances au long cours, entre esthétisation et militantisme* » (Bourdeau, 2012, p. 45).

9.2.2.3 Des activités qui contribuent à une mise en tourisme des territoires de pratique

Par conséquent, le prisme du tourisme semble particulièrement pertinent à mobiliser pour étudier ces activités, quand bien même ne relèvent-elles pas explicitement de formes touristiques puisqu’elles n’impliquent presque jamais de nuitée hors de chez soi. Leur mobilisation directe ou indirecte pour la construction d’offres de visite illustre tout d’abord cette réalité car cela démontre qu’elles constituent de nouveaux outils pour renforcer l’attractivité territoriale. Leur utilisation permet, tout d’abord, de nuancer l’image des villes, voire déconstruire leur mauvaise image. En effet, « *spectaculaire, le parkour devient un moyen de mettre en valeur le bâti lors de visites touristiques (pour l’office du tourisme de Roubaix, par exemple), dans des films publicitaires ou à l’occasion de spectacles chorégraphiés...* » (Bonhomme, 2017, p. 35).

*Enfin moi je suis toujours dans un aspect de positive attitude même si c'est un peu années 90, quoi. C'est ça qui est intéressant ! C'est, justement, leur *** à eux et d'apporter une touche positive. Parce que moi je suis beaucoup là-dedans, en fait. Je suis beaucoup dans la défense de ***, du patrimoine et d'une image, en*

*fait. Donc, effectivement, comme dans toute ville, il y a du moins et il y a du plus. Mais *** a été beaucoup mise en avant pour ses moins et, donc, on est tous là à vouloir la défendre et la mettre en avant de façon positive.* (Membre du public des visites)

Par ailleurs, le discours des édiles reposant sur les bénéfices territoriaux des activités comme argument de leur reconnaissance s'articule, en plus de la considération positive de la réappropriation spatiale présentée plus avant, autour de l'idée qu'elles renforceraient l'attractivité de leur ville. Bourdeau (2012) identifie, en effet, des stratégies de relance économique et de requalification identitaire par revalorisation du sentiment d'appartenance à travers la touristification des lieux ordinaires, c'est-à-dire le fait que des territoires se saisissent du tourisme comme voie de développement alors qu'ils ne présentent pas de tradition touristique précédente d'une manière générale ou sur ces sites spécifiques nouvellement valorisés.

On est un petit peu en « concurrence », c'est-à-dire que c'est vrai que se dire qu'on s'affirme « Ville des cultures urbaines », je trouve que ça a vraiment du sens à Roubaix. Ça a du sens, la population est hyper jeune, on est une ville créative, voilà, une ville qui a toujours été un petit peu rebelle. Il y a ce côté aussi un petit peu, oui vilain petit canard. Des fois, on s'amuse à dire ça parce que c'est vrai qu'on n'est jamais d'accord avec ce qui se fait et tout ça, voilà, c'est ce côté un petit peu toujours à part. Et donc voilà, même dans la métropole, on est un petit peu à part, on est toujours un peu différent, en tous cas. Mais c'est avec le bon sens du terme, hein ! (Acteur.rice investi.e pour agir à l'échelle locale, Roubaix)

Ainsi, le parkour et l'urbex constituent des outils pour une promotion touristique des territoires, que ce soit parce que « *ça donne une très bonne image. Ce genre de visites donne une très bonne image à la ville de l'extérieur.* » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites) ou bien dans une stratégie de communication davantage locale. Elles fondent autant d'occasion de valoriser le patrimoine matériel et symbolique territorial du fait du réenchantement du monde urbain qu'elles proposent et impulsent ; aussi forment-elles des outils recherchés par les gestionnaires en charge de construire des offres de tourisme et de loisir (Lebreton, 2017).

C'est de l'ordre du vivant, forcément de l'artistique, du dynamisme. Ouais, on ne se laisse pas aller, quoi ! On ne se laisse pas aller, on y va, on va de l'avant, on prend de la hauteur ! On peut y mettre toutes les images qu'on veut, mais c'est hyper actif, quoi. (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

Finalement, il s'agit de reconnaître que tous ces éléments démontrent l'existence d'un potentiel touristique pour l'urbex comme pour le parkour. Cela s'inscrit dans le contexte d'évolution des pratiques, entre, d'une part, un désintéressement pour les zones destinées aux touristes, formes de « Disneyland » trop propres et trop soignées, pour aller vers « *des espaces qui n'avaient pas été prévus et planifiés spécialement pour eux* » (Derek, 2015, paragr. 6) et, d'autre part, un questionnement quant au fait que l'espace du tourisme se situerait plus simplement dans la prise de conscience de nouveaux milieux à découvrir par l'étonnement qu'ils peuvent susciter chez chacun (Gal, 2015). Le caractère national, voire international, des *jam* de parkour suivies à Louvain-la-Neuve et Dunkerque reflètent l'émergence d'un tourisme sportif dans cette activité avec ses propres modalités (bivouac ou nuit chez l'habitant, utilisation des douches des complexes sportifs locaux,

restauration à moindre frais, etc.). Quant à l'urbex, elle présente de nombreux points communs avec le tourisme, bien que leur croisement implique le dépassement d'un raisonnement restreint au cadre légal.

En soit, il me semble que la pratique n'est pas illégale dans le sens où elle n'est pas passible de poursuite pénale en tant que telle. Les seules infractions pénales pour lesquelles les urbexeurs peuvent être poursuivis, c'est en cas de dégradation ou d'effraction. Mais à partir du moment où un site est ouvert, en fait, on va dire qu'il n'y a pas d'illégalité pénale. Le seul problème, enfin, il reste quand même un problème moral, c'est que les urbexeurs sont dépendants d'un délit originel parce que quelqu'un a bien dû ouvrir l'endroit à un moment et c'est cet acte initial qui, lui, est répréhensible. (Explorateur et juriste, Retour aux enquêtes)

En effet, « *the official tour would be recognised as tourism, whilst visiting without permission as an Urban Explorer would be considered trespass. Only the 'permission' element of the visit differentiates one from the other.* » (Robinson, 2015, p. 144) ; aussi est-il nécessaire de dépasser une conception du tourisme dans sa forme dominante pour appréhender l'urbex comme une activité touristique. Une fois ces acceptions postulées, la convergence des deux devient possible. Elle se situe, selon Fraser (2012), au niveau de la dimension visuelle puisque regarder et se souvenir correspond à une forme de consommation de l'espace s'inscrivant dans le développement d'un tourisme d'aventure en réponse à une crise de masculinité rendue possible par ses aspects d'exploration, de conquête, de force physique, de survie et de courage ainsi que par sa recherche d'une expérience authentique. Par conséquent et à l'image des propos recueillis auprès des acteurs des visites, l'urbex peut être considérée comme une niche touristique telle que la décrivent Bonard et Capt (2009) à partir du développement d'une offre de (re)découverte de la ville à travers ses espaces insolites. Alors, au regard de toute la réflexion, nous considérons qu'il s'agit d'un « *alternative local lifestyle tourism* » (Lesné, 2021, p. 403) en ce qu'il se construit par l'exploitation de l'altérité sociale et matérielle de l'environnement de proximité, notamment dans ses formes transgressives, pour la valoriser comme ressource « touristique ». Le consentement à payer ou à dépenser davantage dont témoigne certains visiteurs illustre bien ce caractère de niche et de potentialité.

Je trouve que ce n'est pas assez cher, les visites qu'il fait. Je n'ai pas beaucoup de points de comparaison parce que je suis nouveau.elle dans le « business des visites guidées » mais je trouve que, oui, ça pourrait être clairement deux euros plus cher. Ou de faire un tarif parce que moi, franchement, après les visites, j'ai toujours envie de donner... enfin, ça vaut plus, quoi ! Moi, j'apprends tellement, que voilà, quoi. Et on ne fait plus les pourboires... (Membre du public des visites)

Pour autant, il est important de préciser à ce stade que la communauté des explorateurs exprime une vive critique contre la touristification des sites d'urbex, s'opposant notamment à leur marchandisation ainsi qu'au développement de comportements de consommateur et de course à l'impact sur les réseaux sociaux qu'elle entraîne, effaçant la place centrale de l'expérience vécue (Arbodela, 2017b). Un juste milieu semble tout de même pouvoir exister, à l'image d'une demande formulée : « *Moi je trouve qu'un truc qui serait intéressant à faire*

en France ou en Belgique, ce serait de faire comme en Allemagne. C'est, avant de rentrer dans le lieu, généralement, il faut payer, déjà. » (Explorateur et étudiant, Retour aux enquêtes).

9.3 La complexité du positionnement institutionnel face à la récréativité

En dépit des éléments avancés quant au potentiel des pratiques étudiées en matière de développement territorial, notamment d'un point de vue touristique et de loisirs, il est nécessaire de prendre en considération que les relations entre de telles activités récréatives et le pouvoir public présentent un enjeu majeur. Cela est notamment vérifié par le fait que dans les liens entre les pratiques informelles et l'institution se joue le problème de l'authenticité. Toute forme de contrôle par les pouvoirs publics conduirait à une stabilisation des sites, soit leur muséification, et, *in fine*, à une perte de sens des lieux de l'urbex (Rowdower, 2011), ce qu'Arboleda (2016) assimile à un risque d'atteinte à l'authenticité. À plusieurs reprises lors de la veille conduite sur les réseaux sociaux numériques de l'urbex, la question de la définition de la pratique par les lieux explorés a été évoquée et des discussions ont été lancées. Il en ressort que si la communauté est partagée dans ses points de vue, la majorité des explorateurs estime qu'un site n'est plus propice à l'urbex dès lors qu'il est sujet à une formalisation, qu'elle soit menée par un opérateur privé ou par le pouvoir public, quand bien même aucune autre modification du site ne serait opérée. Par ailleurs, si la formalisation s'articule par un simple encouragement et soutien sans recherche de contrôle de la part de l'institution, il reste que sa réception a de fortes chances de ressembler à de l'ignorance, si ce n'est du mépris, du fait de la transformation de la nature de la pratique (Rowdower, 2011). Les lieux attirent les explorateurs car ils sont rejetés et négligés par la société et car ils permettent la rencontre de l'individu et de son corps avec la matérialité de la ruine et de l'abandon comme expérience du lieu, or ces deux dimensions seraient bafouées par l'institutionnalisation de l'urbex. Ces éléments rejoignent le rejet des parkour-parks dont font part de nombreux traceurs, notamment ceux qui pratiquent hors des structures associatives, militant activement contre ces équipements. Déjà identifiée sur les terrains Rennais et Nantais (Lesné *et al.*, 2019), cette réticence à toute forme d'institutionnalisation de la pratique, en particulier par ses lieux d'évolution, a été de nouveau fréquemment discutée par les traceurs rencontrés lors de la présente investigation.

Par ailleurs, en plus de cette atteinte à l'authenticité, un rapprochement entre les pouvoirs publics et les pratiques risquerait d'être perçu comme une stratégie de récupération par leurs adeptes. D'une part, il est craint un recul de l'autonomie des pratiquants et des activités. Riffaud (2021) assimile, dans sa réflexion, ce risque à celui du remplacement de la figure de l'artisan par celle de l'ouvrier, c'est-à-dire l'effacement de son caractère questionnant et interrogateur par une mise au service de la fabrique urbaine sans réelle vitalisation de l'espace public. L'exemple du graffiti est tout à fait représentatif puisque certains graffeurs estiment que ceux qui pratiquent en répondant à des sollicitations institutionnelles trahissent l'activité (Brighenti, 2010). D'autre part, cette récupération est d'autant plus sujette à méfiance qu'au-delà d'une perte de sens, les pratiquants craignent de se retrouver manipulés et « mis au fer » par le capitalisme pour en servir les intérêts

qu'ils ne partagent pas. « *Connaissant la capacité de récupération des thèmes de la critique artiste par le système capitaliste, on peut facilement repérer les risques d'instrumentalisation par les politiques, les politiques publiques, le secteur touristique ou l'immobilier.* » (Gwiazdzinski, 2016, p. 37). Ici, Gwiazdzinski met en garde contre un embrigadement forcé ou manipulé de ceux qu'il nomme les « géo-artistes » au service d'une stratégie de marketing territorial à laquelle ils prennent part malgré eux et qui les dépasse. Dans sa distinction entre la ville créative et la Ville Créative, Mould (2015b) met bien en évidence l'entreprise de réappropriation de telles pratiques par la Ville Créative visant à maintenir sa singularité et son innovation ; aussi réduirait-elle ces activités à de simples instruments de développement économique détruisant leur caractère créatif au profit d'un caractère Créatif. La transformation d'une station de métro parisienne non utilisée en un restaurant et un *food court* – [le Terminus](#) – illustre tout à fait ces craintes, ici concrétisées du fait de la récupération d'un site de pratiques récréatives alternatives afin d'en faire le lieu d'activités récréatives « capitalistes ». À l'image des réticences et craintes des traceurs face aux ambitions fédérales du monde de la gymnastique évoquées précédemment, l'enquête auprès des acteurs des différentes expériences touristiques mobilisant le parkour et l'urbex a particulièrement fait ressortir ce risque d'une impression de récupération. Les guides et le public ont pu mettre en avant le caractère militant et engagé de la démarche, puis exprimer les enjeux que soulèvent les collaborations avec les pouvoirs publics en matière de contraintes pratiques et d'inadéquation dans les messages véhiculés, aussi ont-ils témoigné leur méfiance, parfois leur défiance, face aux institutions.

9.3.1 La nécessité du changement de prisme pour engager une démarche de revalorisation de l'espace

Les espaces abandonnés sujets à des explorations relèvent tous de la ville inoccupée du fait de la vacance immobilière. Cette dernière s'articule à travers trois formes (Arab et Miot, 2020) : l'obsolescence et la dévalorisation ; la transformation ; et le désintérêt. Ainsi, il est bien question de valeur et, dans le cas présent, de perte de valeur des lieux. Revaloriser ces espaces implique, alors, pour l'institution, d'accepter de considérer leurs valeurs vérifiées ou potentielles sous un angle différent. En somme, changer de prisme.

9.3.1.1 Dépasser la vision négative de la différence

Ce changement de prisme débute par un renouvellement de l'appréhension de tout ce qui est différent. Il s'agit d'accepter que ce qui est autre ne constitue pas nécessairement une menace, bien que la nature humaine soit marquée par sa peur de tout ce qui est étranger car inconnu et non maîtrisé. Alors, la tendance représentationnelle critique des édiles qui tend à réduire les activités étudiées à de simples formes de jeu présente l'intérêt d'engager une appréhension qui n'est pas dans la crainte. Ce discours rejoint la réflexion conduite par Pégard qui explique que « *face à ce jaillissement pléthorique de pratiques insolites et insolentes, perturbant les convenances sociales, nous voudrions envisager ces apparitions sous l'angle du rapport au jeu. Par jeu, nous entendons l'apparition d'une forme répétitive se démarquant de l'utilitarisme social.* » (1999, paragr. 4). Autrement dit, les interlocuteurs qui s'inscrivent dans cette vision semblent aborder les pratiques de déviance sociale comme des jeux, c'est-à-dire des comportements qui ne relèvent pas de la rationalité socio-économique régissant la société néo-libérale contemporaine.

Les jeunes qui vont le faire ne vont pas, à ma connaissance, ne vont pas le faire pour faire du dégât, dégrader ou quoi que ce soit. C'est véritablement... C'est un jeu ! Un jeu de la découverte. Je pense que c'est un jeu, pour beaucoup. (Élu.e dans le champ du patrimoine de plus de 60 ans)

Ici, les activités sont donc appréhendées en ce que leur pratique elle-même prime sur une revendication qu'elles pourraient porter, ce qui correspond à la réalité des traceurs qui sont moins préoccupés par la critique sociale et la philosophie qu'ils incarnent que par la fonctionnalité du parkour en ce qu'il permet d'apprendre à traverser un environnement de manière efficiente et à être capable de fuir face à une situation dangereuse (Clegg et Butryn, 2012), mais aussi à l'urbex puisque ses pratiquants « *are not calling for an organised revolution in the way space is controlled, they simply want to actively engage with their environment* » (Garrett, 2014, p. 5). Les offres de « tourisme » investiguées semblent s'inscrire dans cette perspective puisqu'il est considéré que leur contenu « *casse l'image, peut-être, de la visite intellectuelle qui repousse, peut-être, certains. Donc si on annonce une visite culturo-sportive, ça peut attirer d'autres gens, quoi.* » (Membre du public des visites). Enfin, la nécessité de ne pas voir la différence comme une menace repose, très pragmatiquement, sur le fait que le parkour et l'urbex sont des pratiques qui touchent particulièrement les « urbains » d'après les profils dégagés parmi les répondants aux questionnaires ; aussi sont-elles loin d'activités de « marginaux ». Ces résultats prolongent l'entreprise de déconstruction de l'idée de pratiques marginales de Lebreton (2010a) reposant sur les arguments d'une complémentarité spatiale entre les sites de pratique et les lieux de la vie quotidienne ainsi que du caractère codé et normé du jeu dans le parcours ludosportif.

The ability to share public space is important not only for achieving the social, health and environmental benefits associated with greater outdoor activity, but also speaks to the wider, fundamental issue of how civic cultures can be forged out of difference, and what enables, disables and counts as meaningful contact and interaction between differently embodied subjects. (Brown, 2012, p. 802)

Par prolongement, ce dépassement de la vision négative de la différence aboutit sur la reconnaissance de sa nécessité dans l'environnement urbain du fait qu'elle soit le médium d'une bascule des perceptions. Comme le montre l'analyse multidimensionnelle réalisée sur les données issues de l'observation du parkour, ce changement de prisme est incontournable pour qu'il soit possible de prendre conscience de toute l'étendue du champ des possibles d'un même espace (Fig. 9.12). En effet, la transgression, si elle présente un potentiel de résistance, ne doit pas seulement être considérée comme telle car elle est davantage un révélateur des limites de la normalité (Cresswell, 1996). Les visites guidées par les traceurs s'inscrivent dans cette perspective puisque, loin de prétendre transformer en profondeur la société, elles visent plus humblement à faire ouvrir les yeux et à témoigner du potentiel que présente le parkour pour appréhender le monde avec un prisme alternatif.

En fait, le but de cette visite c'était d'expliquer un peu l'histoire, leur histoire, c'est à dire où est-ce qu'on s'entraîne, pourquoi ici, pourquoi tel lieu, pourquoi tel monument, pourquoi tel... Quel rapport ils avaient

avec la ville. Et du coup c'était tout un parcours de deux heures où les traceurs, tout en traçant, expliquaient un peu ce qu'ils faisaient, etc. (Guide de visites de type parkour)

De son côté l'urbex participe à valoriser une certaine forme de flânerie comme un mode de pratique de la ville révélateur de ce qui ne peut pas être perçu autrement (Fig. 9.13). Elle constitue une invitation à réorienter le regard, à remettre en question les conventions et à être plus critique sur les pratiques du quotidien et les rythmes de la ville qui présentent des potentiels de reconfiguration (Garrett, 2010).



Figure 9.12 : L'œil du traceur, prisme de révélation de possibilités récréatives sur des mobiliers qui en sont, a priori, dénués. Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 9.13 : Une maison bourgeoise visible à travers le portail depuis la rue mais n'attirant que le regard du « flâneur ». Photo : Robin Lesné, 2019.

9.3.1.2 Révéler le potentiel d'usage par dépassement des valeurs socialement conventionnelles

Tous ces éléments sont à remettre dans la perspective plus générale du fait qu'un rapport plus lâche aux codes sociaux favorise l'identification de valeurs alternatives. D'une part, la créativité est, entre autres choses, une aptitude à percevoir le potentiel au-delà des normes. En effet, l'individu créatif est celui qui tolère et est en capacité de supporter l'altération des structures préexistantes à la situation puisqu'il se trouve dans une démarche proactive par anticipation des limites de la structure, ce qui lui permet de les dépasser de manière cognitive, mentale et performatrice (Kirschner, 2018). À ce titre, l'utilisation des friches à travers diverses activités légales comme illégales illustre, selon Ambrosino et Andres (2008), le caractère fragmenté de la construction politique de l'espace puisque « ces réinvestissements informels conduisent à un processus de revalorisation positive de l'espace et à une modification de l'image de la friche. Dès lors, elle peut être perçue comme un outil de redynamisation urbaine par les acteurs publics » (Ambrosino et Andres, 2008, p. 40). D'autre part, ce relâchement du rapport aux normes favorise un renouvellement des esthétiques. Le parkour et l'urbex, parmi diverses autres activités, peuvent être décrites comme des formes d'action « entre esthétisation de l'ordinaire et des quotidiens urbains et enchantement extra-ordinaire » (Gwiazdzinski, 2014, p. 29), ce que les travaux de Ameel et Tani (2012a) corroborent chez les traceurs dont un sens des esthétiques quotidiennes est identifié, passant par l'évaluation des éléments environnants leur permettant de voir la « beauté » à travers le prisme de leur pratique dans les environnements quotidiens jugés « ennuyants » par les non-pratiquants.

De manière singulière, l'investigation a montré que l'urbex participe à révéler la valeur archéologique et historique de sites négligés dans l'environnement urbain lorsque sa pratique s'inscrit dans cette perspective, mais aussi à démontrer l'intérêt de certains lieux à travers sa forme artistique et esthétique. Aussi, qu'elle soit dans une logique de performance ou de créativité, dès lors qu'elle se focalise plus sur une optique de visite et de découverte que d'aventure et d'engagement, l'exploration participe à revaloriser les espaces de la ville. Ainsi, bien que la représentation la plus répandue des ruines modernes ne leur attribue que très peu de valeur, voire pas du tout (Fraser, 2012), l'urbex en fait évoluer l'image (Fig. 9.14).

Là aussi, je trouve que ça fait partie des choses qui sont intéressantes dans l'urbex, c'est que ça évite aussi que la partie... Enfin, c'est une manière de pérenniser un peu ce patrimoine qui n'est pas du tout valorisé, qui n'est pas du tout préservé dans la dimension architecturale. C'est-à-dire qu'à partir du moment où l'architecture, c'est les murs, tout ce qui est à l'intérieur est voué à disparaître lors des réhabilitations successives. (Explorateur et enseignant de SES, Retour aux enquêtés)



Figure 9.14 : La salle des pendus, symbole de l'industrie minière.
Photo : Robin Lesné, 2019.

Il en résulte une reconnaissance de la pratique par une partie des acteurs influents de la ville, plusieurs édiles développant un discours de légitimité de principe des pratiques des cultures urbaines en ce qu'elles valorisent leur territoire à travers la dimension culturelle de ses espaces. Ainsi, dans cette tendance représentationnelle, les ruines contemporaines constituent des espaces au potentiel de réinvestissement car il s'agit d'un point de vue reposant sur un dépassement de certaines barrières sociales et imaginatives (Nieszczerzewska, 2018).

Si on parle de photographie, il y a quand même cette retranscription, effectivement, d'un patrimoine industriel existant. C'est-à-dire que tout le monde sait comment c'est à l'extérieur, mais on oublie un petit peu comment c'est à l'intérieur. Donc c'est, quand même, aussi, une trace de notre patrimoine, parfois en déliquescence, qui est, quand même, intéressante de relever. (Acteur.rice investi.e pour agir à l'échelle locale, Roubaix)

Quant au parkour pris spécifiquement, son étude a démontré tout son potentiel en matière de révélation de la richesse « ludique » des espaces de mobilité dans un paradoxe face à une forme de pauvreté et de plus faible intérêt des espaces de loisir, d'autant plus que le pôle multimodal semble être plus d'un intérêt

supérieur aux zones de mobilité piétonne. Ainsi, la ville dans sa quotidienneté s'avère, à travers le prisme du parkour, riche d'usages ludiques potentiels (Ameel et Tani, 2012a). D'après Gibout (2016a), sa morphologie en fait un immense terrain de jeu pour les traceurs puisqu'ils sont en mesure de dépasser la linéarité, l'asepsie et la normalisation de la rue, de se soustraire au conformisme pour inventer du quotidien à travers le détournement des codes et objets et la réappropriation des espaces et usages, ainsi que d'accepter la place de l'imaginaire. Par ailleurs, l'investigation a également mis en avant la révélation d'une richesse ludique dans les espaces privés ouverts de la ville (Fig. 9.15) grâce à une bascule de perspective sur les espaces délaissés, voire abandonnés (Evrard et Bourdeau, 2015).



Figure 9.15 : Entrée et parterre autour d'un bâtiment, espace a priori inutile donc délaissé, mais ré-imaginé par les traceurs à travers le prisme du parkour. Photo : Robin Lesné, 2019.

9.3.1.3 Reconnaître et accepter l'innovation pour ouvrir le champ des possibles

Parce que la différence n'est pas une menace mais une opportunité pour appréhender autrement le réel et en révéler de nouvelles valeurs, elle semblerait constituer une forme d'innovation sociale. L'enjeu réside donc dans la reconnaissance du caractère innovant de pratiques comme le parkour et l'urbex. Une partie du pouvoir public laisse transparaître, à travers plusieurs discours, qu'elle est engagée sur cette voie. D'une part, les édiles avec une expérience d'entrepreneuriat et/ou œuvrant dans le champ du patrimoine se distinguent dans le corpus du fait de leur considération des activités étudiées comme des formes d'innovation que la société doit suivre.

Question : Et donc, ces activités...

Interlocuteur.rice : C'est innovant ! C'est formidable ! Mais bon, après, tout le monde ne sera peut-être pas d'accord avec moi.

Q : Ça n'engage que vous.

I : Ça m'engage, mais ça m'engage pleinement. Et j'assume mon engagement ! (Personne de 60 à 69 ans avec une expérience professionnelle d'entrepreneuriat)

D'autre part et dans une perspective très proche, le discours plus général de reconnaissance des pratiques reposant sur leurs bénéfices pour le territoire s'articule notamment autour de l'idée qu'elles constituent une forme d'innovation intéressante.

Question : Les gens veulent faire de plus en plus de...

Interlocuteur.rice : Sport, mais être pas forcément contraints. Enfin, tout le monde avec son rythme. Tout le monde n'arrive pas forcément à rentrer dans les cases des clubs, quoi. Enfin, je veux dire, le club, forcément, propose des créneaux dans des salles bien particulières. Donc ça répond à une partie des besoins. Mais, effectivement, tous les gens ne s'y retrouvent pas forcément et ont envie de pratiquer. Ils sont un peu consommateurs, en fait ! Il y a des consommateurs du sport qui ont envie de pratiquer quand ils veulent et où ils veulent. (Directeur.rice de service des collectivités territoriales)

Ce discours sur l'idée d'une innovation est particulièrement prégnant dans les échanges avec les acteurs des visites étudiées, à l'image de l'Office du tourisme roubaisien qui considère l'offre proposée avec le parkour comme une piste innovante du fait de son potentiel touristique et de son faible coût d'investissement (Lesné, 2021). Cette perspective rejoint ici l'idée que la marche est « *smart* » justement parce qu'elle est « *low-tech* » et « *slow* » (Monnet, 2019), par opposition à la croyance que la *smart-city* reposerait uniquement sur la technologie. La reconnaissance de cette dimension ne va pas sans implication ; aussi nécessite-t-elle deux choses. Puisque l'image de l'innovation est, dans les propos, attachée à celle d'une perspective d'avenir du fait du caractère juvénile associé aux activités, il est nécessaire que les acteurs majeurs se sentent en mesure d'accorder leur confiance aux pratiquants. Par ailleurs, le dernier discours de reconnaissance présenté, en plus de s'attacher à l'innovation, identifie bien l'enjeu de défendre l'authenticité de ces loisirs pour qu'ils puissent continuer à jouer leur rôle de renouvellement de la société : « *Mais je ne pense pas que nous, nous ayons, en tant que collectivité, en tant que municipalité, à intervenir sur ce genre de situation. Ça ne nous gêne pas et on n'a rien à leur apporter.* » (Élu.e du champ de la culture à forte responsabilité). Cette représentation rejoint l'idée que la ville créative puise ses ressources dans l'identification d'espaces culturels et patrimoniaux à intérêt particulier du fait de « *leur ancrage dans l'ordinaire de la vie quotidienne, perçue comme plus « authentique » et singulière* » (Marcotte, 2016, p. 194).

Une fois leur caractère innovant reconnu et accepté, les pratiques sont en mesure d'offrir toute la palette des possibilités qu'elles présentent en matière de récréativité. Premièrement, selon le discours dominant chez les acteurs de l'urbanisme parmi les édiles, en plus de suivre cette tendance, le pouvoir public doit comprendre ce qu'elle dit de l'évolution de la société et agir en conséquence, c'est-à-dire s'y inscrire et adapter ses actions aux changements sociétaux. En effet, l'enjeu premier est d'adopter une posture attentive envers ces pratiques en ce qu'elles traduisent des évolutions sociales, notamment en matière de comportements et d'usages de l'espace. À ce titre, Escaffre (2005) considère que les acteurs ludo-sportifs constituent une ressource pour les réflexions concernant l'aménagement du fait qu'ils présentent une sensibilité originale aux ambiances urbaines et une lecture de la ville différente.

Interlocuteur.rice 4 : On ouvre le champ des possibles, mais on ne le...

Interlocuteur.rice 3 : Mais ce n'est pas le but à l'implantation. Le design est original et tout, mais on ne s'est pas dit « On va mettre ces bancs-là parce que, comme ça, ça va... ».

Interlocuteur.rice 4 : Et encore que !

Interlocuteur.rice 2 : Sur certains espaces, si ! [...]

*Interlocuteur.rice 4 : Moi je trouve que les dessins, les nouveaux dessins des bancs, comme ceux de *** où on peut s'asseoir sur le dossier, ça change le...*

Interlocuteur.rice 1 : Oui, tu ne te l'appropries pas de la même façon ! (Acteur.rice.s du champ de l'urbanisme)

Il est même possible d'envisager de solliciter ces pratiquants afin d'adapter plus concrètement la ville aux évolutions de la société car une des préconditions pour établir une ville créative et pour que l'action des édiles aille dans le sens de ce développement serait d'exploiter au maximum le potentiel des personnes créatives (Landry et Bianchini, 1995). Cela peut passer par la mise à disposition de subventions pour l'innovation et le pilotage de leurs projets ou bien par la sollicitation de ces acteurs de la récréation afin d'utiliser leurs attitudes et leurs compétences pour encourager une vision plus critique et imaginative de la ville. De son côté, Riffaud (2021) croit davantage à une réduction des intermédiaires pour un rapprochement entre le citoyen et la ville au niveau de sa compréhension comme des actions en sa direction dans une logique *bottom-up*, c'est-à-dire un activisme du quotidien contribuant à la production de la ville avec les ressources humaines et matérielles du temps présent et du territoire local. Il prône ainsi une urbanité davantage participative. Deuxièmement, parce que le parkour (Fig. 9.16) et l'urbex (Fig. 9.17) révèlent que d'autres prismes permettent de reconnaître d'autres valeurs aux espaces de la ville, ils méritent davantage de considération. Par leur renouvellement du rapport à l'espace, les traceurs et les explorateurs engagent une revalorisation des lieux « inutiles » de la ville dans une perspective productiviste, c'est-à-dire « *the kinds of space that lack value in the chief ways we assign it in capitalist society* » (Rapp, 2014, paragr. 15). À titre d'exemple, Mould (2015b) mobilise le cas de la réutilisation par le parkour d'un espace à l'architecture des années 1960 devenue dépassée et entraînant son non-usage par les résidents, conduisant à sa transformation en un « *dead space* ». Il y décrit une forme de revalorisation spatiale exacerbée par la construction d'une valeur totémique importante dans la communauté des pratiquants, à l'image des démarches d'imposition et de négociation engagées sur le terrain de parkour étudié dans la présente recherche qui traduisent, selon nous, un processus de reproduction très fort des espaces par attribution d'une symbolique à haute valeur. De manière similaire, Arboleda considère que « *urban exploration is – in itself – a way of making heritage where abandoned places acquire a relevant status for explorers in opposition to the neglected and decayed state of the buildings consented by political authorities' inaction* » (2016, p. 371).



Figure 9.16 : Un angle de la place François Mitterrand, espace communément évité mais revalorisé par le parkour. Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 9.17 : Cinderella, une maison bourgeoise à l'abandon devenue haut lieu de l'urbex en 2019. Photo : Robin Lesné, 2019.

Troisièmement, les présentations des offres de visite mobilisant les deux pratiques étudiées faites par leurs acteurs s'articulent, dans leur dimension constructive, autour de l'idée qu'elles permettraient d'apporter au public d'autres manière de voir et de percevoir, faisant évoluer son regard sur la ville. En cela, de telles expériences favoriseraient une prise de conscience que d'autres prismes et d'autres rapports à la ville sont possibles au-delà des « barrières » sociales invisibles. Pour Tellez, le parkour « crée une ouverture des possibles » (2014, paragr. 9) et constitue une « capacité de poser sur les objets urbains un regard curieux et inventif. C'est finalement ce que propose le traceur et c'est là que s'opère la dimension ludique. » (2014, paragr. 10).

Donc je ne pense pas que le public-là a développé une vision différente, forcément, de la ville par rapport à lui. Mais ça lui a mis une... Ça lui a révélé les contraintes par lesquels lui se fixe et qu'on essaie de nous fixer, en fait. Et puis, ça lui a montré, en l'espace d'un instant, par le biais de jeunes confirmés, les possibilités que l'homme pouvait, justement, s'affranchir de ce qui était imposé. (Guide de visites de type parkour)

Pour toutes ces raisons, des activités comme l'urbex et le parkour développent un rôle politique au-delà de leur caractère oppositionnel le plus souvent perçu seul : elles promeuvent l'éphémère, l'inattendu ou encore l'inenvisageable (Daskalaki et Mould, 2013).

9.3.2 Questionner la reconnaissance des pratiques et de leur légitimité

De telles activités récréatives sont, de manière inhérente et *a priori*, incompatibles avec le pouvoir public. Pour ce qui est de l'urbex, cette inadéquation repose sur son caractère intrusif et « hors des sentiers battus » puisque, d'une part, « *considering any sanctioned tourism as UE is problematic, however, because the core element of UE – trespass – cannot apply* » (Fraser, 2012, p. 9) et, d'autre part, « *abandoned buildings have to remain neglected by the institutions in order to conserve their appeal* » (Arboleda, 2017b, p. 45). Quant aux sports urbains, il a déjà été démontré qu'une activité comme le skateboard est difficile à intégrer dans une conception néo-libérale de la culture car elle revêt une dimension réactionnaire et une rhétorique contre-culturelle inhérentes, ce qui entraîne souvent sa marginalisation de cette forme de culture (Mould, 2015b) ; aussi la pratique des traceurs

se révèle-t-elle être d'une nature justifiant sa nécessaire distance avec l'institution (Lesné, 2019a). En effet, toute tendance à la formalisation de tels loisirs risque d'entraîner un mouvement de défense de leur caractère subversif ou, « *autrement dit, lorsque le off se rapproche du in, un off du off émerge, assurant un renouvellement des propositions artistiques et des alternatives* » (Vivant, 2009, p. 23). Ainsi, malgré tout le potentiel qu'elles présentent en matière de développement du territoire et de revalorisation spatiale, la question – si ce n'est le problème – de leur reconnaissance et de leur légitimité auprès de l'institution semble être un enjeu majeur, à l'image de la problématique des effets d'une reconnaissance formelle des formes de détournement socio-spatial, notamment en matière de risque de disparition et/ou de récupération (Monnet, 2016b).

9.3.2.1 Engagement des pratiquants dans le processus de légitimation

À ce titre, les pratiquants se montrent bien conscients de l'instabilité de leur légitimité. Par exemple, les visites roubaisiennes participent, entre autres choses, à déconstruire les représentations et aprioris sur le parkour d'après les dires de leurs acteurs : « *Le réel intérêt ? L'intérêt pour l'association, c'est la visibilité ! Déjà, de faire connaître la discipline et de lutter contre les préjugés, ça on l'a vite trouvé l'intérêt pour l'asso.* » (Guide de visites de type parkour). Ainsi, les adeptes font preuve d'une certaine capacité de compromis particulièrement observée sur le terrain lorsque les traceurs acceptent sans aucune réticence de quitter les lieux face à un conflit ressemblant à une impasse quand ils se reconnaissent eux-mêmes « illégitimes » dans la situation, à l'image d'une session sur les toits d'un bâtiment (Fig. 9.18) qui a mené à l'éviction du groupe après l'intervention des services de sécurité, le tout sans aucune résistance ou négociation.



Figure 9.18 : Le groupe de traceurs rassemble ses affaires et quitte le toit sur demande des agents de sécurité. Photo : Robin Lesné, 2019.

Par ailleurs, il s'avère que les pratiquants sont engagés dans une démarche de sensibilisation à leur activité auprès d'un public le plus large possible. En participant et en animant les visites à Roubaix, l'association locale favorise une proximité entre les visiteurs et les guides-traceurs, chacun apprenant à connaître et à comprendre l'autre.

La demande était bien identifiée comme des personnes voulant suivre des traceurs dans la ville de Roubaix. Donc les questions, mêmes les questions qui étaient toujours posées c'était peu de questions à propos du monument, peu de questions à propos du lieu, mais des questions à propos de la pratique du parkour.
(Guide de visites de type parkour)

Sur le terrain également, en situation de tension avec les autres usagers de l'espace, les traceurs articulent leur entreprise de sensibilisation. Ils savent prévenir, faire découvrir et négocier afin que les différentes représentations puissent converger, ce que de nombreuses situations partagées lors de l'immersion ont mis en avant. À titre d'exemple, sur la Grande Place de Louvain-la-Neuve (Fig. 9.19), alors qu'ils formaient un groupe de taille imposante et aux performances impressionnantes qui ne pouvaient pas passer inaperçu, les traceurs allaient au-devant d'autrui, ici, protégeant les zones d'évolution afin de limiter les risques de collision, là, discutant avec les passants afin de leur expliquer ce qu'est leur activité.



Figure 9.19 : Quand le parkour devient spectacle de rue, l'occasion de sensibiliser le public. Photo : Robin Lesné, 2019.

9.3.2.2 La reconnaissance de légitimité dans et de la ville, une lutte perpétuelle

Malgré cet engagement des pratiquants dans une démarche favorisant leur acceptation, force est d'admettre que leur légitimité n'est jamais totalement acquise. Ainsi, même parmi les édiles qui font état de la plus grande ouverture et développent un discours d'acceptation reposant sur la non-marginalité des pratiques et leur légitimité, il est possible de percevoir la conscience d'un avis qui n'est pas si évident et d'un positionnement contingenté à de multiples facteurs, ce qui invite à relativiser.

On va demander à la personne : « Bon alors, est-ce que vous saviez que c'était interdit ? – Oui, je savais. – Vous saviez que vous avez commis une violation de domicile ? – Bah... Pas trop ! – Mais votre volonté, c'était quoi ? C'était, effectivement, vraiment, de porter préjudice au propriétaire des lieux ? – Non Monsieur, c'était de faire du sport. Je passais de balcon en balcon, c'est une activité sportive... Oui, je sais que ce n'est pas régulier. ». Alors, l'élément moral, comme aurait dit Jacques Chirac, « ça fait pchüüt ! » devant une juridiction. (Acteur.rice investi.e pour agir à l'échelle locale, Roubaix)

Les heures passées avec les traceurs ont également mis en avant cette réalité. S'ils acceptent sans réticence de quitter les lieux lorsqu'ils reconnaissent être *out of place*, leur réaction est tout autre lorsqu'ils ne partagent pas la perception extérieure de leur illégitimité. Dans ce cas, la tension devient conflit dans le sens où les traceurs négocient et réclament, ne se résignant à partir qu'en cas d'échec par soumission et non par compromis. L'exemple du parc de la Citadelle de Lille déjà cité témoigne tout à fait de ce type de situation. Face à la violence verbale des militaires pour l'évincer, un sentiment puissant d'injustice a traversé le groupe

qui n'a pas accepté de quitter les lieux mais y a été contraint. En effet, s'il est clairement indiqué que l'accès est interdit (Fig. 9.20), aucun des pratiquants, ni même le chercheur, n'avait remarqué cette information du fait des portes ouvertes et du flux continu de passants. Ainsi, le parkour se révèle bien être l'illustration d'une ambivalence entre, d'une part, le discours inclusif, intégrateur, tolérant et ouvert de la démarche participative de régénération urbaine et, d'autre part, le cloisonnement des modes de penser et de gestion de l'espace public correspondant à une définition arrêtée des individus, pratiques et usages légitimes des espaces (De Martini Ugolotti et Silk, 2018).



Figure 9.20 : Un site interdit d'accès en principe, mais ouvert aux passants et fermé aux traceurs en pratique. Photo : Robin Lesné, 2019.

Aussi, puisque leur légitimité n'est jamais acquise, elle est perpétuellement à démontrer. Comme il est mis en avant par les acteurs interrogés au sujet des visites, les relations et, plus fortement, les partenariats avec les pouvoirs publics sont autant d'occasions de faire reconnaître les pratiques et leurs pratiquants.

Dans la visite guidée, on passait devant le commissariat. Pas devant, pardon, derrière. Et derrière, c'est un endroit, une porte de secours où quelques flics allaient fumer leur clope. Donc ils sont là, en uniforme, la clope au bec et ils nous voyaient passer avec notre public, à expliquer, etc. En fait, ils ont vite compris qu'on s'élevait, que les jeunes, les simples jeunes après qui ils couraient il y a quelques années s'élevaient dans la société, s'organisaient et créaient quelque chose de beaucoup plus fort que juste... que juste entrer sur des propriétés privées. (Guide de visites de type parkour)

Cela est d'autant plus vrai lorsque ce partenariat n'est pas bénévole mais donne lieu au paiement d'une prestation : « Tu sais, l'asso elle ne peut plus trop se permettre de faire des choses si on n'a pas de financement derrière. Pourquoi ? Parce que c'est aussi notre légitimité. » (Guide de visites de type parkour). De nouveau, la pratique du parkour est davantage mobilisée dans l'argumentaire du fait de son exposition plus importante aux yeux de tous et, par conséquent, aux représentations sociales divergentes. En effet, dans le cas des traceurs, démontrer leur légitimité passe également, parfois, par le fait de s'imposer. Cela est particulièrement vérifié dans deux situations : lors de l'évolution sur un spot à très forte valeur totémique ainsi que lors de l'évolution sur un espace très « public » (une place sans usage prédéfini) où les pratiquants se sentent totalement légitimes. L'exemple de la Grand Place de Louvain-la-Neuve (Fig. 8.14) est, une nouvelle fois, intéressant à

ce titre. Afin de pouvoir réaliser leurs performances, les pratiquants n'hésitaient pas à contraindre implicitement, voire explicitement, les passants à légèrement dévier leur chemin. Ils s'imposaient alors car, d'une part, ils jugeaient se trouver sur une place publique qu'ils étaient en droit de s'approprier momentanément et, d'autre part, car ils estimaient être prudents à ne pas mettre en danger autrui. Finalement, la présente recherche confirme que « *lutter pour le droit à l'espace est une activité permanente à laquelle le parkour participe, ce droit n'étant jamais totalement acquis* » (Lesné, 2019a, p. 93) tout en précisant davantage les différentes modalités de ce « combat ».

9.3.2.3 Une formalisation finalement pas impossible

Tout le travail engagé par les pratiquants pour obtenir, même momentanément, leur reconnaissance semble, en toute fin, porter ses fruits. Tout d'abord, contrairement à l'idée d'une incompatibilité entre de telles activités informelles et l'institution, les cadres du parkour et de l'urbex montrent qu'ils espèrent une reconnaissance du pouvoir public, à l'image de l'échange suivant.

Question: Comment toi tu perçois un peu le regard qu'ils ont sur ton activité ?

Interlocuteur.rice : Ah, je suis hyper frustré.e ! Je suis hyper frustré.e, normalement je ferme ma gueule mais il y a des matins où je mets un truc sur Facebook comme un.e plouc et du coup je suis reparti.e à être blacklisté.e pendant deux, trois semaines, quoi. (Guide de visites de type urbex)

Dans cette perspective, non seulement attendent-ils cette reconnaissance mais ils agissent également afin de la favoriser. En s'engageant, en participant et en étant force de proposition pour des partenariats, ils recherchent leur intégration et leur considération, à l'image de ce qui a été observé à travers l'investissement de groupes de traceurs dans les projets participatifs de parkour-parks qui « *sont, pour eux, la reconnaissance de leur existence et de leur pratique, somme toute le signe (positif) de leur place dans la ville dans ses dimensions spatiale et sociale* » (Lesné et al., 2019, p. 397).

Question : Donc le fait que l'institution vous fasse confiance, ça vous incite à vous dépasser et à proposer un contenu...

Interlocuteur.rice : Ouais, un contenu meilleur. Et c'est aussi, tout simplement, nous aider pour réussir. Ce n'est pas juste nous dire : « Les gars, faites ça pour nous. ». Ça c'est dévalorisant, c'est mauvais. (Guide de visites de type parkour)

Il n'en reste pas moins que, face à cette attente, le pouvoir public doit rester prudent et considérer également les éléments formulés plus avant quant aux enjeux d'atteinte à l'authenticité et de perception d'une stratégie de récupération. L'institution doit donc nécessairement être prudente dans la mise en place de sa dynamique de formalisation. Trois éléments issus de l'argumentaire sur la complexité de ce processus formulé par les acteurs des visites étudiées vont dans ce sens. Parce que de nombreux explorateurs ont une vision militante de leur activité, (1) il est important d'intégrer et de prendre en compte que l'urbex s'inscrit à contre-courant des stratégies de marketing territorial et veut rester distant pour préserver son message, notamment la subjectivité de la construction d'un récit pour le site (Arboleda, 2016), et sa liberté.

*Je sais bien que, quand on voit les outils marketing ***, c'est comme tout bon outil marketing, c'est de la carte postale, c'est du ***, de ***, des ***, des ***, etc. Donc il n'y a pas vraiment la place pour... À la limite, c'est le *** qui récupère dans l'image de ***, je pense. (Guide de visites de type urbex)*

De plus, ce même argumentaire militant repose sur le fait que (2) les pratiquants sont ancrés dans un fonctionnement de dons et de contre-dons à travers des arrangements officiels – « *Ce qui est intéressant avec ce job, c'est que je n'ai pas vraiment de structure.* » (Guide de visites de type urbex) – invisibles pour l'institution. Le parkour et, à plus juste titre, l'urbex, relèvent ainsi du tourisme hors des sentiers battus dont l'authenticité des « vrais aventuriers » les distingue de l'offre marchande (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015, paragr. 23). Enfin, les discours des cadres des pratiques font bien état de (3) leur réticence et méfiance face à des démarches de contrôle, de récupération, voire de trahison et d'hypocrisie. Le pouvoir public doit ainsi nécessairement se prémunir de toute accusation de la sorte – et, évidemment, ne pas y succomber – afin d'éviter une situation comme celle du hip-hop en Seine-Saint-Denis où s'est construite une position solide de méfiance à l'égard des institutions par une mise à distance d'un système bloquant la mobilité sociale, par une autonomisation vécue comme une forme de revanche et par une volonté de subversion face à l'inégalité et l'injustice de l'ordre social (Clech, 2016). Or, au regard des propos recueillis suivants, la situation semble déjà épineuse et les collaborations complexes.

*Je pense qu'ils sont bien 2 000 - 3 000 à la ville de *** à travailler. Comme rien n'est jamais clair et que tout est un peu n'importe quoi, tout le monde a un peu son avis à dire. Ça peut très bien se passer correctement avec les gens du tourisme et pas avec la concierge de l'hôtel de ville. Du coup, elle, elle invente des trucs, elle t'empêche l'accès à l'hôtel de ville, tu vois, des conneries comme ça. (Guide de visites de type urbex)*

CHAPITRE 10 – QUELLE CONCRÉTISATION DE L'URBANITÉ RÉCRÉATIVE ?

Présente en filigrane tout au long de la réflexion jusqu'ici, la notion d'urbanité mérite désormais qu'il lui soit prêté une attention singulière. Il ne s'agit pas de revenir sur la complexité de sa définition puisque cet exercice a été réalisé en introduction, mais davantage de mobiliser sa richesse pour articuler, une dernière fois après les questions de récréation de l'individu et de récréativité en ville, l'ensemble des éléments résultant de l'investigation de manière transversale. Parce que les pratiques étudiées interrogent le rapport à l'urbanité, ce point mérite un approfondissement. D'une part, le développement d'une activité telle que l'urbex qui transgresse les interdits et s'introduit dans les bâtiments peut être appréhendé comme une invitation à la « *critique on our relationship to postmodern urbanity. Those who infiltrate these sites comment on the kinds of quotidian urban experience the rest of us normally have.* » (Rapp, 2014, paragr. 2). D'autre part, en ce qu'il est une pratique ludosportive urbaine auto-organisée, le parkour opère la « *construction d'un nouveau rapport à l'urbanité, fait de projections, tout en dosage et en évaluation* » (Tellez, 2014, paragr. 13) ; aussi contribue-t-il nécessairement à une évolution de l'urbanité. Ainsi, au-delà du rapport à l'urbanité, il semble se dessiner que l'urbanité elle-même se trouve renouvelée par le prisme de la récréativité. En effet, Adamkiewicz (2001) considère que les pratiques récréatives autonomes et urbaines participent à l'émergence d'une nouvelle forme de relation à la ville basée notamment sur le jeu et les interactions interindividuelles, ce qu'il assimile à la construction d'une urbanité de réappropriation de la ville par dépassement du fonctionnalisme pour intégrer toute la diversité des usages possibles. Et Escaffre de compléter en appréhendant les ludo-sports comme un « *nouveau mode d'expression de l'urbanité* » (2005, p. 154) du fait, d'une part, de leur fort investissement corporel accroissant la dimension sensible de la relation à l'environnement ainsi que, d'autre part, du renouvellement des significations des espaces opéré par leurs pratiques entre attention à l'esthétisme et à l'ambiance, recherche d'un public et articulation de sociabilités par et de la pratique. L'exemple du skateboard est, à ce titre, représentatif en ce que ses pratiquants montrent une volonté de sortir d'une « *marge culturelle* » dans laquelle ils sont confinés pour « *prendre pied dans l'espace public, participer à une gouvernance concertée, d'abord quant à l'occupation des espaces publics, ensuite quant à la définition même d'une urbanité* » (Gibout, 2016b, paragr. 11). Ils agissent à travers le dépassement du capitalisme sociétal, leur dimension sportive et ludique ainsi que leur acceptation de laisser part à l'imaginaire. Finalement, nous posons donc la question de la forme que prend cette urbanité renouvelée par les pratiques de récréation en ville et tentons d'y répondre dans ce chapitre. La piste de l'urbanité ludique (Lebreton, 2010a) semble intéressante en ce qu'elle caractérise des pratiques qui tendent à « *écologiser* » le milieu de vie à travers la mise en mouvement du corps dans l'espace. Pour autant, nous pensons qu'il faut aller plus loin et prendre davantage d'envergure, notamment du fait de l'intégration de l'urbex qui, d'une certaine manière, est distante de toutes ces réflexions sur les ludo-sports et les sports urbains. Nous identifions et préférons la piste de l'urbanité récréative comme subtile rencontre d'un habiter récréatif qu'il s'agit de définir ou redéfinir et d'un aménagement récréatif de la ville dont il est nécessaire de présenter les contours et modalités de concrétisation.

10.1 Des modes alternatifs de s'engager, de pratiquer et d'expérimenter la ville : un habiter récréatif ?

En somme, parce qu'il fait de l'action de se déplacer en ville une activité, le parkour interroge et renouvelle l'urbanité. L'aménagement contemporain s'est saisi de la récréativité du déplacement et les villes voient fleurir les promenades urbaines cyclistes ou piétonnes valorisant les cadres naturels végétalisés, aquatiques, patrimoniaux et paysagers d'exception. Il s'agit d'une reconsidération récréative de ce qu'est « l'habiter » en ville que le parkour alimente en promouvant la réintroduction du bouger en ville comme activité en elle-même et mode d'habiter des espaces du quotidien a priori non destinés à un habiter récréatif. (Lesné, 2019b, paragr. 2)

Nécessairement, la réflexion se porte dans un premier temps sur l'habiter car il s'agit, selon nous, de la première composante de cette urbanité récréative en ce que la ville suit les tendances de ses habitants plus qu'elle n'entraîne des évolutions de la société urbaine en profondeur. Ce terrain de réflexion n'est pas vierge ; aussi faut-il revenir, pour commencer, sur les quelques postulats de départ. Pour ce qui est de l'urbex, le raisonnement de la transposition de l'habiter à la question d'un habiter récréatif a déjà connu de rares formes de concrétisation. Si Garret (2016b) considère qu'à travers la pratique se construit un rapport à l'espace assimilable à un habiter les lieux, Lebreton y voit « *une nouvelle grille de lecture dans le champ des « habiter » récréatifs, c'est-à-dire les usages inhabituels de sites et « lieux » urbanisés prenant leurs racines dans une expérience underground* » (2015a, p. 52). Quant au parkour, il est à replacer dans le champ plus large des réflexions sur l'habiter à travers les sports du « hors-piste urbain » puisque dans de telles pratiques « *il ne s'agit pas seulement de révéler une modernité urbaine ou une forme d'échappatoire à la monotonie du réel mais bien de proposer une alternative aux manières de vivre et de penser l'urbain* » (Gibout, 2016b, paragr. 18). Lebreton (2017) considère alors divers impacts sur l'habiter, que ce soit en matière de construction d'une « créativité ordinaire » comme à travers le développement d'un habiter par le prisme du tourisme alternatif, ce qu'il compare à une forme d'après-tourisme (Bourdeau, 2012) ou de tourisme urbain, *underground* et hors des sentiers battus (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015).

10.1.1 La dimension constructive de la transgression

Tout comme il a été nécessaire de démontrer précédemment l'intérêt de dépasser la perception de la différence comme une menace pour considérer son potentiel en matière de revalorisation spatiale et de développement territorial, entreprendre une appréhension de la transgression comme quelque chose de constructif permet de reconsidérer l'habiter à travers les pratiques informelles. Pour cela, une prise de recul sur la dimension transgressive des activités doit être opérée dans un premier temps. L'interprétation de l'axe F3 et du plan F1-F6 de l'AFM réalisée sur les données issues de l'immersion parmi les traceurs a mis en évidence le fait que toutes les dynamiques de légitimation, de recherche d'acceptation, d'appropriation et de réappropriation spatiale s'inscrivent dans des situations de dissonance entre les représentations du caractère approprié ou non des individus et de leurs actions. Ainsi, la transgression inhérente au parkour

agit comme un révélateur des contours de la normalité puisqu'elle met en lumière la situation des limites de ce qui est socialement « normal » et de ce qui transgresse, à l'image des travaux de Cresswell (1996). Pour cette raison, le parkour fait émerger un regard qui déconstruit et reconstruit les récits de la ville (Fig. 10.1) impactant autant la vision des pratiquants que des spectateurs (Chow, 2010). Cette idée se retrouve également dans la réflexion de Sand (2017) où l'attitude exploratoire et ce qu'elle porte de transgressif est considérée comme une dimension centrale du rapport à l'espace chez les jeunes, contribuant à leur construction de soi et à leur quête de sens passant nécessairement par une entreprise de repoussement des limites des modes d'usage de l'espace. Par conséquent, à l'instar de Cresswell (1996), force est donc de reconnaître qu'il y a une dimension constructive dans cette transgression mais que cette réalité dérange les « dominants ». En effet, la transgression est souvent perçue comme une résistance et une opposition, or « *resistance is not just a negative term, but can also be seen as a positive and creative force in society* » (Hayward et Schuilenburg, 2014, p. 34).

Déroger à la règle, c'est lutter pour la reconnaissance de sa propre référence. La transgression est ainsi le reflet d'un conflit de légitimité. Sous un autre angle, cela revient à parler de déviance comme une composante positive du fonctionnement organisationnel. (Lebreton, 2015b, p. 36)

Cette citation trouve ici alors une résonance puissante. Lebreton invite à prendre en compte que dans la pratique subversive, la dissidence est à considérer en ce qu'elle est un acte par lequel l'individu interagit avec son territoire, son identité et son environnement, et non à assimiler directement à un désir d'opposition.



Figure 10.1 : La sculpture, objet d'admiration et de pause, mais aussi structure de jeu. Photo : Robin Lesné, 2019.

Une fois cette acceptation de la dimension constructive et positive de la transgression opérée, il est possible, dans un deuxième temps, de comprendre plus précisément ce qu'elle contribue à « construire ». Pour les édiles dont le discours s'attache au caractère citoyen des actions des pratiquants, le détournement spatial – l'acte transgressif – se fait de manière respectueuse et participe, en cela, d'une révélation des potentiels d'usage imprévus. La transgression est ici, à l'instar de Bonnett (1996), perçue comme une action politique en ce qu'elle met à jour l'ordre spatial organisant les possibilités et interdits, s'en détache, en construit d'autres et modifie les significations des lieux. Paradoxalement, là où Cresswell (1996) voit un dérangement

des « dominants » dans la transgression, Loo et Bunnell (2017) écrivent, plus de deux décennies après, qu'au contraire, la démarche non confrontationnelle du parkour et sa capacité à inciter à l'exploration de modes alternatifs d'interprétation des contraintes correspond, dans une certaine mesure, aux attentes des pouvoirs publics. Ils citent l'exemple de Singapour où la municipalité promeut la capacité des jeunes à « réinventer » leur environnement du fait qu'elle contribue à diffuser une image du jeune citadin qui veut avancer, qui est autant discipliné que flexible dans sa démarche et qui présente une qualité créative dans sa gestion du dépassement des contraintes et obstacles.

Question : C'est quelque chose d'important ?

Interlocuteur.rice : Pour eux, oui, je crois que c'est important aussi. En même temps, moi je trouve ça sympa parce qu'ils mettent un peu d'animation, aussi, dans la ville. [...] Voilà, les gens apprécient de voir de l'animation.

Q : Ils apprécient parce que ça fait du spectacle, ils apprécient parce que...?

I : Oui, voilà ! C'est du spectacle, c'est de l'animation, voilà. Ça met de l'ambiance, quoi. Tout le monde aime bien quand c'est un peu festif, voilà, c'est toujours gai. (Acteur.rice du champ des sports avec une mission d'animation de la vie locale et une tradition politique familiale)

En prolongement, parce que la transgression revêt une dimension politique dans un sens constructif, certains y voient l'expression d'une forme de citoyenneté de la part des pratiquants. Il en va ainsi des traceurs puisque, « *in a less explicit way, the Parkour movement also educates participants for citizenship, however, on a different level, as the Parkour movement is attempting to foster citizenship in the sense of being an active member of an urban community* » (Andersson *et al.*, 2019, p. 15), comme des explorateurs lorsqu'ils manifestent une forme d'activisme patrimonial par participation à la construction et à l'interprétation de la mémoire des lieux, ce qui est envisageable « *comme une forme de médiation entre société civile et institutions, médiation qui contribuerait à une démocratisation des approches du patrimoine et de ses mises en valeur* » (Le Gallou, 2018a, p. 30).

Enfin, dans un troisième temps, la transgression peut être appréhendée au-delà de ce qu'elle construit par ce qu'elle fait plus généralement à la société. À ce titre, les acteurs des visites étudiées mettent en avant le fait qu'elles sont constructives en ce qu'elles apportent d'autres prismes et démontrent que des formes alternatives d'habiter sont possibles. Il s'agit, dans cette perspective, d'actions inconsciemment revendicatives dont la finalité est de quotidiennement donner du sens à la vie urbaine puisque « *ces pratiques créent des espaces hétérotopiques un peu partout. Rien ne nous oblige à attendre la « grande révolution » pour constituer de tels espaces.* » (Harvey, 2014, p. 21). Elles s'inscrivent ainsi dans un besoin de plus en plus fort de donner un sens au monde et pas seulement à un territoire ou à une histoire, constituant « *la rançon de la surabondance événementielle qui correspond à une situation que nous pourrions dire de « surmodernité » pour rendre compte de sa modalité essentielle : l'excès.* » (Augé, 1992, p. 42). Gibout (2016a) décrit cela des traceurs lorsqu'il présente la dimension esthétique et physique de leur action, la sensibilité écologique qu'ils mettent au centre de la question de la qualité de vie en ville, leur rejet du modèle consumériste ou encore leur investissement au profit de

l'invention d'une ville correspondant à leurs aspirations de vie. Le témoignage suivant participe de ce mouvement de renouvellement de l'habiter par un recentrage sur le proche, le « simple » et le quotidien.

*Enfin, j'apprends toujours plein de trucs, quoi ! Et ça permet de, voilà... J'ai fait la visite *** aussi. Et ça me permet de me rendre compte qu'en fait j'habite à côté de la rue *** et que je ne m'étais jamais posé la question « Mais pourquoi la rue *** ? ». (Membre du public des visites)*

Alors, l'usage de l'espace par toutes ces activités récréatives à travers l'appropriation spatiale contribuerait, à l'instar des sports de rue (Sterchele *et al.*, 2017), à un renforcement de l'habitabilité. Le parkour est un bon exemple en ce qu'il correspond à une forme d'habiter l'espace urbain qui participe au renouvellement de la répartition des pouvoirs socio-spatiaux parallèlement au réaménagement des villes (De Martini Ugolotti et Silk, 2018). L'urbex n'est pas en reste puisqu'en s'inscrivant dans le champ du tourisme hors des sentiers battus, elle révèle qu'un « habiter en touriste » se construit à travers la transgression entre les statuts de touriste et de résident ainsi qu'entre les espaces, qu'ils soient du tourisme ou du quotidien (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015).

10.1.2 Remise en perspective de l'opposition ludique-sérieux

Parce que l'urbanité récréative et l'habiter récréatif contiennent une dimension ludique, il s'agit d'interroger non pas la place qu'y a le jeu mais comment ils s'articulent au regard du fait que le jeu y a une place. En effet, comme il a été présenté précédemment, le jeu est, *a priori* et par nature, non sérieux. La vie urbaine est le théâtre d'une séparation entre l'utilitaire et la technique d'un côté face au ludique, à la rêverie et à la fête de l'autre (Ledrut, 1977) puisque le jeu serait sans conséquence pour la vie « réelle » et opposé au sérieux du travail car non productif (Caillois, 1991 ; Woodyer, 2012). Ainsi, l'urbanité et l'habiter récréatifs seraient, dans cette perspective, nécessairement une urbanité non sérieuse et un habiter non sérieux. Il s'agit donc de déconstruire ces acceptions.

10.1.2.1 Relativiser l'opposition ludique-sérieux

Le jeu, entendu comme *paidià* en grec ancien, correspond à ce qui relève de l'esprit de l'enfance tout en étant détaché d'une idée de puérité, donc applicable à des activités de tous âges pourvu qu'elles mêlent gaieté, joie et insouciance ; aussi est-il, selon Huizinga (1951), nécessaire à la vie humaine. En effet, la technicisation implique une réponse du jeu et de l'imaginaire en ce qu'ils ont une efficacité psychologique par ébranlement des rigidités psychiques (Ledrut, 1977), ce que Yonnet (1983) met en avant au sujet de la désobéissance juvénile qui est tout à fait sérieuse selon lui, alors qu'elle paraît être une remise en cause de l'autorité. L'urbex est, à ce titre, une activité intéressante puisque les espaces des ruines constituent des terrains de jeu pour adultes et enfants qui dépassent l'acception enfantine du ludique car ils répondent à un contexte de rétrécissement de l'acceptation sociale du jeu dans la ville (Edensor *et al.*, 2011). De plus, les visites étudiées se révèlent répondre à un autre enjeu de la place nécessaire du ludique dans la ville, à savoir celui de la rencontre et de la découverte d'autres personnes et de toute la richesse de leurs différences.

Et dans les collections, voilà, il y avait différentes choses et il y avait une collection « Rencontre ». Ça surfait, à l'époque, sur ce côté « Tourisme authentique, alternatif, rencontre des vraies gens », presque même, limite, « Tourisme durable », en fait. Ça collait parfaitement à la tendance à l'époque. Et dedans, on y mettait des rencontres avec, par exemple, une cuisinière spécialisée dans la cuisine chinoise. Et du coup, on pouvait avoir l'expérience de cuisiner son repas avec cette cuisinière. Ou bien, alors, rencontrer un graffeur.
(Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

Ainsi, le jeu, s'il n'est pas sérieux, semble correspondre, du moins, à un besoin des citadins et être, en cela, nécessaire. Les données sociodémographiques recueillies par les questionnaires le confirment puisque, loin d'une scission générationnelle entre les jeunes et le monde adulte, le parkour et l'urbex présentent une multiplicité de profils parmi leurs adeptes. Il s'y retrouve notamment un certains nombres de femmes et de personnes de plus de 40 ans, surtout dans l'urbex, ce qui déconstruit l'image de loisirs ludiques de jeunes hommes. Par ailleurs, la prégnance de la classe moyenne-supérieure met en branle la représentation de pratiques de « marginaux » qui ne participeraient généralement pas ou peu à la productivité de la société. Ces résultats corroborent les observations de Raymen (2019a) sur le parkour qui constate un style vestimentaire et une attitude chez les traceurs qui peut, *a priori*, faire penser à des jeunes qui traînent dans la rue et qui sont la source de nombreuses préoccupations contemporaines alors que, dans les faits, au contraire, il rencontre des jeunes qu'il décrit comme très polis, respectueux des autres usagers de l'espace public, ouverts à l'échange et à la discussion, sains d'esprit et de corps et hors d'une démarche conflictuelle avec les autorités. En plus d'intéresser un public bien plus large que le veulent les représentations les plus répandues, ces loisirs ludiques et récréatifs sont, concrètement, loin de susciter des rencontres problématiques avec les autres personnes aux usages davantage « sérieux » qui leurs sont communément reprochées. L'immersion parmi les traceurs a mis en avant le fait que le parkour se trouve le plus souvent face au désintérêt ainsi qu'à l'ignorance (Fig. 10.2) et que, lorsque des interactions ont lieu, il est fréquent qu'elles soient plus « positives » que « négatives ». Ces résultats confirment des éléments avancés par d'autres travaux, notamment à Toulouse où les pratiques ludo-sportives étudiées sur les espaces publics s'inscrivent dans de bons rapports avec les autres usagers (Escaffre, 2011) ou encore à Lyon dont les skateurs sur deux places publiques suscitent un intérêt mineur des passants qui regardent furtivement et des personnes stagnantes qui profitent du spectacle, le tout sans que des interactions n'aient lieu la plupart du temps (Brunel *et al.*, 2019). Le jeu comme présence de personnes distrayantes dans le passage entraîne ainsi le plus souvent une réaction d'inattention civile (Goffman, 1973) : les passants « *give the man a smile and then have a discreet word to each other once they have passed* » (Stevens, 2007, p. 172).



Figure 10.2 : Ignorance des passants envers les traceurs. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.

10.1.2.2 Vers la coprésence récréative : construction de l'inter-tolérance

Parce qu'il touche les urbains d'une manière générale du fait de son caractère nécessaire à la vie en ville et parce qu'il suscite le plus souvent le désintérêt de ceux qui n'y participent pas mais en sont témoins, le jeu semble donc tout à fait compatible avec le sérieux. Pour reprendre Ledrut, « *une vie urbaine réalisant la synthèse du technique et du ludique ne les abolirait ni dans l'indivis ni sans le syncrétique : elle réaliserait une polyphonie où se composeraient, au-delà d'une simple compensation, la technique et le rêve* » (1977, p. 317). Leur conciliation est ainsi envisageable dans une synthèse réduisant le caractère contraignant de la technique et exacerbant le caractère évusif du ludique. Et Woodyer (2012) d'aller plus loin en considérant que le jeu peut finalement s'immiscer dans presque toute activité, y compris le travail, puisqu'il est, selon lui, un processus fluide et polymorphe correspondant à un ensemble d'actions à finalité ludique. Les visites mobilisant le parkour et l'urbex semblent contribuer à la rencontre du ludique et du sérieux en ce qu'elles favorisent, selon leurs acteurs, une hausse de la compréhension et de l'acceptation d'autrui par apprentissage et renforcement de la tolérance et du vivre-ensemble. En effet, parce que ces pratiques accroissent la publicité de chaque espace, elles en font d'autant plus un « *lieu institué d'un vivre-ensemble qui lie la pluralité des communautés particulières, qui fait accéder les mondes vécus à une visibilité politique* » (Tassin, 1992, p. 37), opérant par là un travail de familiarisation du public dans une perspective éducative (Becker, 1988). Plus encore, le jeu dans l'espace public favorise les interactions selon Stevens (2007) ; aussi contribue-t-il au renforcement des sentiments de connexion et du vivre-ensemble dans l'hétérogénéité, comme en fait état un des acteurs interrogés.

Ça peut créer des liens, un petit peu. Bon, ce n'est pas facile, mais pourquoi pas. Faire des activités pour que les gens se connaissent un petit peu, se présentent et créer des liens entre les gens. [...] Et puis c'est lutter contre le communautarisme, aussi, faire en sorte que les gens se croisent. (Membre du public des visites)

Par ailleurs, le plan F2-F3 produit par l'AFM sur les données de terrain du parkour portant sur la place de la différence en ville met en exergue que la coprésence du ludique et du sérieux sur un même espace est possible lorsque les pratiquants s'inscrivent dans une perspective d'intégration (Fig. 10.3) dépassant leur affirmation. Cette coprésence, si elle peut être pacifique, n'en est pas moins transactionnelle. Comme dans

le cas de l'hospitalité urbaine, il est question d'appropriation et d'habiter ainsi que de capacité à « encaisser » l'étranger et son occupation de l'espace dans un exercice d'ajustements réciproques (Carlier, 2018). Mould (2015b) s'attache notamment à ce principe, considérant que la ville créative ne cherche pas à atteindre un consensus sur la coprésence de différents usages de l'espace puisque la nature de l'espace public est, justement, d'être le terrain de confrontation de points de vue irréconciliables.



Figure 10.3 : Session typique du stade « Intégration de la différence », entre interactions avec les riverains et acceptation du parkour. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.

Ainsi se pose finalement la question de l'habiter récréatif comme convergence du ludique et du sérieux dans l'habiter. Le jeu n'est pas si séparé de la quotidienneté mais plutôt profondément ancré en elle (Stevens, 2007) ; aussi ne s'agit-il pas tant d'une convergence que d'une reconnaissance de la dimension également ludique propre à l'habiter et qui lui est inhérente. Parce que l'habitabilité correspond à une « *capacité géographique des habitants à transformer un espace urbain délaissé en un espace habité* » (Bessy *et al.*, 2017, p. 32), la pratique récréative constitue un mode privilégié d'habiter en ce qu'elle est source d'appropriation corporelle, sensible et symbolique. Autrement dit, l'habiter récréatif est cette façon de s'approprier l'espace – avec toute la subtilité de l'idée d'appropriation développée plus avant – en considérant que la récréation n'en est pas seulement une manière de l'exploiter mais bien de le construire et de se construire par la même occasion à travers une expérience spatiale récréative et récréative.

10.1.3 Vers une expérience alternative de la ville

Rather than thinking of play as discrete forms of experience which have specific characteristics and which the built environment can support, or perhaps even cause, a more useful insight is to think of playfulness as an ingredient of people's general experience of urban space, as one of the aspects and moods of all life in cities; an ever-present potential within the way places are and the way people feel and act. (Stevens, 2007, p. 216)

La récréativité est, en effet, une composante incontournable de l'expérience urbaine qu'il est nécessaire de replacer en son centre. À ce titre, Riffaud *et al.* (2015) considèrent que l'entraînement, les regroupements et l'amusement des pratiquants des sports urbains participent d'une réintroduction du sensible et de

l'esthétique dans le rapport à l'espace, de l'émergence de nouveaux lieux de vie en ville interrogeant le vivre la ville et son habiter, ainsi que du processus d'« alternativisation », de ludification et de libération de la ville.

10.1.3.1 Se reconstruire pour être capable d'expérimenter la ville autrement

Comme il a été évoqué à diverses reprises, les visites étudiées sont assimilées à un médium de la découverte et de l'appropriation de nouveaux prismes pour appréhender la ville et, par conséquent, son expérience. Elles permettent d'ouvrir les yeux dans la mesure où,

*en fait, les gens se posent plus de questions sur l'endroit où ils vivent et la genèse de leur quartier, etc. Et donc ça, c'est des choses que j'ai déjà entendues. Tu vois, moi je pense que ça les rend curieux et ça les outille aussi sur des questions et des décisions à prendre actuellement sur ***. Ça, c'est carrément mon rêve, en fait !* (Guide de visites de type urbex)

Le spectacle offert par de telles pratiques dans l'espace public impacte nécessairement ceux qui en sont témoins, régénérant leurs sens et leur permettant de prendre conscience de ce qu'ils négligent dans leur environnement quotidien d'après Riffaud (2021). En cela, elles participent à encourager d'autres formes d'usage de l'espace afin de divertir, voire de subvertir, son caractère routinier (Pinder, 2005) à travers la récréation. Alors, en ouvrant les yeux, les citoyens peuvent changer leur façon de voir, de percevoir et d'appréhender la ville et ses pratiques. Le traceur ou l'explorateur comme géo-artiste « nous invite à changer de regard sur nos villes et sur nos vies quotidiennes et nous pousse à sortir des trajets quotidiens ou des figures touristiques imposées pour retrouver le goût de la ville et des autres » (Gwiazdzinski, 2016, p. 35).

Revoir la ville, d'un autre œil, d'un œil différent. [...] Tu vois, dans mon expérience personnelle, quand je présentais le parkour à quelqu'un et que je faisais du parkour et que je le montrais, et bah ça... [...] Deux : tu comprends que la ville ce n'est pas juste un lieu de passage. D'accord, c'est aussi, ça peut être aussi un terrain, un terrain de jeu. Ça tu l'as vite compris. Trois : c'est ta vision de l'architecture, ta vision, ta sensibilité, aux murs et aux choses. (Guide de visites de type parkour)

Il en va de même pour l'urbex en ce qu'elle propose une opportunité de se connecter à l'espace visité à travers une expérience émotionnelle et sentimentale ; aussi se distingue-t-elle du tourisme qui regarde car elle permet de s'engager (Robinson, 2015). De plus, cette pratique procède fortement par développement de l'imaginaire dans l'expérience spatiale, notamment cristallisé à la lisière et au seuil des interstices urbains avec l'inconnu, permettant d'accéder à de nouveaux points de vue surprenants sur la ville (Gal, 2015).

Cette expérience alternative de l'espace environnant, au-delà d'être rendue possible par le parkour et l'urbex, se manifeste comme une demande explicite témoignée par les répondants aux questionnaires à travers quatre dimensions. Il s'agit d'une volonté (1) d'expérimenter la liberté et de vivre une expérience libératrice : « J'ai mieux découvert la discipline dehors en observant d'autres pratiquants, ce qui m'a motivé est la liberté de ce sport, [...] un traceur voit et observe la vie différemment. » (Traceur, UG, 22 ans, 6 années d'ancienneté). Elle manifeste, selon nous, la nécessité d'intégrer des « *awkward spaces* » (Jones, 2007) dans la conception de la ville afin d'autoriser davantage les comportements, déplacements et flux alternatifs au profit d'une expérience unique pour

chacun d'un même lieu, le tout en réponse à la réalité actuelle d'un environnement urbain pensé selon un plan et une planification de l'aménagement et des comportements. De plus, cette demande reflète (2) un besoin de vivre une expérience basée davantage qu'il n'est couramment accepté sur les ressentis. Cela traduit la nécessité que le corps fasse plus qu'occuper l'espace mais qu'il l'habite à travers une unité entre les cinq sens, la kinesthésie, la sensori-motricité et la parole (Barthe-Deloizy, 2011), c'est-à-dire une expérience « *creating a situation where we can feel places, unregulated by sensory filters and mediating social conditioning* » (Garrett, 2014, p. 6) constitutive de l'activation des libertés, de l'imagination et de la subjectivité. Plus intensément, il s'agit même d'une volonté de (3) vivre une expérience vertigineuse qui « *prend par les tripes* » et « *devient presque une addiction* » (Exploratrice belge, 27 ans, 5 années d'ancienneté). En effet, celle-ci est source d'un égarement permettant de mieux se retrouver et s'approprier le monde (Boutroy, 2002) parce qu'elle renforce l'estime de soi et le lien aux autres ainsi qu'elle permet de se sentir plus vivant. Enfin, les pratiquants font état d'une demande (4) d'expérimenter le hors-quotidien, donc de vivre l'aventure par opposition au sérieux et routinier du quotidien, telle « *une conduite ludique de corps fuyant, momentanément, le quotidien urbain* » (Lebreton, 2010a, p. 144). Cette expérience aventureuse du délaissement d'un quotidien fait de stabilité au profit d'un univers inhabituel dominé par le désordre (Fraser, 2012) leur permet, en effet, d'accéder à un monde mobilisant fortement l'imaginaire, marqué par la différence et proposant un renouvellement de l'habiter.

L'urbex se distingue particulièrement dans cette perspective de récréation de soi pour faire l'expérience récréative de la ville en ce qu'elle invite à la flânerie dans le rapport à l'espace et y réintroduit une dimension sensible. Ici, la flânerie est entendue, à l'instar de Bonnett (1992), au-delà de la dimension hasardeuse de la dérive proposée par les surréalistes (Fig. 10.4) pour être envisagée plutôt comme une grille de lecture d'un mode de vie de l'espace urbain vecteur de renouvellement et appréhensible par tous. L'urbex participe, dans cette mesure, au dépassement de la sphère privée de la connaissance du et par le sensible pour envisager une « *politique du sensible* » où « *il n'y a pas d'un côté le sensible et de l'autre le social et le politique, mais une solidarité de ces derniers* » (Laplantine, 2005, p. 175). Il est également possible de rapprocher le parkour de cette assimilation en considérant les travaux de Potter (2019) qui appréhendent cette activité comme une forme de conscientisation des événements environnants permettant la redécouverte du monde par une méthode passive mais attentive, méditative mais créative ainsi que visuelle mais aussi tactile et kinesthésique.



Figure 10.4 : D'un spot à l'autre, flânerie basardaise au cours d'un après-midi d'urbex. Photos : Robin Lesné, 2019.

10.1.3.2 Ralentissement, esthétisation et ludification : une expérience davantage récréative de l'urbain

Au regard de l'ensemble des éléments émergeant de l'investigation, il s'avère finalement que cet habiter récréatif se distingue à travers trois aspects qui en singularisent l'expérience urbaine : un rapport plus *slow* à la ville, son esthétisation et sa ludification. En somme, un « vivre slow » (Lebreton et Gibout, 2020). En effet, il ressort des discours des acteurs des visites étudiées, premièrement, que le renouvellement des formes d'habiter qu'elles diffusent s'inscrivent dans une démarche de ralentissement à l'échelle de la vie plus généralement. L'idée est, d'une part, de mettre en avant les vertus d'une prise de distance avec le mode de vie « sérieux » marqué par le capitalisme et la vitesse (Rosa, 2010). Par leur animation spontanée et ludique de l'espace public, les acteurs de pratiques récréatives deviennent « *des citoyens vivant la ville dans toutes ses dimensions* » (Adamkiewicz, 2001, p. 59). Lebreton (2010a) y voit ainsi une forme de contournement de l'ordre apollinien en faveur de l'adoption d'un esprit dionysiaque du fait que le ludique y présente des médiations entre le corps et l'espace permettant des ivresses corporelles renforçant les sensations d'habiter, que ce soit le monde en général comme plus spécifiquement la ville, voire sa ville.

Déjà, tu animes la ville, ça veut dire que tu forces même un peu les choses. Tu forces à ce que, tu vois, justement, ta ville continue d'être en mouvement. Tu fais habiter le paysage, tu veux que ce soit visible, que ça se voit, que ce soit vivant. Et du coup, tu acceptes aussi qu'on peut détourner des choses et que tout n'est pas forcément pris au sérieux. (Guide de visites de type parkour)

D'autre part, en se détachant du mode de vie « sérieux » pour explorer la richesse d'un habiter alternatif, une expérience plus *slow* de la ville se construit. Celle-ci s'articule notamment autour d'usages du monde urbain tendant vers « *une harmonie sensorielle du corps et de l'esprit avec les éléments qui font la ville* » (Lebreton et Andrieu, 2011, p. 105), prenant le contre-pied de la performativité des corporéités dans les scènes sociales, ludiques, sportives et professionnelles en investissant l'option d'une écologie corporelle douce dans le respect du système (Corneloup, 2017).

Donc, désormais, on se déplace en bagnole et donc il y a tout plein de choses qu'on ne voit plus, tu vois. [...] Notre œil n'a plus le temps de voir tout ça ! Et donc parfois, bêtement, une rue qui a l'air complètement

désagréable où tu passes tout le temps en bagnole, le fait d'être semi-forcé de traverser à pied, tu sais t'attarder sur deux, trois détails, tu vois. (Guide de visites de type urbex)

Deuxièmement, l'immersion parmi les explorateurs et les traceurs a permis de confirmer et de mieux comprendre la dimension esthétique de leurs pratiques. Par la promotion d'un rapport à la ville intégrant une forme de flânerie, elles procèdent à une esthétisation de l'espace qu'il est possible de distinguer lorsqu'une chorégraphie est construite afin de préparer une ligne de figures de parkour ou lorsqu'une exploration donne lieu à des formes d'extase de la contemplation par prise de conscience de la beauté de certains détails « banals » (Fig. 10.5). À ce titre, Blanc (2010) décrit l'appréciation de l'habitabilité d'un lieu comme le fait de profiter les dimensions sensibles, sensorielles, imaginatives et significatives qui forment le rapport esthétique à l'environnement.



Figure 10.5 : S'émerveiller de scènes banales telles que les portes. Photos : Robin Lesné, 2019.

Le développement d'un rapport d'usage récréatif à l'ensemble de la ville dessine, troisièmement, la ludification de l'habiter à travers le parkour et l'urbex. Cela est particulièrement vrai de la première des deux pratiques puisque l'analyse a révélé qu'elle agit autant par diversification des usages ludiques des espaces récréatifs que par introduction du ludique (Fig. 10.6) et, de fait, du récréatif dans les espaces qui ne sont pas pensés *a priori* pour les loisirs (Fig. 10.7). Par-là, les traceurs participent à une déroutinisation du quotidien à travers ce que Lebreton (2010a) appelle un « agir ludique », c'est-à-dire une quête hédoniste des espaces urbains menant à une requalification de la ville. À l'instar de cet auteur, il ne s'agit pas de considérer qu'une telle pratique est hors du quotidien mais, au contraire, qu'elle y est si profondément ancrée qu'elle peut se saisir des potentialités récréatives de l'espace urbain pour se distancier de la quotidienneté de la ville. Ainsi, jouer dans la ville et ses espaces « ordonnés » en dépassant leurs limites correspond à une « *attempt to reanimate the everyday* » (Mould, 2015b, p. 104) par diversification plutôt qu'homogénéisation de l'expérience de la ville, à l'image du skateboard (Laurent et Gibout, 2010). En somme, il s'agit de jouer dans la ville en jouant avec la ville. Par conséquent, l'expérience ludique se trouve au cœur de l'habiter récréatif, voire en est la motivation puisque, dans le cas de l'urbex, « *l'exploration peut être pour certains un moyen d'éprouver la solitude, un moyen de se faire peur, ou tout simplement un moyen d'habiter temporairement et de manière ludique certains sites abandonnés de toute activité sociale* » (Lebreton, 2015a, p. 47). Finalement, pour reprendre Corneloup (2016), une

habitabilité récréative basée sur des expériences alternatives de la vie en société émerge pour la ville et forge, en cela, l'habiter récréatif.



Figure 10.6 : Le canal de Wasquehal, lien de promenade et de street art désormais lieu de vertige. Photo : Robin Lesné, 2019.

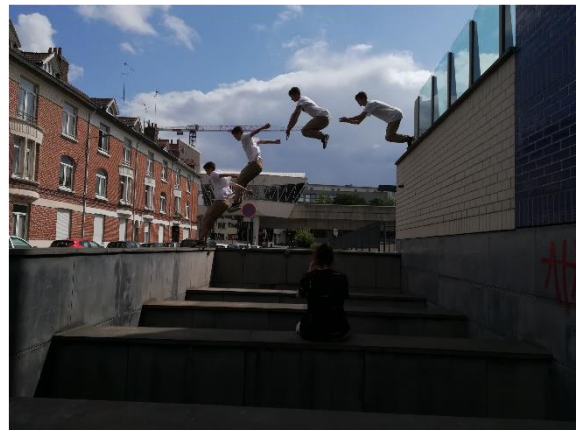


Figure 10.7 : Une sortie de parking souterrain, défi d'un quart d'heure. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.

10.2 La ville récréative ?

L'existence et l'émergence d'un habiter récréatif pose nécessairement la question de l'adéquation de la ville en face. Avant même de considérer la récréativité urbaine, envisager la créativité urbaine nécessite, déjà, une sortie des « cadres » de la ville. La pensée créative constitue, en effet, « *a way of getting rid of rigid preconceptions and of opening ourselves to complex phenomena which cannot always be dealt with in a strictly logical manner* » (Landry et Bianchini, 1995, p. 17) ; aussi Mould considère-t-il la ville créative comme un environnement « *multiple, chaotic, playful, emergent, in flux, collaborative* » (2015b, p. 91), à l'image du festif qui sort des cadres spatiaux et temporels qui lui sont dédiés (Gravari-Barbas, 2009). Ce dernier prisme est d'ailleurs intéressant en ce qu'il établit que la compréhension de la ville contemporaine se fait à travers deux de ses tendances, à savoir, « *d'une part, la mutation dans la manière de faire la ville et, d'autre part, le besoin de festif dans les sociétés contemporaines* » (Gravari-Barbas, 2009, p. 282). Ainsi, pour ce qui est de la récréativité urbaine, l'état de base de la connaissance est que son besoin, explicité plus haut, ne peut pas être assouvi dans les contours de la ville « régulée ». En effet, la nature transgressive des pratiques relève d'une catégorisation illégale, or cette illégalité n'est pas la motivation de la pratique mais une conséquence de l'inexistence de solutions légales pour assouvir les besoins en récréativité des pratiquants correspondant à « *une demande de loisirs non satisfaite qui engendre une subversion de l'existant* » (Evrard et Bourdeau, 2015, p. 13). L'activité de jouer est donc ici à appréhender comme une méthode de réinvention et de revitalisation des villes qui opère nécessairement par un dépassement des conventions (Hardwicke, 2006).

10.2.1 Repenser l'urbanité vers plus de récréativité

Puisque la récréativité ne peut être en adéquation avec le modèle dominant de ville, elle implique d'envisager un renouvellement de l'urbanité afin qu'elle l'intègre davantage. Il s'agit notamment d'accepter que les pratiques de loisir permettent de redécouvrir la ville, à l'image de ce qui est avancé par les interlocuteurs rencontrés au sujet des visites.

*Parce que, effectivement, ça permet de voir et de découvrir *** sous un autre angle très concrètement, en fait. Et pour des gens qui connaissent bien ***, parce que justement ils se demandent toujours : « Mais qu'est-ce que je peux faire d'autre ? J'ai déjà tout fait. ». Donc moi, je trouve ça intéressant, justement, d'apporter et de voir *** sous un autre angle. (Membre du public des visites)*

Dans cette perspective, les frontières deviennent poreuses, les activités du quotidien, du loisir et du tourisme se confondent (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015) et les espaces de pratiques qui n'y sont pas destinés sont détournés (Lebreton et Héas, 2010). En cela, le jeu révèle la diversité et la multiplicité des possibilités de l'espace public (Stevens, 2007 ; Woodyer, 2012) puisqu'il remet en question les processus normatifs d'ordre spatial et matériel et permet l'exploitation des potentialités offertes par l'imagination et le jeu (Garrett, 2016b). L'amusement, le ludique et le partagé participent à une ré-imagination de l'espace, ce qui conduit alors à la réinvention de la ville comme terrain de jeu (Chiu et Giamarino, 2019).

10.2.1.1 La ville comme espace de divertissement

Envisager l'urbanité récréative débute par la reconnaissance que la ville est, de manière inhérente, un environnement de récréation, ce qui n'est pas une acception si évidente. Il s'agit d'entendre que le monde urbain présente une richesse d'opportunités récréatives qui lui sont propres, ce que les différentes personnes interrogées à travers les entretiens entreprennent. En assimilant les visites étudiées au tourisme, leurs acteurs admettent que le public est attiré par les dimensions patrimoniales et culturelles propres à leur territoire : « *Et naturellement, je suis intéressée.e par ça. Tout ce qui est du domaine culturel, artistique, etc.* » (Membre du public des visites). Par ailleurs, le discours des édiles attaché au caractère innovant des pratiques fait du parkour et de l'urbex les média d'une spectacularisation et d'une théâtralisation de la ville. Il reconnaît, d'une part, que de telles activités apportent de l'animation dans l'espace public, ce qui y favorise les interactions sociales puisque le jeu y distrait les passants, contribuant à la sortie de leur quotidienneté, les invitant à s'ouvrir à la rencontre ainsi que suscitant un sentiment de liberté quant à l'engagement ou non de l'interaction et son interruption à tout moment (Stevens, 2007). En effet, par leurs loisirs ludo-sportifs, les pratiquants « *proposent une animation urbaine qui intègre les passants les rendant tout à la fois acteurs involontaires et spectateurs* » (Escaffre, 2005, p. 147) ; aussi créent-ils des conditions favorisant le lien social dans l'espace public à travers des espaces de spectacle de rue autonome où il est possible d'observer le jeu du pratiquant avec le mobilier et la ville (Adamkiewicz, 2002). L'exemple du skateboard est représentatif de cette dynamique en ce qu'il est décrit par Laurent (2008a) comme un animateur de l'espace public à travers la mise en action du corps qui se donne en spectacle. Alors, les édiles y voient, d'autre part, une forme de spectacularisation et de théâtralisation des scènes du quotidien urbain. Cette sémantique se retrouve d'ailleurs chez plusieurs auteurs, entre l'idée de pratiques potentiellement « *spectacularisables* » (Adamkiewicz, 1998), la considération du parkour comme un divertissement et un spectacle de rue (Atkinson, 2009), le caractère réceptif et non passif des usages ludiques de l'espace public par reconnaissance du spectacle au-delà d'un événement de la part du passant (Monnet, 2012) ou encore le fait que cette pratique revête une dimension poétique qui la théâtralise « *in the Aristotelian sense of constructing through its various techniques (tekhne) the drama of each parkour event* » (Geyh, 2006, paragr. 5).

Ça m'impressionne ! C'est impressionnant ! Ouais, j'ai vu ça plusieurs fois à la télévision. J'ai peur pour eux quoi. Parce que quand on voit ce qu'ils font... C'est incroyable ! C'est très sportif, bien sûr. Alors, je pense qu'ils ont une mentalité, un mental incroyable, quoi ! Il ne faut pas avoir peur, quoi. Il ne faut pas avoir peur du vide, il faut d'énormes qualités physiques. [...] C'est une forme d'expression artistique ! [...] Quand vous voyez les figures qu'ils font, des fois, ce sont vraiment des figures artistiques, quoi ! C'est recherché, c'est travaillé, ça demande énormément de travail. (Personne de 60 à 69 ans avec une expérience professionnelle d'entrepreneuriat)

Cette reconnaissance de la richesse en opportunités récréatives propre à la ville est, enfin, constatée dans la défense du caractère authentique des visites. D'une part, les acteurs mettent en avant la mobilisation de l'expérience humaine locale comme une ressource d'authenticité, à l'image du géo-artiste de Gwiazdzinski (2016) qui anime la ville par la surprise, le détournement et la ruse et opère, alors, une « humanisation » de l'espace public.

*En fait, tu vois, ils ne feront pas appel à un intervenant lambda ou je ne sais pas qui, ils vont faire appel à un historien ou un spécialiste des archives... Non ! Ils vont faire appel à de l'habitant parce que c'est des habitants. ***, là, qui vient de passer, là, celui qui te parle, tu parles à un jeune de Roubaix ! Tu ne parles pas à je ne sais pas qui. Tu parles à un jeune de Roubaix ! [...] Faut être cohérent ! Tu ne vas pas demander à un maçon ce que c'est que la poissonnerie. Tu vas demander à un poissonnier qu'est-ce que c'est que la poissonnerie. (Guide de visites de type parkour)*

D'autre part, l'acteur local y est mis en avant en ce qu'il constitue une richesse pour révéler tout ce qui fait l'authenticité de son territoire, permettant, par exemple, de répondre à la recherche d'authenticité à l'origine des sentiments et émotions issus de l'expérience et nécessaires à la réalisation individuelle du soi authentique dans l'urbex (Robinson, 2015). Les interlocuteurs défendent ainsi l'existence de telles offres pour assouvir la demande des touristes qui cherchent à se comporter comme les habitants grâce aux espaces hors des chemins touristiques classiques et à l'expérimentation de la vie quotidienne (Derek, 2015). La présentation suivante d'une guide réalisée par une personne qui a suivi sa visite en témoigne bien : « Pourquoi est-ce qu'il/elle choisit ça ? Parce que ça le/la touche, lui/elle. Et je pense qu'il/elle a envie de faire découvrir sa ville, c'est ça ! Parce qu'il/elle trouve qu'il y a une histoire derrière qu'il/elle saura raconter, quoi. » (Membre du public des visites).

Parce qu'elle offre une palette large et diversifiée d'occasions de se divertir, la ville donne accès, de manière inhérente, à une expérience urbaine récréative. En assimilant les visites à une offre touristique, leurs acteurs traduisent bien la possibilité du public d'expérimenter autrement la ville, notamment par le *slow* et le hors des sentiers battus ici : « Moi je fais un peu la promotion du *slow*... du *slow life*. Je te dis, j'ai été angoissé.e la première partie de ma vie, maintenant je prends mes distances avec tout ça. » (Guide de visites de type urbex). La participation observante à plusieurs explorations a, par ailleurs, mis en avant le potentiel de cette activité pour transformer les sites en espaces de la fuite du quotidien à travers le vertige corporel comme social, la simulation d'aventure, la pause dans le fil de l'histoire, l'esthétique du temps ou encore la jouissance d'une expérience et d'un paysage souvent négligé. En cela, à travers l'urbex, « *people engage with spatial meanings that suit their fancy;*

they ignore some representational contexts and turn against others » (Stevens, 2004, p. 147) ; aussi construisent-ils une habitabilité récréative en acte par le réenchancement du quotidien (Corneloup, 2018) comme en témoigne l'expérience vécue *in situ*.

Je suis en effet fasciné, dans mes diverses excursions, par le contraste que propose la rencontre de la nature reprenant ses droits sur le bâti construit par l'homme qui va en décadence. Le fait que le site que nous explorons aujourd'hui se situe en plein cœur du tissu urbain dunkerquois renforce ce rapport à cette rupture car j'ai conscience que la cour intérieure qui se présente à moi fait office d'exception dans le paysage local. Jolan confirme d'ailleurs cette idée en avouant : « On se croirait n'importe où, mais pas à Dunkerque... ». Chaque fenêtre ouverte, chaque percée dans les murs, chaque vitre brisée est une opportunité pour la végétation de s'introduire dans le bâtiment (Fig. 10.8). Alors qu'elle est chassée de la ville, du moins dans sa partie sauvage ou plutôt non anthropiquement maîtrisée, la flore peut ici laisser libre court à sa croissance et être libre d'exprimer son développement. (urbex3, 17/06/2019, 14 h 40)

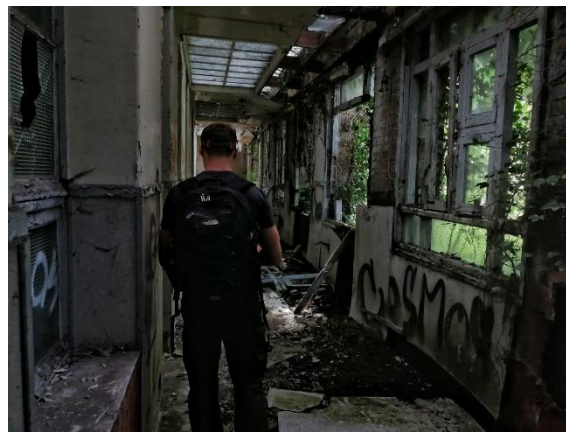


Figure 10.8 : « On se croirait n'importe où, mais pas à Dunkerque... ». Photo : Robin Lesné, 2019.

Finalement, en admettant que la ville est à la fois proche et lointaine par la mobilisation de la dialectique de l'ici et de l'ailleurs, donc qu'elle constitue un lieu de fabrication, de bricolage et d'arrangements, la quotidienneté se trouve, par conséquent, également marquée par cette dialectique. L'urbanisme, l'architecture et l'environnement quotidien en composent « l'ici » tandis que les pratiques et expériences corporelles par distanciation forment son « ailleurs ». Cela témoigne d'une nécessité urgente pour le politique de « repenser les régulations publiques sur la base de ces évolutions culturelles et non plus seulement sur les fondements culturels sur lesquels s'est construit le mouvement sportif du siècle dernier » (Lebreton, 2010a, p. 227), ce que nous élargissons à la nécessité d'un dépassement de la place du loisir en ville telle qu'elle a été construite dans une optique de sectorisation et de division des temps et des espaces.

10.2.1.2 La nécessité de penser la ville aussi récréative

Cela revient, en somme, à reconnaître le caractère inhérent de la récréativité pour la ville et, par conséquent, à admettre que sa prise en compte est incontournable désormais pour concevoir, dessiner et construire la ville. Les visites étudiées sont particulièrement illustratives de cette nécessité pour deux raisons. Elles

traduisent, d'une part, une demande de révélation de la richesse des lieux de l'ordinaire. Le prisme du tourisme est, en ce sens, intéressant bien que sa mobilisation nécessite d'aller plus loin pour considérer plus généralement la récréativité en ville et saisir l'opportunité du développement touristique spontané et non organisé d'espaces non touristiques pour les villes (Derek, 2015).

Cette française en question me parlait du fait qu'elle, avec ses copains un peu « bou-bourges », ils aiment aller dans les pays de l'Est visiter les ruines du soviétisme. Donc il y a quand même une notion architecturale. Et donc, en rigolant, je lui avais dit : « Mais tu ne connais pas la Walbanie ? » ! Enfin, c'est un jeu de mot, c'est Wallonie et Albanie. Et, du coup, je l'ai invitée et – Waw ! – j'ai vu dans ses yeux qu'il y avait quelque chose à faire. (Guide de visites de type urbex)

Parmi les lieux de l'ordinaire, ce sont notamment ceux d'un patrimoine alternatif qui connaissent un certain intérêt, l'urbex traduisant une remise en question de l'expérience patrimoniale du tourisme dominant au profit d'une reconstruction idéalisée de l'histoire industrielle (Robinson, 2015). L'initiative roubaisienne « Parkour tes monuments » de l'association locale visant à la valorisation des sites patrimoniaux de la ville (Audebrand, 2015) correspond également à cette idée.

Au-delà de cette révélation de la richesse des espaces du quotidien, les visites traduisent, d'autre part, la tendance contemporaine de diversification des temps, des activités et de l'implication du public dans la récréation. L'évolution récente tend, en effet, vers la demande d'une expérience impliquant davantage les participants, ce qui entre en résonance avec le fait que les aménités de la sphère publique ne servent pas seulement aux fonctions pratiques et prédéterminées mais « *can also be about the potential which design provides for expanding people's experience and their capacities* » (Stevens, 2007, p. 2). Ainsi, comme le note Gibout (2019), le touriste – que nous étendons à toute personne présentant une entreprise récréative – ne veut plus seulement être client mais souhaite devenir coproducteur de l'expérience touristique et de l'exploitation des ressources.

Et on a fini – parce que j'y ai participé – sur le parvis du musée La Piscine où, là, du coup, ils ont demandé aux visiteurs qui le souhaitaient de se positionner en ligne et, du coup, ils faisaient leurs acrobaties au-dessus de nous (Rire) alors qu'on était positionné comme un espèce de saute-mouton. (Membre du public des visites)

Cette tendance est à intégrer dans un besoin croissant de vivre une récréativité davantage engagée avec la ville et plus intense dans son rapport à l'espace, à l'image de ce que recommandent Edensor *et al.* (2011) pour les usages des ruines industrielles par les acteurs qui construisent la ville. Ainsi, cette évolution de la société urbaine doit orienter la fabrique de la ville. Il s'agit, par exemple, de promouvoir des espaces « jouables » en ce qu'ils favorisent une reconnexion à la ville (Rawlinson et Guaralda, 2012).

10.2.1.3 Une demande de récréativité urbaine spécifique

De manière plus précise, la présente recherche a permis d'identifier deux tendances qui méritent une attention particulière afin d'être mieux comprises car elles renseignent certains détails de la construction de cette urbanité récréative. La première d'entre-elles est la prégnance des comportements de

« consommateur » des loisirs abordée dans la présentation des résultats. Entre le caractère occasionnel des explorations urbaines concentrées sur les weekends sans réel investissement dans la communauté et le phénomène de zapping sportif qui touche le parkour, le public semble adopter majoritairement une optique de consommation des aménités territoriales. Cela démontre, selon nous, qu'il est nécessaire de comprendre qu'il existe un besoin et une envie de maîtriser davantage par soi-même – « *a segment of every urban population needs to feel that they have agency, some sense of control over their live* » (Garrett, 2015, paragr. 23) – ses expériences récréatives. Ainsi, tous les usages de la ville, même les moins conventionnels, doivent être considérés pour penser la fabrique urbaine dans ses détails car « *the openness and publicness of urban space gain their meaning through the breadth of users and the varieties of actions that are pursued there* » (Stevens, 2007, p. 2). Cette considération doit notamment être entreprise à l'égard des jeunes car ils constituent la principale catégorie générationnelle des pratiques étudiées et font face, dans le même temps, à un déficit de situations adaptées à leurs propres formes de récréativité (De Martini Ugolotti et Silk, 2018). Ainsi, le modèle de la ville *child-friendly* ne prône pas tant un urbanisme participatif pour leur accorder un droit mais plutôt l'intégration en profondeur de l'enjeu de l'inclusion potentielle, ou non, des enfants dans tous les programmes d'aménagement (Kylin et Bodelius, 2015).

La seconde tendance identifiée ressort des échanges avec les acteurs des visites lorsqu'ils expliquent que la dimension expérientielle de leur offre réside, entre autres choses, dans son caractère exclusif : « *La première chose, c'est que l'Aegidium, c'est quand même, un peu, une légende dans Bruxelles ! Donc dire aux gens « J'ai été à l'Aegidium. », les gens sont là « Whaaat ? Comment t'as fait ? ». »* (Membre du public des visites). Le caractère inaccessible est, en effet, un des éléments qui fonde la richesse de l'expérience récréative, à l'image de la recherche de nature sauvage que Gal (2015) assimile à une quête de ce dont l'individu est privé, à savoir un rapport à l'espace propre à soi seul par sa forme d'occupation, par la non-fréquentation du lieu ainsi que par son caractère secret et soustrait au regard du commun. Cette grille de lecture de l'exclusivité est particulièrement marquée dans la pratique de l'urbex, comme en atteste la méfiance entre explorateurs qui est présentée en façade comme une protection des sites face aux dégradations mais que nous comprenons également comme une tentative de préservation de la « virginité » des terrains visités. Bennett (2011) décrit ainsi de cette activité qu'elle est motivée par l'objectif de voir les choses comme personne d'autre, ce que confirme Garrett (2014) lorsqu'il évoque une recherche d'exclusivité de ce qui n'est normalement pas vu et vécu de la ville.

J'ai l'impression qu'il y a une sociabilité vraiment très très particulière et qui est beaucoup basée sur la défiance, en fait. Et du coup, la défiance qui, à mon avis, n'est pas seulement due au fait de ne pas vouloir partager ses adresses en raison des risques de casse mais aussi, justement, de vouloir garder ses adresses pour soi, justement, dans une optique de performance que tu as bien mise en évidence. (Explorateur et enseignant de SES, Retour aux enquêtes)

10.2.2 La ville récréative, un modèle potentiel partout et pour tous ?

Si la ville constitue bien, de manière inhérente, un espace de récréation dont cette dimension doit être davantage prise en considération, il s'agit tout de même d'interroger à quel point ce caractère récréatif est une évidence. La ville récréative serait ainsi potentielle en tous lieux et consensuelle à condition qu'elle soit saisie par n'importe qui et n'importe où, à l'image de la ville créative dont les artistes et autres acteurs de l'économie créative ne sont pas les seuls à contribuer à la créativité, bien qu'ils y jouent un rôle majeur, car elle peut venir de n'importe qui pourvu que cette personne aborde les problèmes de manière inventive (Landry, 2005), ou encore de la ville conviviale, « *a place where creativity is not just limited to artists but can be used by everyone to regenerate the urban realm and to articulate local narratives – either new or revised ones* » (Courage, 2013, p. 93). Il s'agit également de s'assurer que la ville récréative est bien celle de l'expertise de l'usager du quotidien qui participe alors à la fabrique de l'urbanité grâce à ses savoirs et compétences au même titre que les élites (Gwiazdzinski, 2016). Par ailleurs, en matière d'espaces, l'enjeu est de vérifier que les pratiques récréatives façonnent de nouvelles formes d'urbanité qui incitent à repenser les dynamiques d'aménagement des espaces urbains non pas dans un but de hiérarchisation des sites mais de conservation d'une diversité des formes récréatives dans et près de la ville, à l'instar de ce que produit l'émergence de l'*underdoor* (Mao *et al.*, 2013).

10.2.2.1 Un modèle qui touche tout le monde

Au regard de multiples éléments issus de l'investigation, il s'avère tout d'abord que le modèle de la ville récréative semble plutôt faire consensus au sein de la population urbaine. Si les pratiquants des activités étudiées sont majoritairement des jeunes hommes, les profils restent diversifiés en matière de genre et d'âge parmi les répondants aux questionnaires. De plus, un certain nombre d'entre eux accusent plusieurs années d'ancienneté dans leur loisir, ce qui témoigne d'une forme de « sérieux », à l'image du parkour qui est plus souvent décrit comme une discipline qu'un sport, un loisir ou une pratique dans le milieu. « *Traceurs, the practitioners of parkour, describe their art form as a discipline for it is not only a practice but also a way of life* » (Lamb, 2010, p. 93), notamment du fait qu'elle permette de franchir les obstacles sociaux et psychologiques avant de franchir les obstacles physiques et matériels. Par ailleurs, de nombreux édiles, même lorsqu'ils relèvent de la tendance représentationnelle de l'illégitimité pratique des activités, leur reconnaissent certains bénéfices pour la société.

*Après, par rapport au public extérieur qui vient passer un petit moment sympa sur *** quand il fait beau comme ceci, aller se promener à ***. [...] Et donc moi, je pense que ce public-là, qui est là pour se promener et tout, plus on leur invente une petite activité, un petit machin, un petit truc qui est assez sympa, oui, ils sont plutôt réceptifs.* (Acteur.rice du champ de la sécurité de 50 à 59 ans avec une expérience précédente d'engagement citoyen)

Cette acception se trouve d'autant plus vérifiée que, d'une certaine manière, de telles pratiques ne sont pas si nouvelles. Ainsi, dans leur discours de relativisation, les acteurs institutionnels interrogés au sujet des visites insistent notamment sur le fait que la mise en tourisme de telles activités informelles et transgressives

est une démarche qui existe déjà et n'est, dans les cas étudiés, que prolongée : « *Ce n'est pas un renouveau mais c'est quelque chose qu'il ne faut pas perdre de vue. Parce que je crois que ça se fait depuis longtemps, hein [...] c'est quelque chose qui doit absolument être toujours réactualisé, entretenu, développé.* » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites). Enfin, parce qu'il suscite le plus souvent le désintérêt, parfois avec quelques interactions « positives » plus fréquentes que celles « négatives », le parkour semble être sujet à une forme d'adhésion générale à l'idée que les activités physiques et artistiques ont leur place dans l'espace public (Fig. 10.9 et 10.10), y compris lorsqu'elles revêtent un aspect transgressif. En effet, Kuldova (2019) explique que cette pratique s'inscrit dans une tendance plus générale de succès de la critique de la régulation dans la ville hyper-réglée ; aussi la résistance est-elle devenue la nouvelle forme de conformité.



Figure 10.9 : Place des Sciences, Louvain-la-Neuve, un vendredi après-midi de fin d'été, le parkour se fait divertissement au cours d'une balade familiale. Photo : Robin Lesné, 2019.



Figure 10.10 : Place des Sciences, Louvain-la-Neuve, un vendredi après-midi de fin d'été, le parkour se fait divertissement entre deux examens de seconde session. Photo : Robin Lesné, 2019.

Au-delà de son caractère consensuel, la ville récréative semble même s'adresser à tous ses habitants. Les publics visés par les visites étudiées sont en effet très diversifiés : un public local puisque « *ça reste quand même des visites de *** pour les ***... pour les belges, en fait, en général ! Quand on a fait la visite de ***, on était 15 et en fait on était 13 à habiter ***.* » (Membre du public des visites) ; familial car « *il y avait des familles qui venaient avec des enfants* » (Guide de visites de type parkour) ; ou plus éloigné.

Mais c'est vrai que c'est intéressant, aussi, d'inviter deux autres catégories de personnes : les habitants des autres quartiers, des autres communes, voire des autres régions [...] et puis, troisième catégorie de public, effectivement, les touristes qui pourraient s'impliquer dans des visites comme ça. (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites)

De plus, la diversité des profils de pratiquants précédemment évoquée montre que de telles activités touchent tous les urbains et s'adressent à tout le monde en ville. À l'instar du surf, depuis la fin du XX^e siècle s'observe un phénomène de recherche de nouvelles territorialités des citoyens qui se mettent en quête de lieux de pratique à l'écart des « emprises sociales stables » à travers des « lieux de territorialités passagères » (Augustin, 1995). Par exemple, les visites du patrimoine de la RATP connaissent une évolution de leur public en ce sens, les passionnés se trouvant rattrapés par les familles et les jeunes (Leblanc et Audiger, 2018).

10.2.2.2 Un modèle qui concerne tous les espaces de la ville

En plus du fait que la ville récréative s'adresse à tous les citadins et peut concerner presque n'importe lequel d'entre eux, il s'avère que c'est bien le territoire de la ville dans son intégralité qui présente un potentiel de récréativité. Ainsi, au-delà de disposer d'espaces récréatifs, la ville est, en elle-même, un territoire propice à la récréation. La dimension écologique des visites étudiées met bien cela en avant puisque leur caractère patrimonial est relégué au second plan derrière la rencontre entre êtres humains : « *Nous, on leur demandait un parcours en centre-ville. On est une ville d'Art et d'histoire, du coup, des bâtiments d'intérêt patrimonial, il y en a un petit peu partout dans le centre-ville donc ce n'était pas vraiment...* » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites). Ainsi, lors des déambulations dans Roubaix, « *par exemple, l'Hôtel de ville était animé dans sa partie arrière car il s'agit d'un spot de parkour, bien que ce soit sa façade qui présente le plus de « valeur » dans la culture dominante* » (Lesné, 2021, p. 392). Puisque la richesse du territoire mise en valeur à travers ces visites repose davantage sur ses habitants et leurs expériences du quotidien, tous les espaces de la ville peuvent être propices à une valorisation pourvu qu'ils soient les sujets d'un rapport spécifique et intense à l'environnement de la part de certaines personnes du terroir. Comme l'explique Landy (2015), les ressources culturelles de la ville ne sont donc pas que des « objets » matériels mais aussi des symboles et des activités relevant du registre de l'immatériel et des individus en eux-mêmes du fait de leurs créativité, aptitudes et talents.

C'était très résumé, ce qui était agréable d'ailleurs parce qu'on ne venait pas forcément pour ça. (Rire) Donc c'est bien d'avoir un peu d'explications, mais pas trop non plus pour que ce soit une visite guidée allégée on va dire. (Membre du public des visites)

Ainsi, dès lors que le prisme récréatif est adopté, de multiples espaces de la ville se révèlent intéressants dans une perspective de loisir. Les explorateurs ayant répondu au questionnaire proposent une hiérarchie parmi les différents types de sites qu'ils visitent dans leurs pérégrinations, pour autant ils les attirent tous pourvu qu'ils soient abandonnés, mais aussi dépréciés, désinvestis fonctionnellement et symboliquement ainsi que marginaux et non productifs au sein de l'espace urbain, d'après Le Gallou (2018a). Comme le souligne Garrett (2011a), les pratiquants apprécient autant les lieux du passé très ancien que d'un passé récent car ces derniers permettent de rencontrer des éléments familiers qui accroissent la surprise et l'inattendu. Par ailleurs, l'absence d'effet de la typologie des sites (Fig. 10.11) dans l'analyse multidimensionnelle réalisée sur le jeu de données issues de l'immersion parmi les explorateurs doit être interprétée comme le fait que tous présentent un potentiel récréatif pour les personnes qui savent y être sensibles et selon leurs propres préférences entre urbex historique et archéologique, artistique et esthétique, de simulation ou de vertige. « *La pratique de l'urbex peut au contraire se déployer dans des espaces essentiels au fonctionnement des villes, mais qui forment des réseaux peu visibles et non-accessibles dont l'étendue est souvent inaccessible au public* » (Le Gallou, 2018a, p. 27) ; aussi les explorateurs ont-ils la capacité de saisir l'opportunité d'aventure du lieu là où le commun ne voit que le délabrement ou l'absence d'utilité.

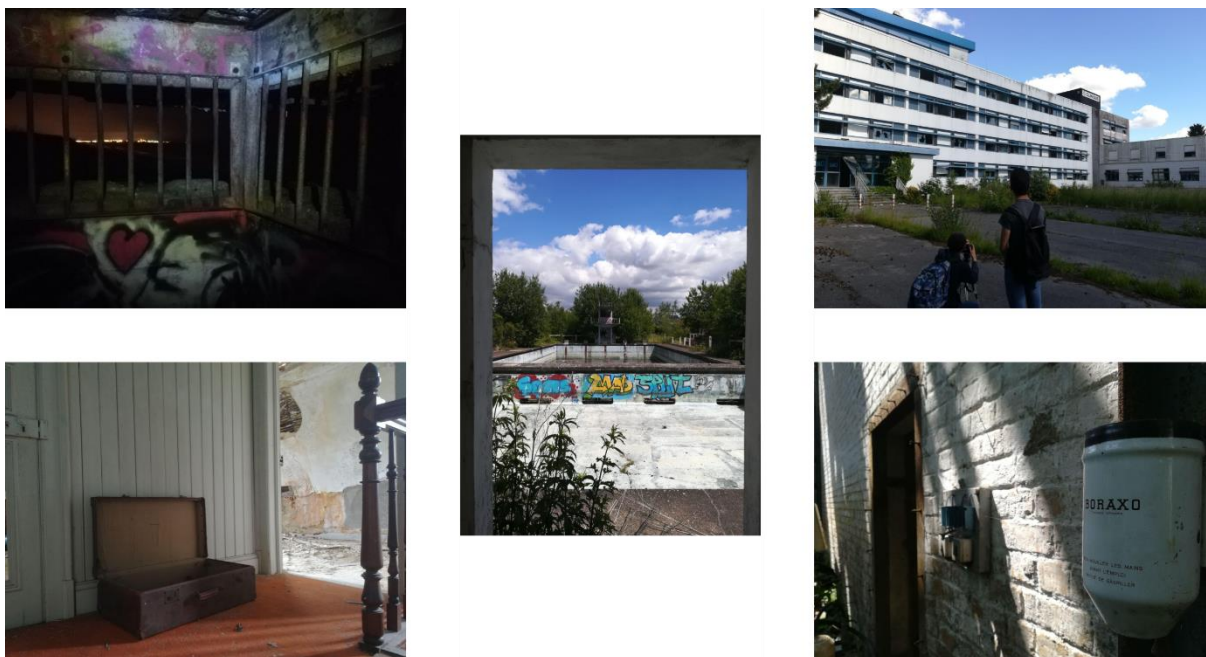


Figure 10.11 : Militaire, industriel, de service public, de loisir ou d'habitation, tout type de site attire l'explorateur, pourvu qu'il soit abandonné.
Photos : Robin Lesné, 2018-2019.

10.2.2.3 Redécouvrir la quotidienneté de la ville et ce qu'elle a de ludique

Finalement, parce que la ville récréative se répand parmi tous les citoyens et à travers tous les espaces, le territoire urbain dans son intégralité connaît un processus de ludification. Au regard des résultats émanant de l'analyse des entretiens avec les acteurs des offres de visite, il s'en dégage deux caractéristiques majeures. La première est que la ludification de la ville débute là où chacun a l'occasion de découvrir comment l'autre développe son habiter récréatif : « *D'habitude, quand on va dans une ville, on fait toujours un concert sur place parce que ça fait partie de notre truc de faire un truc culturel sur place et de se retrouver entouré.e.s de berlinois, en l'occurrence, là.* » (Membre du public des visites). Ici, il est témoigné l'attachement à vivre l'expérience des habitants « authentiques » et de la quotidienneté. Il s'agit, pour chacun, d'avoir accès aux transformations que les traceurs et les explorateurs locaux opèrent sur leur ville pour profiter du renforcement de son caractère récréatif. Cela s'inscrit plus généralement dans la tendance contemporaine où « *on parle beaucoup de tourisme expérientiel. Ça, c'est rabâché à toutes les sauces.* » (Acteur.rice institutionnel.le en lien avec les visites). Les édiles sont donc bien conscients de cette évolution des orientations de la société en matière de loisir et de tourisme ; aussi tendent-ils vers « *la fabrique d'expériences urbanistiques, proposées aux habitants, afin d'opérer chez eux un « glissement » du regard sur les impensés et les routines du quotidien.* » (Corneloup, 2016, p. 134). En somme, les professionnels qui conçoivent la ville exploitent le quotidien des habitants et s'en inspirent pour favoriser l'accès de tout un chacun à l'habiter récréatif d'autrui. Alors, en découvrant ce dernier, chaque citoyen se trouve en mesure de ludifier son quotidien en vivant sur le moment une expérience récréative, voire en s'imprégnant de cet habiter pour le transposer vers le sien. Il s'agit là de la seconde caractéristique de la ludification identifiée. D'une part, le désir d'exclusivité du vécu – Alastair Bonnett livre, par exemple, que « *it is about going into places that other people haven't ventured* » (Garret, 2010, p. 1451) – n'est pas propre aux explorateurs puisque « *c'est vrai que les gens aiment bien, aussi... On aime tous bien cette dimension un petit peu exclusive*

qu'il peut y avoir. Ce côté « envers du décor », comme ça, ou les choses inaccessibles. » (Guide de visites de type urbex). D'autre part, la promotion du format de rencontre dans les visites traduit une tendance à rechercher le témoignage et la subjectivité de l'habitant avec son expérience « authentique » pour y avoir accès. En effet, le jeu ne doit pas être réduit aux conditions physique de sa potentialité d'après Stevens (2007) car il se déroule dès que les individus peuvent exploiter leur environnement pour explorer leurs désirs et satisfaire leurs objectifs. Découvrir comment autrui joue constitue donc la première étape de la construction de sa propre façon de jouer pour chaque citoyen. En transformant l'environnement urbain du travail, de la consommation et du capitalisme en terrain de jeu, d'expérimentations et d'improvisations de la relation corps-architecture, « *parkour is [...] fuelling the ludicity of the city. Traceurs deliberately use the urban environment as their playground, both public and private spaces* » (Mould, 2015a, p. 320). Leur mobilisation d'une capacité imaginative peut alors se répandre chez toutes les personnes qui sont témoins de leur ludification de la ville, que ce soit par une simple sensibilisation comme par un processus de transmission, voire d'incorporation et d'intégration.

Et là, il y a carrément une sorte d'intimité qui est présentée, à dire : « Voilà, moi je fais ça pour ça. Je saute là parce que ça me fait peur, ça me fait des sensations. ». Donc il y a... Ouais, il y a un partage.
(Guide de visites de type parkour)

10.3 Aménager la ville vers plus de récréativité dans et pour l'urbain

L'articulation des pratiques récréatives dans l'espace urbain à travers une urbanité et un habiter récréatifs, parce qu'elle devient évidente, peut alors être source d'inspiration pour repenser l'aménagement des villes vers plus de récréativité. À ce titre, Daskalaki *et al.* (2008) considèrent que le parkour incarne la métaphore de la liberté dont les penseurs de la ville doivent s'inspirer pour explorer le champ des possibles, apprécier la créativité et le non-conventionnel, s'engager et réaliser ce qui n'est qu'imaginé ainsi que valoriser la réciprocité par mutualisation des intérêts. Pour Vivant (2009), le défi de l'urbaniste n'est pas tant de concevoir la ville créative que de mettre en place les conditions permettant la sérendipité par l'acceptation de l'inconnu et des pratiques non planifiées, ou même non autorisées, ainsi que par la construction des possibilités de faire face à l'imprévu et à l'improbable car tout cela favorise, *in fine*, la créativité de la ville. Ainsi, la ville créative « *invite l'urbaniste à la modestie et à l'humilité car la créativité ne se planifie ni ne se programme. Elle surgit de l'impromptu et de l'inattendu ; elle naît là où on ne l'attend pas.* » (Vivant, 2009, pp. 83-84). L'exemple de la question de la responsabilité dans l'aménagement urbain est particulièrement représentatif de cet enjeu. Il est au centre des réflexions des concepteurs de la ville, ce qui tend parfois à une forme de prévention de toute prise de risque qui devient fortement contraignante pour la récréativité urbaine.

Interlocuteur.rice : Il aurait été intéressant, peut-être, – après, là, c'est plus de la sociologie, je ne sais pas, hein – de voir plus loin que l'urbanisme et de poser la question aux traceurs ou aux personnes de l'urbex : « Si jamais il t'arrive un accident, selon toi, qui est le responsable ? ». Et de voir, creuser un petit peu la

question sur ce champ-là parce que l'étude que tu fais peut permettre de nourrir aussi les collectivités, les entreprises sur leur capacité à pouvoir mettre en place des choses.

Chercheur : Alors, pour le coup, ce que je sais c'est que pour les explorateurs, il y a eu quelques accidents et il y a eu des attaques en justice qui ont été faites. En général, déjà, si la personne meurt, malheureusement, ce n'est pas elle qui fait le procès, c'est les parents.

I : Ouais et les parents veulent trouver un coupable ! C'est normal.

[...]

C : Je suis peut-être naïf, encore une fois, mais je pense que n'importe qui qui fait du parkour ou de l'urbex, s'il fait une erreur, la première chose qu'il va se dire c'est...

I : J'ai merdé !

C : C'est de ma faute.

I : Bien sûr. J'ai merdé. (Cadre associatif de Parkour59, Retour aux enquêtes)

Pour comparaison, Ameal et Tani (2012b) confrontent cette réalité à la législation scandinave autour du « *Everyman's Right* » instituant que chacun est libre d'aller où il veut sur un terrain privé tant qu'il ne cause pas d'endommagement, que le propriétaire ne se sent pas dérangé et qu'il ne laisse pas de trace de son passage. Finalement, « *the mitigation of risk should be balanced against the need to design attractive places which creatively engage the public by focussing on being risk aware, but not risk averse* » (Rawlinson et Guaralda, 2012, p. 5).

10.3.1 Aménagement urbain et usages imprévus : vers l'espace indéterminé

Les échanges conduits avec les édiles montrent, en réponse à cette question de la responsabilité, que la logique de prévenance du risque au détriment d'un potentiel ludique ne fait pas l'unanimité, bien qu'elle soit prégnante. Ainsi, la tendance représentationnelle de la normalité, correspondant particulièrement aux acteurs de l'urbanisme interrogés, s'articule autour d'un discours considérant que le pouvoir public doit renforcer la place du ludique dans la ville à travers une offre d'aménagement adéquat.

On crée des espaces publics et on ne sait pas quels en seront les usages. Et à un moment donné, on voit le parkour arriver, ou on voit les sports de glisse arriver... Ou on voit la mamie sur un banc, avec tous ses amis ! Et bien ça, on ne le sait pas à l'avance. Mais on crée des espaces et on sait qu'il faut qu'on puisse se dire, avec tous ces usages : « Comment on arrive à créer des espaces qui permettent à ce que chacun puisse l'utiliser et se respecter ? ». (Acteur.rice du champ de l'urbanisme avec une grande expérience de son territoire et à poste professionnel plutôt exécutif)

De cette perspective, nous interprétons trois indications : il est nécessaire de voir au-delà de l'espace spécifiquement adapté, voire dédié, à une activité – ou même plusieurs –, quand bien-même est-elle récréative ; il faut accepter que l'aménagement ne peut pas tout anticiper ; et, alors, mieux vaut privilégier un aménagement ouvert, c'est-à-dire facilitant l'occurrence de l'imprévu de la meilleure façon possible.

10.3.1.1 Dépasser la grille de lecture de l'espace spécifiquement adapté

En effet, l'espace dédié spécifiquement adapté à un ou plusieurs loisirs s'avère présenter plusieurs contraintes. De nombreux travaux ont pu étayer toute l'ampleur de ses limites, notamment dans le cas du skate-park (Riffaud *et al.*, 2016 ; Riffaud, 2017a) et du parkour-park (Lesné, 2019a ; Lesné *et al.*, 2019) pour ne citer que les plus récents et proches des pratiques ici considérées. Tous traduisent, entre autres choses, le fait que les espaces dédiés se révèlent être des « *paradoxical spaces* » (Valentine et Skelton, 2003), c'est-à-dire soulevant le paradoxe de viser un caractère inclusif tout en étant exclusif pour d'autres spécificités, à l'image de l'espace rassurant LGBT (Le Blanc, 2018). À cela s'ajoutent de nombreux discours récurrents de la part des acteurs de la ville et des habitants émettant des réserves quant aux gênes qu'ils occasionnent ou aux dégradations.

Interlocuteur.rice : Regardez, par exemple, les skate-parks, là. C'est un vrai problème d'en avoir en ville.

Ça fait un potin du diable ! Les sports city, là...

Question : Les terrains de foot, les petits terrains de foot ?

I : C'est catastrophique !

Q : C'est quoi le problème des city-stades ?

I : Le bruit ! Le bruit et les dégradations. Vous mettez un truc tout neuf et il est cassé deux jours après. Pourtant on le met bien en faveur des gens. (Acteur.rice du champ de la sécurité)

Par ailleurs, il est nécessaire de reconnaître que malgré leur multiplication et leur diversification, les espaces dédiés ne peuvent pas, seuls, couvrir l'ensemble des besoins en récréativité. En considérant que ces équipements sont rapidement inadaptés quand les pratiquants désirent se donner à voir et s'inscrire dans une démarche d'exploitation ou d'adaptation à l'environnement, Miaux et Garneau (2016) préconisent de ne pas imposer de catégorisation trop nette de l'usage des espaces ; aussi préfèrent-ils l'aménagement d'espaces publics plutôt que d'équipements sportifs.

Leaving the area free of any categorization allows users to freely use the space, which is part of the logic behind the designer's project. In France, restrictions in building infrastructure limit the use of signposts within the area of the promenade. (Miaux et Garneau, 2016, p. 27)

Cette inadéquation aux pratiques de loisir est particulièrement vérifiée chez les jeunes puisque la majorité des activités des adolescents ne nécessite pas d'espace dédié mais elles ont besoin de l'aménagement d'espaces tolérant leurs activités, notamment à travers davantage de confort pour celles de relations sociales (Owens, 2002). Il semble donc nécessaire d'intégrer la nécessité de non-programmation de leurs activités dans l'espace public (Brunelle *et al.*, 2018), ce qui constitue une préconisation d'aménagement complexe car soulevant l'adéquation *a priori* impossible d'aménager sans planifier.

Une première alternative qui se dessine alors est celle du *friendly-space*, c'est-à-dire un espace adapté mais qui n'est pas spécifiquement dédié. Il s'agit d'un lieu qui offre une liberté d'être utilisé et est donc vecteur d'une forme de droit et de légitimité, soit un espace accueillant (Le Blanc, 2018). Ainsi, ces dernières années ont

fleuris des projets de politique urbaine « *children-friendly* » comme à Malmö ou à Gothenburg (Suède) qui visent à construire un modèle d'« *inclusive city where children have a freedom of movement, with rights to use all places and to make their own places* » (Kylin et Bodelius, 2015, p. 91). Cette idée d'espace et de ville accueillante existe déjà pour le skateboard. Ainsi, la commune de Hull (Royaume-Uni) entreprend de renouveler son offre en matière de sports de glisse et de rouler par l'aménagement d'espaces publics mixtes intégrant la possibilité de pratiquer le skateboard parmi d'autres usages, c'est-à-dire « *to design "skateboard-friendly" areas in new projects for public buildings* » (BBC News, 2016, paragr. 12). De manière similaire, la ville de Seattle (États-Unis) a entrepris la dispersion de petits éléments de mobilier adaptés à ces activités à travers ses espaces publics pour en faire des espaces accueillant le skateboard sans y être dédiés (Glenney et O'Connor, 2019).

Une seconde solution se distingue à travers l'aménagement d'espaces dédiés à une multiplicité d'usages et d'utilisateurs de natures et de profils les plus diversifiés. Elle repose sur une critique de la spécialisation spatiale, quand bien même celle-ci serait récréative. Pour Lottigier-Brossard (2015), le jeu porte un sens impliquant de l'imprévisibilité, à l'image de l'intervalle entre deux pièces d'un mécanisme qui est source de liberté de mouvement ; aussi la ville moderne serait-elle trop serrée du fait de l'hyper-sectorisation des fonctions, des activités et des espaces limitant la possibilité d'y jouer. Dans leurs travaux sur le skateboard, Brunel *et al.* (2019) remettent également en cause la spécialisation des espaces visant à pacifier les interactions entre les personnes en les séparant lorsqu'ils préconisent plutôt la prise en compte des pratiques potentielles lors de la conception de l'aménagement pour diminuer les difficultés qui leur sont liées. Ainsi, l'avenir de l'espace dédié au skateboard se situerait dans la diversification de ses fonctionnalités sociales et dans la préférence pour une « *skateboarding architecture integrated with other functions to create combinations and connections in multifunctional and unexpected spaces* » (Bäckström et Sand, 2019, pp. 136-137). En guise de synthèse des critiques à la spécialisation des espaces, l'idée défendue par Riffaud (2021) de renforcer l'habiter plutôt que la simple utilisation semble tout à fait adaptée. Ainsi, il s'agit de préférer aux espaces dédiés la conception d'espaces publics en prenant en compte leur potentiel de récréativité puisque « *l'idée de « l'espace accueillant » plus polyvalent et intergénérationnel s'impose progressivement* » (Lesné *et al.*, 2019, p. 397). Ici, Rawlinson et Guaralda (2011) préconisent de favoriser la co-localisation d'activités diverses tandis que, là, nous pensons qu'il ne faut pas faire des bulles de loisir, donc des équipements publics, mais des espaces intégrés, soit des espaces publics (Lesné, 2019a). Cela semble également être l'avis défendu dans le discours de la normalité parmi les édiles puisqu'il y est considéré qu'il est important de favoriser des aménagements promouvant une mixité et une diversité d'usages.

*Ce que je sens, moi, évoluer, peut-être, c'est qu'au-delà de ces pratiques de culture urbaine telles qu'on les évoque depuis tout à l'heure, il y a quand même une volonté, aujourd'hui, d'effacer, un peu, les limites et les frontières habituelles. C'est-à-dire que le sport ne se pratique plus nécessairement dans l'enceinte d'un stade mais on voit bien aujourd'hui que les joggeurs vont autant courir à *** dans le secteur historique de la ville, voire dans les voies piétonnes, quoi. Le partage et le côté multifonction de l'espace public n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui ! On mène une réflexion qui n'est pas du tout aboutie, c'est « Est-ce qu'un cimetière*

doit rester un lieu où l'on vient rendre hommage aux gens qui y sont inhumés ? Ou est-ce que, demain, ça peut être un lieu où on vient s'y poser pour lire un bouquin et, pourquoi pas, aller l'intégrer dans un parcours de footing ? ». [...] *Il y a ces réflexions qui sont engagées mais qui sont à un stade balbutiant.* (Acteur.rice du champ de l'urbanisme avec une grande expérience de son territoire)

10.3.1.2 Aménager n'est pas nécessairement planifier

Chercheur : Et si le banc peut aussi être quelque chose pour s'allonger, pour s'asseoir ou pour s'asseoir sur le dossier, ça va multiplier les possibilités d'usage et, d'une manière générale, ça va favoriser le fourmillement d'une multiplication de façons d'être, de bouger, de discuter dans la ville, etc.

Interlocuteur.rice : Ce n'est pas gagné, hein ! Parce que le sentiment que j'ai, c'est qu'en termes de mobilier urbain, la tendance est un peu à l'inverse, c'est-à-dire essayer d'inventer des bancs qui ne sont pas l'ami du SDF parce qu'on ne peut pas se coucher dessus, des bancs qui ne sont pas l'ami, non plus, des skateurs parce que c'est de telle manière que si t'essaies tu vas te casser la figure. Donc bref, j'ai l'impression qu'on va plutôt dans l'autre sens. Mais c'est bien d'être optimiste ! (Élu.e du champ de la culture, Retour aux enquêtes)

Comme évoqué dans le point précédent, un des enjeux majeurs de l'aménagement urbain dans une perspective de ville récréative est d'accepter que cette action n'implique pas nécessairement d'orienter les usages de l'espace, voire ne s'y résume pas, contrairement à ce que sa traduction anglophone par le terme de *planning* laisse entendre. En effet, il est important de différencier « *planning* » et « *design* » sur les questions d'aménagement spatial car ils s'inscrivent plus largement dans un « *débat opposant la planification, le zonage et les réglementations trop rigides (représentés par le planning) à une approche plus contextuelle, processuelle et participative incarnée par le design* » (Monnet, 2016b, p. 206). Accepter cela nécessite ce que nous apparentons à une forme de lâcher-prise urbanistique. Tout d'abord, il semble important qu'une partie de l'espace urbain ait du « jeu » et que tout n'y soit pas organisé à l'avance. Il s'agit, pour Riffaud (2021), de laisser du jeu dans la fabrique urbaine au sens de l'espace lâche entre les éléments d'un rouage car il permet à certains de l'investir en étant hautement créatif du fait qu'il favorise l'incertitude, l'indéterminé et l'exposition à l'altérité. En effet, la ville revêt le sens profond « *du rêve qui exige la plasticité des formes et l'indétermination relative des sens* » (Ledrut, 1977, p. 326) ; aussi doit-elle être saisissable par l'imprévu. Cette plasticité urbaine correspond, selon Ledrut (1977), à un agencement des lieux dont le sens dépasse la fonction et dont la forme est chargée de potentialités de jeu, ce qu'il résume par la « *transfonctionnalité* » de la ville. Et Riffaud d'insister en faisant la promotion d'un penser la ville luttant contre son désenchantement par conservation de « *l'incertitude d'une confrontation aléatoire avec l'altérité propre aux espaces publics* » (2017a, p. 293). Alors, l'aménagement urbain doit accepter la possibilité de cet imprévu et l'intégrer dans ses démarches et actions, à l'image des « *loose spaces* » permettant de dépasser la création de « *petits mondes* » séparant les jeunes du reste de la société urbaine (Andersson *et al.*, 2019). Curnier décrit ainsi cette bascule de l'appréhension de l'aménagement comme une démarche d'acceptation de l'équivocité se concrétisant dans le fait de « *susciter des comportements ludiques, sans pour autant prescrire des usages spécifiques* » (Curnier, 2014, paragr. 14). Plus précisément, cette configuration d'un

potentiel d'appropriation et de détournement repose, selon elle, sur la nécessité d'intégrer le désordre, le risque et la créativité inattendue dans la conception de l'espace urbain. En somme, « *de proposer des dispositifs plus souples dans lesquels tout n'est pas prévu et anticipé* » (Riffaud, 2018b, p. 180). Ces éléments font écho à l'idée rapportée par Monnet (2016b), à partir de la recension d'un ouvrage⁵, d'un renouvellement de l'approche opérationnelle de l'informalité à travers le prisme d'une triple esthétique intégrant notamment l'« imagination » dans les démarches urbanistiques, c'est-à-dire cherchant à susciter et valoriser l'innovation.

Chercheur : J'ai souvenir de quelqu'un qui m'a dit « Aujourd'hui, quand on fait un banc, quand on construit un banc, c'est marqué sur la fiche technique que c'est un banc et que donc c'est fait pour s'asseoir. Donc si on fait un banc en suscitant l'idée qu'on puisse y faire un salto, si demain quelqu'un fait un salto dessus et a un accident, on va nous reprocher de mal avoir construit le banc et donc on va se faire tacler derrière. ».

Interlocuteur.rice : Ils sont complètement... C'est tellement obtus ! C'est tellement... Ouais, c'est dramatique. [...] Il y a beaucoup de paradoxes, quand même, hein, tu vois, sur l'utilisation du mobilier urbain. Même pour les enfants, quand tu fais le ratio taille sur les grandes toiles d'araignée ou d'autres jeux, tu te dis « Ouah ! Ça va haut, hein ! Avec des rondins de bois, etc. ». Et tu te dis que, oui, à l'échelle d'un adulte, pour une pratique d'adulte, on a des normes où il ne faut pas dépasser les 1m30 sur un sol avec un revêtement de 6cm ou alors 1m de copeaux de bois. Tu vois, c'est des normes où tu te casses la tête. Tu te casses la tête ! (Cadre associatif de Parkour59, Retour aux enquêtes)

Dans cette perspective et selon Stevens (2007), un bon espace en ville serait avant tout un espace non terminé, non pas que son aménagement ne soit pas achevé, mais qui est suffisamment ouvert et riche pour que chacun puisse le terminer lui-même en le pratiquant et en se l'appropriant. « *New needs and new uses are always evolving, and so design policy needs to consider how to best provide for the possibility of ongoing alterations to public open spaces and their programs* » (Stevens, 2007, p. 204). L'espace public ouvert serait ainsi un espace non terminé en ce qu'il deviendrait complet par l'usage que les personnes en font. Il préconise alors une évolution politique à travers une meilleure prise en compte du loisir en ce qu'il relève de choix et du contrôle individuels et ne peut être réduit à un ensemble de fonctions prédéfinies. Pour lui, seule cette bascule de l'appréhension de la récréation mènerait au développement d'espaces luxurieux supports d'une multitude d'activités, appropriables par des personnes différentes et disponibles pour de futurs usages encore inconnus.

10.3.1.3 Vers un aménagement ouvert des espaces et des espaces ouverts

En complément, Stevens (2007) considère que l'indétermination est une forme d'ouverture qui est une caractéristique spatiale fondamentale de la ludicité et, selon nous, par extension, de la récréativité. D'une part, le potentiel ludique d'un espace révèle le caractère contingent et fragile des solutions aménagées et déterminées en matière de correspondance entre conception, perception et usage des objets de la ville. Une

⁵ Mukhija, V. et Loukaitou-Sideris, A. (2014). *The Informal American City. Beyond Taco Trucks and Day Labor*. The MIT Press.

programmation claire d'aménagements urbains en faveur du jeu n'est pas forcément la bonne solution puisque ce sont l'indétermination, l'incomplétude, le relâchement et le risque qui présentent les meilleures opportunités ludiques ; aussi s'agit-il, selon cet auteur, d'accepter la place de ces éléments dans l'aménagement urbain et de reconnaître leur intérêt. D'autre part, Stevens estime que le caractère fonctionnel flou et indéterminé d'un élément de mobilier – il prend l'exemple de la statue – constitue ce qui en fait un objet particulier de divertissement et d'écart aux responsabilités et préoccupations instrumentales. Dans la continuité de son raisonnement, nous positionnons donc l'enjeu de l'aménagement sur le fait de favoriser cette ouverture, soit de penser l'action-même d'aménager de manière plus ouverte, mais aussi de penser l'aménagement d'espaces eux-mêmes davantage ouverts. Il nous semble en effet nécessaire que la ville soit plus ouverte et considère son rôle de stimulateur récréatif de l'imprévu par l'aménagement, à l'instar de Riffaud (2021) pour qui les institutions ne doivent pas seulement interdire mais aussi favoriser l'expressivité autonome. Cette ouverture dans l'appréhension de l'aménagement lorsqu'il prend en compte le potentiel ludique des espaces peut également être assimilé à une forme de flexibilité urbanistique (Stevens, 2007) considérant la modularité et la possibilité de retravailler ce qui est aménagé. Par ailleurs, il s'agit, très concrètement, d'envisager la mise en place d'espaces indéterminés, c'est-à-dire ouverts à l'imprévu. Loin d'une indétermination simpliste, il faut, comme l'explique Ledrut (1977), lier le caractère indéterminé à l'offre de potentialités, ce qu'il présente donc comme une surdétermination. Les préconisations de Stevens (2007) vont dans le même sens lorsqu'il recommande de limiter l'investissement dans l'aménagement gestionnaire des espaces publics quant à leurs contrôle et règles pour lui préférer un investissement dans la créativité et l'offre d'espaces remplis d'opportunités non déterminées et de potentiels. À ce titre, l'« *awkward space* » (Jones, 2007), soit l'espace de l'indétermination dont l'intérêt en matière de singularisation de l'expérience spatiale a été évoqué plus haut, semble tout à fait approprié. Il met en lumière les qualités intangibles des espaces en ce que ces dernières « *may offer positive, creative possibilities for the user's experience of the built environment* » (Jones, 2007, p. 70). En effet, il serait préférable « *d'évoluer vers un espace public où l'indétermination procure suffisamment de souplesse au sujet pour s'épanouir* » (Miaux, 2009, paragr. 41) ; aussi l'enjeu réside-t-il dans la conception d'espaces publics accessibles à la diversité des sens qui lui sont attribués.

10.3.2 La ville récréative, un territoire de récréativité diffuse

Finalement, tous les éléments avancés mènent à la nécessité d'un urbanisme aussi récréatif, que ce soit dans ses approches globales comme dans le souci des détails, pour que la ville récréative se concrétise complètement entre habiter, urbanité, aménagement et, donc, urbanisme. Parce que les traceurs et les explorateurs sont des géo-artistes, « *par leurs expérimentations, ils incitent les autorités et les urbanistes à imaginer un urbanisme plus sensible et à co-construire avec les usagers un mobilier urbain et des espaces publics modulaires et polyvalents* » (Gwiazdzinski, 2016, p. 36). Par exemple, le prisme du parkour dans une perspective urbanistique de ville ludique permet d'envisager une utilité ludique à des micro-espaces propices à la réappropriation, ce qui entraîne un recul du risque de conflit entre activités ludiques et espaces occupés (Rawlinson et Guaralda, 2011).

10.3.2.1 La ville comme terrain de jeu

Parce que l'immersion parmi les traceurs a démontré la capacité de leur pratique à révéler le potentiel ludique des espaces qui ne sont pas récréatifs *a priori* et à renforcer celui-ci pour les espaces de loisir, elle a permis de saisir que le parkour engage une ludification de toute la ville. Ce processus démarre dans une situation originelle d'un contexte urbain aseptisé aliénant tout potentiel récréatif du fait que la ville se voit débarrassée « des éléments urbains dont les propriétés sont rendues floues à l'usage et qui permettent encore la formation d'espaces de jeu » (Breviglieri, 2015, paragr. 17). Alors, le jeu opère un dévoilement du potentiel récréatif des espaces urbains, à l'image du site négligé qui prend de la valeur par la pratique du parkour et devient un lieu de redécouverte ludique de l'urbanité (Mould, 2015a). Pour Smith et Steinø (2016), une telle activité agit comme un révélateur d'une forme d'urbanité contemporaine dans laquelle l'espace – ce qui compose l'arrière-plan – plutôt que ses formes – son plan central – en est le facteur principal dans lequel est introduit un jeu avec sa matérialité – son premier plan – (Fig. 10.12).

Exciting new spatial possibilities are possible when programmes and non-programmes are overlaid in all of their complexity and allowed to ebb and flow in intensity. Banal spaces can become complex spaces with many different legitimate temporal scripts and programmes, so long as they can withstand the ravages of time and creative misuse. (Rawlinson et Guaralda, 2012, p. 7)

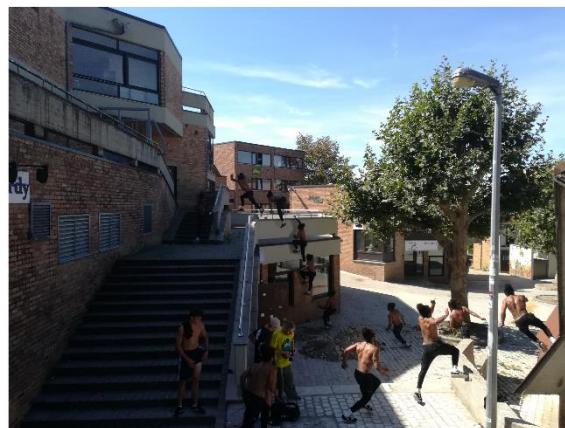


Figure 10.12 : La création d'une ligne de parkour, telle une chorégraphie du corps avec les éléments matériels détournés du lieu, dévoile un potentiel récréatif insoupçonné de l'espace. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019

En ludifiant l'environnement urbain dans son intégralité, les pratiques récréatives transforment la ville en un terrain de jeu diffus car elle se métamorphose en un territoire de récréativité. D'une part, la ville toute entière devient ce terrain de jeu, à l'image de l'idée d'Aldo van Eyck pour qui tous les éléments du mobilier peuvent être détournés par les enfants dans une finalité ludique en ce qu'ils sont plus « vrais » que le mobilier créé pour le jeu lui-même (Paquot, 2015). Ainsi, Borden (2001) estime que le skateboard uniformise l'architecture en faisant de l'intégralité de la ville une surface pour pratiquer où il articule son activité par un jeu d'échelle entre le macro (conception de la ville entière comme terrain de pratique) et le micro (attention au détail du moindre objet), ce qui entre en résonance avec ce que Potter (2019) dit du parkour lorsqu'il

considère qu'il produit un réenchantement ludique de la ville toute entière. En cela, la ville récréative se rapproche du modèle de la « ville festive » qui

ne se limite pas à être un simple support dans lequel se déroulent fêtes et événements ponctuels. Elle tend au contraire de plus en plus à être aménagée comme un lieu festif et cette dimension festive et événementielle guide désormais la manière de concevoir, de fabriquer, de pratiquer la ville. (Gravari-Barbas, 2009, p. 282)

D'autre part, il est possible de voir dans ces pratiques la construction d'une ville parallèle davantage ludique qui viendrait se superposer sur son pendant dominant. Il en va de même des plages urbaines spontanées qu'En-Nejjari *et al.* (2020) assimilent à une transformation de l'appréhension de l'espace public d'une perspective fonctionnelle à une approche par les usages, notamment de loisir et d'agrément, inscrite dans une recherche d'alternative aux loisirs marchands. Pour ces auteurs, seule une ludification non marchande de l'espace public permettrait l'acceptabilité et la viabilité de la ville dense par les citoyens. Ce phénomène de ville ludique parallèle, Geyh l'entrevoit également à travers le parkour du fait qu'il « *remaps urban space, creating a parallel, "ludic" city, a city of movement and free play within and against the city of obstacles and inhibitions* » (2006, parag. 10) lorsqu'il participe à la reconfiguration de l'espace public par sa ludification.

10.3.2.2 Éléments concrets de *design* urbain à travers la ville

Dans la révélation ou le renforcement du potentiel récréatif des espaces urbains mis en exergue par l'investigation se distingue un paradoxe sur lequel il s'agit, en toute fin, de revenir. La capacité d'un lieu à être l'objet d'usages créatifs et ludiques est d'autant plus importante que celui-ci n'est pas, *a priori*, récréatif ; aussi est-il possible d'en conclure, d'une part, que ces espaces détiennent une forte valeur récréative potentielle et, d'autre part, que leur caractère non récréatif *a priori* contribue paradoxalement à la constitution partielle, si ce n'est majoritaire, de leur potentiel récréatif (Fig. 10.13 et 10.14). Autrement dit, l'espace *a priori* non récréatif présenterait un fort potentiel créatif et ludique justement parce qu'il n'est pas, *a priori*, pensé pour ce type d'usage. Pour autant, la position de l'institution qui voudrait qu'elle ne cherche pas à favoriser la récréativité parce que, en s'y refusant, elle y contribuerait, ne peut être la seule ligne de conduite. Deux orientations semblent finalement concilier les enjeux précédemment identifiés de lâcher-prise urbanistique et de constitution d'un territoire de récréativité diffuse à l'échelle de toute la ville.



Figure 10.13 : Les escaliers du sentier du Luxembourg de Louvain-la-Neuve, un passage peu utilisé devenu spot de parkour deux jours de suite. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.



Figure 10.14 : Une cimenterie abandonnée, attraction d'un village sur laquelle capitaliser ? Photo : Robin Lesné, 2019.

La première d'entre-elles correspond à la mise en place d'un plan guide d'urbanisme prenant en compte la stimulation des formes récréatives imprévues dans une large majorité de lieux. Trois exemples motivent cette perspective. La promotion de la récréation informelle des enfants par (1) la construction d'un espace « jouable » à partir d'objets réutilisés grâce au travail d'imagination et de réinterprétation s'articule, à Londres, à travers le *Supplementary Planning Guideline*. L'idée y est de concevoir l'espace et l'aménagement de manière à permettre la réinterprétation des affordances (Rawlinson et Guaralda, 2012). Dans une perspective similaire, (2) le Schéma de cohérence territoriale de Bordeaux a intégré, en 2019, le skateboard dans ses principes guidant l'aménagement spatial, notamment à travers la mise en place de mobilier-œuvres temporaires de glisse et de roule dans le cadre de la saison culturelle (Pointillard, 2020). Cet exemple rejoint la ligne de conduite du *skate-urbanism*, c'est-à-dire l'intégration de la pratique dans la définition de l'espace public (Fig. 10.15) à travers une forme d'institutionnalisation fonctionnant dans une logique *bottom-up*. De manière plus originale, (3) la ville de Nantes a mis en place en 2016 sa politique [Nantes Terrain de Jeux](#). Celle-ci correspond à la formalisation d'un espace de discussion, d'accueil et de bienveillance pour faciliter les rapports et relations entre les pratiques de loisirs informelles et auto-organisées avec l'institution (Lesné, 2019b ; Lesné *et al.*, 2019), notamment dans l'optique de la fabrique urbaine, entre autres choses.



Figure 10.15 : Terrasse Général Koenig, quartier Mériadeck, Bordeaux, rénovation en 2020 incluant des revêtements skatables. Source : <https://www.dedication.website/projets/terrasse-gnral-koenig-bordeaux-mriadeck-2020>

La seconde orientation identifiée, moins régulée que la précédente mais plus théorique, est de disperser à travers toute la ville des artefacts favorisant les usages créatifs et ludiques. En effet, le mobilier urbain est certainement l'objet le plus stimulant de l'espace public pour le jeu du fait de sa non-conception ludique et, en conséquence, du caractère transgressif de son usage par le jeu (Stevens, 2007). De plus, pour Curnier (2014), l'enjeu est de penser un mobilier qui ne soit pas interactif explicitement car il aurait tendance à canaliser l'attitude ludique ; aussi préconise-t-elle des éléments engageants présentant un potentiel créatif important puisque « le besoin d'inventer, d'improviser et de créer est inhérent au caractère du jeu » (Curnier, 2014, paragr. 7). Elle cite notamment l'exemple des statues en ce qu'elles présentent une multiplicité de réinterprétations imaginatives possibles qui côtoient des usages plus fonctionnels et favorisent, ainsi, une appropriation ludique du mobilier. Ainsi, la « ville ludique » correspondrait à une transformation contemporaine de l'espace urbain en un immense terrain de jeu à travers un processus urbanistique de prolifération de détails, notamment du mobilier, dans les espaces ordinaires qui accompagneraient, voire encourageraient, des pratiques récréatives (Fig. 10.16), ce qu'elle nomme des « artefacts ».

Par artefacts, nous entendons tous les dispositifs – mobilier, fontaines, sculptures, traitements de sols – qui encouragent, et de fait cautionnent, des attitudes bétonistes et ludiques qui, jusqu'il y a peu, auraient pu être considérées comme marginales, provocantes ou irrespectueuses, comme l'escalade, les glissades, les dégringolades et les baignades, ou encore le fait de se prélasser. (Curnier, 2014, paragr. 3)

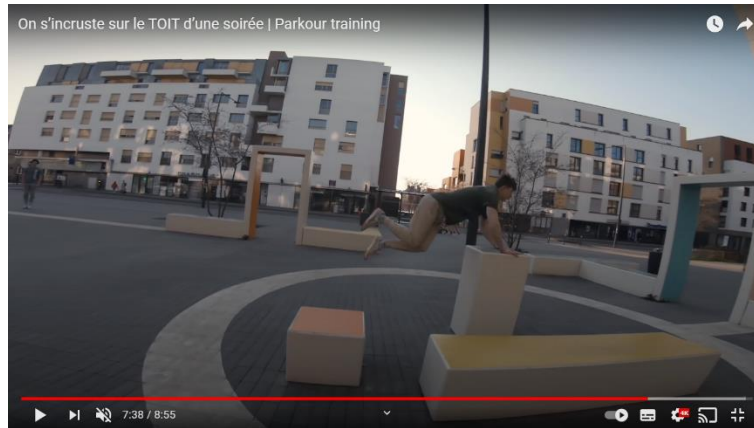


Figure 10.16 : Place Thérèse Pierre, Rennes, du mobilier pour une pause lecture, un pique-nique, un rendez-vous galant, etc. aussi adapté au parkour. Source : Fradin, 2021

Pour autant, il est important de mentionner que de telles orientations urbanistiques ne sont pas sans limite. Leur présentation lors des retours aux enquêtés a notamment fait l'objet de deux critiques de la part de l'un d'entre eux : les artefacts récréatifs, parce qu'ils invitent à une grande diversité de formes de réappropriation, ne seraient finalement adaptés à aucun usage ludique « complexe » ; et, dans tous les cas, ces éléments de mobilier seraient conçus par des personnes non expertes des pratiques récréatives ; aussi ne pourraient-ils pas répondre réellement aux usages qui voudraient en être faits.

Parfois, des éléments de mobilier, quand ils servent un peu à tout, ils ne servent vraiment à rien. Dans le sens où il y a des difficultés à être identifié ou à être approprié parce qu'on veut les dédier à plusieurs spécialistes mais ces spécialistes ne voient pas forcément... Ou parce que les urbanistes, quand ils les ont créés, ne sont pas mis assez à la hauteur des traceurs, ou des pratiquants, ou des artistes ou autres, etc. [...] Ils vont trouver des petits éléments mais, en fait, ils ne vont pas le rendre assez sexy pour donner envie à un traceur de pouvoir y pratiquer de manière, j'ai envie de dire, durable comme un véritable spot qu'un traceur connaît et que, quand ça fait cinq ans, six ans – tout ce qu'on veut – de pratique, à chaque fois qu'il vient dans ce spot c'est qu'il travaille un truc bien particulier et il a une possibilité de mouvements qui est considérable. C'est là-dessus, en fait, que parfois ça peut pêcher parce qu'on a tendance à trouver des urbanistes, des architectes ou, tout simplement, j'ai envie de dire, des menuisiers à qui on a fait appel par une structure artistique et qui vient poser quelque chose. En fait, ils mettent en place un mobilier qui est dédié à plein de choses mais, au final, qui, pour un pratiquant, est trop sommaire. (Cadre associatif de Parkour59, Retour aux enquêtés)

CONCLUSION GÉNÉRALE : LA VILLE COMME TERRITOIRE RÉCRÉATIF

Parce que la réflexion touche à son but, il s'agit désormais d'en exposer les derniers éléments. D'une part, l'idée est de proposer une synthèse permettant de reprendre l'ensemble des aspects les plus importants constitutifs du développement. Cet exercice s'articule autour de trois points. Premièrement, à travers un retour sur les pistes d'investigation évoquées en introduction, il est possible d'établir un résumé de la démarche de recherche. Deuxièmement, un moment particulier doit être accordé à la construction d'une réponse explicite à la problématique soulevée. Pour cela, il est retenu d'exposer de manière concise et exhaustive les différents éléments éclairants sur les questionnements construits dans le chapitre 4 grâce aux analyses bibliométriques. Troisièmement, quelques pistes complémentaires sont à évoquer afin de prolonger le raisonnement et de l'ancrer davantage dans l'opérationnel. D'autre part, cette ultime partie du travail est également consacrée à une prise de recul critique sur la présente thèse qui vise autant à tenter de l'évaluer qu'à essayer d'en faire émerger des perspectives. Du fait de l'entremêlement de considérations scientifiques et plus personnelles, l'utilisation du « je » est de retour, ce qui fait écho aux premiers temps de l'introduction.

11.1 Exercice de synthèse transversale

Le mot d'ordre retenu pour synthétiser le travail est celui de la transversalité. Si, déjà, le chapitre 10 tentait de porter un regard dépassant les jeux d'échelle de l'individu à la ville, l'idée est ici d'aller encore plus loin. L'entreprise est de réussir à mettre en avant l'imbrication de la ville récréative à tous les niveaux de telle manière que les questionnements de recherche construits dans une logique scalaire trouvent leur réponse également dans les réflexions menées sur d'autres échelles.

11.1.1 Retour sur les quatre pistes de réflexion initiales

Comme exposé dans le propos introductif, l'entreprise s'articulait autour de quatre pistes. Je souhaite ici revenir sur celles-ci afin de présenter comment elles ont été suivies. La première d'entre elles concernait la redéfinition de dualités spatiales. L'idée générale était de déconstruire les binarités sur lesquelles elles reposent pour considérer davantage la confusion entre leurs polarités par recoupement, superposition ou encore confusion et, ainsi, saisir la richesse d'une appréhension multiple et diversifiée de l'espace. Pour ce qui est de l'opposition public/privé, il a tout d'abord été mis en avant la nécessité de dépasser cette dualité de sphères (Sabatier, 2007), entre le logement et l'extérieur (Remy, 2015) ou du registre du droit (Lussault, 2003a) pour appréhender la ville par ses usages et pratiques ainsi que par ses représentations et significations car un fort entremêlement les marque. Cela a permis l'articulation d'une réflexion sur ce qui fait le caractère public d'un espace en considérant une approche par ce qu'il s'y passe, démontrant que l'espace n'est pas « public » *a priori* mais seulement *in situ*, pouvant même perdre en « publicité » *a posteriori*. Par prolongement, j'ai pu mettre en exergue que la question du caractère ouvert ou fermé d'un espace est un prisme peu mobilisé (Ameel et Tani, 2007 ; Lebreton, 2010 ; Remy, 2015 ; Anderson *et al.*, 2018 ; Lesné *et al.*, 2019) alors qu'il

s'avère davantage adapté pour étudier l'espace urbain et ce qui s'y joue concrètement. Ainsi, la question de l'ouverture et de la fermeture spatiale a démontré toute sa cohérence et son intérêt supérieur à celle de la distinction public/privé socio-normative et législative pour comprendre ce qui fait la « publicité » d'un espace. En outre, concernant la dialectique entre l'ici et l'ailleurs, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une grille de lecture déjà connue (Piolle, 1993) et appliquée à la ville (Lebreton, 2010a ; Bourdeau *et al.*, 2011) ou au tourisme (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015) ; aussi ma thèse ne prétend-t-elle pas la renouveler mais plus modestement la prolonger. En effet, la réflexion montre à quel point l'ici et l'ailleurs se recouvrent particulièrement en ville, donc qu'il ne faut pas les séparer dans « l'horizontalité » mais comprendre et étudier leur superposition à travers une forme de « verticalité ».

La deuxième piste identifiée était celle de l'inscription des pratiques étudiées dans le registre de la revendication. Compte-tenu de l'abondance de réflexions concernant la ville capitaliste (Augé, 1992), y compris pour les pratiques ludo-sportives avec l'exemple du parkour (Atkinson, 2009), et au regard de la nécessité de dépasser ce prisme comme les revues de littérature l'ont montrée, cette dimension est finalement présente en filigrane sans faire l'objet d'une attention spécifique dans la thèse. Pour autant, je me suis attaché à déconstruire l'idée que le récréatif, notamment transgressif, est anticapitaliste pour montrer comment tous deux coexistent dans la ville, voire s'entretiennent, à l'image des pratiques récréatives qui constituent des outils marketing intéressants ou du fait que, bien souvent, la transgression finisse par devenir la nouvelle norme. Il en va relativement de même pour la question du droit à la ville (Lefebvre, 1968) qui est également largement mobilisée, notamment pour étudier les pratiques de loisir transgressives. Elle ne fait donc pas l'objet d'un traitement particulier mais vient ponctuer la réflexion au besoin tout au long du travail. Loin d'une acception hautement revendicative et idéologique du droit à la ville, j'ai préféré me focaliser sur la façon dont les pratiques de récréation transgressives articulent et construisent concrètement un droit à la ville plutôt que d'interroger la manière dont elles s'y inscrivent et en relèvent. Par conséquent, le prisme de la récréativité s'est révélé incontournable et occupe le cœur du raisonnement dans sa globalité. La démarche n'était pas tant de comprendre comment se manifeste une revendication de récréativité que de saisir l'articulation du récréatif en ville et ce qu'il dit, qu'il soit revendicatif ou non.

La transgression constituait la troisième piste et il était envisagé de l'appréhender à travers son caractère constructif. En effet, dans la perspective de dépasser les dualités spatiales identifiées et les prismes « revendicatifs », l'entreprise était également de s'intéresser à la déviance au-delà de la seule dynamique de labélisation marginalisante (Becker, 1985). Ainsi, une attention particulière a été prêtée à la déconstruction du caractère « déviant » des pratiques récréatives transgressives pour considérer également que cette déviance est positive (Barthélémy, 2005). Par cette bascule, il a alors été possible de l'appréhender dans la continuité des travaux sur la dissidence récréative (Bourdeau et Lebreton, 2013) et sur son caractère constructif défendu par Lebreton (2015b). L'idée n'était pas tant de vérifier ou de faire la démonstration des intérêts bénéfiques de la déviance mais de comprendre en quoi les pratiques récréatives transgressives sont constructives et de saisir ce qu'elles tendent à construire.

Enfin, la dernière piste retenue était celle de la question du renouvellement du rapport à la ville. Pour cela, il était choisi dès le début d'accorder, d'une part, une attention particulière au prisme corporel en considérant sa matérialité mais également les affects, donc de retenir la grille de lecture de la corporéité. Ma démarche s'inscrit dans une tendance contemporaine de reconsidération du corps en géographie (Di Méo, 2010 ; Barthe-Deloizy, 2011) prenant en compte que l'individu et son corps sont tous deux des acteurs spatiaux (Lamb, 2011). Dans le domaine de la géographie culturelle, j'évalue les apports de mon travail à deux niveaux : théorique et méthodologique. Au-delà de la corporalité des pratiques dans le rapport à l'espace évidemment étudiée, le caractère sensoriel et sensible de ce qui lie l'individu à ce qui l'environne a également été mobilisé, se focalisant sur l'expérience de l'espace urbain. Ainsi, (1) j'ai montré l'intérêt de considérer mais aussi de dépasser le prisme des corporalités pour saisir la place de la sensibilité dans le rapport à l'espace. Autrement dit, mener une géographie des corporéités, qu'elles soient d'ordre personnel comme collectif et psychologique comme social puisque ces quatre dimensions se révèlent entremêlées au regard de mes résultats, ce qui invite à dépasser la grille de lecture phénoménologique qui singularise les corps (Barthe-Deloizy, 2011). En prolongement, la question de ce que l'expérience spatiale laisse chez chacun a été prise en compte à travers le registre des émotions dans l'usage de l'espace et le registre de la construction mémorielle *in situ* attachée à la situation. Toutes ces pistes et les avancées auxquelles elles ont conduit ont été possibles du fait de la mobilisation d'une méthode immersive. Déjà bien connue des sociologues, anthropologues et ethnologues, (2) j'ai eu l'occasion démontrer la pertinence pour les géographes de se saisir également de l'opportunité d'apprendre et de comprendre par corps en s'engageant « corps et âme » (Wacquant, 2000) sur leur terrain d'investigation. Enfin, en matière de rapport à la ville, parce que le corps est ici remis au centre de l'expérience de l'espace et de la ville, il était nécessaire d'interroger, d'autre part, le renouvellement des valeurs et significations attribuées aux lieux dans les pratiques à travers ce prisme. Pour aller plus loin, la question s'est alors tournée vers ce que ces transformations dans le rapport à l'espace peuvent faire à la ville, donc comment elles peuvent la transformer ou être saisies comme des opportunités.

11.1.2 Réponses aux questionnements autour de la ville récréative

Comme l'explique Savoie-Zacj (2018) à propos du critère de fiabilité parmi les critères méthodologiques de rigueur, l'enjeu d'un travail de recherche est d'assurer la cohérence du fil conducteur entre les questionnements initiaux, leurs évolutions et le renseignement de celles-ci, puis les résultats. Autrement dit, il s'agit ici d'explicitier les réponses qu'apportent la présente thèse aux différents questionnements autour desquels elle s'articule. Pour rappel, la problématique générale était d'étudier la construction, l'interrogation et la régulation de la ville récréative dans ses dimensions matérielle, sociale et politique. Afin d'en exposer une issue claire, je propose de formuler un ensemble de réponses à toutes les questions et sous-questions de recherche développées dans le chapitre 4 et construites autour d'une structuration scalaire.

11.1.2.1 L'échelle de l'individu : la récréativité au cœur de l'expérience de la ville

En se focalisant sur les individus, trois grandes questions articulent la réflexion : le recentrage du rapport à la ville sur l'expérience de l'individu ; la place de la différence en ville et ses enjeux ; ainsi que le

développement de relations alternatives entre l'individu et la ville. Pour ce qui est de la première d'entre-elles, trois sous-questions la composent. L'idée était, tout d'abord, de réfléchir à la participation de la déviance et de la différence au développement des personnes à travers leur dimension positive et constructive. J'ai ainsi pu montrer qu'il s'agit bien d'une réalité en ce que les activités récréatives étudiées participent à la construction de leurs pratiquants, que ce soit par la découverte ou la redécouverte de soi-même en se concentrant sur ce qui fait sa singularité, par leur dimension éducative entre auto-construction et auto-développement de compétences ou encore par le fait qu'elles apprennent à ouvrir les yeux et à changer son regard sur la ville pour multiplier et diversifier les expériences qu'il est possible d'en faire. Ainsi, une déconstruction de l'idée que ce qui est « marginal » est à l'extérieur et en dehors d'un tout a pu être menée, certifiant que la marge est bien « dans » ce tout. Les pratiques étudiées ont donc démontré leur rôle dans la participation des individus à la vie collective de la ville et dans leur façon d'y prendre part, s'affirmant comme des actions politiques douces contribuant à la construction d'une citoyenneté. Ensuite, je questionnais ces pratiques urbaines sur la manière dont elles remettent les relations interpersonnelles, du « communautaire » à l'altérité, au centre de la construction de soi. D'une part, il ressort que la construction de soi passe indéniablement par l'interaction avec autrui, c'est-à-dire une expérience humaine ici récréative marquée par les relations sociales et participant à l'intégration sociale. D'autre part, plusieurs résultats ont montré que la récréativité urbaine contribue au renforcement de l'inter-tolérance entre individus en ville, que ce soit à travers le développement d'aptitudes dans la gestion de l'exposition à l'altérité par la tolérance et la dynamique de négociation ou par l'exposition à l'altérité impliquant un renforcement généralisé de la tolérance dans la société urbaine. Enfin, il était question de la place du corps dans l'expérience de l'espace et dans la connexion ou reconnexion à la ville. J'ai pu insister sur la nécessité de considérer que le corps est au centre des relations entre l'individu et l'espace urbain puisqu'il est le médium principal du processus de perception-action, de mesure de l'espace, d'attribution de significations à ce dernier, de construction d'un *sense of place* et de reconnaissance de la valeur des espaces au regard de leurs usages envisagés. J'ai également eu l'occasion de mettre en avant son rôle dans le renforcement de l'expérience de la ville car à travers lui se vit l'intensité des expériences spatiales de vertige, simulées, émotionnelles, de connexion psychologique ou encore esthétiques. Par ailleurs, le corps se confirme également comme le médium du renouvellement de l'expérience de la ville par les ressentis et le sensible ; aussi faut-il constater un ralentissement et une esthétisation de l'expérience spatiale à travers lui. Enfin, il est important de préciser que plusieurs résultats font état d'un « ruissellement » de l'expérience corporelle de la ville par les pratiques récréatives sur l'expérience quotidienne de la ville.

La deuxième grande question de recherche portant sur l'échelle de l'individu, donc celle de la place de la différence, s'articule autour de deux sous-questions. D'une part, comment la différence peut-elle avoir une place et s'affirmer dans l'espace urbain ? L'investigation a permis de démontrer que la différence est dans la nature de la ville et qu'elle est massive. Elle peut s'exprimer chez chacun des citoyens et tous les intéresser. En effet, il s'avère qu'une place dans la liminalité ou dans la marginalité reste une place dans le tout de la ville qui en est constitutive et contribue à la société urbaine, ce qui signifie que la différence fait partie de la

vie de la cité, voire y participe. Par ailleurs, elle peut concerner tous les espaces de la ville. Alors, il semble nécessaire de reconnaître son rôle pour que la ville évolue parallèlement à l'évolution de la société. Elle ne constitue pas une menace car elle est souvent naïve et source d'un renouvellement des perceptions et des formes d'habiter. La différence incarne plutôt la révélation des contours de la normalité ainsi que l'interrogation du sens des normes socio-spatiales et de la logique quant à qui les dicte. Ainsi, elle permet l'identification de nouvelles valeurs pour les espaces et la révélation de potentiels d'usage pour ces derniers. D'autre part, comment la différence peut-elle se légitimer auprès de la société urbaine pour être reconnue ? Je constate qu'en existant et en s'affichant, la différence montre sa volonté d'obtenir une place. Elle est revendicative de manière inhérente, cherchant sa légitimité et sa reconnaissance, et fait également preuve de l'imposition d'une rigueur interne favorisant son acceptation extérieure. En effet, ses acteurs s'engagent dans une entreprise de conviction à travers un travail de légitimation pour se faire accepter par leur présence, leurs négociations et leur caractère éphémère, ainsi qu'à travers une démarche d'ouverture et de sensibilisation envers autrui tout en démontrant une capacité de compromis. Par ailleurs, ces individus ancrés dans la différence s'avèrent porteurs d'une « utilité » sociale, entre participation à la construction d'une citoyenneté, inscription dans une démarche de promotion du territoire et contribution à la mise en tourisme du territoire.

La troisième et dernière question de recherche de cette échelle porte finalement sur la possibilité de formes alternatives dans les relations entre l'individu et la ville. Il s'agit, tout d'abord, de questionner le fait que la ville puisse constituer un ailleurs à découvrir ou redécouvrir permettant d'en faire de même pour soi. Trois éléments de réponse se distinguent dans le présent travail. Il s'avère que (1) la ville favorise une expérience récréative de soi. Elle constitue un espace pouvant procurer une expérience intense par le frisson et le vertige ou par simulation et imagination, tout comme une expérience sensible et émotionnelle ; aussi faut-il y voir un territoire d'expérimentation de la liberté et de ressentis intenses et sensibles. De plus, (2) les pratiques récréatives contribuent à une reconnexion à la ville également source de récréation de soi. Parce que la ville est indéniablement un territoire qui peut devenir un ailleurs dans l'ici, elle offre l'opportunité à chacun d'être davantage impliqué dans son rapport à l'espace, de mieux connaître son environnement et le monde pour se découvrir à travers ces découvertes ou encore de renouer de manière historico-mémorielle avec le territoire par un accès renouvelé à son passé, constituant un « ailleurs » temporel dans l'ici. En outre, (3) il se dégage que le récréatif dans le rapport à la ville participe de cette récréation de soi également pour les non-pratiquants. En prenant conscience du potentiel récréatif de la ville lorsqu'il est témoin d'activités récréatives, le passant peut se redécouvrir dans son rapport à l'espace urbain et faire évoluer son regard, voire ludifier son quotidien, de manière immédiate comme plus pérenne par découverte de l'habiter récréatif d'autrui. L'autre sous-question de ce point interroge le fait que des pratiques comme le parkour et l'urbex puissent constituer un mode d'engagement dans la société urbaine. De nouveau, j'y réponds à travers trois aspects. Au regard des résultats, il faut comprendre que dans de telles activités, s'engager débute par (1) faire reconnaître son existence et sa présence. En effet, les pratiques confirment leur contribution à l'intégration sociale mais traduisent également une demande, de la part du pratiquant, de reconnaissance de la légitimité

de son droit à être, à être là et à faire partie de la vie de la cité. S'il fallait retenir un rôle ou une place en particulier aux activités récréatives transgressives dans la ville, il s'agirait de (2) poser des questions sur des évidences non interrogées. En participant à la vie de la cité, leurs adeptes interrogent les normes sociales dictant les modes d'usage de l'espace ainsi que la légitimité de ces normes et de ceux qui les construisent, ce qui constitue une revendication effective non-intentionnelle. Mais de telles pratiques ne se limitent pas à soulever ces enjeux car elles présentent également (3) un caractère constructif par leur proposition implicite de renouvellement de l'ordre des choses. Il est possible d'y voir un activisme dont le but est de faire bouger les codes sociaux. De manière plus concrète, leur action pour ce renouvellement se situe au niveau de la démonstration que les normes devraient davantage découler des usages que les dicter, au niveau de la remise en question des codes sociaux favorisant l'émergence de valeurs d'usage et de richesses alternatives ou encore au niveau du témoignage que d'autres prismes existent et ont du sens.

11.1.2.2 L'échelle du groupe humain : la récréativité urbaine, ou l'enjeu social du renouvellement du prisme d'appréhension de la ville

En déplaçant la réflexion au niveau des individus en interaction, je formulais deux grands questionnements portant, d'une part, sur l'altérité en ville et, d'autre part, sur la participation des pratiques des cultures urbaines à la production et à la reproduction des espaces urbains. Le premier se décline en deux sous-questions. Il s'agit, d'une part, de s'interroger sur la place accordée à la récréation et à la transgression dans la ville par la société urbaine. Tout d'abord, il s'avère que cette place constitue un enjeu humain et psychosocial important. Elle est liée à des peurs propres à la nature humaine telles que celles de l'inconnu, de l'autre et de la différence, mais aussi propres à la construction sociale de la société, notamment pour ce qui est de la rencontre du formel et de l'informel ou des mondes adulte et juvénile. Ainsi, une place n'est accordée au récréatif et à la transgression qu'à condition que la tolérance au sein de la société soit renforcée, qu'elle prenne conscience que n'importe qui peut développer un usage récréatif et transgressif de la ville et que tous les citoyens peuvent être intéressés, ces pratiques s'adressant à tous. Ensuite, j'ai pu mettre en avant le fait que cette place constitue également un enjeu de société. Elle s'inscrit dans un contexte social marqué par une dynamique de réserve, voire d'opposition, face à l'enjeu de la cohabitation ainsi que par le poids des cadres socio-normatifs attachés au bon ordre des choses, à leurs bonnes places et aux légitimités reposant sur le pouvoir et la propriété. Alors, trois évolutions sociales sont nécessaires à ce qu'une place soit accordée au récréatif transgressif : un changement de regard par dépassement d'un prisme d'intentionnalité de nuisance à l'ordre ; le renforcement de la tolérance par dépassement des cadres socio-normatifs ; et une prise de conscience de sa compatibilité avec le sérieux. Finalement, ma thèse s'est attachée à démontrer que le récréatif et le transgressif présentent une utilité pour la société et la ville. En effet, ils se révèlent nécessaires et inhérents à la vie urbaine. L'enjeu repose alors sur la reconnaissance de cette réalité, ce qui semble se dessiner à travers le prisme du « progrès » et de l'innovation sociale. Mais la question de l'altérité en ville se pose également, d'autre part, à travers celle de la gestion et de la régulation des coprésences de manière très concrète. En ce sens, je relève des dynamiques propres aux pratiquants de récréations transgressives : l'autorégulation interne accompagnée d'une capacité de négociation, de dialogue et de compromis ; un

travail de légitimation par sensibilisation perpétuelle leur permettant de faire bonne figure ; et l'absence de processus d'exclusion d'autrui, voire le plus souvent l'inverse par soumission aux contraintes venant de l'extérieur. Pour autant, la vision externe, notamment institutionnelle, se révèle être dans une position de réserve, entre un attachement à la régulation conjointe marquée par une volonté d'imposer de la part du pouvoir public et une perception de menace au respect de la place d'autrui et du bon ordre des choses. Quelques perspectives se dessinent et permettent de nuancer ce tableau puisque le travail a mis en avant, d'une part, la nécessité d'une confiance extérieure renforcée du fait de l'autorégulation et d'un déplacement des problématiques hors de l'enjeu de gestion et, d'autre part, la piste du dépassement de la grille de lecture de l'espace dédié pour promouvoir des espaces de mixité sociale et d'usages ainsi qu'accepter davantage l'imprévu dans les usages des espaces.

Pour ce qui est du second grand questionnement, gravitant autour de la production et de la reproduction des espaces urbains, il se décline également en deux sous-questions. D'un côté, comment ces usages concrets de la ville, notamment par le corps, interrogent la conception et la conceptualisation de ses espaces ? Pour y répondre, trois éléments se distinguent. Ma thèse peut être lue comme une incitation à (1) remettre le corps au cœur des réflexions sur l'espace. Elle s'inscrit en effet dans l'intérêt contemporain croissant pour le corps dans les sciences sociales, notamment à travers le prisme de l'écologie corporelle de la ville. J'y pose en particulier les questions de la place du risque dans la ville et des bons usages des éléments de l'environnement urbain. Alors, mon travail a permis de mettre en avant le fait que (2) la concrétude des pratiques récréatives transgressives soulève des questionnements quant aux évidences dans la conceptualisation et la conception des espaces. Elle interroge la place des normes sociales dans la façon de penser les espaces et montre que le détournement spatial révèle les contours de leur normalité oubliée car évidente. En somme, à travers ma thèse, je formule (3) une invitation à faire évoluer la conception des espaces par une considération renforcée du récréatif. Il s'agirait de prendre davantage en compte le fait que le corps est vecteur d'une évolution des perceptions de l'espace et de ses potentiels d'usage ainsi que le rôle des espaces en matière de divertissement, d'interaction sociale et de spectacle. D'un autre côté, je me suis attaché à réfléchir à la manière dont ces pratiques des espaces urbains travaillent l'idée d'« espace public » et j'y réponds à travers deux axes. D'une part, ma thèse propose une remise à plat de la façon dont est pensé et interrogé ce qu'est l'espace public *a priori*. J'ai appréhendé le questionnement de cet objet en dépassant la vision public/privé et démontré la nécessité d'accepter que l'espace dédié ne peut pas être un espace public en pratique. Ainsi, j'ai mis en avant l'importance de recentrer la réflexion autour de la « publicité » spatiale sur l'appropriation, l'accessibilité et les légitimités. D'autre part et en prolongement, mon travail s'attache à montrer que l'espace public se construit *in situ* et qu'il ne peut être conceptualisé comme « public » qu'*a posteriori*. Je propose notamment de dépasser la question « À qui est l'espace public ? » dont la réponse se partage entre « à personne » et « à tout le monde » afin de considérer qu'il est avant tout « pour n'importe qui » car disponible et ouvert. Par ailleurs, mon travail mène à deux conclusions dans l'objectif de mise en place d'espaces publics : la nécessité de déconstruire l'idée de spécialisation pour promouvoir la mixité de personnes et d'usages ; ainsi que l'importance d'intégrer davantage l'ouverture dans l'aménagement des

espaces pour en faire des environnements prêts à accueillir l'imprévu. Car, finalement, il s'avère que les déterminants de la « publicité » sont multiples et divers, relevant notamment d'une coprésence de la diversité et d'un rôle social entre rencontre de l'altérité et construction de la société.

11.1.2.3 L'échelon du territoire : la récréativité urbaine, une multiplicité de bénéfices pour la ville

Pour ce qui est du dernier axe de questionnement scientifique, il repose moins sur un changement d'échelle que sur une approche à travers un autre prisme, passant de l'humain à l'espace ou, plus précisément, au territoire. Ici, la problématique se décline à travers deux orientations : d'une part, approfondir la réflexion sur la production et la reproduction spatiale pour interroger la valorisation ou revalorisation récréative des espaces urbains et, d'autre part, interroger finalement la concrétisation de l'idée de la ville récréative. Pour la première d'entre elles, une liste de trois questions précises a été établie. Il s'agit d'abord de (1) réfléchir au détournement spatial en ce qu'il peut entraîner un changement de regard et une prise de conscience d'autres potentialités pour les espaces urbains. En effet, mon travail a pu montrer à quel point et comment il incite au changement de prisme favorisant l'ouverture à d'autres appréhensions du réel, notamment des espaces dans leurs valeurs et usages potentiels. Le détournement interroge les normes sociales dictant les représentations et valeurs des espaces. La bascule des angles de vue qu'il enclenche révèle toute l'étendue du champ des possibles pour un même espace qui ne peut être appréhendé sans ce changement ; aussi permet-il la valorisation d'un ordre socio-spatial reposant davantage sur les usages et moins sur les normes. Plus particulièrement, le détournement spatial favorise l'émergence d'un regard révélateur dans les registres du sensible et du divertissement car la créativité lui est inhérente et participe de l'identification de potentiels renouvelés pour les espaces. Ce changement de perspective est notamment favorable au dévoilement de la dimension culturelle des espaces ou à sa mise en avant ainsi qu'à la démonstration de la valeur artistico-esthétique souvent négligée des espaces. Finalement, le détournement s'affirme comme un révélateur de la richesse urbaine en matière d'opportunités récréatives, entre exposition de la valeur ludique sous-estimée des espaces et mobilisation du prisme touristique faisant émerger des loisirs à travers une appréhension des espaces du quotidien dans leurs usages par les locaux au-delà des touristes. Toute cette réflexion sur la valeur des espaces de la ville s'articule également autour de (2) la question du caractère hautement créatif des formes récréatives d'usages de l'espace au point d'être leur qualité principale prenant le pas sur leur dimension transgressive. En effet, je me suis attelé à déconstruire la vision négative de la transgression en expliquant que les pratiques étudiées ne présentent pas d'intention de nuire et ne sont pas des activités de « marginaux » mais doivent davantage être appréhendées comme des loisirs positifs et constructifs. Plusieurs registres de créativité ont ainsi pu être identifiés : un potentiel au-delà des normes, notamment en matière d'esthétique et d'apport de ludique à la ville ; une forme d'innovation sociale jouant un rôle politique ; ainsi que la participation à l'attribution de sens à la vie urbaine par renforcement de l'habitabilité de la ville, entre autres choses. Enfin, j'ai interrogé (3) l'inscription potentielle des activités récréatives transgressives dans une stratégie de développement territorial et leur adéquation avec les enjeux des institutions urbaines. D'une part, il s'avère qu'elles participent d'une mise en valeur du territoire. Elles contribuent au renforcement de

L'attractivité territoriale à travers une démarche de promotion de l'intégralité du territoire car tous les espaces, y compris négligés, s'avèrent présenter un intérêt potentiel à travers la mobilisation du prisme créatif. Ces activités sont également engagées dans une entreprise de révélation de richesses sensibles et ludiques locales sous-estimées, entre sensibilisation à celles-ci et mobilisation des ressources humaines et matérielles du territoire. D'autre part, j'ai pu constater que les pratiques étudiées peuvent également rejoindre certains enjeux très factuels pour les institutions de la ville. Elles correspondent à une tendance dans les pratiques culturelles et répondent aux demandes émergentes de loisir et de tourisme, notamment du fait de leur attrait touristique potentiel. Pour autant, j'ai également mis en avant que leur convergence avec les enjeux institutionnels doit être appréhendée avec la plus grande précaution possible, notamment par les pouvoirs publics.

Quant à la question finale de la concrétisation de la ville récréative, je l'ai déclinée à travers deux points. D'une part, ma thèse a cherché à comprendre en quoi l'étude du parkour et de l'urbex démontre que la ville récréative est une réalité. J'y réponds ici en tirant la conclusion que la ville récréative est nécessaire et inévitable au regard des pratiques étudiées. En effet, il se dégage une attente des citoyens en matière de récréativité dans l'expérience de la ville, ce besoin ne pouvant pas trouver sa réponse dans les contours de la ville formelle et régulée. Par ailleurs, j'ai pu mettre en évidence que la richesse récréative est inhérente à la ville, que la récréativité urbaine s'autoalimente et que la ville récréative constitue un modèle pour tous et pour tous les espaces urbains ; aussi la ville se révèle-t-elle inmanquablement récréative. D'autre part, pour aller plus loin, je souhaitais comprendre comment les pratiques considérées révèlent le potentiel de récréativité des espaces urbains au-delà des modèles dominants de loisir et de jeu en ville. Trois pistes de réponse émergent, reprenant certains des éléments précédemment évoqués. Premièrement, je note que le rapport à la ville évolue et considère davantage le récréatif. Cela se retrouve notamment dans la réintroduction d'une intensité de la corporéité, entre vertige, imagination, risque ou encore simulation, ainsi que d'une sensibilité de la corporéité, entre esthétique, *sense of place* et émotions, dans les usages de la ville. J'ai également repéré un renouvellement des grilles de lecture du récréatif en ville, entre révélation du potentiel des espaces négligés ou non pensés pour le récréatif et construction d'un « tourisme » par chacun dans sa propre quotidienneté urbaine. Enfin, je relève trois entrées renouvelant la récréativité urbaine, à savoir le ralentissement, l'esthétisation et la ludification. Deuxièmement, le caractère récréatif de la ville se démarque par son inscription en dehors des modèles officiels. Ce n'est pas tant l'offre de récréation que les usages récréatifs concrets qui participent à renforcer la récréativité urbaine : ces usages y contribuent dans les faits et pas seulement dans les idées, d'autant plus qu'ils instaurent une ambiance favorable au développement du récréatif. L'enjeu est alors de dépasser une approche de la ville récréative par ses espaces de loisir pour la penser comme un territoire de récréativité diffuse, notamment au moyen d'une dispersion d'éléments récréatifs à travers la ville. Troisièmement, j'ai eu l'occasion de repérer et de structurer quelques principes guides permettant tout de même d'intégrer la récréativité dans les modèles institutionnels. Je prône ainsi un rapport plus lâche aux codes sociaux car il favorise l'identification de valeurs alternatives. Par exemple, le caractère inaccessible renforce la valeur récréative, ce qui incite à intégrer également la non-

formalisation dans l'aménagement urbain. Finalement, j'arrive à la conclusion que le potentiel récréatif d'un espace réside davantage dans son niveau de « publicité », notamment de mixité sociale et d'usages, et dans son ouverture à l'imprévu que dans sa destination, voire consécration, au loisir. Cela met en avant l'enjeu, selon moi, que la ville devrait saisir son influence dans la récréativité urbaine et engager une démarche en faveur de sa stimulation tout en suivant les quelques recommandations que je formule ici modestement.

11.1.3 Prolongement de la réflexion : quelques pistes plus opérationnelles pour un urbanisme de la ville récréative

Pour approfondir le dernier point évoqué, je souhaite ici proposer quelques ultimes perspectives qui me semblent intéressantes à considérer dans une visée d'opérationnalisation de la ville récréative. Elles sont au nombre de deux et traitent de la verticalité et de l'urbanisme tactique. Concernant la première, au regard des résultats de la présente recherche et d'éléments avancés par d'autres auteurs, il s'agit de mettre en avant le fait que la prise en compte de la verticalité en urbanisme est à envisager comme un renouvellement des schémas de pensée.

S'interroger sur la verticalité, cela permet de réinterroger concepts et formes et de leur redonner une concrétude que des approches trop exclusivement techniques et planificatrices (au double sens du mot planifier : réduire à deux dimensions et prévoir) aplatissent et éloignent du vécu. (Bing, 2018, paragr. 24)

L'intérêt d'une réflexion sur la verticalité en matière d'aménagement me semble important. Graham et Hewitt (2003) mettent ainsi en avant un double objectif de considération de la verticalité en géographie urbaine et de dépassement d'une attention concentrée sur le matériel, préconisant le développement d'un urbanisme volumétrique considérant les deux axes dimensionnels et les trois dimensions de la ville que sont sa matérialité, ses pratiques du vécu et son imaginaire.

Pour ce qui est de l'urbanisme tactique, il me faut tout d'abord revenir sur sa présentation. De manière très concrète, il se caractérise par une action urbanistique à forte malléabilité temporelle, spatiale et technique. Courage (2013) le décrit comme un mode d'aménagement temporaire, modulable et d'une grande facilité à être installé et démonté. Les modifications temporaires des espaces urbains qu'il entraîne favoriseraient ainsi la stimulation à l'exploration ludique des opportunités rencontrées dans un contexte d'adaptation au *stimuli* et de sensibilité supérieure aux nouvelles sensations de la part des citoyens (Stevens, 2007). En somme, il participerait d'une « déroutinisation ». L'urbanisme tactique se démarque notamment par sa démarche favorisant l'auto-organisation. Il s'agit, en effet, d'un ensemble d'actions informelles – matérielles ou non – qui interviennent dans la fabrique de la ville à travers une logique *bottom-up*, antiautoritaire, spontanée, participative et parfois communautaire (Courage, 2013). Ce mode d'aménagement spatial participe ainsi à la promotion de la démarche autonome et du DIY où ce sont les personnes les plus directement impactées qui se saisissent d'outils de mobilisation, ce qui correspond à une forme de réappropriation de l'espace urbain par ses usagers (Brenner, 2016). Car l'une des raisons principales du traitement de l'urbanisme tactique à l'issue de toute la réflexion de ma thèse réside particulièrement dans son inscription au cœur d'une logique de réappropriation spatiale. Comme l'explique Brenner (2016), un des défauts de l'urbanisation

contemporaine est son incapacité à intégrer l'informalité urbaine dans son raisonnement et ses actions. Le réaménagement et la réappropriation spatiale ne suffisent pas ; aussi faut-il constater la nécessité d'un mode de gouvernance avec davantage d'efficacité, de transparence, d'inclusivité et de collaboration, enjeu auquel peut répondre l'urbanisme tactique. Par ailleurs, dans le registre de la ville récréative, il est particulièrement intéressant car il participe à la promotion d'un mode d'aménagement spatial de la récréativité alternatif à l'espace dédié. À titre d'exemple, il faut reconnaître que

skateparks offer delineated facilities that stymie spontaneity and creativity and cities typically afford more complex spaces that become socially produced and spatially practiced by skateboarders, which creates a discursive medium for skateboarders to perform tactical urbanism and display their performances to the public (Chiu et Giamarino, 2019, p. 465).

L'espace dédié doit donc être un modèle dépassé en ce qu'il ne permet pas l'urbanisme tactique propre à la production socio-spatiale de la ville par son appropriation. Pour toutes ces raisons, l'urbanisme tactique peut être considéré comme un « *hacktivism* », c'est-à-dire un mélange d'activisme et de subversion – « *hacking* » – de l'espace qui « *subverts public space to encourage city dwellers to reclaim and re-purpose it* » (Courage, 2013, p. 91). Je propose alors d'en présenter quelques mises en application dans la perspective de la ville récréative à travers des illustrations et l'exposé de sa potentielle formalisation. Les espaces à vocation sportive et récréative modulables et évolutifs du fait de la considération des pratiques et de l'adaptation des équipements à celles-ci présentés par Adamkiewicz (2002) me semblent, en effet, relever de ce mode d'aménagement. Lorsque Stevens (2007) préconise d'offrir une multiplicité et une variété de micro-espaces sous-programmés, sous-aménagés et adaptatifs entre des aires d'activités majeures plutôt que des espaces libres isolés pour favoriser une plus grande variété de comportements ludiques, il défend un urbanisme davantage tactique selon moi. Il en va de même avec l'incitation à concevoir un espace en intégrant la possibilité que les éléments présents peuvent devenir les supports du développement d'une utilisation dépassant les attentes normalisées tout en les maintenant, ce qui pourrait passer par certaines finitions comme les qualités tactiles des surfaces favorisant certaines articulations ludiques (Rawlinson et Guaralda, 2011). Ainsi, tous ces auteurs mettent en avant la nécessité d'adopter l'urbanisme tactique pour penser et construire la ville des loisirs et du ludique, sans pour autant le citer explicitement. Bien que ses caractéristiques subversives et alternatives aux modèles dominants aient été explicitées, force est de reconnaître que celui-ci présente également une certaine compatibilité avec l'action plus formelle en matière d'aménagement de l'espace. L'urbanisme tactique peut intéresser et rejoindre les pouvoirs publics puisqu'il « *has the potential to create new relationships with city planners and designers, but also with its policy makers and political decision-makers* » (Courage, 2013, p. 92). En effet, les interventions ponctuelles, en réponse immédiate à des enjeux locaux marquées par la spontanéité et l'impulsivité de l'action ainsi que par l'échelle hyper-localisée qui caractérisent l'urbanisme tactique (Brenner, 2016), n'empêchent pas un accompagnement institutionnel de sa mise en application. Le défi réside, encore une fois, dans la manière de faire, c'est-à-dire privilégier l'écoute et l'émergence à l'imposition dans toutes les entreprises urbanistiques.

11.2 Prise de recul : retour critique et perspectives

Parce que toute la construction de mon travail suit le cheminement des traceurs et explorateurs dans leurs activités, entre préparation, lancement et retour sur leur pratique, je propose, une dernière fois, de suivre la même logique qu'eux. Ils ne font pas que s'adonner aux activités elles-mêmes mais réfléchissent également à leur pratique, à leur place dans celle-ci et ce qui se dessine pour elle et donc pour eux par extension. Ainsi, il m'incombe également de prendre du recul sur ma recherche, de revenir sur mes liens avec ces activités et sur ce qu'il en émerge *in fine*.

11.2.1 Auto-évaluation du travail

Pour ce qui est de l'exercice incontournable de porter un regard critique sur le travail effectué, trois points sont à développer : une évaluation des réussites et difficultés de ma thèse ; un retour analytique d'ordre méthodologique ; et l'esquisse de quelques perspectives. A l'heure d'écrire les dernières lignes, je préfère ne pas cacher un aspect qui est source d'une satisfaction importante. Je ressens un réel sentiment d'épuisement des informations récoltées. Sans prétendre avoir fait le tour du sujet, je tire un bilan positif du niveau d'exploitation atteint du matériau empirique car je pense avoir pu mobiliser la totalité des données récoltées et avoir creusé chacun des éléments en profondeur pour en dégager un maximum de résultats. Pour autant, je reste conscient qu'une relecture à froid, plus tard, permettra certainement de porter un nouveau regard et d'identifier de nouvelles pistes de compréhension et d'interprétation, tout comme il est important de reconnaître que ce matériau lui-même ne permet pas de couvrir la totalité du sujet car il ne représente qu'une infime partie du réel. Le tableau de l'évaluation du travail présente également quelques points de difficultés déjà évoquées qu'il faut ici rappeler. D'une part, je conserve une certaine déception du manque de résonance du questionnaire distribué auprès des explorateurs sur les réseaux sociaux numériques et un goût amer de la réception de celui-ci par certains d'entre eux. Cela déconstruit certainement ma vision peut-être trop idéalisée de la recherche scientifique qui serait nécessairement bienveillante, me confrontant à la réalité d'une méfiance, voire défiance, de la part d'un contingent de la population face à elle. D'autre part, sans le vivre comme un regret, l'abandon de l'enquête auprès des passants autour des sessions de parkour reste une lacune réelle de ce travail. Alors que l'ambition était de dépasser le regard des adeptes pour saisir les représentations des non-pratiquants, l'objectif n'est que partiellement atteint puisque les acteurs majeurs de la ville ont pu être interrogés mais pas la masse de personnes qui la compose et la vit au quotidien. Parce qu'il est préférable de rebondir plutôt que de se « morfondre », peut-être s'agit-il là d'une piste pour une future investigation.

Dans le registre méthodologique, le bilan critique de cette thèse gravite entre la question de la subjectivité et celle des apports scientifiques. Avec Pinson et Sala Pala (2007), force est de reconnaître que mon investigation est marquée par une empreinte importante de l'enquêteur, notamment dans les entretiens. Les répondants ont été influencés par mes préoccupations de recherche, ce qui fait que le matériau peut être qualifié de provoqué et à finalité de recherche. Pour autant, cette subjectivité ne doit pas être nécessairement vue comme une limite et peut même, au contraire, être saisie comme une opportunité. En effet, cette thèse

m'a grandement fait changer de point de vue à ce sujet. Alors que je pensais que l'objectivité était indispensable, je comprends désormais, à l'inverse, que c'est la subjectivité qui est nécessaire, du moins dans les sciences sociales. Celle-ci doit, pour autant, être bien menée ; aussi l'enjeu n'est-il plus de l'éliminer mais de la comprendre et de la « maîtriser » – cela ne signifie pas la contrôler mais en avoir conscience et saisir ce qu'elle implique et influence – pour l'exploiter aux fins de la recherche. Finalement, trois apports méthodologiques se distinguent par ce travail. Premièrement, l'analyse bibliométrique utilisée comme structure de base de la construction de l'entreprise d'investigation et de réflexion a montré tout son intérêt. Ma thèse contribue autant à démontrer toute la pertinence de cet outil pour aborder des objets de recherche précis que la possibilité qu'elle soit saisie comme un guide pour construire des revues systématiques de littérature similaires sur d'autres sujets. Deuxièmement, il faut reconnaître à cet exercice doctoral un double apport quant aux enjeux de positionnement du chercheur dans la recherche. D'une part, il participe à la promotion de l'intégration de la subjectivité en proposant ici comment elle a été « maîtrisée » pour devenir une ressource de recherche, rejoignant de multiples autres travaux. D'autre part, il développe un argumentaire défendant l'idée que l'éthique de la recherche sur la question de l'engagement dans l'objet enquêté se construit aussi *in situ* et pas exclusivement en amont dans les sciences sociales. Troisièmement, le caractère original de l'imbrication du qualitatif et du quantitatif dans la méthode de traitement et d'analyse des données constitue certainement un apport technique notable et original dans le registre de la recherche qualitative. La sollicitation par un directeur d'ouvrage pour la mettre à plat afin d'en rédiger un chapitre de type « manuel et retour d'expérience » témoigne de cet intérêt pour le renouvellement des méthodes dans ce champ de la recherche.

Cette auto-évaluation conduit nécessairement à l'identification de quelques pistes et perspectives, exercice incontournable de toute fin d'aventure doctorale. Elles sont ici au nombre de trois. Évidemment, il y aurait des intérêts à (1) reproduire la démarche de manière similaire ailleurs, avec d'autres pratiques récréatives et plus tard. Pour autant il ne faut pas penser qu'il s'agit d'une nécessité pour consolider les présents résultats qui seraient jugés encore instables car reposant sur trop peu de situations et trop peu de diversité pour établir des conclusions concernant tout le réel. Par ailleurs, la rencontre et les échanges avec Aude Le Gallou, seule autre personne à travailler explicitement sur l'urbex dans le cadre d'une thèse de doctorat en France d'après les échanges que nous avons eu tous les deux, a permis de dessiner une possibilité plus concrète. Chacun de nous a pu exprimer, sans que nous ne nous concertions, (2) un sentiment de frustration par manque d'investigation auprès des visiteurs des offres « touristiques » formalisées empruntant aux codes de l'urbex, elle sur Berlin et Détroit où elle a dû se limiter à des questionnaires, moi sur Bruxelles et Charleroi avec seulement deux personnes interrogées. Il s'agit là d'une potentielle enquête à mener conjointement à travers des entretiens sur les visites que nous avons déjà repérées ou bien sur d'autres qui existeraient où émergeraient dans les années à venir, la temporalité courte de telles formes étant une de leurs caractéristiques prégnantes, à l'image du terrain de Détroit qui a déjà disparu pour cette collègue. Enfin, (3) un prolongement direct de mon travail de recherche se dégage au moment de conclure. Il viserait à s'intéresser plus concrètement à la place de tous ces résultats concernant la ville récréative dans une perspective davantage

opérationnelle de l'aménagement et de l'urbanisme. Sans que les contours d'une telle démarche ne soient déjà définis, celle-ci semble être la suite logique à mon projet de recherche entamé dès le master, ressentie comme une nécessité de tourner la page pour écrire un nouveau chapitre quant à l'urbanité et la ville récréatives.

11.2.2 Une recherche qui soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses

Comme de nombreux jeunes chercheurs – nous avons eu l'occasion d'en discuter avec quelques collègues doctorants –, j'ai été traversé par des doutes tout au long de cette recherche quant à son utilité pour la science et, plus encore, pour la société. Si elle a toujours fait sens à mes yeux, ce qui m'a permis de maintenir le cap, j'ai pu m'interroger sur son sens dans une perspective plus large. Entre mes lectures et mes échanges, j'ai trouvé quelques éléments de réponse à ces questionnements ; aussi me faut-il les présenter ici pour, d'une certaine manière, me livrer. Tout d'abord, cette thèse a été pour moi un cheminement vers l'acceptation que, parce que le chercheur étudie sa société, d'une certaine manière, il ne peut agir pour la faire évoluer. L'exemple de Smith (2019) et de son ethnographie sur le parkour est significatif de cette réalité. Il y explique qu'une telle entreprise risque de ne pas avoir d'impact sur la société si cet impact est considéré comme le fait que les conclusions doivent avoir un effet sur les processus économiques ou politiques. Il s'agit, selon lui, d'une dimension qu'il est nécessaire de ne pas négliger dans le monde de la recherche. La lecture de *Tristes tropiques* (Lévi-Strauss, 1955), *a priori* loin d'être nécessaire d'un point de vue fondamental pour le sujet de la ville récréative, m'a été d'une grande aide quant à ma compréhension de la place et du rôle de l'ethnologue et, par extension, du chercheur en sciences sociales, dans sa société. Cet ouvrage m'a apporté une forme de réconfort face à mes doutes en ce qu'il m'a permis de saisir que ce sont des préoccupations qui traversent tous les chercheurs, même les meilleurs au regard de la notoriété de Lévi-Strauss, qu'elles sont tout à fait légitimes et que je peux, par conséquent, accepter que l'influence de ma recherche sur la société restera très limitée, voire nulle. Je propose ici de reprendre l'extrait suivant car il traduit bien, selon moi, cette réalité.

S'il [l'ethnologue] veut contribuer à une amélioration de son régime social, il doit condamner, partout où elles existent, les conditions analogues à celles qu'il combat, et il perd son objectivité et son impartialité. En retour, le détachement que lui imposent le scrupule moral et la rigueur scientifique le prévient de critiquer sa propre société, étant donné qu'il ne veut en juger aucune afin de les connaître toutes. À agir chez soi, on se prive de comprendre le reste, mais à vouloir tout comprendre on renonce à rien changer. (Lévi-Strauss, 1955, p. 462)

Cette acceptation a également été permise grâce à la rencontre et aux échanges avec Thomas Riffaud, chercheur dont je considère, en un certain sens, marcher dans les pas du fait de la complémentarité de nos travaux et de leur proximité à laquelle s'ajoute celle de nos influences et encadrements comme doctorants. J'ai notamment eu l'occasion de lui faire part de mon sentiment d'un manque de légitimité de mon travail au regard de la « répétition » de mes conclusions avec celles de nombreuses études qui le précèdent,

notamment dans les travaux de Stevens (2007), de Gibout (2007), de Lebreton (2009) ou encore dans les siens (Riffaud, 2017b), pour ne citer qu'eux, quant au sujet de ce que fait l'activité artistique ou sportive de rue, le ludique ou encore le récréatif à la ville. Par exemple, lorsque Riffaud écrit que ses « *enquêtes questionnent l'idée selon laquelle l'espace public n'appartient à personne. Selon eux, il doit, au contraire, pouvoir être habité par tous.* » (2017b, p. 277), il dessine déjà les prémices de l'idée d'espace public « pour quiconque » que je défends dans ma thèse. Il m'a alors expliqué avoir été traversé par les mêmes questionnements face à cette impression d'arriver aux mêmes conclusions qui peut décevoir le chercheur débutant. Son recul m'a permis de saisir que, loin de répéter nos prédécesseurs, nos travaux permettent de confirmer une réalité déjà saisie mais aussi de l'affiner par une amélioration de sa compréhension et par l'apport de nouveaux éléments qui en sont constitutifs et représentatifs, ce qui nous inscrit dans une entreprise scientifique collective. Tout comme le début des années 2010 est marqué par la mise sur le devant de la scène de questionnements quant à la place des corps en géographie, auxquels j'apporte quelques éléments de réponse dans ma thèse, cette même période voit l'émergence d'une réflexion quant aux liens entre les pratiques ludo-sportives et l'urbanité que je propose de prolonger dans mon travail. D'une part, il a été question d'urbanité sportive (Escaffre, 2011) en ce que l'articulation de telles pratiques sur les espaces publics favorise le frottement social, aussi sont-elles porteuses d'urbanité. D'autre part, Lebreton proposait dans sa thèse (2010a) l'idée d'urbanité ludique se manifestant à travers des pratiques de « *quête hédoniste des espaces urbains* » (Lebreton et Héas, 2020, p. 196) permettant à l'espace public de retrouver son caractère fédérateur dans le cadre d'un processus d'appropriation spatiale et sensorielle par les adeptes de ces activités. À la suite de ces auteurs, je mets ici en avant l'existence d'une urbanité récréative car j'estime que ce sont les pratiques spatiales de récréation dans leur intégralité et dans leur diversité, donc pas nécessairement à caractère sportif, qui favorisent un renouvellement de l'urbanité. Au-delà des considérations centrées sur la fonction sociale des espaces publics comme vecteur d'urbanité, entre frottement social et rôle fédérateur, j'insiste sur la rencontre d'un habiter récréatif et d'un aménagement récréatif comme fondation de cette urbanité récréative. Finalement, ces points communs montrent autant l'importance que nos conclusions soient saisies par la société qu'ils n'en révèlent les lacunes malgré la répétition des travaux qui vont en ce sens, ce qui est rassurant pour le jeune chercheur que je suis quant à la légitimité de ma recherche.

Cela est d'autant plus vrai qu'en réponse à l'idée que je ne peux pas agir sur la société parce que je l'étudie, je pense que comprendre le monde constitue déjà un premier pas vers son changement, ce qui me réconcilie avec mon besoin d'apporter ma pierre à l'édifice et de me sentir socialement utile. En effet, il m'est nécessaire de saisir que si les conclusions de Lévi-Strauss (1955) à ce sujet peuvent s'appliquer à mon cas, des différences notables font que nos expériences et travaux se distinguent. L'investigation de son terrain brésilien a été menée à une époque bien différente de la mienne et dans le contexte d'une fuite face à la répression du régime nazi tandis que j'ai pu choisir mon terrain et que j'en suis bien moins distant culturellement et géographiquement qu'il ne l'était des communautés amazoniennes qu'il a rencontrées. Je suis donc invité à prendre du recul et à ne pas suivre strictement ses explications quant au fait que l'ethnologue doit accepter de se dévouer totalement aux autres sociétés uniquement pour les comprendre,

donc sans y agir, et renoncer à toute action dans sa propre société, ce qui revient à ne plus prendre part au monde mais seulement en être un observateur et spectateur avisé qui l'étudie (Lévi-Strauss, 1955). En tant que chercheur, je peux donc prendre part au monde, et je m'en sens le devoir, car j'en fais partie et, parce que j'étudie le monde, je suis aussi l'objet de mon étude ; aussi suis-je en position de légitimité pour participer à faire tourner le monde avec la compréhension que j'en fais moi-même. Car, *in fine*, toute ethnographie de la vie quotidienne et des comportements, pratiques ou activités populaires a une valeur scientifique en ce qu'elle participe à l'étude et à la description de la vie sociale dans la diversité de ses formes (Smith, 2019).

11.2.3 Tourner la page

L'écriture des derniers mots est teintée de fortes émotions. Celles-ci sont liées à l'aventure humaine que j'ai vécue à travers cette thèse, que ce soit dans l'investigation auprès des enquêtés ou dans la construction de la réflexion avec toutes celles et ceux qui m'ont accompagné dans ce projet, mais également dans le travail introspectif avec lequel elle s'entremêle. J'écrivais en introduction que le chercheur part certainement également à la quête de réponses sur des questions personnelles lorsqu'il se lance dans l'entreprise du doctorat. Sans nécessairement trop me livrer ici car ce n'est pas le lieu, il me faut reconnaître que cette expérience m'a permis d'en apprendre beaucoup sur moi-même. Cela est notamment vrai de la question de la sensibilité qui est centrale dans la réflexion sur la ville récréative : au plus j'ai pris conscience et structuré mon raisonnement quant à sa place dans l'expérience de l'environnement urbain, au plus j'ai été en mesure de saisir ma sensibilité, c'est-à-dire l'apercevoir, la reconnaître, la comprendre et l'accepter. Avec Gibout (2012), j'expliquais au début de ce travail qu'il y a réciprocité entre la vie sociale entourant le chercheur et sa vie personnelle. Cet entremêlement n'a certainement jamais été aussi vrai que lors de cette conclusion. Mes travaux, engagés dans le master et articulés à travers trois exercices universitaires étalés sur cinq années, sont à un tournant. Cette évolution du projet de recherche s'inscrit dans une bascule plus générale pour moi car touchant à différents pans de ma vie dont cette thèse fait pleinement partie. Ici se joue donc tout autant la fin de quelque chose que le début d'une autre. Après toute cette préparation, il est temps, pour reprendre la métaphore du parkour et de l'urbex, de sauter ou de plonger vers l'inconnu qui n'est autre qu'un connu en devenir. Ici, il s'agit donc de tourner la page.

RÉFÉRENCES

- Adamkiewicz, E. (1998). Les performances sportives de rue. *Les Annales de la recherche urbaine*, 79, 50-57.
- Adamkiewicz, E. (2001). Usages récréatifs de la cité et aménagements. *Agora débats/jeunesses*, 24, 57-62.
- Adamkiewicz, E. (2002). Les pratiques récréatives autonomes urbaines et leurs aménagements. Dans O. Bessy et D. Hillairet (dir.), *Les espaces sportifs innovants. Tome 1 L'innovation dans les équipements sportifs* (p. 153-178). Presses universitaires du sport.
- Aggerholm, K. et Larsen, S. H. (2017). Parkour as acrobatics: an existential phenomenological study of movement in parkour. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 9(1), 69-86.
- Agier, M. (2019). *La sagesse de l'ethnologue* (2nde éd.). Presses universitaires de France.
- Alber, A. (2010). Voir le son : réflexions sur le traitement des entretiens enregistrés dans le logiciel Sonal. *Socio-logos*, 5. <https://journals.openedition.org/socio-logos/2482#text>
- Alber, A. (s. d.). *Sonal – Mode d'emploi*. <http://www.sonal-info.com/fr/page/mode-demploi-complet-de-sonal>
- Ambrosino, C. et Andres, L. (2008). Friches en ville : Du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et sociétés*, 134, 37-51.
- Ameel, L. et Tani, S. (2007). Säröjä kaupunkitilassa: parkour. *Alue ja ympäristö*, 36(1), 3-13.
- Ameel, L. et Tani, S. (2012a). Everyday aesthetics in action: Parkour eyes and the beauty of concrete walls. *Emotion, Space and Society*, 5(3), 164-173.
- Ameel, L. et Tani, S. (2012b). Parkour: Creating Loose Spaces? *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 94(1), 17-30.
- Amundsen, M. (2019). Humanizing the robot: Kaliningrad's House of Soviets and the state of decay. *Ambiances*. <https://journals.openedition.org/ambiances/2053>
- Anderson, S., Hamilton, K. et Tonner, A. (2018). "They Were Built to Last": Anticonsumption and the Materiality of Waste in Obsolete Buildings. *Journal of Public Policy & Marketing*, 37(2), 195-212.
- Andersson, B., Mengilli, Y., Pohl, A. et Reutlinger, C. (2019). "You can't be up there" – youth cultural participation and appropriation of space. *Diskurs Kindheits- und Jugendforschung*, 14(1), 5-18.
- Andrieu, B. (2011). *L'écologie corporelle*. Atlantica.
- Andrieu, B. (2016). Mon coming-out méthodologique. Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 205-209). L'Harmattan.
- Andrieu, B. et Chavaroché, L. (2017). La cosmose urbaine : Le rooftoping, une géotopie des espaces corporels. Dans C. Gibout (dir.), *Activités sportives, récréatives et ludiques & développement des territoires* (p. 297-312). Edilivre.
- Andrieu, B. et Sirost, O. (2014). Introduction. L'écologie corporelle. *Sociétés*, 125, 5-10.

- Angel J. (2014). Game Maps: Parkour Vision and Urban Relations. Dans G. Schiller et S. Rubidge (dir.), *Choreographic Dwellings* (p. 177-197). Palgrave McMillan.
- Angelucci, A. (2019). Space of urban Citizenship: Two European Examples from Milan and Rotterdam. *Social Inclusion*, 7(4), 131-140.
- Apel, D. (2015). Urban Exploration: Beauty in Decay. Dans D. Apel, *Beautiful Terrible Ruins: Detroit and the Anxiety of Decline* (p. 58-74). Rutgers University Press.
- Arab, N. et Miot, Y. (2020). *La ville inoccupée : enjeux et défis des espaces urbains vacants*. Presses de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.
- Arboleda, P. (2014). *Heritage Claim through Urban Exploration: The case of "Abandoned Berlin"* [Mémoire de maîtrise inédit]. Brandenburg University of Technology.
- Arboleda, P. (2016). Heritage views through urban exploration: the case of "Abandoned Berlin". *International Journal of Heritage Studies*, 22(5), 368-381.
- Arboleda, P. (2017a). "Ruins of modernity": The Critical Implications of Unfinished Public Works in Italy. *International Journal of Urban and Regional Research*, 41(5), 804-820.
- Arboleda, P. (2017b). Threats and hopes for abandoned buildings in Berlin: an urban exploration approach. *URBS. Revista de Estudios Urbanos y Ciencias Sociales*, 7(1), 41-55.
- Arboleda, P. (2021). A New Sensibility towards Unfinished Ruins: Affective Knowledge Translation through Experimental Video. *Space and Culture*, 1-14.
<https://doi.org/10.1177%2F1206331221989962>
- Arborio, A-M., Fournier, P. (2015). *L'observation directe* (4^e éd.). Armand Colin.
- Arksey, H. et O'Malley, L. (2005). Scoping studies: towards a methodological framework. *International Journal of Social Research Methodology*, 8(1), 19-32.
- Atkinson, M. (2009). Parkour, Anarcho-Environmentalism, and Poiesis. *Journal of Sport and Social Issues*, 33(2), 169-194.
- Atkinson, M. (2013a). Heidegger, Parkour, Post-sport, and the Essence of Being. Dans D. L. Andrews et B. Carrington (dir.), *A Companion to Sport* (p. 359-374). Blackwell.
- Atkinson, M. (2013b). Norbert Elias: The quest for excitement in Parkour. Dans E. C. J. Pike et S. Beames (dir.), *Outdoor Adventure and Social Theory* (p. 55-65). Routledge.
- Audebrand, F. (2015). Parkour Pour tracer vers l'insertion. *Les Cahiers dynamiques*, 65, 82-88.
- Augé, M. (1992). *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Le Seuil.
- Augustin, J-P. (1995). *Sport, géographie et aménagement*. Nathan.
- Augustin, J-P. (1997). Les territoires émergents du sport. *Quaderni*, 34(1), 129-40.
- Augustin, J-P. (2001a). Espaces publics et cultures sportives. *Géocarrefour*, 76(1), 27-30.
- Augustin, J-P. (2001b). Les jeunes entre équipements et espaces publics. *Agora débats/jeunesses*, 24, 9-18.

- Augustin, J-P. (2002). Les dynamiques socio-spatiales des pratiques sportives. Dans A. Huet et G. Saez (dir.), *Le règne des loisirs : loisirs culturels et sportifs, dynamiques sociospatiales* (p. 135-164). Éditions de l'Aube.
- Augustin, J-P., Bourdeau, P. et Ravenel, L. (2008). *Géographie des sports en France*. Vuibert.
- Bäckström, Å. et Sand, A-L. (2019). Imagining and Making Material Encounters: Skateboarding, Emplacement, and Spatial Desire. *Journal of Sport and Social Issues*, 43(2), 122-142.
- Badger, D., Nursten, J., Williams, P. et Woodward, M. (2000). Should all literature reviews be systematic? *Evaluation & Research in Education*, 14(3-4), 220-230.
- Barkham, P. (2012). The illicit art of urban exploration. *The Guardian*.
<http://www.guardian.co.uk/uk/shortcuts/2012/apr/09/urban-exploration-student-shard-urbex?intcmp=239>
- Barthe-Deloizy, F. (2011). Le corps peut-il être « un objet » du savoir géographique ? *Géographie et cultures*, 80. <https://doi.org/10.4000/gc.544>
- Barthélémy, M. (2005). Les raids-aventures : Une expérience corporelle extrême. Dans O. Sirost (dir.), *Le corps extrême dans les sociétés occidentales* (p. 163-170). L'Harmattan.
- Baudelaire, C. (1863, 26 et 29 novembre et 3 décembre). Le Peintre de la vie moderne. *Le Figaro*.
- Bavinton, N. (2007). From Obstacle to Opportunity: Parkour, leisure, and the reinterpretation of constraints. *Annals of Leisure Research*, 10(3-4), 391-412.
- BBC News. (2016). Hull Pledges to Become Skateboard Centre. <https://www.bbc.com/news/uk-england-humber-38092818>
- Becker, H. (1985). *Outsiders : études de sociologie de la déviance* (traduit par J-P. Briand et J-M. Chapoulie). Éditions Métailié.
- Becker, H. (1988). *Les mondes de l'art* (traduit par J. Bouniort). Flammarion.
- Becker, H. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales* (traduit par J. Mailhos et H. Peretz). La Découverte.
- Beldame, Y. et Chauvrier, E. (2016). Le chercheur in situ et l'ordinaire de l'enquête. Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 165-174). L'Harmattan.
- Beldame, Y. et Perera, E. (2020). La fabrique éthique de l'enquête ethnographique. Dans Y. Beldame et E. Perera (dir.), *In situ : Repousser les frontières de l'enquête de terrain* (p. 17-23). L'Harmattan.
- Benasso, S. (2015). Giardini Govi is our spot! When parkour meets Genoa. *Modern Italy*, 20(3), 285-294.
- Bennett, L. (2010). *Bunkerology – a case study in the meanings, motives and methods of urban exploration* [Mémoire de master inédit]. Sheffield Hallam University.
- Bennett, L. (2011). Bunkerology – a case study in the theory and practice of urban exploration. *Environment and Planning D: Society and Space*, 29, 421-434.
- Bennett, L. (2012). Who goes there? Accounting for gender in the urge to explore abandoned military bunkers. *Gender, Place & Culture*, 20(5), 630-646.

- Bennett, L. (2013). Concrete Multivalence: Practising Representation in Bunkerology. *Environment and Planning D: Society and Space*, 31(3), 502-521.
- Berger, M. (2018). S'inviter dans l'espace public. *Sociologies*.
<http://journals.openedition.org/sociologies/6865>
- Bertoni, F. (2018). Segretamente pubblici. Il parkour e lo spazio pubblico come soglia. *Rivista Geografica Italiana*, 125(2), 175-188.
- Bessy, O., Deletraz, G. et Corneloup, J. (2017). L'habitabilité récréative dans le parc naturel urbain palois. *Nature et récréation*, 3, 31-43.
- Bier, B. (2007). La « politique de la reconnaissance » comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes. *Pensée plurielle*, 14, 53-65.
- Billard, J. (2004). Les loisirs ? Une question devenue difficile. Dans G. Langouët (dir.), *Les jeunes et leurs loisirs en France* (p. 89-98). Hachette.
- Bing, J-B. (2018). Géographicit  de la verticalit . *Carnets de g ographes*, 11.
<https://doi.org/10.4000/cdg.1260>
- Bingham, K. (2018). Trespassing in (Un)Familiar Territory: Knowing "the Other" in Ethnographic Research. *International Journal of the Sociology of Leisure*, 1(2), 121-137.
- Bingham, K. (2020). The Foul and the Fragrant in Urban Exploration: Unpacking the Olfactory System of Leisure. *International Journal of the Sociology of Leisure*, 3(1), 15-36.
- Bisson, B. (2019). *Au-del  de l'urbanit  : une approche g opsychologique du sentiment d'urbanit * [Th se de doctorat in dite, Universit  Rennes 2]. TEL. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02927154>
- Bizeul, D. (1998). Le r cit des conditions d'enqu te : exploiter l'information en connaissance de cause. *Revue fran aise de sociologie*, 39(4), 751-787.
- Blackshaw, T. (2018). The Two Rival Concepts of Devotional Leisure: Towards an Understanding of Twenty-First Century Human Creativity and the Possibility of Freedom. *International Journal of the Sociology of Leisure*, 1(1), 75-97.
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive g n rale : description d'une d marche visant   donner un sens   des donn es brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Blanc, N. (2010). L'habitabilit  urbaine. Dans O. Coutard et J-P. L vy (dir.), *Ecologies urbaines* (p. 169-183). Economica Anthropos.
- Blanchard, P. (2017). Qualitatif et quantitatif : la fin du malentendu ? Dans E. Savarese et C. Roux (dir.). *Science politique*. Bruylant.
- Blin, D. et Cousserand, I. (2012). Tentations nocturnes et infiltrations temporelles : le cas de « l'exploration urbaine ». Dans A. Bouldoires et V. Carayol (dir.), *Discordance du temps : Rythmes, temporalit s, urgence   l' re de la globalisation de la communication* (p. 291-298). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

- Bonard, Y. et Capt, V. (2009). Dérive et dérivation. Le parcours urbain contemporain, poursuite des écrits situationnistes ? *Articulo - Journal of Urban Research, Special Issue 2*.
<https://doi.org/10.4000/articulo.1111>
- Bonhomme, A. (2017). Le parkour, un sport extrême à fort potentiel d'image. *Espaces*, 339, 35-39.
- Bonnet, F. (2012). Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux. *Politix*, 97, 25-46.
- Bonnett, A. (1989). Situationism, geography, and poststructuralism. *Environment and Planning D: Society and Space*, 7, 131-146.
- Bonnett, A. (1992). Art, ideology and everyday space: Subversive tendencies from Dada to postmodernism. *Environment and Planning D: Society and Space*, 10, 69-86.
- Bonnett, A. (1996). The transgressive geographies of daily life. *Transgressions*, 2, 20-37.
- Borden, I. (2001). *Skateboarding, space and the city: architecture and the body*. Berg Publishers.
- Bouillon, J.-L. (2012). L'expertise scientifique en société : regards communicationnels. *Hermès, la revue*, 64, 14-21.
- Bourdeau, P. (2012). Le tourisme réinventé par ses périphéries ? Dans F. Bourlon, M. Osorio, P. Mao et T. Gale (dir.), *Explorando las nuevas fronteras del turismo. Perspectivas de la investigación en turismo* (p. 31-48). Nire Negro.
- Bourdeau, P. et Lebreton, F. (2013). Les dissidences récréatives en nature : entre jeu et transgression. *EspacesTemps.net*. <https://www.espacestemp.net/articles/les-dissidences-recreatives-en-nature-entre-jeu-et-transgression/>
- Bourdeau, P., Mao, P. et Corneloup, J. (2011). Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir ? *Annales de géographie*, 680, 449-460.
- Bourdeau-Lepage, L. (dir.). (2017). *Nature en ville. Désirs et controverses*. La librairie des territoires.
- Bourdieu, P. (1978). Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 23(1), 67-69.
- Boutroy, E. (2002). Une technique du vertige ? Les usages du corps dans une pratique ascensionniste : la via ferrata. *Techniques & culture*, 39. <https://doi.org/10.4000/tc.167>
- Branco, L. C. S. (2019). Flying Bodies: Skywalker and Rooftopper Youth Communities in Interaction with the Contemporary Megalopolis. Dans D. Callahan et A. Barker (dir.), *Body and Text: Cultural Transformations in New Media Environments* (p. 81-97). Springer.
- Brenner, N. (2016). Is Tactical Urbanism an Alternative to Neoliberal Urbanism? Dans N. Brenner (dir.), *Critique of urbanization: Selected essays* (p. 128-146). Birkhäuser.
- Brent, J. J. (2014). Connections: Parkour through labeling, resistance and edgework. Dans T. L. Anderson (dir.), *Understanding Deviance: Connecting classical and contemporary perspectives* (p. 243-250). Routledge.

- Breviglieri, M. (2013). Une brèche dans la « ville garantie » ? Architectures d'usage et espaces intercalaires. Dans E. Cogato Lanza, L. Pattaroni, M. Piraud et B. Tirrone (dir.), *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes / Genève* (p. 213-236). Métis Presses.
- Breviglieri, M. (2015). L'enfant des villes. Considérations sur la place du jeu et la créativité de l'architecte face à l'émergence de la ville garantie. *Ambiances*. <https://doi.org/10.4000/ambiances.509>
- Brighenti, A. M. (2010). At the Wall: Graffiti Writers, Urban Territoriality, and the Public Domain. *Space and Culture*, 13(3), 315-332.
- Brighenti, A. M. et Pavoni, A. (2018). Climbing the city. Inhabiting verticality outside of comfort bubbles. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 11(1), 63-80.
- Brouillette, S. (2017). #Yolo. Dans S. Brouillette, M. Nilges et E. Sauri (dir.), *Literature and the Global Contemporary* (p. 67-82). Palgrave MacMilan.
- Brown, K. M. (2012). Sharing public space across difference: Attunement and the contested burdens of choreographing encounter. *Social & Cultural Geography*, 13(7), 801-820.
- Brunaux, H. (2007). Danser dans l'espace public. Des processus de spatialisation au cœur des usages de l'espace. Dans G. Capron et N. Haschar-Noé (dir.), *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction* (p. 101-115). Presses Universitaires du Mirail.
- Brunel, M., Toussaint, J-Y. et Vareilles, S. (2019). Les pratiques de skateboard dans la ville. Éléments de discussion sur les modes d'appropriation des espaces publics urbains. *Loisir et société*, 42(3), 353-377.
- Brunelle, S., Brussoni, M., Herrington, S., Matsuba, M. K. et Pratt, M. W. (2018). Teens in Public Spaces and Natural Landscapes: Issues of Access and Design. Dans J. E. Lansford et P. Banati (dir.), *Handbook of Adolescent Development Research and Its Impact on Global Policy* (p. 361-379). Oxford University Press.
- Brunet, R. (1995). La géographie, science des territoires et des réseaux. *Cahiers de géographie du Québec*, 39(108), 477-482.
- Brunet, R., Ferras, R. et Théry, H. (1993). Appropriation. Dans R. Brunet, R. Ferras et H. Théry (dir.), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* (3^e éd., p. 40). RECLUS - La Documentation Française.
- Brunner, C. (2011). Nice-looking obstacles: parkour as urban practice of de-territorialization. *AI & society*, 26(2), 143-152.
- Buissart, N. (2018). Des safaris urbains à Charleroi, "la ville la plus laide du monde". *Espaces*, 340, 32-36.
- Bunting, B. S. (2015). An Alternative Wilderness: How Urban Exploration Brings Wildness to the City. *ISLE: Interdisciplinary Studies in Literature and Environment*, 22(3), 602-622.
- Caillois, R. (1991). *Les jeux et les hommes* (éd. revue et augmentée). Gallimard.
- Caldeira, T. P. R. (2012). Novas visibilidades e configurações do espaço público em São Paulo. *Novos Estudos*, 94, 31-67.

- Calogirou, C. et Touché, M. (2000). Le skateboard : une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté. *Hommes & migrations*, 1226, 33-43.
- Carlier, L. (2018). L'hospitalité urbaine : une lecture croisée des approches de Park et Joseph. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/6840>
- Carvalho (de), R. G. et Pereira, A. L. (2008). Percursos alternativos – o Parkour enquanto fenómeno (sub)cultural. *Revista Portuguesa de Ciências do Desporto*, 8(3), 427-440.
- Certeau (de), M. (1980). *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*. Gallimard.
- Chantelat, P., Fodimbi, M. et Camy, J. (1996). *Sports de la cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*. L'Harmattan.
- Charlier, B., Douence, H., Laplace-Treytore, D. et Miaux, S. (2018). Marche et démarche : quels apports de l'ethnologie récréative à l'habitabilité des espaces ordinaires ? Retour sur une expérience menée avec l'artiste « marcheur-sculpteur d'espace » Hendrick Sturm. *Nature et récréation*, 5, 53-67.
- Châtelain, A. (1947). Les fondements d'une géographie sociale de la bourgeoisie française. *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 2(4), 455-462.
- Childress, H. (2004). Teenagers, territory and the appropriation of space. *Childhood*, 11(2), 195-205.
- Chiu, C. et Giamarino, C. (2019). Creativity, Conviviality, and Civil Society in Neoliberalizing Public Space: Changing Politics and Discourses in Skateboarder Activism From New York City to Los Angeles. *Journal of Sport and Social Issues*, 43(6), 462-492.
- Chow, B. D. V. (2010). Parkour and the critique of ideology: Turn-vaulting the fortresses of the city. *Journal of Dance & Somatic Practices*, 2(2), 143-154.
- Christaller, W. (1933). *Die zentralen Orte in Süddeutschland*. Gustav Fisher.
- Ciekurs, K., Zangerl, R., Kravalis, I., Vazne, Ž. et Kaupužs, A. (2020). Parkour and recreational activities. Dans V. Lubkina, A. Kaupužs et D. Znotiņa (dir.), *SOCIETY.INTEGRATION.EDUCATION. Proceedings of the International Scientific Conference* (vol. 6, p. 123-132). Rezekne Academy of Technologies.
- Clech, P. (2016). Mobilités sociales et rapports au pouvoir institutionnel : une élite du hip-hop en banlieue rouge. *Politix*, 114, 149-175.
- Clegg, J. L. et Butryn, T. M. (2012). An existential phenomenological examination of parkour and freerunning. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 4(3), 320-340.
- Cléret, B. (2013). L'ethnographie comme démarche compréhensive : immersion dans les dynamiques consommatoires du rap en France. *Recherches qualitatives*, 32(2), 50-77.
- Cloke, P. et Jones, O. (2005). "Unclaimed territory": childhood and disordered spaces(s). *Social and Cultural Geography*, 6(3), 311-333.
- Cohen-Gewere, E. et Stebbins, R. A. (2013). *Serious leisure and individuality*. McGill Queen's University Press.
- Congoste, M. (2020). Le risque anthropologique. Dans Y. Beldame et E. Perera (dir.), *In situ : Repousser les frontières de l'enquête de terrain* (p. 27-47). L'Harmattan.

- Corcuff, P. (1995). Quand le terrain prend la parole... Eléments de sociologie réflexive. *L'Homme et la société*, 115, 61-73.
- Corcuff, P. (2011). Le savant et le politique. *SociologieS*. <https://journals.openedition.org/sociologies/3533>
- Corneloup, J. (2010). Innover par la forme transmoderne. Dans J. Corneloup et P. Mao (dir.), *Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature : un autre monde en émergence* (p. 72-98). Éditions du Fournel.
- Corneloup, J. (2014). L'habitabilité récréative et écologique des métropoles contemporaines, une ressource territoriale majeure. Dans B. Kadri (dir.), *Dynamiques métropolitaines et développement touristique* (p. 11-36). Presses de l'Université du Québec.
- Corneloup, J. (2016). Les laboratoires récréatifs, activateurs du développement territorial en milieu rural. Dans J-L. Klein, B. Pecqueur, K. Koop et S. A. Soussi (dir.), *L'innovation locale à l'épreuve du global : Un défi pour les acteurs* (p. 128-139). Presses de l'Université du Québec.
- Corneloup, J. (2017). Transition récréative et écologie corporelle. *Les carnets du LabEx ITEM*. <http://labexitem.hypotheses.org/271>
- Corneloup, J. (2018). Transition récréative et territoires de pratiques. *Nature et récréation*, 5, 31-33.
- Corneloup, J., Bourdeau, P., Bachimon, P. et Bessy, O. (2014). L'habitabilité récréative périurbaine. *Sociétés*, 125, 47-58.
- Cornford, M. et Cross, D. (2001). Live Adventures. Dans I. Borden, J. Kerr et J. Rendell (dir.), *The Unknown City: Contesting Architectural and Social Space* (p. 328-339). MIT Press.
- Cortés-Murillo, J. C., Perea-Baena, I. D. P. et Sarmiento-Rojas, J. (2019). Parkour y movimiento humano. Sentidos y significados de su práctica en Bogotá. *Convergencia*, 26(79). <https://doi.org/10.29101/crcs.v0i79.9302>
- Coulom, J-C. (2014). *La dynamique structurante des sports de nature pour les territoires urbains. Le cas Palois* [Thèse de doctorat inédite]. Université de Pau et des pays de l'Adour.
- Courage, C. (2013). The global phenomenon of tactical urbanism as an indicator of new forms of citizenship. *Engage*, 32, 88-97.
- Couvry, C. (2016). Le corps de la chercheuse dans une enquête sur les Miss : valeur heuristique et transformations. Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 175-188). L'Harmattan.
- Craggs, R., Geoghegan, H., et Neate, H. (2013). Architectural enthusiasm: visiting buildings with The Twentieth Century Society. *Environment and Planning D: Society and Space*, 31(5), 879-896.
- Cresswell, T. (1996). *In Place/out of Place: Geography, Ideology and Transgression*. University of Minnesota Press.
- Curnier, S. (2014). Programmer le jeu dans l'espace public ? *Métropolitiques*. <https://www.metropolitiques.eu/Programmer-le-jeu-dans-l-espace.html>

- Cushing, N., Kilmister, M. et Scott, N. (2018). No Vacancy: History and Meaning of Contemporary Ruins in a Regional Australian City. Dans S. Lyons (dir.), *Ruin Porn and the Obsession with Decay* (p. 155-177). Palgrave Macmillan.
- Darvey, P. (2019, 10 juin). « Beaucoup de gens font de l'urbex sans le savoir ». *Le Parisien*.
<https://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/ beaucoup-de-gens-font-de-l-urbex-sans-le-savoir-10-06-2019-8089989.php>
- Daskalaki, M. et Mould, O. (2013). Beyond urban subcultures: urban subversions as rhizomic social formations. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(1), 1-18.
- Daskalaki, M., Stara, A. et Imas, M. (2008). The “Parkour Organisation”: inhabitation of corporate spaces. *Culture and Organization*, 14(1), 49-64.
- Dauphin, F. (2015). Les usagers des catacombes de Paris : société secrète et espace hétérotopique. *Communication et organisation*, 48, 13-24.
- Dauphin, F. (2019). Habiter clandestinement les carrières souterraines de Paris : normalisation et conflits au sein d'un patrimoine. *Communications*, 105, 131-148.
- David, O. (2011). Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux. *ESO Travaux et documents*, 31, 25-32.
- Davidov, V. (2016). Abandoned Environments: Producing New Systems of Value Through Urban Exploration. Dans I. Vaccaro, K. Harper et S. Murray (dir.), *The Anthropology of Postindustrialism. Ethnographies of Disconnection* (p. 147-165). Routledge.
- De Backer, M. et Pavoni, A. (2018). Through thick and thin: Young people's affective geographies in Brussels' public space. *Emotion, Space and Society*, 27, 9-15.
- De Ketele, J.-M. et Roegiers, X. (2015). *Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents* (5^e éd.). De Boeck Supérieur.
- De Martini Ugolotti, N. (2015a). “They Are Just Trying to Contain Us”: Parkour, Counter-Conducts and the Government of Difference in Turin's Urban Spaces. *Osservatorio MU.S.I.C. Working Paper Series*.
<http://www.dcps.unito.it/do/documenti.pl/Show? id=mcjz>
- De Martini Ugolotti, N. (2015b). Climbing walls, making bridges: children of immigrants' identity negotiations through capoeira and parkour in Turin. *Leisure Studies*, 34(1), 19-33.
- De Martini Ugolotti, N. (2016). *Climbing Walls, Making Bridges. Capoeira, Parkour and Children of Immigrants' Identity Negotiations in Turin's Public Spaces* [Thèse de doctorat inédite]. University of Bath.
- De Martini Ugolotti, N. (2017). ‘We are rolling and vaulting tonight’: sport programmes, urban regeneration and the politics of parkour in Turin, Italy. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 9(1), 25-40.
- De Martini Ugolotti, N. et Moyer, E. (2016). “If I climb a wall of ten meters”: Capoeira, parkour and the politics of public space among (post) migrant youth in Turin, Italy. *Patterns of Prejudice*, 50(2), 188-206.

- De Martini Ugolotti, N. et Silk, M. (2018). Parkour, Counter-Conducts and the Government of Difference in Post-industrial Turin. *City*, 22(5-6), 763-781.
- Debord, G. (1958). Théorie de la dérive. *Internationale situationniste*, 2, 19-23.
- Dekeyser, T. et Garrett, B. L. (2017). Ethics ≠ law. *Area*, 50(3), 410-417.
- Delès, R. (2018). L'analyse typologique est-elle condamnée au statisme ? Réflexion à propos d'une enquête portant sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés français. *Recherches qualitatives*, 37(1), 4-20.
- Deleuze, G. et Guattari, F. (1972). *Capitalisme et schizophrénie 1 : L'Anti-Œdipe*. Edition de Minuit.
- Deleuze, G. et Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*. Edition de Minuit.
- Derek, M. (2015). Le tourisme hors des sentiers battus à la conquête des friches industrielles. Le cas de Łódź (Pologne). *Téoros*, 34(1-2). <http://journals.openedition.org/teoros/2754>
- Desanti, R. et Cardon, P. (2010). *Initiation à l'enquête sociologique*. Editions ASH.
- DeSilvey, C. (2006). Observed Decay: Telling Stories with Mutable Things. *Journal of Material Culture*, 11, 318-338.
- DeSilvey, C. et Edensor, T. (2013). Reckoning with ruins. *Progress in Human Geography*, 37(4), 465-485.
- Deyo, L. B. et Leibowitz, D. (2003). *Invisible Frontier: Exploring the Tunnels, Ruins, and Rooftops of Hidden New York*. Three Rivers Press.
- Di Filippo, L. (2019). Les représentations du corps dans l'espace urbain. Intérêt de la notion d'imaginaire pour l'étude du parkour. *Mundus Fabula*. <https://mf.hypotheses.org/967>
- Di Méo, G. (2010). Subjectivité, socialité, spatialité : le corps, cet impensé de la géographie. *Annales de géographie*, 675, 466-491.
- Di Méo, G. (2014). *Introduction à la géographie sociale*. Armand Colin.
- Diaz, S. (2013). Deleuze, Política y Subjetividad. El Parkour o la subjetivación lúdico-política de los cuerpos post-urbanos. *Revista latinoamericana de Estudios sobre Cuerpos, Emociones y Sociedad*, 13, 87-98.
- Dobraszczyk, P. (2014). Traversing the fantasies of urban destruction: Ruin gazing in Varosha. *City*, 19(1), 44-60.
- Dobraszczyk, P., Galviz, C. L. et Garrett, B. L. (2015). Digging Up and Digging Down: Urban Undergrounds. *Journal of Contemporary Archaeology*, 2(2), S26-S30.
- Dorigon, L. (2014). Explore Everything: Place-Hacking The City. *Carnets de géographes*, 7. <https://journals.openedition.org/cdg/507>
- Douence, H. (2019). Le paysage en marchant. De quelques expériences pédagogiques de réflexion sur l'habitabilité du monde. Dans A. Sgard et S. Paradis (dir.), *Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils* (p. 149-168). Metispresses.
- Duchastel, J. et Laberge, D. (2018). Entre qualitatif et quantitatif ; complexité, interprétation et découverte. *Recherches qualitatives*, 37(2), 5-24.

- Duhamel, A. (2014). Corps, espace, monde. Enjeu(x) de l'objet de la géographie. *L'Information géographique*, 78(1), 27-43.
- Duhamel, P. (2019, 25-27 septembre). *Le tourisme, une innovation sociale et spatiale* [communication orale]. Colloque international « Tourisme et innovation des territoires », Boulogne-sur-Mer, France.
- Dulau, P. (2009). Martin Heidegger, la parole et la terre. Dans T. Paquot et C. Younès. (dir.). *Le territoire des philosophes* (p. 177-200). La Découverte.
- Dumas, A. et Laforest, S. (2013). Comprendre l'offre publique d'activités physiques et sportives : l'approche générationnelle appliquée à la place à roulettes. Dans S. Lefebvre, R. Roult et J-P. Augustin (dir.), *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville* (p. 139-154). Presses de l'Université du Québec.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* Seuil.
- Edensor, T. (2001). Performing Tourism, Staging Tourism. (Re)producing Tourist Space and Practice. *Tourist Studies*, 1(1), 59-81.
- Edensor, T. (2005a). *Industrial ruins: spaces, aesthetics, and materiality*. Berg Publishers.
- Edensor, T. (2005b). The Ghosts of Industrial Ruins: Ordering and Disordering Memory in Excessive Space. *Environment and Planning D: Society and Space*, 23, 829-849.
- Edensor, T. (2005c). Waste matter – the debris of industrial ruins and the disordering of the material world. *Journal of Material Culture*, 10, 311-332.
- Edensor, T. (2007). Sensing the Ruin. *Senses and Society*, 2(2), 217-232.
- Edensor, T., Evans, B., Holloway, J., Millington, S. et Binnie, J. (2011). Playing in industrial ruins: Interrogating teleological understandings of play in spaces of material alterity and low surveillance. Dans A. Jorgensen et R. Keenan (dir.), *Urban Wildscapes* (p. 65-79). Routledge.
- Elias, N. (1956). Problems of Involvement and Detachment. *The British Journal of Sociology*, 7(3), 226-252.
- Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance* (traduit par M. Hulin). Fayard.
- En-Nejjari, M., Requena, I. et Siret, D. (2020). La plage urbaine spontanée, une nouvelle forme d'appropriation oisive de l'espace public. *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*. <https://doi.org/10.4000/craup.3647>
- Équipe MIT. (2002). *Tourisme 1. Lieux communs*. Belin.
- Escaffre, F. (2005). Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludo-sportives. *Espaces et sociétés*, 122, 137-156.
- Escaffre, F. (2007). Espaces publics et pratiques ludo-sportives à Toulouse. Des variations de la publicité des lieux à l'apparition d'espaces communs. Dans G. Capron et N. Haschar-Noé (dir.), *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction* (p. 117-133). Presses Universitaires du Mirail.
- Escaffre, F. (2011). Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive. *Annales de géographie*, 680, 405-424.

- Evrard, B. et Bourdeau, P. (2015). Natures buissonnières : défoulement, contestation ou transition vers un autre habiter récréatif ? *Nature et récréation*, 2, 11-15.
- Evrard, Y., Pras, B. et Roux, E. (2009). *Market. Fondements et méthodes des recherches en marketing* (4^e éd.). Dunod.
- Faget, J. (2010). Avant-propos. Effeillage épistémologique. Dans J. Faget, *Médiations. Les ateliers silencieux de la démocratie* (p. 9-12). Eres.
- Falaix, L. et Corneloup, J. (2017). Habitabilité et renouveau paradigmatique de l'action territoriale : l'exemple des laboratoires récréatifs. *L'Information géographique*, 81(4), 78-102.
- Féménias, D. (1999). Du rite au vertige : l'épaisseur sensible de la réalité sportive. *Corps et culture*, 4. <https://doi.org/10.4000/corpsculture.615>
- Fenneteau, H. (2007). *Enquête : entretien et questionnaire* (2nde éd.). Dunod.
- Ferez, S. (2020). Du courage ethnographique. Dans Y. Beldame et E. Perera (dir.), *In situ : Repousser les frontières de l'enquête de terrain* (p. 7-16). L'Harmattan.
- Ferrell, J. (1996). *Crimes of style. Urban Graffiti and the Politics of Criminality*. Northeastern University Press.
- Ferrero Camoletto, R., Sterchele, D. et Genova, C. (2015). Managing alternative sports: new organisational spaces for the diffusion of Italian parkour. *Modern Italy*, 20(3), 307-319.
- Ferrero Martinez, C. J. (2011). Re-descubriendo el cuerpo a través de la ciudad. *Encrucijadas: Revista Crítica De Ciencias Sociales*, 2, 105-114.
- Ferro, L. (2015). Jump Lisbon! Notes from an ethnography of urban flows. *Portuguese Journal of Social Science*, 14(2), 177-191.
- Florida, R. (2005). *The flight of the creative class: the new global competition for talent*. Harper Business.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Gallimard.
- Foucault, M. (1984). Des espaces autres (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967). *Architecture, Mouvement, Continuité*, 5, 46-49.
- Foucault, M. (2009). *Le corps utopique, les hétérotopies*. Éditions Lignes.
- Fournand, A. (2008). *Expériences du corps, expérience de l'espace. Une géographie de la maternité et de l'enfantement* [Thèse de doctorat inédite]. Université de Genève.
- Fradin, F. [Wizzy Gang]. (2021, 13 avril). *On s'incruste sur le TOIT d'une soirée | Parkour training* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=uwUYuRZK2Rw>
- Fraser, E. (2012). Urban exploration as adventure tourism: Journeying beyond the everyday. Dans H. Andrews et L. Roberts (dir.), *Liminal Landscapes: Travel, Experience, and Spaces In-between* (p. 136-151). Routledge.
- Freitas (de), E. (2011). Parkour and the Build Environment: Spatial Practices and the Plasticity of School Buildings. *Journal of Curriculum Theorizing*, 27(3), 209-220.
- Freitas, V. (2014). Usos da cidade: Parkour e B.boying. *Revista Científica/FAP*, 11, 79-95.

- Fuggle, S. (2008a). Discourses of Subversion: The Ethics and Aesthetics of Capoeira and Parkour. *Dance Research*, 26(2), 204-222.
- Fuggle, S. (2008b). Parkour: reading or writing the city? Dans E. Lindley et L. McMahon (dir.), *Rhythms: essays in French literature, film and culture* (p. 159-170). Peter Lang.
- Fuggle, S. (2009). Parkour: Ambassador for the Banlieue. *Essays in French Literature and Culture*, 46, 57-75.
- Gaissad, L. (2016). Corps engagés : l'ambivalence de l'autorité. Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 73-76). L'Harmattan.
- Gajjala, R., Rybas, N. et Altman, M. (2007). Epistemologies of doing: E-merging selves online. *Feminist Media Studies*, 7(2), 209-213.
- Gal, N. (2015). Sauvage de nos vi(ll)es, une quête de la nature dans les interstices urbains. *Téoros*, 34(1-2). <http://journals.openedition.org/teoros/2745>
- Garneau, S. (2015). Les défis de la théorisation ancrée. Échelle d'observation et échelle de contextualisation dans l'analyse de récits biographiques. *Recherches qualitatives*, 34(1), 6-28.
- Garrett, B. L. (2010). Urban Explorers: Quests for Myth, Mystery and Meaning. *Geography Compass*, 4(10), 1448-1461.
- Garrett, B. L. (2011a). Assaying history: creating temporal junctions through urban exploration. *Environment and Planning D: Society and Space*, 29(6), 1048-1067.
- Garrett, B. L. (2011b). Cracking the Paris Carrières: Corpoal Terror and Illicit Encounter under the City of Light. *Acme: An International E-Journal for Critical Geographies*, 10(2), 269-277.
- Garrett, B. L. (2012). *Place Hacking: Tales of Urban Exploration* [Thèse de doctorat inédite]. Royal Holloway, University of London.
- Garrett, B. L. (2014). Undertaking recreational trespass: urban exploration and infiltration. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 39(1), 1-13.
- Garrett, B. L. (2015). Meet the rooftoppers: the urban outlaws who risk everything to summit our cities. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/cities/2015/feb/17/rooftoppers-urban-explorers-risk-photographs-skyscrapers-bradley-garrett>
- Garrett, B. L. (2016a). Picturing urban subterranea: Embodied aesthetics of London's sewer. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 48(10), 1943-1966.
- Garrett, B. L. (2016b). Urban Exploration as Heritage Placemaking. Dans H. Orange (dir.), *Reanimating Industrial Spaces: Conducting Memory Work in Post-industrial Societies* (p. 72-91). Routledge.
- Garrett, B. L. (2017). Exploration. Dans D. Richardson, N. Castree, M. F. Goodchild, A. Kobayashi, W. Liu et R. A. Martson (dir.), *The International Encyclopedia of Geography*. <https://doi.org/10.1002/9781118786352.wbieg0269>
- Gasnier, A. (1994). Formes d'urbanité des jeunes et usages des espaces centraux. *Travaux et documents de l'URA 915*, 1, 35-39.

- Geertman, S., Labbé, D., Boudreau, J-A. et Jacques, O. (2016). Youth-driven tactics of public space appropriation in Hanoi: The case of skateboarding and Parkour. *Pacific Affairs*, 89(3), 591-611.
- Geertz, C. (1983). *Bali : interprétation d'une culture* (traduit par D. Paulme et L. Évrard). Gallimard.
- Genosko, G. (2009). Illness as metonym: writing urban exploration in Infiltration. *Space and Culture*, 12, 63-75.
- Genova, C. (2016). Negli occhi e nelle gambe. Usi e rappresentazioni dello spazio nelle nuove culture sportive urbane. *Rivista Geografica Italiana*, 123(3), 417-430.
- Gentelle, P. (1995). Haut lieu. *L'Espace géographique*, 2, 135-138.
- GEO (2015, 11 septembre). *Charleroi : la revanche d'une "laide"*. <https://www.geo.fr/voyage/belgique-charleroi-la-revanche-d-une-laide-158079>
- Geyh, P. (2006). Urban Free Flow: A Poetics of Parkour. *M/C Journal*, 9(3).
<http://www.journal.media-culture.org.au/0607/06-geyh.php>
- Gibas, P. (2010). Globalised aestheticisation of urban decay. Dans P. Mácha et V. Kopeček (dir.), *Beyond globalisation: exploring the limits of globalisation in the regional context* (p. 155-161). University of Ostrava.
- Gibout, C. (2005). La Capoeira : le jeu des corps au cœur d'un monde de l'entre-deux. Dans S. Tabois (dir.), *Corps en société* (p. 93-107). Icotem Maison des Sciences de l'Homme et de la Société.
- Gibout, C. (2006a). Les espaces publics du roller. *Questions de Communication*, HS-3, 447-461.
- Gibout, C. (2006b). Techniques libératrices et techniques contraignantes : derrière le miroir des apparences... Dans L. Robène et Y. Léziart (dir.), *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives* (vol. 1, p. 349-371). Chiron.
- Gibout, C. (2007). *Sociologie et Espace Public. Du sociologue artisan de et dans l'espace public de la recherche à la situation transactionnelle des catégories de l'espace public* [Thèse d'habilitation à diriger des recherches inédite]. Université Marc Bloch – Strasbourg II.
- Gibout, C. (2009). L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains. *Pensée plurielle*, 20, 153-165.
- Gibout, C. (2012). Artisan-sociologue : une figure alternative d'appréhension du social dans le champ des APSA. Dans G. Vieille-Marchiset et A. Tatu-Colasseau (dir.), *Sociologie(s) du sport. Analyses francophones et circulation des savoirs* (p. 189-212). L'Harmattan.
- Gibout, C. (2013). Territorialités des sports urbains et construction de l'espace public. Dans S. Lefebvre, R. Roult et J-P. Augustin (dir.), *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville* (p. 67-80). Presses de l'Université du Québec.
- Gibout, C. (2016a). Le parkour... Faire trace dans la ville. *Cahiers européens de l'imaginaire*, 8, 244-247.
- Gibout, C. (2016b). Skateboard & Espace Public. Quelques éléments de compréhension et d'explication. *Influxus*. <http://www.influxus.eu/article1047.html>

- Gibout, C. (2016c). Transactions dans la ville récréative contemporaine. Les espaces publics comme médiateurs sociaux. *SociologieS*. <http://sociologies.revues.org/5390>
- Gibout, C. (2019, 25-27 septembre). *Rapide généalogie du concept d'innovation appliqué à l'objet touristique* [communication orale]. Colloque international « Tourisme et innovation des territoires », Boulogne-sur-Mer, France.
- Gibout, C. et Lebreton, F. (2014). Cultures juvéniles et loisirs sportifs de rue : une approche par l'espace public. *Agora débats/jeunesses*, 68, 71-84.
- Gibout, C. et Mauny, C. (2009). La question locale comme nouvelle frontière socio-spatiale. *SociologieS*. <http://journals.openedition.org/sociologies/2763>
- Gibson, J. J. (1977). The theory of affordances. Dans R. E. Shaw et J. Bransford (dir.), *Perceiving, acting, and knowing: Toward an ecological psychology* (p. 67-82). Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Gilchrist, P. et Osborn, G. (2017). Signposting risk: Parkour parks and the materialities of regulation. Dans D. Turner et S. Carnicelli (dir.), *Lifestyle sports and public policy* (p. 157-179). Routledge.
- Gilchrist, P. et Wheaton, B. (2011). Lifestyle sport, public policy and youth engagement: examining the emergence of parkour. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 3(1), 109-131.
- Giniaux, A. (Journaliste). (2020, 1 novembre). Urbex, les aventuriers des sites abandonnés [reportage]. Dans P. Bardonnaud, V. Descouraux et G. Hallot (Journalistes), *Interceptions*. France Inter. <https://www.franceinter.fr/emissions/interception/interception-01-novembre-2020>
- Girardin, T., Roult, R., Sirost, O. et Machemehl, C. (2020). Social Media and Convergence Culture: A Scoping Review of the Literature on North American Basketball. *SAGE Open*, July-September 2020, 1-15.
- Glenny, B. et O'Connor, P. (2019). Skateparks as hybrid elements of the city. *Journal of Urban Design*, 24(6), 240-255.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne* (traduit par A. Accardo, vol. 1). Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (2013). *Comment se conduire dans les lieux publics : notes sur l'organisation sociale des rassemblements* (traduit par D. Cefaï). Economica.
- Gourland, N. (2019). Du parkour aux parkour parks : des sports de rue devenus « indoor » à Paris et à Montréal. *Géoconfluences*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/mobilites-flux-et-transport/articles-scientifiques/parkour>
- Graham, S. et Hewitt, L. (2013). Getting off the Ground: On the Politics of Urban Verticality. *Progress in Human Geography*, 37(1), 72-92.
- Gravari-Barbas, M. (2009). La « ville festive » ou construire la ville contemporaine par l'événement. *Bulletin de l'association de géographes français*, 86(3), 279-290.
- Gravari-Barbas, M. (2013). *Aménager la ville par la culture et le tourisme*. Le Moniteur.

- Gravari-Barbas, M. et Delaplace, M. (2015). Le tourisme urbain « hors des sentiers battus ». Couloirs, interstices et nouveaux territoires touristiques urbains. *Téoros*, 34(1-2). <https://journals-openedition-org.ezproxy.univ-littoral.fr/teoros/2790>
- Grosprêtre, S. et Gabriel, D. (2021). Sport Practice Enhances Athletes' Observation Capacity: Comparing Scenic Change Detection in Open and Closed Sports. *Perceptual and Motor Skills*, 128(1), 96-114.
- Guffanti L. (2011). Le retour permanent : communiquer l'enquête en situation d'ethnographie réflexive. *¿ Interrogations ?*, 13. <http://www.revue-interrogations.org/Le-retour-permanent-communicuer-l>
- Guillemette, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory ; pour innover ? *Recherches qualitatives*, 26(1), 32-50.
- Guillemette, F. et Luckerhoof, J. (2009). L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE). *Recherches qualitatives*, 28(2), 4-21.
- Guinard, P. (2020). (Refuser de) prendre place sur le terrain ? Retour réflexif sur dix ans d'expériences de recherche à Johannesburg. Dans Y. Beldame et E. Perera (dir.), *In situ : Repousser les frontières de l'enquête de terrain* (p. 91-107). L'Harmattan.
- Guss, N. (2011). Parkour and the Multitude: Politics of a Dangerous Art. *French Cultural Studies*, 22(1), 73-85.
- Gwiazdzinski, L. (2014). Néo-situationnisme artistique dans l'espace public. *Revue Stradda*, 34, 28-31.
- Gwiazdzinski, L. (2016). Petite fabrique géo-artistique des espaces publics et des territoires. *L'Observatoire*, 48, 32-38.
- Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie : entre faits et normes* (traduit par C. Bouchindhomme et R. Rochlitz). Gallimard.
- Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Presses Universitaires de France.
- Hardwicke, C. (2006). The Good Life. Have we forgotten how to make good use of our public space? *Canadian Architect*, 11, 66-69.
- Harris, A. (2015). Vertical urbanisms: Opening up geographies of the three-dimensional city. *Progress in Human Geography*, 39, 601-620.
- Harvey, D. (2004). The Right to the City. Dans L. Lees (dir.), *The emancipatory city? Paradoxes and possibilities* (p. 236-239). Sage.
- Harvey, D. (2014). *Villes rebelles. Du droit à la ville à la révolution urbaine* (traduit par O. Demange). Buchet Chastel.
- Hayward, K. et Schuilenburg, M. (2014). To resist = to create? Some thoughts on the concept of resistance in cultural criminology. *Tijdschrift over Cultuur & Criminaliteit*, 4(1), 22-36.
- Hébert, G. (1907). *L'Education physique raisonnée*. Vuibert.

- Hecking, B. (2017). Algerian Youth on the Move. Capoeira, Street Dance and Parkour: Between Integration and Contestation. Dans P. Crowley (dir.), *Algeria: Nation, Culture and Transnationalism: 1988-2015* (p. 184-202). Liverpool University Press.
- Herstad, K. (2019). "The Eternal Drabness of DeHoCo": Documenting and Memorializing Built Heritage Through Urban Exploration in Detroit. Dans J. H. Jameson et S. Musteață (dir.), *Transforming Heritage Practice in the 21st Century* (p. 369-385). Springer.
- Hetherington, K. (2003). Spatial Textures: Place, Touch, and Praesentia. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 35(11), 1933-1944.
- Higgins, J. (2009). The Revitalization of Space: Freestyle Parkour and Its Audiences. *Theatre Symposium*, 17, 113-123.
- High, S. et Lewis, D. W. (2007). *Corporate Wasteland: The Landscape and Memory of Deindustrialization*. Cornell University Press.
- Hintjens, H. et Kurian, R. (2019). Enacting Citizenship and the Right to the City: Towards Inclusion through Deepening Democracy? *Social Inclusion*, 7(4), 71-78.
- Hollander, J. A. et Einwohner, R. L. (2004). Conceptualizing resistance. *Sociological Forum*, 19(4), 533-554.
- Hoyaux, A-F. (2009). Phénoménologie et géographie. *Hypergéô*. Prépublication.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00380150>
- Huizinga, J. (1951). *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu* (traduit par C. Seresia). Gallimard.
- Husserl, E. (1900-1901). *Logische Untersuchungen*. Max Niemeyer Verlag.
- Iveson, K. (2013). Cities within the City: Do-It-Yourself Urbanism and the Right to the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(3), 941-956.
- Jankélévitch, V. [Artesquieue]. (1961, 4 février). *Cours à la Sorbonne : La Tentation (1/9)* [vidéo]. Youtube.
<https://www.youtube.com/watch?v=8aEx-PWcXCc&t=54s>
- Jansson, A. (2017). Mediatization and Post-Tourism. Dans A. Jansson, *Mediatization and Mobile Lives. A Critical Approach* (p. 104-124). Routledge.
- Jodelet, D. (1994). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (4^e éd., p. 31-61). Presses Universitaires de France.
- Jones, H. (2007). Exploring the creative possibilities of awkward space in the city. *Landscape and Urban Planning*, 83(1), 70-76.
- Jones, I. (2015). *Research methods for sports studies* (3^e éd.). Routledge.
- Kidder, J. L. (2012). Parkour, The Affective Appropriation of Urban Space, and the Real/Virtual Dialectic. *City & Community*, 11(3), 229-253.
- Kidder, J. L. (2013a). Parkour, Masculinity, and the City. *Sociology of Sport Journal*, 30(1), 1-23.
- Kidder, J. L. (2013b). Parkour: Adventure, Risk, and Safety in the Urban Environment. *Qual Sociol*, 36, 231-250.

- Kindynis, T. (2016). *Graffiti writing, shoplifting and recreational trespass in London: A rhizomatic ethnography* [Thèse de doctorat inédite]. University of Greenwich.
- Kindynis, T. (2017). Urban exploration: from subterranea to spectacle. *The British Journal of Criminology*, 57(4), 982-1001.
- Kindynis, T. (2019). Urban Exploration as Deviant Leisure. Dans T. Raymen et O. Smith (dir.), *Deviant Leisure* (p. 379-401). Palgrave McMillan.
- Kindynis, T. et Garrett, B. L. (2015). Entering the Maze: Space, time and exclusion in an abandoned Northern Ireland prison. *Crime, Media, Culture: An International Journal*, 11(1), 5-20.
- Kirschner, C. (2018). La gestion de l'incertitude dans l'itinérance récréative : le corps créatif à l'œuvre. *Carnets de géographes*, 11. <https://doi.org/10.4000/cdg.1607>
- Kirshenblatt-Gimblett, B. (1988). L'étude du folklore en milieu urbain. *Cahiers de littérature orale*, 24, 13-36.
- Klausen, M. (2010). I flow gennem byen. Fænomenet "parkour" i det senmoderne byrum. *Kultur og Klasse*, 109, 148-162.
- Kuldova, T. (2019). Parkour as Hyper-conformity to Consumerism in Times of Austerity and Insecurity. *Journal of Extreme Anthropology*, 3(1), 169-173.
- Kylin, M. et Bodelius, S. (2015). A Lawful Space for Play: Conceptualizing Childhood in Light of Local Regulations. *Children, Youth and Environments*, 25(2), 86-106.
- La Rochelle, M. et Owens, P. E. (2014). Poetic Perspective, Critical Insight: A Study of Youth Attitudes Toward Place and Community. Dans N. Warehime (dir.), *Sociological Studies of Children and Youth. Volume 18 - Soul of Society: A Focus on the Lives of Children & Youth* (p. 27-62). Publishing Limited.
- Lamb, M. D. (2010). Negating the Negation: The practice of Parkour in Spectacular City. *Kaleidoscope*, 9, 91-105.
- Lamb, M. D. (2011). *Tracing the path of power through the fluidity of freedom: the art of parkour in challenging the relationship of architecture and the body and rethinking the discursive limits of the city* [Thèse de doctorat inédite]. Bowling Green State University.
- Lamb, M. D. (2014a). Misuse of the monument: The art of parkour and the discursive limits of a disciplinary architecture. *Journal of Urban Cultural Studies*, 1(1), 107-126.
- Lamb, M. D. (2014b). Self and the City: Parkour, Architecture, and the Interstices of the 'Knowable' City. *Liminalities: A Journal of Performance Studies*, 10(2). <http://liminalities.net/10-2/index.html>
- Landry, C. (2005). Lineages of the Creative City. Dans S. Franke et E. Verhagen (dir.), *Creativiteit En De Stad. Hoe de creatieve economie de stad verandert*. Nai Uitgevers.
- Landry, C. et Bianchini, F. (1995). *The creative city*. Demos.
- Laplantine, F. (1996). *La description ethnographique*. Nathan.
- Laplantine, F. (2005). *Le social et le sensible : introduction à une anthropologie modale*. Téraèdre.
- Laplantine, F. (2010). *Tokyo, ville flottante : scènes urbaines, mises en scène*. Stock.

- Laplantine, F. et Moreau, Y. (2005). La dimension subie. *Communications*, 96, 19-38.
- Lapointe, M-E. (2014). Le processus d'observation ou de la nécessité d'être « pris(e) au jeu ». *Recherches qualitatives*, 33(1), 172-187.
- Larsen, S. H. (2013). Parkour – at skabe steder med kroppen. *Forum for Idræt*, 29, 63-76.
- Larsen, S. H. (2016). What can the parkour craftsmen tell us about bodily expertise and skilled movement? *Sport, Ethics and Philosophy*, 10(3), 295-309.
- Larsen, S. H. (2021). Parkour: playing the modern, accelerated city. *Journal of the Philosophy of Sport*, 48(1), 26-44.
- Lassalle, G., Recours, R., Griffet, J. et Gibout, C. (2016). Les jeunes athlètes français : clubs et aires d'influence. *Annales de géographie*, 711, 441-465.
- Laurent, J. (2008a). La ville et la culture des « jeunes » influencées par l'acrobatie : réflexion sur les ambivalences des pratiques urbaines. *Loisir et société*, 31(2), 267-290.
- Laurent, J. (2008b). *Le skateboard à Montpellier : approches ethnosociologiques de populations, pratiques et espaces en tensions* [Thèse de doctorat inédite]. Université de Poitiers.
- Laurent, J. et Gibout, C. (2010). Ces décors urbains qui invitent aux voyages. *Les Annales de la recherche urbaine*, 106, 110-120.
- Laviolette, P. (2015). Le Terrain Vertigineux du Flâneur. *Influxus*.
<http://www.influxus.eu/article1031.html>
- Lazarrotti, O. (2006). *Habiter, la condition géographique*. Belin.
- Le Blanc, A. (2018). *Les territoires rassurants* [Thèse d'habilitation à diriger des recherches inédite]. Université du Littoral Côte d'Opale.
- Le Breton, D. (2000). *Éloge de la marche*. Éditions Métailié.
- Le Corbusier (1957). *Charte d'Athènes*. Editions de Minuit.
- Le Gallou, A. (2018a). De l'urbex au tourisme de ruines. Enjeux touristiques et patrimoniaux des espaces urbains abandonnés. *Espaces*, 340, 26-31.
- Le Gallou, A. (2018b). Espaces marginaux et fronts pionniers du tourisme urbain : approcher les ruines urbaines au prisme de la notion d'(extra)ordinaire. *Bulletin de l'association de géographes français*, 95(4), 595-612.
- Le Gallou, A. (2018c). From urban exploration to ruin tourism: a geographical analysis of contemporary ruins as new frontiers for urban tourism. *International Journal of Tourism Cities*, 4(2), 245-260.
- Le Gallou, A. (2021). *La construction touristique de l'abandon. Représentations, pratiques et valorisations touristiques des lieux abandonnés à Berlin et à Détroit* [Thèse de doctorat inédite]. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- Leblanc, J-M. et Audiger, P. (2018). À la découverte du patrimoine caché ou méconnu de la RATP. *Espaces*, 340, 44-48.

- Lebreton, F. (2009). « Faire lieu » à travers l'urbain : socio-anthropologie des pratiques ludo-sportives et auto-organisées de la ville [Thèse de doctorat inédite, Université européenne de Bretagne]. TEL. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00383228>
- Lebreton, F. (2010a). *Cultures urbaines et sportives « alternatives ». Socio-anthropologie de l'urbanité ludique*. L'Harmattan.
- Lebreton, F. (2010b). Des lieux ouverts aux lieux cachés : Une analyse socio-spatiale des déambulations sportives à Paris. *Les Annales de la recherche urbaine*, 106, 100-109.
- Lebreton, F. (2012). Comprendre par induction : du concept d'urbanité à la notion d'urbanité ludique. Dans G. Vieille-Marchiset et A. Tatu-Colasseau (dir.), *Sociologie(s) du sport. Analyses francophones et circulation des savoirs* (p. 245-264). L'Harmattan.
- Lebreton, F. (2015a). L'urbex, une dissidence récréative en « nature » urbaine. *Nature et récréation*, 2, 44-53.
- Lebreton, F. (2015b). Les sports urbains au service de la médiation éducative. Activités éduco-sportives et cultures urbaines. *Les cahiers dynamiques*, 65, 30-39.
- Lebreton, F. (2016). Sport de rue et dispositifs de l'action publique. *Influxus*.
<http://www.influxus.eu/numeros/jeunesse-et-appropriation-de-l/article/sport-de-rue-et-dispositifs-de-l-1061>
- Lebreton, F. (2017). La ville en quête de sensations ! *Espaces*, 339, 17-20.
- Lebreton, F. et Andrieu, B. (2011). Quand le sport fait corps avec l'espace urbain. Introduction à l'écologie corporelle de la ville. *Loisir et société*, 34(1), 99-120.
- Lebreton, F. et Andrieu, B. (2018). Body ecology and urban sports. Parkour as an interdisciplinary immersion in the city environment. Dans B. Andrieu, J. Parry, A. Porrovecchio et O. Sirost (dir.), *Body ecology and emersive leisure* (p. 124-135). Routledge.
- Lebreton, F. et Gibout, C. (2017). Les nouveaux usages ludiques du patrimoine militaire : Opportunités pour le développement récréatif des territoires ? *Riséo*, 1, 53-75.
- Lebreton, F. et Gibout, C. (2020). Vivre Slow : Introduction à une pratique interdisciplinaire. Dans F. Lebreton, C. Gibout et B. Andrieu (dir.), *Vivre Slow. Enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique* (p. 5-12). Presses Universitaires de Nancy - Éditions Universitaires de Lorraine.
- Lebreton, F. et Héas, S. (2010). Urbanité ludique et cultures sportives : analyse de quatre pratiques physiques de l'espace parisien. *Loisir et société*, 33(2), 195-219.
- Lebreton, F., Routier, G. et Pardo, R. (2012). Informal sports to conquer urban spaces. The case of Paris. *Gazeta de Antropologia*, 28(1). <http://www.gazeta-antropologia.es/?p=77>
- Lebreton, F., Routier, G., Héas, S. et Bodin, D. (2010). Cultures urbaines et activités physiques et sportives. La « sportification » du parkour et du street golf comme médiation culturelle. *Revue canadienne de sociologie*, 47(3), 293-317.
- Ledrut, R. (1977). *L'espace en question ou le Nouveau monde urbain*. Anthropos.

- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Anthropos.
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (4^e éd.). Anthropos.
- Leone, M. (2012). The semiotics of parkour. *Kodikas/Code*, 35(1-2), 1-23.
- Lesaffre, G. (2009). Lucie K. Morisset, Des régimes d'authenticité : Essai sur la mémoire patrimoniale. *Culture & musées*, 14, 185-187.
- Léséleuc (de), E. (1997). Le plaisir du vide. Approche psychanalytique des relations aux vertiges chez les grimpeurs alpinistes. *Corps et culture*, 2. <https://doi.org/10.4000/corpsculture.304>
- Léséleuc (de), E. (2004a). Escalade et territoire : des procédés symboliques d'appropriation d'un espace public. *Revue de géographie alpine*, 4, 87-94.
- Léséleuc (de), E. (2004b). *Les voleurs de falaise : un territoire d'escalade entre espace public et espace privé*. Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Lesné, R. (2018). *De la rue au park : le parkour, une pratique juvénile face à l'institutionnalisation. Exemples à Nantes et à Rennes* [Mémoire de master inédit]. Université Rennes 2.
- Lesné, R. (2019a). Le parkour, une pratique au service de la participation juvénile en ville ? Dissidence récréative et affirmation des jeunes à Rennes et à Nantes. *L'Information géographique*, 83(3), 83-105.
- Lesné, R. (2019b). Quand le déplacement devient une fin en soi. La pratique du parkour, une mobilité qui fait bouger l'urbanité. *Urbanités*, 11. <https://www.revue-urbanites.fr/11-lesne/>
- Lesné, R. (2021). Les pratiques ludo-sportives, des ressources territoriales innovantes pour le tourisme : le parkour à Roubaix. Dans V. Herbert (dir.), *Tourisme et territoires. Espaces d'innovation* (p. 385-403). Peter Lang.
- Lesné, R., Gibout, C. et Lebreton, F. (2019). Du skate-park au parkour-park : les espaces dédiés pour les activités ludo-sportives comme outils d'aménagement ? Etudes de cas à Nantes et à Rennes. *Loisir et société*, 42(3), 378-400.
- Lévi-Strauss, C. (1955). *Tristes tropiques*. Plon.
- Lévy, J. (2003). Espace public. Dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (1^{ère} éd., p. 336-339). Belin.
- Lévy, J. (2016). Espaces épistémiques. *Géographie et cultures*, 100. <https://doi.org/10.4000/gc.4672>
- Lieberg, M. (1995). Teenagers and public space. *Communication Research*, 22(6), 720-744.
- Lilian, M. (2013). Erving Goffman, Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements. *Lectures*. <https://journals.openedition.org/lectures/11694>
- Lindquist, B. (réalisateur). (2018). *Infiltré dans l'ultradroite - Mon année avec l'alt-right* [film documentaire]. Silverfish Film et SVT.
- Lobo, F. (2014). Serious leisure and individuality. *World Leisure Journal*, 56(1), 81-83.
- Loo, W. B. et Bunnell, T. (2017). Landscaping Selves through Parkour: Reinterpreting the Urban Environment in Singapore. *Space and Culture*, 21(2), 145-158.

- Lorimer, H. (2005). Cultural geography: The busyness of being “more-than-representational”. *Progress in Human Geography*, 29(1), 83-94.
- Lottigier-Brossard, S. (2015). Le jeu : un impératif éducationnel. Dans T. Paquot (dir.), *La ville récréative* (p. 59-80). In Folio.
- Louey, S. (2016). Militer puis enquêter en milieu « extrême » : le double jeu d'une position. Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 77-89). L'Harmattan.
- Lussault, M. (2003a). Espace public. Dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (1^{ère} éd., p. 333-336). Belin.
- Lussault, M. (2003b). Valeur spatiale. Dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (1^{ère} éd., p. 973-974). Belin.
- Lussault, M. (2009). *De la lutte des classes à la lutte des places*. Grasset.
- Lyng, S. (1990). Edgework: A Social Psychological Analysis of Voluntary Risk Taking. *American Journal of Sociology*, 95, 851-886.
- Machemehl, C., Sirost, O. et Roult, R. (2017). The concept of 'dwelling' through leisure sport / L'habiter par les loisirs sportifs. *Leisure/Loisir*, 41(1), 1-9.
- Maitland, R. et Newman, P. (dir.). (2009). *World Tourism Cities. Developing Tourism off the Beaten Track*. Routledge.
- Mallet, S. (2020). Cittaslow, slow urbanisme : des modèles alternatifs d'aménagement ? Dans F. Lebreton, C. Gibout et B. Andrieu (dir.), *Vivre Slow. Enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique* (p. 281-296). Presses Universitaires de Nancy - Éditions Universitaires de Lorraine.
- Mao, P., Corneloup, J. et Bourdeau, P. (2013). L'indoor, l'underdoor et l'aroundoor : les sports de nature envahissent la ville. Dans S. Lefebvre, R. Roult et J-P. Augustin (dir.), *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville* (p. 81-98). Presses de l'Université du Québec.
- Marcotte, P. (2016). L'aménagement des espaces culturels et patrimoniaux : ses rôles, ses valeurs et ses actes. Dans S. Miaux et R. Roult (dir.), *Aménager des espaces favorables au loisir, au sport et au tourisme. Perspectives théoriques, pragmatiques et réglementaires* (p. 190-209). Presses de l'Université du Québec.
- Marquet, J. (2017). Rencontre avec les traceurs de Roubaix. *Espaces*, 339, 40-41.
- Martínez, F. et Laviolette, P. (2016). Trespass into the Liminal: Urban Exploration in Estonia. *Anthropological Journal of European Cultures*, 25(2), 1-24.
- Mattelard, A. et Neveu, E. (1996). Cultural studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage ? *Réseaux*, 80, 11-58.
- Mengilli, Y., Reutlinger, C. et Zimmermann, D. (2019). Stadt-Lesen und Stadt-Schreiben: Raumbildende Praktiken als Schlüssel zu Teilhabeansprüchen junger Menschen. Dans A. Pohl, C. Reutlinger, A. Walther et A. Wigger (dir.), *Praktiken Jugendlicher im öffentlichen Raum - Zwischen Selbstdarstellung und Teilhabeansprüchen* (p. 23-44). Springer.

- Merleau-Ponty, M. (1945). *La phénoménologie de la perception*. Gallimard.
- Meunier, L. et Choay, F. (2009). Appropriation. Dans P. Merlin et F. Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (2^e éd., p. 59-60). Presses Universitaires de France.
- Miaux, S. (2009). Le libre mouvement des corps. *Géographie et cultures*, 70, 99-116.
- Miaux, S. et Garneau, J. (2016). The sports park and urban promenade in the 'quais de Bordeaux': An example of sports and recreation in urban planning. *Loisir et société*, 39(1), 12-30.
- Monnet, J. (2012). Ville et loisirs : les usages de l'espace public. *Historiens & géographes*, 419, 201-213.
- Monnet, J. (2015). La marche à pied entre loisir et déplacement. *La géographie*, 1557, 12-15.
- Monnet, J. (2016a). Marche-loisir et marche-déplacement : une dichotomie persistante, du romantisme au fonctionnalisme. *Sciences de la société*, 97, 74-89.
- Monnet, J. (2016b). Recension d'ouvrage [Mukhija, V. et Loukaitou-Sideris, A. (2014). *The Informal American City: Beyond Taco Trucks and Day Labor*. The MIT Press.]. *Espaces et sociétés*, 167, 205-213.
- Monnet, J. (2019). Marcher en ville : technique, technologie et infrastructure (s)low tech ? *Urbanités*, 12. <https://www.revue-urbanites.fr/12-monnet/>
- Morel, P. (réalisateur). (2004). *Banlieue 13* [film cinématographique]. EuropaCorp.
- Morisset, L. K. (2009). *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*. Presses universitaires de Rennes ; Presses de l'Université du Québec.
- Mörtenböck, P. (2005). Free Running and the Hugged City. *Thresholds*, 30, 88-93.
- Moser, S. (2008). Personality: a new positionality. *Area*, 40(3), 383-392.
- Mott, C. et Roberts, S. M. (2013). Not everyone has (the) balls: Urban exploration and the persistence of masculinist geography. *Antipode*, 46(1), 229-245.
- Mould, O. (2009). Parkour, the City, the Event. *Environment and Planning D: Society and Space*, 27(4), 738-750.
- Mould, O. (2014). Tactical Urbanism: The New Vernacular of the Creative City. *Geography Compass*, 8(8), 529-539.
- Mould, O. (2015a). Parkour, activism and young people. Dans K. Nairn, P. Kraftl et T. Skelton (dir.), *Space, Place and Environment* (p. 311-329). Springer.
- Mould, O. (2015b). *Urban Subversion and the Creative City*. Routledge.
- Moussaoui, A. (2012). Observer en anthropologie : immersion et distance. *Contraste*, 36, 29-46.
- Mukamurera, J., Lacourse, F. et Coutirier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Munn, Z., Peters, M. D. J., Stern, C., Tufanaru, C., McArthur, A. et Aromataris, E. (2018). Systematic review or scoping review? Guidance for authors when choosing between a systematic or scoping review approach. *BMC Medical Research Methodology*, 18(143). <https://doi.org/10.1186/s12874-018-0611-x>

- Muscianisi, V. (2016). Le corps du chercheur en jeu sur le terrain : une expérience ethnographique au sein d'une compagnie de mime contemporain (Île-de-France). Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 59-70). L'Harmattan.
- Nahoum-Grappe, V. (1993). L'ingouvernable gratuité : les conduites de vertige. *Communications*, 56, 155-173.
- Nahoum-Grappe, V. (2020). Entre l'image et le geste – un gouffre. Dans Y. Beldame et E. Perera (dir.), *In situ : Repousser les frontières de l'enquête de terrain* (p. 163-178). L'Harmattan.
- Nakonecznyj, T. (2019). Reimagining urbanism and heritage through urban exploration. Dans M. Joannette et J. Mace (dir.), *Les communautés patrimoniales* (p. 189-214). Presses de l'Université du Québec.
- Németh, J. (2006). Conflict, Exclusion, Relocation: Skateboarding and Public Space. *Journal of Urban Design*, 11(3), 297- 318.
- Nieszczorzewska, M. (2018). Urban Exploration as an “Interior Tourism”. Dans S. Owsianowska et M. Banaszekiewicz (dir.), *Anthropology of Tourism in Central and Eastern Europe: Bridging Worlds* (p. 255-270). Lexington Books.
- Nilsson, E. (2018). Wall terrains: Architecture, body culture and parkour. Dans A. M. Brighenti et M. Kärrholm (dir.), *Urban Walls: Political and Cultural Meanings of Vertical Structures and Surfaces* (p. 144-168). Routledge.
- Ninjalicious. (2005). *Access All Areas: A User's Guide to the Art of Urban Exploration*. Infipress.
- Nordgreen, L., Økland, M. A., Henriksbø, K. et Sudmann, T. T. (2018). Negotiating obstacles in the making of a parkour site at Leitet - Children and young people's participation in area development. *Community Development Journal*, 53(3), 424-445.
- Orlandi, E. P. (2014). Parkour: corpo e espaço reescrivem o sujeito. *Línguas e Instrumentos Linguísticos*, 34, 75-87.
- Ortuzar, J. (2009). Parkour or l'art du déplacement: a kinetic urbain utopia. *The Drama Review*, 53(3), 54-66.
- Owens, P. E. (2002). No Teens Allowed: The Exclusion of Adolescents from Public Spaces. *Landscape Journal*, 21(1), 156-63.
- Pagnon, D., Faity, G., Maldonado, G., Daout, Y. et Grosprêtre, S. (2021). How is parkour new and singular? A narrative review accross miscellaneous academic fields. *SportRxiv*. Prépublication.
<https://doi.org/10.31236/osf.io/e5fta>
- Pahlevan-Sharif, S., Murab, P. et Wijesinghec, S. N. R. (2019). A systematic review of systematic reviews in tourism. *Journal of Hospitality and Tourism Management*, 39, 158-165.
- Paquot, T. (2015). En visitant l'Expo ! Dans T. Paquot (dir.), *La ville récréative* (p. 115-136). In Folio.
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Presses de l'Université du Québec.
- Pégard, O. (1999). Insolence des pratiques ludiques adolescentes et réponses institutionnelles. *Corps et culture*, 4. <http://journals.openedition.org/corpsculture/575>

- Pélissier, D. (2017). Observer les observateurs : Adaptation de la méthode de l'autoconfrontation simple et complexité de la navigation internet. *Recherches qualitatives – hors-série*, 22, 24-41.
- Perec, G. (1974). *Espèce d'espaces*. Galilée.
- Pereira, M. C. (2019). Como treina a malta em portugal: etnografia do parkour na área metropolitana do Porto. *Ponto Urbe*, 25. <https://doi.org/10.4000/pontourbe.7500>
- Perera, E. et Beldame, Y. (2016). Enquêter in situ. Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 17-25). L'Harmattan.
- Perrière, C. et Belle, D. (2014). *Parkour : des origines à la pratique*. Amphora.
- Pile, S. (2001). The Un(known) City... or, an Urban Geography of What Lies Buried below the Surface. Dans I. Borden, J. Kerr et J. Rendell (dir.), *The Unknown City: Contesting Architectural and Social Space* (p. 262-278). MIT Press.
- Pinder, D. (2005). Arts of urban exploration. *Cultural Geographies*, 12, 383-411.
- Pinson, G. et Sala Pala, V. (2007). Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? *Revue française de science politique*, 57(5), 555-597.
- Piolle, X. (1993). La montagne « ailleurs » privilégié des citoyens favorisés. *Aménagements et environnements montagnards*, 11, 107-111.
- Pointillard, B. (2020, 22 octobre). *Le skateboard aux Jeux Olympiques : marqueur d'une institutionnalisation de la pratique ?* [communication orale]. Colloque « Skateboard. De la rue aux Jeux Olympiques », Mont-Saint-Aignan, France.
- Pokojska, W. (2015). Forgotten Heritage: Urban Exploring. Dans Ł. Gawel et E. Kocój (dir.), *Cultural Heritage - Management, Identity and Potential* (p. 67-82). Jagiellonian University Press.
- Potter, B. D. (2019). Tracing the Landscape: Re-Enchantment, Play, and Spirituality in Parkour. *Religions*, 10(9). <https://doi.org/10.3390/rel10090505>
- Pradel, B. (2005). Entre institutionnalisation et clandestinité : le graffiti ou l'hydre à deux têtes. Dans N. Hossard et M. Jarvin (dir.), « *C'est ma ville !* » *De l'appropriation et du détournement de l'espace public* (p. 177-188). L'Harmattan.
- Prescott, H. (2011). Reclaiming ruins: Childbirth, ruination and urban exploration photography of the ruined maternity ward. *Women's Studies Quarterly*, 39(3/4), 113-132.
- Prévitali, C., Coignet, B. et Vieille-Marchiset, G. (2014). Le parkour : approche ethnographique de communautés juvéniles de loisirs dans la ville. *Agora débats/jeunesses*, 68, 85-97.
- Pyry, N. et Tani, S. (2019). More-than-human playful politics in young people's practices of dwelling with the city. *Social & Cultural Geography*, 20(9), 1218-1232.
- Quinodoz, D. (1994). *Le Vertige, entre angoisse et plaisir*. Presses Universitaires de France.

- Rabaglietti, E., Mulasso, A. et Arzenton, M. (2021). Parkour vs Artistic Gymnastics among Pre-Adolescents: A Multidimensional Study on the Psychological Adjustment in the Sport Activities. *Advances in Physical Education*, 11, 47-60. <https://doi.org/10.4236/ape.2021.111004>
- Rabhi, P. (2013). *Vers la sobriété heureuse* (2nd éd.). Actes Sud.
- Racine, J-B. et Raffestin, C. (1983). L'espace et la société dans la géographie sociale francophone : pour une approche critique du quotidien. Dans J. H. P. Paelinck et A. Salles (dir.), *Espace et localisation : la redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique de langue française* (p. 304-330). Economica.
- Raffestin, C. (1986). Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? *Geographica Helvetica*, 2, 91-96.
- Rapp, A. (2014). The Esoteric City: Urban Exploration and the Reclamation of the Built Environment. <http://designresearch.sva.edu/research/the-esoteric-city-urban-exploration-and-the-reclamation-of-the-built-environment/>
- Raulin, A. (2014). *Anthropologie urbaine* (2nd éd.). Armand Colin.
- Raveneau, G. (2016). Prologomènes à une anthropologie symétrique et réflexive. Dans E. Perera et Y. Beldame (dir.), *In situ : Situations, interactions et récits d'enquête* (p. 29-41). L'Harmattan.
- Rawlinson, C. et Guaralda, M. (2011). Play in the city: Parkour and architecture. Dans *The First International Postgraduate Conference on Engineering, Designing and Developing the Built Environment for Sustainable Wellbeing* (p. 19-24). Queensland University of Technology. <https://eprints.qut.edu.au/42506/>
- Rawlinson, C. et Guaralda, M. (2012). Chaos and creativity of play : designing emotional engagement in public spaces. Dans J. Brassett, P. Hekkert, G. Ludden, M. Malpass et J. McDonnell (dir.), *Out of control: Proceedings of 8th International Design and Emotion Conference*. University of the Arts London, Central Saint Martins College of Art & Design. <https://eprints.qut.edu.au/51313/>
- Raymen, T. (2019a). The 'Paradox' of Parkour. Dans T. Raymen, *Parkour, deviance and leisure in the late-capitalist city: an ethnography* (p. 1-19). Emerald Publishing Limited.
- Raymen, T. (2019b). The Paradox of Parkour: Conformity, Resistance and Spatial Exclusion. Dans T. Raymen et O. Smith (dir.), *Deviant Leisure* (p. 349-377). Palgrave MacMillan.
- Remy, J. (2015). *L'espace, un objet central de la sociologie*. ERES.
- Renaudie, S. (2000). L'individu, l'autre et l'architecture. Dans T. Paquot et C. Younès (dir.), *Éthique, architecture, urbain* (p. 129-139). La Découverte.
- Riffaud, T. (2017a). Stérilisation ou boîte de pétri ? La politique publique des espaces dédiés aux pratiques du graffiti et de la roue. Dans C. Gibout (dir.), *Activités sportives, récréatives et ludiques & développement des territoires* (p. 281-296). Edilivre.
- Riffaud, T. (2017b). *Travailler l'espace public : Les artisans des sports de rue, de la danse in-situ et du street-art à Montpellier* [Thèse de doctorat inédite, Université du Littoral Côte d'Opale]. TEL. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01647920>

- Riffaud, T. (2018a). Construire son propre spot : La philosophie Do it yourself dans les sports de rue. *Espaces et sociétés*, 175, 163-177.
- Riffaud, T. (2018b). De l'apparition à la disparition : les espaces totémiques des sports de rue. Dans J. Fuchs, T. Michot et C. Parmantier (dir.), *La ville et le sport. Actes du colloque international de Brest 10-12 mai 2017* (p. 171-181). Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Territoires du Sport.
- Riffaud, T. (2018c). Flânerie sociologique : une méthode adogmatique. *SociologieS*.
<http://journals.openedition.org/sociologies/8673>
- Riffaud, T. (2018d). Road trip. Les sports de rue, le renouvellement de l'ici et de l'ailleurs. *Cahiers européens de l'imaginaire*, 9, 222-225.
- Riffaud, T. (2021). *L'espace public artisanal*. Elya Editions.
- Riffaud, T., Gibout C. et Recours, R. (2016). Skateparks : de nouveaux parcs de jeu pour enfants. *Les Annales de la recherche urbaine*, 111, 30-41.
- Riffaud, T., Recours, R. et Gibout, C. (2015). Sports et arts de rue : être citoyens autrement ! *Loisir et société*, 38(3), 423-435.
- Ripoll, F. (2008). Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine. *Espaces et sociétés*, 134, 83-97.
- Robinson, P. (2015). Conceptualizing urban exploration as beyond tourism and as anti-tourism. *Advances in Hospitality and Tourism Research*, 3(2), 141-164.
- Rocheffort, R. (1961). *Le travail en Sicile. Etude de géographie sociale*. Presses Universitaires de France.
- Rocheffort, R. (1963). Géographie sociale et sciences humaines. *Bulletin de l'association de géographes français*, 314-315, 18-32.
- Rosa, H. (2010). *Accélération. Une critique sociale du temps* (traduit par D. Renault). La Découverte.
- Rotawisky, J. L. (2013). Parkour, cuerpos que trazan heterotopías urbanas. *Revista Colombiana de Antropología*, 49(2), 41-61.
- Rotawisky, J. L. (2015) El arte del extravío: corporalidades y afectos en el Parkour. *Revista Corpo-grafías: Estudios Críticos de y desde los Cuerpos*, 2(2), 194-211.
- Roult, R., Lapointe, M-C. et Prévost, A-S. (2021). Habiter la sphère du loisir : Réflexions conceptuelles et perspectives empiriques. *Leisure/Loisir*, 45(1), 75-93.
- Roult, R., Machemehl, C. et Gaudette, M. (2018). 40 ans de la revue *Loisir et Société* : revue systématique des articles publiés sur le sport et la ville. *Loisir et société*, 41(1), 27-45.
- Roult, R., White, B., Adjizian, J-M., Morel-Michaud, L. et Auger, D. (2019). Loisir et intégration des immigrants : revue systématique des écrits sur le domaine et analyses autour des paradigmes de multiculturalisme et d'interculturalisme dans le contexte canadien. *Loisir et société*, 49(2), 279-302.

- Rousseau, J.-J. (1856a). Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. Dans L. Barré (dir.), *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau. Tome 6 Suite d'Emile – Lettre à M. De Beaumont – Discours sur les sciences – Discours sur l'inégalité* (p. 230-294). J. Bry Ainé.
- Rousseau, J.-J. (1856b). Livre Deuxième. Dans L. Barré (dir.), *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau. Tome 5 Emile ou de l'Education* (p. 59-115). J. Bry Ainé.
- Routier, G. et Soulé, B. (2012). L'engagement corporel : une alternative au concept polythétique de sports à risque en sciences sociales. *Movement & Sport Sciences*, 77, 61-71.
- Rowdsower, Z. (2011). Fresh Rot: Urban Exploration and the Preservation of Decay. *Journal of the University of Manitoba Anthropology Students' Association*, 29, 1-15.
- Ruiz, P., Snelson, T., Madgin, R. et Webb, D. (2020). 'Look at What We Made': communicating subcultural value on London's Southbank. *Cultural Studies*, 34(3), 392-417.
- Sabatier, B. (2007). De l'impossible absolu de l'espace public à la publicisation des espaces. Dans G. Capron et N. Haschar-Noé (dir.), *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction* (p. 175-190). Presses Universitaires du Mirail.
- Saez, G. (2018). Vers un néo-territorialisme existentiel ? *Nature et récréation*, 5, 35-51.
- Sand, A.-L. (2017). Jamming with Urban Rhythms: Improvisatorial Place-making among Danish Youth. *Young*, 25(3), 286-304.
- Savari, J., Chaves, M. et Machemehl C. (2011). Logiques d'appropriation et politiques de l'espace urbain : jeunes skateurs dans la ville de La Plata en Argentine. *Loisir et Société*, 34(1), 121-148.
- Saville, S. J. (2008). Playing with fear: parkour and the mobility of emotion. *Social & Cultural Geography*, 9(8), 891-914.
- Savoie-Zacj, L. (2018). La recherche qualitative/interprétative. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zacj (dir.), *La recherche en éducation : étapes et approches* (4^e éd., p. 191-217). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Sayeux, A.-S. (2008). *Surfeurs, l'être au monde. Une analyse socio-anthropologique*. Presses universitaires de Rennes.
- Sharpe, S. (2013). The aesthetics of urban movement: Habits, mobility, and resistance. *Geographical Research*, 51(2), 166-172.
- Sibley, D. (1995). *Geographies of exclusion: Society and difference in the west*. Routledge.
- Silverstein, P. A. (2018). Tracing Places: Parkour and Urban Space. Dans P. A. Silverstein, *Postcolonial France: Race, Islam, and the Future of the Republic* (p. 115-129). Pluto Press.
- Simmel, G. (1903). Die Grosstädte und das Geistesleben. *Jahrbuch der Gebe-Stiftung Dresden*, 9, 185-206.
- Simonsen, K. (2007). Practice, spatiality and embodied emotions: an outline of a geography of practice. *Human Affairs*, 17(2), 168-181.
- Smith, R. J. (2019). Remarks from a Lost Engagement with the Engaging Ordinarity of Parkour. Dans R. J. Smith et S. Delamont (dir.), *The Lost Ethnographies: Methodological Insights from Projects that Never Were* (p. 31-45). Emerald Publishing Limited.

- Smith, S. et Steinø, N. (2016). Public Space Design between Alienation and Appropriation: The Case of Parkour. Dans R. F. Narváez et L. R. Malland (dir.), *Time, Space and the Human Body: An Interdisciplinary Look* (p. 107-116). Brill.
- Soldani, J. (2020). La tactique de l'ethnologue. Questionner les aléas de l'enquête dans un club de baseball professionnel à Taïwan. Dans Y. Beldame et E. Perera (dir.), *In situ : Repousser les frontières de l'enquête de terrain* (p. 65-88). L'Harmattan.
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Stagi, L. (2015). Crossing the symbolic boundaries: parkour, gender and urban spaces in Genoa. *Modern Italy*, 20(3), 295-305.
- Sterchele, D., Ferrero Camoletto, R., Digennaro, S. et Borgogni, A. (2017). Undisciplined spaces: lifestyle sports and sport-for-all policies in Italy. Dans D. Turner et S. Carnicelli (dir.), *Lifestyle sports and public policy* (p. 43-60). Routledge.
- Stevens, Q. (2004). Urban escapades: play in Melbourne's public spaces. Dans L. Lees (dir.), *The emancipatory city? Paradoxes and possibilities* (p. 139-158). Sage.
- Stevens, Q. (2007). *The Ludic City: Exploring the Potential of Urban Spaces*. Routledge.
- Stock, M. (2015). Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique. *Annales de géographie*, 704, 424-441.
- Stones, S. (2016). The value of heritage: urban exploration and the historic environment. *The Historic Environment: Policy & Practice*, 7(4), 301-320.
- Tani, S. et Ameel, L. (2015). Parkour ja kaupunkitilan haltuunotto. Dans P. Harinen, V. Liikanen, A. Rannikko et P. Torvinen (dir.), *Liikuttukseen asti. Vaihtoehtoliikunta, nuoruus ja erottautumisen mieli* (p. 58-64). LIKES.
- Tassin, E. (1992). Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité. *Hermès, la revue*, 10, 23-37.
- Tellez, B. (2014). Être où ne pas être ; poétique du parkour. *Urbanités*, 3. <http://www.revue-urbanites.fr/3-etre-ou-ne-pas-etre-poetique-du-parkour/>
- Thomas, R. (2007). La marche en ville. Une histoire de sens. *L'Espace géographique*, 66(1), 15-26.
- Thomson, D. (2008). Jump City: Parkour and the Traces. *South Atlantic Quarterly*, 107(2), 251-263.
- Thorpe, H. et Ahmad, N. (2015). Youth, action sports and political agency in the Middle East: Lessons from a grassroots parkour group in Gaza. *International Review for the Sociology of Sport*, 50(6), 678-704.
- Thrift, N. (2004). Intensities of feeling: towards a spatial politics of affect. *Geografiska Annaler, Series B: Human Geography*, 86(1), 57-78.
- Turner, D. (2017). Performing citizenship: Skateboarding and the formalisation of informal spaces. Dans D. Turner et S. Carnicelli (dir.), *Lifestyle sports and public policy* (p. 13-26). Routledge.

- Urry, J. (1990). *The Tourist Gaze*. Sage.
- Valentine, G. et Skelton, T. (2003). Finding Oneself, Losing Oneself: The Lesbian and Gay 'Scene' as a Paradoxical Space. *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(4), 849-866.
- Vavoni, D. (1994). Réhabilitation et urbanité. Dans A. Vulbeau et J-Y. Barreyre (dir.), *La jeunesse et la rue* (p. 61-76). Desclée De Brouwer.
- Vidal de la Blache, P. (1912). *Principes de géographie humaine*. Armand Colin.
- Vieille-Marchiset, G. (2003). *Sports de rue et pouvoirs sportifs : conflits et changement dans l'espace local*. Presses Universitaires Franc-Comtoises.
- Vieille-Marchiset, G. (dir.). (2009). *Des loisirs et des banlieues : enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires*. L'Harmattan.
- Vieille-Marchiset, G. et Gaspirini, W. (2010). Les loisirs sportifs dans les quartiers populaires : modalités de pratiques et rapports au corps. *Staps*, 87, 93-107.
- Vinit, F. (2016). Les conditions de l'interprétation : une « disposition » à la recherche. *Recherches qualitatives*, 35(1), 64-77.
- Virilio, P. (1975). *Bunker archéologie*. Centre Georges Pompidou.
- Vivant, E. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative ?* Presses universitaires de France.
- Vivoni, F. (2009). Spots of Spatial Desire : Skateparks, Skateplazas, and Urban Politics. *Journal of Sport and Social Issues*, 33(2), 130-149.
- Vulbeau, A. et Barreyre, J-Y. (1994). Introduction. Dans A. Vulbeau et J-Y. Barreyre (dir.), *La jeunesse et la rue* (p. 7-19). Desclée De Brouwer.
- Wacquant, L. (2000). *Corps et âme : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Agone ; Comeau et Nadeau.
- Weber, M. (1959). *Le savant et le politique* (traduit par J. Freund). Plon.
- Wheaton, B. (2016). Parkour, Gendered Power and the Politics of Identity. Dans H. Thorpe et R. Olive (dir.), *Women in Action Sport Cultures* (p. 111-132). Palgrave MacMillan.
- Woodyer, T. (2012). Ludic geographies: Not merely child's play. *Geography Compass*, 6(6), 313-326.
- Wooley, H., Hazelwood, T. et Simkins, I. (2011). Don't Skate Here: Exclusion of Skateboarders from Urban Civic Spaces in Three Northern Cities in England. *Journal of Urban Design*, 16(4), 471-487.
- Yonnet, P. (1983). Rock, pop, punk. Masques et vertiges du peuple adolescent. *Le Débat*, 25, 133-156.
- Zafran, J. (2004). Loisirs et temps libre. Deux regards croisés sur les temporalités adolescentes. Dans G. Langouët (dir.), *Les jeunes et leurs loisirs en France* (p. 99-112). Hachette.
- Zeitoun, A. (réalisateur). (2001). *Yamakasi – Les samouraï des temps modernes* [film cinématographique]. Europacorp.

ANNEXES

Table des annexes

Annexe 1.1 : Liste des 90 papiers du corpus « le parkour et l'espace urbain » de l'analyse bibliométrique.	474
Annexe 1.2 : Liste des 51 papiers du corpus « l'urbex et l'espace urbain » de l'analyse bibliométrique. ...	480
Annexe 5.1 : Questionnaire diffusé auprès des structures de parkour.	484
Annexe 5.2 : Questionnaire diffusé dans les groupes d'explorateurs sur les réseaux sociaux numériques.	489
Annexe 5.3 : Grille d'observation participante des sessions de parkour.	495
Annexe 5.4 : Grille d'observation interactive des non-pratiquants autour des sessions de parkour.	497
Annexe 5.5 : Table des sessions de parkour constituant le matériau empirique d'observation participante.	498
Annexe 5.6 : Schéma d'organisation de la récolte et de la préparation des données issues de l'observation participante du parkour.	500
Annexe 5.7 : Table de la transformation des critères de la grille d'observation participante du parkour en variables du jeu de données.	503
Annexe 5.8 : Schéma d'organisation des traitements statistiques et de la compréhension des résultats du matériau empirique issu de l'observation participante du parkour.	529
Annexe 5.9 : Table des visites d'urbex constituant le matériau empirique de participation observante.	530
Annexe 5.10 : Schéma d'organisation de la récolte et de la préparation des données issues de la participation observante à l'urbex.	532
Annexe 5.11 : Schéma d'organisation des traitements statistiques et de la compréhension des résultats du matériau empirique issu de la participation observante à l'urbex.	533
Annexe 5.12 : Table de description des variables créées à partir du matériau récolté par la participation observante à l'urbex.	534
Annexe 5.13 : Document-guide pour la conduite des entretiens auprès des édiles.	551
Annexe 5.14 : Table de description des variables créées à partir du matériau récolté dans les entretiens avec les édiles.	543
Annexe 5.15 : Document-guide pour la conduite des entretiens auprès des acteurs des visites « touristiques » étudiées.	552

Annexe 1.1: Liste des 90 papiers du corpus « le parkour et l'espace urbain » de l'analyse bibliométrique.

- Aggerholm, K. et Larsen, S. H. (2017). Parkour as acrobatics: an existential phenomenological study of movement in parkour. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 9(1), 69-86.
- Ameel, L. et Tani, S. (2007). Säröjä kaupunkitilassa: parkour. *Alue ja ympäristö*, 36(1), 3-13.
- Ameel, L. et Tani, S. (2012a). Everyday aesthetics in action: Parkour eyes and the beauty of concrete walls. *Emotion, Space and Society*, 5(3), 164-173.
- Ameel, L. et Tani, S. (2012b). Parkour: Creating Loose Spaces? *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 94(1), 17-30.
- Angel J. (2014). Game Maps: Parkour Vision and Urban Relations. Dans G. Schiller et S. Rubidge (dir.), *Choreographic Dwellings* (p. 177-197). Palgrave McMillan.
- Atkinson, M. (2009). Parkour, Anarcho-Environmentalism, and Poiesis. *Journal of Sport and Social Issues*, 33(2), 169-194.
- Atkinson, M. (2013a). Heidegger, Parkour, Post-sport, and the Essence of Being. Dans D. L. Andrews et B. Carrington (dir.), *A Companion to Sport* (p. 359-374). Blackwell.
- Atkinson, M. (2013b). Norbert Elias: The quest for excitement in Parkour. Dans E. C. J. Pike et S. Beames (dir.), *Outdoor Adventure and Social Theory* (p. 55-65). Routledge.
- Bavinton, N. (2007). From Obstacle to Opportunity: Parkour, leisure, and the reinterpretation of constraints. *Annals of Leisure Research*, 10(3-4), 391-412.
- Benasso, S. (2015). Giardini Govi is our spot! When parkour meets Genoa. *Modern Italy*, 20(3), 285-294.
- Bertoni, F. (2018). Segretamente pubblici. Il parkour e lo spazio pubblico come soglia. *Rivista Geografica Italiana*, 125(2), 175-188.
- Bonhomme, A. (2017). Le parkour, un sport extrême à fort potentiel d'image. *Espaces*, 339, 35-39.
- Brent, J. J. (2014). Connections: Parkour through labeling, resistance and edgework. Dans T. L. Anderson (dir.), *Understanding Deviance: Connecting classical and contemporary perspectives* (p. 243-250). Routledge.
- Brunner, C. (2011). Nice-looking obstacles: parkour as urban practice of de-territorialization. *AI & society*, 26(2), 143-152.
- Caldeira, T. P. R. (2012). Novas visibilidades e configurações do espaço público em São Paulo. *Novos Estudos*, 94, 31-67.
- Carvalho (de), R. G. et Pereira, A. L. (2008). Percursos alternativos – o Parkour enquanto fenómeno (sub)cultural. *Revista Portuguesa de Ciências do Desporto*, 8(3), 427-440.
- Chow, B. D. V. (2010). Parkour and the critique of ideology: Turn-vaulting the fortresses of the city. *Journal of Dance & Somatic Practices*, 2(2), 143-154.
- Clegg, J. L. et Butryn, T. M. (2012). An existential phenomenological examination of parkour and freerunning. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 4(3), 320-340.

- Cortés-Murillo, J. C., Perea-Baena, I. D. P. et Sarmiento-Rojas, J. (2019). Parkour y movimiento humano. Sentidos y significados de su práctica en Bogotá. *Convergencia*, 26(79).
<https://doi.org/10.29101/crcs.v0i79.9302>
- Daskalaki, M., Stara, A. et Imas, M. (2008). The “Parkour Organisation”: inhabitation of corporate spaces. *Culture and Organization*, 14(1), 49-64.
- De Martini Ugolotti, N. (2015b). Climbing walls, making bridges: children of immigrants’ identity negotiations through capoeira and parkour in Turin. *Leisure Studies*, 34(1), 19-33.
- De Martini Ugolotti, N. (2017). ‘We are rolling and vaulting tonight’: sport programmes, urban regeneration and the politics of parkour in Turin, Italy. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 9(1), 25-40.
- De Martini Ugolotti, N. et Moyer, E. (2016). “If I climb a wall of ten meters”: Capoeira, parkour and the politics of public space among (post) migrant youth in Turin, Italy. *Patterns of Prejudice*, 50(2), 188-206.
- De Martini Ugolotti, N. et Silk, M. (2018). Parkour, Counter-Conducts and the Government of Difference in Post-industrial Turin. *City*, 22(5-6), 763-781.
- Di Filippo, L. (2019). Les représentations du corps dans l’espace urbain. Intérêt de la notion d’imaginaire pour l’étude du parkour. *Mundus Fabula*. <https://mf.hypotheses.org/967>
- Diaz, S. (2013). Deleuze, Política y Subjetividad. El Parkour o la subjetivación lúdico-política de los cuerpos post-urbanos. *Revista latinoamericana de Estudios sobre Cuerpos, Emociones y Sociedad*, 13, 87-98.
- Ferrero Camoletto, R., Sterchele, D. et Genova, C. (2015). Managing alternative sports: new organisational spaces for the diffusion of Italian parkour. *Modern Italy*, 20(3), 307-319.
- Ferrero Martinez, C. J. (2011). Re-descubriendo el cuerpo a través de la ciudad. *Encrucijadas: Revista Crítica De Ciencias Sociales*, 2, 105-114.
- Ferro, L. (2015). Jump Lisbon! Notes from an ethnography of urban flows. *Portuguese Journal of Social Science*, 14(2), 177-191.
- Freitas (de), E. (2011). Parkour and the Build Environment: Spatial Practices and the Plasticity of School Buildings. *Journal of Curriculum Theorizing*, 27(3), 209-220.
- Freitas, V. (2014). Usos da cidade: Parkour e B.boying. *Revista Científica/FAP*, 11, 79-95.
- Fuggle, S. (2008a). Discourses of Subversion: The Ethics and Aesthetics of Capoeira and Parkour. *Dance Research*, 26(2), 204-222.
- Fuggle, S. (2008b). Parkour: reading or writing the city? Dans E. Lindley et L. McMahon (dir.), *Rhythms: essays in French literature, film and culture* (p. 159-170). Peter Lang.
- Fuggle, S. (2009). Parkour: Ambassador for the Banlieue. *Essays in French Literature and Culture*, 46, 57-75.
- Geertman, S., Labbé, D., Boudreau, J-A. et Jacques, O. (2016). Youth-driven tactics of public space appropriation in Hanoi: The case of skateboarding and Parkour. *Pacific Affairs*, 89(3), 591-611.
- Genova, C. (2016). Negli occhi e nelle gambe. Usi e rappresentazioni dello spazio nelle nuove culture sportive urbane. *Rivista Geografica Italiana*, 123(3), 417-430.

- Geyh, P. (2006). Urban Free Flow: A Poetics of Parkour. *M/C Journal*, 9(3).
<http://www.journal.media-culture.org.au/0607/06-geyh.php>
- Gibout, C. (2016a). Le parkour... Faire trace dans la ville. *Cahiers européens de l'imaginaire*, 8, 244-247.
- Gibout, C. et Lebreton, F. (2014). Cultures juvéniles et loisirs sportifs de rue : une approche par l'espace public. *Agora débats/jeunesses*, 68, 71-84.
- Gilchrist, P. et Osborn, G. (2017). Signposting risk: Parkour parks and the materialities of regulation. Dans D. Turner et S. Carnicelli (dir.), *Lifestyle sports and public policy* (p. 157-179). Routledge.
- Gilchrist, P. et Wheaton, B. (2011). Lifestyle sport, public policy and youth engagement: examining the emergence of parkour. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 3(1), 109-131.
- Guss, N. (2011). Parkour and the Multitude: Politics of a Dangerous Art. *French Cultural Studies*, 22(1), 73-85.
- Hecking, B. (2017). Algerian Youth on the Move. Capoeira, Street Dance and Parkour: Between Integration and Contestation. Dans P. Crowley (dir.), *Algeria: Nation, Culture and Transnationalism: 1988-2015* (p. 184-202). Liverpool University Press.
- Higgins, J. (2009). The Revitalization of Space: Freestyle Parkour and Its Audiences. *Theatre Symposium*, 17, 113-123.
- Iveson, K. (2013). Cities within the City: Do-It-Yourself Urbanism and the Right to the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(3), 941-956.
- Kidder, J. L. (2012). Parkour, The Affective Appropriation of Urban Space, and the Real/Virtual Dialectic. *City & Community*, 11(3), 229-253.
- Kidder, J. L. (2013a). Parkour, Masculinity, and the City. *Sociology of Sport Journal*, 30(1), 1-23.
- Kidder, J. L. (2013b). Parkour: Adventure, Risk, and Safety in the Urban Environment. *Qual Sociol*, 36, 231-250.
- Klausen, M. (2010). I flow gennem byen. Fænomenet "parkour" i det senmoderne byrum. *Kultur og Klasse*, 109, 148-162.
- Lamb, M. D. (2010). Negating the Negation: The practice of Parkour in Spectacular City. *Kaleidoscope*, 9, 91-105.
- Lamb, M. D. (2014a). Misuse of the monument: The art of parkour and the discursive limits of a disciplinary architecture. *Journal of Urban Cultural Studies*, 1(1), 107-126.
- Lamb, M. D. (2014b). Self and the City: Parkour, Architecture, and the Interstices of the 'Knowable' City. *Liminalities: A Journal of Performance Studies*, 10(2). <http://liminalities.net/10-2/index.html>
- Larsen, S. H. (2013). Parkour – at skabe steder med kroppen. *Forum for Idræt*, 29, 63-76.
- Larsen, S. H. (2016). What can the parkour craftsmen tell us about bodily expertise and skilled movement? *Sport, Ethics and Philosophy*, 10(3), 295-309.

- Lebreton, F. (2010b). Des lieux ouverts aux lieux cachés : Une analyse socio-spatiale des déambulations sportives à Paris. *Les Annales de la recherche urbaine*, 106, 100-109.
- Lebreton, F. et Andrieu, B. (2018). Body ecology and urban sports. Parkour as an interdisciplinary immersion in the city environment. Dans B. Andrieu, J. Parry, A. Porrovecchio et O. Sirost (dir.), *Body ecology and emersive leisure* (p. 124-135). Routledge.
- Lebreton, F., Routier, G. et Pardo, R. (2012). Informal sports to conquer urban spaces. The case of Paris. *Gazeta de Antropologia*, 28(1). <http://www.gazeta-antropologia.es/?p=77>
- Leone, M. (2012). The semiotics of parkour. *Kodikas/Code*, 35(1-2), 1-23.
- Lesné, R. (2019a). Le parkour, une pratique au service de la participation juvénile en ville ? Dissidence récréative et affirmation des jeunes à Rennes et à Nantes. *L'Information géographique*, 83(3), 83-105.
- Lesné, R. (2019b). Quand le déplacement devient une fin en soi. La pratique du parkour, une mobilité qui fait bouger l'urbanité. *Urbanités*, 11. <https://www.revue-urbanites.fr/11-lesne/>
- Lesné, R., Gibout, C. et Lebreton, F. (2019). Du skate-park au parkour-park : les espaces dédiés pour les activités ludo-sportives comme outils d'aménagement ? Etudes de cas à Nantes et à Rennes. *Loisir et société*, 42(3), 378-400.
- Loo, W. B. et Bunnell, T. (2017). Landscaping Selves through Parkour: Reinterpreting the Urban Environment in Singapore. *Space and Culture*, 21(2), 145-158.
- Marquet, J. (2017). Rencontre avec les traceurs de Roubaix. *Espaces*, 339, 40-41.
- Mengilli, Y., Reutlinger, C. et Zimmermann, D. (2019). Stadt-Lesen und Stadt-Schreiben: Raumbildende Praktiken als Schlüssel zu Teilhabeansprüchen junger Menschen. Dans A. Pohl, C. Reutlinger, A. Walther et A. Wigger (dir.), *Praktiken Jugendlicher im öffentlichen Raum - Zwischen Selbstdarstellung und Teilhabeansprüchen* (p. 23-44). Springer.
- Miaux, S. (2009). Le libre mouvement des corps. *Géographie et cultures*, 70, 99-116.
- Mörtenböck, P. (2005). Free Running and the Hugged City. *Thresholds*, 30, 88-93.
- Mould, O. (2009). Parkour, the City, the Event. *Environment and Planning D: Society and Space*, 27(4), 738-750.
- Mould, O. (2015a). Parkour, activism and young people. Dans K. Nairn, P. Kraftl et T. Skelton (dir.), *Space, Place and Environment* (p. 311-329). Springer.
- Nilsson, E. (2018). Wall terrains: Architecture, body culture and parkour. Dans A. M. Brighenti et M. Kärrholm (dir.), *Urban Walls: Political and Cultural Meanings of Vertical Structures and Surfaces* (p. 144-168). Routledge.
- Nordgreen, L., Økland, M. A., Henriksbø, K. et Sudmann, T. T. (2018). Negotiating obstacles in the making of a parkour site at Leitet - Children and young people's participation in area development. *Community Development Journal*, 53(3), 424-445.
- Orlandi, E. P. (2014). Parkour: corpo e espaço reescrevem o sujeito. *Línguas e Instrumentos Lingüísticos*, 34, 75-87.

- Ortuzar, J. (2009). Parkour or l'art du déplacement: a kinetic urbain utopia. *The Drama Review*, 53(3), 54-66.
- Pereira, M. C. (2019). Como treina a malta em portugal: etnografia do parkour na área metropolitana do Porto. *Ponto Urbe*, 25. <https://doi.org/10.4000/pontourbe.7500>
- Potter, B. D. (2019). Tracing the Landscape: Re-Enchantment, Play, and Spirituality in Parkour. *Religions*, 10(9). <https://doi.org/10.3390/rel10090505>
- Prévitali, C., Coignet, B. et Vieille-Marchiset, G. (2014). Le parkour : approche ethnographique de communautés juvéniles de loisirs dans la ville. *Agora débats/jeunesses*, 68, 85-97.
- Pyyry, N. et Tani, S. (2019). More-than-human playful politics in young people's practices of dwelling with the city. *Social & Cultural Geography*, 20(9), 1218-1232.
- Rawlinson, C. et Guaralda, M. (2012). Chaos and creativity of play : designing emotional engagement in public spaces. Dans J. Brassett, P. Hekkert, G. Ludden, M. Malpass et J. McDonnell (dir.), *Out of control: Proceedings of 8th International Design and Emotion Conference*. University of the Arts London, Central Saint Martins College of Art & Design. <https://eprints.qut.edu.au/51313/>
- Raymen, T. (2019b). The Paradox of Parkour: Conformity, Resistance and Spatial Exclusion. Dans T. Raymen et O. Smith (dir.), *Deviant Leisure* (p. 349-377). Palgrave MacMillan.
- Rotawisky, J. L. (2013). Parkour, cuerpos que trazan heterotopías urbanas. *Revista Colombiana de Antropología*, 49(2), 41-61.
- Rotawisky, J. L. (2015) El arte del extravío: corporalidades y afectos en el Parkour. *Revista Corpo-grafías: Estudios Críticos de y desde los Cuerpos*, 2(2), 194-211.
- Saville, S. J. (2008). Playing with fear: parkour and the mobility of emotion. *Social & Cultural Geography*, 9(8), 891-914.
- Sharpe, S. (2013). The aesthetics of urban movement: Habits, mobility, and resistance. *Geographical Research*, 51(2), 166-172.
- Silverstein, P. A. (2018). Tracing Places: Parkour and Urban Space. Dans P. A. Silverstein, *Postcolonial France: Race, Islam, and the Future of the Republic* (p. 115-129). Pluto Press.
- Smith, S. et Steinø, N. (2016). Public Space Design between Alienation and Appropriation: The Case of Parkour. Dans R. F. Narváez et L. R. Malland (dir.), *Time, Space and the Human Body: An Interdisciplinary Look* (p. 107-116). Brill.
- Stagi, L. (2015). Crossing the symbolic boundaries: parkour, gender and urban spaces in Genoa. *Modern Italy*, 20(3), 295-305.
- Tani, S. et Ameal, L. (2015). Parkour ja kaupunkitilan haltuunotto. Dans P. Harinen, V. Liikanen, A. Rannikko et P. Torvinen (dir.), *Liikuttukseen asti. Vaihtoehtoliikunta, nuoruus ja erottautumisen mieli* (p. 58-64). LIKES.
- Tellez, B. (2014). Être où ne pas être ; poétique du parkour. *Urbanités*, 3. <http://www.revue-urbanites.fr/3-etre-ou-ne-pas-etre-poetique-du-parkour/>

- Thomson, D. (2008). Jump City: Parkour and the Traces. *South Atlantic Quarterly*, 107(2), 251-263.
- Thorpe, H. et Ahmad, N. (2015). Youth, action sports and political agency in the Middle East: Lessons from a grassroots parkour group in Gaza. *International Review for the Sociology of Sport*, 50(6), 678-704.
- Wheaton, B. (2016). Parkour, Gendered Power and the Politics of Identity. Dans H. Thorpe et R. Olive (dir.), *Women in Action Sport Cultures* (p. 111-132). Palgrave McMillan.

Annexe 1.2: Liste des 51 papiers du corpus « l'urbex et l'espace urbain » de l'analyse bibliométrique.

- Amundsen, M. (2019). Humanizing the robot: Kaliningrad's House of Soviets and the state of decay. *Ambiances*. <http://journals.openedition.org/ambiances/2053>
- Anderson, S., Hamilton, K. et Tonner, A. (2018). "They Were Built to Last": Anticonsumption and the Materiality of Waste in Obsolete Buildings. *Journal of Public Policy & Marketing*, 37(2), 195-212.
- Apel, D. (2015). Urban Exploration: Beauty in Decay. Dans D. Apel, *Beautiful Terrible Ruins: Detroit and the Anxiety of Decline* (p. 58-74). Rutgers University Press.
- Arboleda, P. (2016). Heritage views through urban exploration: the case of "Abandoned Berlin". *International Journal of Heritage Studies*, 22(5), 368-381.
- Arboleda, P. (2017b). Threats and hopes for abandoned buildings in Berlin: an urban exploration approach. *URBS. Revista de Estudios Urbanos y Ciencias Sociales*, 7(1), 41-55.
- Bennett, L. (2011). Bunkerology – a case study in the theory and practice of urban exploration. *Environment and Planning D: Society and Space*, 29, 421-434.
- Bennett, L. (2012). Who goes there? Accounting for gender in the urge to explore abandoned military bunkers. *Gender, Place & Culture*, 20(5), 630-646.
- Bennett, L. (2013). Concrete Multivalence: Practising Representation in Bunkerology. *Environment and Planning D: Society and Space*, 31(3), 502-521.
- Bingham, K. (2020). The Foul and the Fragrant in Urban Exploration: Unpacking the Olfactory System of Leisure. *International Journal of the Sociology of Leisure*, 3(1), 15-36.
- Blackshaw, T. (2018). The Two Rival Concepts of Devotional Leisure: Towards an Understanding of Twenty-First Century Human Creativity and the Possibility of Freedom. *International Journal of the Sociology of Leisure*, 1(1), 75-97.
- Blin, D. et Cousserand, I. (2012). Tentations nocturnes et infiltrations temporelles : le cas de « l'exploration urbaine ». Dans A. Bouldoires et V. Carayol (dir.), *Discordance du temps : Rythmes, temporalités, urgence à l'ère de la globalisation de la communication* (p. 291-298). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Branco, L. C. S. (2019). Flying Bodies: Skywalker and Rooftopper Youth Communities in Interaction with the Contemporary Megalopolis. Dans D. Callahan et A. Barker (dir.), *Body and Text: Cultural Transformations in New Media Environments* (p. 81-97). Springer.
- Brouillette, S. (2017). #Yolo. Dans S. Brouillette, M. Nilges et E. Sauri (dir.), *Literature and the Global Contemporary* (p. 67-82). Palgrave MacMilan.
- Bunting, B. S. (2015). An Alternative Wilderness: How Urban Exploration Brings Wildness to the City. *ISLE: Interdisciplinary Studies in Literature and Environment*, 22(3), 602-622.
- Craggs, R., Geoghegan, H., et Neate, H. (2013). Architectural enthusiasm: visiting buildings with The Twentieth Century Society. *Environment and Planning D: Society and Space*, 31(5), 879-896.

- Cushing, N., Kilmister, M. et Scott, N. (2018). No Vacancy: History and Meaning of Contemporary Ruins in a Regional Australian City. Dans S. Lyons (dir.), *Ruin Porn and the Obsession with Decay* (p. 155-177). Palgrave Macmillan.
- Daskalaki, M. et Mould, O. (2013). Beyond urban subcultures: urban subversions as rhizomic social formations. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(1), 1-18.
- Dauphin, F. (2015). Les usagers des catacombes de Paris : société secrète et espace hétérotopique. *Communication et organisation*, 48, 13-24.
- Dauphin, F. (2019). Habiter clandestinement les carrières souterraines de Paris : normalisation et conflits au sein d'un patrimoine. *Communications*, 105, 131-148.
- Davidov, V. (2016). Abandoned Environments: Producing New Systems of Value Through Urban Exploration. Dans I. Vaccaro, K. Harper et S. Murray (dir.), *The Anthropology of Postindustrialism. Ethnographies of Disconnection* (p. 147-165). Routledge.
- Dobraszczyk, P. (2014). Traversing the fantasies of urban destruction: Ruin gazing in Varosha. *City*, 19(1), 44-60.
- Fraser, E. (2012). Urban exploration as adventure tourism: Journeying beyond the everyday. Dans H. Andrews et L. Roberts (dir.), *Liminal Landscapes: Travel, Experience, and Spaces In-between* (p. 136-151). Routledge.
- Gal, N. (2015). Sauvage de nos vi(II)es, une quête de la nature dans les interstices urbains. *Téoros*, 34(1-2). <http://journals.openedition.org/teoros/2745>
- Garrett, B. L. (2010). Urban Explorers: Quests for Myth, Mystery and Meaning. *Geography Compass*, 4(10), 1448-1461.
- Garrett, B. L. (2011a). Assaying history: creating temporal junctions through urban exploration. *Environment and Planning D: Society and Space*, 29(6), 1048-1067.
- Garrett, B. L. (2014). Undertaking recreational trespass: urban exploration and infiltration. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 39(1), 1-13.
- Garrett, B. L. (2016a). Picturing urban subterranea: Embodied aesthetics of London's sewer. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 48(10), 1943-1966.
- Garrett, B. L. (2016b). Urban Exploration as Heritage Placemaking. Dans H. Orange (dir.), *Reanimating Industrial Spaces: Conducting Memory Work in Post-industrial Societies* (p. 72-91). Routledge.
- Genosko, G. (2009). Illness as metonym: writing urban exploration in Infiltration. *Space and Culture*, 12, 63-75.
- Gibas, P. (2010). Globalised aestheticisation of urban decay. Dans P. Mácha et V. Kopeček (dir.), *Beyond globalisation: exploring the limits of globalisation in the regional context* (p. 155-161). University of Ostrava.

- Herstad, K. (2019). "The Eternal Drabness of DeHoCo": Documenting and Memorializing Built Heritage Through Urban Exploration in Detroit. Dans J. H. Jameson et S. Musteață (dir.), *Transforming Heritage Practice in the 21st Century* (p. 369-385). Springer.
- Jansson, A. (2017). Mediatization and Post-Tourism. Dans A. Jansson, *Mediatization and Mobile Lives. A Critical Approach* (p. 104-124). Routledge.
- Kindynis, T. (2017). Urban exploration: from subterranea to spectacle. *The British Journal of Criminology*, 57(4), 982-1001.
- Kindynis, T. (2019). Urban Exploration as Deviant Leisure. Dans T. Raymen et O. Smith (dir.), *Deviant Leisure* (p. 379-401). Palgrave MacMillan.
- Kindynis, T. et Garrett, B. L. (2015). Entering the Maze: Space, time and exclusion in an abandoned Northern Ireland prison. *Crime, Media, Culture: An International Journal*, 11(1), 5-20.
- Le Gallou, A. (2018a). De l'urbex au tourisme de ruines. Enjeux touristiques et patrimoniaux des espaces urbains abandonnés. *Espaces*, 340, 26-31.
- Le Gallou, A. (2018b). Espaces marginaux et fronts pionniers du tourisme urbain : approcher les ruines urbaines au prisme de la notion d'(extra)ordinaire. *Bulletin de l'association de géographes français*, 95(4), 595-612.
- Le Gallou, A. (2018c). From urban exploration to ruin tourism: a geographical analysis of contemporary ruins as new frontiers for urban tourism. *International Journal of Tourism Cities*, 4(2), 245-260.
- Lebreton, F. (2010b). Des lieux ouverts aux lieux cachés : Une analyse socio-spatiale des déambulations sportives à Paris. *Les Annales de la recherche urbaine*, 106, 100-109.
- Lebreton, F. (2015a). L'urbex, une dissidence récréative en « nature » urbaine. *Nature et récréation*, 2, 44-53.
- Lebreton, F. et Gibout, C. (2017). Les nouveaux usages ludiques du patrimoine militaire : Opportunités pour le développement récréatif des territoires ? *Riséo*, 1, 53-75.
- Lebreton, F., Routier, G. et Pardo, R. (2012). Informal sports to conquer urban spaces. The case of Paris. *Gazeta de Antropologia*, 28(1). <http://www.gazeta-antropologia.es/?p=77>
- Martínez, F. et Laviolette, P. (2016). Trespass into the Liminal: Urban Exploration in Estonia. *Anthropological Journal of European Cultures*, 25(2), 1-24.
- Mott, C. et Roberts, S. M. (2013). Not everyone has (the) balls: Urban exploration and the persistence of masculinist geography. *Antipode*, 46(1), 229-245.
- Mould, O. (2015b). Urban subversion. Dans O. Mould, *Urban Subversion and the Creative City* (p. 113-138). Routledge.
- Nakonecznyj, T. (2019). Reimagining urbanism and heritage through urban exploration. Dans M. Joannette et J. Mace (dir.), *Les communautés patrimoniales* (p. 189-214). Presses de l'Université du Québec.

- Nieszczerzewska, M. (2018). Urban Exploration as an “Interior Tourism”. Dans S. Owsianowska et M. Banaszekiewicz (dir.), *Anthropology of Tourism in Central and Eastern Europe: Bridging Worlds* (p. 255-270). Lexington Books.
- Pokojska, W. (2015). Forgotten Heritage: Urban Exploring. Dans L. Gawel et E. Kocój (dir.), *Cultural Heritage - Management, Identity and Potential* (p. 67-82). Jagiellonian University Press.
- Robinson, P. (2015). Conceptualizing urban exploration as beyond tourism and as anti-tourism. *Advances in Hospitality and Tourism Research*, 3(2), 141-164.
- Rowdower, Z. (2011). Fresh Rot: Urban Exploration and the Preservation of Decay. *Journal of the University of Manitoba Anthropology Students' Association*, 29, 1-15.
- Stones, S. (2016). The value of heritage: urban exploration and the historic environment. *The Historic Environment: Policy & Practice*, 7(4), 301-320.

Annexe 5.1 : Questionnaire diffusé auprès des structures de parkour.

21/09/2019

Enquêtes de l'Université de Lille - Atlas des structures de parkour - Nord et Belgique

Atlas des structures de parkour - Nord et Belgique

Ce questionnaire vise à la constitution d'un atlas des adhérents des différentes structures de parkour sur une zone couvrant le nord de la France et la Belgique. Les données sont anonymes et seront traitées pour décrire des profils de pratiquants. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une thèse menée au sein du laboratoire TVES EA 4477 et financée par l'Université du Littoral Côte-d'Opale. Il y a 11 questions dans ce questionnaire.

Présentation générale

Structure : *

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Brussels Parkour School
- Liège Parkour School
- Urban Gravity
- Parkour 59
- Autre école/association
- Hors structure

Quel âge as-tu ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Tu es : *

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Femme
- Homme

Autre

Quelle est ton activité professionnelle actuelle? *

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçants ou chef d'entreprise
- Cadres ou profession intellectuelle supérieure
- Professions intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Etudiant
- Sans activité

Si tu as moins de 25 ans, quelle est la profession de ton ou tes parent(s) ? (une à deux réponse(s) souhaitée(s))

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Agriculteur exploitant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Artisan, commerçants ou chef d'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cadres ou profession intellectuelle supérieure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Professions intermédiaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Employé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ouvrier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Retraité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sans activité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etudiant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans quelle commune habites-tu ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quel est le code postal de la commune où tu habites ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Le traceur, pratiquant de parkour

Depuis combien de temps pratiques-tu le parkour, le freerun ou l'Art du déplacement ? *

Veillez écrire votre réponse ici :

Comment as-tu découvert cette activité ? (Plusieurs choix possibles) *

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Par une connaissance, un ami
- Via les vidéos sur les réseaux sociaux numériques
- Par le cinéma
- Dans une association, un club sportif/culturel
- En la voyant dehors

Autre:

Aujourd'hui, au sein de la communauté des traceurs, tu te considères comme (plusieurs choix possibles) : *

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Un pratiquant
- Un membre actif de la communauté (événements, organisation)
- Un membre actif d'une structure (association, école)
- Un relais-passeur auprès des nouveaux/jeunes
- Un encadrant/coach en structure
- Un professionnel

Autre:

Peux-tu nous raconter brièvement tes débuts, ce qui t'a motivé à te lancer dans cette activité, ton parcours dans la pratique (avec d'éventuels arrêts) et comment tu te vois en tant que traceur/traceuse aujourd'hui ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Si tu es intéressé par les résultats de cette étude, je t'invite à te retourner vers les dirigeants de ta structure de pratique. A l'issue du traitement des données, je leur ferai parvenir un retour qu'ils pourront diffuser auprès de leurs adhérents.

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Annexe 5.2: Questionnaire diffusé dans les groupes d'explorateurs sur les réseaux sociaux numériques.

22/05/2020

Enquêtes de l'Université de Lille - La pratique de l'urbex - Nord et Belgique

La pratique de l'urbex - Nord et Belgique

Ce questionnaire vise à mieux connaître les pratiquant.e.s de l'urbex sur une zone couvrant le nord de la France et la Belgique. L'objectif est de savoir, d'une manière générale, quels sont les profils des explorateur.rices de cette région. Les données sont anonymes et seront traitées pour décrire les caractéristiques des personnes qui pratiquent l'urbex. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une thèse menée au sein du laboratoire TVES EA 4477 et financée par l'Université du Littoral Côte-d'Opale.

Il y a 14 questions dans ce questionnaire.

Présentation générale

Parmi les groupes suivants, sélectionnez celui ou ceux dont vous faites partie dans le cadre de votre pratique de l'urbex : *

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Un groupe de connaissances ou d'ami.e.s avec lequel vous faites de l'urbex
- Un groupe sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.)
- Un collectif d'explorateur.rices qui "travaillent" ensemble (Page web partagée, créations visuelles à plusieurs, etc.)
- Une association officielle
- Un groupe dont l'activité professionnelle amène à faire de l'urbex
- Aucun groupe
- Autre:

Quelle est votre année de naissance ? *

Veillez écrire votre réponse ici :

Vous êtes : *

❶ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Femme Homme Autre

Quelle est votre activité professionnelle actuelle ? *

❶ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Agriculteur exploitant Artisan, commerçants ou chef d'entreprise Cadres
ou profession intellectuelle supérieure Professions intermédiaire Employé
 Ouvrier Retraité Etudiant Sans activité

Si vous êtes retraité.e, quelle était votre activité professionnelle par le passé ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Retraité' à la question '4 [act]' (Quelle est votre activité professionnelle actuelle ?)

❶ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Agriculteur exploitant Artisan, commerçants ou chef d'entreprise Cadres
ou profession intellectuelle supérieure Professions intermédiaire Employé
 Ouvrier Etudiant Sans activité

Si vous avez moins de 25 ans, quelle est la profession de votre ou vos parent(s) ? (une à deux réponse(s) souhaitée(s))

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Agriculteur exploitateur	Artisan commerçant ou chef d'entreprise	Cadres professionnels intellectuels	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Étudiants	Sans activité
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quel est le code postal de la commune où vous habitez ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Dans quelle commune habitez-vous ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

L'explorateur.rice, pratiquant.e de l'urbex

En quelle année avez-vous participé à votre première exploration d'urbex ? Une réponse approximative est possible.

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

Comment avez-vous découvert cette activité ? *

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Par une connaissance, un.e ami.e
- Via les photos/vidéos sur les réseaux sociaux numériques
- A travers des films, reportages ou documentaires
- Dans une association
- En voyant des personnes faire de l'urbex

Autre:

A quelle fréquence participez-vous à des explorations ? *

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Plusieurs fois par semaine Une fois par semaine Entre une et trois fois par mois
- Entre une et trois fois par trimestre Entre une et trois fois par an
- Moins d'une fois par an

Aujourd'hui, au sein de la communauté des explorateurs, vous vous considérez comme : *

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Un.e pratiquant.e occasionnel.le de l'urbex
- Un.e explorateur.rice en activité
- Un membre actif de la communauté (événements, organisation)
- Un membre actif d'une structure (collectif, association)
- Un relais-passeur auprès des nouveaux/jeunes
- Un.e encadrant.e en structure (collectif, association)
- Un.e professionnel.le
- Je ne sais pas comment définir mon rôle dans la communauté

Autre:

Parmi les différents types de sites d'urbex suivants, sélectionnez celui ou ceux que vous visitez au cours de vos différentes explorations : *

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Des sites abandonnés
- Des sites toujours en activité
- Des sites en construction, en travaux et des chantiers
- Des voies de circulation souterraines (métro, tunnels automobiles, etc.)
- Des mines
- D'autres types de souterrains (égouts, tunnels d'évacuation, etc.)
- Des infrastructures (ponts, tours de télécommunication, etc.)
- Des vestiges militaires
- Des toitures
- Autre:

Pouvez-vous nous raconter brièvement vos débuts, ce qui vous a motivé à vous lancer dans cette activité, votre parcours dans la pratique (avec d'éventuels arrêts) et comment vous vous voyez en tant qu'explorateur/exploratrice aujourd'hui ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Si vous êtes intéressé.e par les résultats de cette étude, vous êtes invité.e à nous le faire savoir en nous contactant : robin.lesne@etu.univ-littoral.fr

A l'issue du traitement des données, nous pourrons vous faire parvenir un retour afin que vous puissiez vous aussi vous faire une idée de qui sont en général les explorateur.rices de la région.

Envoyer votre questionnaire.
Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Annexe 5.3 : Grille d'observation participante des sessions de parkour.

PARKOUR						
Observation interactive des pratiquants						
CONTEXTE						
Ville	Localisations	Date	Heure de début	Heure de fin		
TRACEURS						
Fréquentation totale	Public féminin	< 16 ans	16 - 20 ans	20 - 25 ans	25 - 40 ans	> 40 ans
Rapport de l'individu à l'espace						
Dimension corporelle - Matérielle - Sensorielle (sensation/sens) - Sensible (émotions)						
Matérialité de l'espace - Variété (forme, hauteur, surface) - Intégration urbaine (formalité, fréquentation, desserte) - Respect espace						
Un espace social - Partage des usages - Normes sociales d'usage - Symbolique et significativité de l'espace						
Autres éléments de discours						
1/2						

Les relations sociales autour de l'activité			
Les interactions Internes au groupe de pratiquants			
Les interactions Externes = traceurs vers autrui			
Les interactions Externes = autrui vers les traceurs Influence d'autrui sur la pratique		Ignorance	
		Interaction négative	
		Interaction positive	
Le récréatif			
Créativité - Scénarisation de la pratique - Redécouverte spatiale récréative - Esthétisation spatiale - Image enregistrée			
Sociabilités - Défi entre pratiquants - Ambiance du groupe - Différence et intégration (genre, ethnique, etc.)			
Comportements - Dépassement physique - Mouvements, figures, skills - Caractère enfantin/juvénile			

Annexe 5.4 : Grille d'observation interactive des non-pratiquants autour des sessions de parkour.

PARKOUR
Observation interactive des non-pratiquants

CONTEXTE				
Ville	Localisations	Date	Heure de début	Heure de fin

TRACEURS						
Fréquentation totale	Public féminin	< 16 ans	16 - 20 ans	20 - 25 ans	25 - 40 ans	> 40 ans

Discussion :

- Avez-vous vu ces gens ?
- Que font-ils selon vous ?
- Que pensez-vous de leur activité ?
- Que pensez-vous de leur choix de faire ça ici ?

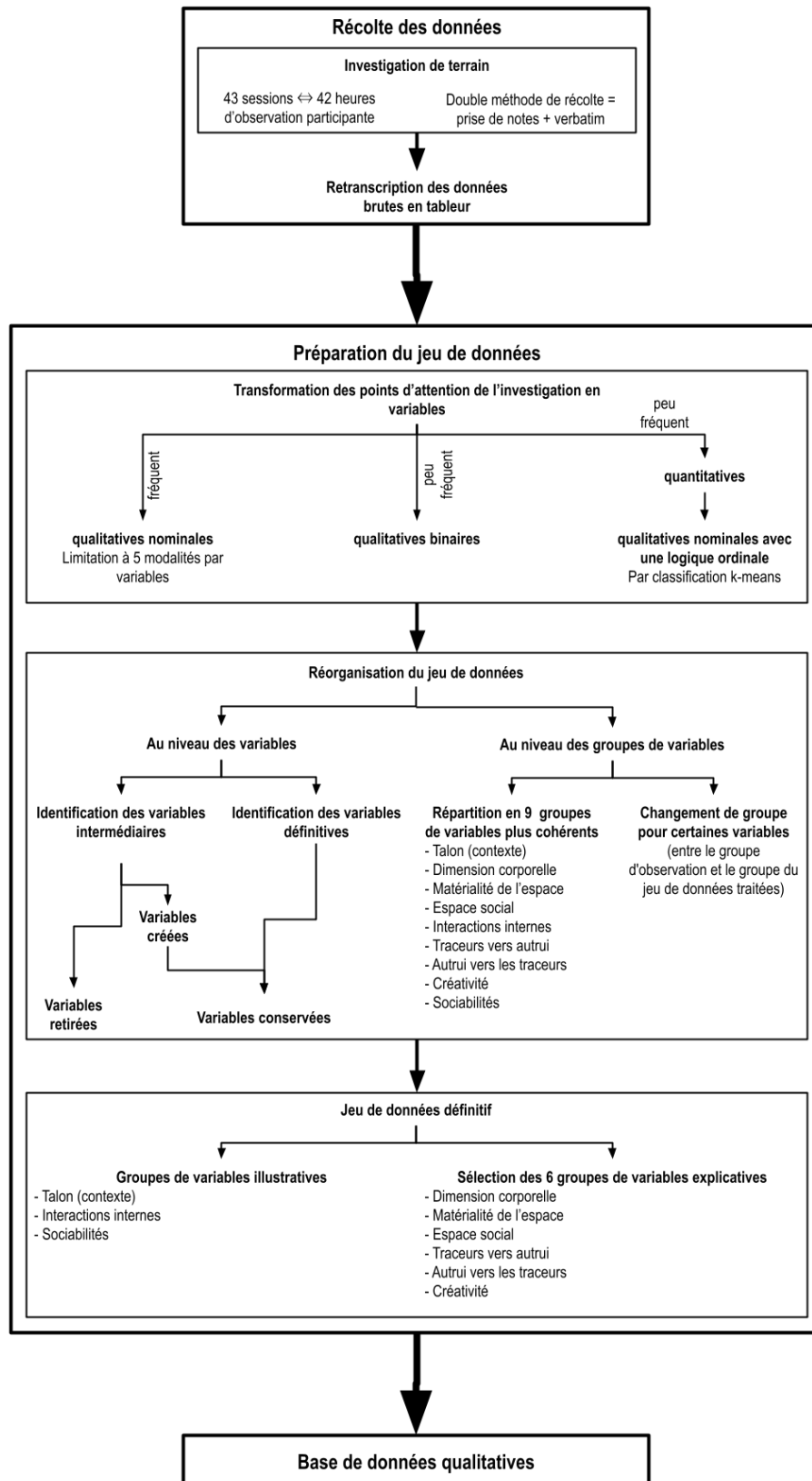
NON-PRATIQUANTS																					
Type	Attitude en amont				Genre	Age	Enregistrement	Coordonnées													
Interaction positive	Interaction négative	Ignorance	Curiosité	Embrouillure	Interrogation	Peur	Évitement	Signes de rejet	Rejet précoce	Incivilité	Autre (préciser)	Homme	Femme	Autre (préciser)	< 16 ans	16 - 25 ans	25 - 40 ans	40 - 65 ans	> 65 ans		

Annexe 5.5 : Table des sessions de parkour constituant le matériau empirique d'observation participante.

	CONTEXTE					TRACEURS							
	Secteur	Localisation - Spot	Date (2019)	Début	Fin	Total	Genre		Ages				
							H	F	<16	16-20	20-25	25-40	>40
1	CUD	DK - LAAC	9/6	15:15	16:15	2	2	0	0	2	0	0	0
2	CUD	DK - Malo plage	16/6	17:35	18:30	3	3	0	2	1	0	0	0
3	MEL	Roubaix - Vélodrome	24/6	20:30	21:30	7	5	2	0	3	0	3	1
4	MEL	Wasquehal - Hôtel de ville	26/6	20:30	21:00	7	5	2	0	2	3	2	0
5	MEL	Wasquehal - Canal	26/6	21:00	21:30	7	5	2	0	2	3	2	0
6	CUD	DK - LAAC	28/6	15:45	17:15	2	2	0	1	1	0	0	0
7	OLLN	LLN - Piscine	30/6	12:40	14:25	30	28	2	5	10	5	5	0
8	OLLN	LLN - Le carré	30/6	15:35	16:40	12	12	0	1	1	4	6	0
9	OLLN	LLN - Sainte Barbe	30/6	17:00	18:00	20	19	1	3	4	5	8	0
10	MEL	Roubaix - Eurotéléport	12/7	20:10	21:10	1	1	0	0	1	0	0	0
11	MEL	Lille - République	17/7	19:15	20:00	3	2	1	0	0	2	1	0
12	MEL	Lille - Treille	17/7	20:20	21:15	3	3	0	0	0	2	1	0
13	MEL	Lille - Parking Lille Europe	20/7	14:20	15:10	7	7	0	0	1	4	2	0
14	MEL	Lille - Parvis Lille Europe	20/7	15:20	16:05	8	8	0	0	1	4	3	0
15	MEL	Lille - Treille	20/7	16:30	17:40	8	8	0	0	1	4	3	0
16	MEL	Lille - Porte de Douai	7/8	10:30	12:15	5	4	1	0	0	5	0	0
17	MEL	Lille - Hôpital Saint Vincent de Paul	7/8	12:35	13:00	5	4	1	0	0	5	0	0
18	MEL	Lille - Jardin des plantes	7/8	15:25	16:05	4	3	1	0	0	4	0	0
19	CUD	Leffrinckoucke - Blockhaus	25/8	11:00	11:55	5	5	0	5	0	0	0	0
20	CUD	DK - LAAC	25/8	13:20	14:30	20	20	0	15	5	0	0	0
21	CUD	DK - Spot DK	25/8	15:25	16:20	15	15	0	12	3	0	0	0
22	OLLN	LLN - Théâtre	28/8	13:15	13:50	30	27	3	11	8	5	6	0
23	OLLN	LLN - Rampe des Ardennais	28/8	14:35	15:15	21	19	2	10	8	5	5	0
24	OLLN	LLN - Place des sciences	28/8	15:15	17:00	33	31	2	11	8	6	8	0
25	OLLN	LLN - Place des sciences	29/8	13:15	14:10	20	20	0	1	6	8	5	0
26	OLLN	LLN - Piscine	29/8	14:35	16:00	45	41	4	1	17	13	14	0
27	OLLN	LLN - Venelle de l'Arc	29/8	16:00	16:25	20	18	2	1	6	7	6	0
28	OLLN	LLN - Miil	29/8	16:45	17:30	10	10	0	1	3	2	4	0
29	OLLN	LLN - Sainte Barbe	29/8	18:25	18:50	21	19	2	1	6	8	6	0
30	OLLN	LLN - Place des sciences	30/8	13:10	14:20	35	31	4	0	8	12	15	0
31	OLLN	LLN - La casa	30/8	14:20	15:25	5	5	0	0	2	2	1	0
32	OLLN	LLN - Grand Place	30/8	17:20	18:40	31	30	1	1	9	12	9	0
33	OLLN	LLN - Place des sciences	31/8	13:00	14:10	8	8	0	1	4	2	1	0
34	OLLN	LLN - Place de la Neuville	31/8	15:45	16:15	20	19	1	2	6	2	10	0
35	OLLN	LLN - Cour de la ciboulette	31/8	16:20	17:20	10	10	0	1	4	2	3	0
36	OLLN	LLN - Sentier du Luxembourg	31/8	18:45	19:15	14	13	1	0	6	3	5	0
37	OLLN	LLN - Place des sciences	1/9	13:30	15:15	25	24	1	2	11	5	7	0

38	OLLN	LLN - Sentier du Luxembourg	1/9	16:15	16:50	8	8	0	1	3	2	2	0
39	MEL	Lille - Citadelle Blocs	12/10	14:45	16:20	3	3	0	0	1	2	0	0
40	MEL	Lille - Citadelle Quartier Boufflers	12/10	16:25	17:10	4	4	0	0	2	2	0	0
41	CUD	DK - CUD	19/10	14:10	15:30	7	7	0	3	4	0	0	0
42	MEL	Villeneuve d'Ascq - Triolo	8/11	14:45	15:30	5	5	0	0	1	2	2	0
43	MEL	Villeneuve d'Ascq - Hôtel de ville	8/11	16:05	17:10	5	5	0	0	1	2	2	0

Annexe 5.6 : Schéma d'organisation de la récolte et de la préparation des données issues de l'observation participante du parcours.



Annexe 5.7 : Table de la transformation des critères de la grille d'observation participante du parkour en variables du jeu de données.

UTILISATION DES VARIABLES
Variable retirée de l'analyse
Variable illustrative
Variable explicative

ENTREES ORIGINEELLES DE LA GRILLE D'OBSERVATION		TRAITEMENT EN VARIABLES					
Nom de l'entrée		Description	Nom de la variable	Nature de la variable	Description	Liste des modalités	Remarques
Session		Code de l'observation	session	texte	Code de l'observation		
Contexte	Localisation	Ville + nom du spot (lieu de pratique)	ville	texte	Ville		Distinguer ville et spot pour étudier d'éventuelles tendances par ville et/ou groupe de villes
			spot	texte	Nom donné au spot par les traceurs		
	Aire géographique	Communauté de communes (France) ou Arrondissement (Belgique)	aire_geo	texte	Communauté de communes (France) ou Arrondissement (Belgique)		
	Date	Date de l'observation	date	texte	Date de l'observation		Information jugée intéressante pour ce qui est du phénomène de saisonnalité uniquement
		estivalite	ordinale [0;4]	Niveau de proximité de l'été pour la période d'observation 0 : déc / janv / fév / mars 1 : novembre 2 : avril / mai / oct 3 : juin / sept 4 : juil / août			
Début		Heure de début	heure_debut	texte	Heure de début		

				<i>temporalite</i>	<i>ordinaire [0;4]</i>	<i>Niveau de fréquentation potentielle selon le jour de la semaine et le moment de la journée de l'observation</i>	<i>0 : 10h-12h sem / 20h30-22h 1 : 13h30-17h30 sem / 10h-12h wknd 2 : 19h-20h30 3 : 12h-13h30 sem / 12h-15h wknd 4 : 17h30-19h sem / 15h-19h wknd</i>	Information jugée intéressante pour ce qui est du phénomène de temporalité dans la journée uniquement	
Fin			Heure de fin	<i>heure_fin</i>	<i>texte</i>	<i>Heure de fin</i>		Variables retirées car jugées non nécessaires	
Durée (min)			Durée de la phase d'observation	<i>duree_(min)</i>	<i>quantitative</i>	<i>Durée de la phase d'observation</i>			
/				<i>abri</i>	<i>binaire</i>	<i>Spot abrité de la pluie ou non</i>			
Traceurs	Genres	Hommes	Nombre d'individus de la catégorie dans le groupe observé	<i>part_hommes</i>	<i>quantitative</i>	<i>Part d'individus de la catégorie dans le groupe observé</i>		La variable de discrétisation résume l'information de la représentation des genres dans le groupe	
		Femmes		<i>discretisation_part_hommes</i>	<i>binaire</i>	<i>Discrétisation de la part d'hommes dans le groupe observé</i>	<i>1 : <85% 2 : >85%</i>		
	Âges	< 16 ans		<i>part_femmes</i>	<i>quantitative</i>	<i>Part d'individus de la catégorie dans le groupe observé</i>			La variable de classification résume l'information de la représentation des
		16 - 20 ans		<i>part_<16ans</i>	<i>quantitative</i>				
		20 - 25 ans		<i>part_16-20ans</i>	<i>quantitative</i>				
		25 - 40 ans		<i>part_20-25ans</i>	<i>quantitative</i>				
		> 40 ans		<i>part_25-40ans</i>	<i>quantitative</i>				
				<i>part_>40ans</i>	<i>quantitative</i>				

				<i>classification_ages</i>	ordinaire [0;4]	Carégorisation du niveau des âges des membres du groupe	0 : moins de 20 ans 1 : mixte mais les moins de 20 ans représentent plus de 60% 2 : mixte 3 : mixte mais les plus de 20 ans représentent plus de 60% 4 : plus de 20 ans	tranches d'âge dans le groupe
	Total		Nombre de pratiquants dans le groupe observé	<i>total_traceurs</i>	quantitative	Nombre de pratiquants dans le groupe observé		La variable de discrétisation résume l'information de la taille du groupe
				<i>discretisation_total_traceurs</i>	ordinaire [0;4]	Discrétisation du nombre de pratiquants dans le groupe observé	0 : <5 1 : [5-13[2 : [13-26[3 : [26-35] 4 : >35	
Rapport de l'individu à l'espace	Dimension corporelle	Matérielle	Relation physique entre le corps et l'espace dans sa matérialité	<i>corps_apprehension_espace</i>	ordinaire [0;4]	Intensité de l'apprehension corporelle de l'espace (selon le nombre d'éléments présents)	regard ; mesure ; solidite ; grip	
				<i>contact_corps-matiere</i>	ordinaire [0;4]	Intensité du contact corps-matière (selon le nombre d'éléments présents)	mains ; corps ; chute ; marques	
				<i>action_relation_corps-espace</i>	ordinaire [0;4]	Niveau de modification matérielle pour la pratique (selon le nombre d'éléments présents)	chaussures ; protéger ; nettoyer ; adapter	

				pluie	binaire	Absence ou présence de pluie lors de la session	0 : pas de pluie 1 : pluie	
				engagement_chercheur	binaire	Participation ou non du chercheur à l'activité, même partiellement	0 : pas d'engagement 1 : engagement	Variable retirée car parasitant l'analyse et jugée non nécessaire
Sensorielle	Sensations	Le ressenti des pratiquants		affections_ressenti_corporel	ordinaire [0;4]	Intensité du ressenti corporel (selon le nombre d'éléments présents)	chaleur ; souffrance ; effort ; vent	
				ressenti_corporel_performance	ordinaire [0;4]	Intensité du ressenti corporel de la performance (selon le nombre d'éléments présents)	coordination ; fluidité ; repère ; sentir	
	Sens	Les sens mobilisés par les pratiquants		visualisation_mentale	binaire	Mobilisation ou non de la visualisation mentale en préparation à une performance	0 : pas de mobilisation 1 : mobilisation	
				mobilisation_sens	ordinaire [0;4]	Niveau de mobilisation des sens (selon le nombre d'éléments présents)	vue ; touché ; ouïe ; odorat	
Sensible	Emotions	Emotions vécues et exprimées par les traceurs et leurs sensibilités		intensite_emotionnelle_negative	ordinaire [0;4]	Intensité des émotions négatives exprimées (selon le nombre d'éléments présents)	appréhension ; peur ; déception ; énervement Remarque : si "peur" alors forcément "appréhension" / si "énervement" alors forcément "déception"	

				intensite_emotionnelle_positive	ordinaire [0;4]	Intensité des émotions positives exprimées (selon le nombre d'éléments présents)	auto-motivation ; encouragements ; joie ; sensibilité	
Matérialité de l'espace		Formes	Liste des objets dans l'espace mobilisés par les traceurs	quantite_elements_differeents	quantitative	Nombre d'éléments de mobilier de nature différente présents dans l'espace et utilisés par les traceurs	surface ; dessins ; plots ; marches ; rebords ; rochers ; bancs ; bacs ; blocs ; murets ; murs ; toitures ; balcons ; échelles ; structures ; poutres ; fenêtre ; barrières ; barres ; lampadaires ; colonnes ; arbres ; poteaux	Variable intermédiaire préalable à un traitement
				discretisation_quantite_elements_differeents	ordinaire [1;4]	Discretisation du nombre d'éléments de mobilier de nature différente présents dans l'espace et utilisés par les traceurs	1 : <4 2 : [4;5] 3 : [6;8] 4 : >8	

				diversite_elements	ordinaire [0;4]	Diversité des catégories d'éléments de mobilier présents dans l'espace et utilisés par les traceurs (selon le nombre de catégories représentées)	Sol : surface ; dessins Petit mobilier : plots ; marches ; rebords Gros mobilier : rochers ; bancs ; bacs ; blocs ; murets Elements vertigineux : murs ; toitures ; balcons ; échelles ; structures ; poutres ; fenêtre Mobilier fin : barrières ; barres ; lampadaires ; colonnes ; arbres ; poteaux	
		Hauteurs / Longueurs	Description de l'horizontalité et de la verticalité de la pratique observée	dimensionalite	ordinaire [0;4]	Intensité du travail horizontal et/ou vertical des traceurs (selon le nombre d'éléments présents)	horizontal ; horizontal intense ; vertical ; vertical intense Remarque : si dimension "intense" alors forcément dimension "normale"	Variable déplacée vers le sous-groupe "Dimension corporelle" car décrivant finalement non pas la dimensionalité de l'espace mais la dimensionalité de l'utilisation du spot par les traceurs lorsqu'ils engagent leur corps avec l'espace
		Verticalité	Niveau de verticalité de l'espace	verticalite	ordinaire [0;4]	Niveau de verticalité de l'espace	0 : très faible 1 : faible 2 : moyenne 3 : forte 4 : très forte	

		Surfaces	Matériaux et matières des objets mobilisés par les traceurs	quantite_materiaux_differe	quantitative	Nombre de matières différentes du mobilier présent dans l'espace et utilisé par les traceurs	roche ; sable ; béton ; métal ; bitume ; brique ; bois ; herbe ; plastique	Variable traitée en qualitative ordinaire [1;4] dans l'analyse
				mineralite	ordinaire [0;4]	Intensité de la minéralité du spot	0 : 100% végétal 1 : domination végétale 2 : domination minérale 3 : 100% minéral sauf détails 4 : 100% minéral	
	Intégration urbaine	Formalité	Description des usages "normaux" de l'espace	echelle_humaine_rythme	ordinaire [0;4]	Lenteur des mobilités dominantes dans l'espace	0 : automobiles 1 : domination motorisée 2 : multimodalité non-motorisée 3 : marche 4 : marche lente et flânerie	
		Fréquentation	Catégorisation du niveau de fréquentation	discretisation_frequentation	ordinaire [1;4]	Discretisation du nombre moyen de passants/heure	1 : <14 2 : [14-70] 3 : [70 - 112] 4 : >112	
		Passants/heure	Nombre moyen de passants/heure	frequentation	quantitative	Nombre moyen de passants/heure		Variable intermédiaire préalable à un traitement

		Desserte	Niveau de centralité et d'accessibilité du spot	desserte	ordinaire [0;4]	Niveau de centralité et d'accessibilité du spot	<ul style="list-style-type: none"> 0 : nécessité de la voiture 1 : excentré / peu accessible 2 : accès en bus et/ou métro éloigné 3 : métro proche / carrefour d'un quartier 4 : plateforme multimodale / centre-ville 	
Respect de l'espace	Description des comportements vis-à-vis de l'espace matériel et symbolique			respect_materiel	ordinaire [0;4]	Niveau de respect matériel du spot	<ul style="list-style-type: none"> 0 : dégradation 1 : auto-répression de la dégradation 2 : altérer seulement les objets abîmés 3 : ne pas utiliser un objet abîmé 4 : protéger les objets utilisés 	
				respect_social	ordinaire [0;4]	Niveau de respect socio-symbolique du spot	<ul style="list-style-type: none"> 0 : musique sur enceinte en zone fréquentée 1 : musique sur enceinte en zone peu fréquentée 2 : respect des demandes d'autrui 3 : auto-régulation pour le matériel 4 : auto-régulation pour l'ambiance 	Variable déplacée dans le sous-groupe "Un espace social"

Un espace social	Partage des usages	Liste des autres usages et usagers de l'espace / description de l'occupation de l'espace par les traceurs / description de la gestion de la cohabitation entre les usagers	reappropriation_spatiale	ordinaire [0;4]	Intensité de la réappropriation d'un espace déjà approprié	0 : espace <i>a priori</i> dépersonnalisé 1 : pratique dans une zone à l'écart 2 : occupation de tout l'espace 3 : intrusion en espace public fermé 4 : intrusion en espace privé	
			niveau_contrainte_sur_autrui	ordinaire [0;4]	Niveau de contrainte imposé à autrui par la réappropriation de l'espace	0 : regard extérieur positif 1 : autrui = prioritaire 2 : partage facilité 3 : autrui doit s'adapter 4 : autrui est exclu de fait	
	Normes sociales d'usage	Description des caractéristiques de l'espace quant à son caractère public, privé, récréatif et sportif	niveau_publicite_espace	ordinaire [0;4]	Intensité du caractère public du spot	0 : privé et fermé avec interdiction matérialisée 1 : privé ouvert 2 : public fermé et à ambiance privé 3 : public à usage surtout individuel 4 : public à usage collectif	
			niveau_recreativite_espace	ordinaire [0;4]	Intensité du caractère <i>a priori</i> récréatif du spot (selon le nombre d'éléments présents)	végétation ; admiration (patrimoine et/ou ornementation) ; flânerie (promenade et/ou détente) ; ludique (jeu et/ou sport)	

		Symbolique et significativité de l'espace	Discours des pratiquants sur ce que représente le spot pour eux	qualite_spot	ordinaire [0;4]	Niveau de qualité du spot évaluée par les éléments de discours des traceurs (selon le nombre d'éléments cités)	ambiance ; tranquillité ; architecture ; autre	
				dimension_totemique	ordinaire [0;4]	Niveau de reconnaissance du spot dans la communauté (selon le nombre d'éléments de reconnaissance et de méconnaissance)	reconnaissance (score +1) : lieu ; ville ; rdv ; vidéo méconnaissance (score -1)	
Les relations sociales autour de l'activité	Interactions internes au groupe	Liste des interactions entre pratiquants et description de leurs natures		echanges_techniques	ordinaire [0;4]	<i>Intensité des échanges techniques concernant le parkour entre les traceurs observés (selon le nombre d'éléments présents)</i>	<i>discussions ; entraides ; aides (conseils et avis) ; entrefilmer Remarque : "discussions" toujours présent s'il y a un autre élément</i>	Variables illustratives car relevant d'avantage d'une analyse sociologique concernant les comportements au sein du groupe que d'une analyse géographique en lien avec l'espace
				motivation	ordinaire [0;4]	<i>Intensité de la motivation mutuelle entre les traceurs observés (selon le nombre d'éléments présents)</i>	<i>encouragements ; appréciations (félicitations et applaudissements) ; défis (challenges et décompte) ; valorisations (chambrier et admiration)</i>	

				<i>partage_activite</i>	<i>ordinaire [0;3]</i>	<i>Intensité du partage entre les traceurs observés dans leur pratique (selon le nombre d'éléments présents)</i>	<i>aides (propositions et coaching) ; ensemble (performance à plusieurs, confiance mutuelle et check) ; corps (parrades et protections) ; inquiétude</i>	
				<i>amitie</i>	<i>ordinaire [0;4]</i>	<i>Intensité des relations amicales entre les traceurs observés (selon le nombre d'éléments présents)</i>	<i>discussions ; accolades ; rires ; affinités (groupuscules et amitié) Remarque : "discussions" toujours présent s'il y a un autre élément</i>	
				<i>diversite_interactions_internes</i>	<i>ordinaire [1;4]</i>	<i>Diversité des interactions entre traceurs parmi les quatre types d'interactions identifiées (selon le nombre d'éléments présents)</i>	<i>échanges techniques ; motivation ; partage activité ; amitié</i>	
Interactions externes : les traceurs vers autrui	Descriptions des interactions initiées par les traceurs en direction des autres personnes	<i>faire_decouvrir</i>	<i>ordinaire [0;4]</i>	Niveau d'investissement des traceurs pour faire découvrir leur pratique à autrui		0 : aucune action 1 : faire participer le chercheur 2 : expliquer aux curieux qui demandent 3 : aller à la rencontre des potentiels intéressés 4 : faire essayer les non-pratiquants		

				se_contraindre	ordinaire [0;4]	Niveau de contrainte acceptée par les traceurs	0 : aucune action 1 : couper la musique 2 : accepter de partager le spot avec d'autres usagers 3 : négocier son départ 4 : accepter son départ sans négocier	
				arranger-deranger_autrui	ordinaire [0;4]	Gradient de la mise au service des traceurs vers autrui à leur capacité à déranger autrui	0 : aider autrui de son plein gré 1 : accepter de rendre service à autrui sur demande 2 : rien 3 : faire passer boîte à dons 4 : demander explicitement ou implicitement à autrui de se déplacer	
Interactions externes : autrui vers les traceurs	Ignorance	Nombre	Nombre de passants croisés ignorants les traceurs ou regardant au passage	quantite_ignorances	quantitative	Nombre de passants croisés ignorants les traceurs ou regardant au passage		Variables intermédiaires préalables à un traitement
				parts_ignorances	quantitative	Part des personnes en situation d'ignorance de la pratique dans le nombre total de personnes croisées		

		Description	Description des comportements de ces passants ignorant les traceurs	qualite_ignorances	ordinaire [0;4]	Niveau d'ignorance des passants croisés	0 : regarder au passage et en parler 1 : tous les passants regarde au passage 2 : de nombreux passants regardent au passage 3 : regarder après être passé pour ne pas être vu regardant 4 : détourner le regard	
	Interactions négatives	Nombre	Nombre de personnes entrant en interaction de manière négative avec les traceurs ou ayant un effet négatif sur leur pratique	quantite_negatives	quantitative	Nombre de passants croisés entrant en interaction de manière négative avec les traceurs ou ayant un effet négatif sur leur pratique		Variables intermédiaires préalables à un traitement
parts_negatives				quantitative	Part des personnes en interaction négative dans le nombre total de personnes croisées			
Description		Description des interactions négatives	incomprehension	ordinaire [0;4]	Niveau d'incompréhension et de méconnaissance du parkour exprimé par autrui	0 : aucun 1 : gêne exprimée implicitement 2 : critique orale 3 : refus de s'adapter 4 : empêcher à ses proches d'essayer		

					exclusion	ordinaire [0;4]	Intensité de la violence vécue par les traceurs lors de leur exclusion du spot	0 : pas d'exclusion vécue 1 : argumentation acceptée et comprise (partage des usages) 2 : argumentation acceptée mais incomprise (stéréotypes) 3 : argument d'autorité et/ou de principe 4 : violence verbale + argument d'autorité et/ou de principe	
	Interactions positives	Nombre	Nombre de personnes entrant en interactions de manière positive avec les traceurs : s'arrêter pour regarder les traceurs étant le premier niveau		quantite_positives	quantitative	Nombre de personnes entrant en interactions de manière positive avec les traceurs : s'arrêter pour regarder les traceurs étant le premier niveau		Variables intermédiaires préalables à un traitement
					parts_positives	quantitative	Part des personnes en interaction positive dans le nombre total de personnes croisées		

			Description	Description des interactions positives	curiosite	ordinaire [0;4]	Niveau de curiosité des passants face à la dimension animative et spectaculaire du parkour	0 : aucune curiosité 1 : profiter du spectacle pendant un arrêt à utilité différente 2 : s'arrêter pour regarder 3 : s'arrêter pour regarder et féliciter les performances 4 : filmer et/ou photographier	
			interet_adulte		ordinaire [0;4]	Niveau d'intérêt à découvrir l'activité des adultes rencontrés	0 : aucun intérêt 1 : valeur 1 à 4 de la variable "curiosite" / faire attention à ne pas gêner les traceurs 2 : entrer en discussion avec les traceurs 3 : tentative de conseiller les traceurs 4 : essayer l'activité		
			interet_enfant		ordinaire [0;4]	Niveau d'intérêt à découvrir l'activité des enfants rencontrés	1 : aucun intérêt 1 : regarder les traceurs 2 : jouer sur le spot 3 : essayer seul l'activité 4 : demander aux traceurs d'aider à apprendre l'activité	Variable issue d'un croisement des points d'observation "Description des interactions positives" et "Caractère enfantin/juvénile"	

		<p>interactions_externes_total</p>	<p>quantitative</p>	<p>Somme des quantités d'interactions externes d'autrui vers les traceurs : ignorances, négatives et positives</p>		<p>Variable intermédiaire préalable à un traitement</p>
	<p>/</p>	<p>classification_interactions-externes</p>	<p>ordinaire [1;4]</p>	<p>Typologie des sessions d'observation selon la quantité d'interactions externes d'autrui vers les traceurs et selon leurs natures</p>	<p>1 : l'observation moyenne (quantité d'interactions faible à moyenne et grande majorité d'ignorances, voire pas d'interaction) 1b : l'observation moyenne positive (quantité d'interactions et d'interactions positives moyennes) 2 : l'observation de foule (quantité d'interactions importante et majorité d'ignorances) 3 : l'observation positive (quantité d'interactions faible et prégnance d'interactions positives) 4 : l'observation négative (quantité d'interactions faible et prégnance d'interactions négatives)</p>	

Le récréatif	Créativité	Scénarisation de la pratique	Créations et imagination des traceurs donnant du sens à leur pratique	creation_jeu	binaire	Introduction d'un jeu spécifique dans la pratique : course chronométrée, compétitions entre traceurs ou illégalité		
				creation_scene	ordinaire [0;3]	Intensité de la mise en scène de la pratique (selon le nombre d'éléments présents)	spectacle de rue volontaire ; création de "lignes" de parkour ; travailler avec la musique ; filmer les "lignes"	
		Redécouverte spatiale récréative	Description de la rupture avec les normes d'usages de l'espace par les traceurs	rupture_normes_sociales	ordinaire [0;4]	Niveau de déviance de la pratiques par rapport aux normes sociales d'usage propre à l'espace d'évolution (selon le nombre d'éléments présents)	animation, bruit et oisiveté ; échelle de rythme réhumanisée ; "publicisation" de l'espace ; illégalité de la pratique	

				reinterpretation_recreative	ordinaire [0;4]	Intensité de la dimension récréative introduite ou réintroduite dans l'espace d'évolution	0 : nouvelle activité 1 : engagement corporel + nouvelle activité 2 : apport du sport + engagement corporel + nouvelle activité 3 : ludification + apport du sport + engagement corporel + nouvelle activité 4 : introduction du récréatif + ludification + apport du sport + engagement corporel + nouvelle activité	
		Esthétisation spatiale	Animation et apport artistique dans l'espace	donner_vie	ordinaire [0;4]	Intensité de la revitalisation de l'espace apportée par la création du spectacle à travers la pratique du parkour	0 : création d'un spectacle dans un lieu socialement adapté 1 : création d'un spectacle dans un lieu de stagnation 2 : création d'un spectacle dans un lieu peu vécu 3 : création d'un spectacle dans un lieu d'effervescence passante 4 : création d'un spectacle dans un lieu sans vie	

			faire_art	ordinaire [0;4]	Niveau de réintroduction d'une dimension artistique dans l'espace et dans ses usages	0 : aucune 1 : création de "lignes" 2 : exploitation de la morphologie spatiale propice au spectacle 3 : exploitation de la dimension esthétique de l'espace 4 : chorégraphie avec tout le bâti de l'espace	
	Images enregistrées	Description des actions filmées et de leurs buts s'il y en a	importance_images	ordinaire [0;4]	Niveau d'utilité de la vidéo pour les traceurs pouvant aller du service à l'intérêt même de la pratique	0 : pas de vidéo 1 : vidéo pour se corriger 2 : vidéo pour garder des traces 3 : tout filmer au cas où en vue de partage sur les réseaux sociaux 4 : création de séquences pour la vidéo et son partage sur les réseaux sociaux	
Sociabilités	Défis entre pratiquants	Nature des défis s'il y en a	compétitivite	ordinaire [0;4]	Niveau de compétition entre les traceurs	0 : co-construction de la pratique 1 : faire partager l'expérience 2 : un leader propose et est suivi 3 : les jeux comme mini-compétitions 4 : faire pour prouver sa capacité ou sa supériorité	

		Ambiance du groupe	Descriptions subjective de l'ambiance du groupe	<i>proximite_groupe</i>	<i>ordinaire [0;4]</i>	<i>Intensité de la fusionnalité du groupe ressentie selon l'ambiance</i>	0 : absence de groupe 1 : partage de l'activité 2 : convivialité 3 : confessionnelle 4 : fraternelle	
	Différences et intégration	Genre	Description de l'intégration ou de la mise à l'écart de ces sous-catégories si elles sont représentées dans le groupe	<i>differences_groupe</i>	<i>binaire</i>	<i>Présence ou absence de sous-groupe(s) parmi le groupe de pratiquants selon 5 critères de différenciation</i>	<i>genre ; ethnique ; origine ; niveau ; âge</i>	
Ethnique								
Origine		<i>differentiation_negative</i>		<i>binaire</i>	<i>Présence ou absence d'une différenciation excluant un ou des sous-groupe(s) parmi le groupe de pratiquants</i>	<i>genre ; ethnique ; origine ; niveau ; age</i>		
Niveau								
		Âges		<i>groupuscules_affinitaires</i>	<i>binaire</i>	<i>Présence ou absence de rassemblements par sous-groupe à tendance amicale et non discriminante</i>	<i>genre ; ethnique ; origine ; niveau ; age</i>	

Comportements	Dépassement de soi	Description des dépassements de ses limites physiques et mentales	depassement_physique	ordinaire [0;4]	Intensité de l'effort physique dans le dépassement de soi	0 : aucun 1 : challenge physique 2 : chaleur 3 : fatigue physique 4 : douleur et marques corporelles	Les premières analyses factorielles révèlent que le groupe de variables "Le récréatif" pèse bien dans la construction des axes factoriels intéressants mais l'analyse par sous-groupe révèle que "Comportements" pèse peu. Bilan : variables repositionnées dans le sous-groupe "Dimension corporelle" car elles y trouvent également un place logique du fait de la prégnance de la place du corps dans celles-ci
			depassement_mental	ordinaire [0;4]	Intensité de l'effort mental dans le dépassement de soi	0 : aucun 1 : appréhension 2 : effet du groupe sur l'appréhension 3 : longue concentration face à la peur 4 : abandon face à la peur	

			Description des comportements assimilables à ceux d'enfants / Attitude des enfants témoins	comportement_enfantin	ordinaire [0;2]	Multiplicité des comportements assimilables davantage à ceux d'un enfant (selon le nombre d'éléments présents)	créer un jeu ; imitation enfant ; mouvements corporels ; autres	Les premières analyses factorielles révèlent que le groupe de variables "Le récréatif" pèse bien dans la construction des axes factoriels intéressant mais l'analyse par sous-groupe révèle que "Comportements" pèse peu. Cette variable semble peu intéressante car ses modalités se retrouvent ailleurs, à savoir la création du jeu dans la variable "creation_jeu" et l'imitation par les enfants dans la variable "interet_enfant". Bilan : variable supprimée
Mouvements, figures, skills	/	Présence ou absence de ces performances		figures_de_base	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie		
				quantite_figures_de_base	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires

		/	part_figures_de_base	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		préalables à un traitement	
		Saut de précision	saut-de-precision	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures	
		Saut de détente	saut-de-detente	binaire				
		Saut de bras	saut-de-bras	binaire				
		Stride	stride	binaire				
		Pliométrie	plio	binaire				
		Passement	passement	binaire				
		Quadrupédie	quadrupedie	binaire				
		/	figures_de_franchissement	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie			
		/	quantite_figures_de_franchissement	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires préalables à un traitement	
		/	part_figures_de_franchissement	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session			
		Saut de voleur	saut-de-voleur	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures	
		Dash vault	/					
		Saut de chat	saut-de-chat	binaire				
		/	figures_de_bras	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie			

			quantite_figures_de_bras	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires préalables à un traitement
	/		part_figures_de_bras	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		
	360 bras		360-bras	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures
	Saut par suspension		saut-par-suspension	binaire			
	Voleur-bras		voleur-bras	binaire			
	Chat-bras		chat-bras	binaire			
	/		figures_forte_technicite	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie		
	/		quantite_figures_forte_technicite	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires préalables à un traitement
	/		part_figures_forte_technicite	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		
	Préc' barre		prec-barre	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures
	360 préc'		360-prec	binaire			
	Acro-préc'		acro-prec	binaire			
	Retour-préc'		retour-prec	binaire			
	Tic-tac-préc'		tic-tac-prec	binaire			
	Suspension-préc'		suspension-prec	binaire			
	Détente-préc'		detente-prec	binaire			
	Dash-préc'		dash-prec	binaire			
	Chat-préc'		chat-prec	binaire			

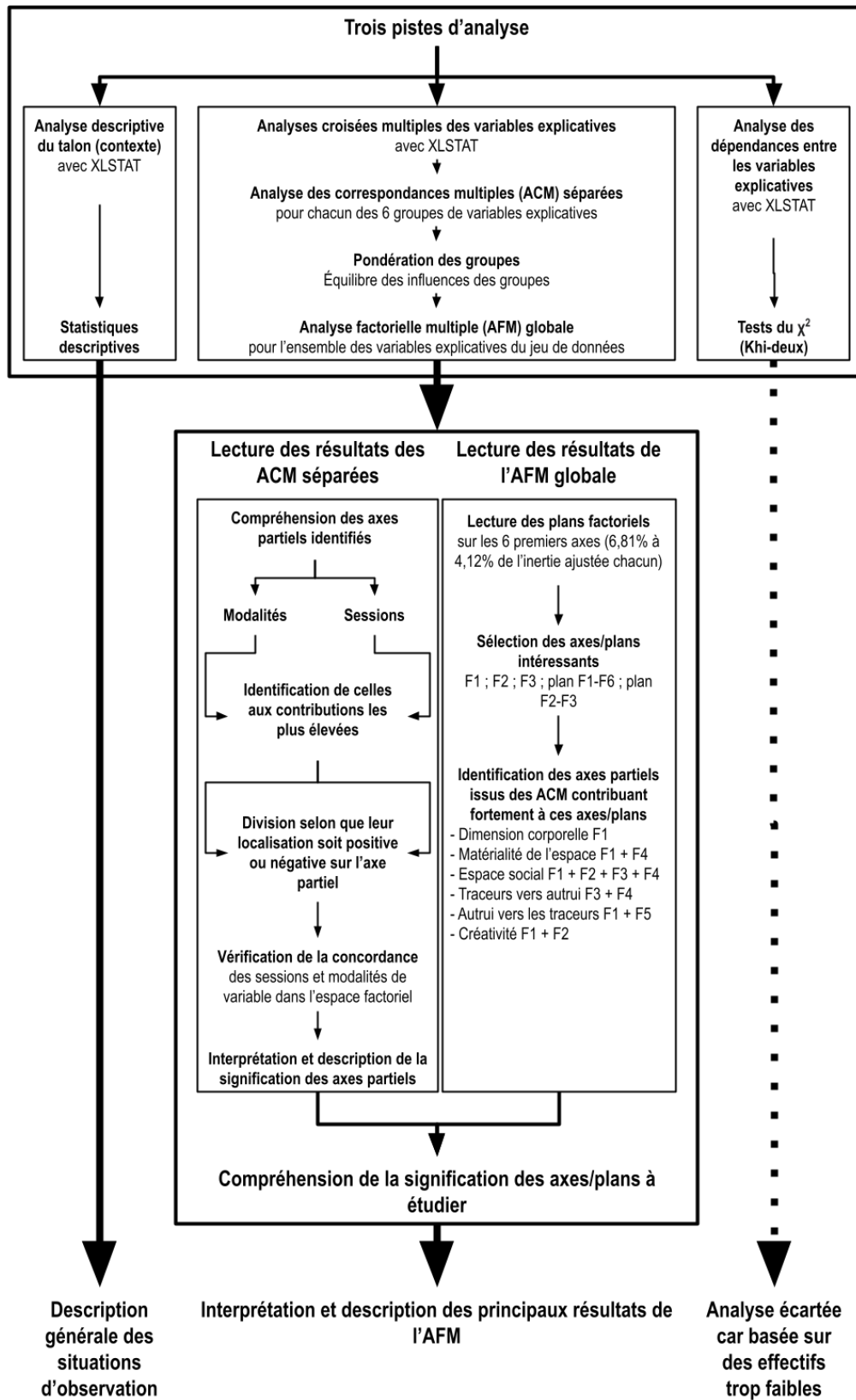
		/	figures_franchissements_long	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie		
		/	quantite_figures_franchissements_long	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires préalables à un traitement
		/	part_figures_franchissements_long	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		
		Double-chat	double-chat	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures
		Chat-passement	chat-passement	binaire			
		Détente-bras	detente-bras	binaire			
		Chat plongé	chat-plonge	binaire			
		/	figures_verticalite	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie		
		/	quantite_figures_verticalite	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires préalables à un traitement
		/	part_figures_verticalite	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		
		Passe-murail	passe-murail	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures
		Escalade	escalade	binaire			
		Tic-tac	tic-tac	binaire			
		Tic-tac bras	tic-tac-bras	binaire			
		Planche	planche	binaire			

		Passe-murail 360	passee-murail-360	binaire			
		Descente de façade	descente-facade	binaire			
		Saut de fond	saut-de-fond	binaire			
		Acro de fond	/				
		Retour-bras	retour-bras	binaire			
		Wall run	wall-run	binaire			
		/	figures_vertige	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie		
		/	quantite_figures_vertige	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires préalables à un traitement
		/	part_figures_vertige	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		
		Double-chat- vide	double-chat- vide	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures
		Détente- vide	detente- vide	binaire			
		Equilibriste	equilibriste	binaire			
		Acro- vide	acro- vide	binaire			
		/	figures_acrobatiques	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie		
		/	quantite_figures_acrobatiques	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires

		/	part_figures_acrobatiques	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		préalables à un traitement
		Acro	acro	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures
		Palm drop	palm-drop	binaire			
		Secret mouv'	secret-mouv	binaire			
		Wall flip	wall-flip	binaire			
		Palm flip	/				
		/	figures_gymniques	binaire	Absence ou présence d'au moins une figure de la catégorie		
		/	quantite_figures_gymniques	quantitative	Nombre de figures de la catégorie présentes		Variables intermédiaires préalables à un traitement
		/	part_figures_gymniques	quantitative	Part des figures de la catégorie présentes dans le nombre total de figures observées dans la session		
		Gymniques et capoeira	gymniques_capoeira	binaire			Variables résumées par la variable de leur famille de figures
		ATR	atr	binaire			
		Roulade	roulade	binaire			
		/	quantite_totale_figures	quantitative			Variable intermédiaire préalable à un traitement

			/		classification_figures	<p>ordinaire [1;6]</p>	<p>Classification des sessions selon le nombre total de figures différentes réalisées et la représentativité des différentes familles de figures</p>	<p>1 : Travail en hauteur 2 : Dominante acrobatique 3 : Apprentissage débutant et guidé 4 : Déplacements purement de parkour 5 : Grosses performances 6 : Mixité des figures</p>	<p>Variable problématique : - biaisée par la classification qui fait perdre de l'information - redondance avec les variables des familles de figures - effet très faible sur l'AFM - retrait de l'AFM permet de simplifier celle-ci Bilan : variable basculée en illustratif</p>
--	--	--	---	--	------------------------	----------------------------	--	--	--

Annexe 5.8 : Schéma d'organisation des traitements statistiques et de la compréhension des résultats du matériau empirique issu de l'observation participante du parcours.

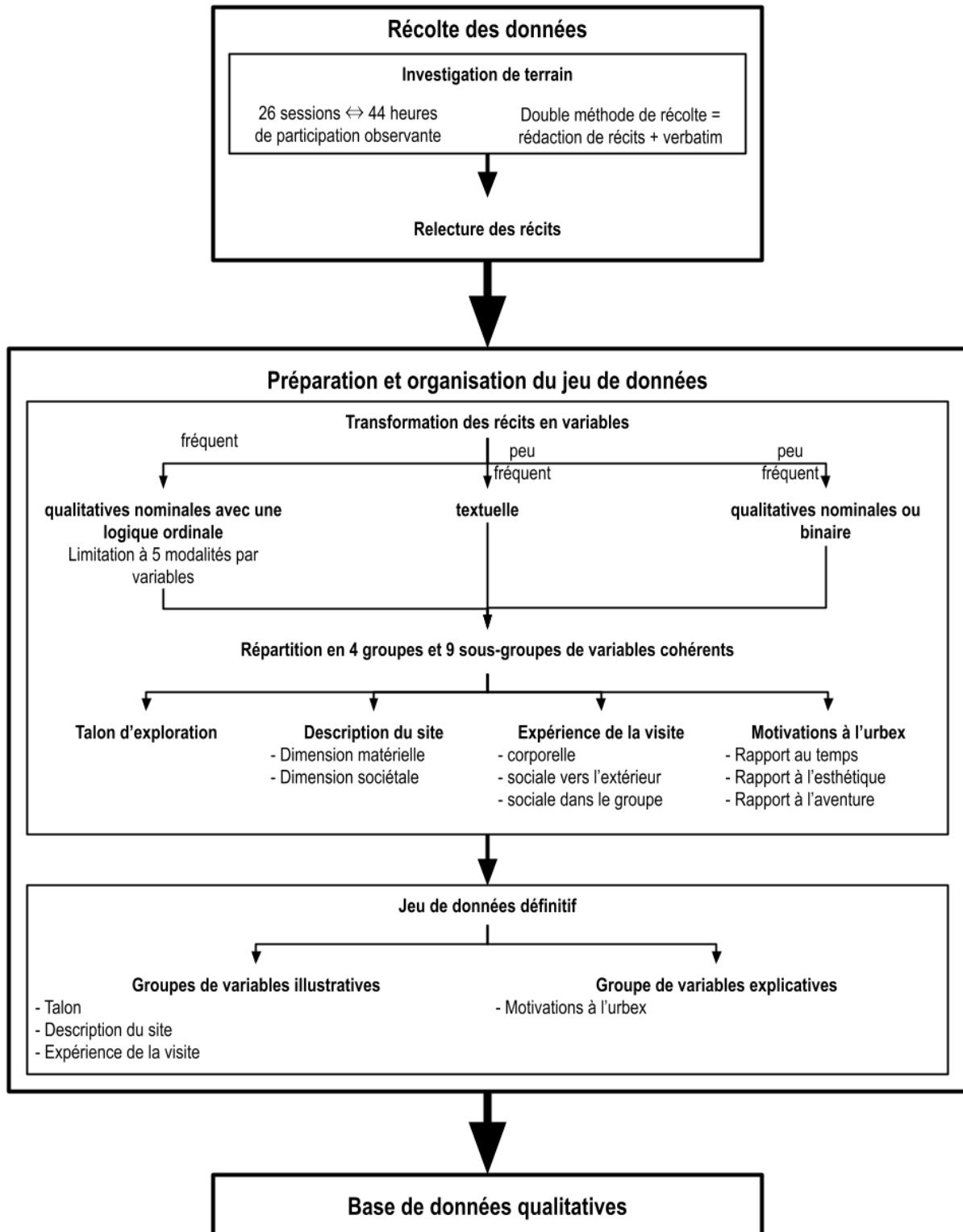


Annexe 5.9 : Table des visites d'urbex constituant le matériau empirique de participation observante.

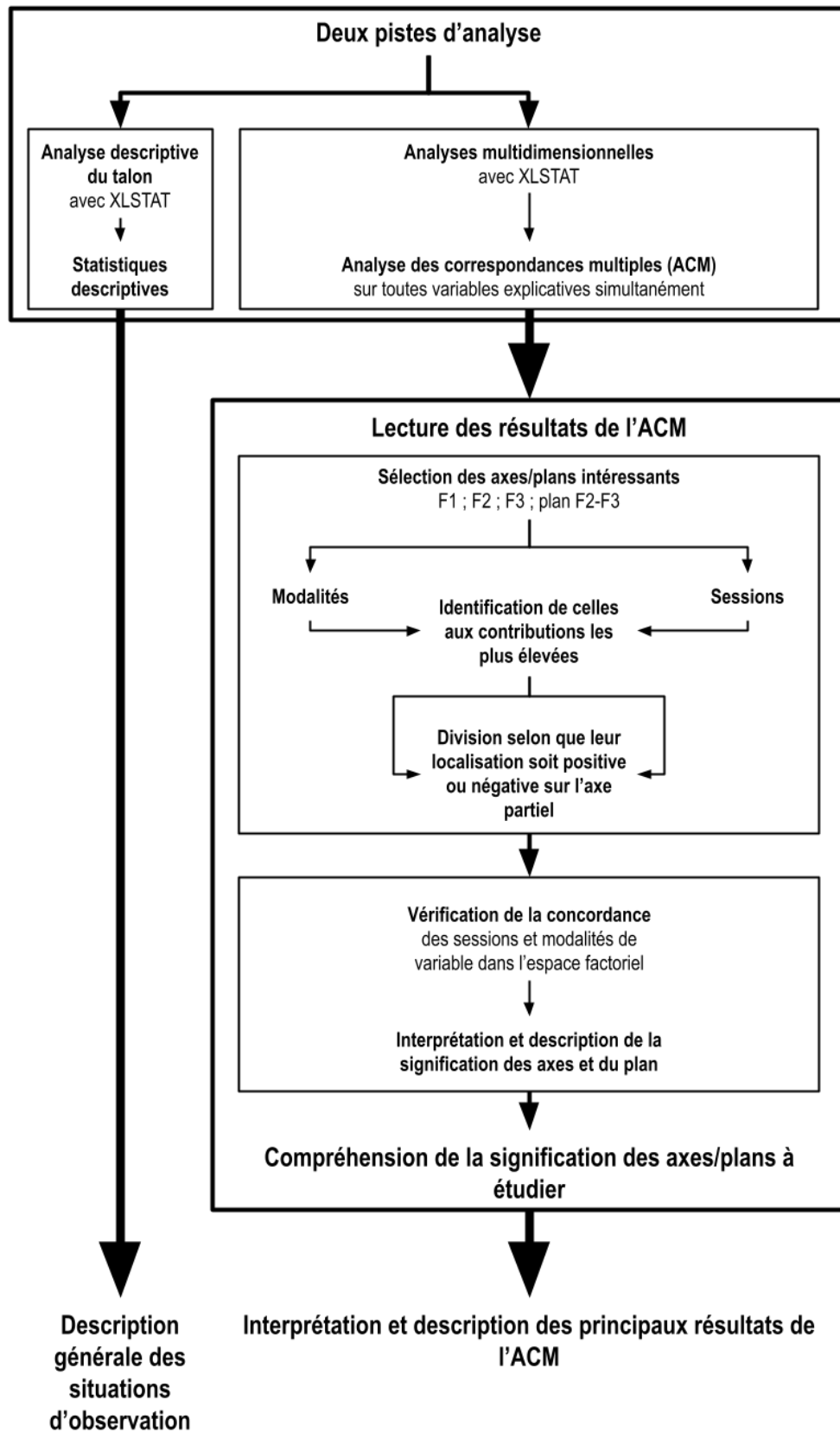
	CONTEXTE					EXPLORATEURS		
	Secteur	Spot	Saison	Temporalité hebdomadaire	Temporalité journalière	Total	Genre	Âges
urbex1	CU Dunkerque	Blockhaus	Hiver	Semaine	Nuit	4	H > F	Adulte (>20 ans)
urbex2	Arr. Liège	Fort	Hiver	Samedi	Soir nocturne	3	100% H	Adulte (>20 ans)
roof1	Bruxelles	Parc du Centenaire	Printemps	Semaine	Nuit	3	100% H	Plutôt adulte (>16 ans)
urbex3	CU Dunkerque	Hôpital	Printemps	Semaine	Après-midi	4	100% H	Très jeune (moitié <16 ans)
urbex4	CC Osartis Marquion	Piscine métallurgique	Été	Semaine	Après-midi	3	100% H	Jeune (<25 ans)
urbex5	CU Arras	Clinique des bébés morts	Été	Semaine	Après-midi	3	100% H	Jeune (<25 ans)
urbex6	CU Dunkerque	Usine de chaudronnerie	Été	Semaine	Matin	4	100% H	Très jeune (moitié <16 ans)
urbex7	CU Dunkerque	Maison de la chaudronnerie	Été	Semaine	Après-midi	4	100% H	Très jeune (moitié <16 ans)
urbex8	CA Valenciennes	Villa Volkswagen	Été	Jour non-ouvrable	Après-midi	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex9	CA Porte du Hainaut	Manoir Safari	Été	Jour non-ouvrable	Après-midi	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex10	CC Pévèle Carembault	Ferme-château	Été	Jour non-ouvrable	Soir diurne	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex11	CU Dunkerque	Hôpital	Été	Semaine	Soir diurne	3	100% H	Adulte (>20 ans)
urbex12	CU Dunkerque	École	Été	Samedi	Après-midi	4	100% H	Tous âges
urbex13	CU Dunkerque	Piscine	Été	Samedi	Après-midi	2	100% H	Jeune (<25 ans)
urbex14	CC Hauts de Flandre	Maison hantée	Été	Jour non-ouvrable	Après-midi	5	H > F	Jeune (<25 ans)
urbex15	CU Dunkerque	Site industriel	Été	Jour non-ouvrable	Après-midi	5	H > F	Jeune (<25 ans)
urbex16	Arr. Tournai	Cimenterie	Été	Jour non-ouvrable	Après-midi	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex17	Arr. Tournai	Fabrique de céramique	Été	Jour non-ouvrable	Soir diurne	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex18	Arr. Mons	Charbonnages	Été	Jour non-ouvrable	Matin	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex19	Arr. Mons	Ruines forestières charbonnières	Été	Jour non-ouvrable	Après-midi	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex20	Arr. Tournai	Villa poney	Été	Jour non-ouvrable	Après-midi	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex21	CA Douais	L'institut Einstein	Été	Jour non-ouvrable	Nuit	4	Mixte	Adulte (>20 ans)
urbex22	Arr. Mons	Château Cinderella	Été	Semaine	Matin	4	100% H	Plutôt adulte (>16 ans)

urbex23	Arr. Charleroi	Entrepôt SNCB	Été	Semaine	Après-midi	4	100% H	Plutôt adulte (>16 ans)
urbex24	Arr. Charleroi	Verrerie	Été	Semaine	Après-midi	4	100% H	Plutôt adulte (>16 ans)
urbex25	Arr. Charleroi	Centrale électrique	Été	Semaine	Après-midi	4	100% H	Plutôt adulte (>16 ans)

Annexe 5.10 : Schéma d'organisation de la récolte et de la préparation des données issues de la participation observante à l'urbex.



Annexe 5.11 : Schéma d'organisation des traitements statistiques et de la compréhension des résultats du matériau empirique issu de la participation observante à l'urbex.



Annexe 5.12 : Table de description des variables créées à partir du matériau récolté par la participation observante à l'urbex.

Groupe	Sous-groupe	Nom de la variable	Nature de la variable	Description	Liste des modalités
Talon		session	texte	Code de la session	
		spot	texte	Nom donné au spot par les explorateurs	
		aire_geo	nominale	Communauté de communes (France) ou Arrondissement (Belgique)	
		estivalite	ordinaire [0;2]	Niveau de proximité de l'été pour la période d'exploration	0 : hiver 1 : printemps 2 : été
		temporalite_hebdomadaire	ordinaire [0;2]	Niveau d'activité potentielle selon le moment de la semaine	0 : dimanche et jour férié 1 : samedi 2 : semaine
		temporalite_journaliere	ordinaire [0;4]	Moment de la journée	0 : matin 1 : après-midi 2 : fin de journée de jour 3 : fin de journée de nuit 4 : nuit
		discretisation_part_hommes	ordinaire [0;2]	Distribution des genres dans le groupe d'explorateurs	0 : 100% hommes 1 : Hommes > Femmes 2 : Hommes = Femmes
		classification_ages	ordinaire [0;4]	Classification des groupes d'explorateurs des plus jeunes aux moins jeunes	0 : Groupe jeune dont la moitié a moins de 16 ans 1 : Groupe jeune moins de 16 à 25 ans 2 : Tous âges 3 : Groupe sans enfant (>16 ans) 4 : Groupe adulte (>20 ans)
		nb_explorateurs	ordinaire [2;5]	Nombre d'explorateurs dans le groupe	
Description du site	Description matérielle du site	verticalite	ordinaire [0;4]	Niveau de verticalité du bâti sur le site	0 : très faible 1 : faible 2 : moyenne 3 : forte 4 : très forte

	mineralite	ordinaire [0;4]	Niveau de minéralité du site	0 : 100% végétal sauf détails 1 : domination végétale 2 : domination minérale 3 : 100% minéral sauf détails 4 : 100% minéral
	reconquete_nature	ordinaire [0;4]	Degré de "sauvagité" de la nature empiétant sur l'anthropique	0 : végétation entretenue 1 : végétation originelle non-entretenu 2 : nature qui s'infiltré 3 : nature qui s'impose 4 : nature "sauvage" dense
	presence_animale	binaire	Rencontre animale ou non lors de l'exploration	0 : non 1 : oui
	etat_site	ordinaire [0;4]	Niveau de décrépitude	0 : pas de danger visible 1 : site sécurisé 2 : signes de fragilité 3 : danger visible 4 : effondrement et/ou ruine
	degradation	ordinaire [0;4]	Niveau d'intentionnalité des dégradations	0 : aucune 1 : usure naturelle du temps 2 : traces de passage 3 : manque de respect du lieu 4 : vandalisme
	respect_site	ordinaire [0;3]	Intensité de la trace laissée par notre groupe	0 : dégrader intentionnellement du déjà dégradé 1 : emporter un souvenir 2 : dégrader par accident 3 : ne rien dégrader
Description sociétale du site	type_activite	nominale	Description de l'activité antérieure du site	militaire industrie service public loisir habitation
	gradient_commun-perso	ordinaire [0;3]	Gradient indiquant le niveau de publicité par opposition à l'intimité du site	0 : bien commun 1 : institution publique 2 : entreprise 3 : domicile

forme_intrusion	ordinaire [0;4]	Description de la dimension intrusive de l'accès au site	0 : pas de marque d'interdiction 1 : site interdit à accès ouvert 2 : site interdit à accès barré 3 : site interdit à accès barré nécessitant action complexe 4 : intrusion dans un site privé en activité
discretion	ordinaire [0;3]	Niveau de discrétion	0 : aucune 1 : attention au voisinage 2 : attention à de la vidéosurveillance 3 : attention aux potentielles personnes dedans
desserte	ordinaire [0;4]	Niveau d'accessibilité du site	0 : rural et accès complexe 1 : rural 2 : proche de l'urbain 3 : en transport en commun 4 : cœur de ville
environnement	ordinaire [0;4]	Contexte géographique du site	0 : isolé et caché 1 : isolé à accès découvert 2 : zone résidentielle 3 : axe de circulation fréquenté 4 : cœur de ville
niveau_recreativite	ordinaire [0;3]	A quel point le site pourrait être parcouru au hasard d'une activité récréative	0 : aucun indice d'abandon 1 : volonté d'intrusion 2 : au détour d'une balade urbaine 3 : au détour d'une balade de pleine nature
traces_vie	ordinaire [0;4]	Niveau d'utilisation du site post-abandon	0 : aucune 1 : expression murale 2 : déchets de consommation 3 : squat passé 4 : squat présent
niveau_abandon	ordinaire [0;4]	Niveau d'abandon du site	0 : en cours d'utilisation 1 : en cours de réhabilitation 2 : abandonné à potentiel de revalorisation 3 : abandonné et délaissé 4 : abandonné et en ruine

		qualite_site	ordinaire [0;4]	Appréciation globale du groupe à l'issue de l'exploration	0 : déception 1 : banal 2 : bien 3 : très bien 4 : un des meilleurs
Expérience de la visite	Expérience corporelle de la visite	contact_corps-espace	ordinaire [0;4]	Intensité du contact entre le corps et l'espace matériel (Selon le nombre de modalités citées)	mains ; mains usées ; test de solidité ; se faire mal
		ressenti_corporel	ordinaire [0;4]	Intensité du ressenti corporel (Selon le nombre de modalités citées)	chaleur ; effort ; vent ; humidité
		mobilisation_sens	ordinaire [0;4]	Intensité de la mobilisation des sens (Selon le nombre de modalités citées)	touche ; ouïe ; odorat ; sens en alerte
		emotions_negatives	ordinaire [0;4]	Intensité des émotions négatives (Selon le nombre de modalités citées, si "peur" alors "appréhension" et si "énervement" alors "déception")	appréhension ; peur ; déception ; énervement
		emotions_positives	ordinaire [0;4]	Intensité des émotions positives (Selon le nombre de modalités citées, si "excitation" alors "satisfaction" et si "fascination" alors "sensibilité")	satisfaction ; excitation ; sensibilité ; fascination
		atmosphere	ordinaire [0;4]	Intensité du ressenti d'une atmosphère propre à l'urbex (Selon le nombre de modalités citées)	silence ; solitude ; angoisse ; se soustraire au monde extérieur
	Expérience sociale externe	frequentation_urbex	ordinaire [0;2]	Niveau de fréquentation du site par des explorateurs	0 : nous seuls 1 : un autre groupe d'urbex 2 : plusieurs autres groupes d'urbex
		frequentation_non-urbex	ordinaire [0;2]	Niveau de fréquentation du site par des non-explorateurs	0 : nous seuls 1 : un groupe de non-explorateurs 2 : plusieurs groupes de non-explorateurs
		autres_explorateurs	ordinaire [0;4]	Réaction du groupe à la présence d'autres explorateurs	0 : aucun 1 : ne pas se montrer 2 : se saluer 3 : échanger
		vers_non-explorateurs	ordinaire [0;4]	Réaction du groupe à la présence de non-explorateurs	0 : aucun 1 : se cacher 2 : ne pas interagir 3 : échanger 4 : pédagogie

		depuis_non-explorateurs	ordinaire [0;4]	Réaction des non-explorateurs à la présence du groupe	0 : menacer d'appeler la police 1 : demander de partir 2 : aucun 3 : ignorance 4 : curiosité
	Experience sociale du groupe	proximite_groupe	ordinaire [0;3]	Composition du groupe et proximité entre les membres	0 : majorité d'inconnus 1 : majorité de connaissances 2 : majorité d'amis 3 : que des amis
		esprit_equipe	ordinaire [0;3]	Intensité de l'esprit d'équipe au sein du groupe	0 : aucun 1 : encouragement 2 : faire confiance 3 : entraide
		partage_experience	ordinaire [0;3]	Niveau d'isolement ou de cohésion du groupe	0 : besoin d'isolement 1 : chacun son rythme 2 : toujours en groupe 3 : toujours tous ensemble
		echanges_techniques	ordinaire [0;3]	Quantité des échanges propres à l'urbex au sein du groupe (Selon le nombre de modalités citées)	échanges d'adresses ; conseils photographiques ; informations sur le site ; aider à enregistrer
Les 3 grandes motivations à l'urbex	Dimension temporelle	distance_temporelle	ordinaire [0;4]	Distance temporelle évoquée par le site	0 : actuel 1 : contemporain révolu 2 : témoin du progrès technique 3 : témoins d'un temps révolu 4 : vestige d'un événement passé
		dimension_totemique	ordinaire [0;3]	Niveau de "célébrité" et de reconnaissance du site	0 : aucune 1 : locale 2 : régionale 3 : internationale
		interet_patrimonial	ordinaire [0;4]	Valeur patrimoniale accordable au site selon la conception dominante du patrimoine	0 : passé de personnes 1 : passé d'activités 2 : histoire du lieu 3 : vestige d'une période historique 4 : vestige d'un événement historique
		dimension_memorielle	ordinaire [0;4]	Valeur mémorielle du site dans un rapport personnel au passé (Selon le nombre de modalités citées)	+1 : traces du passé ; traces de personnes +2 : visualisation mentale de l'activité passée ; connexion avec les personnes du passé

	emotions_temps-perso	ordinaire [0;2]	Intensité des émotions liés au temps, à la mémoire et/ou au passé	0 : aucune 1 : nostalgie 2 : souvenirs personnels
Dimension esthétique	traces_esthetisation	ordinaire [0;4]	Formes d'esthétisation préexistantes à l'exploration (Selon le nombre de modalités citées)	+1 : art ponctuel (graffiti, shooting) ; événement informel +2 : art généralisé ; événement formalisé
	profiter_esthetique	ordinaire [0;4]	Niveau de jouissance de la dimension esthétique offerte par le site	0 : aucun 1 : admirer les images devant soi 2 : enregistrer une ou des images 3 : impression que personne ne peut accéder à cette image
	point_de_vue	nominale	Présence et nature d'un point de vue sur l'environnement	non rural urbain
	creation_scene	ordinaire [0;4]	Niveau de transformation de l'existant pour créer une scène (Selon le nombre de modalités citées)	+1 : se mettre en scène ; créer une scène +2 : se mettre en scène et enregistrer ; créer une scène et enregistrer
	poids_image	ordinaire [0;4]	Niveau de présence de l'enregistrement d'images lors de l'exploration	0 : pas d'image 1 : rares images 2 : documenter la visite 3 : objectif artistique 4 : mise en scène
	role_image	ordinaire [0;3]	Rôle attribué à l'enregistrement d'images	0 : pas d'image 1 : souvenir 2 : prouver son passage 3 : reconnaissance par la communauté
	creation_jeu	ordinaire [0;2]	Quantité de comportements transformant le site en terrain de jeu "enfantin" (Selon le nombre de modalités citées)	activité physique ; simuler ; s'amuser ; se faire peur
Dimension aventureuse	complexite_physique_acces	ordinaire [0;3]	Niveau de complexité matérielle pour s'introduire sur le site	0 : aucune 1 : défi accessible à tout le monde 2 : nécessité de petites capacités athlétiques 3 : nécessité de bonnes capacités athlétiques
	complexite_mentale_acces	ordinaire [0;3]	Niveau du challenge mental impliqué par l'intrusion sur le site	0 : aucune 1 : appréhension de l'obstacle 2 : peur d'être vu 3 : peur de l'obstacle

		jeu_aventure	ordinaire [0;3]	Niveau de simulation d'une aventure à travers l'exploration	0 : aucun 1 : chacun son rythme 2 : se séparer pour s'isoler 3 : imaginer s'infiltrer
		vertige	ordinaire [0;3]	Intensité de la dimension vertigineuse de l'exploration	0 : aucune 1 : franchir 2 : grimper 3 : vertigineux avec sensation de domination
		prise_risque	ordinaire [0;3]	Niveau de prise de risque lors de l'exploration	0 : aucune 1 : prudence car pénombre 2 : prudence car fragilité 3 : chercher le vertige

Annexe 5.13 : Document-guide pour la conduite des entretiens auprès des édiles.

Projet de thèse							
Grille d'entretien – élus							
Nom	Prénom	Fonction	Age	Profession (passée si retraité)	Date	Début	Fin

Séquence 1 : Présentation de l'enquêté

- Pouvez-vous brièvement vous présenter et décrire votre activité de [rôle] ?
- Quel est votre parcours personnel et comment vous a-t-il conduit à vous engager sur une liste municipale ?
- Comment en êtes-vous arrivé à assumer la responsabilité politique [du domaine] au sein de ce mandat ?

Séquence 2 : La ville et les pratiques urbaines

- Si nous discutons aujourd'hui de pratiques urbaines, est-ce que ça vous parle ? Le parkour et l'urbex sont deux activités relevant de la culture urbaine. Qu'en connaissez-vous ?
 - Dimension sportive et/ou artistique
 - Marginalité + déviance sociale
 - Acceptation-reconnaissance + légalité/illégalité
- Quels rapports entretenez-vous personnellement avec ce type de loisirs urbains ? Qu'en est-il pour votre collectivité ? Influencent-ils la façon dont est construite et pensée la ville ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
 - Orientations/actions municipales
 - Marketing territorial
 - Innovation social + détournement d'usage
 - Habiter + urbanité + réinvestissement/revalorisation d'espaces délaissés
- Existe-t-il un ou des impacts de ces pratiques sur les lieux qu'elles exploitent et quels sont-ils ? Comment réagissez-vous à l'enjeu de la rencontre de ces formes d'usage avec les autres utilisations d'un même espace ?
 - Orientations/actions municipales + vision négative/positive
 - Attribution de valeurs + significativité / desserrement-relâchement socio-spatiale
 - Privatisation espace public / publicisation espace privé + espace ouvert/fermé
 - Partage-cohabitation

Séquence 3 : La récréativité urbaine

- Les pratiques urbaines sont dites ludiques. Aujourd'hui, quelle est la place du ludisme dans la ville et ses usages de l'espace ? Pouvez-vous l'illustrer ?
 - Comportement enfantin
 - Evasion + ailleurs/ici
 - Rupture avec fonctionnalisme + utilitarisme
- On dit que ces activités mettent en jeu les corps. Que pensez-vous de cela ? Quelles sont vos actions dans ce sens ?
 - Corporéité matérielle/sensorielle
 - Emotions
 - Sécurité + accident des pratiquants/autres
- Selon vous, comment les citoyens considèrent-ils et se positionnent-ils face à ces activités ? Face à leur caractère ludique et corporel ? Peuvent-ils s'en saisir ?
 - Représentations sociales projetées
 - Potentiel de récréation
 - Exemples

Séquence 4 : Impacts sur le politique

- Percevez-vous un ou des messages politiques derrière ces pratiques et leur développement ?
 - Regard positif/négatif sur le message
 - Revendication explicite/implicite
 - Evolution de la société
- En tant qu'élue(e), ces pratiques vous interpellent-elles ? Est-ce que la société urbaine locale réagit face à leur développement ?
 - Intégration/rejet
 - Considération + adaptation
 - Evolution marginale/de fond
- Comment est traitée la question de la jeunesse en lien avec les pratiques urbaines ? Une image de la jeunesse est-elle véhiculée d'après vous ou de ce que vous entendez ?
 - Déviance + revendication
 - Construction de soi + citoyenneté alternative
 - APS ⇔ médiation politique + levier d'action publique

Annexe 5.14 : Table de description des variables créées à partir du matériau récolté dans les entretiens avec les édiles.

GROUPE	VARIABLE	DESCRIPTION	MODALITÉ = 1	MODALITÉ = 0
	ordre	Ordre chronologique des entretiens	Numéro	
	code	Code de l'entretien dans Sonal	eluN	dirN
TALON	pseudo	Pseudo de l'enquêté.e	Prénom choisi par l'enquêteur	
	age	Age de l'enquêté.e	Âge exact de l'enquêté.e en 2019-2020	
	cat-age_30-39	L'enquêté.e a entre 30 et 39 ans	Oui	Non
	cat-age_40-49	L'enquêté.e a entre 40 et 49 ans	Oui	Non
	cat-age_50-59	L'enquêté.e a entre 50 et 59 ans	Oui	Non
	cat-age_60-69	L'enquêté.e a entre 60 et 69 ans	Oui	Non
	cat-age_70-79	L'enquêté.e a entre 70 et 79 ans	Oui	Non
	genre	Genre de l'enquêté.e	Femme	Homme
	elu-instit	Catégorie d'enquêté.e	Elu.e	Institutionnel.le
	statut_adj-pre-ech	L'enquêté.e est Adjoint.e, Vice-Président.e ou Echevin.e	Oui	Non
	statut_conseill	L'enquêté.e est Conseiller.ère	Oui	Non
	statut_dir	L'enquêté.e est Directeur.rice	Oui	Non
	statut_resp	L'enquêté.e est Responsable	Oui	Non
	champ-acti_cult	L'enquêté.e intervient sur le champ de la culture	Oui	Non
	champ-acti_patrim	L'enquêté.e intervient sur le champ du patrimoine	Oui	Non
	champ-acti_secu	L'enquêté.e intervient sur le champ de la sécurité	Oui	Non
	champ-acti_sport	L'enquêté.e intervient sur le champ du sport	Oui	Non
	champ-acti_urba	L'enquêté.e intervient sur le champ de l'urbanisme	Oui	Non
	anciennete	Ancienneté au poste de l'enquêté	Ancienneté exacte de l'enquêté.e en 2019-2020	
	cat-ancien_1-2	L'enquêté.e occupe son poste depuis 1-2 an(s)	Oui	Non
cat-ancien_3-5	L'enquêté.e occupe son poste depuis 3-5 ans	Oui	Non	

			cat-ancien_6-10	L'enquêté.e occupe son poste depuis 6-10 ans	Oui	Non	
			cat-ancien_11-20	L'enquêté.e occupe son poste depuis 11-20 ans	Oui	Non	
			territ_Dk	L'enquêté.e occupe son poste à Dunkerque	Oui	Non	
			territ_CUD	L'enquêté.e occupe son poste à la CUD	Oui	Non	
			territ_Lille	L'enquêté.e occupe son poste à Lille	Oui	Non	
			territ_Roubaix	L'enquêté.e occupe son poste à Roubaix	Oui	Non	
			territ_MEL	L'enquêté.e occupe son poste à la MEL	Oui	Non	
			territ_OLLN	L'enquêté.e occupe son poste à Ottignies-Louvain-la-Neuve	Oui	Non	
			situation-pro	Situation professionnelle de l'enquêté.e	Actif	Retraité	
			profession	Profession de l'enquêté	Profession indiquée par l'enquêté.e		
			pcs	PCS de l'enquêté (niveau détaillé)	PCS au niveau de deux chiffres		
			pcs_2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Oui	Non	
			pcs_3	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Oui	Non	
			pcs_4-5-6	Professions intermédiaires + Employés	Oui	Non	
PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTÉ.E	Description de l'activité		mission_anim-vie-loc	Mission d'animation de la vie locale	Évoqué	Non évoqué	
			mission_particip-dvt-loc	Mission de participation au développement local	Évoqué	Non évoqué	
			mission_gestion-prevention	Missions de gestion et/ou de prévention de l'existant	Évoqué	Non évoqué	
	Parcours personnel, politique et professionnel			parcours_engag-citoy	Expérience passée d'engagement citoyen	Évoqué	Non évoqué
				parcours_trad-famil-polit	Tradition politique familiale	Oui	Non
				parcours_veut-ê-acteur	Volonté d'être acteur de son territoire	Évoqué	Non évoqué
				parcours_exp-territ	Grande expérience du territoire local	Évoqué	Non évoqué
	Choix du secteur d'activité			secteur_choix	L'enquêté.e a choisi son secteur d'activité	Oui	Non
				secteur_profil	Appétences, compétences et/ou expériences dans le secteur	Oui	Non
				secteur_local-prox	Volonté de favoriser l'échelle locale et la proximité	Évoqué	Non évoqué
				secteur_défi-opportunité	Saisie d'un défi, d'une opportunité	Oui	Non
	LA VILLE ET LES PRATIQUES URBAINES	Pratiques et cultures urbaines	Dimension sportive / artistique	cult-urb_cult	Légitimité des cultures urbaines comme culture	Évoqué	Non évoqué
cult-urb_art				Dimension artistique des cultures urbaines	Évoqué	Non évoqué	

	cult-urb_sport	Dimension sportive des cultures urbaines	Évoqué	Non évoqué
	cult-urb_esthet	Dimension esthétique des cultures urbaines	Évoqué	Non évoqué
	cult-urb_pk-sport	Dimension sportive du parkour	Évoqué	Non évoqué
	cult-urb_pk-impress	Le parkour comme activité impressionnante	Évoqué	Non évoqué
	cult-urb_pk-art	Dimension artistique du parkour	Évoqué	Non évoqué
	cult-urb_urbex-art	Dimension artistique de l'urbex	Évoqué	Non évoqué
Marginalité / déviance	marg_connaiss-cult-urb	Connaissance ou méconnaissance déclarée des cultures urbaines	Connaissance	Méconnaissance
	marg_connaiss-pk	Connaissance ou méconnaissance déclarée du parkour	Connaissance	Méconnaissance
	marg_connaiss-urbex	Connaissance ou méconnaissance déclarée de l'urbex	Connaissance	Méconnaissance
	marg_pt-vue-urbex	Point de vue sur l'urbex	Positif	Négatif
	marg_forte	Marginalité forte des pratiques	Oui	Non
	marg_manque-orga	Marginalité des pratiques par désorganisation	Oui	Non
	marg_dialogue-ok	Pratiques pas si marginales car dialogue possible	Oui	Non
	marg_non	Non-marginalité des pratiques	Oui	Non
	marg_transgress-inherente	Transgression et interdit inhérents aux pratiques	Évoqué	Non évoqué
Acceptation, légitimité, reconnaissance, légalité	accept_forte	Forte acceptation et rôle de sensibilisation par pouvoir public	Oui	Non
	accept_moy	Acceptation moyenne	Oui	Non
	accept_faible	Acceptation faible	Oui	Non
	accept_auto-org-authent	Auto-organisation inhérente et nécessaire à l'authenticité	Évoqué	Non évoqué
	reco_forte	Forte reconnaissance	Oui	Non
	reco_accompagn	Reconnaissance possible via accompagnement	Oui	Non
	reco_encadr	Reconnaissance implique encadrement	Oui	Non
	reco_non	Reconnaissance impossible	Oui	Non
	legitim_forte	Forte légitimité	Oui	Non
	legitim_act-territ	Légitimité car acteurs du territoire pouvant être valorisés	Oui	Non
	legitim_limit-illeg-resp	Légitimité limitée par l'illégalité ou la question de la responsabilité	Oui	Non
	legitim_faible	Légitimité faible	Oui	Non

		illegal_paradoxe	Illégalité paradoxale avec le pouvoir public	Oui	Non
		illegal_probleme	Illégalité pose problème pour le pouvoir public	Oui	Non
		illegal_incompatible	Illégalité incompatible avec le pouvoir public	Oui	Non
Rapport aux loisirs urbains et influences	Orientations et actions	action_possibilite	Possibilité d'action et de partenariat	Oui	Non
		action_forme-reaction	Envisager l'action par la réaction	Évoqué	Non évoqué
		action_forme-proaction	Envisager l'action par la proaction	Évoqué	Non évoqué
		pbmi-action_authent-nature	Enjeu de l'atteinte à l'authenticité et/ou à la nature de l'activité	Évoqué	Non évoqué
		pbmi-action_acti-pas-prio	Enjeu du fait que l'activité concerne très peu de personnes	Évoqué	Non évoqué
		pbmi-action_resp-interdit	Enjeu des questions de responsabilité et d'interdit	Évoqué	Non évoqué
		orient-action_relai-info	Le pratiquant comme relais et informateur pour l'action	Évoqué	Non évoqué
		orient-action_proposit-exp	Le pratiquant comme proposeur à expérience spé pour l'action	Évoqué	Non évoqué
		orient-action_demo-particip	L'intégration du pratiquant pour la démocratie participative	Évoqué	Non évoqué
		orient-action_limiter	Agir pour limiter la pratique quand elle est incompatible	Évoqué	Non évoqué
	Détournement, réinvestissement et revalorisation de l'espace	detourn_favorable	Avis favorable sur le détournement d'usage	Évoqué	Non évoqué
		detourn_neutre	Avis neutre sur le détournement d'usage	Évoqué	Non évoqué
		detourn_defavorable	Avis défavorable sur le détournement d'usage	Évoqué	Non évoqué
		territ_potentiel-acti	Reconnaissance du potentiel de son territoire pour urbex et/ou pk	Évoqué	Non évoqué
		territ_pas-potentiel-acti	Reconnaissance du non-potentiel de son territoire pour urbex/pk	Évoqué	Non évoqué
		valor-spat_loisir	Le loisir comme source d'une revalorisation spatiale	Évoqué	Non évoqué
		valor-spat_pk	Le parkour comme source d'une revalorisation spatiale	Évoqué	Non évoqué
		valor-spat_urbex	L'urbex comme source d'une revalorisation spatiale	Évoqué	Non évoqué
		pratique-Q_resilience-esp	Le parkour questionne la résilience de l'espace public	Évoqué	Non évoqué
		pratique-Q_touristif-sites	L'urbex questionne la touristification des sites visités	Évoqué	Non évoqué
	pratique-Q_preserv-patrim	L'urbex questionne la préservation/patrimonialisation des sites	Évoqué	Non évoqué	
	Marketing territorial	market_utilis-image	Utilisation pour l'image et l'identité de la ville	Évoqué	Non évoqué
		market_possible-image	Potentiel pour l'image et l'identité de la ville	Évoqué	Non évoqué
		market_utilis-attract	Utilisation pour l'attractivité et vendre la ville	Évoqué	Non évoqué

		market_possible-attract	Potentiel pour l'attractivité et vendre la ville	Évoqué	Non évoqué	
		market_media-involontaire	La pratique comme média positif sur la ville involontairement	Évoqué	Non évoqué	
		market_attract-probleme	Attractivité d'un certain public comme source de problème	Évoqué	Non évoqué	
		Habiter, urbanité et innovation sociale	habiter_connaiss-territ	Les pratiques renforcent la connaissance de son territoire	Évoqué	Non évoqué
			habiter_lier-lieux-gens	Les pratiques renforcent le liens entre les lieux et entre les gens	Évoqué	Non évoqué
			habiter_faire-vivre-esp-pub	Les pratiques apportent de la vie dans l'espace public	Évoqué	Non évoqué
			innov-soc_pratiques	Les pratiques sont une forme d'innovation sociale	Évoqué	Non évoqué
			innov-soc_urbex-tourisme	L'urbex est une forme de tourisme renouvelé	Évoqué	Non évoqué
		Point de vue positif / négatif	esp-soc_posit	Favorable aux pratiques dans l'espace social	Évoqué	Non évoqué
	esp-soc_neg-gene		Défavorable aux pratiques dans l'espace sociale car elles gênent	Évoqué	Non évoqué	
	esp-soc_neg-risque		Défavorable aux pratiques dans l'espace sociale car risque	Évoqué	Non évoqué	
	Attribution de valeurs / significativités	valeurs_usages-font-valeurs	Ce sont les usages qui forgent les valeurs d'usage des espaces	Évoqué	Non évoqué	
		valeurs_amenag-ok-imprevu	Essayer d'aménager en anticipant des usages imprévus	Évoqué	Non évoqué	
		signif-esp_aventure	La pratique attribue une signification d'aventure à l'espace	Évoqué	Non évoqué	
		signif-esp_mise-en-scene	La pratique attribue une signification de mise en scène à l'espace	Évoqué	Non évoqué	
		signif-esp_patrim	La pratique attribue une signification de patrimoine à l'espace	Évoqué	Non évoqué	
	Cohabitation	cohab_enjeu	La cohabitation dans l'espace est un enjeu	Évoqué	Non évoqué	
		cohab-comport_accid	L'enjeu de la cohabitation relève de celui des accidents	Évoqué	Non évoqué	
		cohab-comport_lib-des-uns	L'enjeu de la cohabitation relève de celui de la liberté des uns/autrui	Évoqué	Non évoqué	
cohab-comport_respect-autr		L'enjeu de la cohabitation relève de celui du respect d'autrui	Évoqué	Non évoqué		
cohab-comport_accept-autr		L'enjeu de la cohabitation relève de celui de l'acceptation	Évoqué	Non évoqué		
cohab-pouv-pub_mediation		Les pouvoirs publics ont un rôle de médiation/sensibilisation	Évoqué	Non évoqué		
cohab-pouv-pub_regulation		La cohabitation nécessite une régulation par les pouvoirs publics	Évoqué	Non évoqué		
cohab-partage_ordre		L'espace est régi par l'ordre des usages et des lieux	Évoqué	Non évoqué		
cohab-partage_ultime-soluce		L'espace dédié comme ultime recours au défi de cohabitation	Évoqué	Non évoqué		
cohab-partage_place-de-tous		Tout le monde a une place quelque part	Évoqué	Non évoqué		
cohab-partage_auto-regul	Privilégier les espaces polyvalents/mixtes pour l'auto-régulation	Évoqué	Non évoqué			

			cohab_temps	L'enjeu de la cohabitation relève de celui du partage du temps	Évoqué	Non évoqué	
		Privé-public / ouvert-fermé		esp-pub_a-tous	L'espace public appartient à tous et chacun y a sa place	Évoqué	Non évoqué
				esp-pub_cohab	L'espace public est l'espace de la cohabitation avec autrui	Évoqué	Non évoqué
				esp-pub_relations-soc	L'espace public est l'espace des relations sociales	Évoqué	Non évoqué
				esp-pub_scene-pour-soi	L'espace public est l'espace de l'expression et de la mise en scène	Évoqué	Non évoqué
				esp-pub_alterite	L'espace public est l'espace de l'altérité et ne doit pas exclure	Évoqué	Non évoqué
				esp-pub_pas-a-tous	L'espace public n'est pas vraiment à tous	Évoqué	Non évoqué
				esp-priv_limit-legale	L'espace privé est soumis à la délimitation législative	Évoqué	Non évoqué
				esp-priv_reappropriation	L'espace privé sans usage est propice à la réappropriation	Évoqué	Non évoqué
LA RÉCRÉATIVITÉ URBAINE	Dimension ludique	Le jeu et l'enfant + L'évasion et l'ici/ailleurs		ludique_place-esp-pub	Le ludique a sa place dans l'espace public	Évoqué	Non évoqué
				ludique_renforc-place-esp	Volonté de renforcer les opportunités de ludique dans l'esp pub	Évoqué	Non évoqué
				ludique_decouverte-envt	Le ludique permet la découverte de son environnement	Évoqué	Non évoqué
				ludique_plaisir-esp-pub	Le ludique est source de plaisir renforcé par la publicité de l'espace	Évoqué	Non évoqué
				ludique_med-socialisation	Le ludique est médium de relations sociales dans l'espace public	Évoqué	Non évoqué
				ludique_rupt-quot	Le ludique permet une rupture avec la quotienneté	Évoqué	Non évoqué
				ludique_aventure-imagin	Le ludique répond à un besoin d'aventure/d'évasion et d'imaginaire	Évoqué	Non évoqué
				ludique_redécouv-tourist	Le ludique participe à une redécouverte "touristique" de son territ	Évoqué	Non évoqué
	Fonctionnalisme		ludique_gene-esp-pub	Le ludique dans l'espace public est une source de dérangement	Évoqué	Non évoqué	
			esp-dedie_seule-soluce	L'espace dédié est la seule place du ludique en ville	Évoqué	Non évoqué	
			esp-dedie_pas-auto	L'espace dédié n'est pas la solution automatique au ludique en ville	Évoqué	Non évoqué	
			esp-dedie_lib-max	Privilégier un espace dédié le plus libre d'accès possible	Évoqué	Non évoqué	
			esp-dedie_polyval-max	Privilégier un espace dédié le plus polyvalent possible en usages	Évoqué	Non évoqué	
	Dimension corporelle	Corporité		corps_en-jeu-esp-pub	L'espace public est un espace d'enjeux corporels	Évoqué	Non évoqué
				corps_exp-intense	Les pratiquants recherchent une expérience corporelle intense	Évoqué	Non évoqué
		Émotions		corps_interac-esp-emotions	L'interaction entre le corps et l'espace est source d'émotions	Évoqué	Non évoqué
		Sécurité		secu_enjeu-pouv-pub	La sécurité est un enjeu très important des pouvoirs publics	Évoqué	Non évoqué
			secu_action-limitation	Actions de sécurisation par limitation des pratiques	Évoqué	Non évoqué	

		secu_action-adaptation	Actions de sécurisation par offre d'espaces plus adaptés	Évoqué	Non évoqué		
		secu_inherente-acti	La sécurité est inhérente aux pratiques donc il faut faire confiance	Évoqué	Non évoqué		
		secu_travers-soct-trop	Un travers de la société actuelle est l'hyper-sécurisation	Évoqué	Non évoqué		
		Risque	risque_inherent-accept	Le risque est inhérent aux pratiques mais mesuré donc acceptable	Évoqué	Non évoqué	
			risque_probleme-pour-soi	Le risque est un problème pour la mise en danger du pratiquant	Évoqué	Non évoqué	
			risque_probleme-pour-autrui	Le risque est un problème pour la mise en danger d'autrui	Évoqué	Non évoqué	
			risque_resp-aussi-eux	La responsabilité est aussi celle des pratiquants ou de leurs parents	Évoqué	Non évoqué	
	Citadins face à la récréativité	Regard posé sur les pratiques	regard_tres-posit	Les citadins accueillent très favorablement les pratiques	Évoqué	Non évoqué	
			regard_posit	Les citadins accueillent bien les pratiques	Évoqué	Non évoqué	
			regard_var	Les citadins ont un accueil partagé et variable des pratiques	Évoqué	Non évoqué	
			regard_enjeu-accept	Les pratiques sont sujettes à un enjeu d'acceptation par les citadins	Évoqué	Non évoqué	
			regard_mefiance-peur	Les citadins se méfient et ont peur des pratiques	Évoqué	Non évoqué	
			regard_neg-conneries	Les pratiques sont apparentées à des conneries de jeunes	Évoqué	Non évoqué	
		Diverstissement	divert_anim-vie-esp	Apport d'animation et de vie dans l'espace	Évoqué	Non évoqué	
			divert_esthet-spectacl-esp	Esthétisation et spectacularisation de l'espace	Évoqué	Non évoqué	
			divert_exp-posit-esp	Source d'une expérience positive de l'espace pour le passant	Évoqué	Non évoqué	
			divert_probleme-si-trop	Il faut veiller à ne pas trop animer/divertir l'espace	Évoqué	Non évoqué	
		IMPACTS SUR LE POLITIQUE	Message des pratiques	message_abs	Pas de message perçu	Évoqué	Non évoqué
				message_involont	Le message qui passe est involontaire/implicite	Évoqué	Non évoqué
message_intention-esp-pub	Le message est intentionnel car l'activité est dans l'espace public			Évoqué	Non évoqué		
message_acti-mode-express	Les pratiques sont des modes renouvelés d'expression de soi			Évoqué	Non évoqué		
message_libt	Message de liberté			Évoqué	Non évoqué		
message_libt-posit	Message de liberté bien vu			Évoqué	Non évoqué		
message_libt-neg	Message de liberté mal vu			Évoqué	Non évoqué		
message_reappro-esp	Message de réappropriation spatiale par les usages			Évoqué	Non évoqué		
message_reappro-esp-posit	Message de réappropriation spatiale par les usages bien vu			Évoqué	Non évoqué		
message_emancip	Message d'émancipation sociale			Évoqué	Non évoqué		

	message-emancip-posit	Message d'émancipation sociale bien vu	Évoqué	Non évoqué
	message_affranch	Message d'affranchissement des contraintes	Évoqué	Non évoqué
	message_rebel	Forme de rébellion douce, de transgression et d'anti-conformisme	Évoqué	Non évoqué
	message_rebel-posit	Forme de rébellion douce, de transgress et d'anti-conform bien vu	Évoqué	Non évoqué
	message_valeur-esp-oublie	Pour attirer l'attention sur la valeur d'espaces oubliés	Évoqué	Non évoqué
	message_revalor-territ-posit	Effet de (re)valorisation du territoire et des espaces oubliés bien vu	Évoqué	Non évoqué
	message_access-patrim-posit	Demande d'accroissement de l'accessibilité au patrimoine bien vu	Évoqué	Non évoqué
	message_reconnaiss	Demande de reconnaissance et de considération	Évoqué	Non évoqué
	message_recre-ludique	Demande d'une plus grande place du ludique et du récréatif en ville	Évoqué	Non évoqué
	message_interact-soc	Expression d'un besoin d'interactions sociales	Évoqué	Non évoqué
	message_valeurs-sport	Diffusion des valeurs du sport et du dépassement	Évoqué	Non évoqué
	message_Q-ecolo	Soulever une question écologique	Évoqué	Non évoqué
	message_Q-progres-modern	Soulever la question du progrès et de la modernité	Évoqué	Non évoqué
Place dans la société	societe_evol-ville	La ville évolue au rythme de l'évolution de ses usages	Évoqué	Non évoqué
	societe_air-du-temps	Les pouv. pub. intègrent les pratiques pour être dans l'air du temps	Évoqué	Non évoqué
	societe_acti-evol-societe	Les activités impactent et font évoluer la société	Évoqué	Non évoqué
	societe_evol-accept	La société développe une acceptation et intégration croissantes	Évoqué	Non évoqué
Jeunesse	jeun-acti_role-constr	Les activités jouent un rôle dans la construction du jeune	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_adapt-jeun	Les activités sont adaptées pour capter le public des jeunes	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-constr-si-asso	Les activités ne peuvent jouer un rôle de construction qu'en asso	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-citoyen	Les activités jouent un rôle de construction citoyenne	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-compet-pro	Les activités jouent un rôle de dvt de compétences pro	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-integr-soc	Les activités jouent un rôle d'intégration/d'insertion sociale	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-tissu-soc	Les activités jouent un rôle de dvt du tissu social	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-resp-soi-autr	Les activités jouent un rôle de dvt du respect de soi et d'autrui	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-persever	Les activités jouent un rôle de dvt de la persévérance	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-se-connaître	Les activités jouent un rôle d'apprentissage à se connaître	Évoqué	Non évoqué

	jeun-acti_role-curiosite	Les activités jouent un rôle de dvt de la curiosité sur le monde	Évoqué	Non évoqué
	jeun-acti_role-prev-derives	Les activités jouent un rôle de prévention des dérives des jeunes	Évoqué	Non évoqué
	jeun_labelisation-deviant	La labélisation des jeunes par la société vient d'une méconnaissance	Évoqué	Non évoqué
	jeun_transgress-role-constr	La transgression joue un rôle dans la construction du jeune	Évoqué	Non évoqué
	jeun_necess-faire-conf	Nécessiter de faire confiance / encourager les initiatives des jeunes	Évoqué	Non évoqué

Annexe 5.15 : Document-guide pour la conduite des entretiens auprès des acteurs des visites « touristiques » étudiées.

Projet de thèse					
Grille d'entretien – visites « touristiques »					
Nom	Prénom	Fonction	Date	Heure de début	Heure de fin

Séquence 1 : Présentation de l'enquêté

- Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre travail/activité ?
- Comment et pourquoi avez-vous débuté ce travail / cette activité ?
- Quels sont les actions, objectifs et orientations de votre structure ?
- ...

Séquence 2 : L'offre de visites

- Quelle est l'histoire de l'offre de visites que vous proposez ?
- Concrètement, pouvez-vous me décrire ces visites ?
- Comment se passent les relations entre les pratiques sportives et culturelles « originales » et les pouvoirs publics sur votre territoire ?
- ...

Séquence 3a : L'altertourisme, l'habitabilité récréative

- Quels sites sont choisis pour ces visites et pour quelles raisons ?
- Pourquoi vouloir animer le patrimoine local lors des visites ? Qu'apporte cette dimension ludique ?
- Le but est-il de faire redécouvrir la ville aux habitants ou de proposer une expérience touristique originale ? Comment cette démarche peut influencer les espaces du quotidien du territoire ?
- ...

Séquence 3b : L'altertourisme, l'habitabilité écologique

- Comment considérez-vous les relations entre le corps du pratiquant et le patrimoine de la ville dans ces visites ? Et les interactions entre le/les guide(s) et les visiteurs ?
- Quels intérêts voyez-vous à faire partager l'expérience des locaux de leur ville ?
- Quel impact sur le rapport à la ville de XX peut avoir une telle expérience sur le visiteur ?
- ...

Séquence 4 : Bilan de l'expérience

- En quoi est-ce important de mobiliser les associations et acteurs du territoire pour qu'ils s'investissent dans l'action touristique locale ?
- Un tel projet joue-t-il un rôle politique selon vous, lequel et pourquoi ?
- Quelle image de la ville de XX est transmise à travers ces visites ?
- En quoi ces visites participent-elles au renouvellement de l'expérience touristique de la ville ?
- ...

TABLE DES FIGURES

Figure de couverture : Escalade d'une structure par le chercheur lors d'une déambulation nocturne sur les toits. Photo : Robin Lesné, 2019.....	Couverture
Figure 0.1 : La skyline bruxelloise de nuit depuis un point de vue presque inaccessible. Photo : Robin Lesné, 2019.	10
Figure 0.2 : Franchissement de deux murets par la combinaison d'un saut de chat et d'un saut glissé. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.	14
Figure 0.3 : Exploration d'une centrale électrique abandonnée. Photo : Robin Lesné, 2019.	14
Figure 1.1 : Identification et sélection des publications du corpus « Le parkour et l'espace urbain ». Réalisation : Robin Lesné, 2020.	49
Figure 1.2 : Identification et sélection des publications du corpus « L'urbex et l'espace urbain ». Réalisation : Robin Lesné, 2020.....	50
Figure 2.1 : Sports urbains et ludo-sports face au mouvement sportif traditionnel. Paru dans Lesné et al., 2019.	53
Figure 2.2 : Rythme de la publication scientifique sur le parkour. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	54
Figure 2.3 : Le parkour, un objet central ou marginal selon les champs disciplinaires. Réalisation : Robin Lesné, 2020.....	54
Figure 2.4 : Le parkour dans la science, une opportunité ponctuelle ou ancrée. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	55
Figure 2.5 : Cartographie de l'origine géographique (pays de l'université de rattachement) des auteurs du corpus sur le parkour et la ville.	59
Figure 2.6 : Représentation réticulaire des concepts mobilisés dans le corpus sur le parkour et la ville.....	66
Figure 2.7 : Cartographie des terrains d'études investigués dans les articles du corpus sur le parkour et la ville.....	78
Figure 3.1 : Rythme de la publication scientifique sur l'urbex. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	88
Figure 3.2 : L'urbex, un objet central seulement en sciences sociales. Réalisation : Robin Lesné, 2020.....	89
Figure 3.3 : L'urbex, une opportunité ancrée en sciences sociales et « de mode » dans les autres champs disciplinaires. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	89
Figure 3.4 : Cartographie de l'origine géographique (pays de l'université de rattachement) des auteurs du corpus sur l'urbex et la ville.	94
Figure 3.5 : Représentation réticulaire des concepts mobilisés dans le corpus sur l'urbex et la ville.....	100
Figure 3.6 : Cartographie des terrains d'études investigués dans les articles du corpus sur l'urbex et la ville.	114

Figure 5.1 : Cartographie de la région investiguée pour l'enquête sur l'urbex.	147
Figure 5.2 : Cartographie du terrain d'enquête pour le parkour.	163
Figure 5.3 : Projection des axes partiels issus des ACM dans le plan factoriel des axes F1 et F2 de l'AFM opérée sur le matériau empirique des observations participantes de parkour.	166
Figure 5.4 : Projection des axes partiels issus des ACM dans le plan factoriel des axes F1 et F6 de l'AFM opérée sur le matériau empirique des observations participantes de parkour.	166
Figure 5.5 : Projection des axes partiels issus des ACM dans le plan factoriel des axes F2 et F3 de l'AFM opérée sur le matériau empirique des observations participantes de parkour.	167
Figure 5.6 : Schéma général de la récolte, du traitement et de l'analyse du matériau issu de l'observation participante de la pratique du parkour. Réalisation : Robin Lesné, 2021.	168
Figure 5.7 : Cartographie du terrain d'enquête pour l'urbex.	169
Figure 5.8 : Schéma général de la récolte, du traitement et de l'analyse du matériau issu de la participation observante à la pratique de l'urbex. Réalisation : Robin Lesné, 2021.	172
Figure 5.9 : Schéma général de la récolte, du traitement et de l'analyse du matériau issu des entretiens conduits auprès des édiles. Réalisation : Robin Lesné, 2021.	178
Figure 5.10 : L'habitabilité co-construite par les traceurs et visiteurs. Paru dans Lesné, 2021, p. 401.	181
Figure 6.1 : Le chercheur participant escalade une gouttière pour accéder à la porte-fenêtre du premier étage. Photo : Robin Lesné, 2019.	199
Figure 6.2 : Le chercheur évoluant sur la façade avec les traceurs pour une investigation « par corps ». Photo : Robin Lesné, 2019.	202
Figure 6.3 : Le passage vers le « jardin » par la fenêtre, une initiative du chercheur-participant. Photo : Robin Lesné, 2019.	203
Figure 6.4 : De dos, de loin ou tête baissée, des techniques pour masquer les visages sur les clichés. Photo : Robin Lesné, 2019.	204
Figure 6.5 : Accéder au site en passant sous la grille malgré l'écriteau d'interdiction. Photo : Robin Lesné, 2019.	208
Figure 6.6 : Le tableau du matériau récolté sur le terrain auprès des traceurs (3,10 mètres par 1,50 mètres, Police TimesNew Roman 10), telle une immense vague menaçant d'engloutir le bureau. Photo : Robin Lesné, 2020.	211
Figure 6.7 : Nuit, hauteur et humidité, un cocktail vertigineux de recherche « par corps ». Photo : Robin Lesné, 2019.	212
Figure 6.8 : Deux traceurs au bord du « roof gap ». Photo : Robin Lesné, 2019.	213
Figure 6.9 : La structure délabrée et à l'apparence fragile, un indicateur des limites du chercheur. Photo : Robin Lesné, 2019.	214

Figure 7.1 : L'urbex, un loisir de jeunes adultes à légère dominante masculine. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	217
Figure 7.2 : Le parkour, une activité principalement de « jeunes hommes ». Réalisation : Robin Lesné, 2020.	217
Figure 7.3 : Le « jeune homme », un profil plus ou moins typique de chaque association. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	218
Figure 7.4 : L'urbex, un loisir surreprésenté par les PCS du secteur tertiaire. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	219
Figure 7.5 : Le parkour, une pratique plutôt de classe « moyenne-supérieure ». Réalisation : Robin Lesné, 2020.	220
Figure 7.6 : Le parkour, une pratique de milieu social davantage populaire dans le Dunkerquois que sur les territoires métropolitains de Lille et de Bruxelles. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	221
Figure 7.7 : Cartographie des explorateurs dans la région enquêtée.	222
Figure 7.8 : Cartographie des traceurs adhérents aux trois associations enquêtées.	224
Figure 7.9 : L'urbex, un loisir d'adeptes avec peu de néo-pratiquants. Réalisation : Robin Lesné, 2020. ...	227
Figure 7.10 : Le parkour en association, une activité proche du modèle sportif avec un effectif important de néo-pratiquants. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	228
Figure 7.11 : Trois profils d'ancienneté nettement distincts pour trois associations de parkour différentes. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	228
Figure 7.12 : L'urbex, un loisir ancré dans les sociabilités. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	229
Figure 7.13 : Le parkour, une activité largement popularisée par internet. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	230
Figure 7.14 : L'urbex, un loisir « de weekend » principalement. Réalisation : Robin Lesné, 2020.	231
Figure 7.15 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Dimension corporelle » du matériau sur le parkour.	235
Figure 7.16 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Matérialité de l'espace » du matériau sur le parkour.	236
Figure 7.17 : Focus sur l'axe factoriel F4 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Matérialité de l'espace » du matériau sur le parkour.	237
Figure 7.18 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériau sur le parkour.	238
Figure 7.19 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériau sur le parkour.	239
Figure 7.20 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériau sur le parkour.	240

Figure 7.21 : Focus sur l'axe factoriel F4 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Espace social » du matériau sur le parkour.....	241
Figure 7.22 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Traceurs vers autrui » du matériau sur le parkour.	242
Figure 7.23 : Focus sur l'axe factoriel F4 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Traceurs vers autrui » du matériau sur le parkour.	243
Figure 7.24 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Autrui vers traceurs » du matériau sur le parkour.	244
Figure 7.25 : Focus sur l'axe factoriel F5 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Autrui vers traceurs » du matériau sur le parkour.	245
Figure 7.26 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Créativité » du matériau sur le parkour.....	246
Figure 7.27 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'ACM opérée sur le groupe de variables « Créativité » du matériau sur le parkour.....	247
Figure 7.29 : Un espace privé mais ouvert et invitant aux pratiques récréatives. Photo : Robin Lesné, 2019.	249
Figure 7.28 : Un espace public mais qui semble n'être « à personne ». Photo : Robin Lesné, 2019.	249
Figure 7.30 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.....	249
Figure 7.31 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.....	251
Figure 7.32 : Formes spatiales et formes de pratique du parkour, synthèse de l'interprétation des résultats.	252
Figure 7.33 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.....	253
Figure 7.34 : Focus sur le plan factoriel F1-F6 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.....	254
Figure 7.35 : Groupe de traceurs « entourant » son territoire que les passants traversent en les ignorant. Photo : Robin Lesné, 2019.....	255
Figure 7.36 : Traceurs travaillant leur acceptation par le dialogue et d'autres interactions. Photo : Robin Lesné, 2019.....	255
Figure 7.37 : Spot caché un jour de faible activité du bâtiment. Photo : Robin Lesné, 2019.	255
Figure 7.38 : L'exploitation des toits comme rupture forte avec le cadre socio-spatial normatif. Photo : Robin Lesné, 2019.....	257

Figure 7.39 : Focus sur le plan factoriel F2-F3 de l'AFM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur le parkour.....	257
Figure 7.40 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériau récolté par l'observation participante de la pratique du parkour.	259
Figure 7.41 : Des salles décorées de peintures représentant le quotidien des militaires de la Seconde Guerre Mondiale. Photo : Robin Lesné, 2019.....	261
Figure 7.42 : Focus sur l'axe factoriel F1 de l'ACM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur l'urbex.	262
Figure 7.43 : Mise en scène pour la réalisation d'un cliché dans le hall d'entrée d'une clinique abandonnée. Photo : Robin Lesné, 2019.....	263
Figure 7.44 : Focus sur l'axe factoriel F2 de l'ACM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur l'urbex.	264
Figure 7.45 : Escalade et traversée d'une pseudo-passerelle surplombant le canal pour accéder au site. Photo : Robin Lesné, 2019.....	265
Figure 7.46 : Focus sur l'axe factoriel F3 de l'ACM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur l'urbex.	266
Figure 7.47 : Focus sur le plan factoriel F2-F3 de l'ACM opérée sur le matériau issu de l'investigation sur l'urbex.....	267
Figure 7.48 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériau récolté par la participation observante à la pratique de l'urbex.	268
Figure 7.49 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F1-F6 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	274
Figure 7.50 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F1-F6 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	274
Figure 7.51 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F7-F8 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	277
Figure 7.52 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F7-F8 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	278
Figure 7.53 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F2-F3 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	282
Figure 7.54 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F2-F3 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	282
Figure 7.55 : Focus sur les discours dans le plan factoriel F4-F5 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	287

Figure 7.56 : Focus sur les personnes dans le plan factoriel F4-F5 de l'ACM opérée sur le matériau issu des entretiens avec les édiles.....	288
Figure 7.57 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériau récolté à travers les entretiens avec les édiles et focalisé sur les enjeux centraux des discussions.	289
Figure 7.58 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériau récolté à travers les entretiens avec les édiles et focalisé sur les profil d'acteur représentatifs.	290
Figure 7.59 : Schéma de synthèse de l'analyse du matériau récolté à travers les entretiens avec les acteurs des visites étudiées.....	291
Figure 7.60 : Mettre le doigt sur des détails lors de la visite de l'Aegidium. Photo : Robin Lesné, 2020...	296
Figure 7.61 : Invitation à l'imagination et à la projection mentale de l'époque des bals dans la salle lors de la visite de l'Aegidium. Photo : Robin Lesné, 2020.	297
Figure 7.62 : La possibilité de réaliser des clichés à l'image de la photographie d'urbex lors de la visite de l'Aegidium. Photo : Robin Lesné, 2020.	299
Figure 8.1 : Le regard aiguisé du traceur pour percevoir les possibilités sur une configuration de murets et déployer l'action de son choix. Photo : Robin Lesné, 2019.	306
Figure 8.2 : Le spot du jardin des plantes de Lille, de simples plots minéraux dans un environnement végétal. Photo : Robin Lesné, 2019.....	308
Figure 8.3 : Allongé au sol, les jambes en l'air contre le mur pour les détendre, une attitude corporelle peu courante dans la rue. Photo : Robin Lesné, 2019.....	310
Figure 8.4 : Saut de précision d'environ 5 mètres de long, 3 mètres de dénivelé et 7 mètres de haut. Photo : Robin Lesné, 2019.....	311
Figure 8.5 : La nature, indicateur de l'histoire de l'abandon d'un site d'urbex. Photos : Robin Lesné, 2019.	314
Figure 8.6 : Un fort militaire abandonné en coeur de ville, entre usages quotidiens de nature en ville par les riverains et exotisme pour les explorateurs. Photo : Robin Lesné, 2019.....	320
Figure 8.7 : Cage d'escalier et cour d'une résidence privée, des espaces « d'autrui » que les traceurs utilisent en gérant leur étrangeté et l'altérité. Photo : Robin Lesné, 2019.	325
Figure 8.8 : Schéma de la citoyenneté juvénile en action auprès des pouvoirs publics. Paru dans Lesné et al., 2019.	326
Figure 8.9 : Une entrée de parking privé, un site en rien ludique a priori mais haut-lieu du parkour local car rare spot couvert. Photo : Robin Lesné, 2019.	328
Figure 8.10 : Presque 21 h 30 au pied des immeubles, une riveraine demande de partir car les enfants dorment et le groupe est sous la fenêtre. Photo : Robin Lesné, 2019.	329
Figure 8.11 : Une verrerie, site d'urbex qui s'est révélé en cours de réhabilitation. Photo : Robin Lesné, 2019.	331

Figure 8.12 : Spot de parkour au pied des maisons, vecteur d'interactions sur le perron. Photo : Robin Lesné, 2019.	331
Figure 8.13 : Un dimanche midi, négociier avec le musée pour continuer la pratique. Photo : Robin Lesné, 2019.	332
Figure 8.14 : Parc de la Citadelle de Lille, les traceurs sont violemment évincés du spot alors que les passants restent libre de se promener. Photo : Robin Lesné, 2019.....	334
Figure 8.15 : Intrusion dans une école abandonnée dont le respect du site ne retire rien au caractère interdit de la visite. Photo : Robin Lesné, 2019.....	334
Figure 8.16 : Dévier la circulation sur une grande place publique, une action visant autant à protéger autrui qu'à permettre aux traceurs d'évoluer sereinement, donc autant à ne pas gêner qu'à ne pas être gêné. Photo : Robin Lesné, 2019.....	338
Figure 8.17 : La digue en été, lieu de démonstration de soi et de négociation de sa place constitutives d'une récréation du jeune traceur. Photo : Robin Lesné, 2019.....	339
Figure 8.18 : L'appropriation d'un ensemble résidentiel par les traceurs, entre assurance de non-dérangement d'autres usages, prévention de toute dégradation et négociation avec une riveraine. Photo : Robin Lesné, 2019.	341
Figure 8.19 : Discuter, montrer et s'arranger, autant de modes de négociation pour que le groupe d'hommes s'écarte afin de laisser le traceur réaliser son saut de chat. Photo : Robin Lesné, 2019.	342
Figure 9.1 : À Rennes, une session de parkour interrompue par une riveraine alors que le spot était sans autre usage sur le moment. Photo : Robin Lesné, 2018.....	348
Figure 9.2 : Le site industriel abandonné, galerie de street art à ciel ouvert ? Photo : Robin Lesné, 2019.	351
Figure 9.3 : Le jardin des sculptures de Dunkerque, une aire de jeux ? Photo : Robin Lesné, 2019.	351
Figure 9.4 : Une ancienne cimenterie à l'abandon, propriété de ceux qui l'ont achetée mais ne l'utilisent pas ou de ceux qui la pratiquent sans la posséder ? Photo : Robin Lesné, 2019.....	356
Figure 9.5 : Sur une place publique, un homme refuse de dévier son chemin et insulte les traceurs malgré leurs explications. Photo : Robin Lesné, 2019.....	359
Figure 9.6 : Une quinzaine de traceurs évoluant dans une cour d'immeuble sur une parcelle privée sans aucun conflit. Photo : Robin Lesné, 2019.	359
Figure 9.7 : Près de la station de métro « Porte de Douai » de Lille, le spot des bacs en brique, une situation représentative de la logique de division spatiale par séparation des espaces et des usages.	363
Figure 9.8 : Place des Sciences, Louvain-la-Neuve, une situation représentative de la logique de partage spatial par répartition des différents usages d'un même espace dans plusieurs secteurs.	365
Figure 9.9 : Rampe des Ardennais, Louvain-la-Neuve, une situation représentative de la logique de cohabitation par confusion et entremêlement des différents usages de l'espace.	367

Figure 9.10 : Une piscine abandonnée, témoin d'un modèle socio-spatial d'habitat des cités minières. Photo : Robin Lesné, 2019.....	371
Figure 9.11 : Des paysages dignes des plus belles toiles. Photo : Robin Lesné, 2019.....	372
Figure 9.12 : L'œil du traceur, prisme de révélation de possibilités récréatives sur des mobiliers qui en sont, a priori, dénués. Photo : Robin Lesné, 2019.....	381
Figure 9.13 : Une maison bourgeoise visible à travers le portail depuis la rue mais n'attirant que le regard du « flâneur ». Photo : Robin Lesné, 2019.....	381
Figure 9.14 : La salle des pendus, symbole de l'industrie minière. Photo : Robin Lesné, 2019.....	382
Figure 9.15 : Entrée et parterre autour d'un bâtiment, espace a priori inutile donc délaissé, mais ré-imaginé par les traceurs à travers le prisme du parkour. Photo : Robin Lesné, 2019.....	383
Figure 9.17 : Un angle de la place François Mitterrand, espace communément évité mais revalorisé par le parkour. Photo : Robin Lesné, 2019.....	386
Figure 9.16 : Cinderella, une maison bourgeoise à l'abandon devenue haut lieu de l'urbex en 2019. Photo : Robin Lesné, 2019.....	386
Figure 9.18 : Le groupe de traceurs rassemble ses affaires et quitte le toit sur demande des agents de sécurité. Photo : Robin Lesné, 2019.....	387
Figure 9.19 : Quand le parkour devient spectacle de rue, l'occasion de sensibiliser le public. Photo : Robin Lesné, 2019.....	388
Figure 9.20 : Un site interdit d'accès en principe, mais ouvert aux passants et fermé aux traceurs en pratique. Photo : Robin Lesné, 2019.....	389
Figure 10.1 : La sculpture, objet d'admiration et de pause, mais aussi structure de jeu. Photo : Robin Lesné, 2019.....	394
Figure 10.2 : Ignorance des passants envers les traceurs. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.....	398
Figure 10.3 : Session typique du stade « Intégration de la différence », entre interactions avec les riverains et acceptation du parkour. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.....	399
Figure 10.4 : D'un spot à l'autre, flânerie hasardeuse au cours d'un après-midi d'urbex. Photos : Robin Lesné, 2019.....	402
Figure 10.5 : S'émerveiller de scènes banales telles que les portes. Photos : Robin Lesné, 2019.....	403
Figure 10.6 : Le canal de Wasquehal, lieu de promenade et de street art désormais lieu de vertige. Photo : Robin Lesné, 2019.....	404
Figure 10.7 : Une sortie de parking souterrain, défi d'un quart d'heure. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.....	404
Figure 10.8 : « On se croirait n'importe où, mais pas à Dunkerque... ». Photo : Robin Lesné, 2019.....	407
Figure 10.9 : Place des Sciences, Louvain-la-Neuve, un vendredi après-midi de fin d'été, le parkour se fait divertissement au cours d'une balade familiale. Photo : Robin Lesné, 2019.....	411

Figure 10.10 : Place des Sciences, Louvain-la-Neuve, un vendredi après-midi de fin d'été, le parkour se fait divertissement entre deux examens de seconde session. Photo : Robin Lesné, 2019.....	411
Figure 10.11 : Militaire, industriel, de service public, de loisir ou d'habitation, tout type de site attire l'explorateur, pourvu qu'il soit abandonné. Photos : Robin Lesné, 2018-2019.	413
Figure 10.12 : La création d'une ligne de parkour, telle une chorégraphie du corps avec les éléments matériels détournés du lieu, dévoile un potentiel récréatif insoupçonné de l'espace. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019	421
Figure 10.13 : Les escaliers du sentier du Luxembourg de Louvain-la-Neuve, un passage peu utilisé devenu spot de parkour deux jours de suite. Photos et réalisation : Robin Lesné, 2019.....	423
Figure 10.14 : Une cimenterie abandonnée, attraction d'un village sur laquelle capitaliser ? Photo : Robin Lesné, 2019.....	423
Figure 10.15 : Terrasse Général Koenig, quartier Mériadeck, Bordeaux, rénovation en 2020 incluant des revêtements skatables. Source : https://www.dedication.website/projets/terrasse-gnral-koenig-bordeaux-mriadeck-2020	424
Figure 10.16 : Place Thérèse Pierre, Rennes, du mobilier pour une pause lecture, un pique-nique, un rendez-vous galant, etc. aussi adapté au parkour. Source : Fradin, 2021	425

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Contextes institutionnels des publications retenues dans la revue systématique de littérature sur le parkour.	60
Tableau 2.2 : Contextes institutionnels des études identifiées dans la revue systématique de littérature sur le parkour.	60
Tableau 2.3 : Auteurs les plus importants pour toutes les publications du corpus sur le parkour et l'espace urbain.	69
Tableau 2.4 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour et l'espace urbain rédigées en anglais.	70
Tableau 2.5 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour et l'espace urbain rédigées en français.	71
Tableau 2.6 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour au premier auteur du Royaume-Uni.	72
Tableau 2.7 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour au premier auteur d'Amérique du Nord anglophone.	73
Tableau 2.8 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur le parkour au premier auteur de la communauté francophone.	74
Tableau 2.9 : Utilisation des méthodes de récolte de données parmi les publications du corpus sur le parkour et la ville.	76
Tableau 3.1 : Contextes institutionnels des publications retenues dans la revue systématique de littérature sur l'urbex.	95
Tableau 3.2 : Contextes institutionnels des études identifiées dans la revue systématique de littérature sur l'urbex.	95
Tableau 3.3 : Auteurs les plus importants pour toutes les publications du corpus sur l'urbex et l'espace urbain.	104
Tableau 3.4 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex et l'espace urbain rédigées en anglais.	105
Tableau 3.5 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex et l'espace urbain rédigées en français.	106
Tableau 3.6 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex au premier auteur du Royaume-Uni.	107
Tableau 3.7 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex au premier auteur d'Amérique du Nord anglophone.	108

Tableau 3.8 : Auteurs les plus importants pour les publications du corpus sur l'urbex au premier auteur de la communauté francophone.....	109
Tableau 3.9 : Utilisation des méthodes de récolte de données parmi les publications du corpus sur l'urbex et la ville.....	111
Tableau 5.1 : Caractéristiques géographiques des territoires investigués pour le parkour.....	146
Tableau 5.2 : Représentativité des champs d'intervention des édiles du corpus d'entretiens par territoire.....	177
Tableau 5.3 : Nombre de participants aux séances de retour aux enquêtés.....	186
Tableau 7.1 : Prendre et se faire une place, synthèse des dynamiques et stratégies spatiales dans le parkour.....	255
Tableau 7.2 : Force des liens entre les facteurs issus de l'ACM (Part (en %) des individus caractéristiques des tendances dégagées sur le facteur en ligne qui sont également caractéristiques des tendances dégagées sur le facteur en colonne).....	271
Tableau 9.1 : Le gradient de publicité d'un espace (à partir de Lévy, 2003).....	358

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	1
Sommaire.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE : LA VILLE ET LE RÉCRÉATIF.....	9
0.1 Une genèse personnelle du projet de recherche	10
0.1.1 Une part de soi dans la recherche : sensibilité et histoire personnelles	11
0.1.2 La part de la recherche en soi : jouer pour vivre autrement la ville.....	14
0.2 Une triple approche géographique	15
0.2.1 Géographie sociale : vivre et vivre ensemble l'environnement urbain	17
0.2.1.1 Introduction à la géographie sociale.....	17
0.2.1.2 L'objet urbain.....	18
0.2.1.3 Convergence de la géographie sociale et de l'objet urbain : une ville à vivre et à vivre ensemble.....	20
0.2.2 Géographie du tourisme et des loisirs : vivre, travailler, se déplacer mais aussi – surtout ? – se divertir.....	21
0.2.3 Géographie culturelle : le jeu et le corps, média d'une expérience alternative de la ville.....	23
0.3 Des influences théoriques plurielles et pluridisciplinaires	25
0.3.1 De la Ville Créative à la ville créative	25
0.3.2 Dépasser la déviance sociale pour penser la dissidence récréative	26
0.3.3 Alternatifs et/ou « hors des sentiers battus » : renouvellement des loisirs et du tourisme.....	27
0.3.4 Habiter et récréation, ou la question de l'habitabilité récréative.....	28
0.4 Démarche de recherche	30
0.4.1 Présentation des objets : deux activités de loisir.....	30
0.4.1.1 Le parkour, une activité ludo-sportive	32
0.4.1.2 L'exploration urbaine, un loisir transgressif.....	33
0.4.2 Une approche inductive à tous les niveaux	35
0.4.3 S'interroger sur l'idée de « ville récréative ».....	36
0.4.3.1 Quatre pistes de réflexion	37
0.4.3.2 Une organisation du raisonnement calquée sur les pratiques.....	40

PARTIE 1 : SE PRÉPARER À LA RECHERCHE	43
CHAPITRE 1 – État de l’art, revue systématique de littérature et analyse bibliométrique dans une thèse de doctorat	44
1.1 Présentation de la revue systématique de littérature et de l’analyse bibliométrique.....	44
1.1.1 Des objectifs d’exhaustivité et de structuration de la connaissance.....	45
1.1.2 Des intérêts au-delà du monde scientifique	45
1.2 Méthodologie : construction et analyse du corpus	46
1.2.1 Définir la question de recherche : allers et retours.....	46
1.2.2 Défricher les bases de données pour identifier les ressources	47
1.2.3 Sélectionner les ressources	48
1.2.4 Quelles données récolter ?	50
1.2.5 Faire parler le corpus par l’interprétation	51
CHAPITRE 2 – Le parkour et l’espace urbain : revue systématique de la littérature et analyse bibliométrique	52
2.1 Le cadre « formel » des publications, ou la remise en contexte de la production scientifique sur le parkour et la ville	53
2.1.1 Une approche transdisciplinaire de la production scientifique sur le parkour	54
2.1.2 Auteurs et journaux du corpus : une certaine diversité des horizons scientifiques	56
2.1.2.1 Où se trouvent les papiers sur le parkour et la ville ?.....	56
2.1.2.2 Qui travaille et publie sur la question de recherche du parkour et de la ville ?	56
2.1.3 Contextes institutionnels des études identifiées : l’enjeu du financement.....	60
2.1.4 Champs disciplinaires et sujets : une approche principalement sociale et spatiale	61
2.2 Le cadre « fondamental » des publications, ou la compréhension de la construction des réflexions développées sur le parkour et la ville	62
2.2.1 Une première appréhension des cheminements réflexifs par les cadres disciplinaires et théoriques : sociologie et philosophie sur fond spatial	62
2.2.1.1 Influences disciplinaires : prépondérance sociologique et philosophique.....	62
2.2.1.2 Influences théoriques : le courant phénoménologique puis situationniste	64

2.2.2	Approfondir la compréhension des cheminements réflexifs grâce à l'analyse réticulaire des concepts : l'espace, le corps et la méthode sociologique	64
2.2.2.1	Construction de la cartographie épistémologique sur le parkour et la ville	65
2.2.2.2	Analyse de la cartographie épistémologique sur le parkour et la ville.....	66
2.2.3	Aller plus loin dans l'étude des cheminements réflexifs : l'analyse des 90 bibliographies	68
2.2.3.1	Distinction et analyse des bibliographies des 73 papiers écrits en français et en anglais.	69
2.2.3.2	Distinction et analyse des 73 bibliographies par environnements culturo-scientifiques .	71
2.2.3.3	Bilan bibliographique : différenciation, triple « endogamie » et influences françaises	74
2.2.4	Compléter la distinction des cheminements réflexifs avec les éléments méthodologiques : domination du qualitatif et imperméabilité méthodologique.....	75
2.3	Présentation organisée des principaux apports scientifiques sur le parkour et la ville	79
2.3.1	Synthèse en 11 points : ce que disent ces publications sur la question du parkour et de l'espace urbain.....	79
2.3.1.1	Rapport au monde.....	79
2.3.1.2	Dimension sociale	80
2.3.1.3	Interroger et remettre en question.....	83
2.3.1.4	Aspects pratiques.....	84
2.3.2	Quelles perspectives de recherche sont mises en avant ? Pistes méthodologiques et conceptuelles.....	85
CHAPITRE 3 – L'urbex et l'espace urbain : revue systématique de la littérature et analyse bibliométrique		87
3.1	Le cadre « formel » des publications, ou la remise en contexte de la production scientifique sur l'urbex et la ville	88
3.1.1	Une approche transdisciplinaire de la production scientifique sur l'urbex	88
3.1.2	Auteurs et journaux du corpus : la domination de la géographie britannique.....	90
3.1.2.1	Où se trouvent les papiers sur l'urbex et la ville ?.....	90
3.1.2.2	Qui travaille et publie sur la question de recherche de l'urbex et de la ville ?	91
3.1.3	Contextes institutionnels des études identifiées : un sujet fortement étudiantin.....	95
3.1.4	Champs disciplinaires et sujets : une approche principalement sociale et géographique.....	96
3.2	Le cadre « fondamental » des publications, ou la compréhension de la construction des réflexions développées sur l'urbex et la ville	97

3.2.1	Une première appréhension des cheminements réflexifs par les cadres disciplinaires et théoriques : géographie et philosophie sur fond sociologique.....	97
3.2.1.1	Influences disciplinaires : prépondérance géographique.....	97
3.2.1.2	Influences théoriques : le courant situationniste puis phénoménologique	99
3.2.2	Approfondir la compréhension des cheminements réflexifs grâce à l'analyse réticulaire des concepts : la géographie, les loisirs et la méthode scientifique	99
3.2.2.1	Construction de la cartographie épistémologique sur l'urbex et la ville	100
3.2.2.2	Analyse de la cartographie épistémologique sur l'urbex et la ville.....	101
3.2.3	Aller plus loin dans l'étude des cheminements réflexifs : l'analyse des 51 bibliographies	102
3.2.3.1	Distinction et analyse des bibliographies des 50 papiers écrits en français et en anglais ..	104
3.2.3.2	Distinction et analyse des 50 bibliographies par environnements culturo-scientifiques	106
3.2.3.3	Bilan bibliographique : différenciation, triple « endogamie » et influences externes	109
3.2.4	Compléter la distinction des cheminements réflexifs avec les éléments méthodologiques : démarche ethnographique et hybridité méthodologique	110
3.3	Présentation organisée des principaux apports scientifiques sur l'urbex et la ville.....	115
3.3.1	Synthèse en 9 points : ce que disent ces publications sur la question de l'urbex et de l'espace urbain.....	115
3.3.1.1	La communauté de l'exploration urbaine.....	115
3.3.1.2	L'urbex, une expérience	115
3.3.1.3	Interroger et remettre en question.....	117
3.3.1.4	Entrées thématiques : culture et patrimoine, loisirs et tourisme.....	118
3.3.2	Quelles perspectives sont mises en avant ? Dépasser le prisme de la déviance et interroger quelques dynamiques urbaines	120
CHAPITRE 4 – Une exploration convergente des objets pour tracer les orientations de la recherche		122
4.1	Convergences scientifiques des objets « parkour » et « urbex » dans les études sur l'espace urbain	122
4.1.1	Comment s'est construit le savoir actuel ? Des méthodologies et influences théoriques et disciplinaires très proches... ..	123
4.1.1.1	Points communs dans les cadres « formels ».....	123
4.1.1.2	Similitudes dans les cadres « fondamentaux ».....	124
4.1.2	... menant à des conclusions et perspectives convergentes.....	125

4.1.2.1	Rapport au monde, remises en question et prismes émergents.....	125
4.1.2.2	Méthodologies, cadres de réflexion et orientations thématiques.....	126
4.2	Affinement du projet de recherche	128
4.2.1	Quelles orientations les <i>scoping reviews</i> dessinent-elles pour la présente recherche ?.....	128
4.2.1.1	Orientations méthodologiques.....	128
4.2.1.2	Orientations thématiques.....	130
4.2.1.3	Vers la ville « récréative » ?.....	131
4.2.2	La ville récréative ? Précision des questionnements	132
4.2.2.1	L'échelle de l'individu : le rapport à la ville et la (re)construction de soi.....	133
4.2.2.2	L'échelle du groupe humain : l'articulation parallèle de diverses formes d'expérience de l'espace urbain	134
4.2.2.3	L'échelle du territoire : la ville récréative, entre réalité et opportunité	134
PARTIE 2 : SE LANCER DANS LA RECHERCHE		137
CHAPITRE 5 – Une méthodologie diversifiée ancrée dans l'approche inductive.....		138
5.1	Présentation des terrains	139
5.1.1	Logiques de sélection et localisations.....	140
5.1.2	Caractéristiques géographiques	143
5.1.2.1	Les terrains du parkour, une importante diversité.....	144
5.1.2.2	Une vaste étendue urbaine marquée par son héritage industriel, terrain d'aventure de l'urbex.....	146
5.1.3	L'urbex et le parkour dans cette aire	148
5.2	Le questionnaire, un outil limité pour les objets.....	150
5.2.1	Construction et structuration de courts questionnaires	151
5.2.2	Un échec relatif, signe d'une inadaptabilité de l'outil aux objets	152
5.3	La démarche ethnographique, entre observation et participation aux pratiques	154
5.3.1	L'immersion, une nécessité pour saisir la concrétude des activités	154
5.3.1.1	La nécessité de se mêler du fait de l'objet et de la démarche de recherche	155
5.3.1.2	La nécessité de s'immerger pour accéder aux données	155
5.3.1.3	La nécessité de s'engager « corps et âme » pour développer une recherche incorporée.....	156

5.3.2	Deux outils pour deux méthodes immersives.....	157
5.3.2.1	L'observation participante des sessions de parkour	158
5.3.2.2	La participation observante à des visites d'urbex.....	160
5.3.3	Du carnet de terrain au jeu de données statistiques.....	162
5.3.3.1	Une démarche itérative pour le matériau sur le parkour.....	162
5.3.3.2	Un traitement plus fluide du matériau sur l'urbex	168
5.4	Les pratiques au-delà des pratiquants, l'entretien comme outil compréhensif auprès des acteurs des pouvoirs publics	172
5.4.1	L'entretien semi-directif compréhensif, outil d'appréhension des représentations des acteurs des pouvoirs publics	173
5.4.1.1	Pourquoi l'entretien ?.....	173
5.4.1.2	Les objectifs de l'entretien	174
5.4.2	Construction, conduite des entretiens et récolte du matériau.....	175
5.4.3	La retranscription partielle thématifiée, support de la construction du jeu de données statistiques	177
5.4.3.1	Préparation à l'analyse multidimensionnelle	178
5.4.3.2	L'analyse des entretiens par l'analyse multidimensionnelle	180
5.5	La sérendipité : saisir des orientations imprévues mais à ne pas manquer.....	180
5.5.1	L'opportunité des usages « touristiques » du parkour et de l'urbex.....	181
5.5.1.1	L'émergence d'une nouvelle orientation dans l'étude	181
5.5.1.2	Construction de la méthode d'enquête.....	183
5.5.1.3	Récolte, traitement et analyse du matériau.....	184
5.5.2	Soumettre, confronter et solidifier l'analyse par le retour aux enquêtés.....	185

CHAPITRE 6 – Le rapport du chercheur à sa recherche : enjeux épistémologiques, éthiques et méthodologiques 188

6.1	Une certaine forme d'induction comme fil conducteur.....	189
6.1.1	La méthodologie inductive, ou la question des postures de recherche.....	189
6.1.1.1	La tradition inductive, une recherche « les yeux fermés ».....	189
6.1.1.2	Une recherche qui prend son temps mais qui ne prend/perd pas du temps	191
6.1.2	La construction d'une méthode inductive globale de recherche	192
6.1.2.1	Une « naïveté » naïve, ou l'impossibilité de se défaire de la connaissance préalable	192
6.1.2.2	Une méthode inductive globale : l'induction délibératoire.....	193

6.2	Posture et positionnement dans l'interrelation chercheur-recherche.....	195
6.2.1	Trouver et optimiser sa place au sein de sa recherche.....	196
6.2.1.1	Ajuster son engagement et sa distanciation dans l'objet de la recherche	196
6.2.1.2	Se construire une place parmi les sujets de la recherche.....	198
6.2.2	Prendre part à sa propre recherche.....	199
6.2.2.1	Une subjectivité du chercheur inhérente et à exploiter.....	200
6.2.2.2	Faire corps avec sa recherche.....	201
6.2.3	La réflexivité sur sa recherche, ou la nécessité d'être conscient de sa propre influence	202
6.2.3.1	Biaiser le réel, un mal nécessaire ?	202
6.2.3.2	Prendre conscience des enjeux éthiques vis-à-vis des sujets et se fixer des règles.....	204
6.3	Des pratiques à haut niveau d'engagement de soi qui impliquent une approche tout aussi « engagée » du chercheur	205
6.3.1	Une démarche scientifique qui interroge l'institution académique.....	205
6.3.1.1	Pour des pratiques qui franchissent les barrières, des méthodes qui cassent les codes	206
6.3.1.2	L'enjeu de la validité scientifique du travail.....	208
6.3.2	Au pied du « mur », le chercheur en <i>free solo</i>	209
6.3.2.1	Pour des pratiques de vertige, des méthodes vertigineuses	210
6.3.2.2	« <i>Mes seules limites sont celles que je me fixe.</i> ».....	212

CHAPITRE 7 – Acteurs, manifestations et représentations de la récréativité urbaine : exposé des résultats.....215

7.1	« Carte d'identité » des traceurs et explorateurs	215
7.1.1	Profil-type : le jeune homme « urbain »	216
7.1.1.1	Plutôt jeune et plutôt pratiquant que pratiquante	216
7.1.1.2	Traceuses et traceurs, exploratrices et explorateurs, des gens de la ville.....	218
7.1.1.3	Nuancer le profil-type.....	225
7.1.2	Deux loisirs, des pratiques proches mais des rapports différents à l'activité.....	226
7.1.2.1	Engagement dans l'activité et formes de pratique	226
7.1.2.2	Ce que ces activités représentent pour les pratiquants	231
7.1.2.3	Deux dynamiques légèrement divergentes	233
7.2	Quelle(s) place(s) pour le parkour dans l'espace urbain ?.....	234
7.2.1	Lecture et compréhension des axes des ACM.....	235
7.2.1.1	Le rapport de l'individu à l'espace	235

7.2.1.2	Les interactions sociales entre pratiquants et non-pratiquants	242
7.2.1.3	La créativité dans et par la pratique.....	246
7.2.2	Lecture et interprétation des axes et plans de l'AFM	248
7.2.2.1	L'interrelation entre les formes spatiales et les formes de pratique.....	248
7.2.2.2	Prendre place, se faire une place	252
7.2.2.3	Une lecture géographique de la différence en ville	255
7.2.3	Se faire une place entre celle qui est donnée et celle qui est prise	258
7.3	L'exploration urbaine, une pratique protéiforme.....	259
7.3.1	Lecture et interprétation des axes et plans de l'ACM.....	260
7.3.1.1	Isoler la pratique « historique et archéologique »	260
7.3.1.2	La dimension artistique et esthétique	262
7.3.1.3	Une double orientation de l'aventure dans l'urbex	264
7.3.1.4	Construire son rapport à l'espace dans l'urbex pour se construire soi-même.....	266
7.3.2	Un loisir pour diverses expériences des espaces urbains délaissés	267
7.4	Appréhensions et représentations de ces pratiques de la ville par les acteurs institutionnels.....	269
7.4.1	Une étape préalable de défrichage et de réorganisation des résultats de l'analyse multidimensionnelle.....	270
7.4.2	Lecture et interprétation des plans choisis dans l'ACM.....	271
7.4.2.1	Du rejet aux diverses formes de reconnaissance.....	272
7.4.2.2	Au-delà de l'opposition entre le rejet et la reconnaissance des activités	275
7.4.2.3	Une question de légitimités et d'illégitimités.....	278
7.4.2.4	Le champ d'expertise, une caractéristique finalement influente	283
7.4.3	Le parkour, l'urbex et les cultures urbaines pour les édiles : des résistances et préoccupations aux diverses formes de reconnaissance.....	288
7.5	Le parkour et l'urbex dans le champ du tourisme et des loisirs.....	291
7.5.1	Une volonté commune de proposer une offre alternative à la visite touristique, mais une institutionnalisation complexifiée par des divergences entre acteurs.....	292
7.5.1.1	Une entreprise consensuelle de renouveler le secteur de la visite touristique	292
7.5.1.2	Complexité et diversité des avis quant à la formalisation des offres.....	293
7.5.2	Les quatre dimensions de cette forme alternative de tourisme.....	294
7.5.2.1	Des visites qui participent à la construction de soi.....	294
7.5.2.2	Une expérience humaine donc écologique.....	296

7.5.2.3	Inscription dans le tourisme et le loisir expérientiels.....	297
7.5.2.4	Entre valorisation territoriale et reconnaissance des ressources locales.....	299
PARTIE 3 : REVENIR SUR LA RECHERCHE		301
CHAPITRE 8 – Des pratiques de récréation, ou le renouvellement du rapport à la ville.....		302
8.1	La corporéité, médium central du renouvellement du rapport à la ville...	303
8.1.1	La place du corps dans les sciences sociales.....	304
8.1.1.1	Un intérêt récent croissant.....	304
8.1.1.2	La question écologique appliquée au rapport à la ville.....	305
8.1.2	Appréhender matériellement la ville par le corps.....	305
8.1.2.1	Le caractère central du corps dans le rapport à la ville.....	306
8.1.2.2	Un rapport « pratique » du corps à l'espace	308
8.1.3	Un rapport plus intense à l'environnement urbain	309
8.1.3.1	Fort engagement corporel dans le rapport à l'espace	309
8.1.3.2	Vivre le frisson de l'urbain.....	310
8.1.4	Un rapport davantage sensible au paysage de la ville	312
8.1.4.1	Un contexte contemporain paradoxal en matière de rapport sensible à l'espace	313
8.1.4.2	« Faire corps » pour « ressentir » la ville.....	313
8.1.4.3	Le corps pour apprécier l'expérience de la ville	314
8.2	(Re)construction de l'individu par un retour sur soi et sur son environnement	315
8.2.1	Des pratiques ancrées dans une logique de développement personnel et de construction de soi	316
8.2.1.1	Se trouver : mieux se connaître pour construire son identité et son épanouissement..	316
8.2.1.2	Développement de compétences.....	317
8.2.2	Mieux connaître, voire redécouvrir, son espace environnant quotidien.....	319
8.2.2.1	La dialectique de l'ici et de l'ailleurs appliquée à la question de la récréativité urbaine.	319
8.2.2.2	L'ici et l'ailleurs : partir à la découverte de son environnement proche	320
8.2.2.3	L'ici et l'ailleurs : redécouvrir son environnement quotidien	321
8.3	Se confronter à l'altérité pour apprendre à faire et à être avec autrui dans l'espace urbain.....	323

8.3.1	Des pratiques sociales car collectives et d'exposition à l'altérité permettant de travailler son rapport à autrui.....	323
8.3.1.1	Consensus autour de l'idée que la dimension collective des pratiques est vectrice d'intégration sociale.....	323
8.3.1.2	La construction de soi dans la construction de son rapport à l'altérité.....	325
8.3.1.3	Interroger la possibilité effective de la coprésence d'usages différents, y compris non prédéfinis, d'un même espace.....	327
8.3.2	Gestion concrète de l'enjeu de la rencontre du ludique et du sérieux.....	328
8.3.2.1	L'autorégulation par construction d'un code interne comme mode privilégié de gestion de la coprésence.....	329
8.3.2.2	La régulation conjointe, une réalité acceptée par les pratiquants mais promue par l'institution.....	331
8.3.2.3	Le conflit comme concrétisation de la dissonance représentationnelle.....	332
8.4	Se trouver, se faire et/ou se (re)construire une place dans la ville.....	334
8.4.1	Caractère militant, voire revendicatif.....	335
8.4.1.1	Une démarche revendicative réelle mais non intentionnelle et non résistante.....	335
8.4.1.2	De la reconnaissance par la société à une forme d'activisme.....	336
8.4.2	Travailler son rapport à la société pour interroger sa place dans la ville.....	338
8.4.2.1	Assumer sa différence pour légitimer son droit à faire partie de la société.....	338
8.4.2.2	Tâtonner pour se trouver une place entre liminalité et utilité.....	339
8.4.3	Bricoler sa place dans la ville.....	341
8.4.3.1	Se construire sa place, ou l'enjeu de se faire une légitimité « pratique ».....	341
8.4.3.2	... et « politique ».....	343
CHAPITRE 9 – Une récréativité urbaine qui interroge la ville.....		345
9.1	Révéler et interroger la dimension sociale de la production des espaces urbains.....	345
9.1.1	Des pratiques qui soulèvent des enjeux entre usages concrets et cadres socio-spatiaux normatifs.....	345
9.1.1.1	Le détournement spatial comme interrogation des normes d'usage.....	346
9.1.1.2	Remise en question de l'ordre socio-spatial et de ceux qui le construisent et l'entretiennent.....	349
9.1.2	Une genèse davantage représentationnelle que pratique de la conflictualité de la coprésence.....	351

9.1.2.1	Une tension inscrite dans des conflits représentationnels de la société urbaine plus largement : la dialectique de l'ordre et du désordre urbain.....	352
9.1.2.2	... et les tensions « générationnelles ».....	353
9.1.2.3	Les divergences de représentation sur ce qui est approprié ou non	355
9.2	La récréativité dans les usages de la ville, un outil de reproduction des espaces urbains.....	356
9.2.1	Redéfinition de ce qu'est l'espace « public ».....	356
9.2.1.1	Des pratiques qui participent à déconstruire la notion de « publicité » d'un espace	357
9.2.1.2	Reconstruction de l'idée d'« espace public » par les usages et fonctions plutôt que par les cadres socio-normatifs et juridiques	359
9.2.1.3	Reproduction concrète des espaces publics.....	361
9.2.2	Levier de développement territorial	369
9.2.2.1	L'urbex et le parkour, des pratiques participant à une forme de (re)valorisation du territoire.....	370
9.2.2.2	L'affirmation de nouveaux loisirs qui favorisent la découverte de nouvelles ressources récréatives locales.....	373
9.2.2.3	Des activités qui contribuent à une mise en tourisme des territoires de pratique	375
9.3	La complexité du positionnement institutionnel face à la récréativité	378
9.3.1	La nécessité du changement de prisme pour engager une démarche de revalorisation de l'espace	379
9.3.1.1	Dépasser la vision négative de la différence.....	379
9.3.1.2	Révéler le potentiel d'usage par dépassement des valeurs socialement conventionnelles	381
9.3.1.3	Reconnaître et accepter l'innovation pour ouvrir le champ des possibles	383
9.3.2	Questionner la reconnaissance des pratiques et de leur légitimité.....	386
9.3.2.1	Engagement des pratiquants dans le processus de légitimation	387
9.3.2.2	La reconnaissance de légitimité dans et de la ville, une lutte perpétuelle	388
9.3.2.3	Une formalisation finalement pas impossible.....	390
CHAPITRE 10 – Quelle concrétisation de l'urbanité récréative ?		392

10.1	Des modes alternatifs de s'engager, de pratiquer et d'expérimenter la ville : un habiter récréatif ?	393
10.1.1	La dimension constructive de la transgression.....	393
10.1.2	Remise en perspective de l'opposition ludique-sérieux	396

10.1.2.1	Relativiser l'opposition ludique-sérieux	396
10.1.2.2	Vers la coprésence récréative : construction de l'inter-tolérance.....	398
10.1.3	Vers une expérience alternative de la ville	399
10.1.3.1	Se reconstruire pour être capable d'expérimenter la ville autrement	400
10.1.3.2	Ralentissement, esthétisation et ludification : une expérience davantage récréative de l'urbain.....	402
10.2	La ville récréative ?	404
10.2.1	Repenser l'urbanité vers plus de récréativité	404
10.2.1.1	La ville comme espace de divertissement.....	405
10.2.1.2	La nécessité de penser la ville aussi récréative	407
10.2.1.3	Une demande de récréativité urbaine spécifique.....	408
10.2.2	La ville récréative, un modèle potentiel partout et pour tous ?	410
10.2.2.1	Un modèle qui touche tout le monde	410
10.2.2.2	Un modèle qui concerne tous les espaces de la ville	412
10.2.2.3	Redécouvrir la quotidienneté de la ville et ce qu'elle a de ludique	413
10.3	Aménager la ville vers plus de récréativité dans et pour l'urbain	414
10.3.1	Aménagement urbain et usages imprévus : vers l'espace indéterminé.....	415
10.3.1.1	Dépasser la grille de lecture de l'espace spécifiquement adapté	416
10.3.1.2	Aménager n'est pas nécessairement planifier	418
10.3.1.3	Vers un aménagement ouvert des espaces et des espaces ouverts.....	419
10.3.2	La ville récréative, un territoire de récréativité diffuse.....	420
10.3.2.1	La ville comme terrain de jeu	421
10.3.2.2	Éléments concrets de <i>design</i> urbain à travers la ville.....	422

CONCLUSION GÉNÉRALE : LA VILLE COMME TERRITOIRE RÉCRÉATIF.....427

11.1	Exercice de synthèse transversale.....	427
11.1.1	Retour sur les quatre pistes de réflexion initiales.....	427
11.1.2	Réponses aux questionnements autour de la ville récréative	429
11.1.2.1	L'échelle de l'individu : la récréativité au cœur de l'expérience de la ville.....	429
11.1.2.2	L'échelle du groupe humain : la récréativité urbaine, ou l'enjeu social du renouvellement du prisme d'appréhension de la ville	432
11.1.2.3	L'échelon du territoire : la récréativité urbaine, une multiplicité de bénéfices pour la ville.....	434

11.1.3	Prolongement de la réflexion : quelques pistes plus opérationnelles pour un urbanisme de la ville récréative	436
11.2	Prise de recul : retour critique et perspectives	438
11.2.1	Auto-évaluation du travail	438
11.2.2	Une recherche qui soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses	440
11.2.3	Tourner la page	442
	Références	443
	Annexes	473
	Table des figures	553
	Table des tableaux	562
	Table des matières	564

La ville récréative. Ce que la récréativité fait à l'urbanité : réflexion à partir des pratiques du parkour et de l'urbex.

Résumé : Bien que jouer, se divertir ou flâner permettent de s'épanouir en ville, la place du récréatif n'y est pas si évidente. Offrir des espaces de récréation dans l'environnement urbain fait consensus mais l'idée que la ville soit en elle-même un territoire récréatif soulève des enjeux. Ce travail vise donc à étudier la construction, l'interrogation et la régulation de la ville récréative dans ses dimensions matérielle, sociale et politique. L'enquête s'intéresse au parkour et à l'urbex, deux pratiques de loisir transgressives liées au monde urbain. L'investigation repose sur des analyses bibliométriques pour la construction des orientations de la recherche, sur une immersion parmi les pratiquants de ces activités et sur des entretiens avec différents acteurs de la ville. La démarche est donc exploratoire et inductive, impliquant une certaine réflexivité. Au-delà des questions de dualités spatiales, de revendication, de transgression et de rapport à la ville, les principaux résultats s'articulent en trois niveaux : l'individu, le groupe humain et le territoire de la ville. Ils mettent en avant l'intérêt de tenir davantage compte de l'expérience récréative dans l'appréhension de la ville, de considérer la récréativité urbaine pour renouveler les compréhensions de l'espace urbain ainsi que de reconnaître et d'accepter le caractère diffus et inhérent du récréatif pour que la ville en bénéficie. En somme, ce travail invite à (re)donner une place à la récréation dans le temps et l'espace urbains.

Mots-clés : urbanité récréative ; transgression ; rapport à l'espace ; appropriation spatiale ; habiter ; parkour ; urbex ; approche inductive ; réflexivité ; analyses factorielles

The recreational city. What recreation does to urbanity: a reflection based on the practices of parkour and urbex.

Abstract: Although playing, entertaining and wandering allow people to blossom in the city, the place of recreation is not so obvious. There is a consensus on providing recreational spaces in the urban environment, but the idea that the city is itself a recreational territory raises issues. This work therefore aims to study the construction, interrogation and regulation of the recreational city in its material, social and political dimensions. The research is interested in parkour and urbex, two transgressive leisure practices linked to the urban world. The investigation is based on bibliometric analyses for the construction of the scientific orientations, on an immersion among the practitioners of these activities and on interviews with different actors of the city. The approach is therefore exploratory and inductive, involving a certain reflexivity. Beyond the questions of spatial dualities, claims, transgression and relationship to the city, the main results centre on three levels: the individual, the human group and the territory of the city. They emphasize the importance of taking more account of the recreational experience in understanding the city, of considering urban recreation in order to renew comprehensions of urban space, and of recognizing and accepting the diffuse and inherent nature of recreation so that the city benefits from it. In short, this work invites us to (re)give a place to recreation in urban time and space.

Keywords: recreational urbanity; transgression; relationship to space; spatial appropriation; dwelling; parkour; urbex; inductive approach; reflexivity; factor analysis